

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

- Additional comments / Commentaires supplémentaires: **Les pages ondulées peuvent causer de la distorsion. La pagination est comme suit: [iii]-xii, [1]-110, 107-322, 333-636, [2], 637-730, [i]-lxxx. Pages 107-110 se répètent.**

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x			14x			18x			22x			26x			30x		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12x			16x			20x			24x			28x			32x		

JOURNAUX

DE

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

DE LA

PROVINCE DU CANADA,

DU 14^e JUIN AU 18^e SEPTEMBRE,

1841.

Dans les 4^e. et 5^e. années de notre Souverain,

LA REINE VICTORIA.

PREMIERE SESSION DU PARLEMENT PROVINCIAL DU CANADA.

SESSION 1841.

Imprimés par l'Ordre de l'Assemblée Législative.

KINGSTON:

Imprimés par Desbarats & Cary.

1842.

VOL. I.





PROCLAMATION.

PROVINCE DU BAS- }
CANADA. }

SYDENHAM.

VICTORIA, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi.

A tous nos affectionnés sujets qui ces présentes verront :

SALUT.

ATTENDU que pour le bon Gouvernement de nos Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, et pour la sécurité des droits et libertés et l'avancement des intérêts de toutes les classes de nos sujets en icelles, il est par un Acte du Parlement du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, fait et passé en la quatrième année de notre Règne, intitulé, "Acte pour réunir les Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, et pour " le Gouvernement du *Canada*," entr'autres choses statué, qu'il nous sera loisible, de l'avis de notre Conseil Privé, de déclarer, ou autoriser le Gouverneur Général de nos dites deux Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, à déclarer que depuis et après tel jour qui sera fixé, par telle Proclamation, (le dit jour devant être fixé sous quinze mois de Calendrier, après la passation du dit Acte,) les dites deux Provinces formeront et seront une Province sous le nom de Province du *Canada*, et à l'avenir les dites Provinces formeront et seront une Province sous le nom susdit, à compter et à partir du jour ainsi fixé. Et vu que dans l'exercice du pouvoir à nous ainsi donné, par le dit Acte, nous avons, le dixième jour d'Août, mil huit cent quarante, de l'avis de notre Conseil Privé, autorisé le Gouverneur des dites deux Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, à déclarer par Proclamation, que tel jour et à compter de tel jour, à être fixé dans telle Proclamation, le dit jour étant dans les quinze mois de Calendrier, immédiatement après la passation du dit Acte, les dites deux Provinces, formeraient et seraient une Province sous le nom de Province du *Canada*.

Proclamation déclarant les Provinces Unies.

Maintenant sachez en conséquence, que notre très-fidèle et bien aimé Conseiller, CHARLES, BARON SYDENHAM, notre Gouverneur Général de nos dites deux Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, conformément aux dispositions du dit Acte, et par et en vertu du pouvoir et de l'autorité dont nous l'avons revêtu comme susdit, a jugé convenable de déclarer, et il est déclaré par la présente notre Proclamation Royale, que les dites Provinces, le et à compter du DIXIEME jour du présent mois de FEVRIER, formeront et seront une Province sous le nom de Province du *Canada*; ce dont tous nos affectionnés sujets et tous autres y concernés doivent prendre connaissance et se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Bas-Canada* : Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable CHARLES, BARON SYDENHAM, de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent* et de *Toronto*, en *Canada*, Gouverneur Général de l'Amérique Britannique du Nord, Capitaine Général et Gouverneur en Chef de nos Provinces du *Bas-Canada*, et du *Haut-Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick*, et de l'*Isle du Prince Edouard*, et Vice-Amiral en icelles ; à notre Hôtel du Gouvernement, en notre Cité de *Montréal*, en notre dite Province du *Bas-Canada*, le cinquième jour de Février, de l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quarante et un, et dans la quatrième année de notre Règne.

Par Ordre,

D. DALY,

Secrétaire de la Province.



PROCLAMATION.

PROVINCE DU }
CANADA. }

SYDENHAM.

VICTORIA, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi.

A nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois de notre dite Province, et à tous nos sujets affectionnés que ces présentes pourront concerner :

SALUT.

ATTENDU que c'est notre désir et détermination, aussitôt que possible, de rencontrer notre peuple de notre dite Province, et d'avoir son avis en Parlement Provincial ; Nous faisons connaître par les présentes notre volonté et plaisir Royal, de convoquer un Parlement Provincial ; et nous déclarons en outre, que de l'avis de notre Conseil Exécutif, nous avons ce jour donné des ordres pour l'émanation de nos Writs, en due forme, pour convoquer un Parlement Provincial, en notre dite Province, lesquels Writs seront datés de VENDREDI, le DIX-NEUVIEME jour de FEVRIER courant, et retournables JEUDI, le HUITIEME jour d'AVRIL prochain.

EN FOI DE QUOI, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada* : Témoin notre très-fidèle et

bien-aimé le Très-Honorable CHARLES, BARON SYDENHAM, de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent*, et de *Toronto* en *Canada*, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef de nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick*, et de l'Isle du *Prince Edouard*, et Vice-Amiral en icelles ; à notre Hôtel du Gouvernement, en notre Cité de *Montréal*, en notre dite Province du *Canada*, le QUINZIEME jour de FEVRIER, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante et un, et dans la quatrième année de notre Règne.

S.

THOMAS AMIOT,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.



PROCLAMATION.

PROVINCE DU }
CANADA. }

SYDENHAM.

VICTORIA, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi.

A nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois de notre dite Province, et à tous nos sujets affectionnés que ces présentes pourront concerner :

SALUT.

SACHEZ, que notre désir et détermination étant de rencontrer, aussitôt que possible, notre Peuple de notre dite Province, et d'avoir son avis en Parlement Provincial : Par les présentes, de l'avis et consentement de notre Conseil Exécutif, Nous convoquons et sommons l'Assemblée Législative, de et pour la dite Province, de se rencontrer en notre Ville de *Kingston*, JEUDI, le HUITIEME jour d'AVRIL prochain, pour alors et là conférer et traiter avec les grands hommes et le Conseil Législatif de notre dite Province.

Proclamation convoquant une Assemblée du Parlement dans la Ville de Kingston, pour le 9 Avril.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada* : Témoin Notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable CHARLES, BARON SYDENHAM, de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent* et de *Toronto* en *Canada*, Gouverneur Général de l'Amérique du Nord, Capitaine Général et Gouverneur en Chef de nos Provinces du *Bas-Canada*, et du *Haut-Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick*,

et de l'Isle du *Prince Edouard*, et Vice-Amiral en icelles : à notre Hôtel du Gouvernement, en notre Cité de *Montréal*, en notre dite Province du *Canada*, le QUINZIEME jour de FEVRIER, de l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante et un, et dans la quatrième année de notre Règne.

S.

THOMAS AMIOT,
Greffier de la Couronne en Chancellerie.



PROCLAMATION.

PROVINCE DU }
CANADA. } SYDENHAM.

VICTORIA par la Grâce de DIEU, *REINE* du Royaume
Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi.

A nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de notre dite Province, en notre Ville de *Kingston*, qui devait commencer et être tenue le HUITIEME jour du présent mois d'AVRIL, et à chacun de vous—

SALUT.

ATTENDU, que pour diverses affaires urgentes et difficiles, nous concernant, ainsi que l'état et la défense de notre dite Province, nous vous avons sommés et commandés d'être présents aux temps et lieu susdits, pour traiter, agir et conclure sur ces choses qui, dans notre dit Parlement Provincial auraient été alors proposées et délibérées ; nous avons jugé à propos, pour diverses causes et considérations qui nous y engagent spécialement, de proroger notre dit Parlement Provincial, au VINGT-SIXIEME jour de MAI prochain, de sorte que vous, ni aucun de vous ne serez, le dit huitième jour du présent mois d'Avril, tenus ni obligés de paraître en notre dite Ville ; car nous voulons que vous et chacun de vous soyez entièrement déchargés à cet égard, vous Commandant, et par la teneur de ces présentes enjoignant fermement à vous et à chacun de vous, et à tous autres intéressés à cet égard, que vous ayez à paraître et paraissiez personnellement, le dit VINGT-SIXIEME jour de MAI prochain, en notre Township de *Kingston*, pour procéder à l'EXPEDITION DES AFFAIRES, et traiter, faire, agir et conclure sur ces choses qui, par la faveur de Dieu, pourront être ordonnées dans notre dit Parlement Provincial par le Conseil Commun de notre dite Province.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du *Canada*: Témoin notre Très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable *Charles, Baron Sydenham*, de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent*, et de *Toronto*, en *Canada*-un de nos Conseillers en notre Très-Honorable Conseil Privé, Gouverneur Général de l'Amérique Britannique du Nord, Capitaine Général et Gouverneur en Chef de nos Provinces du *Canada*, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral en icelles; à notre Hôtel du Gouvernement, en notre Cité de Montréal, dans notre dite Province du *Canada*, ce sixième jour d'Avril, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quarante-un, et dans la quatrième de notre Règne.

THOMAS AMIOT,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.



PROCLAMATION.

PROVINCE DU }
CANADA. }

SYDENHAM.

VICTORIA par la Grâce de DIEU, *REINE* du Royaume Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi.

A nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de notre dite Province, en notre *Township* de *Kingston*, qui devait commencer et être tenue le Vingt-sixième jour de Mai prochain, et à chacun de vous—

SALUT.

ATTENDU, que pour diverses affaires urgentes et difficiles, Nous concernant, ainsi que l'état et la défense de notre dite Province, Nous vous avons sommés et commandés d'être présents aux temps et lieu susdits, pour traiter, agir et conclure sur ces choses qui, dans notre dit Parlement Provincial auraient été alors proposées et délibérées: Nous avons jugé à propos, pour diverses causes et considérations qui Nous y engagent spécialement, de propager notre dit Parlement Provincial, de sorte que vous, ni aucun de vous ne serez, le dit vingt-sixième jour de Mai, tenus ni obligés de paraître en notre dit *Township* de *Kingston*;

Proclamation convoquant le Parlement au 14 Juin, pour l'expédition des affaires.

Proclamation.

car nous voulons que vous et chacun de vous soyez entièrement déchargés à cet égard, vous commandant, et par le teneur de ces présentes enjoignant fermement à vous et à chacun de vous, et à tous autres intéressés à cet égard, que vous ayez à paraître et paraissiez personnellement le **QUATORZIEME** jour de **JUIN** prochain, en notre *Township* de *Kingston* susdit, pour procéder à l'**EXPEDITION DES AFFAIRES**, et traiter, faire agir et conclure sur ces choses qui, par la faveur de Dieu, pourront être ordonnées dans notre dit Parlement Provincial par le Conseil Commun de notre dite Province.

EN FOI DE QUOI, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada* : Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable **CHARLES, BARON SYDENHAM**, de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent*, et de *Toronto* en *Canada*, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef de nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick*, et de l'Isle du *Prince Edouard*, et Vice-Amiral en icelles : à notre Hôtel du Gouvernement, en notre Cité de *Montréal*, en notre dite Province du *Canada*, le **TREIZIEME** jour d'**AVRIL**, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante et un, et dans la quatrième année de notre Règne.

S.

THOMAS AMIOT,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE,

Kingston, 14e Juin, 1841.

RETOUR daté le dix-neuvième jour de Février dernier et contenant les Noms des Membres choisis pour servir dans l'Assemblée Législative du Canada, conformément aux Writs émanés par Son Excellence, le Très-Honorable CHARLES, BARON SYDENHAM, de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent*, et de *Toronto*, en *Canada*, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, Capitaine Général et Gouverneur en Chef de nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick*, et de l'*Ile du Prince Edouard*, et Vice-Amiral en icelles.

	Lieux par lesquels les Membres ont été élus.	Officiers Rapporteurs	Membres élus.
1	ChAMPLAIN (A)	LS. Guillet	RE'NE' JOSEPH KIMBER.
2	Ottawa	J. Finlayson Taylor	CHARLES DEWEY DAY.
3	Vaudreuil	Michel Lefebvre	JOHN SIMPSON.
4	Beauharnois	William Bowron	JOHN WM. DUNSCOMB.
5	Verchères	Alexis Pinet	HENRY DESRIVIERES.
6	Richelieu	Robert Harrower	DENIS BENJAMIN VIGER.
7	St. Hyacinthe	S. F. Lespérance	THOMAS BOUTHILLIER.
8	Mégantic [Ville de	Daniel Burray	HON. DOMINICK DALY.
9	Trois-Rivières	Thos. Burn	CHARLES RICHARD OGDEN.
10	Bouville	Hiram Hitchcock	MELCHIOR ALPHONSE DESALABERRY.
11	L'Islet	Jas. Oliver	ETIENNE S. TACHE'.
12	Lotbinière	J. B. Moreau	J. BTE. ISAIE NOEL.
13	Dorchester	J. Bte. Bonneville	ANTOINE CHS. TASCHEREAU.
14	Saguenay	J. Bte. Duberger	ETIENNE PARENT.
15	St. Maurice	E. Sicard de Carufel	JOSEPH ED. TURCOTTE.
16	Rimouski	Pierre Gauvreau	MICHEL BORNE.
17	Kamouraska	J. Bte. Martin	AMABLE BERTHELOT.
18	Missisquoi	Samuel Maynard	ROBERT JONES.
19	Sherbrooke	Chs. Whitcher	JOHN MOORE.
20	Drummond	Fredk. K. Stoyart	ROBERT NUGENT WATTS.
21	Yamaska	Ant. Bazin	JOSEPH GUILLAUME BARTHE.
22	Gaspé	H. Bissett Johnston	ROBERT CHRISTIE.
23	Bonaventure	L. G. Le Bell	JOHN ROBINSON HAMILTON.
24	Berthier	O. C. Drolet	DAVID MORRISON ARMSTRONG.
25	Québec	J. F. A. Perrault	JOHN NELSON.
26	Do. Cité	Arch. Campbell	DAVID BURNET & HENRY BLACK.
27	Montréal	Ed. M. Leprohon	ALEXANDRE MAURICE DELISLE.
28	Do. Cité	John Dyde	HON. GEO. MOFFATT & B. HOLMES.
29	Montmorency	W. H. Lemoine	FREDK. AUGUSTE QUESNEL.
30	Portneuf (B)	Paul Bigue	THOMAS CUSHING AYLWIN.
31	Nicolet	Bazil Lupien	AUGUSTIN NORBERT MORIN.
32	Bellechasse	Leger Launière	AUGUSTIN GUILLAUME RUEL.
33	Leinster	Phil. Mount	JEAN MOYSE RAYMOND.
34	Terrebonne [agnes	John McKenzie	MICHAEL McCULLOCH.
35	Lac des Deux Mon-	Daniel De Hartel	COLIN ROBERTSON.
36	Huntingdon	J. B. Farin	AUSTIN CUVILLIER.
37	Chambly	Auguste Delisle	JOHN YULE, JR.
38	Standstead (C)	John Chamberlain	MARCUS CHILD.
39	Shefford (D)	James Botham	STEPHEN SEWEL FOSTER.
40	Sherbrooke (Ville)	John Felton	EDWARD HALE.
41	Glengarry	Alex. McMartin	JOHN SANDFIELD McDONALD.
42	Stormont	James Pringle	ALEXANDER-MCLEAN.
43	Prescott	Chs. P. Treadwell	DONALD McDONALD.
44	Russell	Robert Lang	WILLIAM HENRY DRAPER.

(A) Cette indenture a été rapportée avec le Writ, en Français, mais j'ai depuis reçu une seconde indenture en Anglais.

(B) Cette indenture est en Français seulement, et l'Élection s'est tenue le seize Mars, au lieu du vingt-deux, jour fixé par la Commission de l'Officier Rapporteur.

(C) Le Retour a été reçu après le jour fixé pour le dit retour.

(D) Le retour a été reçu après le jour fixé pour le dit retour.

RETOUR des noms des Membres élus, &c.—*Continué.*

	Lieux par lesquels les Membres ont été élus.	OfficiersRapporteurs	Membres élus.
45	Cornwall (Ville de)	Guy C. Wood	SOLOMON YOUMANS CHESLEY.
46	Dundas	Robert Cline	JOHN COOK.
47	Grenville	Adiel Sherwood	SAMUEL CRANE.
48	Leeds	G. Crawford	JAMES MORRIS.
49	Brockville(Ville de)	Jas. Jessup	GEORGE SHERWOOD.
50	Lanark	A. C. McMillan	MALCOLM CAMERON.
51	Carleton	G. R. Burke	JAMES JOHNSTON.
52	Bytown (Ville de)	G. W. Baker	STEWART DERBISHIRE.
53	Frontenac	Thos. Kirkpatrick	HENRY SMITH, JUNIOR.
54	Kingston (ville de)	Jas. Sampson	ANTHONY MANAHAN.
55	Prince Edward	Owen McMahon	JOHN P. ROBLIN.
56	Lennox&Addington	Allan McDonell	JOHN SOL. CARTWRIGHT.
57	Hastings	G. W. Dunbar } Moodie }	HONBLE. ROBERT BALDWIN.
58	Northumberland, } Division sud }	J. Steele	GEORGE MORSS BOSWELL.
59	Northumberland, } Division nord (E) }	A. S. Fraser	JOHN GILCHRIST.
60	Durham	H. S. Reid	JOHN TUCKER WILLIAMS.
61	Toronto (Cité de)	R. Stanton	{ HONBLE. JOHN HY. DUNN, & { ISAAC BUCHANAN.
62	York 1erè Division	B. Thorn	JAMES HERVEY PRICE.
63	do. 2e. do.	J. Hector	GEORGE DUGGAN, JUNIOR.
64	do. 3e. do.	L. Heyden	JAMES EDWARD SMALL.
65	do. 4e. do.	C. Scadding	ROBERT BALDWIN.
66	Simcoe	S. Richardson	ELMES STEELE.
67	Halton, Division Est	R. G. Beasley	CALEB HOPKINS.
68	do. Ouest	A. J. Ferguson	JAMES DURAND.
69	Wentworth	Alex. McDonell	HERMANUS SMITH.
70	Hamilton (Ville de)	A. Bowen	ALLAN NAPIER MACNAB.
71	Lincoln, Division } Nord }	B. Y. McKeys	WM. H. MERRIT.
72	Lincoln, do. Sud	G. McMiken	DAVID THORBURN.
73	Haldimand	H. W. Nelles	DAVID THOMPSON.
74	Niagara (Ville de)	J. S. Alma	EDWARD CLARKE CAMPBELL.
75	Norfolk	J. B. Crause	ISRAEL WOOD POWELL.
76	Oxford	Jas. Ingersoll	FRANCIS HINCKS.
77	Middlesex	John Wilson	THOMAS PARKE.
78	London (Ville de)	John Wilson	HAMILTON HARTLEY KILLALY.
79	Essex (F)	Robt. Mercer	JOHN PRINRE.
80	Kent (G)	G. W. Foote	Retour Spécial.
81	Huron	Hy. Hyndman	JAMES MCGILL STRACHAN.

(E) Cette indenture n'est pas dans la forme ordinaire, et le Writ n'a pas été rapporté pour certaines raisons énoncées dans l'affidavit de l'Officier Rapporteur.

(F) Le retour a été reçu après le jour fixé pour le dit retouré.

(G) Point de Membre rapporté.

THOMAS AMIOT,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

A W. B. Lindsay, Ecuyer, }
Greffier, Assemblée Législative. }

JOURNAUX

DE

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

DU

CANADA.

SESS. 1841.

Parliamentum Provincialæ Canadæ, inceptum et tentum in Villâ Regiopoli, die Lunæ, 14^o die Junii, anno regni Dominæ Nostræ VICTORIÆ, Dei Gratiâ, Britanniarum Reginæ, Fidei Defensoris, 4^o ; Annoque Domini 1841.

Le Parlement s'assemble.

LEQUEL jour, étant le premier jour de la réunion de ce Parlement, pour la Dépêche des Affaires,

Son Excellence le Très-Honorable *Charles, Baron Sydenham*, Gouverneur Général, ayant, par sa Proclamation ci-annexée, datée du cinquième jour de Février dernier, déclaré la Réunion des Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada* en une Province, sous le nom de la Province du *Canada*, et ayant par ses *Writs* de Sommation émanés sous le Grand Sceau de la Province, datés à la Maison du Gouvernement, dans la Cité de *Montréal*, le dix-neuvième jour de Février aussi dernier, convoqué un Parlement Provincial, lesquels *Writs* de Sommation étaient retournables le huitième jour d'Avril suivant, et le dit Parlement Provincial ayant été, par plusieurs Proclamations, prorogé de temps à autre jusqu'à ce jour, pour la Dépêche des Affaires; l'Honorable *Levius P. Sherwood*, *William Hepburn*, et *Thomas Kirkpatrick*, Ecuyers, Commissaires autorisés en vertu d'un *Dedimus Potestatem* à administrer le Serment aux Membres du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative, se sont rendus à *Midi*, dans la Chambre destinée aux Séances de l'Assemblée, où *William Burns Lindsay*, Ecuyer, Greffier de l'Assemblée Législative, s'est trouvé conformément à son devoir; et *Thomas Amiot*, Ecuyer, Greffier de la Couronne en Chancellerie, ayant remis au dit M. *Lindsay* un Rôle contenant une Liste des noms des Membres dont il a été fait rapport pour servir dans ce Parlement Provincial (dont Copie est ci-annexée), les Commissaires ont administré le Serment requis aux Membres qui se sont présentés; ce qui étant fait, et les Membres ayant souscrit le Rôle contenant le Serment, ils ont pris leurs sièges dans l'Assemblée.

Commissaires pour assermenter les Membres présents.

Membres étant assermentés prennent leurs sièges.

Proclamation lue.

La Proclamation convoquant la Législature pour la Dépêche des Affaires a été alors lue par le Greffier ;

La 33e Section de l'Acte Impérial, 3e et 4e *Victoria*, Chap. 35, ayant aussi été lue ;

M. Cuvillier choisi Orateur.

Augustin Norbert Morin, Ecuyer, Membre représentant le Comté de *Nicolet*, s'est levé, et, s'adressant au Greffier (qui s'est aussi levé, et, après l'avoir fait remarquer, s'est assis), a proposé à la Chambre, pour son Orateur, *Austin Cuvillier*, Ecuyer, dans laquelle Motion il a été secondé par *William Hamilton Merritt*, Ecuyer, Membre représentant la Subdivision Nord de *Lincoln*.

Sur quoi il s'est élevé des Débats.

La Chambre ayant alors demandé la Question, elle a été en conséquence mise par le Greffier, et

Résolu, dans l'Affirmative, *nemine contradicente*, que *Austin Cuvillier*, Ecuyer, soit l'Orateur de cette Chambre.

Et le Greffier ayant déclaré *M. Cuvillier* dûment élu, il a été conduit au Fauteuil par *M. Morin* et *M. Merritt*, où étant, sur le degré d'en haut, il a fait ses humbles remerciemens à la Chambre du grand honneur qu'elle avait bien voulu lui conférer, en le choisissant pour être son Orateur ;

Après quoi, il s'est assis dans le Fauteuil, et alors la Masse (qui était auparavant sous la Table) a été mise sur la Table.

M. Simpson s'adressant alors à *M. l'Orateur*, a proposé, secondé par *M. John S. McDonald*,

Que la Chambre s'ajourne maintenant à Demain, à Deux Heures, P.M.

Sur quoi la Chambre s'est divisée ;

Et des Membres étant nommés pour recueillir les Voix,

M. Aylwin, pour l'Affirmative,

M. Manaham, pour la Négative,

La Division a été comme suit :

Pour, 47 ;

Contre, 27.

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative ;

La Chambre s'ajourne.

Et la Chambre s'est en conséquence ajournée à Demain, à Deux Heures, P. M.

Martis, 15° die Junii ;

Anno 4° *Victoriae Reginae*, 1841.

La Chambre étant assemblée, et *M. l'Orateur* ayant pris le Fauteuil ;

Message pour se rendre auprès du Gouverneur Général.

Il a été apporté un Message par *Frederick Starr Jarvis*, Ecuyer, Gentilhomme Huissier de la Verge Noire :

M. l'Orateur,

Son Excellence le Gouverneur Général désire la présence immédiate de cette Honorable Chambre dans la Chambre du Conseil Législatif.

M. l'Orateur et la Chambre se rendent à la Chambre du Conseil.

En conséquence, *M. l'Orateur* s'est rendu avec la Chambre dans la Chambre du Conseil.

Et alors, *M. l'Orateur* a parlé à l'effet suivant, savoir :

Qu'il plaise à Votre Excellence.

L'Assemblée Législative a, conformément à la loi, procédé à l'élection d'un Orateur; je suis la personne sur laquelle son choix est tombé.

Si, dans l'exécution des devoirs importants de ma charge, il m'arrivait en aucun temps de tomber en erreur, je supplie que la faute puisse m'être imputée, et non à l'Assemblée, dont j'ai l'honneur d'être le serviteur; et afin qu'elle puisse mieux remplir ses devoirs envers Sa Majesté et son Pays, je réclame, en son nom et pour elle, par une humble Pétition, tous ses droits et privilèges; particulièrement qu'elle puisse avoir la liberté de la parole pour mieux conduire ses débats, accès à la personne de Votre Excellence dans toutes les occasions convenables, et que ses procédés puissent recevoir de Votre Excellence l'interprétation la plus favorable.

M. l'Orateur réclame les Privilèges de l'Assemblée.

Alors l'Honorable Orateur du Conseil Législatif a dit :

Son Excellence le Gouverneur Général se confie pleinement dans le devoir et l'attachement de l'Assemblée envers la Personne de Sa Majesté et son Gouvernement, et, ne doutant point que ses procédés seront conduits avec sagesse, modération et prudence, elle accorde, et en toutes les occasions elle reconnaîtra et permettra l'exercice de ses privilèges constitutionnels.

Privilèges accordés.

J'ai aussi ordre de vous assurer, que l'Assemblée aura un prompt accès auprès de Son Excellence, en toutes les occasions convenables, et qu'elle interprêtera toujours de la manière la plus favorable ses procédés, ainsi que vos paroles et vos actions.

La Chambre étant de retour,

M. l'Orateur a fait rapport que l'Assemblée s'était rendue dans la Chambre du Conseil Législatif, et qu'il avait informé Son Excellence que le choix de l'Orateur était tombé sur lui, et aussi qu'il avait, au nom de l'Assemblée, et pour elle, réclamé, par une humble Pétition à Son Excellence, tous ses droits et privilèges; qu'elle puisse jouir de la liberté de la parole dans ses débats, et avoir accès à la personne de Son Excellence, lorsque l'occasion le requerra, et que tous ses procédés puissent recevoir de Son Excellence l'interprétation la plus favorable; sur quoi, Son Excellence avait bien voulu dire que, sans hésiter et avec plaisir, elle lui allouait et accordait tous ses privilèges, aussi amplement qu'ils ont jamais été ci-devant accordés et alloués, ainsi qu'un prompt accès à Son Excellence, en toutes les occasions convenables, et qu'elle interprêtera toujours de la manière la plus favorable ses procédés ainsi que ses paroles et ses actions.

M. l'Orateur fait rapport que la Chambre s'est rendue auprès de Son Excellence, &c.

Ordonné, Que M. le Procureur Général *Draper* ait la permission d'introduire un Bill pour obliger les Juges de Paix à faire des Retours des condamnations et amendes.

Bill pour des Retours des Juges de Paix, lu.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois de ce jour en trois semaines.

Une Pétition de *T. Parker*, et autres, du Comté de *Hastings*, dans le District de *Victoria*, a été présentée à la Chambre par *Sir Allan Macnab*; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Pétition au sujet de l'Election de *Hastings*.

Qu'après avis public, il a été tenu une Election dans la Ville de *Belleville*, Comté de *Hastings*, Province du *Canada*, Lundi le 22 Mars

dernier, et les jours suivans, à l'effet de choisir une personne convenable pour représenter le Comté de *Hastings* en Parlement.

Que les Candidats étaient l'Honorable *Robert Baldwin*, de la Cité de *Toronto*, et *Edmund Murney*, Ecuyer, de la Ville de *Belleville*.

Que Samedi le 27 Mars 1841, l'Officier Rapporteur déclara l'Honorable *Robert Baldwin* dûment élu, vu qu'il apparaissait par les voix enrégistrées qu'il avait une majorité de trente-six voix; mais l'Officier Rapporteur avait refusé le scrutin demandé par le dit *Edmund Murney*, Ecuyer, qui prétendait avoir la majorité légale des voix données au Poll.

Qu'il a été entré un Protêt contre le Retour du dit *Robert Baldwin*, pour divers motifs; et les Pétitionnaires prient cette Honorable Chambre de vouloir bien prendre en considération leur humble Pétition ainsi que le Protêt, et en disposer selon l'équité et la justice.

Les Pétitionnaires prennent la liberté d'exposer, que le dit Honorable *Robert Baldwin* ne devrait pas être Membre pour le Comté de *Hastings*, parce qu'il est contraire à tout précédent, contraire à la loi et à la Constitution, qu'aucune personne déjà élue puisse être Candidat, pour une autre Ville, Comté ou Division (*Riding*). Le dit *Robert Baldwin* se présenta comme Candidat, le huit Mars dernier, au lieu désigné par l'Officier Rapporteur pour l'Election du quatrième *Riding* du Comté de *York*, Province du *Haut-Canada*, pour choisir une personne convenable pour le représenter en Parlement. Le dit *Robert Baldwin* adressa la parole aux Electeurs du dit quatrième *Riding* de *York*, sollicita leurs suffrages, et fût en conséquence élu par eux pour représenter le quatrième *Riding* de *York*, et déclaré élu par l'Officier Rapporteur de ce *Riding*. Il résulte de tous ces faits, qu'ils sont prêts à établir devant cette Honorable Chambre, qu'il est clair et évident que le dit *Robert Baldwin* a été élu Membre du dit quatrième *Riding*, et qu'il ne pouvait, ni d'après les précédens, ni d'après la loi et la Constitution, devenir Candidat pour aucune autre Ville, Comté ou *Riding*, puisqu'il n'avait pas résigné le siège pour lequel il avait été élu. Et néanmoins les Pétitionnaires exposent, qu'en dépit de ces faits et de ces circonstances, le dit *Robert Baldwin*, contrairement aux précédens, à la loi et la Constitution, s'est présenté au *Hastings*, dans la Comté de *Hastings*, le 22 Mars 1841, jour fixé pour l'élection d'une personne convenable pour représenter le dit Comté en Parlement; et qu'il a là, adressé la parole aux Electeurs et sollicité leur suffrages; et qu'étant alors élu, et de fait le Représentant du dit quatrième *Riding* du Comté de *York*, le dit *Robert Baldwin* était inhabile à se porter Candidat, puisque par là, l'on diminuait le nombre des Représentans de la Province, et l'on enlevait une voix à la Représentation;—et que les voix données en sa faveur, l'étaient à une personne qui, déjà élue comme Membre par d'autres Commettans, ne pouvait les recevoir;—que son Retour pour le dit quatrième *Riding* du Comté de *York* était un avis légal, suffisant et valide pour les Electeurs du Comté de *Hastings*, que les votes donnés au dit *Robert Baldwin* étaient perdus et jetés au vent, l'Officier Rapporteur ne pouvant légalement en prendre connaissance,—et que par conséquent le dit *Robert Baldwin* ne pouvait pas légalement être déclaré élu.

D'après tous ces motifs, les Pétitionnaires demandent humblement que le Retour du dit *Robert Baldwin*, comme Membre siégeant du dit Comté de *Hastings*, soit mis de côté, et qu'il plaise à cette Honorable Chambre vouloir bien amender ou faire amender ce Retour, de manière à ce que le dit *Edmund Murney* soit déclaré le Membre siégeant du dit Comté de *Hastings*; ou qu'il lui plaise, pour les motifs susdits, et par suite de la disqualification du dit *Robert Baldwin*, déclarer la dite Election du Comté de *Hastings*, tenue le 22 Mars, et les jours suivans, et tous

les procédés qui y ont eu lieu, nuls et de nul effet;—et que le siège dans cette Chambre, pour le dit Comté de *Hastings*, soit déclaré vacant.

Les Pétitionnaires prennent de plus la liberté d'exposer, que le dit *Robert Baldwin* ne devrait pas être Membre du dit Comté de *Hastings*, parce que, contrairement à la loi et à la Constitution, l'on a employé l'intimidation à un degré alarmant contre les partisans qui appuyaient le dit *Edmund Murney*, Ecuyer, de la manière suivante, savoir: Que le dit *Robert Baldwin* et le Comité qui appuyait son Election, ont, en violation de la paix et de la Constitution, et dans la vue de supprimer les voix et les votes d'un grand nombre des Electeurs du Comté de *Hastings*, et d'intimider et éloigner du Poll les dits Electeurs, employé, payé et gardé au *Hustings* ou près du Poll où l'Officier Rapporteur recevait les voix, un nombre considérable d'Hommes de chantier, de Fiers-à-bras et de Bandits armés de cannes, de bâtons et autres armes offensives, et qui n'étaient pas Electeurs du Comté de *Hastings*. Et les Pétitionnaires exposent respectueusement, que le dit *Robert Baldwin* et son Comité ont encouragé secrètement par leurs conseils, les dits Hommes de chantier et Fiers-à-bras ainsi payés et gardés, à se conduire, et en effet, qu'ils se sont conduits d'une manière brutale, violente et tumultueuse, employant des expressions et des gestes menaçants contre les personnes qui venaient voter en faveur du dit *Edmund Murney*; et qu'ils ont repoussé avec violence et insulté les dits Electeurs, à tel point que ces derniers ont été obligés, pour maintenir la paix et préserver leur vie, et comme seul moyen de pouvoir donner leurs voix, de feindre qu'ils étaient en faveur du dit *Robert Baldwin*; et qu'alors et alors seulement les dits Hommes de chantier, Fiers-à-bras, leur ont permis d'approcher du *Hustings*, et les ont poussés de main en main vers le *Hustings* ou la place du Poll. Et les Pétitionnaires exposent de plus, que par là, plusieurs des Franc-tenanciers qui étaient personnellement connus des dits Hommes de chantier, Fiers-à-bras et Bandits ou de quelques-uns d'entr'eux, comme partisans du dit *Edmund Murney*, ont été repoussés et privés de voter, et que par là, le dit *Edmund Murney* a perdu l'appui d'un grand nombre des Electeurs susdits.

Pour tous ces derniers motifs, les Pétitionnaires demandent humblement que le Retour du dit *Robert Baldwin*, comme Membre du dit Comté de *Hastings*, soit mis de côté; et que cette Honorable Chambre veuille bien l'amender ou le faire amender, de manière à déclarer le dit *Edmund Murney*, Membre du dit Comté de *Hastings*, ou que cette Honorable Chambre, pour les motifs susdits, veuille bien déclarer que l'Election pour le dit Comté de *Hastings*, tenue le 22 Mars, et les jours suivans, ainsi que tous les procédés qui y ont eu lieu, ont été et sont nuls et de nul effet; et que le siège dans cette Chambre pour le dit Comté de *Hastings*, est vacant.

Les Pétitionnaires prennent de plus la liberté d'exposer, que le dit *Robert Baldwin* ne devrait pas être Membre de dit Comté de *Hastings*, parce que, contrairement à la loi et à la Constitution, un nombre considérable des voix enrégistrées en faveur du dit *Robert Baldwin*, ont été données par des gens qui ne sont pas Franc-tenanciers du Comté de *Hastings*, et par conséquent la majorité en vertu de laquelle le dit *Robert Baldwin* a été déclaré élu, n'a d'existence ni en fait ni en loi, et a été et est une majorité spécieuse seulement;—et parce que le dit *Edmund Murney* a reçu un plus grand nombre de voix légales que le dit *Robert Baldwin*, et qu'un plus grand nombre encore de voix légales et valables en faveur de ce premier, a été rejeté par l'Officier Rapporteur, d'une manière illégale et sans motif. En conséquence, les Pétitionnaires demandent que le Retour du dit *Robert Baldwin* soit mis de côté, et que cette Honorable

Chambre veuille bien amender ou faire amender ce Retour, de manière à déclarer le dit *Edmund Murney* Membre du dit Comté de *Hastings*.

Les Pétitionnaires prennent de plus la liberté d'exposer, que par les preuves qu'ils soumettront au Comité qui sera ci-après nommé par cette Honorable Chambre, il apparaîtra clairement, selon eux, que l'Officier Rapporteur s'est conduit pendant toute l'Élection, avec une partialité injustifiable, et était évidemment préjugé en faveur du dit *Robert Baldwin*, s'appuyant illégalement et uniquement sur l'opinion de ce dernier; et que, malgré la demande des Magistrats, de désarmer les Fiers-à-bras et Bretteurs susdits, il a suivi l'opinion contraire, et a agi en conséquence, et rejeté la demande des Magistrats.

Et les Pétitionnaires exposent de plus, que par le refus de l'Officier Rapporteur d'intervenir et empêcher les dits Hommes de chantier, Fiers-à-bras et Bandits d'offrir des obstacles aux Franc-tenanciers qui venaient voter pour le dit *Edmund Murney*, il lui a été fait une injustice grave; et ils pensent que la circonstance seule, de ce que l'Officier Rapporteur a intrigué après sa nomination comme tel, pour le dit *Robert Baldwin*, viendra fortement à l'appui de l'accusation qu'ils portent contre lui.

Pour tous ces derniers motifs, les Pétitionnaires demandent humblement que le dit *Robert Baldwin* soit déclaré n'être pas le Membre siégeant du dit Comté de *Hastings*, mais que cette Honorable Chambre veuille bien amender ou faire amender le Retour, de telle manière que *Edmund Murney* soit déclaré le Membre siégeant du dit Comté, ou que cette Honorable Chambre, pour les motifs susdits, voudra bien déclarer que l'Élection pour le dit Comté de *Hastings*, ainsi que tous les procédés qui y ont eu lieu, ont été et sont nuls et de nul effet, et que le siège dans cette Honorable Chambre, pour le dit Comté de *Hastings*, est vacant.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

M. l'Orateur a alors fait rapport, que lorsque cette Chambre s'était rendue ce jour auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, dans la Chambre du Conseil Législatif, il avait plu à Son Excellence de faire une Harangue aux deux Chambres du Parlement Provincial, et que, pour prévenir des erreurs, il en avait obtenu une Copie, qu'il a lue à la Chambre; et elle est comme suit:

L'Orateur fait rapport de la Harangue de Son Excellence.

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif,—et
Messieurs de la Chambre d'Assemblée,*

J'ai cru devoir vous réunir à l'époque la plus rapprochée que le permettaient les circonstances de la Province, et les devoirs qui me sont imposés par l'Acte Impérial pour l'Union des *Canadas*, sous lequel cette Législature est constituée; et c'est avec une sincère satisfaction que je vous rencontre maintenant pour délibérer sur les graves et importants intérêts confiés à nos soins.

Un sujet de Sa Majesté, un habitant de cette Province a été détenu par contrainte dans les Etats voisins, accusé d'un prétendu crime. L'Exécutif de cette Province n'a perdu aucun temps à faire des remontrances contre ce procédé, et l'on a pourvu à assurer à cet individu des moyens de défense, en attendant l'action ultérieure du Gouvernement de Sa Majesté. Le Représentant de la Reine à *Washington*, a depuis été chargé de demander sa libération. Je n'ai pas encore appris quel a été le résultat de cette demande, mais j'ai reçu ordre de la Reine d'assurer ses fidèles sujets en *Canada*, que Sa Majesté était fermement résolue de les protéger de tout le poids de sa puissance.

Harangue à l'ouverture de la Session.

Il a été pris des arrangements dans le cours de l'Été dernier, d'après lesquels, sous les directions de la Trésorerie, les Taux des frais de Poste entre toutes les parties de cette Colonie et le Royaume-Uni ont été grandement réduits; et le Député Maître Général des Postes a, d'après mes directions, fait des arrangements pour transporter les Lettres d'une manière plus expéditive et plus régulière. J'ai nommé une Commission pour s'enquérir du système en entier du Bureau des Postes de l'Amérique *Britannique du Nord*, et je m'attends avec confiance que le résultat de ses travaux sera l'établissement d'un Plan qui procurera dans les communications intérieures par la Poste en cette Colonie, des améliorations égales à celles que nous avons déjà obtenues dans les communications avec la Mère-Patrie.

Plusieurs sujets d'une vive importance au bien-être futur de la Province réclament d'abord votre attention; et j'ai donné ordre de dresser des Bills sur quelques-uns de ces objets, et ils seront soumis à vos délibérations.

Parmi ces objets, le plus important dans la conjoncture actuelle des affaires, c'est l'adoption de mesures pour développer les ressources de la Province, par des travaux publics étendus et mûrement pesés. Cette question affecte vivement l'établissement rapide du Pays,—la valeur des propriétés de chaque citoyen qui s'y trouve établi,—l'avancement de sa fortune à venir.

L'amélioration de la navigation, depuis les rives du Lac *Erié* et du Lac *Huron* jusqu'à l'Océan—l'établissement de nouvelles communications intérieures dans les Districts de l'Intérieur, sont des travaux qui exigent de grandes dépenses, mais qui promettent de rapporter des avantages proportionnels. Pour les entreprendre avec succès, il faudra sans doute des fonds considérables, et les Finances, dans l'état actuel où elles se trouvent, sembleraient en défendre l'essai. Mais j'ai la satisfaction de vous informer, que j'ai reçu du Gouvernement de Sa Majesté l'autorisation de déclarer qu'il est prêt à demander au Parlement Impérial à venir en aide de ces entreprises importantes. Dans la pleine persuasion que la paix et la tranquillité régneront heureusement de nouveau en cette Province, sous la Constitution établie par le Parlement, et qu'il n'est besoin que de faire disparaître les difficultés les plus pressantes pour hâter rapidement sa prospérité, il proposera au Parlement, en donnant pour garantie la Trésorerie Impériale, un Emprunt d'une somme de pas moins d'un million et demi, sterling, dans le double but d'aider la Province à diminuer le poids de l'intérêt sur la Dette publique, et de la mettre en état de continuer ses grands travaux publics, dont le progrès a été arrêté depuis quelques années par des difficultés financières. Je donnerai ordre de vous soumettre une mesure qui embrassera un plan pour cet objet, et je vous mettrai sous les yeux, pour votre information et celle du Peuple du *Canada*, les Extraits des Dépêches qui me donnent une assurance aussi satisfaisante.

En rapport immédiat avec cet emploi de capitaux pour les travaux publics, se trouve le sujet de l'Emigration, ainsi que la disposition et l'établissement des Terres publiques. Il n'existe pas en cette Province de moyens plus certains de faire refluer sur nos rives l'Emigration de la Mère-Patrie, et d'établir en définitive l'Emigré comme colon et propriétaire en cette Colonie, que le pouvoir de lui assurer de l'emploi à son arrivée sur nos bords. L'aide du Parlement pour les travaux publics, qui pourront être entrepris ici, pourvoira à cela en grande partie; mais dans la vue d'encourager encore plus l'Emigration, je suis autorisé à vous déclarer que le Gouvernement de Sa Majesté est prêt à assister et faciliter le passage de l'Emigré, du Port où il s'embarque jusqu'à l'endroit où son travail

pourra être profitable, et qu'il sera proposé au Parlement Impérial un vote d'argent à cet effet.

Les conditions que le Gouvernement de Sa Majesté appose à cette mesure, vous seront soumises. J'appellerai en même temps votre attention au projet pour l'établissement et la disposition des Terres publiques.

Il paraît vivement à désirer, que le principe de donner au Peuple l'administration locale de ses affaires, qui est déjà en opération jusqu'à un certain point dans cette partie de la Province que l'on désignait ci-devant comme le *Haut-Canada*, y reçoive une application encore plus étendue, et que le Peuple y exerce le pouvoir de contrôler ses propres affaires locales à un plus haut degré. J'ai donné ordre de vous soumettre une mesure sur cet objet, et j'appelle vivement votre attention à l'établissement d'une forme de gouvernement qui donne au Peuple la régie de ses affaires locales pour les Districts de la Province qui ne l'ont pas encore obtenue, de nature à être satisfaisante pour le Peuple, et propre à la fois à conserver intacte la prérogative de la Couronne, et maintenir l'administration de la justice pure de tout esprit de parti et d'excitation populaire.

Pouvoir convenablement à l'éducation du Peuple est un des premiers devoirs de l'Etat, et le besoin s'en fait particulièrement sentir en cette Province d'une manière grave. L'établissement d'un système efficace, qui puisse mettre à la portée de tous les bienfaits de l'insiruction, est une tâche difficile; mais son importance immense exige qu'elle soit entreprise. Je recommande la considération de ce sujet à vos plus mûres réflexions; et c'est avec la plus vive sollicitude que je donnerai à vos travaux toute la coopération en mon pouvoir. Si l'on trouvait impossible de concilier les divergences d'opinions, de manière à obtenir une mesure qui rencontrât l'assentiment de tous, je me flatte du moins qu'il sera pris des mesures qui auront l'effet de vous porter vers un système mieux perfectionné, et de diminuer grandement les difficultés qui pèsent maintenant sur le Peuple de cette Province, sujet à adopter ci-après les améliorations que le temps et l'expérience pourront signaler.

Messieurs de la Chambre d'Assemblée,

Les Comptes Financiers de la Province vous seront immédiatement mis sous les yeux, et je donnerai ordre que les Estimations pour le Service Public vous soient soumises sous le moindre délai possible. Je compte sur votre coopération relativement aux Mesures Financières qu'il sera de mon devoir de vous proposer, pour vous mettre en état de vous prévaloir des avantages que le Gouvernement de Sa Majesté se propose d'offrir, et pour mettre à effet les améliorations publiques qui sont considérées comme les plus vivement à désirer. Je veillerai avec soin à ce que tous les deniers que vous pourrez affecter pour ce dernier objet, soient employés avec économie et aient leur entier effet.

Honorables Messieurs et Messieurs,

Je me repose sur votre sagesse et votre prudence pour régler les divers importants objets qui devront nécessairement venir devant vous. Le *Canada*, uni sous une Constitution que la Législature Impériale a établie avec un désir sincère de promouvoir le bien-être de cette partie de l'Empire Britannique, ne peut manquer d'être florissant, sous des conseils sages et prudents. L'assistance généreuse que je vous ai déjà annoncée, — la détermination prise par le Gouvernement, ainsi que je suis autorisé à vous le dire, d'employer annuellement une somme considérable pour la défense militaire de la Province, — la résolution formelle arrêtée que j'ai

ordre de la Reine de vous signifier, que ses Possessions dans l'*Amérique Septentrionale* seront maintenues à tout hasard comme partie de son Empire, sont un gage de la sincérité avec laquelle la Mère-Patrie désire promouvoir la prospérité du *Canada*, et aider la mise à effet des nouvelles Institutions qu'elles a établies. Les regards de l'*Angleterre* sont attachés avec anxiété sur le résultat de ce grand essai. S'il réussit, l'assistance du Parlement dans vos entreprises—la confiance des Capitalistes Britanniques dans le crédit que vous pourrez réclamer d'eux—la sécurité que le Peuple Britannique ressentira, en recherchant vos rives et s'établissant sur votre sol fertile, pourront porter les améliorations à un degré sans exemple jusqu'à ce jour. L'accroissement rapide du Commerce et de l'Emigration, pendant les derniers dix-huit mois, nous offre une ample preuve de l'effet que produit la tranquillité pour rétablir la confiance et promouvoir la prospérité. Puisse nulle dissension n'obscurcir la perspective flatteuse qui s'ouvre devant vous—puissent vos efforts être constamment dirigés vers les grandes améliorations locales dont la Province ressent tant le besoin—et, sous la faveur de cette Providence, qui jusqu'à présent a conservé cette partie des Possessions Britanniques, puissent vos conseils être guidés de manière à assurer à la Reine des sujets loyaux et affectionnés, et au *Canada* réuni, un Peuple heureux et prospère.

Sur Motion de M. *Prince*, secondé par M. *Thorburn*,

Ordonné, Que cinq cents Exemplaires de la Harangue de Son Excellence le Gouverneur Général, prononcée ce jour aux deux Chambres du Parlement Provincial, soient imprimées dans chacune des langues Anglaise et Française, pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Harangue à être imprimée.

Sur Motion de M. *Morris*, secondé par M. *Buchanan*,

Ordonné, Que la Harangue de Son Excellence le Gouverneur Général, prononcée ce jour aux deux Chambres de la Législature Provinciale, soit référée à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

Harangue référée.

Une Pétition de *James W. Sharrard* et *Thomas Henery*, Ministres Chrétiens, du *Home District*, a été présentée à la Chambre par M. *Snall*; laquelle a été reçue et lue, exposant: Que les Pétitionnaires croient à l'Ancien et au Nouveau Testament, et les regardent comme la règle de leur conduite.

Pétition pour pouvoir célébrer des Mariages et posséder des terres.

Que les Communians de leur Secte sont au nombre d'environ 1200, et que leur Congrégation compte environ 2500 âmes.

Que les deux tiers de leur Secte sont Sujets Britanniques.

Qu'ils ne sont pas autorisés à célébrer les mariages, ni à posséder des terres.

Qu'ils ne désirent pas obtenir de plus grands privilèges que ceux dont jouissent certaines autres Sectes religieuses.

Qu'ils demandent la passation d'une Loi pour leur permettre de célébrer les mariages et posséder des terres pour certaines fins.

Et de plus, qu'ils soient entendus à la Barre de la Chambre au sujet de leur croyance religieuse.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Sur Motion de M. *Simpson*, secondé par M. *Child*,

Résolu, Qu'un Comité spécial de sept Membres soit nommé pour dresser des Règles et Règlements pour la régie de cette Chambre; que

Règles et Règlements de la Chambre.

les Règlemens des deux ci-devant Chambres du *Haut* et du *Bas-Canada* soient par lui consultés, pour se guider ; avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records, et faire rapport sur iceux, avec toute la diligence convenable.

Comité sur iceux.

Ordonné, Que M. *Simpson*, M. *Aylwin*, M. *Cameron*, Sir *Allan Macnab*, M. *Neilson*, M. *Prince* et M. *Thorburn* composent le dit Comité.

Frais de Poste.

Sur Motion de M. *Thorburn*, secondé par M. *Morris*,
Ordonné, Que le Greffier soit chargé de porter au compte des Contingens de cette Chambre, les Frais de poste sur toutes Lettres dont le poids n'excèdera pas une once, et sur tous les Papiers imprimés adressés aux ou par les Membres de cette Chambre, durant la Session actuelle, pourvu que lorsque les Pétitions à cette Chambre y seront incluses, les frais de poste sur icelles soient chargés sans restrictions quant au poids.

Bill des Pêches de Gaspé.

Ordonné, Que M. *Hamilton* ait la permission d'introduire un Bill pour régler les Pêches dans le District de *Gaspé*.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

Election de Kent.

Une Pétition de *J. Woods*, et autres, du *Western District*, a été présentée à la Chambre par Sir *Allan Macnab* ; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Que l'Election d'un Membre, pour représenter le Comté de *Kent* dans cette Honorable Chambre, commença dans la Ville de *Chatham*, dans le dit Comté, Lundi le vingt-deuxième jour de Mars dernier. *George Wade Foote*, Ecuyer, Shérif du *Western District*, était l'Officier Rapporteur, et l'Honorable *Samuel B. Harrison* et *Joseph Woods*, un de vos Pétitionnaires, étaient les Candidats qui ont sollicité les suffrages des Electeurs du dit Comté. Le Poll s'ouvrit, et l'Election se trouvant contestée ils continuèrent comme Candidats depuis l'ouverture du Poll, savoir, depuis le Lundi jusqu'au Samedi suivant, époque fixée par la loi pour tenir l'Election. Que pendant tout le cours de l'Election, les Electeurs de M. *Harrison* eurent la même facilité que les partisans du dit *Joseph Woods* de faire enrégistrer leurs voix sur le Livre de Poll ; et qu'à la clôture du Poll, le Samedi soir, dernier jour fixé par la loi pour tenir l'Election, le dit *Joseph Woods*, un de vos Pétitionnaires, avait la majorité des voix, ainsi qu'il le fut déclaré publiquement du *Hustings* par l'Officier Rapporteur. Que d'après la loi et l'usage suivi dans les Elections de cette Province, le dit *Joseph Woods* aurait dû être aussitôt déclaré dûment élu par le dit Officier Rapporteur, et les *Indentures* nécessaires passées par certains Electeurs du Comté, et votre Pétitionnaire, le dit *Joseph Woods*, aurait dû être déclaré dûment élu par le dit Officier Rapporteur, pour servir pour le Comté de *Kent* dans cette Honorable Chambre ; mais, au lieu de suivre une voie aussi simple et de faire un tel retour, le dit Officier Rapporteur a illégalement et frauduleusement refusé de passer les *Indentures* requises et de faire telle déclaration ou retour, mais a attesté sur le *Writ* d'Election, comme vos Pétitionnaires ont tout lieu de croire, que le dit *Joseph Woods* avait la majorité des voix, et qu'un scrutin avait été demandé par certains Franc-tenanciers du dit Comté, réclamant pour M. *Harrison* la majorité des voix légitimes, lequel scrutin devait se faire par l'Officier Rapporteur et

deux autres personnes, dont une serait nommée par chaque Candidat. Que le dit *Joseph Woods* refusa, à la clôture du dit Poll, le dernier jour de l'Élection, et a toujours refusé depuis, de procéder au scrutin, convaincu que, d'après la loi en force en cette Province, aucun scrutin ne pouvait avoir lieu sur la légitimité des voix, si ce n'est devant cette Honorable Chambre, ou un Comité nommé par elle, et que de semblables procédures conduites par l'Officier Rapporteur ou en sa présence seraient illégales et inusitées, et qu'il n'a pas été fait de pareil scrutin. Qu'il est évident que la conduite de l'Officier Rapporteur, en refusant de rapporter le dit *Joseph Woods*, et en faisant un retour tel que ci-dessus, a été non-seulement illégale et injuste, mais qu'en cette occasion et en plusieurs autres, pendant et après l'élection, elle a été partielle, inconvenante et indigne de la confiance placée en lui comme tel Officier Rapporteur, et tendant à anéantir les droits et privilèges de la grande masse des Electeurs du dit Comté, et à détruire la Franchise électorale.

Vos Pétitionnaires prient en conséquence cette Honorable Chambre de vouloir ordonner au dit *George Wade Foote*, Ecuyer, le dit Officier Rapporteur, de changer et amender son dit retour, et de rapporter à cette Honorable Chambre le dit *Joseph Woods*, comme dûment élu par une majorité de quarante trois voix.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Ordonné, Que *M. Aylwin* ait la permission d'introduire un Bill pour mieux assurer l'indépendance et l'intégrité des Juges.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Samedi prochain.

Ordonné, Que cent Exemplaires du dit Bill soient imprimés pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Une Pétition de *John Decow*, et autres, du Comté de *Haldimand*, dans le District de *Niagara*, a été présentée à la Chambre par *M. Merritt*; laquelle a été reçue et lue, demandant qu'il soit passé un Acte pour établir une Compagnie sous le nom de "La Compagnie de *Haldimand* pour la Fabrique des Verreries."

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Une Pétition de *Jacob Gross* et *Daniel High*, Ministres de l'Église des *Ménonistes*, et autres, a été présentée à la Chambre par *M. Merritt*; laquelle a été reçue et lue, demandant que les Lois de 1836, relatives aux amendes de Milice, soient rétablies et mises en force.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Une Pétition de *Alexander Garner*, et autres, du Township de *Gainsborough*, dans le *Niagara District*, a été présentée à la Chambre par *M. Merritt*; laquelle a été reçue et lue, demandant un Octroi de cinquante louis pour achever un certain Chemin.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Une Pétition de *John Cole*, du Township de *Louth*, dans le District de *Niagara*, a été présentée à la Chambre par *M. Merritt*; laquelle a été reçue et lue, exposant: Qu'il a servi dans le *Haut-Canada*, comme Soldat Britannique, dans plusieurs engagements, pendant la dernière Guerre avec les *Etats-Unis*, sous les ordres du Capitaine *Alexander Cameron*, décédé; qu'il est maintenant âgé de soixante et dix ans, et est

Bill pour l'indépendance des Juges lu et ordonne d'être imprimé.

Pétition pour la fabrique des Verreries.

Pétition pour amender la Loi de Milice.

Pétition demandant de l'argent pour un Chemin.

Pétition de John Cole pour une Pension.

sans appui, presque aveugle, décrépité et très pauvre, et prie que sa Pétition soit prise en considération, et qu'il lui soit accordé une Pension.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

John Kalar demande justice, au sujet de Jugemens injustes.

Une Pétition de *John Kalar*, du Comté de *Lincoln*, dans le *Niagara District*, a été présentée à la Chambre par *M. Merritt*; laquelle a été reçue et lue, exposant : Qu'il a été rendu des Jugemens injustes contre lui par la Cour des Requêtes et la Cour de District, dans le dit District; et demandant qu'il lui soit fait justice.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Pétition pour Arrérages de Pension.

Une Pétition de *Adam Stull* et *Peter Lampman*, du Township de *Grantham*, a été présentée à la Chambre par *M. Merritt*; laquelle a été reçue et lue, exposant : Qu'ils reçoivent chacun une Pension de vingt louis par an, en vertu d'un Acte du Parlement Provincial, passé en 1838; qu'ils ont été privés de leurs Pensions pendant deux années après la passation du dit Acte, quoiqu'ils aient rempli les conditions voulues par cet Acte; et priant qu'il leur soit accordé telle rémunération à laquelle ils ont droit comme Sujets fidèles et d'une loyauté éprouvée.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Pétition demandant un Octroi d'argent pour finir le Hâvre de *Grimsby*, ou qu'il forme partie des Travaux Publics.

Une Pétition du Président et des Directeurs de la Compagnie du Hâvre de *Grimsby*, a été présentée à la Chambre par *M. Merritt*; laquelle a été reçue et lue, exposant : Qu'il a été accordé un Acte d'incorporation en 1835, pour construire un Hâvre à l'embouchure 40 *Mile Creek*, dans le Township de *Grimsby*, avec un Capital de £3000. Qu'il a été souscrit une somme de £1200, sur laquelle on a payé celle de £417 19 5; que par suite de la dépréciation des propriétés et des affaires en ce Pays, depuis plusieurs années, et vu l'absence de capitaux disponibles, les Pétitionnaires sont hors d'état d'effectuer ces travaux; et ils demandent en conséquence un Octroi de £1500 pour cet objet, ou que cette entreprise forme partie des Travaux Publics.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Bill pour la liberté des Elections, lu.

Ordonné, Que *M. Baldwin*, ait la permission d'introduire un Bill pour mieux pourvoir à la liberté des Elections dans cette Province, et pour d'autres fins y mentionnées.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Bill au sujet des Notaires dans le District de Gaspé.

Ordonné, Que *M. Hamilton* ait la permission d'introduire un Bill pour amender une certaine Ordonnance passée dans la troisième année du Règne de Sa Majesté, intitulée "Ordonnance pour pourvoir d'une manière permanente au manque de Notaires dans le District Inférieur de *Gaspé*, et pour faire disparaître les doutes y mentionnés."

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Vendredi prochain.

Election de Niagara contestée.

Une Pétition de *Robert Melville* et *John McBride*, Electeurs de la Ville de *Niagara*, a été présentée à la Chambre par *M. Baldwin*; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Qu'à la dernière Election d'un Membre pour la Ville de *Niagara*, *Henry John Boulton*, Ecuyer, et *Edward Clarke Campbell*, Ecuyer,

étaient Candidats pour la représentation de la dite Ville.

Que le Poll a été demandé et accordé, et que *John L. Alma*, Ecuyer, a agi en qualité d'Officier Rapporteur.

Que pendant la dite Election, le dit *John L. Alma* s'est conduit d'une manière illégale, arbitraire, violente et partielle, au grand préjudice des partisans du dit *Henry John Boulton*, et du dit Candidat lui-même, et qu'il a agi d'une manière contraire à son devoir comme Officier Rapporteur.

Que le dit Officier Rapporteur a fréquemment décidé des questions contre le dit *Henry John Boulton*, sous l'influence de la passion et de l'irritation, à tel point qu'il était tout à fait hors d'état de porter un jugement sain et impartial ; qu'il a refusé d'entendre les raisons qui lui étaient données contre la marche qu'il suivait, et s'est prononcé d'une manière arbitraire, avec passion et des gestes violents, contre le droit des Electeurs de voter en faveur du dit *Henry John Boulton*, dans des circonstances où le sentiment de la justice et une attention calme et sans préjugés auraient produit sur son esprit un résultat contraire.

Que le dit *John L. Alma* a volontairement, sciemment et illégalement reçu des voix frauduleuses en faveur du dit *Edward Clark Campbell*, et rejeté celles d'Electeurs dûment qualifiés en faveur du dit *Henry John Boulton*,—et que, par ce moyen, grand nombre de voix frauduleuses et spécieuses en apparence ont été enrégistrées au Poll pour le dit *Edward Clarke Campbell*, et nombres de voix légales pour son adversaire ont été refusées.

Que le cinquième jour de l'Election, à la clôture du Poll, le dit Officier Rapporteur déclara, du consentement des Candidats, que le Poll serait clos définitivement le jour suivant, (dernier jour de l'Election) à cinq heures, qui avaient été tous les jours précédens l'heure de l'ajournement ; que cet accord avait été rendu public par l'Officier Rapporteur ; qu'il avait à plusieurs reprises déclaré, le dernier jour de l'Election, sa détermination de clore le Poll à cette heure, et que cela était bien et clairement entendu par les Electeurs et les Candidats.

Que vers les trois heures de l'après-midi, le dernier jour de l'Election, l'Officier Rapporteur annonça publiquement son intention de donner sa propre voix cinq minutes avant cinq heures, époque de la clôture du Poll,—et, comme l'heure approchait, l'Officier Rapporteur tenait sa montre à la main, le dit *Henry John Boulton* étant alors nominalement en minorité ; que néanmoins, à cinq heures, le dit *Henry John Boulton* avait reçu un égal nombre de voix que son adversaire,—et que l'Officier Rapporteur ayant alors déclaré les voix égales, annonça " qu'il ne recevrait plus de voix, que le Poll était clos, les voix égales, et qu'il ne ferait pas de retour. "

Qu'en effet il ferma le Poll, les Electeurs se séparèrent et les Candidats partirent, dans la ferme croyance que le Poll était définitivement clos ; néanmoins, l'Officier Rapporteur, après avoir consulté privément quelques partisans du dit *Edward Clarke Campbell*, en la présence de ce dernier, mais en l'absence du dit *Henry John Boulton*, se détermina à ouvrir de nouveau le Poll vers les six heures.

Que l'accord des Candidats et de l'Officier Rapporteur de clore le Poll, Samedi à cinq heures de l'après-midi, était parfaitement juste pour tous les partis, et donnait à chaque Electeur en ville tout le loisir de voter avant cette heure ; que les Voteurs étaient très peu venus de l'avant le Vendredi, et dix personnes seulement avaient voté pendant toute la journée du Samedi, —et que si quelqu'un des Electeurs n'avait pas voté

avant cinq heures, quand le Poll ajourna, c'était sa propre faute, puisqu'il y avait eu de longs intervalles ou aucun Electeur ne s'était présenté, et que par conséquent l'Officier Rapporteur était tenu de clore le Poll à l'heure fixée, même si quelque Electeur se fût présenté pour voter après ce temps.

Que néanmoins, d'après l'avis des amis du dit *Edward Clarke Campbell*, le dit Officier Rapporteur ouvrit de nouveau le Poll, illégalement, sans la connaissance ou le consentement, et en l'absence du dit *Henry John Boulton*, et reçut bientôt après les suffrages de *Robert Reid* et *Thomas Buggans*, qui, de notoriété publique, n'avaient pas le droit de voter, donnant par là au dit *Edward Clarke Campbell* une majorité spacieuse et apparente, en violation de son devoir comme Officier Rapporteur, et portant une atteinte manifeste à la pureté des Elections.

Que le dit *Edward Clarke Campbell* lui-même, ou par ses agens, directeurs ou autres personnes employées par lui avant et pendant l'Élection, s'est rendu coupable de corruption et autres menées illégales pour se procurer des Voteurs qui n'avaient pas le droit de voter, et en engager d'autres, qui avaient ce droit, à voter pour lui le dit *Edward Clarke Campbell*, et à s'abstenir de voter pour le dit *Henry John Boulton*, et s'assurer par là un siège dans le présent Parlement.

Que le dit *Edward Clarke Campbell*, ses agens ou employés ont construit ou fait construire à ses frais et dépens, et après l'émanation du *Writ* d'Élection pour la ville, sur divers terrains vacans dans la dite ville de *Niagara*, cédés par Actes de transport, plusieurs petits bâtimens auxquels on a donné le nom de maisons, et construits de manière à pouvoir facilement être transportés d'un lieu à un autre ;—que cela a été fait pour donner le droit de suffrage aux personnes qui possédaient ou prétendaient posséder ces terrains en vertu de tels transports, sous le prétexte que ces bâtimens étaient des maisons, quoique de fait et en réalité ils ne l'étaient pas au désir des Actes du Parlement passés à cet égard, et cela en violation de la franchise électorale et de la pureté des Elections ;—que ces circonstances et autres établissant que le droit de suffrage fondé sur la possession de ces terrains et bâtimens n'était que spécieux et apparent, ont été pleinement admises et reconnues devant l'Officier Rapporteur, au Poll, avant que ces voix illégales aient été reçues ;—et néanmoins, avec la pleine connaissance des faits et des circonstances qui entachaient ces voix, le dit Officier Rapporteur les a admises en faveur du dit *Edward Clarke Campbell*, contrairement à son devoir. Que par ce moyen et diverses autres menées illégales, il paraît sur ce Livre du Poll que le dit *Edward Clarke Campbell* a obtenu la majorité des voix, tandis que de fait la majorité des Electeurs *bonâ fide*, de la ville, ont voté et offert de voter pour le dit *Henry John Boulton*.

Pourquoi les Pétitionnaires prient humblement cette Honorable Chambre d'accueillir favorablement leur Pétition, et déclarer nul et illégal le Retour du dit *Edward Clarke Campbell*, et que le dit *Henry John Boulton* aurait dû être proclamé élu ; et ils demandent de plus que le Retour du dit *Writ* d'Élection soit amendé, et que le dit *Henry John Boulton* soit déclaré dûment élu et Membre siégeant pour la dite Ville de *Niagara*, ou que la Chambre apporte tel autre remède qu'elle jugera convenable dans sa sagesse.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Sur Motion de M. *Hale*, secondé par M. *Cameron*,

Résolu, Qu'en attendant le Rapport du Comité Spécial, nommé pour dresser des Règles et Règlements, pour la régie de cette Chambre, les Règles et Règlements de la partie de cette Province, ci-devant la Province du *Bas-Canada*, soient adoptés et suivis.

Sur Motion de Sir *Allan Macnab*, secondé par M. *Strachan*,
Ordonné, Que M. le Procureur Général *Ogden* et M. le Procureur
 Général *Draper* soient ajoutés au Comité Spécial nommé pour dresser
 des Règles et Règlemens pour la régie de cette Chambre.

Règles et Règlemens.

Alors, sur Motion de M. *Cartwright*, secondé par M. *Cameron*,
 La Chambre s'est ajournée à Demain, à Une Heure, P. M.

Mercurii, 16^o Junii ;

Anno 4^o Victoriae Reginae, 1841.

Sur Motion de Sir *Allan Macnab*, secondé par M. *Prince*,
Ordonné, Que M. l'Orateur expédie son *Warrant* au Greffier de
 la Couronne en Chancellerie, pour dresser un nouveau *Writ* pour l'Election
 d'un Chevalier de Comté, pour servir dans le présent Parlement,
 pour le Comté de *Middlesex*, au lieu et place de *Thomas Parke*,
 Ecuyer, qui, depuis son Election, a accepté la charge d'Arpenteur Gé-
 néral de Sa Majesté pour cette Province.

Nouveau Writ à
expédier pour Mid-
dlesex.

Une Pétition de *William Dunlop*, Ecuyer, de *Gairbraid*, dans le
 Comté de *Huron*, a été présentée à la Chambre par M. *Prince* ; laquelle
 a été reçue et lue, exposant :

Pétition contre l'E-
lection de Huron.

Que lors de la dernière Election pour le Comté de *Huron*, le Pétitionnaire et *James McGill Strachan*, Ecuyer, de la Cité de *Toronto*, se trouvaient les seuls Candidats pour la représentation du dit Comté, et que *Henry Hyndman*, Ecuyer, du dit Comté, exerçait la charge d'Officier Rapporteur à la dite Election.

Qu'un Poll ayant été demandé pour chacun des Candidats, cette réquisition fut accordée, et qu'il fut de suite procédé à l'Election depuis le vingt-deuxième jour de Mars jusqu'au vingt-septième du même mois, lorsque le dit Officier Rapporteur déclara que la majorité se trouvait en faveur du dit *James McGill Strachan*, le nombre de votes donnés pour le Pétitionnaire étant de 140, et pour le dit *James McGill Strachan*, de 159 ; sur quoi le dit *James McGill Strachan* fut par le dit Officier Rapporteur rapporté comme dûment élu.

Que, durant la dite Election, diverses personnes invoquant leur droit de voter relativement à des propriétés qu'elles tenaient en vertu de titres, furent admises à donner ainsi leurs votes pour le dit *James McGill Strachan*, lesquels votes furent enregistrés en sa faveur, nonobstant que ces personnes n'avaient aucun droit de voter à la dite Election, attendu qu'elles n'étaient pas en possession actuelle de ces propriétés, et qu'elles n'avaient pas touché les rentes et profits des propriétés au sujet desquelles elles votaient, en vertu de leurs titres respectifs, pour les douze mois de Calendrier précédemment à la dite Election ; et nonobstant encore que les titres susdits, en vertu desquels ces personnes tenaient ces propriétés, et à l'égard desquelles elles avaient ainsi voté, ne se trouvaient pas avoir été enregistrés douze mois de Calendrier avant la tenue de telle Election.

Que de même il aurait aussi été donné et reçu des votes en faveur du dit *James McGill Strachan*, par des personnes qui de fait, au temps de la dite Election, n'avaient aucun droit dans les propriétés à l'égard desquelles elles ont voté, et qu'en outre diverses personnes auraient voté à la dite Election, en faveur du dit *James McGill Strachan*, qui n'avaient pas atteint l'âge révolu de vingt-et-un ans.

Qu'en admettant ainsi à voter à la dite Election des individus qui, par les moyens ci-dessus, et diverses autres incapacités légales, se trouvaient disqualifiés à voter pour aucun Candidat à la dite Election, le dit *James McGill Strachan* a obtenu une majorité apparente de dix votes, et a été en conséquence rapporté pour siéger dans cette Honorable Chambre pour le dit Comté de *Huron*, au grand préjudice du Pétitionnaire, qui a obtenu dans la dite Election, ainsi qu'il a l'espoir de pouvoir le constater par le moyen d'un scrutin du Poll, une majorité de voix bonnes et légales; ce qui lui donne le droit de prendre son siège dans cette Honorable Chambre, comme le Membre représentant le dit Comté.

Le Pétitionnaire conclut donc humblement à ce que le dit *James McGill Strachan* soit déclaré non élu, et à ce que lui le Pétitionnaire soit déclaré dûment élu, et soit substitué au lieu et place du dit *James McGill Strachan*, et prenne son siège comme Chevalier pour représenter le dit Comté dans le présent Parlement Provincial, et qu'il plaise à cette Honorable Chambre accorder au Pétitionnaire tel autre secours que le mérite du cas pourra requérir.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Pétition contre l'Election de *Lenox* et *Addington*.

Une Pétition de *David Roblin*, et autres, Francs-tenanciers des Comtés incorporés de *Lenox* et *Addington*, dans le District de *Midland*, a été présentée à la Chambre par *M. Hincks*; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Que les Pétitionnaires sont Francs-tenanciers des Comtés incorporés de *Lenox* et *Addington*, dans le District de *Midland*, de la dite Province, et comme tels ont droit de voter à l'Election d'un Membre pour représenter les dits Comtés incorporés dans l'Assemblée Législative de la dite Province.

Que lors de l'Election d'un Membre de l'Assemblée Législative pour les dits Comtés incorporés, tenue à *Bath*, le Lundi quinziesme jour de Mars dernier, *Benjamin Ham*, Ecuyer, et *John Solomon Cartwright*, Ecuyer, furent respectivement proposés comme Candidats pour représenter les dits Comtés incorporés dans la dite Assemblée Législative, et que *Allan McDonell*, Ecuyer, le Shérif du dit District de *Midland*, agissait comme Officier Rapporteur et présidait à la dite Election.

Que le dit *John Solomon Cartwright*, par le moyen de présens, de traitemens, récompenses ou faveurs, ou promesses de présens, traitemens, récompenses ou faveurs, payés, donnés ou offerts, ou promis d'être payés ou donnés par lui-même ou d'autres, en qualité d'amis, d'agens, de Comités ou de soutiens, à divers Francs-tenanciers et Electeurs des dits Comtés, et par menaces et intimidations, et autres actes illégaux, aurait induit divers des dits Electeurs à donner leurs votes à la dite Election en faveur de lui le dit *John Solomon Cartwright*, et que le dit *Allan McDonell*, aurait admis les votes de ces Electeurs pour le dit *John Solomon Cartwright*.

Que le dit *John Solomon Cartwright*, par le moyen de ces présens, traitemens ou faveurs, ou promesses d'iceux, ainsi que par le moyen des menaces et intimidations susdites, et autre voies corruptrices et illégales, est devenu et se trouve disqualifié de siéger dans le présent Parlement, comme Membre de l'Assemblée Législative, et n'aurait pas dû être rapporté comme Membre pour les dits Comtés à la dernière Election susdite.

Que durant le cours de la dite Election, le dit *Allan McDonell*, en sa dite qualité d'Officier Rapporteur, s'est conduit d'une manière arbitraire, partielle, illégale et avec violence, dans la vue d'intimider les Electeurs à la dite Election, et afin de favoriser le dit *John Solomon Cartwright*, et que par ces moyens les Francs-tenanciers qui désiraient donner et enrégistrer leurs votes en faveur du dit *Benjamin Ham* ont été empêchés de le faire, et que le dit *Allan McDonell*, en refusant de recevoir les voix justes et légales qui étaient offertes pour le dit *Benjamin Ham*, ainsi que par sa conduite arbitraire, partielle, illégale et violente, aurait induit le dit *Benjamin Ham* à abandonner la contestation, tandis qu'il restait encore beaucoup de voix à donner, et lorsque ensuite le dit *Allan McDonell* a illégalement et indûment rapporté le dit *John Solomon Cartwright*, comme étant dûment élu, quoique ce dernier fût et soit disqualifié, et ne puisse siéger dans l'Assemblée Législative, et que la majorité des suffrages soit spécieuse et collusoire ;—et finalement, que le Pétitionnaire réclame pour lui la majorité des suffrages valables.

Pourquoi les Pétitionnaires prient humblement la Chambre de s'enquérir des mérites de la dite Election, et de la conduite du dit *John Solomon Cartwright* et de *Allan McDonell*, et ordonner au dit *Allan McDonell* d'amender le Retour qu'il a fait du dit *John Solomon Cartwright*, et d'insérer le nom du dit *Benjamin Ham*, dans le Retour, à la place de celui du dit *John Solomon Cartwright*, disqualifié, à cause de ses intrigues, de ses menées illégales, et de la corruption qu'il a employée, et inhabile à siéger dans l'Assemblée Législative ;—ou de faire émaner un nouveau *Writ* pour l'Election d'une personne convenable pour représenter les dits Comtés de *Lenox et Addington*, en remplacement du dit *John Solomon Cartwright*. Les Pétitionnaires demandent qu'il leur soit permis de produire des preuves à l'appui de leurs allégués, devant tel Comité de cette Honorable Chambre qui sera nommé pour décider les mérites de la dite Election.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Une Pétition de *Benjamin Ham*, du Township de *Ernestown*, a été présentée à la Chambre par M. *Hincks* ; laquelle a été reçue et lue, exposant : Qu'à l'Election d'un Membre pour les Comtés réunis de *Lenox et Addington*, au Premier Parlement de la Province Unie du *Canada*, qui a eu lieu au Village de *Bath*, Lundi le quinzième Mars dernier, le Pétitionnaire et *John Solomon Cartwright*, le Membre siégeant, ont été proposés comme Candidats pour représenter les dits Comtés réunis dans l'Assemblée Législative du Premier Parlement, et que *Allan McDonell*, Ecuyer, Shérif du District de *Midland*, était l'Officier Rapporteur et a présidé la dite Election.

Pétition contre l'Election de *Lenox et Addington*.

Que par ses largesses, ses présens, et la corruption qu'il a employée, ou que ses amis, agens ou partisans ont donnés, employés ou promis pour lui à divers Francs-tenanciers et Electeurs des dits Comtés ;—et par les menaces, l'intimidation, la corruption et autres menées illégales, le dit *John Solomon Cartwright* a engagé plusieurs Electeurs à voter pour lui, et que le dit *John McDonell* a reçu les voix de ces Electeurs pour le dit *John Solomon Cartwright*.

Que vu les largesses, les présens et les promesses qu'il en a faites, et les menaces, l'intimidation et la corruption qu'il a employées pendant le cours de la dite Election, le dit *John Solomon Cartwright* s'est disqualifié et ne peut siéger dans le Parlement actuel, comme Membre de l'Assemblée Législative, et ne devrait pas avoir été déclaré élu pour les dits Comtés.

Que, pendant la dite Election, le dit *Allan McDonell* l'Officier Rapporteur s'est conduit d'une manière arbitraire, illégale, partielle et hautaine, intimidant les Electeurs et favorisant le dit *John Solomon Cartwright*;—et que par suite, les Electeurs qui désiraient donner leurs suffrages au Pétitionnaire n'ont pu le faire;—que le dit *Allan McDonell*, en refusant de recevoir les voix légales qui se présentaient pour le Pétitionnaire, et par sa conduite arbitraire, partielle, illégale et hautaine, a forcé le Pétitionnaire à abandonner la lutte, quoiqu'il y eût encore bien des voix à donner;—et que le dit *Allan McDonell* a illégalement proclamé élu le dit *John Solomon Cartwright*, quoique ce dernier fût et soit disqualifié, et ne puisse siéger dans l'Assemblée Législative, et que la majorité des suffrages en sa faveur soit spécieuse et collusoire;—et finalement, que le Pétitionnaire réclame pour lui la majorité des suffrages valables.

Pourquoi le Pétitionnaire prie humblement la Chambre de s'enquérir des mérites de la dite Election, et de la conduite du dit *John Solomon Cartwright* et de *Allan McDonell*, et ordonner au dit *Allan McDonell* d'amender le Retour qu'il a fait du dit *John Solomon Cartwright*, et d'insérer le nom du Pétitionnaire dans le Retour, à la place de celui du dit *John Solomon Cartwright*, disqualifié à cause de ses intrigues, de ses menées illégales, et de la corruption qu'il a employée, et inhabile à siéger dans l'Assemblée Législative;—ou de faire émaner un nouveau *Writ* pour l'Election d'une personne convenable pour représenter les dits Comtés de *Lenox* et *Addington*, en remplacement du dit *John Solomon Cartwright*.

Le Pétitionnaire demande qu'il lui soit permis de produire des preuves à l'appui de ses allégués, devant tel Comité de la Chombre qui sera nommé pour décider les mérites de la dite Election.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Barrière dans le District de Gore.

Une Pétition de divers Francs-tenanciers, résidans dans le District de *Gore*, a été présentée à la Chambre par M. *Durand*; laquelle a été reçue et lue, demandant à être incorporés pour établir un Chemin de barrière sur la montagne, à l'est de la propriété de M. *Rees Tunis*, de *East Flamborough*, dans le District de *Gore*.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Pétition de Cyprian Morgan, pour être naturalisé.

Une Pétition de *Cyprian Morgan*, du Township de *Yonge*, dans le District de *Johnstown*, a été présentée à la Chambre par M. *Morris*; laquelle a été reçue et lue, exposant: Qu'il désire jouir des droits et privilèges d'un sujet Britannique, et priant qu'il soit passé une loi pour lui conférer ces droits et privilèges.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Pétition de H. Clarke, pour être naturalisé.

Une Pétition de *Harvey Clarke*, du Township de *Yonge*, dans le District de *Johnstown*, a été présentée à la Chambre par M. *Morris*; laquelle a été reçue et lue, faisant la même demande que ci-dessus.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Pétition de R. J. Turner, pour être admis à pratiquer la loi.

Une Pétition de *Robert J. Turner*, de la Ville de *Kingston*, a été présentée à la Chambre par M. *Price*; laquelle a été reçue et lue, exposant: Que le Pétitionnaire a été dûment admis Solliciteur et Procureur;—qu'il a pratiqué pendant dix-huit ans, en Angleterre, dans les Cours de Chancellerie, du Banc de la Reine, des Plaids Communs, et de l'Echiquier, et a été employé en cette Province pour dresser des Actes.

légaux ;—que désirant pratiquer comme Solliciteur dans la Cour de Chancellerie, et Procureur dans la Cour du Banc de la Reine, il demande humblement qu'il soit passé un Acte pour autoriser la Cour de Chancellerie et la Cour du Banc de la Reine en cette Province, respectivement, de lui permettre de pratiquer en icelles comme Solliciteur et Procureur.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Sur Motion de Sir *Allan Macnab*, secondé par *M. Aylwin*,
Ordonné, Que *Thomas Amiot*, Ecuyer, Greffier de la Couronne en Chancellerie, compare devant cette Chambre, demain le dix-septième du courant, avec le Retour du Comté de *Kent*, et qu'il le dépose devant cette Chambre.

Election contestée du Comté de Kent.

Une Pétition de divers Electeurs du Comté de *Montréal*, a été présentée à la Chambre par l'Honorable *M. Neilson* ; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Election contestée du Comté de Montréal.

Qu'il a été tenu une Election, Lundi, le vingt-deuxième Mars dernier, dans le Village de *St. Laurent*, par *E. M. Leprohon*, Officier Rapporteur, à l'effet de choisir un Membre pour représenter le Comté dans l'Assemblée de la Province.

Les Candidats étaient *A. M. Delisle* et *James Leslie* ; ce dernier ayant paru avoir la levée des mains en sa faveur, les partisans de *A. M. Delisle* demandèrent le Poll, lequel fut ouvert par l'Officier Rapporteur, qui continua à recevoir les voix des Electeurs, sans interruption pendant environ l'espace d'une heure.

A cette époque, la majorité en faveur de *James Leslie* augmentait rapidement, quand ses partisans furent assaillis d'une manière brutale par un nombre de Bretteurs salariés et autres partisans du dit *A. M. Delisle* ; dans cette lutte il fut tué une personne, et plusieurs autres furent grièvement blessés.

En conséquence de cette émeute, l'Officier Rapporteur ajourna le Poll au lendemain, afin de se procurer, comme il le déclara publiquement, l'assistance de la Force armée, pour le mettre en état de maintenir l'ordre.

Le lendemain matin, l'Officier Rapporteur ouvrit de nouveau le Poll, malgré qu'on lui eût refusé l'assistance de la Force armée, et qu'il sût que le Village était occupé par un corps d'hommes considérable venu d'un Comté éloigné, dans la partie de Province ci-devant connue comme le *Haut-Canada*, et par un nombre immense de partisans du dit *A. M. Delisle*, à la tête desquels se trouvait un homme qui, le soir auparavant, lui avait conseillé de l'accompagner à l'Election avec des armes à feu, pour venger la mort du Bretteur qui avait été tué le jour précédent, et empêcher le retour du dit *James Leslie*.

Les Electeurs résidans à *St. Laurent* furent chassés de leurs demeures par ces hommes, et ceux d'entr'eux qui étaient venus des Paroisses voisines préférèrent s'en retourner plutôt que d'avoir recours à la violence, car le sang aurait coulé, avant qu'ils eussent pu approcher du Poll.

Malgré ces événemens, et le Protêt de l'autre Candidat, l'Officier Rapporteur n'en crut pas moins devoir proclamer *A. M. Delisle*, dûment élu.

Pourquoi les Pétitionnaires demandent humblement, qu'attendu les violences auxquelles les partisans du dit *A. M. Delisle* se sont livrés, pour empêcher les Electeurs de donner paisiblement leurs voix, il plaise à la Chambre déclarer que *James Leslie* soit proclamé élu, puisqu'il

avait la pluralité des voix au commencement de l'émeute et lorsque le Poll a été ajourné ;—ou faire annuler l'Élection, et donner l'occasion au Comté d'élire librement la personne de son choix.

Dans ce dernier cas, les Pétitionnaires prient la Chambre de vouloir bien adopter telles mesures qui lui paraîtront convenables dans sa sagesse, pour prévenir le renouvellement de semblables scènes ; autrement ils devront cesser d'exercer leur franchise électorale, ou aller armés au Poll, pour résister efficacement à toute tentative que l'on pourrait faire pour les priver de la jouissance de leurs droits constitutionnels.

Les Pétitionnaires exposent de plus à la Chambre, qu'il serait nécessaire d'instituer immédiatement une Enquête sur les événemens disgracieux qui ont eu lieu à plusieurs Elections du District de *Montréal*, afin de punir d'une manière exemplaire les conspirateurs qui ont osé, au moyen de bandes armées de bandits salariés, assaillir, maltraiter et assommer les Electeurs, et leur imposer, comme Représentans, des personnes en qui ils n'ont pas de confiance.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Election contestée du
Comté de Montréal.

Une Pétition de *James Leslie*, Marchand de la Cité de *Montréal*, a été présentée à la Chambre par l'Honorable M. *Neilson* ; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Qu'il a été tenu une Election, par *E. M. Leprohon*, Ecuyer, Officier Rapporteur, Lundi le vingt-deuxième Mars dernier, à l'effet de choisir un Membre pour représenter le Comté dans l'Assemblée de la Province.

Que les Candidats étaient *A. M. Delisle*, Ecuyer, l'un des Greffiers de la Paix pour le District, et le Pétitionnaire. Ce dernier ayant paru avoir la levée des mains en sa faveur, les partisans de *A. M. Delisle* demandèrent le Poll, qui fut ouvert par l'Officier Rapporteur ; et il continua à recevoir les voix des Electeurs, sans interruption pendant environ l'espace d'une heure.

Qu'à cette époque, la majorité en faveur de votre Pétitionnaire augmentait rapidement, quand ses partisans furent assaillis d'une manière brutale par un nombre de Bretteurs salariés et autres partisans de *A. M. Delisle* ; pendant cette lutte, il fut tué une personne, et plusieurs autres furent grièvement blessés.

Qu'en conséquence de cette émeute, l'Officier Rapporteur ajourna le Poll au lendemain, afin de se procurer, comme il le déclara publiquement, l'assistance Militaire, pour le mettre en état de conserver l'ordre.

Que le lendemain matin, l'Officier Rapporteur ouvrit de nouveau le Poll, quoiqu'on lui eût refusé l'assistance de la Force armée, et qu'il sût que le Village était occupé par un corps d'hommes considérable, venu d'un Comté éloigné, dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, et par un nombre immense de partisans du dit *A. M. Delisle*, à la tête desquels se trouvait un homme qui, le soir auparavant, leur avait conseillé de l'accompagner à l'Élection avec des armes à feu, pour venger la mort du Bretteur qui avait été tué le jour précédent ; et pour empêcher le retour de votre Pétitionnaire.

Que les Electeur résidans à *St. Laurent* furent chassés de leurs demeures par ces hommes ; et ceux qui étaient venus des Paroisse voisines préférèrent sans retourner, plutôt que d'avoir recours à la violence ; car le sang aurait coulé, avant de pouvoir approcher du Poll.

Que malgré ces événemens et le Protêt de votre Pétitionnaire, l'Officier Rapporteur crut devoir proclamer *A. M. Delisle*, dûment élu.

Pourquoi votre Pétitionnaire demande que par suite de la violence à laquelle les partisans de *A. M. Delisle* ont eu recours, pour empêcher les Electeurs de donner paisiblement leurs voix, il plaise à votre Honorable Chambre déclarer que votre Pétitionnaire qui, au commencement de l'émeute, et lorsque le Poll a été ajourné, avait la pluralité des voix, soit proclamé élu ; ou faire annuler l'Élection, et donner l'occasion au Comté d'élire librement la personne de son choix.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Une Pétition de *William Walker*, et autres, Habitans de la Cité de *Québec*, a été présentée à la Chambre par l'Honorable *M. Neilson* ; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Pétition relativement au Commerce des Bois.

Que le Commerce d'exportation des Bois et Madriers de cette Province s'est accru considérablement, sous les droits protecteurs établis par le Parlement Impérial et maintenus depuis, à l'exception de l'imposition d'un Droit de 10s. sur les Bois du Canada, en 1821 ;—et que les habitans des Colonies ont compté sur les réglemens établis par les Actes du Parlement Impérial sans aucunes sollicitations de leur part. Que les Manufactures Britanniques sont achetées en grande partie au moyen de ce commerce ; que l'alarme est devenue générale, et que l'on craint un changement dans la protection qui a été accordée jusqu'à présent au dit Commerce, vu les procédés récents du Parlement Impérial ;—et demandant à l'Assemblée de faire telles représentations à Sa Majesté qu'elle jugera convenables, dans sa sagesse.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Ordonné, Que cent Exemplaires de la dite Pétition soient imprimés dans les langues Anglaise et Française, pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Pétition à être imprimée.

Une Pétition de divers Habitans du *Home District* a été présentée à la Chambre par *M. Small* ; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Pétition au sujet du Douaire.

Que l'usage s'est introduit généralement de passer des Actes de transport, sans égard à la loi du Douaire ;—qu'il s'est élevé une question qui devra causer beaucoup de difficultés et de procès en l'absence de toute loi bien définie à cet égard, relativement au droit des veuves aux améliorations faites par les maris sur les terres après l'acte de transport ; et demandant qu'il soit passé un Acte pour remédier à cet inconvénient.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Une Pétition de *George Rykert*, et autres, Habitans du District de *Niagara*, a été présentée à la Chambre par *M. Merritt* ; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Pétition—Banque à St. Catharines.

Que depuis 1834, ils ont d'année en année adressée des Mémoires au Parlement Provincial, pour demander l'établissement d'une Banque à *Saint Catharines* ; que la Chambre d'Assemblée, à plusieurs reprises, a passé un Bill pour donner une Charte à cette Banque, mais qu'il n'a jamais reçu l'Assentiment Royal ; qu'on leur a refusé les privilèges qui avaient été accordés à d'autres parties de la Province,—et demandant, vu l'accroissement des affaires sur le Canal de *Welland*, et généralement dans le District, que la Chambre veuille bien leur accorder une Charte avec un Capital de cinq cents mille louis.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Pétition pour autorisation d'emprunter de l'argent pour améliorer des chemins.

Une Pétition de *John Grubb, Thomas Musson*, et autres, Habitans des Townships de *Etobicoke, Vaughan, King*, et autres lieux, dans le *Home District*, a été présentée à la Chambre par *M. Price* ; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Que le Chemin qui conduit de *Peacock Inn*, dans *Dundas Street*, et traverse les dits Townships est le seul grand débouché d'une partie riche et fertile du *Home District* ;—que si la totalité ou partie de ce Chemin était pontée, égouttée et redressée, cela contribuerait grandement à augmenter la prospérité des habitans du dit Township et autres ; que l'on pourrait imposer un droit de péage pour payer le principal et l'intérêt de £3,500, laquelle somme suffirait pour améliorer le dit Chemin, au désir des Pétitionnaires, l'espace de six milles. En conséquence, les Pétitionnaires demandent qu'il soit passé un Bill pour les autoriser à faire un emprunt de £3,500, ou telle autre somme que la Chambre jugera nécessaire pour cette amélioration.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Bill pour le soulagement des personnes infirmes, &c.

Ordonné, Que *M. Merritt* ait la permission d'introduire un Bill pour le soulagement des personnes infirmes et hors d'état de gagner leur vie.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois, Lundi le vingt-huit du courant.

Pétition pour autorisation de bâtir un Pont sur *Grand River*.

Une Pétition de divers Habitans établis sur les terres de *Grand River*, dans le Comté de *Haldimand*, dans le District de *Niagara*, et autres lieux voisins, dans le District de *Gore*, a été présentée à la Chambre par *M. Thompson* ; laquelle a été reçue et lue, exposant la nécessité de construire un Pont sur *Grand River*, au Village de *Caledonia*, Comté de *Haldimand*. Les Pétitionnaires et autres ont déjà souscrit environ £400 pour établir un Pont sur *Grand River*, au dit endroit, et ils obtiendraient facilement une somme suffisante pour cet objet, s'il était passé une loi pour les y autoriser,—et demandant qu'il soit effectivement passé une loi pour cet objet, les autorisant à prélever des péages, ou sous tels autres réglemens qu'il plaira à la Chambre prescrire et imposer.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Le Greffier autorisé à souscrire aux Papiers-nouvelles.

Sur Motion de *M. Black*, secondé par l'Honorable *M. Moffatt*,
Résolu, Que le Greffier de cette Chambre soit autorisé à souscrire aux Papiers-nouvelles publiés en cette Province, pour être déposés sur la Table de la Bibliothèque, et pour compléter les liasses qui s'y trouvent déjà à l'usage des Membres.

Bill pour améliorer l'administration de la Justice.

Ordonné, Que *M. Black* ait la permission d'introduire un Bill pour améliorer l'administration de la Justice criminelle en cette Province.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois d'hui en quinze jours.

Bill pour amender les Lois—Larcin et autres offenses.

Ordonné, Que *M. Black* ait la permission d'introduire un Bill pour amender et consolider les Lois de cette Province qui ont rapport au Larcin, et autres offenses y relatives.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois d'hui en quinze jours.

Ordonné, Que M. *Black* ait la permission d'introduire un Bill pour abroger divers Statuts de cette Province, concernant le Bénéfice du Clergé et le Larcin, et autres offenses y relatives, les dommages malicieux causés aux propriétés et les offenses contre les personnes.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois d'hui en quinze jours.

Ordonné, Que M. *Black* ait la permission d'introduire un Bill pour amender et consolider les Lois de cette Province, relatives aux offenses contre les personnes.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois d'hui en quinze jours.

Ordonné, Que M. *Black* ait la permission d'introduire un Bill pour amender et consolider les Lois de cette Province, relatives aux dommages malicieux causés à la propriété.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois d'hui en quinze jours.

Une Pétition de *Ichabod Wing*, de *Chautauque*, dans l'Etat de *New-York*, a été présentée à la Chambre par M. *Morris*; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Qu'en l'année 1813, le Pétitionnaire fut sommé de prendre les armes comme milicien, mais qu'étant membre ou associé de la Société nommée *Quakers* ou *Amis*, des scrupules de conscience l'empêchèrent d'obéir à cet ordre ;—qu'il fut condamné à l'amende et emprisonné dans la prison du District ;—que pendant son emprisonnement, savoir, le septième Février 1813, un Parti de Soldats des *Etats-Unis*, sous les ordres du Capitaine *Forsyth*, s'empara de la dite prison, et conduisit le Pétitionnaire et plusieurs sujets Britanniques prisonniers à *Ogdensburgh*, dans l'Etat de *New-York* ;—qu'il n'a jamais porté les armes contre le Gouvernement Britannique, ni prêté le serment d'allégeance à aucune puissance étrangère, ni rien fait de contraire à son devoir comme sujet Britannique.—Que lorsqu'il a été fait prisonnier comme susdit, il était propriétaire de quatre cents acres de terre dans les 5^e et 6^e concessions d'*Elizabethtown*, qui ont été confisqués et sont dévolus à la Couronne, par suite de ce qu'il avait laissé la Province, et ont été vendus ;—et demandent qu'il lui soit permis de traverser l'enquête en vertu de laquelle sa terre a été confisquée, ou toute autre indemnité qu'il plaira à la Chambre lui accorder.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Une Pétition de *A. Gigonell*, *Jean Bte. Constantin*, et autres, Electeurs du Comté de *Terrebonne* a été présentée à la Chambre par M. *Aylwin* ; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Bill—Bénéfice du Clergé, Larcin, dommages aux personnes, &c.

Bill—offenses contre les personnes.

Bill—dommages malicieux aux propriétés.

Pétition de Ichabod Wing, pour une indemnité.

Pétition—Election contestée du Comté de Terrebonne.

Qu'une Election a eu lieu Lundi le vingt-deux Mars dernier, à l'endroit communément appelé *New Glasgow*, dans le dit Comté, à l'effet d'élire un Membre pour représenter le dit Comté de Terrebonne dans l'Assemblée Législative de la Province, et que *John McKenzie*, Ecuyer, exerçait la charge d'Officier Rapporteur.

Que les Candidats étaient *Louis Hypolite Lafontaine*, Ecuyer, Avocat, de la Cité de *Montréal*, et le Dr. *Michael McCulloch*, Médecin, du même lieu, et que tous deux se présentèrent au *Hustings*.

Qu'après les formalités préliminaires prescrites par la Loi, le dit Officier Rapporteur somma les Electeurs, alors présents, de nommer la personne dont ils désiraient faire choix, pour représenter le dit Comté dans l'Assemblée ; que le dit *Louis Hypolite Lafontaine* eut alors la levée des mains en sa faveur, sur quoi le Dr. *Michael McCulloch* ou quelques-uns de ses partisans demandèrent le Poll ; que le dit *Louis Hypolite Lafontaine* fut ensuite contraint, au milieu du tumulte et d'actes de violence accompagnés d'effusion de sang, de se retirer, en protestant contre l'Officier Rapporteur,—et que le dit *Michael McCulloch* fut illégalement et indûment proclamé, par l'Officier Rapporteur, le Membre élu pour le dit Comté.

Et les Pétitionnaires demandent maintenant, que la dite Election et la Proclamation du dit Officier Rapporteur, qui déclare le dit *Michael McCulloch* élu pour le dit Comté, soient annullées et mises de côté, entr'autres pour les raisons suivantes, viz :

1er. Parce que le *Hustings* n'a pas été tenu à l'endroit désigné dans les annonces du dit Officier Rapporteur.

2e. Parce qu'après avoir lu le *Writ* d'Election dans un certain endroit, le dit Officier Rapporteur jugea à propos de recevoir les suffrages des Electeurs dans une maison située plus loin et ailleurs, et qu'à la connaissance du dit Officier Rapporteur, cette maison était alors et là entourée et gardée par plusieurs centaines d'hommes armés de bâtons et autres armes offensives, dont la plupart étaient étrangers au Comté et n'avaient pas le droit de voter, le tout tramé dans la vue et l'intention d'empêcher les Electeurs de voter à la dite Election.

3e. Parce que le dit Officier Rapporteur a procédé à la dite Election en présence de plusieurs centaines d'hommes armés de bâtons et autres armes offensives, sans avoir pris les moyens de les disperser, arrêter ou faire retirer du *Hustings*, et sans même en faire la tentative, et qu'il a alors et là dit et déclaré qu'il était tout à fait incapable d'interposer son autorité pour maintenir l'ordre et la paix, et donner aux Electeurs un libre accès au *Hustings*.

4e. Parce qu'avant et pendant les procédés du dit Officier Rapporteur à la dite Election, en sa présence, et à sa connaissance, plusieurs Electeurs, en se rendant au lieu de l'Election, ont été assaillis et battus avec des bâtons et autres armes offensives, sans que le dit Officier Rapporteur ait pris les moyens de les protéger, et qu'il a alors déclaré qu'il était incapable de maintenir l'ordre et la paix à la dite Election.

5e. Parce qu'il a été commis, lors des procédés du dit Officier Rapporteur, des scènes de violence telles que les Electeurs paisibles n'ont pu exercer librement leur franchise électorale, et que d'après les menaces et la conduite d'un grand nombre de personnes qui, lors des procédés du dit Officier Rapporteur et en sa présence, étaient alors armées de bâtons et autres armes offensives, il était évident que les Electeurs paisibles du dit Comté ne pourraient approcher du Poll pour donner leurs suffrages, sans occasioner de nouvelles scènes de violence, qui auraient été suivies inévitablement de l'effusion de sang et du meurtre d'un grand nombre de personnes.

6e. Parce que lors des procédés du dit Officier Rapporteur, et à l'endroit même où se tenait l'Élection, plusieurs personnes ont été cruellement maltraitées et battues avec des bâtons et autres armes offensives, au nombre desquelles se trouvait le nommé *Toussaint Rose*, de *St. Martin*, dans le dit Comté, lequel est mort depuis des blessures qu'il a reçues pendant la dite Élection.

7e. Parce qu'en conséquence des actes de violence et d'intimidation rapportés plus haut, et pour éviter de plus grands troubles et une plus grande effusion de sang, il ne restait d'autres ressources au dit *Louis Hypolite Lafontaine*, l'un des Candidats, ainsi qu'aux Electeurs qui désiraient lui donner leurs suffrages, que de se retirer du lieu de l'Élection, et de protester contre la dite Élection et les procédés du dit Officier Rapporteur.

8e. Parce que des bandes d'hommes à gages, étrangers au Comté et armés de bâtons et autres armes offensives, ont été amenées de lieux distans et éloignés de la Province, au lieu de l'Élection, par les partisans du dit *Michael McCulloch*, dans la vue d'effrayer, intimider et même tuer et assassiner les Electeurs paisibles, à la dite Élection.

9e. Parce que, contrairement à la loi, le dit *Dr. Michael McCulloch* a, lui-même, à ses frais et dépens, et par l'entremise d'autres personnes et partisans, avant et pendant la dite Élection, ouvert ou fait ouvrir des maisons d'entretien public, et qu'il les a soutenues ou fait payer à même ses propres deniers.

Les Pétitionnaires sont prêts à prouver tous ces allégués.

Pourquoi les Pétitionnaires prient la Chambre de prendre leur Pétition en sa sérieuse considération, et déclarer nulle et illégale l'Élection susdite, ainsi que la proclamation que le dit Officier Rapporteur a faite de la personne du dit *Dr. Michael McCulloch* pour représenter les Electeurs du dit Comté de *Terrebonne* dans l'Assemblée Législative de la Province;—et ils prient la Chambre de vouloir bien adopter telles mesures qu'elle jugera convenables dans sa sagesse pour empêcher le renouvellement de semblables scènes à l'avenir; sinon qu'ils devront cesser d'exercer leur franchise électorale, ou se rendre armés au Poll pour s'opposer efficacement à toute tentative que l'on pourrait faire pour les priver de la jouissance de leurs droits constitutionnels.

Les Pétitionnaires désirent de plus avec instances en appeler solennellement à la Chambre, et lui représenter la nécessité d'une Enquête immédiate sur les événemens disgracieux qui ont eu lieu dans plusieurs Elections de ce District, afin de punir, comme ils le méritent, les conspirateurs qui ont osé, à l'aide de bandes armées de bandits salariés, maltraiter et assassiner les Electeurs, et leur imposer comme Représentans des personnes en qui ils n'ont aucune confiance.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table

Une Pétition de *Louis H. Lafontaine*, Ecuyer, de la Cité de *Montréal*, a été présentée à la Chambre par *M. Aylwin*; laquelle a été reçue et lue, exposent :

Qu'une Election a eu lieu, Lundi le vingt-deux Mars dernier, à l'endroit communément appelé *New Glasgow*, dans le dit Comté, à l'effet d'élire un Membre pour représenter le dit Comté de *Terrebonne*, dans l'Assemblée Législative de la Province, et que *John McKenzie*, Ecuyer, exerçait la charge d'Officier Rapporteur.

Que les Candidats étaient *Michael McCulloch*, Ecuyer, Médecin de la Cité de *Montréal*, et le Pétitionnaire; et que tous deux se présentèrent au *Hustings*.

Pétition contre l'Élection de *Terrebonne*

Qu'après les formalités préliminaires voulues par la loi, le dit Officier Rapporteur somma les Electeurs alors présents de nommer la personne dont ils désiraient faire choix pour représenter le dit Comté de *Terrebonne* dans l'Assemblée ;—que le dit *Louis Hypolite Lafontaine* eut alors la levée des mains en sa faveur ; sur quoi le Dr. *Michael McCulloch* ou quelques-uns de ses partisans demandèrent le Poll ;—que le dit *Louis Hypolite Lafontaine* fut ensuite forcé, au milieu du tumulte, et d'actes de violence accompagnés d'effusion de sang, de se retirer, en protestant contre l'Officier Rapporteur, et que le dit *Michael McCulloch* fut illégalement et indûment proclamé par l'Officier Rapporteur le Membre élu pour le dit Comté.

Le Pétitionnaire demande humblement que la dite Election, et la proclamation du dit Officier Rapporteur, qui déclare le dit *Michael McCulloch* élu pour le dit Comté, soient annulées et mises de côté, entr'autres pour les raisons suivantes, viz :

1er. Parce que le *Hustings* n'a pas été tenu à l'endroit désigné dans les annonces du dit Officier Rapporteur.

2e. Parce que, après avoir lu le *Writ* d'Election dans un certain endroit, le dit Officier Rapporteur se décida à recevoir les suffrages des Electeurs dans une maison située plus loin et dans un autre endroit ; et qu'à la connaissance du dit Officier Rapporteur, cette maison était alors et là gardée et entourée par plusieurs centaines d'hommes armés de bâtons et autres armes offensives, étrangers au Comté, et n'y ayant pas le droit de voter, le tout tramé dans la vue et avec l'intention d'empêcher les Electeurs de voter à la dite Election.

3e. Parce qu'avant et pendant les procédés du dit Officier Rapporteur à la dite Election, en sa présence et à sa connaissance, plusieurs des Electeurs, en se rendant au lieu de l'Election, ont été assaillis et battus avec des bâtons et autres armes offensives, sans que le dit Officier Rapporteur ait pris les moyens de les protéger, déclarant alors et là qu'il était incapable de maintenir l'ordre et la paix à la dite Election.

4e. Parce qu'il a été commis, lors des procédés du dit Officier Rapporteur, des scènes de violence telles, que les Electeurs paisibles n'ont pu exercer librement leur franchise électorale,—et que d'après les menaces et la conduite d'un grand nombre de personnes, qui lors des procédés du dit Officier Rapporteur, et en sa présence, étaient ainsi armées de bâtons et autres armes offensives, il était évident que les Electeurs paisibles du dit Comté ne pourraient approcher du Poll pour donner leurs voix, sans occasioner de nouvelles scènes de violence, qui auraient inévitablement été suivies de l'effusion de sang et du meurtre d'un grand nombre de personnes.

5e. Parce que lors des procédés du dit Officier Rapporteur, et à l'endroit même où se tenait l'Election, plusieurs personnes ont été cruellement battues et maltraitées avec des bâtons et d'autres armes offensives, au nombre desquelles se trouvait le nommé *Toussaint Rose*, de *St. Martin*, dans le dit Comté, qui est mort depuis des blessures qu'il a reçues pendant la dite Election.

6e. Parce qu'en conséquence des actes de violence et d'intimidation rapportés plus haut, et pour éviter de plus grands troubles et une plus grande effusion de sang, il ne restait d'autre ressource au Pétitionnaire, l'un des Candidats, ainsi qu'aux Electeurs qui désiraient lui donner leurs suffrages, que de se retirer du lieu de l'Election, et de protester contre la dite Election et les procédés du dit Officier Rapporteur.

7e. Parce que des bandes d'hommes à gages, étrangers au Comté et armés de bâtons et autres armes offensives, ont été amenées de lieux dis-

tans et éloignés de la Province, au lieu de l'Election, par les partisans du dit *Michael McCulloch*, dans la vue d'effrayer, intimider, battre et même tuer et assassiner les Electeurs paisibles, à la dite Election.

Se. Parce que, contrairement à la loi, le dit *Dr. Michael McCulloch* a, lui-même, à ses frais et dépens, et par l'entremise d'autres personnes et partisans, avant et pendant la dite Election, et dans les limites du dit Comté, ouvert ou fait ouvrir des maisons d'entretien public, et qu'il les a soutenues ou fait payer à même ses propres deniers.

Et le Pétitionnaire est prêt à prouver tous ces allégués.

Pourquoi le Pétitionnaire prie la Chambre de prendre sa Pétition en sa sérieuse considération, et déclarer nulle et illégale l'Election susdite, ainsi que la Proclamation que le dit Officier Rapporteur a faite de la personne du dit *Michael McCulloch*, pour représenter les Electeurs du dit Comté de *Terrebonne*, dans l'Assemblée Législative de cette Province du *Canada*.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Alors, sur Motion de *M. Henry Smith*, secondé par *M. Hamilton*, La Chambre s'est ajournée à Demain.

Jovis, 17° Junii ;

Anno 4° *Victoriae Reginae*, 1841.

M. l'Orateur a informé la Chambre, que *David Roblin* et *Benjamin Ham* avaient donné le Cautionnement ordinaire requis par la Loi, relativement à l'Election contestée des Comtés réunis de *Lenox* et *Addington*.

Cautionnement—
Election de *Lenox* et
Addington.

Une Pétition de divers Electeurs du Comté de *Rouville*, a été présentée à la Chambre par *M. Quesnel* ; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Pétition des Electeurs
de *Rouville* (Election
de *Rouville*).

Que Lundi le huit Mars dernier, il a été tenu une Election au Village de *Fleury'sville*, Comté de *Rouville*, aux fins d'élire un Membre pour représenter le dit Comté de *Rouville* dans l'Assemblée de la Province, et que *Hiram Hitchcock* remplissait les fonctions d'Officier Rapporteur. Que les Candidats étaient *Timothée Franchère*, Ecuyer, et *M. A. De Salaberry*, Ecuyer ; ce premier étant déclaré avoir la levée des mains en sa faveur, les partisans du dit *M. A. De Salaberry* demandèrent le Poll, et l'Officier Rapporteur accéda à cette demande, et continua ce jour-là, sans interruption, à recevoir les voix des Electeurs. Que Mardi le second jour du Poll, la majorité en faveur du Pétitionnaire augmentait rapidement, lorsqu'on vit dans la maison du Poll un grand nombre des partisans du dit *A. M. De Salaberry*, Ecuyer, armés de bâtons et autres armes offensives, empêchant par des menaces les Electeurs de *Timothée Franchère* d'exercer leurs droits constitutionnels. Qu'à la clôture du Poll, *M. Franchère*, ayant alors une majorité d'environ cent cinquante voix, les partisans de son adversaire assaillirent d'une manière violente et brutale les Electeurs de *Timothée Franchère*, Ecuyer, et les obligèrent de

laisser la place. Que Mercredi matin, plusieurs traines doubles arrivèrent au Poll contenant chacune huit à dix personnes, qui toutes étaient connues comme partisans de *M. A. De Salaberry*, portant des pavillons, et armées de bâtons appelés *Shillalaghs*. A l'ajournement du Poll à une heure de l'après-midi, *Timothée Franchère* avait encore une majorité de cent vingt-et-une voix sur son adversaire. En retournant au Poll, à deux heures, *Timothée Franchère*, Ecuyer, et environ deux cents Electeurs qui l'accompagnaient sans armes, furent assaillis avec des armes meurtrières par un nombre de Bretteurs à gages, qui s'élancèrent sur eux de l'Auberge occupée par le nommé *Goodenough*; il en résulta qu'un nommé *Julien Choquet* fut tué, et que nombre de personnes furent blessées d'une manière grave; et, non satisfaits de cette violation de la loi, ils poursuivirent après l'ouverture du Poll, jusqu'au Village Français, les Electeurs paisibles et inoffensifs qui désiraient vivement enrégistrer leurs voix en faveur de *Timothée Franchère*, Ecuyer; et, poussés par la plus noire malice, ils se livrèrent à des excès honteux, enfonçant et brisant les fenêtres et les portes des maisons appartenant à Messieurs *Gariépy* et *Darche*:—bien plus, plusieurs de ces hommes entrèrent dans la Chambre du Poll avec leurs armes encore toutes teintes de sang, et là, en présence de l'Officier Rapporteur et durant les heures du Poll, menacèrent la vie des Electeurs de *Timothée Franchère*, Ecuyer, sans que l'Officier Rapporteur les arrêtât ou désapprouvât en aucune manière; bien au contraire, il les encouragea tacitement en les laissant faire, quoique ces personnes eussent été désignées par les Electeurs qui réclamaient son intervention officielle. Par suite de cette violence et de ce que l'entrée du Poll était obstruée et fermée par la force et les armes, les seules voix qui furent données à compter de ce moment le furent en faveur de *M. A. De Salaberry*, Ecuyer.

Par ces moyens, les Electeurs résidant dans le village furent chassés de leurs demeures, et ceux qui étaient venus des Paroisses voisines ou éloignées préférèrent s'en retourner plutôt que d'avoir recours à des actes de violence qui auraient été suivis d'effusion de sang, sans même pouvoir approcher du Poll. Nonobstant cela, *Timothée Franchère*, Ecuyer, avait encore à la clôture du Poll une majorité de cinquante-et-une voix. Qu'entr'autres actes de violence et de corruption, les Pétitionnaires exposent à la Chambre, qu'il a été fait des promesses et offert et donné de l'argent à plusieurs personnes pour leurs suffrages, et que des Tavernes ont été tenues ouvertes par des partisans de *M. A. De Salaberry*, à sa connaissance, et en violation de la loi. Que malgré ces faits et le Protêt de *Timothée Franchère*, Ecuyer, l'Officier Rapporteur a cru devoir continuer le Poll, afin d'assurer la majorité des voix à *M. A. De Salaberry*, et de le déclarer dûment élu.

Pourquoi les Pétitionnaires prient humblement la Chambre (attendu les actes de violence et les autres moyens de corruption que les partisans du dit *M. A. De Salaberry*, Ecuyer, ont employés pour empêcher les Electeurs de donner leurs voix librement et paisiblement), de vouloir bien déclarer que *Timothée Franchère*, Ecuyer, qui, à la clôture du Poll, Mercredi soir, avait la majorité des suffrages, aurait dû être déclaré élu, ou faire annuler cette Election, et donner au Comté l'occasion d'élire librement un Membre de son choix.

Dans cette dernière hypothèse, les Pétitionnaires prient la Chambre de vouloir bien adopter telle mesure qu'elle jugera convenable pour prévenir le renouvellement de semblables scènes à l'avenir; autrement ils devront cesser d'exercer leur franchise électorale, ou sortir armés pour résister efficacement à toutes tentatives que l'on pourrait faire pour les empêcher d'exercer leurs droits constitutionnels.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Une Pétition de *Timothée Franchère*, Marchand de la Paroisse de *St. Mathias*, dans le District de *Montréal*, a été présentée à la Chambre par *M. Quesnel* ; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Que Lundi le huit Mars dernier, une Election eut lieu au Village de *Henrysville*, Comté de *Rouville*, aux fins d'élire un Membre pour représenter le dit Comté dans l'Assemblée de la Province, et *Hiram Hitchcock* remplissait les fonctions d'Officier Rapporteur, conformément au *Writ* de Sa Majesté. Que les Candidats étaient *M. A. De Salaberry*, Ecuyer, de la Paroisse de *Chambly*, dans le dit District, et le Pétitionnaire. Qu'après les formalités d'usage, le Pétitionnaire ayant la levée des mains en sa faveur, les partisans du dit *M. A. De Salaberry* demandèrent le Poll, ce qui leur fut accordé ; et l'Officier Rapporteur commença à recevoir les voix des Electeurs, et continua à le faire ce jour-là sans interruption. Que Mardi le second jour du Poll, la majorité en faveur du Pétitionnaire augmentait rapidement, lorsqu'on vit un grand nombre des partisans du dit *M. A. De Salaberry* dans la maison du Poll, armés de bâtons et autres armes offensives, en violation de la paix et du *Writ* de Sa Majesté, et empêchant, par des menaces et des gesticulations violentes, les partisans du Pétitionnaire de donner leurs suffrages en sa faveur. Que le second jour à la clôture du Poll, le Pétitionnaire ayant alors une majorité d'environ cent cinquante voix, les partisans de son adversaire, armés de bâtons, de cannes et autres armes offensives, assaillirent d'une manière violente et brutale les Electeurs du Pétitionnaire, et les obligèrent de laisser la place. Que Mercredi, le troisième jour du Poll, on vit les partisans du dit *M. A. De Salaberry* arriver au Poll dans des traînes doubles contenant chacune huit à dix personnes avec des pavillons, et armés de bâtons et autres armes offensives, et qu'à l'ajournement du Poll à une heure de l'après-midi, le Pétitionnaire avait encore une majorité de cent vingt-et-une voix. Qu'en retournant au Poll, le même jour, le Pétitionnaire et un grand nombre d'Electeurs qui l'accompagnaient d'une manière paisible et sans armes, furent assaillis par nombre de partisans du dit *M. A. De Salaberry*, armés de cannes, de bâtons et autres armes offensives, et que plusieurs des Electeurs du Pétitionnaire furent grièvement blessés :—que l'un d'eux, nommé *Julien Choquet*, est mort depuis des blessures qu'il a reçues à la dite Election ; et que, non satisfaits de cette violation de la loi, ils poursuivirent les partisans du Pétitionnaire et les empêchèrent d'approcher du Poll et de donner leurs voix à ce dernier. Que plusieurs de ces hommes ainsi armés de cannes, de bâtons et autres armes offensives entrèrent dans la Chambre du Poll en présence de l'Officier Rapporteur, menaçant la vie des Electeurs pendant les heures du Poll ;—qu'ils ne furent ni réprimandés ni arrêtés, mais au contraire tacitement approuvés, puisqu'on les laissait faire, quoique ces personnes eussent été signalées par les Electeurs qui réclamaient son intervention officielle. Qu'attendu qu'un grand nombre de gens armés ont empêché les Electeurs d'approcher du Poll et de donner leurs voix en faveur du Pétitionnaire, et ont repoussé les partisans du Pétitionnaire, par toutes sortes de menaces et de mauvais traitemens, il résulte que la dite Election n'a pas été libre, mais qu'au contraire, le Pétitionnaire n'a pu être déclaré dûment élu, comme il aurait dû l'être, et que le dit *M. A. De Salaberry* s'est assuré par là, d'une manière illégale, violente et corrompue, un Retour faux et injuste, comme Membre pour le dit Comté. Qu'avant et pendant l'Election, les partisans du dit *M. A. De Salaberry* ont dépensé des sommes considérables d'argent pour frustrer la liberté de la dite Election, et payer et nourrir

Pétition de T. Franchère contre le Retour de M. A. De Salaberry.

la force armée et les gens tumultueux désignés plus haut ;—que des tavernes ont été tenues ouvertes, et des boissons enivrantes distribuées aux partisans du dit *M. A. De Salaberry*, en violation de la loi. Que de fait et en loi, le Pétitionnaire a été dûment élu pour le dit Comté, et que l'insertion du nom du dit *M. A. De Salaberry*, dans le Retour du dit *Hiram Hitchcock*, est illégale et frauduleuse, et de plus un acte de violence ouverte contre les droits et les libertés des Electeurs du dit Comté. Pourquoi le Pétitionnaire prie humblement la Chambre de vouloir bien s'enquérir soigneusement des faits énoncés dans sa Pétition, et ordonner que la prétendue Election du dit *M. A. De Salaberry* soit annullée; et le nom du Pétitionnaire inséré dans le dit Retour à la place de celui du dit *M. A. De Salaberry*, et qu'il soit permis au Pétitionnaire de prendre son siège en conséquence;—et que la Chambre voudra bien en outre ordonner à cet égard ce qui lui paraîtra conforme à la loi et à la justice.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Pétition de W. H. Edwoods et autres.

Une Pétition de *William Henderson Edwoods*, et diverses autres personnes de couleur, a été présentée à la Chambre par l'Honorable *M. Dunn*; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Qu'elles ont émigré des Etats-Unis de l'Amérique, sont maintenant établies dans la Cité de *Toronto* et les environs, désirent posséder des terres, et prient qu'il soit passé une loi pour les naturaliser.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Rapport du Comité Spécial nommé pour dresser des Règles et Règlemens.

M. Simpson, du Comité Spécial nommé pour préparer et dresser des Règles et Règlemens pour la régie de cette Chambre, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité; lequel a été lu de nouveau à la Table du Greffier, comme suit :

Le Comité nommé pour préparer et dresser des Règles et Règlemens pour la régie de la Chambre, et auquel les Règles des deux ci-devant Chambres du *Haut* et du *Bas-Canada* ont été renvoyées, a l'honneur de faire rapport :—

Qu'en obéissance aux instructions de la Chambre, il a dressé un Code de Règles et Règlemens pour la régie de la Chambre, qu'il a annexé à ce Rapport, et il le soumet respectueusement à la considération de la Chambre.

Par Ordre du Comité.

JOHN SIMPSON, Président.

Pétition de Jacob Dewitt, contre l'Election de J. W. Dunscomb, pour le Comté de Beauharnois.

Une Pétition de *Jacob DeWitt*, Ecuyer, de la Cité de *Montréal*, a été présentée à la Chambre par *M. Morin*; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Que dans le cours de Mars dernier, l'Election d'un Membre du Parlement, pour le Comté de *Beauharnois*, eut lieu, conformément au *Writ* de Sa Majesté, dûment émané à cet effet; que le Poll fut ouvert, et le lieu de l'Election placé à *Ormestown*, dans le dit Comté de *Beauharnois*, le huitième jour du dit mois de Mars dernier; cette Election devant se continuer conformément à la loi. Que votre Pétitionnaire qui avait représenté le dit Comté de *Beauharnois*, nombre d'années, dans la ci-devant Assemblée du *Bas Canada*, fut sollicité par une grande majorité des Francs-tenanciers, qualifiés, à se porter Candidat pour la charge élevée de Représentant du dit Comté, dans le Parlement actuel; et en conséquence se présenta comme Candidat à l'ouverture du Poll; et, étant dûment qualifié, fut présent à la dite Election pour recevoir les suffrages des Francs-tenanciers comme susdit. Que néanmoins, quoique l'on dût, en

droit et en justice, se conformer au *Writ* de Sa Majesté et aux principes de la Constitution Britannique, ils n'en furent pas moins violés et enfreints, dans cette prétendue Election, tant par l'Officier Rapporteur, *William Bowron*, Ecuyer, que par un grand nombre d'individus armés et disposés à la violence, dont la majeure partie étaient étrangers au Comté de *Beauharnois*, ou n'y avaient pas le droit de voter. Ces gens, avec quelques-uns des Electeurs de l'autre Candidat, *J. W. Dunscomb*, Ecuyer, qui étaient aussi armés, et empêchèrent ouvertement et constamment par la violence, par la force et les armes, et au moyen de la corruption, les Electeurs libres et inoffensifs du Comté, de donner leurs voix dans cette Election, en faveur de votre Pétitionnaire. Que le dit *William Bowron* a agi, pendant la dite Election, avec partialité ; qu'il était mu par des motifs corrompus ; que pendant tout le temps de cette Election et long-temps après, il s'est montré illégalement partisan actif du dit *J. W. Dunscomb* ; qu'il s'est opposé avec violence à votre Pétitionnaire, et à la détermination bien connue de la grande majorité des Electeurs qui appuyaient votre Pétitionnaire ; et que le dit *William Bowron*, ignorant d'ailleurs la langue d'une grande partie des Electeurs, et, par suite, incapable de conduire convenablement la dite Election, était de fait, pendant cette Election, un partisan actif et violent du dit *J. W. Dunscomb*. Que le dit *William Bowron*, avant d'être nommé Officier Rapporteur, s'est transporté dans le Comté, à différentes reprises, et est entré dans une ample correspondance pour solliciter les Electeurs à soutenir le dit *J. W. Dunscomb*, et opposer votre Pétitionnaire ; et que le dit *William Bowron* a même été envoyé avec un autre individu, par les partisans du dit *J. W. Dunscomb*, pour l'inviter à se présenter à la dite Election. Qu'étant nommé Officier Rapporteur dans l'intervalle, le dit *William Bowron* n'a pas cessé pour cela d'intriguer en faveur de l'adversaire de votre Pétitionnaire, mais a persévéré dans sa conduite coupable, et disposé les choses de manière à proclamer le dit *J. W. Dunscomb* dûment élu, malgré la volonté bien connue des Electeurs ; et il est même allé au point de conseiller à un Hôtellier, dans les environs du Poll, de ne faire aucuns grands préparatifs pour recevoir les Electeurs, vu que l'Election ne devait sous aucune circonstance durer plus de deux jours. Que le dit Comté contient plus de sept cents milles carrés, habités par une population dense ; et qu'à la dernière Election Générale, le Poll dura pendant près de trois semaines, le dit *W. Bowron* étant alors lui-même Candidat. Qu'un grand nombre d'individus armés empêchaient les Electeurs d'approcher du Poll et de donner leurs suffrages au Pétitionnaire, et tenaient les Electeurs éloignés par toutes sortes de menaces et de mauvais traitemens ; d'où il résulte que l'Election n'était pas libre ; et le danger pour la vie et la sûreté des Electeurs était tel, que le dit *J. W. Dunscomb* a été proclamé Membre avec une majorité apparente d'environ cent cinquante voix, tandis que le Comté contient près de quatre mille Voteurs, dont les trois quarts étaient à une distance et étaient même en chemin pour venir voter pour le Pétitionnaire, mais en ont été empêchés par la violence et par une force armée, et forcés de s'en retourner, par des hommes armés, portant l'uniforme de Volontaires, alors au service de Sa Majesté, lesquels étaient encouragés, tant par leurs Officiers Supérieurs, que par le dit *W. Bowron* et le dit *J. W. Dunscomb*. Que cette force Militaire, et autres partisans organisés étrangers au Comté, et qui n'y avaient pas le droit de suffrage ont empêché votre Pétitionnaire d'être élu, comme il aurait dû l'être, et ont assuré illégalement au dit *J. W. Dunscomb* un Retour faux et mensonger, comme Membre du dit Comté. Que dès avant et pendant la dite prétendue Election, de grandes sommes d'argent ont été dépensées par des personnes inconnues au Pétitionnaire,

dans la vue de frustrer la liberté de l'Élection et de payer et nourrir une force armée, et autres personnes turbulentes ;—qu'un grand Moulin, et la maison du Meunier ont été convertis en une Taverne pour y distribuer des boissons enivrantes à ceux qui voudraient se déclarer partisans du dit *J. W. Dunscomb* ;—qu'une barre a été spécialement établie à cet effet dans le Moulin, avant l'Élection, et qu'elle est restée ouverte pendant l'Élection, et quelque temps après. Que la dite force Militaire et autres partisans armés se sont servis, pendant cette Élection, d'armes meurtrières, bâtons et autres armes offensives, pour empêcher les Electeurs de voter en faveur du Pétitionnaire ; que les Voteurs de ce dernier ont été détenus et forcés de se retirer, leurs voitures jetées hors du chemin, et plusieurs même d'entr'eux obligés de voter pour le dit *J. W. Dunscomb*, contre leur volonté ; que d'autres ont été battus jusqu'à la mort ou autrement maltraités et blessés par les partisans de *J. W. Dunscomb* ; tandis qu'au contraire aucun des partisans de ce dernier n'a reçu la plus légère blessure ; et que les Voteurs de votre Pétitionnaire se sont conduits de la manière la plus paisible, et se sont conformés à la loi, et au vrai sens et à l'esprit du *Writ* de Sa Majesté. Qu'il a été fait des menaces, long-temps avant l'Élection, dans toute l'étendue du Comté, pour intimider les Electeurs du Pétitionnaire, et cela par des partisans et même par des personnes qui remplissaient les fonctions de Magistrats, dont plusieurs même menacèrent de tuer les Habitans, s'ils venaient voter. Que le second jour de la dite prétendue Élection il s'éleva une émeute près du Poll, causée par un violent assaut des partisans du dit *J. W. Dunscomb*, et que là-dessus le dit *William Bowron* donna publiquement avis à haute voix qu'il ajournait le Poll pendant une heure entière ; qu'en conséquence, les Voteurs du Pétitionnaire se dispersèrent pour revenir au temps fixé ; mais qu'aussitôt qu'ils se furent éloignés, et peu de minutes après, l'Officier Rapporteur commença de nouveau à recevoir les voix en faveur de *J. W. Dunscomb*, dont les partisans étaient restés près du Poll, ayant eu connaissance de ce qui devait arriver ; et que depuis ce temps, les partisans du Pétitionnaire n'ayant pu avoir accès au Poll, le Pétitionnaire crut devoir résigner sous Protêt, et en appeler à l'Honorable Chambre. Que de fait et en loi, le Pétitionnaire a été dûment élu pour le dit Comté, dans cette Élection, et que l'insertion du nom de *J. W. Dunscomb*, dans le Retour de l'Officier Rapporteur, était illégale, frauduleuse et injuste, et un acte de violence et d'empiétement sur les droits et les libertés des Electeurs du dit Comté. Pourquoi, le Pétitionnaire prie humblement l'Honorable Chambre de vouloir bien ordonner une Enquête soignée des faits énoncés dans cette Pétition, et déclarer en conséquence la prétendue Élection du dit *J. W. Dunscomb* nulle et non avenue, et insérer dans le dit Retour le nom de votre Pétitionnaire au lieu de celui du dit *J. W. Dunscomb*, et permettre à votre Pétitionnaire de prendre son siège en conséquence ; et le Pétitionnaire prie de plus l'Honorable Chambre de vouloir bien déclarer, et ordonner sur cette matière, tel qu'il appartiendra selon la justice et l'équité.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Pétition contre l'Élection de Vaudreuil.

Une Pétition de divers Electeurs du Comté de *Vaudreuil* a été présentée à la Chambre par *M. Morin* ; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Qu'il a été tenu une Élection au Village des *Cèdres*, dans le dit Comté, Lundi, le huit Mars dernier, afin d'élire un Membre pour représenter le Comté dans l'Assemblée de la Province, et que *Michel Lefebvre*, Ecuyer, remplissait les fonctions d'Officier Rapporteur.

Les Candidats étaient *John Simpson* et *André Jobin*, Ecuyers ; ce dernier étant déclaré rapporté par la levée des mains en sa faveur, les partisans de *J. Simpson* demandèrent un Poll, qui fut ouvert par l'Officier Rapporteur, et ce dernier continua à recevoir les voix des Electeurs jusqu'à quatre heures, puis ajourna au lendemain, neuf Mars. Ce jour-là, l'Officier Rapporteur continua à recevoir les voix jusqu'à environ deux heures et demie, sans interruption ; alors la majorité d'*André Jobin* était d'environ soixante voix, et s'accroissait rapidement, quand ses partisans furent assaillis d'une manière brutale, par un nombre de Bretteurs à gages et autres partisans de *J. Simpson*, Ecuyer ; plusieurs des partisans d'*André Jobin* furent grièvement blessés, et tous furent chassés du Poll, et privés d'y retourner, par une foule de Fiers-à-bras et de bandits armés de bâtons et autres armes, à la tête desquels se trouvait un nommé *Roebuck*, beau-fils de *J. Simpson* ; et depuis lors, les partisans d'*A. Jobin* ne purent avoir accès au Poll. En dépit de ces événements et du Protêt d'*A. Jobin*, l'Officier Rapporteur crut néanmoins devoir déclarer le dit *J. Simpson* comme dûment élu.

Pourquoi les Pétitionnaires demandent humblement, vu la violence employée par le dit *John Simpson* et ses partisans, à sa connaissance, pour empêcher les Electeurs de donner leurs suffrages paisiblement, qu'il plaise à votre Honorable Chambre déclarer, qu'*A. Jobin*, qui, au commencement de la lutte, avait la majorité des suffrages, aurait dû être élu, ou que l'Election est nulle, et que les Electeurs du Comté devraient avoir l'occasion d'élire librement la personne de leur choix.

Dans ce dernier cas, vos Pétitionnaires prient votre Honorable Chambre de vouloir bien prendre telles mesures, qui lui paraîtront convenables, dans sa sagesse, pour prévenir le renouvellement de semblables scènes à l'avenir ; autrement ils seront obligés d'abandonner l'exercice de leur franchise électorale, ou se rendre armés au Poll, pour s'opposer efficacement à toute tentative que l'on pourrait faire pour leur interdire l'exercice de leurs droits constitutionnels.

Les Pétitionnaires prient de plus cette Honorable Chambre, solennellement et avec instances, de vouloir bien ordonner une Enquête immédiate relativement aux événements disgracieux qui ont eu lieu à plusieurs Elections du District de *Montréal*, afin de punir, d'une manière exemplaire, les conspirateurs qui ont osé, au moyen des bandes armées de bandits salariés, assaillir et assommer les Electeurs, et leur imposer, comme Représentants, des personnes en qui ils n'ont aucune confiance.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Une Pétition d'*André Jobin*, Ecuyer, a été présentée à la Chambre par *M. Morin* ; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Qu'il a été tenu une Election au Village des *Cèdres*, dans le dit Comté, Lundi le huit Mars dernier, afin d'élire un Membre pour représenter le Comté dans l'Assemblée de la Province, et que *Michel Lefebvre*, Ecuyer, remplissait les fonctions d'Officier Rapporteur.

Les Candidats étaient *John Simpson*, Ecuyer, et le Pétitionnaire ; la levée des mains étant en faveur de ce dernier, les partisans de *John Simpson* demandèrent un Poll. L'Officier Rapporteur accéda à cette demande, et continua à recevoir les voix des Electeurs jusqu'à quatre heures, puis il ajourna au lendemain, neuf Mars ; ce jour-là, l'on continua à recevoir les voix jusqu'à environ deux heures et demie, sans interruption ;—la majorité du Pétitionnaire était alors d'environ soixante voix et

Pétition contre l'Election de Vaudreuil.

augmentait rapidement, quand ses partisans furent assaillis de la manière la plus brutale par un grand nombre de Bretteurs à gages et autres partisans de *J. Simpson* ; plusieurs des partisans du Pétitionnaire furent grièvement blessés, chassés du Poll, et privés d'y avoir accès par une foule de Fiers-à-bras et de Bandits armés de bâtons, à la tête desquels se trouvait un nommé *Roebuck*, beau-fils du dit *J. Simpson*.

En dépit de ces événemens et du Protêt du Pétitionnaire, l'Officier Rapporteur crut néanmoins devoir déclarer le dit *J. Simpson* dûment élu.

Pourquoi le Pétitionnaire prie cette Chambre, vu la violence employée par le dit *J. Simpson* et ses partisans, pour empêcher les Electeurs de donner librement leurs voix, de vouloir bien déclarer l'Election du dit *J. Simpson* nulle et non avenue, ainsi que la Proclamation de l'Officier Rapporteur, qui déclare le dit *J. Simpson* dûment élu, comme Membre pour le Comté de *Vaudreuil*, dans la Chambre d'Assemblée de cette Province ;—et que le Pétitionnaire au contraire est dûment élu, ou ordonner une nouvelle Election.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Ordonné, Que *M. John S. McDonald* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte relatif aux Héritiers et Légataires.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Mercredi prochain.

Sur Motion de *M. Simpson*, secondé par *M. Hamilton*,

Ordonné, Que les Règles et Règlemens pour la régie de cette Chambre, rapportés par le Comité Spécial, soient référés à un Comité de toute la Chambre, ce jour, et que ce soit alors le second Ordre du jour.

Sur Motion de *Sir Allan Macnab*, secondé par *M. Hincks*,

Ordonné, Qu'il soit permis de prendre en considération l'Entrée sur le Livre des Ordres du jour, relative à l'Election du Comté de *Kent*.

Conformément à l'Ordre de la Chambre d'hier, le Greffier de la Couronne en Chancellerie a remis le Retour pour le Comté de *Kent*.

Sur Motion de *Sir Allan Macnab*, secondé par *M. Morin*,

Ordonné, Que le dit Retour soit maintenant référé à un Comité de toute la Chambre.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. Taschereau a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et *M. Taschereau* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions ; lesquelles Résolutions ont été lues de nouveau à la Table du Greffier, et adoptées par la Chambre ; et elles sont comme suit :

Résolu, Qu'il appert par le Retour de l'Officier Rapporteur nommé pour présider la dernière Election d'un Membre pour le Comté de *Kent*, qu'à la clôture de la dite Election, *Joseph Woods*, Ecuyer, l'un des Candidats avait la majorité des voix, et que, nonobstant cela, le dit Officier Rapporteur, *George Wade Foote*, Ecuyer, n'a ni déclaré, ni rapporté le dit *Joseph Woods*, comme dûment élu.

Bill des Héritiers et Légataires.

Règles et Règlemens référés à un Comité de toute la Chambre.

Election de Kent.

Retour référé à un Comité de toute la Chambre.

Résolutions sur l'Election de Kent rapportées.

Résolu, Que le dit *Joseph Woods*, Ecuyer, aurait dû être rapporté comme Chevalier représentant le Comté de *Kent* dans le présent Parlement.

Résolu, Que le dit *Joseph Woods* a le droit de siéger dans cette Chambre comme Représentant pour le Comté de *Kent*, réservant néanmoins aux Candidats et Electeurs les droits de contester la dite Election, s'ils le trouvent convenable, conformément à la loi, à la justice, et à l'usage parlementaire.

Résolu, Que le Greffier de la Couronne en Chancellerie comparaisse devant cette Chambre, et amende le Retour pour le dit Comté de *Kent*, déclarant qu'à la dite Election, le dit *Joseph Woods* a été dûment élu pour représenter le dit Comté.

Conformément à la dernière des Résolutions ci-dessus, le Greffier de la Couronne en Chancellerie est comparu devant la Chambre, et a amendé le Retour du dit Comté de *Kent*, en déclarant, qu'à la dite Election le dit *Joseph Woods* a été dûment élu pour représenter le dit Comté de *Kent*.

Retour pour le Comté de *Kent* amendé.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur les Règles et Règlements pour la régie de cette Chambre, rapportés par le Comité Spécial, étant lu ;

La Chambre en Comité sur les Règles et Règlements.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Durand* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Durand* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Progrès.

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau demain.

Joseph Woods, Ecuyer, Membre pour le Comté de *Kent*, ayant préalablement prêté le Serment, conformément à la loi, et souscrit devant les Commissaires le Rôle qui le contient, a pris son siège dans la Chambre.

M. *Woods* prend son siège.

Alors, sur Motion de M. *Aylwin*, secondé par M. *Hamilton*,
La Chambre s'est ajournée à Demain, à Dix Heures, A. M.

Veneris, 18° Junii ;

Anno 4° Victoriae Reginae, 1841.

Dix Heures, A. M.

Robert Christie, Ecuyer, Membre pour le Comté de *Gaspé*, ayant préalablement prêté le Serment, conformément à la loi, et souscrit devant les Commissaires le Rôle qui le contient, a pris son siège dans la Chambre.

M. *Christie* prend son siège.

Sur Motion de M. *Morris*, secondé par l'Honorable M. *Dunn*,

Résolu, Qu'il soit immédiatement nommé un Comité permanent de cinq Membres, pour surveiller les Impressions de cette Chambre, durant la présente Session.

Comité sur les Impressions.

Ordonné, Que *M. Morris, M. Boswell, M. Dunscomb, M. Neilson* et *M. Parent* composent le dit Comité.

Bill—Chemin et Pont de *Gwillimbury*.

Ordonné, Que le Capitaine *Steele* ait la permission d'introduire un Bill pour amender un Acte de cette partie de la Province ci-devant dénommée le *Haut-Canada*, intitulé "Acte pour pourvoir à la confection et à l'entretien des Chemin et Pont de *Gwillimbury* Ouest, et pour autoriser l'établissement d'une Barrière sur iceux."

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Pétition de *William King* et autres.

Une Pétition du Révérend *William King*, et autres, Habitans des Townships de *Bury* et *Lynwick*, a été présentée à la Chambre par *M. Cartwright*; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Que le manque d'Ecoles suffisantes pour la génération naissante devra exposer la société en général à des inconvénients graves; représentant l'entière impossibilité d'y pourvoir au moyen de contributions privées, et l'inconvenance de n'introduire dans les Ecoles, pour l'instruction de la jeunesse, que des Extraits seulement de la parole de Dieu; et demandant que la Traduction reçue de la Bible non abrégée soit reconnue comme le Livre de Classe qui devra être enseigné universellement dans toutes les Ecoles publiques et Séminaires de la Province, où l'on instruit les Enfans Protestans.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Pétition de *Verhoeff* et autres, demandant à être naturalisés.

Une Pétition de *G. Frederick Verhoeff, Lewis Davenport, Thomas M. Taylor* et *J. Babcock*, a été présentée à la Chambre par *M. Prince*; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Que les Pétitionnaires sont établis, depuis nombre d'années, dans cette partie de la Province ci-devant appelée le *Haut-Canada*, et y ont dépensé des sommes considérables en améliorations,—qu'ils désirent couler le restant de leurs jours en *Canada*, et devenir sujets de Sa Majesté la Reine de la *Grande-Bretagne*, et demandent humblement qu'il soit passé une loi pour leur permettre de posséder des biens immobiliers en cette Province, et en disposer, et jouir des droits et privilèges de sujets Britanniques.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Pétition des Habitans de *Ristigouche* au sujet d'une Election.

Une Pétition de divers Francs-tenanciers et Habitans résidans sur la Rivière *Ristigouche*, dans le Comté de *Bonaventure*, a été présentée à la Chambre par *M. Christie*; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Que par la loi, l'Election des Représentants de ce Comté se faisait ci-devant à *New-Carlisle* et *Carleton*.

Que néanmoins la loi a été enfreinte et mise de côté lors de la dernière Election, et que le Poll n'a été tenue qu'à *Carlisle*; que la grande masse des Electeurs du Comté, qui résidait de 50 à 120 milles du Poll, n'a pu s'y transporter, qu'elle a été en conséquence privée de sa franchise électorale; et de l'occasion d'exprimer ses sentimens sur le choix d'un Représentant; qu'elle a été prise par surprise, et n'a pu exercer sa franchise électorale par l'acte et le fait de l'Exécutif.

Les Pétitionnaires prient la Chambre de vouloir bien instituer une Enquête à cet égard, et de prendre des mesures pour empêcher le renouvellement de l'injustice et de la fraude électorale dont ils se plaignent.

Les Pétitionnaires exposent de plus, que si l'Officier Rapporteur du Comté était autorisé à l'avenir à tenir le Poll dans chacun des principaux endroits du Comté, savoir, à la mission de *Ristigouche*, à *Carleton*, à *Rich-*

mond, Bonaventure, Carlisle, et au Port Daniel, intervertissant l'ordre successivement à chaque Election, cela contribuerait puissamment à établir l'ordre, encourager la morale et les bonnes mœurs, et maintenir la stabilité du Gouvernement.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Une Pétition de divers Habitans de *Shoolbred*, sur le *Ristigouche*, et autres lieux, a été présentée à la Chambre par M. *Christie*; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Pétition de Shoolbred relative aux Elections.

Qu'en fixant le lieu du Poll à *New Carlisle*, seulement à la dernière Election, les Pétitionnaires ont été privés de l'occasion d'exprimer leurs sentiments sur le choix d'un Représentant, et virtuellement privés de la franchise électorale; la distance entre le lieu de leurs résidences et *New Carlisle* étant de plus de 60 milles. Que par la loi, l'Election pour le Comté de *Bonaventure* se tenait invariablement à *New Carlisle* et *Carleton*. (cette dernière place n'étant qu'à douze milles de *Shoolbred*); et les Pétitionnaires, dans la croyance que le même motif, savoir: (la facilité des Habitans) qui avait engagé la Législature du *Bas Canada* à fixer les lieux du Poll près de leurs établissemens, engagerait pareillement l'Exécutif à suivre la même marche, et choisir les mêmes places pour l'Election, ont été déçus dans leur attente, et pris par surprise en apprenant que l'Election ne devait se tenir qu'à *New Carlisle* seulement, et ils ont par là été privés de leurs droits.

Les Pétitionnaires ont lieu de croire que cela a été fait dans la vue d'empêcher la majorité des Habitans du Comté d'exprimer leurs sentiments, à la dernière Election, comme de fait ils l'ont été; et que c'est là une fraude électorale de la nature la plus évidente et la plus criante.

Pourquoi les Pétitionnaires prient humblement cette Honorable Chambre de vouloir bien prendre des mesures efficaces pour empêcher le renouvellement des abus et de la fraude dont ils se plaignent; et ils prennent aussi la liberté de suggérer respectueusement, que l'on contribuerait essentiellement au bien public, si, à l'avenir, dans toutes les Elections du Comté, l'on plaçait les lieux du Poll dans différents chefs-lieux du Comté, depuis la mission de *Ristigouche* jusqu'au *Port Daniel*.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Une Pétition de divers Francs-tenanciers et Habitans du Comté de *Bonaventure* a été présentée à la Chambre par M. *Christie*; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Pétition de Bonaventure, contre l'Election de John Robinson Hamilton.

Que la dernière Election d'un Représentant, pour ce Comté, a été caractérisée par des actes de violence et de corruption sans exemple jusqu'à ce jour, et que *John Robinson Hamilton* a obtenu un siège dans la Chambre par des moyens illégaux, tantôt par l'intrigue et la corruption, tantôt par les menaces, et en ouvrant des maisons d'entretien public dans le voisinage du *Hustings*, et en plusieurs autres lieux; et que le dit *John Robinson Hamilton*, et d'autres partisans pour lui, y ont distribué gratuitement des liqueurs fortes et enivrantes pour assurer son Election.

Qu'indépendamment de cela, la grande masse des Electeurs du Comté a été privée de l'occasion de voter à l'Election, et virtuellement défranchisée; le lieu du Poll (*New Carlisle*) étant placé à l'extrémité et dans la partie la moins populeuse du Comté, distante de dix à trente lieues des établissemens les plus denses.

Que par la loi, l'Election se tenait ci-devant à *New Carlisle* et à *Carleton*, lieux distants l'un de l'autre de quarante-cinq milles; mais que dans

cette dernière occasion la loi a été mise de côté, et *New Carlisle* choisi exclusivement ; par ce moyen, la majorité du Comté n'a pas été consultée sur le choix d'un Représentant, mais privée de tout vote dans cette Election, de la même manière que si elle n'y eût été nullement concernée ou intéressée.

Que quoiqu'il soit de notoriété publique que la corruption la plus patente et la plus éhontée a été mise en usage pour procurer au dit *John Robinson Hamilton* un siège dans la Chambre, néanmoins, l'éloignement du Comté du siège de la Législature rendra difficile la preuve de cette corruption, de ces intrigues et de cette influence indue de la part du dit *John Robinson Hamilton*, ou de ses amis, à moins que l'Honorable Chambre ne leur donne l'occasion d'interroger dans le Comté même les personnes qui y résident et qui ont eu connaissance des faits.

Que les Pétitionnaires n'oseraient prendre sur eux de signaler l'importance d'une représentation saine et intègre du peuple dans l'Assemblée Législative de la Province, votre Honorable Chambre doit en être vivement pénétrée ; mais les Pétitionnaires se plaignent que la dernière Election a été emportée par la corruption et par une influence indue, — que le Comté de *Bonaventure* ne s'est pas exprimé, et qu'il ne lui a pas été même permis de le faire constitutionnellement. Que *John Robinson Hamilton*, illégalement proclamé Représentant du Comté, l'a été au mépris des sentiments et de l'opinion de la majorité du Comté, qui a été privée de son juste droit de participer à la dernière Election, et par l'intrigue et la corruption. Et les Pétitionnaires exposent respectueusement en terminant, qu'ils sont prêts à établir ces faits, quand et en tel temps qu'il plaira à cette Honorable Chambre instituer une Enquête, et les admettre à prouver leurs allégués.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

L'Honorable M. *Moffatt* a proposé, secondé par M. *Merrit*, qu'il soit maintenant choisi au scrutin un Comité de sept Membres, pour préparer des Listes de Membres de cette Chambre, qui devront composer des Comités Permanens ; et en faire rapport avec toute la diligence convenable :

<i>Premier,</i>	DE PRIVILEGES ;
<i>Second,</i>	DE GRIEFS ;
<i>Troisième,</i>	DES COURS DE JUSTICE ;
<i>Quatrième,</i>	DES COMPTES PUBLICS ;
<i>Cinquième,</i>	DE L'EDUCATION ET DES ECOLES ;
<i>Sixième,</i>	DE COMMERCE ;
<i>Septième,</i>	D'AGRICULTURE ;
<i>Huitième,</i>	DES CHEMINS ET DES AMELIORATIONS PUBLIQUES ;
<i>Neuvième,</i>	DES TERRES PUBLIQUES ET DES DROITS SEIGNEURIAUX ;
<i>Dixième,</i>	DES LOIS EXPIRANTES ET BILLS GROSSOYES ;
<i>Onzième,</i>	DES BILLS PRIVES ;
<i>Douzième,</i>	DES HOPITAUX ET INSTITUTIONS DE CHARITE ;
<i>Treizième,</i>	DES DEPENSES CONTINGENTES ET AUTRES OBJETS RELATIFS AUX DEPARTEMENTS INTERIEURS DE CETTE CHAMBRE.

Lesquels Comités auront pouvoir de faire rapport à la Chambre de temps à autre de leurs observations et opinions sur les sujets et choses qui leur seront renvoyés par cette Chambre, par Bill ou autrement, sur les objets pour lesquels ils seront constitués, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Alors, sur Motion de M. *Thorburn*, secondé par M. *Prince*.

Ordonné, Que Demain à Onze Heures, A. M., cette Chambre procédera à choisir au scrutin un Comité pour nommer les dits Comités Permanens.

M. *Henry Smith* a proposé, secondé par M. *Aylwin*, qu'il soit nommé un Comité Spécial de cinq Membres, pour prendre en considération le Retour fait par *George Wade Foote*, Ecuyer, au *Writ* d'Élection pour le Comté de *Kent*, ainsi que sa conduite à cet égard, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records, et d'en faire rapport.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur les Règles et Règlemens pour la régie de cette Chambre, rapportés par le Comité Spécial, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Durand* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Durand* a fait rapport que le Comité avait passé les dites Règles et Règlemens ; ce dont il avait ordre de faire rapport à la Chambre, quand il lui plairait de le recevoir.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu Demain.

Alors, sur Motion de M. *Simpson*, secondé par M. *Cartwright*, La Chambre s'est ajournée à Trois Heures, P. M. ce jour.

Veneris 18^o die Junii.

Trois Heures, P. M.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur la Harangue de Son Excellence le Gouverneur Général aux deux Chambres de la Législature Provinciale, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Morris* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Morris* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau demain, dans la Séance de l'après-midi.

M. l'Orateur a communiqué à la Chambre la Lettre suivante :

Kingston, 18 Juin, 1841.

MONSIEUR,

Ayant accepté la charge de Collecteur de Douane au Port de *Toronto*, ce qui rend vacant mon siège dans l'Assemblée Législative que vous présidez, je prends la liberté de vous annoncer sans délai

Motion pour nommer un Comité, chargé de faire rapport sur l'Élection de *Kent*.

Comité de toute la Chambre sur les Règles et Règlemens.

Comité de toute la Chambre sur la Harangue de Son Excellence à l'ouverture de la Session.

Rapport de progrès.

Comité devant siéger de nouveau demain.

Lettre de M. *Manahan*, au sujet de sa résignation.

cette circonstance, afin que la Ville de *Kingston*, que j'avais l'honneur de représenter, puisse bientôt élire un Membre pour me remplacer.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-obéissant humble Serviteur,

A. MANAHAN.

L'Honorable Orateur
de l'Assemblée Législative. }

Nouveau Writ d'Élection à expédier pour Kingston.

Sur Motion de l'Honble. M. *Daly*, secondé par l'Honorable M. *Dunn*, *Ordonné*, Que M. l'Orateur expédie son *Warrant* au Greffier de la Couronne en Chancellerie, pour dresser un nouveau *Writ* pour l'Élection d'un Membre pour servir dans le présent Parlement Provincial pour la Ville de *Kingston*, en remplacement de *Anthony Manahan*, Ecuyer, qui a résigné.

Bill au sujet des Notaires dans le District de Gaspé, lu ;

Conformément à l'Ordre, un Bill pour amender une certaine Ordonnance passée dans la troisième année du Règne de Sa Majesté, intitulée " Ordonnance pour pourvoir d'une manière permanente au manque de " Notaires dans le District Inférieur de *Gaspé*, et pour faire disparaître les " doutes y mentionnés," a été lu une seconde fois.

Référé à un Comité.

Résolu, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pourvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que M. *Hamilton*, M. *Black*, M. *Christie*, M. *Morin* et M. *Viger* composent le dit Comité.

Alors, sur Motion de M. *Aylwin*, secondé par M. *Taschereau*, La Chambre s'est ajournée à Demain, à Onze Heures, A. M.

Sabbati, 19° Junii ;

Anno 4° Victoriae Reginae, 1841.

Onze Heures, A. M.

Cautionnement donné pour l'Élection contestée de *Hastings*.

M. l'Orateur a informé la Chambre, que *Charles Willard* et *John R. Forsyth* avaient donné le Cautionnement ordinaire requis par la Loi, au sujet de l'Élection contestée du Comté de *Hastings*.

Et pour l'Élection contestée de *Huron*.

M. l'Orateur a aussi informé la Chambre, que *James Sampson* et *Joseph Bruce* avaient donné le Cautionnement ordinaire requis par la Loi, au sujet de l'Élection contestée du Comté de *Huron*.

Pétition pour fermer un certain Chemin à *Elizabethtown*.

Une Pétition de divers Habitans de *Elizabethtown* a été présentée à la Chambre par M. *Morris* ; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Que le terrain mis à part pour un Chemin entre les lots Nos. Trente et Trente-et-un, dans la Huitième Concession de *Elizabethtown* traverse un

marécage considérable et une rangée de rochers élevés, et a été jugé légalement comme très impropre à faire un Chemin. Que certains individus s'efforcent d'ouvrir le dit Chemin et d'y employer une partie des deniers accordés par la loi, au grand préjudice des Pétitionnaires et des voyageurs, attendu que tous les travaux requis par le Statut sont encore trop peu considérables pour rendre les Chemins ordinaires passables,—qu'il serait de l'intérêt de la Société que le dit Chemin fût vendu, et les deniers en provenant employés à améliorer les Chemins pratiqués ;—et demandant à la Chambre de ratifier la condamnation du dit Chemin,—ou ordonner, dans sa sagesse, ce qui lui paraîtra plus avantageux.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Une Pétition des Francs-tenanciers des Townships de *Rawdon, Kilkenny* et *Kildare*, a été présentée à la Chambre par M. *Holmes* ; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Que le Comté de *Leinster* envoyait ci-devant quatre Membres au Parlement, mais qu'en vertu de l'Acte récent qui unit les Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, le dit Comté n'a droit d'élire actuellement qu'un seul Représentant. Qu'en conséquence, les Pétitionnaires, moins nombreux que les habitans d'origine Française des seigneuries comprises dans le dit Comté, sont privés de pouvoir choisir leur Représentant ;—et demandant que les dits Townships de *Rawdon, Kilkenny et Kildare*, ensemble avec les Townships en arrière d'eux, qui n'ont pas encore été arpentés, puissent envoyer un Représentant au Parlement, et qu'ils ne soient pas érigés en un District Municipal avec les habitans des seigneuries.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Une Pétition de *Emory Osgood Tyler* a été présentée à la Chambre par M. *Roblin* ; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Que le Pétitionnaire est né dans les *Etats-Unis* ;—qu'il a émigré en cette Province avant la Rébellion, et prêté le serment d'allégeance en 1836 ;—qu'il a acheté des terres en cette Province, et réclame les droits et privilèges d'un sujet Britannique.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Une Pétition de *Donald Calder*, et divers autres, du Township de *Thorah*, dans le Comté de *Simcoe*, a été présentée à la Chambre par le Capitaine *Steele* ; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Qu'en 1839, un certain Chemin a été tracé depuis la Rivière *Talbot* jusqu'au Chemin communément appelé *Brock Road*, près des moulins qui appartiennent au dit *Calder*, dans le Township de *Thorah*. Que l'Inspecteur des Chemins, *Arad Smalley*, Ecuyer, l'engagea à laisser passer ce Chemin sur sa terre, attendu qu'on pourrait trouver un site plus convenable et plus économique à la fois pour un Pont au-dessus des moulins que sur la ligne de concession, l'informant en même temps qu'il aurait droit au terrain ainsi abandonné. Que le Pétitionnaire qui réside à une distance d'environ soixante et dix milles, n'a fait application qu'après l'expiration de six mois, et qu'on lui répondit alors qu'il était trop tard ;—et demandant qu'il soit passé un Acte autorisant le transport en sa faveur de la dite partie du Chemin, au lieu et place de celui qu'il a donné comme susdit.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

L'Ordre du jour pour que la Chambre procède au choix de Membres au scrutin, pour un Comité aux fins de nommer les Comités Permanens de cette Chambre, étant lu ;

Pétition des Habitans de *Rawdon, Kilkenny* et *Kildare*, demandant une extension de la franchise électorale et et à ne pas être compris dans certains Districts Municipaux.

Pétition de E. O. *Tyler*, pour être naturalisé.

Pétition de *Donald Calder*, demandant la propriété d'un certain Chemin, pour l'indemniser de celui qui passe sur sa terre.

Ordre du jour pour choisir au scrutin un

Comité aux fins de nommer des Comités permanens, remis.

M. le Procureur Général *Ogden* a proposé, secondé par M. le Procureur Général *Draper*, que le dit Ordre du jour soit remis à Mercredi prochain.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et *Ordonné*, en conséquence.

Rapport sur les Règles et Règlemens.

M. *Durand*, du Comité de toute la Chambre sur les Règles et Règlemens pour la régie de cette Chambre, rapportés par le Comité Spécial, a fait rapport des dites Règles et Règlemens, conformément à l'Ordre, lesquels Règles et Règlemens ont été lus de nouveau à la Table du Greffier, comme suit :

RÈGLES ET RÈGLEMENS

Pour le gouvernement de l'Assemblée Législative.

ASSEMBLEES ET AJOURNEMENTS DE LA CHAMBRE.

1. RESOLU—Que cette Chambre s'assemblera à une heure de l'après-midi, et si à une heure le QUORUM n'est pas complet, M. l'Orateur pourra prendre le Fauteuil et ajourner.
2. Lorsque la Chambre s'ajourne, les Membres doivent tenir leurs places, jusqu'à ce que l'Orateur quitte le Fauteuil.
3. Que toutes les fois que l'Orateur sera obligé d'ajourner la Chambre faute d'un QUORUM, l'heure à laquelle tel ajournement sera fait et les noms des Membres, alors présents, seront insérés dans les Journaux.

QUORUM.

4. Que sur l'apparence d'un QUORUM, l'Orateur prendra le Fauteuil, et les Membres seront appelés à l'ordre.
5. Que l'Orateur prendra toujours le Fauteuil lorsque l'Huissier de la Verge noire sera à la porte, quel que soit le nombre des Membres alors présents.

DES MINUTES.

6. Qu'immédiatement après que l'Orateur aura pris sa place, les Minutes du jour précédent seront lues par le Greffier, afin que s'il se trouve des erreurs, elles soient corrigées par la Chambre.

L'ORATEUR.

7. Que l'Orateur fera observer l'ordre et le DECORUM, et décidera toutes questions d'ordre, sauf appel à la Chambre.
8. Que l'Orateur ne prendra aucune part aux débats, ni ne votera en aucun cas, excepté lorsque la Chambre sera également divisée ; alors il pourra donner les raisons de son vote ; il sera debout et découvert, quand il s'adressera à la Chambre.

9. Que quand l'Orateur sera requis d'expliquer un point d'ordre ou de pratique, il doit citer la règle applicable au cas, sans argument ni commentaire.

DES MEMBRES.

10. Que chaque Membre, avant de parler, se levera découvert et s'adressera à l'Orateur.

11. Que quand deux ou plusieurs Membres se leveront en même tems, l'Orateur nommera le Membre qui parlera le premier ; mais l'autre ou les autres pourront en appeler à la Chambre, s'ils ne sont pas contents de la décision de l'Orateur, en mettant la Question, "*Qui s'est levé le premier ?*"

12. Que tout Membre présent, lorsqu'une question est mise aux voix, doit voter sur icelle, à moins qu'il n'en soit excusé par la Chambre, ou qu'il ne soit personnellement intéressé dans la question ; pourvu que tel intérêt ait rapport à quelque profit pécuniaire, ou qu'il soit d'une nature particulière à l'égard du Membre, et non d'un intérêt commun avec le sujet en général, auquel cas il ne devra pas voter.

13. Que lorsque l'Orateur pose la question, aucun Membre ne doit sortir ou traverser la Chambre ; quand un Membre parle, on ne doit tenir aucun discours pour l'interrompre, excepté pour l'appeler à l'ordre, et on ne doit pas passer entre lui et le Fauteuil.

14. Un Membre appelé à l'ordre doit s'asseoir, à moins qu'il ne lui soit permis de s'expliquer ; et s'il en appelle à la Chambre, le cas sera décidé sans débat ; et s'il n'y a point d'appel à la Chambre, la décision de l'Orateur sera suivie.

15. Aucun Membre ne parlera qu'avec respect de la Reine ou d'aucun de la Famille Royale, ou de la Personne qui aura l'administration du Gouvernement de cette Province ; ni ne fera usage de propos indécent ou impropres contre les procédés de la Chambre, ou contre aucun Membre particulier, et ne parlera que sur la question en débat.

16. Que chaque Membre a droit de requérir que la question ou motion en débat soit lue pour son information, en aucun tems des débats ; mais non pas de manière à interrompre le Membre qui parle.

17. Qu'aucun Membre ne parlera plus d'une fois sur une même question, sans la permission de la Chambre, excepté pour une explication d'une partie essentielle de son discours, laquelle pourroit avoir été mal entendue ; mais alors il n'introduira aucune matière nouvelle.

18. Qu'aucun Membre ne doit parler plus d'une fois, sans permission de la Chambre, sur la Question préalable.

19. Que tout Membre peut en tout tems demander que les Etrangers vident la Chambre, et alors l'Orateur ordonnera immédiatement au Sergent d'Armes d'en faire exécuter l'ordre sans débats.

20. Il est recommandé à chaque Membre qui voudra sortir de la Chambre, pendant la séance, de dire au Sergent d'Armes l'endroit où on pourra le trouver en cas de besoin.

21. Qu'aucun Membre, pendant la session, ne pourra s'absenter pour plus d'une séance à la fois, sans une permission expresse de la Chambre.

22. Que cette Chambre n'accordera aucun congé d'absence, (à moins qu'il n'y ait quarante Membres présens en ville,) que sur des affaires des plus urgentes et accidentelles, spécialement exposées à cette Chambre.

DU CONSEIL LEGISLATIF.

23. Que le Maître en Chancellerie, qui assiste au Conseil Législatif, soit reçu en qualité de son Messager à la table du Greffier, les Membres assis, où il remettra le Message dont il sera chargé de la part du Conseil Législatif.

24. Que tous les Messages de cette Chambre à l'Honorable Conseil Législatif, soient envoyés par un Membre de cette Chambre.

25. Que lorsque cette Chambre jugera nécessaire de demander une Conférence avec le Conseil Législatif, les raisons à être données par cette Chambre, sur l'objet de la Conférence, seront déduites et passées par la Chambre, avant qu'il soit nommé un Messager pour faire la dite demande.

25. Que les Messages de l'Honorable Conseil Législatif seront reçus dans cette Chambre, aussitôt qu'ils auront été annoncés par le Sergent d'Armes.

27. Que les Conseillers Législatifs, qui désireront entendre les débats, pourront avoir des sièges hors de la Barre, dans un endroit destiné à cette fin, sujets à se retirer quand on videra la Chambre.

DES ETRANGERS.

28. Que les Etrangers admis dans la Chambre, durant les séances, qui feront du bruit ou se conduiront irrégulièrement, seront commis à la garde du Sergent d'Armes, pour subir le jugement de cette Chambre.

DU JOURNAL, &c.

29. Que des Copies du Journal traduit dans la langue Française seront mises sur la Table tous les jours, pour l'usage des Membres; et aussi Copies des Discours du Trône, des Adresses, Messages et entrées des autres procédés et délibérations de la Chambre, sur la demande qui en sera faite par deux Membres.

30. Qu'une Copie du Journal de cette Chambre soit délivrée à Son Excellence le Gouverneur, avant midi de chaque jour, après avoir été lue et approuvée par la Chambre, certifiée par le Greffier.

31. Que le Greffier fasse immédiatement un Index aux Journaux de cette Chambre, référant aux diverses matières y contenues; et qu'à la fin de chaque Session du Parlement, il fasse un semblable Index aux Journaux.

32. Que jusqu'à ce que cette Chambre adopte la mesure de faire imprimer ses votes tous les jours, cette Chambre consent à ce que le Conseil Législatif puisse faire inspecter les Journaux de cette Chambre de la même manière que cette Chambre peut, par l'usage Parlementaire, faire inspecter les Journaux du Conseil Législatif.

LES REGLES DE LA CHAMBRE.

33. Que les Règles de la Chambre seront observées dans les Comités de toute la Chambre, autant qu'elles seront applicables, excepté la Règle qui limite le nombre de fois qu'on a droit de parler.

34. Que dans tous les cas imprévus, on aura recours aux Règles, Usages et formes du Parlement; lesquels seront suivis jusqu'à ce que cette Chambre juge à propos de faire une Règle ou des Règles applicables à tels cas imprévus.

DIVISION DE LA CHAMBRE.

35. Que sur une division dans la Chambre, les noms de ceux qui ont voté pour ou contre la question, doivent être entrés sur les Minutes, si deux Membres le requièrent.

DES MOTIONS ET QUESTIONS.

36. Qu'une motion pour ajourner est toujours d'ordre.

37. Qu'une Motion pour que le Président laisse le Fauteuil est toujours d'ordre, et doit être décidée avant toute autre Motion.

38. Qu'aucune Motion ne sera débattue ou posée, à moins qu'elle ne soit par écrit et secondée; et quand une Motion sera secondée, elle sera lue en Anglais et en Français par l'Orateur, s'il possède ces deux langues; sinon, l'Orateur donnera lecture dans celle de ces deux langues qui lui sera familière, et la lecture en l'autre langue sera faite par le Greffier à la Table, ou son Député, avant d'être débattue.

39. Qu'après qu'une Motion sera lue par l'Orateur, elle sera censée être en la possession de la Chambre; elle pourra néanmoins être en tout tems retirée par permission de la Chambre, avant d'être décidée ou amendée.

40. Quand une question est en débat, aucune Motion ne doit être reçue, à moins qu'elle ne soit pour l'amender, la remettre à un Comité, l'ajourner à un certain jour, ou pour la Question préalable, ou pour ajourner.

41. La Question préalable, jusqu'à ce qu'elle soit décidée, exclut tout amendement et débat sur la question principale; et doit être dans les mots suivants: "*La Question principale sera-t-elle maintenant mise?*"

42. Que jusqu'à ce qu'une Motion, pour référer une question à un Comité, soit décidée, on ne peut proposer aucune Motion d'amendement sur la question principale.

43. Que toutes questions, soit en Comité ou dans la Chambre, seront mises dans l'ordre qu'elles auront été proposées.

44. Qu'aucune Motion, précédée d'une préface ou préambule, ne sera admise dans cette Chambre.

45. Que toute Motion, quelle qu'elle soit, lorsqu'elle est secondée, doit être reçue et lue par l'Orateur, excepté dans les cas prévus par les Règles de la Chambre.

46. Qu'il sera du devoir de l'Orateur, lorsqu'il croira qu'une Motion par lui reçue et lue peut être contraire aux Règles ou Privilèges de cette Chambre, de l'en avertir aussitôt avant que la Question soit mise sur telle Motion, et de citer la Règle applicable au cas.

AIDES ET SUBSIDES.

47. Si aucune Motion est faite dans la Chambre pour aucune Aide, Subside, impôt ou charge sur le Peuple, la considération et débat de telle Motion ne doit pas se faire tout de suite, mais elle sera ajournée jusqu'à tel jour subséquent que la Chambre jugera à propos de fixer, et alors l'objet sera référé à un Comité général de la Chambre ; et le rapport de son opinion sera fait, avant qu'aucune résolution ou vote ne soit passé sur l'objet en question.

48. Que tous Aides et Subsidés accordés à Sa Majesté par la Législature du *Canada*, sont le seul don de l'Assemblée de cette Province ; et que tous Bills pour accorder telles Aides et Subsidés doivent commencer dans l'Assemblée, parce que c'est le droit incontestable de l'Assemblée de diriger et de fixer dans chacun de ces Bills, les fins, les buts, considérations, conditions, limitations et qualifications de tels dons, lesquels ne peuvent être altérés par le Conseil Législatif.

49. Qu'afin d'accélérer les affaires de la Législature, la Chambre ne doit pas insister sur le privilège réclamé et exercé par elle, en rejetant des Bills, venant du Conseil Législatif, par la raison qu'ils imposent des peines pécuniaires, et en rejetant des amendements faits par le Conseil Législatif, parce qu'ils introduisent ou altèrent les pénalités pécuniaires imposées par les Bills qui lui sont envoyés par la Chambre ; pourvu que telles pénalités imposées en iceux, soient seulement pour punir ou prévenir les crimes et offenses, et qu'elles ne tendent pas à mettre une charge sur le sujet, soit comme Aides et Subsidés accordés à Sa Majesté, ou pour aucuns effets généraux et spéciaux par le moyen de droits, péages, cotisations, ou autrement.

DES BILLS PUBLICS.

50. Que tout Bill Public sera introduit par une Motion, afin d'avoir permission d'introduire tel Bill, dont le titre sera spécifié dans la Motion, ou par une Motion afin de nommer un Comité pour le préparer et le soumettre à la Chambre ; ou par un ordre de la Chambre sur le rapport d'un Comité.

51. Qu'aucun Bill ne sera renvoyé à un Comité ni amendé avant qu'il ait été lu deux fois.

52. Que tout amendement doit être rapporté à la Chambre par le Président à sa place ; après le rapport, le Bill sera de nouveau sujet aux débats et amendemens dans la Chambre, avant que la question pour le grossoyer soit proposée.

53. Que tout Bill recevra trois différentes lectures, chacune à différens jours, avant qu'il soit passé, excepté dans les occasions urgentes et extraordinaires, et dans ce cas il pourra être lu deux ou trois fois dans un jour.

54. Que quand un Bill est lu dans la Chambre, le Greffier doit en certifier la lecture et la date sur le dossier.

55. Que les Bills référés à un Comité de toute la Chambre, seront premièrement lus en entier par le Greffier, puis par le Président, et ensuite discutés, clause par clause ; le préambule et le titre seront considérés en dernier lieu.

56. Que quand un Bill est passé par la Chambre, le Greffier doit le certifier et mettre la date au bas du Bill.

57. Qu'on procédera de la même manière, tant pour les Bills qui auront pris leur origine et passé dans le Conseil Législatif, que pour ceux qui auront pris leur origine dans cette Chambre.

58. Il sera du devoir du Greffier en Loi, après la présente Session, de réviser tous les Bills Publics, après la première lecture; après avoir fait telle révision, il y mettra les initiales de son nom, il certifiera en encre rouge sur le dossier des dits Bills, qu'ils sont corrects, et le dit Greffier en Loi sera responsable de la due exécution de tel devoir en obéissance à cette Résolution: et afin qu'il puisse être informé régulièrement des Bills qui auront été lus une première fois, il sera du devoir du plus ancien Greffier des Comités de cette Chambre, de lui fournir, chaque jour pendant la Session, une Liste des Bills qui auront été lus pour la première fois, et du jour qui aura été fixé pour la seconde lecture, et que dans tous les étages subséquents de tels Bills, le dit Greffier en Loi sera aussi responsable d'iceux, et verra qu'ils soient corrects, dans le cas où des amendemens y auraient été faits ; et que le dit Greffier en Loi fera un abrégé (Breviat) de chaque tel Bill, avant la seconde lecture.

59. Que tous Bills tant Publics que Privés et les abrégés d'iceux, seront imprimés, avant la seconde lecture, pour l'usage des Membres de la Législature, à moins que la Chambre ne dispense, dans certains cas, de telle impression, à l'exception néanmoins de certains Bills de continuation d'Actes, ou Bills de Remboursements, ou autres Bills courts qui n'introduisent aucune innovation importante, de l'impression desquels M. l'Orateur pourra de lui-même dispenser.

DES BILLS PRIVÉS.

60. Tout Bill Privé doit être introduit par Requête, présentée par un Membre, et secondée.

61. Qu'il ne sera pas permis d'introduire aucun Bill sur aucune Pétition tendante à proposer aucun ouvrage à faire par péage ou droits

imposés à cette fin, dans aucun lieu particulier, avant que telle Pétition ait été référée à un Comité, qui en examinera l'objet et fera rapport à la Chambre.

62. Que lorsqu'aucune Pétition ou Bill présenté à la Chambre, aura été référé à un Comité pour en examiner le sujet, et en faire le rapport qui lui paraîtra convenable, la Chambre n'admettra aucuns des Pétitionnaires à être entendus par eux ou leur Conseil, contre telle Pétition ou Bill, jusqu'à ce qu'il ait été d'abord fait rapport du sujet à la Chambre.

63. Que le Président d'aucun Comité sur un Bill Privé, ne doit siéger avant d'en avoir affiché notice dans le vestibule de la Chambre, huit jours d'avance.

64. Que toutes personnes dont l'intérêt ou la propriété peut être affecté par aucun Bill Privé, comparaitront personnellement devant le Comité pour donner leur consentement, et si elles ne peuvent comparaître personnellement, elles enverront leur consentement par écrit, qui sera prouvé devant le Comité par un ou plusieurs témoins.

65. Que lorsqu'aucun Bill sera soumis à la Chambre pour confirmer des Lettres Patentes, une vraie Copie des dites Lettres Patentes sera annexée au dit Bill.

66. Avant qu'il soit présenté à cette Chambre aucune Pétition pour obtenir permission d'introduire un Bill Privé pour ériger un Pont ou des Ponts, pour régler quelque Commune, pour ouvrir quelque Chemin de Barrière, ou pour accorder à quelque individu ou à des individus quelque droit ou privilège exclusif quelconque, ou pour altérer ou renouveler quelque Acte du Parlement Provincial pour de semblables objets, il sera donné notice de la demande qu'on se propose de faire, dans un des Papiers publics du District, publiés en Anglais, et dans l'un de ceux publiés en Français, s'il y en a, et par une affiche posée à la porte des Eglises des Paroisses ou Townships qui pourront être intéressés à telle application, ou à l'endroit le plus public, s'il n'y a point d'Eglise, pendant deux mois avant que telle Pétition soit présentée.

67. Qu'à l'avenir cette Chambre ne recevra des Pétitions pour des Bills Privés que dans les premiers quinze jours de chaque Session.

68. Que cette Chambre ne recevra des Bills Privés que dans les premiers vingt-quatre jours de chaque Session.

69. Que cette Chambre ne recevra aucun Rapport de Comité Spécial, sur aucun tel Bill Privé, que dans les premiers quarante jours de chaque Session.

70. Après la présente Session, et avant qu'il soit présenté à cette Chambre aucune Pétition pour obtenir permission d'introduire un Bill Privé pour ériger un Pont de Péage, la personne ou les personnes qui se proposeront de pétitionner pour tel Bill, en donnant la Notice ordonnée par la Règle Soixante-et-sixième, donneront aussi, en même tems et de la même manière, un avis notifiant les taux qu'elles se proposeront de demander, l'étendue du privilège, l'élévation des Arches, l'espace entre les

Culées ou Piliers, pour le passage des Cageux, Cages et Bâtimens, et mentionnant si elles se proposent de bâtir un Pont-levis ou non, et les dimensions de tel Pont-levis.

71. Que tous les frais et dépenses occasionnés par les Bills Privés qui accordent quelque avantage ou privilège exclusif, et les procédures y relatives dans cette Chambre, ne doivent pas retomber sur le Public, et qu'il est juste et raisonnable que partie de ces frais et dépenses soit supportée par ceux qui demandent les dits Bills; et une somme qui ne sera pas moindre que £20 sera déposée entre les mains du Greffier de cette Chambre par le Pétitionnaire avant que la Pétition soit reçue.

72. Que le Greffier de cette Chambre soit tenu, aussitôt après la Proclamation émanée pour la Convocation du Parlement Provincial pour la dépêche des affaires, d'annoncer dans la Gazette de Québec et autres Papiers-nouvelles, publiés en cette Province, jusqu'à la tenue du Parlement, le jour auquel doit expirer, suivant les Règles de cette Chambre, le délai pour recevoir les Requêtes pour des Bills Privés, et que le dit Greffier soit aussi tenu d'annoncer, par une Notice affichée dans les Chambres de Comités Spéciaux, et dans le Vestibule de cette Chambre, dès le premier jour de chaque Session, le jour où, suivant les Règles de cette Chambre, doivent expirer les délais pour recevoir les Requêtes pour des Bills Privés, les Rapports sur les Requêtes, et aussi les Rapports sur les Bills sur ces Requêtes.

DES PETITIONS, MEMOIRES, &c.

73. Toutes Requêtes, Mémoires ou autres papiers adressés à la Chambre d'Assemblée, seront présentés par un Membre siégeant, et celui qui les aura présentés sera responsable à la Chambre, qu'ils ne contiennent rien d'impropre ni d'indécent.

74. Que lorsqu'il sera présenté à la Chambre une Requête tendant à l'incorporation d'aucun nombre de personnes pour faire aucun Commerce ou Trafic, ceux des Membres de cette Chambre qui sont actuellement dans le cas d'être incorporés, en conséquence de telle Requête, pour faire tel Commerce ou Trafic, sont personnellement intéressés dans toutes questions qui peuvent s'élever sur telle Requête et sur toutes procédures subséquentes qui en peuvent résulter.

LECTURE DES DOCUMENTS MIS DEVANT LA CHAMBRE.

75. Que tous Documents mis devant la Chambre, ou référés aux Comités pour leur considération, doivent être de droit lus une fois par le Greffier ou le Président à la table, mais une fois lus à la Chambre ou dans un Comité, alors, comme tout autre papier qui appartient à la Chambre, il faut une Motion pour en avoir lecture; et, si on objecte, on prendra le sens de la Chambre ou du Comité.

DES COMITES.

76. En formant un Comité de toute la Chambre, l'Orateur quittera le fauteuil, et un Président sera nommé pour présider au Comité, et il aura la

même autorité que l'Orateur de la Chambre ; et dans tout autre Comité le Président aura la même autorité.

77. Que la manière de nommer un Comité spécial, sera premièrement :—de déterminer le nombre dont il consistera, ensuite chaque Membre en proposera un, dont le nom sera pris par écrit par le Greffier ; ceux qui auront le plus de voix, seront pris successivement jusqu'à ce que le nombre ait été complété ; et s'il s'élève aucune difficulté sur ce que deux Membres ou plus, auraient un nombre égal de voix, l'opinion de la Chambre sera prise, quand à la préférence ; mais il sera toujours entendu, qu'aucun Membre, qui se sera déclaré ou aura demandé une division contre le corps ou la substance du Bill, Motion ou matière, à renvoyer au Comité, lors de la lecture d'icelui, ne sera pas nommé pour faire partie du Comité sur un tel Bill, Motion ou matière.

78. Que tout Membre qui introduira un Bill, Pétition ou Motion sur quelques objets, qui pourront être référés à un Comité, sera un du nombre du Comité, sans qu'il soit nommé par la Chambre.

79. Que sur le nombre des Membres nommés pour composer un Comité, ce sera la majorité de tout le nombre choisi, qui dans tous les cas sera un *Quorum* compétent pour procéder aux affaires, lorsque le nombre qui devra former tel *Quorum* ne sera pas spécialement fixé dans la Motion de nomination.

DES MESSAGERS.

80. L'Orateur de la Chambre nommera les Messagers ; mais il sera toujours entendu que le Membre qui aura fait la Motion pour le Message, sera de droit un du nombre des dits Messagers, et que tout Membre qui se sera déclaré, ou aura demandé une division contre le dit Message, ou contre le sujet d'icelui, ne pourra être nommé un des Messagers.

DES ORDRES DU JOUR.

81. L'Ordre du jour doit avoir préférence sur toute Motion devant la Chambre.

82. Qu'il soit une Règle permanente de cette Chambre, que lorsque quelque Ordre du jour se trouvera perdu par un Comité de toute la Chambre, qui se levera faute de *Quorum*, ou par un ajournement de la Chambre, faute de *Quorum*, les ordres ainsi perdus seront considérés en succession comme les premières questions sur lesquelles la Chambre devra procéder à sa première réunion.

DES PRIVILEGES.

83. Lorsque quelque matière de privilège se présentera, elle sera immédiatement prise en considération.

BIBLIOTHEQUE.

84. Un Catalogue des Titres, Editions, Formats, prix d'achat et frais des Livres, sera tenu par le Greffier de la Chambre, et auquel en sera donné la garde et la responsabilité.

85. Que la Bibliothèque sera déposée dans la Chambre-de Comité, ou le Bureau du Greffier, ou aucune autre partie de cette Chambre, ainsi qu'il paraîtra le plus convenable ci-après à M. l'Orateur.

86. Qu'aucune personne n'aura droit d'avoir accès aux Livres, à l'exception du Gouverneur, Lieutenant-Gouverneur, ou la Personne ayant l'administration du Gouvernement, des Membres des Conseils Exécutif et Législatif, et de la Chambre d'Assemblée, et des Officiers des deux Chambres pour le tems d'alors. Que l'on pourra avoir accès aux Livres à toutes les heures durant les Sessions de la Législature, et le Mardi de chaque semaine, depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures de l'après-midi, durant les prorogations ; mais on ne permettra à aucune personne, sous quelque prétexte que ce soit, à l'exception du Gouverneur, Lieutenant-Gouverneur, ou la Personne ayant l'administration du Gouvernement, d'en emporter aucun hors de cet Edifice.

87. Que le Greffier fera régulièrement un Rapport à la Chambre, par la voie de M. l'Orateur, à l'ouverture de chaque Session, de l'état actuel de la Bibliothèque.

88. Le Greffier de cette Chambre est autorisé à faire venir chaque année la continuation des ouvrages périodiques de la Bibliothèque de cette Chambre.

HEURES DES BUREAUX.

89. Que les Heures des Bureaux pour les Officiers de cette Chambre, ainsi que pour les Ecrivains extraordinaires, employés durant la Session, seront depuis neuf heures du matin jusqu'à midi, et depuis une heure de l'après-midi jusqu'à huit heures, et de là jusqu'à ce que les affaires du jour soient expédiées.

VACANCES DANS LES BUREAUX.

90. Avant de pourvoir à aucune des places de cette Chambre qui pourraient devenir vacantes, il sera fait une enquête touchant la nécessité de telle place, le montant des salaires et émolumens qui y sont attachés, et tels salaires seront de nouveau fixés lors de chaque mutation.

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS.

91. Que le Greffier de cette Chambre mettra devant cette Chambre dans le cours de chaque Session, un Tableau Général des Importations et des Exportations de cette Province, pris sur les Retours qui pourront être mis devant cette Chambre, par ordre de son Excellence le Gouverneur en Chef ; que le dit Greffier mettra aussi devant cette Chambre, à la prochaine Session, un semblable Tableau pour les sept dernières années, et fera imprimer le dit Tableau, pour qu'il soit ajouté à l'Appendice du Journal de l'année prochaine, et chaque année, il fera imprimer un semblable Tableau, pour être de même inséré dans l'Appendice des Journaux d'alors.

Ordonné, Que la Question de concours soit maintenant séparément mise sur chacune des dites Règles et Règlemens.

Question de concours.

Et les dites Règles et Règlements, depuis la première jusqu'à la soixante et dixième, inclusivement, ayant été séparément lues de nouveau, et la Question de concours ayant été séparément mise sur icelles, elles ont été unanimement adoptées.

La soixante et onzième des dites Règles et Règlements étant lue de nouveau ;

Motion pour retrancher la 71e Règle.

M. *Merritt* a proposé, secondé par M. *Thompson*, que la dite Règle soit biffée, vu qu'elle impose une restriction inutile et peut avoir l'effet d'empêcher les individus de demander une Incorporation pour améliorer le Pays au moyen de canaux, de chemins de fer, etc., et prévenir l'introduction et la concentration de capitaux pour les usages publics.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, la Chambre s'est divisée sur icelle ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Armstrong,</i>	<i>Boswell,</i>	<i>Boutillier,</i>	<i>Buchanan,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Chesley,</i>	<i>Cook,</i>	<i>Crane,</i>
<i>Duggan,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Hale,</i>	<i>Hincks,</i>
<i>Holmes,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Morris,</i>
<i>Powell,</i>	<i>Robln,</i>	<i>Henry Smith,</i>	<i>Harmanus Smith,</i>
<i>Steele,</i>	<i>Thompson,</i>	<i>Thorburn,</i>	<i>Williams,—24.</i>

Contre.

<i>Aylwin,</i>	<i>Barthe,</i>	<i>Berthelot,</i>	<i>Black,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Soll. Génl. Day,</i>	<i>Delisle,</i>
<i>De Salaberry,</i>	<i>Des Rivières,</i>	<i>Dunn,</i>	<i>Dunscomb,</i>
<i>Foster,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Kimber,</i>	<i>McCulloch,</i>
<i>D. McDonald,</i>	<i>John S. McDonald,</i>	<i>Moffatt,</i>	<i>Moore,</i>
<i>Morin,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Noël,</i>	<i>Parent,</i>
<i>Price,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Small,</i>
<i>Sherwood,</i>	<i>Strachan,</i>	<i>Turcotte,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Woods,</i>	<i>Yulè. 34.</i>		

Ainsi elle a passé dans la Négative.

La 71e Règle adoptée.

La Question étant alors mise sur la dite soixante et onzième Règle, elle a été adoptée par la Chambre.

Le reste des dites Règles et Règlements étant séparément lus de nouveau, et la Question de concours étant séparément mise sur iceux, ils ont été unanimement adoptés, et,

Résolu, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans les dites Règles et Règlements.

Sur Motion de l'Honorable M. *Neilson*, secondé par M. *Taschereau*,

Résolu, Qu'une Copie des dites Règles et Règlements soit communiquée par message au Conseil Législatif.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Neilson* porte le dit Message au Conseil Législatif.

Règles et Règlements à imprimer.

Ordonné, Que trois cents Exemplaires des dites Règles et Règlements, en Anglais, et deux cents Exemplaires en Français, soient imprimés pour l'usage des Membres de cette Chambre.

L'Ordre du jour sur le Bill pour l'indépendance des Juges est remis.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour mieux assurer l'indépendance et l'intégrité des Juges, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Lundi prochain.

Ordonné, Que le Bill pour amender un Acte de cette partie de la Province ci-devant dénommée le *Haut-Canada*, intitulé " Acte pour pourvoir à la confection et à l'entretien des Chemin et Pont de *Gwillimbury* " Ouest, et pour autoriser l'établissement d'une Barrière sur iceux," soit lu une seconde fois Vendredi prochain.

Bill pour l'établissement du Chemin de *Gwillimbury* à être lu une seconde fois Vendredi.

Une Pétition de *Jacques Alexandre Tailhades*, Gentilhomme, a été présentée à la Chambre par l'Honorable M. *Moffatt*; laquelle a été reçue et lue, exposant:

Pétition de J. A. Tailhades pour être admis à pratiquer comme Avocat.

Que le Pétitionnaire, Gentilhomme et Avocat de France, est domicilié en cette Province, et réside depuis plusieurs années dans la Cité de *Montréal*.—Qu'il a suivi une cléricature régulière pendant près de quatre ans,—et comme il a suivi un cours régulier d'études en France et a déjà été admis comme Avocat pour l'Université, il demande qu'il lui soit permis de se présenter à l'examen à l'expiration de la quatrième année de sa cléricature, de la même manière que ceux qui ont fait un cours régulier d'études.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Ordonné, Que lorsque cette Chambre s'ajournera, elle s'ajourne à Trois Heures, P. M. ce jour.

Alors, sur Motion de l'Honorable M. *Neilson*, secondé par M. *Cameron*,

La Chambre s'est ajournée.

Sabbati, 19^o die Junii.

Trois Heures, P. M.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur la Harangue de Son Excellence le Gouverneur Général aux deux Chambres de la Législature Provinciale, étant lu;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Morris* a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil;

Et M. *Morris* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Comité de toute la Chambre sur la Harangue de Son Excellence le Gouverneur Général, à l'ouverture de la Session.

Rapport de Progrès.

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau Lundi prochain.

Alors, sur Motion de M. *Aylwin*, secondé par M. le Procureur Général *Ogden*,

La Chambre s'est ajournée à Lundi prochain.

Lunœ, 21^o Junii,

Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

Assi-tant Greffier à nommer.

Sur Motion de M. *Simpson*, secondé par le Capitaine *Steele*,
Ordonné, Que le Greffier de cette Chambre nomme un Assistant Greffier.

Pétition de divers Marchands de Bois, demandant une loi pour nommer des Inspecteurs et Mesureurs de Bois.

Une Pétition de divers Marchands de Bois, et autres, a été présentée à la Chambre par M. *Cameron*; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Que 1000 à 1200 Vaisseaux prennent actuellement leur chargement de Bois au Port de *Québec*;—qu'il n'existe aucune loi pour régler la manière de le mesurer et l'inspecter;—que les acheteurs emploient généralement leurs propres serviteurs comme Inspecteurs et Mesureurs de Bois;—que les Pétitionnaires n'ont aucune confiance en ces personnes, et sont obligés ou de se soumettre à leurs décisions ou d'entrer en procès avec le marchand riche et puissant de *Québec*, ce qui entraînerait leur ruine;—et demandant une loi pour régler ce Commerce d'une manière juste et équitable, et donner l'inspection et le mesurage du Bois à des personnes indépendantes à la fois du vendeur et de l'acheteur.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Pétition de John C. Moulton, demandant à être naturalisé.

Une Pétition de *John Clough Moulton*, du Township de *York*, a été présentée à la Chambre par M. *Price*; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Que le Pétitionnaire est venu des *Etats-Unis* en 1830, et a résidé en cette Province depuis cette époque.

Que depuis 1835 jusqu'à 1840, il a été Instituteur d'une Ecole Elémentaire dans le *Home District*, et a eu sa part des deniers publics,—et que, depuis cette époque, l'octroi lui a été refusé parce qu'il n'était pas sujet Britannique.

Que le Pétitionnaire désire demeurer en cette Province et de suivre sa profession d'Instituteur, et il demande en conséquence à être naturalisé.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Pétition de divers Habitans du Home District référée à un Comité Spécial.

Résolu, Que la Pétition de divers Habitans du *Home District*, présentée à la Chambre le seize du courant, soit référée à un Comité Spécial de trois Membres, pour en faire rapport, avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

Résolu, Que M. *Small*, M. *Cartwright* et M. *Boswell* composent le dit Comité.

Pétition du Bureau de Commerce de Montréal, demandant que les lois contre l'Usure soient révoquées en partie, et qu'il soit passé un Acte pour permettre d'exiger l'intérêt sur les billets et comptes aussitôt qu'ils deviennent dus.

Une Pétition du Bureau de Commerce de *Montréal*, relativement à l'Usure, a été présentée à la Chambre par l'Honorable M. *Moffatt*; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Qu'il existe en *Canada* une loi qui règle le taux d'intérêt exigible pour prêt d'argent; que ce taux est limité à pas plus de six par cent; qu'une forte pénalité est imposée contre toute infraction de cette loi, qu'on appelle usure. Que les Pétitionnaires croient que c'est une aussi

grande erreur d'assigner une valeur fixe au numéraire que de limiter le prix d'un quart de farine ou d'une aune de drap ; que la valeur du numéraire varie de temps à autre ; et qu'en lui assignant une valeur fixe, le numéraire, lorsqu'il est rare, disparaît de la circulation, ce qui entraîne la ruine de la masse. Que cette loi est éludée tous les jours sous toutes les formes et de toutes les manières possibles, et que l'emprunteur est non-seulement tenu de payer un intérêt plus fort, mais encore de récompenser le prêteur pour le risque qu'il court ; qu'il en résulte que la classe riche des prêteurs ne veut souvent prêter à aucun taux, ni à aucunes conditions. Que cette loi a été passée à une époque où cette question était peu comprise, et lorsqu'il existait un préjugé superstitieux contre tout prêt d'argent à intérêt ; mais que les mêmes causes n'existant plus, il n'est plus nécessaire de continuer cette loi.

Qu'il est juste et convenable de fixer un taux quand il n'existe pas de contrat particulier, et que le taux actuel est raisonnable ; mais que les parties devraient avoir la faculté de faire tel accord que bon leur semble à cet égard.

Que les lois contre l'Usure ont été abrogées en partie dans le Royaume-Uni, au grand avantage du Commerce, et que cette mesure est encore plus nécessaire dans cette Province, à cause de la rareté de l'argent et des facilités de le faire profiter.

Qu'il existait une loi dans la ci-devant Province du *Haut-Canada*, d'après laquelle tout Billet ou Compte portait intérêt dès l'instant qu'il devenait dû, soit qu'il fût protesté ou non ; qu'il semble juste qu'une semblable loi devienne générale dans toute la Province du *Canada* ;—et demandant que cette partie de la loi contre l'Usure, qui impose une pénalité pour tout prêt d'argent à plus de six par cent d'intérêt, soit abrogée, et que la loi de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, qui alloue l'intérêt sur tous Billets et Comptes, aussitôt qu'ils sont dus, devienne générale pour toute la Province Unie.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Une Pétition du Bureau de Commerce de *Montréal*, relative aux Inspecteurs de Lard, Bœuf, Farine, Potasse, &c. a été présentée à la Chambre par l'Honorable M. *Moffatt* ; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Qu'il existe en *Canada* certaines Lois et Ordonnances qui exigent que les objets suivans, savoir : la Fleur, la Farine, le Bœuf, le Lard et les Alkalis soient inspectés avant l'exportation par des Inspecteurs légalement nommés, et qui imposent une pénalité contre ceux qui exportent ces objets sans une telle inspection.

Que ces lois ont produit un grand bien dans la Province, alors qu'on emballait mal ces objets, et que l'exportation était trop peu considérable pour faire connaître avantageusement sur les marchés les manufactures d'un établissement.

Que maintenant qu'il s'est formé de grands établissemens, d'un nom et d'une réputation connus, la nécessité de cette inspection n'existe plus dans les cas ;—que néanmoins certains effets devront être inspectés, et que cette charge et ces fonctions devront être continuées ;—mais qu'à l'égard des grands établissemens dont il vient d'être parlé, et dont l'étampe ou la marque est bien connue, l'inspection est non-seulement inutile, mais bien souvent nuisible, en laissant passer pour médiocres des articles qui auraient dû être estampés comme d'une qualité supérieure, et qui vendus d'après l'étampe du fabriquant ou de l'emballageur, seraient estimés selon leur qualité ; et alors, il serait de l'intérêt de ces derniers, non pas de

Pétition du Bureau de Commerce de Montréal, pour demander un changement dans les lois d'inspections.

fabriquer et emballer ces articles ou produits simplement pour l'inspection, mais afin de donner la plus grande satisfaction possible.

Que la nécessité de cette inspection, et les frais et le temps perdu, soit pour inspecter, emballer, charger et décharger, empêchent l'écoulement par cette Province d'une grande quantité des produits des Etats voisins, d'un Port à un autre; ce qui donnerait de l'emploi à nos berges et journaliers, et contribuerait puissamment à augmenter les revenus de nos canaux et autres travaux publics.

Pourquoi les Pétitionnaires demandent que les dispositions des Actes ou Ordonnances qui règlent la manière d'inspecter la Fleur et la Farine, le Bœuf, le Lard et les Alkalis, et qui imposent une pénalité pour toute contravention à ces Actes, soient abrogées, pourvu que le manufacturier ou emballer soit tenu, dans tous les cas, de mettre son nom et son adresse, et marquer la qualité et le poids des articles ou produits, de la même manière que l'Inspecteur est lui-même actuellement tenu de le faire, laissant d'ailleurs ces Actes ou Ordonnances en pleine force et vigueur.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Pétition du Bureau de Commerce relative au Cours monétaire.

Une Pétition du Bureau de Commerce de *Montréal*, au sujet du Cours de la Monnaie, a été présentée à la Chambre par l'Honorable M. *Moffatt*; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Que par les mesures prises dans la ci-devant Province du *Haut-Canada*, par rapport au Cours Monétaire, il existe une différence dans le Cours Monétaire des deux ci-devant Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, qui entrave grandement le Commerce, et maintenant que ces Provinces sont unies, est mauvaise en principe et anormale dans ses effets.

Que le Cours Monétaire de la ci-devant Province du *Haut-Canada* a subi une grande dépréciation, le Chelin Anglais et le Six deniers étant substitués à un taux bien au-delà de leur valeur, à la Piastre du Continent Américain.

Que dans la ci-devant Province du *Bas-Canada*, certaines espèces nommées Ecus ou Demi-piastres Françaises, ont été mises en circulation à un taux bien au-delà de leur valeur, mais la quantité en étant limitée, le mal qui en résulte l'est pareillement.

Que la Livre Courante est absolument imaginaire, et que le calcul de sa valeur en Cours Sterling est fondé sur l'erreur, est un inconvénient pratique, et tend à donner les idées les plus incorrectes de sa valeur aux Etrangers.

Qu'il est très essentiel que toutes Provinces Britanniques de l'*Amérique du Nord*, possèdent un Cours Monétaire uniforme, et que ce Cours Monétaire, s'il est possible, soit celui du Royaume-Uni.

Que l'un des modes que le Bureau a déjà suggérés, savoir, de rendre la Piastre et la Demi-piastre du Continent Américain la seule offre légale de paiement, présente des objections telles, depuis son rapport (provenant en partie de la grande valeur de l'Or dans les *Etat-Unis*, et de la suspension fréquente des paiements en espèces par les Banques, d'où l'on peut seulement se procurer ces Piastres et Demi-piastres), que le Bureau prévoit des obstacles insurmontables à son adoption, même si les frais du retrait des espèces ainsi évaluées au-delà de leur valeur n'étaient pas trop forts pour les moyens et les ressources de la Province.

Que la fabrication d'une nouvelle Monnaie Provinciale serait non-seulement dispendieuse, mais exposerait de plus la Province à la rareté ou à une surabondance du numéraire, selon les fluctuations et les exigences du Commerce.

Que la quantité d'espèces d'Or nommées Souverains, que les Emigrés apportent en cette Province, suffit non-seulement pour établir et mainte-

nir une bonne circulation métallique, mais aussi pour laisser un excédant pour l'exportation.

Qu'il est très important qu'en arrivant ici, l'Emigré retrouve le même Cours monétaire que dans son pays natal, afin d'en connaître la valeur, employer les espèces qu'il a apportées avec lui, et expliquer à ses amis la valeur des propriétés, des produits, des gages et des moyens de subsistance.

Que la seule difficulté serait de régler les contrats et engagements existans, *premièrement*, d'après une base équitable ; *secondement*,—de manière à ne pas trop perdre en rappelant les espèces ayant cours au-delà de leur valeur réelle ; et *troisièmement*, de manière à éviter tous les calculs embrouillés et d'une solution difficile.

Qu'il n'existe qu'un seul moyen de régler cette difficulté, viz : en donnant au Souverain sterling, qui serait la seule offre légale de paiement, une valeur courante assez élevée, pour ne rien faire perdre à la Province par le retrait des espèces actuelles, ni trop élevée pour être inique et injuste en principe ;—la valeur des Souverains serait alors, au taux le plus bas, de vingt quatre chelins et six deniers courant,—au taux le plus élevé, de vingt cinq chelins :—l'avantage de ce dernier taux étant qu'il n'y aurait aucune perte pour la Province, ni aucunes fractions à compter et calculer.

En conséquence, les Pétitionnaires prient la Chambre de vouloir bien donner sa sanction à un Bill pour réduire le numéraire du Canada en Cours sterling, comme dans le *Royaume-Uni*, en rendant le Souverain Britannique en Or la seule offre légale de paiement, (l'Argent Britannique n'étant reçu qu'à un montant limité,) et en donnant au Souverain, pour l'ajustement des comptes actuels, une valeur de vingt quatre chelins et six deniers à vingt cinq chelins, courant.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour régler les Pêches dans le District de *Gaspé*, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

Seconde lecture du Bill pour régler les Pêches de Gaspé, remise.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur la Harangue de Son Excellence le Gouverneur Général aux deux Chambres de la Législature Provinciale, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Morris* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quel que temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Morris* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau demain.

Comité de toute la Chambre sur la Harangue de Son Excellence le Gouverneur Général, à l'ouverture de la Session.

Rapport de Progrès.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour mieux assurer l'indépendance et l'intégrité des Juges, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

Seconde lecture du Bill pour l'indépendance des Juges, remise.

Alors, sur Motion de M. *Aylwin*, secondé par M. *Hamilton*,
La Chambre s'est ajournée à Demain, à Dix Heures, A. M.

Martis, 22^o Junii ;

Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

Dix Heures, A. M.

M. l'Orateur a communiqué à la Chambre la Lettre suivante :

Kingston, 22 Juin, 1841.

Monsieur,

Lettre du Sergent
d'Armes.

N'ayant été nommé Sergent d'Armes que quelques jours avant la réunion du Parlement, je me suis trouvé dans la nécessité de laisser mes affaires privées dans un état embarrassé ; et comme je désire retourner chez moi, pendant quelque temps, oserai-je solliciter de vous la faveur de demander à l'Assemblée la permission de faire remplir mes devoirs de Sergent d'Armes par un Député ?

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-obéissant humble Serviteur,

GEO. K. CHISHOLM,
Sergent d'Armes.

A l'Honorable Orateur
de la Chambre d'Assemblée,
&c., &c., &c. }

Pétition de certains
Habitans du Comté de
Leeds, demandant une
indemnité.

Une Pétition de divers Habitans du Comté de *Leeds*, dans le District de *Johnstown*, a été présentée à la Chambre par M. *Morris*; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Que le Chemin macadamisé de *Victoria*, qui part de près la ville de *Brockville*, traverse les terres des Pétitionnaires.—Que la plupart des matériaux pour le construire ont été pris sur leurs terres ;—que l'on a enlevé des pierres et de la terre en plusieurs endroits, pour le dit chemin, laissant les terres dans un état impossible à cultiver. Que plusieurs de leurs champs ont été convertis en Communes, et leurs récoltes endommagées ;—qu'ils ont encouru de grandes dépenses pour enclore leurs champs, ainsi coupés par morceaux ; que dans une instance en particulier, 32 arbres fruitiers ont été détruits par le Chemin qu'on a fait passer dans un verger ;—que les Pétitionnaires n'ont reçu aucune compensation, quoique ces dommages aient été causés en 1838 ;—et qu'ils demandent en conséquence une indemnité.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Pétition de divers Ha-
bitans de *Innisfil*, pour
une Prime d'encoura-
gement aux Agricul-
teurs.

Une Pétition de divers Habitans du Township de *Innisfil* a été présentée à la Chambre par le Capitaine *Steele* ; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Que faute de lois pour la protection et l'encouragement des Agriculteurs, le grand produit de la Province (le Blé) ne trouve pas un prix

suffisant sur les marchés ;—et demandant à la Chambre de prendre des mesures pour y remédier.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Une Pétition des Personnes qui se nomment Chrétiens selon la Bible, a été présentée à la Chambre par M. *Williams* ; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Que les Pétitionnaires éprouvent de la difficulté à se procurer les titres nécessaires pour les sites des Chapelles et Cimetières, attendu qu'ils ne sont pas autorisés à posséder des terres à perpétuité ;—et demandent à être relevés de cette incapacité légale.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Sur Motion de M. *Hincks*, secondé par M. *Price*,

Résolu, Que Lundi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour considérer s'il est expédient d'amender les Lois relatives à l'Usure en cette Province.

Résolu, Que la *Compagnie d'Assurance Britannique et Américaine sur la Vie et contre les accidens du Feu* soit requise de donner à la Législature un Etat de ses affaires ;—établissant le montant de ses assurances sur les différentes espèces de propriété ;—le montant des primes d'assurances ;—le montant des assurances dans chacune des principales Cités et Villes du *Haut-Canada*, et dans chaque District, indépendamment des Villes ;—aussi un Etat des transactions de l'année dernière, établissant le montant des primes demandées et des pertes encourues, ainsi que des dépenses contingentes de la Compagnie.

Résolu, Que la Pétition de *James W. Sherrard* et *Thomas Henery*, Ministres Chrétiens, du *Home District*, présentée à la Chambre le quinze du courant, soit référée à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en faire rapport, avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que M. *Small*, M. *Williams*, M. *Price*, M. *Hincks* et M. *Roblin* composent le dit Comité.

Ordonné, Que la Pétition des Personnes qui se nomment Chrétiens selon la Bible, soit référée au dit Comité.

Ordonné, Que M. *Small* ait la permission d'introduire un Bill pour permettre aux Membres de l'Assemblée Législative, pour la partie de la Province qui constituait ci-devant la Province du *Haut-Canada*, de résigner en certains cas, et pour d'autres fins.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

Une Pétition de *Israel Williams*, et autres, de la Ville de *Hamilton*, a été présentée à la Chambre par M. *Harmanus Smith* ; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Que les Pétitionnaires résident depuis long-tems dans la Province, et désirent devenir sujets de Sa Majesté ;—et demandant qu'il soit passé une Loi pour les autoriser à devenir sujets, en prêtans le serment prescrit par la loi.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Pétition des personnes qui se nomment "Chrétiens selon la Bible" pour demander l'autorisation de posséder des terres.

Lois contre l'Usure.

La Compagnie d'Assurance Britannique et Américaine requise de donner un Etat de ses affaires.

Pétition de James W. Sherrard et Thomas Henery référée à un Comité Spécial.

Bill pour permettre aux Membres de résigner.

Pétition de Israel Williams et autres, demandant à être naturalisés.

Pétition de divers Habitans de Gore District, pour amender les actes qui ont rapport aux chemins macadamisés.

Une Pétition de divers Habitans de *Gore District*, a été présentée à la Chambre par *M. Harmanus Smith* ; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Que par les Lois relatives aux Chemins macadamisés, les personnes qui résident de l'un et l'autre côté du Chemin, à la distance d'un demi-mille, sont tenues d'y travailler, ou de composer à raison de deux chelins et demi par jour ; et que l'argent ainsi reçu doit être employé par les Commissaires à entretenir le Chemin en bon état.

Que comme aucune partie de cet argent ne peut être employée à améliorer les Chemins, dans l'étendue de ce demi-mille, qui conduisent aux dits Chemins macadamisés, et qui devraient être réparés par les travaux requis par la Loi, les dits Chemins sont devenus impraticables ;—et demandant d'amender la Loi, de manière à obliger les Commissaires, à même l'argent versé entre leurs mains, à réparer les Chemins situés dans l'étendue du demi-mille des Chemins macadamisés, et qui y conduisent.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Pétition de certains Habitans du Township de Oakland, demandant à être annexés au District de Talbot.

Une Pétition de divers Habitans du Township de *Oakland*, a été présentée à la Chambre par *M. Powell* ; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Que ce Township consiste en une étendue de terre de forme triangulaire, sur la devanture du Township de *Townsend*, et est enclavé dans le Comté de *Oxford*.

Que le dit Comté de *Oxford* est érigé en un District séparé ; et que les Pétitionnaires ont un bien plus long trajet à faire pour assister aux Cours de Justice que s'ils étaient annexés au District de *Talbot* détaché du Comté de *Norfolk*, auquel le dit Township appartenait ci-devant ;—et demandant, puisque l'Acte d'Union des deux Provinces ne le défend pas, que le Township de *Oakland* soit annexé au District de *Talbot* et en forme partie.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Pétition de certains Habitans du Comté de Porneuf, se plaignant de certaines Ordonnances du Conseil Spécial.

Une Pétition de divers Habitans du Comté de *Porneuf*, a été présentée à la Chambre par *M. Aylwin* ; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Que les Pétitionnaires n'ont pas été représentés dans le Conseil Spécial de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, et que ce Conseil a passé des lois qui imposent des charges et des taxes sur leurs personnes et leurs propriétés. Qu'au nombre des Ordonnances qui ont été passées sont celles : pour établir une Police dans les Cités de *Québec* et de *Montréal* ;—pour étendre les dispositions de la dernière Ordonnance ;—pour améliorer les grands Chemins ;—pour introduire une nouvelle forme de Voitures pour les Chemins d'Hiver ;—pour établir des Conseils de District ;—pour établir des Bureaux d'Enregistrement,—et pour établir des Cours et Prisons de District.

Que ces Ordonnances n'ont pas reçu leur assentiment, et sont vexatoires et onéreuses ; ils demandent en conséquence qu'elles soient révoquées, et ne servent plus de précédent à l'introduction d'une législation aussi dangereuse qu'inconstitutionnelle.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Pétition de Simon McKenzie, et autres, demandant une indemnité pour perte de terre, par suite d'un arpentage erroné.

Une Pétition de *Simon McKenzie, Thomas G. Chapman, Donald McKenzie, Alex. Fraser* et *John D. McKenzie*, du District de *Gore*, a été présentée à la Chambre par *M. Durand* ; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Que les Pétitionnaires sont propriétaires de certaines lots irréguliers de terre dans le Township de *Beverly*, District de *Gore*. Que l'arpentage de ce Township se trouvant erroné, les Commissaires nommés pour fixer et désigner les limites des Townships, en marquant celles de ce Township, ne leur ont pas donné leur juste mesure. Que dans leur sentence, les Commissaires s'expriment dans les termes suivans: " Et le Bureau des Commissaires est d'avis, que la position malheureuse des diverses personnes qui représentent feu *John Clement*, concessionnaire de la Couronne, pour les lots F. G. et J. dans les *sixième*, *septième* et *neuvième* concessions dans le dit Township de *Beverly* est telle (puisque l'on ne peut trouver ni la mesure ni la quantité de leurs terres), qu'à moins que le Gouvernement ne leur accorde une indemnité, les Commissaires ne connaissent aucune source dont on pourra les indemniser de leurs pertes." Que la quantité de terre qui leur manque est de plus de six cents acres; que la perte des Pétitionnaires, d'après l'évaluation des dits Commissaires, se monte comme suit, savoir: —*Simon McKenzie*, £78—*Donald J. McKenzie*, £405—*Alexander Fraser*, £278—*Thomas G. Chapman*, £413 5s.—et *John D. McKenzie*, £688. Qu'aucune autre personne n'a souffert dans le dit Township. Les Pétitionnaires prient en conséquence la Chambre de vouloir bien accueillir leur demande, et leur accorder telle indemnité qui lui paraîtra raisonnable.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur la Harangue de Son Excellence le Gouverneur Général, aux deux Chambres de la Législature Provinciale, étant lu;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Morris* a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil;

Et M. *Morris* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions; lesquelles Résolutions ont été lues de nouveau à la Table du Greffier, et adoptées par la Chambre; et elles sont comme suit:—

Résolu—Que cette Chambre remercie humblement Son Excellence de la Harangue prononcée du Trône, à l'ouverture de la présente Session.

Résolu—Que cette Chambre apprécie vivement les motifs qui ont engagé Son Excellence à réunir le Parlement Provincial aussitôt que les circonstances de la Province, et les devoirs imposés à Son Excellence par l'Acte Impérial pour l'Union des *Canadas*, sous lequel cette Législature est constituée, ont pu le permettre; et c'est avec reconnaissance que nous voyons la satisfaction que témoigne Son Excellence de nous rencontrer maintenant pour délibérer sur les graves et importans intérêts confiés aux soins du Parlement Provincial.

Résolu—Que cette Chambre apprend avec plaisir que l'Exécutif n'a perdu aucun tems à faire des remontrances contre la détention forcée, dans les *Etats-Unis*, d'un sujet de Sa Majesté, habitant de cette Province, accusé d'un prétendu crime; que l'on a pourvu à assurer à cet individu des moyens de défense, en attendant l'action ultérieure du gouvernement de Sa Majesté, et que le Représentant de la Reine, à *Washington*, a depuis été chargé de demander sa libération.

Comité de toute la Chambre sur la Harangue de Son Excellence à l'ouverture de la Session.

Résolutions en réponse à la Harangue de Son Excellence:

Résolu—Que cette Chambre reçoit, avec les sentimens de la plus vive reconnaissance, l'assurance que Son Excellence nous a donnée, par ordre de la Reine, que Sa Majesté est fermement résolu de protéger ses fidèles sujets en *Canada*, de tout le poids de sa puissance.

Résolu—Que cette Chambre est vivement pénétrée des avantages que la Province a retirés et devra retirer des arrangemens d'après lesquels, par les ordres de la Trésorerie, les frais de Poste entre toutes les parties de cette Colonie et le *Royaume-Uni* ont été grandement réduits, ainsi que des arrangemens que le Député Maître Général des Postes a faits, par ordre de Son Excellence, pour transporter les lettres d'une manière plus expéditive et plus régulière entre les différentes parties de cette Province ; et cette Chambre s'attend avec confiance, avec Son Excellence, que le résultat des travaux de la Commission qu'il a plu à Son Excellence de nommer, pour s'enquérir du système en entier du Bureau des Postes de l'*Amérique* Britannique du Nord, sera l'établissement d'un plan qui procurera dans les communications intérieures par la Poste en cette Colonie, des améliorations égales à celles que nous avons déjà obtenues dans les communications avec la Mère-Patrie.

Résolu—Que cette Chambre donnera une prompte et sérieuse attention aux divers sujets d'une vive importance au bien-être futur de la Province, qui le réclament ; et Son Excellence peut être persuadée que toutes les mesures que Son Excellence ordonnera de mettre sous les yeux de cette Chambre, recevront aussitôt toute sa considération.

Résolu—Parmi ces objets, cette Chambre sent que le plus important, c'est l'adoption de mesures pour développer les ressources de la Province, par des travaux publics étendus et mûrement pesés ; et que cette question affecte vivement l'établissement rapide du pays, la valeur des propriétés de chaque citoyen qui s'y trouve établi, l'avancement de sa fortune à venir.

Résolu—Cette Chambre partage l'avis de Son Excellence, que l'amélioration de la navigation, depuis les rives du Lac *Erié* et du Lac *Huron*, jusqu'à l'Océan, est une entreprise qui exige de grandes dépenses, mais qui promet de rapporter des avantages proportionnels. Cette Chambre sent bien la difficulté d'entreprendre ces travaux, dans l'état actuel des finances de la Province ; elle apprend avec reconnaissance et plaisir que Son Excellence a reçu du Gouvernement de Sa Majesté, l'autorisation de déclarer qu'il est prêt à demander au Parlement Impérial à venir en aide de ces entreprises importantes ; et que, dans la pleine persuasion que la paix et la tranquillité seront heureusement rétablies en cette Province, sous la Constitution établie par le Parlement, et qu'il n'est besoin seulement que de faire disparaître les difficultés les plus pressantes pour hâter rapidement sa prospérité, il proposera au Parlement, en donnant pour garantie la Trésorerie Impériale, un Emprunt d'une somme de pas moins d'un million et demi sterling, dans le double but d'aider la Province à diminuer le poids de l'intérêt de la Dette publique, et de la mettre en état de continuer ses grands travaux publics, dont le progrès a été arrêté depuis quelques années par des difficultés financières. Cette Chambre donnera toute son attention à la mesure que Son Excellence se propose de lui soumettre, embrassant un plan pour ces importans objets ; et elle recevra, avec gratitude, les Extraits des dépêches qui pourront lui être soumis, pour son information et pour celle du Peuple du *Bas-Canada*, dans lesquels cette assurance satisfaisante des intentions du gouvernement de Sa Majesté a été communiquée par Son Excellence.

Résolu—Que l'émigration et la disposition des terres publiques, sont des sujets si étroitement liés au bien-être de la Province, que la Chambre ne peut faire autrement que de prendre le plus vif intérêt à toutes les mesures qui se rattachent à ces objets, et elle partage cordialement l'opinion de Son Excellence, qu'il n'existe pas en cette Province de moyens plus certains de faire refluer sur ces rives l'émigration de la Mère-Patrie, et d'établir en définitive l'émigré comme colon et propriétaire en cette Colonie, que de pouvoir lui assurer de l'emploi à son arrivée sur nos bords, et que l'aide du Parlement pour les travaux publics qui pourront être entrepris ici pourvoira à cela, en grande partie. Mais la Chambre est heureuse d'apprendre qu'elle recevra de l'assistance dans cette grande entreprise, et que dans la vue d'encourager encore plus l'émigration, Son Excellence est autorisée à lui déclarer, que le gouvernement de Sa Majesté est prêt à assister et faciliter le passage de l'émigré du port où il s'embarque jusqu'à l'endroit où son travail pourra lui être profitable, et qu'il sera proposé au Parlement Impérial un Vote d'argent à cet effet. Cette Chambre sera heureuse de recevoir toute communication que Son Excellence pourra lui faire à ce sujet; et elle ne manquera pas de donner sa plus mûre considération à tout projet pour l'établissement et la disposition des terres publiques, qu'il plaira à Son Excellence de soumettre à ses délibérations.

Résolu—Que cette Chambre considérera avec la plus vive attention toutes les mesures que Son Excellence pourra lui soumettre, pour donner une application encore plus étendue, au principe de donner au peuple l'administration locale de ses affaires, dans cette partie de la Province, ci-devant le *Haut-Canada*, pour mettre le peuple en état de pouvoir contrôler ses propres affaires locales, à un plus haut degré; et pour l'établissement d'une forme de Gouvernement qui donne au peuple la régie de ses affaires locales pour les Districts de la Province qui ne l'ont pas encore obtenue, de nature à être satisfaisante pour le peuple, et propre à la fois à conserver intacte la prérogative de la Couronne, et maintenir l'administration de la Justice pure de tout esprit de parti et d'excitation populaire.

Résolu—Que Son Excellence peut être persuadée, que cette Chambre regarde l'éducation du peuple comme un sujet de la plus grande importance, et qu'elle regrette sincèrement que le manque de bonnes dispositions législatives à cet égard se soit fait sentir depuis si long-temps en cette Province. Cette Chambre sent que l'établissement d'un système efficace qui puisse mettre à la portée de tous les bienfaits de l'instruction, est une tâche difficile; mais elle en ressent en même temps toute l'importance; et ce sujet sera l'objet de sa plus vive attention et de ses plus mûres délibérations. Elle remercie humblement Son Excellence de sa promesse de donner sa coopération à ses travaux, et elle se flatte qu'à l'aide de cette coopération, elle pourra obtenir une mesure qui, si elle ne réussit pas à concilier les divergences d'opinion, de manière à rencontrer l'assentiment de tous, aura du moins l'effet d'introduire un système plus parfait, et de diminuer grandement les difficultés qui pèsent maintenant sur le peuple de cette Province, sujet à adopter ci-après les améliorations que le temps et l'expérience pourront signaler.

Résolu—Que cette Chambre remercie Son Excellence de l'assurance qu'elle a donnée que les Comptes Financiers de la Province, et les Estimations pour le Service public lui seront soumis sans retard; et, tout

en donnant sa prompte et sérieuse attention aux mesures financières que Son Excellence pourra lui soumettre, pour rendre l'assistance qu'offre le Gouvernement de Sa Majesté avantageuse à la Province, elle n'en sera pas moins reconnaissante envers Son Excellence de sa promesse, que tous les deniers qui seront affectés pour cet objet, seront employés avec économie et efficacité.

Résolu—Que cette Chambre remercie humblement Son Excellence de l'expression de sa confiance en elle, pour régler les divers importants objets qui devront nécessairement venir devant elle ; et elle s'efforcera de conduire ses délibérations, de manière que le *Canada-Uni* ne puisse manquer d'être florissant sous une constitution qui, quoiqu'elle puisse ci-après exiger quelque modification, n'en convainc pas moins la Chambre que la Législature Impériale l'a établie avec le désir sincère de promouvoir le bien-être de cette partie de l'Empire Britannique.

Résolu—Que cette Chambre reçoit avec gratitude, comme gages de la sincérité avec laquelle la Mère-Patrie désire promouvoir la prospérité du *Canada*, et aider la mise à effet des nouvelles Institutions qu'elle a établies, l'assistance généreuse que Son Excellence lui a annoncée ; la résolution du Gouvernement, annoncée par l'entremise de Son Excellence, d'employer annuellement une somme considérable pour la défense Militaire de la Province, et la résolution formelle et arrêtée que Son Excellence a signifiée à cette Chambre, au nom de Sa Majesté, que ses possessions dans l'*Amérique* du Nord seront maintenues à tout hasard comme partie de son Empire. Cette Chambre sait que les regards de l'*Angleterre* sont attachés avec anxiété sur le résultat de grand essai. Elle fera tous ses efforts pour en assurer le succès, et elle ose se flatter que l'assistance du Parlement dans ses entreprises, la confiance des capitalistes Britanniques dans le crédit qu'elle pourra réclamer d'eux, la sécurité que le peuple Britannique ressentira, en recherchant ces rives et en s'établissant sur ce sol fertile, pourront hâter les améliorations de la Province, à un degré sans exemple jusqu'à ce jour. L'accroissement rapide du commerce et de l'émigration pendant le cours des derniers dix-huit mois, offre à cette Chambre une ample preuve de l'effet que produit la tranquillité pour rétablir la confiance et promouvoir la prospérité. Cette Chambre désire ardemment que nulle dissension ne vienne obscurcir la perspective flatteuse qui s'ouvre devant elle, que ses efforts puissent être constamment dirigés vers les grandes améliorations pratiques dont la Province ressent tant le besoin, et que sous la faveur de cette Province, qui jusqu'à présent a conservé cette partie des possessions Britanniques, les conseils de cette Chambre puissent être guidés de manière à assurer à la Reine des sujets loyaux et affectionnés, et au *Canada* réuni un peuple heureux et prospère.

Résolu, Que les dites Résolutions soient référées à un Comité Spécial de cinq Membres, pour préparer et rapporter un Projet d'Adresse, en réponse à la Harangue de Son Excellence le Gouverneur Général, aux deux Chambres, à l'ouverture de la présente Session du Parlement Provincial.

Ordonné, Que M. Cameron, M. Black, M. Dunscomb, M. Merritt et M. Moffatt composent le dit Comité.

Comité nommé pour dresser le Projet d'une Adresse.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill relatif aux Pêches de Gaspé, est remis.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour régler les Pêches dans le District de Gaspé, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour mieux assurer l'indépendance et l'intégrité des Juges, étant lu ;
Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

Et du Bill pour l'indépendance des Juges.

Alors, sur Motion de M. *Morris*, secondé par M. *Price*,
 La Chambre s'est ajournée.

Mercurii, 23° Junii ;

Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

M. l'Orateur a informé la Chambre que, conformément à son Ordre de Lundi dernier, le Greffier avait nommé *George Barthélemi Faribault*, Ecuyer, pour être Assistant Greffier de cette Chambre.

G. B. Faribault Ecuyer, nommé Assistant Greffier.

Sur Motion de M. *Simpson*, secondé par l'Honorable M. *Dunn*,
Résolu, Que cette Chambre concourt dans la dite nomination.

M. l'Orateur a communiqué à la Chambre la Lettre suivante :

Kingston, 23 Juin, 1841.

Monsieur,

Je demande, avec la permission de la Chambre d'Assemblée, qu'il me soit permis de nommer M. *John Roy* mon Député comme Sergent d'Armes.

Lettre du Sergent d'Armes.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-obéissant humble Serviteur,
GEO. K. CHISHOLM,
 Sergent d'Armes.

A l'Honorable Orateur
 de la Chambre d'Assemblée.

Ordonné, Que M. *Kimber* ait la permission de s'absenter de cette Chambre, depuis le vingt-quatre du courant.

Congé d'absence accordé à M. Kimber.

Une Pétition du Bureau Médical du District de *Montréal*, a été présentée à la Chambre par M. *McCulloch*, laquelle a été reçue et lue ; exposant la nécessité d'exiger plus d'instruction et d'études de la part des Etudiants qui se proposent d'étudier la Médecine, qu'ils ne sont obligés d'en avoir à présent ;—et demandant à la Chambre de prendre ce sujet

Pétition pour établir des réglemens pour les Etudiants en Médecine.

en sa sérieuse considération, et établir tels réglemens pour améliorer l'Education Médicale en cette Province, qu'elle croira sages et convenables.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Rapport du Projet
d'Adresse en réponse
à la Harangue de Son
Excellence.

M. *Cameron*, du Comité Spécial auquel ont été référées les Résolutions de cette Chambre, sur la Harangue de Son Excellence le Gouverneur Général, aux deux Chambres de la Législature Provinciale, aux fins de préparer et rapporter le Projet d'une Adresse en réponse à la dite Harangue, fondée sur les dites Résolutions, a fait rapport à la Chambre du dit Projet d'une Adresse, lequel a été lu de nouveau à la Table du Greffier, et est comme suit :—

A Son Excellence le Très-Honorable *Charles*, Baron *Sydenham*, de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent* et *Toronto* en *Canada* ; l'un des Membres du Très-Honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Gouverneur Général de l'*Amérique* Britannique du Nord, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef des Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick*, et de l'*Isle* du *Prince Edward*, et Vice Amiral en icelles, &c., &c., &c.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE.

Nous, les fidèles et loyaux Sujets de Sa Majesté, l'Assemblée Législative de la Province du *Canada*, réunis en Parlement, remercions très humblement Votre Excellence de la Harangue prononcée du Trône, à l'ouverture de la présente Session.

Nous apprécions vivement les motifs qui ont engagé Votre Excellence à réunir le Parlement Provincial aussitôt que l'ont permis les circonstances de la Province, et les devoirs imposés à Votre Excellence par l'Acte Impérial pour l'Union des *Canadas*, sous lequel cette Législature est constituée : et c'est avec reconnaissance que nous voyons la satisfaction que témoigne Votre Excellence de nous rencontrer maintenant pour délibérer sur les graves et importants intérêts confiés aux soins du Parlement Provincial.

Nous apprenons avec plaisir que l'Exécutif n'a perdu aucun tems à faire des remontrances contre la détention forcée dans les *Etats-Unis* d'un sujet de Sa Majesté, habitant de cette Province, accusé d'un prétendu crime ; que l'on a pourvu à assurer à cet individu des moyens de défense, en attendant l'action ultérieure du Gouvernement de Sa Majesté ;—et que le Représentant de la Reine, à *Washington*, a depuis été chargé de demander sa libération.

Nous recevons avec les sentimens de la plus vive reconnaissance, l'assurance que Votre Excellence nous a donnée, par ordre de la Reine, que Sa Majesté est fermement résolue de protéger ses fidèles sujets en *Canada* de tout le poids de sa puissance.

Nous sommes vivement pénétrés des avantages que la Province a retirés, et devra retirer des arrangemens d'après lesquels, par ordre de la Trésorerie, les frais de Poste entre toutes les parties de cette Colonie et le Royaume-Uni ont été grandement réduits ; ainsi que des arrangemens que le Député Maître Général des Postes a faits, par ordre de Votre Excellence, pour transporter les lettres d'une manière plus expéditive et plus régulière, entre les différentes parties de cette Province, et nous nous attendons avec confiance que le résultat des travaux de la commission qu'il a

plu à Votre Excellence de nommer, pour s'enquérir du système en entier du Bureau des Postes de l'Amérique Britannique du Nord, sera l'établissement d'un plan qui procurera dans les communications intérieures par la Poste en cette Colonie, des améliorations égales à celles que nous avons déjà obtenues dans les communications avec la Mère-Patrie.

Nous donnerons notre prompte et sérieuse attention aux divers sujets d'une vive importance au bien-être futur de la Province, qui le réclament ; et Votre Excellence peut être persuadée que toutes les mesures qu'elles donnera ordre de nous mettre sous les yeux recevront aussitôt toute notre considération.

Parmi ces objets, nous sentons que le plus important, c'est l'adoption de mesures pour développer les ressources de la Province, par des travaux publics étendus et mûrement pesés ;—et que cette question affecte vivement l'établissement rapide du Pays,—la valeur des propriétés de chaque citoyen qui s'y trouve établi,—l'avancement de sa fortune à venir.

Nous partageons l'avis de Votre Excellence, que l'amélioration de la navigation, depuis les rives du Lac *Erié* et du Lac *Huron*, jusqu'à l'Océan, est une entreprise qui exige de grandes dépenses, mais qui promet de rapporter des avantages proportionnels. Nous connaissons les difficultés de cette entreprise dans l'état actuel des finances de la Province, et nous apprenons avec reconnaissance et plaisir que Votre Excellence a reçu du Gouvernement de Sa Majesté l'autorisation de déclarer, qu'il est prêt à demander au Parlement Impérial à venir en aide de ces entreprises importantes ; et qué, dans la pleine persuasion que la paix et la tranquillité seront heureusement rétablies en cette Province, sous la Constitution établie par le Parlement, et qu'il n'est besoin seulement que de faire disparaître les difficultés les plus pressantes pour hâter rapidement sa prospérité, il proposera au Parlement, en donnant pour garantie la Trésorerie Impériale, un Emprunt d'une somme de pas moins d'un million et demi sterling, dans le double but d'aider la Province à diminuer le poids de l'intérêt de la Dette publique, et de la mettre en état de continuer ces grands travaux publics, dont le progrès a été interrompu, depuis quelques années, par des difficultés financières.

Nous donnerons toute notre attention à la mesure que Votre Excellence se propose de nous soumettre, et qui embrasse un plan pour ces importants objets ; et nous recevrons, avec gratitude, les Extraits des dépêches qui pourront nous être soumis, pour notre information et pour celle du Peuple du *Canada*, dans lequel cette assurance satisfaisante des intentions du Gouvernement de Sa Majesté a été communiquée par Votre Excellence.

Nous partageons cordialement l'opinion de Votre Excellence, que l'Emigration et la disposition des terres publiques sont des sujets si étroitement liés au bien-être de la Province, que nous ne pouvons faire autrement que de prendre le plus vif intérêt à toutes les mesures qui se rattachent à ces objets, et qu'il n'existe pas en cette Province de moyens plus certains de faire refluer sur nos rives l'émigration de la Mère-Patrie, et d'établir en définitive l'Emigré comme colon et propriétaire en cette Colonie, que de pouvoir lui assurer de l'emploi à son arrivée sur nos bords. L'aide du Parlement pour les travaux publics qui pourront être entrepris ici, pourvoira à cela, en grande partie. Mais nous sommes heureux d'apprendre que nous recevons encore de l'assistance dans cette grande entreprise, et que, dans la vue d'encourager encore plus l'Emigration, Votre Excellence est autorisée à nous déclarer, que le Gouvernement de Sa Majesté

est prêt à assister et faciliter le passage de l'Emigré, du Port où il s'embarque jusqu'à l'endroit où son travail pourra être profitable, et qu'il sera proposé au Parlement Impérial un Vote d'argent à cet effet. Nous serons heureux de recevoir toute communication que Votre Excellence pourra nous faire à ce sujet ; et nous ne manquerons pas de donner notre plus mûre considération à tout projet pour l'établissement et la disposition des terres publiques, qu'il plaira à Votre Excellence de soumettre à nos délibérations.

Nous considérerons avec la plus vive attention toutes les mesures que Votre Excellence pourra nous soumettre, pour donner une application encore plus étendue, au principe de donner au peuple l'administration locale de ses affaires dans cette partie de la Province, ci-devant le *Haut-Canada* ;—pour mettre le peuple en état de pouvoir contrôler ses propres affaires locales à un plus haut degré ;—et pour l'établissement d'une forme de Gouvernement qui donne au peuple la régie de ses affaires locales, pour les Districts de la Province qui ne l'ont pas encore obtenue, de nature à être satisfaisante pour le peuple, et propre à la fois à conserver intacte la prérogative de la Couronne, et maintenir l'administration de la justice pure de tout esprit de parti et d'excitation populaire.

Votre Excellence peut être persuadée que nous regardons l'éducation du peuple comme un sujet de la plus grande importance, et que nous regrettons sincèrement que le manque de bonnes dispositions législatives à cet égard, se soit fait sentir depuis si long-tems en cette Province. Nous sentons que l'établissement d'un système efficace qui puisse mettre à portée de tous, les bienfaits de l'instruction, est une tâche difficile ; mais nous en sentons en même tems l'immense importance, et ce sujet sera l'objet de notre plus vive attention et de nos plus mûres délibérations. Nous remercions humblement Votre Excellence de sa promesse de donner sa coopération à nos travaux, et nous nous flattons, qu'à l'aide de cette coopération, nous pourrons obtenir une mesure qui, si elle ne réussit pas à concilier les divergences d'opinion, de manière à rencontrer l'assentiment de tous, aura du moins l'effet d'introduire un système mieux perfectionné, et de diminuer grandement les difficultés qui pèsent maintenant sur le peuple de cette Province, sujet à adopter ci-après les améliorations que le tems et l'expérience pourront signaler.

Nous remercions Votre Excellence de l'assurance qu'elle a donnée que les Comptes Financiers de la Province, et les Estimations pour le Service public nous seront soumis avec le moins de retard possible ; et, tout en donnant notre prompte et sérieuse attention aux mesures financières que Votre Excellence pourra nous soumettre, pour rendre l'assistance qu'offre le Gouvernement de Sa Majesté, avantageuse à la Province, nous n'en serons pas moins reconnaissans envers Votre Excellence, pour sa promesse que tous les deniers qui seront affectés pour cet objet seront employés avec économie et efficacité.

Nous remercions humblement Votre Excellence de l'expression de sa confiance en nous, pour régler les divers importans objets qui devront nécessairement venir devant nous ; et nous nous efforcerons de conduire nos délibérations, de manière que la *Canada-Uni* sous une Constitution établie par le Parlement Impérial, avec le désir sincère de promouvoir le bien-être de cette partie de l'Empire Britannique, et sujette aux modifications que l'expérience pourra exiger par la suite, ne puisse manquer de prospérer.

Nous recevons avec gratitude, comme gages de la sincérité avec laquelle la Mère-Patrie désire promouvoir la prospérité du *Canada*, et aider

la mise à effet des nouvelles Institutions qu'elle a établies—l'assistance généreuse que Votre Excellence nous a annoncée,—la détermination prise par le Gouvernement, ainsi que Votre Excellence est autorisée à le dire, d'employer annuellement une somme considérable pour la défense Militaire de la Province,—et la résolution formelle et arrêtée que Votre Excellence nous a signifiée au nom de Sa Majesté, que ses Possessions de l'Amérique du Nord seront maintenues à tous hasards comme partie de son Empire. Nous savons que les regards de l'Angleterre sont attachés avec anxiété sur le résultat du grand essai qui est maintenant le sujet d'une épreuve en cette Province. Nous ferons tous nos efforts pour en assurer le succès, et nous osons nous flatter que l'assistance du Parlement dans nos entreprises—la confiance des capitalistes Britanniques dans le crédit que nous pourrions réclamer d'eux—la sécurité que le Peuple Britannique ressentira, en recherchant nos rives et s'établissant sur notre sol fertile, pourront hâter les améliorations de la Province à un degré sans exemple jusqu'à ce jour. L'accroissement rapide du Commerce et de l'Émigration, pendant le cours des derniers dix-huit mois, nous offre une ample preuve de l'effet que produit la tranquillité pour établir la confiance et promouvoir la prospérité. Nous prions sincèrement que nulle dissension ne vienne obscurcir la perspective flatteuse qui s'ouvre devant nous,—que nos efforts puissent être constamment dirigés vers les grandes améliorations pratiques dont la Province ressent tant le besoin,—et que, sous la faveur de cette Providence qui jusqu'à présent a conservé cette partie des Possessions Britanniques, nos conseils puissent être guidés de manière à assurer à la Reine des sujets loyaux et affectionnés, et au Canada réuni, un peuple heureux et prospère.

M. Cameron a proposé, secondé par le Capitaine Steele, que la Question de concours soit maintenant séparément mise sur chaque Paragraphe de la dite Adresse.

L'Hon. M. Neilson a proposé en amendement, secondé par M. Morin, que tous les mots après "Que", dans la dite Motion, soient retranchés, et les suivans substitués: "le Projet suivant d'une Adresse en réponse à la " Harangue de Son Excellence soit adopté par cette Chambre."

Amendement de M. Neilson au Projet d'Adresse en réponse à la Harangue.

Nous, les fidèles et loyaux Sujets de Sa Majesté, l'Assemblée Législative de la Province du Canada, remercions très-humblement Votre Excellence du Discours prononcé du Trône à l'ouverture de la présente Session.

Nous recevons avec respect la déclaration de Votre Excellence, que vous nous avez assemblés aussitôt que le permettaient les circonstances de la Province, et les devoirs qui vous étaient imposés par l'Acte Impérial pour l'Union des Canadas.

C'est avec un vif intérêt que nous avons appris de Votre Excellence, qu'un sujet de Sa Majesté, habitant de cette Province, a été détenu par la force dans les États-Unis, et nous recevons avec reconnaissance l'assurance que Votre Excellence a été autorisée à donner, que c'est la détermination formelle de Sa Majesté d'accorder sa protection puissante à ses sujets en cette Province.

Nous sommes reconnaissants des arrangements que communique Votre Excellence, au moyen desquels le Gouvernement de Sa Majesté a réduit les taux de la Poste entre cette Colonie et le Royaume-Uni, et de ce que le transport des lettres dans la Province, d'une manière plus prompte et plus régulière, a été effectué sous la direction de Votre Excellence, et nous verrons avec satisfaction toute amélioration dans le Département de la Poste, qui pourra nous mettre à cet égard dans une condition égale à celle où se trouve la Mère-Patrie.

Nous demandons qu'il nous soit permis d'assurer Votre Excellence que tous les Messages venant d'elle, sur des sujets qui peuvent être d'une grande importance pour le bien-être futur de cette Province, recevront notre plus sérieuse attention.

L'amélioration de la Navigation et l'établissement des communications intérieures, sont des objets essentiels à la prospérité générale ; et nous recevons avec reconnaissance l'information que Votre Excellence a communiquée, que le Gouvernement de Sa Majesté est disposé à hâter leur avancement. Lorsqu'il plaira à Votre Excellence de mettre devant nous les Dépêches qui contiennent cette assurance, tous ses sujets recevront notre très respectueuse considération.

Nous porterons aussi notre plus sérieuse attention sur l'Emigration et la concession et l'établissement des Terres publiques, en tant que liés à l'emploi de capitaux dans les travaux publics, et c'est pour nous le sujet d'une vive satisfaction que l'information communiquée par Votre Excellence, que le Gouvernement de Sa Majesté est disposé à aider les Emigrés à se rendre aux parties de la Province où leur travail pourra être profitable. Toute mesure judicieuse qui pourra paraître propre à alléger les souffrances de nos co-sujets du Royaume-Uni, qui laissent leurs foyers dans la vue d'améliorer leur sort dans cette Province, recevra notre prompt concours.

Nous remercions particulièrement Votre Excellence de ses déclarations en faveur du Gouvernement Local, et que le Peuple doit exercer à un plus haut degré le pouvoir de régir ses propres affaires locales. Lorsque la mesure viendra sous notre considération, nous ne manquerons pas de respecter la prérogative de la Couronne, tout en nous efforçant d'assurer une administration de la justice indépendante et impartiale.

Nous concourons entièrement avec Votre Excellence dans l'importance de donner toute facilité à l'Education générale du peuple. Tandis que nous serons toujours prêts à respecter les droits de tous à la jouissance égale des avantages de l'instruction, nous espérons que nos travaux vers cette fin, pour lesquels nous avons la promesse de la coopération de Votre Excellence, se trouveront par l'événement avoir été heureux.

Il sera particulièrement de notre devoir de donner notre attention la plus sérieuse aux Comptes Publics et aux Estimations pour le Service Public qui nous seront soumis par Votre Excellence, ainsi qu'à toutes mesures financières que Votre Excellence pourra nous mettre sous les yeux, relativement aux Revenus prélevés en cette Province, ou qui pourront tendre en aucune manière à imposer des charges sur nos Commettants.

Votre Excellence peut être persuadée, qu'en remplissant nos devoirs envers Sa Majesté et nos Commettants, nous veillerons constamment à ce que tous nos procédés soient marqués au coin de la sagesse et de la prudence. Conformément à nos obligations comme Sujets de la Couronne Britannique, et tenus à la fidélité par les liens les plus sacrés, nous nous sommes réunis en obéissance à un Acte du Parlement Impérial et aux *Writs* de Sa Majesté, pour donner notre avis et consentement aux lois qui seront jugées nécessaires pour la paix, le bien-être, et le Gouvernement du *Canada* ; quoique nous ne puissions faire autrement que de regretter que la partie la plus populeuse de la Province, qui constituait ci-devant la Province du *Bas-Canada*, en vertu de l'Acte du Parlement de 1791, n'ait pas été consultée sur la Constitution du Gouvernement que l'on substitue maintenant à celle qui était établie en vertu de ce même Acte ; et qu'il y ait des traits dans l'Acte qui constitue maintenant

le Gouvernement du *Canada*, qui sont incompatibles avec la justice, et répugnent aux droits communs des sujets Britanniques.

Nous n'en ferons pas moins nos efforts pour remplir les devoirs qui nous sont maintenant dévolus, dans le véritable esprit d'hommes libres Britanniques, dans l'espoir que la justice prévaudra finalement, et qu'elle rétablira la confiance et la prospérité que Votre Excellence désire voir renaître, et auxquelles nous, ainsi que notre postérité, avons le plus grand intérêt.

La Chambre s'est divisée sur la Motion d'amendement ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

Division sur l'amendement de M. Neilson.

Pour.

<i>Armstrong,</i>	<i>DesRivières,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Raymond,</i>
<i>Aylwin,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Ruel,</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Noël,</i>	<i>Small,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Taschereau,</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Price,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>Kimber,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Viger. 25.</i>
<i>Christie,</i>			

Contre.

<i>Black,</i>	<i>Derbshire,</i>	<i>McCulloch,</i>	<i>Robertson,</i>
<i>Boswell,</i>	<i>De Salaberry,</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Roblin,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Draper, Proc. Gén.</i>	<i>McDonald, (Glen.)</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Dunn,</i>	<i>McLeau,</i>	<i>Smith, (Fron.)</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Dunscumb,</i>	<i>Macnab, Sir A.</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Duggan,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Moffatt,</i>	<i>Strachan,</i>
<i>Chesley,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Cook,</i>	<i>Hale,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Crane,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Ogden, Proc. Gén.</i>	<i>Williams</i>
<i>Daly,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Woods,</i>
<i>Day, Soll. Gén.</i>	<i>Jones,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Yule. 50.</i>
<i>Delisle,</i>	<i>Killaly,</i>		

Ainsi elle a passé dans la Négative.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, elle a été unanimement adoptée.

La motion principale est agréée.

Les Paragraphes de la dite Adresse, depuis le premier jusqu'au septième, inclusivement, ayant été séparément lus de nouveau, et la Question de concours ayant été séparément mise sur iceux, ils ont été unanimement adoptés.

Les Paragraphes depuis le 1^{er} jusqu'au 7^e sont agréés.

Le huitième Paragraphe de la dite Adresse ayant été lu de nouveau ;

M. *Hincks* a proposé en amendement, secondé par M. *Price*, que les mots " sous la Constitution établie par le Parlement " soient retranchés du dit Paragraphe.

Amendement proposé au 8^e paragraphe.

La Chambre s'est divisée sur la Motion d'amendement ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

Pour.

<i>Armstrong,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Aylwin,</i>	<i>DesRivières,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Raymond,</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Noël,</i>	<i>Ruel,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>Kimber,</i>	<i>Price,</i>	<i>Viger. 21.</i>
<i>Boutillier,</i>			

Contre.

<i>Black,</i>	<i>Burnet,</i>	<i>Cartwright,</i>	<i>Cook,</i>
<i>Boswell,</i>	<i>Cameron,</i>	<i>Chesley,</i>	<i>Crane,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Campbell,</i>	<i>Child,</i>	<i>Daly,</i>
<i>Day, Soll. Gén.</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Delisle,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Derbshire,</i>	<i>Jones,</i>	<i>Ogden, Proc. Gén.</i>	<i>Steele,</i>
<i>De Salaberry,</i>	<i>Killaly,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Strachan,</i>
<i>Draper, Proc. Gén.</i>	<i>McCulloch,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Dunn,</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Robertson,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Dunscumb,</i>	<i>McDonald, (Glen.)</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Duggan,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Simpson,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Foster,</i>	<i>Macnab, Sir A.</i>	<i>Small,</i>	<i>Woods,</i>
<i>Gilchrist,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, (Fron.)</i>	<i>Yule.—54.</i>
<i>Hale,</i>	<i>Moffatt,</i>		

Le 8e Paragraphe est adopté.

Les Paragraphes depuis le 9e jusqu'au 13e sont agréés.

Ainsi elle a passé dans la Négative.
La Question ayant été alors mise sur le huitième Paragraphe de la dite Adresse, il a été unanimement adopté.

Les Paragraphes de la dite Adresse, depuis le neuvième jusqu'au treizième inclusivement, ayant été séparément lus de nouveau, et la Question de concours ayant été séparément mise sur iceux, ils ont été unanimement adoptés.

Le quatorzième Paragraphe de la dite Adresse ayant été lu de nouveau ;

M. *Cameron* a proposé en amendement, secondé par M. *Merritt*, que les mots " pourront être ci-après requises " soient retranchés du dit Paragraphe, et les suivants substitués : " que l'expérience pourra exiger par la suite. "

La Chambre se divise sur la motion de M. *Cameron*.

La Chambre s'est divisée sur la Motion d'amendement ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Black,</i>	<i>Boswell,</i>	<i>Buchanan,</i>	<i>Burnet,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Cartwright,</i>	<i>Chesley,</i>	<i>Child,</i>
<i>Crane,</i>	<i>Daly,</i>	<i>Soll. Génl. Day,</i>	<i>Delisle,</i>
<i>Derbshire,</i>	<i>De Salaberry,</i>	<i>Proc. Génl. Draper,</i>	<i>Dunn,</i>
<i>Dunscumb,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Hale,</i>
<i>Hamilton,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Killaly,</i>
<i>McCulloch,</i>	<i>D. McDonald,</i>	<i>John S. McDonald,</i>	<i>McLean,</i>
<i>Merritt,</i>	<i>Moffatt,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Proc. G. Ogden,</i>
<i>Prince,</i>	<i>Robertson,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Henry Smith,</i>	<i>Steele,</i>	<i>Strachan,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Thorburn,</i>	<i>Watts,</i>	<i>Williams,</i>	<i>Woods,</i>
<i>Yule. 45.</i>			

Contre.

<i>Armstrong,</i>	<i>Aylwin,</i>	<i>Baldwin,</i>	<i>Barthe,</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>Campbell,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Cook,</i>
<i>Des Rivières,</i>	<i>Duggan,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Hincks,</i>
<i>Jones,</i>	<i>Kimber,</i>	<i>Sir Allan Macnab,</i>	<i>Morin,</i>
<i>Morris,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Noël,</i>	<i>Parent,</i>
<i>Price,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Powell,</i>
<i>Small,</i>	<i>Harmanus Smith,</i>	<i>Sherwood,</i>	<i>Ruel,</i>
<i>Turcotte,</i>	<i>Taschereau,</i>	<i>Viger. 21.</i>	

L'Amendement est adopté.

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative.

La Question ayant été alors mise sur le quatorzième Paragraphe de la dite Adresse, tel qu'amendé,

La Chambre s'est divisée de nouveau :

Pour, 45 ;

Contre, 31.

Ainsi il a été emporté dans l'Affirmative.

Le quinzième et dernier Paragraphe de la dite Adresse ayant été lu de nouveau, et la Question de concours ayant été mise sur icelui, il a été unanimement adopté, et

Résolu, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Adresse.

L'Adresse est agréée.

Ordonné, Que la dite Adresse soit grossoyée.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général par toute la Chambre.

Ordonné, Que M. Cameron, le Capitaine Steele, M. Prince et M. Simpson se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, pour savoir de Son Excellence quand il lui plaira recevoir cette Chambre avec son Adresse.

Message du Conseil Législatif, par *John Godfrey Spragge*, Ecuyer, Maître en Chancellerie :

Message du Conseil Législatif, avec un Code de Règles et Règlemens.

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a adopté un Code de Règlemens, pour lui servir de règle de conduite, ainsi qu'une certaine Résolution sur le même sujet ; et il en transmet Copies, ci-jointes, pour l'information de l'Assemblée Législative.

Chambre du Conseil Législatif,

22 Juin, 1841.

ROBERT S. JAMESON,
Orateur.

“ Il a été proposé qu'il soit

“ **Résolu**, Qu'une Copie manuscrite des Règlemens adoptés par cette Chambre soit communiquée en la manière ordinaire à Son Excellence le Gouverneur Général et à l'Assemblée Législative.”

Résolution du Conseil Législatif.

“ La dite Résolution ayant été lue deux fois, et la Question de concours mise sur icelle, elle a été adoptée par la Chambre, et elle a été

“ **Ordonnée**, en conséquence.”

Extraits conformes, tirés du Journal du Conseil Législatif, Mardi, le vingt-deuxième jour de Juin, 1841.

JAMES FITZGIBBON,
Greffier du Conseil Législatif.

Et aussi—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé un Bill, intitulé “ Acte pour changer, pour un temps limité, le lieu des Séances de la Commission de la

Message du Conseil Législatif.

“ ci-devant Province du *Haut-Canada*, relative aux Héritiers et Légataires, et pour d'autres fins y mentionnées,” auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Et ensuite il s'est retiré.

Bill du Conseil Législatif.—Séances de la Commission relative aux Héritiers et Légataires.

Un Bill grossoyé du Conseil Législatif, intitulé “ Acte pour changer, pour un temps limité, le lieu des séances de la Commission de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, relative aux Héritiers et Légataires, et pour d'autres fins y mentionnées,” a été lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Pétition de divers Habitans du Comté de *Frontenac*, contre l'Élection de *Henry Smith Jr.* *Ecuyer*.

Une Pétition de divers Habitans du Comté de *Frontenac* a été présentée à la Chambre par *M. Prince* ; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Que les Pétitionnaires résident dans le Comté de *Frontenac*, District de *Midland* ; qu'ils sont Francs-tenanciers, et que comme tels ils ont droit de voter à l'Élection d'un Membre pour représenter le dit Comté, dans l'Assemblée Législative de la Province.

Que lors de l'Élection qui a eu lieu à *Kingston*, Lundi, le huit Mars dernier, *Henry Smith*, Junr. et *James Mathewson*, *Ecuyers*, ont été proposés comme Candidats pour représenter le dit Comté dans l'Assemblée Législative ; et que *Thomas Kirkpatrick* était l'Officier Rapporteur et a présidé la dite Élection.

Que par ses largesses, ses présens et la corruption qu'il a employée, ou que ses amis, agens, comités ou partisans ont donnés, employés ou promis pour lui à divers Francs-tenanciers et Electeurs du dit Comté ; et par les menaces, l'intimidation, la corruption et autres menées illégales, le dit *Henry Smith* a engagé plusieurs Electeurs à voter pour lui, et que le dit *Thomas Kirkpatrick* a reçu les voix de ces Electeurs pour le dit *Henry Smith*.

Que vu les largesses, les intrigues, les présens et les promesses qu'il en a faites, et les menaces, l'intimidation et la corruption qu'il a employées, le dit *Henry Smith* s'est disqualifié et ne peut siéger dans le Parlement actuel, comme Membre de l'Assemblée Législative, et ne devrait pas avoir été proclamé élu à la dite Élection.

Que pendant la dite Élection, le dit *Thomas Kirkpatrick* s'est conduit d'une manière arbitraire, illégale, partielle et tyrannique, intimidant les Electeurs, et favorisant le dit *Henry Smith* ; et que, par suite, les Electeurs qui désiraient donner leurs suffrages au dit *James Mathewson* n'ont pu le faire :—que, contrairement à la loi et à l'usage suivi dans les Élections de cette Province, et sans motif suffisant, le dit *Thomas Kirkpatrick* a éloigné ou fait éloigner du *Hustings*, le Conseil, Inspecteur ou Procureur du dit *James Mathewson*, et l'a ainsi privé de l'aide et de l'assistance du dit Conseil, Procureur ou Inspecteur ;—que le dit *Thomas Kirkpatrick*, en refusant de recevoir les voix légales qui se présentaient pour le dit *James Mathewson*, et par sa conduite arbitraire, partielle, illégale et tyrannique, et en le privant de l'aide de son Conseil et Inspecteur, a forcé le dit *James Mathewson* à abandonner la lutte, quoiqu'il restât encore beaucoup de voix à donner ; et que le dit *Thomas Kirkpatrick* a illégalement proclamé le dit *Henry Smith* dûment élu, quoique le dit *Henry Smith* fût et soit disqualifié, et ne puisse siéger dans la dite Assemblée Législative, et que la majorité des suffrages en sa faveur soit spécieuse et collusoire ; et que le dit *James Mathewson* réclame pour lui la majorité des suffrages valables, et prétend qu'il aurait été élu pour le dit Comté,

sans la mauvaise foi et la conduite illégale mentionnées plus haut. Les Pétitionnaires prient en conséquence la Chambre, de vouloir bien s'enquérir des mérites de la dite Election, et de la conduite du dit *Henry Smith*, et de l'Officier Rapporteur, et d'amender le Retour, en insérant le nom du dit *James Mathewson*, au lieu de celui du dit *Henry Smith*; ou de faire émaner un nouveau *Writ* pour l'Election d'une personne convenable pour représenter le dit Comité, en remplacement du dit *Henry Smith*. Et les Pétitionnaires demandent de plus, qu'il leur soit permis de produire des preuves à l'appui de leurs allégués, devant tel Comité que la Chambre voudra bien nommer pour décider les mérites de cette Pétition.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

M. l'Orateur a informé la Chambre, que *Edward Noble* et *William Ferguson* avaient donné le Cautionnement ordinaire requis par la Loi, relativement à l'Election contestée du Comité de *Frontenac*.

M. l'Orateur annonce qu'un cautionnement a été donné.

Sur Motion de l'Honorable M. *Neilson*, secondé par M. *Christie*,
Résolu, Que, Vendredi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour considérer les Ordres adoptés par la ci-devant Chambre d'Assemblée du *Bas-Canada*, pour régler ses procédés dans les contestations d'Elections, dans cette Province.

Comité de toute la Chambre Vendredi prochain, pour considérer les Ordres de l'Assemblée du Bas-Canada, sur les contestations d'Elections.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte relatif aux Héritiers et Légataires, étant lu;

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte relatif aux Héritiers et Légataires est remis.

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis au vingt-cinquième jour du mois prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre procède par la voie du scrutin, au choix de Membres d'un Comité chargé de nommer les Comités Permanens de cette Chambre, étant lu;

L'Ordre du jour pour nommer un Comité chargé de nommer les Comités Permanens, est remis.

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour régler les Pêches dans le District de *Gaspé* a été lu une seconde fois.

Le Bill des Pêches de Gaspé est lu une seconde fois.

Résolu, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Ce Bill est référé à un Comité.

Ordonné, Que M. *Hamilton*, M. *Christie*, M. *Burnet*, M. *Moffatt* et M. *Dunscumb* composent le dit Comité.

Le Comité est nommé.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour mieux assurer l'indépendance et l'intégrité des Juges a été lu une seconde fois.

Le Bill pour l'indépendance des Juges est lu une seconde fois, et référé à un Comité Spécial.

Résolu, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que M. *Aylwin*, M. le Procureur Général *Draper*, M. *Black*, M. *Baldwin* et M. *Price* composent le dit Comité.

Le Comité est nommé.

Alors, sur Motion de M. *Aylwin*, secondé par M. *Derbishire*, La Chambre s'est ajournée.

Jovis, 24^o Junii ;

Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

Son Excellence le
Gouverneur Général
fait savoir à la Cham-
bre qu'il recevra son
Adresse à trois heures.

M. *Cameron*, accompagné des autres Messagers, a fait rapport, qu'en obéissance aux ordres de la Chambre, ils s'étaient rendus auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, pour savoir de Son Excellence quand il lui plairait recevoir cette Chambre avec son Adresse, et qu'il avait plu à Son Excellence fixer ce jour à trois heures de l'après-midi, pour recevoir la Chambre à la Maison du Gouvernement.

Pétition du Ministre
et des Membres de
l'Eglise Anglicane,
demandant que la Bible
entière soit employée
dans les Ecoles comme
Livre de classe.

Une Pétition du Ministre et des Membres de l'Eglise Anglicane, résidans dans *St. Armand Ouest*, a été présentée à la Chambre par l'Honorable M. *Moffatt* ; laquelle a été reçue et lue, exposant :—Que les Pétitionnaires voient avec alarme l'ignorance, et les maux qu'elle entraîne à sa suite et répand généralement dans toute la société, et qui devront fondre sur la génération naissante, faute d'Ecoles ;—qu'ils sentent l'entière impossibilité de les établir, surtout dans les nouveaux établissemens, à l'aide de contributions particulières, et pensent qu'il est du devoir de tout Gouvernement sage et bienfaisant de pourvoir à donner une instruction suffisante à ses sujets de toutes les classes ;—et qu'avec la plus entière confiance dans la sagesse de la Chambre, ils la prient instamment de faire de cette question l'objet de ses premières délibérations.

Que tout en désirant répandre l'éducation généralement dans la Province, les Pétitionnaires sont bien convaincus que l'Education, pour produire un bien et des avantages réels au peuple, doit être fondée sur la sagesse infaillible de Dieu, telle que révélée par sa parole.

Que tout en admettant une pleine liberté de conscience pour tous, ils regardent néanmoins la Bible comme le don le plus sacré que Dieu ait fait à l'homme,—et qu'ils seraient très fâchés de voir ce précieux don soustrait en tout ou en partie à la jeunesse de la Province. Qu'ils croient consciencieusement que la Bible, telle que donnée par Dieu, doit être reçue et admise dans son entier, et que l'on ne peut y ajouter ni en retrancher sans témérité,—car, comme toute Ecriture vient de l'inspiration de Dieu même, et qu'il a déclaré qu'elle était utile et avantageuse, de diverses manières et pour des fins diverses, les Pétitionnaires croient qu'ils rempliraient mal leurs devoirs comme Chrétiens, et par suite, comme croyant au Livre entier de la Révélation, s'ils ne répudiaient toute tentative d'introduire dans les Ecoles qui seront établies à l'avenir, des Extraits seulement des Saintes Ecritures, par lesquels on abrège ou mutile la parole de Dieu, et s'ils ne condamnent également les sélections imparfaites d'hommes non inspirés, substituées à la parole inspirée du Très-Haut, qui a été expressément révélée aux hommes pour leur bien et pour leur servir de règle de conduite.

Pourquoi les Pétitionnaires demandent humblement, que la Bible, selon la traduction reçue, soit non-seulement reconnue comme le Livre de classe que l'on enseignera universellement dans toutes Ecoles publiques et Séminaires de la Province, où les Enfants Protestans recevront leur éducation ; mais en outre, qu'elle soit mise entre les mains des Ecoliers,

entière et non abrégée, et qu'aucune partie du Livre sacré ne doit être soustraite à leurs yeux.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Une Pétition du Président et des Directeurs de la Compagnie d'Assurance du *Canada*, contre les accidens du Feu, a été présentée à la Chambre par M. *Black*; laquelle a été reçue et lue, exposant:—Que depuis l'établissement de cette association, en 1840, elle a transigé, et fait encore actuellement des affaires considérables.

Que le capital de la Compagnie est de £100,000, divisé en 4000 parts de £25 chaque, dont £58,000 sont pris et souscrits, et cinq par cent payés; qu'un autre versement de cinq par cent doit être immédiatement demandé, ce qui fera dix par cent sur le capital souscrit.

Que la dite Association accorde un rabais de trente trois et demi par cent aux Actionnaires qui font assurer par la Compagnie.

Que vu la modicité de chaque part, dont on exige le paiement d'une partie seulement, savoir, dix par cent, tout Propriétaire dans la Cité de *Québec*, pourra devenir actionnaire, et par là, assurer au taux le plus bas possible;—avantage qui ne se rencontre pas chez les autres Institutions semblables dont les parts sont quatre fois plus considérables.

Que les part sont si modiques, que ce motif a engagé un grand nombre, sinon la plupart des Propriétaires à petite fortune, à acheter des parts dans la dite association, et ils sont devenus tellement intéressés en conséquence à éteindre les incendies, qu'on a remarqué trois fois plus d'activité aux incendies depuis l'établissement de la dite association dans la Cité de *Québec*.

Que dans la vue de transiger ses affaires avec encore plus d'avantage, la Compagnie désire obtenir une Charte d'Incorporation, sous les nom et raison susdits.

Pourquoi les Pétitionnaires prient humblement la Chambre de vouloir bien donner son assentiment à un Acte pour incorporer la dite association, pour les fins et sous les nom et raison susdits.

Résolu, Que la dite Pétition soit référée à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en examiner le contenu et en faire rapport, avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que M. *Black*, M. *Moffatt*, M. *Viger*, M. *Baldwin* et M. *Dunscob* composent le dit Comité.

Résolu, Que la Pétition de *Jacob Gross* et *Daniel High*, Ministres de l'Eglise des Ménonistes, et autres, présentée à la Chambre le quinze du courant, soit référée à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en examiner le contenu, et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que M. *Merrit*, Sir *Allan Macnab*, M. *Prince*, M. *Baldwin* et M. *Boswell* composent le dit Comité.

A l'Heure fixée, M. l'Orateur et la Chambre se sont rendus à la Maison du Gouvernement, avec l'Adresse de cette Chambre.

Et étant de retour,

M. l'Orateur a fait rapport, que cette Chambre s'était rendue auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, avec son Adresse, à laquelle Son Excellence avait bien voulu faire la réponse suivante :

Pétition du Président et des Directeurs de la Compagnie d'Assurance du Canada, demandant un Acte d'Incorporation.

La dite Pétition est référée à un Comité Spécial.

Le Comité est nommé.

La Pétition de J. Gross et D. High est référée à un Comité Spécial.

Le Comité est nommé.

La Chambre se rend à la Maison du Gouv. avec l'Adresse.

M. l'Orateur fait rapport de la réponse à l'Adresse en réponse à la Harangue.

Messieurs de la Chambre d'Assemblée,

Réponse.

Je vous remercie de votre Adresse, et je vous assure que je me repose entièrement sur votre sagesse et votre prudence pour m'assister dans tout ce qui pourra tendre à augmenter la prospérité du peuple du *Canada*.

La Pétition de R. J. Turner est référée à un Comité Spécial.

Résolu, Que la Pétition de *Robert J. Turner*, de la Ville de *Kingston*, présentée à la Chambre le seize du courant, soit référée à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Le dit Comité est nommé.

Ordonné, Que *M. Price, M. Prince, M. Baldwin, M. Cartwright* et *M. Small* composent le dit Comité.

La Pétition de divers Francs-tenanciers du District de *Gore*, est référée à un Comité Spécial.

Résolu, Que la Pétition de divers Francs-tenanciers résidans dans le District de *Gore*, présentée à la Chambre le seize du courant, soit référée à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Le dit Comité est nommé.

Ordonné, Que *M. Durand, M. Merritt, M. Price, M. Hopkins* et *M. Thorburn* composent le dit Comité.

Un Bill pour établir des Ecoles d'Anatomie est lu.

Ordonné, Que *M. Simpson* ait la permission d'introduire un Bill pour l'établissement d'Ecole d'Anatomie et pour l'encouragement de la Science Anatomique.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Jeudi prochain.

La Pétition de *George Rykert* et autres est référée à un Comité Spécial.

Résolu, Que la Pétition de *George Rykert*, et autres, Habitans du District de *Niagara*, présentée à la Chambre le seize du courant, soit référée à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Le dit Comité est nommé.

Ordonné, Que *M. Merritt, M. Holmes, M. Johnston, M. Thorburn* et *M. Moffatt* composent le dit Comité.

Motion pour que le Greffier souscrive au *Mirror of Parliament*, perdue.

M. Prince a proposé, secondé par *M. Hincks*, qu'il soit enjoint au Greffier de souscrire pour cinq cents Exemplaires du *Canadian Mirror of Parliament*, pour un mois, pour l'usage des Membres de cette Chambre.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

La souscription aux Papiers-nouvelles est référée à un Comité Spécial.

M. Simpson a proposé, secondé par *M. Durand*, que le sujet de la souscription de la Chambre aux Papiers-nouvelles de la Province, soit référé à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et

Résolu, en conséquence.

Ordonné, Que M. Simpson, M. Aylwin, M. Parent, M. Prince et M. Hincks composent le dit Comité.

Le dit Comité est nommé.

Sir Allan Macnab a lu à sa place une Pétition de *Alpheus Todd*, de la Cité de Toronto, Député Bibliothécaire de la ci-devant Assemblée Provinciale du Haut-Canada.

La Pétition de Alpheus Todd est lue.

M. Draper, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, pour la Province du Canada, s'est levé à sa place, et a dit, que Son Excellence le Gouverneur Général lui avait donné ordre d'informer la Chambre, que Son Excellence concourra dans telles mesures pour l'appropriation d'argent, pour les dépenses contingentes de la Chambre, que la dite Chambre pourra, durant la présente Session, juger nécessaires.

Et alors la dite Pétition a été reçue et lue, exposant :

Qu'en sa qualité de Député Bibliothécaire de la ci-devant Législature du Haut-Canada, le Pétitionnaire a eu continuellement la preuve de la nécessité d'un ouvrage sur l'usage et les privilèges parlementaires, pour éviter le trouble d'avoir constamment recours aux Journaux du Parlement Impérial, et autres autorités parlementaires indispensables ;—qu'il se décida en conséquence, au printemps 1839, à entreprendre lui-même la compilation d'un ouvrage propre à atteindre ce but ; et qu'ayant d'amples ressources à sa disposition, par sa position dans la Bibliothèque, il y dévoua tout son temps, et fut en état, la Session suivante, d'avancer cet ouvrage assez pour le présenter à la Chambre d'Assemblée, sous le titre de " Usages et Privilèges des deux Chambres du Parlement," et qu'il reçut l'entière approbation de l'Orateur.

Pétition de Alpheus Todd.

Que cet ouvrage a été renvoyé à un Comité Spécial, à la recommandation duquel il a été ordonné d'en imprimer 500 Copies ; qu'après l'avoir examiné, le Comité en témoigna toute sa satisfaction ; que la considération de la rémunération à lui donner fut ajournée à une époque ultérieure, et qu'on lui accorda seulement une somme modique pour en surveiller l'impression.

Que le Pétitionnaire déclara alors privément à l'Orateur et à un des Membres du Comité, que la somme la plus modique qu'il pouvait réclamer, par forme de rémunération pour cet ouvrage, était £200, et que cette somme même ne l'indemniserait qu'à peine du tems qu'il a employé à sa compilation, sans parler de son travail et de ses peines, de son expérience et des recherches qu'il lui a coûtées ; le Pétitionnaire soumet en conséquence sa demande à la considération de la Chambre, et la prie de lui accorder telle rémunération qu'elle jugera raisonnable.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

M. Hamilton a proposé, secondé par M. Sherwood, que la Chambre s'ajourne maintenant.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

Ordonné, Que M. Prince ait la permission d'introduire un Bill pour mettre les Aubains en état de posséder des Biens immeubles en cette Province.

Le Bill relatif aux Aubains est lu.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Jeudi prochain.

Ordre du jour pour nommer un Comité chargé de nommer les Comités Permanens.

L'Ordre du jour pour que la Chambre procède au scrutin à choisir les Membres d'un Comité chargé de nommer les Comités Permanens de cette Chambre, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

Le Bill relatif aux Héritiers et Légataires est lu une seconde fois.

Conformément à l'Ordre, le Bill grossoyé du Conseil Législatif, intitulé "Acte pour changer, pour un temps limité, le lieu des séances de la Commission de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, relative aux Héritiers et Légataires, et pour d'autres fins y mentionnées," a été lu une seconde fois.

Sur Motion de M. le Procureur Général *Draper*, secondé par l'Honorable M. *Viger*,

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre demain.

Alors, sur Motion de M. *Boswell*, secondé par M. *Thorburn*, La Chambre s'est ajournée.

Veneris, 25° Junii ;

Anno 5.^o Victoriae Reginae, 1841.

Pétition de divers Habitans de St. Eustache, demandant une indemnité pour l'incendie de leur Eglise.

Une Pétition de divers Habitans de la Paroisse de *St. Eustache*, a été présentée à la Chambre par l'Honorable M. *Neilson* ; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Que lors de la Rébellion en 1837, les Troupes jugèrent nécessaire d'incendier, entr'autres Edifices, l'Eglise Paroissiale et le Couvent de *St. Eustache* ; que les bandes d'hommes armés qui ont pris possession du Village et amené cette catastrophe, étaient tous, à peu d'exceptions près, des paroisses voisines ; que les Pétitionnaires considèrent qu'il est bien dur qu'ils soient si sévèrement punis pour les actes d'hommes et d'étrangers sur lesquels ils n'avaient pas de contrôle. Qu'une Estimation de la valeur des Edifices, ainsi détruits par l'incendie, a été mise devant les Commissaires nommés pour s'enquérir de ces réclamations, et le Priseur du Gouvernement a depuis estimé la valeur des dits Edifices, mais que les Pétitionnaires n'ayant rien obtenu, concluent que le Rapport des Commissaires n'a pas été favorable.

Que la récolte du Blé a manqué, depuis plusieurs années, et les Habitans sont appauvris en conséquence ; et que les Pétitionnaires se trouvent hors d'état, sans l'aide de la Législature, de rebâtir le Temple, où ils avaient l'habitude d'adorer leur Dieu, et le Couvent destiné à l'éducation de leurs enfans ; et ils prient la Chambre d'accueillir favorablement leur Pétition.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Pétition de divers Habitans du Bas-Canada, se plaignant des Ordonnances passées par le Conseil Spécial.

Une Pétition de divers Habitans de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, a été présentée à la Chambre par l'Honorable M. *Neilson* ; laquelle a été reçue et lue, exposant : (Voir Pétition des Habitans de *Port-neuf*, Page 55.)

M. *Morin* a présenté à la Chambre le Rapport du Commissaire nommé pour déterminer les sites où seront placés les Phâres qui doivent être érigés sur les Isles *St Paul* et *Scaturie*, et pour établir la part d'argent nécessaire pour le soutien de chacun d'eux à l'avenir.

Le Rapport sur les sites des Phâres à ériger sur les Isles *St. Paul* et *Scaturie*, est présenté.

Pour le dit Rapport, voir Appendice (A.), à la fin de ce volume.

Sur Motion de M. *Morris*, secondé par M. *Buchanan*,

Ordonné, Que les Officiers des Banques de cette Province, qui ont des Chartes, soient tenus respectivement de mettre devant cette Chambre, un Etat des affaires des dites Banques, tel que requis par les Actes d'Incorporation.

Etat de Banques à être mis devant la Chambre.

M. *Morris*, du Comité Permanent nommé pour surveiller les Impressions de cette Chambre, durant la présente Session, a présenté à la Chambre le premier Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la table du Greffier, comme suit :

Le premier Rapport du Comité sur les impressions, est présenté.

Votre Comité prend la liberté de recommander à votre Honorable Chambre les Journaux du dernier Parlement de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, comme modèle pour l'impression des Journaux de l'Assemblée Législative de cette Province.

Résolu, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans le dit Rapport.

Une Pétition des Membres de la Société des Dames Bienveillantes de *Montréal*, a été présentée à la Chambre par l'Honorable M. *Moffatt*; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Pétition de la Société des Dames Bienveillantes de *Montréal* demandant à être incorporée.

Que cette Institution a originairement été établie à *Montréal*, en 1832, pour les Veuves et les Orphelins de ceux qui sont morts du Coléra qui avait exercé ses ravages dans cette Cité, et qu'elle a depuis servi d'Asile à toutes les Veuves et Orphelins sans appui ou moyens de subsistance.

Que cette Institution a été soutenue par des contributions volontaires, et par la libéralité de la Législature, et qu'elle a récemment étendu la sphère de son utilité, en donnant une instruction morale et religieuse à ceux qui dépendent de sa charité.

Que les avantages et les bienfaits de cette Institution seraient bien plus grands, si l'on accordait à ses Membres les privilèges de l'Incorporation, avec pouvoir de posséder des biens immeubles à un montant limité.

Pourquoi les Pétitionnaires demandent qu'il soit passé une loi pour incorporer la dite Société à telles conditions que la Chambre voudra bien exiger.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Une Pétition de divers Habitans de la Seigneurie de *Foucault*, a été présentée à la Chambre par M. *De Salaberry*; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Pétition de divers Habitans de la Seigneurie de *Foucault* demandant une indemnité, à cause de la destruction de leurs propriétés par les Rebelles, Réfugiés et Bandits Américains.

Que dans la nuit du 30 Décembre 1838, pendant que plusieurs des Pétitionnaires étaient absents de chez eux, et occupés à remplir le devoir Militaire, un parti considérable de Rebelles, de Réfugiés et de Bandits Américains de *Vermont*, sous les ordres de *James W. Grogan*, aussi réfugié, entra dans la Province à *Beach Ridge*, chassa, au milieu de cette nuit froide et rigoureuse, plusieurs familles qui reposaient dans leurs lits, et incendia les demeures de plusieurs des Pétitionnaires, avec tout ce qu'elles contenaient de hardes, ameublemens et provisions, ainsi que leurs granges, étables et dépendances, grains, bestiaux, foin &c.

Que quelques jours après, Messrs. *Leclerc* et *Delisle*, de la Police de *Montréal*, prisèrent et estimèrent le montant de leurs pertes, sous serment;—que le tout a été mis devant la Commission d'indemnité, qui a été dissoute faute de deniers, sans avoir fait de rapport sur les réclamations des Pétitionnaires.

Que la plupart des Pétitionnaires ont de grandes familles, et ont été très appauvris par ces pertes ;—et ils prient la Chambre, de concert avec les autres branches de la Législature, de leur accorder l'indemnité à laquelle des sujets loyaux Britanniques qui ont souffert pour leur pays, ont droit de s'attendre et ont toujours obtenue de la part d'un Gouvernement renommé par-tout par sa justice et sa générosité.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Pétition de A. Vosburg et autres, demandant aussi une indemnité.

Une Pétition de *Abraham Vosburgh*, et autres, de *Caldwell Manor*, dans le District de *Montréal*, a été présentée à la Chambre par M. De *Salaberry* ; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Que le 3 Février matin, 1841, avant le jour, un parti de Rebelles et de Brigands des *Etats-Unis*, entoura leur maison, et y entra de force ;—qu'après avoir dangereusement blessé *Abraham* et *Peter Vosburgh*, avec des épées et des bayonnettes, ces brigands pillèrent et incendièrent leur maison, leurs granges et dépendances, avec tout ce qu'elles contenaient, leurs chevaux et autres bestiaux. Qu'un état détaillé de cet outrage a été mis devant la Commission d'indemnité, et que les Pétitionnaires ont plusieurs fois reçu d'elle l'assurance qu'ils seraient indemnisés ; mais qu'ils ne l'ont jamais été néanmoins, les fonds manquant pour cet objet.

Que les pertes des Pétitionnaires, telles que prises et dûment attestées (sans parler des comptes des médecins, et du long espace de tems pendant lequel ils ont été obligés de garder la maison), s'élèvent à £368 6 2 ; savoir : *Abraham Vosburg*, £299 13 2 ; *Peter Vosburg*, £64 15 0 ; et *Ann Vosburg*, £3 18 0.

Pourquoi les Pétitionnaires prient la Chambre de vouloir bien, de concert avec les autres branches de la Législature, leur accorder telle indemnité qui lui paraîtra juste et équitable dans sa sagesse.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Pétition de divers Miliciens et autres, du Comté de Saguenay.

Une Pétition de divers Miliciens et autres Habitans du Comté de *Saguenay*, a été présentée à la Chambre par M. *Parent* ; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Que la population des Paroisses qu'habitent les Pétitionnaires, s'est accrue bien au-delà du nombre que les produits du sol peuvent faire vivre et soutenir.

Que la subdivision de ces terres entre les héritiers des concessionnaires originaires (et cela contrairement à l'esprit de la loi du pays, qui condamne ce pernicieux système), est la cause de la détresse universelle ; vu que les Pétitionnaires ne peuvent former d'établissements sur les montagnes arides et incultes qui les environnent de toutes parts.

Que la Législature de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, a fait explorer par des Commissaires, les terres incultes qu'on appelle "Les Postes du Roi," dans la vue d'offrir un débouché à la population surabondante du Comté, et qu'il a été fait à la Chambre d'Assemblée, des rapports favorables sur le climat et la fertilité de ces terres.

Que pendant les 3 et 4 dernières années, sept à huit cents personnes ont été employées par des Maisons de Commerce, à couper du Bois pour l'exportation, sans pouvoir elles-mêmes s'y établir d'une manière permanente.

Que si ces terres étaient ouvertes à la population agricole, elles suffiraient pour maintenir et faire subsister un nombre immense de personnes, car il est constaté qu'elles sont propres à la culture de toutes les espèces de grains.

Pourquoi les Pétitionnaires qui désirent s'établir dans le voisinage de *Shiuritimish*, demandent, qu'à l'expiration du Bail de la Compagnie de la B. H. en 1842, ce Bail ne soit plus renouvelé, mais que les terres soient divisées en Townships, et vendues comme les autres terres de la Couronne, et qu'il soit permis à ceux des Pétitionnaires qui ont des *Scripts* de prendre des terres pour le montant de leurs *Scripts*, et à ceux qui n'en ont pas, d'en acheter.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Une Pétition de divers Habitans du Comté de *Saguenay*, a été présentée à la Chambre par M. *Parent*; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Que les voitures d'hiver dont on se sert généralement dans le dit Comté, pour transporter des charges pesantes, sont des trains unies qui sont moins propres que toutes autres voitures, à former des cahots.

Qu'il y a très peu de communications en hiver, avec les parties supérieures de la Province, et qu'elles se bornent principalement au transport des voyageurs dans des voitures portant des charges légères.

Que la nature montagnaise du pays rendrait l'usage des voitures et harnois différens de ceux qui sont maintenant en usage, très incommode et même dangereux; et que la nécessité de se procurer de nouvelles voitures d'hiver serait très onéreuse pour les habitans, affligés, comme ils l'ont été dernièrement, par plusieurs années de mauvaises récoltes.

Que par sa position isolée, ce Comté devra former seul un des Districts Judiciaires projetés par l'Ordonnance passée dans la quatrième année du règne de Sa Majesté, relative à l'administration de la Justice, et tomber sous l'opération de l'Ordonnance de la même année, qui pourvoit à l'établissement d'une Cour de Justice et d'une Prison dans chaque District; que les frais de réparation et d'entretien, le soutien des prisonniers et autres dépenses incidentes, l'assurance et l'ameublement de ces bâtimens, et les salaires d'un Chirurgien et d'un Géolier, devront être payés par chaque District respectivement.

Que ces dépenses seraient beaucoup trop fortes pour un Comté, comme le *Saguenay*, qui ne contient qu'une population de 8385 âmes, surtout si l'on considère que ce Comté est plus exposé que tout autre aux effets d'un climat rigoureux qui produit souvent la détresse agricole; qu'en outre, la nature montagnaise du pays nécessite de grands travaux aux chemins,—à quoi l'on peut ajouter un surcroît de dépenses pour les écoles élémentaires, à cause de la distance des maisons, et de la difficulté des communications.

Que la pureté des mœurs qui distingue éminemment ce Comté, rend inutiles ces établissemens dispendieux, et que le superflu de leurs moyens serait beaucoup mieux employé à avancer l'éducation et promouvoir les améliorations locales.

Pourquoi les Pétitionnaires demandent humblement, que le Comté de *Saguenay* soit exempté, du moins pour le présent, de l'opération des dites Ordonnances relatives aux voitures d'hiver et à l'établissement des Cours de Justice; et aussi, que la Chambre prenne en considération la question des "Postes du Roi," qui a ci-devant occupé l'attention de la Chambre d'Assemblée du *Bas-Canada*, afin d'offrir un débouché plus avantageux à leur population surabondante.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Une Pétition de *Michel Desgagnés*, *Joseph Perron*, et autres Habitans du Comté de *Saguenay*, a été présentée à la Chambre par M. *Parent*; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Autre Pétition des Habitans de *Saguenay*, demandant que le Comté soit exempté de l'opération des Ordonnances relatives aux voitures d'hiver et à l'établissement des Cours de Justice.

Autre Pétition des Habitans de *Saguenay*, demandant que la paroisse des Eboulemens soit établie comme lieu de Poll pour le Comté.

Que les Habitans du dit Comté ont été soumis à de grands inconvéniens, en étant obligés d'aller d'une extrémité du Comté à l'autre, pour exercer leurs droits électoraux,—le lieu de Poll étant placé dans la paroisse de *St. Etienne* de la *Malbaie*.

Que la situation de la paroisse des Eboulemens est plus centrale, et comme elle n'est point un centre de commerce comme la *Malbaie* ou la *Baie St. Paul*, et que la Population en est purement agricole, il sera plus facile d'y maintenir la tranquillité. Pourquoi les Pétitionnaires supplient que le Poll y soit établi pour le Comté.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Une Pétition de Maîtres et Propriétaires des Vaisseaux Britanniques, faisant le Commerce au Port de *Québec*, et des Pilotes du Fleuve *St. Laurent*, a été présentée à la Chambre par *M. Black*; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Qu'il n'y a aucun lieu sur le *St. Laurent*, plus propre (suivant eux) à l'établissement d'un Phare que l'Île de *Bicquet*, parce qu'il arrive fréquemment que les Navires qui remontent le Fleuve dans une nuit noire et obscure, passent tellement au large de cette Île, qu'ils vont se jeter sur la rive nord de *Portneuf* ou de *Mille Roches*.

Les Navires qui naviguent sur le *St. Laurent* ne savent souvent pas, à cause de l'étroitesse du chenal et de la force du courant, quelle direction prendre pour se rendre dans un lieu de sûreté. Un Phare sur l'Île de *Bicquet* leur permettrait de gagner l'Île *Verte*.

Que ce Phare serait d'une très grande utilité pour les Navires qui descendent le Fleuve en automne, et leur permettrait, à l'aide d'un vent d'Est, de se mettre à l'abri sous cette Île jusqu'au matin.

C'est pourquoi, comme cette proposition est le résultat d'une expérience pratique, les Pétitionnaires prient le Chambre de prendre telles mesures en icelle qu'elle jugera convenables en sa sagesse.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Une Pétition de *Alphonso Wells*, Ecuyer, a été présentée à la Chambre par *M. Black*; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Qu'à la dernière Election pour le Comté de *Shefford*, le Pétitionnaire et le Docteur *S. Sewell Foster*, étaient les seuls Candidats.

Que pendant le cours de cette Election, le dit *S. Sewell Foster* a employé divers moyens illégaux pour se procurer une majorité apparente et nominale; mais que, dans le fait, le Pétitionnaire a obtenu la grande majorité des suffrages des Electeurs dûment qualifiés.

Que par suite de la corruption, des dons, promesses et autres moyens contraires à la loi, auxquels le dit *Sewell Foster* a eu recours, il a induit plusieurs personnes à voter pour lui.

Qu'un grand nombre de personnes qui ont ainsi voté pour le dit *Sewell Foster*, dans cette Election, ne possédaient pas la qualification requise sous le rapport de la propriété, pour leur permettre de voter; et, de fait, n'avaient aucunes propriétés immobilières quelconques dans le Comté.

Que le dit *S. Sewell Foster* lui-même n'est pas qualifié suivant la loi, et qu'avant, pendant et depuis l'Election, il ne possédait pas de propriété immobilière exempte de charges, telle que voulue par l'Acte Impérial;—et que ce fait qui était alors, et qui est maintenant notoire, le rendait alors, et le rend actuellement incapable d'être élu.

Pétition des Maîtres et Propriétaires de Vaisseaux Britanniques, &c

Pétition de *A. Wells*, Ecuyer, contre l'Election de *S. S. Foster*, Ecuyer.

Que le Pétitionnaire prie cette Chambre de vouloir obtenir une description des propriétés en vertu desquelles le dit *S. Sewell Foster* se prétend qualifié ; et il se fait fort d'établir, par les preuves les plus amples et les plus incontestables, que le dit *S. Sewell Foster* était alors, et est actuellement incapable d'être élu.

Que pour chacun de ces motifs, le dit *S. Sewell Foster* ne pouvait être élu, et que le retour de l'Officier Rapporteur par lequel il le déclare dûment élu, est par conséquent nul et contraire à la loi.

Pourquoi le Pétitionnaire prie humblement cette Chambre de vouloir bien mettre de côté et annuler le retour de l'Officier Rapporteur, ainsi que le retour et l'Élection du dit *S. Sewell Foster*, et déclarer le Pétitionnaire dûment élu.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

L'Honorable *J. H. Dunn*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a mis devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général,—une Cédule des Débentures du Gouvernement, rachetées et restant dues, émanées sous l'autorité d'Actes de la Législature Provinciale, établissant la dette publique du *Canada-Uni*.

Pour la dite Cédule, voir Appendice (B.) à la fin de ce volume.

Ordonné, Que deux cents exemplaires de la dite Cédule soient imprimés dans les langues Française et Anglaise, pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Ordre d'imprimer 200 copies de la Cédule des Débentures.

Résolu, Qu'il soit nommé un Comité Spécial de sept Membres, pour s'enquérir quelle assistance il sera nécessaire de donner au Greffier, et quels Bureaux et Départemens il sera expédient d'établir, pour conduire les affaires de cette Chambre d'une manière efficace et régulière ; quelle rémunération devrait être allouée aux Officiers et personnes qui devront être employés dans les dits Bureaux et Départemens ; et quelles règles et réglemens il peut être convenable d'adopter pour leur servir de règle de conduite : que le dit Comité ait le pouvoir de recommander par qui les emplois qu'il jugera nécessaire d'établir, seront respectivement remplis ; et qu'en le faisant, il soit chargé de prendre en considération les réclamations, les talens et la capacité des différens Officiers et Serviteurs des ci-devant Chambres d'Assemblées du *Bas-Canada* et du *Haut-Canada*, qui voudront bien entrer au service de cette Chambre,—etsur le tout, faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Comité Spécial nommé pour faire rapport sur l'état des Bureaux du Greffier

Ordonnée, Que Sir *Allan Macnab*, *M. Morin*, *M. Small*, *M. Tuschereau*, *M. Dunn*, *M. Durand* et *M. Black*, composent le dit Comité.

Le Comité est nommé.

M. Simpson a proposé, secondé par Sir *Allan MacNab*, que lorsque cette Chambre s'ajournera, elle s'ajourne à Lundi prochain.

La Chambre est ajournée à Lundi.

La Question ayant été mise sur la dite motion, il s'en est suivi une division, et la dite motion a été emportée dans l'Affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

Résolu, Que la Pétition de *P. Frederick Verhoeff*, *Lewis Davenport*, et autres, présentée à la Chambre le dix-huit du courant, soit référée à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en examiner le contenu, et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

La Pétition de P. V. Verhoeff et autres, est référée à un Comité Spécial.

Le dit Comité est nommé.

Ordonné, Que M. *Prince*, M. *Baldwin*, M. le Procureur Général *Ogden*, M. *Boswell*, et M. *Thurburn*, composent le dit Comité.

La Pétition de John C. Moulton est référée.

Ordonné, Que la Pétition de *John Clough Moulton* du Township de *York*, présentée à la Chambre le vingt-et-un du courant, soit référée au dit Comité.

Liste des Comités Permanens et Spéciaux à être affichée.

Ordonné, Que le Greffier de cette Chambre soit requis de faire placer d'une manière apparente, dans quelque endroit de cette Chambre, une liste des divers Comités Permanens, Choisis et Spéciaux, tels que nommés de temps en temps.

Pétition de la Société Biblique de Montréal.

Une Pétition de la Société auxiliaire de la Bible, de *Montréal*, a été présentée à la Chambre par M. *Holmes*; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Que la dite Société a été établie en 1810, comme Succursale de la Société Biblique Britannique et Etrangère de *Londres*, et a été depuis occupée à donner une extension considérable à la circulation des Saintes Ecritures dans le *Bas-Canada*, particulièrement parmi les classes les plus pauvres; ce qu'elle n'a fait cependant qu'au prix de pertes pécuniaires considérables qui ont été supportées, partie par des contributions volontaires, et partie par la Société Biblique Britannique et Etrangère.

Que la remise jusqu'à présent des droits imposés sur les livres importés par la Société, lui a été d'un grand secours; mais que cette remise a été dernièrement refusée, parceque le Gouverneur Général n'avait pas le droit de le faire, et il a été en même tems recommandé à la Société de s'adresser à la Législature pour cette objet.

Pourquoi les Pétitionnaires supplient que la dite indemnité soit continuée à la dite Société, et qu'une loi soit passée pour affranchir de tous droits, toutes les Bibles et tous les Testamens importés en cette Province, tel que cela a lieu dans la *Nouvelle Ecosse* et le *Nouveau Brunswick*; — ils exposent de plus, que la Société Biblique Britannique de *Londres*, a le privilège d'importer francs de droits, tous exemplaires des Saintes Ecritures. Ils demandent aussi que les droits qu'ils ont payés dans le cours de l'année dernière, leur soient remboursés, ce qui rendrait un service essentiel à la dite Société.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

L'Ordre du jour pour le ballottage d'un Comité chargé de nommer les Comités permanens, est renvoyé.

L'Ordre du jour pour que la Chambre procède par la voie du scrutin, au choix des Membres d'un Comité chargé de nommer les Comités Permanens de cette Chambre, étant lu;

M. le Procureur Général *Ogden* a proposé, secondé par M. *Simpson*, Que le dit Ordre du jour soit déchargé.

La Chambre s'est divisée sur la question; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:

Pour.

<i>Baldwin,</i>	<i>De Salaberry,</i>	<i>Killaly,</i>	<i>Roblin,</i>
<i>Boswell,</i>	<i>Draper, Proc. Gén.</i>	<i>D. McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Dunn,</i>	<i>Sir Allan Macnab,</i>	<i>Small,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Dunscomb,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, Henry.</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Duggan,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmanus.</i>
<i>Child,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Cook,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Ogden, Proc. G.</i>	<i>Taschereau,</i>
<i>Crane,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Price,</i>	<i>Thurburn,</i>
<i>Day, Sol. Gén.</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Derbishire,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Robertson,</i>	<i>Williams.—44.</i>

Contre.

Armstrong,
Aylwin,
Barthe,
Berthelot,
Black,
Boutillier,
Burnet,

Cartwright,
Christie,
Durand,
Hale,
McLean,
Moffatt,

Morin,
Neilson,
Noël,
Parent,
Raymond,
Ruel,

Sherwood,
Strachan,
Turcotte,
Viger,
Woods,
Yule.—25.

Ainsi elle a été emportée dans l’Affirmative.
Ordonné, en conséquence.

Conformément à l’Ordre, un Bill pour amender un Acte de cette partie de la Province ci-devant dénommée le *Haut-Canada*, intitulé “Acte pour pourvoir à la confection et à l’entretien des Chemin et Pont de *Gwilliambury* Ouest, et pour autoriser l’établissement d’une Barrière sur iceux,” a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre, Lundi prochain.

L’Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer les Ordres adoptés par la ci-devant Chambre d’Assemblée du *Bas-Canada*, pour régler ses procédés dans les cas d’Elections contestées dans cette Province, étant lu,

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Lundi prochain.

L’Ordre du jour pour que la Chambe se forme en Comité sur le Bill grossoyé du Conseil Législatif, intitulé “Acte pour changer, pour un temps limité, le lieu des séances de la Commission de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, relative aux Héritiers et Légataires, et pour d’autres fins y mentionnées,” a été lu,

La Chambre s’est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Christie* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l’Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Christie* a fait rapport que le Comité avait passé le dit Bill, et lui avait enjoint d’en faire rapport sans amendement.

Ordonné, Que le dit Bill soit maintenant lu pour la troisième fois.

Le dit Bill a en conséquence été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. le Procureur Général *Draper* reporte le dit Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l’a adopté sans aucun amendement.

Alors, sur Motion de M. le Procureur Général *Draper*, secondé par M. le Solliciteur Général *Day*.

La Chambre s’est ajournée.

Seconde lecture du Bill relatif aux Chemin et Pont de *Gwilliambury*.

L’Ordre du jour pour un Comité de toute la Chambre sur les Elections du *Bas-Canada*, est remis.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill relatif à la Commission concernant les Héritiers et Légataires.

Le dit Bill est passé.

Lunce, 28^o Junii ;

Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

Ordonné, Que lorsque cette Chambre s'ajournera, elle s'ajourne à Mercredi prochain, à dix heures, A. M.

Pétition de L. M. Viger, Ecuyer, contre l'élection du Comté de Chambly.

Une Pétition de *Louis Michel Viger*, Ecuyer, de la Cité de *Mont-réal*, a été présentée à la Chambre par l'Honorable M. *Neilson* ; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Que Lundi le vingt-deuxième jour du mois de Mars dernier, une Election eut lieu à *St. Jean*, dans le Comté de *Chambly*, pour l'élection d'un Membre pour représenter le dit Comté dans l'Assemblée Législative de la Province.

Que les Candidats étaient *John Yule*, de la paroisse de *Chambly*, Ecuyer, et le Pétitionnaire, et qu'*Augustus Delisle*, de la paroisse de *Boucherville*, remplissait les fonctions d'Officier Rapporteur.

Que la dite Election s'est ouverte à *St. Jean*, lieu qui avait été fixé pour le tenue du Poll ; mais que, loin d'être central, ce lieu est situé à l'une des extrémités du Comté, et que ce choix ne pouvait avoir d'autre résultat, que celui d'assujétir la majorité des Electeurs aux inconvéniens les plus graves.

Que le premier jour de l'élection, lorsque l'Officier Rapporteur demanda aux Electeurs alors présents, de désigner la personne qu'ils voulaient nommer Membre, pour servir dans la dite Assemblée, la grande majorité des dits Electeurs, en levant main, se déclara en faveur du Soussigné ; sur quoi, les partisans du dit *John Yule* demandèrent le Poll, lequel fut accordé par l'Officier Rapporteur qui commença à prendre et enrégistrer les votes des Electeurs.

Que le premier jour même, le Pétitionnaire avait déjà une majorité de cinquante cinq voix sur son antagoniste, lorsque l'Officier Rapporteur fut obligé d'ajourner le Poll, en conséquence des violences et des outrages commis par les partisans du dit *John Yule*, qui, dans un état d'ivresse, commencèrent à assaillir ceux du Pétitionnaire, au moment où ils étaient engagés à lui donner paisiblement leurs suffrages.

Que les partisans du dit *John Yule* étaient armés de bâtons et autres armes offensives dont ils ont fait usage pour maltraiter ceux du Pétitionnaire, et qu'ils commirent des actes de cruauté tels, que l'Officier Rapporteur fut obligé de suspendre le Poll, et d'adopter des mesures efficaces, comme de prendre sous sa main une force suffisante, pour le mettre en état de continuer la dite Election, et de protéger la vie des sujets de Sa Majesté, mise en danger par les actes de violence et les outrages commis par les partisans du dit *John Yule* ; que le dit Officier Rapporteur promit même à plusieurs reprises aux Electeurs, qu'il aurait le jour suivant, une force suffisante à sa disposition, pour maintenir l'ordre.

Que le jour suivant, l'Officier Rapporteur ne s'étant pas procuré, ou n'ayant pu se procurer l'aide et l'assistance dont il avait reconnu lui-

même la nécessité, pour protéger les Elécteurs du Pétitionnaire, les partisans du dit *John Yule*, dans la vue d'empêcher tous et chacun les Electeurs favorables au Pétitionnaire, d'avoir accès au Poll pour y inscrire leurs votes, obstruèrent ou firent obstruer, au moyen de Fiers-à-bras armés de bâtons et d'autres armes offensives, tous les chemins publics conduisant des différentes parties du Comté de *Chambly* au lieu du Poll, et par là empêchèrent, par la violence et la force, les partisans du Pétitionnaire, de s'y rendre.

Que le vingt-troisième jour de *Mars* dernier, (le second jour de l'Election,) les partisans du dit *John Yule* se rendirent, par leur violences et par leur menées illégales, complètement maîtres du Poll, et purent seuls donner leurs votes, et assurer ainsi au dit *John Yule*, une faible majorité de dix votes.

Que ce ne fut qu'avec une grande difficulté, que le même jour, quelques uns seulement des Electeurs du Pétitionnaire purent réussir à se rendre au lieu du Poll; et là, ils furent menacés de violence, s'ils persistaient à vouloir voter pour le Pétitionnaire.

Que le Pétitionnaire se trouvant privé des moyens de communiquer avec ses Electeurs, et de demander l'ajournement du Poll, comme il avait droit de le faire, avec le concours de trois de ses Electeurs, le dit *John Yule* en prit avantage, et fit faire l'annonce qui devait précéder la clôture de la dite Election, afin qu'il pût être proclamé élu, si le Pétitionnaire ne recevait pas de vote dans l'espace d'une heure; et comme il lui était impossible d'en recevoir, vu la distance à laquelle ses Electeurs étaient obligés de se tenir du Poll, par suite de la violence et des menaces faites au très petit nombre de ceux qui avaient pu y parvenir, l'Election fut déclarée close et terminée, et le dit *John Yule* illégalement élu.

Le Pétitionnaire déclare de plus, qu'avant et pendant la dite Election, le dit *John Yule* et ses partisans ouvrirent, ou firent ouvrir, et encouragèrent un grand nombre d'auberges dans les limites du dit Comté, et nommément à *St. Jean* susdit, où se tenait le Poll; que de plus, le dit *John Yule* et ses partisans ont eu recours à divers moyens de corruption pour obtenir des votes.

Que le Pétitionnaire a protesté contre tout et chaque retour qui pourrait être fait de l'Election du dit *John Yule*, Ecuyer, ainsi qu'il appert par son protêt daté le vingt-cinq *Mars* dernier.

Pourquoi le Pétitionnaire supplie cette Chambre de prendre sa Pétition en sa considération sérieuse, et de déclarer la dite Election nulle et illégale, de même que la proclamation faite par l'Officier Rapporteur de la personne de *John Yule*, pour représenter les Electeurs du Comté de *Chambly* dans l'Assemblée Législative de la Province du *Canada*.

Ordonné; Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Une Pétition de divers Electeurs du Comté de *Chambly*, a été présentée à la Chambre par l'Honorable M. *Neilson*; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Que Lundi, le vingt-deuxième jour de *Mars* dernier, une Election eut lieu à *St. Jean*, dans le Comté de *Chambly*, aux fins d'élire un Membre pour représenter le dit Comté dans l'Assemblée Législative de la Province:

Que les Candidats étaient *Louis Michel Viger*, Ecuyer, de la Cité de *Montréal*, et *John Yule*, Ecuyer, de la paroisse de *Chambly*; et qu'*Auguste Delisle*, Ecuyer, de la paroisse de *Boucherville*, remplissait les fonctions d'Officier Rapporteur.

Pétition de divers Electeurs du Comté de *Chambly*, contre l'Election pour le dit Comté.

Que la dite Election s'est ouverte à *St. Jean*, lieu qui avait été fixé pour la tenue du Poll; mais que, loin d'être central, ce lieu est situé à l'une des extrémités du Comté, et que ce choix ne pouvait avoir d'autre résultat, que celui d'assujettir la majorité des Electeurs aux inconvéniens les plus graves.

Que le premier jour de l'Election, lorsque l'Officier Rapporteur demanda aux Electeurs alors présents, de désigner la personne qu'ils voulaient nommer Membre pour servir dans la dite Assemblée, la grande majorité des dits Electeurs se déclara, par la levée des mains, en faveur du dit *Louis Michel Viger*; sur quoi, les partisans du dit *John Yule* demandèrent le Poll, lequel fut accordé par l'Officier Rapporteur qui commença à prendre et enrégistrer les votes des Electeurs.

Que le premier jour même, le dit *Louis Michel Viger* avait déjà une majorité de cinquante-cinq voix sur son antagoniste, lorsque l'Officier Rapporteur fut obligé d'ajourner le Poll, en conséquence des violences et des outrages commis par les partisans du dit *John Yule*, qui, dans un état d'ivresse, commencèrent à assaillir les partisans du dit *Louis Michel Viger*, au moment où ils étaient paisiblement occupés à lui donner leurs suffrages.

Que les partisans du dit *John Yule* étaient armés de bâtons et autres armes offensives dont ils ont fait usage pour maltraiter ceux de l'autre Candidat, et qu'ils commirent des actes de cruautés tels, que l'Officier Rapporteur fut obligé de suspendre le Poll, et d'adopter des mesures efficaces, comme de prendre sous sa main une force suffisante pour le mettre en état de continuer la dite Election, et protéger la vie des sujets de Sa Majesté, mise en danger par les actes de violences et les outrages commis par les partisans du dit *John Yule*; que le dit Officier Rapporteur promit même à plusieurs reprises aux Electeurs, qu'il aurait le jour suivant, une force suffisante pour maintenir l'ordre.

Que le jour suivant, l'Officier Rapporteur ne s'étant pas procuré, ou n'ayant pu se procurer l'aide et l'assistance dont il avait lui même reconnu la nécessité, pour protéger les Electeurs du dit *Louis Michel Viger*, les partisans du dit *John Yule*, dans la vue d'empêcher tous et chacun les Electeurs favorables au dit *Louis Michel Viger*, d'avoir accès au Poll pour y inscrire leurs votes, obstruèrent ou firent obstruer, au moyens de Fiers-à-bras armés de bâtons et autres armes offensives, tous les chemins publics conduisant des différentes parties du Comté de *Chambly* au lieu du Poll, et par là, empêchèrent, par la force et la violence, les partisans du dit *Louis Michel Viger*, de s'y rendre.

Que le vingt-troisième jour de Mars dernier, (second jour de l'Election,) les partisans du dit *John Yule* se rendirent, par leurs violences et leurs menées illégales, complètement maîtres du Poll, et purent seuls donner leurs votes, et assurer ainsi au dit *John Yule*, une faible majorité de six votes.

Que ce ne fut qu'avec une grande difficulté que, le même jour, quelques uns seulement des Electeurs du dit *Louis Michel Viger*, purent réussir à se rendre au lieu du Poll; et là, ils furent menacés de violence, s'ils persistaient à vouloir voter pour lui.

Que le dit *Louis Michel Viger* se trouvant privé des moyens de communiquer avec ses Electeurs, et de demander l'ajournement du Poll, comme il avait droit de le faire, avec le concours de trois de ses Electeurs, le dit *John Yule* en prit avantage, et fit faire l'annonce qui devait précéder la clôture de la dite Election, afin d'être élu, si le dit *Louis Michel Viger* ne recevait pas de vote pendant l'espace d'une heure; et comme il lui était impossible d'en recevoir, vu la distance à laquelle ses Electeurs

étaient obligés de se tenir du poll, par suite du trouble et des menaces faites au très-petit nombre de ceux qui avaient pu y parvenir, l'Election fut déclarée close et terminée, et le dit *John Yule* illégalement élu.

Les Pétitionnaires déclarent de plus, qu'avant et pendant la dite Election, le dit *John Yule* et ses partisans ouvrirent ou firent ouvrir, et encouragèrent un grand nombre de maisons d'entretien public dans les limites du dit Comté, et nommément à *St. Jean*, où se tenait le Poll ; que de plus, le dit *John Yule* et ses partisans, ont eu recours à divers moyens de corruption pour obtenir des votes.

Pourquoi les Pétitionnaires supplient cette Chambre de prendre leur Pétition en sa sérieuse considération, et déclarer la dite Election nulle et illégale, de même que la proclamation faite par l'Officier Rapporteur de la personne du dit *John Yule* pour représenter les Electeurs du Comté de *Chambly*, dans l'Assemblée Législative de la Province.

Et les Pétitionnaires prient la Chambre de prendre telles mesures qu'elle jugera convenables dans sa sagesse, pour empêcher à l'avenir le renouvellement de pareilles scènes de violence, et les mettre en état d'exercer leur franchise électorale, sans s'exposer à devenir les victimes d'outrages et d'actes de violence semblables à ceux dont ils se plaignent dans cette Pétition.

Les Pétitionnaires exposent de plus instamment à la Chambre, la nécessité d'instituer une enquête immédiate sur les actes de violences et les scènes disgracieuses qui ont eu lieu à plusieurs Elections du District de *Montréal*, afin que la Chambre puisse adopter telles mesures que sa sagesse lui suggérera, s'il est évident, par l'enquête, que ces mesures sont nécessaires.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Une Pétition de *Benjamin Peabody Smith*, du Township de *Kitley*, a été présentée à la Chambre par *M. Morris* ; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Pétition de P. P. Smith, demandant à être naturalisé.

Que le Pétitionnaire vint des *Etats-Unis* il y a environ six ans ; s'établir en cette Province, et qu'il a acquis depuis des biens d'une valeur assez considérable ;—qu'il est très satisfait des lois, du Gouvernement et des institutions de cette Province dans laquelle il désire finir ses jours, et y établir d'une manière permanente, sa famille composée de huit enfants ;—c'est pourquoi il demande qu'une loi soit passée pour lui conférer tous les droits, immunités et privilèges d'un sujet né Britannique.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Une Pétition du Président, des Directeurs et Actionnaires de la Banque Commerciale du District de *Midland*, a été présentée à la Chambre par *M. Morris* ; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Pétition de la Banque Commerciale du District de *Midland*, demandant une augmentation de son Capital.

Qu'en conséquence de l'accroissement du Commerce de la partie supérieure de la Province, des demandes sont adressées constamment à la dite Institution, d'aides et de facilités plus considérables que son capital limité ne lui permet d'accorder.

Que l'ancienne Législature du *Haut-Canada* était d'opinion que l'augmentation du capital des Banques qui ont des Chartes, était le meilleur moyen d'encourager l'importation des Capitaux, et de favoriser l'Agriculteur et le Marchand.

Que les Pétitionnaires en appellent avec confiance aux témoignages publics, relativement aux principes d'honneur et d'exactitude qui ont présidé à la conduite des affaires de la dite Institution, et convaincus que son capital procurerait un surcroît d'avantages à la Province, ils deman-

dent qu'il leur soit permis d'augmenter le capital de la dite Banque de manière à satisfaire aux besoins croissans du Commerce.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Pétition des Menonistes ou Tunkers se plaignant des lois de Milice.

Une Pétition des personnes que se nomment *Menonistes* et *Tunkers* a été présentée à la Chambre par M. *Durand* ; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Que les lois de Milice de cette Province affectent d'une manière très grave les dites Sectes, et leur imposent en temps de paix, une taxe d'un louis par chaque individu capable de porter les armes, pour leur tenir lieu de service militaire,—leurs scrupules de conscience les empêchant de se conformer aux dispositions des lois qui exigent l'apprentissage et la pratique de l'art de la guerre.

Qu'en temps de guerre, il n'ont jamais murmuré contre le paiement d'une taxe d'exemption, et ont en même temps rendu des services importans en recueillant les vivres, faisant les voiturages, &c.

Pourquoi les Pétitionnaires supplient que les lois de Milice soient changées de manière à décharger les dits *Menonistes* et *Tunkers* du fardeau de la dite taxe, ou à la faire payer en travail sur les chemins et sur les ponts situés dans les Townships où ils peuvent résider.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Pétition de B. Pinguet, pour une indemnité.

Une Pétition de *Louis B. Pinguet* de la Cité de *Québec*, a été présentée à la Chambre par l'Honorable M. *Neilson* ; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Que le Pétitionnaire a été 35 ans au service de l'ancienne Chambre d'Assemblée du *Bas-Canada*, savoir : de 1805 à 1835, en qualité d'écrivain ; et depuis 1835 jusqu'à la suspension de la Constitution, en qualité de Greffier de Comité, moyennant un salaire de £100 par année, sur lequel il dépendait entièrement pour vivre.

Qu'il y a environ quatre ans, la vue du Pétitionnaire commença à s'affaiblir, et cette foiblesse a toujours été en augmentant, tellement qu'il est à peine aujourd'hui capable d'écrire le jour, et parfaitement incapable d'écrire à la chandelle ; que par suite, il est dans une grande détresse, et se repose en grande partie pour sa subsistance à venir, sur les espérances qu'il fonde sur ses longs et fidèles services.

Pourquoi le Pétitionnaire prie la Chambre de considérer son âge avancé et ses services passés, et lui accorder telle indemnité qui lui paraîtra juste et raisonnable.

Ordonné, Que la dite Pétition soit référée au Comité Spécial nommé pour s'enquérir quelle assistance il sera nécessaire de donner au Greffier, et quels Bureaux et Départemens il sera expédient d'établir, pour conduire les affaires de cette Chambre, d'une manière efficace et régulière.

Pétition de Henry Sherwood, Ecuyer, de la Cité de Toronto, contre l'Élection de Messrs. Dunn et Buchanan.

Une Pétition de *Henry Sherwood*, Ecuyer, de la Cité de *Toronto*, a été présentée à la Chambre par Sir *Allan Macnab* ; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Que le Pétitionnaire était Candidat à la dernière Élection d'un Membre pour représenter en Parlement la Cité de *Toronto*, dans la partie de la Province du *Canada*, nommée *Haut-Canada*.

Qu'à la dite Élection, le Pétitionnaire a été dûment nommé et proposé comme Membre, et qu'il a été donné et enregistré en sa faveur plus de quatre cents voix ; qu'à la clôture du Poll, l'Officier Rapporteur

Robert Stanton, Ecuyer, a déclaré l'Honorable *John Henry Dunn*, et *Isaac Buchanan*, Ecuyer, aussi Candidats à la dite Election, dûment élus comme ayant la majorité des suffrages ; et que certains Electeurs de la dite Cité ont protesté par écrit contre la dite Election, pour les raisons énoncées dans le protêt auquel le Pétitionnaire renvoie cette Honorable Chambre.

Le Pétitionnaire prend de plus la liberté de représenter à cette Honorable Chambre, que le Retour des dits *John Henry Dunn* et *Isaac Buchanan*, devrait être rejeté comme illégal et nul, et une nouvelle Election ordonnée ;—ou que le Pétitionnaire, et *George Munroe*, Ecuyer, qui était aussi Candidat à la dite Election, devraient être déclarés élus au lieu et place des dits *John Henry Dunn* et *Isaac Buchanan*, pour les raisons suivantes :

1er. Que les dits *John Henry Dunn* et *Isaac Buchanan*, ou leurs agens et amis ont, après l'émanation et la publication du *Writ* pour la dite Election, offert et donné à diverses personnes qui avaient droit de voter à cette Election, diverses sommes de deniers et autres récompenses, afin de les induire à voter pour les dits *John Henry Dunn* et *Isaac Buchanan*, à la dite Election ;—et qu'après la dite publication, plusieurs Auberges ont été tenues ouvertes aux frais des dits *John Henry Dunn* et *Isaac Buchanan*, ou de leurs amis, et qu'il y a été donné à boire et à manger aux personnes qui avaient droit de voter à la dite Election, afin de les induire à voter pour les dits *John Henry Dunn* et *Isaac Buchanan* ;—qu'il a été dit à divers Aubergistes qui avaient annoncé leur détermination de voter pour le Pétitionnaire et le dit *George Munroe*, que s'ils votaient pour le dit *John Henry Dunn* et *Isaac Buchanan*, ils recevraient une somme d'argent considérable, chaque jour de l'Election qu'ils tiendraient leurs maisons ouvertes ; lesquelles sommes leur ont été ensuite payées par les dits *John Henry Dunn* et *Isaac Buchanan* ;—et que divers autres actes ont été commis par les dits *John Henry Dunn* et *Isaac Buchanan*, dans le but de gêner et violer la liberté de l'Election.

Le Pétitionnaire prend en outre la liberté d'exposer, que des moyens indus d'intimidation et d'influence ont été employés à l'égard des personnes qui possèdent des Charges du Gouvernement, et des Commis des Départemens Publics, afin de les obliger de voter pour les dits *John Henry Dunn* et *Isaac Buchanan* ;—que pendant les premiers deux jours de l'Election, plus de trente cinq individus possédant des Charges du Gouvernement, ont voté pour les dits *John Henry Dunn* et *Isaac Buchanan*, parmi lesquels plusieurs ont déclaré jusqu'au moment où ils ont voté, leur opposition aux dits *John Henry Dunn* et *Isaac Buchanan* ;—et que la majorité que le dit *Isaac Buchanan* a obtenu sur le Pétitionnaire a été de vingt-cinq voix seulement.

Pourquoi le Pétitionnaire supplie humblement cette Honorable Chambre de prendre en considération les diverses matières et choses contenues dans les présentes ;—et déclarer que les dits *John Henry Dunn* et *Isaac Buchanan* n'ont pas été dûment élus, et que le Pétitionnaire et le dit *George Munroe* sont dûment élus pour représenter la dite Cité de *Toronto* dans ce Parlement, et que leurs noms soient substitués dans le Retour de la dite Cité ;—ou que l'Election et le Retour des dits *John Henry Dunn* et *Isaac Buchanan* sont nuls et non avenus ;—et enfin que la Chambre prenne telle décision et adopte tel remède pour assurer la liberté des élections dans la dite Cité, qu'elle jugera convenables.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Sur Motion de Sir *Allan Macnab* secondé par M. *Aylwin*.

Ordonné, Que la Pétition de *Henry Sherwood*, Ecuyer; se plaignant de l'Election et du Retour illégal de l'Honorable *John H. Dunn*, et d'*Isaac Buchanan*, Ecuyer, soit prise en considération par cette Chambre le quinziesme jour du mois prochain, à trois heures, P. M.; et que l'Orateur en donne immédiatement avis par écrit au Pétitionnaire et aux Membres Siégans, conformément aux dispositions de la deuxième clause d'un Acte passé par le Parlement du *Haut-Canada*, dans la quatrième année du Règne de Feue Sa Majesté *George IV*, Chap. 4.

Pétition de James Mathewson, contre l'Election de Henry Smith, Ecuyer, pour le Comté de Frontenac.

Une Pétition de *James Mathewson*, du Township de *Pittsburg*, à été présentée à la Chambre par M. *Johnston*; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Que lors de l'Election du Comté de *Frontenac* qui a eu lieu à *Kingston*, le huitième jour de Mars dernier, le Pétitionnaire et *Henry Smith* ont été proposés comme Condidats pour représenter le dit Comté de *Frontenac* dans l'Assemblée Législative de la Province; et que *Thomas Kirkpatrick*, Ecuyer, était l'Officier Rapporteur, et a présidé la dite Election.

Que par ses largesses, ses intrigues, ses présens et la corruption qu'il a employée, ou que ses amis, agens, comités ou partisans ont donnés, employés ou promis pour lui à divers Franc-Tenanciers et Electeurs du dit Comté;—et par les menaces, l'intimidation, la corruption et autres menées illégales, le dit *Henry Smith* a induit plusieurs Electeurs à voter pour lui; et que le dit *Thomas Kirkpatrick* a admis et reçu les voix de ces Electeurs pour le dit *Henry Smith*.

Que vu les largesses, les intrigues, les présens et les promesses qu'il en faites, et les menaces, l'intimidation et la corruption qu'il a employées, le dit *Henry Smith* s'est disqualifié, n'a pu, ni ne peut siéger dans le Parlement actuel, comme Membre de l'Assemblée Législative, et ne devrait pas avoir été proclamé élu à la dite Election.

Que pendant la dite Election, le dit *Thomas Kirkpatrick*, en sa qualité d'Officier Rapporteur, s'est conduit d'une manière arbitraire, partielle et illégale;—qu'il a refusé de recevoir les suffrages de plusieurs Franc-Tenanciers et Electeurs qui désiraient voter pour le Pétitionnaire;—que, contrairement à la loi et à l'usage suivi dans les Elections de cette Province, il a refusé au Pétitionnaire, d'une manière illégale, arbitraire et injuste, l'aide et l'assistance d'un Conseil, Procureur ou Inspecteur des voix, pendant la dite Election;—que le dit *Thomas Kirkpatrick*, en refusant de recevoir les voix légales qui se présentaient pour le Pétitionnaire, et par sa conduite illégale, partielle et arbitraire, en le privant de l'aide et l'assistance d'un Conseil ou Inspecteur des voix, a forcé le Pétitionnaire à abandonner la lutte, quoiqu'il restât encore bien des voix à donner;—et que le dit *Thomas Kirkpatrick* a proclamé le dit *Henry Smith* dûment élu, quoique ce dernier fût, et soit disqualifié, et ne puisse siéger dans la dite Assemblée Législative, et que la majorité des suffrages en sa faveur soit spécieuse et cellusoire seulement;—et que le dit *James Mathewson* réclame pour lui la majorité des suffrages valables, et prétend qu'il aurait été élu pour le dit Comté, sans la mauvaise foi et la conduite illégale susdite.

Pourquoi le Pétitionnaire supplie cette Honorable Chambre de vouloir bien s'enquérir des mérites de la dite Election, et de la conduite des dits *Henry Smith* et *Thomas Kirkpatrick*, et de rendre justice au Pétitionnaire, en exigeant que le dit *Thomas Kirkpatrick* amende le retour qu'il a fait de la personne du dit *Henry Smith*, et en insérant dans le retour le nom

du Pétitionnaire au lieu et place de celui du dit *Henry Smith*, disqualifié comme susdit, à cause de ses intrigues et menées illégales, et de la conduite inconvenante et illégale du dit *Thomas Kirkpatrick* comme susdit;— ou qu'il plaise à la Chambre vouloir bien ordonner l'émanation d'un nouveau *Writ* pour l'Election d'une personne convenable pour représenter le dit Comté, en remplacement du dit *Henry Smith*.

Le Pétitionnaire demande de plus, qu'il lui soit permis de produire des preuves à l'appui des dits allégués, devant tel Comité que la Chambre voudra bien nommer pour décider les mérites de la dite Election.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Une Pétition de divers Electeurs de la Seconde Division du Comté de *York*, a été présentée à la Chambre par *M. Baldwin*; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Une Pétition de la Seconde Division de *York*, contre l'Election de *G. Duggan*, Ecuyer,

Qu'à la dernière Election pour la Seconde Division du Comté de *Ycrk*, *George Duggan*, Jr. Ecuyer, et *Edward Thompson*, Ecuyer, étaient les Candidats;—que l'Election commença Lundi, le huit Mars dernier; que Mardi, le neuf, *William Thompson* se retira;—que Mercredi matin, le dix, *Edward Thompson*, Ecuyer, se retira;—que le soir du même jour *Connell J. Baldwin*, Ecuyer, se retira, après avoir protesté contre la violence des partisans du dit *George Duggan*;—et que malgré ce protêt, l'Officier Rapporteur *John Hector*, Ecuyer, proclama le dit *George Duggan*, dument élu.

Que dans l'opinion de vos Pétitionnaires, ce protêt est fondé, entre autres, sur les motifs qui suivent :

Que les partisans du dit *Connell J. Baldwin* ont été, à plusieurs reprises, pendant l'Election, chassés par la violence du Village de *Streetsville* où l'Election se tenait.

Qu'immédiatement avant de se retirer sous protêt, comme susdit, soixante & cent des partisans du dit *Connell J. Baldwin* étaient présents au Poll et dans le Village, et prêts à voter pour lui;—mais qu'ils en ont été empêchés par la violence, les menaces et l'intimidation employées par les partisans du Membre Siégeant *George Duggan*;—et que ces partisans sont réputés en grande partie Membres de l'Association Orangiste.

Que certains Magistrats qui se trouvaient au Poll près du *Hustings* à cette Election, ont été priés de supprimer une violente émeute qui avait été excitée par les partisans du dit Membre Siégeant, mais que les dits Magistrats ont refusé d'intervenir.

Que dans la vue de maintenir la paix et le bon ordre, l'on suggéra de nommer vingt Connétables spéciaux, mais qu'il n'en fut assermenté que sept, dont cinq étaient réputés Orangistes.

Que les Electeurs qui se proposaient de voter pour le dit *Connell J. Baldwin*, et étaient présents à *Streetsville*, ont été poursuivis jusque dans leurs demeures à *Streetsville*, et assaillis par les partisans du dit *George Duggan*;—et qu'en conséquence, ils ont été privés ou détournés de voter pour le dit *Connell J. Baldwin*, et chassés par la violence de *Streetsville* où l'Election se tenait.

Que Mercredi, le dernier jour de l'Election, — *M^cIntyre*, de *Chingouacousy*, dans le dit Comté, Electeur qui s'était prononcé en faveur du dit *Connell J. Baldwin*, a été, avec plusieurs autres, attaqué par les partisans du dit *George Duggan*, dans une maison près du *Hustings*, et battu d'une manière cruelle;—que croyant sa vie en danger, il se décida à retourner chez lui sans voter;—qu'il fut de nouveau assailli dans sa voiture, et battu par le même parti, échappant de leurs mains avec beaucoup de difficulté.

Qu'outre la violence et l'intimidation employées par les partisans du dit *George Duggan*, les Pétitionnaires conçoivent qu'il ont encore un autre motif de protester contre le retour du dit *George Duggan*, savoir :—qu'un grand nombre de personnes dont les noms sont entrés sur le livre du Poll en faveur du Membre Siégeant, n'avaient pas le droit de voter.

Les Pétitionnaires prennent de plus la liberté d'exposer, que si l'on eût pris des moyens convenables et efficaces, selon eux, pour assurer la paix et protéger les Electeurs dans l'exercice de leur droit de suffrage, le dit *George Duggan* n'aurait pas été déclaré élu pour la dite Division, vu qu'une grande partie des Electeurs n'a pas voté, et était, et est encore opposée à son Election comme leur Représentant.

Pourquoi les Pétitionnaires prient humblement cette Chambre de vouloir bien examiner leur plaintes et avancés, et s'ils sont prouvés à la satisfaction de la Chambre, mettre de côté le Retour du dit *George Duggan*,—ordonner une nouvelle Election,—et adopter des mesures qui assureront aux Electeurs la paisible jouissance de la franchise électorale, sans que leurs personnes ou leur vie soient en danger.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Une Pétition de *Connel James Baldwin* Ecuyer, a été présentée à la Chambre par *M. Baldwin* ; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Q'après avis préalable, l'Election d'un Membre pour représenter la Seconde Division de *York* dans le présent Parlement eut lieu dans le Village de *Streetsville*, dans la dite Seconde Division, Lundi, le 8e jour de Mars dernier, et les deux jours suivans.

Que les Candidats étaient *George Duggan*, fils, Ecuyer, de la Cité de *Toronto*, *Connel James Baldwin*, *Wm. Thompson*, *Edward Thomson* et *John Carey*, Ecuyers, de la dite Division ; qu'après son adresse aux Electeurs le premier jour, *Mr. Carey* se retira ;—que Lundi, le 9 Mars, *Wm. Thomson*, Ecuyer, se retira ;—que Mercredi matin, *Edward Thomson*, Ecuyer, se retira ;—que le soir du même jour, le Pétitionnaire se retira, après avoir protesté contre l'Election par suite des attaques violentes qui avaient été commises par les partisans de *Mr. Duggan*, armés de bâtons, contre les partisans du Pétitionnaire, qui se trouvèrent par là dans l'impossibilité de donner leurs voix ;—que malgré cela, l'Officier Rapporteur déclara *Mr. Duggan* dûment élu, comme ayant la pluralité des suffrages.

Que les partisans du Pétitionnaire ont été plusieurs fois, pendant la dite Election, battus cruellement, chassés de la ville, et privés de voter, par des bandes de Fiers-à-bras armés de bâtons ;—qu'un grand nombre de ces derniers n'étaient pas Franc-Tenanciers de la Division, mais la plupart étrangers, et d'une autre partie de la Province, et connus comme Orangistes ;—qu'ils ne pouvaient avoir d'autre objet en venant et restant dans le Village qui d'intimider et empêcher les partisans du Pétitionnaire d'enregistrer leur voix, et assurer par ce moyen, l'Election de *Mr. Duggan* qui se déclara Orangiste dans son discours d'ouverture.

Qu'en faisant cette déclaration, il n'avait d'autre bût que de s'assurer l'appui des Orangistes, depuis le plus humble jusqu'au plus élevé ; et cet appui, il l'a obtenu au moyen de voix légales et illégales, et par l'intimidation, la violence et les outrages.

Que Mardi matin, *Mr. Duggan* planta un Pavillon près de sa résidence, et n'a été molesté par personne ;—que quelques-uns des amis du Pétitionnaire se préparant à planter un Pavillon, à environ 30 à 40 pas du *Hustings*, ont été attaqués par un nombre de partisans armés de *Mr. Duggan*, et le Pavillon jeté dans la boue, et foulé aux pieds ;—que les amis du Pétitionnaire ont été poursuivis jusque dans l'Auberge, et forcés de se cacher ;—et que les partisans de *Mr. Duggan* s'emparèrent de nouveau du Pavillon, le

Pétition de C. J. Baldwin, Ecuyer, contre l'Election de la Seconde Division du Comté de York.

déchirèrent et en jetèrent un lambeau à la tête du Pétitionnaire, pendant qu'il était sur le *Hustings*, lequel frappa Mr. Galt, le Clerc du Poll ;— et que ceux qui ne purent s'enfuir, ont été battus à coups de bâtons.

Que les dispositions de la populace près du Poll, composée en grande partie des partisans de Mr. Duggan, étaient telles, que les amis du Pétitionnaire, retournèrent à leurs demeures, aussitôt après avoir donné leurs voix, dans la crainte de quelqu'outrage ;—que plusieurs d'entr'eux ayant été battus sévèrement pour avoir voté en faveur du Pétitionnaire, Mr. Duggan jugea nécessaire, deux ou trois fois, d'adresser la parole à ses partisans, pour les engager à rester paisibles ; ce qu'ils firent, sachant très bien qu'une émeute près du *Hustings* annullerait l'Élection, tandis que des attaques à quelque distance du Poll, en assurerait le succès.

Qu'un Médecin respectable qui était présent lorsque le Pavillon a été déchiré, et qui a aussi été témoin des attaques subséquentes, craignant qu'il y eût quelqu'un tué, demanda l'intervention de trois Magistrats différens ; mais ceux-ci refusèrent d'intervenir, ajoutant qu'ils ne pourraient avoir aucune influence sur de pareilles gens.

Qu'outre ces attaques, les amis de Mr. Duggan employèrent les menaces, aussi bien que les conseils amicaux en apparence, non seulement au *Hustings* et dans le Village, mais dans toutes les parties de la Division, pour intimider les partisans du Pétitionnaire, et les empêcher de donner leurs voix.

Que dans la matinée de Mercredi le dix Mars, une troupe armée de bâtons ouvrit la porte de la Chambre où les partisans du Pétitionnaire étaient à déjeuner, à 30 à 40 verges du *Hustings*, et leur enjoignit de la manière la plus menaçante de se gorger comme il faut, car ce serait le dernier repas qu'ils prendraient en ce lieu.

Que pendant toute cette journée, les menaces et les violences de ces Bandits ne firent qu'augmenter depuis 2 jusqu'à 4 heures de l'après-midi, quand une bande d'entr'eux entra avec violence dans la Chambre, dont il a été parlé plus haut ; attaqua nombre des partisans du Pétitionnaire qui avaient déjà voté, ou se proposaient de voter pour lui, tandis qu'ils prenaient paisiblement leur dîner ; brisa les chaises, les tables et les vitres ; et battit et força ces personnes à s'enfuir par les fenêtres, et à se cacher ;—qu'un Electeur surtout, qui était venu pour voter, a été battu avec une telle férocité, en essayant de s'échapper dans sa traîne, qu'il eût probablement été massacré, s'il n'eût dû la vie à la célérité de ses chevaux :—et il ne put voter en conséquence.

Qu'à la suite de cette dernière agression, le propriétaire de la maison prévint le Pétitionnaire, que s'il ne s'empressait de clore le Poll, il serait obligé de lui fermer l'entrée de sa maison, ainsi qu'à son parti, dans la crainte qu'elle ne fût détruite.

Que cette intimation et ces attaques furieuse étant rapportées à votre Pétitionnaire sur le *Hustings*, il vit qu'il n'y avait plus d'espoir d'engager ses partisans, dont la grande majorité devait venir en avant les trois jours suivans, à donner leurs suffrages ;—que dès avant l'Élection, la terreur s'était répandue dans le Comté parmi ses amis qui appréhendaient les insultes et les outrages des Orangistes, s'ils osaient venir de l'avant voter en sa faveur ;—qu'ils n'auraient jamais consenti à se présenter au Poll, si les ordres adressés aux Shérifs, Magistrats &c., par Son Excellence le Gouverneur Général, ne leur eussent donné l'espoir de voir régner la paix et la tranquillité ;—qu'étant pour la plupart des citoyens respectables, paisibles et religieux, et ennemis de tout trouble, ils étaient peu disposés à exposer leur vie dans une lutte, avec une troupe de Bandits qui, aux

Elections précédentes et dans des Assemblées publiques, avaient été dans l'habitude de les attaquer, les assaillir et les maltraiter.

Qu'en conséquence, le Pétitionnaire informa l'Officier Rapporteur de l'attaque rapportée plus haut, et de la fuite de ses partisans ; et de l'avis, et en la présence de quelques uns de ses amis, protesta contre l'Election, et refusa de continuer le Poll.

Qu'alors, il est vrai, un ou deux Magistrats demandèrent au Pétitionnaire de venir avec eux, et que s'il avait quelques voteurs en Ville, ils les conduiraient au Poll.

Que le Pétitionnaire leur répondit, qu'ils avaient été chassés du Village ; et sur ce qu'on lui dit de les envoyer chercher, il dit, qu'il lui était impossible de le faire,—qu'ils ne reviendraient plus,—et qu'il était impossible de leur inspirer aucune confiance, après de pareilles violences. En conséquence, votre Pétitionnaire se retira, disant qu'il ne voulait plus enrégistrer une seule autre voix.

Le Pétitionnaire allègue de plus, qu'avant son départ du Poll, un nombre de ses partisans qui avaient eu l'intention de voter le même soir ou le lendemain matin, ont été attaqués par un parti de ces hommes armés, et forcés de se cacher, et finalement de s'enfuir, dans la crainte d'être assassinés hors du Village ;—que plusieurs d'entr'eux étaient tellement effrayés, qu'ils en envoyèrent d'autres de leur parti, chercher leurs traînes et leurs chevaux ;—que l'un d'eux, pendant qu'ils étaient arrêtés à l'auberge, s'étant avancé vers le Poll, a été frappé et terrassé, par deux de ces hommes armés.

Le Pétitionnaire expose de plus, que Jeudi, Vendredi et Samedi, étaient les jours que la grande majorité de ses partisans avait fixés pour venir au Poll, espérant qu'alors ils seraient moins exposés aux interruptions et aux outrages.

Le Pétitionnaire demande aussi la permission d'exposer, comme l'opinion générale et la sienne propre, que *M. Duggan* n'avait que bien peu de voix à recevoir, tandis que le grand nombre des siennes n'avait pas encore été donné ;—et que c'est dans cette vue, et pour le forcer à se retirer, que ces attaques ont été faites d'après un plan organisé ; car l'on supposait que si elles n'avaient pas lieu au *Hustings*, elles n'invalideraient pas l'Election.

Pourquoi le Pétitionnaire demande, que pour le motifs ci-dessus, et afin de donner aux Francs-Tenanciers de la dite Division, l'occasion d'élire une personne de leur choix, comme leur Représentant dans la Chambre, comme ils devaient pouvoir le faire d'après les principes de la Constitution, cette Chambre déclare et décide, que la dite Election pour la dite Seconde Division du Comté de *York*, et tous les procédés qui y ont eu lieu, soient déclarés nuls et de nul effet, et le siège du Membre actuel dans la Chambre, vacant ;—et qu'en ordonnant une nouvelle Election, (si toutefois la Chambre juge à propos de le faire,) il soit pris telles mesures que la Chambre jugera convenables, pour assurer aux Franc-Tenanciers de la dite Division, la paisible jouissance du plus grand et du plus précieux des privilèges du sujet Britannique, qu'ils n'ont pu exercer à la dite Election, par l'absence de toute sécurité pour eux.

Les Pétitions de Benjamin Ham, et David Roblin et autres, seront prises en considération le 1er Juillet prochain.

Sur Motion de *M. Hincks*, secondé par *M. Baldwin*,
Ordonné, Que les Pétitions de *Benjamin Ham*, et de *David Roblin*, et autres, contre l'Election et le Retour illégal de *John Solomon Cartwright*, Ecuyer, soient prises en considération par cette Chambre, le premier

jour du mois prochain, à trois heures, P. M; et que l'Orateur en donne immédiatement avis par écrit aux Pétitionnaires et au Membre Siégeant, conformément aux dispositions de la seconde clause d'un Acte passé par le Parlement du *Haut-Canada*, dans la quatrième année du règne de feu Sa Majesté George IV. Chap. 4.

Une Pétition de divers Electeurs du Comté de *St. Maurice*, a été présentée à la Chambre par M. *Prince*; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Pétition de divers
Electeurs du Comté
de *St. Maurice* contre
l'Electeur de J. E.
Turcotte, Ecuyer

Qu'à la dernière Election générale, il n'y avait que deux Candidats pour le Comté de *St. Maurice*, savoir :—*Bartholomew Conrad Augustus Gagy*, Ecuyer, qui y possède de grandes propriétés, et *Joseph Edouard Turcotte*, Ecuyer, qui de notoriété publique, ne possède aucunes propriétés quelconques.

Que ce dernier, aux termes mêmes du Statut, "étant inhabile à se faire élire," et n'y ayant par conséquent aucune opposition réelle, les Pétitionnaires et autres qui, à une seule exception près, comprennent tout ce qu'il y a dans le Comté, d'hommes de fortune et d'éducation, s'attendaient avec confiance, et sans croire qu'il fût nécessaire de faire aucun effort, que le Candidat de leur choix serait déclaré élu.

Que les Pétitionnaires ont été néanmoins déçus dans cet espoir bien fondé; et ils ont à se plaindre de la conduite de l'Officier Rapporteur, en proclamant dûment élue, une personne qui, non seulement n'avait pas la qualification requise, mais qui formellement sommée par l'autre Candidat et par un Electeur, a refusé de faire la déclaration voulue par la vingt-huitième clause de l'Acte qui le prescrit d'une manière spéciale.

Que tout en invoquant une disposition salutaire de la loi qui tend à exclure de l'Assemblée Législative une classe de personnes qui n'ont aucun intérêt dans le pays, les Pétitionnaires en appellent à la Chambre, et sollicitent respectueusement son attention à l'exposé de faits qui suit :—

Relativement à l'absence de qualification, les Pétitionnaires allèguent respectueusement, qu'il est de notoriété publique que depuis nombre d'années, immédiatement avant l'élection, et à l'époque même de l'élection, le dit *Joseph Edouard Turcotte*, ne possédait aucunes propriétés quelconques. Les Pétitionnaires persistent dans cet avancé, tout en admettant franchement qu'il paraîtrait par l'Acte dont la copie et la traduction sont ci-jointes, que le dit *Joseph Edouard Turcotte* y possède le lot de terre y mentionné; mais à cet égard, les Pétitionnaires sont prêts à prouver, premièrement,—que ce lot de terre, dégagé de toutes charges quelconques, vaut à peine trois cents louis courant; et secondement,—que les charges dont il est gravé, en absorbent, s'ils n'en excèdent la valeur en entier.

Connaissant que le dit *Joseph Edouard Turcotte* a fait, à plusieurs reprises, diverses tentatives pour acquérir des terres ou propriétés, à l'effet de se qualifier et de se mettre en état d'être élu Membre, (et il sera par la suite révélé à cet égard des détails extraordinaires,) les Pétitionnaires déclarent qu'il a lui-même reconnu formellement et publiquement qu'il n'était pas qualifié, et prient respectueusement la Chambre de vouloir bien prendre les moyens d'obtenir de lui la description de toutes les propriétés en vertu desquelles il se prétend qualifié. Comme il a transpiré des circonstances d'une nature particulière, les Pétitionnaires croient qu'il est possible que le dit *Joseph Edouard Turcotte* fonde sa prétention d'être qualifié, sur d'autres propriétés que celles dont ils ont parlé plus haut. Dans cette hypothèse, ils allèguent sans hésiter, que le

titre apparent que le dit *Joseph Edouard Turcotte* prétend avoir, il se l'est procuré en violation de la disposition expresse du Statut, " par collusion, " d'une manière spécieuse, et frauduleusement," dans la seule vue d'éluider les dispositions salutaires du Statut, et de se mettre en état d'être élu Membre, quoique les Pétitionnaires répètent qu'il " soit incapable d'être élu."

Les Pétitionnaires soumettent néanmoins comme question préliminaire, qu'ils prient la Chambre de vouloir bien examiner et décider, avant tout examen des matières de faits énoncées plus haut, qu'il appert par le livre du Poll, que le dit *Joseph Edouard Turcotte* a refusé de faire la déclaration voulue par le Statut en tel cas, quoique requis de le faire. Les Pétitionnaires sont loin de vouloir nier qu'une déclaration verbale ne puisse satisfaire à la loi, mais ils se plaignent que le dit *Joseph Edouard Turcotte* a eu recours à un artifice, et à une subtilité ou chicane pour éluder la loi; et dans le fait, n'a fait aucune déclaration quelconque. En consultant le Régistre, en preuve de cet allégué, les Pétitionnaires soumettent respectueusement, qu'en proclamant le dit *Joseph Edouard Turcotte* dûment élu, l'Officier Rapporteur s'est écarté de la marche qui lui était prescrite par la loi; car il est clair qu'il était alors de son devoir de proclamer dûment élu le dit *Bartholomew Conrad Augustus Gagy* qui avait reçu plusieurs centaines de voix, et fait la dite déclaration; et qui de plus, est qualifié selon la loi. En conséquence, les Pétitionnaires supplient humblement la Chambre de vouloir bien rectifier en premier lieu, l'erreur commise par l'Officier Rapporteur.

Mais si la Chambre désirait une autre preuve plus frappante de l'évasion pratiquée par le dit *Joseph Edouard Turcotte*, les Pétitionnaires allèguent que le dit *Joseph Edouard Turcotte* s'est conduit pendant cette Election d'une manière violente;—qu'il a menacé la vie de l'Officier Rapporteur et d'autres personnes, et déclaré à plusieurs reprises qu'il gagnerait son Election, ou que le sang coulerait;—et qu'après avoir excité ses partisans dont plusieurs étaient armés de bâtons et d'autres armes offensives, à des actes de violence, le dit *Joseph Edouard Turcotte* excita à dessein un grand tumulte, du bruit et de la confusion, à l'instant même qu'il était sommé et requis de faire la dite déclaration.

Que dans ce moment, et dans ces circonstances, le dit *Joseph Edouard Turcotte* arracha des mains de l'Officier Rapporteur, la copie du Statut Impérial 3 & 4 Vict. Chap. 35, que ce fonctionnaire tenait pour se guider;—et que s'étant rendu maître du livre, il traita non seulement avec mépris le caractère officiel de l'Officier Rapporteur, et refusa formellement de l'appeler à témoin ou de recevoir aucune déclaration de sa part, mais qu'il se retira à dessein de la présence de l'Officier Rapporteur; et se transportant à l'endroit où le tumulte, le bruit et la confusion excluèrent toute possibilité de l'entendre distinctement, il affecta alors de lire la dite déclaration. Qu'en se retirant ainsi, le dit *Joseph Edouard Turcotte* donna à entendre, d'une manière expressive, que la lecture qu'il allait faire alors, ne donnerait que peu ou point d'information du tout. Finalement, les Pétitionnaires allèguent, et sont prêts à prouver, que quoiqu'il ne pût se faire entendre par temps, à cause du bruit, du tumulte et de la confusion qui régnaient alors, le dit *Joseph Edouard Turcotte* lut certaines parties de la déclaration littéralement, telles qu'elles sont imprimées, savoir:—les 3e. & 4e. clauses, y compris les mots "ou" et "tel que le cas pourra échoir."

Référant à la copie ci-jointe du protêt fait à la fin d'une lutte que les Pétitionnaires n'ont pas jugé nécessaire de prolonger, ils soumettent respec-

tueusement qu'ils ne peuvent dans les circonstances, attendre aucun résultat satisfaisant et une accusation pour parjure contre le dit *Joseph Edouard Turcotte*, et que la Chambre seule peut porter remède au grief dont ils se plaignent.

Que si les Records que contient le livre du Poll ne suffisaient pas pour convaincre la Chambre de la vérité des avancés des Pétitionnaires, ils seront prêts à établir, par des preuves suffisantes, que les circonstances rapportées plus haut, ont actuellement eu lieu à l'époque où le dit *Joseph Edouard Turcotte* a été requis de faire la déclaration voulue par la loi ; et, si la Chambre exige d'autres preuves, les Pétitionnaires prouveront que le dit *Joseph Edouard Turcotte*, dans le fait, était notoirement disqualifié comme susdit.

Pourquoi les Pétitionnaires supplient humblement la Chambre d'annuler et mettre de côté la décision erronée de l'Officier Rapporteur, et le Retour de la personne du dit *Joseph Edouard Turcotte*, Ecuyer, et déclarer le dit *Bartholomew Conrad Augustus Gagy* dûment élu.

M. l'Orateur a informé la Chambre, que *James Dickson* et *B. C. A. Gagy* avaient donné le Cautionnement ordinaire requis par la Loi, relativement à l'Election contestée du Comté de *St. Maurice*.

Cautionnement de J. Dickson et B. Gagy.

M. *Prince* a proposé de résoudre, secondé par M. *Hamilton*, que les motifs énoncés dans la dite Pétition, s'ils sont fondés, sont suffisants pour rendre nulle l'Election du dit *Joseph Edouard Turcotte*, Ecuyer.

Les allégués de la Pétition, s'ils sont fondés, suffisent pour annuler l'Election de J. E. Turcotte, Ecuyer.

Ordonné, Que la considération de la dite Motion soit remise à Mercredi prochain.

Question remise.

M. *Prince* a proposé, secondé par M. *Henry Smith*, que la considération ultérieure de la Pétition de divers Francs-tenanciers et Habitans du Comté de *Bonaventure*, se plaignant du Retour illégal de *John R. Hamilton*, Ecuyer, Membre pour ce Comté, présentée à la Chambre le dix-huit du courant, soit déchargée.

Motion que la considération de la Pétition de Bonaventure, contre l'Election de John R. Hamilton, Ecr., soit déchargée.

Ordonné, Que la considération de la dite Motion soit remise à Mercredi prochain.

Question remise.

M. *Black*, du Comité Spécial auquel a été référée la Pétition du Président et des Directeurs de la Compagnie d'Assurance du *Canada*, contre les accidens du feu, avec pouvoir de faire rapport, par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre un Bill pour incorporer la Compagnie d'Assurance du *Canada* contre les accidens du Feu, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Bill relatif à une Compagnie d'Assurance du Canada, contre les accidens du feu, lu.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Jeudi prochain.

Ordonné, Que M. *Cameron* ait la permission d'introduire un Bill pour régler l'inspection et le mesurage du Bois de construction, Mâts, Esparres, Douves, Douelles, et autres objets de même nature, dans les Ports de *Québec* et de *Montréal*, et pour d'autre fins y relatives.

Bill pour régler l'inspection du Bois, Mâts, etc., lu.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois d'hui en quinze jours.

Bill à être imprimé.

Ordonné, Que deux cents Exemplaires du dit Bill soient imprimés

en Anglais, et cent Exemplaires en Français, pour l'usage des Membres de cette Chambre.

La Pétition de James Mathewson, contre l'Election de Henry Smith, Ecuyer, sera prise en considération le 22 Juillet prochain.

Avis en sera donné aux parties.

Sur Motion de M. Johnston, secondé par le Capitaine Steele, **Ordonné**, Que la Pétition de James Mathewson, du Township de Pittsburg, contre l'Election et le Retour illégal de Henry Smith, Ecuyer, soit prise en considération par cette Chambre le vingt-deuxième jour du mois prochain, à trois heures P. M., et que l'Orateur en donne immédiatement avis au Pétitionnaire et au Membre siégeant, conformément aux dispositions de la seconde clause d'un Acte passé par le Parlement du Haut-Canada, dans la quatrième année du règne de feu Sa Majesté George IV, chap. 4.

M. Baldwin a proposé, secondé par M. Christie, que le temps accordé aux Pétitionnaires contre l'Election et le Retour pour la Ville de Niagara, pour donner le Cautionnement requis par la Loi, soit prolongé jusqu'à Mercredi le sept du mois prochain.

La Chambre s'est divisée sur la Motion; et les nom ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

Armstrong,	Delisle,	Macnab, Sir A.	Raymond,
Aylwin,	Dunscomb,	Merritt,	Roblin,
Baldwin,	Durand,	Moffatt, Hon. G.	Small,
Berthelot,	Gilchrist,	Morris,	Smith, (Went.)
Boutillier,	Hamilton,	Neilson,	Strachan,
Buchanan,	Hincks,	Noël,	Thompson,
Child,	Holmes,	Parent,	Thorburn,
Christie,	Johnston,	Powell,	Turcotte,
Cook,	McDonald, (Pres.)	Price,	Williams,—36.

Contre.

Black,	Derbshire,	Ogden, Proc. G.	Smith, (Fron.)
Boswell,	Draper, Hon. W. H.	Prince,	Steele,
Cartwright,	Foster,	Simpson,	Viger,—14.
Day, Soll. Gén.	Killaly, Hon. H. H.		

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et **Ordonné**, en conséquence.

Sur Motion de M. Baldwin, secondé par l'Honorable M. Viger,

Ordonné, Que la Pétition de Robert Melville et John McBride, Electeurs de la Ville de Niagara, contre l'Election et le Retour illégal de Edward Clarke Campbell, Ecuyer, soit prise en considération par cette Chambre le septième jour du mois prochain, à trois heures, P. M., et que l'Orateur en donne immédiatement avis aux Pétitionnaires et au Membre siégeant, conformément aux dispositions de la seconde clause d'un Acte passé par le Parlement du Haut-Canada, dans la quatrième année du règne de Feu Sa Majesté le Roi George IV, chap. 4.

Sur Motion de Sir Allan Macnab, secondé par M. Prince,

Ordonné, Que la Pétition de T. Parker, et autres, du Comté de Hastings, dans le District de Victoria, se plaignant de l'Election et du

La Pétition contre l'Election de E. C. Campbell, Ecr., sera prise en considération le 7 Juillet prochain.

Avis en sera donné aux parties.

La Pétition contre l'Election de Robert Baldwin, Ecr. sera

Retour illégal de *Robert Baldwin*, Ecuyer, soit prise en considération par cette Chambre le septième jour de Juillet prochain, à trois heures P. M., et que l'Orateur en donne immédiatement avis par écrit aux Pétitionnaires et au Membre siégeant, conformément aux dispositions de la seconde clause d'un Acte passé par le Parlement du *Haut-Canada*, dans la quatrième année du règne de Feu Sa Majesté *George IV*, chap. 4.

prise en considération
le 7 Juillet prochain.

Avis en sera donné
aux parties.

Sur Motion de M. *Baldwin*, secondé par M. *Hincks*,

Ordonné, Que les Pétitions de divers Electeurs de la Seconde Division du Comté de *York* et de *Connell James Baldwin*, Ecuyer, se plaignant de l'Electon et du Retour illégal de *George Duggan*, Ecuyer, soient prises en considération par cette Chambre le dix-neuvième jour du mois prochain, à trois heures, P. M., et que l'Orateur en donne immédiatement avis par écrit aux Pétitionnaires et au Membre siégeant, conformément aux dispositions de la seconde clause d'un Acte passé par le Parlement du *Haut-Canada*, dans la quatrième année du règne de Feu Sa Majesté *George IV*, chap. 4.

Les Pétitions contre
l'Electon de G. Dug-
gan, Ecr. seront prises
en considération le 19
Juillet prochain.

Avis en sera donné
aux parties.

Ordonné, Que M. *Small* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser le Vote par scrutin.

Bill pour autoriser le
Vote par scrutin.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Mercredi, le sept du mois prochain.

M. *Merritt*, du Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de *Jacob Gross* et *Daniel High*, Ministres de l'Eglise des *Ménonites*, et autres, avec pouvoir de faire rapport par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre un Bill pour amender les Lois de Milice de cette partie de la Province qui formait ci-devant la Province du *Haut-Canada*, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Le Comité sur la Pé-
tition des Ménonites
rapporte un Bill pour
amender les Lois de
Milice.

Une Pétition de *John Atkinson*, du Township de *Hemmingford*, a été présentée à la Chambre par M. *Dunscumb* (Son Excellence le Gouverneur Général consent que cette Chambre procède sur icelle comme elle le jugera convenable); laquelle a été reçue et lue, exposant :

Pétition de John At-
kinson, demandant
une indemnité pour
l'incendie de ses pro-
priétés.

Que le 9e Août dernier, dans la nuit, des incendiaires, venus des *Etats-Unis*, incendièrent, entr'autres bâtimens, la grange du Pétitionnaire, contenant neuf tonneaux de foin, et une charge de grain; et quoique lesdits incendiaires aient été suivis dans les *Etats-Unis* et arrêtés, néanmoins les autorités ont refusé de les livrer.

Que le Pétitionnaire est convaincu que cet outrage a été commis pour se venger du zèle et de la part active qu'il a prise pour réprimer la dernière Rébellion.

Que la perte du Pétitionnaire a été estimée à £71, et qu'ayant une grande famille sur les bras, il n'est pas dans les moyens de perdre cette somme; il supplie la Chambre en conséquence de vouloir bien lui accorder telle indemnité qu'elle croira juste et convenable.

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la Table.

Sur Motion de M. *Dunscumb*, secondé par M. *Armstrong*,

Résolu, Que, Mercredi, le sept du mois prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour prendre en considé-

Comité de toute la
Chambre, Mercredi
prochain, pour pren-
dre en considération

les Lois relatives à la Tenure Féodale.

ration les Lois de cette partie de la Province ci-devant connue sous le nom de *Bas-Canada*, concernant la Tenure des terres, et communément connue sous le nom de Tenure Féodale, et pour considérer s'il est expédient de changer et amender ces Lois, et le mode le plus juste et le plus équitable d'effectuer les changemens qui pourront être jugés nécessaires.

Comité nommé pour faire rapport sur les Commissions des Chemins de Barrière.

Résolu, Qu'il soit nommé un Comité Spécial de cinq Membres, pour faire rapport sur les Commissions de Chemins de Barrière, dans le *Gore District*, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que *M. Durand*, *M. Harmanus Smith*, *M. Thorburn*, Sir *Allan Macnab* et *M. Price* composent le dit Comité.

Motion pour ajouter un Membre à un Comité.

M. Hamilton a proposé, secondé par *M. Derbishire*, qu'il soit ajouté un Membre au Comité Spécial, auquel a été référé le Bill pour amender une certaine Ordonnance passée dans la troisième année du Règne de Sa Majesté, intitulée "Ordonnance pour pourvoir d'une manière permanente au manque de Notaires dans le District Inférieur de *Gaspé*, et "pour faire disparaître les doutes y mentionnés."

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

Pétition du Comté de Drummond, demandant un nouvel Arpentage de certains lots de terre.

Une Pétition de divers Propriétaires résidans dans le troisième Rang du Township de *Durham*, Comté de *Drummond*, a été présentée à la Chambre par *M. Watts*; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Que la ligne entre les 2^e et 3^e rangs du dit Township est très incorrecte, depuis le Lot No. 13 jusqu'au Lot No. 28, comme il a été prouvé par trois Arpenteurs Jurés, qui ont été employés par les Pétitionnaires pour les arpenter, et, subséquemment, par un autre Arpenteur qui a été envoyé exprès par le ci-devant Arpenteur Général du *Bas-Canada*.

Pourquoi les Pétitionnaires supplient qu'il soit ordonné un nouvel Arpentage, dont ils sont prêts à payer eux-mêmes les frais.

Cette Pétition est référée à un Comité.

Résolu, Que la dite Pétition soit référée à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

Le Comité est formé.

Ordonné, Que *M. Watts*, *M. Killaly*, *M. Child*, *M. Moffatt* et *M. Moore* composent le dit Comité.

Pétition de Stanstead, pour demander qu'on se serve de la Bible comme livre de classe dans les Ecoles.

Une Pétition des Habitans de *Charleston*, *Hatley* et ses environs, dans le Comté de *Stanstead*, a été présentée à la Chambre par *M. Child*; laquelle a été reçue et lue, exposant :

(Voir la Pétition du Clergé et des Membres de l'Eglise Anglicane à *St. Armand Ouest*, Page 69.)

Ordonné, Que la dite Pétition demeure sur la table.

Sur Motion de Sir *Allan Macnab*, secondé par l'Honorable *M. Moffatt*,

Résolu, Que la Routine ordinaire des procédés journaliers de cette Chambre, pour la transaction des affaires, soit comme suit :

(Après la lecture des Minutes du jour précédent.)

PRESENTATION DES PETITIONS,

TROISIEME LECTURE DES BILLS ET ADRESSES,

LECTURE DES PETITIONS,

REFERENCE DE PETITIONS,

NOTICES A ETRE DONNEES,

PRESENTATION DE RAPPORTS (de Comités Permanens et Spéciaux),

ORDRES-DU JOUR.

Ordre des procédés
de la Chambre.

Ordonné, Qu'il soit enjoint au Greffier de cette Chambre de mettre sur la table de l'Orateur, tous les matins, avant la réunion de la Chambre, l'ordre des procédés du jour, et qu'il en soit mis une copie dans le passage, pour l'information des Membres.

Ordonné au Greffier
de mettre copie de
l'ordre des procédés
du jour sur la table de
l'Orateur, et de les
faire afficher dans le
passage tous les matins.

Sir *Allan Macnab* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Moffatt*, que dans la nomination des Comités choisis par cette Chambre, quand le Comité à être nommé sera composé de cinq Membres ou moins, le Membre qui le proposera nommera les personnes devant composer le dit Comité, sujet aux changemens à faire par la Chambre ; et que, quand le Comité devra se composer de plus de cinq Membres, on déterminera d'abord le nombre de Membres qui devront le composer ; alors chaque Membre écrira sur un morceau de papier les noms d'autant de Membres qui doivent former ce Comité, et le donnera au Greffier, qui, là-dessus, examinera les dites listes, et fera rapport à l'Orateur, pour l'information de la Chambre, des noms des Membres qui auront le plus de voix en leur faveur ; et s'il s'élève aucune difficulté, deux ou plusieurs Membres ayant une égalité de voix, l'opinion de la Chambre sera prise sur le choix à faire entr'eux.

Motion pour adopter
un mode de nommer
les Comités choisis.

Ordonné, Que la considération de la dite Motion soit remise.

La considération de
cette question est
remise.

M. *Durand*, du Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de divers Francs-tenanciers résidans dans le District de *Gore*, avec pouvoir de faire rapport par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre un Bill pour établir une Compagnie sous le nom de "Compagnie du Chemin de *Sydenham Mountain*," lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Le Comité sur la Pé-
tition de divers
Francs-tenanciers du
District de *Gore*, rap-
porte un Bill pour le
chemin de *Sydenham
Mountain*.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Vendredi prochain.

Résolu, Que la Pétition de *Jacques Alexandre Tailhades*, Gentilhomme, présentée à la Chambre le dix-huit du courant, soit référée à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

Le Pétition de Mon-
sieur *Tailhades* est
référé à un Comité
Spécial.

Ordonné, Que M. *Moffatt*, M. *Holmes*, M. *Viger*, M. *Parent* et M. *Aylwin* composent le dit Comité.

Le Comité est formé.

Sur Motion de M. *Prince*, secondé par M. *Child*,

Ordonné, Que la Pétition de *William Dunlop*, Ecuyer, de *Gair-*

Pétition contre l'Elec-

tion de J. M. Strachan, sera prise en considération le 5e Juillet prochain

Avis en sera donné aux parties.

L'Ordre du jour sur certains ordres du Bas-Canada, relativement aux Elections contestées, est remis.

Ainsi que l'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill relatif aux personnes infirmes et hors d'état de gagner leur vie.

Ainsi que l'Ordre du jour pour la Chambre en Comité, relativement aux Lois contre L'Usure.

Ainsi que la seconde lecture du Bill pour permettre aux Membres de résigner.

Le Comité de toute la Chambre sur les Chemin et Pont de Gwillimbury Ouest, est remis.

braid, dans le Comté de *Huron*, se plaignant de l'Élection et du Retour illégal de *James McGill Strachan*, Écuyer, soit prise en considération par cette Chambre le cinquième jour du mois prochain, à trois heures, P. M., et que M. l'Orateur en donne immédiatement avis par écrit au Pétitionnaire et au Membre siégeant, conformément aux dispositions de la seconde clause d'un Acte passé par le Parlement du *Haut-Canada*, dans la quatrième année du règne de feu Sa Majesté *George IV*, Chap. 4.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer les Ordres adoptés par la ci-devant Chambre d'Assemblée du *Bas-Canada*, pour régler ses procédés dans les cas d'Élections contestée dans cette Province, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Mercredi prochain, à dix heures, A. M.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour le soulagement des personnes infirmes et hors d'état de gagner leur vie, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Mercredi prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer s'il est expédient d'amender les Lois contre l'Usure en cette Province, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Vendredi prochain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour permettre aux Membres de l'Assemblée Législative, pour la partie de la Province qui constituait ci-devant la Province du *Haut-Canada*, de résigner en certains cas, et pour d'autres fins, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Vendredi prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender un Acte de cette partie de la Province ci-devant dénommée le *Haut-Canada*, intitulé " Acte pour pourvoir " à la confection et à l'entretien des Chemin et Pont de *Gwillimbury* " Ouest, et pour autoriser l'établissement d'une Barrière sur iceux," a été lu pour la troisième fois.

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Mercredi prochain.

Alors, sur Motion de l'Honorable M. *Viger*, secondé par M. *Raymond*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercurii, 30^o Junii;

Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

Dix Heures, P. M.

Etienne P. Taché, Ecuyer, Membre pour le Comté de *l'Islet*, ayant préalablement prêté le Serment, conformément à la loi, et souscrit devant les Commissaires le Rôle qui le contient, a pris son siège dans la Chambre.

M. Taché prend son siège.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :

Pétitions présentées à la Chambre.

Par M. *Cook*, la Pétition du Révérend *William Sharts*, de *Williamsburg*.

Le Révd. Wm. Sharts.

Par M. *Small*, la Pétition de *W. W. Baldwin*, et autres, du Comté de *York* et Cité de *Toronto*.

W. W. Baldwin et autres.

Par M. *Christie*, la Pétition de *Mungo Murray*, et autres, Habitans de *Shoolbred*, sur le *Ristigouche*, Comté de *Bonaventure*,—et la Pétition de *Norman McLeod*; et autres, Habitans de la Rivière *Ristigouche*.

Mungo Murray et autres.

Norman McLeod et autres.

Par M. *Buchanan*, la Pétition des Président, Directeurs et Compagnie de la Banque du *Haut-Canada*,—et la Pétition des Président, Directeurs et Compagnie de la Banque du *Haut-Canada*.

Banque du Haut-Canada.

Une autre de la même Banque.

Par M. *Roblin*, la Pétition de *Abraham Van Vleck Pruyn*, Médecin, de la Ville de *Picton*,—et la Pétition de *Ahira H. Blake*, Instituteur, de la Ville de *Picton*.

A. Van Vleck Pruyn.
Ahira H. Blake.

Par M. *Holmes*, la Pétition des Président et Directeurs de la Banque de *Montréal*.

Banque de Montréal.

Ordonné, Que la Pétition de divers Habitans du District de *Gore*, présentée à la Chambre le vingt-deux du courant, soit référée au Comité Spécial nommé pour faire rapport sur les Commissions de Chemins de Barrière dans le District de *Gore*.

Pétitions référées.

Habitans du District de Gore.

Résolu, Que la Pétition de *Donald Calder*, et divers autres, du Township de *Thorah*, dans le Comté de *Simcoe*, présentée à la Chambre le dix-neuf du courant, soit référée à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Donald Calder et autres.

Ordonné, Que le Capitaine *Steele*, Sir *Allan Macnab*, M. *Williams*, M. *Dunn* et M. *Killaly* composent le dit Comité.

Le Comité est nommé.

Ordonné, Que la Pétition de *Alpheus Todd*, de la Cité de *Toronto*, Député Bibliothécaire de la ci-devant Assemblée Provinciale du *Haut-Canada*, présentée à la Chambre le vingt-quatre du courant, soit référée au Comité Spécial nommé pour s'enquérir quelle assistance il sera nécessaire de donner au Greffier, et quels Bureaux et Départemens il sera expédient d'établir pour conduire les affaires de cette Chambre d'une manière efficace et régulière.

Alpheus Todd.

Comité de toute la Chambre sur les lois pour l'inspection de la Farine, &c. le 14 Juillet prochain.

Sur Motion de l'Honorable M. *Moffatt*, secondé par M. *Buchanan*,
Résolu, Que, Mercredi le quatorze du mois prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour considérer s'il est expédient de permettre l'exportation, de cette Province, de la Fleur et de la Farine, des Alkalis, du Bœuf et du Lard, sans inspection, et d'amender et consolider les lois maintenant en vigueur en cette Province relativement à l'inspection des dites denrées.

Rapport du Comité Spécial sur la souscription aux Papiers-nouvelles.

M. *Simpson*, du Comité Spécial auquel a été référé le sujet de la souscription de la Chambre aux Papiers-nouvelles de la Province, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la table du Greffier, comme suit :

Votre Comité a cru devoir faire comparaître devant lui les propriétaires des différens Papiers-nouvelles de cette ville, afin de constater le moyen le plus praticable de donner au public un rapport fidèle des procédés de votre Honorable Chambre.

Que les témoins ont été presque unanimement d'avis, que votre Honorable Chambre devait offrir quelque encouragement pour aider à payer les frais de ces rapports.

Que votre Comité a conclu par recommander à votre Honorable Chambre, d'enjoindre au Greffier à souscrire à cinq cents Exemplaires du "*Canadian Mirror of Parliament*," pour l'usage des Membres, à cinq chelins par mois par Exemplaire ; et que cette dépense soit portée sur les Comptes contingens de votre Honorable Chambre.

Votre Comité a de plus enjoint à son Greffier, de prier les différens propriétaires des Papiers-nouvelles qui sont imprimés dans la langue Française, de transmettre à votre Comité les conditions auxquelles ils entreprendront de publier en Français les débats de votre Honorable Chambre dans leurs Papiers respectifs, tels qu'ils seront donnés dans le *Mirror*, pendant la session actuelle ; et il en fera le sujet d'un autre rapport, aussitôt qu'il connaîtra le résultat de cette démarche.

Ce Rapport est référé à un Comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que le dit Rapport soit référé à un Comité de toute la Chambre demain.

Second Rapport du Comité pour surveiller les impressions.

M. *Morris*, du Comité Permanent nommé pour surveiller les Impressions de cette Chambre, durant la présente Session, a présenté à la Chambre le second Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la table du Greffier, comme suit :

Votre Comité a pris en considération les Soumissions des Imprimeurs pour les impressions de votre Honorable Chambre.

D'après l'Etat ci-annexé, il paraît que les Soumissions de Messieurs *Desbarats* et *Cary*, sont au plus bas prix, et votre Comité est d'opinion qu'ils devraient avoir l'ouvrage.

Il y aura un article séparé de dépense pour le papier employé pour les impressions de votre Honorable Chambre, et, après avoir examiné les montres de papier qui accompagnaient les Soumissions de Messieurs *Desbarats* et *Cary*, votre Comité est satisfait de la qualité et du prix du papier.

Ordonné, Que le dit Rapport soit référé à un Comité de toute la Chambre demain.

Rapport et première lecture du Bill relatif à R. J. Turner.

M. *Price*, du Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de *Robert J. Turner*, de la Ville de *Kingston*, avec pouvoir de faire rapport, par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre un Bill pour permettre à

Robert John Turner de pratiquer comme Solliciteur dans la Cour de Chancellerie, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Ordonné, Que le Bill pour mieux pourvoir à la liberté des Elections dans cette Province, et pour d'autres fins y mentionnées, soit lu une seconde fois Mercredi prochain.

O donné, Que deux cents Exemplaires du dit Bill soient imprimés dans les Langues Anglaise et Française, pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Ordonné, Que *M. Campbell* ait la permission de s'absenter de cette Chambre pendant une semaine.

Sur Motion de *M. Hamilton*, secondé par *Sir Allan Macnab*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence d'ordonner à l'Officier qu'il appartient, de mettre devant cette Chambre, un Etat du montant net des droits perçus aux différents Ports du District de *Gaspé*, depuis l'année mil huit cent trente-cinq, inclusivement; aussi, un Etat détaillé du montant des deniers publics affectés et dépensés dans le dit District, depuis l'année mil huit cent trente-cinq, inclusivement.

Ordonné, Que *M. Hamilton*, *Sir Allan Macnab*, *M. Simpson* et *M. Gilchrist* présentent la dite Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général.

M. Holmes a proposé, secondé par *M. Dunscomb*, Qu'il soit nommé un Comité choisi, pour s'enquérir et faire rapport à cette Chambre de telles mesures qui auront l'effet d'égaliser le plus promptement les taux de change, et d'assimiler le cours des monnaies en cette Province; composé de Messieurs *Dunn*, *Dunscomb*, *Burnet*, *Cameron*, *Cartwright*, *Morris*, *Moffatt* et *Hincks*, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records, et que la soixante et dix-septième Règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à la nomination de ce Comité.

M. Johnston a proposé en amendement, secondé par *M. Merritt*, que *M. Aylwin* et l'Honorable *M. Neilson* soient ajoutés au dit Comité.

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, telle qu'amendée, elle a été unanimement adoptée, et

Résolu, en conséquence.

M. Simpson a proposé, secondé par le Capitaine *Steele*, que demain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour considérer s'il est expédient d'abroger l'Acte de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, 6e Guill. IV; Chap. 27.

L'Honorable *M. Moffatt*, secondé par *M. le Procureur Général Droper*, a proposé la Question préalable; savoir:

La Question sera-t-elle maintenant mise?

Une division a eu lieu sur cette Motion, et elle a passé dans la Négative.

La Seconde Lecture du Bill pour la liberté des Elections est ordonnée d'hui en huit jours.

Ce Bill à être imprimé.

M. Campbell obtient un congé d'absence.

Adresse pour demander les Retours des droits perçus à *Gaspé*.

Un Comité choisi est nommé sur le Numéraire.

Sur Motion de M. le Procureur Général *Draper*, secondé par M. *Small*,

La Chambre se formera en Comité demain, sur l'état de la loi relative aux Cours de Requêtes.

Résolu, Que, demain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour prendre en considération l'état de la Loi relative aux Cours de Requêtes dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*.

Sur Motion du Capitaine *Steele*, secondé par M. *Williams*,

Aussi sur un Emprunt pour une Prison et Maison de Justice, dans le Comté de *Simcoe*.

Résolu, Que, demain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour considérer s'il est expédient d'autoriser un Emprunt additionnel, pour compléter la Cour de Justice et la Prison du District de *Simcoe*.

M. l'Orateur a communiqué à la Chambre la Lettre suivante :

BUREAU DU PRINCIPAL SECRETAIRE,
30e. Juin, 1841.

Monsieur,

La Sanction Royale sera donnée demain au Bill concernant les Héritiers et Légataires.

J'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur Général de vous informer, que l'intention de Son Excellence est de se rendre à la Chambre du Conseil Législatif, demain à deux heures et un quart, à l'effet de sanctionner le Bill qui a été passé par le Conseil Législatif et l'Assemblée, intitulé "Acte pour changer, pour un temps limité, le lieu des séances de la Commission de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, relative aux Héritiers et Légataires. et pour d'autres fins y mentionnées."

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-obéissant Serviteur,

T. W. C. MURDOCH,
Principal Secrétaire.

A l'Honorable Orateur
de l'Assemblée Législative.

Sur Motion de l'Honorable M. *Moffatt*, secondé par M. *Thompson*,
Ordonné, Que les Ordres du jour soient maintenant lus.

Comité de toute la Chambre sur les règles suivies dans le *Bas-Canada*, dans les contestations d'Élections.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer les Règles suivies dans la ci-devant Chambre d'Assemblée du *Bas-Canada*, pour régler ses procédés dans les cas d'Élections contestées dans cette Province, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Raymond* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Raymond* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau demain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour améliorer l'administration de la Justice Criminelle en cette Province, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Lundi prochain.

Ordres du jour remis à
Lundi prochain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour amender et consolider les lois de cette Province qui ont rapport au Larcin, et autres offenses y relatives, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Lundi prochain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour abroger divers Statuts de cette Province concernant le Bénéfice du Clergé et le Larcin, et autres offenses y relatives, les dommages malicieux causés aux propriétés et les offenses contre les personnes, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Lundi prochain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour amender et consolider les Lois de cette Province, relatives aux offenses contre les personnes, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Lundi prochain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour amender et consolider les Lois de cette Province, relatives aux dommages malicieux causés à la propriété, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Lundi prochain.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour le soulagement des personnes infirmes et hors d'état de gagner leur vie, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre, Lundi prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender un Acte de cette partie de la Province ci-devant dénommée le *Haut-Canada*, intitulé "Acte pour pourvoir à la confection et à l'entretien des Chemin et Pont de *Gwillimbury* Ouest, et pour autoriser l'établissement d'une Barrière sur iceux," étant lu ;

La Chambre se forme
en Comité sur le Bill
relatif aux Chemin et
Pont de *Gwillimbury*
Ouest.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Hamilton* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Hamilton* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, sans y faire aucun amendement ; et le Rapport a été lu de nouveau à la table du Greffier.

Ce Bill est rapporté
sans amendement.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

L'Ordre du jour pour prendre en considération une Motion faite par M. *Prince*, Lundi dernier, savoir : "Que les plaintes énoncées dans la Pétition de divers Electeurs du Comté de *St. Maurice*, si elles sont vraies, sont suffisantes pour rendre nulle l'Election de *Joseph Edouard Turcotte*, Ecuyer," étant lu ;

Ordres du jour remis-

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Mardi prochain.

L'Ordre du jour pour prendre en considération une Motion faite par M. *Prince*, Lundi dernier, savoir: " Que la considération ultérieure de la " Pétition de divers Francs-tenanciers et Habitans du Comté de *Bona-* " *venture*, se plaignant du Retour illégal de *John R. Hamilton*, Ecuyer, " Membre pour le dit Comté, soit déchargée," étant lu ;
Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

M. *Hamilton* a proposé, secondé par M. *Hincks*,
 Que la Chambre s'ajourne à demain, à dix heures, A. M.

L'Honorable M. *Viger* a proposé en amendement, secondé par M. *Buchanan*, que les mots " à dix heures, A. M." soient retranchés de la dite Motion.

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, elle a été unanimement adoptée, et

La Chambre s'est en conséquence ajournée à demain, à dix heures, A. M.

Jovis, 1^o die Julii.

Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

Dix Heures, A. M.

Pétitions présentées
 à la Chambre.

Loop Odell et autres.
 J. L. Caron.

Farewell et autres.
 Julia Bell.

William Clark, et
 autres.
 David Elder.

Syndics de l'Académie
 de Sherbrooke.

Banque de la Cité,
 Montréal.

W. H. Gibbon.

Richard Boyle, et
 autres.
 Rebecca McIntee.

H. Troup, et autres.

Moses Hart, et autres.

Pétitions référées.
 Stull et Lampman.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table.

Par M. *Delisle*, la Pétition de *Loop Odell*, et autres, du Comté d'*Acadie*,—et la Pétition de *Jean Louis Caron*, de *Chateauguay*.

Par M. *Small*, la Pétition de *A. M. Farewell*, *Abram Butterfield*, et autres, des Townships de *Whitby* et *Darlington*,—la Pétition de *Julia Bell*, épouse de *Aeneas Bell*,—la Pétition de *William Clark*, et autres, du Township de *Marichem*,—et la Pétition de *David Elder*, de *Toronto*.

Par M. *Hale*, la Pétition des Syndics de l'Académie de *Sherbrooke*, dans le District de *St. François*.

Par M. *Dunscomb*, la Pétition des Président, Directeurs et Actionnaires de la Banque de la Cité, de la Cité de *Montréal*.

Par M. *Roblin*, la Pétition de *William Henry Gibbon*, et autres, de la Ville de *Kingston*.

Par M. *Merritt*, la Pétition de *Richard M. Boyle*, et autres,—et la Pétition de *Rebecca McIntee*, Veuve de *Barnabas McIntee*, ci-devant du premier Régiment de la Milice de *Lincoln*.

Par M. *Gilchrist*, la Pétition de *H. Troup*, et autres, des Townships de *Asphadel* et *Dummer*.

Par M. *Turcotte*, la Pétition de *Moses Hart*, et autres, de la Ville des *Trois-Rivières*.

Résolu, Que la Pétition de *Adam Stull* et *Peter Lampman*, du Township de *Grantham*, présentée à la Chambre le quinze du mois dernier, soit référée à un Comité Spécial de trois Membres, pour en examiner le con-

tenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que M. *Merritt*, M. *Neilson* et M. *Thorburn* composent le dit Comité.

Ordonné, Que la Pétition de *John Decow*, et autres, du Comté de *Haldimand*, dans le District de *Niagara*, présentée à la Chambre le quinze du mois dernier, soit référée au dit Comité.

John Decow.

M. *Thompson* a proposé, secondé par M. *Merritt*,

Que la Pétition de divers Habitans établis sur les terres de *Grand River*, dans le Comté de *Haldimand*, dans le District de *Niagara*, et autres lieux voisins, dans le District de *Gore*, présentée à la Chambre le seize du mois dernier, soit référée à un Comité Spécial de trois Membres, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Habitans établis sur
Grand River.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et

Résolu, en conséquence.

Ordonné, Que M. *Thompson*, M. *Merritt* et M. *Thorburn* composent le dit Comité.

Ordonné, Que la Pétition de *John Kalar*, du Comté de *Lincoln*, dans le *Niagara District*, présentée à la Chambre le quinze du mois dernier, soit référée au Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de *Adam Stull* et *Peter Lampman*, du Township de *Grantham*.

La Pétition de *John Kalar* est référée.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Moffatt* ait la permission de s'absenter de cette Chambre, d'hui au douze du courant, pour affaires urgentes.

L'Hon. M. *Moffatt* obtient congé d'absence jusqu'au 12 du courant.

M. l'Orateur a informé la Chambre, que le Greffier de cette Chambre avait reçu du Greffier de la Couronne en Chancellerie un Certificat de l'élection d'un Membre pour la Ville de *Kingston*, en remplacement de *Anthony Manahan*, Ecuyer, qui avait résigné.

Et le dit Certificat a été lu, et il est comme suit :

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE,

Kingston, 1^{er} Juillet, 1841.

Le présent est pour certifier, qu'en vertu d'un *Writ* d'Election, daté le dix-neuvième jour de Juin dernier, émané par Son Excellence le Gouverneur en Chef, et adressé à l'Officier Rapporteur pour la Ville de *Kingston*, (*John Counter*, Ecuyer,) pour l'Election d'un Membre pour la dite Ville de *Kingston*, au lieu et place de *Anthony Manahan*, Ecuyer, qui, depuis son Election, a accepté la charge de Collecteur de Douanes au Port de *Toronto*, l'Honorable *Samuel Beasley Harrison* a été déclaré dûment élu en conséquence, ainsi qu'il appert par le Retour du dit *Writ*, daté ce jour, lequel est déposé dans les registres de ce Bureau.

L'Hon. S. B. *Harrison* élu pour *Kingston*, à la place de *Anth. Manahan*, Ecuyer.

THOS. AMIOT,

Greff. de la Cour. en Ch.

A *Wm. B. Lindsay*, Ecuyer, }
Greff. Assemblée Législative. }

L'Hon. W. Harrison
prend son siège.

L'Honorable *Samuel B. Harrison*, Membre pour la Ville de *Kingston*, ayant préalablement prêté le Serment, conformément à la loi, et souscrit devant les Commissaires le Rôle qui le contient, a pris son siège dans la Chambre.

Adresse à Son Excellence pour demander les Retours des amendes et pénalités.

Sur Motion de M. *Small*, secondé par M. *Thorburn*,
Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien ordonner qu'il soit mis devant cette Chambre, des Copies de tous Retours d'amendes et pénalités imposées par les Juges de Paix, dans cette partie de la Province ci-devant connue sous le nom du *Haut-Canada*, et demandées par une Adresse de la Chambre d'Assemblée de la dite ci-devant Province du *Haut-Canada*, et qui ont été reçues.

Ordonné, Que M. *Small*, M. *Thorburn*, M. *Parent* et M. *Barthe* présentent la dite Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général.

Il est fait rapport du Bill pour naturaliser certaines personnes.

M. *Prince*, du Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de P. *Frederick Verhoeff*, *Lewis Davenport*, et autres, et aussi la Pétition de *John Clough Moulton*, du Township de *York*, avec pouvoir de faire rapport par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre un Bill pour naturaliser certaines personnes y nommées, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Jeudi prochain.

La Chambre se formera en Comité sur l'Emmagasinage des effets Lundi prochain.

Sur Motion de M. *Dunscomb*, secondé par M. *Holmes*,
Résolu, Que, Lundi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour considérer s'il est expédient d'introduire quelques mesures pour l'Emmagasinage des effets dans les différens Ports libres des droits d'emmagasinage en cette Province.

La Chambre se formera en Comité sur les Importations Lundi prochain.

Sur Motion de M. *Dunscomb*, secondé par M. *Holmes*,
Résolu, Que, Lundi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour considérer s'il est expédient de s'enquérir des différentes lois en vertu desquelles des droits sont prélevés sur les Importations en cette Province, et pour considérer s'il serait convenable d'amender et consolider les dites lois.

Adresse à Son Excellence, demandant un Retour du montant des droits perçus sur les Bois, à *Bytown*.

Sur Motion de M. *Derbshire*, secondé par M. *Cameron*,
Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant qu'il plaise à Son Excellence ordonner qu'il soit mis sur la table de cette Chambre, un Retour du montant des Droits perçus à *Bytown* sur les Bois descendus par la Rivière *Ottawa*, durant les cinq dernières années, spécifiant le montant payé chaque année et sur quelle espèce de Bois, et aussi si aucune et quelle partie des dits Droits a été dépensée pour l'amélioration de la navigation de l'*Ottawa* à *Bytown*, ou au-dessus, et quelles améliorations ont été ainsi effectuées.

Ordonné, Que M. *Derbshire*, M. *Cameron*, M. *Quesnel* et M. *Viger* présentent la dite Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général.

Adresse à Son Excellence, pour demander Copie de toute correspondance relative aux droits sur les Bois.

Sur Motion de M. *Aylwin*, secondé par Sir *Allan Macnab*,
Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir faire mettre devant cette Chambre, Copie de toute Correspondance entre les Ministres de Sa Majesté et Son Excellence le Gouverneur Général, relativement à aucun changement dans le Tarif des droits sur les importations dans la *Grande-Bretagne* des Bois des Colonie ou de l'Etranger.

Ordonné, Que *M. Aylwin*, *Sir Allan Macnab*, *M. Turcotte* et *M. Boutillier* présentent la dite Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général.

Sur Motion de *M. Aylwin*, secondé par *Sir Allan Macnab*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir faire mettre devant cette Chambre, Copie du Rapport et des procédés de la Commission chargée d'instituer une enquête sur certaines émeutes que l'on prétend avoir eu lieu à l'Élection de deux Membres pour servir dans le Parlement pour la Cité de *Toronto*.

Adresse à Son Excellence, demandant Copie du rapport de la Commission sur l'Émeute de *Toronto*.

Ordonné, Que *M. Aylwin*, *Sir Allan Macnab*, *M. Turcotte* et *M. Boutillier* présentent la dite Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général.

Ordonné, Que *M. Cook* ait la permission de s'absenter de cette Chambre, d'hui au douze du courant.

M. Cook obtient congé d'absence jusqu'au 12 du courant.

Alors, sur Motion de *M. Hamilton*, secondé par *M. Watts*, La Chambre s'est ajournée à Deux Heures, P. M. ce jour.

Jovis, 1^o Julii ;

Deux Heures, P. M.

Il a été apporté un Message par *Frederick Starr Jarvis*, Ecuyer, Gentilhomme Huissier de la Verge Noire.

M. L'ORATEUR,

Son Excellence le Gouverneur Général désire la présence immédiate de cette Honorable Chambre, dans la Chambre du Conseil Législatif.

Son Excellence requiert la présence de la Chambre au Conseil Législatif.

En conséquence, **M. l'Orateur** s'est rendu avec la Chambre dans la Chambre du Conseil Législatif.

Et, étant de retour,

M. l'Orateur a fait rapport que, conformément aux Ordres de Son Excellence le Gouverneur Général, la Chambre s'était rendue auprès de Son Excellence dans la Chambre du Conseil Législatif, où il a plu à Son Excellence de donner, au nom de Sa Majesté, la Sanction Royale au Bill Public suivant : "Acte pour changer, pour un temps limité, le lieu des Séances de la Commission de la ci-devant Province du *Haut-Canada* relative aux Héritiers et Légataires, et pour d'autres fins y mentionnées."

La Sanction Royale est donnée au Bill relatif aux Héritiers et Légataires.

L'Heure fixée pour prendre en considération la Pétition de *Benjamin Ham*, du Township de *Ernest-town*, et la Pétition de *David Roblin*, et autres, Francs-tenanciers des Comtés réunis de *Lenox* et *Addington*, dans le *Midland District*, se plaignant de l'Élection et du Retour illégal de *John Solomon Cartwright*, Ecuyer, comme Membre pour représenter les Comtés réunis de *Lenox* et *Addington*, dans ce présent Parlement, étant arrivée—

La Chambre procède à la considération des Pétitions contre l'Élection de *Lenox* et *Addington*.

La Chambre a procédé à la nomination d'un Comité choisi pour entendre et juger les mérites des dites Pétitions.

M. l'Orateur a donné ordre au Sergent d'Armes d'aller, avec la masse, dans les places voisines, et de requérir la présence des Membres pour les affaires de la Chambre.

Et il y a été en conséquence.

Et étant de retour, la Chambre a été appelée, et, plus de trente Membres étant présents,

M. l'Orateur a ordonné aux Pétitionnaires, ou à leur Conseil ou Agent, de comparaître à la Barre.

M. Ham et M. Roblin
comparaissent à la
Barre.

M. *Ham*, l'un des Pétitionnaires, pour lui-même, et M. *Roblin*, pour lui-même et pour les autres Pétitionnaires, sont comparus à la Barre.

M. l'Orateur a alors requis le Membre siégeant, ou son Conseil ou Agent, de comparaître à la Barre.

M. Cartwright com-
paraît à la Barre.

M. *Cartwright*, Membre siégeant pour les Comtés réunis de *Lenox* et *Addington*, est comparu à la Barre, pour lui-même.

M. *Hincks* a présenté une Liste de témoins dans l'affaire de la Pétition de *Benjamin Ham*, et aussi de la Pétition de *David Roblin*, et autres, laquelle a été lue par le Greffier, comme suit :

	NOMS.	RESIDENCE.	NOMS.	RESIDENCE.
Liste des Témoins de la part des Pétition- naires Benjamin Ham et David Roblin et autres.	John Dean,	<i>Richmond.</i>	Mico Ham,	<i>Fredericksburgh.</i>
	Ezra D. Priest,	<i>Bath.</i>	Elisha Sills,	<i>do.</i>
	Sebastian Hogle,	<i>Ernest-town.</i>	Dorland Clapp,	<i>do.</i>
	David Roblin,	<i>Richmond.</i>	Gabriel Balfour,	<i>Bath.</i>
	Henry Lasher,	<i>Ernest-town.</i>	Jeremiah Anrey,	<i>Ernest-town.</i>
	Elijah Surtger,	<i>do.</i>	Philip J. Roblin,	<i>Ameliastburgh.</i>
	Dafias C. Smith,	<i>do.</i>	John Asselstine, jr.,	<i>Ernest-town.</i>
	Daniel Perry,	<i>do.</i>	Loudawick (alias) Lewis	<i>do.</i>
	Peter Empy,	<i>do.</i>	Hartman,	<i>do.</i>
	Duncan McKenzie,	<i>Fredericksburgh</i>	Allan McPherson, Ecr.	<i>Napanee.</i>
	Peter Davy,	<i>Bath.</i>	Daly Hartman,	<i>Ernest-town.</i>
	Nicholas Amey, Senr.,	<i>Ernest-town.</i>	Denis Lonas,	<i>do.</i>
	Henry Taylor,	<i>Camden.</i>	George F. Corbett,	<i>Kingston.</i>
	Robert Lowrey,	<i>Napanee.</i>	John McDowall,	<i>Ernest-town.</i>
	J. Snider & femme Margt.	<i>Ernest-town.</i>	Wilson Nelson,	<i>Ernest-town.</i>
	Abraham Loucks,	<i>Fredericksburg</i>	Samuel Lockwood,	<i>do.</i>
	Jeremiah Snider & femme,	<i>Ernest-town.</i>	Richard Ham,	<i>Fredericksburgh.</i>
	Calvin Wheeler,	<i>Sheffield.</i>	Conrad Van Dusen,	<i>Bath.</i>

M. *Cartwright* donna une Liste des témoins requis de sa part, comme Membre siégeant pour les Comtés réunis de *Lenox* et *Addington*, laquelle liste a aussi été lue par le Greffier, comme suit :

Liste des témoins que *John S. Cartwright*, Ecuyer, Membres siégeant pour les Comtés réunis de *Lenox* et *Addington* se propose de faire entendre, au sujet de la Pétition de *Benjamin Ham*, Ecuyer, et *David Roblin*, et autres, contre le Retour du dit *John S. Cartwright*.

	NOMS.	RESIDENCE.	NOMS.	RESIDENCE.
Liste des témoins de la part de M. Cart- wright, Membre sié- geant de <i>Lenox</i> et <i>Addington</i> .	Charles Fraser	<i>Ernest-town.</i>	Peter M. Davy,	<i>Camden.</i>
	Elias Martin,	<i>do.</i>	George F. Amey,	<i>do.</i>
	Charles Booth,	<i>do.</i>	William Dowdle,	<i>do.</i>
	John Youngs,	<i>do.</i>	William Babcock,	<i>do.</i>
	Jonathan Allen, Ecr.	<i>Adolphustown.</i>	Jacob Miller,	<i>do.</i>
	John Church, Ecr.	<i>Fredericksburgh.</i>	William Gordon,	<i>Richmond.</i>
	Peter V. Dorland, Ecr.	<i>Adolphustown.</i>	Charles McGreer,	<i>do.</i>
	A. G. Hamilton,	<i>Ernest-town.</i>	Aaron Oliphant,	<i>do.</i>
	Robert Lourie,	<i>do.</i>	James Fraser, Ecr.,	<i>Fredericksburgh.</i>
	John McNeil,	<i>Richmond.</i>	William Hawley,	<i>do.</i>
	Donald McPherson,	<i>do.</i>	Samuel Casey, Ecr.,	<i>Adolphustown.</i>
	Rody Armitage,	<i>Ernest-town.</i>	John Madden,	<i>Ernest-town.</i>
	John Armitage,	<i>do.</i>	J. B. Chamberlain, Ecr.	<i>Fredericksburgh.</i>

NOMS.	RESIDENCE.	NOMS.	RESIDENCE.
Daniel Young,	<i>Richmond.</i>	Alex. Margach,	<i>Napanee.</i>
William Sixsmith,	<i>do.</i>	Charles Stuart, Ecr.,	<i>Kingston.</i>
Andrew Gerow,	<i>Adolphustown.</i>	Robert Esson,	<i>Napanee.</i>
Benjamin Babcock,	<i>Camden,</i>	William Templeton,	<i>Fredericksburgh</i>
William McDonell,	<i>Fredericksburgh</i>	James Clark,	<i>do.</i>
Charles Cheshire, Ecr.,	<i>Ernest-town.</i>	Robert Wales,	<i>do.</i>
Milo Parks,	<i>Fredericksburgh</i>	Isaiah Abrahams,	<i>Fredericksburgh</i>
Isaac Fraser, Ecr.	<i>Ernest-town.</i>	James Lapum,	<i>Ernest-town.</i>
Archibald D. Campbell,	<i>Fredericksburgh</i>	Daniel Fraser, Jr.,	<i>do.</i>
Samuel Shaw,	<i>Richmond.</i>	John Spafford,	<i>do.</i>
S. S. Madden,	<i>do.</i>	Robert Bell,	<i>Richmond.</i>
Joseph Card,	<i>Camden.</i>	Matthew Ruttan,	<i>Adolphustown.</i>
Valentine D. Embury,	<i>Richmond.</i>	Joseph Dowling,	<i>Camden.</i>
Thomas Mallett,	<i>Ernest-town.</i>	John Lewis Fralick,	<i>Ernest-town.</i>
Nicholas Peterson,	<i>Adolphustown.</i>	Colin McKenzie,	<i>do.</i>
James Fichet,	<i>Fredericksburgh</i>	Orris Wells,	<i>Camden.</i>
Boltus Shewman,	<i>do.</i>	Henry Graham,	<i>do.</i>
Robert Lapum,	<i>Ernest-town.</i>	Solomon Keskey,	<i>do.</i>
Richard Lov, Ecr.,	<i>Fredericksburgh</i>	Abraham Dafoe,	<i>Fredericksburgh</i>
Parker Allen,	<i>Adolphustown.</i>	William C. Sixsmith,	<i>Richmond.</i>
Jehiel Hawley,	<i>Fredericksburgh</i>	Gilbert Marrikle,	<i>do.</i>
David Weese,	<i>Ernest-town.</i>	George Webster,	<i>Kingston.</i>
John W. Ferguson, Ecr.,	<i>Adolphustown.</i>	Edward Howard,	<i>Amherst Island.</i>
Thomas Howard,	<i>Fredericksburgh</i>	Allan McPherson Ecr.,	<i>Napanee.</i>
William J. Sloan,	<i>do.</i>	Samuel Clark, Ecr.,	<i>Camden.</i>
John Huffman,	<i>Fredericksburgh</i>	Richard Ham,	<i>Fredericksburgh</i>
George Coulson,	<i>do.</i>	William S McKay, Ecr.,	<i>Bath.</i>
John Perry,	<i>Ernest-town.</i>	James Shaw,	<i>Ernest-town.</i>
James Demorest,	<i>Richmond.</i>	Thomas Evans,	<i>Camden.</i>
Joseph Allen,	<i>Adolphustown.</i>	George Mills,	<i>Napanee.</i>
John Bower,	<i>Richmond.</i>	William Spence,	<i>Kingston.</i>
William Allen,	<i>Camden.</i>	David Bell,	<i>Camden.</i>
Carson Stratton,	<i>Richmond.</i>	William Hannah,	<i>do.</i>
Hugh Davy,	<i>Camden.</i>	Joseph Dulmage,	<i>do.</i>
William Close,	<i>Ernest-town.</i>	Angus McKay,	<i>Amherst Island.</i>
Timothy Fraser,	<i>do.</i>	Samuel Dorland, Ecr.	<i>Adolphustown.</i>
Alexander Campbell,	<i>Richmond.</i>	Elijah Youngs,	<i>Fredericksburgh</i>
Charles Fox,	<i>Fredericksburgh</i>	Hon. John Kirby,	<i>Kingston.</i>
Sebastian Hogle, Senr.	<i>Ernest-town.</i>	John R. Forsyth, Ecr.	<i>do.</i>
Richard D. Finlay, Ecr.	<i>Camden.</i>	George Baker, Ecr.	<i>do.</i>
Jonathan Atkins,	<i>do.</i>	George A. Scriven, Ecr.	<i>do.</i>
Jacob Drope,	<i>do.</i>	Angus Cameron, Ecr.	<i>do.</i>
Robert Spence,	<i>Richmond.</i>	Hugh McDonald, Ecr.	<i>do.</i>
Archibald Campbell, Jr.	<i>Adolphustown.</i>	James Briggs,	<i>do.</i>
James Hart,	<i>Fredericksburgh</i>	George McCrably,	<i>do.</i>
Joseph Tait,	<i>Camden.</i>	John Fennell,	<i>Richmond.</i>
Samuel Sixsmith,	<i>Sheffield.</i>	Andrew Russell,	<i>Camden.</i>
Joseph Lee,	<i>Ernest-town.</i>	Andrew Ramsay,	<i>do.</i>
John McLaughlin,	<i>Camden.</i>	David Hess,	<i>Fredericksburgh</i>
William Washburn	<i>do.</i>	Thomas J. Dorland,	<i>Adolphustown.</i>
Hugh Evans,	<i>do.</i>	John A. McDonald, Ecr.	<i>Kingston.</i>
John O. Butler,	<i>do.</i>	Samuel Anning,	<i>do.</i>
Lyman Amey,	<i>do.</i>	Elijah Beach,	<i>do.</i>
Peter Baker,	<i>do.</i>	Hugh Calder,	<i>do.</i>
William J. Spence,	<i>do.</i>	James Linton,	<i>do.</i>
William Dowling,	<i>do.</i>	James Kirk,	<i>do.</i>
Amerett Amey,	<i>do.</i>	James Ives,	<i>do.</i>
Francis R. Purcell,	<i>do.</i>	George Ives,	<i>do.</i>
David Kelley,	<i>do.</i>	Arthur Hall,	<i>Fredericksburgh</i>
Henry Baker, Senr.	<i>Ernest-town.</i>	Hugh Patterson,	<i>Amherst Island.</i>
Allan M. Fraser,	<i>do.</i>	Anson Blanchard,	<i>Fredericksburgh</i>
Antoine Dennis,	<i>Amherst Island.</i>	Henry A. Hart,	<i>Adolphustown.</i>

NOMS.	RESIDENCE.	NOMS.	RESIDENCE.
John Bell,	<i>Ernest-town.</i>	Christian Vankoughnett,	<i>Fredericksburgh.</i>
Jacob Loucks,	<i>Sheffield.</i>	William Parks,	<i>Richmond.</i>
William Sager,	<i>Richmond.</i>	Jacob Shaw,	<i>Fredericksburgh.</i>
Duncan McKenzie,	<i>Fredericksburgh.</i>	William H. Clark,	<i>Camden.</i>
Lewis Chamberlain,	<i>Sheffield.</i>	George J. Beamish,	<i>Ernest-town.</i>
John Hineh,	<i>Camden.</i>	Thomas Hinch,	<i>Camden.</i>
John Kimmerly,	<i>Richmond.</i>	Anthony Denike,	<i>Fredericksburgh.</i>
Thaddens O. Pruyn,	<i>Fredericksburgh.</i>	Roderick M. Rose,	<i>Kingston.</i>
William Howard,	<i>Amherst Island.</i>	Richard Davern,	<i>Adolphustown.</i>
Richard Fraser,	<i>Ernest-town.</i>	David Foot,	<i>Richmond.</i>
Thomas Little,	<i>do.</i>	Nathaniel Kerr,	<i>Amherst Island.</i>
Dr. Samuel Murray,	<i>Camden.</i>	Henry Pringle,	<i>Richmond.</i>
John Bowen,	<i>Richmond.</i>	Edward Jenkins,	<i>do.</i>
Frederick Olives,	<i>do.</i>	Asa B. Hough,	<i>Kingston.</i>
James Black,	<i>Camden.</i>	William Wilkinson,	<i>Richmond.</i>
James Macaulay,	<i>Ernest-town.</i>	Samuel Clark,	<i>Ernest-town.</i>
Alexander Greer,	<i>Camden.</i>	John Bush,	<i>Fredericksburgh.</i>
John Detlor,	<i>do.</i>	David L. Thorp,	<i>Picton.</i>
John McLean,	<i>Ernest-town.</i>	William Gannon,	<i>Fredericksburgh.</i>
George Miller,	<i>do.</i>	Peter Amey,	<i>Ernest-town.</i>
John Hosey,	<i>Richmond.</i>	Edward Allen,	<i>Amherst Island.</i>
William Summerville,	<i>Ernest-town.</i>	William Fell,	<i>Napanee.</i>
James Sproul, Jr.	<i>do.</i>	Isaac Woodcock,	<i>Richmond.</i>
William Bush,	<i>Camden.</i>	John Switzer,	<i>Camden.</i>
Francis Marvin,	<i>Fredericksburgh.</i>	James Prampour,	<i>Adolphustown.</i>
John Jayne,	<i>do.</i>	Thomas Dryden,	<i>Fredericksburgh.</i>
James Campbell,	<i>do.</i>	Samuel Stewart,	<i>Ernest-town.</i>
John Kennie,	<i>do.</i>	Thomas Dier,	<i>Richmond.</i>
William M. C. Bell,	<i>do.</i>	Isaac B. Hough,	<i>Camden.</i>
Henry Neely,	<i>do.</i>	Orton Hancox, Ecr.,	<i>Bath.</i>
James Sproul, Senr.,	<i>Ernest-town.</i>	Archibald Cars-callen,	<i>Camden.</i>
George Howard,	<i>Amherst Island.</i>	Abraham Loucks,	<i>Fredericksburgh.</i>
Jacob Detlor,	<i>Fredericksburgh.</i>	Isaac Cars-callen,	<i>do.</i>
Albert Lockwood,	<i>Ernest-town.</i>	George Embury,	<i>Richmond.</i>
Daniel McBride,	<i>Richmond.</i>	Arthur Foster,	<i>Kingston.</i>
Richard Hitchins, Ecr.	<i>Amherst Island.</i>	James Garrett,	<i>Camden.</i>
Archibald Campbell, Sr.	<i>Adolphustown.</i>	Peter Embury,	<i>do.</i>
John W. Empey,	<i>Richmond.</i>	Edmund J. Sisson, Ecr.	<i>do.</i>
Thomas Campbell,	<i>Camden.</i>	Jacob Scriver,	<i>Fredericksburgh.</i>
John Asselstine,	<i>Ernest-town.</i>	Garrett Bush,	<i>Ernest-town.</i>
John Hitchins,	<i>Amherst Island.</i>	Peter McBride,	<i>Fredericksburgh.</i>
Dr. Robert Stewart,	<i>Bath.</i>	Andrew Wilde,	<i>Fredericksburgh.</i>
Amos Richardson,	<i>Fredericksburgh.</i>	John J. Watson,	<i>Adolphustown.</i>
Gilbert Griffis,	<i>do.</i>	Thomas Empey,	<i>Ernest-town.</i>
Belyat Outwater,	<i>do.</i>	Averill Miller,	<i>Camden.</i>
Joseph Peters, Jr.,	<i>Ernest-town.</i>	Miles Shorey, Jr.,	<i>Richmond.</i>
Eli Peters,	<i>do.</i>	John Adam Krein, Ecr.,	<i>Ernest-town.</i>
Milton Fisk,	<i>do.</i>	Dr. Thos. W. Robison,	<i>Kingston.</i>
Thomas Downey,	<i>Fredericksburgh.</i>	James Vandewaters,	<i>Fredericksburgh.</i>
John Hawley,	<i>Richmond.</i>	Paul Wright,	<i>Richmond.</i>
Thomas Shandon,	<i>Camden.</i>	John Haselip,	<i>Kingston.</i>
David L. Fairfield,	<i>Picton.</i>	Robert Patterson,	<i>Amherst Island.</i>
Charles Costello,	<i>Camden.</i>	John Empey, Senr.,	<i>Richmond.</i>
Thomas Judge,	<i>do.</i>	Andrew Rikely, Senr.,	<i>Fredericksburgh.</i>
John Snider,	<i>Ernest-town.</i>	Jacob Rikely,	<i>do.</i>
Stephen Youngs,	<i>Fredericksburgh.</i>	Joshua Cadmar,	<i>do.</i>
Timothy Hartman,	<i>Ernest-town.</i>	John Miller,	<i>do.</i>
Hugh Lettis,	<i>do.</i>	Edward Bell,	<i>do.</i>
Jacob Hartman, Senr.	<i>do.</i>	Adam Sager,	<i>Richmond.</i>
John Abraham,	<i>do.</i>	George Rouse,	<i>Ernest-town.</i>
Edward Snider,	<i>do.</i>	Peter Loyst,	<i>Fredericksburgh.</i>
George Smith,	<i>Fredericksburgh.</i>	Andrew Diamond,	<i>do.</i>

NOMS.	RESIDENCE.	NOMS.	RESIDENCE.
Henry Carswell,	<i>Camden.</i>	David John Smith, Ecr.	<i>Kingston.</i>
Noah Fraser,	<i>Fredericksburgh</i>	John Brown,	<i>Richmond.</i>
Cyrus Pringle,	<i>do.</i>	Peter Outwater,	<i>Adolphustown.</i>
William Wager,	<i>do.</i>	Staats J. Sager,	<i>Richmond.</i>
Andrew Embury,	<i>do.</i>	David B. Stevenson,	<i>Picton.</i>
George Harwood,	<i>do.</i>	Frederick Hessford,	<i>Richmond.</i>
William Nugent,	<i>Camden.</i>	Nicolas Vandebogart,	<i>do.</i>
Barney Wemp,	<i>Amherst Island.</i>	Abraham De Witt,	<i>Ernest-town.</i>
John Hicks,	<i>Ernest-town.</i>	Fletcher E. Miller,	<i>Camden.</i>
Mathias Badgely,	<i>do.</i>	James Badshaw,	<i>Adolphustown.</i>
Abraham Amey,	<i>do.</i>	John Outwaters,	<i>do.</i>
John Jenkins,	<i>do.</i>	John Davy,	<i>Fredericksburgh.</i>
John Amey,	<i>do.</i>	John P. Trumpour,	<i>Adolphustown.</i>
John Huffman,	<i>do.</i>	Edward Savage,	<i>Kingston.</i>
John Sharp,	<i>do.</i>	George Loucks,	<i>Camden.</i>
John Stover, Senr.,	<i>Ernest-town.</i>	Henry Taylor,	<i>Ernest-town.</i>
Henry Hutchins,	<i>do.</i>	Daniel Fraser,	<i>do.</i>
Isaac Preston,	<i>Amherst Island.</i>	Justus Bartles,	<i>do.</i>
Abraham Snider,	<i>Ernest-town.</i>	George Chamberlain,	<i>Richmond.</i>
Peter Bartin,	<i>Richmond.</i>	Philip Garrison,	<i>Fredericksburgh.</i>
Henry Hess,	<i>Ernest-town.</i>	John Gordanier,	<i>Ernest-town.</i>
Hammell Madden,	<i>Campbell.</i>	William Clark,	<i>do.</i>
John Miligan,	<i>Amherst Island.</i>	James McGill,	<i>Camden.</i>
Henry Smith,	<i>do.</i>	James Bradford,	<i>do.</i>
William Gibson,	<i>do.</i>	James M. Williams,	<i>do.</i>
George Clark,	<i>Camden.</i>	Henry Loyst,	<i>Fredericksburgh.</i>
Thimothy Chambers,	<i>Fredericksburgh</i>	John C. Clark,	<i>Ernest-town.</i>
Edward Shulty,	<i>Lot. 23, 4 Con.</i>	Rév. R. D. Cartwright,	<i>Kingston.</i>
James Huffman,	<i>Ernest-town.</i>	Douglas Prentiss,	<i>do.</i>
Joseph N. Amey,	<i>Sheffield.</i>	Fletcher Empey,	<i>Richmond.</i>
George Patterson,	<i>Ernest-town.</i>	Thomas Greer,	<i>Kingston.</i>
John Livingston,	<i>do.</i>	Lewis Fetz,	<i>Fredericksburgh.</i>
Nathaniel Graham,	<i>do.</i>	Henry McLean,	<i>Ernest-town.</i>
David Parks,	<i>Camden.</i>	Thomas Brown,	<i>Camden.</i>
William Gelson,	<i>Fredericksburgh</i>	Michael McNulty,	<i>do.</i>
Alexander McHenry,	<i>Amherst Island.</i>	Benjamin Booth,	<i>Ernest-town.</i>
Samuel Detlor,	<i>Fredericksburgh</i>	Luke Carscallen,	<i>Fredericksburgh.</i>
Thomas Baxter,	<i>do.</i>	Michael Huffman,	<i>do.</i>
Timothy Chambers,	<i>do.</i>	Isaac Briscoe,	<i>Ernest-town.</i>
James Canniff,	<i>do.</i>	Michael Asselstine, Ecr.	<i>do.</i>
Archibald McNeil, Ecr.	<i>Adolphustown.</i>	Daniel Dafeo,	<i>Fredericksburgh.</i>
John Benson,	<i>Richmond.</i>	David Barker,	<i>Picton.</i>
Donald McKenzie, Ecr.	<i>Napanee.</i>	Samuel Lockwood,	<i>Ernest-town.</i>
Robert Preston,	<i>Belleville.</i>	Jacob McDonald,	<i>Camden.</i>
Thomas Walden,	<i>Amherst Island.</i>	Thomas M. Outwaters,	<i>Fredericksburgh.</i>
Rév. Job Deacon,	<i>Richmond.</i>	James McConnell,	<i>Ernest-town.</i>
Samuel Barry,	<i>Adolphustown.</i>	Thomas Douglass,	<i>Fredericksburgh.</i>
Edward Swain,	<i>Amherst Island.</i>	James Cotter, Ecr.	<i>Sophiasburgh, P.</i>
David M. Whirter,	<i>Ernest-town.</i>	Abraham Irish,	<i>Ed. Dist.</i>
Richard Pringle,	<i>Marysburgh, P.</i>	Samuel H. Lockwood,	<i>Ernest-town.</i>
Aaron D. Dougall,	<i>Ed. Dist.</i>	Jonathan Parrott,	<i>do.</i>
Patrick Murphy,	<i>Richmond.</i>	Nicholas Snider, Jr.,	<i>do.</i>
William Wayland,	<i>Picton.</i>	Weedon Walker,	<i>do.</i>
John Dowling,	<i>Camden.</i>	Charles Walker,	<i>do.</i>
George Scriver,	<i>do.</i>	Peter Huffman,	<i>Camden.</i>
Jacob Snider,	<i>Fredericksburgh</i>	Wilson Nelson,	<i>do.</i>
Eli Peters, Jr.,	<i>Ernest-town.</i>	John Hopper,	<i>Fredericksburgh.</i>
William McKee,	<i>do.</i>	William N. Rombough,	<i>do.</i>
	<i>do.</i>	Frederick Creighton,	<i>do.</i>
		James Chamberlain,	<i>do.</i>

NOMS.	RESIDENCE.	NOMS.	RESIDENCE.
John Embury,	<i>Richmond.</i>	William Edgar,	<i>do.</i>
Richard Grange,	<i>Fredericksburgh.</i>	Philip Edgar,	<i>do.</i>
Jacob Hoover,	<i>Adolphustown.</i>	George Clark,	<i>Sheffield.</i>
Stephen Griffis,	<i>do.</i>	John Woodcock,	<i>do.</i>
John Mullett,	<i>do.</i>	Donald Stewart,	<i>Napanee.</i>
Abraham Bowen,	<i>Richmond.</i>	Valentine Stover,	<i>Ernest-town.</i>
Thomas Baker,	<i>Camden.</i>	Jacob Hartman, J.,	<i>do.</i>
George Reynolds,	<i>do.</i>	Luther Gaylord,	<i>do.</i>
Daniel Bower,	<i>do.</i>	Joshua B. Lockwood,	<i>Camden.</i>
George Baker,	<i>Ernest-town.</i>	Henry Parrott,	<i>Ernest-town.</i>
William Davidson,	<i>do.</i>	Andrew Kerr, Ecr.	<i>Marysburgh.</i>
John S. Brown,	<i>do.</i>	William Napier,	<i>Camden.</i>
Samuel D. Purdy,	<i>do.</i>	John McMahon,	<i>do.</i>
Anthony Murray,	<i>Richmond.</i>	Peter S. Kellar,	<i>do.</i>
Neil McNeil, Jr.,	<i>do.</i>	Francis Burns,	<i>do.</i>
J. C. Penny,	<i>Camden.</i>	Joseph Dope,	<i>do.</i>
Thomas Wilson,	<i>do.</i>	Robert Reid,	<i>do.</i>
Robert Grange,	<i>do.</i>	George Bowers,	<i>Fredericksburgh.</i>
Hugh Hughes,	<i>do.</i>	Conrad Sills,	<i>do.</i>
Ralph Purdy, Ecuyer,	<i>Sidney, Victoria District.</i>	John Loyst,	<i>do.</i>
George Harwood,	<i>Fredericksburgh.</i>	Adraham Loyst,	<i>do.</i>
William, Griffis,	<i>do.</i>	Charles McDonell,	<i>Richmond.</i>
Martin Hughes,	<i>do.</i>	Gilbert McGreer,	<i>do.</i>
Benjamin Seymour, Ecr.,	<i>Bath.</i>	John Bogert,	<i>Adolphustown.</i>
William G. Bartles,	<i>Fredericksburgh.</i>	Henry Davis,	<i>do.</i>
John M. Files,	<i>do.</i>	Alpheus Miller,	<i>Ernest-town.</i>
James Joyce,	<i>do.</i>	Thomas Aishton,	<i>do.</i>
Edward Henderson,	<i>Ernest-town.</i>	Thomas D. Clark,	<i>do.</i>
Nicholas Amey,	<i>do.</i>	Joseph Dennee,	<i>do.</i>
Lewis Hartman,	<i>do.</i>	Jacob Van Cleak,	<i>do.</i>
James Brandon,	<i>do.</i>	Charles McGuin,	<i>do.</i>
Isaac F. Hiller,	<i>do.</i>	Hazleton Walker,	<i>do.</i>
William Bowen,	<i>Richmond.</i>	Jeremiah Snider,	<i>do.</i>
Peter Simmons,	<i>do.</i>	George Snider,	<i>do.</i>
Archibald Reid,	<i>Camden.</i>	Francis Demorest,	<i>Richmond.</i>
Peter Bowen,	<i>do.</i>	Abra Gould,	<i>do.</i>
David Shibley,	<i>Ernest-town.</i>	David B. Brown,	<i>Fredericksburgh.</i>
Hugh Miligan,	<i>do.</i>	Alexander Shaw,	<i>do.</i>
Abraham Hagerman,	<i>do.</i>	Robert Dawling,	<i>Camden.</i>
John Hagerman,	<i>do.</i>	Thomas Murphy,	<i>do.</i>
Alexander Gordon,	<i>do.</i>	Michael Dawling,	<i>do.</i>
George Finkle,	<i>do.</i>	John Hynch,	<i>Adolphustown.</i>
James Stalker,	<i>do.</i>	William Green,	<i>Fredericksburgh.</i>
Elias Price,	<i>do.</i>	William McPherson,	<i>do.</i>
William Miller,	<i>do.</i>	James Fitchett, Jr.,	<i>do.</i>
John Amey,	<i>do.</i>	Vén. George Okill Stuart,	<i>Kingston.</i>
David Boyce,	<i>do.</i>	Arthur Mohan,	<i>Ernest-town.</i>
Joseph Losee,	<i>do.</i>	Peter Davy,	<i>do.</i>
Samuel Baldwin,	<i>Richmond.</i>	William Clough,	<i>do.</i>
Ephraim A. Dunham,	<i>do.</i>	Jacob Stover,	<i>do.</i>
Daniel Pringle,	<i>Bath.</i>	John Hess,	<i>do.</i>
Jonas Van Alstine,	<i>Fredericksburgh.</i>	Thomas Scott,	<i>Amherst Island.</i>
John Cornell,	<i>do.</i>	Paul Trumpour,	<i>Adolphustown.</i>
Peter Parks,	<i>do.</i>	Christopher Scrimshaw,	<i>Richmond.</i>
Joseph Purdy,	<i>Ernest-town.</i>	Allan McDonell, Ecr.,	<i>Shérif du Mid. Dist., Kingston.</i>
Abraham Amey, J.,	<i>do.</i>	Thomas A. Corbett, Ecr.,	<i>Kingston.</i>
Francis Manning Hill,	<i>Kingston.</i>	Thos. Kirkpatrick, Ecr.,	<i>Kingston.</i>
Alexander Hugh Dobbs,	<i>do.</i>	Jno. Alex. Macdonald, Ecr.,	<i>do.</i>
William McKay,	<i>Bath.</i>	Will. Johnson Fairfield,	<i>Bath.</i>

M. l'Orateur a alors ordonné au Sergent d'Armes de fermer les portes ; ce qui étant fait, M. l'Orateur a requis le Greffier de lire l'Ordre pour prendre les dite Pétitions en considération.

Les portes sont fermées.

Et le dit Ordre a été lu en conséquence, et l'Attestation de l'Orateur ayant été ôtée de dessus la Boîte, dans laquelle, conformément au Statut, les noms de tous les Membres de la Chambre étaient scellés et déposés, la dite Attestation a été lue par le Greffier, comme suit :

“ Je certifie que cette Boîte a été disposée en ma présence, le premier Juillet, 1841, en la manière voulue par un Acte passé dans la quatrième année du règne de feu Sa Majesté George IV, intitulé Acte pour révoquer un Acte passé dans la quarante-cinquième année du règne de feu Sa Majesté, intitulé “ Acte pour régler la manière d'entendre et juger les Elections contestées ou les Retours des Membres qui doivent servir dans la Chambre d'Assemblée, et pour établir des dispositions plus efficaces pour la décision de telles Elections.”

L'Attestation de l'Orateur est lue par le Greffier.

AUSTIN CUVILLIER,
Orateur.

La Boîte a été alors ouverte, et l'Attestation du Greffier en a été par lui ôtée, et lue par lui comme suit :

“ Je certifie que Mercredi, le trentième jour de Juin, 1841, en présence de l'Orateur de cette Chambre, j'ai mis dans une Boîte, où cette attestation se trouve, les noms de tous les Membres qui composent la présente Assemblée Législative, écrits sur des morceaux de parchemin, et pliés, tel que voulu par un Acte passé dans la quatrième année du règne de feu Sa Majesté le Roi George IV, intitulé “ Acte pour révoquer un Acte passé dans la quarante cinquième année du règne de feu Sa Majesté, intitulé “ Acte pour régler la manière d'entendre et juger les Elections contestées, ou les Retours des Membres qui doivent servir dans la Chambre d'Assemblée, et pour établir des dispositions plus efficaces pour la décision de telles Elections.”

L'Attestation du Greffier est lue.

W. B. LINDSAY,
Greff. Assée.

Les noms de tous les Membres ont été retirés de la Boîte et mis dans trois autres Boîtes.

I'on a alors procédé au tirage des noms ; et les noms suivans ont été retirés, sans qu'il y ait été fait d'objection.

1 <i>McLean,</i>	7 <i>Price,</i>	13 <i>Holmes,</i>	19 <i>Aylwin,</i>
2 <i>Johnston,</i>	8 <i>Sir A. Macnab,</i>	14 <i>Berthelot,</i>	20 <i>Noël,</i>
3 <i>Crane,</i>	9 <i>Harm. Smith,</i>	15 <i>Durand,</i>	21 <i>Child,</i>
4 <i>Christie,</i>	10 <i>D. Daly,</i>	16 <i>Barthe,</i>	22 <i>Black,</i>
5 <i>Taché,</i>	11 <i>Steele,</i>	17 <i>Gilchrist,</i>	23 <i>Robertson.</i>
6 <i>Boutillier,</i>	12 <i>Roblin,</i>	18 <i>Hincks,</i>	

A quatre heures moins un quart, P. M., les parties avec *Alfred Patrick*, Greffier du Comité choisi, se retirèrent à l'effet de choisir le dit Comité.

Le Greffier du Comité se retire avec les parties pour choisir le dit Comité.

Les noms des Membres qui restaient dans la Boîte ont été lus par le Greffier.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour mettre les Aubains en état de posséder des biens immeubles en cette Province, étant lu ;

La seconde lecture du Bill concernant les Aubains, est remise.

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Jeudi prochain.

Le Bill pour incorporer la Compagnie d'Assurance du Canada, est lu une seconde fois.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour incorporer la Compagnie d'Assurance du *Canada*, contre les accidens du feu, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

A quatre heures et un quart, P. M., le Greffier du Comité choisi déposa entre les mains du Greffier de la Chambre, une Liste contenant les noms des neuf Membres choisis pour composer le Comité choisi, laquelle est comme suit :

Noms des Membres restés sur la Liste, pour entendre et décider les mérites des Pétitions de *Benjamin Ham* et de *David Roblin*, et autres, se plaignant du Retour de *John Solomon Cartwright*, Ecuyer, comme Représentant des Comté réunis de *Lenox* et *Addington*, dans le présent Parlement.

1 <i>Crane</i> ,	4 <i>Berthelot</i> ,	7 <i>Aylwin</i> ,
2 <i>Taché</i> ,	5 <i>Roblin</i> ,	8 <i>Noël</i> ,
3 <i>Boutillier</i> ,	6 <i>Daly</i> ,	9 <i>Child</i> .

M. *Small*, agissant pour les Pétitionnaires.

M. le Procureur Général *Draper*, agissant pour le Membre siégeant.

ALFRED PATRICK,

Greffier du Comité.

Les Membres du Comité choisi sont assermentés.

Les dits neuf Membres et les deux personnes agissant pour les parties, ont été alors séparément assermentés à la table par le Greffier, en la manière ordinaire.

Le Comité s'assemble immédiatement.

Sur Motion de M. *Hincks*, secondé par M. *Small*,
Ordonné, Que le Comité nommé pour entendre et décider des mérites des Pétitions de *Benjamin Ham* et de *David Roblin*, et autres, se plaignant de l'Election et du Retour illégal de *John Solomon Cartwright*, Ecuyer, s'assemble immédiatement dans une Chambre de Comité à l'étage supérieur.

Seconde lecture du Bill concernant R. J. Turner.

L'Ordre du jour pour la seconde du Bill pour permettre à *Robert John Turner* de pratiquer comme Solliciteur dans la Cour de Chancellerie, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

Le Bill pour l'établissement d'Ecoles d'Anatomie est lu une seconde fois.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour l'établissement d'Ecoles d'Anatomie et pour l'encouragement de la science Anatomique, a été lu une seconde fois.

Résolu, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Le dit Comité est nommé.

Ordonné, Que M. *Simpson*, M. *Boutillier* M. *Harmanus Smith*, M. *Taché* et M. *Foster* composent le dit Comité.

L'Ordre du jour relatif aux procédés suivis dans le Bas-Canada, dans les contestations d'Elections est remis.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer les Règles suivies dans la ci-devant Chambre d'Assemblée du *Bas-Canada*, pour régler ses procédés dans les contestations d'Elections dans cette Province, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

Sur Motion de M. *Small*, secondé par M. *Hincks*,

Ordonné, Que l'Orateur soit chargé d'expédier des Mandats aux Pétitionnaires et au Membre siégeant, pour les Comtés réunis de *Lenox* et *Addington*, aux fins de faire comparaître tels Témoins qu'ils jugeront nécessaires, devant le Comité choisi chargé d'entendre et décider les mérites de la Pétition dans laquelle on se plaint de l'Élection et Retour illégal de *John S. Cartwright*, Ecuyer.

L'Orateur est chargé d'expédier des mandats aux Pétitionnaires et au Membre siégeant.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le second Rapport du Comité Permanent, nommé pour surveiller les Impressions de cette Chambre, pendant la présente Session, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Gilchrist* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Gilchrist* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, qu'il avait ordre de soumettre à la Chambre, quand il lui plairait de la recevoir.

Comité de toute la Chambre sur le Rapport du Comité pour surveiller les impressions.

Rapport d'une Résolution.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu Demain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Rapport du Comité Spécial, auquel a été référée la Souscription par la Chambre aux Papiers-nouvelles de la Province, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Armstrong* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Armstrong* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, qu'il avait ordre de soumettre à la Chambre, quand il lui plairait de la recevoir.

La Chambre se forme en Comité sur le Rapport du Comité Spécial relatif à la souscription aux papiers-nouvelles.

Et fait rapport qu'il a été passé une Résolution.

M. l'Orateur ayant mis la Question :

Est-ce le plaisir de la Chambre de recevoir le Rapport du Comité ?

La Chambre s'est divisée sur la Question ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

Pour.

Armstrong,
Boutillier,
Durand,
Hopkins,
Morris,
Prince,
Smith, (Fron.)
Thorburn,

Baldwin,
Buchanan,
Gilchrist,
Killaly,
Parent,
Raymond,
Steele,
Turcotte,

Berthelot,
Child,
Hincks,
Sir Allan Macnab,
Powell,
Roblin,
Taché,
Viger. 31.

Boswell,
Dunn,
Holmes,
Merritt,
Price,
Smith, (Went.)
Thompson,

Contre.

Burnet,
Foster,
Moffatt,

Christie,
Hale,
Noël,

De Salaberry,
Johnston,
Small,

Dunsmoeb,
McLean,
Watts. 21.

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et **Ordonné**, que le dit Rapport soit reçu demain.

Alors, sur Motion de M. *Price*, secondé par M. *Morris*, La Chambre s'est ajournée.

Veneris, 2^o Julii;

Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

M. Aylwin, du Comité choisi nommé pour prendre en considération la Pétition de Benjamin Ham, du Township de Ernest-town, et la Pétition de David Roblin, et autres, Francs-tenanciers des Comtés réunis de Lenox et Addington, dans le Midland District, se plaignant de l'Election illégale de John Solomon Cartwright, Ecuyer, comme Membre pour représenter les dits Comtés réunis, a rapporté du dit Comité la Résolution suivante, laquelle a été lue de nouveau à la Table du Greffier, et adoptée par la Chambre.

Le Comité choisi sur l'élection de Lenox et Addington fait rapport d'une Résolution.

Résolu, Qu'un Membre de la Chambre s'étant aujourd'hui présenté comme Conseil des Pétitionnaires, ce Comité est d'avis qu'aucun Membre de la Chambre ne doit être reçu et entendu devant lui, soit comme Conseil du Membre siégeant, soit de la partie qui s'oppose à son Election.

Pétitions présentées à la Chambre.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la Table.

Syndic du Collège de L'Assomption.
Jacob Glen et autres.

Par M. Raymond, la Pétition des Syndics du Collège de L'Assomption.

J. B. Hertel De Rouville, Seigneur de Rouville.
S. Andres, et S. R. Andres.
Rév. W. Bell.

Par l'Honorable M. Viger, la Pétition de Jacob Glen, et autres, propriétaires de terres et d'emplacements au Bassin de Chambly.

J. W. Woolsey et autres.

Par M. De Salaberry, la Pétition de Jean Baptiste René Hertel De Rouville, Seigneur de Rouville, dans le District de Montréal,—et la Pétition de Samuel Andres et Stephen R. Andres, de Chambly.

E. G. O'Brien et autres.

Par M. Cameron, la Pétition du Révérend William Bell, de Perth.

Par M. Burnet, la Pétition de John William Wolsey, et autres, de la Cité de Québec.

Alexander Reid, et autres.

Par le Capitaine Steele, la Pétition de Edward G. O'Brien, et autres, Juges de Paix pour le Comté de Simcoe.

Par M. Moore, la Pétition de Alexander Reid, et autres, formant le Comité temporaire pour établir un Chemin de Fer, depuis Sherbrooke, jusqu'au Richelieu.

Un Bill grossoyé pour amender un Acte de cette partie de la Province ci-devant dénommée le Haut-Canada, intitulé "Acte pour pourvoir à la confection et à l'entretien des Chemin et Pont de Gwillimbury Ouest, et pour autoriser l'établissement d'une Barrière sur iceux," a été lu pour la troisième fois.

Le Bill pour la confection du Chemin de Gwillimbury est passé.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que le Capitaine Steele porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Les Pétitions suivantes sont lues.
Le Révd. Wm. Sharts.

Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues :
Du Révérend William Sharts, de Williamsburg, demandant à être naturalisé.

W. W. Baldwin et autres.

De W. W. Baldwin, et autres, du Comté de York, et Cité de Toronto, exposant : Qu'on a employé l'intimidation et commis de grandes violences

des dernières Elections du Comité de York, et de la Cité de Toronto ; que les gens qui s'appelaient *Orangistes* ont détruit des propriétés et assassiné des personnes ; et demandait que l'Association des *Orangistes* soit supprimée.

De *Mungo Murray*, et autres, Habitans de *Shoolbred*, sur le *Ristigouche*, Comté de *Bonaventure*, demandant une aide pour ouvrir un Chemin depuis *Cross Point*, jusqu'à *Carleton*, dans le dit Comté.

Mungo Murray et autres.

(*M. Christie* a informé la Chambre, qu'il avait plu à Son Excellence le Gouverneur Général signifier, qu'elle consentait que la Chambre procède sur la dite Pétition comme elle le jugera convenable.)

De *Norman McLeod*, et autres, Habitans de la Rivière *Ristigouche*, demandant une assistance pour ouvrir un Chemin depuis *Cross Point* jusqu'à *Carleton*.

Norman McLeod et autres.

(*M. Christie* a informé la Chambre, qu'il avait plu à Son Excellence le Gouverneur Général signifier, qu'elle consentait que la Chambre procède sur la dite Pétition comme elle le jugera convenable.)

Des Président, Directeurs et Compagnie de la Banque du *Haut-Canada*, demandant que le Capital de la dite Banque soit augmenté jusqu'à la concurrence de £500,000.

Président et Directeurs de la Banque du Haut-Canada.

Des Président, Directeurs et Compagnie de la Banque du *Haut-Canada*, demandant que la Section de l'Acte d'incorporation de la dite Banque, qui veut que le lieu principal de ses affaires soit au siège du Gouvernement, soit abrogée.

Président et Directeurs de la Banque du Haut-Canada.

De *Abraham Van Vleck Pruyn*, Médecin, de la Ville de *Picton*, demandant à être naturalisé.

A. Van Vleck Pruyn.

De *Ahira H. Blake*, Instituteur de la Ville de *Picton*, demandant à être naturalisé.

Ahira H. Blake.

Des Président et Directeurs de la Banque de *Montréal*, demandant de prolonger l'époque à laquelle sa Charte devra expirer, étendre ses opérations dans toute la Province, et augmenter son capital.

Président et Directeurs de la Banque de Montréal.

Résolu, Que la Pétition de *A. M. Farewell, Abram Butterfield*, et autres, des Townships de *Whitby* et *Darlington*, présentée à la Chambre le premier du courant, soit référée à un Comité Spécial de trois Membres, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

La Pétition de A. M. Farewell, &c., est référée à un Comité Spécial.

Ordonné, Que *M. Small, M. Merritt* et *M. Baldwin* composent le dit Comité.

Le Comité est nommé.

M. l'Orateur a mis devant la Chambre, un Etat général des affaires de la Banque Commerciale du District de *Midland*, transmis conformément à l'Ordre de la Chambre du vingt-cinq du mois dernier.

Un Etat des affaires de la Banque Commerciale est mis devant la Chambre.

Pour le dit Etat, voir Appendice (C.), à la fin de ce Volume.

M. Roblin a proposé, secondé par *M. Hincks*, Que la Pétition du Président et des Directeurs et Compagnie de la Banque du *Haut-Canada*, demandant que la Section de l'Acte d'incorporation de la dite Banque, qui veut que le principal lieu de ses affaires soit au siège du Gouvernement, soit abrogée, soit référée à un Comité choisi, composé de Messieurs *Dunn, Cartwright, Holmes, Hincks, Merritt, Buchanan, Morris*, et *Dunscomb*, pour en examiner le contenu, et en faire rapport de temps à autre, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, et que la soixante-et-dix-septième Règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à la nomination de ce Comité.

La Pétition du Président et des Directeurs de la Banque du H. C. est référée à un Comité Spécial.

La Chambre s'est divisée sur la Question ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Baldwin,</i>	<i>Dunscomb,</i>	<i>D. McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boswell,</i>	<i>Duggan,</i>	<i>John S. McDonald,</i>	<i>Small,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Durand,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Smith, Henry</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hale,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Crane,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Derbshire,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Watts,</i>
<i>De Salaberry,</i>	<i>Killaly,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Woods.—42.</i>
<i>Dunn,</i>	<i>Macnab, Sir A.</i>		

Contre.

<i>Armstrong,</i>	<i>Child,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Ruel,</i>
<i>Aylwin,</i>	<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Strachan,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Delisle,</i>	<i>Noël,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>Draper, Proc. Gén.</i>	<i>Ogden, Proc. G.</i>	<i>Williams,</i>
<i>Black,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Yule.—23.</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Robertson,</i>	

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et

Résolu, en conséquence.

Ordonné, Que la Pétition des Président, Directeurs et Compagnie de la Banque du *Haut-Canada*, demandant que le Capital de la dite Banque puisse être augmenté jusqu'à la concurrence de £500,000, soit référée au dit Comité.

Une autre Pétition du Président et des Directeurs et Compagnie de la Banque du H. C. est référée au même Comité.

La Pétition du Président et des Directeurs de la Banque de Montréal est référée au même Comité.

M. Holmes a proposé, secondé par *M. Dunscomb*, Que la Pétition du Président et des Directeurs de la Banque de *Montréal*, soit référée au Comité choisi, auquel a été référée la Pétition des Président, Directeurs et Compagnie de la Banque du *Haut-Canada*, demandant que la Section de l'Acte d'incorporation de la dite Banque, qui veut que le lieu principal de ses affaires soit au Siège du Gouvernement soit abrogée.

La Chambre s'est divisée sur la Motion, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

Pour.

<i>Baldwin,</i>	<i>De Salaberry,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Raymond,</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>Draper, Proc. Gén.</i>	<i>Killaly,</i>	<i>Robertson,</i>
<i>Boswell,</i>	<i>Dunn,</i>	<i>Sir A. Macnab,</i>	<i>Roblin,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Dunscomb,</i>	<i>D. McDonald,</i>	<i>Small,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Duggan,</i>	<i>John S. McDonald,</i>	<i>Smith, (Fron.)</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Durand,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Crane,</i>	<i>Hale,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Daly,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Ogden, Proc. Gén.</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Day, Soll. Gén.</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Derbshire,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Woods.—48.</i>

Contre.

<i>Armstrong,</i>	<i>Child,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Aylwin,</i>	<i>Delisle,</i>	<i>Ruel,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Simpson,</i>	<i>Yule.—18.</i>
<i>Black,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Taché,</i>	
<i>Boutillier,</i>	<i>Noël,</i>	<i>Taschereau,</i>	

Ainsi elle a été emportée dans l’Affirmative, et
Ordonné, en conséquence.

Ordonné, Que M. *Buchanan* soit ajouté au Comité choisi, nommé pour s’enquérir et faire rapport à cette Chambre de telles mesures qui auront l’effet d’égaliser le plus promptement les taux du change, et d’assimiler le cours des monnaies en cette Province.

M. Buchanan est
ajouté au Comité sur
le cours des monnaies.

M. *Morris* a proposé, secondé par M. *Boswell*, que la Pétition du Président, des Directeurs et Actionnaires de la Banque Commerciale du District de *Midland*, présentée à la Chambre le vingt-huit du mois dernier, et la Pétition du Président, des Directeurs et Actionnaires de la Banque de la Cité de la Cité de *Montréal*, présentée à la Chambre le premier du courant, soient référées au Comité choisi, auquel a été référée la Pétition du Président, des Directeurs et Compagnie de la Banque du *Haut-Canada*, demandant que la Section de l’Acte d’Incorporation de la dite Banque, qui veut que le principal lieu de ses affaires soit au Siège du Gouvernement, soit abrogée.

La Pétition du Président, des Directeurs &c. de la Banque Commerciale, et la Pétition du Président et des Directeurs et Actionnaires de la Banque de la Cité, de Montréal sont référées au Comité sur la Pétition de la Banque du H. C.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s’en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l’Affirmative, et
Ordonné, en conséquence.

Sur Motion de M. *Prince*, secondé par M. *Thorburn*,

Résolu, Que, Mardi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour considérer s’il est expédient d’amender l’Acte maintenant en force dans cette partie de cette Province ci-devant appelée le *Haut-Canada*, intitulé “ Acte pour constater et pourvoir au paiement “ de toutes justes réclamations provenant de la dernière Rébellion et “ Invasion en cette Province, ” pour prolonger le temps des Séances des Commissaires qui seront nommés en vertu de cet Acte.

La Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, Mardi prochain, sur l’Acte pour le paiement des réclamations.

Sur Motion de M. *Prince*, secondé par M. *Henry Smith*,

Résolu, Que, Mardi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour considérer s’il est expédient d’amender l’Acte maintenant en force dans la partie de cette Province ci-devant le *Haut-Canada*, intitulé “ Acte pour amender un Acte passé dans la “ quatrième année du règne de Sa Majesté le Roi *George IV*, intitulé “ Acte pour la conservation des Bêtes fauves en cette Province, ” et pour “ en étendre les dispositions et empêcher la chasse le jour du Dimanche, ” en changeant le temps pour le commencement de la chasse des Bécasses depuis le premier jour de Septembre jusqu’au quinzième jour de Juillet, chaque année.

Ainsi que sur la loi relative à la chasse des Bécasses.

Sur Motion du Capitaine *Steele*, secondé par M. *Merritt*,

Ordonné, Que l’Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité, pour considérer s’il est expédient d’autoriser un Emprunt additionnel pour compléter la Cour de Justice et la Prison du District de

L’Ordre du jour pour un Emprunt pour le District de Simcoe, est remis en vigueur.

Simcoe, perdu par l'ajournement de cette Chambre hier, soit rétabli, et que, Jeudi prochain, cette Chambre se formera en le dit Comité.

Sur Motion de M. le Solliciteur Général *Day*, secondé par l'Honorable M. *Daly*,

La Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, Mardi prochain, sur les Ordonnances relatives au Bureau des Travaux Publics.

Résolu, Que, Mardi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour considérer s'il est expédient d'abroger une Ordonnance de la Législature de la partie de cette Province ci-devant appelée *Bas-Canada*, intitulée "Ordonnance pour établir un Bureau de Travaux dans cette Province," et une autre Ordonnance de la même Législature, intitulée "Ordonnance pour amender et rendre permanente l'Ordonnance établissant un Bureau de Travaux en cette Province," et pour pourvoir à l'établissement d'un Bureau des Travaux Publics pour la Province du *Canada*.

Sur Motion de M. le Solliciteur Général *Day*, secondé par M. *Black*,

La Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, Mercredi prochain, sur l'Adresse à Son Excellence, pour réviser les Statuts du *Bas-Canada*.

Résolu, Que, Mercredi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour considérer s'il est expédient de présenter une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, pour le prier de nommer une Commission aux fins de réviser les Statuts et Ordonnances de la partie de cette Province ci-devant le *Bas-Canada*.

Sur Motion de Sir *Allan Macnab*, secondé par M. *Black*,

Le Comité Spécial sur les Bureaux du Greffier est chargé de faire rapport de temps à autre.

Ordonné, Que le Comité Spécial nommé pour s'enquérir quelle assistance il sera nécessaire de donner au Greffier, et quels Bureaux et Départemens il sera expédient d'établir pour conduire les affaires de cette Chambre d'une manière efficace et régulière, ait le pouvoir de faire rapport de temps à autre.

Rapport du Comité Spécial sur les Bureaux du Greffier.

Sir *Allan Macnab*, du Comité Spécial nommé pour s'enquérir quelle assistance il sera nécessaire de donner au Greffier, et quels Bureaux et Départemens il sera expédient d'établir pour conduire les affaires de cette Chambre d'une manière efficace et régulière, a présenté à la Chambre le premier Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la table du Greffier, comme suit :

Le Comité a demandé au Greffier de la Chambre de lui donner un Etat des Officiers et Serviteurs qui seront nécessaires pour l'expédition des affaires dans les différens Départemens. Cet Etat est annexé à ce Rapport ; et votre Comité, après mûr examen, l'a adopté et le soumet respectueusement à la Chambre.

BUREAU DU GREFFIER,

ASSEMBLÉE LE GÉISLATIVE, 28^e JUIN 1841.

Etat donné par le Greffier.

Le Greffier soumet respectueusement au Comité l'Etat suivant, établissant le nombre des Officiers et des Messagers dont il aura besoin dans son établissement, pour l'expédition des affaires de l'Assemblée pendant et après les Sessions du Parlement, avec les salaires et les rémunérations auxquels il croit humblement qu'ils ont un juste droit. En considérant la Liste des Officiers des deux Chambres d'Assemblées des ci-devant Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, le Greffier conçoit que plusieurs d'entr'eux ont, à juste titre, droit de réclamer une pension, à cause de leur âge, et de leurs longs services, et il a en consé-

quence annexé un Tableau qu'il soumet au Comité, dans le cas où il serait disposé à recommander ces personnes à la considération favorable de la Chambre.

OFFICIERS PERMANENS.

G. W. Wicksteed, Traducteur Anglais ; et, dans le cas où il ne serait pas nommé de Greffier en loi par l'Exécutif, il sera chargé de remplir les devoirs de cette charge, tel que prescrit par les Règles de cette Chambre.

Par année, Courant.....	£350	0	0
<i>Henri Voyer</i> , Traducteur Français.....	250	0	0
<i>Alexandre Lemoine</i> , Asst. Do., 20s. par jour pendant la Session.....			
<i>William P. Patrick</i> , Premier Greffier de Bureau....	350	0	0
<i>William Ross</i> , Premier Greffier de Comité.....	300	0	0
<i>Alfred Patrick</i> , Second Greffier de Do.....	225	0	0
<i>Thomas Vaux</i> , Second Greffier de Bureau.....	225	0	0
<i>Pierre E. Gagnon</i> , Greffier des Journaux Français..	225	0	0
<i>George M. Muir</i> , Greffier des Journaux Anglais....	225	0	0
Bibliothécaire.....	200	0	0
Député Bibliothécaire.....	100	0	0

Les Salaires susdits à commencer du 14^e Juin dernier.

Il est entendu que tous les Officier Permanens de la Chambre (y compris le Greffier et Greffier Assistant) compléteront et finiront tout l'ouvrage de l'année.

LES GREFFIERS ET ECRIVAINS EXTRA.

Seront payés à raison de dix chelins par jour de six heures, et en proportion pour les heures additionnelles. Ils assisteront aussi aux Comités, s'il est nécessaire, et rempliront généralement tous les devoirs qui seront requis d'eux dans les Bureaux.

MESSAGERS ET PORTIERS.

A. Leroux dit Cardinal, Premier Messenger..... £100 0 0
avec les mêmes Allouances qu'il avait à Québec. Les services de cette personne seront requis toute l'année.

Les autres Messagers et Portiers seront payés à raison de 7s. 6d. par jour pendant la Session ; leurs services ne seront pas requis durant la vacance.

<i>King Barton</i> , Page de la Chambre, pendant la Session.....	40	0	0
<i>Hugh McClellan</i> , Portier, pendant la Session, en plein	60	0	0

TABLEAU DES PENSIONS, OU ALLOCATIONS DE RETRAITE.

Louis B. Pinguet, Greffier de Comité dans le *Bas-Canada*, très ancien Officier, et infirme ; recevait £100 par année ; il est recommandé pour les deux tiers de son salaire.

David Jardine, ancien Officier dans le *Haut-Canada*, est recommandé pour les deux tiers de son salaire.

William Coates, ancien Officier dans le *Haut-Canada* ; est recommandé pour les deux tiers de son salaire.

Samuel Waller, Greffier de Comités, *Bas-Canada*, a reçu la demi-paie de £200 depuis la suspension de la Constitution du *Bas-Canada* ; il est recommandé pour la moitié de son salaire.

Jasper Brewer, Bibliothécaire, ancien Officier de l'Assemblée du *Bas-Canada*, désire se retirer, en conséquence du mauvais état de sa santé. Il a reçu £200 par année ; il est recommandé pour les deux tiers de son salaire.

Aeneas Bell—la maison de Parlement à *Toronto* a été confiée à ses soins ; il est recommandé pour £18 par année.

F. Rodrigue et *Louis Gagné*, Portiers, ont chacun une grande famille à *Québec*, et sont incapables de monter à *Kingston*—ils sont recommandés pour la demi-paie qu'ils reçoivent maintenant—savoir £18 chaque.

W. B. LINDSAY,
Greffier de l'Assemblée.

Le Rapport est référé à un Comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que le dit Rapport soit référé à un Comité de toute la Chambre, Lundi prochain.

Le Comité Spécial sur la Pétition de J. A. Tailhades, fait rapport par Bill.

M. Parent, du Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de *Jacques Alexandre Tailhades*, Gentilhomme, avec pouvoir de faire rapport par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre un Bill pour assurer et conférer à *Jacques Alexandre Tailhades*, habitant de cette Province, les droits civils et politiques d'un sujet né Britannique, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Mercredi le quatorze du courant.

Sur Motion de *M. Simpson*, secondé par l'Honorable *M. Neilson*,

Ordonné, Que lorsque cette Chambre s'ajournera, elle s'ajourne à Lundi prochain.

Le Comité sur la Pétition de Geo. Rykert, et autres, fait rapport par Bill.

M. Merritt, du Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de *George Rykert*, et autres, Habitans du District de *Niagara*, avec pouvoir de faire rapport, par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre un Bill pour incorporer diverses personnes sous les nom et raison de Président, Directeurs et Compagnie de la Banque du District de *Niagara*, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Mercredi prochain.

Sur Motion de *M. le Procureur Général Draper*, secondé par *M. le Solliciteur Général Day*,

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour prendre en considération l'état de la Loi relative aux Cours de Requêtes, dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, perdu par l'ajournement de la Chambre, hier, soit rétabli, et que, Mardi prochain, cette Chambre se formera en le dit Comité, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

L'Ordre du jour pour un Comité de toute la Chambre sur la loi relative aux Cours de Requêtes du H. C. est remis en vigueur.

Sur Motion de *M. Prince*, secondé par *M. Boswell*,

Résolu, Que *William Dunlop*, Ecuyer, Pétitionnaire de l'Election contestée du Comté de *Huron*, donne, Lundi, le cinq du courant, avant une heure de l'après-midi, à *James McGill Strachan*, Ecuyer, Membre

Listes des votes auxquels les parties dans l'Election contestée de *Huron* prétendent objecter.

siégeant pour le dit Comté, ou à son Agent, une Liste des personnes qui ont voté pour le Membre siégeant, dans la dite Election, et auxquelles le Pétitionnaire prétend objecter, donnant dans cette Liste les différens chefs d'objections, et les mettant en regard des noms des Voteurs auxquels il objecte; et que le dit *James McGill Struchan*, ou son Agent, soit tenu de donner, dans le même temps, une Liste semblable au dit Pétitionnaire ou à son Agent.

Ordonné, Que *M. Simpson* soit ajouté au Comité choisi, nommé pour s'enquérir et faire rapport à cette Chambre des mesures qui auront l'effet d'égaliser le plus promptement les taux du change et d'assimiler le cours des monnaies en cette Province.

M. Simpson est ajouté au Comité sur le cours des monnaies.

Ordonné, Que *M. Taché* et *M. Berthelot* soient ajoutés au Comité Spécial auquel a été référé le Bill pour amender une certaine Ordonnance passée dans la troisième année du règne de Sa Majesté, intitulée "Ordonnance pour pourvoir d'une manière permanente au manque de Notaires dans le District Inférieur de *Gaspé*, et pour faire disparaître les doutes y mentionnés."

M. Taché et M. Berthelot sont ajoutés au Comité sur l'Ordonnance relative aux Notaires dans le District de Gaspé.

Résolu, Qu'il soit nommé un Comité Spécial de cinq Membres, auquel seront référés les Comptes contingens et les dépenses de cette Chambre, durant la présente Session, pour en faire rapport de temps à autre, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Il est nommé un Comité Spécial pour les dépenses contingentes de la Chambre.

Ordonné, Que *M. Thorburn*, *M. Neilson*, *M. Cartwright*, *M. Hale* et *M. Parent* composent le dit Comité.

L'Honorable *M. Killaly* a présenté à la Chambre le Rapport des Commissaires du Canal de Chambly.

Le Rapport des Commissaires du Canal de Chambly est présenté.

Pour le dit Rapport, voir Appendice (D.), à la fin de ce Volume.

Résolu, Qu'il soit nommé un Comité Spécial de sept Membres, pour s'enquérir des prix payés et des moyens adoptés pour le transport de produits par les différentes communications dans cette Province, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Nomination d'un Comité sur le transport des produits.

Ordonné, Que *M. Merritt*, *M. Burnet*, *M. Killaly*, *M. Buchanan*, *M. Dunscomb*, *M. Neilson* et *M. Crane* composent le dit Comité.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour établir une Compagnie sous le nom de "Compagnie du Chemin de *Sydenham Mountain*," étant lu;

La seconde lecture du Bill relatif au Chemin de Sydenham Mountain est remise.

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Mardi prochain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour permettre aux Membres de l'Assemblée Législative, pour la partie de la Province qui constituait ci-devant la Province du *Haut-Canada*, de résigner en certains cas, et pour d'autres fins, étant lu;

Ainsi que la seconde lecture du Bill pour permettre aux Membres de résigner.

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Mardi prochain.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour permettre à *Robert John Turner* de pratiquer comme Solliciteur dans la Cour de Chancellerie, a été lu une seconde fois.

M. Baldwin a proposé, secondé par *M. Hincks*, que l'Amendement suivant soit fait au dit Bill.

Préambule.

Amendement au Bill
de R. J. Turner, pour
aïde.

Ligne II. après " Procureur dans cette Province," insérez " et a-
" été d'un grand service par sa connaissance de la pratique et des procé-
" dures de la Haute Cour de Chancellerie en *Angleterre*, en facilitant les
" affaires de la Cour de Chancellerie en cette Province, lors de son
" établissement."

M. *Roblin* a proposé, secondé par M. *Black*, Que le dit Bill et le dit Amendement soient référés à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, la Chambre s'est divisée sur icelle ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Armstrong,</i>	<i>De Salaberry,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Ruel,</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>Dunn,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boswell,</i>	<i>Dunscomb,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Noël,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Taschereau,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Delisle,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Yule.—35.</i>
<i>Derbshire,</i>	<i>Killaly,</i>	<i>Raymond,</i>	

Contre.

<i>Aylwin,</i>	<i>Crane,</i>	<i>Macnab, Sir A.</i>	<i>Smith, (Fron.)</i>
<i>Black,</i>	<i>Day, Soll. Gén.</i>	<i>McLean,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Duggan,</i>	<i>Ogden, Proc. G.</i>	<i>Strachan.—15.</i>
<i>Child,</i>	<i>Hale,</i>	<i>Roblin,</i>	

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et
Ordonné, en conséquence.

M. *Prince* a proposé, secondé par M. *Boswell*, que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, la Chambre s'est divisée sur icelle ; et les nom ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Armstrong,</i>	<i>Derbshire,</i>	<i>Killaly,</i>	<i>Ruel,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>De Salaberry,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>Dunn,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Smith, (Fron.)</i>
<i>Boswell,</i>	<i>Dunscomb,</i>	<i>Noël,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Taschereau,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Hale,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Yule.—38.</i>
<i>Delisle,</i>	<i>Johnston,</i>		

Contre.

<i>Aylwin,</i>	<i>Crane,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Black,</i>	<i>Duggan,</i>	<i>Ogden, Proc. Gén.</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Sir Allan Macnab,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Strachan.—13.</i>
<i>Child,</i>			

Ainsi elle a été emportée dans l’Affirmative, et
Ordonné, en conséquence.

Alors, sur Motion de M. *Hamilton*, secondé par M. *Henry Smith*,
La Chambre s’est ajournée.

Lunce 5^o die Julii;

Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

L’Heure fixée pour prendre en considération la Pétition de *William Dunlop*, Ecuyer, de *Gairbraid*, dans le Comté de *Huron*, se plaignant de l’Election et du Retour illégal de *James McGill Strachan*, Ecuyer, comme Membre pour représenter le Comté de *Huron*, dans ce présent Parlement, étant arrivée ;

Procédés relatifs à
l’Election contestée
du Comté de Huron.

La Chambre a procédé à la nomination d’un Comité choisi, pour entendre et décider les mérites de la dite Pétition.

M. l’Orateur a donné ordre au Sergent d’Armes d’aller, avec la Masse, dans les places voisines, et de requérir la présence des Membres pour les affaires de la Chambre.

Et il y a été en conséquence.

Et étant de retour, la Chambre a été appelée ; et, plus de trente Membres étant présents,

M. l’Orateur a ordonné au Pétitionnaire, ou à son Conseil ou Agent, de comparaître à la Barre.

Luke Brough, Ecuyer, est comparu à la Barre comme Conseil pour le Pétitionnaire.

M. l’Orateur a requis le Membre siégeant, ou son Conseil ou Agent, de comparaître à la Barre.

M. *Strachan*, Membre siégeant pour le dit Comté de *Huron*, est comparu à la Barre pour lui-même.

M. *Luke Brough*, Conseil pour le Pétitionnaire, a présenté une Liste de Témoins, dans l’affaire de la Pétition de *William Dunlop* ; laquelle a été lue par le Greffier, comme suit :

Noms.	RESIDENCE.	PAPIERS & RECORDS.
Thomas Mercer Jones, Ecr.	{ Commissaires de la Compa- gnie du Ca- nada. }	} <i>Goderich</i> , <i>Toronto</i> .
Frederick Widder, Ecr.		
		Avec les Papiers et Records suivants :
		1er. Brouillon d’un Livre de Compte.
		2e. Livres des Titres tenus à Toronto et Goderich, depuis le 1er. Janvier 1840.
		3e. Livres de Comptes où sont inscrits les différens paie- mens reçus depuis le premier établissement du <i>Huron</i> <i>Tract</i> , ensemble avec tous les Mémoires et reconnaissances de réception de titres de la Compagnie du Canada, soit qu’iceux aient été entrés dans les livres ou autrement.

Liste des témoins de
la part du Pétition-
naire.

NOMS.	RESIDENCE.	PAPIERS & RECORDS.
Donald McDonal, Gent.	} Officiers et Commissaires de la Compagnie du Canada.	} <i>Toronto.</i>
Thomas Collier, "		
William Robertson, Ecr.		} <i>Goderich.</i>
W. Bennett Rich, "		
Charles Widder, Gent.		
Ed. Lefroy Cull, "		} <i>Toronto.</i>
J. McAlpine Cameron, "		
Alex. McDonald, "	<i>Stratford, Comté de Huron.</i>	
Henry Hyndman, Ecr.	Officier Rapporteur à la dernière Election,	
	<i>Goderich.</i>	
T. Douglas Harrington, Ecr.	<i>Kingston.</i>	
Thomas Amiot, Ecr.	Greffier de la Couronne en Chancellerie,	Avec le Livre du Poll tenu à la dernière Election du Comté de Huron.
	<i>Kingston.</i>	
Thomas Galt, Gentilhomme,	<i>Toronto.</i>	
Matthew Black, Cultivateur,	<i>Goderich.</i>	
Elias Lomas, "	<i>do.</i>	
Thomas Harris, "	<i>do.</i>	
Patrick Gallagher, "	<i>do.</i>	
James Woodley, "	<i>do.</i>	
Edward Griffin, Gent.	Agent du Baron De Tuyll,	Avec tous les Livres, Papiers et Reçus relatifs à la Vente des terrains dans le Village de Bayfield.
	<i>Goderich.</i>	
William Shaw, Journalier,	<i>do.</i>	
R. Beacom, Sr. Charpentier,	<i>do.</i>	Avec les Titres pour partie du Lot 213, Ville de <i>Goderich.</i>
Mad. Catherine Papst, } épouse de Richard } Papst, Aubergiste. }	<i>do.</i>	Avec la Bible de Famille de Valentine Fisher, son père.
William Hicks, Aubergiste,	<i>do.</i>	
Mary Hicks, son épouse,	<i>do.</i>	
Thomas Michael, Journalier,	<i>Colborne.</i>	
Hugh Grieve,	<i>Goderich.</i>	
J. Murray, Senr. Cultivateur,	<i>Hay.</i>	
John Clark, "	Lake Shore,	<i>Goderich.</i>
William Cline, "	<i>South Easthope.</i>	
J. C. W. Daly, Ecr.	<i>Stratford, Co. de Huron.</i>	Avec les Titres pour le Lot 13, dans la 10e. Con., <i>Goderich.</i>
Joseph Young, Cultivateur,	<i>Goderich.</i>	
James Young, "	<i>Colborne.</i>	
D. Smith, Dép. Arpenteur,	<i>Goderich.</i>	
B. Pearsons, Jr. Marchand,	<i>do.</i>	
John Daly, Cultivateur,	<i>do.</i>	
John McKenzie, Cordonnier,	<i>do.</i>	
Seneca Ketchum, Gent.	<i>Mono.</i>	
William Steward, "	<i>Goderich.</i>	Avec l'Acte de Transport par Morgan Hamilton aux Syndics de ses Créanciers.
Robert Miller, Cultivateur,	<i>do.</i>	
Michael Duggan, Senr. "	<i>do.</i>	
James Hodgins, 1er. "	<i>Biddulph.</i>	
Elias Disney, "	<i>Goderich.</i>	
James McMahon, "	<i>do.</i>	
Boyer Paul, "	<i>Biddulph.</i>	
J. Galt, Ecr. Régistrateur du Comté de Huron,	} <i>Goderich.</i>	
Israel Lewis, Cultivateur,		<i>Biddulph.</i>
George Carter, " Greffier de Ville.	} <i>do.</i>	

NOMS.	RESIDENCE.	PAPIERS & RECORDS.
W. Adamson, Cultivateur,	McGillivray.	
Charles Stack, Journalier,	} Goderich,	
Clerc du Poll.		
William Sweet,	Stephen.	Avec les Titres pour le Lot 19, dans la 1 ^{ère} . Con. de Stephen.
Edward Tegart,	do.	" " pour le lot 22 " "
James Clegg,	Ville de Goderich,	" " 167 dans la Ville de Goderich.
Patrick Glavin,	Biddulph,	" " 9 dans la 1 ^{re} . c. de Biddulph.
William Alingham,	Goderich,	" " 10 dans la 3 ^e . c. Goderich.
John Cook,	do.	" " 30 dans la 9 ^e . " "
William Hicks, Junr.	do.	" " 84 dans la c. du Chemin de Huron, Goderich.
Morgan J. Hamilton,	do.	" " 11 dans la Ville de Goderich.
Joseph Williamson,	South Easthope,	" " 6 dans la 1 ^{re} . c. de South Easthope.
James Whiteford,	Stanley,	" " 6 dans la 1 ^{re} . c. Stanley.
John Cronyn,	do.	" " Lot dans la principale rue de Bayfield.
William Lewis,	McGillivray,	" " Lot 15 dans la 1 ^{re} . c. McGillivray.
Patrick Cowley,	Biddulph,	" " 10 dans 1 ^{ère} . con. Biddulph.
John Phelan, Junr.	North Easthope,	" " 45 dans la 2 ^e . c. North Easthope.
Joseph Quick,	Usborne,	" " 6 dans la 1 ^{ère} . c. Usborne.
William Cantelon,	Goderich,	" " 27 dans la 10 ^e . c. Goderich.
James Scallion,	do.	" " 2 dans la 13 ^e . c. "
William Elliott,	do.	" " 15 dans la 4 ^e . c. "
James Cline,	South Easthope,	Lot No. 5 dans la 2 ^e . Con. South Easthope.
Peter Cantelon,	Goderich,	" " 26 dans la 11 " Goderich.
John Finlay,	do.	" " 13 dans la 5 " "
Robert Elliott,	do.	" " 32 dans la 8 " "
John Dennis,	do.	" " 21 dans la 7 " "
David Cantelon,	do.	" " 32 dans la 10 " "
William Holmes,	do.	" " 23 dans la 9 " "
James Aitkin,	Biddulph,	" " 14 dans la 1 " Biddulph.
Christopher Lindsay,	Goderich,	" " 24 dans la 3 " Goderich.
John Hillock,	do.	" " 19 dans la 5 " "
Joseph Sparling,	do.	" " 26 dans la 10 " "
Andrew Rutledge,	do.	" " 30 dans la 8 " "
Barnard Darwin,	do.	" " 9 dans la 5 " "
Andrew McConnell,	Usborne,	" " 20 dans la 1 " Usborne.
George McConnell,	Goderich,	" " 23 dans la 1 " Stephen.
Adam Hodgins,	Biddulph,	" " 33 dans la 2 " Biddulph.
Thomas Whitley,	Goderich,	" " 16 dans la 6 " Goderich.
William McMahan,	London,	" " 97 sur le Maitland Road.
Thomas Atkinson,	Biddulph,	" " 30 dans la 3 con. Biddulph.
Alexander McCall,	do.	" " 2 dans la 2 " "
John Hodgins,	M ^c Gillivray,	" " 15 dans la 1 " McGillivray.
Joseph Dobson,	Biddulph,	" " 12 dans la 5 " Biddulph.
Thomas Abbott,	do.	" " 20 dans la 4 " "
Francis Alexander,	do.	" " 11 dans la 5 " "
James Spratt,	Goderich,	" " 220 dans le village de Bayfield.
Thomas Simpson,	M ^c Gillivray,	" " 12 dans la 2 ^e c. McGillivray.
James O'Neil,	do.	" " 15 dans la 2 ^e . " "
James Glennie,	Stanley,	" " 133 dans le village de Bayfield.
Joseph Holmes,	Goderich,	" " 22 dans la 9 con. Goderich.
Richard Darlington,	Colborne,	" " 3 dans la 7 " Colborne.
Thomas Elliott, Jr.,	Goderich,	" " 22 dans la 3 " Goderich.
George Elliott, Jr.,	do.	" " 21 dans la 4 " "
Michael Duggan, Jr.,	do.	partie du lot 9 dans Maitland, con. do.

NOMS.	RESIDENCE.	PAPIERS & RECORDS.
Edward Duggan,	<i>Goderich,</i>	Partie du lot 9 dans <i>Mailland</i> , con. do.
Adam Hodgins, J.,	<i>Biddulph,</i>	Lot No. 36 dans la 2 ^e c. <i>Biddulph.</i>
John Hodgins,	<i>do.</i>	" " 34 dans la " "
William Atkinson,	<i>do.</i>	" " 14 dans la " "
James Whiteford,	<i>Tucker Smith Lr. Road,</i>	" " 21 dans la 1 ^e con. <i>Tucker Smith, L. R.</i>
L'Hon. Samuel B. Harrison,	<i>Secrétaire Provl.</i>	Avec le Duplicata du Régistre des sermens d'allégeance prêtés en vertu de la 9 ^e Geo. 4, chap. 21, et des Actes subséquens qui les contiennent.

M. *Strachan* a donné une Liste des témoins requis de sa part comme Membre siégeant pour le Comté de *Huron* ; laquelle Liste a aussi été lue par le Greffier, comme suit :

NOMS.	RESIDENCE.	NOMS.	RESIDENCE.
Dun. M'Gregor Lambert,	<i>Goderich.</i>	Thomas Walker,	<i>Hullett.</i>
Andrew Seback,	<i>Ellis.</i>	Hugh McCollum,	<i>Williams.</i>
Alexander M'Kenzie,	<i>Tucker Smith.</i>	Hugh Frazer,	<i>do.</i>
Daniel Allan,	<i>N. Easthope.</i>	Alexander Anderson,	<i>do.</i>
John Sherman,	<i>Strafford.</i>	Alexander Campbell,	<i>do.</i>
Robert Lesslie,	<i>Williams.</i>	Duncan M'Farlane,	<i>do.</i>
Andrew Frazer,	<i>Downie.</i>	Neil Ross,	<i>Tucker Smith.</i>
Samuel Fisher,	<i>Colborne.</i>	John M'Intyre,	<i>Williams.</i>
Edward M'Donald,	<i>Stanley.</i>	James M'Pherson,	<i>do.</i>
Daniel Hood Ritchie,	<i>do.</i>	Duncan M'Farlane,	<i>do.</i>
William M'Intosh,	<i>Williams.</i>	Peter Currie,	<i>do.</i>
David Cluniss,	<i>do.</i>	Edward J. Ledyard,	<i>Tucker Smith.</i>
Donald Campbell,	<i>do.</i>	Robert Patterson,	<i>Hay.</i>
Duncan Campbell,	<i>do.</i>	James Murray, <i>senior,</i>	<i>do.</i>
Alexander Young, Jun.,	<i>Colborne.</i>	John M'Intosh,	<i>Williams.</i>
William Mure,	<i>Williams.</i>	Alexander M'Donald,	<i>do.</i>
Alexander Frazer,	<i>do.</i>	James Stonehouse,	<i>Colborne.</i>
Donald Henderson,	<i>do.</i>	John Bannerman,	<i>do.</i>
Castor Willis,	<i>Hay.</i>	William Stafford,	<i>Hullett.</i>
John M'Intosh,	<i>N. Easthope.</i>	Robert Leiper,	<i>do.</i>
James Ross,	<i>Williams.</i>	James N. Edwards,	<i>Goderich.</i>
John Henderson,	<i>do.</i>	Edward Van Egmond,	<i>M'Killopp.</i>
Richard Papst,	<i>Goderich.</i>	John Wilson,	<i>Goderich.</i>
Joseph Fisher,	<i>Colborne.</i>	William Gording,	<i>do.</i>
William M'Naughton,	<i>Stanley.</i>	George Laithwaite,	<i>do.</i>
George Dober,	<i>Goderich.</i>	John Galt,	<i>do.</i>
George Mathieson,	<i>Bayfield.</i>	Edward Gording,	<i>do.</i>
Peter Melville,	<i>Williams.</i>	Jaspar R. Gording,	<i>do.</i>
Donald Frazer,	<i>do.</i>	George Gording,	<i>do.</i>
Michael Fisher,	<i>Colborne.</i>	Joseph Rattenburgh,	<i>do.</i>
Peter M'Dougall,	<i>Goderich.</i>	David Hay,	<i>do.</i>
Henry Ranford,	<i>do.</i>	Henry Horton,	<i>do.</i>
William Chalk,	<i>M'Killopp.</i>	Thomas Frazer,	<i>Williams.</i>
William Wallace,	<i>Goderich.</i>	Valentine Fisher,	<i>Goderich.</i>
Adolphus J. Morgan,	<i>do.</i>	John M'Phee,	<i>Colborne.</i>
Angus M'Kay,	<i>do.</i>	Thomas Kydd,	<i>Goderich.</i>
Robert Park,	<i>do.</i>	William J. Gording,	<i>do.</i>
Charles E. Millar,	<i>do.</i>	France Demara,	<i>do.</i>
Dugald Mure,	<i>Williams.</i>	John Wilson, 3 ^{rd.} ,	<i>do.</i>
Hugh Rose,	<i>do.</i>	Theodore Reed,	<i>do.</i>
Archibald Dickson,	<i>M'Killopp.</i>	Benjamin Parsons,	<i>do.</i>
Jonathan Carter,	<i>Tucker Smith.</i>	John M'Lean,	<i>Tucker Smith.</i>

Liste des Témoins de la part du Membre siégeant.

NOMS.	RESIDENCE.	NOMS.	RESIDENCE.
Thomas Carter,	<i>Tucker Smith.</i>	John M'Lachlane,	<i>Williams.</i>
William Elder, Jr.,	<i>Usborne.</i>	Alexander Crerar,	<i>N. Easthope.</i>
Joseph Rye, Jr.,	<i>Goderich.</i>	Thomas B. Woodruff,	<i>Goderich.</i>
Abraham D. Naftel,	<i>do.</i>	Robert Gibbons,	<i>do.</i>
John M'Intosh,	<i>Tucker Smith.</i>	Cyrus M'Millan,	<i>do.</i>
William Elder, Jr.,	<i>Hay.</i>	Nathaniel Lawrison,	<i>do.</i>
John Robinson,	<i>Goderich.</i>	John Dawsy,	<i>do.</i>
James Murray, Jr.,	<i>Tucker Smith.</i>	John Stewart, Senr.,	<i>N. Easthope.</i>
John Blaik,	<i>Goderich.</i>	George Sterling,	<i>Goderich et</i>
James Woodley,	<i>do.</i>		<i>Bayfield.</i>
Martin M'Lellan,	<i>do.</i>	James Gentles,	<i>do.</i>
James Lees,	<i>do.</i>	John Lebering,	<i>Ellis.</i>
Joseph C. Reed,	<i>do.</i>	Joseph Wilson,	<i>Goderich.</i>
John M'Intosh,	<i>do.</i>	William Reid,	<i>do.</i>
Andrew Helmer,	<i>N. Easthope.</i>	Walter Sharpe,	<i>do.</i>
John Critch,	<i>Tucker Smith.</i>	Donald Gillis,	<i>Williams.</i>
Thomas Lamb,	<i>Usborne.</i>	Jonas W. Garrison,	<i>London.</i>
Robert Nelson,	<i>Goderich.</i>	Dennis O'Brien,	<i>do.</i>
William Jeffrey,	<i>do.</i>	William Edwards,	<i>Goderich.</i>
James Clonting,	<i>Colborne et</i>	Isaac Rottenburg,	<i>do.</i>
	<i>Bayfield.</i>	George Worsley,	<i>Tucker Smith.</i>
John Whitney,	<i>N. Easthope.</i>	Daniel Lizzars,	<i>Goderich.</i>
Menno Eby,	<i>Colborne.</i>	Richard Young, Senr.,	<i>do.</i>
William Reanie,	<i>S. Easthope.</i>	Henry Hyndman,	<i>do.</i>
William Piper,	<i>Goderich.</i>	Thos. M. Jones,	<i>do.</i>
Murdock Gordon,	<i>do.</i>	Thos. Galt,	<i>Toronto.</i>
Kobert Young,	<i>Colborne.</i>	John Longworth,	<i>Goderich.</i>
Antoine Contant,	<i>Goderich.</i>	James Eliot,	<i>do.</i>
Harvey Brace,	<i>Colborne.</i>	Jn. Wilson, Ecr. Avocat,	<i>London.</i>
Lewis Bellamore,	<i>Goderich.</i>	Thos. Loughlin,	<i>M'Gillivray.</i>
Henry Haacke,	<i>Bayfield.</i>	Alex. Taylor,	<i>Goderich.</i>
David Lawson,	<i>Colborne.</i>	Christopher Johnson,	<i>Stanley,</i>
George Wilson,	<i>Goderich.</i>	Wm. Douglass,	<i>Williams.</i>
William Young,	<i>do.</i>	Wm. Clyne,	<i>S. Easthope.</i>
Thomas Elliott,	<i>do.</i>	Rob't Rolls,	<i>Goderich.</i>
Joseph Lawrison,	<i>do.</i>	Andrew M'Kee,	<i>do.</i>
Joseph Rye, Jr.,	<i>do.</i>	John Clark,	<i>do.</i>
Edward Mulcator,	<i>do.</i>	Willams Rutlage,	<i>do.</i>
John M'Leod,	<i>do.</i>	John Clegge,	<i>do.</i>
William Bissit,	<i>Colborne.</i>	John Wallace,	<i>Hullct.</i>
Peter Fisher,	<i>do.</i>	Richard Handfred,	<i>Stephen.</i>
Michael Fisher, Jr.,	<i>do.</i>	Wm. Gleary,	<i>Goderich.</i>
Walter Lawson,	<i>do.</i>	Wm. W. Street,	<i>London.</i>
John Roughridge,	<i>Goderich.</i>	Frederick Widder, Ecr.,	<i>Toronto.</i>
Charles Widder,	<i>do.</i>	James Ritchie,	<i>Hamilton.</i>
Edward Griffin,	<i>do.</i>	George Boomer,	<i>Toronto.</i>
Lieut. Mein,	<i>1st. Royals,</i>	Morgan Hamilton,	<i>Goderich.</i>
	<i>England.</i>	William Bennet Rich,	<i>do.</i>
Lieut. Marriott, R. A.	<i>London.</i>	Colin Ross,	<i>do.</i>
Le Baron De Tuyll,	<i>Goderich.</i>	L'Hon. W. H. Draper,	<i>Toronto.</i>
Edward Lefroy Cull,	<i>Toronto.</i>		

M. l'Orateur a alors ordonné au Sergent d'Armes de fermer les portes.

Et les portes étant en conséquence fermées, l'Ordre du jour pour prendre la dite Pétition en considération a été lu, et l'Attestation de l'Orateur ayant été ôtée de dessus la Boîte, dans laquelle, conformément au Statut, les noms de tous les Membres de la Chambre étaient scellés et déposés, la dite Attestation a été lue par le Greffier, comme suit :

Les portes sont fermées.

L'Ordre du jour est lu.

Attestation de l'Orateur.

“ Je certifie que cette Boîte a été disposée en ma présence, le troisième jour de Juillet, 1841, en la manière voulue par un Acte passé dans la quatrième année du règne de feu Sa Majesté le Roi George IV, intitulé “Acte pour révoquer un Acte passé dans la quarante-cinquième année du règne de feu Sa Majesté, intitulé “Acte pour régler la manière d’entendre et juger les Elections contestées ou les Retours des Membres qui doivent servir dans la Chambre d’Assemblée, et pour établir des dispositions plus efficaces pour la décision de telles Elections.”

AUSTIN CUVILLIER,
Orateur.

La Boîte a été alors ouverte, et l’Attestation du Greffier en a été par lui ôtée, et lue par lui comme suit :

Attestation du Greffier.

“ Je certifie que Samedi, le troisième jour de Juillet, 1841, en présence de l’Orateur de cette Chambre, j’ai mis dans une Boîte, où cette Attestation se trouve, les noms de tous les Membres qui composent la présente Assemblée Législative, écrits sur des morceaux de parchemin, et pliés, tel que voulu par un Acte passé dans la quatrième année du règne de feu Sa Majesté le Roi George IV, intitulé “Acte pour révoquer un Acte passé dans la quarante-cinquième année du règne de feu Sa Majesté, intitulé “Acte pour régler la manière d’entendre et juger les Elections contestées, ou les Retours des Membres qui doivent servir dans la Chambre d’Assemblée, et pour établir des dispositions plus efficaces pour la décision de telles Elections.”

W. B. LINDSAY,
Greff. Assée.

Les noms de tous les Membres ont été retirés de la Boîte et mis dans trois autres Boîtes.

Tirage des noms.

L’on a alors procédé au tirage des noms, en la manière ordinaire ; et les noms suivans ont été retirés, sans qu’il y ait été fait d’objection.

Noms sortis pour former le Comité choisi.

1 <i>Steele,</i>	9 <i>Thompson,</i>	17 <i>Williams,</i>
2 <i>Quesnel,</i>	10 <i>Holmes,</i>	18 <i>Morris,</i>
3 <i>Neilson,</i>	11 <i>Barthe,</i>	19 <i>Merritt,</i>
4 <i>Robertson,</i>	12 <i>Hale,</i>	20 <i>Thorburn,</i>
5 <i>Durand,</i>	13 <i>Powell,</i>	21 <i>Moore,</i>
6 <i>Christie,</i>	14 <i>Prince,</i>	22 <i>Parent,</i>
7 <i>Burnet,</i>	15 <i>Raymond,</i>	23 <i>Chesley.</i>
8 <i>Johnston,</i>	16 <i>Ruel,</i>	

Pendant le tirage, le nom de M. *Prince* a été ôté et mis de côté, étant nommé Agent du Pétitionnaire, et le nom de M. *Strachan*, a été pareillement ôté et mis de côté, étant nommé Agent du Membre siégeant.

Vingt-sept autres noms ont été tirés et mis de côté, ou les Membres excusés, comme suit :

Etat de la Chambre après le tirage des noms.

Seize contre lesquels des Pétitions sont pendantes ;

Dix qui servent sur des Comités d’Elections ;

Un âgé de plus de soixante ans.

Treize noms de Membres qui, ayant été tirés, se trouvent absens.

Commissions nommées.

Sur Motion de M. *Prince*, secondé par M. *Hamilton*,

Résolu, Que cette Chambre désigne et nomme, sous le seing et

sceau de l'Honorable Orateur, trois Commissaires, aux fins d'examiner les témoins des parties dans l'Élection contestée du Comté de *Huron*, et que *John H. Haggerty*, *Adam Johnston Ferguson*, et *George Boomer*, soient les dits Commissaires, qui seront autorisés et auront pouvoir de tenir leurs séances à *Goderich*, *Stratford*, *Balkwell's Tavern*, *Hodgin's Tavern*, tous dans le Comté de *Huron* susdit, et dans la Cité de *Toronto* et la Ville de *London*, ou dans aucun de ces endroits, ou en tout autre endroit ou endroits, et en tel temps ou temps que les Commissaires ci-dessus nommés jugeront convenables et à propos.

Sur Motion de M. *Prince*, secondé par M. *Hamilton*,
Résolu, Que l'Orateur donne aux parties concernées dans l'Élection contestée du Comté de *Huron*, des *Writs* de sommations, sous son seing et sceau, et aussi pour la production de records, actes et papiers, par tels témoins.

L'Orateur est chargé de donner des *Writs* de sommations aux parties.

A quatre heures moins quatorze minutes, P. M., les parties avec M. *Alfred Todd*, Greffier du Comité choisi, se retirèrent à l'effet de choisir le dit Comité.

Les parties se retirent.

M. l'Orateur a mis devant la Chambre un Etat général des affaires de la "Banque de la Cité" de *Montréal*.

L'Orateur présente les Retours des Banques.

Aussi, un Etat des affaires de la Banque de l'Amérique Britannique Septentrionale, *Québec*, transmis conformément à l'ordre de la Chambre du vingt-cinq du mois dernier.

Pour les dits Etats, voir Appendice (C.), à la fin de ce Volume.

M. l'Orateur a aussi mis devant la Chambre un Etat des affaires du Chemin de fer de *Champlain* et *St. Laurent*, tel que requis par la 49^e Section de l'Acte 2^e Guillaume IV, chap. 58, de la ci-devant Province du *Bas-Canada*.

L'Orateur met devant la Chambre un Etat des affaires du Chemin de Fer de *Champlain* et *St. Laurent*.

Pour le dit Etat, voir Appendice (E.), à la fin de ce Volume.

A quatre heures P. M., le Greffier du Comité choisi déposa entre les mains du Greffier de la Chambre, une Liste contenant les noms des neuf Membres choisis pour composer le Comité choisi, laquelle est comme suit :

Noms des Membres restés sur la Liste, pour entendre et décider des mérites de la Pétition de *William Dunlop*, Ecuyer, se plaignant du Retour illégal de *James McGill Strachan*, Ecuyer, pour servir comme Représentant pour le Comté de *Huron*, dans le présent Parlement.

Comité Spécial pour décider l'Élection du Comté de *Huron*.

- | | |
|----------------------|--------------------|
| 1 <i>Steele</i> , | 6 <i>Holmes</i> , |
| 2 <i>Neilson</i> , | 7 <i>Raymond</i> , |
| 3 <i>Robertson</i> , | 8 <i>Morris</i> , |
| 4 <i>Christie</i> , | 9 <i>Moore</i> . |
| 5 <i>Burnet</i> , | |

M. *Prince*, agissant pour le Pétitionnaire.

M. *Sherwood*, agissant pour le Membre siégeant.

ALFRED TODD,

Greffier du Comité.

Comité assermenté.

Les dits neuf Membres et les deux personnes agissant pour les parties, ont été alors séparément assermentés à la table par le Greffier, en la manière ordinaire.

Le Comité s'assemblera à 11 heures A. M. demain.

Sur Motion de M. *Prince*, secondé par M. *Hamilton*,
Ordonné, Que le Comité choisi, nommé pour entendre et décider les mérites de la Pétition de *William Dunlop*, Ecuyer, de *Gairbraid*, dans le Comté de *Huron*, se plaignant de l'Élection et du Retour illégal de *James McGill Strachan*, Ecuyer, s'assemble dans une Chambre de Comité de cette Chambre, demain à onze heures, A. M.

Pétitions présentées à la Chambre.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la Table.

De G. W. Blanchard et autres.
R. McKenzie et autres.

Par M. *Robertson*, la Pétition de *G. W. Blanchard*, et autres, Propriétaires et Habitans du Comté du *Lac des Deux Montagnes*,—et la Pétition de *R. McKenzie*, et autres, Propriétaires et Habitans du Comté de *Terrebonne*, dans le District de *Montréal*.

F. Lussier et autres.

Par l'Honorable M. *Viger*, la Pétition de *Félix Lussier*, Ecuyer, et autres, Propriétaires et Habitans du Comté de *Verchères*.

La Corporation de Québec.

Par l'Honorable M. *Neilson*, la Pétition de la Corporation de la Cité de *Québec*.

David Secord.
James Oswald.
Thomas Oswald.
Urson Harvey.

Par M. *Thorburn*, la Pétition de *David Secord*, de *St. David*, District de *Niagara*,—la Pétition de *James Oswald*, du Township de *Stamford*, Comté de *Lincoln*,—la Pétition de *Thomas Oswald*, du Township de *Stamford*, Comté de *Lincoln*,—et la Pétition de *Urson Harvey*, de *St. David*, Comté de *Lincoln*.

J. E. Mignault et autres.

Par l'Honorable M. *Viger*, la Pétition de *J. E. Mignault*, et autres, Propriétaires et Habitans du Comté de *Richelieu*.

I. S. Lafontaine et autres.

Par M. *Armstrong*, la Pétition de *Isidore S. Lafontaine*, et autres, Propriétaires et Habitans du Comté de *Berthier*.

Théophile Lemay et autres.

Par M. *De Salaberry*, la Pétition de *Théophile Lemay*, et autres, Propriétaires et Habitans du Comté de *Rouville*.

Richard Collier.

Par M. *Merritt*, la Pétition de *Richard Collier*, du *Niagara District*.

C. Wetherall et autres.

Par M. *Delisle*, la Pétition de *C. Wetherall*, et autres, Habitans du Comté de *Huntingdon*.

La Société d'Histoire Naturelle de Montréal.

Par M. *Holmes*, la Pétition de la Société d'Histoire Naturelle de *Montréal*.

Rév. John Torrance et autres.

Par M. *Cartwright*, la Pétition du Révérend *John Torrance* et des Membres de l'Église Anglicane de *Mascouche*, et autres lieux.

Malcolm Fraser et autres.

Par M. *Burnet*, la Pétition de *Malcolm Fraser*, et autres, Habitans Protestans de la *Rivière du Loup*, District de *Québec*,—la Pétition du Révérend *William Brethour*, et autres, Membres de l'Église Anglicane du Comté de *Beauharnois*,—et la Pétition du Clergé et des Membres de l'Église Anglicane dans *Melborne*, et autres lieux.

Rév. William Brethour et autres.

Le Clergé &c. de Melborne.

Par M. *Morris*, la Pétition de *John McDonald*, et autres, Habitans des Townships de *Leeds* et *Landsdown*.

John McDonald et autres.

Par M. *Powell*, la Pétition de *Samuel Garnsey*, et autres, Habitans du Township de *Bayham*,—la Pétition de *James Mercer*, et autres, Habitans du Township de *Walpole*,—et la Pétition de *James Covernton*, et autres, Magistrats et Habitans du District de *Falbot*.

S. Garnsey et autres.
Jas. Mercer et autres.

Par M. *Dunscumb*, la Pétition de *Edward Ellice*, et autres, Habitans de *Beauharnois*, dans le Comté de *Beauharnois*.

Jas. Covernton et autres.

Ed. Ellice et autres.

Par M. *Boutillier*, la Pétition de *A. Archambault*, et autres, Propriétaires et Habitans du Comté de *St. Hyacinthe*.

A. Archambault et autres.

Par M. *Cartwright*, la Pétition de *David Jones*, et autres, Magistrats et Francs-tenanciers des Districts de l'*Est* et de l'*Ottawa*.

David Jones et autres.

Par Sir *Allan Macnab*, la Pétition de *A. Dingwall Fordyce*, et autres, Magistrats et Francs-tenanciers, dans le District de *Wellington*.

A. Dingwall Fordyce et autres.

Par M. *Durand*, la Pétition de *A. Dingwall Fordyce*, et autres, Magistrats et Francs-tenanciers du District de *Wellington*.

2e. Do.

Par M. *De Salaberry*, la Pétition de *Alexander Young*, et autres, Censitaires des Seigneuries de *Noyan* et *Foucault*.

Alex. Young et autres.

Un Bill grossoyé pour permettre à *Robert John Turner* de pratiquer comme Solliciteur dans la Cour de Chancellerie, a été lu pour la troisième fois.

Le Bill relatif à R. J. Turner est lu une troisième fois.

M. *Prince* a proposé, secondé par M. *Johnston*, que le Bill passe.

Motion pour amender le dit Bul.

Sir *A. Macnab* a proposé en amendement, secondé par M. *Cartwright*, que le Bill ne passe pas maintenant, mais qu'il soit amendé, en retranchant les mots suivans dans le Préambule: "et a été d'un service " essentiel, par sa connaissance de la pratique et des procédures de la " Haute Cour de Chancellerie en *Angleterre*, pour faciliter les affaires de " la Cour de Chancellerie en cette Province, lors de l'établissement " d'icelle."

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, la Chambre s'est divisée sur icelle ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

Pour.

<i>Burnet,</i>	<i>Cartwright,</i>	<i>Chesley,</i>	<i>Child,</i>
<i>Crane,</i>	<i>Day, Soll. Gén.</i>	<i>Hale,</i>	<i>Hamilton,</i>
Sir <i>A. Macnab,</i>	<i>Ogden, Proc. Gén.</i>	<i>Smith, (Front.)</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Sherwood,</i>	<i>Strachan,</i>	<i>Thompson,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Williams,—17.</i>			

Contre.

<i>Armstrong,</i>	<i>Dunscomb,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Robertson,</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Ruel,</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Noël,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Harrison, Hon. B.</i>	<i>Parent</i>	<i>Steele,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Price,</i>	<i>Taschereau</i>
<i>Delisle,</i>	<i>Killaly,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Derbshire,</i>	<i>D. McDonald,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>De Salaberry,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Yule,—37.</i>
<i>Dunn,</i>			

Ainsi elle a passé dans la Négative.

M. *Cartwright* a proposé en amendement à la Motion principale, secondé par M. *Strachan*, que le Bill ne passe pas maintenant, mais qu'il passe de ce jour en six mois.

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, elle a été unanimement adoptée, et

Le dit Bill est passé.

Résolu, en conséquence.

Ordonné, Que M. *Prince* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Et envoyé au Conseil Législatif.

Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues :
De *Loop Odell*, et autres, du Comté d'*Acadie*, demandant une indemnité pour pertes souffertes durant la dernière Rébellion.

Pétitions lues.

De Loop Odell.

- J. L. Caron. De *Jean Louis Caron*, de *Chateauguay*, demandant une indemnité pour prtes souffertes d'urant la dernière Rébellion.
- A. M. Farewell et autres. De *A. M. Farewell*, *Abram Butterfield*, et autres, des Townships de *Whitby* et *Darlington*, demandant à être incorporés, sous le nom de "*Hall's East Whitby Marsh Harbour Company*."
- Julia Bell. De *Julia Bell*, Epouse d'*Aeneas Bell*, demandant une rémunération pour services comme Gardienne de la ci-devant Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*.
- William Clarke et autres. De *William Clarke*, et autres, du Township de *Markham*, demandant une aide pour ouvrir un Chemin entre les 6e et 7e rangs du dit Township.
- David Elder. De *David Elder*, de *Toronto*, demandant à être indemnisé de la perte d'un Cheval, lorsqu'il était employé au service de Sa Majesté.
- Syndics de l'Académie de Sherbrooke. Des Syndics de l'Académie de *Sherbrooke*, dans le District de *St. François*, demandant qu'il leur soit accordé une somme d'argent, pour les mettre en état de maintenir leur Académie, et se procurer un assortiment d'instrumens pour l'étude de la Philosophie, et une Bibliothèque pour l'usage de leurs Elèves.
- Président, Directeurs et Actionnaires de la Banque de la Cité, de Montréal. Des Président, Directeurs et Actionnaires de la Banque de la Cité, de la Cité de *Montréal*, demandant une augmentation de Capital, et le renouvellement de leur Charte.
- W. H. Kilborn et autres. De *William Henry Kilborn*, et autres, de la Ville de *Kingston*, demandant une Loi, pour les protéger dans l'exécution de leur devoir comme Arpenteurs, et pour d'autres fins.
- R. M. Boyle et autres. De *Richard M. Boyle*, et autres, demandant une rémunération pour des dépenses qu'ils ont encourues, comme Entrepreneurs du Chemin macadamisé de *Queenstown* et *Grimsbly*.
- Rebecca McIntee, (veuve.) De *Rebecca McIntee*, veuve de *Barnabas McIntee*, ci-devant du premier Régiment de Milice de *Lincoln*, demandant une Pension.
- H. Troup et autres. De *H. Troup*, et autres, des Townships de *Asphodel* et *Dummer*, demandant une aide pour ouvrir un Chemin depuis le Township de *Dummer* jusqu'à la rivière *Trent*.
- Moses Hart et autres. De *Moses Hart*, et autres, de la Ville des *Trois-Rivières*, demandant un Acte d'Incorporation, pour l'établissement d'une Banque dans la dite Ville.
- Syndics du Collège de L'Assomption. Des Syndics du Collège de *L'Assomption*, demandant une aide pour achever le dit Collège, et un Acte pour l'incorporation d'icelui.
- Jacob Glen et autres. De *Jacob Glen*, et autres, Propriétaires, de terres et d'emplacemens au Bassin de *Chambly*, se plaignant de la décision des Syndics nommés en vertu de l'Ordonnance relative à la communication entre *Montréal* et *Chambly*, au sujet du Chemin entre la petite Rivière de *Montréal* et la résidence de *René Boileau*, Ecuyer, et demandant qu'elle soit renversée.
- J. B. R. H. De Rouville. De *Jean Baptiste René Hertel De Rouville*, Seigneur de *Rouville*, dans le District de *Montréal*, demandant une rémunération, pour des dépenses et des pertes qu'il a encourues pendant la dernière Rébellion.
- Samuel Andres et Stephen R. Andres. De *Samuel Andres* et *Stephen R. Andres*, de *Chambly*, demandant une rémunération, pour des pertes encourues durant la dernière Rébellion.
- Rév. Wm. Bell. Du Révérend *William Bell*, de *Perth*, demandant l'amendement de l'Acte pour la navigation de la Rivière *Tay*, à l'effet de maintenir sa réclamation, pour dommages contre la Compagnie de la Navigation de la *Tay*.
- J. W. Woolsey et autres. De *John William Woolsey*, et autres, de la Cité de *Québec*, se plaignant que la grande masse des Electeurs de la dite Cité de *Québec*, a été privée de la franchise électorale, et demandant qu'il y soit porté remède.

De *Edward G. O'Brien*, et autres, Juges de Paix pour le Comté de *Simcoe*, demandant à être autorisés à prélever une somme ultérieure de deux mille Louis, pour achever la Prison et la Cour de Justice dans ce Comté.

Edward G. O'Brien
et autres.

De *Alexander Reid*, et autres, formant le Comité temporaire pour l'établissement d'un Chemin de fer, depuis *Sherbrooke* jusqu'à la rivière *Richelieu*, demandant une aide pour faire faire les explorations de la route et les estimations des dépenses du Chemin de fer projeté, et aussi d'abroger cette partie de l'Ordonnance qui oblige les Actionnaires à commencer les travaux à *Sherbrooke*, et de les continuer sans interruption jusqu'à la Rivière *Richelieu*.

Alexander Reid et
autres.

Résolu, Que la Pétition de *Jacob Glen*, et autres, Propriétaires de terres et d'emplacements au Bassin de *Chambly*, soit référée à un Comité Spécial de trois Membres, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

La Pétition de *Jacob Glen*, et autres, est référée à un Comité Spécial.

Ordonné, Que *M. Viger*, *M. Killaly* et *M. De Salaberry* composent le dit Comité.

Résolu, Que la Pétition de *Simon McKenzie*, *Thomas G. Chapman*, et autres, du District de *Gore*, présentée à la Chambre le vingt-deux du mois dernier, soit référée à un Comité Spécial de trois Membres, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

La Pétition de *Simon McKenzie*, *Thomas Chapman* et autres, est référée à un Comité Spécial.

Ordonné, Que *M. Durand*, *M. Daly* et *M. Johnston* composent le dit Comité.

Ordonné, Que la Pétition du Bureau de Commerce de *Montréal*, au sujet du cours de la Monnaie, soit référée au Comité choisi, nommé pour s'enquérir et faire rapport à cette Chambre de telles mesures qui auront l'effet d'égaliser le plus promptement les taux du change et d'assimiler le cours des Monnaies en cette Province.

La Pétition du Bureau de Commerce de *Montréal*, est référée au Comité sur le cours des Monnaies.

Ordonné, Que le dit Comité ait pouvoir de faire rapport de temps à autre.

Résolu, Que la Pétition de la Société d'Histoire Naturelle de *Montréal*, soit référée à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

La Pétition de la Société d'Histoire Naturelle à *Montréal* est référée à un Comité Spécial.

Ordonné, Que *M. Holmes*, *M. Neilson*, *M. Quesnel*, *M. Merritt* et *M. Killaly* composent le dit Comité.

Résolu, Que cette partie de la Pétition de divers Habitans du Comté de *Saguenay*, qui a rapport aux voitures d'hiver, soit référée à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

Partie de la Pétition de divers Habitans de *Saguenay* est référée à un Comité Spécial.

Ordonné, Que *M. Parent*, *M. Taché*, *M. Watts*, *M. Taschereau* et *M. Noël* composent le dit Comité.

Résolu, Que la Pétition de *John William Woolsey*, et autres, de la Cité de *Québec*, soit référée à un Comité Spécial de cinq Membres, pour

La Pétition de *J. W. Woolsey*, et autres, est référée à un Comité Spécial.

en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que M. *Burnet*, M. *Neilson*, M. le Procureur Général *Ogden*, M. *Black* et M. *Aylwin* composent le dit Comité.

La Pétition de John Atkinson est référée à un Comité Spécial.

Résolu, Que la Pétition de *John Atkinson*, du Township de *Hemmingford*, présentée à la Chambre le vingt-huit du mois dernier, soit référée à un Comité Spécial de trois Membres, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que M. *Dunscumb*, M. *Chesley* et M. *Moore* composent le dit Comité.

La Pétition de Portneuf est référée à un Comité Spécial.

Résolu, Que la Pétition de divers Habitans du Comté de *Portneuf*, présentée à la Chambre le vingt-deux du mois dernier, soit référée à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que M. *Aylwin*, M. *Neilson*, M. *Parent*, M. *Cartwright* et M. *Viger* composent le dit Comité.

La Pétition des Habitans du Bas-Canada est référée au même Comité.

Ordonné, Que la Pétition de divers Habitans de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, présentée à la Chambre le vingt-cinq du mois dernier, soit référée au dit Comité.

Motion pour un Appel nominal.

Sir *Allan Macnab* a proposé, secondé par M. *Aylwin*, qu'il soit fait un Appel de cette Chambre, Mercredi prochain, à deux heures, P. M.

Motion d'amendement

M. *Hamilton* a alors proposé, secondé par M. *Dunscumb*, que les Ordres du jour soient maintenant appelés.

L'amendement est rejeté.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

La question est mise sur la motion principale.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, la Chambre s'est divisée sur icelle; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Armstrong,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Aylwin,</i>	<i>Hale,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Smith, (Fron.)</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Macnab, Sir A.</i>	<i>Smith, Went.)</i>	<i>Woods,</i>
<i>Delisle,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Sherwood,</i>	<i>Yule.—23.</i>
<i>Derbishire,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Steele,</i>	

Contre.

<i>Black,</i>	<i>Day, Soll. Gén.</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Raymond,</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>De Salaberry,</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Chesley,</i>	<i>Dunscumb,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Child,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Watts.—18.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Hamilton,</i>		

L'Appel nominal est ordonné pour Mercredi prochain, à 2 heures P. M.

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et
Résolu, Qu'il soit fait un Appel de cette Chambre, Mercredi prochain, à deux heures, P. M.

Sur Motion de M. *Black*, secondé par M. *Dunscumb*,
Ordonné, Que les Ordres du jour soient maintenant appelés

Conformément à l'Ordre, un Bill pour améliorer l'administration de la Justice Criminelle en cette Province, a été lu une seconde fois.

Résolu, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que M. *Black*, M. *Baldwin*, M. *Aylwin*, M. *Cartwright* et M. le Solliciteur Général *Day* composent le dit Comité.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour amender et consolider les Lois de cette Province qui ont rapport au Larcin, et autres offenses y relatives, a été lu une seconde fois.

Résolu, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que M. *Black*, M. *Baldwin*, M. *Aylwin*, M. *Cartwright* et M. le Solliciteur Général *Day* composent le dit Comité.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour abroger divers Statuts de cette Province, concernant le Bénéfice du Clergé et le Larcin, et autres offenses y relatives, les dommages malicieux causés aux propriétés, et les offenses contre les personnes, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Mardi le treize du courant.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour amender et consolider les Lois de cette Province, relatives aux offenses contre les personnes, a été lu une seconde fois.

Résolu, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que M. *Black*, M. *Baldwin*, M. *Aylwin*, M. *Cartwright* et M. le Solliciteur Général *Day* composent le dit Comité.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour amender et consolider les Lois de cette Province, relatives aux dommages malicieux causés à la propriété, a été lu une seconde fois.

Résolu, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que M. *Black*, M. *Baldwin*, M. *Aylwin*, M. *Cartwright* et M. le Solliciteur Général *Day* composent le dit Comité.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour le soulagement des personnes infirmes et hors d'état de gagner leur vie, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer s'il est expédient d'introduire quelques mesures pour l'Emmagasinage des effets dans les différens Ports libres des droits d'emmagasinage en cette Province, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer s'il est expédient de s'enquérir des différentes Lois en vertu des-

Le Bill pour améliorer l'administration de la Justice est lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial.

Le Bill relatif aux Larcin est lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill concernant le Bénéfice du Clergé, est remis.

Le Bill pour amender la loi relative aux offenses contre les personnes, est lu une seconde fois, et référé à un Comité Spécial.

Le Bill relatif aux dommages malicieux causés à la propriété est lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour le soulagement des personnes infirmes, est remis.

L'Ordre du jour sur le Bill pour l'emmagasinage des effets est remis.

L'Ordre du jour pour prendre en considéra-

tion les lois qui imposent des droits sur les importations, est remis.

quelles des droits sont prélevés sur les Importations en cette Province, et pour considérer s'il serait convenable d'amender et consolider les dites lois, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Rapport concernant les Bureaux du Greffier est remis.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le premier Rapport du Comité Spécial, nommé pour s'enquérir quelle assistance il sera nécessaire de donner au Greffier, et quels Bureaux et Départemens il sera expédient d'établir pour conduire les affaires de cette Chambre d'une manière efficace et régulière, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

Alors, sur Motion de M. *Hamilton*, secondé par M. *Aylwin*, La Chambre s'est ajournée.

Martii, 6^o Julii ;

Anno 5^o *Victoriae Reginae, 1841.*

Des Etats des Banques dans l'affaire de l'Élection contestée de Niagara.

M. l'Orateur a mis devant la Chambre un Etat général des affaires de la Banque de *Québec*.

Aussi, un Etat général des affaires de la Banque de *Gore*.

Et un Etat des affaires de la Branche de la Banque de l'Amérique Britannique du Nord, *Toronto*.

Les dits Etats regus en conformité à un ordre de cette Chambre, du vingt-cinq du mois dernier.

Pour les dits Etats, voir Appendice (C.), à la fin de ce Volume.

Cautionnement donné dans l'affaire de l'Élection contestée de Niagara.

M. l'Orateur a informé la Chambre, que *Charles Stuart* et *Henry John Boulton* avaient donné le cautionnement ordinaire requis par la loi, au sujet de l'Élection contestée de la Ville de *Niagara*.

Pétitions présentées à la Chambre.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table.

Président et Directeurs de la Banque de Québec.

Par M. *Black*, la Pétition des Président, Vice-Président et Directeurs représentant les Actionnaires de la Banque de *Québec*,—et la Pétition du Très-Révérénd Evêque de *Montréal*, et autres, Propriétaires de terres dans la Seigneurie *St. Gabriel*.

L'Evêque de Montréal et autres.

Par le Capitaine *Steele*, la Pétition de *Alexander Lewis*, et divers autres, des Townships de *Caledon, Albion, Mono*, et autres lieux.

John Rae et autres.

Par M. *Christie*, la Pétition de *John Rae*, et autres, Habitans sur le Chemin de *Kempt*, dans le Comté de *Bonaventure*,—et la Pétition de *Robert W. Kelly*, et autres, Habitans de la partie supérieure du Comté de *Gaspé*.

R. W. Kelly et autres.

Par M. *Chesley*, la Pétition de *Duncan McDonald*, et autres, Habitans de la Ville de *Cornwall*.

Rév. Wm. Ryerson et autres.

Par M. *Boswell*, la Pétition du Révérend *William Ryerson*, et autres, formant le Bureau de l'Académie du *Haut-Canada*.

Hon. Matthew Bell et autres.

Par M. le Procureur Général *Ogden*, la Pétition de l'Honorable *Matthew Bell*, et autres, Habitans du District des *Trois-Rivières*.

Par M. *Hopkins*, la Pétition de *William Robinson*, et autres, Habitans du Township de *Trafalgar*.

William Robinson, et autres.

Par M. *Foster*, la Pétition du Révérend *Andrew Balfour*, et autres, Résidents du Township de *Shefford*.

Rév. *Andrew Balfour*, et autres.

M. *Hamilton*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill pour régler les Pêches dans le District de *Gaspé*, a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait plusieurs Amendemens, dont il avait ordre de faire rapport à la Chambre, quand il lui plairait de le recevoir.

Il est fait rapport du Bill des Pêches de *Gaspé*, avec amendemens.

M. l'Orateur ayant mis la Question :

Est-ce le plaisir de la Chambre de recevoir le Rapport du Comité ?

La Chambre s'est divisée sur la Question, et elle a passé dans la Négative.

Le Rapport n'est pas reçu.

Ordonné, Que le Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de divers Habitans de *Gore District*, ait pouvoir de faire rapport de temps à autre.

Le Comité sur la Pétition des Habitans du District de *Gore*, obtient permission de faire rapport de temps à autre.

Sur Motion de M. *Morris*, secondé par M. *Thorburn*,

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour recevoir le Rapport du Comité de toute la Chambre sur le second Rapport du Comité Permanent, nommé pour surveiller les Impressions de cette Chambre, durant la présente Session, perdu par l'ajournement de la Chambre, Vendredi dernier, soit rétabli et déchargé, et que le dit Rapport soit référé de nouveau au dit Comité Permanent, pour être considéré ultérieurement.

Le second Rapport du Comité sur les impressions, est de nouveau référé à un Comité.

M. *Hincks* a proposé, secondé par le Capitaine *Steele*, que l'Ordre du jour pour recevoir le Rapport du Comité de toute la Chambre sur le Rapport du Comité Spécial, auquel a été référée la question de la Souscription par la Chambre aux Papiers-nouvelles de la Province, perdu par l'ajournement de la Chambre, Vendredi dernier, soit rétabli, et que le dit Rapport soit maintenant regu.

L'Ordre du jour sur le Rapport du Comité de toute la Chambre pour souscrire aux Papiers-nouvelles est rétabli.

La Chambre s'est divisée sur la Motion ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

Pour.

<i>Armstrong</i> ,	<i>Harrison</i> , Hon. B.	<i>Parent</i> ,	<i>Ruel</i> ,
<i>Baldwin</i> ,	<i>Hincks</i> ,	<i>Powell</i> ,	<i>Smith</i> , (Went.)
<i>Black</i> ,	<i>Holmes</i> ,	<i>Price</i> ,	<i>Steele</i> ,
<i>Boswell</i> ,	<i>Hopkins</i> ,	<i>Prince</i> ,	<i>Thorburn</i> ,
<i>Day</i> , Hon. C. D.	Sir <i>Allan Macnab</i> ,	<i>Quesnel</i> ,	<i>Turcotte</i> ,
<i>Dunn</i> ,	<i>Merritt</i> ,	<i>Raymond</i> ,	<i>Viger</i> ,—26.
<i>Durand</i> ,	<i>Morris</i> ,		

Contre.

<i>Burnet</i> ,	<i>Foster</i> ,	<i>McDonald</i> , (Prés.)	<i>Strachan</i> ,
<i>Chesley</i> ,	<i>Hale</i> ,	<i>McLean</i> ,	<i>Thompson</i> ,
<i>Christie</i> ,	<i>Hamilton</i> ,	<i>Moore</i> ,	<i>Watts</i> ,
<i>Delisle</i> ,	<i>Johnston</i> ,	<i>Robertson</i> ,	<i>Williams</i> ,
<i>De Salaberry</i> ,	<i>Jones</i> ,	<i>Sherwood</i> ,	<i>Yule</i> ,—21.
<i>Dunscomb</i> ,			

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative.

En conséquence, M. *Armstrong*, du Comité de toute la Chambre sur

Le Comité fait rapport
d'une Résolution.

le Rapport du Comité Spécial auquel a été référé le sujet de la souscription par la Chambre aux Papiers-nouvelles de la Province, a fait rapport à la Chambre de la Résolution du dit Comité, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la table du Greffier, comme suit :

Résolution.

Résolu, comme l'opinion de ce Comité, que le Greffier soit autorisé à se procurer du propriétaire du *Mirror of Parliament* du *Canada*, cinq cents Exemplaires de ce Papier, pour l'usage des Membres, à cinq chelins courant l'Exemplaire, par mois ; et que cette dépense soit portée sur les Comptes contingens de la Chambre.

Motion pour que la Résolution soit agréée.

M. *Hincks* a proposé, secondé par le Capitaine *Steele*, que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution.

Amendement.

M. *Hamilton* a proposé en amendement, secondé par M. le Solliciteur Général *Day*, que la Question de concours soit mise sur la dite Résolution d'hui en six mois.

La Chambre se divise sur l'Amendement.

La Chambre s'est divisée sur la Motion d'amendement ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Black,</i>	<i>De Salaberry,</i>	<i>Jones,</i>	<i>Small,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Draper, Hon. W. H.</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Chesley,</i>	<i>Dunscornb,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Strachan,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Crane,</i>	<i>Harrison,</i>	<i>Ogden, Proc. Gén.</i>	<i>Watts,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Hale,</i>	<i>Robertson,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Yule.—30.</i>
<i>Delisle,</i>	<i>Johnston,</i>		

Contre.

<i>Armstrong,</i>	<i>Dunn,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Smith, (Front.)</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Price,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Boswell,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>Killaly,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Sir Allan Macnab,</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Ruel,</i>	<i>Woods.—34.</i>
<i>Child,</i>	<i>Morris,</i>		

Ainsi elle a passé dans la Négative.

L'Amendement est
rejet

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, la Chambre s'est divisée sur icelle ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

Pour.

<i>Armstrong,</i>	<i>Dunn,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Smith, (Front.)</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Price,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Boswell,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>Killaly,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Sir Allan Macnab,</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Woods.—35.</i>
<i>Child,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Ruel,</i>	

Contre.

<i>Black,</i>	<i>De Salaberry,</i>	<i>Jones,</i>	<i>Small,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Draper, Hon. W.H.</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Chesley,</i>	<i>Dunscumb,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Strachan,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Crane,</i>	<i>Harrison, Hon. B.</i>	<i>Noël,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Hale,</i>	<i>Ogden, Proc. Gén.</i>	<i>Williams,</i>
<i>Day, Soll. Gén.</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Robertson,</i>	<i>Yule,—31.</i>
<i>Delisle,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Simpson,</i>	

Ainsi elle a été emportée dans l’Affirmative, et
Résolu, en conséquence.

La question principale est emportée.

L’Honorable *S. B. Harrison*, l’un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à M. l’Orateur un Message de Son Excellence le Gouverneur Général, signé par Son Excellence.

Et le dit Message a été lu par M. l’Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts ; et il est comme suit :

SYDENHAM.

Le Gouverneur Général informe la Chambre d’Assemblée, que le Bill qui a été passé par le Conseil Législatif et la Chambre d’Assemblée de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, dans le mois de Mai 1839, et que le Lieutenant Gouverneur de cette Province a réservé pour la sanction de Sa Majesté, intitulé “ Acte pour autoriser l’achat par la Province “ des Actions privées possédées dans le Canal de *Welland*, et pour d’autres “ objets y mentionnés ” a été spécialement confirmé, et définitivement agréé par Sa Majesté en Conseil, le 11e jour de Septembre 1840.

Message de Son Excellence le Gouverneur Général.

L’Acte pour l’achat des Actions privées du Canal de *Welland*, confirmé par Sa Majesté.

Maison du Gouvernement, }
Kingston, 5 Juin, 1840. }

M. Aylwin, accompagné des autres Messagers, a fait rapport à la Chambre, que son Adresse du trente du mois dernier, à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, Copie de toute correspondance entre les Ministres de Sa Majesté et Son Excellence le Gouverneur Général, relativement à tout changement projeté dans le Tarif des Droits sur les Importations dans la *Grande-Bretagne* des Bois des Colonies ou de l’Etranger, avait été présentée à Son Excellence, et qu’il lui avait plu de donner la réponse suivante

Le Comité chargé de porter l’Adresse à Son Excellence concernant les droits sur les bois, met la Réponse du Gouverneur devant la Chambre.

Messieurs,

Je n’ai reçu du Secrétaire d’Etat aucune communication relative-ment au changement projeté des Droits sur les Importations dans le Royaume-Uni des Bois des Colonies ou de l’Etranger. Je transmettrai néanmoins, pour l’information de la Chambre d’Assemblée, la Copie d’une Dépêche que j’adressai au Secrétaire d’Etat, à ce sujet, dans le mois d’Avril dernier.

Réponse de Son Excellence.

M. Aylwin, accompagné des autres Messagers, a fait rapport à la Chambre, que son Adresse du trente du mois dernier, à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, Copie du rapport et des procédés de la

Le Comité chargé de se rendre auprès de Son Excellence avec l’Adresse pour demander copie du Rapport sur les émeutes de

Toronto, rapporte la réponse de Son Excellence.

Commission nommée pour s'enquérir de certaines Emeutes à ou après l'Election des deux Membres du Parlement pour la Cité de *Toronto*, avait été présentée à Son Excellence, et qu'il lui avait plu de donner la réponse suivante :

Messieurs,

Réponse de Son Excellence.

Je n'ai pas encore reçu de rapport des Messieurs que j'ai chargés de faire une Enquête sur certains procédés qui ont eu lieu à *Toronto*, mais quand j'aurai reçu et considéré ce rapport, j'ai peu de doute que je ne sois en état de me conformer aux désirs de la Chambre d'Assemblée, en faisant mettre devant elle Copie de ce rapport.

Adresse à Son Excellence relative à C. Leggo.

Sur Motion de M. *Morris*, secondé par M. *Thorburn*,
Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien informer cette Chambre, si une réponse a été reçue de Sa Majesté à une Adresse de la ci-devant Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*, en faveur de *Christopher Leggo*, de la Ville de *Brockville*; et que les Honorables Messrs. *Harrison* et *Draper* présentent la dite Adresse.

La décision de l'Election contestée de *Hastings* est remise.

Sir *Allan Macnab* a proposé, secondé par M. *Morris*, que le temps fixé pour entendre et décider sur l'Election contestée de *Hastings* soit prolongé jusqu'à quatre heures P. M. demain, et que des avis soient en conséquence donnés aux parties concernées.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et
Ordonné, en conséquence.

La Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, demain, sur la Pétition de *William Walker* et autres.

Sur Motion de l'Honorable M. *Neilson*, secondé par M. *Cameron*,
Résolu, Que, Vendredi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, sur la Pétition de *William Walker*, et autres, Habitans de la Cité de Québec, présentée à la Chambre le 16 Juin dernier.

La Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, Jeudi prochain, sur les Règles suivies dans le *Bas-Canada*, pour les contestations d'Elections.

Sur Motion de l'Honorable M. *Neilson*, secondé par M. *Christie*,
Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer les Règles suivies dans la ci-devant Chambre d'Assemblée du *Bas-Canada*, pour régler ses procédés dans les contestations d'Elections dans cette Province, perdu par l'ajournement de la Chambre, Vendredi dernier, soit renouvelé, et que, Jeudi prochain, cette Chambre se formera en le dit Comité.

La Chambre se forme en Comité de toute la Chambre, sur la loi relative aux Cours de Requêtes.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour prendre en considération l'état de la Loi relative aux Cours de Requêtes, dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *McLean* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *McLean* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la table du Greffier, et adoptée par la Chambre ; et elle est comme suit :

Résolu, Qu'il est nécessaire d'amender les Lois maintenant en vigueur qui établissent et régissent les Cours de Requêtes en cette partie

de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, de manière à se dispenser d'employer un si grand nombre de personnes, pour remplir les devoirs de Commissaires des dites Cours, et afin d'y introduire ce mode de paiement par salaires au lieu d'honoraires, et généralement, pour améliorer la pratique des dites Cours.

Ordonné, Que M. le Procureur Général *Draper* ait la permission d'introduire un Bill pour abroger les Lois maintenant en force, dans cette partie de la Province ci-devant appelée *Haut-Canada*, pour le recouvrement des petites Dettes, et établir d'autres dispositions à cet égard.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Mardi prochain.

Ordonné, Que cinq cents Exemplaires du dit Bill soient imprimés pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour obliger les Juges de Paix à faire des Retours des condamnations et amendes, a été lu une seconde fois.

Résolu, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que M. le Procureur Général *Draper*, M. *Prince*, M. *Baldwin*, M. *Merritt* et M. *Boswell* composent le dit Comité.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour établir une Compagnie sous le nom de "Compagnie du Chemin de *Sydenham* " *Mountain*," étant lu ;

M. *Henry Smith* a proposé, secondé par M. *Roblin*, Que la soixante et onzième Règle de cette Chambre soit mise de côté, en ce qui a rapport à ce Bill.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour permettre aux Membres de l'Assemblée Législative, pour la partie de la Province qui constituait ci-devant la Province du *Haut-Canada*, de résigner en certains cas, et pour d'autres fins, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

L'Ordre du jour pour prendre en considération une Motion faite par M. *Prince*, Lundi le vingt-huit du mois dernier, savoir : " que les plaintes " énoncées dans la Pétition de divers Electeurs du Comté de *St. Maurice*, " si elles sont vraies, sont suffisantes pour rendre nulle l'Élection de *Joseph* " *Edouard Turcotte*, Ecuyer," étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Jeudi prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer s'il est expédient d'amender l'Acte maintenant en force dans la partie de cette Province ci-devant appelée le *Haut-Canada*, intitulé " Acte pour " constater toutes les justes réclamations provenant de la dernière Ré- " bellion et Invasion en cette Province, et pourvoir au paiement " d'icelle," en prolongeant le temps des Séances des Commissaires qui seront nommés en vertu de cet Acte, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

Le Bill pour le recouvrement des Petites Dettes est reçu, et lu.

Et l'impression en est ordonnée.

Le Bill pour obliger les Juges de Paix à faire des Retours des amendes et condamnations est lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial.

L'Ordre du jour pour la seconde Lecture du Bill pour permettre aux Membres de résigner est remis.

Ainsi que la Motion pour prendre en considération l'Élection contestée de *St. Maurice*.

La Chambre se forme en Comité sur l'Acte pour le paiement des réclamations.

M. *Delisle* a pris le Fauteuil du Comité et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Rapport d'une Résolution.

Et M. *Delisle* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la table du Greffier, et adoptée par la Chambre ; et elle est comme suit :

Résolu, Qu'il est nécessaire d'amender l'Acte maintenant en vigueur dans cette partie de la Province, ci-devant appelée le *Haut-Canada*, intitulé "Acte pour constater toutes les justes réclamations provenant des dernières Rébellion et Invasion en cette Province, et pourvoir " au paiement d'icelles," en prolongeant le temps accordé aux Commissaires qui seront nommés en vertu de cet Acte, pour tenir leurs Séances.

Bill pour amender l'Acte ci-dessus introduit et lu.

Ordonné, Que M. *Prince* ait la permission d'introduire un Bill pour amender et étendre les dispositions d'un Acte de la Législature de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, intitulé "Acte pour constater le paiement de toutes les justes réclamations provenant des dernières Rébellion " et Invasion en cette Province, et pour y pouvoir."

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Mardi prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité de toute la Chambre, sur la loi relative à la chasse aux Bécasses, est remis.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer s'il est expédient d'amender l'Acte maintenant en force dans la ci-devant Province du *Haut-Canada*, intitulé "Acte pour amender un Acte " passé dans la quatrième année du règne de Sa Majesté le Roi *George IV*, " intitulé "Acte pour la conservation des Bêtes fauves en cette Province," " et pour en étendre les dispositions et empêcher la chasse le jour du " Dimanche," en changeant le temps pour le commencement de la chasse aux Bécasses, depuis le premier jour de Septembre jusqu'au quinziesme jour de Juillet de chaque année, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Mardi prochain.

La Chambre se forme en Comité de toute la Chambre sur les Ordonnances relatives à l'établissement d'un Bureau des Travaux Publics.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour prendre en considération s'il est expédient d'abroger une Ordonnance de la Législature de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, intitulée "Ordonnance " pour établir un Bureau de Travaux dans cette Province," et une autre Ordonnance de la même Législature, intitulée "Ordonnance pour amender et rendre permanente l'Ordonnance établissant un Bureau de Travaux en cette Province," et pour pouvoir à l'établissement d'un Bureau des Travaux Publics pour la Province du *Bas-Canada*, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Derbshire* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Rapport d'une Résolution.

Et M. *Derbshire* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, qu'il avait ordre de soumettre à la Chambre, quand il lui plairait de la recevoir.

M. l'Orateur ayant mis la Question :

Est-ce le plaisir de la Chambre de recevoir le Rapport du Comité ?

La Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Armstrong,</i>	<i>Draper, Hon. W. H. Johnston,</i>	<i>Small,</i>
<i>Boswell,</i>	<i>Dunn, Hon. J. H. Killaly,</i>	<i>Smith, (Front.)</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Dunscomb, Merritt,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Day, Hon. C. D. Durand,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Delisle,</i>	<i>Harrison, Prince,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Derbishire,</i>	<i>Hincks, Quesnel,</i>	<i>Woods.—27.</i>
<i>De Salaberry,</i>	<i>Holmes, Simpson,</i>	

Contre.

<i>Aylwin,</i>	<i>Berthelot,</i>	<i>Noël,</i>	<i>Viger. Hon. D. B.</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Boutillier,</i>	<i>Raymond,</i>	(7.)

Ainsi elle a été emportée dans l’Affirmative.

Et le Rapport a été reçu, et la Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, comme suit :

Résolu, Qu’il est expédient de révoquer une certaine Ordonnance de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, passée dans la seconde année du règne de Sa Majesté, intitulée “ Ordonnance pour établir un Bureau “ de Travaux en cette Province,” et de s’enquérir de l’opération pratique du Bureau des Travaux Publics depuis son établissement, et des frais qu’entraînera sa mise en opération.

Résolution.

Travaux Publics.

M. le Solliciteur Général *Day* a proposé, secondé par l’Honorable M. *Harrison*, que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s’en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l’Affirmative, et

Cette Résolution est agréée par la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution.

Ordonné, Que M. le Solliciteur Général *Day* ait la permission d’introduire un Bill pour abroger deux Ordonnances y mentionnées, et pour établir un Bureau des Travaux Publics en cette Province.

Un Bill pour l’établissement d’un Bureau des Travaux Publics, est introduit et lu.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Mercredi le quatorze du courant.

Plusieurs Membres s’étant retirés, les noms de ceux présents ont été pris comme suit :

Les noms des Membres sont pris.

Monsieur l’Orateur,

Messieurs *Armstrong, Baldwin, Boswell, Boutillier, Buchanan,* le Solliciteur Général *Day, Delisle, Dunscomb, Hincks, Johnston, Morris, Prince, Quesnel, Raymond, Simpson, Small, Henry Smith* et *Viger*.

Et à dix heures et dix minutes du soir, M. l’Orateur a ajourné la Chambre, faute de *Quorum*.

Mercurii 7^o die Julii;

Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

Conformément à l'Ordre du jour, à deux heures, P. M., la Chambre a été appelée.

MEMBRES ABSENS.

Membres absens lors de l'appel de la Chambre.

Messieurs *Borne*, (n'a pas encore pris son siège.)
Cook, (avec permission.)
Des Rivières,
Duggan, (malade.)
Johnston,
Kimber, (avec permission.)
McCulloch,
John S. M'Donald, (malade.)
Moffatt, (avec permission.)
Morin,
Henry Smith.

La Chambre procède sur l'Élection contestée de Niagara.

L'Heure fixée pour prendre en considération la Pétition de *Robert Melville* et *John McBride*, Electeurs de la Ville de *Niagara*, se plaignant de l'Élection et du Retour illégal de *Edward Clarke Campbell*, Ecuyer, comme Membre pour représenter la dite Ville de *Niagara*, dans ce présent Parlement, étant arrivée;

La Chambre a procédé à la nomination d'un Comité choisi, pour entendre et décider les mérites de la dite Pétition.

M. l'Orateur a donné ordre au Sergent d'Armes d'aller, avec la masse, dans les places voisines, et de requérir la présence des Membres pour les affaires de la Chambre.

Et il y a été en conséquence.

Et étant de retour, la Chambre a été appelée; et, plus de trente Membres étant présents,

M. l'Orateur a ordonné aux Pétitionnaires, ou à leur Conseil ou Agent, de comparaître à la Barre.

J. H. Cameron, Ecuyer, est comparu à la Barre, comme Conseil pour les Pétitionnaires.

M. l'Orateur a requis le Membre siégeant, ou son Conseil ou Agent, de comparaître à la Barre.

M. Campbell, Membre siégeant pour la dite Ville de *Niagara*, est comparu à la Barre pour lui-même.

J. H. Cameron, Ecuyer, Conseil des Pétitionnaires, a présenté une Liste de Témoins, dans l'affaire de la Pétition de *Robert Melville* et *John McBride*; laquelle a été lue par le Greffier, comme suit :

Le Conseil des Pétitionnaires présente une Liste de témoins.

NOMS.	RESIDENCE.	NOMS.	RESIDENCE.
Barney Broderick,	<i>Niagara</i> .	John Harvey,	<i>Township Niagara.</i>
John Nesbit,	<i>do.</i>	Andrew Brady,	<i>Ville de Niagara.</i>

NOMS.	RESIDENCE.	NOMS.	RESIDENCE.
Henry James Neston,	Niagara.	James Boulton,	Ville de Niagara.
Patrick M'Guire,	do.	Robert Tune,	do.
Henry Charles,	do.	James Mahony,	do.
George Robinson,	do.	Wm. Edwards,	do.
John Rogers,	do.	Chas. R. Loscombe,	do.
Charles E. Kingsmill,	do.	Henry Telford,	do.
Wm. Copeland,	do.	Thos. Cumston,	do.
David Thompson,	do.	James Patterson,	do.
Andrew Heron, Jun.,	do.	Wm. Richardson,	do.
William Cayley,	do.	William Calder,	do.
Alexander Ross,	Ville de Niagara,	John Claus,	do.
Bernard Roddy,	do.	Joseph Woodruff,	do.
John Cox,	Township de do.	Adam Brown,	Township de do.
Edward M'Muller,	Ville de do.	John M'Farlane,	Ville de do.
James Ralston,	do.	Edward Molloy,	do.
John Swinton,	do.	Daniel Ingleby,	do.
Walter Elliot,	do.	Joseph Clement,	Township de do.
George Varey,	do.	Patrick Finn,	Ville de do.
Walter Dickson,	do.	Philip Cathaline,	do.
John Mancilly,	do.	John Law,	do.
Chester Culver,	do.	Samuel Street,	Stamford.
Wm. Blood,	do.	James Steel,	Niagara.
James Cummings,	Chippewa.	John Graham,	do.
George Yeo,	Ville de Niagara.	Johnston Stewart,	do.
John Lyons,	do.	William Goire,	do.
John Bright,	do.	L'Hon. J. Macaulay,	Toronto.
John Andrew,	do.	Philip Delatre,	Stamford.
Thomas Sampson,	do.	Jas. M'Gill Strachan,	Toronto.
Wm. Kingsmill,	do.	Richard Miller,	Ville de Niagara.
Alex. Morrisson,	do.	John Barker,	do.
Jasper Gillison,	do.	William Harvey,	do.
Charles Grange,	do.	James Harvey,	do.
Samuel Reid,	do.	Joseph Archer,	do.
John Whitton,	do.	Obadiah Johnson,	do.
Stephen Follet,	do.	Charles Copeland,	do.
Alexander Christie,	do.	John Copeland,	do.
Chas. Lethum Hall,	do.	Henry Graham,	do.
Margaret Courtney,	do.	Thomas Adams,	do.
Arthur Dillon,	do.	Wm. Reed,	do.
Mary Anne Weir,	do.	Lewis Donally,	do.
William Ball,	Township de do.	James Burns,	do.
William Hamilton,	Ville de do.	Wm. Teller,	do.
Warren Claus,	do.	Ralfe Mordon Long,	do.
Lachlan Bell,	do.	Wm. Kennedy Smith,	Brantford.
Joseph Jayney,	do.		

M. Campbell a donné une Liste des témoins requis de sa part comme Membre siégeant pour la Ville de Niagara ; laquelle Liste a aussi été lue par le Greffier, comme suit :

M. Campbell, le Membre siégeant, a présenté sa Liste de Témoins.

John L. Alma,	Ville de Niagara.	Edward R. Bolton,	Ville de Niagara.
John Andrew,	do.	Lewis Bright,	Cité de Toronto.
Thos. B. Anderson,	Cité de Montréal.	Thomas Burke,	Ville de Niagara.
Miss S. Burgess,	Ville de Niagara.	Bartw. C. Beardsley,	Woodstock, N. B.
Beaver Bonner,	do.	Wm. M. Ball,	Township Niagara.
James Boulton,	do.	Bernard F. Ball,	do.
Thomas Butler,	do.	Richard Brewer,	Cité de Toronto.
James Blain,	do.	Alexander Bell,	Cité de Québec.
Thomas Benson,	do.	Donald Chisholm,	Glengarry.
David Bridgford,	do.	John Claus,	Ville de Niaga a,

NOMS.	RESIDENCE.	NOMS.	RESIDENCE.
Thomas Bently,	<i>Ville de Niagara.</i>	Mathew Cathline,	<i>Ville de Niagara.</i>
John Burns,	<i>do.</i>	Louis Chickhine,	<i>Village de St. Ca-</i>
Lachlan Bell,	<i>do.</i>		<i>therines.</i>
William Barr,	<i>do.</i>	Johnson Clench,	<i>Ville de Niagara.</i>
John Barker,	<i>do.</i>	Ralfé Clench,	<i>do.</i>
Robert E. Burns,	<i>Cité de Toronto.</i>	Henry Charles,	<i>do.</i>
Emanuel Best,	<i>do.</i>	Hon. James Crooks,	<i>Township de W.</i>
James R. Boyd,	<i>Ville de Niagara.</i>		<i>Flamboro.</i>
Francis Bogardus,	<i>do.</i>	Thomas Conner,	<i>Ville de Niagara.</i>
John C. Ball,	<i>Township de do.</i>	Warran Claus,	<i>do.</i>
Peter H. Ball,	<i>do.</i>	John Clark,	<i>do.</i>
George Ball,	<i>do.</i>	Charles Cheeseman,	<i>do.</i>
Thomas Buggins,	<i>Ville de Niagara.</i>	Lewis Clement,	<i>do.</i>
Andrew Boylan,	<i>do.</i>	William Caley,	<i>do.</i>
William Buzman,	<i>do.</i>	Charles Conner,	<i>do.</i>
James Burns,	<i>do.</i>	Rév. John Carrol,	<i>Township de do.</i>
Edward C. Bolton,	<i>do.</i>	Edward Courtney,	<i>Ville de Niagara.</i>
William Calder,	<i>do.</i>	Elizabeth Gamble,	<i>Ville de Niagara.</i>
Philip Cathline,	<i>do.</i>	Thomas Godfrey,	<i>do.</i>
Joseph Clement,	<i>Township de do.</i>	Joseph Graham,	<i>Township Niagara.</i>
James Cummings,	<i>Village de Chippewa.</i>	John B. Geale,	<i>Ville de Niagara.</i>
John E. Clyde,	<i>Ville de Niagara.</i>	Charles Gamble,	<i>Cité de Toronto.</i>
Robert Cole,	<i>do.</i>	Robert Gray,	<i>Village de St. Ca-</i>
Thomas Courtney,	<i>do.</i>		<i>therines.</i>
William Curtis,	<i>do.</i>	James Givens,	<i>Ville de London.</i>
George Cook,	<i>do.</i>	Robert Gillespie,	<i>Cité de London.</i>
Robert A. Connolly,	<i>Township de do.</i>	James Goslin,	<i>Township de Stam-</i>
F. A. B. Clench,	<i>Ville de Niagara</i>		<i>ford.</i>
John Clyde,	<i>do.</i>	George Gregory,	<i>Cité de Montréal.</i>
Samuel M. Carter,	<i>do.</i>	John Grant,	<i>Cité de Toronto.</i>
Mathewson Campbell,	<i>do.</i>	George Houghton,	<i>do.</i>
Thomas Cumpoton,	<i>do.</i>	David Hobbs,	<i>Ville de Niagara.</i>
Ralph M. Clement,	<i>do.</i>	Margaret Hurst,	<i>do.</i>
William Copland,	<i>do.</i>	Charles L. Hall,	<i>do.</i>
William Cockell,	<i>Pictou, Prince Ewd.</i>	Richard Hiscott,	<i>Township Niagara.</i>
Joseph Crouch,	<i>Ville de Niagara.</i>	Andrew Heron, Jun.,	<i>Ville de Niagara.</i>
Alexander Charteris,	<i>Ville de Hamilton.</i>	Andrew Heron, Sen.,	<i>do.</i>
Peter B. Clement,	<i>Township Niagara.</i>	John R. Holden,	<i>do.</i>
William Chisholm,	<i>Oakville.</i>	Richard Howard,	<i>do.</i>
Robert Cathcart,	<i>Cité de Toronto.</i>	George Hutt,	<i>Township Niagara.</i>
Joseph B. Clench,	<i>Murray Town.</i>	Adam Hutt,	<i>do.</i>
Ralph M. Crysler,	<i>Rochester, E. U.</i>	James Harvey,	<i>Ville de Niagara.</i>
John Cameron,	<i>Dundas.</i>	Reuben Harvey,	<i>do.</i>
John Cameron,	<i>Hamilton.</i>	Thomas Hodgman,	<i>do.</i>
John Cameron,	<i>Toronto.</i>	Leonard Hewitt,	<i>do.</i>
William Dunn,	<i>Ville de Niagara.</i>	Wm. C. Humphreys,	<i>do.</i>
Robert Dickson,	<i>do.</i>	James Hamilton,	<i>Village de Dundas.</i>
Matthew Dobie,	<i>do.</i>	George Hamilton,	<i>Ville de Niagara.</i>
Frederick Dean,	<i>do.</i>	Dr. Joseph Hamilton,	<i>Township Niagara.</i>
Walter H. Dickson,	<i>do.</i>	Francis House,	<i>Township de Crow-</i>
Lewis Donelly,	<i>do.</i>		<i>land.</i>
Alexander Davidson,	<i>do.</i>	James B. Jones,	<i>Grantham.</i>
Thomas Dover,	<i>do.</i>	Jesse Jones,	<i>Township de Louth.</i>
Edward Dixon,	<i>do.</i>	Daniel Inglebey,	<i>Ville de Niagara.</i>
George Dawson,	<i>do.</i>	Robert Kay,	<i>do.</i>
Wm. Dixon,	<i>Village de Galt.</i>	William Kingsmill,	<i>do.</i>
L'Hon. Wm. Dickson,	<i>Ville de Niagara</i>	Joseph King,	<i>do.</i>
Walter Elliot,	<i>do.</i>	Charles Kounce,	<i>do.</i>
Thomas Edson,	<i>do.</i>	Jacob Keefer,	<i>Village de Thorold.</i>
John Eaglesum,	<i>do.</i>	George Keefer,	<i>do.</i>
John Eakin,	<i>do.</i>	John Lyons,	<i>Ville de Niagara.</i>
Robert Emery,	<i>Cité de Toronto.</i>	James Lockhart,	<i>do.</i>

NOMS.	RESIDENCE.	NOMS.	RESIDENCE.
Daniel Fuller,	Township Niagara.	John Lowe,	Ville de Niagara.
Charles Field,	Ville de Niagara.	Ralph M. Long,	do.
John Frazer,	do.	John Leeper,	do.
Walter Follett,	do.	Sergeant Patrick Lee,	do.
John Franklin,	do.	Isaac Lewis,	do.
Patrick Finn,	do.	Henry Latimer,	do.
Abraham Fisher,	do.	Carleton H. Leonard,	Cité de Toronto.
Thomas Fletcher,	do.	Catherine A.M. Lyons,	Ville de Niagara.
Duncan Forbes,	do.	Wm. M. Lyons,	Cité de Toronto.
William Floyd,	do.	William Lester,	do.
William Fisher,	do.	Robert Miller,	Ville de Niagara.
Thomas Flynn,	do.	Margery Miller,	do.
James Frazer,	do.	Donald M'Donald,	do.
John Fenton,	do.	Robert Mellville,	do.
William Fulton,	do.	Edward M'Mullin,	do.
George Foley,	do.	John M'Bride,	do.
William Fram,	Township de Stamford.	William Moffatt,	do.
Alexander Garrett,	Ville de Niagara.	Dr. Joseph Merideth,	do.
William Gorrie,	do.	James Morrison,	Township Niagara.
Jasper Gilkison,	do.	Alex. Morrison,	do.
Archibald Gilkison,	do.	William Duff Miller,	Ville de Niagara.
John Graham,	do.	James Miller,	do.
Wm. Gardiner,	Township Niagara.	John Meinelly, Sen.,	do.
James Mahony,	Ville de do.	John Meinelly, Jun.,	do.
Gage Miller,	do.	John Hack,	do.
Edward Malloy,	do.	Charles B. Secord,	Ville de Queenston.
John Mandifield,	do.	Wm. Sadler,	Ville de Niagara.
Stephen Morris,	do.	Arthur Shaw,	Village St. David.
Richard Mafflatt,	do.	Cortland Secord,	Township Niagara.
Michael Morley,	do.	William Surby,	Ville de Niagara.
John Manifold,	do.	Jared Stocking,	do.
Wm. Mellanby,	do.	Charles Smith,	do.
Richard M'Gan,	do.	Hezekiah H. Smith,	Village de Youngstown.
Geo. Mickleborough,	do.	John Shiver,	Ville de Niagara.
Hugh M'Nally,	do.	John G. Stevenson,	do.
Hugh Moore,	do.	John Swinton,	do.
Henry Miller,	do.	John Simpson,	do.
Richard Miller,	do.	William Stewart,	Comté de Haldimand.
Thomas Morrison,	do.	John Stewart,	Ville de Niagara.
Daniel M'Dougal,	Township Niagara.	William C. Stoneman,	Township de Stamford.
John M'Farland,	Cité de Toronto.	Peter H. Swartz,	Ville de Niagara.
Hon. J. B. Macaulay,	Village de Dundas.	Johnson Stewart,	do.
Wm. Miller, Jun.,	Village de Galt.	Thomas Sewell,	do.
John Miller,	Cité de Toronto.	William Senior,	do.
Hon. A. M'Donnell,	Ville de Niagara.	Joseph Simpson,	do.
Richard Miller,	Township Niagara.	Jacob Steele,	do.
Thos. Morrison,	Village de St. Catharines.	Alexander Stewart,	do.
William H. Merritt,	Cité de Toronto.	William L. Smith,	Village St. David.
George Monro,	Ville de Niagara.	Nicholas Smith,	Village de Thorold.
John Nesbit,	Grimsbly.	George W. Shockey,	Village de Lewiston.
Robert Nellis,	do.	Thos. C. Street,	Fall's Mills.
Henry Nellis,	Ville de Niagara.	Joel Skinner,	Township de Stamford.
Morris O'Donnell,	do.	Margaret Stewart,	Ville de Niagara.
Arthur O'Neal,	Village de Dundas.	Thos. Sampson,	do.
James W. Overfield,	do.	Robert Tune,	do.
Willam Overfield,	Village de Bronti.	Henry Telford,	do.
John H. Oakley,	Village de Drummondville.	David Thompson,	do.
John H. Oakley,	Ville de Niagara.	Thomas Todd,	do.
William Press,	do.		
Samuel Proctor,	do.		

NOMS.	RESIDENCE.	NOMS.	RESIDENCE.
Francis Proctor,	<i>Ville de Niagara.</i>	Charles Toal,	<i>Ville de Niagara.</i>
William Primus,	<i>do.</i>	Frederick Tench,	<i>Township Niagara.</i>
Wenwright Proctor,	<i>do.</i>	Henry Tench,	<i>do.</i>
James Patterson,	<i>do.</i>	Thomas H. Taylor,	<i>Ville de Hamillon.</i>
M. Prescott, (Secré- taire Cic. Canal de Welland.),	} <i>Village de St. Ca- therines.</i>	George Varey,	<i>Ville de Niagara.</i>
Angus Ready,		<i>Township de Stam- ford.</i>	Eli Varey,
John Rogers,	<i>Ville de Niagara.</i>	Wm. Vanderlip,	<i>Village de Ancaster.</i>
Charles Richardson,	<i>do.</i>	Robert Vanderlip,	<i>do.</i>
Wm. R. Robinson,	} <i>Village de St. Ca- therines.</i>	Walter Wilson,	<i>Ville de Niagara.</i>
Mary Ann Rogers,		<i>Ville de Niagara.</i>	W. B. Winterbottom,
Bernard Roddy,	<i>do.</i>	George Watts,	<i>do.</i>
Wm. Riley,	<i>do.</i>	James Watts,	<i>do.</i>
Alex. Ross,	<i>do.</i>	Ephraim J. Wheeler,	<i>do.</i>
Robert Reed,	<i>do.</i>	Alexander Wall,	<i>do.</i>
James Rogers,	<i>Township de Louth.</i>	Geo. Winterbottom,	<i>do.</i>
David Russel,	<i>do.</i>	Simon Welch,	<i>Township Niagara.</i>
Hugh Reed,	<i>do.</i>	Richard Wagstaff,	<i>Ville de Niagara.</i>
Erastus B. Raymond,	<i>Village de St. Ca- therines.</i>	John Wagstaff,	<i>do.</i>
Jonath. P. Raymond,	<i>Lewiston, E. U.</i>	John Waters,	<i>do.</i>
David W. Smith,	} <i>Village de St. Ca- therines.</i>	John Whitten,	<i>do.</i>
Samuel Street,		<i>Township de Stam- ford.</i>	Jonathan Watts,
John Savage,	<i>Ville de Niagara.</i>	William Welch,	<i>do.</i>
Charles Stewart,	<i>do.</i>	Joseph A. Woodruff,	<i>do.</i>
William Walker,	<i>Cité de Québec.</i>	Thomas Whitten,	<i>do.</i>
John Yeo,	<i>Ville de Niagara.</i>	John Wagstaff, Jun.,	<i>Village de Dundas.</i>
George Yeo,	<i>do.</i>	William Woodruff,	<i>Village St. David.</i>
Rolland M'Donald,	<i>Village de St. Ca- therines.</i>	Gershom Wright,	<i>Village de St. Ca- therine.</i>
Stephen Tood,	<i>Ville de Niagara.</i>	John Walker,	<i>do.</i>
		Joseph Wilson,	<i>Ville de Niagara.</i>
		John Milton,	<i>Comté de Haldi- mand.</i>
		Alexander M'Leod,	<i>Ville de Niagara.</i>
		Sylvanus Marvin,	<i>Cité de Buffalo, E. U.</i>
		Robert Niven,	<i>Township Niagara.</i>
		Ann Niven,	<i>do.</i>

Les portes sont fer-
mées.

M. l'Orateur a alors ordonné au Sergent d'Armes de fermer les portes.

Et les portes étant en conséquence fermées, l'Ordre du jour pour prendre la dite Pétition en considération a été lu, et l'Attestation de l'Orateur ayant été ôtée de dessus la Boîte, dans laquelle, conformément au Statut, les noms de tous les Membres de la Chambre étaient scellés et déposés, la dite Attestation a été lue par le Greffier, comme suit :

L'Attestation de l'Orateur est lue.

“ Je certifie que cette Boîte a été disposée en ma présence, le
“ sixième jour de Juillet, 1841, en la manière voulue par un Acte passé
“ dans la quatrième année du règne de feu Sa Majesté le Roi *George IV*,
“ intitulé “Acte pour révoquer un Acte passé dans la quarante-cinquième
“ année du règne de feu Sa Majesté, intitulé “Acte pour régler la manière
“ d'entendre et juger les Elections contestées ou les Retours des Membres
“ qui doivent servir dans la Chambre d'Assemblée, et pour établir des
“ dispositions plus efficaces pour la décision de telles Elections.”

AUSTIN CUVILLIER,

Orateur.

La Boîte a été alors ouverte, et l'Attestation du Greffier en a été par lui ôtée, et lue par lui comme suit :

“ Je certifie que Mardi, le sixième jour de Juillet, 1841, en présence de l'Orateur de cette Chambre, j'ai mis dans une Boîte, où cette Attestation se trouve, les noms de tous les Membres qui composent la présente Assemblée Législative, écrits sur des morceaux de parchemin, et pliés, tel que voulu par un Acte passé dans la quatrième année du règne de feu Sa Majesté le Roi *George IV*, intitulé “ Acte pour révoquer un Acte passé dans la quarante-cinquième année du règne de feu Sa Majesté, intitulé “ Acte pour régler la manière d'entendre et juger les Elections contestées, ou les Retours des Membres qui doivent servir dans la Chambre d'Assemblée, et pour établir des dispositions plus efficaces pour la décision de telles Elections.”

L'Attestation du Greffier est lue.

W. B. LINDSAY,

Greffier de l'Assemblée.

Les noms de tous les Membres ont été retirés de la Boîte, et mis dans trois autres Boîtes.

L'on a alors procédé au tirage des noms, en la manière ordinaire ; et les noms suivans ont été retirés, sans qu'il y ait été fait d'objection.

Tirage des noms des Membres pour la nomination d'un Comité choisi, sur l'Election contestée de Niagara.

1 <i>Quesnel</i> ,	9 <i>Barthe</i> ,	17 <i>Gilchrist</i> ,
2 <i>Woods</i> ,	10 <i>Ruel</i> ,	18 <i>Day</i> , Hon. C. D.
3 <i>Durand</i> ,	11 <i>Armstrong</i> ,	19 <i>Hopkins</i> ,
4 <i>Derbshire</i> ,	12 <i>Donald McDonald</i> ,	20 <i>Williams</i> ,
5 <i>Powell</i> ,	13 <i>Hincks</i> ,	21 <i>Merritt</i> ,
6 <i>Hale</i> ,	14 <i>Jones</i> ,	22 <i>Harrison</i> , Hon. S. B.
7 <i>Sir A. Macnab</i> ,	15 <i>Chesley</i> ,	23 <i>Thompson</i> .
8 <i>Johnston</i> ,	16 <i>Watts</i> ,	

Vingt-huit autres noms ont été tirés et mis de côté, ou les Membres excusés, comme suit :

Noms tirés et mis de côté.

Quatorze contre lesquels des Pétitions sont pendantes ;

Treize qui servent sur des Comités d'Elections ;

Un parce qu'il a plus de soixante ans.

Les noms de six Membres ont été aussi tirés, et se trouvent absens.

M. Small a été choisi pour agir pour les Pétitionnaires.

M. Thorburn a été choisi pour agir pour le Membre siégeant.

A quatre Heures et demie, P. M., les parties avec *M. Thaddeus Patrick*, Greffier du Comité choisi, se sont retirés à l'effet de choisir le dit Comité.

A cinq Heures moins vingt minutes P. M., le Greffier du Comité choisi déposa entre les mains du Greffier de la Chambre, une Liste contenant les noms des neuf Membres choisis pour composer le Comité choisi, laquelle est comme suit :

Noms des Membres restés sur la Liste, pour entendre et décider des mérites de la Pétition de *Robert Melville* et *John McBride*, Electeurs de la Ville de *Niagara*, se plaignant de l'Election et du Retour illégal de *Edward Clarke Campbell*, Ecuyer, pour servir comme Représentant pour la Ville de *Niagara*, dans le présent Parlement.

Noms des Membres
du Comité choisi.

- | | |
|-----------------------|---------------------|
| 1 <i>Quesnel,</i> | 6 <i>Chesley,</i> |
| 2 <i>Woods,</i> | 7 <i>Gilchrist,</i> |
| 3 <i>Powell,</i> | 8 <i>Hopkins,</i> |
| 4 <i>Hale,</i> | 9 <i>Williams.</i> |
| 5 <i>D. McDonald,</i> | |

M. *Small*, agissant pour les Pétitionnaires.

M. *Thorburn*, agissant pour le Membre siégeant.

THADDEUS PATRICK,
Greffier du Comité.

Le Comité est assermenté.

Les dits neuf Membres et les deux personnes agissant pour les parties ont été alors séparément assermentés à la Table par le Greffier, en la manière ordinaire.

Le Comité s'assemblera à 9 heures A. M. demain.

Sur Motion de M. *Small*, secondé par M. *Baldwin*,
Ordonné, Que la Comité choisi, nommé pour entendre et décider les mérites de la Pétition de *Robert Melville* et *John McBride*, Electeurs de la Ville de *Niagara*, se plaignant de l'Élection et du Retour illégal de *Edward Clarke Campbell*, Ecuyer, s'assemble dans une Chambre de Comité de cette Chambre, demain à neuf heures, A. M.

La Chambre procède à la nomination d'un Comité choisi, pour décider l'Élection contestée de *Hastings*.

L'Heure fixée pour prendre en considération la Pétition de *T. Parker*, et autres, du Comté de *Hasting*, dans le District de *Victoria*, se plaignant de l'Élection et du Retour illégal de *Robert Baldwin*, Ecuyer, comme Membre pour représenter le Comté de *Hastings*, dans ce présent Parlement, étant arrivée ;

La Chambre a procédé à la nomination d'un Comité choisi, pour entendre et décider les mérites de la dite Pétition.

M. l'Orateur a donné ordre au Sergent d'Armes d'aller, avec la Masse, dans les places voisines, et de requérir la présence des Membres pour les affaires de la Chambre.

Et il y a été en conséquence.

Appel de la Chambre.

Et étant de retour, la Chambre a été appelée ; et, plus de trente Membres étant présents :

M. l'Orateur a ordonné aux Pétitionnaires, ou à leur Conseil ou Agent, de comparaître à la Barre.

Les Conseils comparaissent à la Barre.

J. H. Cameron, Ecuyer, est comparu à la Barre comme Conseil des Pétitionnaires.

M. l'Orateur a requis le Membre siégeant, ou son Conseil ou Agent, de comparaître à la Barre.

John Ross, Ecuyer, est comparu à la Barre comme Conseil du Membre siégeant.

M. l'Orateur a alors ordonné au Sergent d'Armes de fermer les portes.

Les portes sont fermées.

Et les portes étant en conséquence fermées, l'Ordre du jour pour prendre la dite Pétition en considération a été lu, et l'Attestation de l'Orateur ayant été ôtée de dessus la Boîte, dans laquelle, conformément au Statut, les noms de tous les Membres de la Chambre étaient scellés et déposés, la dite Attestation a été lue par le Greffier, comme suit :

Attestation de l'Orateur.

“ Je certifie que cette Boîte a été disposée en ma présence, le sixième jour de Juillet, 1841, en la manière voulue par un Acte passé dans la quatrième année du règne de feu Sa Majesté le Roi *Goerge IV*, intitulé “ Acte pour révoquer un Acte passé dans la quarante-cinquième

“ année du règne de feu Sa Majesté, intitulé “ Acte pour régler la manière d’entendre et juger les Elections contestées ou les Retours des Membres qui doivent servir dans la Chambre d’Assemblée, et pour établir des dispositions plus efficaces pour la décision de telles Elections.”

AUSTIN CUVILLIER,

Orateur.

La Boîte a été alors ouverte, et l’Attestation du Greffier en a été par lui ôtée, et lue par lui comme suit :

“ Je certifie que Mardi, le sixième jour de Juillet, 1841, en présence de l’Orateur de cette Chambre, j’ai mis dans une Boîte, où cette Attestation se trouve, les noms de tous les Membres qui composent la présente Assemblée Législative, écrits sur des morceaux de parchemin, et pliés, tel que voulu par un Acte passé dans la quatrième année du règne de feu Sa Majesté le Roi George IV, intitulé “ Acte pour révoquer un Acte passé dans la quarante-cinquième année du règne de feu Sa Majesté, intitulé “ Acte pour régler la manière d’entendre et juger les Elections contestées, ou les Retours des Membres qui doivent servir dans la Chambre d’Assemblée, et pour établir des dispositions plus efficaces pour la décision de telles Elections.”

Attestation du Greffier

W. B. LINDSAY,

Greffier de l’Assemblée.

Les noms de tous les Membres ont été retirés de la Boîte, et mis dans trois autres Boîtes.

L’on a alors procédé au tirage des noms, en la manière ordinaire, et les noms suivans ont été retirés, sans qu’il y ait été fait d’objection.

1 Barthe,	8 Merritt,	14 Price,
2 Durand,	9 Armstrong,	15 Day, Hon. C. D.
3 Johnston,	10 Derbshire,	16 Thompson,
4 Watts,	11 Killaly, Hon. H. H.	17 Ruel,
5 Jones,	12 Hincks,	18 Parent,
6 Taschereau,	13 Harmanus Smith,	19 Harrison, Hon. S. B.
7 McLean,		

Tirage des noms, parmi lesquels on doit former un Comité choisi.

Pendant le tirage, le nom de Sir Allan Macnab a été ôté et mis de côté, étant choisi pour agir pour les Pétitionnaires ; et le nom de M. Boswell a été pareillement ôté et mis de côté, étant choisi pour agir pour le Membre siégeant.

Et comme il ne s’est pas trouvé un nombre suffisant de Membres pour compléter les vingt-trois, requis par la 6e. Section de l’Acte 4e. George IV, Chap. 4,

M. l’Orateur a déclaré la Chambre ajournée, conformément au Statut fait et passé à cet égard.

Les noms tirés ne sont pas suffisant pour former un Comité choisi et la Chambre s’a. journe.

Joris, 8^o Julii ;

Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

L'Orateur présente un Retour de la Compagnie d'Assurance sur la vie et contre les accidens du Feu.

M. l'Orateur a mis devant la Chambre, un Retour de la " Compagnie d'Assurance Britannique et Américaine sur la Vie et contre les accidens du Feu," reçu en conformité de l'Ordre de la Chambre du vingt-deux du mois dernier.

Pour le dit Retour, voir Appendice (F.), à la fin de ce Volume.

La Chambre procède de nouveau à la nomination d'un Comité choisi sur l'Élection contestée de Hastings.

En conséquence de l'ajournement d'hier, la Chambre a procédé à la nomination d'un Comité choisi, pour entendre et décider les mérites de la Pétition de *T. Parker*, et autres, du Comté de *Hastings*, dans le District de *Victoria*, se plaignant de l'Élection et du Retour illégal de *Robert Baldwin*, Ecuyer, comme Membre pour représenter le Comté de *Hastings*, dans le présent Parlement.

M. l'Orateur a donné ordre au Sergent d'Armes d'aller, avec la masse, dans les places voisines, et de requérir la présence des Membres pour les affaires de la Chambre.

Et il y a été en conséquence.

Appel de la Chambre.

Et étant de retour, la Chambre a été appelée; et, plus de trente Membres étant présents,

M. l'Orateur a ordonné aux Pétitionnaires, ou à leur Conseil ou Agent, de comparaître à la Barre.

Les Conseils comparaissent à la Barre.

J. H. Cameron, Ecuyer, est comparu à la Barre, comme Conseil pour les Pétitionnaires.

M. l'Orateur a requis le Membre siégeant, ou son Conseil ou Agent, de comparaître à la Barre.

John Ross, Ecuyer, est comparu à la Barre pour le Membre siégeant.

Les portes sont fermées.

M. l'Orateur a alors ordonné au Sergent d'Armes de fermer les portes.

Et les portes étant en conséquence fermées, l'Ordre du jour pour prendre la dite Pétition en considération a été lu, et l'Attestation de l'Orateur ayant été ôté de dessus la Boîte, dans laquelle, conformément au Statut, les noms de tous les Membres de la Chambre étaient scellés et déposés, la dite Attestation a été lue par le Greffier, comme suit :

L'Attestation de l'Orateur est lue.

" Je certifie que cette Boîte a été disposée en ma présence, le septième jour de Juillet, 1841, en la manière voulue par un Acte passé dans la quatrième année du règne de feu Sa Majesté le Roi *George IV*, intitulé "Acte pour révoquer un Acte passé dans la quarante-cinquième année du règne de feu Sa Majesté, intitulé "Acte pour régler la manière d'entendre et juger les Elections contestées ou les Retours des Membres qui doivent servir dans la Chambre d'Assemblée, et pour établir des dispositions plus efficaces pour la décision de telles Elections."

AUSTIN CUVILLIER,

Orateur.

La Boîte a été alors ouverte, et l'Attestation du Greffier en a été par lui ôtée, et elle a été lue, comme suit :

“Je certifie que, Mercredi, le septième jour de Juillet 1841, en présence de l'Orateur de cette Chambre, j'ai mis dans une Boîte, où cette Attestation se trouve, les noms de tous les Membres qui composent la présente Assemblée Législative, écrits sur des morceaux de parchemin, et pliés, tel que voulu par un Acte passé dans la quatrième année du règne de feu Sa Majesté le Roi *George IV*, intitulé “ Acte pour abroger un Acte passé dans la quarante-cinquième année du règne de feu Sa Majesté, intitulé “ Acte pour régler la manière d'entendre et juger les Elections contestées ou les Retours des Membres qui doivent servir dans la Chambre d'Assemblée, et pour établir des dispositions plus efficaces pour la décision de telles Elections.”

Attestation du Greffier.

W. B. LINDSAY,

Greffier de l'Assemblée.

Les noms de tous les Membres ont été retirés de la Boîte, et mis dans trois autres Boîtes.

L'on a alors procédé au tirage des noms, en la manière ordinaire ; et les noms suivans ont été retirés, sans qu'il y ait été fait d'objection.

1 <i>Watts,</i>	8 <i>Morin,</i>	15 <i>Barthe,</i>
2 <i>Merritt,</i>	9 <i>Durand,</i>	16 <i>Hincks,</i>
3 <i>Taschereau,</i>	10 <i>Armstrong,</i>	17 <i>Cameron,</i>
4 <i>Des Rivières,</i>	11 <i>Killaly, Hon. H. H.</i>	18 <i>Day, Hon. C. D.</i>
5 <i>Thompson,</i>	12 <i>Johnston,</i>	19 <i>McLean,</i>
6 <i>Derbshire,</i>	13 <i>Ruel,</i>	20 <i>Parent,</i>
7 <i>Black,</i>	14 <i>Harmanus Smith,</i>	21 <i>Harrison. Hon. S. B.</i>

Noms tirés, auxquels il n'a pas été objecté.

Pendant le tirage, le nom de *Sir Allan Macnab* a été ôté et mis de côté, étant choisi pour agir pour les Pétitionnaires ; et le nom de *M. Boswell* a été pareillement ôté et mis de côté, étant choisi pour agir pour le Membre siégeant.

Sir A. Macnab et M. Boswell sont nommés Agens.

M. Small a proposé, secondé par *M. Parent*, Qu'il soit fait un Appel de cette Chambre demain, à six heures moins dix minutes, P. M.

Motion pour un Appel de la Chambre demain.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, la Chambre s'est divisée sur icelle ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Barthe,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Taschereau,</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>DesRivières,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Ruel,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Durand,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Small,</i>	<i>Woods.—19.</i>
<i>Johnston,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Taché,</i>	

Contre.

<i>Armstrong,</i>	<i>Delisle,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Black,</i>	<i>Derbshire,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Smith. (Fron.)</i>
<i>Boswell,</i>	<i>Draper, Hon. W.H.</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Smith, Went.)</i>

T t.

<i>Buchanan,</i>	<i>Dunn, Hon. J. H.</i>	<i>Killaly,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Dunscumb,</i>	<i>Macnab, Sir A.</i>	<i>Steele,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Duggan,</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Strachan,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Chesley,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Harrison, Hon. B.</i>	<i>Prince,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Day, Soll. Gén.</i>	<i>Hale,</i>	<i>Robertson,</i>	<i>Yule.—40.</i>

Ainsi elle a passé dans la Négative.

Et comme il ne s'est pas trouvé un nombre suffisant de Membres pour compléter les vingt trois, requis par la sixième Section de l'Acte 4e *George IV*, Chap. 4,

M. l'Orateur a déclaré la Chambre ajournée, conformément au Statut fait et passé à cet égard.

Le nombre des Membres présents n'étant pas suffisant pour former un Comité choisi, la Chambre est ajournée.

Veneris 9^o die Julii;

Anno 5^o *Victoriae Reginae*, 1841.

Un Etat de la Banque du Haut-Canada est présenté.

M. l'Orateur a mis devant la Chambre, un Etat général des affaires de la Banque du *Haut-Canada*, reçu en conformité à un Ordre de la Chambre, du vingt-cinq du mois dernier.

Pour le dit Etat général, voir Appendice (C.), à la fin de ce Volume.

Cautionnement donné pour l'Election contestée de York.

M. l'Orateur a informé la Chambre, que les Pétitionnaires, se plaignant de l'Election et du Retour illégal de *George Duggan*, Ecuyer, pour la Seconde Division du Comté de *York*, avaient donné le cautionnement ordinaire requis par la loi, au sujet de la dite Election.

Un Membre est rapporté absent du Comité sur l'Election contestée de Huron.

M. *Christie*, Président du Comité choisi, auquel est référée l'Election contestée du Membre rapporté pour le Comté de *Huron*, (M. *Strachan*), a informé la Chambre, que le Membre pour le Comté de *Leeds*, (M. *Morris*), s'était absenté du Comité par cause de maladie, et en conséquence sera probablement absent quelques jours.

Les Comptes Publics pour 1839 et 1840, sont mis devant la Chambre.

L'Honorable *S. B. Harrison*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a mis devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général,—Etats des Comptes Publics de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, pour les années 1839 et 1840.

Pour les dits Etats, voir Appendice (B.), à la fin de ce Volume.

Message du Conseil Législatif, par *John Godfrey Spragge*, Ecuyer, Maître en Chancellerie.

M. L'ORATEUR,

Le Conseil Législatif informe la Chambre

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé "Acte pour amender un "Acte de cette partie de la Province ci-devant dénommée le *Haut-Canada*,

“ intitulé “ Acte pour pourvoir à la confection et à l’entretien des
 “ Chemin et Pont de *Gwillimbury* Ouest, et pour autoriser l’établissement
 “ d’une Barrière sur iceux,” sans amendement.

qu’il a passé le Bill
 relatif aux Chemin et
 Pont de *Gwillimbury*.

Et ensuite il s’est retiré.

En conséquence de l’ajournement d’hier, la Chambre a procédé de
 nouveau à la nomination d’un Comité choisi, pour entendre et décider les
 mérites de la Pétition de *T. Parker*, et autres, du Comté de *Hastings*,
 dans le District de *Victoria*, se plaignant de l’Election et du Retour
 illégal de *Robert Baldwin*, Ecuyer, comme Membre pour représenter le
 Comté de *Hastings*, dans le présent Parlement.

La Chambre procède
 de nouveau à la nomi-
 nation d’un Comité
 choisi sur l’Election
 contestée de *Hastings*.

M. l’Orateur a donné ordre au Sergent d’Armes d’aller, avec la
 masse, dans les places voisines, et de requérir la présence des Membres
 pour les affaires de la Chambre.

Et il y a été en conséquence.

Et étant de retour, la Chambre a été appelée; et, plus de trente
 Membres étant présents,

Appel de la Chambre.

M. l’Orateur a ordonné aux Pétitionnaires, ou à leur Conseil ou Agent,
 de comparaître à la Barre.

J. H. Cameron, Ecuyer, est comparu à la Barre, comme Conseil
 des Pétitionnaires.

Les Conseils compa-
 raissent à la Barre.

M. l’Orateur a requis le Membre siégeant, ou son Conseil ou Agent,
 de comparaître à la Barre.

John Ross, Ecuyer, est comparu à la Barre pour le Membre
 siégeant.

M. l’Orateur a alors ordonné au Sergent d’Armes de fermer les
 portes.

Les portes sont fer-
 mées.

Et les portes étant en conséquence fermées, l’Ordre du jour pour
 prendre la dite Pétition en considération a été lu, et l’Attestation de
 l’Orateur ayant été ôtée de dessus la Boîte, dans laquelle, conformément
 au Statut, les noms de tous les Membres de la Chambre étaient scellés
 et déposés, la dite Attestation a été lue par le Greffier, comme suit :

“ Je certifie que cette Boîte a été disposée en ma présence, le
 “ huitième jour de Juillet, 1841, en la manière voulue par un Acte passé
 “ dans la quatrième année du règne de feu Sa Majesté le Roi *George IV*,
 “ intitulé “ Acte pour révoquer un Acte passé dans la quarante-cinquième
 “ année du règne de feu Sa Majesté, intitulé “ Acte pour régler la manière
 “ d’entendre et juger les Elections contestées ou les Retours des Membres
 “ qui doivent servir dans la Chambre d’Assemblée, et pour établir des
 “ dispositions plus efficaces pour la décision de telles Elections.”

L’Attestation de l’Ora-
 teur est lue.

AUSTIN CUVILLIER,

Orateur.

La Boîte a été alors ouverte, et l’Attestation du Greffier en a été par
 lui ôtée, et lue par lui comme suit :

“ Je certifie que Jeudi, le huitième jour de Juillet, 1841, en pré-
 “ sence de l’Orateur de cette Chambre, j’ai mis dans une Boîte, où cette
 “ Attestation se trouve, les noms de tous les Membres qui composent la
 “ présente Assemblée Législative, écrits sur des morceaux de parchemin,

L’Attestation du Gref-
 fier est lue.

“ et pliés, tel que voulu par un Acte passé dans la quatrième année du
 “ règne de feu Sa Majesté le Roi *George IV*, intitulé “ Acte pour
 “ révoquer un Acte passé dans la quarante-cinquième année du règne de
 “ feu Sa Majesté, intitulé “ Acte pour régler la manière d’entendre et
 “ juger les Elections contestées, ou les Retours des Membres qui doivent
 “ servir dans la Chambre d’Assemblée, et pour établir des dispositions
 “ plus efficaces pour la décision de telles Elections.”

W. B. LINDSAY,

Greffier de l’Assemblée.

Les noms de tous les Membres ont été retirés de la Boîte, et mis dans trois autres Boîtes.

L’on a alors procédé au tirage des noms, en la manière ordinaire ; et les noms suivans ont été retirés, sans qu’il y ait été fait d’objection.

Noms tirés pour former un Comité.

1 <i>Johnston</i> ,	7 <i>Taschereau</i> ,	13 <i>Black</i> ,
2 <i>Hincks</i> ,	8 <i>Ruel</i> ,	14 <i>Merritt</i> ,
3 <i>Cameron</i> ,	9 <i>Thompson</i> ,	15 <i>Parent</i> ,
4 <i>DesRivières</i> ,	10 <i>Harmanus Smith</i> ,	16 <i>Watts</i> ,
5 <i>McLean</i> ,	11 <i>Killaly</i> , Hon. <i>H.H.</i>	17 <i>Morin</i> ,
6 <i>Barthe</i> ,	12 <i>Armstrong</i> ,	18 <i>Durand</i> .

Le nom de *M. Holmes* étant appelé,

Un Membre est inhabile à servir sur deux Comités à la fois.

M. Aylwin a proposé, secondé par *M. Cartwright*, que *Benjamin Holmes*, Ecuyer, l’un des Membres de cette Chambre, et Membre du Comité nommé pour entendre et décider les mérites de la Pétition de *William Dunlop*, Ecuyer, de *Gairbraid*, du Comté de *Huron*, se plaignant du Retour illégal de *James McGill Strachan*, Ecuyer, pour servir comme Représentant pour le Comté de *Huron*, est inhabile à servir sur le Comité maintenant sur le point d’être choisi, jusqu’à ce que le dit Comité, sur l’Election du Comté de *Huron*, ait fait son rapport final.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, la Chambre s’est divisée sur icelle ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Aylwin</i> ,	<i>Dunn</i> ,	<i>Morin</i> ,	<i>Sherwood</i> ,
<i>Barthe</i> ,	<i>Foster</i> ,	<i>Noël</i> ,	<i>Strachan</i> ,
<i>Berthelot</i> ,	<i>Harrison</i> ,	<i>Parent</i> ,	<i>Taché</i> ,
<i>Boutillier</i> ,	<i>Hamilton</i> ,	<i>Prince</i> ,	<i>Taschereau</i> ,
<i>Campbell</i> ,	<i>Johnston</i> ,	<i>Quesnel</i> ,	<i>Turcotte</i> ,
<i>Cartwright</i> ,	<i>Killaly</i> ,	<i>Robertson</i> ,	<i>Woods</i> ,
<i>Daly</i> , Hon. <i>D.</i>	<i>McDonald</i> , (Pres.)	<i>Ruel</i> ,	<i>Watts</i> ,
<i>DesRivières</i> ,	<i>Moore</i> ,	<i>Smith</i> , (Front.)	<i>Yule</i> .—33.
<i>Draper</i> , Hon. <i>W.H.</i>			

Contre.

<i>Armstrong</i> ,	<i>Christie</i> ,	<i>Holmes</i> ,	<i>Small</i> ,
<i>Black</i> ,	<i>Delisle</i> ,	<i>Sir Allan Macnab</i> ,	<i>Smith</i> , (Went.)
<i>Boswell</i> ,	<i>Duncomb</i> ,	<i>McLean</i> ,	<i>Steele</i> ,
<i>Buchanan</i> ,	<i>Durand</i> ,	<i>Merritt</i> ,	<i>Thompson</i> ,
<i>Burnet</i> ,	<i>Gilchrist</i> ,	<i>Powell</i> ,	<i>Thorburn</i> ,
<i>Cameron</i> ,	<i>Hale</i> ,	<i>Raymond</i> ,	<i>Viger</i> ,
<i>Chesley</i> ,	<i>Hincks</i> ,	<i>Roblin</i> ,	<i>Williams</i> .—29.
<i>Child</i> ,			

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et
Résolu, en conséquence.

Pendant le tirage, le nom de Sir *Allan Macnab* a été ôté et mis de côté; étant choisi pour agir pour les Pétitionnaires; et le nom de M. *Boswell* a été pareillement ôté et mis de côté, étant choisi pour agir pour le Membre Siégeant.

Sir A. Macnab et M. Boswell sont nommés Agens.

M. *Hincks* a proposé, secondé par M. *Small*, que les noms des Membres de cette Chambre, maintenant à *Kingston*, soient appelés demain, Samedi, à deux heures, P. M.

Noms des Membres à Kingston à être appelés demain.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, la Chambre s'est divisée sur icelle; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

Pour.

<i>Armstrong,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith, (Front.)</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Noël,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Hale,</i>	<i>Ogden, Proc. Gén.</i>	<i>Taché,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Taschereau,</i>
<i>Child,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Delisle,</i>	<i>Killaly,</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Woods,</i>
<i>DesRivières,</i>	<i>Sir Allan Macnab,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Dunn,</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Ruel,</i>	<i>Yule.—43,</i>
<i>Duggan,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Small,</i>	

Contre.

<i>Barthe,</i>	<i>Christie</i>	<i>McLean,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Boswell,</i>	<i>Derbishire,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>De Salaberry,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Watts.—15.</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Sherwood,</i>	

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et
Résolu, en conséquence.

M. *Hincks* a proposé, secondé par M. *Small*,

Qu'on envoie quérir sous la garde du Sergent d'Armes de cette Chambre, ou de son Député, ceux des dits Membres qui ne seront pas alors présents.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, la Chambre s'est divisée sur icelle; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Armstrong,</i>	<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Morin,</i>	<i>Small,</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>Delisle,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Noël,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Ogden, Proc. Gén.</i>	<i>Taché,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Taschereau,</i>
<i>Child,</i>	<i>Hale,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>De Salaberry,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>DesRivières,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Dunn,</i>	<i>Killaly, Hon. H.H.</i>	<i>Roberston,</i>	<i>Woods,</i>
<i>Dunscumb,</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Duggan,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Ruel,</i>	<i>Yule,—45.</i>
<i>Durand,</i>			

Les Membres à Kingston qui ne seront pas présents à l'appel seront mis sous la garde du Sergent d'Armes.

Contre.

Aylwin,
Barthe,
Boswell,
Buchanan,

Cartwright;
Christie,
Derbshire,
Draper, Hon. W. H.

Harrison,
Hamilton,
Sir *Allan Macnab,*
McLean,

Moore,
Prince,
Viger, Hon. D. B.
Watts,—16.

Ainsi elle a été emportée dans l’Affirmative, et
Ordonné, en conséquence.

Les noms tirés ne sont pas suffisants pour former un Comité choisi, et la Chambre s’a. jours.

Et comme il ne s’est pas trouvé un nombre suffisant de Membres pour compléter le nombre des vingt-trois, requis par la 6e Section de l’Acte 4e *Geo. IV*, chap. 4,

M. l’Orateur a déclaré la Chambre ajournée, conformément au Statut fait et passé à cet égard.

Sabbati, 10^o Julii;

Anno 5^o *Victoriae Reginae, 1841.*

Un Etat des affaires de la Banque de Montréal, est mis devant la Chambre.

M. l’Orateur a mis devant la Chambre, un Etat des affaires de la Banque de *Montréal*, transmis conformément à l’Ordre de la Chambre du vingt-cinq du mois dernier.

Pour le dit Etat, voir Appendice (C.), à la fin de ce Volume.

Appel de la Chambre.

Conformément à l’Ordre du jour, à deux heures, P. M., la Chambre a été appelée.

MEMBRES ABSENS.

Membres absens.

Messieurs *Borne*, (n’a pas encore pris son siège.)

Buchanan,

Cook, (avec permission.)

Hopkins, (malade.)

Kimber, (avec permission.)

McCulloch,

John S. M’Donald, (malade.)

Moffatt, (avec permission.)

Morris, (malade.)

Price, (maladie dans sa famille.)

Strachan.

La Chambre procède à la nomination d’un Comité choisi, pour décider l’Election contestée de *Hastings*.

En conséquence de l’ajournement d’hier, la Chambre a de nouveau procédé à la nomination d’un Comité choisi, pour entendre et décider les mérites de la Pétition de *T. Parker*, et autres, du Comté de *Hastings*, dans le District de *Victoria*, se plaignant de l’Election et du Retour illégal de *Robert Baldwin*, Ecuyer, comme Membre pour représenter le Comté de *Hastings*, dans le présent Parlement.

M. l'Orateur a donné ordre au Sergent d'Armes d'aller, avec la Masse, dans les places voisines, et de réquerir la présence des Membres pour les affaires de la Chambre.

Et il y a été en conséquence.

Et étant de retour, la Chambre a été appelée; et, plus de trente Membres étant présents,

M. l'Orateur a ordonné aux Pétitionnaires, ou à leur Conseil ou Agent, de comparaître à la Barre.

J. H. Cameron, Ecuyer, est comparu à la Barre comme Conseil des Pétitionnaires.

M. l'Orateur a requis le Membre siégeant, ou son Conseil ou Agent, de comparaître à la Barre.

John Ross, Ecuyer, est comparu à la Barre comme Conseil du Membre siégeant.

M. l'Orateur a alors ordonné au Sergent d'Armes de fermer les portes.

Et les portes étant en conséquence fermées, l'Ordre du jour pour prendre la dite Pétition en considération a été lu, et l'Attestation de l'Orateur ayant été ôtée de dessus la Boîte, dans laquelle, conformément au Statut, les noms de tous les Membres de la Chambre étaient scellés et déposés, la dite Attestation a été lue par le Greffier, comme suit :

Les Conseils comparaissent à la Barre.

Les portes sont fermées.

“ Je certifie que cette Boîte a été disposée en ma présence, le neuvième jour de Juillet, 1841, en la manière voulue par un Acte passé dans la quatrième année du règne de feu Sa Majesté le Roi *George IV*, intitulé “ Acte pour révoquer un Acte passé dans la quarante-cinquième année du règne de feu Sa Majesté, intitulé “ Acte pour régler la manière d'entendre et juger les Elections contestées ou les Retours des Membres qui doivent servir dans la Chambre d'Assemblée, et pour établir des dispositions plus efficaces pour la décision de telles Elections.”

Attestation de l'Orateur.

AUSTIN CUVILLIER,

Orateur.

La Boîte a été alors ouverte, et l'Attestation du Greffier en a été par lui ôtée, et lue par lui comme suit :

“ Je certifie que, Vendredi, le neuvième jour de Juillet, 1841, en présence de l'Orateur de cette Chambre, j'ai mis dans une Boîte, où cette Attestation se trouve, les noms de tous les Membres qui composent la présente Assemblée Législative, écrits sur des morceaux de parchemin, et pliés, tel que voulu par un Acte passé dans la quatrième année du règne de feu Sa Majesté le Roi *George IV*, intitulé “ Acte pour révoquer un Acte passé dans la quarante-cinquième année du règne de feu Sa Majesté, intitulé “ Acte pour régler la manière d'entendre et juger les Elections contestées, ou les Retours des Membres qui doivent servir dans la Chambre d'Assemblée, et pour établir des dispositions plus efficaces pour la décision de telles Elections.”

Attestation du Greffier

W. B. LINDSAY,

Greffier de l'Assemblée.

Les noms de tous les Membres ont été retirés de la Boîte, et mis dans trois autres Boîtes.

Motion pour rescinder la Résolution d'hier, sur l'incompétence de certains Membres à siéger sur des Comités d'Élection.

La Question préalable est mise.

M. Black a proposé, secondé par M. Boswell, Que la Résolution de cette Chambre d'hier, déclarant qu'un Membre qui siège déjà sur un Comité dans une Election contestée est inhabile à siéger sur un second, jusqu'à ce que le premier Comité ait finalement fait son rapport, soit rescindée.

M. Aylwin, secondé par M. Prince, a proposé la Question préalable, savoir :

La Question sera-t-elle maintenant mise ?

La Chambre s'est divisée sur cette Question ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Armstrong,</i>	<i>Crane,</i>	<i>Hale,</i>	<i>Roblin,</i>
<i>Black,</i>	<i>Delisle,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boswell,</i>	<i>Derbishire,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Burnet,</i>	<i>De Salaberry,</i>	<i>Jones,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Dunscumb,</i>	<i>Macnab, Sir A.</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Chesley,</i>	<i>Duggan,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Child,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Yule.—32.</i>

Contre.

<i>Aylwin,</i>	<i>Dunn, Hon. J. H.</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Noël,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>Harrison, Hon. S.B.</i>	<i>Ogden, Proc. G.</i>	<i>Taché,</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Taschereau,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Killaly, Hon. H. H.</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Day, Soll. Gén.</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Watts,</i>
<i>DesRivières,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Robertson,</i>	<i>Woods.—35.</i>
<i>Draper, Hon. W. H.</i>	<i>Morin,</i>	<i>Ruel,</i>	

On procède au tirage des noms.

Ainsi elle a passé dans la Négative.

L'on a alors procédé au tirage des noms, en la manière ordinaire ; et les noms suivans ont été retirés, sans qu'il y ait été fait d'objection.

Tirage des noms pour former un Comité choisi.

1 <i>Parent,</i>	9 <i>Killaly, Hon. H. H.</i>	16 <i>Watts,</i>
2 <i>DesRivières,</i>	10 <i>Derbishire,</i>	17 <i>McLean,</i>
3 <i>Black,</i>	11 <i>Jones,</i>	18 <i>Thompson,</i>
4 <i>Johnston,</i>	12 <i>Morin,</i>	19 <i>Ogden, Soll. Génl.</i>
5 <i>Taschereau,</i>	13 <i>Ruel,</i>	20 <i>Harmanus Smith,</i>
6 <i>Hincks,</i>	14 <i>Armstrong,</i>	21 <i>Merritt,</i>
7 <i>Durand,</i>	15 <i>Cameron,</i>	22 <i>Barthe.</i>
8 <i>Day, Hon. C. D.</i>		

Sir A. Macnab et M. Boswell sont nommés Agens.

Pendant le tirage, le nom de Sir Allan Macnab a été ôté et mis de côté, étant choisi pour agir pour les Pétitionnaires ; et le nom de M. Boswell a été pareillement ôté et mis de côté, étant choisi pour agir pour le Membre siégeant.

M. Hincks a proposé, secondé par M. Derbishire,

Que les noms des Membres de cette Chambre, maintenant à Kingston, soient appelés Lundi prochain, le douze du courant, à deux heures P. M.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et

Résolu, en conséquence.

Les Membres maintenant à Kingston qui ne seront pas présens à l'appel, seront mis sous la garde du Sergent d'Armes.

M. *Hincks* a proposé, secondé par M. *Derbshire*,
Que ceux des dits Membres qui ne seront pas alors présens, soient mis sous la garde du Sergent d'Armes de cette Chambre, ou de son Député.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, la Chambre s'est divisée sur icelle ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Berthelot,</i>	<i>Draper, Hon. W.H.</i>	<i>Hale,</i>	<i>Powell,</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>Dunscornb,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Duggan,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Day, Soll. Gén.</i>	<i>Foster,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Delisle,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Derbshire,</i>	<i>Harrison,</i>	<i>Ogden, Proc. Génl. Yule.—28.</i>	

Contre.

<i>Black,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Macnab, Sir Allan</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Chesley,</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Sherwood,</i>	<i>Williams.—13.</i>
<i>Christie,</i>			

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et
Ordonné, en conséquence.

M. *Hincks* a proposé, secondé par M. *Derbshire*,
Que les noms des Membres de cette Chambre soient appelés Mercredi prochain, le quatorze du courant, à deux heures, P. M.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et

Résolu, en conséquence.

M. *Hincks* a proposé, secondé par M. *Derbshire*,
Que ceux des Membres qui ne seront pas alors présens, soient mis sous la garde du Sergent d'Armes de cette Chambre, ou de son Député.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et
Ordonné, en conséquence.

Et comme il ne s'est pas trouvé un nombre suffisant de Membres, pour compléter les vingt-trois, requis par la 6^e Section de l'Acte 4^e Geo. IV, chap 4,

M. l'Orateur a déclaré la Chambre ajournée, conformément au Statut fait et passé à cet égard.

Les Membres à King-
ton qui ne seront pas
présens à l'appel se-
ront mis sous la garde
du Sergent d'Armes.

Les noms des Membres
seront appelés Mer-
credi prochain, et les
absens seront mis
sous la garde du Ser-
gent d'Armes.

Le nombre des Mem-
bres présens n'étant
pas suffisant pour
former un Comité
choisi, la Chambre
s'ajourne.

Luce, 12^o die Julii;

Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

M. l'Orateur a informé la Chambre, que *Edward Noble* et *William Ferguson* avaient donné le Cautionnement ordinaire requis par la Loi, au sujet de l'Election contestée du Comté de *Frontenac*.

Cautionnement donné
dans l'Election con-
testée de *Frontenac*.

Appel nominal.

Conformément à l'Ordre du jour, à deux heures, P. M., la Chambre a été appelée.

MEMBRES ABSENS.

Membres absens.

Messieurs *Borne*, (n'a pas encore pris son siège.)
Buchanan,
Cook, (avec permission.)
Hamilton,
Hopkins, (malade.)
Kimber, (avec permission.)
McCulloch,
Morris, (malade.)
Price, (maladie dans sa famille.)
Steele, (malade.)
Turcotte.

La Chambre procède de nouveau à la nomination d'un Comité choisi sur l'Élection contestée de Hastings.

En conséquence de l'ajournement de Samedi dernier, la Chambre a de nouveau procédé à la nomination d'un Comité choisi, pour entendre et décider les mérites de la Pétition de *T. Parker*, et autres, du Comté de *Hastings*, dans le District de *Victoria*, se plaignant de l'Élection et du Retour illégal de *Robert Baldwin*, Ecuyer, comme Membre pour représenter le Comté de *Hasting*, dans le présent Parlement.

M. l'Orateur a donné ordre au Sergent d'Armes d'aller, avec la masse, dans les places voisines, et de requérir la présence des Membres pour les affaires de la Chambre.

Et il y a été en conséquence.

Appel de la Chambre.

Et étant de retour, la Chambre a été appelée; et, plus de trente Membres étant présents,

M. l'Orateur a ordonné aux Pétitionnaires, ou à leur Conseil ou Agent, de comparaître à la Barre.

Les Conseils comparaissent à la Barre.

J. H. Cameron, Ecuyer, est comparu à la Barre, comme Conseil pour les Pétitionnaires.

M. l'Orateur a requis le Membre siégeant, ou son Conseil ou Agent, de comparaître à la Barre.

John Ross, Ecuyer, est comparu à la Barre, comme Conseil pour le Membre siégeant.

M. l'Orateur a alors ordonné au Sergent d'Armes de fermer les portes.

Les portes sont fermées.

Et les portes étant en conséquence fermées, l'Ordre du jour pour prendre la dite Pétition en considération a été lu, et l'Attestation de l'Orateur ayant été ôtée de dessus la Boîte, dans laquelle, conformément au Statut, les noms de tous les Membres de la Chambre étaient scellés et déposés, la dite Attestation a été lue par le Greffier, comme suit :

L'Attestation de l'Orateur est lue.

“ Je certifie que cette Boîte a été disposée en ma présence, le dixième jour de Juillet, 1841, en la manière voulue par un Acte passé dans la quatrième année du règne de feu Sa Majesté le Roi *George IV*, intitulé “Acte pour révoquer un Acte passé dans la quarante-cinquième année du règne de feu Sa Majesté, intitulé “Acte pour régler la manière d'entendre et juger les Elections contestées ou les Retours des Membres

“ qui doivent servir dans la Chambre d'Assemblée, et pour établir des dispositions plus efficaces pour la décision de telles Elections.”

AUSTIN CUVILLIER,

Orateur.

La Boîte a été alors ouverte, et l'Attestation du Greffier en a été par lui ôtée, et lue par lui comme suit :

“ Je certifie que Samedi, le dixième jour de Juillet, 1841, en présence de l'Orateur de cette Chambre, j'ai mis dans une Boîte, où cette Attestation se trouve, les noms de tous les Membres qui composent la présente Assemblée Législative, écrits sur des morceaux de parchemin, et pliés, tel que voulu par un Acte passé dans la quatrième année du règne de feu Sa Majesté le Roi *George IV*, intitulé “ Acte pour révoquer un Acte passé dans la quarante-cinquième année du règne de feu Sa Majesté, intitulé “ Acte pour régler la manière d'entendre et juger les Elections contestées, ou les Retours des Membres qui doivent servir dans la Chambre d'Assemblée, et pour établir des dispositions plus efficaces pour la décision de telles Elections.”

L'Attestation du Greffier est lue.

W. B. LINDSAY,

Greffier de l'Assemblée.

Les noms de tous les Membres ont été retirés de la Boîte, et mis dans trois autres Boîtes.

L'on a alors procédé au tirage des noms, en la manière ordinaire ; et les noms suivans ont été retirés, sans qu'il y ait été fait d'objection.

1 <i>Ruel</i> ,	9 <i>Watts</i> ,	17 <i>Barthe</i> ,
2 <i>Ogden</i> , Hon. C. R.	10 <i>McLean</i> ,	18 <i>Killaly</i> , Hon. H. H.
3 <i>Parent</i> ,	11 <i>DesRivières</i> ,	19 <i>Taschereau</i> ,
4 <i>Day</i> , Hon. C. D.	12 <i>Thompson</i> ,	20 <i>Hincks</i> ,
5 <i>Black</i> ,	13 <i>Merritt</i> ,	21 <i>Cameron</i> ,
6 <i>John S. McDonald</i> ,	14 <i>Armstrong</i> ,	22 <i>Morin</i> ,
7 <i>Johnston</i> ,	15 <i>Harmanus Smith</i> ,	23 <i>Derbishire</i> .
8 <i>Jones</i> ,	16 <i>Moffatt</i> ,	

Noms tirés pour former un Comité choisi sur l'Election contestée de Hastings.

Quarante-sept autres noms de Membres ont été tirés et mis de côté, ou les Membres excusés, comme suit :

Seize contre lesquels des Pétitions sont pendantes ;

Trente qui servent sur des Comités d'Elections ;

Un parce qu'il a plus de soixante ans.

Les noms de cinq Membres ont aussi été tirés, lesquels se trouvent absens.

Sir *Allan Macnab* a été choisi pour agir pour les Pétitionnaires.

M. *Boswell* a été choisi pour agir pour le Membre siégeant.

A trois Heures moins vingt minutes, P. M., les parties avec M. *Charles Fitzgibbon*, Greffier du Comité choisi, se sont retirés à l'effet de choisir le dit Comité.

A trois Heures moins cinq minutes, P. M., le Greffier du Comité choisi déposa entre les mains du Greffier de la Chambre, une Liste

Sir A. Macnab et M. Boswell sont nommés Agens.

Le Greffier du Comité donne une Liste du Comité choisi.

contenant les noms des neuf Membres choisis pour composer le Comité choisi, laquelle est comme suit :

Noms des Membres restés sur la Liste, pour entendre et décider des mérites de la Pétition de *T. Parker*, et autres, du Comté de *Hastings*, dans le District de *Victoria*, se plaignant de l'Élection et du Retour illégal de *Robert Baldwin*, Ecuyer, pour servir comme Représentant le Comté de *Hastings*, dans le présent Parlement.

Membres composant le Comité sur l'Élection contestée de *Hastings*.

- | | |
|--------------------|---------------------|
| 1 <i>Ruel,</i> | 6 <i>Merritt,</i> |
| 2 <i>Parent,</i> | 7 <i>Killaly,</i> |
| 3 <i>Jones,</i> | 8 <i>Cameron,</i> |
| 4 <i>Watts,</i> | 9 <i>Derbshire.</i> |
| 5 <i>Thompson,</i> | |

Agissant pour les Pétitionnaires, Sir *Allan Macnab*.
 Agissant pour le Membre siégeant, M. *Boswell*.

CHARLES FITZGIBBON,

Greffier du Comité.

Le Comité est assermenté.

Les dits neuf Membres et les deux personnes agissant pour les parties ont été alors séparément assermentés à la Table par le Greffier, en la manière ordinaire.

Une Liste des témoins requis par les Pétitionnaires est donnée, et lue par le Greffier.

Sir *Allan Macnab*, agissant pour les Pétitionnaires, a présenté une Liste de Témoins dans l'affaire de la Pétition de *T. Parker*, et autres, du Comté de *Hastings*, dans le District de *Victoria*, laquelle Liste a été lue par le Greffier, comme suit :

NOMS.	RESIDENCE.	DISTRICTS.
Le Greffier de la Couronne en Chancellerie, L'Arpenteur Général, Donald Cameron, Joseph P. Huyett, John M'Coy, John P. Morden, Wm. Robinson, John Wiere, Joseph Marlow, Chauncey Wollcott, Berry Willard, John Addison, Henry Corby, James Whiteford, Henry Coyle, William Downey, Félix Gabourie, Wm. Martin, Thomas Martin, John Dougle, Dennis Kelly, Patt Flemming, Alex. H. Dobbs, John Turnbull, John Ross, Barrister, Nelson G. Reynolds, John Hanley, James Maddigan,	Avec le Livre de Poll de l'Élection de <i>Hastings</i> , et le Retour pour la 4 ^e Division de <i>York</i> . <i>Bellville,</i> <i>Thurlow,</i> <i>Huntingdon,</i> <i>Bellville,</i> <i>Trent Port,</i> <i>Bellville,</i> <i>do.</i> <i>do.</i> <i>do.</i> <i>do.</i> <i>do.</i> <i>do.</i> <i>do.</i> <i>Hungerford,</i> <i>do.</i> <i>do.</i> <i>Thurlow,</i> <i>do.</i> <i>do.</i> <i>Ville de Kingston,</i> <i>do.</i> <i>do.</i> <i>Bellville,</i> <i>do.</i> <i>do.</i> <i>do.</i> <i>Kingston,</i>	<i>Hastings.</i> <i>do.</i> <i>do.</i> <i>do.</i> <i>District de New Castle.</i> <i>Hastings.</i> <i>do.</i> <i>do.</i> <i>do.</i> <i>do.</i> <i>do.</i> <i>do.</i> <i>do.</i> <i>District de Midland.</i> <i>do.</i> <i>do.</i> <i>Hastings.</i> <i>do.</i> <i>do.</i> <i>do.</i> <i>District de Midland.</i>

NOMS.	RESIDENCE.	DISTRICTS.
Daniel Ostrom,	Sydney,	Hastings.
Sim. Ostrom,	do.	do.
Ira Sergeant,	do.	do.
Ed. Gibbs,	do.	do.
H'y. Hagerman,	do.	do.
Charles Bonnistal,	Township de Kingston,	District de Midland.
Widow Waterman,	Sydney,	Hastings.
John Coon,	do.	do.
Henry Grass,	Bellville,	do.
James McDonnell,	do.	do.
Zenas Dafoe,	Sidney,	do.
William Ketchison, Jr.,	Trent Port,	District de New Castle.
Adam H. Meyers,	Sidney,	Hastings.
James Gilbert,	do.	do.
Jacob W. Meyers, Jun.,	Bellville,	do.
R. C. A. McLean,	Rawdon,	do.
Ed. Fidler,	do.	do.
R. Parker,	Hungerford,	do.
Wm. Emmerson,	do.	do.
John Macaulay,	Frankford,	do.
Wm. Bowen,	Bellville,	do.
Henry Smith,	Sidney,	do.
Joshua Garrison,	do.	do.
Peter Davison,	do.	do.
James Sharp,	Frankford,	do.
John Scott,	Bellville,	do.
Jacob W. Meyers, Sen.,	5e Con. Sidney,	do.
Miss Irvine, fille de feu } Wm. Irvine,	Madoc,	do.
H. N. Griffin,	do.	do.
Elijah Sarles,	Bellville,	do.
Donald M'Kenzie,	Madoc,	do.
Wm. Fox,	Bellville,	do.
Barney Collins,	do.	do.
Henry Collins,	Thurlow,	do.
Richard Trugent,	Huntingdon,	do.
John M'Coy,	Madoc,	do.
David Zerou,	do.	do.
Simon M'Kenzie,	Thurlow,	do.
Mathias Ross,	Huntingdon,	do.
Augustus Lemerand,	do.	do.
Philip Lake,	Sidney,	do.
John Ketcheson,	do.	do.
David Ketcheson,	Huntingdon,	do.
John Squires,	Napanee,	District de Midland.
James Frazer,	Thurlow,	Hastings;
Samuel Reid,	do.	do.
John Carter,	do.	do.
Salyea Read,	Bellville,	do.
John Thompson,	Thurlow,	do.
John Carter,	Marmora,	do.
Hugh Crawford,	do.	do.
James Jones,	Rawdon,	do.
John Fair,	do.	do.
Thomas Wright,	Kingston,	District de Midland.
Robert Talbot,	Rawdon,	Hastings.
Wm. Spence,	do.	do.
H. P. Watkins,	Kingston,	District de Midland.
Thomas Kirkpatrick,		

NOMS.	RESIDENCE.	DISTRICTS.
R. Lezier,	<i>Tyendinaga,</i>	<i>Hastings.</i>
A. Campbell,	<i>Napanee,</i>	<i>do.</i>
John Smith,	<i>Bellville,</i>	<i>do.</i>
Wheatley Church,	<i>do.</i>	<i>do.</i>
G. Benjamin,	<i>do.</i>	<i>do.</i>
D. Canniff,	<i>Thurlow,</i>	<i>do.</i>
Alexander Macdonald,	<i>do.</i>	<i>do.</i>
Frazer Liddle,	<i>do.</i>	<i>do.</i>
Wm. Ashley,	<i>do.</i>	<i>do.</i>
R. J. Hopkins,	<i>Pictou,</i>	<i>do.</i>
Harvey Fowler,	<i>Thurlow,</i>	<i>District de Prince Edwd.</i>
George Bleeker,	<i>do.</i>	<i>Hastings.</i>
Oliver Mott,	<i>do.</i>	<i>do.</i>
John Thomson,	<i>do.</i>	<i>do.</i>
John Canniff,	<i>do.</i>	<i>do.</i>
John Bowerman,	<i>do.</i>	<i>do.</i>
John Spafford,	<i>do.</i>	<i>do.</i>
Owen Ketcheson,	<i>Madoc,</i>	<i>do.</i>
Henry Alkenbrack,	<i>Thurlow,</i>	<i>do.</i>
John Emmerson,	<i>do.</i>	<i>do.</i>
Stephen Gilbert,	<i>Sidney,</i>	<i>do.</i>
Miss Hamilton,	<i>Huntingdon,</i>	<i>do.</i>
John Lawrence,	<i>Sidney,</i>	<i>do.</i>
Philip Nott,	<i>Thurlow,</i>	<i>do.</i>
Jacob Sills,	<i>do.</i>	<i>do.</i>
John Reynolds,	<i>do.</i>	<i>do.</i>
Nathan Jones,	<i>do.</i>	<i>do.</i>
James C. Morden,	<i>Tyendinaga,</i>	<i>do.</i>
—— Booth,		
Peter Davy,	<i>Bath,</i>	<i>District de Midland.</i>
Joseph M'Caw,	<i>Pictou,</i>	<i>District de Prince Edwd.</i>
Benjamin Dougall,	<i>Bellville,</i>	<i>Hastings.</i>
Francis M'Anny,	<i>do.</i>	<i>do.</i>
Noble Barry,	<i>Sidney,</i>	<i>do.</i>
Josiah Packham,	<i>Thurlow,</i>	<i>do.</i>
Thomas Vanalstine,	<i>Sidney,</i>	<i>do.</i>
Stephen W. Randell,	<i>Tyendinaga,</i>	<i>do.</i>
Thomas Kirkpatrick,	<i>Kingston,</i>	<i>District de Midland.</i>
John S. Cartwright,	<i>do.</i>	<i>do.</i>
Thomas Robinson,	<i>do.</i>	<i>do.</i>
John W. Longwell,	<i>Sidney,</i>	<i>Hastings.</i>
Samuel Ross,	<i>Thurlow,</i>	<i>do.</i>
Wm. Sills,	<i>do.</i>	<i>do.</i>
Michael Dasoe,	<i>Sidney,</i>	<i>do.</i>
Stephen Munn,	<i>do.</i>	<i>do.</i>
Cornelius Kelly,	<i>do.</i>	<i>do.</i>
Gilbert P. Sharp,	<i>do.</i>	<i>do.</i>
Michael M'Cabe,	<i>do.</i>	<i>do.</i>
James Vincent,	<i>Thurlow,</i>	<i>do.</i>
Oliver Burdett,	<i>Tyendinaga,</i>	<i>do.</i>
Miles Shorey, Jun.,	<i>Napanee,</i>	<i>District de Midland.</i>
James Fraser,	<i>Kingston,</i>	<i>do.</i>
Charles Marsh,	<i>Sidney,</i>	<i>Hastings.</i>
William Irvine,	<i>Huntingdon,</i>	<i>do.</i>
Alexander M'Nab,	<i>Kingston,</i>	<i>District de Midland.</i>
Thos. M'Niare,	<i>do.</i>	<i>do.</i>
James M'Ginnis,	<i>Bellville,</i>	<i>Hastings,</i>
Henry W. Tozer,	<i>Thurlow,</i>	<i>do.</i>
William Cunningham,	<i>Hallowell,</i>	<i>District de Prince Edwd.</i>
Philip D. Hicks,	<i>Thurlow,</i>	<i>Hastings,</i>
Archi. Thompson,	<i>Huntingdon,</i>	<i>do.</i>

M. Baldwin a donné une Liste des Témoins requis de sa part comme Membre siégeant pour le Comté de *Hastings*; laquelle Liste a aussi été lue par le Greffier, comme suit :

Liste des Témoins du Membre siégeant.

NOMS.	RESIDENCE.	NOMS.	RESIDENCE.
George Taylor,	<i>Thurlow.</i>	Henry W. Yager,	<i>Thurlow.</i>
John W. Maybe,	<i>do.</i>	B. F. Davy,	<i>Bellville.</i>
Thomas Scott,	<i>Village de Frankford</i>	Peter Merritt,	<i>Rawdon.</i>
G. R. Huffman,	<i>Madoc.</i>	William Hutton,	<i>Sidney.</i>
La Veuve Chisholm,	<i>Sidney.</i>	Peter O'Rielly,	<i>Bellville.</i>
Archibald Griffin,	<i>do.</i>	Tobias J.W. Meyers,	<i>do.</i>
Benjamin Turner,	<i>do.</i>	John Wonnacott, Jun.,	<i>do.</i>
Gideon Turner,	<i>do.</i>	Samuel Stephens,	<i>do.</i>
N. S. Reynolds,	<i>Bellville.</i>	Isaac Canniff,	<i>Thurlow.</i>
Rév. Mich'l. Brennan,	<i>do.</i>	Joseph P. Caverly,	<i>Sidney.</i>
Alex. M'Kenzie,	<i>Thurlow.</i>	Garrett Garrison,	<i>do.</i>
George D. M'Mullin,	<i>Rawdon.</i>	Peter Moon,	<i>Hungerford.</i>
David Gerrow,	<i>Thurlow.</i>	Isaac Denike,	<i>Thurlow.</i>
Wm. Fairman,	<i>do.</i>	Cyrus Riggs,	<i>Madoc.</i>
Peter Gerrow,	<i>do.</i>	Richard Little,	<i>Thurlow.</i>
Daniel Gerrow,	<i>do.</i>	Noah Harris,	<i>Sidney.</i>
Benjamin Gerrow,	<i>do.</i>	Tobias Bleeker,	<i>Bellville.</i>
Billa Flint, Jun.,	<i>Bellville.</i>	Richard O'Rielly,	<i>Tyendinaga.</i>
John Turnbull,	<i>do.</i>	John Martin,	<i>Hungerford.</i>
Daniel Smith,	<i>Tyendinaga.</i>	Patrick Gillegan,	<i>do.</i>
James M'Donald,	<i>Pictou, Prince Ewd.</i>	Henry Lasher,	<i>Ernest-town.</i>
John Ross,	<i>Bellville.</i>	Robert Talbott,	<i>Kingston.</i>
J. W. D. Moodie, } Officier Rapport. }	<i>do.</i>	A. Thibodo,	<i>do.</i>
W. H. Pontow, } Clerc du Poll, }	<i>do.</i>	Veuve Strange,	<i>do.</i>
Robert Portt,	<i>Tyendinaga.</i>	Robt. C.A. M'Lean,	<i>Dépté. Régre. du Co. de Hastings.</i>
Simon Ashley,	<i>Thurlow.</i>	Charles Harris,	} <i>Sidney.</i>
Dr. D. Fairfield,	<i>do.</i>	Asabel Harris,	
Robert M'Kay,	<i>Shamondville.</i>	James O'Hurn,	<i>Madoc.</i>
Thos. D. Appleby,	<i>Tyendinaga.</i>	William Chard,	<i>Rawdon.</i>
Mrs. A. F. Benson,	<i>Bellville.</i>	Edward Fidler,	<i>do.</i>
C. O. Benson,	<i>do.</i>	Charles Davis,	<i>Madoc.</i>
Joseph Canniff,	<i>Thurlow.</i>	William Dafeo,	<i>Thurlow.</i>
		Henry Jones,	<i>Sidney.</i>

Sur Motion de Sir *Allan Macnab*, secondé par M. *Boswell*,

Ordonné, Que le Comité choisi, nommé pour entendre et décider les mérites de la Pétition de *T. Parker*, et autres, du Comté de *Hastings*, dans le District de *Victoria*, se plaignant de l'Élection et du Retour illégal de *Robert Baldwin*, Ecuyer, s'assemble dans une Chambre de Comité de cette Chambre, demain à une heure, P. M.

Le Comité choisi s'assemblera à 1 heure, P. M.

Sur Motion de M. *Small*, secondé par M. *Hincks*,

Résolu, Que cette Chambre désigne et nomme, sous le seing et sceau de l'Orateur, trois Commissaires aux fins d'examiner les Témoins des parties dans l'affaire de l'Élection contestée de la Ville de *Niagara*, et que *John Shuter Smith*, *Jacob Keefer*, Junr., et *Edward McMahan*, Ecuyers, soient les dits Commissaires, qui seront autorisés et auront pouvoir de tenir leurs différentes séances à *Niagara*, Mardi prochain, le vingt du courant, avec *John Shuter Smith*, Ecuyer, comme Président de la dite Commission.

Commission nommée pour recevoir les témoignages sur l'Élection contestée de *Niagara*.

M. *Hale*, Président du Comité choisi, nommé pour entendre et décider les mérites de la Pétition de *Robert Melville* et *John McBride*, Electeurs

Le Comité sur l'Élection contestée de *Niagara*, fait rapport

que des Membres sont
absens.

de la Ville de *Niagara*, se plaignant de l'Élection et du Retour illégal de *Edward Clarke Campbell*, Ecuyer, Membre siégeant pour la dite Ville de *Niagara*, a fait rapport à la Chambre,

Qu'il s'était assemblé tous les jours depuis sa nomination, mais qu'il a été obligé de s'ajourner sans procéder aux affaires, le neuf du courant, par suite de l'absence de *Caleb Hopkins* et *Donald McDonald*, Ecuyers, Membres du dit Comité, et, ce jour même, par suite de l'absence de *Caleb Hopkins* et *John Gilchrist*, Ecuyers, Membres du dit Comité.

Sur Motion de M. *Hale*, secondé par M. *Thorburn*,

Les séances du Com-
ité sont ajournées
jusqu'au 26 de ce mois.

Ordonné, Que le Comité choisi nommé pour entendre et décider les mérites de la Pétition de *Robert Milville* et *John McBride*, Electeurs de la Ville de *Niagara*, se plaignant de l'Élection et du Retour illégal de *Edward Clarke Campbell*, Ecuyer, comme Représentant pour la Ville de *Niagara*, soit ajourné au vingt-six du courant.

Le Comité sur l'E-
lection contestée de
Huron fait rapport que
des Membres sont
absens.

M. *Christie*, Président du Comité choisi nommé pour entendre et décider les mérites de la Pétition de *William Dunlop*, Ecuyer, de *Gairbraid*, dans le Comté de *Huron*, se plaignant de l'Élection et du Retour illégal de *James McGill Strachan*, Ecuyer, Membre pour représenter le Comté de *Huron*, a fait rapport à la Chambre, que le huit et le neuf du courant M. *Morris*, l'un des Membres du Comité, était absent pour cause de maladie, et que, le dix et le douze du courant, M. *Morris* et M. *Robertson* étaient aussi absens pour cause de maladie.

Sur Motion de M. *Prince*, secondé par M. *Thorburn*,

M. *Haggerty* est nom-
mé Président de la
Commission sur l'E-
lection contestée de
Huron.

Résolu, Que *John H. Haggerty*, Ecuyer, l'un des Commissaires nommés pour prendre des témoignages sur l'Élection contestée du Comté de *Huron*, soit nommé par cette Chambre Président de la dite Commission, et qu'il soit tel Président en conséquence.

Copie du Livre de Poll
sera transmise à la
Commission.

Sur Motion de M. *Prince*, secondé par M. *Sherwood*,

Résolu, Que l'Orateur donne ordre au Greffier de la Couronne en Chancellerie, de transmettre au Président de la Commission nommée pour prendre des témoignages sur l'Élection contestée du Comté de *Huron*, une Copie certifiée du Livre de Poll tenu pour telle Election.

Les séances de ce
Comité sont ajournées
au 17 Août.

Sur Motion de M. *Prince*, secondé par M. *Sherwood*,

Ordonné, Que le Comité choisi nommé pour entendre et décider les mérites de la Pétition de *William Dunlop*, Ecuyer, de *Gairbraid*, dans le Comté de *Huron*, se plaignant de l'Élection et du Retour illégal de *James McGill Strachan*, Ecuyer, comme Représentant le Comté de *Huron*, soit ajourné au dix-septième jour du mois prochain, pour alors s'assembler dans une des Chambres de Comité de cette Chambre, à onze heures, A. M.

L'époque fixée pour
prendre en considéra-
tion l'Élection contes-
tée pour la Cité de
Toronto, est remise à
un autre jour.

Sur Motion de M. *Black*, secondé par M. *Boswell*,

Ordonné, Que le temps fixé par l'ordre de cette Chambre, du vingt-huit du mois dernier, pour prendre en considération la Pétition de *Henry Sherwood*, Ecuyer, se plaignant de l'Élection et du Retour illégal de l'Honorable *John H. Dunn* et d'*Isaac Buchanan*, Ecuyer, soit prolongé de Lundi prochain en quinze jours, à trois heures P. M., et que l'Orateur en donne incessamment avis par écrit au Pétitionnaire et aux Membres siégeans.

Sur Motion de M. *Black*, secondé par M. *Boswell*,

Ordonné, Que le temps fixé par l'ordre de cette Chambre, du vingt-huit du mois dernier, pour prendre en considération les Pétitions des Electeurs de la Seconde Division du Comté de *York* et de *Connel James Baldwin*, Ecuyer, se plaignant de l'Election et du Retour illégal de *George Duggan*, Ecuyer, soit prolongé jusqu'à Mardi le vingt-sept du courant, à trois heures P. M., et que, par l'Orateur, avis par écrit soit à cet effet immédiatement donné aux Pétitionnaires et au Membre siégeant.

L'époque fixée pour prendre en considération l'Election contestée de la Seconde Division de *York* est remise à un autre jour.

Ordonné, Que M. *Jones*, en conséquence du mauvais état de sa santé, ait la permission de s'absenter des séances du Comité choisi, pour prendre en considération et décider les mérites de la Pétition de *T. Parker*, et autres, du Comté de *Hastings*, dans le District de *Victoria*, se plaignant de l'Election et du Retour illégal de *Robert Baldwin*, Ecuyer, comme Membre pour représenter le Comté de *Hastings* dans ce présent Parlement.

M. Jones obtient un congé d'absence.

Sur Motion de M. *Baldwin*, secondé par M. *Small*,

Résolu, Que les Pétitionnaires se plaignant de l'Election et du Retour illégal de *Edward Clarke Campbell*, Ecuyer, pour la Ville de *Niagara*, et le Membre siégeant, échangeant le ou avant Jeudi prochain, à onze heures A. M., les Listes des Voteurs auxquels ils se proposent d'objecter, donnant les différens motifs d'opposition, et les mettant en regard des noms des Voteurs auxquels il est objecté respectivement, les dites Listes à être remises aux dites parties ou à leurs Agents.

Les parties dans l'Election contestée de *Niagara* sont tenues de donner une Liste des votes auxquels ils objectent.

M. *Prince* a proposé, secondé par M. *Thorburn*, Que cette Chambre s'assemble demain à trois heures, P. M., et tous les jours à l'avenir à trois heures P. M., les Samedis exceptés, et que la première Règle de cette Chambre soit suspendue.

La Chambre s'assemblera à l'avenir à 3 heures, P. M.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table.

Pétitions présentées à la Chambre.

Par M. *Jones*, la Pétition du Clergé et des Membres de l'Eglise Anglicane, et autres, résidans dans les Townships de l'*Est*, dans le District de *Montréal*.

Clergé, &c. de l'Eglise Anglicane.

Par M. *Armstrong*, la Pétition de *Louis Mousseau*, et autres, Propriétaires de la Paroisse de *Berthier*, dans le District de *Montréal*.

Louis Mousseau et autres.

Par l'Honorable M. *Moffatt*, la Pétition de la Faculté de Médecine du Collège *McGill*,—la Pétition de la Société Bienveillante des Dames de *Montréal*, et autres,—la Pétition de *Robert Armour*, et autres, Marchands de la Cité de *Montréal*,—et la Pétition du Bureau de Commerce de *Montréal*.

Faculté Médicale. Société Bienveillante de Montréal. Robert Armour et autres. Bureau de Commerce, Montréal.

Par M. *Hincks*, la Pétition de *James Carroll*, et autres, Sujets de Sa Majesté, résidans dans le District de *Brock*.

Jas. Carrol et autres.

Par l'Honorable M. *Dunn*, la Pétition du Très-Révérend Evêque de *Toronto*, et autres, Clergé et Messieurs de la Cité de *Toronto*.

Evêque de Toronto.

Par M. *Morin*, la Pétition de *Jacques Voyer*, Ecuyer, de la Cité de *Québec*,—la Pétition de *Charles M. Lebrun*, et autres, Electeurs du Comté de *Beauharnois*,—et la Pétition de *J. S. Lewis*, et autres, Electeurs du Comté de *Beauharnois*.

J. Voyer. C. M. Lebrun et autres.

J. S. Lewis et autres.

- McCrac, McGregor, et autres.
M. M. Traxlar et autres.
- Président et Directeurs de l'Académie de Shefford.
- Lewis Odell et autres.
N. J. W. Kurczyn et autres.
- Æneas Bell.
J. B. Warren et autres.
- A. Schofield et autres.
- Banque de Gore.
- D. Quackinbush.
- J. Millar et autres.
- Frederick Dugas et autres.
Do. (2.)
- Jos. Meagher et autres.
- Alex. Davidson.
- J. F. Sixsmith.
- Asyle des Orphelines de Québec.
- J. O'Carroll.
- Noah Freer et autres.
Eglise anglicane de la Rivière du Loup.
Société d'Education des Trois-Rivières.
- G. W. Blanchard et autres.
- R. McKenzie et autres.
- F. Lussier et autres.
- La Corporation de Québec.
- Par M. Woods, la Pétition de *William McCrae, Duncan McGregor*, et autres, Magistrats et Habitans du District de l'Ouest,—et la Pétition de *Michael M. Traxlar*, et autres, Habitans de *Chatham, Camden, Harwich* et *Howard*, dans le District de l'Ouest.
- Par M. Foster, la Pétition du Président et des Directeurs de l'Académie de *Shefford*.
- Par M. Delisle, la Pétition de *Lewis Odell*, et autres, Censitaires de la Seigneurie de *Lacole*, District de *Montréal*,—et la Pétition de *Nicolous J. W. Kurczyn*, et autres, Epiciers de la Cité de *Montréal*.
- Par M. Small, la Pétition de *Æneas Bell*, de la Cité de *Toronto*,—et la Pétition de *John B. Warren*, et autres, Habitans de *Whitby*, dans le *Home District*.
- Par l'Honorable M. *Killaly*, la Pétition de *Ara Schofield*, et autres, Habitans des Districts de *London* et *Brock*.
- Par M. *Thompson*, la Pétition des Président, Directeurs et Compagnie de la Banque de *Gore*.
- Par M. *Merritt*, la Pétition de *Daniel Quackinbush*, de *Queenstown*, dans le District de *Niagara*.
- Par M. *Watts*, la Pétition de *James Millar*, et autres, Habitans du Comté de *Drummond*.
- Par M. *Christie*, la Pétition de *Frederick Dugas*, et autres, Francs-tenanciers et Habitans de *Carleton* et *Maria*, dans le Comté de *Bonaventure*,—la Pétition de *Frederick Dugas*, et autres, Habitans de *Carleton*, dans la *Baie des Chaleurs*, Comté de *Bonaventure*,—et la Pétition de *Joseph Meagher*, et autres, Habitans de *Carleton*, dans le Comté de *Bonaventure*.
- Par M. *Campbell*, la Pétition de *Alexander Davidson*, Ecuyer, de *Niagara*.
- Par M. *Roblin*, la Pétition de *John F. Sixsmith*, de la Ville de *Kingston*.
- Par M. *Burnet*, la Pétition de l'Asyle des Orphelines Protestantes de *Québec*.
- Par M. *Baldwin*, la Pétition de *John O'Carroll*, de *Belleville*.
- Par M. *Black*, la Pétition de *Noah Freer*, et autres, de la Cité de *Québec*,—et la Pétition du Ministre et des Membres de l'Eglise Anglicane de la *Rivière du Loup*.
- Par M. le Procureur Général *Ogden*, la Pétition de la Société d'Education de la Ville des *Trois-Rivières*.
- Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues :
- De G. W. *Blanchard*, et autres, Propriétaires et Habitans du Comté du *Lac des Deux Montagnes*, demandant l'autorisation de devenir Membres d'une Compagnie d'Assurance Mutuelle contre les Accidens du Feu du Comté de *Montréal*.
- De R. *McKenzie*, et autres, Propriétaires et Habitans du Comté de *Terrebonne*, dans le District de *Montréal*, demandant, par une loi, l'autorisation de devenir Membres d'une Compagnie d'Assurance Mutuelle contre les Accidens du Feu du Comté de *Montréal*.
- De *Félix Lussier*, Ecuyer, et autres, Propriétaires et Habitans du Comté de *Verchères*, demandant une loi pour leur permettre de devenir Membres d'une Compagnie d'Assurance Mutuelle contre les Accidens du Feu du Comté de *Montréal*.
- De la Corporation de la Cité de *Québec*, demandant que les Habitans soient représentés dans le Conseil de la Cité, par élection, ou pour confirmer les pouvoirs qui sont accordés au dit Conseil, en imposant de nouvelles taxes.

De *David Secord*, de *St. Davids*, dans le District de *Niagara*, demandant une rémunération pour des services qu'il a rendus durant la Révolution Américaine et la dernière Guerre avec les *Etats-Unis*.

David Secord.

De *James Oswald*, du Township de *Stamford*, Comté de *Lincoln*, demandant à être naturalisé.

James Oswald.

De *Thomas Oswald*, du Township de *Stamford*, Comté de *Lincoln*, demandant à être naturalisé.

Thomas Oswald.

De *Urson Harvey*, de *St. Davids*, Comté de *Lincoln*, demandant à être naturalisé.

Urson Harvey.

De *J. E. Mignault*, et autres, Propriétaires et Habitans du Comté de *Richelieu*, demandant une loi pour les autoriser à devenir Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre les accidens du Feu du Comté de *Montréal*.

J. E. Mignault et autres.

D'*Isidore S. Lafontaine*, et autres, Propriétaires et Habitans du Comté de *Berthier*, demandant que l'Acte *Guill. IV*, Chap. 33, intitulé "Acte pour autoriser l'établissement de Compagnie d'Assurance Mutuelle contre les accidens du Feu," soit amendé.

I. S. Lafontaine et autres.

De *Théophile Lemay*, et autres, Propriétaires et Habitans du Comté de *Rouville*, demandant une loi pour les autoriser à devenir Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre les accidens du Feu du Comté de *Montréal*.

Théophile Lemay et autres.

De *Richard Collier*, du District de *Niagara*, demandant à être naturalisé.

Richard Collier.

De *C. Wetherall*, et autres, Habitans du Comté de *Huntingdon*, demandant une loi pour les autoriser à devenir Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre les accidens du Feu du Comté de *Montréal*.

C. Wetherall et autres.

De la Société d'Histoire Naturelle de *Montréal*, demandant une aide pour une Exploration géologique et systématique de la Province.

La Société d'Histoire Naturelle de Montréal.

Du Révérend *John Torrance*, et des Membres de l'Eglise Anglicane de *Mascouche*, et autres lieux, demandant l'établissement d'Ecoles dans les nouveaux établissemens de la Province, et l'usage général de la Bible dans les dites Ecoles.

Rév. John Torrance et autres.

De *Malcolm Fraser*, et autres, Habitans Protestants de la *Rivière du Loup*, District de *Québec*, demandant la même chose.

Malcolm Fraser et autres.

Du Révérend *William Brethour*, et autres, Membres de l'Eglise Anglicane du Comté de *Beauharnois*, demandant la même chose.

Rév. William Brethour et autres.

Du Clergé et des Membres de l'Eglise Anglicane dans *Melbourne*, et autres lieux, demandant l'établissement d'Ecoles dans les nouveaux établissemens de la Province, et l'usage général de la Bible dans les dites Ecoles.

Le Clergé, &c. de Melbourne.

De *John McDonald*, et autres, Habitans des Townships de *Leeds* et *Lansdown*, demandant un Acte pour autoriser l'établissement d'un Pont sur la *Rivière Gananoque*.

John McDonald et autres.

De *Samuel Garnsey*, et autres, Habitans du Township de *Bayham*, demandant que ce Township soit réuni au Comté de *Norfolk*, dans le District de *Talbot*.

S. Garnsey et autres.

De *James Mercer*, et autres, Habitans du Township de *Walpole*, demandant la ré-annexion de ce Township au Comté de *Norfolk*, dans le District de *Talbot*.

Jas. Mercer et autres.

De *James Covernton*, et autres, Magistrats et Habitans du District de *Talbot*, demandant un agrandissement de ce District.

Jas. Covernton et autres.

De *Edward Ellice*, et autres, Habitans de *Beauharnois*, dans le Comté de *Beauharnois*, demandant une indemnité pour des pertes souffertes durant la dernière Rébellion.

Ed. Ellice et autres.

A. Archambault et autres.

D'*A. Archambault*, et autres, Propriétaires et Habitans du Comté de *St. Hyacinthe*, demandant à devenir, par une loi, membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre les accidens du Feu pour le Comté de *Montréal*.

David Jones et autres.

De *David Jones*, et autres, Magistrats et Francs-tenanciers des Districts de l'*Est* et de l'*Ottawa*, demandant une Somme d'argent pour réparer le Chemin de Poste depuis *Cornwall* jusqu'à *L'Orignal*.

A. D. Fordyce et autres.

De *A. Dingwall Fordyce*, et autres, Magistrats et Francs-tenanciers dans le District de *Wellington*, demandant un Acte pour autoriser la continuation d'une nouvelle contribution jusqu'à ce que l'emprunt pour la construction d'une Prison ait été payé.

A. D. Fordyce et autres. (2.)

De *A. Dingwall Fordyce*, et autres, Magistrats et Francs-tenanciers du District de *Wellington*, demandant que l'Acte, intitulé "Acte érigeant certaines parties des Comtés de *Halton* et *Simcoe*, en un nouveau "District, sous le nom de District de *Wellington*," soit amendé.

Alex. Young et autres.

De *Alexander Young*, et autres, Censitaires des seigneuries de *Noyan* et *Foucault*, demandant un changement de la Tenure Féodale.

Banque de Québec.

Des Président, Vice Président et Directeurs, représentant les Actionnaires de la Banque de *Québec*, demandant une nouvelle Charte.

Evêque de Montréal et autres.

Du Très-Révérénd Evêque de *Montréal*, et autres, Propriétaires de terres dans la seigneurie de *St. Gabriel*, demandant une aide pour bâtir un Pont sur la Rivière *Jacques Cartier*.

Alex. Lewis et autres.

De *Alexander Lewis*, et divers autres, des Townships de *Caledon*, *Albion*, *Mono*, et autres lieux, demandant une aide pour réparer les Chemins dans leurs Townships.

John Rae et autres.

De *John Rae*, et autres, Habitans du Chemin *Kempt*, dans le Comté de *Bonaventure*, demandant une somme d'argent pour le salaire d'un Instituteur.

R. W. Kelly et autres.

De *Robert W. Kelly*, et autres, Habitans de la partie supérieure du Comté de *Gaspé*, se plaignant du manque de Chemins et d'Ecoles et des inconvéniens qui résultent pour eux des séances de la Cour de circuit en Été ; demandant qu'il y soit porté remède.

Dun. McDonald et autres.

De *Duncan McDonald*, et autres, Habitans de la Ville de *Cornwall*, demandant à être exemptés de payer la contribution pour le Comté de *Stormont*.

Rév. Wm. Ryerson et autres.

Du Révérend *William Ryerson*, et autres, formant le Bureau de l'Académie du *Haut-Canada*, priant qu'un Acte d'Incorporation de la dite Académie en un Collège leur soit accordé.

Hon. M. Bell et autres.

De l'Honorable *Matthew Bell*, et autres, Habitans du District des *Trois-Rivières*, se plaignant du démembrement de ce District et de ce que le siège principal de Jurisdiction, dans le dit District, a été enlevé à la dite Ville des *Trois-Rivières*.

Wm. Robinson et autres.

De *William Robinson*, et autres, Habitans du Township de *Trafalgar*, demandant une somme de cinquante livres, pour réparer le chemin entre la 4^e et la 5^e Concession du dit Township.

Rév. Andrew Balfour et autres.

Du Révérend *Andrew Balfour*, et autres, Résidens du Township de *Shefford*, demandant l'établissement d'Ecoles dans les nouveaux établissemens dans cette Province, et l'usage général de la Bible dans les dites Ecoles.

Pétitions référées.
Félix Lussier, Ecr.
et autres.

Résolu, Que la Pétition de *Félix Lussier*, Ecuyer, et autres, Propriétaires et Habitans du Comté de *Verchères*, soit référée à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que *M. Viger*, *M. Moffatt*, *M. Boutillier*, *M. Armstrong* et *M. Quesnel* composent le dit Comité.

Ordonné, Que la Pétition de *J. E. Mignault*, et autres, Propriétaires et Habitans du Comté de *Richelieu*, soit référée au dit Comité.

De *J. E. Mignault* et autres.

Ordonné, Que la Pétition d'*A. Archambault*, et autres, Propriétaires et Habitans du Comté de *St. Hyacinthe*, soit référée au dit Comité.

D'*A. Archambault* et autres.

Ordonné, Que la Pétition d'*Isidore S. Lafontaine*, et autres, Propriétaires et Habitans du Comté de *Berthier*, soit référée au dit Comité.

D'*Isidore S. Lafontaine* et autres.
De *C. Wetherall* et autres.

Ordonné, Que la Pétition de *C. Wetherall*, et autres, Habitans du Comté de *Huntingdon*, soit référée au dit Comité.

Ordonné, Que la Pétition des Président, Vice Président et Directeurs représentant les Actionnaires de la Banque de *Québec*, soit référée au Comité choisi, auquel a été référée la Pétition des Président, Directeurs et Compagnie de la Banque du *Haut-Canada*, et autres références.

De la Banque de *Québec*.

Résolu, Que la Pétition du Révérend *William Ryerson*, et autres, formant le Bureau de l'Académie du *Haut-Canada*, soit référée à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Du Rév. *Wm. Ryerson* et autres.

Ordonné, Que *M. Boswell*, *M. Williams*, *M. Roblin*, *M. le Soliciteur Général Day* et *M. Baldwin* composent le dit Comité.

Résolu, Que la Pétition de la Société Bienveillante des Dames de *Montréal*, et autres, soit référée à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

De la Société Bienveillante des Dames de *Montréal*.

Ordonné, Que *M. Moffatt*, *M. Quesnel*, *M. Delisle*, *M. Dunscomb* et *M. Holmes* composent le dit Comité.

Sur Motion de l'Honorable *M. Neilson*, secondé par *M. Noël*,

Résolu, Que, Vendredi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour considérer si quelques et quels amendemens il serait nécessaire de faire à deux certaines Ordonnances du Gouverneur et du Conseil Spécial de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, relativement à l'Incorporation de la Cité de *Québec*.

La Chambre se formera en Comité, vendredi prochain, sur les ordonnances du Gouverneur et Conseil.

Ordonné, Que la Pétition de la Corporation de la Cité de *Québec* soit référée au dit Comité.

M. Williams, du Comité Spécial auquel ont été référées les Pétitions de *James W. Sharrard* et *Thomas Henery*, Ministres Chrétiens de *Home District*, et des personnes qui se nomment Chrétiens selon la Bible, avec pouvoir de faire rapport par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre un Bill pour permettre aux Sociétés Religieuses Chrétiennes de toutes dénominations de posséder les terres requises pour certains objets y mentionnés, lequel a été reçu, et lu pour la première fois; et aussi, un Bill pour permettre aux Ministres Chrétiens de toutes dénominations de solemniser les Mariages, sous certaines restrictions, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Le Comité sur la Pétition de *Sherrard* et *Henery*, fait rapport d'un Bill pour permettre aux Sectes Religieuses de posséder des terres, et d'un autre Bill pour les autoriser à célébrer des Mariages.

Ordonné, Que le Bill pour permettre aux Sociétés Religieuses Chrétiennes de toutes dénominations de posséder les terres requises pour certains objets y mentionnés, soit lu une seconde fois Lundi prochain.

Ordonné, Que le Bill pour permettre aux Ministres Chrétiens de toutes dénominations de solemniser les Mariages sous certaines restrictions, soit lu une seconde fois Lundi prochain.

Rapport du Comité Spécial sur les Pêches de Gaspé.

M. *Hamilton*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill pour régler les Pêches dans le District de *Gaspé*, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la table du Greffier, comme suit :

Qu'après avoir constaté qu'il est essentiellement nécessaire d'établir des dispositions législatives pour régler les Pêches importantes du dit District; et protéger son Commerce, votre Comité a adopté, avec certains amendemens, toute cette partie du Bill qui a rapport aux Pêches de la Morue.

Votre Comité regrette de voir que la Pêche du Saumon a considérablement diminué dans le dit District; et il est d'avis que cette diminution vient des l'absence des sages réglemens qui ont été établis dans d'autres Pays pour la conservation des Pêches; et de l'usage condamné en *Angleterre* et en *Ecosse* de se servir de Pêches plantées dans les rivières; il a jugé à propos en conséquence (la Pêche du Saumon étant finie pour la présente saison) de retrancher du Bill les différentes clauses qui ont rapport à la Pêche du Saumon, et il a préparé des Questions qu'il se propose de soumettre aux personnes engagées ou intéressées dans ce Commerce, afin que les réponses puissent être transmises au Greffier de la Chambre, avant la prochaine Session du Parlement Provincial, où l'on pourra passer une Loi pour la conservation du Saumon, et régler la Pêche du Saumon dans le dit District.

M. *Christie* s'oppose à partie du Rapport du Comité.

M. *Christie* s'oppose à cette partie du Rapport qui attribue la diminution de la Pêche du Saumon, à l'emploi de Pêches plantées dans l'eau.

Ordonné, Que les dits Bill et Rapport soient référés à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

L'Honorable *S. B. Harrison* a présenté, en conformité à une Adresse de cette Chambre du premier du courant, à Son Excellence le Gouverneur Général,—Un Retour des Droits perçus à *Bytown*, sur les Bois qui sont descendus par la Rivière *Ottawa*, pendant les cinq dernières années, spécifiant le montant payé chaque année, et sur quelle espèce de Bois, et aussi si aucuns et quelle partie de ces droits ont été employés à l'amélioration de la Navigation de la Rivière *Ottawa*, près de *Bytown* ou au-dessus.

Pour le dit Retour, voir Appendice (G.).

Ordonné, Que M. *Price* ait la permission de s'absenter de cette Chambre, jusqu'à Mercredi prochain.

Ordonné, Que M. *Jones* ait la permission de s'absenter de cette Chambre, pour cause d'indisposition.

Sur Motion de l'Honorable M. *Neilson*, secondé par M. *Cameron*,

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur la Pétition de *William Walker*, et autres, Habitans de la Cité de *Québec*, relativement au Commerce des Bois, perdu par l'ajournement de la Chambre, Vendredi dernier, soit remis en vigueur; et que, demain, cette Chambre se formera en le dit Comité.

Les divers Comités sur les Banques et le cours des Monnaies sont réunis en un seul.

Sur Motion de M. *Simpson*, secondé par M. *Hincks*,

Résolu, Que les Comités auxquels ont été référées les Pétitions sur le Cours des Monnaies et les Banques soient réunis en un seul Comité, et

qu'il lui soit enjoint de s'enquérir quel est le meilleur moyen de régler la valeur des Monnaies de la Province et l'échange sur icelles, et de considérer la convenance d'établir un système général pour les Banques de la Province, pour en faire rapport de temps à autre, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que M. *Harrison* et M. *Quesnel* soient ajoutés au dit Comité.

Sur Motion de M. *Hincks*, secondé par M. *Dunscob*,

Ordonné, Qu'il soit une Instruction au Comité choisi auquel ont été référées les Pétitions sur le Cours des Monnaies et les Banques, de s'enquérir de l'opération des Lois relatives à l'Usure, maintenant en vigueur, sur les intérêts Agricoles et Commerciaux en cette Province, et que le dit Comité ait les mêmes pouvoirs relativement à cette matière que sur les autres sujets qui sont maintenant sous sa considération.

Le Comité sur les Banques devra s'enquérir des lois contre l'Usure.

M. *Thorburn* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Neilson*,

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, demandant qu'il plaise à Son Excellence émaner son *Warrant* en faveur de l'Orateur de cette Chambre, pour la Somme de cinq mille livres, à être employée à payer les Dépenses contingentes dues par la Législature de la ci-devant Province du *Haut-Canada*; ainsi que les Dépenses contingentes que cette Chambre encourra durant la présente Session.

Adresse à Son Excellence pour le paiement de certaines dépenses contingentes.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative; et

Résolu, en conséquence.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par les Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur Motion de M. *Black*, secondé par M. *John S. M'Donald*,

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie d'Assurance du Canada contre les accidens du Feu, perdu par l'ajournement de la Chambre Mercredi dernier, soit rétabli, et que, demain, cette Chambre se formera en le dit Comité.

L'Ordre du jour relatif au Bill de la Compagnie d'Assurance du Canada, est remis en vigueur.

Sur Motion de M. *Baldwin*, secondé par M. *Durand*,

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour mieux pourvoir à la liberté des Elections dans cette Province, et pour d'autres fins y mentionnées, perdu par l'ajournement de la Chambre Mercredi dernier, soit remis en vigueur, et que le dit Bill soit lu une seconde fois Jeudi prochain, et que ce soit alors le premier ordre du jour.

L'Ordre du jour relatif au Bill des Elections est remis en vigueur.

Sur Motion de M. *Dunscob*, secondé par M. *Holmes*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, demandant qu'il plaise à Son Excellence faire mettre devant cette Chambre, Copies des Rapports et de la Correspondance reçus du Visiteur des Ecoles nommé en vertu de l'Ordonnance 2^e *Vict.* Chap. 43, dans le Comté de *Beauharnois*.

Adresse à son Excellence pour demander la Correspondance d'un Visiteur d'Ecoles.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

La Chambre se formera en Comité sur les Règles.

Sur Motion de M. *Simpson*, secondé par l'Honorable M. *Neilson*,
Résolu, Que, Vendredi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour considérer s'il est expédient de changer, rescinder ou amender quelques-unes des Règles de cette Chambre.

L'Ordre du jour pour la Chambre en Comité sur un emprunt pour une Prison et Maison de Justice dans le District de *Simcoe*, est remis en vigueur.

Sur Motion de M. *Child*, secondé par Sir *Allan Macnab*,
Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité, pour considérer s'il est expédient d'autoriser un Emprunt additionnel, pour compléter la Cour de Justice et la Prison du District de *Simcoe*, perdu par l'ajournement de la Chambre, Jeudi le huit du courant, soit remis en vigueur, et que de ce jour en trois semaines cette Chambre se formera en le dit Comité.

Le Bill pour amender les Lois de milice sera lu une seconde fois Vendredi prochain.

Ordonné, Que le Bill pour amender les Lois de Milice de cette partie de la Province qui formait ci-devant la Province du *Haut-Canada*, soit lu une seconde fois Vendredi prochain.

L'Ordre du jour pour la Chambre en Comité sur l'Emmagasinage des effets, est remis en vigueur.

Sur Motion de M. *Dunscomb*, secondé par M. *Black*,
Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité, pour considérer s'il est expédient d'introduire quelques mesures pour l'Emmagasinage des effets dans les différens Ports libres d'emmagasinage en cette Province, perdu par l'ajournement de la Chambre Mercredi dernier, soit remis en vigueur, et que, Mercredi prochain, cette Chambre se formera en le dit Comité.

L'Ordre du jour pour un Comité de toute la Chambre sur la Tenure Féodale, est remis en vigueur.

Sur Motion de M. *Dunscomb*, secondé par M. *Black*,
Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité, pour prendre en considération les Lois de cette partie de la Province ci-devant connue sous le nom de *Bas-Canada*, concernant la Tenure des terres et communément connue sous le nom de Tenure Féodale, et pour considérer s'il est expédient de changer et amender icelles, et le mode le meilleur et le plus équitable d'effectuer les changemens qui pourront être jugés nécessaires, perdu par l'ajournement de la Chambre Mercredi dernier, soit remis en vigueur, et que, Lundi prochain, cette Chambre se formera en le dit Comité.

Message envoyé au Conseil Législatif, pour demander à interroger certains de ses membres devant un Comité Spécial.

Résolu, Qu'il soit envoyé un Message à l'Honorable Conseil Législatif, pour prier leurs Honneurs de permettre aux Honorables *René Edouard Caron* et *John Fraser*, deux de leurs Membres, de venir devant le Comité Spécial de cette Chambre, auquel est référée cette partie de la Pétition de divers Habitans du Comté de *Saguenay*, qui a rapport aux Voitures d'Hiver, Jeudi prochain, à dix Heures du matin, pour être examiné au sujet de la dite Référence.

Ordonné, Que M. *Parent* porte le dit Message au Conseil Législatif.

L'Ordre du jour sur le Bill relatif aux personnes âgées et infirmes est remis en vigueur.

Sur Motion de M. *Merritt*, secondé par M. *Thorburn*,
Ordonné, Que l'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour le soulagement des personnes infirmes et hors d'état de gagner leur vie, perdu par l'ajournement de la Chambre Mercredi dernier, soit remis en vigueur, et que le dit Bill soit lu une sconde fois Vendredi prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité, rela-

Sur Motion de l'Honorable M. *Neilson*, secondé par M. *Noël*,
Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité, pour considérer les Ordres adoptés par la ci-devant Chambre

d'Assemblée du *Bas-Canada*, pour régler ses procédés dans les cas d'Élections contestées en cette Province, perdu par l'ajournement de la Chambre, Jeudi dernier, soit remis en vigueur, et que demain cette Chambre se formera en le dit Comité, et que ce soit alors le premier ordre du jour.

tivement aux Elections contestées du Bas-Canada est remis en vigueur.

Sur Motion de M. *Holmes*, secondé par M. *Dunscumb*,
Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer s'il est expédient de s'enquérir des différentes Lois en vertu desquelles des Droits sont prélevés sur les importations dans cette Province, et pour considérer s'il serait convenable d'amender et consolider les dites Lois, perdu par l'ajournement de la Chambre Mercredi dernier, soit remis en vigueur, et que Vendredi prochain, cette Chambre se formera en le dit Comité.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur les lois qui imposent un droit sur les importations, est remis en vigueur.

Sur Motion de M. *Christie*, secondé par l'Honorable M. *Viger*,
Résolu, Que, Mardi le vingt du courant, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour prendre en considération s'il est expédient de changer et amender les Actes de Judicature, relatifs au District Inférieur de *Gaspé*.

La Chambre se formera en Comité de toute la Chambre sur les Actes de Judicature relatifs au District de Gaspé.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Harrison* ait la permission d'introduire un Bill pour assurer et conférer à certains Habitans de cette Province les droits civils et politiques de sujets nés Britanniques.

Un Bill pour la naturalisation de certaines personnes, est présenté et lu.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

Sur Motion de M. *Small*, secondé par M. *Durand*,
Ordonné, Que l'Ordre du jour pour la seconde Lecture du Bill pour autoriser le Vote par scrutin, perdu par l'ajournement de la Chambre Mercredi dernier, soit remis en vigueur, et que le dit Bill soit lu une seconde fois Mardi le vingt du courant.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour permettre le vote au scrutin, est remis en vigueur.

Sur Motion de M. *Small*, secondé par M. *Noël*,
Ordonné, Que l'Ordre du jour pour la seconde Lecture du Bill pour permettre aux Membres de l'Assemblée Législative, pour la partie de la Province qui constituait ci-devant la Province du *Haut-Canada*, de résigner en certains cas, et pour d'autres fins, perdu par l'ajournement de la Chambre, Mercredi dernier, soit rétabli, et que le dit Bill soit lu une seconde fois Mercredi le vingt-et-un du courant.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour permettre aux Membres de résigner, est remis en vigueur.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour régler l'inspection et le mesurage du Bois de construction, Mâts, Esparres, Douves, Douilles, et autres objets de même nature, dans les Ports de *Québec* et de *Montréal*, et pour d'autres fins y relatives, a été lu une seconde fois.

Le Bill relatif à l'inspection et au mesurage des Bois, est remis en vigueur.

M. *Cameron* a proposé, secondé par M. *Noël*, que le dit Bill soit référé à un Comité choisi, composé de Messieurs le Solliciteur Général *Day*, *Derbishire*, *D. McDonald*, *Johnston*, *Burnet* et *Moffatt*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records, et que la soixante-et-dix-septième Règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à la nomination de ce Comité.

Le dit Bill est référé à un Comité choisi.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et
Résolu, en conséquence.

L'Ordre du jour pour un Comité de toute la Chambre sur le 1^{er} Rapport relatif au Bureau du Greffier, est remis en vigueur.

Sur Motion de M. *Small*, secondé par M. *Simpson*,
Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le premier Rapport du Comité Spécial, nommé pour s'enquérir quelle assistance il sera nécessaire de donner au Greffier, et quels Bureaux et Départemens il sera expédient d'établir pour conduire les affaires de cette Chambre d'une manière efficace et régulière, perdu par l'ajournement de la Chambre Mercredi dernier, soit remis en vigueur, et que Mercredi prochain, cette Chambre se formera en le dit Comité, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

L'Ordre du jour pour un Comité de toute la Chambre sur l'Adresse à Son Excellence pour demander la révision des Statuts, est remis en vigueur.

Sur Motion de M. le Solliciteur Général *Day*, secondé par M. *Black*,
Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité, pour considérer s'il est expédient de présenter une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de nommer une Commission aux fins de reviser les Statuts et Ordonnances de la partie de cette Province, ci-devant appelée *Bas-Canada*, perdu par l'ajournement de la Chambre Mercredi dernier, soit remis en vigueur, et que, demain, cette Chambre se formera en le dit Comité.

Alors, sur Motion de l'Honorable M. *Neilson*, secondé par M. *Aylwin*,
 La Chambre s'est ajournée.

Martii, 13^o Julii;

Anno 5^o *Victoriae Reginae, 1841.*

Election d'un nouveau Membre pour *Middlesex*.

M. l'Orateur a informé la Chambre, que le Greffier de cette Chambre avait reçu du Greffier de la Couronne en Chancellerie un Certificat de l'Election d'un Membre pour le Comté de *Middlesex*, en remplacement de *Thomas Parke*, Ecuyer, qui avait résigné son siège.

Et le dit Certificat a été lu, et il est comme suit :

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE.

Kingston, 13 Juillet, 1841.

Le présent est pour certifier, qu'en vertu d'un *Writ* d'Election, daté du dix-huitième jour de Juin, maintenant dernier, émané par Son Excellence le Gouverneur en Chef, et adressé à l'Officier Rapporteur pour le Comté de *Middlesex*, (*John Wilson*, Ecuyer,) pour l'Election d'un Membre pour le dit Comté de *Middlesex*, en remplacement de *Thomas Parke*, Ecuyer, qui depuis son Election a accepté l'Office d'Arpenteur Général de Sa Majesté pour la Province du *Canada*, *Thomas Parke*, Ecuyer, a été rapporté dûment élu en conséquence, ainsi qu'il appert

par le Retour du dit *Writ*, daté du dixième du courant, lequel est déposé dans ce Bureau pour faire foi.

THOMAS AMIOT,
Greff. Cour. en Ch.

A. W. B. Lindsay, Ecuyer,
Greff. Assemblée Législative.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la Table.

Par l'Honorable M. *Moffatt*, la Pétition du Bureau de Commerce de *Montréal*, au sujet de la loi de Banqueroute,—et la Pétition du Bureau de Commerce de *Montréal*, au sujet des Immeubles.

Par M. *Child*, la Pétition de *Andrew Patton*, de *Stanstead*.

Par M. *Boswell*, la Pétition de *Henry Trout*, et autres, Habitans des Townships de *Asphodel* et *Dummer*.

Par M. *De Salaberry*, la Pétition de *M. Townsend*, et autres, Habitans de *Foucault*, *Noyan* et autres lieux.

Par M. *Merritt*, la Pétition de *Henry Douthitt*, de *Port Colborne*.

Par M. *McLean*, la Pétition de *John Montgomery*, et autres, Habitans du Township de *Roxborough*.

Par M. *Woods*, la Pétition de *George P. Kirby*, et autres, Habitans du Comté de *Kent*.

Par le Capitaine *Steele*, la Pétition de *James Adams*, et autres, Habitans du Township de *Oro*.

Par M. *Prince*, la Pétition de *Henry Jessop*, de la Cité de *Toronto*.

Par M. *Dunscumb*, la Pétition de la Corporation de la Cité de *Montréal*,—et la Pétition de l'Association Coloniale et Irlandaise de l'Amérique du Nord.

Par M. *Buchanan*, la Pétition des Président, Directeurs et Compagnie de la Banque du *Haut-Canada*,—la Pétition de *George P. Ridout*, de la Cité de *Toronto*, au sujet du Cours des Monnaies,—la Pétition de *George P. Ridout*, de la Cité de *Toronto*, au sujet des Lois sur l'Usure,—la Pétition de *George P. Ridout*, de la Cité de *Toronto*, au sujet de l'inspection de la Fleur et Farine, Lard, Bœuf, etc.,—et la Pétition de *George P. Ridout*, de la Cité de *Toronto*, au sujet des Droits sur les Bois.

Sur Motion de M. *De Salaberry*, secondé par M. *Hincks*,

Ordonné, Que la Pétition de *Théophile Lemay*, et autres, Propriétaires et Habitans du Comté de *Rouville*, présentée à la Chambre le cinq du courant, soit référée au Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de *Félix Lussier*, Ecuyer, et autres, Propriétaires et Habitans du Comté de *Verchères*.

Sur Motion de l'Honorable M. *Moffatt*, secondé par M. *Holmes*,

Ordonné, Que la Pétition du Bureau de Commerce de *Montréal*, relative à l'Usure, et la Pétition du même Bureau de Commerce, au sujet du Cours des Monnaies, présentées à la Chambre le vingt-et-un du mois dernier, soient référées au Comité choisi auquel ont été référées les Pétitions sur le Cours des Monnaies et les Banques.

L'Honorable M. *Moffatt* a proposé, secondé par M. *Dunscumb*, Que la Pétition de *Robert Armour*, et autres, Marchands de la Cité

Pétitions présentées.

Bureau de Commerce de Montréal.
Do.

Andrew Patton.

Henry Trout et autres.

M. Townsend et autres.

Henry Douthitt.

John Montgomery et autres.

George P. Kirby et autres.

James Adams et autres.

Henry Jessop.

Corporation de Montréal.
Association Coloniale et Irlandaise, A. N.

Banque du Haut-Canada.

G. P. Ridout.

G. P. Ridout (2).

G. P. Ridout (3).

G. P. Ridout (4).

La Pétition de Théophile Lemay et autres, est référée à un Comité choisi.

Les Pétitions du Bureau de Commerce de Montréal, sont référées à un Comité choisi.

La Pétition de Robert Armour et autres, est référée.

de *Montréal*, demandant un Acte d'incorporation du Bureau de Commerce de la dite Cité, soit référée à un Comité choisi, composé de Messrs. *Dunscob, Black, Burnat* et *Merritt*, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records, et que la soixante-et-dix-septième Règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à la nomination de ce Comité.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et

Résolu, en conséquence.

M. Hamilton, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill pour amender une certaine Ordonnance passée dans la troisième année du règne de Sa Majesté, intitulée "Ordonnance pour pourvoir d'une manière permanente au manque de Notaires dans le District Inférieur de *Gaspé*, et pour faire disparaître les doutes y mentionnés," a fait Rapport que le Comité avait passé le Bill sans y faire aucun amendement; et le Rapport a été lu de nouveau à la table du Greffier.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

Le Bill relatif aux Notaires à *Gaspé*, est lu.

Sur Motion de *M. Burnet*, secondé par *M. Merritt*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien informer cette Chambre, si le Gouvernement a l'intention de recommander la continuation du Canal de *St. Laurent*, de manière à ouvrir la communication d'ici à l'Océan, avec le moins de délai possible.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui se trouvent former partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Adresse à Son Excellence, relative à la continuation du Canal de *St. Laurent*.

Sur Motion de *Sir Allan Macnab*, secondé par *M. Sherwood*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien informer cette Chambre de la date de la nomination de *Robert Baldwin*, Ecuyer, à la charge de l'un des Conseillers Exécutifs de cette Province; aussi, du jour auquel il a été assermenté et a accepté la dite charge.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui se trouvent former partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Adresse à Son Excellence, relative à la nomination de *R. Baldwin*, Ecuyer, comme Conseiller Exécutif.

Sur Motion de *M. Prince*, secondé par *M. De Salaberry*,

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour prendre en considération une Motion faite par *M. Prince*, Lundi le vingt-huit du mois dernier, savoir: "Que les plaintes contenues dans la Pétition de divers Electeurs du Comté de *St. Maurice*, si elles sont vraies, sont suffisantes pour rendre nulle l'Electon de *Joseph Edouard Turcotte*, Ecuyer," perdu par l'ajournement de la Chambre Jeudi dernier, soit remis en vigueur, et que la dite Motion soit prise en considération demain, et que ce soit alors le premier ordre du jour.

L'Ordre du jour pour prendre en considération les plaintes contre l'Electon de *J. E. Turcotte*, Ecuyer, est remis en vigueur.

Sur Motion de *M. Thorburn*, secondé par *M. Black*,

Ordonné, Que l'Ordre du vingt-huitième jour du mois dernier, pour prendre en considération la Pétition de *Henry Sherwood*,

L'Ordre du jour pour prendre en considération la Pétition de *Henry Sherwood*, Ecuyer, est mis de côté.

Ecuyer, se plaignant de l'Élection et du Retour illégal de l'Hon. *John H. Dunn* et *Isaac Buchanan*, Ecuyer, pour servir dans ce présent Parlement, soit mis de côté, et aussi que l'ordre d'hier pour la considération ultérieure de la dite Pétition soit rescindé.

Sur Motion de M. le Procureur Général *Draper*, secondé par M. *Hamilton*,

Résolu, Que, demain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, à l'effet de prendre en considération s'il est expédient d'accorder une somme d'argent pour acheter les parts des particuliers dans le Canal de *Welland*.

Comité de toute la Chambre demain sur l'achat des parts privées du Canal de *Welland*.

Sur Motion de M. *Prince*, secondé par M. *Woods*,

Résolu, Qu'il soit présenté une Humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien informer cette Chambre, si la Sanction Royale a été donnée ou si elle sera probablement donnée, à un Bill passé par la Législature du *Haut-Canada*, dans sa dernière Session, intitulé "Acte pour imposer certains Droits sur "divers articles importés en cette Province des États-Unis de l'*Amérique*;" et, si ce n'est pas le cas, si Son Excellence a reçu quelques Instructions du Gouvernement de Sa Majesté au sujet de ce Bill, et, s'il en est ainsi, que Son Excellence veuille bien donner à cette Chambre toute information sur le sujet que Son Excellence jugera convenable.

Adresse à Son Excellence pour demander des informations concernant le Bill qui impose des droits sur les importations des États-Unis.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui se trouvent former partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur Motion de M. *Christie*, secondé par M. *Taché*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, Copies de la Défense ou Réponse de l'Honorable *John Gawler Thompson*, Juge Provincial du District Inférieur de *Gaspé*; ensemble avec les dépositions ou affidavits et papiers au soutien d'icelle, aux Accusations ou *Impeachment* votés par l'Assemblée de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, contre le dit Juge Provincial, le douze Mars 1836, et présentés au Gouverneur en Chef d'alors, le seize du même mois, et Copie ou Copies de toute Dépêche ou Dépêches au Gouverneur du *Bas-Canada*, du Gouvernement en *Angleterre*, disposant de dites Accusations ou *Impeachment*, ou qui ont rapport à iceux.

Adresse à Son Excellence pour certains papiers qui ont rapport à l'accusation contre l'Honorable *J. G. Thompson*.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui se trouvent former partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur Motion de M. *Baldwin*, secondé par M. *Small*,

Ordonné, Que le nom de *John Shuter Smith* soit retranché de la Commission pour recevoir les témoignage dans l'affaire de l'Élection contestée de *Niagara*, et que *Arthur Ackland* soit nommé en sa place, et soit le Président de la dite Commission.

Arthur Ackland est nommé Président de la Commission sur l'Élection de *Niagara*.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer les Ordres adoptés par la ci-devant Chambre d'Assemblée du *Bas-Canada*, pour régler ses procédés dans les cas d'Élections contestées dans cette Province, étant lu ;

Comité de toute la Chambre sur les procédés du *Bas-Canada* relatifs aux Élections.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.
 M. *Raymond* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,
 M. l'Orateur a repris le Fauteuil.

L'Ordre du jour pour un Comité de toute la Chambre sur le Bill relatif à la Compagnie d'Assurance du Canada contre le feu, est remis.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie d'Assurance du *Canada*, contre les accidents du Feu, étant lu ;
 Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

Alors, sur Motion de l'Honorable M. *Moffatt*, secondé par M. le Procureur Général *Ogden*,
 La Chambre s'est ajournée.

Mercurii, 14^o die Julii;

Anno 5^o *Victoriæ Reginae, 1841.*

Pétitions présentées à la Chambre.
 Des Habitans de *Douro*.

Horace Keating, et autres.
Michael Healey, et autres.
 L'Evêque de *Montréal* et autres.

Pétitions lues.

Du Clergé et des Membres de l'Eglise anglicane des Townships de l'Est.

Louis Mousseau et autres.

Faculté Médicale du Collège *McGill*.

De la Société Bienveillante des Dames de *Montréal*.

Robert Armour et autres.

Bureau de Commerce, *Montréal*.

James Carrall et autres.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table.

Par M. *Gilchrist*, la Pétition de divers Habitans du Township de *Douro*.

Par le Capitaine *Steele*, la Pétition de *Horace Keating*, et autres,— et la Pétition de *Michael Healey*, et autres, du Township de *Adjala*.

Par M. *Burnet*, la Pétition du Très-Révérend Evêque de *Montréal*, et autres, de *Québec*.

Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues :

Du Clergé et des Membres de l'Eglise *Anglicane*, et autres, résidans dans les Townships de l'Est, dans le District de *Montréal*, demandant l'établissement d'Ecoles, et l'usage général de la Bible dans les dites Ecoles.

De *Louis Mousseau*, et autres, Propriétaires de la Paroisse de *Berthier*, dans le District de *Montréal*, demandant une aide pour bâtir un Pont sur la Rivière *Bayonne*, dans la Paroisse de *Berthier*.

De la Faculté de Médecine du Collège *McGill*, demandant une aide pour le soutien d'une Ecole de Médecine dans le dit Collège.

De la Société Bienveillante des Dames de *Montréal*, et autres, demandant l'Octroi de quinze cents livres, pour le soutien de cette Institution.

De *Robert Armour*, et autres, Marchands de la Cité de *Montréal*, demandant un Acte d'Incorporation du Bureau de Commerce de *Montréal*.

Du Bureau de Commerce de *Montréal*, demandant un Octroi d'argent, pour améliorer le chenal du Lac *St. Pierre*.

De *James Carrall*, et autres, Sujets de Sa Majesté, résidans dans le District de *Brock*, demandant l'agrandissement de la Ville du District.

- Du Très-Révérend Evêque de *Toronto*, et autres, Clergé et Messieurs de la Cité de *Toronto*, demandant un Octroi de mille Livres, pour le soutien de la Maison d'Industrie dans cette Cité. L'Evêque de Toronto.
- De *Jacques Voyer*, Ecuyer, de la Cité de *Québec*, demandant une pension. J. Voyer.
- De *Charles M. Lebrun*, et autres, Electeurs du Comté de *Beauharnois*, demandant une Enquête soignée des faits qui ont eu lieu à plusieurs des Elections récentes du District de *Montréal*, et que l'Election et le Retour de *J. W. Dunscomb*, comme Membre pour le dit Comté, soient déclarés nuls. C. M. Lebrun et autres.
- De *J. S. Lewis*, et autres, Electeurs du Comté de *Beauharnois*, demandant que l'Election et le Retour de *J. W. Dunscomb*, Ecuyer, comme Membre pour le dit Comté, soient déclarés nuls. J. S. Lewis, et autres.
- De *William McCrae*, *Duncan McGregor*, et autres, Magistrats et Habitans du District de l'Ouest, demandant une aide, pour achever le Chemin *Tecumseth*. McCrae, McGregor, et autres.
- De *Michael M. Traxlar*, et autres, Habitans de *Chatham*, *Camden*, *Harwich* et *Howard*, dans le District de l'Ouest, demandant qu'on mette de côté les décisions des Commissaires de la ligne de division dans le Township de *Chatham*, et qu'on établisse les lignes conformément au premier arpentage. M. M. Traxlar et autres.
- Du Président et des Directeurs de l'Académie de *Shefford*, demandant une aide ultérieure pour le soutien de la dite Académie. Président et Directeurs de l'Académie de Shefford.
- De *Nicolous J. W. Kurczyn*, et autres, Epiciers de la Cité de *Montréal*, demandant l'abrogation de l'Ordonnance de la 4^e Vict. chap. 42. N. J. W. Kurczyn et autres.
- De *Aeneas Bell*, de la Cité de *Toronto*, demandant une place de Messager dans l'Assemblée Législative. Aeneas Bell.
- De *John B. Warren*, et autres, Habitans de *Whitby*, dans le *Home District*, demandant un Acte d'Incorporation, pour la construction d'un Hâvre à l'embouchure de *Annis's Creek*. J. B. Warren et autres.
- De *Ara Schofield*, et autres, Habitans des Districts de *London* et *Brock*, demandant une Aide de deux mille livres, pour ouvrir un Chemin. A. Schofield, et autres.
- Des Président, Directeurs et Compagnie de la Banque de *Gore*, demandant un Acte pour augmenter leur Capital, jusqu'à la concurrence de deux cent cinquante mille livres. Banque de Gore.
- De *Daniel Quackinbush*, de *Queenstown*, dans le District de *Niagara*, demandant à être naturalisé. D. Quackinbush.
- De *James Millar*, et autres, Habitans du Comté de *Drummond*, demandant à être unis aux Sociétés incorporées de *Sherbrooke* et *Stanstead*, pour Assurance Mutuelle contre les accidens du Feu. J. Millar et autres.
- De *Frederick Dugas*, et autres, Francs-tenanciers et Habitans de *Carleton* et *Maria*, dans le Comté de *Bonaventure*, se plaignant de ce que le Poll pour l'Election n'a été tenu qu'à *New Carlisle*; et demandant que cela soit changé. Frederick Dugas, et autres.
- De *Frederick Dugas*, et autres, Habitans de *Carleton*, dans la *Baie des Chaleurs*, Comté de *Bonaventure*, demandant l'ouverture d'un Chemin entre *Carleton* et la Mission, sur le *Ristigouche*. Frederick Dugas et autres. (2.)
- De *Joseph Meagher*, et autres, Habitans de *Carleton*, dans le Comté de *Bonaventure*, demandant une Allocation pour l'Education dans leurs établissements. Jos. Meagher et autres.
- De *Alexander Davidson*, Ecuyer, de *Niagara*, demandant le droit exclusif de publier le *Canada Spelling Book*, pour un nombre d'années. Alex. Davidson.
- De *John F. Sixsmith*, de la Ville de *Kingston*, demandant à être naturalisé. J. F. Sixsmith.
- De l'Asyle des Orphelines Protestantes à *Québec*, demandant une continuation de l'aide qu'il a reçue durant les trois dernières années. Asyle des Orphelines Prot. de Québec.

J. O'Carroll.

De *John O'Carroll*, de *Belleville*, se plaignant de torts que des Volontaires au service de Sa Majesté, à *Belleville*, lui ont faits, ainsi qu'à sa famille et à ses propriétés, et demandant quelque indemnité.

Noah Freer et autres.

De *Noah Freer*, et autres, de la Cité de *Quebec*, demandant que la Chambre emploie son influence à mettre la Loi d'Enregistrement en pleine opération

Eglise Anglicane de la Rivière du Loup.

Du Ministre et des Membres de l'Eglise Anglicane à la *Rivière du Loup*, demandant l'établissement d'Ecoles, et l'usage général de la Bible dans les dites Ecoles.

Société d'Education des Trois-Rivières.

De la Société d'Education de la Ville des *Trois-Rivières*, demandant un Octroi de cent cinquante livres, pour le soutien d'une Ecole.

Message du Conseil Législatif, par *John Godfrey Spragge*, Ecuyer, Maître en Chancellerie :

M. L'ORATEUR,

Message du Conseil Législatif, annonçant la passation du Bill de *J. Turner*, avec un amendement.

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé "Acte pour permettre à *Robert John Turner* de pratiquer comme Solliciteur dans la Cour de Chancellerie," avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Et aussi,

CONSEIL LEGISLATIF, 13 JUILLET, 1841.

Message du Conseil Législatif, permettant aux Hon. Messrs. *Fraser* et *Caron* de comparaître devant un Comité de la Chambre.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif permet, aux Honorables Messieurs *Fraser* et *Caron*, d'aller, s'ils le jugent à propos, devant le Comité Spécial de l'Assemblée, tel que demandé par cette Chambre dans son Message reçu ce jour.

Attesté,

JAMES FITZGIBBON,
Greffier du Conseil Législatif.

Et ensuite il s'est retiré.

La Pétition de *A. M. Farewell*, et autres, est référée à un Comité de trois Membres.

Résolu, Que la Pétition de *A. M. Farewell*, *Abram Butterfield*, et autres, des Townships de *Whitby* et *Darlington*, présentée à la Chambre le premier du courant, soit référée à un Comité Spécial de trois Membres, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que *M. Small*, *M. Williams* et *M. Price* composent le dit Comité.

Les Pétitions suivantes sont référées à des Comités.

La Pétition de l'Association Coloniale et Irlandaise de l'Amérique du Nord, référée.

M. Dunscomb a proposé, secondé par *M. Hale*, Que la Pétition de l'Association Coloniale et Irlandaise de l'Amérique du Nord, demandant la permission de faire des chemins, etc., soit référée à un Comité choisi, composé de Messieurs *Killaly*, *Merritt*, *Morin* et *Taché*, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records, et que la soixante-et-dix-septième Règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à la nomination de ce Comité.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et **Résolu**, en conséquence.

Sur Motion de M. *Thompson*, secondé par M. *Powell*,

Ordonné, Que la Pétition des Président, Directeurs et Compagnie de la Banque de *Gore*, demandant un Acte pour augmenter leur Capital, soit référée au Comité choisi, auquel a été référée la Pétition des Président, Directeurs et Compagnie de la Banque du *Haut-Canada*, et autres références.

La Pétition du Président, et autres, de la Banque de *Gore*.

Sur Motion de M. *Small*, secondé par M. *Price*,

Ordonné, Que la Pétition de *John B. Warren*, et autres, Habitans de *Whitby*, dans le *Home District*, soit référée au Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de *A. M. Farewell*, *Abram Butterfield*, et autres, des Townships de *Whitby* et *Darlington*.

La Pétition de *John B. Warren*, et autres.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Killaly* soit ajouté au dit Comité.

Un Membre ajouté au Comité.

Résolu, Que la Pétition de *James Millar*, et autres, Habitans du Comté de *Drummond*, soit référée à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

La Pétition de *James Millar*, et autres, est renvoyée à un Comité Spécial.

Ordonné, Que M. *Watts*, M. *Moore*, M. *Child*, M. *Foster* et M. *Hale* composent le dit Comité.

Sur Motion de M. *Robertson*, secondé par l'Honorable M. *Moffatt*,
Ordonné, Que la Pétition de *G. W. Blanchard*, et autres, Propriétaires et Habitans du Comté du *Lac des Deux Montagnes*, et la Pétition de *R. McKenzie*, et autres, Propriétaires et Habitans du Comté de *Terrebonne*, dans le District de *Montréal*, présentée à la Chambre le cinq du courant, soient référées au Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de *Félix Lussier*, *Ecuyer*, et autres, Propriétaires et Habitans du Comté de *Verchères*.

La Pétition de *J. W. Blanchard* et autres, et celle de *R. McKenzie*, et autres, sont référées à un Comité.

Sur Motion de M. *Small*, secondé par M. *Prince*,

Ordonné, Que la Pétition de *Aeneas Bell*, de la Cité de *Toronto*, soit référée au Comité Spécial nommé pour s'enquérir quelle assistance il sera nécessaire de donner au Greffier, et quels Bureaux et Départemens il sera expédient d'établir pour conduire les affaires de cette Chambre d'une manière efficace et régulière.

La Pétition de *Aeneas Bell* est référée.

Ordonné, Que la Pétition de *Julia Bell*, Epouse d'*Aeneas Bell*, présentée à la Chambre le premier du courant, soit référée au dit Comité.

La Pétition de *Julia Bell* est référée au même Comité.

Sur Motion de M. *Cameron*, secondé par M. *Black*,

Ordonné, Que la Pétition de divers Marchands de Bois, et autres, présentée à la Chambre le vingt-et un du mois dernier, soit référée au Comité choisi auquel a été referé le Bill pour régler l'inspection et le mesurage du Bois de construction, Mâts, Esparres, Douves, Douelles, et autres objets de même nature, dans les Ports de *Québec* et de *Montréal*, et pour d'autres fins y relatives.

La Pétition de divers Marchands de Bois, et autres, est référée.

L'Honorable S. B. *Harrison* a présenté, en conformité d'une Adresse de cette Chambre du premier du courant, à Son Excellence le

L'Honorable M. *Harrison* présente une Copie de

La Correspondance entre les Ministres et le Gouverneur Général, relativement au tarif des droits sur les Bois.

Gouverneur Général,—Une Copie de toute la Correspondance entre les Ministres de Sa Majesté et le Gouverneur Général, relativement aux changemens dans le Tarif des Droits sur les Importations dans la *Grande-Bretagne* des Bois des Colonies ou de l'Étranger.

Pour la dite Correspondance, voir Appendice (H).

L'Honorable S. B. Harrison présente un Message du Gouverneur, avec une Dépêche de Lord John Russell.

L'Honorable *S. B. Harrison*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur un Message de Son Excellence le Gouverneur Général, signé par Son Excellence.

Et le dit Message a été lu par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts ; et il est comme suit :

SYDENHAM.

Conformément à l'intention qu'il a exprimée dans sa Harangue, à l'ouverture de la Session, le Gouverneur Général transmet, à la Chambre d'Assemblée, Copie ci-jointe d'une Dépêche de Lord *John Russell*, dans laquelle il explique les vues du Gouvernement de Sa Majesté sur plusieurs des sujets les plus importants qui se rattachent au *Canada*.

Maison du Gouvernement,
Kingston, 14e Juillet, 1841. }

No. 369.

DOWNING STREET, 3e MAI, 1841.

MILORD,

Dépêche de Lord John Russel, sur des objets relatifs au Canada.

Les Dépêches que j'ai reçues de vous sur l'état général de la Province du *Canada*,—les rapports que vous m'avez fournis sur plusieurs sujets importants,—et la prochaine réunion du Conseil et de l'Assemblée de la Province Unie, m'engagent en ce moment à vous expliquer les vues que le Gouvernement de Sa Majesté entretient sur les objets qui intéressent le plus vivement le bien-être du *Canada*.

Dans toutes les mesures qui seront adoptées, l'on doit considérer que Sa Majesté persiste dans la détermination de maintenir, à tous hasards, son autorité royale en *Canada*. Ni l'honneur de la Couronne de Sa Majesté,—ni la protection qu'elle doit à ses loyaux sujets dans l'*Amérique Britannique du Nord*,—ni le soin vigilant qu'elle prend des intérêts de l'Empire en général, ne permettraient de dévier de ce principe établi de la politique Britannique.

En même temps, les Conseillers de Sa Majesté ne sont pas insensibles aux difficultés qui leur sont imposées pour mettre à effet les vues de la Couronne.

Une Province dont la frontière est ouverte et s'étend plus de trois cents lieues,—dont l'accès est en tout temps facile aux citoyens d'un État voisin et puissant,—et qui est séparée de la *Grande-Bretagne*, non-seulement par l'Océan, mais par les rigueurs du climat et des saisons, doit être maintenue par des préparatifs judicieux de défense, en temps de paix, et l'emploi vigoureux des ressources de l'Empire, en temps de guerre ; ou point du tout. Traiter légèrement les fortunes d'hommes qui exposent volontiers leur vie et leurs propriétés pour le service de l'*Angleterre*, ou encourager l'agression étrangère par la négligence ou

l'apathie, seraient bien pires encore que l'abandon spontané de ces possessions importantes de la Couronne. Les Canadiens, dans cette dernière hypothèse, n'encourraient aucun danger ; aucun sang ne serait versé ; et les trésors de l'Empire seraient économisés. L'autre marche serait cruelle envers un peuple courageux, et indigne du caractère du pays.

Mais, comme je vous l'ai déjà dit, nous n'avons pas d'alternative. Nous avons seulement à considérer les moyens de cimenter encore plus solidement l'union du *Canada* avec ce pays,—de développer ses ressources,—d'augmenter la population Britannique en *Canada*, de défendre son territoire, et de maintenir et encourager l'esprit loyal de son peuple. C'est dans cet esprit, en conséquence, que je vais aborder les principales matières qui se rattachent à ces vues.

1.—*Finance.*

Vous avez annoncé que la Dette de la Province Unie se montait à £1,226,000 ; et avec la somme requise pour achever les travaux publics nécessaires pour ouvrir un libre passage entre la partie Ouest de la Province, le *St. Laurent* et l'Océan, que cette dette s'élevait à un million et demi.*

Le Gouvernement de la Reine partage vos vues sur la convenance d'établir un arrangement, d'après lequel le crédit de ce Pays pourra être employé à favoriser les finances du *Canada* ; et il a donné sa plus mûre attention au plan que vous avez proposé dans vos Dépêches. Il est d'opinion qu'un semblable arrangement, s'il peut être mis à effet du consentement des créanciers, serait vivement à désirer sous tous les rapports ; mais il sent que les objections à tout Bill qui obligerait les parties à recevoir le paiement de leur créances en violation des conventions conclues avec elles, par une autorité compétente, seraient insurmontables.

Le Gouvernement de Sa Majesté est prêt, d'après votre proposition, à donner toute l'assistance qui ne lui paraîtra pas répugner à la bonne foi. Il est prêt à proposer au Parlement de garantir tel emprunt qui sera requis pour les travaux publics, (sous les restrictions que vous avez suggérées,) pour payer telle partie de la dette qui est maintenant rachetable ou en possession des créanciers qui se déclareront disposés à accepter des conditions raisonnables.

A l'égard de cette dernière somme, il paraît au Gouvernement qu'il serait très expédient de votre part, d'établir telles conditions que vous croirez suffisantes pour engager les créanciers à accepter l'équivalent projeté (n'excédant pas, comme de raison, £100 pour chaque prêt nominal de £100) ; et de faire connaître cette offre ou soumission de la manière qui vous paraîtra le plus convenable, donnant au créancier avis et information suffisante, et fixant un jour avant lequel les parties devront faire connaître leur intention d'accepter cette offre.

Pour atteindre ce but, un Acte de la Législature du *Canada* sera nécessaire, et lorsqu'il sera passé, il pourra être fait des arrangements ultérieurs, ou par l'entremise de personnes députées en ce Pays de la part des *Canadas*, avec d'amples instructions.

Il serait peut-être aussi expédient, en même temps, de permettre par la loi aux Syndics, &c., de rendre compte, comme cela se pratique dans les cas où les intérêts des emprunts sont payés en ce Pays.

En recevant l'avis que les parties ont agréé les conditions proposées, l'on pourra prendre en ce Pays les moyens nécessaires pour prélever les fonds requis, et il sera peut-être expédient que vous fixiez un jour pour

*NOTE.—Ajouté à ce qui pourra être prélevé par la Province.

payer les créanciers, ainsi que les autres réclamations, à une époque où le Parlement de ce pays est en Session ; car s'il était nécessaire d'avoir recours à un emprunt, une semblable mesure serait toujours considérée comme offrant des difficultés pendant la prorogation du Parlement.

2.—*Défense.*

J'ai lu avec un vif intérêt les Incluses dans votre Dépêche du 24 Décembre 1840, contenant les Rapports du Lieutenant Général Sir *Richard Jackson*, et du Colonel *Oldfield*, Officier Commandant du Génie à ce sujet.

La question est d'une telle importance que je n'ai pas été satisfait de renvoyer votre Dépêche au Maître Général et au Bureau de l'Ordonnance, mais j'ai aussi demandé l'opinion du Commandant en Chef, et l'ai prié de consulter le Duc de *Wellington*, dont l'autorité sur tout sujet militaire, est dans cette instance d'un poids particulier, à cause de l'attention qu'il a donnée à cette matière depuis plusieurs années, tant sous le rapport politique que militaire. Je vous transmets leurs opinions, avec cette Dépêche.

Le Gouvernement de Sa Majesté partage l'opinion de Lord *Hill* et de Sir *Richard Jackson*, " qu'aucune confiance dans la supériorité " décidée de nos troupes, et les arrangements établis pour la défense, ne " devrait nous engager à négliger la construction et l'achèvement des " ouvrages permanents propres à protéger les points qui nous sont les plus " importants."

Le Gouvernement partage aussi l'opinion de Sa Seigneurie, que, dans l'hypothèse où ces ouvrages ou autres semblables seraient construits, il sera indispensable de tenir sur un pied une force régulière effective considérable, et d'enrôler la Milice, mais sans l'obliger de sortir de son District, excepté dans le cas d'une invasion.

Mais on ne peut pas raisonnablement s'attendre que des travaux sur une aussi grande échelle seront entrepris, sans égard aux grandes dépenses qu'ils nécessiteront.

Je dois donc vous informer, que le Gouvernement est prêt à émettre son opinion, qu'en sus des Estimations ordinaires de l'année, la Somme de £100,000 devrait être annuellement employée à la défense du *Canada*. Actuellement, cette somme est presque entièrement absorbée pour le maintien des Milices et des Volontaires. Mais en adoptant un plan plus économique, l'on pourrait diminuer considérablement ces dépenses, et il resterait une grande partie des £100,000 pour l'amélioration des Communications Militaires; et l'établissement ou la réparation des fortifications.

Je vous écrirai plus au long sur cet objet, quand j'aurai considéré plus amplement les différens plans qui sont proposés.

3.—*Emigration.*

J'ai lu avec un vif intérêt vos Dépêches sur cette matière, et je suis d'accord avec vous qu'il ne serait pas sage pour ce Pays de s'engager à transporter les Emigrés en *Canada*, aux frais publics. Mais je ne puis convenir que ce Pays devrait se porter garant indéfiniment, des dépenses nécessaires pour maintenir les Emigrés en *Canada*, jusqu'à ce qu'ils soient en état d'obtenir de l'emploi.

Je partage néanmoins l'opinion que vous entretenez de l'importance de cet objet.

Il serait injuste envers le *Canada* de l'obliger à maintenir les Emigrés pauvres du Royaume-Uni, qui arrivent sur ses bords dans un état de détresse, et en proie à la maladie. Mais il avait été ci-devant pourvu à cet objet par l'imposition d'une taxe sur les Emigrés, et je pense qu'il devrait être recommandé à la Législature du *Canada* de renouveler cette taxe.

J'ai recommandé à la Trésorerie, que la dépense ainsi encourue par l'Emigré devrait être payée par ce Pays, en considération des grands avantages politiques qui devront résulter au *Canada* de l'Emigration.

Supposons une taxe de cinq chelins par tête; 32000 Emigrés pourraient se libérer de cette taxe pour £8000.—Je pense que l'on pourrait demander au Parlement de voter cette somme, pour un objet aussi important. La taxe pourrait alors être payée en *Canada*, non par le Capitaine du Vaisseau qui transporte les passagers, mais par le Commissaire Général, en lui produisant les pièces justificatives attestant le nombre des Emigrés qui sont débarqués.

Dans ce cas, les seuls Emigrés pour lesquels la taxe serait payée, seraient ceux qui auraient été jugés en état d'émigrer, par un Agent d'Emigration en ce Pays.

La taxe sur les Emigrés servirait alors de frein, et cela, avec raison, contre ceux qui ne pourraient pas obtenir l'attestation requise.

J'ai maintenant fait allusion aux trois principaux sujets auxquels j'ai appelé l'attention des serviteurs confidentiels de la Reine. Il y en a plusieurs autres d'une grande importance au bien-être du *Canada*, mais relativement auxquels je désire recevoir vos rapports avant de procéder plus loin.

Dans cette catégorie, se trouvent les engagements des Compagnies des Terres, et la manière de disposer des terres de la Couronne à l'avenir. Les moyens de communications pour les objets de commerce, dans toute l'étendue du Territoire Britannique en *Canada*, devront toujours être un sujet de la plus vive importance pour le *Canada* et pour ce Pays.

Mais il me semble qu'avec une Législature en *Canada*, disposée à coopérer avec la Reine et le Parlement du Royaume-Uni, afin de développer ses vastes ressources qui n'ont pas encore été explorées, il y a tout espoir que nous verrons la prospérité de ces nobles Provinces s'accroître d'année en année, et ajouter de plus en plus à la force et à la stabilité de l'Empire.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(Signé.)

J. RUSSELL.

M. *Durand* a proposé, secondé par M. *Price*, que mille Exemplaires du Message de Son Excellence, de ce jour, moitié en langue Anglaise, et moitié dans la Française, soient imprimés pour l'usage des Membres de cette Chambre.

M. *Hamilton* a proposé en amendement, secondé par M. *Johnston*, que le mot " mille," dans la dite Motion, soit retranché, et le mot " cent " substitué.

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, il ont été pris comme suit.

Pour.

<i>Armstrong,</i>	<i>Derbshire,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Ruel,</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>DesRivières,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>Draper, Hon. W.H.</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith, (Front.)</i>
<i>Boswell,</i>	<i>Duggan,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Ogden, Proc. Gén.</i>	<i>Steele,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chesley,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Turcolte,</i>
<i>Child,</i>	<i>Harrison, Hon. S.B.</i>	<i>Price,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Christie</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Woods,</i>
<i>Cook,</i>	<i>Killaly, Hon. H.H.</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Yule.—42.</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Macnab, Sir Allan</i>		

Contre.

<i>Aylwin,</i>	<i>Hale,</i>	<i>Moffatt, Hon. G.</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Walls,</i>
<i>Crane,</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Roberston,</i>	<i>Williams.—</i>
<i>Dunscomb,</i>			

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et **Ordonné**, en conséquence.

L'Honorable M. Daly présente le Rapport du Visiteur d'Ecoles nommé en vertu de l'Ordonnance 2e Vict. ch. 43, dans le Comté de Beauharnois.

L'Honorable *D. Daly* a présenté, en conformité à une Adresse de cette Chambre, du douze du courant, à Son Excellence le Gouverneur Général,—un Rapport du Visiteur d'Ecoles, nommé en vertu de l'Ordonnance 2e *Victoria*, chap. 43, dans le Comté de *Beauharnois*.

Pour le dit Rapport voir Appendice (I.).

L'impression de la Correspondance relative aux droits sur les Bois est ordonnée.

M. Aylwin a proposé, secondé par *M. Cameron*, que cinq cents Exemplaires du Retour de la Correspondance, mis devant cette Chambre, ce jour, conformément à l'Adresse de cette Chambre du premier du courant, soient imprimés pour l'usage des Membres de la Chambre.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

Le Rapport du Visiteur d'Ecoles, pour le Comté de Beauharnois, est référé à un Comité de trois Membres.

Résolu, Que le Rapport du Visiteur d'Ecoles, nommé en vertu de l'Ordonnance de la 2e *Victoria*, chap 43, dans le Comté de *Beauharnois*, soit référé à un Comité Spécial de trois Membres, pour l'examiner et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que *M. Dunscomb*, *M. Maffatt* et *M. Morin* composent le dit Comité.

Le Comité sur la Pétition de Adam Stull et sur deux autres Pétitions, fait rapport d'un Bill.

M. Merritt, du Comité Spécial auquel ont été référées les Pétitions, de *Adam Stull* et *Peter Lampman*, du Township de *Grantham* ; de *John Decow*, et autres, du Comté de *Haldimand*, dans le dit District de *Niagara*, et de *John Kalar*, du Comté de *Lincoln*, dans le dit District, avec pouvoir de faire rapport par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la table du Greffier, comme suit

Relativement à la Pétition de *Adam Stull* et de *Peter Lampman*, votre Comité est d'opinion qu'ils ont droit à juste titre à leur réclamation; mais comme la demande des Pétitionnaires entraînerait l'emploi des Deniers Publics, l'Assemblée Législative ne peut, d'après les dispositions de l'Acte d'Union, procéder en conséquence, à moins qu'elle ne soit recommandée par le Gouvernement Exécutif.

Quant à la Pétition de *John Decow*, et autres, votre Comité a mûrement considéré la demande des Pétitionnaires, et a dressé un Bill pour l'incorporation d'une Compagnie, sous le nom de "Factorerie de Verrerie à *Haldimand*;" et il prend la liberté de le soumettre à votre Honorable Chambre; mais quant à cette partie de la demande des Pétitionnaires qui a rapport à un Octroi d'argent, pour venir en aide à la dite Compagnie, votre Comité considère que ce serait un précédent qui ouvrirait une porte à tant de demandes de la même nature, qu'il ne peut recommander qu'elle soit agréée.

M. Merritt a alors présenté à la Chambre un Bill pour établir une Compagnie qui sera appelée "Compagnie de *Haldimand*, pour des ouvrages de verrerie," lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Vendredi prochain.

Sur Motion de l'Honorable *M. Neilson*, secondé par *M. Parent*, **Ordonné**, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur la Pétition de *William Walker*, et autres, Habitans de la Cité de *Québec*, relativement au Commerce des Bois, perdu par l'ajournement de la Chambre, hier, soit remis en vigueur, et que, demain, cette Chambre se formera en le dit Comité.

Sur Motion de *M. Prince*, secondé par *M. Price*,

Ordonné, Que l'Amendement fait par le Conseil Législatif au Bill intitulé "Acte pour permettre à *Robert John Turner* de pratiquer comme "Solliciteur dans la Cour de Chancellerie," soit maintenant pris en considération.

La Chambre a en conséquence procédé à prendre le dit Amendement en considération.

Et le dit Amendement a été lu, comme suit :

Ligne 8—Après le mot "Province," retranchez jusqu'au mot "et" dans la 12e ligne.

Et le dit Amendement ayant été lu de nouveau, il a été adopté par la Chambre.

Ordonné, Que *M. Prince* reporte le dit Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur Amendement.

Ordonné, Que *Sir Allan Macnab* ait la permission d'introduire un Bill pour prévenir toutes injustices relativement aux plaintes portées contre les Elections ou les Retours illégaux des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province à la dernière Election Générale.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Vendredi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

Ordonné, Que l'Honorable *M. Harrison* ait la permission d'introduire un Bill pour mieux pourvoir au gouvernement intérieur de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, par l'établissement d'autorités locales ou municipales en icelle.

Rapport du Comité.

Le Bill lu pour la première fois

La Chambre se formera en Comité sur la Pétition de *W. Walker* et autres relativement au Commerce des Bois, demain.

L'Amendement du Conseil Législatif au Bill de *John Turner*, est pris en considération.

Introduction d'un Bill relatif aux plaintes portées contre les Elections ou les Retours illégaux des Membres à la dernière Election. Il est lu pour la première fois.

La deuxième lecture et fixée à Vendredi prochain.

Introduction d'un Bill pour le gouvernement intérieur de la ci-devant Province du Haut-Canada, par l'établissement de Municipalités.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Mercredi prochain.

L'Honorable M. *Harrison* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Dunn*, que cinq cents Exemplaires du dit Bill soient imprimés pour l'usage des Membres de la Chambre.

L'Impression en est ordonnée à cinq cents Exemplaires.

M. *John S. McDonald* a proposé en amendement, secondé par M. *McLean*, que tous les mots après " que ", dans la dite Motion, soient retranchés, et les suivans substitués: " mille Exemplaires du dit Bill en langue Anglaise et deux cents Exemplaires dans la langue Française soient imprimés pour l'usage des Membres de cette Chambre."

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, il s'en est aussi suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

Sur Motion de M. *Merritt*, secondé par M. *Thompson*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien informer cette Chambre, qu'elle Réponse a été reçue du Gouvernement de Sa Majesté à une Adresse de la Chambre d'Assemblée du *Haut Canada*, durant la dernière Session, sur le sujet de l'introduction des produits de cette Province dans les Ports de la *Grande-Bretagne* libre de tout droit, et pour donner à la Législature le pouvoir d'imposer et de changer les droits sur les produits, lorsqu'ils sont introduits dans les Ports de cette Province.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui se trouvent former partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Ordonné, Que M. *Campbell* ait la permission d'introduire un Bill pour protéger la Propriété Littéraire, dans cette partie de la Province qui formait ci-devant le *Haut-Canada*.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Lundi le neuf du mois prochain.

Sur Motion de M. *Duggan*, secondé par M. *Price*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, Copies de toutes Communications qui ont eu lieu entre Son Excellence et le Gouvernement de la Mère-Patrie, relativement à la localité du siège du Gouvernement du *Canada*, et tous autres renseignements y relatifs, qu'il sera au pouvoir de Son Excellence de communiquer.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui se trouvent former partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Une Adresse est votée au Gouverneur Général au sujet de la réponse qui a été reçue du Gouvernement, à une Adresse de l'Assemblée du Haut-Canada, rapport à l'introduction des Produits de cette Province dans les Ports de la Grande-Bretagne.

Introduction d'un Bill pour protéger la Propriété Littéraire dans la ci-devant Province du Haut-Canada.

Adresse à Son Excellence pour demander des renseignements relatifs à la localité du siège du Gouvernement.

Sur Motion de M. *Small*, secondé par M. *Johnston*,

Résolu, Que cette Chambre se forme maintenant en Comité de toute la Chambre, pour prendre en considération la convenance d'abroger ou amender certaines parties d'un Acte du Parlement de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, intitulé "Acte pour changer le mode de payer l'Indemnité des Membres de la Chambre d'Assemblée."

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Williams* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Williams* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau, Vendredi, le vingt-trois du courant.

La Chambre en Comité sur l'Indemnité des Membres.

Progrès.

Le Comité siégera de nouveau.

L'Ordre du jour pour prendre en considération une Motion faite par M. *Prince*, Lundi le vingt-huit du mois dernier, savoir : "Que les plaintes contenues dans la Pétition de divers Electeurs du Comté de *St. Maurice*, si elles sont vraies, sont suffisantes pour rendre nulle l'Élection de *Joseph Edouard Turcotte, Ecuyer*," étant lu ;

La Chambre a en conséquence procédé à prendre la dite Motion en considération.

Et la dite Motion ayant été lue de nouveau, et la Question ayant été mise sur icelle, elle a été adoptée par la Chambre, et

Résolu, en conséquence.

Résolu, Que Lundi, le second jour du mois prochain, à onze heures, A. M., soit fixé pour prendre en considération la Pétition de divers Electeurs du Comté de *St. Maurice*, se plaignant du Retour illégal de *Joseph Edouard Turcotte, Ecuyer*.

M. *Prince* a proposé, secondé par M. *Black*, qu'il soit enjoint au Protonotaire de la Cour du Banc du Roi pour le District des *Trois-Rivières*, de transmettre immédiatement, sous enveloppe, au Greffier de la Chambre, le Livre de Poll de la dernière Election du Comté de *St. Maurice*, et tous les papiers qui y ont rapport.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et

Résolu, en conséquence.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le premier Rapport du Comité Spécial, nommé pour s'enquérir quelle assistance il sera nécessaire de donner au Greffier, et quels Bureau et Départements il sera expédient d'établir pour conduire les affaires de cette Chambre d'une manière efficace et régulière, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Dunscumb* a pris le Fauteuil du Comité.

Plusieurs Membres s'étant retirés,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et les noms des Membres présents ont été pris comme suit :

Monsieur l'Orateur,

Messieurs *Baldwin, Black, Boutillier*, le Procureur Général *Draper, Dunscumb, Durand, Gilchrist, Harrison, Killaly, Sir Allan Macnab, Moffatt, Morin, Raymond, Simpson* et *Viger*.

Et à onze Heures du soir, M. l'Orateur a ajourné la Chambre, faute de *Quorum*.

La Chambre prend en considération la motion de M. Prince sur l'Élection de *St. Maurice*.

Tems fixé pour considérer l'Élection contestée de *St. Maurice*.

Le Livre de Poll sera transmis au Greffier de la Chambre.

La Chambre se formera en Comité sur le 1er Rapport au sujet du Bureau du Greffier.

Jovis, 15^o Julii;

Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

M. Parke prend son
siège.

Thomas Parke, Ecuyer, Membre pour le Comté de *Middlesex*, ayant préalablement prêté le Serment, conformément à la loi, et souscrit devant les Commissaires le Rôle qui le contient, a pris son siège dans la Chambre.

Pétitions présentées à
la Chambre.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table.

De *Pierre Beaubien*,
et autres.

Par M. *Quesnel*, la Pétition de *Pierre Beaubien*, et autres, Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de *Montréal*, contre les accidens du Feu.

L'Honorable G.
Thompson, et autres.

Par M. *Hamilton*, la Pétition de l'Honorable *John G. Thompson*, et autres, Habitans de *New Carlisle*, dans le District de *Gaspé*.

Norval Wait, et
autres.

Par M. *Small*, la Pétition de *Norval Wait*, et autres, Jurés de la Cour de District de *Home District*.

F. Laroche, et autres.

Par M. *Aylwin*, la Pétition de *F. Laroche*, et autres, Habitans de la ci-devant Province du *Bas-Canada*.

J. W. Keating, et au-
tres.

Par M. *Cameron*, la Pétition de *J. W. Keating*, et autres, Habitans des Townships du *Nord*, dans le *Western District*.

Lecture des Pétitions
suivantes.

Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues :

Du Bureau de Com-
merce de Montréal.

Du Bureau de Commerce de *Montréal*, au sujet de la Loi de Banqueroute, et demandant certains amendemens à la dite Loi de Banqueroute.

Do. (2.)

Du Bureau de Commerce de *Montréal*, au sujet des propriétés foncières, et demandant qu'aucune hypothèque ne soit obligatoire avant d'avoir été enrégistrée dans un Bureau Public.

Andrew Patton.

De *Andrew Patton*, de *Stanstead*, demandant une augmentation de salaire, comme Visiteur à ce Port.

Henry Trout et autres.

De *Henry Trout*, et autres, Habitans des Townships de *Asphodel* et *Dummer*, demandant une Octroi d'argent, pour faire un Chemin dans le Township de *Asphodel*.

M. Townsend et autres

De *M. Townsend*, et autres, Habitans de *Foucault*, *Noyan*, et autres lieux, demandant un Octroi de cinq cents livres, pour bâtir un Pont sur la *Rivière du Sud*.

Henry Douthitt.
John Montgomery et
autres.

De *Henry Douthitt*, de *Port Colborne*, demandant à être naturalisé.
De *John Montgomery*, et autres, Habitans du Township de *Roxborough*, demandant l'ouverture d'un Chemin à travers ce Township.

George P. Kirby et
autres.

De *George P. Kirby*, et autres, Habitans du Comté de *Kent*, demandant que *John Jenner* soit autorisé à bâtir un Moulin sur la *Rivière Thames*.

James Adams et autres.

De *James Adams*, et autres, Habitans du Township de *Oro*, demandant l'établissement de Conseils de District.

Henry Jessop.

De *Henry Jessop*, de la Cité de *Toronto*, demandant à être admis à pratiquer comme Procureur dans la Cour du Banc de la Reine.

Corporation de Mont-
tréal.

De la Corporation de la Cité de *Montréal*, demandant à être autorisée à payer un taux d'intérêt plus élevé que six par cent, pour obtenir des emprunts d'argent.

De l'Association Coloniale et Irlandaise de l'*Amérique du Nord*, demandant à être autorisée à prêter de l'argent au Conseil de District, pour la construction de Chemins, &c.; dans le Comité de *Beauharnois*.

Association Coloniale et Irlandaise, A. N.

Des Présidents, Directeurs et Compagnie de la Banque du *Haut-Canada*, pour une augmentation de Capital, et pour étendres ses opérations à toute la Province.

Banque du Haut-Canada.

De *George P. Ridout*, de la Cité de *Toronto*, demandant un Acte pour égaliser le cours des Monnaies des Provinces-Unies, et qu'il soit assigné une valeur plus équitable aux Monnaies courantes.

G. P. Ridout, relativement au cours des Monnaies.

De *George P. Ridout*, de la Cité de *Toronto*, demandant un Acte pour abroger partie des Lois relatives à l'intérêt sur les emprunts d'argent.

G. P. Ridout, au sujet des lois relatives à l'intérêt sur les prêts d'argent.

De *George P. Ridout*, de la Cité de *Toronto*, demandant l'abrogation de certaines clauses des Actes ou Ordonnances qui pourvoient à l'inspection de la Fleur et de la Farine, Lard, Bœuf, &c.

G. P. Ridout, relativement à l'inspection de divers produits.

De *George P. Ridout*, de la Cité de *Toronto*, demandant que cette Chambre fasse telles représentations au Parlement Impérial, qu'elle jugera convenables, dans sa sagesse, au sujet des changemens des Droits imposés sur les Bois.

G. P. Ridout, au sujet des Droits sur les Bois.

Sur Motion de l'Honorable M. *Moffatt*, secondé par M. *Buchanan*, *Ordonné*, Que la Pétition du Bureau de Commerce de *Montréal*, au sujet des Inspecteurs de Lard, Bœuf, Fleur, Potasse, &c., soit référée au Comité de toute la Chambre pour considérer s'il est expédient de permettre l'exportation de cette Province, de la Fleur et de la Farine, de la Potasse et de la Perlasse et du Bœuf et du Lard, sans inspection; et d'amender et consolider les lois maintenant en vigueur en cette Province, relativement à l'inspection des dites denrées.

Pétitions référées à des Comités.

Du Bureau de Commerce de Montréal.

Sur Motion de M. *Buchanan*, secondé par M. *Hale*,

Ordonné, Que la Pétition de *George P. Ridout*, de la Cité de *Toronto*, au sujet de l'inspection de la Fleur et de la Farine, Lard, Bœuf, &c., soit référée au dit Comité.

G. P. Ridout, au sujet de l'importation des produits.

Ordonné, Que la Pétition de *George P. Ridout*, de la Cité de *Toronto*, au sujet des Droits sur les Bois, soit référée au Comité de toute la Chambre sur la Pétition de *William Walker*; et autres, Habitans de la Cité de *Québec*, relativement au Commerce des Bois.

G. P. Ridout, au sujet des Droits sur les Bois.

Ordonné, Que la Pétition des Président, Directeurs et Compagnie de la Banque du *Haut-Canada*, pour une augmentation de Capital, et pour étendre ses opérations à toute la Province, et aussi les deux Pétitions de *George P. Ridout*, de la Cité de *Toronto*, au sujet du Cours des Monnaies, et des Lois contre l'Usure, soient référées au Comité choisi, auquel ont été référées les Pétitions sur le cours des Monnaies et les Banques.

Des Président et Directeurs de la Banque du Haut-Canada.

G. P. Ridout, au sujet du cours de la Monnaie; et du même, au sujet des Lois contre l'Usure.

L'Honorable S. B. *Harrison*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur trois Messages de Son Excellence le Gouverneur Général, signés par Son Excellence.

Messages de Son Excellence.

Et les dits Messages ont été lus par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts; et ils sont comme suit:

SYDENDAM.

Avec Lettres Patentes
appelant R. Baldwin,
Ecr. au Conseil Ex-
écutif.

Le Gouverneur Général transmet à la Chambre d'Assemblée, en réponse à son Adresse du 13e. du courant, Copie des Lettres Patentes, sous le Grand Sceau de la Province, nommant *Robert Baldwin*, Ecuyer, Membre du Conseil Exécutif, et il informe cette Chambre, que *M. Baldwin* a été assermenté le 17e. Mai dernier.

SYDENHAM.

Lettres Patentes ap-
pelant R. Baldwin,
Ecr. au Conseil Ex-
écutif.

PROVINCE DU }
CANADA. }
Lettres Patentes nommant ROBERT
BALDWIN, Ecr. Membre du Conseil
Exécutif de Sa Majesté.

FIAT.
Enregistrées dans le Bureau du Ré-
gistrare des Records à Québec, ce
15e. jour de Février 1841, dans le 6e.
Régistre des Lettres Patentes et Com-
missions.

D. DALY,
Secrétaire.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Roy-
aume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*,
Protectrice de la Foi.

A tous ceux qui ces présentes verront, ou
qu'icelles pourront concerner,

SALUT :

SACHEZ qu'ayant confiance dans la loyauté,
l'intégrité et la capacité de Notre fidèle et bien aimé
ROBERT BALDWIN, Ecuyer, de Notre Cité de
Toronto, Nous avons jugé convenable de l'admettre et de le nommer, et par
ces présentes Nous l'admettons et nommons le dit *Robert Baldwin*, un
des Membres de Notre CONSEIL EXECUTIF, pour les affaires de Notre
dite Province du CANADA ; et après qu'il aura prêté les serments requis
par la loi à cet effet, il prendra son siège dans Notre dit Conseil, après
William Henry Draper, Ecuyer. Pour par lui, le dit *Robert Baldwin*, tenir
la dite charge de Membre de Notre dit Conseil de Notre dite Province,
durant Notre Plaisir Royal, avec tous et chacun les droits, privilèges et
émolumens qui appartiennent à la dite charge ou qui y sont attachés en
aucune manière.

EN FOI^e de quoi, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres
Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite
Province du *Canada*.

Témoin Notre très fidèle et bien aimé, le Très-Honorable CHARLES,
BARON SYDENHAM, de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent* et
de *Toronto* en *Canada*, un des Conseillers de Notre Très Ho-
norable Conseil Privé, Gouverneur Général de l'*Amérique Sep-
tentrionale Britannique*, Capitaine Général et Gouverneur en
Chef de Nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*,
du *Nouveau Brunswick*, et de l'*Isle du Prince Edouard*, et
Vice-Amiral en icelles.

En Notre Maison du Gouvernement, dans Notre Cité de *Montréal*,
dans Notre dite Province du *Canada*, le treizième jour de
Février, de l'année de Notre Seigneur, Mil huit cent quarante
et un, et dans la quatrième année de Notre Règne.

D. DALY,
Secrétaire.

Bureau du Régistrare, *Kingston*, }
15e. Juillet, 1841. }

Je certifie par ces présentes que ce qui précède est une vraie Copie
de la Nomination originaire, sur laquelle la dite Copie a été soigneusement
collationnée par moi.

R. A. TUCKER,
Régistrare.

SYDENHAM.

Conformément à la demande de la Chambre, le Gouverneur Général a donné ordre d'émaner un *Warrant* en faveur de l'Orateur de cette Chambre, pour la somme de Cinq Mille Louis, pour être employée à liquider les Dépense Contingentes de la Législature de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, et payer les Dépenses Contingentes de la Chambre pendant la Session actuelle, et le Gouverneur Général sera prêt à recommander cette allocation à la Législature, conformément aux dispositions de l'Acte Impérial d'Union.

Maison du Gouvernement, }
Kingston, 15e Juillet, 1841. }

Message annonçant qu'il a été expédié un *Warrant* pour les Dépenses Casuelles de la Chambre.

SYDENHAM.

En réponse à son Adresse du 13e de ce mois, le Gouverneur Général informe la Chambre d'Assemblée, qu'il se propose de lui soumettre avant peu, une Mesure générale pour les Travaux Publics en cette Province, et il assure la Chambre qu'il n'y aura aucun délai de sa part, aussitôt qu'il sera en état de le faire.

Maison du Gouvernement, }
Kingston, 15e Juillet, 1841. }

Message au sujet des Travaux Publics.

L'Honorable *S. B. Harrison* a présenté, en conformité à une Adresse de la Chambre d'Assemblée, du vingt-neuf Avril 1839, des Etats relatifs à la dépense de *King's College*, et du Collège du *Haut-Canada*.

Pour les dits Etats, voir Appendice (J.).

Et aussi, d'autres Papiers, conformément à la 24e clause d'un Acte promulgué le dix-septième Mai 1838, intitulé "Acte qui pourvoit à "disposer des Terres Publiques en cette Province."

Pour les dits Papiers, voir Appendice (K.).

Etats relatifs à la dépense de *King's College* dans le *Haut-Canada* présentés.

Documents relatifs à la vente des Terres Publiques, présentés.

L'Honorable *M. Moffatt*, du Comité Spécial auquel a été référée la Pétition des Membres de la Société Bienveillante des Dames de *Montréal*, et autres, avec pouvoir de faire rapport par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre un Bill pour incorporer la Société Bienveillante des Dames de *Montréal*, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

Le Comité sur la Pétition des Dames de la Société Bienveillante de Montréal, fait rapport d'un Bill.

Lu pour la première fois.
Seconde lecture Lundi.

M. Thompson, du Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de divers Habitans établis sur les terres de *Grand River*, dans le Comté de *Haldimand*, dans le District de *Niagara*, et autres lieux voisins, dans le District de *Gore*, avec pouvoir de faire rapport par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre un Bill pour incorporer certaines personnes, sous le nom de "Compagnie du Pont de *Caledonia*," lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Jeudi prochain.

Le Comité sur la Pétition des Habitans de *Grand River*, fait rapport d'un Bill.

Première lecture du Bill du Pont de *Caledonia*.
Seconde lecture, à Jeudi.

M. Thorburn, du Comité Spécial sur les Comptes contingens et les dépenses de cette Chambre, durant la présente Session, avec pouvoir de faire Rapport de temps à autre, a présenté à la Chambre le premier Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la table du Greffier, comme suit :

Rapport du Comité sur les dépenses de la Chambre.

Votre Comité a examiné les Comptes qui lui ont été présentés par le Greffier de la Chambre d'Assemblée de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, dont le Tableau est ci-annexé, et il recommande que ces différentes sommes soient payées à même les deniers qui se trouvent entre les mains de l'Orateur, conformément à la Résolution de l'Assemblée Législative, dans son Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général.

Tableau des réclamations contre la ci-devant Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*, jusqu'au 13e jour de Juin 1841, inclusivement, soumis par le ci-devant Greffier de la dite Assemblée.

Tableau des réclamations contre la ci-devant Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*.

	£	s.	d.
James Fitzgibbon, Ecr, son Salaire, du 1er Janv. 1840, au 9e Juin 1841, inclusivement, à £200 par année	287	13	5
William P. Patrick, Premier Greffier de Comité, balance de Salaire à £300 par année.....	224	3	6 $\frac{3}{4}$
David Jardine, Ecrivain, balance de compte pour écritures dans le Bureau.....	91	5	0
William Coates, do. do.....	135	10	0
Alfred Patrick, do. do.....	134	1	8
Thomas Vaux, do. balance de Salaire à £200 par année.....	196	19	1
Alfred Todd, do. balance de compte pour écritures dans le Bureau.....	134	18	4
Thaddeus Patrick, do. do.....	153	15	0
Charles Fitzgibbon, do. do.....	129	16	8
Henry Stuart, do. do.....	55	10	0
Henry Hartney, do. do.....	51	13	4
Andrew Stuart, do. do.....	44	0	0
Æneas Bell, Principal Messenger, balance de gages...	63	8	9
King Barton, Messenger de Bureau, do.....	21	0	0
Michael McCarthy, Scieur et Journalier.....	10	16	3
Messieurs Rowsell, Papetiers.....	69	9	3
Richard Brewer, Relieur, balance de compte.....	204	13	4
Robert Stanton, Imprimeur, do.....	476	13	2
*William C. Coates, Imprimeur, do.....	613	5	3
Hugh Scobie, Imprimeur, do.....	64	11	6 $\frac{1}{2}$
Messieurs Rogers et Thompson, do.....	127	17	4
Messieurs Eastwood et Skinner, Fabriquants de Papier, do.....	190	18	1 $\frac{1}{2}$
John E. Brayley, Charpentier, do.....	115	10	3
Francis Thomas, <i>Whitesmith</i> , do.....	4	2	0
William Musson, Ferblantier, do.....	2	19	1
Joseph Brown, Compte pour Bois, do.....	37	16	3
Richard Tinning, do.....	12	10	0
Archibald M'Donald, Marchand, do.....	3	13	4
Porté en l'autre part.....	3,658	9	11 $\frac{3}{4}$

*Ce Compte rendu n'est pas conforme au Marché; il a été renvoyé à M. Coates à *Toronto*, pour être rectifié, mais il a été renvoyé le lendemain, sans aucun changement.

JAMES FITZGIBBON,
Greffier de l'Assemblée.

Tableau des réclamations, &c.—Continuation.

Porté ci-contre.....£	3,658	9	11 $\frac{3}{4}$
Charles Berczy, Ecr., Maître de Poste, <i>Toronto</i> , balance de Compté.....	130	2	4 $\frac{1}{2}$
Anthony Manahan, Ecuyer, à lui payé pour des paquets	1	2	6
Michael McCarthy, Gardien de l'Edifice du Parlement, par ordre du Conseil Exécutif, du 2 Juillet 1840, au 8 Juin 1841, inclusivement à 5s. par nuit....	85	15	0
Commission allouée au Greffier sur £5,432 10s. 3 $\frac{1}{2}$ d., par lui déboursés, à 1 par cent.....	54	6	6
Montant payé par le Greffier en sus des Estimations de la dernière Session, et autres sommes en main, £92 14s. 7 $\frac{3}{4}$ d., moins £14 1s. 1d., payés de trop à Thomas Dalton, Imprimeur.....	78	13	6 $\frac{3}{4}$
Payé à M. Thorburn.....	1	5	0
	4,009	14	11
Cette somme devra être considérée ultérieurement...	613	5	3
	£ 3,395	9	8

Ordonné, Que le dit Rapport soit référé à un Comité de toute la Chambre demain.

Le Rapport renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour demain.

M. *Aylwin*, Président du Comité choisi, nommé pour entendre et décider les mérites des Pétitions de *Benjamin Ham*, du Township de *Ernest-town*, et de *David Roblin*, et autres, Francs-tenanciers des Comtés réunis de *Lenox* et *Addington*, dans le *Midland District*, se plaignant de l'Election et du Retour illégal de *John Solomon Cartwright*, Ecuyer, comme Membre pour représenter les dits Comtés réunis, a présenté le Rapport final du dit Comité, lequel est comme suit :

Le Comité sur les Pétitions de B. Ham et D. Roblin, et autres, fait rapport.

Le Comité de votre Honorable Chambre, nommé pour décider l'Election contestée des Comtés réunis de *Lenox* et *Addington*, a l'honneur de faire rapport des Résolutions suivantes :

Rapport du Comité sur l'Election de *Lenox* et *Addington*.

Résolu, Que les témoignages produits à l'appui des accusations portées contre l'Officier Rapporteur ne sont pas suffisantes pour annuler la dernière Election et le Retour pour les Comtés réunis de *Lenox* et *Addington*.

Résolu, Que quoique les allégués contre la conduite de l'Officier Rapporteur que contient la Pétition ne soient pas suffisamment prouvés pour annuler l'Election, néanmoins votre Comité est d'opinion que la conduite de l'Officier Rapporteur est très répréhensible.

Résolu, Qu'il a été prouvé que le Membre siégeant pour les Comtés réunis de *Lenox* et *Addington*, a traité les Voteurs à la dernière Election, mais que cela n'est pas un motif légal suffisant, selon l'opinion de votre Comité, pour annuler l'Election, en vertu des lois en vigueur dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*.

Résolu, Qu'il ne paraît pas à ce Comité que le Membre siégeant se soit lui-même rendu coupable de corruption, ou par l'entremise de ses Agens autorisés.

Résolu, Que les Pétitions n'étaient ni frivoles ni vexatoires.

Résolu, Que la Défense du Membre siégeant n'était non plus ni frivole ni vexatoire.

Le tout néanmoins humblement soumis.

T. C. AYLWIN,
Président.

Chambre du Comité, Assemblée }
Législative, ce 15^e jour de }
Juillet, 1841. }

M. Aylwin obtient congé d'absence.

Ordonné, Que M. *Aylwin* ait la permission de s'absenter de cette Chambre, jusqu'au cinquième jour du mois prochain, pour affaires urgentes.

M. Campbell obtient congé d'absence.

Ordonné, Que M. *Campbell* ait la permission de s'absenter de cette Chambre, jusqu'au retour de la Commission sur l'Élection contestée de *Niagara*.

M. Hopkins obtient congé d'absence.

Ordonné, Que M. *Hopkins* ait la permission de s'absenter de cette Chambre l'espace de dix jours, pour cause de mauvaise santé.

Motion pour la comparution de J. E. S. de Carusel, pour donner son témoignage sur l'Élection de St. Maurice.

M. *Prince* a proposé, secondé par M. *Cameron*, Que M. l'Orateur expédie son Mandat à *Joseph Eustache Sicard de Carusel*, Ecuyer, qui était Officier Rapporteur à la dernière Election pour le Comté de *St. Maurice*, pour comparaître et donner son témoignage à la Barre de cette Chambre, Lundi le deuxième jour du mois prochain, à midi, sur l'Élection contestée de ce Comté.

Rejetée.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

Le Greffier en Chancellerie donnera à l'Agent des Pétitionnaires Copie du Livre de Poll de l'Élection de *Niagara*.

M. *Small* a proposé, secondé par M. *Hincks*,
Que le Greffier de la Couronne en Chancellerie fournisse à l'Agent des Pétitionnaires qui se plaignent de l'Élection et du Retour illégal de *E. C. Campbell*, Ecuyer, pour représenter la Ville de *Niagara*, une Copie certifiée du Livre de Poll en sa possession, tenu à la dernière Election pour la dite Ville de *Niagara*, et qu'il soit permis aux Commissaires, nommés pour interroger les témoins dans cette affaire, de recevoir icelle au lieu du Livre de Poll même.

Et les Commissaires la recevront au lieu de l'original.

La Question ayant été mise sur la Motion principale, il s'en est aussi suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et

Résolu, en conséquence.

Le Retour des Droits sur les Bois de l'Ottawa sera imprimé.

Sur Motion de M. *Derbshire*, secondé par M. le Procureur Général *Ogden*,

Ordonné, Que le Retour des Droits perçus à *Bytown*, sur les Bois qui sont descendus par la Rivière *Ottawa*, pendant les cinq dernières années, mis devant cette Chambre le douze du courant, soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Message au Conseil Législatif, pour permettre à M. *Fraser* et l'Agent de comparaître devant un Comité.

Résolu, Qu'il soit envoyé un Message à l'Honorable Conseil Législatif, pour prier leurs Honneurs de permettre aux Honorables *René Edouard Caron* et *John Fraser*, deux de leurs Membres, de venir devant le Comité Spécial de cette Chambre, auquel est référée la Pétition de *John William Woolsey*, et autres, de la Cité de *Québec*, demandant que la

Franchise électorale leur soit rendue, Samedi prochain, à dix heures du matin, pour être interrogés au sujet de la dite référence.

Ordonné, Que M. *Burnet* porte le dit Message au Conseil Législatif.

Sur Motion de M. *Prince*, secondé par M. *Thorburn*,

Ordonné, Que les Pétitionnaires contre la dernière Election pour le Comté de *St. Maurice*, et aussi contre le Membre siégeant, remettent au Greffier de cette Chambre, le ou avant le vingt-quatrième jour de Juillet présent, une Liste des Témoins qu'ils se proposent de produire dans l'affaire de la dite Election contestée.

Les parties dans l'Election contestée de *St. Maurice* présenteront leurs listes de témoins le ou avant le 24 Juillet.

Sur Motion de M. le Solliciteur Général *Day*, secondé par l'Honorable M. *Harrison*,

Résolu, Que, Mardi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour prendre en considération s'il est expédient d'abroger certaines lois relatives à l'établissement et au maintien d'Ecoles élémentaires dans la ci-devant Province du *Haut-Canada*, et établir des dispositions pour l'établissement et maintien d'Ecoles élémentaires dans cette Province.

Comité Général sur les Ecoles Élémentaires, pour Mardi prochain.

Résolu, Que, Mercredi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour prendre en considération s'il est expédient d'établir des dispositions pour faire un Recensement périodique des Habitans de cette Province, et pour obtenir certaines autres informations statistiques.

Comité Général au sujet d'un Recensement périodique, pour Mardi prochain.

Sur Motion de M. *Baldwin*, secondé par M. *Aylwin*,

Ordonné, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence d'ordonner qu'il soit mis devant cette Chambre, Copie de tous Papiers, portant que *Robert Baldwin*, Ecuyer, Membre de cette Chambre a accepté, ou par lequel il donne avis ou intimation qu'il a accepté, la charge de Conseiller Exécutif de cette Province ; et aussi, Copies de tous *Warrants* qui peuvent avoir été émanés pour le paiement du Salaire du dit *Robert Baldwin*, comme tel Conseiller Exécutif.

Adresse à Son Excellence pour demander Copie de l'acceptation de la charge de Conseiller Exécutif par *R. Baldwin*, Ecuyer, ordonnée.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur Motion de M. *Johnston*, secondé par M. *Derbshire*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre, un Etat de tous les Droits perçus sur les Bois, dans le District de l'*Ottawa*, depuis 1835.

Adresse à Son Excellence pour demander un Etat des Droits sur les Bois de l'*Ottawa* depuis 1835, ordonnée.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le premier Rapport du Comité Spécial, nommé pour s'enquérir quelle assistance il sera nécessaire de donner au Greffier, et quels Bureaux et Départemens il sera expédient d'établir pour conduire les affaires de cette Chambre d'une manière efficace et régulière, étant lu ;

La Chambre se forme en Comité sur le premier Rapport relatif aux Bureaux du Greffier.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité. M. *Williams* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

Rapport des Résolutions.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;
Et M. *Williams* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions, qu'il avait ordre de soumettre à la Chambre, quand il lui plairait de les recevoir ; et aussi, qu'il lui était enjoint par le Comité de demander permission de siéger de nouveau.

Le Rapport sera reçu demain.
Le Comité siégera de nouveau Lundi.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu demain.
Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau Lundi prochain.

L'Ordre pour le Comité général sur les Lois d'inspection est remis.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer s'il est expédient de permettre l'exportation, de cette Province, de la Fleur, de la Farine, de la Potasse, de la Perlasse, du Bœuf et du Lard, sans inspection, et d'amender et consolider les Lois maintenant en vigueur en cette Province, relativement à l'inspection des dits objets, et autres références, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Lundi le vingt-six du courant.

Le Bill pour la naturalisation de J.A. Tailhades est lu une seconde fois.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour assurer et conférer à *Jacques Alexandre Tailhades*, Habitant de cette Province, les droits civils et politiques d'un sujet né Britannique, a été lu une seconde fois.

Le Bill pour le recouvrement des petites Dettes est lu une seconde fois.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour abroger les Lois maintenant en force dans cette partie de la Province ci-devant appelée *Haut-Canada*, pour le recouvrement des petites Dettes, et établir d'autres dispositions à cet égard, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Mardi prochain.

Le Bill pour amender l'Acte au sujet de certaines réclamations, lu une seconde fois.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour amender et étendre les dispositions d'un Acte de la Législature de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, intitulé " Acte pour constater le paiement de toutes les justes " réclamations provenant des dernières Rébellion et Invasion en cette " Province, et pour y pourvoir," a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit maintenant référé à un Comité de toute la Chambre.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill ci-dessus.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Watts* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Progrès.

Et M. *Watts* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau Mercredi prochain.

Le Bill des Travaux Publics est lu une seconde fois.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour abroger deux Ordonnances y mentionnées, et pour établir un Bureau des Travaux Publics en cette Province, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Mardi prochain.

La Chambre se forme en Comité au sujet de l'Emmagasinage des effets.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer s'il est expédient d'introduire quelques mesures pour l'Emmagasinage des effets dans les différents Ports libres d'emmagasinage dans cette Province, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. D. McDonald a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil;

Et M. D. McDonald a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions, lesquelles Résolutions ont été lues de nouveau à la table du Greffier, comme suit:

Résolu, Que le Commerce de cette Province ne jouit pas des avantages qu'on avait en vue de conférer à cette Province par les dispositions d'un Acte passé par le Parlement Impérial, dans les troisième et quatrième année du Règne de Feu Sa Majesté (*Guill. 4, chap. 59*), intitulé "Acte pour régler le Commerce des Possessions Britanniques, hors du Royaume-Uni."

Résolu, Qu'il est expédient d'adopter des mesures pour étendre à cette Province les dispositions d'un Acte passé par le Parlement Impérial, dans les troisième et quatrième année du Règne de Feu Sa Majesté (*Guill. 4, chap. 59*), qui a rapport à l'Emmagasinage des effets et marchandises dans les divers Ports libres d'emmagasinage en cette Province, qui y sont mentionnés.

M. Dunscomb a proposé, secondé par l'Honorable M. Moffatt, que la Question de concours soit maintenant séparément mise sur les dites Résolutions.

M. Johnston a proposé, secondé par M. Parent, que la considération de la dite Motion soit remise à demain.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, elle a été adoptée.

Et les dites Résolutions ayant été séparément lues de nouveau, et la Question de concours ayant été séparément mise sur icelles, elles ont été adoptées par la Chambre.

Ordonné, Que M. Dunscomb ait la permission d'introduire un Bill pour étendre le bénéfice du système d'Emmagasinage établi par un certain Acte du Parlement Impérial, passé dans la Session tenue dans les troisième et quatrième année du Règne de Feu Sa Majesté, aux droits qui sont imposés par les Actes Provinciaux.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Vendredi le vingt-trois du courant.

Sur Motion de M. Sherwood, secondé par M. Henry Smith,

Ordonné, Que James Givins, Ecuyer, de la Ville de London, soit nommé Commissaire pour recevoir les témoignages dans l'Election contestée du Comté de Huron, en remplacement de George Boomer, qui a refusé d'agir comme Commissaire à cet effet.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie d'Assurance du Canada contre les accidens du feu, étant lu;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité, à l'effet de prendre en considération s'il est expédient d'accorder une somme

Rapport des Résolutions.

Première Résolution.

Deuxième Résolution.

Motion faite pour la question de concours.

Motion pour en remettre la considération.

Négative.

Les Résolutions sont adoptées.

Permission d'introduire un Bill fondé sur icelles.

Rapport d'un Bill au sujet du système d'Emmagasinage, et sa première lecture.

J. Givins, Ecuyer, nommé Commissaire sur l'Election contestée de Huron, en remplacement de G. Boomer.

Ajournement des Ordres du jour.

d'argent pour acheter les parts des particuliers dans le Canal de *Welland*, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour mieux pourvoir à la liberté des Elections dans cette Province, et pour d'autres fins y mentionnées, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur la Pétition de *William Walker*, et autres, Habitans de la Cité de *Québec*, relativement au Commerce des Bois, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

Alors, sur Motion de *M. Johnston*, secondé par l'Honorable *M. Moffatt*,

La Chambre s'est ajournée.

Veneris, 16^o die Julii;

Anno 5^o *Victoriae Reginae, 1841.*

Pétitions présentées à la Chambre.

De *P. A. De Gaspé*.

De *J. C. Hendershot* et autres.

De *J. Midcalf*.

Le Comité sur la Pétition de *T. Parker*, et autres, obtient la permission de s'ajourner.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :

Par *M. Christie*, la Pétition de *Philippe Aubert de Gaspé*, ci-devant Shérif du District de *Québec*.

Par *M. Prince*, la Pétition de *John C. Hendershot*, et autres, Habitans des Townships de *Mersea* et *Gosfield*,—et la Pétition de *John Midcalf*, de *Kingston*.

Sur Motion de *M. Merritt*, secondé par *M. Johnston*,
Ordonné, Que le Comité choisi, nommé pour entendre et décider les mérites de la Pétition de *T. Parker*, et autres, du Comté de *Hastings*, dans le District de *Victoria*, se plaignant de l'Election et du Retour illégal de *Robert Baldwin*, Ecuyer, comme Membre pour représenter le Comté de *Hastings*, dans le présent Parlement, ait la permission de s'ajourner jusqu'à Jeudi prochain, à neuf heures, A. M.

Lecture des Pétitions suivantes :

De divers Habitans de *Douro*.

De *H. Keating*.

De *Michael Healy*, et autres.

De l'Evêque de *Montréal* et autres.

Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues :
De divers Habitans du Township de *Douro*, demandant un Octroi de soixante-dix livres, pour réparer un Chemin dans leur Township.

De *Horace Keating*, et autres, demandant un Octroi de cinq cents livres, pour améliorer la communication par eau depuis cette partie de la Rivière *Holland* appelée *Lower Landing*, jusqu'à *Gwillimbury Est*.

De *Michael Healey*, et autres, du Township de *Adjala*; demandant un Octroi d'argent, pour établir un Chemin conduisant à leur Township.

Du Très-Révérend Evêque de *Montréal*, et autres, de *Québec*, demandant l'établissement d'Ecoles, et l'usage général de la Bible dans les dites Ecoles.

Résolu, Que la Pétition de *Henry Jessop*, de la Cité de *Toronto*, présentée à la Chambre le treize du courant, soit référée à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que *M. Prince*, *M. le Procureur Général Draper*, *M. Sherwood*, *M. Baldwin* et *Sir Allan Macnab* composent le dit Comité.

Résolu, Que la Pétition de la Corporation de la Cité de *Montréal*, demandant à être autorisée à payer un taux d'intérêt plus élevé que six par cent pour négocier des emprunts d'argent, soit référée à un Comité Spécial de trois Membres, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que *M. Dunscomb*, *M. Viger* et *M. Holmes* composent le dit Comité.

M. Boswell, du Comité Spécial auquel a été référée la Pétition du Révérend *William Ryerson*, et autres, formant le Bureau de l'Académie du *Haut-Canada*, avec pouvoir de faire rapport, par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre un Bill pour incorporer l'Académie du *Haut-Canada*, sous le nom et titre de "Collège *Victoria*," lequel, a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Mercredi prochain.

Sur Motion de *M. Prince*, secondé par *M. Sherwood*,

Ordonné, Que l'Ordre d'hier, pour la nomination de *James Givins*, Ecuyer, comme Commissaire pour recevoir les témoignages au sujet de l'Election contestée du Comté de *Huron*, soit rescindé, et que *William Fitzgerald*, Ecuyer, de la Cité de *Toronto*, soit nommé Commissaire, au lieu du dit *James Givins*.

Ordonné, Que lorsque cette Chambre s'ajournera elle s'ajourne à Lundi prochain.

M. Prince a proposé, secondé par *M. Thorburn*,

Que la Pétition de divers Francs-tenanciers et Habitans du Comté de *Bonaventure*, se plaignant de l'Election et du Retour illégal de *John R. Hamilton*, Ecuyer, comme Membre de cette Chambre, soit déchargée.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Aylwin,</i>	<i>Dunn, Hon. J. H.</i>	<i>Killaly,</i>	<i>Robertson,</i>
<i>Black,</i>	<i>Dunscomb,</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boswell,</i>	<i>Duggan,</i>	<i>McDonald, (Glen.)</i>	<i>Smith, (Front.)</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Moffatt, Hon. G.</i>	<i>Steele,</i>
<i>Chesley,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Child,</i>	<i>Harrison, Hon. S.B.</i>	<i>Ogden, Proc. Gén.</i>	<i>Woods,</i>
<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>Hale,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Delisle,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Draper, Hon. W. H.</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Yule.—36.</i>

La Pétition de *Henry Jessop* est référée à un Comité.

La Pétition de la Corporation de *Montréal* est référée à un Comité.

Rapport du Comité sur la Pétition du Révérend *W. Ryerson* et autres.

Le Bill du Collège *Victoria* lu la première fois.

La nomination de *J. Givins*, Ecuyer, comme Commissaire sur l'Election contestée de *Huron*, est rescindée, et *W. Fitzgerald* y est substitué.

Motion pour l'ajournement à Lundi.

Motion pour décharger la Pétition de divers Francs-tenanciers de *Bonaventure*.

Contre.

Armstrong,
Baldwin,
Barthe,
Berthelot,
Boutillier,
Burnet,
Cameron,

Christie,
Cook,
DesRivières,
Durand,
Hincks,
Macnab, Sir A.
McLean,

Morin,
Neilson,
Noël,
Parent,
Price,
Quesnel,
Raymond,

Ruel,
Small,
Smith, (Went.),
Sherwood,
Thompson,
Turcotte,
Viger, Hon. D. B.
(28.)

Passée dans l'Affirmative.

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et
Ordonné, en conséquence.

La Chambre se forme en Comité général sur l'Ordonnance qui a rapport aux Auberges.

Sur Motion de M. *Delisle*, secondé par M. *Morin*,
Résolu, Que, Mardi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour considérer s'il est expédient d'amender en partie une Ordonnance du Conseil Spécial de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, 4^e *Vict.* chap. 42, intitulée " Ordonnance pour rappeler en partie et pour amender et rendre permanente, telle qu'amendée, une certaine Ordonnance y mentionnée, ayant rapport aux Auberges et aux Aubergistes, et pour faire des provisions ultérieures par rapport aux mêmes objets."

La Chambre se forme en Comité Lundi, pour amender l'Acte des Chemins.

Sur Motion de M. *Johnston*, secondé par M. *Duggan*,
Résolu, Que, Lundi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour considérer s'il est expédient d'amender l'Acte des Chemins de la 50^e *Geo. III*, chap. 1^{er}, de la ci-devant Province du *Haut-Canada*.

L'Ordre pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill de la Compagnie d'Assurance du Canada est remis.

Sur Motion de M. *Black*, secondé par M. *John S. McDonald*,
Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie d'Assurance du *Canada* contre les accidens du Feu, soit remis à Vendredi prochain.

L'Ordre pour la seconde lecture du Bill des Elections, est remis.

Sur Motion de M. *Baldwin*, secondé par M. *Durand*,
Ordonné, Que l'Ordre du jour pour la seconde Lecture du Bill pour mieux pourvoir à la liberté des Elections dans cette Province, et pour d'autres fins y mentionnées, soit remis à Lundi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill des Elections illégales, est lu.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour prévenir toutes injustices relativement aux plaintes portées contre les Elections ou les Retours illégaux des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province à la dernière Election générale, étant lu ;

Le Capitaine *Steele* a proposé, secondé par M. *Williams*,

Motion pour décharger cet ordre.

Que l'Ordre du jour soit déchargé, et que le dit Bill soit lu une seconde fois de ce jour en trois mois.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivie une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

Daly, Hon. D.
Day, Hon. C. D.

Harrison, Hon. S. B.
Hale,

Moffatt, Hon. G.
Moore,

Steele,
Watts,

Delisle,
Derbshire,
Foster,

Holmes,
Johnston,
Killaly,

Ogden, Hon. C. E. Williams,
Parke,
Robertson,
Yule.—19.

Contre.

Armstrong,
Aylwin,
Baldwin,
Barthe,
Berthelot,
Boswell,
Boutillier,
Buchanan,
Burnet,
Cartwright,
Chesley,

Child,
Christie,
Cook,
DesRivières,
Duggan,
Durand,
Hincles,
Macnab, Sir Allan
McDonald, (Glen.)
McDonald, (Pres.)

McLean,
Merritt,
Morin,
Neilson,
Noël,
Parent,
Powell,
Price,
Quesnel,
Raymond,

Roblin,
Ruel,
Smith, (Front.)
Smith, (Went.)
Sherwood,
Strachan,
Thompson,
Thorburn,
Turcolte,
Viger, Hon. D. B.
(41.)

Ainsi elle a passé dans la Négative, et

Le dit Bill a été en conséquence lu une seconde fois.

Sir *Allan Macnab* a proposé, secondé par M. *Aylwin*, Que le dit Bill soit amendé comme suit :

Après "Vu que," dans le Préambule, retranchez le reste des mots, dans le dit Bill, et insérez : "certains Actes du Parlement Provincial de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, pour régler la manière de décider les Elections contestées dans cette Province, ont été continués, par un Acte du dit Parlement Provincial, passé dans la quatrième année du Règne de Feu Sa Majesté le Roi *Guillaume* Quatre, jusqu'au premier jour de Mai mil huit cent trente-six, et ensuite jusqu'à la fin de la Session alors prochaine de la Législature Provinciale, et pas plus longtemps ;—et attendu qu'après le dit premier jour de Mai de l'année susdite, le Parlement Provincial de la dite Province a été dûment convoqué par Proclamation Royale dans la Cité de *Québec* en cette Province en deux différentes occasions, et que dans chacune de ces occasions il a continué de siéger pendant plusieurs jours ;—qu'il a été dûment prorogé, dans l'une et l'autre occasion, la première fois par le Représentant du Souverain en personne, et la seconde fois par une Proclamation Royale.—Et attendu que les dites réunions du Parlement ont été appelées Sessions de la dite Législature Provinciale et désignées comme telles, tant, dans l'acception ordinaire du mot, que dans les Journaux des deux Chambres du dit Parlement Provincial, dans l'une des Harangues prononcées du Trône à l'ouverture du Parlement, dans les Journaux de la Chambre Impériale des Communes, et dans la Correspondance Officielle du Secrétaire d'Etat pour le Département des Colonies, relativement aux procédés de cette Session. Et attendu que les dits Actes pour régler la manière de décider les Elections contestées n'ayant pas été continués par aucune disposition législative, dans l'une ou l'autre réunion de la Législature, ces Actes ont été considérés et regardés, aux yeux du Public, comme expirés, et n'ayant aucune vigueur lors de la passation de l'Acte du Parlement Impérial pour suspendre la Constitution de la dite Province du *Bas-Canada* ; et qu'en conséquence, les dits Actes n'ont pas été continués par les dispositions de l'Acte du Parlement qui réunit les Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*.—Et attendu que, comme il n'a été passé aucun Acte du Parlement Provincial, ni prononcé aucun jugement dans l'une ou l'autre réunion de la Législature, l'Assemblée Législative a été d'opinion

Négative.

Le Bill est lu une seconde fois.
Amendement proposé.

“ que, ni l'une ni l'autre des dites réunions n'étaient une Session de la
 “ Législature, dans le sens de la disposition législative qui continue ces
 “ Actes, et que par conséquent ces Actes sont en force et vigueur aujour-
 “ d'hui. Et attendu qu'il a été présenté diverses Pétitions à l'Assemblée
 “ Législative de cette Province, pendant cette Session, et que ces Pétitions
 “ allèguent formellement qu'il a été commis des actes de la nature la plus
 “ atroce et la plus aggravée, à plusieurs des Elections de cette partie de
 “ la Province ci-devant le *Bas-Canada*, lesquels, s'ils ont été réellement
 “ commis, sont non-seulement nuisibles à la tranquillité du pays, mais
 “ tendent de plus à dégrader le caractère de la dite Assemblée Législa-
 “ tive comme Représentation fidèle du Peuple. Et attendu que par
 “ suite de l'opinion généralement reçue dans le *Bas-Canada*, que les dits
 “ Actes étaient expirés et n'étaient plus en vigueur, plusieurs des Péli-
 “ tions où l'on se plaint de ces outrages, et de l'Election et du Retour
 “ illégal des Membres, pour tels endroits, n'ont pas été accompagnées des
 “ formalités voulues par les dits Actes, et que les Pétitionnaires n'ont
 “ pas donné le Cautionnement requis, pour procéder sur ces Pétitions; et
 “ attendu qu'il n'est rien de plus important que de s'enquérir des prétendues
 “ violations de la liberté des Elections, cette liberté des Elections étant
 “ essentielle à l'existence même du Parlement. Et attendu que,
 “ dans le cas actuel, à part l'importance générale de ces Pétitions, prove-
 “ nant de la nature même des outrages que l'on prétend avoir été commis,
 “ il serait très injuste de faire retomber sur les Pétitionnaires les consé-
 “ quences d'une erreur, dans laquelle on doit croire qu'ils ont été en
 “ grande partie induits par le langage même des différentes branches
 “ de la Législature et des Autorités Impériales; à ces causes, et pour
 “ prévenir toute injustice à cet égard, et donner aux Membres de
 “ l'Assemblée Législative, dont les Elections sont contestées dans ces
 “ Pétitions, l'occasion de justifier, par la voie ordinaire en pareil cas, la
 “ légitimité des moyens qu'ils ont pris pour se procurer les sièges qu'ils
 “ occupent maintenant dans la dite Chambre; Qu'il soit statué par la Très-
 “ Excellente Majesté de la Reine, de l'avis et consentement du Conseil
 “ Législatif et de l'Assemblée Législative de la Province du *Canada*,
 “ constitués et assemblés en vertu et sous l'autorité d'un Acte passé par
 “ le Parlement du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*,
 “ intitulé “ Acte pour réunir les Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, et
 “ pour le Gouvernement du *Canada*,” et il est par le présent statué par la
 “ dite autorité, qu'il pourra être procédé sur toutes les Pétitions qui ont
 “ été présentées à l'Assemblée Législative de la Province contre l'Election
 “ ou le Retour illégal des Membres de cette Chambre, pour aucun des
 “ Comtés, Divisions, Cités, Villes ou Bourgs, situés dans la partie de cette
 “ Province qui constituait ci-devant la Province du *Bas-Canada*, et que
 “ ces Pétitions pourront être jugées et décidées, en la même manière que
 “ si les formalités requises par les dits Actes du Parlement Provincial de
 “ la dite Province du *Bas-Canada* avaient été remplies, à cet égard.
 “ Pourvu toujours qu'avant de procéder sur telles Pétitions respective-
 “ ment, il sera donné caution dans les trente jours après la passation de
 “ cet Acte, ou en tels temps que l'Assemblée Législative, dans sa discrétion,
 “ jugera à propos de fixer de temps à autre.”

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement (M. *Dunscomb*, Membre pour le Comté de *Beauharnois*, ayant exprimé son désir de ne pas voter sur la Question, la Chambre l'en a dispensé), il s'en est alors suivi une division; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

M. *Dunscomb* est dispensé de donner son vote.

Pour.

<i>Armstrong,</i>	<i>Cook,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Aylwin,</i>	<i>DesRivières,</i>	<i>Noël,</i>	<i>Smith, (Fron.)</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Duggan,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Price,</i>	<i>Strachan,</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>Macnab, Sir A.</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Child,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Ruel,</i>	<i>Viger,—37.</i>
<i>Christie,</i>			

Contre.

<i>Black,</i>	<i>Delisle,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Parke,</i>
<i>Boswell,</i>	<i>Derbshire,</i>	<i>Killaly, Hon. H. H. Robertson,</i>	<i>Hon. H. H. Robertson,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McDonald, (Glen.)</i>	<i>Steele,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Chesley,</i>	<i>Harrison, Hon. S. B.</i>	<i>Moffatt, Hon. G.</i>	<i>Williams,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Hale,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Yule,—27.</i>
<i>Day, Soll. Gén.</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Ogden, Proc. G.</i>	

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et
Ordonné, en conséquence.

Sir *Allan Macnab* a proposé, secondé par l'Honorable *M. Neilson*, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit maintenant référé à un Comité de toute la Chambre.

M. Black a proposé, secondé par *M. J. S. McDonald*, Que la Chambre s'ajourne.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, il ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Black,</i>	<i>Derbshire,</i>	<i>Killaly, Hon. H. H. Robertson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boswell,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McDonald, (Glen.)</i>	<i>Steele,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Harrison, Hon. S. B.</i>	<i>Moffatt, Hon. G.</i>	<i>Watts,</i>
<i>Chesley,</i>	<i>Hale,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Ogden, Proc. Gén.</i>	<i>Yule.—29.</i>
<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Parke,</i>	
<i>Delisle,</i>			

Contre.

<i>Armstrong,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Ruel,</i>
<i>Aylwin,</i>	<i>Cook,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Smith, (Front.)</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>DesRivières,</i>	<i>Noël,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Duggan,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Strachan,</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Price,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Macnab, Sir Allan</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Child,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Roblin,</i>	(35.)

Ainsi elle a passé dans la Négative.

L'amendement est emporté dans l'affirmative.

Motion pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill.

Motion pour un ajournement.

Négative.

La Chambre se forme
en Comité.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, il s'en est aussi suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. Price a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil;

Le Bill est rapporté
avec un amendement.

Et M. Price a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait un amendement, lequel amendement a été lu de nouveau à la Table du Greffier, et adopté par la Chambre.

Et ordonné qu'il soit
grossoyé.

Sir Allan Macnab a proposé, secondé par l'Honorable M. Neilson, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et Ordonné, en conséquence.

M. Black obtient
congé d'absence.

Ordonné, Que M. Black ait la permission de s'absenter de cette Chambre, jusqu'au trente-et-un du courant.

Alors, sur Motion de M. Child, secondé par M. Roblin, La Chambre s'est ajournée.

Lunæ, 19^o Julii;

Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

Pétitions présentées à
la Chambre.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table.

De l'Hon. J. McGillivray,
et autres.

Par M. John S. McDonald, la Pétition de l'Honorable J. McGillivray, et autres, du District de l'Est.

P. A. Weillbrenner.

Par M. Morin, la Pétition de P. A. Weillbrenner, de Montréal.

Rév. E. Black et
autres.

Par M. Holmes, la Pétition du Révérend Edward Black, et autres, de la Cité de Montréal.

C. Cheyne et autres.

Par M. Duggan, la Pétition de Christopher Cheyne, et autres, du Township de Toronto,—la Pétition de James Clarke, et autres, Habitans du Township de Caledon,—la Pétition de James Gillespy, et autres, Habitans de Caledon,—et la Pétition de J. B. Phillips, et autres, Habitans des Townships de Toronto, Chinguaconseu et About de Toronto.

J. Clarke et autres.

Par M. Hincks, la Pétition de William Light, et autres, Habitans du District de Brock.

J. Gillespy et autres.

J. B. Phillips et autres.

W. Light et autres.

F. McKay et autres.

C. C. Grece et autres.

Par M. Derbishire, la Pétition de F. McKay, et autres, Jugés de Paix du District projeté de Dalhousie,—et la Pétition de C. C. Grece, et autres, dont les terres sont intersectées par le Canal de Grenville.

Le Bill des Elections
illégalles est lu pour la
3^e fois.

Un Bill grossoyé pour prévenir toutes injustices relativement aux plaintes portées contre les Elections ou les Retours illégaux des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province à la dernière Election Générale, a été lu pour la troisième fois.

Motion pour le référer
de nouveau.

M. Hamilton a proposé, secondé par M. Buchanan, Que le dit Bill soit référé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, demain.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

Négative.

Sur Motion de M. *Buchanan*, secondé par M. *Noël*,

Ordonné, Que le dit Bill soit immédiatement référé de nouveau à un Comité de toute la Chambre.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

Le Capitaine *Steele* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et le Capitaine *Steele* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait plusieurs amendemens, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la Table du Greffier, et adoptés par la Chambre ; et ils sont comme suit :

Le Bill est rapporté avec des amendemens.

Après le premier "Attendu," qui se rencontre dans le Préambule, retranchez tous les mots dans le Préambule, et insérez ce qui suit : " qu'il s'est élevé des doutes si certains Actes de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, relativement à la manière de décider les Elections contestées dans cette partie de la Province du *Canada*, ci-devant le *Bas-Canada*, étaient en vigueur au commencement de la présente Session ; et attendu que par suite de ces doutes certains Electeurs qui ont présenté des Pétitions à l'Assemblée Législative, contre l' Election de certains Membres n'ont pas rempli les formalités et réquisitions prescrites par les dits Actes Provinciaux ; et attendu qu'il est à propos d'accorder aux Pétitionnaires une prolongation de temps, afin qu'ils puissent remplir les formalités et réquisitions prescrites par les dits Actes."

Feuille 3e, Ligne 3.—Après les mots "Pourvu toujours," retranchez ce qui reste, et insérez les mots suivans : " que toutes formalités et réquisitions prescrites par les dits Actes seront remplies dans les trente jours après la passation de cet Acte."

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

Le dit Bill grossoyé, tel qu'amendé, a été alors lu de nouveau.

Le Bill tel qu'amendé est lu de nouveau.

Sir *Allan Macnab* a proposé, secondé par M. *Buchanan*,

Motion pour que le Bill passe.

Que le dit Bill passe.

M. *Cameron* a proposé, secondé par M. le Solliciteur Général *Day*,

Que le Bill ne passe pas maintenant, mais qu'un Comité de Privilèges soit nommé, avec pouvoir de s'enquérir des prétendus actes de violence et de corruption qui ont eu lieu dans certaines Elections dans le *Bas-Canada*, et relativement auxquels il a été présenté des Pétitions à cette Chambre, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Motion pour un Comité de privilèges sur le sujet

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

Cameron,
Chesley,
Daly, Hon. D.
Day, Hon. C. D.
Deisle,
Derbishire,

Foster,
Harrison,
Hale,
Hamilton,
Holmes,

Johnston,
Killaly, Hon. H. H.
McDonald, (Glen.)
Moore,
Ogden, Hon. C. R.

Parke,
Robertson,
Steele,
Williams,

Yule.—21.

Contre.

Armstrong,
Baldwin,
Berthelot,

Duggan,
Durand,
Hincks,

Neilson,
Noël,
Parent,

Smith, (Front.)
Smith, (West.)
Sherwood,

*Boutillier,
Buchanan,
Burnet,
Child,
Christie,
Cook,*

*Macnab, Sir A. N.
McDonald, (Pres.)
Merritt,
Moffatt,
Morin,*

*Powell,
Prince,
Quesnel,
Raymond,
Ruel,*

*Thompson,
Thorburn,
Turcolte,
Viger, Hon. D. B.
Woods.—33.*

Négative.

Ainsi elle a passé dans la Négative.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, il s'en est aussi suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

*Armstrong,
Baldwin,
Berthelot,
Boutillier,
Buchanan,
Burnet,
Child,
Christie,*

*Cook,
Duggan,
Durand,
Hincks,
Macnab, Sir Allan
McDonald, (Pres.)
Merritt,
Morin,*

*Neilson,
Noël,
Parent,
Powell,
Price,
Quesnel,
Raymond,
Ruel,*

*Smith, (Front.)
Smith, (Went.)
Sherwood,
Thompson,
Thorburn,
Turcotte,
Viger, Hon. D. B.
Woods.—32.*

Contre.

*Cameron,
Chesley,
Daly, Hon. D.
Day, Hon. C. D.
Deïslé,
Derbishire,*

*Foster,
Harrison, Hon. S. B.
Hale,
Hamilton,
Holmes,
Johnston,*

*Killaly, Hon. H. H.
McDonald, (Glen.)
Moffatt, Hon. G.
Moore,
Ogden, Hon. C. R.*

*Parke,
Robertson,
Steele
Williams,
Yule.—22.*

Le Bill passe.

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et

Résolu, Que le dit Bill passe.

Ordonné, Que Sir Allan Macnab porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Messages de Son Excellence.

L'Honorable *S. B. Harrison*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur trois Messages de Son Excellence le Gouverneur Général, et revêtus de la signature de Son Excellence.

Et les dits Messages ont été lus par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts ; et ils sont comme suit :

SYDENDAM.

Relativement au lieu où sera fixé le siège du Gouvernement.

En réponse à son Adresse du 14e de ce mois, le Gouverneur Général informe la Chambre d'Assemblée, que Son Excellence n'est en possession d'aucune Correspondance avec le Gouvernement de la Mère-Patrie, relativement à la localité du siège du Gouvernement, que Son Excellence pourrait, avec convenance, communiquer à la Chambre.

Maison du Gouvernement, }
Kingston, 16e Juillet, 1841. }

SYDENHAM.

Relativement à l'Adresse de l'Assemblée du H. Canada, sur

Le Gouverneur Général informe la Chambre d'Assemblée, en réponse à son Adresse du 14e de ce mois, qu'il a reçu avis du Secrétaire

d'Etat, que l'Adresse de la Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*, dans laquelle elle demande que les produits de cette Province soient admis dans les Ports de la *Grande-Bretagne* sans payer de Droits, et que la Législature soit autorisée à établir, imposer et changer les Droits sur les produits admis dans les Ports de cette Province, sous certaines conditions, a été, par ordre de Sa Majesté, renvoyée aux Lords du Comité du Conseil Privé pour le Département du Commerce ; et Son Excellence a de plus reçu de Lord *John Russell*, l'assurance que "l'objet du Gouvernement de la Reine était de lever toutes les restrictions inutiles sur le Commerce du *Canada*, tout en protégeant l'industrie et les manufactures du "Royaume-Uni."

l'introduction des produits du Canada dans les Ports de la Grande-Bretagne.

Maison du Gouvernement, }
Kingston, 16e Juillet, 1841. }

SYDENHAM.

Le Gouverneur Général informe la Chambre d'Assemblée, en réponse à son Adresse du 13e de ce mois, qu'il n'a reçu aucune information du Secrétaire d'Etat, au sujet du Bill qui a été passé par le Conseil Législatif et l'Assemblée du *Haut-Canada*, dans la dernière Session, intitulé "Acte pour imposer certains Droits sur certains objets importés en cette Province des Etats-Unis de l'Amérique," et que ce Bill est encore sous la considération du Gouvernement de Sa Majesté."

Relativement au Bill réservé au sujet des droits sur les Importations des Etats-Unis, en cette Province.

Maison du Gouvernement, }
Kingston, 16e Juillet, 1841. }

L'Honorable *S. B. Harrison* a présenté, en conformité d'une Adresse de cette Chambre du 15e du courant, à Son Excellence le Gouverneur Général, un Retour au sujet de l'acceptation par *Robert Baldwin*, Ecuyer, d'un siège dans le Conseil Exécutif.

Retour relatif à la nomination de R. Baldwin, au Conseil Exécutif.

Pour le dit Retour, voir Appendice (L.).

Sur Motion de *M. Thorburn*, secondé par l'Honorable *M. Neilson*, **Ordonné**, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le premier Rapport du Comité Spécial sur les Comptes contingents et les dépenses de cette Chambre, durant la présente Session, perdu par l'ajournement de la Chambre Vendredi dernier, soit remis en vigueur, et que cette Chambre se forme maintenant en le dit Comité.

La Chambre se forme en Comité sur le 1er Rapport des Contingents.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. Henry Smith a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

Rapport d'une Résolution.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et *M. Henry Smith* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, qu'il avait ordre de soumettre à la Chambre, quand il lui plairait de la recevoir.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu demain.

Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues :

Lecture des Pétitions suivantes :

De *Pierre Beaubien*, et autres, Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de *Montréal*, contre les accidens du Feu, demandant que

De *Pierre Beaubien*, et autres.

les Juges et Juges de Paix, qui sont Membres de la Compagnie, ne puissent siéger dans aucune procédure légale dans laquelle la Compagnie sera intéressée, et qu'aucun Membre ne puisse être témoin dans des causes pour ou contre la Compagnie.

L'Honorable J. G. Thompson, et autres.

De l'Honorable *John G. Thompson*, et autres, Habitans de *New Carlisle*, dans le District de *Gaspé*, demandant une aide pour l'encouragement de l'Education dans *New Carlisle* et ses environs.

Norval Wait, et autres.

De *Norval Wait*, et autres, Jurés de la Cour de District du *Home District*, demandant une rémunération, lorsqu'ils servent comme Jurés dans la dite Cour de District.

J. W. Keating, et autres.

De *J. W. Keating*, et autres, Habitans des Townships du Nord, dans le *Western District*, demandant qu'aucune autre Taxe ne soit imposée, et que les dix Townships du Nord du Comté de *Kent*, soient réunis et forment un nouveau District.

De P. A. De Gaspé.

De *Philippe Aubert de Gaspé*, ci-devant Shérif du District de *Québec*, demandant à être élargi de Prison.

De J. C. Hendershot et autres.

De *John C. Hendershot*, et autres, Habitans des Townships de *Mersea* et *Gosfield*, demandant une aide pour réparer un Chemin qui traverse ces deux Townships.

De J. Midcalf.

De *John Midcalf*, de *Kingston*, demandant une indemnité pour la perte d'un Bateau qui a été pris par la Milice, pour attaquer la *Caroline*.

La Pétition de James Carrall est référée à un Comité Spécial.

Résolu. Que la Pétition de *James Carrall*, et autres, Sujet de Sa Majesté résidans dans le District de *Brock*, présentée à la Chambre le 12e du courant, soit référée à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que *M. Hincks*, *M. Powell*, *Sir Allan Macnab*, *M. Thorburn* et *M. Thompson* composent le dit Comité.

Le Comité sur la Pétition de F. Lussier et autres fait rapport.

L'Honorable *M. Viger*, du Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de *Félix Lussier*, Eeuyer, et autres, Propriétaires et Habitans du Comté de *Verchères*, et autres références, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la Table du Greffier, comme suit:

Le Rapport.

Après avoir délibéré sur la demande que contient les différentes Pétitions, votre Comité est d'avis que l'on devrait accéder, et il recommande à votre Honorable Chambre de passer un Acte pour amender les Actes qui autorisent l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle dans la partie de la Province, de manière à permettre à la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Cité de *Montréal* d'effectuer des Assurances pour les dits Comtés.

Le Rapport est référé à un Comité Général pour Jeudi.

(Dissentient, *M. Moffatt*.)

Ordonné, Que le dit Rapport soit référé à un Comité de toute la Chambre Jeudi prochain.

Le Comité sur la Pétition de l'Association Coloniale et Irlandaise de l'Amérique du Nord, fait rapport d'un Bill, autorisant la dite Association à faire des prêts d'argent, &c., lequel est lu pour la première fois.
2e lecture Mercredi.

M. Dunscomb, du Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de l'Association Coloniale et Irlandaise de l'Amérique du Nord, avec pouvoir de faire rapport par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre un Bill pour autoriser l'Association Coloniale Irlandaise de l'Amérique du Nord à prêter de l'argent et continuer certains travaux publics dans le Comté de *Beauharnois*, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Mercredi prochain.

Ordonné, Que *John S. M'Donald* ait la permission d'introduire un Bill pour régler, par un moyen plus facile et moins dispendieux que celui qu'offre maintenant la loi, les dommages qui sont ou pourront être ci-après causés aux Propriétaires, dont les terres sont inondées, par l'établissement d'Ecluses pour les moulins.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Vendredi prochain.

Résolu, Qu'il soit nommé un Comité de cinq Membres, pour prendre en considération les affaires et la régie du Pénitencier Provincial de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, et la convenance d'étendre l'opération de cette institution à la partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*.

Ordonné, Que *M. Harrison*, *M. Quesnel*, *M. Moffatt*, *M. Neilson* et *M. Viger* composent le dit Comité.

Sur Motion de *M. John S. McDonald*, secondé par *M. Chesley*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, aussitôt que possible, un Etat du nombre des poursuites intentées dans la Cour de Chancellerie, depuis le sixième jour de Février 1840, indiquant le nombre de poursuites actuellement décidées; le montant des frais taxés et alloués dans chaque poursuite; aussi, le montant des honoraires payés au Greffier sur chaque poursuite, ensemble avec un Etat détaillé, indiquant la somme totale que cet Officier a reçue par forme d'honoraires et émolumens dans les dites poursuites, depuis la période susdite jusqu'à ce jour.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur Motion de *M. Holmes*, secondé par *M. Hamilton*,

Résolu, Que, Lundi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour prendre en considération s'il est expédient d'amender l'Ordonnance du Conseil Spécial qui pourvoit à améliorer les Chemins dans les environs de *Montréal*.

Sur Motion de *M. Durand*, secondé par *M. Harmanus Smith*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien ordonner qu'il soit mis devant cette Chambre, Copie de tous les Retours faits par les différens Officiers, commandant la Milice en cette Province, des amendes et argens qu'ils ont reçus, pour exemption de service, en vertu de la loi actuelle de Milice de la ci-devant Province du *Haut-Canada*.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur Motion de *M. Holmes*, secondé par *M. Dunscomb*,

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité de toute la Chambre, pour considérer s'il est expédient de s'en-

Bill relatif aux dommages causés par les Ecluses de Moulins, lu la première fois.

Seconde lecture Vendredi.

Nomination d'un Comité au sujet du Pénitencier.

Adresse à Son Excellence pour obtenir un Etat du nombre des poursuites dans la Cour de Chancellerie, ordonnée.

La Chambre se formera en Comité pour amender l'Ordonnance relative aux Chemins de Montréal.

Adresse à Son Excellence pour obtenir un Etat des amendes imposées sur les Militiens dans le Haut-Canada, ordonnée.

L'Ordre pour que la Chambre se forme en Comité pour amender les lois au sujet

des droits sur les importations, est remis en vigueur.

querir des différentes Lois en vertu desquelles des Droits sont prélevés sur les Importations en cette Province, et pour considérer s'il serait convenable d'amender et consolider les dites Lois, perdu par l'ajournement de la Chambre, Vendredi dernier, soit remis en vigueur, et que, Lundi prochain, cette Chambre se formera en le dit Comité.

L'Ordre pour recevoir le Rapport du Comité général sur le premier Rapport relatif au Bureau du Greffier, est remis en vigueur, et le Rapport est présenté.

Sur Motion de Sir *Allan Macnab*, secondé par *M. Harmanus Smith, Ordonné*, Que l'Ordre du jour pour recevoir le Rapport du Comité de toute la Chambre sur le premier Rapport du Comité Spécial, nommé pour s'enquérir quelle assistance il sera nécessaire de donner au Greffier, et quels Bureaux et Départemens il sera expédient d'établir, pour conduire les affaires de cette Chambre d'une manière efficace et régulière, perdu par l'ajournement de la Chambre, Vendredi dernier, soit remis en vigueur, et que le dit Rapport soit maintenant reçu.

Rapport des Résolutions du Comité général.

En conséquence, *M. Dunscomb* a fait rapport des Résolutions du dit Comité, lesquelles Résolutions ont été lues de nouveau à la table du Greffier, et adoptées par la Chambre; et elles sont comme suit :

1^{re} Résolution, £350 par année au Greffier en Loi et Traducteur Anglais.

Résolu, Que *M. Gustavus W. Wicksteed* soit nommé Traducteur Anglais de cette Chambre, et qu'il soit aussi chargé de remplir les devoirs de Greffier en Loi, tel que requis par les Règles de cette Chambre, avec un Salaire fixe de trois cent cinquante Louis courant par année, à compter du 14 Juin dernier.

2^e Résolution, £250 par année au Traducteur Français.

Résolu, Que *M. Henri Voyer* soit nommé Traducteur Français de cette Chambre, à compter du 14 Juin dernier, avec un Salaire fixe de deux cent cinquante Louis courant par année.

3^e Résolution, 20s. par jour à l'Assistant Traducteur Français.

Résolu, Que *M. Alexandre LeMoine* soit nommé Assistant Traducteur Français de cette Chambre, à compter du 14 Juin dernier, à vingt chelins par jour, durant la Session.

4^e Résolution, £350 par année au Premier Greffier de Bureau.

Résolu, Que *M. William Poyntz Patrick* soit nommé Premier Greffier de Bureau de cette Chambre, à compter du 14 Juin dernier, avec un Salaire fixe de trois cent cinquante Louis, courant, par année.

5^e Résolution, £300 par année au Premier Greffier des Comités.

Résolu, Que *M. William Ross* soit nommé Premier Greffier des Comités, à compter du 14 Juin dernier, avec un Salaire fixe de trois cents Louis, par année.

6^e Résolution, £225 par année, au 2^e Greffier des Comités.

Résolu, Que *M. Alfred Patrick* soit nommé Second Greffier des Comités, à compter du 14 Juin dernier, avec un Salaire fixe de deux cent vingt-cinq Louis, courant, par année.

7^e Résolution, £225 par année, au 2^e Greffier de Bureau.

Résolu, Que *M. Thomas Vaux* soit nommé Second Greffier de Bureau, à compter du 14 Juin dernier, avec un Salaire fixe de deux cents vingt-cinq Louis courant, par année.

8^e Résolution, £225 par année au Greffier des Journaux.

Résolu, Que *M. Pierre E. Gagnon* soit nommé Greffier des Journaux, à compter du 14 Juin dernier, avec un Salaire fixe de deux cent vingt-cinq Louis, courant, par année.

9^e Résolution, £225 par année au Greffier des Journaux.

Résolu, Que *M. George M. Muir* soit nommé Second Greffier des Journaux, à compter du 14 Juin dernier, avec un Salaire fixe de deux cent vingt-cinq Louis courant, par année.

10^e Résolution, £200 par année au Bibliothécaire.

Résolu, Que le Salaire du Bibliothécaire soit de deux cents Louis, courant, par année.

11^e Résolution, £100 par année au Député Bibliothécaire.

Résolu, Que le Salaire du Député Bibliothécaire soit de cent Louis, courant, par année.

Les Officiers permanens compléteront pendant la vacance les ouvrages de la Session.

Résolu, Qu'il sera du devoir des Officiers de cette Chambre (y compris le Greffier et l'Assistant Greffier), de compléter et finir l'ouvrage qui restera à faire, après la clôture de chaque Session.

Résolu, Que les Ecrivains additionnels, qui seront employés pendant la Session, seront payés à raison de dix chelins, courant, par jour de six heures, et ainsi en proportion pour les heures additionnelles.

Résolu, Qu'*A. Leroux dit Cardinal* soit nommé premier Messenger, à compter du 14 Juin dernier, avec un Salaire fixe de cent Louis, courant, par année, avec les mêmes allouances qu'il avait comme Messenger de la Chambre d'Assemblée de la ci-devant Province du *Bas-Canada*.

Résolu, Que *King Barton* soit nommé Messenger de cette Chambre, avec un Salaire fixe de quarante Louis, courant, pour chaque Session.

Résolu, Que *Hugh McClellan* soit nommé Portier, avec un Salaire fixe de soixante Louis pour chaque Session, indépendamment des vingt Louis qu'il reçoit maintenant par *Warrant*, en vertu d'une Loi.

Résolu, Que les autres Messagers et Portier soient payés à raison de sept chelins et demi par jour, pendant la Session.

Résolu, Qu'il soit envoyé un Message à l'Honorable Conseil Législatif, pour prier leurs Honneurs de permettre aux Honorables *René Edouard Caron, John Fraser* et *George Pemberton*, trois de leurs Membres, de venir devant le Comité Spécial de cette Chambre, auquel est référée la Pétition de *John William Woolsey*, et autres, de la Cité de *Québec*, demandant que la Franchise électorale leur soit rendue, Mercredi et Jeudi prochains, à dix heures du matin, pour être interrogés au sujet de la dite référence.

Ordonné, Que *M. Burnet* porte le dit Message au Conseil Législatif.

Sur Motion de *M. Moore*, secondé par *M. Child*,

Résolu, Que, Lundi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour prendre en considération s'il est expédient d'amender une certaine Ordonnance passée par le Conseil Spécial de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, dans la quatrième année du Règne de Sa Majesté, intitulée "Ordonnance pour établir un Chemin à lisses" depuis *Sherbrooke* jusqu'à un point donné sur l'une ou l'autre rive de "la Rivière *Richelieu*."

Conformément à l'Ordre, un Bill pour mieux pourvoir à la liberté des Elections dans cette Province, et pour d'autres fins y mentionnées, a été lu une seconde fois.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour permettre aux Sociétés Religieuses Chrétiennes, de toutes dénominations, de posséder les terres requises pour certains objets y mentionnés, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour permettre aux Ministres Chrétiens de toutes dénominations de solemniser les Mariages, sous certaines restrictions, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour assurer et conférer à certains

13e Résolution,
10s. par jour de 6 heures aux Ecrivains additionnels.

14e Résolution,
£100 par année au principal Messenger.

15e Résolution,
£40 par Session pour le Messenger des Séances.

16e Résolution,
£60 par Session au Portier.

17e Résolution,
7s. 6d. par jour aux autres Messagers.

Message au Conseil Législatif pour demander la comparution de MM. Caron, J. Fraser et Pemberton devant un Comité.

La Chambre se formera en Comité pour amender l'Ordonnance du Chemin à lisses de *Sherbrooke*.

Le Bill des Elections est lu une seconde fois.

Le Bill qui permet aux Sociétés Religieuses de posséder des terres, est lu une seconde fois.

Le Bill pour permettre aux Ministres de toutes dénominations de célébrer les Mariages, lu une seconde fois.

Le Bill pour naturali-

ser certaines personnes
est lu une seconde fois.

Habitants de cette Province les droits civils et politiques de sujets nés Britanniques, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Jeudi prochain.

Le Bill de la Société
Bienveillante des Dames de Montréal, lu
une seconde fois.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour incorporer la Société Bienveillante des Dames de Montréal, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

La Chambre en Comité
sur le Rapport du
Comité Spécial sur les
Pêches de Gaspé.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Rapport du Comité Spécial, auquel a été référé le Bill pour régler les Pêches dans le District de Gaspé, et sur le dit Bill, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Powell* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Progrès.

Et M. *Powell* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Le Comité siégera de
nouveau.

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau, Mercredi prochain.

L'Ordre de la Cham-
bre pour se former en
Comité sur la Tenure
Féodale, est remis.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour prendre en considération les Lois de cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*, concernant la Tenure des terres, et communément connue sous le nom de Tenure Féodale, et pour considérer s'il est expédient de les changer et amender, et le mode le plus juste et le plus équitable d'effectuer les changemens qui pourront être jugés nécessaires, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Lundi prochain.

Alors, sur Motion de l'Honorable M. *Viger*, secondé par M. *Price*, La Chambre s'est ajournée.

Martis, 20^o die Julii;

Anno 5^o *Victoriae Reginae, 1841.*

Pétitions présentées à
la Chambre.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la Table.

Du Révérend M.
Abbot, et autres.

Du Révérend M. *Muir*
et autres.

De J. *Huston*, et autres.
De J. *Hains*, et au-
tres.

De Thomas *Barron*, et
autres.

De W. *Ginger*,

Par M. *Robertson*, la Pétition du Révérend *Joseph Abbott*, et autres, Habitans Protestans du Township de *Grenville*,—la Pétition du Révérend *William Muir*, et autres, du Township de *Chatham*, dans le Comté du *Lac des Deux Montagnes*,—la Pétition de *Joseph Huston*, et autres, du Township de *Chatham*, dans le Comté du *Lac des Deux Montagnes*,—la Pétition de *Thomas Hains*, et autres, Habitans des Townships de *Grenville* et de *Chatham*,—et la Pétition de *Thomas Barron*, et autres, du Comté du *Lac des Deux Montagnes*.

Par M. *Burnet*, le Pétition de *William Ginger*, de *Québec*.

Par M. *Gilchrist*, la Pétition de *Thomas Carr*, et autres, du Township de *Otonabee*.

T. Carr, et autres.

Par l'Honorable M. *Neilson*, la Pétition de *John Bonner* et *William Petry*, de *Québec*.

John Bonner et W. Petry.

Résolu, Que la Pétition de *Louis Mousseau*, et autres, Propriétaires de la Paroisse de *Berthier*, dans le District de *Montréal*, présentée à la Chambre le douze du courant, soit référée à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

La Pétition de L. Mousseau et autres, est référée.

Ordonné, Que M. *Armstrong*, M. *Barthe*, M. *Daly*, M. *Holmes* et M. *Robertson* composent le dit Comité.

Ordonné, Que la Pétition de divers Habitans du Comté de *Frontenac*, se plaignant de l'Élection et du Retour illégal de *Henry Smith*, Ecuyer, Représentant du dit Comté, soit prise en considération le jour et l'heure fixés par cette Chambre pour prendre en considération la Pétition de *James Mathewson*, du Township de *Pittsburg*.

Temps fixé pour la prise en considération de la Pétition de divers Habitans de Frontenac.

Résolu, Que la Pétition de *Philippe Aubert de Gaspé*, ci-devant Shérif du District de *Québec*, présentée à la Chambre le quatorze du courant, soit référée à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

La Pétition de P. A. de Gaspé est référée à un Comité Spécial.

Ordonné, Que M. *Christie*, M. *Hamilton*, M. *Neilson*, M. *De Salaberry* et M. *Viger* composent le dit Comité.

L'Honorable *S. B. Harrison*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur deux Messages de Son Excellence le Gouverneur Général, revêtus de la signature de Son Excellence.

Et les dits Messages ont été lus par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts; et ils sont comme suit :

SYDENHAM.

Le Gouverneur Général recommande à la Chambre d'Assemblée la convenance de pourvoir au rachat de l'intérêt des parts ou actions du Canal de *Welland*, appartenant à des particuliers, conformément au Bill passé dans la Session de 1839, par la Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*.

Message de Son Excellence le Gouverneur Général, au sujet des parts du Canal de Welland appartenant à des particuliers.

Maison du Gouvernement,
Kingston, 20^e Juillet, 1841. }

SYDENHAM.

Le Gouverneur Général transmet à la Chambre d'Assemblée un Etat probable du Revenu et de la Dépense de la Province, avec une Estimation de la Dépense jusqu'au 31^e Décembre 1841; et, conformément aux dispositions de la 57^e clause de l'Acte d'Union, il recommande ces Estimations à la Chambre d'Assemblée.

Message avec un Tableau du Revenu et de la Dépense de la Province.

Maison du Gouvernement,
Kingston, 20^e Juillet, 1841. }

Pour les dits Etat et Estimation, voir Appendice (B.).

Les Comptes du Canal de Welland sont présentés.

L'Honorable *S. B. Harrison* a présenté, conformément à l'Acte Provincial, 7e *Guill.* IV, Chap. 92, les Comptes du Canal de *Welland*, pour 1840.

Pour les dits Comptes, voir Appendice (D.).

Ainsi que le Rapport annuel du Pénitencier.

Et aussi, en conformité à l'Acte Provincial, 4e *Guill.* IV, Chap. 37, le Rapport annuel du Pénitencier Provincial pour 1840.

Pour le dit Rapport, voir Appendice (M.).

La 71e Règle n'aura pas d'effet rétroactif.

M. Durand a proposé, secondé par *M. Harmanus Smith*, Que rien de contenu dans la soixant-et-onzième Règle de cette Chambre, n'aura l'effet d'affecter aucune Pétition, Résolution, Bill ou autre procédure, présenté, reçu, proposé ou introduit avant que la dite Règle ait été adoptée par la Chambre ; mais qu'il sera procédé sur telle Pétition, Résolution, Bill, ou autre procédure ainsi introduite, en la même manière que si la dite Règle n'avait jamais été établie.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et

Résolu, en conséquence.

Comité Général pour demain sur les lère et 2e Vict. relativement au District de Dalhousie.

Sur Motion de *M. Derbshire*, secondé par *M. le Solliciteur Général Day*,

Résolu, Que, demain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour prendre en considération les Actes de la première et de la troisième de *Victoria*, relativement au District projeté de *Dalhousie* et à la bâtisse d'une Prison et Maison de Justice en icelui.

Adresse envoyée à Son Excellence, pour renseignements sur les prêts faits à certaines Compagnies et individus dans le Haut-Canada.

M. Hincks a proposé, secondé par *M. Price*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un Etat de tous les prêts faits par le Gouvernement aux Compagnies des Hâvres de *Cobourg*, *Port Hope* et *Oakville* ; et aussi, des Cautionnemens, si aucuns ont été donnés, pour ces prêts, et le montant des intérêts maintenant dus sur iceux ; et qu'il plaise de plus à Son Excellence informer cette Chambre des démarches qui ont été adoptées pour obtenir le paiement des arrérages d'intérêts, si aucuns sont dus.

Sir Allan Macnab a proposé en amendement, secondé par *M. Cameron*, Que les mots suivans soient ajoutés à la dite Adresse : "et aussi semblable information relativement à toutes les Corporations ou aux individus, dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*."

La Question ayant été mise sur la dite Motion d'amendement, elle a été unanimement adoptée.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, telle qu'amendée, elle a aussi été unanimement adoptée, et

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un Etat de tous les prêts faits par le Gouvernement aux Compagnies des Hâvres de *Cobourg*, *Port Hope* et *Oakville*, et aussi des Cautionnemens, s'il en a été donné pour ces prêts, et le montant des intérêts maintenant dus sur iceux ; et qu'il plaise de plus à Son Excel-

lence informer cette Chambre des démarches qui ont été adoptées pour obtenir le paiement des arrérages d'intérêts, si aucuns sont dus ; et aussi, semblable information relativement à toutes les Corporations ou aux individus, dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur Motion de M. *Turcotte*, secondé par M. *Parent*.

Résolu, Que, Lundi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour prendre en considération s'il est expédient d'abroger ou amender les Statuts et Ordonnances de la partie de cette Province ci-devant appelée *Bas-Canada*, relativement à l'amélioration des Chemins Royaux, durant la saison de l'Hiver.

Sur Motion de M. le Solliciteur Général *Draper*, secondé par M. *Merritt*,

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité, à l'effet de prendre en considération s'il est expédient d'accorder une somme d'argent pour acheter les parts appartenant à des particuliers dans le Canal de *Welland*, perdu par l'ajournement de la Chambre Vendredi dernier, soit remis en vigueur, et que, Jeudi prochain, cette Chambre se formera en le dit Comité.

Ordonné, Que le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, sur le même sujet, reçu ce jour, soit référé au dit Comité.

M. *Johnston* a proposé, secondé par M. *Williams*,

Qu'il soit enjoint au Greffier de cette Chambre, d'informer le Propriétaire du *Canadian Mirror of Parliament*, que son Papier n'est plus requis pour l'usage des Membres de cette Chambre.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

Sur Motion de l'Honorable M. *Neilson*, secondé par M. *Christie*,

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité, sur la Pétition de *William Walker*, et autres, Habitans de la Cité de *Québec*, relativement au Commerce des Bois, perdu par l'ajournement de la Chambre Vendredi dernier, soit remis en vigueur, et que, Vendredi prochain, cette Chambre se formera en le dit Comité.

Sur Motion de l'Honorable M. *Neilson*, secondé par M. *Christie*,

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité, pour considérer s'il est nécessaire de faire quelques amendemens, et quels amendemens, à deux certaines Ordonnances du Gouverneur et du Conseil Spécial de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, relativement à l'Incorporation de la Cité de *Québec*, perdu par l'ajournement de la Chambre, Vendredi dernier, soit remis en vigueur, et que, Vendredi prochain, cette Chambre se formera en le dit Comité.

Sur Motion de M. *Merritt*, secondé par M. *Thompson*,

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour amender les Lois de Milice de cette partie de la Province qui formait

La Chambre se formera en Comité, Lundi prochain, sur les Statuts, &c., du H. C. relativement à l'amélioration des Grands Chemins.

L'Ordre du jour pour un Comité pour l'achat des parts des particuliers dans le Welland Canal, est remis en vigueur.

Le Message de Son Excellence sur le même sujet, est référé au même Comité.

Motion pour discontinuer la souscription au *Mirror of Parliament*.

Négative.

L'Ordre du jour pour un Comité général sur la Pétition de *W. Walker*, et autres, est remis en vigueur.

L'Ordre du jour pour un Comité sur certaines Ordonnances, est remis en vigueur.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill de Milice, est remis en vigueur.

ci-devant la Province du *Haut-Canada*, perdu par l'ajournement de la Chambre, Vendredi dernier, soit remis en vigueur, et que le dit Bill soit lu une seconde fois Mercredi le vingt-huit du courant.

L'Ordre pour la seconde lecture du Bill des personnes infirmes est remis en vigueur.

Sur Motion de *M. Merritt*, secondé par *M. Powell*,
Ordonné, Que l'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour le soulagement des personnes infirmes et hors d'état de gagner leur vie, perdu par l'ajournement de la Chambre, Vendredi dernier, soit remis en vigueur, et que le dit Bill soit lu une seconde fois Vendredi prochain.

Réception du Rapport du Comité général sur le 1^{er} Rapport du Comité des contingens

M. Henry Smith, du Comité de toute la Chambre sur le premier Rapport du Comité Spécial sur les Comptes contingens et les dépenses de cette Chambre, durant la présente Session, a fait rapport, conformément à l'Ordre, de la Résolution du dit Comité ; laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, et adoptée par la Chambre; et elle est comme suit :

£3396 9s. 8d. sont placés entre les mains de *Jas. Fitzgibbon*, Ecr. pour liquider certaines réclamations contre la ci-devant Chambre d'Assemblée du H. C.

Résolu, Que la Somme de trois mille trois cent quatre-vingt-seize livres neuf chelins et huit deniers courant, sur les argens maintenant entre les mains de *M. l'Orateur*, soit payée à *James Fitzgibbon*, Ecr., ci-devant Greffier de la Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*, pour le mettre en état de liquider en partie les différentes réclamations contre la dite Chambre, conformément au premier Rapport du Comité Spécial sur les Contingens.

Comité Général sur les Ecoles Élémentaires.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour prendre en considération s'il est expédient d'abroger certaines Lois relatives à l'établissement et au maintien d'Ecoles Élémentaires dans la ci-devant Province du *Haut-Canada*, et de pourvoir à l'établissement et au maintien d'Ecoles Élémentaires dans cette Province, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. Boutillier a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

Rapport d'une Résolution pour l'établissement d'Ecoles Élémentaires.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et *M. Boutillier* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, et adoptée par la Chambre ; et elle est comme suit :

Résolution.

Résolu, Qu'il est expédient d'abroger les Actes et parties d'Actes de la Législature de cette partie de la Province ci-devant appelée *Haut-Canada*, qui pourvoient à l'établissement, au maintien ou à la régie des Ecoles Élémentaires en icelle, et de pourvoir à l'établissement et maintien d'Ecoles Élémentaires dans cette Province.

Bill pour l'établissement d'Ecoles Élémentaires, présenté et lu.

Ordonné, Que *M. le Solliciteur Général Day* ait la permission d'introduire un Bill pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour pourvoir à l'établissement et maintien d'Ecoles Élémentaires dans cette Province.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné Que le dit Bill soit lu une seconde fois d'hui en quinze jours.

L'Impression en est ordonnée.

Ordonné, Que deux cents Exemplaires du dit Bill soient imprimés dans les langues Anglaise et Française, pour l'usage des Membres de cette Chambre.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour abroger les Lois maintenant en force, dans cette partie de la Province ci-devant appelée *Haut-Canada*, pour le recouvrement des Petites Dettes, et établir d'autres dispositions à cet égard, étant lu ;

La Chambre se forme en Comité sur le Bill des Petites Dettes..

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Holmes* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Holmes* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Progrès..

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau Jeudi prochain..

Siégera de nouveau Jeudi.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour abroger deux Ordonnances y mentionnées, et pour établir un Bureau des Travaux Publics en cete Province, étant lu ;

La Chambre se forme en Comité sur le Bill des Travaux Publics.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Merritt* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Merritt* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Progrès..

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau Jeudi prochain.

Siégera de nouveau Jeudi.

Alors, sur Motion de M. *Price*, secondé par M. *Boutillier*,
La Chambre s'est ajournée..

Mercurii, 21° Julii ;

Anno 5° Victoriae Reginae, 1841.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :

Pétitions présentées à la Chambre.

Par M. *Cartwright*, la Pétition de *Alfred Todd*, *Thaddeus Patrick* et *Charles Fitzgibbon*, Clercs dans le Bureau du Greffier de l'Assemblée Législative.

De A. Todd, T. Patrick et C. Fitzgibbon.

Par M. *Parke*, la Pétition de *Joseph B. Clench*, Président des Sessions de Quartiers du District de *London*.

De Jos. B. Clench.

Par M. *Small*, la Pétition de *David Annis*, du Township de *Whitby*.

De David Annis.

Par M. *Merritt*, la Pétition de *George Adams*, et autres, Syndics pour macadamiser le Grand Chemin de *Queenstown* à *Grimsby*.

De Geo. Adams et autres.

Par M. *Baldwin*, la Pétition de *C. S. Ruttan*, et autres, des Townships de *Eldon*, *Mariposa*, et autres lieux.

De C. S. Ruttan, et autres.

Par l'Honorable M. *Daly*, la Pétition des Dames Directrices de l'Asyle des Orphelins de *Québec*.

De l'Asile des Orphelins de Québec.

Par M. *Williams*, la Pétition de *M. F. Whitcard*, et autres, Membres de l'Institut des Artisans à *Port Hope*, dans le District de *New Castle*.

De Marcus F. Whitcard et autres.

Pétitions lues.

Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues :

De l'Hon. J. McGillivray, et autres.

De l'Honorable *J. McGillivray*, et autres, du District de l'Est, demandant qu'il soit passé une Loi pour régler par un mode plus facile qu'à présent les dommages causés aux propriétés inondées par suite de l'érection d'écluses de Moulins.

P. A. Weilbrenner.

De *P. A. Weilbrenner*, de *Montréal*, demandant à être payé du montant de son compte, pour avoir pris des témoignages, comme Clerc, relativement à l'Election contestée d'*Olivier Berthelet*, Ecuyer, pour le Quartier Est de la Cité de *Montréal*, en 1835.

Rév. E. Black et autres.

Du Révérend *Edward Black*, et autres, de la Cité de *Montréal*, demandant l'établissement d'Ecoles dans la Province, et l'usage général de la Bible dans les dites Ecoles.

C. Cheyne et autres.

De *Christopher Cheyne*, et autres, du Township de *Toronto*, demandant une aide de £75 pour construire un Pont sur la petite Rivière *Etobicoke*.

J. Clarke et autres.

De *James Clarke*, et autres, Habitans du Township de *Caledon*, demandant une aide pour ouvrir un Chemin à travers leur Township.

J. Gillespy et autres.

De *James Gillespy*, et autres, Habitans du Township de *Caledon*, demandant une aide pour réparer le Chemin entre *Caledon* et *Albion*.

J. B. Phillips et autres.

De *J. B. Phillips*, et autres, Habitans des Townships de *Toronto*, *Chinguacousey*, et *About de Toronto*; demandant un Octroi de £100, pour aplanir deux côtes entre le Chemin du centre et la première Concession de l'Est.

W. Light et autres.

De *William Light*, et autres, Habitans du District de *Brock*, demandant une aide pour faire un Chemin, depuis *Hamilton*, jusqu'à *London*.

F. McKay et autres.

De *F. McKay*, et autres, Juges de Paix du District projeté de *Dalhousie*, demandant à négocier un Emprunt de cinq mille livres, sur le crédit de la Province, et appuyé sur les taux et cotisations du dit District.

C. C. Grece et autres.

De *C. C. Grece*, et autres, dont les terres sont intersectées par le Canal de *Grenville*, demandant à être indemnisés des dommages causés à leurs propriétés par le Principal Officier du Bureau de l'Artillerie de Sa Majesté.

Message du Conseil Législatif.

Message du Conseil Législatif, par *John Godfrey Spragge*, Ecuyer, Maître en Chancellerie :

CONSEIL LEGISLATIF, MARDI, 20 JUILLET, 1841.

Les Honorables MM. Caron et Pemberton ne sont pas présens, mais l'Hon. M. Fraser a la permission de comparaître devant un Comité Spécial.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre, que les Honorables Messieurs *Caron* et *Pemberton* ne sont pas présens à leurs places ce jour; mais que le Conseil Législatif permet à l'Honorable M. *John Fraser* (qui est présent) d'aller, s'il le juge à propos, devant le Comité Spécial de cette Chambre, auquel est référée la Pétition de *John Williams Woolsey*, et autres, de la Cité de *Québec*, demandant le rétablissement de leur Franchise électorale, Mercredi et Jeudi prochains, à dix heures du matin, pour être examinés au sujet de la dite référence.

Et aussi,

CONSEIL LEGISLATIF, 21 JUILLET, 1841.

Demandant les témoignages sur lesquels l'Assemblée a passé

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif demande

qu'il lui plaise communiquer au Conseil Législatif les témoignages sur lesquels elle a passé le Bill, intitulé "Acte pour prévenir toutes injustices relativement aux plaintes portées contre les Elections ou les Retours illégaux des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province, à la dernière Election Générale.

Et ensuite il s'est retiré.

Le Maître en Chancellerie a été alors appelé, et informé par M. l'Orateur que cette Chambre enverra une réponse par Message.

L'Honorable *D. Daly*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a mis devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, les Comptes courans du Département des Terres de la Couronne du *Haut-Canada*, jusqu'au 7^e Juin, 1841.

Pour les dits Comptes, voir Appendice (K.).

L'Honorable *D. Daly* a présenté, conformément à une Adresse de cette Chambre à Son Excellence le Gouverneur Général, du trente de Juin dernier, un Etat du montant des Deniers affectés et employés, dans le District de *Gaspé*, depuis l'année mil huit cent trente-cinq jusqu'à l'année mil huit cent quarante, ces deux années incluses.

Pour le dit Etat, voir Appendice (N.).

M. Durand, du Comité Spécial nommé pour faire rapport sur les Commissions de Chemins de Barrière dans le *Gore District*, par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre un Bill pour abroger une certaine Section d'un Acte de la Législature du *Haut-Canada*, relative aux Chemins macadanisés, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

Sur Motion de *M. Boswell*, secondé par *M. Holmes*,

Résolu; Que les noms des Membres de cette Chambre, maintenant à *Kingston*, soient appelés demain à trois heures, P. M.

Résolu, Que le nombre des Membres de cette Chambre qui n'ont pas servi sur un Comité d'Election, pour entendre et décider les Elections contestées, durant la présente Session, est insuffisant pour remplir les fins de la loi.

Sir *Allan Macnab* a proposé, secondé par *M. Woods*,

Que *M. l'Orateur* expédie son *Warrant* au Greffier de la Couronne en Chancellerie, pour dresser un nouveau *Writ* pour l'Election d'un Membre pour servir dans le présent Parlement pour le Comté de *Hastings*, en remplacement de *Robert Baldwin*, Ecuyer, qui, depuis son Election pour le dit Comté, a accepté la charge de l'un des Conseillers Exécutifs de Son Excellence le Gouverneur Général.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

Sur Motion de *M. Hincks*, secondé par *M. Price*,

Résolu, Que, Mercredi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour prendre en considération s'il est expédient d'amender un certain Acte du Parlement de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, intitulé "Acte pour autoriser l'établissement de Compagnies "d'Assurance Mutuelle, dans les différents Districts de la Province."

o. o. o

Le Bill au sujet des Elections récentes dans le B. C.

Réponse donnée au Maître en Chancellerie.

Certains Comptes des Terres de la Couronne, sont présentés.

Un Etat de certains deniers dépensés dans *Gaspé* est présenté.

Le Comité sur le Rapport des Commissaires des Chemins de Barrière, District de *Gore*, rapporte un Bill qui est reçu et lu une première fois.

Seconde lecture à Lundi.

Appel de la Chambre pour demain à 3 heures P. M.

Le nombre des Membres pour siéger sur des Comités d'Elections est insuffisant.

Motion pour que l'Orateur expédie son *Warrant* pour un nouveau *Writ* d'Election pour *Hastings*, en remplacement de *R. Baldwin*, Ecuyer.

Négative.

La Chambre se formera en Comité, Mercredi prochain, sur l'Acte des Compagnies d'Assurance Mutuelle du H. C.

L'Ordre du jour relatif à la Judicature de Gaspé est remis en vigueur.

Sur Motion de M. *Christie*, secondé par M. *Armstrong*,
Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité, pour prendre en considération s'il est expédient de changer et amender les Actes de Judicature relatifs au District Inférieur de *Gaspé*, perdu par l'ajournement de la Chambre, hier, soit remis en vigueur, et que, Vendredi prochain, cette Chambre se formera en le dit Comité.

Membres ajoutés au Comité sur la Pétition de P. A. de Gaspé.

Ordonné, Que M. *Taché*, M. le Procureur Général *Ogden*, M. *Berthelot* et M. *Quesnel* soient ajoutés au Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de *Philippe Aubert De Gaspé*, ci-devant Shérif du District de *Québec*.

L'Ordre du jour pour un Comité Général sur l'Ordonnance du Conseil Spécial relative aux Auberges est remis en vigueur.

Sur Motion de M. *Delisle*, secondé par l'Honorable M. *Neilson*,
Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité, pour considérer s'il est expédient d'amender en partie une Ordonnance du Conseil Spécial de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, 4e *Vict.* chap. 42, intitulée "Ordonnance pour rappeler en partie et " pour amender et rendre permanente, telle qu'amendée, une certaine " Ordonnance y mentionnée, ayant rapport aux Auberges et aux Auber- " gistes, et pour faire des provisions ultérieures par rapport aux mêmes objets," perdu par l'ajournement de la Chambre, hier, soit remis en vigueur, et que, Mercredi prochain, cette Chambre se formera en le dit Comité.

L'Ordre du jour pour la 2e lecture du Bill pour autoriser le vote au scrutin est remis en vigueur.

Sur Motion de M. *Small*, secondé par M. *Baldwin*,
Ordonné, Que l'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour autoriser le Vote par Scrutin, perdu par l'ajournement de la Chambre, hier, soit remis en vigueur, et que le dit Bill soit lu une seconde fois Vendredi prochain.

2e lecture du Bill pour permettre aux Membres de résigner.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour permettre aux Membres de l'Assemblée Législative, pour la partie de la Province qui constituait ci-devant la Province du *Haut-Canada*, de résigner en certains cas, et pour d'autres fins, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit maintenant référé à un Comité de toute la Chambre.

Comité Général sur le dit Bill.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Simpson* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Le Bill est rapporté avec un amendement.

Et M. *Simpson* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait un amendement, lequel amendement a été lu de nouveau à la Table du Greffier, et adopté par la Chambre.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

L'Ordre du jour pour la 2e lecture du Bill des Municipalités, est remis.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour mieux pourvoir au gouvernement intérieur de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, par l'établissement d'autorités locales ou municipales en icelle, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Mardi prochain.

2e lecture du Bill du Collège Victoria.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour incorporer l'Académie du *Haut-Canada*, sous le nom et titre de "Collège *Victoria*," a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour prendre en considération s'il est expédient d'établir des dispositions pour faire un Recensement périodique des Habitans de cette Province, et pour obtenir certaines autres informations statistiques, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

L'Honorable M. *Moffatt* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et l'Honorable M. *Moffatt* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la table du Greffier et adoptée par la Chambre ; et elle est comme suit :

Résolu, Qu'il est expédient d'abroger les parties d'un Acte de la Législature de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, passé dans la cinquième année du Règne de Sa Majesté *Guillaume IV*, chap 8, et de tous autres Actes de la Législature de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, qui pourvoient à faire l'énumération des Habitans des dites ci-devant Provinces, ou aucuns d'eux, ou qui ont rapport à l'obtention d'informations statistiques en icelles, et d'établir des dispositions pour faire un Recensement périodique des Habitans de cette Province, et pour obtenir d'autres informations statistiques en icelle.

Ordonné, Que M. le Solliciteur Général *Day* ait la permission d'introduire un Bill pour abroger certaines parties d'un Acte y mentionné, et pour pourvoir à faire un Recensement périodique des Habitans de cette Province, et pour obtenir d'autres informations statistiques y mentionnées.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois, Jeudi le vingt-neuf du courant.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour autoriser l'Association coloniale Irlandaise de l'Amérique du Nord à prêter de l'argent et continuer certains Travaux Publics dans le Comté de *Beauharnois*, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour permettre au Sociétés Religieuses Chrétiennes de toutes dénominations de posséder les terres requises pour certains objets y mentionnés, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Noël* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Noël* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait plusieurs amendemens, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la table du Greffier, et adoptés par la Chambre.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender et étendre les dispositions d'un Acte de la Législature de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, intitulé " Acte pour constater

La Chambre se forme en Comité sur le Recensement.

Résolution relative à un Recensement périodique.

Première lecture du Bill du Recensement.

Seconde lecture dans huit jours.

Bill de l'Association Coloniale de l'Amérique du Nord, lu une seconde fois.

La Chambre en Comité Général sur le Bill des Sociétés Religieuses.

Le dit Bill passé et amendé.

La Chambre en Comité général sur le Bill pour le paiement des réclamations.

“ le paiement de toutes les justes réclamations, provenant des dernières Rébellion et Invasion en cette Province, et pour y pourvoir,” étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Turcotte* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Le Bill est amendé.

Et M. *Turcotte* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait un Amendement, lequel Amendement a été lu de nouveau à la table du Greffier, comme suit :

Amendement.

Ajoutez la Clause suivante au Bill :—Et qu'il soit statué que les pouvoirs dont les Commissaires sont revêtus, et qu'ils sont requis de remplir par le dit Acte, seront de s'enquérir de toutes les pertes qui ont été occasionnées aux sujets de Sa Majesté et autres résidans dans cette partie de la Province à laquelle cet Acte s'étend, depuis que la dite Rébellion a éclaté jusqu'à la passation du dit Acte ;—des demandes et réclamations de telles personnes pour pertes ou dommages, ou pour la destruction de leurs propriétés, causés par la violence des personnes au service de Sa Majesté, ou par la violence de personnes agissant ou prétendant agir au nom de Sa Majesté, en supprimant la dite Rébellion, ou réprimant de nouveaux troubles ;—ainsi que des réclamations provenant de l'occupation d'aucune Maison ou autres dépendances par les Troupes de Sa Majesté Impériales ou Provinciales.

Ordonné, Que la Question de concours soit maintenant mise sur le dit Amendement.

Et le dit Amendement ayant été lu de nouveau, et la Question de concours ayant été mise sur icelui, une division s'en est suivie, et le dit Amendement a été emporté dans l'Affirmative, et

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

La Chambre se forme en Comité pour amender le Bill qui permet à toutes les dénominations de Chrétiens de célébrer des Mariages.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour permettre aux Ministres Chrétiens de toutes dénominations de solemniser les Mariages, sous certaines restrictions, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Johnston* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Johnston* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, sans y faire aucun amendement. Et le Rapport a été lu de nouveau à la table du Greffier.

Le Bill sera grossoyé.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill de la Société des Dames Bienveillantes.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour incorporer la Société Bienveillante des Dames de *Montréal*, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Cameron* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Cameron* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, sans y faire aucun amendement. Et le Rapport a été lu de nouveau à la table du Greffier.

Le Bill sera grossoyé.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

La Chambre se forme

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le

Rapport du Comité Spécial auquel a été référé le Bill pour régler les Pêches dans le District de *Gaspé*, et sur le dit Bill, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Sherwood* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

La Chambre en Comité sur le Bill des Pêches de Gaspé.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Sherwood* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Progrès.

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau Vendredi prochain.

Le Comité siégera de nouveau Vendredi.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour prendre en considération les Actes de la première et de la troisième année de *Victoria*, relativement au District projeté de *Dalhousie* et à la bâtisse d'une Prison et Maison de Justice en icelui, étant lu ;

La Chambre se forme en Comité sur l'Acte de la Prison, et de la Salle d'Audience de Dalhousie.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Thorburn* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Thorburn* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue nouveau à la Table du Greffier, et adoptée par la Chambre ; et elle est comme suit :

Rapport d'une Résolution.

Résolu, Que les Actes de la première et de la troisième année de *Victoria*, relatifs à l'établissement du District projeté de *Dalhousie*, et à la construction d'une Prison et Cour de Justice pour le dit District, soient amendés, de manière à permettre à certaines personnes de prélever de l'argent par emprunt, pour achever la construction de la dite Prison.

Résolution.

Ordonné, Que M. *Derbshire* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser un nouvel Emprunt, pour achever la construction de la Maison de Justice et de la Prison du District projeté de *Dalhousie*.

Le Bill pour la Prison et Cour de Justice de Dalhousie, lu une première fois.

Il a en conséquence présente le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

2e lecture Lundi prochain.

Alors, sur Motion de M. *Thompson*, secondé par M. *Derbshire*, La Chambre s'est ajournée.

Jovis, 22° die Julii;

Anno 5° Victoriae Reginae, 1841.

Conformément à l'Ordre du jour, à trois Heures, P. M., la Chambre a été appelée.

MEMBRES ABSENS.

Messieurs *Aylwin*, (avec permission.)
Black, (avec permission.)
Borne, (n'a pas encore pris son siège.)

Membres absents.

P P P

Campbell, (avec permission.)
Child, (malade.)
Crane,
Des Rivières,
Hale,
Hopkins, (avec permission.)
Jones, (avec permission.)
Killaly, (maladie dans sa famille.)
Kimber, (avec permission.)
McCulloch,
D. McDonald,
J. S. McDonald,
McLean,
Morris, (malade.)
 Le Procureur Général *Ogden*,
Strachan,
Taché.

La Chambre procède sur l'Élection contestée de *Frontenac*.

L'Heure fixée pour prendre en considération les Pétitions de *James Mathewson*, du Township de *Pittsburg*, et de divers Habitans du Comté de *Frontenac*, se plaignant de l'Élection et du Retour illégal de *Henry Smith*, Ecuyer, comme Membre pour représenter le Comté de *Frontenac*, dans ce présent Parlement, étant arrivée ;

La Chambre a procédé à la nomination d'un Comité choisi, pour entendre et décider les mérites des dites Pétitions.

M. l'Orateur a donné ordre au Sergent d'Armes d'aller, avec la Masse, dans les places voisines, et de requérir la présence des Membres pour les affaires de la Chambre.

Et il y a été en conséquence.

Appel de la Chambre.

Et étant de retour, la Chambre a été appelée ; et, plus de trente Membres étant présens,

M. l'Orateur a ordonné aux Pétitionnaires, ou à leur Conseil ou Agent, de comparaître à la Barre.

C. Armstrong, Ecr. comparait comme Conseil, et J. Mathewson, Ecr. comme Agent des Pétitionnaires.

Christopher Armstrong, Ecuyer, est comparu à la Barre comme Conseil de *James Mathewson*, le Pétitionnaire,—et *James Mathewson*, Ecr., est comparu comme Agent des Pétitionnaires du Comté de *Frontenac*.

M. l'Orateur a requis le Membre siégeant, ou son Conseil ou Agent, de comparaître à la Barre.

W. Ross, Ecr. comparait comme Conseil du Membre siégeant.

William Ross, Ecuyer, est comparu à la Barre, comme Conseil du Membre siégeant.

M. l'Orateur a alors ordonné au Sergent d'Armes de fermer les portes.

Les portes sont fermées.

Et les portes étant en conséquence fermées, l'Ordre du jour pour prendre les dites Pétitions en considération a été lu, et l'Attestation de l'Orateur ayant été ôtée de dessus la Boîte, dans laquelle, conformément au Statut, les noms de tous les Membres de la Chambre étaient scellés et déposés, la dite Attestation a été lue par le Greffier, comme suit :

Attestation de l'Orateur.

“ Je certifie que cette Boîte a été disposée en ma présence, le
 “ vingt-unième jour de Juillet, 1841, en la manière voulue par un Acte passé
 “ dans la quatrième année du règne de feu Sa Majesté le Roi *George IV*,
 “ intitulé “ Acte pour révoquer un Acte passé dans la quarante-cinquième
 “ année du règne de feu Sa Majesté, intitulé “ Acte pour régler la manière
 “ d'entendre et juger les Elections contestées ou les Retours des Mem-

“ bres qui doivent servir dans la Chambre d'Assemblée, et pour établir des dispositions plus efficaces pour la décision de telles Elections.”

AUSTIN CUVILLIER,
Orateur.

La Boîte a été alors ouverte, et l'Attestation du Greffier en a été par lui ôtée, et lue par lui comme suit :

“ Je certifie que, Mercredi, le vingt-unième jour de Juillet, 1841, en présence de l'Orateur de cette Chambre, j'ai mis dans une Boîte, où cette Attestation se trouve, les noms de tous les Membres qui composent la présente Assemblée Législative, écrits sur des morceaux de parchemin, et pliés, tel que voulu par un Acte passé dans la quatrième année du règne de feu Sa Majesté le Roi *George IV*, intitulé “ Acte pour révoquer un Acte passé dans la quarante-cinquième année du règne de feu Sa Majesté, intitulé “ Acte pour régler la manière d'entendre et juger les Elections contestées, ou les Retours des Membres qui doivent servir dans la Chambre d'Assemblée, et pour établir des dispositions plus efficaces pour la décision de telles Elections.”

Attestation du Greffier

W. B. LINDSAY,

Greffier de l'Assemblée.

Les noms de tous les Membres ont été retirés de la Boîte, et mis dans trois autres Boîtes.

L'on a alors procédé au tirage des noms, en la manière ordinaire ; et les noms suivans ont été retirés, sans qu'il y ait été fait d'objection.

On procède au tirage des noms.

1 <i>Armstrong,</i>	8 <i>Daly, Hon. D.</i>	15 <i>Hincks,</i>
2 <i>Barthe,</i>	9 <i>Day, Hon. C. D.</i>	16 <i>Moffatt, Hon. G.</i>
3 <i>Berthelot,</i>	10 <i>Draper, Hon. W. H.</i>	17 <i>Morin,</i>
4 <i>Boutillier,</i>	11 <i>Dunn, Hon. J. H.</i>	18 <i>Noël,</i>
5 <i>Buchanan,</i>	12 <i>Durand,</i>	19 <i>Roblin,</i>
6 <i>Cartwright,</i>	13 <i>Hamilton,</i>	20 <i>Harmanus Smith,</i>
7 <i>Cook,</i>	14 <i>Harrison,</i>	21 <i>Taschereau.</i>

Pendant le tirage, le nom de *M. Johnston* a été ôté et mis de côté, étant choisi pour agir pour le Pétitionnaire *James Mathewson* ; et le nom de *M. Price* a été pareillement ôté et mis de côté, étant choisi pour agir pour le Membre siégeant.

M. Johnston est mis de côté comme Agent.

Sur Motion de *M. le Procureur Général Draper*, secondé par *M. Cartwright*,

Appel de la Chambre pour demain.

Résolu, Que les noms des Membres de cette Chambre, maintenant à *Kingston*, soient appelés demain, à trois heures, P. M.

Ordonné, Que ceux des Membres qui ne seront pas alors présents, soient mis sous la garde du Sergent d'Armes ou de son Député.

Les Membres maintenant à *Kingston* seront mis sous la garde du Sergent d'Armes.

Et comme il ne s'est pas trouvé un nombre suffisant de Membres pour compléter le nombre de vingt-trois, requis par la 6^e Section de l'Acte 4^e *Geo. IV*, Chap. 4;

M. l'Orateur a déclaré la Chambre ajournée, conformément au Statut fait et passé à cet égard.

La Chambre s'ajourne en conformité du Statut.

Mercurii, 23^o Julii;

Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

M. Borne prend son siège.

Michel Borne, Ecuyer, Membre pour le Comté de *Rimousky*, ayant préalablement prêté le Serment, conformément à la loi, et souscrit devant les Commissaires le Rôle qui le contient, a pris son siège dans la Chambre.

Appel de la Chambre.

Conformément à l'Ordre du jour, à trois Heures, P. M., l'appel de la Chambre a eu lieu.

MEMBRES ABSENS.

Membres absens.

Messieurs *Aylwin*, (avec permission.)
Black, (avec permission.)
Campbell, (avec permission.)
Crane,
DesRivières,
Duggan,
Hale,
Hopkins, (malade.)
Jones, (avec permission.)
Kimber, (avec permission.)
McCulloch,
Morris, (malade.)
Simpson,
Strachan,
Woods.

La Chambre procède de nouveau sur l'Élection contestée de *Frontenac*.

En conséquence de l'ajournement d'hier, la Chambre a de nouveau procédé à la nomination d'un Comité choisi, pour entendre et décider les mérites des Pétitions de *James Mathewson*, du Township de *Pittsburg*, et de divers Habitans du Comté de *Frontenac*, se plaignant de l'Élection et du Retour illégal de *Henry Smith*, Ecuyer, comme Membre pour représenter le Comté de *Frontenac*, dans ce présent Parlement.

M. l'Orateur a donné ordre au Sergent d'Armes d'aller, avec la Masse, dans les places voisines, et de requérir la présence des Membres pour les affaires de la Chambre.

Et il y a été en conséquence.

Appel de la Chambre.

Et étant de retour, la Chambre a été appelée; et, plus de trente Membres étant présents,

M. l'Orateur a ordonné aux Pétitionnaires, ou à leur Conseil ou Agent, de comparaître à la Barre.

Les Conseils comparaissent à la Barre.

Christopher Armstrong, Ecuyer, est comparu à la Barre comme Conseil pour *James Mathewson*, le Pétitionnaire; et *James Mathewson*, Ecuyer, est comparu comme Agent des Pétitionnaires du Comté de *Frontenac*.

M. l'Orateur a requis le Membre siégeant, ou son Conseil ou Agent, de comparaître à la Barre.

William Ross, Ecuyer, est comparu à la Barre, comme Conseil du Membre siégeant.

M. l'Orateur a alors ordonné au Sergent d'Armes de fermer les portes.

Et les portes étant en conséquence fermées, l'Ordre du jour pour prendre les dites Pétitions en considération a été lu, et l'Attestation de l'Orateur ayant été ôtée de dessus la Boîte, dans laquelle, conformément au Statut, les noms de tous les Membres de la Chambre étaient scellés et déposés, la dite Attestation a été lue par le Greffier, comme suit :

Les portes sont fermées.

“ Je certifie que cette Boîte a été disposée en ma présence, le vingt-deuxième jour de Juillet, 1841, en la manière voulue par un Acte passé dans la quatrième année du règne de feu Sa Majesté le Roi *George IV*, intitulé “ Acte pour révoquer un Acte passé dans la quarante-cinquième année du règne de feu Sa Majesté, intitulé “ Acte pour régler la manière d'entendre et juger les Elections contestées ou les Retours des Membres qui doivent servir dans la Chambre d'Assemblée, et pour établir des dispositions plus efficaces pour la décision de telles Elections.”

Attestation de l'Orateur.

AUSTIN CUVILLIER,

Orateur.

La Boîte a été alors ouverte, et l'Attestation du Greffier en a été par lui ôtée, et lue par lui comme suit :

“ Je certifie que, Jeudi, le vingt-deuxième jour de Juillet, 1841, en présence de l'Orateur de cette Chambre, j'ai mis dans une Boîte, où cette Attestation se trouve, les noms de tous les Membres qui composent la présente Assemblée Législative, écrits sur des morceaux de parchemin, et pliés, tel que voulu par un Acte passé dans la quatrième année du règne de feu Sa Majesté le Roi *George IV*, intitulé “ Acte pour révoquer un Acte passé dans la quarante-cinquième année du règne de feu Sa Majesté, intitulé “ Acte pour régler la manière d'entendre et juger les Elections contestées, ou les Retours des Membres qui doivent servir dans la Chambre d'Assemblée, et pour établir des dispositions plus efficaces pour la décision de telles Elections.”

Attestation du Greffier

W. B. LINDSAY,

Greffier de l'Assemblée.

Les noms de tous les Membres ont été retirés de la Boîte, et mis dans trois autres Boîtes.

L'on a alors procédé au tirage des noms, en la manière ordinaire ; et les noms suivans ont été retirés, sans qu'il y ait été fait d'objection.

Tirage des noms pour former le Comité.

1 <i>Morin,</i>	9 <i>Cook,</i>	17 <i>Hamilton,</i>
2 <i>Roblin,</i>	10 <i>Durand,</i>	18 <i>Daly, Hon. D.</i>
3 <i>Armstrong,</i>	11 <i>J. S. McDonald,</i>	19 <i>Borne,</i>
4 <i>Harmanus Smith,</i>	12 <i>Day, Hon. C. D.</i>	20 <i>Barthe,</i>
5 <i>Boutillier,</i>	13 <i>McLeon,</i>	21 <i>Ogden, Hon. C. R.</i>
6 <i>Buchanan,</i>	14 <i>Draper, Hon. W. H.</i>	22 <i>Moffatt, Hon. G.</i>
7 <i>Taschereau,</i>	15 <i>Harrison,</i>	23 <i>Taché.</i>
8 <i>Noël,</i>	16 <i>Hincks,</i>	

Trente-cinq autres noms ont été tirés et mis de côté, ou les Membres excusés, comme suit :

Huit, contre lesquels des Pétitions sont pendantes ;

Vingt-six qui servent sur des Comités d'Elections ;

Un, parce qu'il a plus de soixante ans.

Neuf Membres, dont les noms ayant été tirés, se trouvent absents.

M. Johnston a été choisi pour agir pour *James Mathewson*, le Pétitionnaire.

M. Price a été choisi pour agir pour le Membre siégeant.

A quatre Heures moins dix minutes, P. M., les parties avec *M. Alfred Patrick*, Greffier du Comité choisi, se sont retirés, à l'effet de choisir le dit Comité.

A quatre Heures et cinq minutes, P. M., le Greffier du Comité choisi déposa entre les mains du Greffier de la Chambre, une Liste contenant les noms de neuf Membres choisis pour composer le Comité choisi, comme suit :

Noms des Membres restés sur la Liste pour entendre et décider les mérites des Pétitions de *James Mathewson*, du Township de *Pittsburg*, et de divers Habitans du Comté de *Frontenac*, se plaignant de l'Election et du Retour illégal de *Henry Smith*, Ecuyer, comme Membre pour représenter le Comté de *Frontenac*, dans ce présent Pailement.

1 <i>Morin,</i>	4 <i>Buchanan,</i>	7 <i>Day, Hon. C. D.</i>
2 <i>Roblin,</i>	5 <i>Taschereau,</i>	8 <i>Hincks,</i>
3 <i>Armstrong,</i>	6 <i>Noël,</i>	9 <i>Hamilton.</i>

Agissant pour *James Mathewson*, le Pétitionnaire, *M. Johnston*.
Agissant pour le Membre siégeant, *M. Price*.

ALFRED PATRICK,
Clerc du Comité.

Les dits neuf Membres et les deux personnes agissant pour les parties ont été alors séparément assermentés à la table, par le Greffier, en la manière ordinaire.

Christopher Armstrong, Ecuyer, Conseil de *James Mathewson*, a présenté une Liste de Témoins de la part du Pétitionnaire *James Mathewson* ; laquelle Liste a été lue par le Greffier.

M. Johnston agent pour le Pétitionnaire.

M. Price agent du Membre siégeant.
Les parties se retirent

Le Greffier présente la liste des Membres composant le Comité.

Noms des Membres qui composent le Comité.

Le Comité est assermenté.

Liste des Témoins du Pétitionnaire *James Mathewson*, présentée et lue.

William Ross, Ecuyer, Conseil du Membre siégeant, a donné une Liste des Témoins requis de la part du Membre siégeant ; laquelle Liste a aussi été lue par le Greffier, comme suit :

Liste des Témoins de la part du Membre siégeant.

David Alexander.	Cornelius Vanluven.	James McArty.	Alexander Milne.
Samuel Moore.	Robert Sellars.	Donald McKay.	Andrew Hawthorn.
William Walker.	Peter C. Davis.	Michael Stewart.	David Perry.
John Boyd.	Joshua Walker.	Samuel D. Purdy.	Richard Jones.
John Bush.	Robert Atkin.	James Shields.	George H. McLean.
Cornelius Carline.	Robert Curran.	Daniel Wartman.	Nicholas Mosier.
Allan McPherson.	Adam Freeburn.	Samuel Knapp, Sen ^r .	Adam McMahon.
James Mosier.	Peter Wartman.	John Ashley.	David Notter.
Henry Dalton.	James Pearsons.	Richard Davis.	William Vroman.
Geo. Bradley.	Thomas Guess.	Thomas A. Corbett.	Thomas Jenkins.
John Allen.	James Guess.	Reuben Spooner.	Joseph Corbier.
Christopher Lake.	John Shibley.	Jarvis Worden.	Thomas Baker.
Thomas Kelly.	Joseph Boice.	Jonas Snider.	William Farrell.
John Spring.	Bernard O'Connor.	Samuel Bullock.	John Gibson.
Thomas Home.	Isaac Powley.	Thomas McConnell.	William Scott.
Geo. Webster.	Roderick Ross.	Thomas Denison.	Denis McGrath.
John McLellan.	Daniel Williams.	Michel O'Brien.	Richard Gough.
Patrick Doyle.	John Barrett.	Hugh McFadden.	Richard Draper.
Lawrence Rail.	David Lavery.	James McConnell.	Edward Cranford.
Gilbert Purdy.	Geo. Morton.	Bulkley Waters.	Richard Rider.
John Mowat.	William Sutherland.	Charles Joiner.	George W. Yarker.
Matthew Carline.	Robert Codling.	Zachariah David.	William Brown.
Alexander Trotter.	Archibald McMillan.	Lewis Daily.	Samuel Gosline.
William M ^c Laughlin.	Samuel Chesnut.	Charles Gay.	James Ramsay.
Thomas Sherman.	John Strachan.	Abner Graham.	William Stark.
Thomas Milton.	John Strachan.	James Hill.	Robert Berth.
Absalom Day.	Walter Gorran.	John Featherland.	Archibald Ramsay.
David Wader.	Emanuel Waggoner.	William Panhom.	John Cowan.
John Shephard.	Peter Amey.	Andrew McAdoo.	Warren Farmian.
John Wilmot.	William Ferguson.	Thomas Collins.	Alexander Cowan.
John Connor.	Oliver Boselle.	James McMahon.	Thomas Fair.
Samuel Mundle.	Peter Knapp.	Lewis Wadsworth.	Arthur Conwin.
John Joyce.	Joseph Gay.	Samuel Latimore.	Thomas Brown.
William Patterson.	John Milton.	James McCammor.	Thomas Harkin.
Robert Gaskin.	John Phair.	James Guess.	John Cowan.
Thomas Walker.	Matthew M ^c Kory.	John Noon.	James Cowan.
William Kennedy.	David Simkins.	John George.	George R. Morey.
Thomas Freeman.	Peter McKim.	John Haselip.	Patrick C. Murdock.
Lewis La Porte.	John McLaughlin.	Isaac Holmes.	John Goldsmith.
Charles Smith.	Geo. Henderson.	Thomas Lavery.	John Burley.
James Andrews.	John Lancaster.	John Flanigan.	Thomas Wafer.
Niece McAlister.	Malin Knapp.	Faancis Beniton.	James Chesnut.
Robert Dier.	John Herchmer.	Matthias Cloud.	Alexander Cowan.
Percy Deacons.	Micajah Purdy.	Charles Hales.	John Campbell.
David Ash.	Thomas Ruthenford.	Patrick Donelly.	John McCullogh.
Christopher Switzer.	Major Blacke.	Robert Peterson.	Henry Lavery.
John Wolfe.	John Jenkins.	Lewis Meyers.	George Graham.
Alexander Cowly.	John Richardson.	Denis Lake.	Felix McEvoi.
James Hickey.	Robert Forsyth.	Baruabas Wartman.	George Harper.
Daniel Donoghue.	Hugh McTigart.	Michael Smith.	Neil Neilson.
James Deykes.	William Raymond.	Zelotus Abbott.	John Joban.
Patrick Curtiss.	Hiram Spooner.	Elias Holmes.	John Harple.
John White.	Henry Wartman.	John Rider.	Christopher Julian.
Jacob Powley.	William Latimore.	Thomas Minnis.	William Sixmith.
Abraham Collard.	Peter Knight.	Arthur Mohon.	Samuel Sloane.
John Hare.	Silvanus Deo.	Henry Shibley.	John Waldron.
Nicholas Amey.	Thomas Smith.	Henry Shibley.	Samuel Anning.
Mathew Conkey.	Richard Ham.	William Albertson.	Isajah Vanorder.
Lawrence Sims.	Abraham Vanorder.	William Holditch.	John Blake.
John Shibley.	John Abrahams.	James Keeley.	William Rea.
William Paterson.	Stephen Knight.	Anthony Willoughby.	Lewis Mosier.

Cyrus Burley.
 Anthony English.
 Daniel Hursey.
 Valentine Allen.
 Thomas Fraser.
 Lorenzo Switzer.
 Francis Guess.
 Conelius Knight.
 James Parker.
 John Ruttan.
 Henry Mullen.
 John Secomb.
 Calvin Day.
 John Bartrim.
 Micajah B. Guess.
 Manson Powley.
 Daniel Babcock.
 John Boyd.
 John Orens.
 David Dick.
 William Teeples.
 Mathew Rorke.
 John Lance.
 Neil Ferris.
 Gilbert Purdy.
 William Ross.
 John Dunlop.
 Arthur Harper.
 Andrew Boyce.
 Richard Fethonay.
 Denis Mahony.
 William Hoboro.
 Thomas Thomson.
 James Miller.
 Eli Peters.
 James Brown.
 Thomas Wade.
 John Campbell.
 Henry Shelton.
 Jacob Wood.
 James Wood.
 John Mills.
 William Ward.
 Hugh Campbell.
 Michael Harrington.
 Micajah Purdy.
 Joseph Bruce.
 William Cassidy.
 John Martinelle.
 Hugh McIntire.
 James Duff.
 Joseph Donoghue.
 David Lee.
 Marmaduke Wellburn.
 Jeremiah Bastome.
 Paul Hick.
 Stephen Simkins.
 James Anderson.
 William Babcock.
 Joseph Languith.
 Daniel Grass.
 John Flanklin.
 Joseph Burley.
 Hosea Purdy.
 Robert Waddington.
 Donald Beaton.
 George Horning.

John Elmot.
 Daniel Wright.
 Thomas Watson.
 Donald McDonald.
 Ranald McDonald.
 John Hughton.
 Patrick Henry.
 John Hooper.
 Joseph Donoghue.
 Richard Draper.
 John Ferguson.
 William Coverdale.
 John A. McDonald.
 Henry Sadler.
 Robert Tolbert.
 Thos. W. Robinson.
 David J. Smith.
 Daniel Davee.
 Thomas Tounsend.
 Robert McVity.
 George A. Buck.
 William Ward.
 George Marsh.
 Philander Lyons.
 William Waddington.
 Thomas Ward.
 Arthur Wright.
 James Carey.
 William Brady.
 James Hickey.
 John O'Brien.
 Jacob Finaman.
 George Amey.
 Edward O'Dogherty.
 William Wright.
 Nathaniel Huston.
 Isaac David.
 Isaac Smith.
 James McMullin.
 Thomas Kelly.
 James Todd.
 William McMullin.
 Abraham Boice.
 Lewis Clement.
 Thomas Pendergarst.
 Reuben Clark.
 George Clark.
 Archibald Cochrane.
 James Brady.
 Allan McInnis.
 Edmund O'Dogherty.
 James Noble.
 Robert Maxwell.
 Samuel David.
 Johnathan Abrahams.
 Henry Clark.
 Thomas Burrows.
 Patrick Kelly.
 Lewis Wartman.
 George W. Baldwin.
 William Keon.
 Joseph Moore.
 Samuel Moore.
 William Moore.
 William Scott.
 James Hall.
 James Baker.

Edward Shibley.
 Leonard Voeteuven.
 John McLeod.
 James Woodcock.
 Geo. Clookey.
 James Fraser.
 Geo. Strachan.
 Edward Noble.
 Thomas Conklin.
 James Morton.
 Charles Dairs.
 John Graham.
 Andrew Mayne.
 James Kirk.
 Francis Dunn.
 John McLean.
 John Warner.
 Michael Flanagan.
 William Franklin.
 Clark Nichalls.
 Wallace Fairman.
 Christopher Armstrong.
 Robert Breeze.
 Hugh McRoy.
 Matthew Dunn.
 Ira Shibley.
 Barnabas Mulgrew.
 George Hart.
 Gabriel.
 Hugh Peters.
 John Kirby.
 Michael Asselstine.
 John Watkins.
 James Rorison.
 Francis Bushce.
 James Baker.
 William Stinson.
 Charles McFarland.
 John Leonard.
 Martin Cushee.
 William Johnston.
 John McGorvan.
 Geoffry Spooner.
 Daniel Caffry.
 Mathew Horne.
 George Coulson.
 James Benn.
 Robert Hughson.
 Peter McIneen.
 Roderick Rose.
 George Glasgow.
 William Marshall.
 James O'Brien.
 John Ferguson.
 Michael O'Brien.
 Neil McIntire.
 James Gardiner.
 Samuel Smith.
 William McConnell.
 William Dawson.
 Philip Wents.
 James Fisher.
 Peter Collagan.
 Horace Yeomans.
 William Beamish.
 Thomas Sparham.
 Peter Sora.

Jesse Purdy.
 John Schermahorn.
 William Rice.
 Peter Grass.
 Richard Ellerbeck.
 Thomas Graham.
 William Simkins.
 John Blake.
 Samuel McKea.
 Allan McLean.
 William Lemoine.
 James Brown.
 Benjamin Soles.
 James Henry.
 Terrence McGarvey.
 Samuel Abbott.
 Aaron Spike.
 John Swift.
 Merritt Simkins.
 John Richard.
 Robert Splane.
 Wilson Nelson.
 T. H. Lockwood.
 Byan Spike.
 Francis Vandewater.
 Samuel Babcock.
 John Ferguson.
 Jacob Swider.
 David Wood.
 John Day.
 John Metzler.
 James Gordon.
 John C. Shelbz.
 Luke C. Carscallan.
 Davis Boyce.
 Joseph Nickalls.
 David Hodge.
 Peter Perry.
 Israel Blake.
 Henry Baker.
 Richard Wade.
 Robert Hughes.
 Henry Jackson.
 John Jackson.
 Paul Perry.
 James Lily.
 James Hogle.
 William Leonard.
 John G. Worden.
 Nathaniel J. Hatch.
 Francis Kelly.
 William A. Wood.
 Peter Storms.
 Jehiel Clark.
 George Walker.
 Stephen Bridger.
 Joseph McGowan.
 Henry Bartrim.
 John B. Powley.
 William Powley.
 Joseph McLean.
 John Bailey.
 George Buck.
 James Kirkpatrick.
 George Ashley.
 John Patterson.

Elias Jackson.	William Beggs.	William Ellerbeck.	Patrick Benson.
John Froel.	Geo. Vanvalkenburgh.	Philip Switzer.	George Graham.
Alexander Lake.	William Ailey.	Joseph Menor.	J. Tyler Barrett.
John Anderson.	Joseph Watson.	George Graves.	Tunis Buck.
James Mullen.	David Snider.	Christopher Sixworth.	Hugh Madden.
Alexander Campbell.	John Clark.	Lewis J. Day.	William Cashman.
William Albertson.	Patrick Carberry.	James McConnell.	Isaac Lake.
Alexander Mayberry.	Charles Patterson.	William Smith.	James Booth.
Thomas Sixmith.	Alexander McMahon.	William Stafford.	Henry Wood.
James Cornell.	James Campbell.	Henry Cole.	John Braden.
Peter Murphy.	Joseph Taylor.	Richard Scobett.	Henry Clark.
John McLeod.	John Grass.	John Hudson.	Michael Keon.
Richard Logan.	Gabriel Orser.	Charles Nash.	Isaac Bond.
John Switzer.	John Healy.	John Dawson.	William Soles.
Jacob Vosburgh.	John A. Wright.	John Knapp.	Henry Benjamin.
James Rick.	Absalom Hornbeck.	Samuel Purdy.	Ebenezer Adzit.
George Gilmour.	Archibald McIntire.	Samuel Holditch.	John Patterson.
Philip Brewer.	James Teeples.	John Scott.	Philip Buck.
Thomas Rogers.	James English.	George Bott.	John Silver.
James McKay.	Robert Smith.	Moses Spike.	Nicholas Amey.
John McArthur.	Michael O'Brien.	Robert Rose.	Enoch F. Dunham.
John Walker.	Duncan Beith.	John Wilson.	Lewis Nedow.
James Harding.	Thomas Mostyn.	Alexander Spike.	John Rutter.
Brook.	John Vincent.	John Counter.	Henry Dordie.
Joseph Gags.	Samuel Shaw.	Christopher Woodcock.	Robert McDowall.
John Patterson.	Isaac Orser.	William Bond.	Benjamin Olcott.
John Harkes.	William Lake.	John Cordeux.	John Charlton.
John Harkes.	Valentine Stover.	James Hartley.	Miles Fisk.
Charles Callaghan.	William Miller.	Alexander Campbell.	John Chapman.
George Graves.	William Mayne.	Joseph Ferris.	James Sampson.
Daniel Wright.	Joseph Welsh.	Frederick Buck.	Francis M. Hill.
Dennis Lucas.	Hugh McGuire.	John Gates.	William B. Smyth.
Alexander McGinnis.	John Duffy.	James Conner.	Henry W. Benson.
William Ford.	James B. Clark.	James Hardy.	Robert Talbot, Jr.
William Henry.	Peter Huffman.	Peter Benson.	Stephen Aykroyd.
Tunis Snook.	Archibald McDonell.	Michael Smith.	Samuel Knapp.
Samuel Campbell.	William Scott.	John Peters.	George Counter.
Cory Ferris.	Samuel Rees.	John C. Ruttan.	Jacob Shibley.
Adam Laidlow.	Luke Barrett.	James Acheson.	Peter Switzer.
John McKnight.	James McGaghy.	Jonathan Houghton.	Samuel Smyth.
John Willet.	William Duff.	Edward McKew.	Charles Clark.
John Matthews.	Thomas Guiley.	Thomas Gowan.	William Talbot.
Barnabas Freeman.	George Oliver.	Edward C. Carscallan.	Jacob Shibley.
John Freeman.	Simcon Spooner.	Archibald Smith.	Abraham Storms.
Walter Eales.	Robert Taylor.	William Judge.	David Purdy.
Hiram Spooner.	William Campbell.	David Foot.	Patrick Daly.
Charles Powley.	Charles Everitt.	Joel Sturgess.	John Hamilton.
David Kelly.	Cornelius Hughston.	Thomas McDonough.	Thomas Braden.
Benjamin Babcock.	Guy Leonard.	William Laycock.	Bernard Leonard.
John Ward.	Peter Bates.	Andrew Dunbar.	Christopher Fegan.
James Hunter.	Robert Rice.	Samuel Jackson.	William Abrahams.
Samuel Yeomans.	John Orser.	Thomas Wilson.	Dennis Kelly.
Henry Harper.	George Home.	Patrick Murphy.	Absalom Daly.
Abraham Holmes.	James Meagher.	David McDonell.	Barnabas Spooner.
Albert McMichael.	Joseph Leonard.	Thomas McKutcheon.	David Daly.
Thomas Moon.	William Braden.		

Sur Motion de M. *Johnston*, secondé par M. *Hamilton*,

Ordonné, Que le Comité nommé pour entendre et décider les mérites des Pétitions de *James Mathewson*, du Township de *Pittsburg*, et de divers Habitans du Comté de *Frontenac*, se plaignant de l'Élection et du Retour illégal de *Henry Smith*, Ecuyer, s'assemble immédiatement dans une Chambre de Comité de cette Chambre.

Le Comité s'assemble immédiatement.

Motion proposant un Comité pour l'examen des témoins dans l'Election contestée de Hastings.

Sir *Allan Macnab* a proposé, secondé par *M. De Salaberry*, Que cette Chambre désigne et nomme, sous le seing et sceau de l'Orateur, trois Commissaires, aux fins d'examiner les parties dans l'affaire de l'Election contestée du Comté de *Hastings*, et que *Charles O'Benson*, *Ecuyer*, *Lewis Walbridge* et *Bella Flint*, *Ecuyers*, soient nommés Commissaires, lesquels seront autorisés et auront pouvoir de tenir leurs séances à *Belleville*, Lundi le second jour d'Août prochain, avec *Lewis Walbridge*, *Ecuyer*, comme Président de la dite Commission.

Négative.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

Pétitions présentées à la Chambre.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la Table.

De la Compagnie contre les Incendies et Magistrats de Brantford.
De A. Millar.

Par *M. Harmanus Smith*, la Pétition de la Compagnie contre les accidens du Feu et des Magistrats de la Ville de *Brantford*,—et la Pétition de *Andrew Millar*, Arpenteur de *Hamilton*, *Gore District*.

De Peter Leppard.
De Jas. Stocks, et autres.

Par *M. Price*, la Pétition de *Peter Leppard*, de *Gwillimbury Est*, *Home District*,—et la Pétition de *James Stocks*, et autres, du Township de *Etobicoke*, *Home District*.

De Louis Norreau.

Par l'Honorable *M. Viger*, la Pétition de *Louis Norreau*, de la Paroisse de *St. Roch* de *Québec*, ci-devant Messenger du Conseil Législatif du *Bas-Canada*.

De Félicite Morin.

Par *M. Morin*, la Pétition de *Félicite Morin*, de la Cité de *Montréal*.

De G. P. Wilgress.

Par *M. Delisle*, la Pétition de *G. P. Wilgress*, et autres, de la Paroisse de *Lachine*.

De A. A. Adams, et autres.

Par *M. Cameron*, la Pétition de *A. A. Adams*, et autres, Habitans du Township de *Barnston*, dans le Comté de *Stanstead*.

De G. Babcock, et autres.

Par *M. Price*, la Pétition de *George Babcock*, et autres, de la Ville de *Brantford*, et autres lieux, Propriétaires de Diligences et chargés du transport de la Malle.

De John Burn, et autres.

Par *M. Hincks*, la Pétition de *John Burn*, et autres, Habitans du Township de *Durham*.

De William Bowron, et autres.

Par *M. Dunscomb*, la Pétition de *William Bowron*, *Ecuyer*, et autres, de *Godmanchester*, et autres lieux, dans le Comté de *Beauharnois*.

De Archibald McDonnell, et autres.

Par *M. Johnston*, la Pétition de *Archibald McDonnell*, et autres, des Townships de *Gloucester*, *Osgoode* et *Russell*.

De J. W. Woolsey, et autres.

Par l'Honorable *M. Neilson*, la Pétition de *J. W. Woolsey*, *Ecuyer*, et autres, de *Québec*.

De Thos. Carr, Senr. et autres.

Par *M. Gilchrist*, la Pétition de *Thomas Carr*, Senr., et autres, Habitans du Township de *Otonabee*, et autres Townships.

Il est proposé qu'une nouvelle Commission émane pour l'examen des témoins sur l'Election contestée de Niagara.

M. Small a proposé, secondé par *M. Harmanus Smith*, Que la Commission dernièrement émanée pour l'examen de Témoins sur la Pétition se plaignant de l'Election et du Retour illégal de *Edward Clarke Campbell*, *Ecuyer*, Membre siégeant pour la Ville de *Niagara*, ayant été renvoyée sans être exécutée, une nouvelle Commission pour les fins susdites soit immédiatement émanée, adressée à *John Shuter Smith*, *Ecuyer*, de la Cité de *Toronto*, *Alexander Grant*, *Ecuyer*, du même lieu, et *William M. Gorrie*, Gentilhomme, de la Ville de *Niagara*, pour s'assembler dans la Ville de *Niagara*, Lundi le vingt-six du courant, la dite Commission retournable le ou avant Lundi le second jour d'Août prochain, et que *John Shuter Smith*, *Ecuyer*, soit Président de la dit Commission.

Amendement.

M. Thorburn a proposé en amendement, secondé par *M. Cartwright*, Que les mots "Lundi le second jour d'Août," soient retranchés de

la dite Motion, et que les mots "Mardi le dixième jour d'Août," soient substitués, et que les mots "*William M. Gorrie*, Gentilhomme, de la Ville "de *Niagara*," soient retranchés, et que les mots "*Lorenzo D. Raymond*, "Ecuyer, du Village de *St. Catherines*," soient substitués.

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Question mise sur l'amendement.

Pour.

<i>Boswell</i> ,	<i>Draper</i> , Hon. <i>W. H.</i>	<i>McLean</i> ,	<i>Robertson</i> ,
<i>Buchanan</i> ,	<i>Dunscomb</i> ,	<i>Moffatt</i> , Hon. <i>G.</i>	<i>Steele</i> ,
<i>Burnet</i> ,	<i>Foster</i> ,	<i>Moore</i> ,	<i>Thompson</i> ,
<i>Cameron</i> ,	<i>Gilchrist</i> ,	<i>Ogden</i> , Proc. <i>G.</i>	<i>Thorburn</i> ,
<i>Cartwright</i> ,	<i>Harrison</i> , Hon. <i>S.B.</i>	<i>Parke</i> ,	<i>Watts</i> ,
<i>Daly</i> , Hon. <i>D.</i>	<i>Holmes</i> ,	<i>Powell</i> ,	<i>Williams</i> ,
<i>Day</i> , Sol. Gén.	<i>Johnston</i> ,	<i>Prince</i> ,	<i>Yule</i> ,—30.
<i>De Salaberry</i> ,	<i>McDonald</i> , (Glen.)		

Contre.

<i>Baldwin</i> ,	<i>Christie</i> ,	<i>Macnab</i> , Sir <i>Allan</i>	<i>Small</i> ,
<i>Barthe</i> ,	<i>Cook</i> ,	<i>Merritt</i> ,	<i>Smith</i> , (Went.)
<i>Berthelot</i> ,	<i>Delisle</i> ,	<i>Morin</i> ,	<i>Taché</i> ,
<i>Borne</i> ,	<i>Dunn</i> , Hon. <i>J. H.</i>	<i>Neilson</i> ,	<i>Taschereau</i> ,
<i>Boutillier</i> ,	<i>Durand</i> ,	<i>Parent</i> ,	<i>Turcotte</i> ,
<i>Chesley</i> ,	<i>Hamilton</i> ,	<i>Price</i> ,	<i>Viger</i> , Hon. <i>D. B.</i>
<i>Child</i> ,	<i>Hincks</i> ,	<i>Raymond</i> ,	(27.)

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, telle qu'amendée, elle a été unanimement adoptée, et

Résolu, en conséquence.

L'Amendement est emporté. Motion principale, telle qu'amendée, emportée.

Sur Motion de *M. Merritt*, secondé par *M. Boswell*,

Ordonné, Que le Comité nommé pour entendre et décider des mérites de la Pétition de *T. Parker*, et autres, du Comté de *Hastings*, dans le District de *Victoria*, se plaignant de l'Élection et du Retour illégal de *Robert Baldwin*, Ecuyer, comme Membre pour représenter le Comté de *Hastings*, dans le présent Parlement, ait la permission d'ajourner jusqu'au deuxième jour du mois prochain.

Il est permis au Comité sur l'Élection de *Hastings*, de s'ajourner au 2^e Août.

Sir Allan Macnab a proposé, secondé par *M. Buchanan*, Que le Message de l'Honorable Conseil Législatif, de Mercredi dernier, relatif au Bill, intitulé "Acte pour prévenir toutes injustices" relativement aux plaintes portées contre les Elections ou les Retours "illégaux des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province, à "la dernière Election générale," soit référé à un Comité choisi, avec instructions de préparer et faire rapport, avec toute la diligence convenable, des motifs sur lesquels cette Chambre a procédé en passant le dit Bill, composé de Messieurs *Buchanan*, *Neilson*, *Thorburn*, *Baldwin*, *Roblin*, *Sherwood*, *Morin* et *Boswell*, et que la soixante-et-dix-septième Règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à la nomination de ce Comité.

Motion pour référer le Message du Conseil Législatif, au sujet du Bill relatif aux dernières Elections contestées dans le Bas-Canada, à un Comité Spécial, chargé de motiver les raisons d'après lesquelles ce Bill a été passé.

M. Cartwright a proposé en amendement, secondé par l'Honorable *M. Moffatt*, Que les Documens et Témoignages en la possession de cette Chambre, sur lesquels cette Chambre a passé le Bill, intitulé "Acte pour

Motion d'amendement.

“ prévenir toutes injustices relativement aux plaintes portées contre les Elections ou les Retours illégaux des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province à la dernière Election Générale,” soient communiqués à l'Honorable Conseil Législatif, par Message.

La Chambre se divise sur l'amendement.

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, il s'en est suivi une division; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Cameron,</i>	<i>Derbshire,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Robertson,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Draper, Hon. W. H.</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Chesley,</i>	<i>Dunn, Hon. J. H.</i>	<i>McLean,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Foster,</i>	<i>Moffatt, Hon. G.</i>	<i>Williams,</i>
<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Ogden, Hon. C. R.</i>	<i>Yule.—23.</i>
<i>Delisle,</i>	<i>Harrison,</i>	<i>Parke,</i>	

Contre.

<i>Armstrong,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Smith, (Front.)</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Cook,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Price,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Borne,</i>	<i>Manab, Sir A. N.</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Boswell,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Ruel,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Noël,</i>	<i>Small,</i>	<i>Woods.—37.</i>
<i>Child,</i>			

Ainsi elle a passé dans la Négative.

La Chambre se divise sur la motion principale.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, il s'en est aussi suivi une division; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Armstrong,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Smith, (Front.)</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Cook,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Price,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Borne,</i>	<i>Macnab, Sir Allan</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Ruel,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Child,</i>	<i>Noël,</i>	<i>Small,</i>	<i>Woods.—(36.)</i>

Contre.

<i>Boswell,</i>	<i>Delisle,</i>	<i>Harrison, Hon. S. B.</i>	<i>Parke,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Derbshire,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Robertson,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Draper, Hon. W. H.</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Chesley,</i>	<i>Dunn,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Foster,</i>	<i>Moffatt, Hon. G.</i>	<i>Williams,</i>
<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Ogden, Hon. C. R.</i>	<i>Yule.—24.</i>

La motion principale est emportée.

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et *Résolu*, en conséquence.

Un Bill grossoyé pour incorporer l'Académie du *Haut-Canada*, sous le nom et titre de " Collège *Victoria*," a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le dit Bill passe.

Ordonné, Que M. *Boswell* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill grossoyé pour permettre aux Sociétés Religieuses Chrétiennes, de toutes dénominations, de posséder les terres requises pour certains objets y mentionnés, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Williams* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill grossoyé pour permettre aux Ministres Chrétiens, de toutes dénominations, de solemniser les Mariages, sous certaines restrictions, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Small* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill grossoyé pour permettre aux Membres de l'Assemblée Législative, pour la partie de la Province qui constituait ci-devant la Province du *Haut-Canada*, de résigner en certains cas, et pour d'autres fins, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Résolu, Que M. *Small* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill grossoyé pour amender et étendre les dispositions d'un Acte de la Législature de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, intitulé " Acte pour constater le paiement de toutes les justes réclamations " provenant des dernières Rébellion et Invasion en cette Province, et " pour y pourvoir," a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Prince* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill grossoyé pour incorporer la Société Bienveillante des Dames de *Montréal*, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Moffatt* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues :

Du Révérend *Joseph Abbott*, et autres, Habitans Protestans du Township de *Grenville*, demandant l'établissement d'Ecoles, et que l'on se serve de la Bible dans les dites Ecoles, comme livre de classe.

Du Révérend *William Muir*, et autres, du Township de *Chatham*, dans le Comté du *Lac des Deux Montagnes*, demandant l'avancement de l'Education dans cette Province, et l'établissement d'une Ecole dans le troisième rang du Township de *Chatham*.

Le Bill du Collège *Victoria*, lu une troisième fois, et passé.

Le Bill relatif aux Sociétés Religieuses Chrétiennes lu la troisième fois, et passé.

Le Bill qui autorise la célébration des Mariages est lu une troisième fois, et passé.

Le Bill qui déclare vacants les sièges des Membres, est lu une troisième fois, et passé.

Le Bill pour le paiement de certaines réclamations, est lu une troisième fois, et passé.

Le Bill d'incorporation des Dames de la Société Bienveillante de *Montréal*, est lu une troisième fois, et passé.

Pétitions présentées à la Chambre.

Du Rév. Jos. Abbott, et autres.

Du Rév. W. Muir, et autres.

De Joseph Huston, et autres.

De *Joseph Huston*, et autres, du Township de *Chatham*, dans le Comté du *Lac des Deux Montagnes*, demandant une aide pour une Ecole élémentaire, et l'avancement de l'Education dans la Province.

De Thomas Hains, et autres.

De *Thomas Hains*, et autres, Habitans des Townships de *Grenville* et de *Chatham*, demandant que l'Acte 6e *Guill. IV*, Chap, 17, intitulé "Acte pour pourvoir à la Décision sommaire des Petites Causes," soit remis en vigueur.

De Thomas Barron, et autres.

De *Thomas Barron*, et autres, du Comté du *Lac des Deux Montagnes*, demandant le renouvellement d'un Acte abrogé, intitulé "Acte pour pourvoir à la Décision sommaire des Petites Causes."

De William Ginger.

De *William Ginger*, de *Québec*, demandant qu'une Pension lui soit accordée, pour d'anciens services.

De Thomas Carr, et autres.

De *Thomas Carr*, et autres, du Township de *Otonabee*, demandant une somme d'argent, pour construire une Levée sur la Rivière *Otonabee*.

De John Bonner et William Petry.

De *John Bonner* et *William Petry*, de *Québec*, au sujet d'une Patente pour une terre en franc et commun soccage, et demandant une indemnité.

De A. Todd, T. Patrick et C. Fitzgibbon.

De *Alfred Todd*, *Thaddeus Patrick* et *Charles Fitzgibbon*, Clercs dans le Bureau du Greffier de l'Assemblée Législative, exposant que par suite de la réunion des Bureaux des deux Législatures du *Haut* et du *Bas-Canada*, on a considéré que les Greffiers Permanens des deux Chambres étaient en trop grand nombre pour les devoirs requis dans les Bureaux de l'Assemblée Législative actuelle, et que par là les Pétitionnaires ont perdu la position qu'ils occupaient ci-devant dans les Bureaux de la Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*, et demandant à la Chambre de prendre leur demande en considération.

De Jos. B. Clench, Président des Sessions Trimestrielles de London District.

De *Joseph B. Clench*, Président des Sessions de Quartiers du District de *London*, demandant une somme additionnelle pour l'achèvement d'une nouvelle Prison dans la Ville de *London*.

De David Annis.

De *David Annis*, du Township de *Whitby*, protestant contre la demande d'incorporer une Compagnie de Havre dans la partie Est de ce Township, les Pétitionnaires ayant inclus le Lot No. 5, qui se trouve être sa propriété.

De Geo. Adams et autres.

De *George Adams*, et autres, Syndics pour macadamiser le Grand Chemin depuis *Queenstown* jusqu'à *Grimsby*, demandant une aide pour finir le dit Chemin.

De C. S. Ruttan, et autres.

De *C. S. Ruttan*, et autres, des Townships de *Eldon*, *Mariposa*, et autres lieux, demandant une somme d'argent, pour améliorer le Chemin depuis la Rivière *Talbot* jusqu'au Havre de *Sydenham*.

De l'Asile des Orphelins de Québec.

Des Dames Directrices de l'Asyle des Orphelins de *Québec*, demandant une aide pour le soutien de cette Institution.

De Marcus F. Whitehard et autres.

De *M. F. Whitehard*, et autres, Membres de l'Institut des Artisans à *Port Hope*, dans le District de *New Castle*, demandant une somme de quarante livres, pour le soutien de leur Institution.

La Pétition de David Annis est référée.

Ordonné, Que la Pétition de *David Annis*, du Township de *Whitby*, soit référée au Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de *A. M. Farewell*, *Abram Butterfield*, et autres, des Townships de *Whitby* et *Darlington*, et autres références.

La Pétition du Bureau de Commerce de Montréal, est référée à un Comité Spécial.

Sur Motion de l'Honorable *M. Moffatt*, secondé par *M. Holmes*, **Résolu**, Que la Pétition du Bureau de Commerce de *Montréal*, demandant un Octroi d'argent, pour améliorer le Chenal du *Lac St. Pierre*, soit référée à un Comité choisi, composé de Messieurs *Killaly*, *Neilson*, *Dunscob*, *Quesnel*, *Buchanan* et *Merritt*, pour en examiner le contenu

et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records, et que la soixante-et-dix-septième Règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport à la nomination de ce Comité, soit suspendue.

M. *Parent*, du Comité Spécial auquel a été référée cette partie de la Pétition de divers Habitans du Comté de *Saguenay*, qui a rapport aux Voitures d'Hiver, avec pouvoir de faire rapport par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre un Bill pour soustraire les Habitans du Comté de *Saguenay*, à l'opération de certaines Ordonnances y mentionnées, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Mercredi prochain.

L'Honorable M. *Harrison* a proposé, secondé par M. le Solliciteur Général *Day*, Que deux cents Exemplaires de l'État du Revenu probable et de la Dépense de la Province, et de l'Estimation de la Dépense jusqu'au 31^e Décembre 1841, mis devant la Chambre le vingt du courant, soient imprimés dans les langues Anglaise et Française, pour l'usage des Membres de cette Chambre.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

Sur Motion de l'Honorable M. *Harrison*, secondé par M. le Solliciteur Général *Day*,

Ordonné, Que le temps fixé par l'Ordre de cette Chambre, du vingt-huit Juin dernier, pour prendre en considération les Pétitions des Electeurs de la Seconde Division du Comté de *York* et de *Connell James Baldwin*, Ecuyer, se plaignant de l'Election et du Retour illégal de *George Duggan*, Ecuyer, soit prolongé jusqu'à Lundi le seizième jour du mois prochain.

Sur Motion de l'Honorable M. *Viger*, secondé par M. *Baldwin*,

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Rapport du Comité Spécial, auquel a été référée la Pétition de *Félix Lussier*, Ecuyer, et autres, Propriétaires et Habitans du Comté de *Verchères*, et autres références, perdu par l'ajournement de la Chambre, hier, soit remis en vigueur, et que, Vendredi prochain, cette Chambre se formera en le dit Comité.

Sur Motion de M. le Solliciteur Général *Day*, secondé par l'Honorable M. *Harrison*.

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour abroger deux Ordonnances y mentionnées, et pour établir un Bureau des Travaux Publics en cette Province, perdu par l'ajournement de la Chambre, hier, soit remis en vigueur, et que, Mardi prochain, cette Chambre se formera en le dit Comité, et que ce soit alors le premier ordre du jour.

Sur Motion de l'Honorable M. *Harrison*, secondé par M. le Solliciteur Général *Day*,

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour assurer et conférer à certains Habitans de

Le Comité Spécial sur la Pétition des Habitans de *Saguenay*, fait rapport d'un Bill relatif aux Voitures d'Hiver, lequel a été lu pour la première fois.

Deuxième lecture à Mercredi.

Il est ordonné que le Tableau du Revenu et de la Dépense soit imprimé.

Le temps fixé pour prendre en considération l'Election contestée de *York* est prolongé au 16^e Août.

L'Ordre du jour pour un Comité Général sur le Rapport du Comité Spécial relatif à la Pétition de *Félix Lussier* et autres, est remis en vigueur.

L'Ordre du jour pour un Comité Général sur le Bill des Travaux Publics est remis en vigueur, et sera le 1^{er} ordre pour Mardi prochain.

L'Ordre du jour pour siéger en Comité Général sur le Bill des Droits Civils, est remis en vigueur.

cette Province les Droits civils et politiques de sujets nés Britanniques, perdu par l'ajournement de la Chambre, hier, soit remis en vigueur, et que, Mardi prochain, cette Chambre se formera en le dit Comité.

L'Ordre du jour pour siéger en Comité Général sur le Bill des Petites Dettes, est remis en vigueur.

Sur Motion de l'Honorable M. *Harrison*, secondé par M. le Solliciteur Général *Day*,

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour abroger les Lois maintenant en force, dans cette partie de la Province ci-devant appelée *Haut-Canada*, pour le recouvrement des Petites Dettes, et établir d'autres dispositions à cet égard, perdu par l'ajournement de la Chambre, hier, soit remis en vigueur, et que, Mardi prochain, cette Chambre se formera en le dit Comité.

L'Ordre du jour pour siéger en Comité Général sur le Bill pour l'achat des parts des particuliers dans le Welland Canal, est remis en vigueur.

Sur Motion de l'Honorable M. *Harrison*, secondé par M. *Merritt*,
Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité, à l'effet de prendre en considération s'il est expédient d'accorder une Somme d'argent, pour acheter les parts ou actions appartenant aux particuliers dans le Canal de *Welland*, perdu par l'ajournement de la Chambre hier, soit remis en vigueur, et que, Mardi prochain, cette Chambre se formera en le dit Comité.

Le Bill qui autorise les Arpenteurs commissionnés à administrer le serment, est introduit et lu pour la 1ère. fois.

Ordonné, Que M. *Roblin* ait la permission d'introduire un Bill pour donner le pouvoir aux Arpenteurs commissionnés d'administrer le serment dans certains cas, et pour les protéger dans l'exécution de leur devoir, dans l'arpentage des terres.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Deuxième lecture à Mercredi prochain.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Mercredi prochain.

La Chambre se formera en Comité Général sur les Lois pour le règlement des Bornes de la Province, Lundi prochain.

Sur Motion de M. *Roblin*, secondé par M. *Johnston*,
Résolu, Que, Lundi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour prendre en considération la convenance d'amender les Lois maintenant en force, au sujet des Commissaires nommés pour tirer les lignes de division dans la partie Ouest du *Canada*.

Le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, pour l'admission libre des Produits de cette Province dans les Ports de la Grande-Bretagne, est référé à un Comité.

Sur Motion de M. *Merritt*, secondé par M. *Thorburn*,
Résolu, Que le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, en réponse à l'Adresse de cette Chambre, du quatorze du courant, au sujet d'une Adresse de la Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*, relativement à l'introduction des Produits de la Province dans les Ports de la *Grande-Bretagne*, sans payer de Droits, soit référé à un Comité choisi, composé de Messieurs *Harrison*, *Morin*, *Prince*, *Moffatt*, *Roblin*, *Borne*, *Powell*, *Taschereau* et *Thompson*, pour en faire rapport de temps à autre, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records, et que la soixante-et-dix-septième Règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à la nomination de ce Comité.

La considération de la Pétition contre l'Élection du Dr. *Foster*, est déchargée.

Sur Motion de M. *Prince*, secondé par M. *Thorburn*,
Ordonné, Que la considération ultérieure de la Pétition de *Alphonso Wells*, Ecuyer, présentée à la Chambre le vingt-cinq du mois dernier, se plaignant de l'Élection et du Retour illégal de *Stephen Sewell Foster*,

Ecuyer, comme. Membre pour le Comté de *Shefford*, soit déchargée, le Pétitionnaire ayant désiré qu'elle fût ainsi déchargée.

Sur Motion de M. *Prince*, secondé par M. *De Salaberry*,

Ordonné, Que l'Ordre de cette Chambre du quinze du courant :
 " Que les Pétitionnaires contre la dernière Election du Comté de *St. Maurice*, et aussi le Membre siégeant, remettent au Greffier de cette
 " Chambre, le ou avant le vingt-quatrième jour du courant, une Liste des
 " Témoins qu'ils se proposent de produire dans cette affaire," soit prolongé jusqu'au second jour du mois prochain.

L'ordre de la Chambre qui enjoint la remise au greffier de la liste des témoins dans l'Election contestée de *St. Maurice* est prolongé.

M. *Henry Smith* a proposé, secondé par M. *Taschereau*, Que lorsque cette Chambre s'ajournera, elle s'ajourne à Lundi prochain.

La Chambre s'ajournera à Lundi prochain.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Baldwin,</i>	<i>De Salaberry,</i>	<i>Moffatt,</i> Hon. G.	<i>Ruel,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Dunscumb,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith,</i> (Front.)
<i>Berthelot,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Borne,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Boswell,</i>	<i>Harrison,</i> Hon. S. B.	<i>Noël,</i>	<i>Taschereau,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Price,</i>	<i>Viger,</i> Hon. D. B.
<i>Cameron,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Walls,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Macnab,</i> Sir A.	<i>Quesnel,</i>	<i>Woods.</i> —33.
<i>Day,</i> Hon. C. D.			

Contre.

<i>Armstrong,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Small,</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>McDonald,</i> (Glen.)	<i>Raymond,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Christie,</i>	<i>McLeau,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Williams.</i> —17.
<i>Cook,</i>			

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et
Ordonné, en conséquence.

Sur Motion de M. *Boutillier*, secondé par M. *Taschereau*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un Tableau des Magistrats Stipendiaires, qui ont été nommés et employés, et des Officiers et hommes de Police employés depuis son établissement, dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*, et aussi un Tableau des différentes localités dans lesquelles tels Magistrats, Officiers et hommes de Police ont été stationnés, et des dépenses annuelles de la Police généralement.

Adresse à Son Excellence pour obtenir des renseignements sur les Magistrats Stipendiaires, Officiers de Police, &c.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour étendre le bénéfice du système d'Emmagasinage établi par un certain Acte du Parlement Impérial, passé dans la Session tenue dans les troisième et quatrième année du règne de

Le Bill au sujet de l'Emmagasinage est lu une seconde fois.

feu Sa Majesté, aux droits qui sont imposés par les Actes Provinciaux, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

Il est proposé un Comité général sur le Commerce des Bois.

M. *Cameron* a proposé, secondé par M. *Price*, Que l'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur la Pétition de *William Walker*, et autres, Habitans de la Cité de *Québec*, relativement au Commerce des Bois, soit lu, et que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

Négative.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

Le Bill au sujet des Ecluses de Moulins, est lu une seconde fois;

Conformément à l'Ordre, un Bill pour régler par un moyen plus facile et moins dispendieux que celui qu'offre maintenant la loi, les dommages qui sont ou pourront être ci-après causés aux propriétaires dont les terres sont inondées, par l'établissement d'Ecluses pour les Moulins, a été lu une seconde fois.

Renvoyé à un Comité général pour Mercredi prochain.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

Le Bill du vote au scrutin, lu une seconde fois;

Conformément à l'Ordre, un Bill pour autoriser le Vote par Scrutin, a été lu une seconde fois.

Renvoyé à un Comité général pour Mercredi prochain.

M. *Small* a proposé, secondé par M. *Parent*, que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

Le Bill pour le soulagement des infirmes, est lu une seconde fois.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour le soulagement des personnes infirmes et hors d'état de gagner leur vie, a été lu une seconde fois.

Proposition pour le renvoyer à un Comité général.

M. *Merritt* a proposé, secondé par M. *Roblin*, que le dit Bill soit maintenant référé à un Comité de toute la Chambre.

Négative.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

La Chambre se forme en Comité général sur le Bill pour l'indemnité des Membres.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité, pour prendre en considération la convenance d'abroger ou amender certaines parties d'un Acte du Parlement de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, intitulé "Acte pour changer le mode de payer l'Indemnité des Membres "de la Chambre d'Assemblée," étant lu;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Roblin* a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil;

Et M. *Roblin* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions, qu'il avait ordre de soumettre à la Chambre, quand il lui plairait de les recevoir.

Le Comité fait rapport de certaines Résolutions.

Réception du Rapport à Lundi prochain.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Lundi prochain.

La Chambre en Comi-

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le

Bill pour incorporer la Compagnie d'Assurance du Canada contre les accidents du feu, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Durand* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Durand* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, sans y faire aucun amendement ; et le Rapport a été lu de nouveau à la table du Greffier.

M. *Dunscomb* a proposé, secondé par Sir *Allan Macnab*, que le dit Bill soit grossoyé.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, il ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Baldwin,</i>	<i>Derbshire,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Boswell,</i>	<i>Draper, Hon. W. H.</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Roblin,</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>Dunscomb,</i>	<i>Macnab, Sir A.</i>	<i>Small,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Durand,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Sherwood,—19.</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Harrison, Hon. S.B.</i>	<i>Moffatt, Hon. G.</i>	

Contre.

Neilson, Hon. Thorburn, *Viger, Hon. D. B.—3.*

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et **Ordonné**, en conséquence.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur la Pétition de *William Walker*, et autres, Habitans de la Cité de *Québec*, relativement au Commerce des Bois, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Lundi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

L'Ordre du jour pour un Comité général sur la Pétition de *W. Walker*, et autres, est remis à Lundi prochain.

Les Noms des Membres présens ont été pris comme suit :

Monsieur l'Orateur,

Messieurs *Baldwin, Boutillier, Derbshire*, le Procureur Général *Draper, Dunscomb, Hincks, McLean, Neilson, Quesnel, Roblin, Sherwood*, et *Viger*.

Et à Minuit et vingt minutes, M. l'Orateur a ajourné la Chambre, faute de *Quorum*.

Lunæ, 26^o Julii ;

Anno 5^o *Victoriæ Reginae, 1841.*

M. l'Orateur a mis devant la Chambre, un Etat de l'Actif et du Passif des Branches Canadiennes de la Banque de l'Amérique du Nord. Pour le dit Etat, voir Appendice (C.).

Etat de la Banque de l'Amérique Britannique Septentrionale, mis devant la Chambre.

Il est permis au Comité sur l'Élection contestée de Niagara, de s'ajourner de nouveau jusqu'au 10e Août.

Sur Motion de *M. Thorburn*, secondé par *M. Small*,
Ordonné, Que le Comité choisi, nommé pour entendre et décider les mérites de la Pétition de *Robert Melville* et *John McBride*, Electeurs de la Ville de *Niagara*, se plaignant de l'Élection et du Retour illégal de *Edward Clarke Campbell*, Ecuyer, Membre siégeant pour la Ville de *Niagara*, soit ajourné jusqu'au dixième jour du mois prochain, vu que la Chambre a prolongé le temps du retour du Rapport des Commissaires nommés pour recevoir les Témoignages, sur iceux, à *Niagara*, jusqu'à ce jour-là.

Il est nommé un Comité de privilèges.

Sur Motion de *M. Thorburn*, secondé par *M. Thompson*,
Résolu, Qu'il soit nommé un Comité de Privilèges, composé de neuf Membres, et de tels autres Membres de la Chambre qui voudront y assister, auquel seront référées toutes les matières ayant rapport aux droits et privilèges de cette Chambre, pour en faire rapport de temps à autre, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

Le Comité de Privilèges.

Ordonné, Que *M. Thorburn*, *M. Neilson*, *M. Morin*, *M. Baldwin*, *M. le Solliciteur Général Day*, *M. Viger*, *M. Moffatt*, *M. Boswell* et *M. Parent* composent le dit Comité.

Le Comité pour décider les mérites de l'Élection contestée de Frontenac rapporte l'absence d'un Membre.

M. Morin, Président du Comité choisi, nommé pour entendre et décider les mérites des Pétitions de *James Mathewson*, du Township de *Pittsburg*, et de divers Habitans du Comté de *Frontenac*, se plaignant de l'Élection et du Retour illégal de *Henry Smith*, Ecuyer, comme Membre pour représenter le Comté de *Frontenac*, dans ce présent Parlement, a présenté à la Chambre un Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la table du Greffier, comme suit :

Votre Comité s'est assemblé aujourd'hui à 11 heures A. M., conformément à l'ajournement, et *John R. Hamilton*, Ecuyer, un de ses Membres, étant absent, le Comité est resté en séance pendant une heure, à l'expiration de laquelle il était encore absent.

M. Hamilton est excusé de servir sur le Comité, par cause d'indisposition.

M. Morin a proposé, secondé par *M. Price*, que *J. R. Hamilton*, Ecuyer, soit excusé de servir sur le dit Comité, à cause de sa mauvaise santé.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et

Résolu, en conséquence.

Pétitions présentées à la Chambre.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la Table.

De *Duncan Patton*, et autres.

Par l'Honorable *M. Neilson*, la Pétition de *Duncan Patton*, et autres, *Cullers de Bois*, de *Québec*.

De *Anna Lang*, et autres.

Par *M. Durand*, la Pétition de *Anna Lang*, femme de *Benjamin Lang*, et autres, Héritiers de feu *Jacob Herschy*, de l'Etat de *Pennsylvanie*.

De *H. Robinson*, et autres.

Par *M. Foster*, la Pétition de *H. Robinson*, et autres, du Comté de *Shefford*.

De *A. Murphy*, et autres.

Par *M. Taché*, la Pétition de *A. Murphy*, et autres, du Township de *Frampton*.

De *John Cook*, et autres.

Par *M. Cook*, la Pétition de *John Cook*, Ecuyer, et autres, Luthériens, de *Williamsburg* et *Osnabruck*.

Le Bill de la Compagnie d'Assurance du Canada est lu une troisième fois et passé.

Un Bill grossoyé pour incorporer la Compagnie d'Assurance du *Canada*, contre les accidens du feu, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Dunscob* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues :

De la Compagnie contre les accidens du Feu et des Magistrats de la Ville de *Brantford*, demandant que les privilèges accordés aux Compagnies d'Assurance contre les accidens du Feu dans les Villes incorporées soient étendus à telles Compagnies dans les Villes non incorporées.

De *Andrew Millar*, Arpenteur, de *Hamilton, Gore District*, demandant qu'un Acte soit passé, l'autorisant à construire un Hâvre et Bassin de carénage dans la dite Ville.

De *Peter Leppard*, de *Gwillimbury Est, Home District*, demandant qu'une enquête soit faite, relativement aux troubles et émeutes qui ont eu lieu à une Assemblée, tenue dans le dit District le quinze Octobre 1839.

De *James Stocks*, et autres, du Township de *Etobicoke, Home District*, demandant une aide pour améliorer le Chemin sur la rive du Lac Ontario, à l'Ouest de la Rivière *Humber*.

De *Louis Norreau*, de la Paroisse de *St. Roch de Québec*, ci-devant Messenger du Conseil Législatif du *Bas-Canada*, demandant à être réinstallé dans son premier emploi, ou à être indemnisé de la perte de son emploi.

De *Félicite Morin*, de la Cité de *Montréal*, demandant à être indemnisée des pertes qu'elle a souffertes durant la dernière Rébellion.

De *G. P. Wilgress*, et autres, de la Paroisse de *Lachine*, demandant à être exemptés de payer le péage sur le Chemin de Barrière entre *Montréal et Lachine*.

De *A. A. Adams*, et autres, Habitans du Township de *Barnston*, dans le Comté de *Stanstead*, demandant qu'un système général et libéral d'Education soit établi, et que les Saintes Ecritures soient enseignées dans toutes les Ecoles de la Province.

De *George Babcock*, et autres, de la Ville de *Brantford*, et autres lieux, Propriétaires de Diligences et chargés du transport de la Malle, demandant à être exemptés de payer le péage sur la ligne de leur contrat.

De *John Burn*, et autres, Habitans du Township de *Durham*, demandant que les ouvrages faits sur les Chemins aux frais publics soient donnés à l'entreprise.

De *William Bowron*, Ecuyer, et autres, de *Godmanchester*, et autres lieux, dans le Comté de *Beauharnois*, demandant qu'un système efficace d'Education soit établi dans les parties Est de la Province.

De *Archibald McDonell*, et autres, des Townships de *Gloucester, Osgoode et Russell*, demandant une taxe d'un denier dans la livre sur toutes les terres incultes, pour l'amélioration des grands Chemins.

De *J. W. Woolsey*, Ecuyer, et autres, de *Québec*, demandant à la Législature d'intercéder auprès de Sa Majesté, pour obtenir le Pardon entier et général de toutes les personnes engagées dans les derniers troubles en cette Province.

De *Thomas Carr*, Senr., et autres, Habitans du Township de *Otonabee*, et autres Townships, demandant que la ligne de communication depuis *Rice Lake*, jusqu'à *Cobourg*, soit améliorée.

Pétitions lues.

De la Compagnie du Feu et des Magistrats de *Brantford*.

De *A. Millar*.

De *Peter Leppard*.

De *Jas. Stocks*, et autres.

De *Louis Norreau*.

De *Félicite Morin*.

De *G. P. Wilgress*.

De *A. A. Adams*, et autres.

De *G. Babcock*, et autres.

De *John Burn*, et autres.

De *William Bowron*, et autres.

De *Archibald McDonell*, et autres.

De *J. W. Woolsey*, et autres.

De *Thos. Carr*, Senr. et autres.

La Pétition de Louis Norreau est référée à un Comité spécial.

Ordonné, Que la Pétition de *Louis Norreau*, de la Paroisse de *St. Roch*, de *Québec*, ci-devant Messager du Conseil Législatif du *Bas-Canada*, soit référée au Comité Spécial, nommé pour s'enquérir quelle assistance il sera nécessaire de donner au Greffier, et quels Bureaux et Départemens il sera expédient d'établir pour conduire les affaires de cette Chambre d'une manière efficace et régulière.

La Pétition de Alfred Todd, Thaddeus Patrick et Chas. Fitzgibbon est référée au même Comité.

Ordonné, Que la Pétition de *Alfred Todd*, *Thaddeus Patrick* et *Charles Fitzgibbon*, Ecrivains dans le Bureau du Greffier de l'Assemblée Législative, présentée à la Chambre le vingt-et-un du courant, soit référée au dit Comité.

La Pétition de Peter Leppard est référée.

Résolu, Que la Pétition de *Peter Leppard*, de *Gwillimbury Est*, *Home District*, soit référée à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en examiner le contenu et en faire rapport, de temps à autre, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Membres composant le Comité.

Ordonné, Que *M. Small*, *M. Neilson*, *M. Daly*, *M. Christie* et *M. Merritt* composent le dit Comité.

La Pétition de George Babcock, et autres, est référée.

Résolu, Que la Pétition de *George Babcock*, et autres, de la Ville de *Branford*, et autres lieux, Propriétaires de Diligences et chargés du transport de la Malle, soit référée à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Membres du Comité.

Ordonné, Que *M. Prince*, *M. Cartwright*, *M. le Procureur Général Draper*, *M. Thorburn* et *M. Roblin* composent le dit Comité.

Le Comité sur les Pétitions relatives aux Cours des Monnaies fait son 1er rapport.

M. Hincks, du Comité choisi auquel ont été référées les Pétitions sur le Cours des Monnaies et les Banques, avec pouvoir de faire rapport de temps à autre, a présenté à la Chambre le premier Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la Table du Greffier.

Le dit Rapport est référé à un Comité Général pour Vendredi prochain.

Pour le dit Rapport, voir Appendice (O.).

Ordonné, Que le dit Rapport soit référé à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

Le Comité Spécial sur le Bill obligeant les Juges de Paix à faire des Retours des amendes, &c., en fait rapport avec amendemens, et il est référé à un Comité Général pour demain.

M. le Procureur Général Draper, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill pour obliger les Juges de Paix à faire des Retours des condamnations et amendes; a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait plusieurs amendemens; lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la Table du Greffier.

Ordonné, Que le dit Bill et le Rapport soient référés à un Comité de toute la Chambre demain.

L'Ordre du jour pour la 2e lecture du Bill des héritiers et légataires est remis en vigueur.

Sur Motion de *M. J. S. McDonald*, secondé par *M. Roblin*,
Ordonné, Que l'Ordre du jour, du vingt-cinq du courant, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte relatif aux Héritiers et Légataires, perdu parce que, par inadvertence, il s'est trouvé avoir été fixé pour un jour de Dimanche, soit remis en vigueur, et que le dit Bill soit lu une seconde fois Mercredi prochain.

L'Ordre du jour pour la 2e lecture du Bill du Pont de Caledonia, est remis en vigueur.

Sur Motion de *M. Thompson*, secondé par *M. Prince*,
Ordonné Que l'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer certaines personnes sous le nom de "Compagnie du Pont de *Caledonia*," perdu par l'ajournement de la Chambre, Jeudi dernier, soit

remis en vigueur, et que le dit Bill soit lu une seconde fois Mercredi prochain.

Sur Motion de M. *Prince*, secondé par M. *De Salaberry*,
Résolu, Que la Pétition de divers Electeurs du Comté de *St. Maurice*, se plaignant du Retour illégal de *Joseph Edouard Turcotte*, Ecuyer, Membre siégeant pour le dit Comté, soit prise en considération, Mardi, le dixième jour d'Août prochain, à quatre Heures, P. M., au lieu de Lundi, le deuxième jour d'Août prochain, tel que ci-devant fixé par cette Chambre.

Le temps fixé pour prendre en considération l'Élection contestée de *St. Maurice* est prorogé à Jeudi le 10 Août.

Sur Motion de M. *Cameron*, secondé par M. *Holmes*,
Résolu, Que la Résolution de cette Chambre, qui autorise le Greffier de cette Chambre à souscrire à cinq cents Exemplaires du *Canadian Mirror of Parliament*, pour l'usage des Membres, à cinq chelins courant par mois, soit rescindée à la fin du mois, savoir, le six d'Août prochain.

La Résolution qui autorise la souscription au *Mirror of Parliament* sera rescindée à la fin du mois.

Sur Motion de M. *Johnston*, secondé par M. *Williams*,
Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer s'il est expédient d'amender l'Acte des Chemins de la 50e Geo. III, Chap. 1er, de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, perdu par l'ajournement de la Chambre, Lundi, le dix-neuf du courant, soit remis en vigueur, et que, Vendredi prochain, cette Chambre se formera en le dit Comité.

L'Ordre du jour pour un Comité Général sur l'Acte des Chemins, 50e Geo. 3, ch. 1, est remis en vigueur.

Sur Motion de M. *Roblin*, secondé par M. *Chesley*,
Résolu, Que, Mercredi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour prendre en considération s'il est expédient de changer la Loi de Possession, quant à ce qui concerne les Arpentages faux et erronés.

Comité Général pour Mercredi sur la Loi de Possession.

Sur Motion de M. *Merritt*, secondé par le Capitaine *Steele*,
Résolu, Que le Comité Spécial nommé pour s'enquérir des prix payés et des moyens adoptés pour le transport de produits par les différentes communications par eau dans cette Province, et le Comité choisi auquel a été référé le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, en réponse à l'Adresse de cette Chambre, du quatorze du courant, au sujet d'une Adresse de la Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*, relativement à l'introduction des Produits de la Province dans les Ports de la *Grande-Bretagne*, libre de droits, soient réunis en un seul Comité, et que le dit Comité ait instruction de prendre en considération toutes les matières qui ont rapport à l'Agriculture et au Commerce de cette Province, pour en faire rapport de temps à autre, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Le Comité nommé pour s'enquérir sur le transport des produits, et le Comité sur le Message de Son Excellence du 14e courant, sont réunis.

Sur Motion de M. *Thorburn*, secondé par M. *Thompson*,
Résolu, Que cette Chambre se forme maintenant en Comité de toute la Chambre, pour prendre en considération quels nombres de Journaux devront être imprimés pour chaque Session, durant ce Parlement, et à qui tels Journaux imprimés devront être donnés.

La Chambre se forme en Comité sur l'impression des Journaux.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Child* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Le Comité fait rapport d'une Résolution.

Réception demain.

L'Orateur aura l'autorité durant la Session ainsi que la vacance de mettre à effet les ordres de la Chambre.

Les Résolutions du Comité Général sur l'Indemnité des Membres sont lues à la Table du Greffier.

Résolutions.

La première Résolution est adoptée.

La Chambre se divise sur la deuxième Résolution.

Et M. *Child* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, qu'il avait ordre de soumettre à la Chambre quand il lui plairait de la recevoir.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu demain.

Sur Motion de M. *Thorburn*, secondé par l'Honorable M. *Neilson*, *Ordonné*, Que l'Orateur pourra, quand la Chambre ne sera pas en Session, aussi bien que quand elle le sera, donner telles instructions qu'il jugera nécessaires et à propos pour mettre à effet les ordres de la Chambre, et pour conserver ses régiures ; et tous les Officiers et Messagers de la Chambre seront sous les ordres de l'Orateur, dans toutes les matières quelconques qui concernent l'accomplissement de leurs devoirs officiels.

M. *Roblin*, du Comité de toute la Chambre pour prendre en considération la convenance d'abroger ou amender certaines parties d'un Acte du Parlement de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, intitulé "Acte pour changer le mode de payer l'Indemnité des Membres de la Chambre d'Assemblée," a fait rapport, conformément à l'ordre, des Résolutions du dit Comité ; lesquelles Résolutions ont été lues de nouveau à la Table du Greffier, comme suit :

1. *Résolu*, Qu'il est expédient d'abroger un certain Acte du Parlement de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, intitulé "Acte pour changer le mode de payer l'indemnité des Membres de la Chambre d'Assemblée," et de pourvoir par Bill à indemniser les Membres de l'Assemblée Législative de la perte de leur temps, en venant et assistant aux différentes Sessions de la dite Assemblée Législative, et en retournant chez eux.

2. *Résolu*, Que la somme de quinze chelins par jour, soit allouée aux Membres de la dite Assemblée, pour leur présence aux séances, y compris leurs frais de voyage, en comptant sur le pied de vingt milles par jour.

3. *Résolu*, Que la dite indemnité devrait être payée par le Receveur Général de la Province, en produisant l'ordre de l'Orateur, indiquant le nombre de jours que le Membre a été absent du lieu de sa résidence, en venant et assistant aux Sessions respectives de la Législature, et le nombre de jours qui lui sont nécessaires pour retourner au lieu de sa résidence.

Ordonné, Que la Question de concours soit maintenant séparément mise sur les dites Résolutions.

Et la première des dites Résolutions ayant été lue de nouveau, et la Question de concours ayant été mise sur icelle, elle a été unanimement adoptée.

La seconde des dites Résolutions ayant été lue de nouveau, et la Question de concours ayant été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

Armstrong,
Baldwin,
Barthe,
Berthelot,
Borne,
Boutillier,
Buchanan,
Chesley,
Child,
Cook,
Daly, Hon. D.

Day, Hon. C. D.
Derbishire,
Dunn, Hon. J. H.
Durand,
Foster,
Harrison, Hon. S. B.
Hincks,
Johnston,
McLean,
Merritt,

Moore,
Morin,
Neilson,
Noël,
Parent,
Parke,
Powell,
Price,
Quesnel,
Raymond,

Roblin,
Ruel,
Small,
Smith, (Fron.)
Steele,
Taché,
Taschereau,
Thorburn,
Turcotte,
Viger,—41.

Contre.

Burnet,
Cameron,Draper, Hon. W.H. Moffatt,
Holmes, Prince,Robertson,
Watts,—8.

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative.

La troisième des dites Résolutions ayant été lue de nouveau, et la Question de concours ayant été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Emportée.
La Chambre se divise sur la troisième Résolution.

Pour.

Armstrong,
Baldwin,
Barthe,
Berthelot,
Borne,
Boutillier,
Buchanan,
Chesley,
Child,Christie,
Cook,
Durand,
Foster,
Hincks,
Johnston,
McLean,
Moore,
Morin,Neilson,
Noël,
Parent,
Powell,
Price,
Quesnel,
Raymond,
Roblin,
Ruel,Small,
Smith, (Front.)
Steele,
Taché,
Taschereau,
Thorburn,
Turcotte,
Viger, Hon. D. B.
(35.)

Contre.

Burnet,
Cameron,
Daly, Hon. D.
Day, Hon. C. D.Derbishire,
Draper, Hon. W. H. Moffatt, Hon. G.
Harrison, Hon. S. B. Parke,Holmes,
Moffatt, Hon. G.
Parke,Prince,
Robertson,
Watts.—13.

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et
Résolu, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans les dites Résolutions.

La troisième Résolution emportée.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour abroger une certaine section d'un Acte de la Législature du *Haut-Canada*, relative aux Chemins macadamisés, a été lu une seconde fois.

Le Bill des Chemins macadamisés lu une 2^e fois, et référé à un Comité.

Résolu, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que M. Durand, M. Merritt, M. Henry Smith, M. Thorburn et M. Price composent le dit Comité.

Membres du Comité.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour autoriser un nouvel Emprunt pour achever la construction de la Maison de Justice et de la Prison du District projeté de *Dalhousie*, a été lu une seconde fois.

Le Bill de la Salle
Le Bill de la Prison de Dalhousie est lu une 2^e fois, et référé à un Com. Gén. pour Mercredi.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur la Pétition de *William Walker*, et autres, Habitans de la Cité de *Québec*, relativement au Commerce des Bois, étant lu ;

La Chambre se forme en Comité sur la Pétition de Wm. Walker, au sujet du Commerce des Bois.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. Moore a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. Moore a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs

Le Comité fait rapport de Résolutions.

Résolutions, lesquelles Résolutions ont été lues de nouveau à la Table du Greffier, et adoptées par la Chambre ; et elles sont comme suit :

1. *Résolu*, Que nous avons appris, avec de sérieuses alarmes, que le Gouvernement de Sa Majesté a récemment proposé à la Chambre des Communes, des changements défavorables dans l'échelle des Droits prélevés sur les Bois Coloniaux et Etrangers, lorsqu'ils sont importés dans le Royaume-Uni.

2. *Résolu*, Que l'échelle relative des droits est presque toujours restée la même pendant les trente dernières années.

3. *Résolu*, Que les Droits en faveur des Bois Coloniaux ont été établis, dans le principe, sans aucune sollicitation de la part des Habitans de la Colonie, et qu'ils les ont considérés comme des objets qui se rattachent à la politique nationale, et, par suite, comme devant être permanens; qu'en conséquence ils ont embarqué leurs capitaux et leur industrie dans ce commerce, pour préparer et expédier sur les marchés de la Mère-Patrie, les produits des Forêts du *Canada*; et que ce Commerce, grâce à l'encouragement donné par cette échelle relative des droits, s'est tellement accru, qu'au lieu de quelques Vaisseaux, qui fréquentaient le Fleuve *St. Laurent*, plus de mille Vaisseaux viennent annuellement y faire leurs chargements.

4. *Résolu*, Que le Commerce des Bois en cette Colonie est libre à tous les sujets de Sa Majesté, et que les Capitaux et la main-d'œuvre qui y sont employés sont si considérables, que les profits en sont réduits au taux le plus modique auquel ce produit peut être préparé et transporté du *Canada* dans le Royaume-Uni pour le consommateur Britannique; et que si les changements ruineux qu'on se propose de faire sur les droits existants s'effectuent, ce commerce devra presque entièrement cesser; une grande partie des Capitaux employés à ce commerce, et dans les établissemens entrepris pour cet objet, sera perdu; la plupart des habitans seront privés de leur emploi ordinaire; les agriculteurs, en partie dénués d'un marché voisin et avantageux pour leurs produits; les importations grandement diminuées, et la Province laissée sans un revenu suffisant pour maintenir son Gouvernement local, remplir ses engagements existants, et pourvoir aux besoins publics.

Résolu, Que d'humbles Pétitions à Sa Majesté et aux deux Chambres du Parlement Impérial soient dressées en conformité aux dites Résolutions.

Résolu, Qu'il soit nommé un Comité Spécial de cinq Membres, pour dresser les dites Pétitions.

Ordonné, Que M. *Neilson*, M. le Procureur Général *Draper*, M. *Baldwin*, M. *Thorburn* et M. *Buchanan* composent le dit Comité.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer s'il est nécessaire de faire quelques et quels amendemens à deux certaines Ordonnances du Gouverneur et du Conseil Spécial de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, relativement à l'incorporation de la Cité de *Québec*, étant lu;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Ruel* a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil;

Et M. *Ruel* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, et adoptée par la Chambre; et elle est comme suit :

Pétitions votées à S. M. et aux deux Chambres du Parlement Impérial.

Comité chargé de préparer les Pétitions.

La Chambre en Comité sur certaines ordonnances relatives à la Corporation de Québec.

Rapport d'une Résolution.

Résolu, Qu'il est expédient d'abroger certaines clauses de deux Ordonnances du Gouverneur et du Conseil Spécial, 3e et 4e Vict. chap. 25, et 4e Vict. chap. 31, qui ont rapport à l'Incorporation de la Cité de Québec, et aussi d'amender les dites Ordonnances, de manière à rendre la dite Corporation électorale dans le plus court délai possible, et étendre et limiter les pouvoirs de la dite Corporation.

Résolution.

Résolu, Que la dite Résolution soit référée à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

La Résolution est référée à un Comité Spécial.

Ordonné, Que M. Neilson, M. Morin, M. le Procureur Général Draper, M. Price et M. le Solliciteur Général Day composent le dit Comité.

Membres du Comité.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour prendre en considération s'il est expédient de changer et amender les Actes de Judicature relatifs au District Inférieur de Gaspé, étant lu ;

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour amender les Actes de Judicature de Gaspé est remis à demain.

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour autoriser l'Association Coloniale Irlandaise de l'Amérique du Nord à prêter de l'Argent, et continuer certains travaux publics dans le Comté de Beauharnois, étant lu ;

La Chambre en Comité sur le Bill de l'Association Coloniale Irlandaise de l'Amérique du Nord.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. Hincks a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. Hincks a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Fait rapport de Progrès.

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau Vendredi prochain.

Siégera de nouveau Vendredi prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer s'il est expédient de permettre l'exportation de cette Province de la Fleur et de la Farine, de la Potasse et de la Perlasse, et du Bœuf et du Lard, sans inspection, et d'amender et consolider les Lois maintenant en vigueur en cette Province, relativement à l'inspection des dits articles et denrées, et autres références, étant lu ;

L'Ordre du jour pour la Chambre en Comité sur les Lois d'Inspection, est remis à Mercredi le 4e Août.

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Mercredi le quatre du mois prochain.

Le Noms des Membres présents ont été pris comme suit :

Monsieur l'Orateur.

Messieurs Armstrong, Baldwin, Borne, Boutillier, le Solliciteur Général Day, Derbishire, le Procureur Général Draper, Dunn, Durand, Hincks, Holmes, Johnston, McLean, Moffatt, Moore, Morin, Raymond et Viger.

Et à onze Heures et demie du soir, M. l'Orateur a ajourné la Chambre, faute de Quorum.

La Chambre s'ajourne faute de Quorum.

Martis, 27^o die Julii;

Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

Pétitions présentées à la Chambre.

De Archibald McDonnell, et autres.

De Nicholas Gifford, et autres.

De John Cameron.

Du Rév. Will. Anderson, et autres.

De A. Robinson, et autres.

De Joseph Masson, et autres.

De W. B. Jarvis, et autres.

Du Maire, &c. de Toronto.

De Chas. Tait, et autres.

De James Kennedy, et autres.

De William Young, et autre.

La Chambre se formera en Comité Général Mercredi prochain sur les Lois des Cours de District du H. C.

Le Message de Son Excellence le Gouverneur Général au sujet des Estimations pour l'année 1841, est référé à un Comité de neuf Membres.

Le Comité.

La Pétition de Duncan Patton, et autres, est référée au Comité Spécial sur le mesurage des Bois, &c.

Congé d'absence à M. Gilchrist.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la Table.

Par M. le Procureur Général *Draper*, la Pétition de *Archibald McDonnell*, et autres, des Townships de *Gloucester*, *Osgoode* et *Russell*,—et la Pétition de *Nicholas Gifford*, et autres, du District de *Ottawa*.

Par M. *McLean*, la Pétition de *John Cameron*, du Township de *Finch*, Comté de *Stormont*.

Par l'Hon. M. *Neilson*, la Pétition du Révérend *William Anderson*, et autres, de *William Henry*.

Par M. *Foster*, la Pétition de *H. Robinson*, et autres, du Township de *Shefford*, Comté de *Shefford*.

Par M. *Holmes*, la Pétition de *Joseph Masson*, et autres, de *Toronto*,—la Pétition de *W. B. Jarvis*, et autres, de la Cité de *Toronto*,—

la Pétition du Maire, des Echevins et Conseillers de la Cité de *Toronto*,—et la Pétition de *Charles Tait*, et autres, de *Montréal*.

Par M. *Robertson*, la Pétition de *James Kennedy*, et autres, du Township de *Chatham*, Comté du *Lac des Deux Montagnes*,—et la Pétition de *William Young* et *Donald W. Phail*, du Township de *Chatham*, Comté du *Lac des Deux Montagnes*.

Sur Motion de M. le Procureur Général *Draper*, secondé par M. le Solliciteur Général *Day*,

Résolu, Que, Jeudi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre sur les Lois qui régissent les Cours de District, dans le *Haut-Canada*, en ce qui concerne le paiement des Juges et Greffiers.

Sur Motion de l'Hon. M. *Harrison*, secondé par M. le Solliciteur Général *Day*,

Résolu, Que telle partie du Message de Son Excellence le Gouverneur Général, qui a rapport aux Estimations pour l'année qui expirera le trente-et-un Décembre 1841, avec les Documents qui y sont liés, transmis à cette Chambre le vingt du courant, soient référés à un Comité choisi, composé de Messieurs *Harrison*, *Daly*, *Moffatt*, *Neilson*, *Hincks*, *Holmes*, *Merritt*, *Cameron* et *Quesnel*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records; et que la soixante-et-dix-septième Règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à la nomination de ce Comité.

Résolu, Que la Pétition de *Duncan Patton*, et autres, *Cullers* de Bois de *Québec*, présentée à la Chambre, hier, soit référée au Comité choisi, auquel a été référé le Bill pour régler l'inspection et le mesurage du Bois de construction, Mâts, Ésparres, Douves, Douelles, et autres objets de même nature, dans les Ports de *Québec* et de *Montréal*, et pour d'autres fins y mentionnées.

Ordonné, Que M. *Gilchrist* ait la permission de s'absenter de cette Chambre jusqu'au premier d'Août prochain, pour des affaires urgentes.

Message du Conseil Législatif, par *John Godfrey Spragge*, Ecuyer, Maître en Chancellerie :

Message du Conseil Législatif.

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé un Bill, intitulé " Acte pour expliquer et amender un Acte passé dans le Parlement Provincial du *Haut-Canada*, dans la septième année du Règne du Roi *Guillaume* Quatre, intitulé ' Acte pour établir une Cour de Chancellerie dans cette Province, et pour donner plus d'efficacité aux procédés de la dite Cour," auquel il demande la concurrence de l'Assemblée.

Le Bill de la Cour de Chancellerie passé par le Conseil Législatif.

Et ensuite il s'est retiré.

Un Bill grossoyé du Conseil Législatif, intitulé " Acte pour expliquer et amender un Acte passé dans le Parlement Provincial du *Haut-Canada*, dans la septième année du Règne du Roi *Guillaume* Quatre, intitulé ' Acte pour établir une Cour de Chancellerie dans cette Province, et pour donner plus d'efficacité aux procédés de la dite Cour," a été lu pour la première fois.

Le dit Bill est lu pour la première fois.

L'Honorable *S. B. Harrison*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur un Message de Son Excellence le Gouverneur Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit Message a été lu par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts ; et il est comme suit :

SYDENHAM.

Le Gouverneur Général recommande à la Chambre d'Assemblée de pourvoir aux Salaires des Juges et Greffiers des Cours de Districts et des Cours de Divisions dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, pour suppléer au Fonds général des Honoraires qui a été créé, et qui pourrait n'avoir pas été suffisant pour cet objet en premier lieu.

Message de Son Excellence le Gouverneur Général, pour pourvoir aux salaires des Juges et Greffiers des Cours de Districts.

Maison du Gouvernement,
Kingston, 27e Juillet, 1841. }

M. Child, du Comité de toute la Chambre pour prendre en considération quels nombres de Journaux devront être imprimés pour chaque Session, durant ce Parlement, et à qui tels Journaux imprimés devront être distribués, a fait rapport, conformément à l'ordre, de la Résolution du dit Comité ; laquelle Résolution a été lue de nouveau à la table du Greffier, et adoptée par la Chambre ; et elle est comme suit :

Le Comité général sur l'impression du Journal fait rapport d'une Résolution.

Résolu, Qu'il soit imprimé cinq cents Exemplaires des Journaux de cette Chambre et de l'Appendice, après chaque Session ; qui seront distribués comme suit :

500 Exemplaires seront imprimés.

Trois Exemplaires à chaque Membre ;

Un Exemplaire à chaque Membre du Conseil Législatif ;

Six Exemplaires à Son Excellence le Gouverneur Général ;

Trois Exemplaires en Anglais et deux Exemplaires en Français, à la Bibliothèque de la Législature ;

Distribution des Journaux.

Un Exemplaire au Gouverneur, au Conseil Législatif et à l'Assemblée, du *Nouveau Brunswick*, de la *Nouvelle Ecosse*, de *Terre Neuve*, de l'*Ile du Prince Edouard*, de l'*Ile de la Jamaïque*, et des *Iles des Bermudes* ;

Deux Exemplaires au Département Colonial ;
Trois Exemplaires à la Bibliothèque de la Chambre des Communes ;
Trois Exemplaires à la Bibliothèque de la Chambre des Lords ;
Six Exemplaires au Bureau du Greffier, à l'usage de cette
Chambre ;

Un Exemplaire à chaque Bibliothèque de Livres de Droit, et un
Exemplaire à chaque Bibliothèque Publique en cette Province, ainsi que
l'Orateur pourra l'ordonner.

L'Orateur communi-
quera les Résolutions
ci-dessus aux Autori-
tés en ce qui les con-
cerne, les requérant
de transmettre en
retour des Exemplaires
de leurs Journaux.

Et que M. l'Orateur soit prié de communiquer aux Gouverneurs et
aux Orateurs des Conseils Législatifs et des Assemblées des Colonies et
des Iles, sus-mentionnées, telle partie de cette Résolution qui les regarde
respectivement, et priant en même temps ces différents Corps Législatifs
de vouloir bien en retour transmettre un Exemplaire de leurs propres
Journaux.

Le Bill des Corpora-
tions Municipales est
lu une seconde fois.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour mieux pourvoir au gouverne-
ment intérieur de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*,
par l'établissement d'autorités locales ou municipales en icelle, a été lu
une seconde fois.

Et référé à un Comi-
té général pour Jeudi
prochain.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la
Chambre Jeudi prochain.

La Chambre se forme
en Comité sur le Bill
des Travaux publics.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur
le Bill pour abroger deux Ordonnances y mentionnées, et pour établir un
Bureau des Travaux Publics en cette Province, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

Le Capitaine *Steele* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir
siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Rapport du Bill, et
ordonné qu'il sera
grossoyé.

Et le Capitaine *Steele* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill
et y avait fait plusieurs amendemens, lesquels amendemens ont été lus
de nouveau à la Table du Greffier, et adoptés par la Chambre.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

La Chambre se forme
en Comité sur le Bill
de Droits Civils.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le
Bill pour assurer et conférer à certains Habitans de cette Province les
Droits civils et politiques de Sujets nés Britanniques, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Borne* a pris le Fauteuil du Comité.

Plusieurs Membres s'étant retirés,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et les noms des Membres présens ont été pris comme suit :

Monsieur l'Orateur,

Messieurs *Borne, Boswell, Boutillier, Cameron, Cartwright, Child,*
le Solliciteur Général *Day*, le Procureur Général *Draper, Durand, Foster,*
Harrison, Hincks, Parke, Powell, Roblin, Simpson, Sherwood et
Viger.

La Chambre s'ajourne,
faute de Quorum.

Et à onze Heures et demie du soir, M. l'Orateur a ajourné la Cham-
bre, faute de *Quorum.*

Mercurii, 28^o Julii;Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la Table.

Par M. *Morris*, la Pétition de *John Reid* et *Robert Shepherd*, de *Brockville*,—la Pétition de *James George*, Modérateur du Synode de l'Eglise Presbytérienne du *Canada*, de la part de la dite Eglise,—et la Pétition de *Joseph L. Dowsley*, et autres, Habitans du Township de *Escott*.

Par M. *Merritt*, la Pétition de *Robert F. Gourlay*, de *Kingston*.

Par M. *McLean*, la Pétition du Révérend *Andrew Balfour*, du Township de *Waterloo*, Comté de *Shefford*.

Par M. *Roblin*, la Pétition de *Charles Bockus*, et autres, Francs-tenanciers et Habitans du Township de *Hallowell*.

Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues :

De *Duncan Patton*, et autres, *Cullers de Bois*, de *Québec*, prenant connaissance du Bill pour l'inspection du Bois, et suggérant certains changemens.

De *Anna Lang*, femme de *Benjamin Lang*, et autres, Héritiers de feu *Jacob Herschy*, de l'Etat de *Pennsylvanie*, demandant qu'il soit passé une Loi, pour autoriser le Révérend *Benjamin Eby*, du Township de *Waterloo*, District de *Wellington*, Province du *Canada*, à faire et passer tous contrats de transport, et autres actes nécessaires, relativement à la succession du dit *Jacob Herschy*.

De *H. Robinson*, et autres, du Comté de *Shefford*, demandant que ce Comté soit réuni aux Comtés de *Stanstead* et de *Sherbrooke*, dans la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre les accidens du feu, établie dans les dits Comtés.

De *A. Murphy*, et autres, du Township de *Frampton*, demandant un Droit protecteur sur les produits *Américains*.

De *John Cook*, Ecuyer, et autres, Luthériens, de *Williamsburg* et *Osnabruck*, demandant qu'il soit passé une Loi de naturalisation en faveur du Révérend *William Sharts*.

Résolu, Que la Pétition de *Ichabod Wing*, de *Chautauque*, dans l'Etat de *New-York*, présentée à la Chambre le seize du mois dernier, soit référée à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que M. *Morris*, M. *Merritt*, M. *Yule*, M. *Henry Smith* et M. *Baldwin* composent le dit Comité.

Résolu, Que la Pétition de *John McDonald*, et autres, Habitans des Townships de *Leeds* et *Landsdown*, présentée à la Chambre le cinq du courant, soit référée à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Pétitions présentées à la Chambre.

De *John Reid* et *Robert Shepherd*.
De *James George*, Modérateur du Synode Presbytérien.
De *Joseph L. Dowsley*, et autres.

De *Robert F. Gourlay*.
Du Rév. *Andrew Balfour*.

De *Charles Bockus*, et autres.

Pétitions qui ont été lues.

De *Duncan Patton*, et autres.

De *Anna Lang*, et autres.

De *H. Robinson*, et autres.

De *A. Murphy*, et autres.

De *John Cook*, et autres.

La Pétition de *Ichabod Wing* est référée à un Comité Spécial.

Membres du Comité.

La Pétition de *John McDonald*, et autres, est référée à un Comité Spécial.

Membres du Comité.

Ordonné, Que *M. Morris, M. Sherwood, M. McLean, M. Boswell* et *M. Johnston* composent le dit Comité.

La Pétition de divers Habitans du Comté de Leeds est référée à un Comité Spécial.

Ordonné, Que la Pétition de divers Habitans du Comté de *Leeds*, dans le District de *Johnstown*, présentée à la Chambre le vingt-deux du mois dernier, soit référée au Comité Spécial auquel a été référé le Bill pour abroger une certaine section d'un Acte de la Législature du *Haut-Canada*, relative aux Chemins macadamisés.

Un Extrait de la Dépêche de Lord John Russell est présenté.

L'Honorable *S. B. Harrison* a présenté, en conformité d'une Adresse de cette Chambre du six du courant, à Son Excellence le Gouverneur Général, l'Extrait d'une Dépêche de Lord *John Russell*, à Son Excellence le Très-Honorable *Charles Poulett Thompson*, datée *Downing Street*, 1er Juillet 1840.

Extrait d'une Dépêche au sujet de *Christopher Leggo*.

“ Eu égard à l'Adresse au sujet de *Christopher Leggo*, je dois dire “ qu'il paraît que les pertes de cette personne ne proviennent pas de la “ violence d'un ennemi étranger, mais de l'inconduite des personnes qui “ agissaient comme Volontaires pour la défense de la Province.”

“ Je n'ai pas cru devoir, en conséquence, conseiller à la Reine de “ recommander à son Parlement de lui accorder une indemnité sur les “ revenus de ce Royaume.”

La Chambre se formera en Comité général demain, sur la disposition des Terres Publiques.

Sur Motion de l'Honorable *M. Harrison*, secondé par *M. le Procureur Général Draper*,

Résolu, Que, demain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour prendre en considération la convenance d'abroger la Loi de cette partie de la Province, ci-devant le *Haut-Canada*, pour disposer des Terres Publiques de la Province, et pourvoir, par une Loi applicable à toutes les parties de la Province, à disposer des Terres Publiques encelle.

L'Ordre de la Chambre sur le Bill des Pêches de *Gaspé* est remis en vigueur.

Sur Motion de *M. Christie*, secondé par l'Honorable *M. Viger*,
Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Rapport du Comité Spécial, auquel a été référé le Bill pour régler les Pêches dans le District de *Gaspé*, et sur le dit Bill, perdu par l'ajournement de la Chambre, Lundi dernier, soit remis en vigueur, et que, Mercredi prochain, cette Chambre se formera en le dit Comité.

Le Greffier sera tenu d'entrer dans les Journaux de la présente Session, les Retours des Baptêmes, Mariages et Sépultures, pour les années 1838, 1839 et 1840.

Sur Motion de *M. Parent*, secondé par *M. Barthe*,
Ordonné, Que le Greffier de cette Chambre fasse insérer dans l'Appendice des Journaux de cette Chambre, pour la présente Session, les Retours faits par les Protonotaires des Cours du Banc du Roi, des Baptêmes, Mariages et Sépultures, dans les différents Districts de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, pour les années 1838, 1839 et 1840.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill des Droits Civils.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour assurer et conférer à certains Habitans de cette Province les Droits civils et politiques de Sujets nés Britanniques, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. Borne a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. Borne a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait plusieurs amendemens, dont il avait ordre de faire rapport à la Chambre, quand il lui plairait de le recevoir.

M. l'Orateur ayant mis la Question :

Est-ce le plaisir de la Chambre de recevoir le Rapport du Comité ?

La Chambre s'est divisée sur la Question ; et les nom ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Berthelot,</i>	<i>Draper, Hon. W. H.</i>	<i>Parent,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Borne,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Boswell,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Price,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>Harrison, Hon. S. B.</i>	<i>Prince,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Chesley,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Cook,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Simpson,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Delisle,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Small,</i>	<i>Woods,</i>
<i>Derbishire,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Smith, (Front.)</i>	<i>Yule.—40.</i>

Contre.

Cartwright, *Johnston,* *McDonald, (Glen.) McLean.—4.*

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative,

Et le Rapport a été reçu, et les amendemens ont été lus de nouveau à la table du Greffier, et adoptés par la Chambre.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé, et lu pour la troisième fois demain.

M. Morin, Président du Comité choisi, nommé pour entendre et décider les mérites des Pétitions de *James Mathewson*, du Township de *Pittsburg*, et de divers Habitans du Comté de *Frontenac*, se plaignant de l'Election et du Retour illégal de *Henry Smith*, Ecuyer, comme Membre pour représenter le Comté de *Frontenac* dans le présent Parlement, a présenté à la Chambre le Rapport final du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la table du Greffier, comme suit :

Le Comité de votre Honorable Chambre, nommé pour entendre et décider l'Election contestée du Comté de *Frontenac*, a l'honneur de faire rapport des Résolutions suivantes :

Résolu, Qu'il n'a été produit aucuns témoignages contre l'Officier Rapporteur, à l'appui des accusations portées dans la Pétition.

Résolu, Qu'il n'a rien été prouvé avoir été fait pendant la dite Election, qui puisse disqualifier le Membre siégeant de siéger et de voter dans l'Assemblée Législative.

Résolu, Qu'il ne paraît pas à ce Comité que le Membre siégeant se soit, par lui-même, ou par ses Agents autorisés, rendu coupable de corruption.

Résolu, Que la Pétition de *James Mathewson* n'est ni frivole ni vexatoire.

Résolu, Que la Pétition de *Matthew Rourke* et autres a été retirée par l'Avocat des Pétitionnaires, avant d'entrer en preuves sur icelle.

Résolu, Que la dite Pétition est frivole et vexatoire.

Z Z Z

Rapport du Bill avec des amendemens

Le Rapport est reçu, les amendemens sont adoptés, et ordonné que le Bill soit grossoyé.

Le Comité Spécial sur les Pétitions contre l'Election de *Henry Smith*, Ecuyer, pour le Comté de *Frontenac*, présente son Rapport final.

Rapport final du Comité Spécial sur l'Election contestée du Comté de *Frontenac*.

Résolu, Que la défense du Membre siégeant n'est ni frivole ni vexatoire. Le tout respectueusement soumis.

A. N. MORIN,
Président.

Chambre de Comité, }
Assemblée Législative, }
28e Juillet, 1841. }

La Chambre se forme en Comité sur l'Ordonnance des Chemins de Montréal.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer s'il est expédient d'amender l'Ordonnance du Conseil Spécial, qui pourvoit à l'amélioration des Chemins dans les environs de *Montréal*, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Taché* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Le Comité fait rapport d'une Résolution.

Et M. *Taché* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, et adoptée par la Chambre ; et elle est comme suit :

Qu'il est expédient d'amender l'Ordonnance.

Résolu, Qu'il est expédient d'amender l'Ordonnance de la troisième de *Victoria*, chapitre trente-et-un, qui pourvoit à l'établissement de Chemins de Barrière dans ou près de la Cité de *Montréal*.

Un Bill pour amender l'Ordonnance au sujet des Chemins de Montréal, est présenté et lu.

Ordonné, Que M. *Holmes* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Ordonnance de la troisième *Victoria*, chapitre trente-et-un, pour améliorer les Chemins dans les environs de la Cité de *Montréal*, et qui y conduisent.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Seconde lecture à Vendredi 6e Août.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Vendredi le six du mois prochain.

La Chambre se formera en Comité général sur les Importations.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité, pour considérer s'il est expédient de s'enquérir des différentes Lois en vertu desquelles des Droits sont prélevés sur les Importations en cette Province, et pour considérer s'il serait convenable d'amender et consolider les dites Lois, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Parke* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Rapport d'une Résolution.

Et M. *Parke* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la table du Greffier, et adoptée par la Chambre ; et elle est comme suit :

Résolution.

Résolu, Que le Droit de deux et demi par cent, qui est maintenant prélevé par une Loi sur tous Exemplaires de l'Écriture Sainte, importés d'outre mer en cette Province, en vertu de l'Acte 53e *Geo. III*, Chap. 2, Section 1ère, devrait être abrogé.

Bill introduit pour exemption de Droits sur les Exemplaires de l'Écriture Sainte importés en cette Province, lu la 1ère fois.

Ordonné, Que M. *Holmes* ait la permission d'introduire un Bill pour exempter de Droits tous Exemplaires de l'Écriture Sainte, importés en cette Province par l'Océan.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Vendredi le six du mois prochain.

Seconde lecture au 6^e Août.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité, pour prendre en considération les Lois de cette partie de la Province ci-devant connue sous le nom de *Bas-Canada*, concernant la Tenure des terres, et communément connue sous le nom de Tenure Féodale, et pour considérer s'il est expédient de changer et amender les dites Lois, et le mode le plus juste et le plus équitable d'effectuer les changemens qui pourront être jugés nécessaires, étant lu ;

La Chambre se forme en Comité sur la Tenure Féodale.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Woods* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Woods* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions, lesquelles Résolutions ont été lues de nouveau à la Table du Greffier, comme suit :

Rapport de plusieurs Résolutions.

1. *Résolu*, Que l'accroissement des améliorations en ce Pays, et les abus qui résultent de l'opération de la Tenure des Terres, qui existe actuellement dans cette partie de la Province ci-devant appelée le *Bas-Canada*, et connue généralement sous le nom de " Tenure Féodale," font, que la dite Tenure est devenue moins adaptée aux besoins, à la prospérité et à l'avancement de la Province, et est, dans nombre d'instances, onéreuse et oppressive pour le peuple.

Résolutions sur la Tenure Seigneuriale.

2. *Résolu*, Que les différentes dispositions législatives qui ont été passées dans le Parlement du Royaume-Uni, concernant la dite Tenure, n'ont pas atteint le but que se proposaient leurs auteurs ; et qu'il est expédient d'adopter d'autres mesures efficaces, et équitables à la fois, pour faire disparaître les difficultés et les charges féodales qui pèsent sur le peuple, et de substituer graduellement à la Tenure Seigneuriale, une Tenure libre, plus en harmonie avec ses intérêts, ses vœux et ses besoins.

3. *Résolu*, Que, dans tous les changemens que l'on pourra faire aux lois qui régissent la dite Tenure, l'on devrait avoir égard aux droits reconnus et établis de toutes les parties intéressées, et pourvoir à les constater, dans la vue de leur donner une indemnité équitable.

Ordonné, Que la Question de concours soit maintenant séparément mise sur les dites Résolutions.

Et la première et la deuxième des dites Résolutions ayant été séparément lues de nouveau, et la Question de concours étant séparément mise sur icelles, la Chambre s'est divisée sur chaque ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit

La Chambre se divise sur la première et la deuxième Résolution.

Pour.

<i>Armstrong,</i>	<i>Draper, Hon. W. H.</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith, (Front.)</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Dunscomb,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Borne,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Price,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Chesley,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Killaly, Hon. H.H.</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Cook,</i>	<i>McDonald, (Glen.)</i>	<i>Robertson,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>Moffatt, Hon. G.</i>	<i>Simpson,</i>	<i>Woods,</i>
<i>Delisle,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Small,</i>	<i>Yule.—45.</i>
<i>Derbshire,</i>			

Contre.

Berthelot,

Neilson,

Viger, Hon. D. B.—3.

Emportées.
Troisième Résolution
adoptées.

Ainsi elles ont été emportées dans l’Affirmative.

La troisième et dernière des dites Résolutions étant lue de nouveau, et la Question de concours étant mise sur icelle, elle a été unanimement adoptée, et

Résolu, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans les dites Résolutions.

Les Résolutions sont
référées à un Comité
de sept Membres.

M. Dunscomb a proposé, secondé par *M. Morin*, Que les dites Résolutions soient référées à un Comité de sept Membres, pour s’enquérir des meilleurs moyens à prendre pour examiner ces matières, dans la vue de pouvoir les régler d’une manière définitive, pour en faire rapport de temps à autre, par Bill ou autrement, avec pouvoir d’envoyer quérir personnes, papiers et records.

L’Honorable *M. Viger* a proposé en amendement, secondé par *M. Berthelot*, Que les mots “ par Bill ou autrement ” soient retranchés de la dite Motion.

La Question ayant été mise sur la Motion d’amendement, il s’en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, il s’en est aussi suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l’Affirmative, et

Résolu, en conséquence.

Membres du Comité.

M. Dunscomb a proposé, secondé par *M. Armstrong*, Que les Membres suivants composent le dit Comité ; savoir : Messieurs *Morin, Noël, Raymond, Taschereau, Armstrong* et *Moffatt*, et que la soixante-et-dix-septième Règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu’elle a rapport à la nomination de ce Comité.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s’en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l’Affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

La Chambre se forme
en Comité Général
sur l’Ordonnance du
Chemin à Lisses de
Sherbrooke.

L’Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité, pour prendre en considération s’il est expédient d’amender une certaine Ordonnance passée par le Conseil Spécial de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, dans la quatrième année du Règne de Sa Majesté, intitulée “ Ordonnance pour établir un Chemin à lisses, depuis *Sherbrooke* jusqu’à un point donné sur l’une ou l’autre rive de la Rivière *Richelieu*,” étant lu ;

La Chambre s’est en conséquence formée en le dit Comité.

M. Yule a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l’Orateur a repris le Fauteuil ;

Rapport d’une Résolution.

Et *M. Yule* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, et adoptée par la Chambre ; et elle est comme suit :

Résolu, Qu’il est expédient d’amender une Ordonnance du Conseil Spécial du *Bas-Canada*, passée dans la quatrième année du Règne de Sa Majesté, intitulée “ Ordonnance pour établir un Chemin à Lisses, depuis *Sherbrooke*, jusqu’à un point donné sur l’une ou l’autre rive de la “ Rivière *Richelieu*,” en autant qu’elle a rapport au commencement du dit Chemin.

Bill pour amender
l’Ordonnance du Chemin à Lisses de Sherbrooke, lu la première fois.

Ordonné, Que *M. Moore* ait la permission d’introduire un Bill pour

amender une certaine Ordonnance de la Législature du *Bas-Canada*, pour faire un Chemin à Lisses, depuis *Sherbrooke* jusqu'à la Rivière *Richelieu*.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Mercredi prochain.

Seconde lecture à
Mercredi prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour prendre en considération s'il est expédient d'abroger ou amender les Statuts et Ordonnances de la partie de cette Province ci-devant appelée *Bas-Canada*, relativement à l'amélioration des Chemins Royaux durant la saison de l'Hiver, étant lu ;

La Chambre en
Comité Général sur
les grands Chemins.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Cameron* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour abroger les Lois maintenant en force, dans cette partie de la Province ci-devant appelée *Haut-Canada*, pour le recouvrement des Petites Dettes, et établir d'autres dispositions à cet égard, étant lu ;

L'Ordre du jour pour
un Comité Général
sur le Bill des Petites
Dettes, est remis.

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité, à l'effet de prendre en considération s'il est expédient d'accorder une Somme d'argent, pour acheter les parts ou actions appartenant aux particuliers dans le Canal de *Welland*, étant lu ;

L'Ordre du jour pour
un Comité Général
sur les Actions dans le
Canal de *Welland*,
est remis.

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

M. *Henry Smith* a proposé, secondé par M. *Small*, Que la Chambre s'ajourne maintenant.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité, pour prendre en considération s'il est expédient de changer et amender les Actes de Judicature relatifs au District Inférieur de *Gaspé*, étant lu ;

La Chambre se forme
en Comité sur la Ju-
dicature de *Gaspé*.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Dunscomb* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Dunscomb* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Progrès.

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau Mercredi prochain.

Siégera de nouveau
Mercredi.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour obliger les Juges de Paix à faire des Retours des condamnations et amendes, étant lu ;

La Chambre se forme
en Comité sur les
Retours des Amendes
imposées par les Ma-
gistrats.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Boswell* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Progrès.

Et M. *Boswell* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Siégera de nouveau demain.

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau demain.

Bill du Pont de Caledonia, lu une 2^e fois.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour incorporer certaines personnes sous le nom de "Compagnie du Pont de *Caledonia*," a été lu une seconde fois.

Référé à un Comité Général pour Lundi.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

La Chambre en Comité sur le Bill d'Assurance Mutuelle du H. C.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité, pour prendre en considération s'il est expédient d'amender un certain Acte du Parlement de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, intitulé "Acte pour autoriser l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle dans les différents Districts de la Province," étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Simpson* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Rapport de plusieurs Résolutions.

Et M. *Simpson* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions, lesquelles Résolutions ont été lues de nouveau à la Table du Greffier, et adoptées par la Chambre ; et elles sont comme suit :

1^{ère} Résolutions.

Résolu, Qu'il est expédient d'amender telle partie de la cinquième clause d'un Acte passé dans la sixième année du règne de feu Sa Majesté le Roi *Guillaume IV*, intitulé "Acte pour autoriser l'établissement des Compagnies d'Assurance Mutuelle dans les différents Districts de la Province," qui prescrit que la Compagnie établie dans chaque District sous l'autorité du dit Acte, aura seul le droit d'assurer les propriétés situées dans tel District.

2^e Résolution.

Résolu, Qu'il est expédient d'amender telle partie de la septième clause du dit Acte, qui prescrit que les affaires de chaque Compagnie établie en vertu du dit Acte, seront régies par un Bureau de Directeurs composé de sept personnes, et de substituer douze personnes, comme le nombre de personnes dont se compose le dit Bureau.

Sur Motion de M. *Hincks*, secondé par M. *Price*,

Les dites Résolutions sont référées à un Comité de cinq Membres.

Résolu, Que les dites Résolutions soient référées à un Comité choisi, composé de Messieurs *Merritt*, *Baldwin*, *Small* et *Dunscumb*, pour en faire rapport, par Bill ou autrement, et que la soixante-et-dix-septième Règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à la nomination de ce Comité.

L'Ordre du jour pour le Comité Général sur le Bill du Vote au scrutin, remis.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour autoriser le Vote par scrutin, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Vendredi prochain.

L'Ordre du jour pour le Comité Général sur le Bill des Ecluses de Moulins, est remis.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour régler par un moyen plus facile et moins dispendieux que celui

qu'offre maintenant la Loi, les dommages qui sont ou pourront être ci-après causés aux Propriétaires dont les terres sont inondées, par l'établissement d'Ecluses pour les Moulins, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité, pour considérer s'il est expédient d'amender en partie une Ordonnance du Conseil Spécial de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, 4^e Vict. Chap. 42, intitulée "Ordonnance pour rappeler en partie et pour amender et rendre permanente, telle qu'amendée, une certaine Ordonnance y mentionnée, ayant rapport aux Auberges et aux Aubergistes, et pour faire des provisions ultérieures par rapport aux mêmes objets," étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Mercredi prochain.

Alors, sur Motion de l'Honorable M. *Moffatt*, secondé par l'Honorable M. *Harrison*,

La Chambre s'est ajournée.

L'Ordre du jour pour le Comité Général sur l'Ordonnance au sujet des Auberges et Aubergistes, est remis.

Jovis, 29^o die Julii;

Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la Table.

Par M. *McLean*, la Pétition de *W. Millar*, et autres, des Townships de *Roxborough* et *Finch*, comté de *Stormont*.

Par M. *Morris*, la Pétition de *Henry Weeks*, de *Yonge*, District de *Johnstown*.

Par M. *Buchanan*, la Pétition de *George Percival Ridout*, et autres, Membres du Bureau de Commerce de *Toronto*.

Pétitions présentées à la Chambre.

De *W. Millar*, et autres.

De *H. Weeks*.

De *Geo. P. Ridout*, et autres.

Un Bill grossoyé pour abroger deux Ordonnances y mentionnées, et pour établir un Bureau des Travaux Publics en cette Province, a été lu pour la troisième fois.

Le Bill des Travaux Publics est lu la 3^e fois.

M. *Durand* a proposé, secondé par M. *Hincks*, Que la Clause suivante, marquée (A.), soit ajoutée au dit Bill en forme de Cavalier, et en fasse partie.

Clause proposée.

CLAUSE (A.)—"Et qu'il soit statué que cet Acte sera et continuera en vigueur pendant quatre années, à compter du jour de sa passation, et de là jusqu'à la fin de la Session du Parlement alors prochaine, et pas plus long-temps."

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

La Chambre se divise.

Armstrong,
Baldwin,
Barthe,
Borne,
Boutillier,
Cartwright,

Christie,
Cook,
Duggan,
Durand,
Hincks,
Macnab, Sir A.

Merritt,
Morin,
Morris,
Neilson,
Noël,
Parent,

Price,
Quesnel,
Raymond,
Taché,
Thompson,
Viger. Hon. D. B.
(24.)

Contre.

Boswell,
Buchanan,
Burnet,
Cameron,
Chesley,
Child,
Daly, Hon. D.
Day, Hon. C. D.

Delisle,
Draper, Hon. W. H.
Dunn, Hon. J. H.
Dunscob,
Foster,
Hale,
Harrison, Hon. S. B.
Holmes,

Johnston,
Killaly, Hon. H. H.
McDonald, (Glen.)
McLean,
Moffatt, Hon. G.
Parke,
Prince,

Robertson,
Roblin,
Small,
Steele,
Watts,
Williams,
Yule.—30.

La Clause proposée est négative.

Motion que le Bill passe.

Amendement à cette motion.

Ainsi elle a passé dans la Négative.

M. le Solliciteur Général *Day* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Killaly*, Que le Bill passe.M. *Baldwin* a proposé en amendement, secondé par M. *Durand*, Que tous les mots après "Que," dans la dite Motion, soient retranchés, et les suivans substitués: "le dit Bill soit maintenant référé de nouveau à "un Comité."

L'Amendement est négatif.

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

Le Bill est passé et envoyé au Conseil.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, elle a été unanimement adoptée, et

Résolu, en conséquence.*Ordonné*, Que M. le Solliciteur Général *Day* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Message du Conseil Législatif.

Message du Conseil Législatif, par *John Godfrey Spragge*, Ecuyer, Maître en Chancellerie :

M. L'ORATEUR,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé "Acte pour incorporer "la Société Bienveillante des Dames de *Montréal*," sans amendement.

Annonçant la passage du Bill de la Société Bienveillante des Dames de Montréal.

Et aussi,

CONSEIL LEGISLATIF, JEUDI, 29 JUILLET, 1841.

Et ses Résolutions au sujet de la Bibliothèque.

Résolu, Que ce serait le moyen de faciliter grandement les affaires de cette Chambre, que de placer la Bibliothèque du Conseil Législatif de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, et moitié des Livres appartenant à la Législature du *Haut-Canada*, sous les soins du Bibliothécaire de cette Chambre, et de les rendre accessibles à ses Membres.*Résolu*, Que l'Orateur prenne les moyens de faire transporter ici la dite Bibliothèque, aussitôt que cela pourra se faire convenablement, et qu'il soit envoyé un Message à l'Assemblée Législative, pour recommander la nomination d'un Comité des deux Chambres, pour s'enquérir et faire rapport aux Chambres respectives, du nombre de Volumes appar-

tenant à la dernière Bibliothèque, et des moyens les plus convenables de les partager entre les deux Chambres.

Ordonné, Que Copie des Résolutions précédentes soit transmise par le Maître en Chancellerie à l'Assemblée Législative, pour son information, et qu'elle soit priée de concourir dans cette dernière Résolution.

Attesté.

JAMES FITZGIBBON,
Greffier Conseil Législatif.

Et ensuite il s'est retiré.

L'Ordre du jour pour la troisième lecture du Bill grossoyé pour assurer et conférer à certains Habitans de cette Province les Droits civils et politiques de sujets nés Britanniques, étant lu ;

M. Cartwright a proposé, secondé par *Sir Allan Macnab*, Que le dit ordre du jour soit déchargé, et qu'il soit—

Résolu, Que la *Grande-Bretagne* et les *Etats-Unis de l'Amérique*, en ratifiant le *Traité de 1783*, ont rompu à jamais le lien qui unissait les habitans des deux Pays, et que leurs obligations de part et d'autre ont cessé, par cet Acte, d'une manière aussi parfaite que si elles n'avaient jamais existé.

Résolu, Que, depuis la ratification du dit *Traité*, la politique extérieure et intérieure de la *Grande-Bretagne* et des *Etats-Unis*, a été basée sur ce principe, que les habitans de chaque Pays sont étrangers à ceux de l'autre.

Résolu, Que la Province de *Québec* est demeurée fidèle à feu Sa Majesté le Roi *George III*, et à la suprématie du Parlement Impérial pendant la *Rébellion Américaine*.

Résolu, Que la dite Province a servi d'asile aux Loyaux Sujets de feu Sa Majesté *George III*, qui, pendant la *Rébellion Américaine*, ont adhéré à leur allégeance.

Résolu, Que, tandis que le dit Gouvernement de feu Sa Majesté a donné toutes les facilités pour l'admission des personnes des *Etats-Unis*, qui avaient manifesté leur loyauté pendant la *Rébellion*, il n'a été donné ou offert aucun encouragement soit par le Gouvernement Impérial ou Provincial aux Citoyens des *Etats-Unis*, pour venir s'établir dans la Province de *Québec*.

Résolu, Que, nonobstant cela, un grand nombre de personnes ont obtenu admission en cette Province, et que, loin d'être attachées aux lois Britanniques, ces personnes sont hostiles au Gouvernement, ou parfaitement indifférentes sous quel Gouvernement elles vivent, pourvu qu'il leur convienne pour le présent.

Résolu, Que l'expérience des quatre dernières années a démontré les sentimens hostiles des citoyens des *Etats-Unis*, à la suprématie Britannique, et qu'il n'est ni désirable ni expédient d'encourager l'Emigration des *Etats-Unis* en cette Province.

Résolu, Que cette Chambre désire que le Gouvernement de Sa Majesté encourage l'Emigration du Royaume-Uni, comme le seul moyen d'assurer la permanence de la liaison entre la Mère-Patrie et cette Province, qui est si essentielle à la prospérité de l'une et de l'autre.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

B b b b

L'Ordre du jour pour la 3e lecture du Bill des Droits Civils, est lu.

Motion pour décharger le dit ordre.

Résolutions sur le même sujet.

La Chambre se divise
sur la Motion.

Burnet,
Cartwright,

Manab, Sir Allan McDonald, (Glen.) McLean.—5.

Pour.

Contre.

Armstrong,
Baldwin,
Barthe,
Berthelot,
Borne,
Boswell,
Boutillier,
Buchanan,
Cameron,
Chesley,
Child,
Christie,
Cook,

Daly, Hon. D.
Day, Soll. Gén.
Delisle,
Derbshire,
Draper, Hon. W. H.
Dunscumb,
Durand,
Foster,
Hale,
Harrison, Hon.S.B.
Hincks,
Holmes,

Killaly,
Merritt,
Moffatt, Hon. G.
Morin,
Morris,
Neilson,
Noel,
Parent,
Parke,
Price,
Prince,
Raymond,

Robertson,
Roblin,
Simpson,
Small,
Smith, (Front.)
Steele,
Taché,
Thompson,
Viger, Hon. D. B.
Watts,
Williams,
Yule.—49.

La Motion négative,
le Bill est lu pour la
3^e fois.

Ainsi elle a passé dans la Négative.

Conformément à l'Ordre, le dit Bill a été alors lu pour la troisième fois.

L'Honorable M. *Harrison* a proposé, secondé par M. *Prince*, Que le Bill passe.

M. *Simpson* a proposé en amendement, secondé par M. *Cartwright*, Que le Bill soit maintenant référé de nouveau à un Comité.

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, elle a été unanimement adoptée, et

Le Bill est passé.

Résolu, en conséquence.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Harrison* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Congé d'absence
donné à M. *Duggan*.

Ordonné, Que M. *Duggan* ait la permission de s'absenter de cette Chambre, durant l'espace de huit jours, pour affaires urgentes.

Pétitions qui ont été
lues.

Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues :

De *Archibald McDonell*,
et autres.

De *Archibald McDonell*, et autres, des Townships de *Gloucester, Osgoode* et *Russell*, demandant qu'il soit établi un Chemin de Barrière, depuis *Bytown* jusqu'au *St. Laurent*, et qu'il traverse les dits Townships.

De *Nicholas Gifford*,
et autres.

De *Nicholas Gifford*, et autres, du District de *Ottawa*, demandant qu'il soit bâti une nouvelle Maison de Justice et Prison, dans un endroit du District plus central et plus convenable que la présente Bâtisse.

De *John Cameron*.

De *John Cameron*, du Township de *Finch*, Comté de *Stormont*, demandant une aide, pour ouvrir un Chemin dans le dit Township.

Du Rév. *William Anderson*,
et autres.

Du Révérend *William Anderson*, et autres, de *William Henry*, demandant une aide de cent livres, pour le soutien d'une Ecole.

De *A. Robinson*, et
autres.

De *H. Robinson*, et autres, du Township de *Shefford*, Comté de *Shefford*, demandant une aide de mille livres, pour changer et améliorer le Chemin public, dans le voisinage de *Waterloo*, dans le dit Comté.

De *Joseph Masson*, et
autres.

De *Joseph Masson*, et autres, de *Toronto*, demandant un Acte d'Incorporation, sous le titre de "Compagnie pour l'Eclairage au Gaz" de la Cité de *Toronto*."

De *W. B. Jarvis*, et autres, de la Cité de *Toronto* ; demandant un Acte d'Incorporation en faveur de *Joseph Masson*, et autres, sous le " titre de " Compagnie pour l'Eclairage au Gaz de la Cité de *Toronto*."

De *W. B. Jarvis*, et autres.

Du Maire, des Echevins et Conseillers de la Cité de *Toronto*, demandant un Acte d'Incorporation en faveur de *Joseph Masson*, et autres, sous le titre de " Compagnie pour l'Eclairage au Gaz de la Cité de " *Toronto*."

Du Maire, &c. de *Toronto*.

De *Charles Tait*, et autres, de *Montréal*, demandant qu'il soit passé un Acte pour prolonger le temps fixé par la 53e Section de l'Ordonnance du ci-devant Conseil Spécial du *Bas-Canada*, de la 4e année de la Reine *Victoria*, Chapitre 41.

De *Chas. Tait*, et autres.

De *James Kennedy*, et autres, du Township de *Chatham*, Comté du *Lac des Deux Montagnes* ; demandant l'établissement et soutien d'Ecoles dans la Province.

De *James Kennedy*, et autres.

De *William Young* et *Donald W. Phail*, du Township de *Chatham*, Comté du *Lac des Deux Montagnes* ; demandant une aide pour le soutien de l'Ecole No. 5, dans le dit Township.

De *William Young*, et autre.

Résolu, Que la Pétition de *John Grubb*, *Thomas Musson*, et autres, Habitans des Townships de *Etobicoke*, *Vaughan*, *King*, et autres lieux, dans le *Home District*, présentée à la Chambre le seize Juin dernier, soit référée à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Les Pétition de *J. Grubb*, *T. Musson* et autres, sont référées à un Comité.

Ordonné, Que *M. Price*, *M. Baldwin*, *M. Small*, *M. Duggan* et *M. Durand* composent le dit Comité.

Membres du Comité.

Résolu, Que la Réponse à une Adresse de cette Chambre du six du courant, à Son Excellence le Gouverneur Général, au sujet des réclamations de *Christopher Leggo*, de *Brockville*, mise devant la Chambre hier, soit référée à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

La Réponse à l'Adresse au sujet de la réclamation de *Christopher Leggo* est référée à un Comité Spécial.

Ordonné, Que *M. Morris*, *M. Sherwood*, *M. Cameron*, *M. Cartwright* et *M. Price* composent le dit Comité.

Membres du Comité.

Résolu, Que la Pétition de *Joseph Masson*, et autres, de *Toronto* ; la Pétition de *W. B. Jarvis*, et autres, de la Cité de *Toronto*, et la Pétition du Maire, des Echevins et Conseillers de la Cité de *Toronto*, soient référées à un Comité Spécial de trois Membres, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Les Pétitions de *Jos. Musson*, et autres, de *W. B. Jarvis*, et autres, du Maire, &c. de la Cité de *Toronto*, sont référées à un Comité Spécial.

Ordonné, Que *M. Holmes*, *M. Buchanan* et l'Honorable *M. Dunn* composent le dit Comité.

Membres du Comité.

L'Honorable *M. Neilson*, du Comité Spécial, nommé pour dresser d'humbles Pétitions à Sa Majesté et aux deux Chambres du Parlement Impérial, fondées sur les Résolutions de cette Chambre, du vingt-sixième du courant, au sujet du changement projeté des Droits sur les Bois, a présenté les Projets des dites Pétitions, lesquels ont été séparément lus de nouveau à la table du Greffier, et adoptés par la Chambre ; et ils sont comme suit :

Rapport des Pétitions à Sa Majesté, &c.

A la Très Excellente Majesté de la Reine.

QU'IL PLAISE A VOTRE MAJESTE :

Pétition à Sa Majesté
au sujet des Droits sur
les Bois des Colonies
à leur entrée dans le
Royaume-Uni.

Nous, les fidèles et loyaux Sujets de Votre Majesté, l'Assemblée Législative de la Province du *Canada*, réunis en Parlement Provincial, avons appris avec de sérieuses alarmes, que les serviteurs de Votre Majesté ont récemment proposé à la Chambre des Communes, des changemens défavorables dans l'échelle des Droits prélevés sur les Bois Coloniaux et Etrangers, à leur entrée dans le Royaume-Uni, et que cette échelle a presque toujours été la même, pendant les trente dernières années.

Que les Droits en faveur des Bois Coloniaux ont été établis, dans le principe, sans aucune sollicitation de la part des Habitans de la Colonie, et qu'ils les ont considérés comme des objets qui se rattachent à la politique nationale, et, par suite, comme devant être permanens; qu'en conséquence, ils ont embarqué leurs capitaux et leur industrie dans ce commerce, pour préparer et expédier sur les Marchés de la Mère-Patrie, les produits des Forêts du *Canada*; et que ce Commerce, grâce à l'encouragement donné par cette échelle relative des Droits, s'est tellement accru, qu'au lieu de quelques Vaisseaux qui fréquentaient le Fleuve *St. Laurent*, plus de mille Navires viennent annuellement y prendre leurs chargemens.

Que le Commerce des Bois en cette Colonie est libre à tous les sujets de Sa Majesté, et que si l'échelle des Droits existans sur les Bois est changée, ce Commerce devra presque entièrement cesser; une grande partie des capitaux employés dans ce Commerce, et dans les établissemens entrepris pour cet objet, sera perdue: tandis que la plupart des Habitans seront privés de leur emploi ordinaire; les Agriculteurs, en grande partie dénués d'un Marché voisin et avantageux pour leurs produits; les importations grandement diminuées, et la Province laissée sans un revenu suffisant pour maintenir son gouvernement local, remplir ses engagemens existans et pourvoir aux besoins publics.

Pourquoi vos Pétitionnaires prient humblement, qu'il plaise gracieusement à Votre Majesté vouloir bien maintenir les Habitans de cette Province dans la jouissance des privilèges et de la protection dont leur Commerce jouit actuellement.

Et vos Pétitionnaires ne cesseront de prier.

Assemblée Législative,
Province du *Canada*,
Kingston, Juillet 1841. }

Aux Lords Spirituels et Temporels du Royaume-Uni, de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, réunis en Parlement.

La Pétition des loyaux et fidèles Sujets de Sa Majesté, l'Assemblée Législative de la Province du *Canada*, assemblés en Parlement Provincial,

EXPOSE HUMBLEMENT :

Que vos Pétitionnaires ont appris avec de sérieuses alarmes, que les Ministres de Sa Majesté ont récemment proposé à la Chambre des Communes, des changemens défavorables dans l'échelle des Droits prélevés sur les Bois Coloniaux et Etrangers, à leur entrée dans le Royaume-Uni, et que l'échelle relative des Droits est presque toujours restée la même, pendant les trente dernières années.

Pétition à la Chambre
des Lords sur le même
sujet.

Que les Droits en faveur des Bois Coloniaux ont été établis, dans le principe, sans aucune sollicitation de la part des Habitans de la Colonie, et qu'ils les ont considérés comme des objets qui se rattachent à la politique nationale, et, par suite, comme devant être permanens; qu'en conséquence ils ont embarqué leurs capitaux et leur industrie dans ce commerce, pour préparer et expédier sur les Marchés de la Mère-Patrie les produits des Forêts du *Canada*; et que ce Commerce, grâce à l'encouragement donné par cette échelle relative des Droits, s'est tellement accru, qu'au lieu de quelques Vaisseaux, qui fréquentaient le Fleuve *St. Laurent*, plus de mille Navires viennent annuellement y faire leurs chargemens.

Que le Commerce des Bois en cette Colonie est libre à tous les sujets de Sa Majesté, et que si l'échelle actuelle des Droits existans sur les Bois est changée d'une manière défavorable, ce commerce devra presque entièrement cesser; et une grande partie des Capitaux employés à ce commerce, et dans les établissemens entrepris pour cet objet, sera perdue; tandis que la plupart des habitans seront privés de leur emploi ordinaire; les agriculteurs, en grande partie, dénués d'un marché voisin et avantageux pour leurs produits; les importations grandement diminuées, et la Province laissée sans un revenu suffisant pour maintenir son Gouvernement local, remplir ses engagemens existans, et pourvoir aux besoins publics.

C'est pourquoi vos Pétitionnaires prient humblement, qu'il plaise à votre Honorable Chambre maintenir les habitans de cette Province dans la jouissance des privilèges et de la protection dont leur Commerce jouit actuellement.

Et vos Pétitionnaires ne cesseront de prier.

Assemblée Législative,
Province du *Canada*,
Kingston, Juillet 1841. }

Aux Honorables Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, les Communes du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, réunis en Parlement.

La Pétition des loyaux et fidèles Sujets de Sa Majesté, l'Assemblée Législative de la Province du *Canada*, assemblés en Parlement Provincial,

EXPOSE HUMBLEMENT :

Que vos Pétitionnaires ont appris avec de sérieuses alarmes, que les Ministres de Sa Majesté ont récemment proposé à la Chambre des Communes, des changemens défavorables dans l'échelle des Droits prélevés sur les Bois Coloniaux et Etrangers, à leur entrée dans le Royaume-Uni, et que l'échelle actuelle des Droits est presque toujours restée la même, pendant les trente dernières années.

Que les Droits en faveur des Bois Coloniaux ont été établis, dans le principe, sans aucune sollicitation de la part des Habitans de la Colonie, et qu'ils les ont considérés comme des objets qui se rattachent à la politique nationale, et, par suite, comme devant être permanens; qu'en conséquence, ils ont embarqué leurs capitaux et leur industrie dans ce com-

Pétition à Sa Majesté
au sujet des Droits sur
les Bois des Colonies
à leur entrée dans le
Royaume-Uni.

merce, afin de préparer et expédier sur les Marchés de la Mère-Patrie, les produits des Forêts du *Canada* ; et que ce Commerce, grâce à l'encouragement donné par cette échelle relative des Droits, s'est tellement accru, qu'au lieu de quelques Vaisseaux qui fréquentaient le Fleuve *St. Laurent*, plus de mille Navires viennent annuellement y prendre leurs chargemens.

Que le Commerce des Bois en cette Colonie est libre à tous les sujets de Sa Majesté, et que si l'échelle actuelle des Droit existans sur les Bois est changée d'une manière désavantageuse, ce Commerce devra presque entièrement cesser ; une grande partie des capitaux employés dans ce Commerce, et dans les établissemens entrepris pour cet objet, sera perdue : tandis que la plupart des Habitans seront privés de leur emploi ordinaire ; les Agriculteurs, en grande partie, dénués d'un Marché voisin et avantageux pour leurs produits ; les importations grandement diminuées, et la Province laissée sans un revenu suffisant pour maintenir son gouvernement local, remplir ses engagemens existans et pourvoir aux besoins publics.

Pourquoi vos Pétitionnaires prient humblement votre Honorable Chambre, de vouloir bien maintenir les Habitans de cette Province dans la jouissance des privilèges et de la protection dont leur Commerce jouit actuellement.

Et vos Pétitionnaires ne cesseront de prier.

Assemblée Législative,
Province du *Canada*,
Kingston, Juillet 1841. }

Sur Motion de l'Honorable M. *Neilson*, secondé par M. *Cameron*,
Résolu, Que les Pétitions à Sa Majesté et aux deux Chambres du Parlement Impérial, au sujet du changement projeté des Droits sur les Bois, adoptées par cette Chambre, ce jour, soient communiquées par Message à l'Honorable Conseil Législatif, demandant son concours à icelles.

Ordonné, Que l'Honble. M. *Neilson* porte le dit Message au Conseil Législatif.

Les Pétitions seront communiquées au Conseil Législatif, pour obtenir son concours.

Sur Motion de M. *Baldwin*, secondé par M. *Durand*,

Ordonné, Que le Bill pour mieux pourvoir à la liberté des Elections dans cette Province, et pour d'autres fins y mentionnées, soit référé à un Comité de toute la Chambre, Mardi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

Le Bill pour pourvoir à la liberté des Elections, est référé à un Comité Général pour Jeudi prochain.

Sur Motion de M. *Merritt*, secondé par M. *Thompson*,

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour amender les Lois de Milice de cette partie de la Province qui formait ci-devant la Province du *Haut-Canada*, perdu par l'ajournement de la Chambre Mercredi dernier, soit remis en vigueur, et que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

L'Ordre du jour pour la 2^e lecture du Bill de Milice, est remis en vigueur.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Harrison* ait la permission d'introduire un Bill pour pourvoir à l'enregistrement des personnes qui ont droit de voter aux Elections des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province, et pour mieux pourvoir aux lieux où seront tenues telles Elections.

Le Bill de l'Enregistrement des votes est présenté.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre; lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Mardi prochain.

Seconde lecture à Mardi prochain.

Sur Motion de M. J. S. McDonald, secondé par M. Boutillier,
Résolu, Que, demain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour prendre en considération s'il est expédient d'amender et consolider les différens Actes maintenant en force dans la partie de cette Province ci-devant le *Haut-Canada*, relativement à la Commission au sujet des Héritiers et Légataires.

Un Comité Général siégera demain sur les Lois relatives aux Héritiers et Légataires.

Sur Motion de M. Parent, secondé par l'Honorable M. Neilson,
Ordonné, Que l'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour soustraire les Habitans du Comté de *Saguenay*, à l'opération de certaines Ordonnances y mentionnées, perdu par l'ajournement de la Chambre, hier, soit remis en vigueur, et que le dit Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour pour la 2e lecture du Bill pour le secours des Habitans de *Saguenay*, est remis en vigueur.

Ordonné, Que M. Boutillier ait la permission d'introduire un Bill pour régler la nomination des Greffiers des Magistrats dans les Paroisses de Campagne et Townships, et pour leur prescrire, ainsi qu'aux Huissiers, dans la ci-devant Province du *Bas-Canada*, des règles pour se guider en certains cas.

Un Bill pour régler la nomination des Greffiers aux ordres des Magistrats, est présenté et lu pour la 1ère fois.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Mercredi prochain.

Seconde lecture à Mercredi prochain.

Sur Motion de M. Roblin, secondé par M. J. S. McDonald,
Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité, pour prendre en considération la convenance d'amender les Lois maintenant en force au sujet des Commissaires nommés pour tirer les lignes de division dans la partie Ouest du *Canada*, perdu par l'ajournement de la Chambre, hier, soit remis en vigueur, et que, Mercredi prochain, cette Chambre se formera en le dit Comité.

L'Ordre du jour pour un Comité Général sur les Lois qui ont rapport aux Commissaires des lignes de division, est remis en vigueur.

Sur Motion de l'Honorable M. Daly, secondé par l'Honorable M. Harrison,

Résolu, Que cette Chambre se forme maintenant en Comité de toute la Chambre, pour considérer s'il est expédient d'abroger et amender en partie les Lois maintenant en force pour le règlement des Pilotes et des Vaisseaux dans le Port et le Hâvre de *Québec*, et pour améliorer la navigation du Fleuve *St. Laurent*.

La Chambre se forme en Comité sur les Lois relatives aux Pilotes, Vaisseaux, &c.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. Roblin a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil;

Et M. Roblin a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, et adoptée par la Chambre; et elle est comme suit:

Le Président fait rapport d'une Résolution.

Résolu, Qu'il est expédient d'abroger et amender en partie les Lois

Résolution.

maintenant en force relatives aux Pilotes et Vaisseaux dans le Port et Hâvre de *Québec*, et pour améliorer la Navigation du Fleuve *St. Laurent*, et pour étendre les pouvoirs et augmenter le Fonds de la Corporation de la Maison de la Trinité de *Québec*.

Un Bill relatif à la Corporation de la Trinité de *Québec*, est présenté et lu pour la première fois.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Daly* ait la permission d'introduire un Bill pour abroger et amender en partie certains Actes et une certaine Ordonnance y mentionnés, et pour étendre les pouvoirs et augmenter les fonds de la Corporation de la Maison de la Trinité de *Québec*.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été regu, et lu pour la première fois.

Seconde lecture au 10e Août.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois, Mardi, le dix du mois prochain.

Seconde lecture du Bill du Recensement.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour abroger certaines parties d'un Acté y mentionné, et pour pourvoir à faire un Recensement périodique des Habitans de cette Province, et pour obtenir d'autres informations statistiques y mentionnées, a été lu une seconde fois.

Référé à un Comité Général pour Jeudi prochain.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Jeudi prochain.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill pour obliger les Magistrats à faire des Retours des amendes, &c.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour obliger les Juges de Paix à faire des Retours des condamnations et amendes, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Powell* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Rapport du Bill avec des amendemens.

Et M. *Powell* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait plusieurs amendemens, dont il avait ordre de faire rapport à la Chambre, quand il lui plairait de le recevoir.

Ordonné, Que le dit Rapport soit regu demain.

L'Ordre du jour pour un Comité Général sur les Corporations Municipales est remis à Jeudi prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour mieux pourvoir au gouvernement intérieur de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, par l'établissement d'autorités locales ou municipales en icelle, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Mardi prochain.

La Chambre se forme en Comité sur le rappel des Lois relatives aux Terres Publiques.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour prendre en considération la convenance d'abroger la Loi de cette partie de la Province, ci-devant le *Haut-Canada*, pour disposer des Terres Publiques de la Province, et pourvoir, par une Loi applicable à toutes les parties de la Province, à disposer des Terres Publiques en icelle, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Armstrong* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Rapport d'une Résolution.

Et M. *Armstrong* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, et adoptée par la Chambre ; et elle est comme suit :

La Résolution.

Résolu, Qu'il est expédient d'abroger la Loi de cette partie de la

Province ci-devant le *Haut-Canada*, qui règle la vente des Terres Publiques, et de pourvoir, par une Loi applicable à toutes les parties de cette Province, à disposer des Terres publiques en icelle.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Harrison* ait la permission d'introduire un Bill pour disposer des Terres publiques.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Mardi prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour abroger les Lois maintenant en force, dans cette partie de la Province ci-devant appelée *Haut-Canada*, pour le recouvrement des Petites Dettes, et établir d'autres dispositions à cet égard, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Thompson* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Thompson* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait plusieurs amendemens, dont il avait ordre de faire rapport à la Chambre, quand il lui plairait de le recevoir.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu demain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur les Lois qui régissent les Cours de Districts, dans le *Haut-Canada*, en ce qui concerne le paiement des Juges et Greffiers, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité, à l'effet de prendre en considération s'il est expédient d'accorder une Somme d'argent, pour acheter les parts ou actions appartenant aux particuliers dans le Canal de *Welland*, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour régler, par un moyen plus facile et moins dispendieux que celui qu'offre maintenant la Loi, les dommages qui sont ou pourront être ci-après causés aux Propriétaires dont les terres sont inondées, par l'établissement d'Ecluses pour les Moulins, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

Alors, sur Motion de l'Honorable M. *Viger*, secondé par M. *Baldwin*, La Chambre s'est ajournée.

Bill pour disposer des Terres Publiques, lu une première fois.

Seconde lecture Mardi prochain.

La Chambre en Comité sur le Bill des Petites Dettes.

Rapport du Bill avec des amendemens.

L'Ordre du jour pour un Comité général sur les Cours de Districts, est remis.

L'Ordre du jour pour le Comité général sur l'acquisition des parts dans le Canal de *Welland*, est remis.

L'Ordre du jour pour un Comité général sur le Bill des Ecluses de Moulins, est remis.

Veneris, 30^o die Julii;

Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

- Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la Table.
- Pétitions présentées à la Chambre.
- De James McCrea, et autres.
Par M. *Robertson*, la Pétition de *James McCrea*, et autres, Habitans des établissemens de l'Est, dans la Seigneurie d'Argenteuil, Comté du Lac des Deux Montagnes.
- De William Wheeler.
De Peter Row.
Par M. *Dunscob*, la Pétition de *William Wheeler*, de *Russelltown*, Comté de *Beauharnois*,—et la Pétition de *Peter Row*, de *Russelltown*, Comté de *Beauharnois*.
- De J. B. Ewart, et autres.
Par M. *Baldwin*, la Pétition de *James B. Ewart*, et autres, des Townships de *Flamborough Ovest*, *Beverly*, et autres lieux.
- De Wm. Burton, et autres.
Par M. *Christie*, la Pétition de *William Burton*, et autres, Francs-tenanciers et Habitans du Comté de *Bonaventure*.
- De J. B. Milliette, et autres.
Par M. *Morin*, la Pétition de *Jean-Bte. Milliette*, et autres, Habitans et Propriétaires de la Paroisse de la *Longue Pointe*, et autres lieux.
- De Bernard Smith, et autres.
Par M. *Watts*, la Pétition de *Bernard Smith*, et autres, Habitans du second Rang du Township de *Durham*.
- De John L. Alma.
Par M. *Thorburn*, la Pétition de *John L. Alma*, ci-devant Officier Rapporteur de la Ville de *Niagara*.
- De Geo. Nichols.
De John Carley.
Par M. *Prince*, la Pétition de *George Nichols*, de *Johnstown*,—et la Pétition de *John Carley*, du Township de *Dumwich*, Comté de *Middlesex*.
- De Alfred Patrick.
Par M. *Price*, la Pétition de *Alfred Patrick*, exposant que pendant les onze années qui ont précédé la dernière, sa paie annuelle, comme Clerc dans le Bureau de la ci-devant Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*, était ordinairement de deux cents livres, et que, l'année dernière, elle s'est élevée seulement à cent quarante livres trois chelins et quatre deniers; et priant qu'elle soit augmentée à deux cents livres, pour l'année dernière.
- Cette Pétition est lue.
Sur Motion de M. *Price*, secondé par M. *Durand*,
Ordonné, Que la dite Pétition soit maintenant lue, et que la Règle de cette Chambre, du vingt-huitième du mois dernier, soit suspendue quant à la présente Pétition.
La dite Pétition a été lue en conséquence.
- Pétitions qui ont été lues.
Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues:
- De John Reid et Robert Shepherd.
De *John Reid* et *Robert Shepherd*, de *Brockville*, demandant que la Chambre les fasse payer du montant de leurs réclamations, comme Entrepreneurs des Ecluses et Excavations du Canal du *St. Laurent*, contre les Commissaires du dit Canal.
- De James George.
De Joseph L. Dowsley, et autres.
De *James George*, Modérateur du Synode de l'Eglise Presbytérienne du *Canada*, au nom de la dite Eglise, demandant une loi, pour introduire l'usage de la Bible dans toutes les Ecoles de cette Province.
De *Joseph L. Dowsley*, et autres, Habitans du Township de *Escott*, demandant à être séparés du Township de *Yonge*, pour tous les objets locaux.

De *Robert F. Gourlay*, de *Kingston*, se plaignant de pertes, qu'il a souffertes par le fait du Gouvernement Exécutif du *Haut-Canada*, et demandant une indemnité.

Du Révérend *Andrew Balfour*, du Township de *Waterloo*, Comté de *Shefford*, demandant une aide pour une Ecole.

De *Charles Bockus*, et autres, Francs-tenanciers et Habitans du Township de *Hallowell*, demandant que le Bill pour abroger les Lois maintenant en vigueur pour le recouvrement des Petites Dettes, actuellement devant cette Chambre, ne soit pas passé.

Sur Motion de *M. Price*, secondé par *M. Durand*,
Ordonné, Que la Pétition de *Alfred Patrick* soit référée au Comité Spécial sur les Comptes contingens et les dépenses de cette Chambre, durant la présente Session.

Sur Motion de *M. Foster*, secondé par *M. Moore*,
Ordonné, Que la Pétition de *H. Robinson*, et autres, du Comté de *Shefford*, demandant à être réunis à la Compagnie d'Assurance contre les accidens du feu des Comtés de *Stanstead* et *Sherbrooke*, soit référée au Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de *James Millar*, et autres, Habitans du Comté de *Drummond*.

Sur Motion de *M. Small*, secondé par *M. Price*,
Ordonné, Que la Pétition de *W. W. Baldwin*, et autres, du Comté de *York* et Cité de *Toronto*, présentée à la Chambre le trente du mois dernier, soit référée au Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de *Peter Leppard*, de *Gwillimbury Est*, *Home District*.

Résolu, Que la Pétition de *John Reid* et *Robert Shepherd*, de *Brockville*, soit référée à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que *M. Morris*, *M. Sherwood*, *M. Merritt*, *M. Harrison* et *M. Killaly* composent le dit Comité.

Sur Motion de *M. Powell*, secondé par *M. Thompson*,
Ordonné, Que les Pétitions, de divers Habitans du Township de *Oakland*, présentée à la Chambre le vingt-deux du mois dernier; de *Samuel Garnsey*, et autres, Habitans du Township de *Bayham*, et de *James Covernton*, et autres, Magistrats et Habitans du District de *Talbot*, présentées à la Chambre le cinq du courant, soient référées à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

Sir *Allan Macnab*, du Comité choisi, auquel a été référé le Message de l'Honorable Conseil Législatif, du vingt-et-un du courant, relatif au Bill, intitulé "Acte pour prévenir toutes injustices relativement aux plaintes portées contre les Elections ou les Retours illégaux des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province, à la dernière Election générale," avec instructions de faire rapport, avec toute la diligence convenable, des motifs sur lesquels cette Chambre a procédé en passant le dit Bill, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la table du Greffier, et adopté par la Chambre; et il est comme suit :

Les preuves et les motifs sur lesquels votre Honorable Chambre s'est appuyée pour passer le dit Bill, sont puisés dans les Registres du

De *Robert F. Gourlay*.

Du Rév. *Andrew Balfour*.

De *Charles Bockus*, et autres.

La Pétition d'*Alfred Patrick* est référée au Comité sur les contingents.

La Pétition de *H. Roblin*, et autres, est référée à un Comité Spécial.

La Pétition de *W. W. Baldwin*, et autres, est référée.

La Pétition de *John Reid* et *R. Shepherd*, est référée.

Les Pétitions de divers Habitans de *Oakland*, de *S. Garnsey* et autres, et de *Jas. Covernton*, et autres, sont référées à un Comité général pour Mercredi prochain.

Le Comité chargé d'exposer les raisons sur lesquelles est fondé le Bill relatif aux Elections illégales, présente son Rapport.

Rapport.

Parlement Impérial, dans ceux du Parlement Provincial du *Bas-Canada*, et dans les Journaux mêmes de votre Chambre ; plusieurs de ces preuves et motifs sont de notoriété publique, et d'autres sont basés sur les renseignements donnés par ceux des Honorables Membres qui ont été chargés des diverses Pétitions dont il est parlé dans le dit Bill, et qui les ont présentées à votre Honorable Chambre ; et ces preuves et motifs sont comme suit :

Que certains Actes du Parlement Provincial de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, pour régler la manière de décider les Elections contestées dans cette Province, ont été continués par un Acte du dit Parlement Provincial, passé dans la quatrième année du règne de feu Sa Majesté le Roi *Guillaume IV*, jusqu'au premier jour de Mai, mil huit cent trente-six, et de là jusqu'à la fin de la Session alors prochaine de la Législature Provinciale, et pas plus long-temps ;—qu'après le dit premier jour de Mai de la dite année, le Parlement Provincial de la dite Province a été dûment convoqué deux fois, par Proclamation Royale dans la Cité de *Québec* en cette Province ; qu'il a siégé plusieurs jours dans chacune de ces occasions, et a été dûment prorogé, dans l'une et l'autre occasion, la première fois par le Représentant du Souverain en personne, et la seconde fois, par une Proclamation Royale ; que les dites réunions du Parlement ont été appelées Sessions de la dite Législature Provinciale, et désignées comme telles, tant dans l'acception ordinaire du mot, que dans les deux Chambres du dit Parlement Provincial, dans l'une des Harangues prononcées du Trône à l'ouverture du Parlement Provincial, dans les Journaux de la Chambre Impériale des Communes, ainsi que dans la Correspondance officielle du Secrétaire d'Etat pour le Département des Colonies, relativement aux procédés des dites Sessions ; que les dits Actes, pour régler la manière de décider les Elections contestées, n'ayant été continués par aucune loi, dans l'une ou l'autre réunion de la Législature, ils ont été considérés et regardés, aux yeux du public, comme expirés et sans force ou effet, à l'époque où l'Acte du Parlement Impérial pour suspendre la Constitution de la Province du *Bas-Canada* a été passé, et qu'en conséquence, les dits Actes n'ont pas été continués par les dispositions de l'Acte Impérial qui réunit les Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada* ; que cette opinion se trouve corroborée par la circonstance, que le Conseil Spécial a jugé à propos de passer une Ordonnance pour continuer un Acte du Parlement du *Bas-Canada*, qui avait une tendance semblable à celle des Actes ci-dessus mentionnés. Que comme il n'a été passé aucun Acte du Parlement Provincial, ni prononcé aucun jugement dans l'une ou l'autre réunion législative, votre Honorable Chambre a été d'opinion que ni l'une ni l'autre des dites réunions n'étaient une Session de la Législature, dans le sens de la disposition législative qui continue ces Actes, et que, par conséquent, les dits Actes sont en force et vigueur aujourd'hui.

Que quoiqu'elles ne fussent pas accompagnées des formalités voulues par ces Actes, votre Honorable Chambre n'en a pas moins reçu les dites Pétitions de bonne heure, au commencement de la Session actuelle, sans considérer la question de savoir si les dits Actes étaient en vigueur ou non. Que ces Pétitions allèguent qu'il a été commis des outrages de la nature la plus grave et la plus atroce, lesquels, s'ils ont été réellement commis, sont non-seulement nuisibles à la tranquillité du Pays, mais tendent de plus à détruire le caractère de votre Honorable Chambre, comme Représentation fidèle du Peuple.

Qu'en recevant ainsi les dites Pétitions, votre Honorable Chambre a laissé les Pétitionnaires dans l'illusion que les dits Actes étaient en vigueur, et la Chambre n'ayant décidé le contraire qu'après l'époque fixée par les dits Actes pour présenter ces Pétitions, les Pétitionnaires ont été privés de l'occasion de présenter de nouvelles Pétitions accompagnées des formalités voulues; ce qu'ils auraient pu faire, si votre Honorable Chambre avait rejeté les dites Pétitions sur le champ, pour cause d'informalités.

Que par suite de ces informalités, votre Honorable Chambre ne peut procéder sur les dites Pétitions, en vertu du dit Acte, à moins qu'elle ne soit autorisée de le faire par le Bill actuel; et que cette marche, en mettant les Membres siégeant à l'abri de toutes plaintes et accusations mal fondées, leur serait réellement plus avantageuse que toute autre.

Sur Motion de Sir *Allan Macnab*, secondé par M. *Neilson*,
Résolu, Que le Rapport du Comité choisi, auquel a été référé le Message de l'Honorable Conseil Législatif, du vingt-et-un du courant, relatif au Bill, intitulé "Acte pour prévenir toutes injustices relativement aux plaintes portées contre les Elections ou les Retours illégaux des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province, à la dernière Election Générale"; ensemble avec Copies des différentes Pétitions auxquelles il y est fait allusion, soient communiqués par Message à l'Honorable Conseil Législatif.

Ordonné, Que Sir *Allan Macnab* porte le dit Message au Conseil Législatif.

M. *Durand*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill pour abroger une certaine Section d'un Acte de la Législature du *Haut-Canada*, relativement aux Chemins macadamisés, a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait plusieurs amendemens, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la Table du Greffier.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

M. *Morris*, du Comité permanent, nommé pour surveiller les Impressions de cette Chambre, durant la présente Session, avec pouvoir de faire rapport de temps à autre, a présenté à la Chambre le troisième Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la Table du Greffier, comme suit :

Après avoir mûrement considéré son second Rapport, que la Chambre avait de nouveau renvoyé à son examen, votre Comité a l'honneur d'exposer qu'il n'a rien trouvé qui l'induisé à croire qu'il existait une ligue entre les Imprimeurs, ou que le prix des Impressions soit excessif. En conséquence, votre Comité prend respectueusement la liberté de recommander que les Impressions journalières de votre Honorable Chambre, et l'impression des Journaux et de l'Appendice de cette Session, soient données à Messieurs *Desbarats* et *Cary*, qui ont offert d'entreprendre ces ouvrages aux prix suivans; savoir :

Impressions journalières dans la langue *Anglaise*, 2s. 6d. par 1000 Ems.

Do. dans la langue *Française*, 2s. 9d. par 1000 Ems.

Journaux et Appendices, en *Français* et en *Anglais*, 2s. 3d. par 1000 Ems.

E e e e

Le Rapport avec copies des Pétitions dont il y est parlé seront communiqués au Conseil Législatif.

Le Bill des Chemins macadamisés est rapporté avec des amendemens.

Référé à un Comité Général pour Lundi prochain.

Le Comité sur les Impressions présente son 3^e Rapport.

Rapport.

Votre Comité doit aussi faire rapport, que *Richard Brewer* a offert de relier les Journaux et l'Appendice de l'Assemblée Législative, à raison de trois chelins par volume de pas plus de 550 pages, et de trois deniers par volume pour chaque cinquante pages additionnelles; et comme ces prix sont très modiques, dans l'opinion de votre Comité, il recommande humblement à votre Honorable Chambre d'accepter ses soumissions.

La Chambre se forme en Comité Général sur le dit Rapport.

Ordonné, Que le dit Rapport soit maintenant référé à un Comité de toute la Chambre.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. Cameron a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil;

Rapport de plusieurs Résolutions.

Et *M. Cameron* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions, qu'il avait ordre de soumettre à la Chambre, quand il lui plairait de les recevoir.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Lundi prochain.

Retour sur le sujet de la Cour de Chancellerie.

En conformité d'une Adresse de cette Chambre, du dix-neuf du courant, à Son Excellence le Gouverneur Général, l'Honorable *S. B. Harrison* a présenté un Retour au sujet de la Cour de Chancellerie de la Province du *Haut-Canada*.

Pour le dit Retour, voir Appendice (P.).

Retour au sujet d'Emprunts faits par certaines Compagnies.

Et aussi, en conformité d'une Adresse de cette Chambre, du vingt du courant, à Son Excellence le Gouverneur Général, un Retour concernant des Prêts d'argent faits par le Gouvernement aux Compagnies des Hâvres de *Cobourg*, *Port Hope* et *Oakville*.

Pour le dit Retour, voir Appendice (Q.).

MM. Prince et Chesley obtiennent un congé d'absence.

Ordonné, Que *M. Prince* ait la permission de s'absenter de cette Chambre, durant huit jours, à compter de Lundi prochain, pour affaires urgentes.

Ordonné, Que *M. Chesley* ait la permission de s'absenter de cette Chambre, durant six jours, à compter de Lundi prochain, pour affaires urgentes.

L'Ordre du jour pour un Comité Général sur le Bill de la Salle et Prison de *Dalhousie*, est remis en vigueur.

Sur Motion de *M. Derbishire*, secondé par *M. Johnston*,

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour autoriser un nouvel Emprunt pour achever la construction de la Maison de Justice et de la Prison du District projeté de *Dalhousie*, perdu par l'ajournement de la Chambre Mercredi dernier, soit remis en vigueur, et que, Lundi prochain, cette Chambre se formera en le dit Comité.

La Chambre s'ajournera à Lundi.

Ordonné, Que lorsque cette Chambre s'ajournera, elle s'ajourne à Lundi prochain.

La 2^e lecture du Bill de la Cour de Chancellerie, à Mardi prochain.

Sur Motion de l'Honorable *M. Harrison*, secondé par *M. Boswell*,

Ordonné, Que le Bill grossoyé du Conseil Législatif, intitulé "Acte pour expliquer et amender un Acte passé dans le Parlement Provincial du *Haut-Canada*, dans la septième année du règne du Roi *Guillaume IV*, intitulé "Acte pour établir une Cour de Chancellerie dans cette

“ Province, et pour donner plus d'efficacité aux procédés de la dite Cour,” soit lu une seconde fois Mardi prochain.

Sir *Allan Macnab* a proposé, secondé par *M. Simpson*, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le premier Rapport du Comité Spécial, nommé pour s'enquérir quelle assistance il sera nécessaire de donner au Greffier, et quels Bureaux et Départemens il sera expédient d'établir, pour conduire les affaires de cette Chambre d'une manière efficace et régulière, perdu par l'ajournement de la Chambre, Lundi dernier, soit remis en vigueur, et que cette Chambre se forme maintenant en le dit Comité.

La Chambre se formera en Comité Lundi prochain, sur le Rapport du Greffier.

L'Honorable *M. Viger* a proposé en amendement, secondé par l'Honorable *M. Harrison*, que le mot “maintenant”, dans la dite Motion, soit retranché, et les mots “Lundi prochain” substitués.

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, telle qu'amendée, elle a été unanimement adoptée, et

Résolu, en conséquence.

L'Honorable *S. B. Harrison*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a mis devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, le Rapport du Commissaire du Cure Môle à Vapeur de la Province, conformément au Statut du *Haut-Canada*, 5e Guill. IV, Chap. 30, et 6e Guill. IV, Chap. 46.

Le Rapport du Commissaire sur le Cure-Môle à Vapeur, est présenté.

Pour le dit Rapport, voir Appendice (R.).

Résolu, Que le dit Rapport soit référé à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Le Rapport est référé à un Comité.

Ordonné, Que *M. Thorburn*, *M. Williams*, *M. Killaly*, *M. Small* et *M. Merritt* composent le dit Comité.

Membres du Comité.

M. Simpson a proposé, secondé par *M. Hincks*, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité, pour considérer s'il est expédient de changer, rescinder ou amender quelques-unes des Règles de cette Chambre, perdu par l'ajournement de la Chambre, Vendredi, le seize du courant, soit remis en vigueur, et que, Mercredi prochain, cette Chambre se formera en le dit Comité.

L'Ordre du jour pour un Comité Général sur les Règles de la Chambre, est remis en vigueur, et siégera Mercredi prochain.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

M. Powell, du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour obliger les Juges de Paix à faire des Retours des condamnations et amendes, a fait rapport, conformément à l'Ordre, des amendemens faits au dit Bill par le Comité, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la Table du Greffier, et adoptés par la Chambre.

Rapport du Bill sur les Retours des Juges de Paix, avec amendemens.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

M. Holmes, du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour abroger les Lois maintenant en force dans cette partie de la Province ci-devant appelée *Haut-Canada*, pour le recouvrement des Petites Dettes, et établir d'autres

Rapport du Bill des Petites Dettes, avec des amendemens.

dispositions à cet égard, a fait rapport, conformément à l'Ordre, des amendemens faits au dit Bill par le Comité, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la Table du Greffier.

Ordonné, Que la Question de concours soit maintenant séparément mise sur les dits amendemens.

Et les dits amendemens, depuis le premier jusqu'au vingt-neuvième, inclusivement, ayant été séparément lus de nouveau, et la Question de concours ayant été séparément mise sur iceux, ils ont été adoptés.

Le trentième des dits amendemens ayant été lu de nouveau, M. *Hincks* a proposé, secondé par M. *Price*, Que les mots "cinq livres" soient retranchés du dit amendement, et les mots "cinquante chelins" substitués.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Baldwin,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Boswell,</i>	<i>Harrison, Hon. S.B.</i>	<i>Powell,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Price,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Simpson,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Dunscumb,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Steele,</i>	<i>Woods.—26.</i>
<i>Durand,</i>	<i>Parent,</i>		

Contre.

<i>Armstrong,</i>	<i>Cook,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Ruel,</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>Hale,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Small,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Macnab, Sir A.</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taschereau,</i>
<i>Chesley,</i>	<i>McDonald, (Glen.)</i>	<i>Morris,</i>	<i>Yule.—16.</i>

Amendement emporté.
Le reste des amendemens sont adoptés.

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative.

Le reste des dits amendemens ayant été séparément lus de nouveau, et la Questions de concours ayant été séparément mise sur iceux, ils ont été adoptés, et

Résolu, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans les dits amendemens.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé, et lu pour la troisième fois, Mardi prochain.

Le Bill doit être grossoyé, et sera lu la 3e fois Mardi prochain.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour amender les Lois de Milice de cette partie de la Province qui formait ci-devant la Province du *Haut-Canada*, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre, Lundi prochain.

Le Bill de Milice lu la 2e fois, et référé à un Comité pour Lundi prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Rapport du Comité Spécial, auquel a été référée la Pétition de *Félix Lussier*, *Ecuyer*, et autres, *Propriétaires* et *Habitans* du Comté de *Verchères*, et autres références, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Quesnel* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

La Chambre se forme en Comité sur la Pétition de *Félix Lussier*, et autres.

Et M. *Quesnel* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, et adoptée par la Chambre ; et elle est comme suit :

Résolu, Qu'il est expédient d'amender l'Acte de la Législature du *Bas-Canada*, relatif à l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle contre les accidens du Feu, et pour étendre les pouvoirs des dites Compagnies.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Viger* ait la permission d'introduire un Bill pour amender un Acte de la Législature du *Bas-Canada*, relatif à l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle contre les accidens du Feu.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour étendre le bénéfice du système d'Emmagasinage, établi par un certain Acte du Parlement Impérial, passé dans la Session tenue dans les troisième et quatrième année du règne de feu Sa Majesté, aux droits qui sont imposés par les Actes Provinciaux, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Barthe* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Barthe* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait un amendement, lequel amendement a été lu de nouveau à la table du Greffier, et adopté par la Chambre.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le premier Rapport du Comité choisi, auquel ont été référées les Pétitions sur le Cours des Monnaies et sur les Banques, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Morin* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Morin* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions, lesquelles Résolutions ont été lues de nouveau à la Table du Greffier, et adoptées par la Chambre ; et elles sont comme suit :

Résolu, Qu'il est expédient de révoquer les différens Actes qui sont maintenant en vigueur dans les différentes parties de cette Province, pour régler les taux auxquels certaines Monnaies auront cours en icelle ; et de constater quelles Monnaies y auront cours, et la valeur qu'elles auront, et cela par une loi commune à toute la Province.

Résolu, Qu'il est expédient que les taux auxquels toutes les Monnaies d'Or, et toutes les Monnaies étrangères d'Argent, auront cours, soient proportionnés à leur valeur intrinsèque, et que l'Étalon soit la Piastre d'argent, dont quatre seront égales au Louis courant.

Résolu, Que les Monnaies Britanniques d'argent devraient avoir cours à des taux proportionnés à leur valeur nominale.

Résolution rapportée, et adoptée.

Le Bill d'Assurance Mutuelle présenté et lu pour la première fois.

Seconde lecture à Lundi prochain.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill de l'Emmagasinage.

Rapport du Bill avec un amendement.

Le Bill sera grossoyé.

La Chambre en Comité sur le Rapport au sujet des Monnaies et des Banques.

Rapport de plusieurs Résolutions.

1ère Résolution.

2e Résolution.

3e Résolution.

Bill du Cours des Monnaies présenté, et lu la 1^{ère} fois.

Ordonné, Que M. *Holmes* ait la permission d'introduire un Bill pour régler le Cours des Monnaies en cette Province.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

2^e lecture à Mercredi prochain.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Mercredi prochain.

La Chambre se forme en Comité sur les Lois des Chemins, 50^e Geo. 3.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer s'il est expédient d'amender l'Acte des Chemins de la 50^e Geo. III, Chap. 1^{er}, de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, étant lu ; La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Prince* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Rapport d'une Résolution.

Et M. *Prince* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, et adoptée par la Chambre ; et elle est comme suit :

Résolution.

Résolu, Qu'il est expédient de changer et amender un Acte passé dans la 50^e année de Geo. III, Chap. 1^{er}, à l'effet de fixer, améliorer et tenir en bon état les Chemins publics en la Province ci-devant le *Haut-Canada*, en changeant la manière de notifier et afficher les avis de changemens relatifs aux chemins ou chemins publics.

Bill amendant les Lois des Chemins, présenté et lu la 1^{ère} fois.

Ordonné, Que M. *Johnston* ait la permission d'introduire un Bill pour changer et amender un Acte de la Législature du *Haut-Canada*, intitulé " Acte pour pourvoir à fixer, améliorer et tenir en bon état les Chemins Publics et Chemins dans cette Province, et pour abroger les lois maintenant en force à cet effet."

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

2^e lecture à Vendredi prochain.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Vendredi prochain.

L'Ordre du jour pour la Chambre en Comité sur le Bill de l'Association Coloniale Irlandaise, est remis.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour autoriser l'Association Coloniale Irlandaise de l'*Amérique du Nord*, à prêter de l'argent et continuer certains travaux publics dans le Comté de *Beauharnois*, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Mercredi prochain.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill du Vote au Scrutin.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour autoriser le Vote par scrutin, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Johnston* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil.

La Chambre se forme en Comité sur les lois concernant les Héritiers et Légataires.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour prendre en considération s'il est expédient d'amender et consolider les différens Actes maintenant en force dans la partie de cette Province ci-devant le *Haut-Canada*, relativement à la Commission concernant les Héritiers et Légataires, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Williams* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Williams* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, et adoptée par la Chambre ; et elle est comme suit :

Rapport d'une Résolution qui est adoptée.

Résolu, Qu'il est expédient d'amender et consolider les Actes suivants de la Législature de la partie de cette Province ci-devant le *Haut-Canada* ; savoir : un Acte passé dans la 45^e Geo. III, et un certain autre Acte de la dite Législature, passé dans la 48^e Geo. III, et un certain autre Acte de la dite Législature, passé dans la 52^e Geo. III, et un certain autre Acte de la dite Législature, passé dans la 4^e Geo. IV, et un certain Acte de la dite Législature, passé dans la 10^e année Geo. IV, et aussi un certain Acte de la Législature de cette Province, passé dans la présente Session d'icelle, relativement aux personnes qui ont droit de réclamer des terres dans la dite partie de cette Province, comme Héritiers ou Légataires des Concessionnaires de la Couronne, dans le cas où il n'a pas été émané de Patentes pour telles terres, et pour en étendre les dispositions, de manière à venir en aide des personnes qui réclament ces mêmes terres des Concessionnaires originaux de la Couronne ou de leurs héritiers ou légataires, quelque éloigné que soit le degré en vertu duquel elles réclament ces terres.

Résolution pour consolider les Lois qui ont rapport aux Héritiers et Légataires des Concessionnaires de la Couronne.

Ordonné, Que M. J. S. *McDonald* ait la permission d'introduire un Bill pour amender et consolider les divers Actes de la Législature du *Haut-Canada*, passé pour fournir un recours aux personnes qui réclament des terres comme représentant les Concessionnaires de la Couronne, dans les cas où il n'a pas été émané de Patentes pour ces terres.

Bill introduit en conséquence, et sa 1^{ère} lecture.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois, Mercredi prochain.

Deuxième lecture à Mercredi prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité, sur Lois qui régissent les Cours de Districts, dans le *Haut-Canada*, en ce qui concerne le paiement des Juges et Greffiers, étant lu ;

La Chambre se forme en Comité sur les Lois qui régissent les Cours de District.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

L'Honorable M. *Moffatt* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et l'Honorable M. *Moffatt* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, et adoptée par la Chambre ; et elle est comme suit :

Rapport d'une Résolution.

Résolu, Qu'il est expédient de changer les dispositions de la Loi, maintenant en force, pour le paiement des Juges, Greffiers et Shérifs, pour services dans la Cour de District dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*.

La Résolution.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour prendre en considération s'il est expédient d'accorder une somme d'argent pour acheter les parts appartenant aux particuliers dans le Canal de *Welland*, étant lu ;

La Chambre se forme en Comité pour prendre en considération l'achat des parts dans le Canal de Welland.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Hale* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Rapport d'une Résolution ; réception à Jeudi prochain.

Et M. *Hale* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, qu'il avait ordre de soumettre à la Chambre, quand il lui plairait de la recevoir.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Lundi prochain.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill au sujet des Ecluses des Moulins.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour régler, par un moyen plus facile et moins dispendieux que celui qu'offre maintenant la Loi, les dommages qui sont ou pourront être ci-après causés aux Propriétaires dont les terres sont inondées, par l'établissement d'Ecluses pour les Moulins, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Raymond* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Progrès.

Et M. *Raymond* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Siégera de nouveau Mercredi prochain.

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau Mercredi prochain.

Alors, sur Motion de M. *Dunscob*, secondé par M. *Boutillier*, La Chambre s'est ajournée.

Lunæ, 2^o *Augusti* ;

Anno 5^o *Victoriae Reginae*, 1841.

Pétitions présentées à la Chambre.

De Neil McDonald, et autres.

De W. Cox, Ezra Annis, et autres.

De J. E. Mills, et autres.

De Warner Nelles, et autres.

De John DeCew, et autres.

De Daniel Hoover, et autres.

Le Bill requérant les Juges de Paix de faire certains Retours, lu la 3e fois, et passé.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la Table.

Par M. *Baldwin*, la Pétition de Neil McDonald, et autres, Syndics de l'Ecole du Township de *Georgina*.

Par M. *Small*, la Pétition de William Cox, Ezra Annis, et autres, du Township de *Whitby*.

Par M. *Holmes*, la Pétition de John E. Mills, et autres, de la part de l'Ecole Gratuite Américaine de *Montréal*.

Par M. *Thompson*, la Pétition de Warner Nelles, et autres, Habitans du Comté de *Haldimand*,—la Pétition de John DeCew, et autres, Habitans du Comté de *Haldimand*,—et la Pétition de Daniel Hoover, et autres, du Township de *Walpole*, Comté de *Haldimand*.

Un Bill grossoyé pour obliger les Juges de Paix à faire des Retours des condamnations et amendes, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe, et que le titre soit " Acte pour obliger les Juges de Paix à faire des Retours des condamnations et amendes, et pour d'autres fins y mentionnées."

Ordonné, Que M. le Procureur Général *Draper* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues :

De *W. Millar*, et autres, des Townships de *Roxborough* et *Finch*, Comté de *Stormont*, demandant une aide pour finir un Chemin.

De *Henry Weeks*, de *Yonge*, District de *Johnstown*, demandant une compensation, pour avoir été évincé de son lot de terre, par une erreur d'arpentage du Gouvernement.

De *George Percival Ridout*, et autres, Membres du Bureau de Commerce de *Toronto*, demandant une loi de Banqueroute.

De *James McCrea*, et autres, Habitans des établissemens de l'Est, dans la Seigneurie d'*Argenteuil*, Comté du *Lac des Deux Montagnes*, demandant une aide pour le soutien d'une Ecole sur le Lot No. 17, dans les dits établissemens.

De *William Wheeler*, de *Russelltown*, Comté de *Beauharnois*, exposant que sa ferme a été incendiée par les Réfugiés Canadiens, et demandant une indemnité.

De *Peter Row*, de *Russelltown*, Comté de *Beauharnois*, exposant que sa ferme a été incendiée par les Réfugiés Canadiens, et demandant une indemnité.

De *James B. Ewart*, et autres, des Townships de *Flamborough* Ouest, *Beverly*, et autres lieux, demandant que le Mémoire de la Compagnie du Canal *Desjardins*, offrant de remettre au Gouvernement la propriété du dit Canal, jusqu'à ce que les avances qui ont été faites pour son achèvement aient été remboursées au Gouvernement, soit accueilli favorablement.

De *William Burton*, et autres, Francs-tenanciers et Habitans du Comté de *Bonaventure*, demandant qu'aux Elections, à l'avenir, les Polls soient tenus dans différens endroits dans le dit Comté.

De *Jean-Bte. Millette*, et autres, Habitans et Propriétaires de la Paroisse de la *Longue Pointe*, et autres lieux, se plaignant de l'Ordonnance de la troisième *Victoria*, chap. 31, qui pourvoit à l'amélioration des Chemins dans les environs de *Montréal*.

De *Bernard Smith*, et autres, Habitans du Second Rang du Township de *Durham*, demandant que la Pétition de divers Habitans du Township de *Durham*, dans le *Bas-Canada*, ayant rapport à une certaine Ligne de Division en contestation dans ce Township, référée à un Comité Spécial de l'Assemblée Législative, soit référée aux Cours de Justice.

De *John L. Alma*, ci-devant Officier Rapporteur de la Ville de *Niagara*, demandant qu'il lui soit permis de justifier son caractère des accusations portées contre lui, dans une Pétition de *Robert Melville* et *John McBride*, de *Niagara*.

De *George Nichols*, de *Johnstown*, exposant qu'il a été blessé au service de Sa Majesté, et demandant un secours.

De *John Carley*, du Township de *Dunwich*, Comté de *Middlesex*, demandant une Pension, pour des services rendus durant la Rébellion.

Sur Motion du Capitaine *Steele*, secondé par *M. Williams*,

Ordonné, Que la Pétition de *Edward G. O'Brien*, et autres, Juges de Paix pour le Comté de *Simcoe*, présentée à la Chambre le deux du mois dernier, soit référée au Comité de toute la Chambre, pour considérer s'il est expédient d'autoriser un nouvel Emprunt, pour compléter la Cour de Justice et la Prison du District de *Simcoe*.

Pétitions qui ont été lues.

De *W. Millar*, et autres.

De *H. Weeks*.

De *G. P. Ridout*, et autres.

De *James McCrea*, et autres.

De *William Wheeler*.

De *Peter Row*.

De *J. B. Ewart*, et autres.

De *Wm. Burton*, et autres.

De *J. B. Millette*, et autres.

De *Bernard Smith*, et autres.

De *John L. Alma*.

De *Geo. Nichols*.

De *John Carley*.

La Pétition d'*Edward G. O'Brien*, et autres, est référée au Comité général sur celle de la Prison de *Simcoe*.

Les Pétitions d'Edward Ellice, et autres, de W. Wheeler, et de Peter Row, de Beauharnois, sont référées au Comité sur la Pétition de John Atkinson.

Sur Motion de M. *Dunscomb*, secondé par M. *Holmes*,
Ordonné, Que les Pétitions, de *Edward Ellice*, et autres, Habitans de *Beauharnois*, dans le Comté de *Beauharnois*, présentée à la Chambre le cinq du mois dernier, de *William Wheeler*, de *Russelltown*, Comté de *Beauharnois*, et de *Peter Row*, de *Russelltown*, Comté de *Beauharnois*, soient référées au Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de *John Atkinson*, du Township de *Hemmingford*.

Le Comité sur les Contingents présente un deuxième Rapport.

M. *Thorburn*, du Comité Spécial sur les Comptes contingens et les dépenses de cette Chambre, durant la présente Session, avec pouvoir de faire rapport de temps à autre, a présenté à la Chambre le deuxième Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la table du Greffier, comme suit :

Rapport.

Après avoir examiné le Compte de M. *W. J. Coates*, votre Comité trouve qu'il lui est dû une somme de deux cent soixante et cinq Louis, dix huit Chelins, par la ci-devant Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*, pour Impressions données à l'entreprise en grande partie.

Votre Comité trouve de plus, qu'en conséquence de l'insuffisance des deniers placés entre les mains du Greffier, pour rencontrer les différentes réclamations contre la Chambre, M. *Coates* n'a pas reçu d'à-compte depuis quelque temps, suivant l'usage suivi à l'égard des personnes qui prennent les ouvrages de la Chambre à l'entreprise. En conséquence, il est d'opinion que l'on devrait accorder à M. *Coates* une somme additionnelle de cinquante Louis, et il a dressé une Résolution à cet effet. Tout en recommandant cette allocation, votre Comité croit devoir déclarer explicitement, que l'on ne devra pas regarder cela comme un précédent pour l'avenir.

Votre Comité a aussi examiné les Comptes suivans, qui lui ont été soumis par le Greffier de la ci-devant Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*, et par le Sergent d'Armes, et il les a trouvés exacts.—

Par le Greffier.

Le Compte de <i>Richard Tinning</i>	£	3	2	6
<i>John McKensie</i>		17	10	4½
<i>Thomas Carey & Cie</i>		2	10	0
Lesquels, avec la somme due à M. <i>Coates</i> ,.....		265	18	0
Se monteront à.....	£	289	0	8½

Par le Sergent d'Armes.

Le Compte de <i>Hugh McLennan</i>	£	57	15	0
<i>J. Esmonde</i>		15	18	8
<i>W. Bickerstaff</i>		6	14	8
<i>Silas Burnham</i>		12	12	0
<i>George Denison</i>		3	13	8
Se montant à la somme de.....	£	96	14	0

Votre Comité recommande que ces différentes sommes soient immédiatement payées, et il a dressé des Résolutions en conséquence.

Votre Comité a aussi considéré la Pétition de M. *Alfred Patrick*, dans laquelle il demande que son Salaire, comme Ecrivain dans la ci-devant Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*, lui soit payé sur le même pied que les années précédentes, et il trouve que sa paie s'est élevée,

La Somme de £59 16
 8 sera payée à Alfred
 Patrick.

année moyenne, durant les onze dernières années, à la somme de deux cents Louis par année, mais que l'année dernière, malgré sa bonne volonté à remplir ses devoirs, sa rémunération, par suite de ce qu'il n'y a pas eu de Session, a été de £59 16 8, moins que les années précédentes. Votre Comité est d'opinion qu'il devrait lui être fait bon de la différence, et il soumet en conséquence une Résolution à cet effet, pour la considération de votre Honorable Chambre.

Ordonné, Que le dit Rapport soit maintenant référé à un Comité de toute la Chambre.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Taché* a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil;

Et M. *Taché* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions, qu'il avait ordre de soumettre à la Chambre, quand il lui plairait de les recevoir.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu demain.

Sir *Allan Macnab*, du Comité Spécial, nommé pour s'enquérir quelle assistance il sera nécessaire de donner au Greffier, et quels Bureaux et Départemens il sera expédient d'établir, pour conduire les affaires de cette Chambre d'une manière efficace et régulière, avec pouvoir de faire rapport de temps à autre, a présenté à la Chambre le deuxième Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la table du Greffier, comme suit :

Que votre Comité a pris en considération la Pétition d'*A. Le Moine*, Assistant Traducteur Français, demandant qu'il lui soit accordé un Salaire fixe, au lieu de sa présente rémunération.

Votre Comité recommande qu'il soit payé à raison d'un Louis par jour, de six heures, et à raison de dix chelins par jour, pour les heures additionnelles.

Aussi la demande de *R. Defries*, Messenger préposé à la distribution des Lettres, priant qu'il lui soit accordé un Salaire fixe.

Votre Comité recommande qu'il lui soit accordé dix chelins par jour, pendant le temps qu'il sera employé, sans autres émolumens.

Aussi la Pétition de *Æneas Bell*, Principal Messenger de la ci-devant Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*, et de *Julia Bell*, demandant à être employés de nouveau par la Chambre d'Assemblée.

Votre Comité recommande qu'il leur soit alloué, conjointement, une Pension de £25, qui devra continuer en faveur du survivant.

Aussi une Pétition de *Alfred Todd*, *Thaddeus Patrick* et *Charles Fitzgibbon*, Ecrivains dans le Bureau du Greffier de la ci-devant Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*, demandant à être nommés aux mêmes situations dans la présente Législature du *Canada*.

Votre Comité recommande qu'ils soient employés sur le même pied que les autres Ecrivains, et qu'ils soient continués pendant la vacance, tant que leurs services seront requis par le Greffier.

Ordonné, Que le dit Rapport soit référé à un Comité de toute la Chambre demain.

Ordonné, Que M. le Procureur Général *Draper* ait la permission d'introduire un Bill pour faciliter l'expédition des affaires dans la Cour du Banc de la Reine du *Haut-Canada*.

La Chambre se forme en Comité sur le Rapport ci-dessus.

Rapport de plusieurs Résolutions.

Le Comité général sur les Bureaux du Greffier présente son deuxième Rapport.

L'Assistant Traducteur aura 10s. par jour pour travail additionnel.

Le Messenger de la Poste 10s. par jour seulement.

Pension de £25 accordée conjointement à *Æneas Bell* et *Julia Bell*, et au survivant d'eux deux.

Alfred Todd, *T. Patrick* et *Chas. Fitzgibbon* seront employés comme les autres Ecrivains.

Le Rapport est référé à un Comité pour demain.

Bill pour l'expédition des affaires devant le Banc de la Reine, présenté et lu.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Deuxième lecture à demain.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Le Retour au sujet des Prêts faits à diverses Compagnies, est référé à un Comité Spécial.

Résolu, Que le Retour à une Adresse de cette Chambre du vingt du mois dernier, à Son Excellence le Gouverneur Général, au sujet des Prêts faits par le Gouvernement, aux Compagnies des Hâvres de *Cobourg*, *Port Hope* et *Oakville*, mis devant la Chambre, Vendredi dernier, soit référé à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Membres du Comité.

Ordonné, Que M. *Hincks*, M. *Merritt*, M. *Neilson*, M. *Killaly* et M. *Baldwin* composent le dit Comité.

Le Bill pour amender les Lois des Cours de District, présenté et lu.

Ordonné, Que M. le Procureur Général *Draper* ait la permission d'introduire un Bill pour changer et amender les Lois maintenant en force dans la partie de cette Province, ci-devant le *Haut-Canada*, qui régissent les Cours de Districts.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Deuxième lecture à Jeudi prochain.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Jeudi prochain.

Résolutions au sujet de l'Indemnité des Membres de la Chambre, référées à un Comité Spécial.

M. *Small* a proposé, secondé par M. *Parent*, que les Résolutions de cette Chambre de Lundi dernier, relativement au mode de payer l'indemnité des Membres de la Chambre d'Assemblée, soient référées à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et

Résolu, en conséquence.

Membres du Comité.

Ordonné, Que M. *Small*, Sir *Allan Macnab*, M. *Thorburn*, M. *Morin* et M. *Neilson* composent le dit Comité.

Le temps fixé pour la considération de l'Élection contestée de St. Maurice, est remis à Jeudi, le 12 du courant.

Sur Motion de M. *Prince*, secondé par M. *Thorburn*,

Résolu, Que la Pétition de divers Electeurs du Comté de *St. Maurice*, se plaignant du Retour illégal de *Joseph Edouard Turcotte*, Ecuyer, Membre siégeant pour le dit Comté, soit prise en considération Jeudi le douze du courant, à quatre heures, P. M., au lieu de Mardi le dix du même mois, tel que ci-devant fixé par cette Chambre.

L'Officier Rapporteur de St. Maurice devra comparaître à la Barre le 12 du courant.

Résolu, Que l'Orateur fasse immédiatement assigner *E. Sicard de Carusel*, Ecuyer, de *Maskinongé*, ci-devant Officier Rapporteur du Comté de *St. Maurice*, pour comparaître à la Barre de cette Chambre, Jeudi le douzième jour du courant, à quatre heures P. M., à l'effet de rendre témoignage, relativement à l'Élection contestée de ce Comté.

Les £20 déposés par R. J. Turner au Greffier, lui seront remis.

Sur Motion de M. *Price*, secondé par M. *Prince*,

Ordonné, Que la Somme de vingt livres, payée au Greffier de cette Chambre par *Robert J. Turner*, de la Ville de *Kingston*, lui soit remise,

la Pétition du dit *Robert J. Turner* ayant été présentée avant l'adoption des Règles de cette Chambre.

Ordonné, Que *M. Prince* ait la permission d'introduire un Bill pour le soulagement des acquéreurs à certaines ventes du Shérif, après que le Shérif a été dépossédé de sa charge.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

Le Bill pour les acquéreurs aux ventes judiciaires, présenté et lu.

Seconde lecture à Lundi prochain.

Sur Motion de *M. Small*, secondé par *M. Raymond*,

Résolu, Que cette Chambre se forme maintenant en Comité de toute la Chambre, pour prendre en considération la convenance de pourvoir au paiement d'un salaire annuel à l'Honorable Orateur de cette Chambre.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. McLean a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil;

Et *M. McLean* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait joint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau Vendredi prochain.

La Chambre en Comité sur le salaire de l'Orateur.

Progrès.

Le Comité siégera de nouveau Vendredi prochain.

Ordonné, Que *M. Prince* ait la permission d'introduire un Bill pour abolir l'emprisonnement pour Dettes, dans la partie Ouest du *Canada*, excepté en certains cas.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois, Lundi prochain.

Un Bill pour abolir l'emprisonnement pour Dettes, est présenté et lu.

Seconde lecture Lundi prochain.

M. Cameron, du Comité de toute la Chambre sur le troisième Rapport du Comité permanent, nommé pour surveiller les Impressions de cette Chambre, durant la présente Session, a fait rapport, conformément à l'Ordre, des Résolutions du dit Comité, lesquelles Résolutions ont été lues de nouveau à la Table du Greffier, et adoptées par la Chambre; et elles sont comme suit:

Le Comité sur les Impressions fait rapport de plusieurs Résolutions; et elles sont adoptées.

Résolu, Que les Impressions journalières de cette Chambre, et l'Impression des Journaux et de l'Appendice de la présente Session, soient données à Messieurs *Desbarats* et *Cary*, qui ont offert de faire l'ouvrage aux prix suivants, savoir:

Résolutions.

Impressions journalières dans la langue Anglaise, 2s. 6d. par 1000 Ems.

Do. dans la langue Française, 2s. 9d. par 1000 Ems.

Journaux et Appendices, dans les langues Anglaise et Française, 2s. 3d. par 1000 Ems.

Résolu, Que l'on doit accepter l'offre de *Richard Brewer*, de relier les Journaux et les Appendices, à raison de trois chelins par volume de pas plus de 550 pages, et de trois deniers par volume pour chaque cinquante pages additionnelles.

M. Hale, du Comité de toute la Chambre pour prendre en considération s'il est expédient d'accorder une somme d'argent pour acheter les

Rapport du Comité sur l'achat de certaines

parts dans le Canal de Welland, adopté.

actions appartenant aux particuliers dans le Canal de *Welland*, a fait rapport, conformément à l'Ordre, de la Résolution du dit Comité, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la table du Greffier, et adoptée par la Chambre ; et elle est comme suit :

Résolution pour l'achat des parts du Canal de Welland appartenant aux individus.

Résolu, Qu'il est expédient que le fonds de la Compagnie du Canal de *Welland*, appartienne exclusivement au Public, et que telle partie d'icelui qui se trouve maintenant entre les mains des particuliers ou Compagnies devrait être achetée par cette Province.

Seconde lecture du Bill concernant les Habitans de Saguenay

Conformément à l'Ordre, le Bill pour soustraire les Habitans du Comté de *Saguenay* à l'opération de certaines Ordonnances y mentionnées, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit maintenant référé à un Comité de toute la Chambre.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Boutillier* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil.

L'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill des Assurances Mutuelles dans le Bas-Canada, est remis.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour amender un Acte de la Législature du *Bas-Canada*, relatif à l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle contre les accidens du Feu, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Mercredi prochain.

La Chambre se forme en Comité sur l'emprunt pour la Prison de Simcoe.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité, pour considérer s'il est expédient d'autoriser un nouvel Emprunt, pour achever la Maison de Justice et la Prison du District de *Simcoe*, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Tuschereau* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Rapport d'une Résolution.

Et M. *Tuschereau* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, et adoptée par la Chambre ; et elle est comme suit :

Résolution.

Résolu, Qu'il est expédient d'autoriser les Magistrats du District de *Simcoe*, de faire un nouvel Emprunt, pour achever la Prison et la Maison de Justice du dit District.

Le Bill de la Prison de Simcoe est introduit et lu.

Ordonné, Que le Capitaine *Steele* ait la permission d'introduire un Bill pour augmenter la somme qui peut être prélevée, en vertu d'un certain Acte y mentionné, pour défrayer le coût d'une certaine Bâtisse publique dans le Comté de *Simcoe*.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Vendredi prochain.

2e lecture à Vendredi prochain.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill du Pont de Caledonia.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour incorporer certaines personnes, sous le nom de "Compagnie du " Pont de *Caledonia*," étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Cook* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Cook* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y

avait fait un amendement, dont il avait ordre de faire rapport à la Chambre, quand il lui plairait de le recevoir.

Rapport du Bill avec un amendement.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu demain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour abroger une certaine Section d'un Acte de la Législature du *Haut-Canada*, relativement aux Chemins macadamisés, étant lu ;

La Chambre se forme en Comité sur le Bill des Chemins macadamisés.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Borne* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le premier Rapport du Comité Spécial, nommé pour s'enquérir quelle assistance il sera nécessaire de donner au Greffier, et quels Bureaux et Départemens il sera expédient d'établir pour conduire les affaires de cette Chambre d'une manière efficace et régulière, étant lu ;

La Chambre se forme en Comité sur le premier Rapport du Comité Spécial au sujet des Bureaux du Greffier.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Hale* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Hale* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, et adoptée par la Chambre ; et elle est comme suit :

Rapport d'une Résolution.

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien prendre en sa plus favorable considération les services des Officiers et Serviteurs suivans, des ci-devant Chambres d'Assemblées du *Bas-Canada* et du *Haut-Canada*, en leur accordant une marque de faveur royale, pour leurs longs et fidèles services :—

Adresse à Son Excellence en faveur de certains Officiers et Serviteurs des ci-devant Chambres d'Assemblées du Haut et du Bas-Canada.

Louis B. Pinguet, David Jardine, William Coates, Samuel Waller, Jasper Brewer, F. Rodrigue, et Louis Gagné.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender les Lois de Milice de cette partie de la Province qui formaient ci-devant la Province du *Haut-Canada*, étant lu ;

La Chambre se forme en Comité sur le Bill des Lois de Milice.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Turcotte* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Turcotte* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait plusieurs amendemens, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la table du Greffier, et adoptés par la Chambre.

Rapport du Bill avec divers amendemens.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour autoriser un nouvel Emprunt, pour achever la construction de la Maison de Justice et de la Prison du District projeté de *Dalhousie*, étant lu ;

La Chambre se forme en Comité sur le Bill d'emprunt pour le District de Dalhousie.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. Ruel a pris le Fauteuil du Comité.
Plusieurs Membres s'étant retirés,
M. l'Orateur a repris le Fauteuil;
Et les noms des Membres présents ont été pris comme suit :

Monsieur l'Orateur.

Messieurs *Armstrong, Berthelot, Borne, Boswell, Boutillier, Derbshire, Durand, Hale, Hincks, Morin, Parent, Powell, Raymond, Ruel, Steele, Taché, Thompson* et *Williams*.

La Chambre s'ajourne,
faute de Quorum.

Et à dix Heures et demie du soir, M. l'Orateur a ajourné la
Chambre, faute de Quorum.

Martis, 3^o die Augusti;

Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

Pétitions présentées à
la Chambre.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur
la Table.

Des Syndics du Sémi-
naire de Stanstead.
Du Clergé de l'Eglise
Anglicane, Paroisse de
Montréal.

Par M. *Child*, la Pétition des Syndics du Séminaire de *Stanstead*.

Par l'Honorable M. *Moffatt*, la Pétition du Clergé et des Membres
de l'Eglise Anglicane, résidans dans la Paroisse de *Montréal*.

De L. Davenport, et
autres.

Par M. *Prince*, la Pétition de *Lewis Davenport*, et autres, de *Windsor*,
—et la Pétition de *Bernard Fitzpatrick*, et autres, confinés pour Dettes
dans la Prison du District de *Midland*.

De N. H. Baird.

Par M. *Boswell*, la Pétition de *N. H. Baird*, Ingénieur Civil.

De Guy H. Youngs, et
autres.

Par M. *Roblin*, la Pétition de *Guy H. Youngs*, et autres, Francs-
tenanciers et Habitans du Township de *Alhol*.

Le Bill pour l'Emma-
gasinage lu la 3^e fois,
et passé.

Un Bill grossoyé pour étendre le bénéfice du système d'Emmaga-
sinage établi par un certain Acte du Parlement Impérial, passé dans la
Session tenue dans les troisième et quatrième année du règne de Feu Sa
Majesté, aux droits qui sont imposés par les Actes Provinciaux, a été lu
pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Dunscob* porte le dit Bill au Conseil Législatif,
et demande son concours.

Le Bill de Milice lu
une 3^e fois et passé.

Un Bill grossoyé pour amender les Lois de Milice de cette partie de
la Province qui formait ci-devant la Province du *Haut-Canada*, a été lu
pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Merritt* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et
demande son concours.

L'Ordre du jour pour
la 3^e lecture du Bill
des Petites Dettes, lu.

L'Ordre du jour pour la troisième lecture du Bill grossoyé
pour abroger les Lois maintenant en force, dans cette partie de la
Province ci-devant appelée *Haut-Canada*, pour le recouvrement des Peti-
tes Dettes, et établir d'autres dispositions à cet égard, étant lu ;

M. Merritt a proposé, secondé par M. Thorburn, Que le dit Ordre du jour soit déchargé, et qu'il soit

Résolu, Qu'il est expédient d'abroger et amender partie d'un Acte passé dans le Parlement de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, intitulé "Acte pour abroger partie des diverses Lois maintenant en vigueur" en cette Province pour le recouvrement des petites Dettes, les amender "et les réunir en un seul Acte; et pour étendre la juridiction de la Cour des Requêtes en icelle."

Résolu, Que telle partie de la seconde Section de l'Acte précité, qui statue que "les dits Commissaires, pour le tems d'alors, ou deux d'entr'eux, auront pouvoir et autorité, et sont par le présent autorisés et requis d'entendre et déterminer toutes réclamations pour dettes ou sur contrat, quand la demande n'excède pas £10, et que les actes, ordres, jugemens et décrets des dits Commissaires seront définitifs entre les parties;" aussi, telle partie de la vingtième clause du dit Acte qui statue, "qu'il ne sera permis de donner en preuve devant tels Commissaires aucune demande incidente excédant la somme de £10," soient et icelles sont par le présent révoquées.

Résolu, Que les dits Commissaires pour le tems d'alors, nommés en vertu de l'Acte précité, ou deux d'entr'eux, auront le pouvoir et l'autorité, et sont par le présent autorisés et requis d'entendre et déterminer toutes causes pour dettes, dans lesquelles la demande liquidée n'excède pas la somme de £12 10 0, et la dette ou contrat de la part soit du Demandeur ou du Défendeur n'excède pas la somme de vingt-cinq louis.

Résolu, Que tout Défendeur pourra, du consentement du Demandeur, reconnaître et signer une confession de jugement au montant de £25, dans aucune des dites Cours, pourvu qu'il prête serment devant les dits Commissaires, s'il en est requis, que la dette est juste et réelle, et n'est pas donnée pour assurer la priorité sur toute autre demande contre lui.

Résolu, Que sur la demande de l'une ou l'autre partie pour le recouvrement d'une dette, ou la défense à une demande de £2 10, après avis donné au Greffier de la Cour trois jours avant que la dite Cour siégera, et sera du devoir du dit Greffier d'assigner un Jury de six Francstenanciers, pour entendre et décider cette demande; et le dit Jury pourra être assermenté par la dite Cour, et il aura droit à la somme de pour chaque verdict qu'il rendra; et la décision du dit Jury sera finale et définitive.

Résolu, Que toute personne qui se croira lésée par aucune décision ou jugement rendu, en vertu des dispositions de l'Acte précité, pourra en appeler à la prochaine Cour des Sessions de Quartier du District où l'affaire aura été décidée. Pourvu que telle personne donne à l'autre partie avis par écrit de tel appel et des motifs d'icelui, six jours après que le jugement aura été prononcé; et donne un cautionnement avec deux bonnes et suffisantes cautions, devant les dits Commissaires, pour le paiement de tous les dépens qui pourront être accordés par la Cour, et la Cour entendra et décidera tel appel pendant telles Sessions. Pourvu que telle décision n'ait pas été rendue par un Jury demandé par le Demandeur ou le Défendeur comme susdit.

Résolu, Que toute personne qui sera assignée, en vertu de cet Acte, pour comparaître devant aucune des dites Cours, soit comme jury ou comme témoin, et qui, sans motif suffisant, refusera ou négligera de comparaître pour les fins pour lesquelles il ou elle aura été assignée, encourra

Motion pour décharger le dit Ordre, et proposer certaines Résolutions pour amender les Lois relativement au recouvrement des petites Dettes.

Résolutions proposées pour amender l'Acte de la Cour des Requêtes du H. C.

et paiera une amende n'excédant pas qu'il plaira à la Cour d'imposer ; et telle amende sera prélevée et perçue de la même manière que toute autre dette recouvrée dans la dite Cour ; et sera versée par le dit Greffier entre les mains du Trésorier du District dans lequel telle Cour sera située, pour être employée pour les besoins généraux du dit District.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

Conformément à l'Ordre, le dit Bill a été alors lu pour la troisième fois.

M. le Procureur Général *Draper* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Killaly*, que le Bill passe.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Baldwin,</i>	<i>Draper, Hon. W. H.</i>	<i>Moffatt, Hon. G.</i>	<i>Small,</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>Dunn, Hon. J. H.</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, (Front.)</i>
<i>Borne,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Boswell,</i>	<i>Hale,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Burnel,</i>	<i>Harrison, Hon. S. B.</i>	<i>Parke,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Child,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Price,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Killaly, Hon. H. H.</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Derbishire,</i>	<i>Macnab, Sir Allan</i>	<i>Robertson,</i>	<i>Woods.—40.</i>

Contre.

<i>Armstrong,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Noël,</i>	<i>Thorburn.—11.</i>
<i>Cook,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Roblin,</i>	

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et Résolu, en conséquence.

Le Bill est passé. Ordonné, Que M. le Procureur Général *Draper* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Sur Motion de M. *Watts*, secondé par M. *Thorburn*,

Ordonné, Que la Pétition de *Bernard Smith*, et autres, Habitans du second Rang du Township de *Durham*, présentée à la Chambre le trente du mois dernier, soit référée au Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de divers Propriétaires résidans dans le troisième Rang du Township de *Durham*, Comté de *Drummond*.

Ordonné, Que M. *Prince* soit ajouté au dit Comité.

M. *Small*, du Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de *A. M. Farewell*, *Abram Butterfield*, et autres, des Townships de *Whitby* et *Darlington*, et autres références, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la table du Greffier, comme suit :

Votre Comité a délibéré sur chacune de ces Pétitions, et d'après certaines circonstances, il s'abstient pour le présent de les recommander

La Motion pour décharger l'Ordre est négative, et le Bill est lu pour la 3e fois.

Le Bill est passé.

La Pétition de B. Smith et autres, référée à un Comité.

M. Prince est ajouté au Comité.

Le Comité sur la Pétition de Farewell, Butterfield et autres présente son rapport.

à votre Honorable Chambre, mais soumet ci-jointe une Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, pour le prier de vouloir bien ordonner à un Ingénieur compétent de faire une Exploration des améliorations projetées, avec le moins de retard possible, indiquant les frais qu'entraînera chacune de ces améliorations; celle qui rencontrera le mieux les besoins pressans de cette partie du pays, et s'il est avantageux au Public que l'un de ces havres, ou tous les deux à la fois, soient entrepris par le Gouvernement.

A Son Excellence le Très-Honorable *Charles*, Baron *Sydenham*, de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent* et de *Toronto* en *Canada*, &c., &c., &c.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE.

Nous, les fidèles et loyaux Sujets de Sa Majesté, les Communes du *Canada*, réunis en Parlement Provincial, prenons la liberté d'exposer respectueusement à Votre Excellence, qu'il a été présenté à cette Chambre, dans la Session actuelle, deux Pétitions de certains Habitans du Township de *Whitby*, qui demandent à être incorporés en Compagnies distinctes, à fonds communs, à l'effet de construire des Havres à l'embouchure de *Annis's Creek* et *Black's Creek*, dans le dit Township.

Que sans autre information, cette Chambre ne croit pas qu'il soit expédient d'incorporer ces deux Compagnies à la fois, l'état actuel du Commerce de cette partie du Pays ne paraissant pas l'exiger.

Nous prions en conséquence Votre Excellence, de vouloir bien ordonner immédiatement de faire faire aux frais des parties, et par un Ingénieur compétent, un Rapport et une Exploration de l'un et l'autre Havres projetés, pour constater lequel est le plus convenable pour cet objet; les frais qu'entraînera cette amélioration, et s'il est avantageux au Public que l'un de ces Havres, ou tous les deux à la fois, soient entrepris par le Gouvernement.

Sur Motion de *M. Small*, secondé par *M. Price*,

Résolu, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

L'Honorable *M. Moffatt*, du Comité choisi auquel a été référée la Pétition de *Robert Armour*, et autres, Marchands de la Cité de *Montréal*, demandant un Acte pour l'Incorporation du Bureau de Commerce de la dite Cité, avec pouvoir de faire rapport par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre un Bill pour incorporer le Bureau de Commerce de *Montréal*, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Vendredi prochain.

M. Merritt, Président du Comité choisi, nommé pour entendre et décider les mérites de la Pétition de *T. Parker*, et autres, du Comté de *Hastings*, dans le District de *Victoria*, se plaignant de l'Election et du Retour

Adresse à Son Excellence, pour l'Exploration d'*Annis's Creek* et de *Black's Creek* dans le Township de *Whitby*.

La Chambre concourt dans l'Adresse.

Un Bill pour incorporer le Bureau de Commerce de *Montréal*, est présenté et lu.

Deuxième lecture à Vendredi prochain.

Rapport final du Comité sur l'Election contestée de *Hastings*.

illégal de *Robert Baldwin*, Ecuyer, comme Membre pour représenter le Comté de *Hastings* dans le présent Parlement, a présenté à la Chambre le Rapport final du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la table du Greffier, comme suit :

Rapport.

Le Comité nommé par votre Honorable Chambre, pour entendre et décider les mérites de la Pétition de *Thomas Parker*, et autres, contre l'Élection de *Robert Baldwin*, Ecuyer, le Membre siégeant pour le Comté de *Hastings*, a l'honneur de présenter les Résolutions suivantes :

Résolu, Que l'exception prise au premier allégué de la Pétition n'est pas suffisante pour invalider l'Élection du Membre siégeant.

Résolu, Qu'il n'a été offert aucune preuve à l'appui d'aucun autre allégué dans la Pétition ; et comme ni les Pétitionnaires ni leur Conseil ou Agent n'ont comparu pour les appuyer, cette Chambre est d'opinion que la dite Pétition est frivole et vexatoire.

Résolu, Que l'opposition du Membre siégeant à cette Pétition, n'est ni frivole ni vexatoire.

W. H. MERRITT,
Président.

Chambre du Comité, Assemblée }
Législative, 3e Aout, 1841. }

Le Comité Spécial
sur la Pétition de P.
A. De Gaspé, pré-
sente son Rapport.

M. *Christie*, du Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de *Philippe Aubert De Gaspé*, ci-devant Shérif du District de *Québec*, avec pouvoir de faire rapport par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la table du Greffier, comme suit :

Rapport.

Il appert, d'après les papiers qui ont été soumis de la part du Pétitionnaire, qu'il est incarcéré depuis le mois de Mai 1838, conformément à un jugement rendu contre lui le 20 Juin, en faveur de la Couronne, pour la somme de £1169 14 courant.

Il paraît à votre Comité que M. *De Gaspé* a donné à la Cour du Banc du Roi à *Québec*, en Mai 1836, un État de toutes les propriétés mobilières et immobilières qu'il possédait alors, ou qu'il s'attendait devoir posséder par la suite, afin de se prévaloir des limites accordées aux autres Débiteurs insolubles, d'après les dispositions de l'Acte Provincial du *Bas-Canada*, de la 6e *Guill.* 4, chap. 4, et dont un jugement de la Cour du Banc du Roi de *Québec* avait déclaré qu'il avait droit de se prévaloir.

Ce jugement a néanmoins été renversé par la Cour d'Appel, dans le mois de Novembre 1836, la Cour ayant décidé que ce Statut ne devait pas s'étendre aux Débiteurs de la Couronne.

Sans vouloir mettre en question la justesse de cette décision de la Cour d'Appel, votre Comité regarde la position de M. *De Gaspé* comme très cruelle. L'abandon de tous ses biens, présents et à venir, l'aurait soustrait à l'emprisonnement, s'il eut dû à tout autre qu'à la Couronne. La prérogative de la Couronne, dans le cas actuel, ne peut être révoquée en doute,—néanmoins, il paraît à votre Comité, que l'exécution rigide de la Loi, qui retient M. *De Gaspé* emprisonné depuis plus de trois ans, sans avantage pour la créance publique, et sans même aucune perspective d'avantage, devrait avoir un terme, surtout, puisqu'il paraît que la santé de M. *De Gaspé* souffre matériellement de son long emprisonnement. Votre Comité a devant lui la preuve, par une Lettre de M. le Secrétaire Civil *Goldie*, datée à *Montréal*, le 15 Aout 1839, de la position favorable ou

est le Gouvernement, de décharger M. *De Gaspé*, en donnant caution qu'il paierait £1170, sans intérêt ; ce que M. *De Gaspé* n'a pu faire ; et votre Comité ose exprimer l'espoir que le Gouvernement est encore dans les mêmes dispositions. Il est persuadé qu'il n'entre pas dans les vues de l'Exécutif de donner à la Loi un effet cruel et oppressif, ou même la semblance de l'oppression ; et que le Gouvernement voudra bien concourir dans toute mesure que les deux autres branches pourront passer pour terminer l'emprisonnement de ce Monsieur.

Dans cette persuasion, et considérant le long emprisonnement de M. *De Gaspé*, son âge avancé, et le mauvais état de sa santé par suite de son long emprisonnement ; et considérant aussi, qu'il a donné en Cour, et sous serment, un Etat fidèle par écrit de tous les Biens et Propriétés qu'il possédait au monde, dans la vue de se libérer de ses Dettes, votre Comité recommande qu'il soit passé un Acte pour le soulagement de ce Monsieur, et il présente en conséquence un Bill à cet effet.

M. *Christie* a alors présenté à la Chambre un Bill pour le soulagement de *Philippe Aubert De Gaspé*, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Un Bill pour le secours de P. A. De Gaspé, est présenté et lu.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Jeudi prochain.

Deuxième lecture à Jeudi prochain.

M. *Watts*, du Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de *James Millar*, et autres, Habitans du Comté de *Drummond*, et autres références, avec pouvoir de faire rapport, par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre un Bill pour amender certains Actes de la Législature de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, y mentionnés, relatifs à l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle, en autant qu'ils ont rapport aux Comtés de *Sherbrooke*, *Stanstead*, *Drummond* et *Shefford*, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Le Comité sur la Pétition de James Millar et autres, rapporte un Bill amendant l'Acte des Assurances Mutuelles du B. C.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Deuxième lecture à demain.

L'Honorable *S. B. Harrison*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur un Message de Son Excellence le Gouverneur Général, signé par Son Excellence.

Message de Son Excellence le Gouverneur Général.

Et le dit Message a été lu par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts ; et il est comme suit :

SYDENHAM.

Eu égard à l'Adresse de la Chambre d'Assemblée du 1^{er} du mois dernier, le Gouverneur Général lui transmet Copie ci-jointe du Rapport des Messieurs qui ont été envoyés pour s'enquérir de certains procédés qui ont eu lieu à *Toronto*, liés à la dernière Election pour cette Cité.

Message avec le Rapport au sujet des Emeutes à Toronto.

Kingston, 3 Août, 1841.

Pour le Rapport mentionné dans le Message précédent, voir Appendice (S.).

Ordonné, Que M. *Cameron* ait la permission d'introduire un Bill pour mettre les personnes, autorisées à pratiquer la Médecine et la Chirurgie dans le *Haut* ou le *Bas-Canada*, en état de pratiquer dans la Province du *Canada*.

Un Bill au sujet de la Médecine et de la Chirurgie, est présenté et lu.

k k k k

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Mercredi le onze du courant.

Seconde lecture à Mercredi le 11 du courant.

Un Bill pour la Société d'Agriculture, est présenté et lu.

Ordonné, Que M. *Cameron* ait la permission d'introduire un Bill pour continuer un Acte relatif aux Sociétés d'Agriculture, et pour d'autres fins y mentionnées.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

Seconde lecture Lundi prochain.

L'Ordre pour la 2^e lecture du Bill de la Compagnie de Verrierie de *Haldimand* est remis en vigueur; 2^e lecture à Lundi prochain.

Sur Motion de M. *Merritt*, secondé par M. *Thorburn*,

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour établir une Compagnie qui sera appelée "Compagnie de *Haldimand* pour des ouvrages de Verrierie," perdu par l'ajournement de la Chambre, Vendredi, le seize du mois dernier, soit remis en vigueur, et que le dit Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour pour un Comité général sur les Lois de Possession est remis en vigueur et fixé pour Vendredi prochain.

Sur Motion de M. *Roblin*, secondé par M. *Boswell*,

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour prendre en considération s'il est expédient de changer la Loi de Possession, quant à ce qui concerne les Arpentages faux et erronés, perdu par l'ajournement de la Chambre Mercredi dernier, soit remis en vigueur, et que, Vendredi prochain, cette Chambre se formera en le dit Comité.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill des Arpenteurs, est remis en vigueur et fixé à Vendredi prochain.

Sur Motion de M. *Roblin*, secondé par M. *Boswell*,

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour donner le pouvoir aux Arpenteurs commissionnés d'administrer le serment dans certains cas, et pour les protéger dans l'exécution de leur devoir dans l'Arpentage des Terres, perdu par l'ajournement de la Chambre Mercredi dernier, soit remis en vigueur, et que le dit Bill soit lu une seconde fois Vendredi prochain.

La Chambre en Comité demain pour amender certaines Ordonnances du Conseil Spécial.

Sur Motion de M. *Armstrong*, secondé par M. *Hincks*,

Résolu, Que, demain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour considérer s'il est expédient de changer et amender une certaine Ordonnance passée par le Conseil Spécial de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, intitulée "Ordonnance pour pourvoir à l'amélioration des grands Chemins de la Reine dans cette Province, en hiver, et pour d'autres objets;" aussi, une "Ordonnance qui amende les Lois ayant rapport aux Chemins d'hiver."

L'Orateur émanera son Warrant pour la comparution de certains témoins sur l'Élection contestée de St. Maurice.

Sur Motion de M. *Morin*, secondé par M. *Noël*,

Résolu, Que l'Orateur de cette Chambre émane sont *Warrant*, conformément à la Loi, pour requérir la présence devant cette Chambre, de *Charles Z. Malhiot*, Ecuyer, de la *Pointe du Lac*, *Modeste Richer*, Marchand, d'*Yamachiche*, *Laurent D. Craig*, Notaire, des *Trois-Rivières*, *Jean Baptiste Lajoie*, Marchand, des *Trois-Rivières*, *Denis G. Labarre*, Notaire, des *Trois-Rivières*, et *Ezékiel M. Hart*, Marchand, des *Trois-Rivières*, Jeudi le douzième jour du courant, à quatre Heures de l'après-midi, pour rendre témoignage, relativement à l'Élection contestée du Comité de *St. Maurice*.

M. *Taché*, du Comité de toute la Chambre sur le Deuxième Rapport du Comité Spécial, sur les Comptes contingens et les dépenses de cette Chambre, durant la présente Session, a fait rapport, conformément à l'Ordre, des Résolutions du dit Comité, lesquelles Résolutions ont été lues de nouveau à la Table du Greffier, et adoptées par la Chambre ; et elles sont comme suit :

Résolu, Que l'Orateur de cette Chambre place entre les mains du Greffier de la ci-devant Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*, la somme de deux cent quatre-vingt-neuf louis et huit deniers et demi, pour le mettre en état de payer certaines dépenses contingentes de son Bureau qui restent dues, ainsi qu'il appert par le Rapport sur les contingences.

Résolu, Que l'Orateur place entre les mains du Sergent d'Armes, la somme de quatre-vingt-seize louis, quatorze chelins, pour le mettre en état de payer certaines dépenses contingentes de la ci-devant Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*, ainsi qu'il appert par le Rapport sur les contingences.

Résolu, Qu'il soit accordé à M. *W. J. Coates*, la somme de cinquante louis courant, en sus du montant qui lui est dû pour les Impressions de la ci-devant Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*, pour l'indemniser des pertes qu'il a souffertes, en conséquence de ce qu'il ne lui a pas été fait de paiemens de temps à autre, à compte, d'après l'usage suivi depuis quelque temps en faveur des Entrepreneurs.

Résolu, Qu'il soit alloué la somme de cinquante-neuf louis seize chelins et huit deniers courant, à M. *Alfred Patrick*, afin de rendre son salaire comme Greffier Ecrivain, dans le Bureau du Greffier de la ci-devant Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*, pour l'année dernière, égal à £200.

M. *Cook*, du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour incorporer certaines personnes, sous le nom de "Compagnie du Pont de *Caledonia*," a fait rapport, conformément à l'Ordre, de l'amendement fait au dit Bill par le Comité, lequel amendement a été lu de nouveau à la Table du Greffier, et adopté par la Chambre.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour autoriser un nouvel Emprunt pour achever la construction de la Maison de Justice et de la Prison du District projeté de *Dalhousie*, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Burnet* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Burnet* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait plusieurs amendemens, dont il avait ordre de faire rapport à la Chambre, quand il lui plairait de le recevoir.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu demain.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour pourvoir à l'établissement et maintien d'Ecoles Elémentaires dans cette Province, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Mardi prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour mieux pourvoir à la liberté des Elections dans cette Province, et pour d'autres fins y mentionnées, étant lu ;

Les Résolutions sur le 2^e Rapport du Comité des contingents, sont référées à un Comité Général.

Greffier de la Chambre, £289 0 8.

Sergent d'Armes, £96 14 0.

W. J. Coates, £50.

M. A. Patrick, £59 16 8.

Rapport des amendemens au Bill du Pont de *Caledonia*.

Le Bill sera grossoyé.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill de la Prison de *Dalhousie*.

Rapport du Bill avec des amendemens.

Le Bill des Ecoles élémentaires est lu une seconde fois.

Référé à un Comité Général pour Mardi prochain.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill des Elections.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Barthe* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Progrès.

Et M. *Barthe* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Siégera de nouveau
Vendredi.

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau Vendredi prochain.

L'Ordre précédent
est rescindé, et le Bill
est référé de nouveau
à un Comité choisi.

Sur Motion de M. *Baldwin*, secondé par l'Honorable M. *Harrison*,
Ordonné, Que le dit Ordre soit rescindé, et que le dit Bill soit référé à un Comité choisi, composé de Messieurs *Harrison*, *Viger*, *Neilson*, *Draper*, *Merritt*, *Quesnel*, *Durand*, *Morin*, *Price* et *Hincks*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records, et que la soixante-et-dix-septième Règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à la nomination de ce Comité.

L'Ordre du jour pour
la seconde lecture du
Bill d'Enregistrement
est déchargé, et le Bill
est référé à un Comité
choisi.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à l'enregistrement des personnes qui ont droit de voter aux Elections des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province, et pour mieux pourvoir aux lieux où seront tenues telles Elections, étant lu ;

Sur Motion de l'Honorable M. *Harrison*, secondé par M. le Solliciteur Général *Day*,

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit rescindé, et que le dit Bill soit référé au Comité choisi auquel a été référé le Bill pour mieux pourvoir à la liberté des Elections dans cette Province, et pour d'autres fins y mentionnées.

Le Bill pour disposer
des Terres publiques
est lu une 2e fois, et
référé à un Comité
Général pour Jeudi
prochain.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour disposer des Terres Publiques a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Jeudi prochain.

Le Bill grossoyé du
Conseil Législatif
(Cour de Chancellerie
amendée) est lu la
2e fois, et référé à un
Comité Général pour
Jeudi prochain.

Conformément à l'Ordre, le Bill grossoyé du Conseil Législatif, intitulé "Acte pour expliquer et amender un Acte passé dans le Parlement Provincial du *Haut-Canada*, dans la septième année du règne du Roi *Guillaume Quatre*, intitulé "Acte pour établir une Cour de Chancellerie dans cette Province, et pour donner plus d'efficacité aux procédés de la dite Cour," a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Jeudi prochain.

Le Bill du Banc de la
Reine est lu une 2e
fois, et ordonné qu'il
sera grossoyé.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour faciliter l'expédition des affaires dans la Cour du Banc de la Reine du *Haut-Canada*, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

La Chambre se forme
en Comité sur le Bill
des Corporations Mu-
nicipales.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour mieux pourvoir au gouvernement intérieur de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, par l'établissement d'autorités locales ou municipales en icelle, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. Cook a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. Cook a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau, Jeudi prochain.

Progrès.

Siégera de nouveau
Jeudi prochain.

Alors, sur Motion de M. Parent, secondé par M. le Procureur Général Draper,

La Chambre s'est ajournée.

Veneris, 4^o Augusti ;

Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la Table.

Par M. Cartwright, la Pétition des Commissaires du Chemin de Barrière du District de *Midland*.

Par M. Baldwin, la Pétition de *Margaret Brislane*, du Township de *Emily*, dans le District de *New Castle*.

Par M. Thorburn, la Pétition des Directeurs de la Compagnie du Chemin à Lisses de l'*Erié* et de l'*Ontario*.

Par M. Cameron, la Pétition du Révérend *R. V. Hall*, et autres, Habitans du Township de *Stanstead*, Comté de *Stanstead*.

Pétitions présentées à
la Chambre.

Des Commissaires des
Barrières, District de
Midland.

De *Margaret Brislane*.

De la Compagnie du
Chemin à Lisses de
l'*Erié* et de l'*Ontario*.
Du Rév. *R. V. Hall*,
et autres.

Un Bill grossoyé, pour faciliter l'expédition des affaires dans la Cour du Banc de la Reine du *Haut-Canada*, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. le Procureur Général Draper porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Le Bill du Banc de la
Reine est passé.

Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues :

De *Neil McDonald*, et autres, Syndics de l'Ecole du Township de *Georgina*, demandant une aide pour le soutien de la dite Ecole, et pour bâtir une Maison pour le Maître d'Ecole.

De *William Cox*, *Ezra Annis*, et autres, du Township de *Whitby*, demandant l'établissement d'Ecoles, et l'usage de la Bible en icelles, comme livre de classe.

De *John E. Mills*, et autres, de la part de l'Ecole Gratuite Américaine de *Montréal*, demandant un Octroi de cent livres, pour le soutien de la dite Ecole.

De *Warner Nelles*, et autres, Habitans du Comté de *Haldimand*, demandant que le Comté de *Haldimand*, et le Township adjacent de *Caistor*, soient formés en un nouveau District.

De *John DeCew*, et autres, Habitans du Comté de *Haldimand*, de.

Pétitions qui ont été
lues.
De *Neil McDonald*, et
autres.

De *W. Cox*, *Ezra
Annis*, et autres.

De *J. E. Mills*, et
autres.

De *Warner Nelles*, et
autres.

De *John DeCew*, et
autres.

mandant que le District de *Niagara* soit divisé, et que le chef-lieu soit à *Cayuga*.

De Daniel Hoover, et autres.

De *Daniel Hoover*, et autres, du Township de *Walpole*, Comté de *Haldimand*, demandant que le Comté de *Haldimand* soit érigé en un District, et que le Township de *Walpole* soit attaché au dit District.

La Pétition de A. McDonell, et autres, est référée.

Résolu, Que la Pétition de *Archibald McDonell*, et autres, des Townships de *Gloucester*, *Osgoode* et *Russell*, présentée à la Chambre le vingt-trois du mois dernier, soit référée à un Comité Spécial de sept Membres, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Membres du Comité.

Ordonné, Que *M. Johnston*, *M. Williams*, *M. Price*, *M. Roblin*, *M. Morin*, *M. Merritt* et *M. Neilson* composent le dit Comité.

Le Comité Spécial sur le Bill du mesurage du Bois, rapporte des amendemens.

M. Cameron, du Comité choisi auquel a été référé le Bill pour régler l'inspection et le mesurage du Bois de construction, Mâts, Esparres, Douves, Douelles, et autres objets de même nature, dans les Ports de *Québec* et de *Montréal*, et pour d'autres fins y relatives, a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait plusieurs amendemens, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la Table du Greffier.

Le Bill et le Rapport sont référés à un Comité Général pour Lundi prochain.

Ordonné, Que le dit Bill et le Rapport soient référés à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

Les Commissaires sur l'Election contestée de *Niagara* pourront faire rapport d'ici au 17 du courant.

M. Thorburn a proposé, secondé par *M. Cartwright*, Que le temps accordé aux Commissaires chargés de recevoir les Témoignages pour l'Election contestée de la ville de *Niagara*, sur la Pétition de *Robert Melville* et *John McBride*, se plaignant de l'Election et du Retour illégal de *Edward Clarke Campbell*, Ecuyer, Membre siégeant pour la dite Ville de *Niagara*, pour en faire rapport à cette Chambre, soit prolongé jusqu'au dix-sept du courant.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et **Ordonné**, en conséquence.

Le Comité Spécial sur la Pétition de *James Carroll*, et autres, présente son Rapport.

M. Hincks, du Comité Spécial auquel a été référé la Pétition de *James Carroll*, et autres, Habitans du District de *Brock*, avec pouvoir de faire rapport, par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la Table du Greffier, comme suit :

Rapport sur la Pétition de *James Carroll*, et autres, du District de *Brock*.

Après un mûr examen, votre Comité trouve que les circonstances sont comme suit :—Lorsque le Comté d'*Oxford* a été érigé en un District distinct et séparé, sous le nom de District de *Brock*, *Woodstock* a été choisi comme la Ville du District, les limites en étant en même temps définies de manière à comprendre seulement la réserve aux fourches supérieures de la Rivière *Thames*, sur laquelle la dite ville était bâtie.

L'importance croissante de cette place, néanmoins, a engagé nombre de personnes à s'établir sur les terrains qui avoisinent immédiatement la dite réserve, et leurs maisons et propriétés ne sont pas comprises dans les limites de la ville, telles qu'elles se trouvent actuellement circonscrites.

Votre Comité a en conséquence jugé à propos d'accéder à la demande des Pétitionnaires, et a dressé le Projet d'un Bill pour étendre les limites de la dite Ville de *Woodstock*, de manière à y inclure les Lots Nos. 19, 20 et 21, dans le Township de *East Oxford*, et les Nos. 19 et 20,

dans le Township de *Blandford*, et il prend la liberté de soumettre ce Projet de Bill à votre Honorable Chambre, pour l'adopter.

M. *Hincks* a alors présenté à la Chambre un Bill pour étendre et définir les limites de la Ville de *Woodstock*, dans le District de *Brock*, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Mercredi prochain.

M. *Watts*, du Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de divers Propriétaires résidans dans le troisième Rang du Township de *Durham*, Comté de *Drummond*, et autres références, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la table du Greffier, comme suit :

Ayant lu la Pétition et examiné les Plans et Estimations ci-joints des Pétitionnaires, votre Comité a l'honneur de faire rapport, qu'il en est arrivé à cette conclusion, que les Pétitionnaires n'ont d'autre recours à avoir que celui que leur offre la Loi du Pays ; à moins que le Gouvernement Exécutif ne puisse leur donner cette assistance que les circonstances particulières du cas semblent requérir.

Un Bill grossoyé pour incorporer certaines personnes sous le nom de "Compagnie du Pont de *Caledonia*," a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Thompson* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Ordonné, Que M. le Procureur Général *Draper* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser l'achat par la Province des Actions possédées par les individus dans le Canal de *Welland*.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Sur Motion de M. *Morin*, secondé par M. *Neilson*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, Copies de toutes Proclamations ou Instrumens, émanés pour établir des Districts Municipaux, dans la ci-devant Province du *Bas-Canada*, en vertu de l'Ordonnance de la quatrième *Victoria*, Chapitre Quatre, et pour fixer le nombre des Conseillers pour chaque Paroisse ou Township dans chaque tel District, et aussi pour déterminer les lieux de réunion de chaque Conseil de District; et aussi, une Liste des Gardiens et autres Officiers nommés en vertu de la dite Ordonnance, et Copie de telles instructions qui peuvent avoir été données aux Officiers ci-dessus, concernant leurs charges.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur Motion de M. *Hale*, secondé par M. *Thorburn*,

Ordonné, Que le Comité choisi, nommé pour entendre et décider

Le Bill des limites de *Woodstock* est présenté, et lu.

Seconde lecture à Mercredi prochain.

Le Comité sur la Pétition de divers Propriétaires, du 3^e rang dans *Durham*, présente son Rapport.

Rapport.

Le Bill du Pont de *Caledonia* est passé.

Le Bill pour l'achat des parts du Canal de *Welland* est présenté, et lu.

Seconde lecture demain.

Adresse votée à Son Excellence le Gouverneur Général, demandant des Copies des Proclamations qui établissent les Districts Municipaux dans le *Bas-Canada*, &c.

Le Comité pour décider des mérites de l'Élection contentée

de Niagara, s'ajourne au 17 du courant.

les mérites de la Pétition de *Robert Melville* et *John McBride*, Electeurs de la Ville de *Niagara*, se plaignant de l'Electio*n* et du Retour illégal de *Edward Clarke Campbell*, Ecuyer, Membre siégeant pour la dite Ville de *Niagara*, soit ajourné jusqu'au dix-septième jour du présent mois, à dix heures, A. M., vu que la Chambre a prolongé le temps du retour du Rapport des Commissaires, nommés pour prendre des Témoignages sur iceux à *Niagara*, jusqu'à ce jour-là.

Un Bill pour prévenir la détérioration des Propriétés est présenté, et lu.

Ordonné, Que *M. Williams* ait la permission d'introduire un Bill pour empêcher plus efficacement les personnes méchantes et mal-intentionnées de détruire ou détériorer les propriétés mobilières ou immobilières.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

2^e lecture à Mardi prochain.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Mardi prochain.

Rapport du Bill autorisant un Emprunt pour la Prison &c de *Dalhousie*, avec amendemens, et ordre de le faire grossoyer.

M. Burnet, du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour autoriser un nouvel Emprunt, pour achever la construction de la Maison de Justice et de la Prison du District projeté de *Dalhousie*, a fait rapport, conformément à l'Ordre, des amendemens faits au dit Bill par le Comité, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la table du Greffier, et adoptés par la Chambre.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

Seconde lecture du Bill, Chemin à Lisses de *Sherbrooke*; ordre de le grossoyer.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour amender une certaine Ordonnance de la Législature du *Bas-Canada*, pour faire un Chemin à lisses, depuis *Sherbrooke* jusqu'à la Rivière *Richelieu*, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

Seconde lecture du Bill du Cours des Monnaies, et référé à un Comité Général pour Mercredi prochain.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour régler le Cours des Monnaies en cette Province, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill des Concessionnaires de la Couronne, remis à Lundi prochain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour amender et consolider les divers Actes de la Législature du *Haut-Canada*, passés pour fournir un recours aux personnes qui réclament des terres comme représentant les concessionnaires de la Couronne, dans les cas où il n'a pas été émané de Patentes pour ces terres, étant lu;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Lundi prochain.

Le Bill des Assurances Mutuelles lu une 2^e fois; ordonné qu'il soit grossoyé.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour amender un Acte de la Législature du *Bas-Canada*, relatif à l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle contre les accidens du feu, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

Le Bill des Assurances Mutuelles dans *Sherbrooke*, &c., lu une seconde fois; ordonné qu'il soit grossoyé.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour amender certains Actes de la Législature de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, y mentionnés, relatifs à l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle, en autant qu'ils ont rapport aux Comtés de *Sherbrooke*, *Stanstead*, *Drummond* et *Shefford*, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour régler la nomination des Greffiers des Magistrats dans les Paroisses de Campagne et Townships, et pour leur prescrire, ainsi qu'aux Huissiers, dans la ci-devant Province du *Bas-Canada*, des règles pour se guider en certains cas, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Vendredi prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer s'il est expédient de permettre l'exportation de cette Province de la Fleur et de la Farine, de la Potasse et de la Perlasse et du Bœuf et du Lard, sans inspection, et d'amender et consolider les Lois maintenant en vigueur en cette Province, relativement à l'inspection des dits articles et denrées, et autres références, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Crane* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Crane* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions, lesquelles Résolutions ont été lues de nouveau à la Table du Greffier, et adoptées par la Chambre ; et elles sont comme suit :

Résolu, Qu'il est expédient de permettre l'exportation, hors de cette Province, des produits du Pays, sans aucune inspection.

Résolu, Que dans toute Ville ou Cité où il est établi un Bureau de Commerce, le pouvoir de nommer les Examineurs pour s'enquérir des qualifications des personnes qui s'offrent comme Inspecteurs des produits du Pays, serait exercé avec plus d'avantage par tel Bureau, ou, dans les endroits où il n'en existe pas, par les Autorités Municipales, que par le Chef de l'Exécutif de la Province.

Résolu, Qu'il est expédient d'amender les Lois d'Inspection en cette Province, conformément aux Résolutions précédentes.

Sur Motion de l'Honorable M. *Moffatt*, secondé par l'Honorable M. *Neilson*,

Résolu, Que les dites Résolutions soient référées à un Comité choisi, composé de Messieurs *Neilson*, *Burnet*, *Dunscumb* et *Buchanan*, pour en faire rapport par Bill ou Bills, en conformité des dites Résolutions, et que la soixante-et-dix-septième Règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à la nomination de ce Comité.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour prendre en considération s'il est expédient de changer et amender les Actes de Judicature relatifs au District Inférieur de *Gaspé*, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Gilchrist* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Gilchrist* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, et adoptée par la Chambre ; et elle est comme suit :

Résolu, Qu'il est expédient de pourvoir plus efficacement que par le passé à la due administration de la Justice dans le District de *Gaspé*.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill des Greffiers des Magistrats, remis à Vendredi prochain.

La Chambre en Comité sur l'exportation de la Fleur, &c. sans inspection.

Diverses Résolutions sont rapportées et adoptées.

1^{ère}. Résolution.

2^e. Résolution.

3^e. Résolution.

Elles sont référées à un Comité Spécial.

La Chambre se forme en Comité sur les Actes de la Judicature de *Gaspé*.

Le Comité fait rapport d'une Résolution.

Un Bill au sujet de l'administration de la Justice, dans Gaspé, est présenté, et lu.

Ordonné, Que M. *Christie* ait la permission d'introduire un Bill pour pourvoir plus amplement que par le passé à la due administration de la Justice dans la division territoriale de *Gaspé*.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Seconde lecture Lundi prochain.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

La Chambre se forme en Comité sur les Pêches de Gaspé.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Rapport du Comité Spécial, auquel a été référé le Bill pour régler les Pêches dans le District de *Gaspé*, et sur le dit Bill, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Durand* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Rapport du Bill avec amendemens.

Et M. *Durand* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait plusieurs amendemens, dont il avait ordre de faire rapport à la Chambre, quand il lui plairait de le recevoir.

Réception à demain.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu demain.

La Chambre se forme en Comité sur l'Ordonnance concernant les Auberges et Aubergistes.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité, pour considérer s'il est expédient d'amender en partie une Ordonnance du Conseil Spécial de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, 4^e Vict. Chap. 42, intitulée "Ordonnance pour rappeler en partie et pour amender et rendre permanente, telle qu'amendée, une certaine Ordonnance y mentionnée, ayant rapport aux Auberges et aux Aubergistes, et pour faire des provisions ultérieures par rapport aux mêmes objets," étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

Le Capitaine *Steele* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Rapport d'une Résolution.

Et le Capitaine *Steele* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, et adoptée par la Chambre ; et elle est comme suit :

Résolution.

Résolu, Qu'il est expédient d'abroger la seconde Section d'une Ordonnance du Conseil Spécial, 4^e Vict. chap. 42, intitulée "Ordonnance pour rappeler en partie et pour amender et rendre permanente, telle qu'amendée, une certaine Ordonnance y mentionnée, ayant rapport aux Auberges et aux Aubergistes, et pour faire des provisions ultérieures par rapport aux mêmes objets."

Un Bill pour amender partie de l'Ordonnance concernant les Auberges et Aubergistes, est présenté et lu.

Ordonné, Que M. *Delisle* ait la permission d'introduire un Bill pour abroger la deuxième Section d'une Ordonnance du Conseil Spécial, 4^e Vict. chap. 42, relative aux Auberges et aux Aubergistes.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Seconde lecture à Lundi prochain.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

La Chambre se forme en Comité Général sur la Loi des lignes de division.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour prendre en considération la convenance d'amender les Lois maintenant en force, au sujet des Commissaires nommés pour tirer les Lignes de division dans la partie Ouest du *Canada*, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Powell* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Powell* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, et adoptée par la Chambre ; et elle est comme suit :

Rapport d'une Résolution.

Résolu, Qu'il est expédient d'abroger en partie et amender les Lois, maintenant en force dans la partie de cette Province ci-devant le *Haut-Canada*, pour la nomination de Commissaires pour tirer les Lignes de division.

Résolution.

Ordonné, Que M. *Roblin* ait la permission d'introduire un Bill pour abroger un Acte passé dans la cinquième Session du Parlement de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, intitulé "Acte pour changer et amender un Acte passé durant la troisième Session du présent Parlement, intitulé "Acte pour autoriser l'établissement de Bureaux de Commissaires, pour tracer des Lignes de division dans les différents Districts de cette Province, et pour pourvoir plus amplement à cet égard."

Un Bill pour amender l'Acte au sujet des Lignes de division, est présenté et lu.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois, Mercredi prochain.

Seconde lecture à Mercredi prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer s'il est expédient de changer, rescinder ou amender quelques-unes des Règles de cette Chambre, étant lu ;

La Chambre se forme en Comité sur les Règles de la Chambre.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Sherwood* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Sherwood* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions, lesquelles Résolutions ont été lues de nouveau à la Table du Greffier, et adoptées par la Chambre ; et elles sont comme suit :

Rapport de plusieurs Résolutions.

Résolu, Que cette Chambre s'assemblera à trois heures cette après-midi ; et, si à trois heures il n'y a pas de Quorum, M. l'Orateur pourra prendre le Fauteuil et ajourner ; et quand la Chambre s'ajournera Vendredi, elle s'ajournera au Lundi suivant.

Résolutions.

Résolu, Que les frais et les dépenses des Bills Privés qui accordent quelque privilège ou avantage exclusif, et les frais des procédés adoptés sur iceux ne devraient pas retomber sur le Public, et qu'il est juste et raisonnable que partie de ces frais et dépenses soit payée par ceux qui demandent les dits Bills ; et qu'après cette Session, une somme de pas moins de £20 sera déposée par les Pétitionnaires entre les mains du Greffier de cette Chambre, avant la seconde lecture de tels Bills.

Résolu, Que le mode de nommer un Comité Spécial sera de déterminer d'abord le nombre de Membres dont il consistera ; puis chaque Membre en nommera un, dont le nom sera écrit par le Greffier ; ceux qui auront le plus grand nombre de voix seront pris successivement, jusqu'à ce que le nombre soit complet ; et s'il s'élève quelque difficulté, un ou plusieurs Membres ayant une égalité de voix, la Chambre désignera celui à qui la préférence devra être donnée ; mais il sera toujours bien entendu qu'aucun Membre, qui se déclare ou s'oppose au corps ou à la substance d'aucun Bill, motion ou matière, soumis en Comité, pendant aucune de ses lectures, ne pourra être nommé du Comité sur tel Bill, motion ou matière ; et le Moteur pourra aussi soumettre les noms des Membres pour former le Comité, et si la Chambre ne s'y oppose pas, les Membres ainsi nommés composeront le dit Comité.

L'Ordre du jour pour un Comité Général sur le Bill de l'Association Coloniale de l'Amérique, &c. est remis.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour autoriser l'Association Coloniale Irlandaise de l'Amérique du Nord, à prêter de l'argent et continuer certains travaux publics dans le Comté de *Beauharnois*, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Vendredi prochain.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill au sujet des Ecluses de Moulins.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour régler, par un moyen plus facile et moins dispendieux que celui qu'offre maintenant la Loi, les dommages qui sont ou pourront être ci-après causés aux Propriétaires dont les terres sont inondées, par l'établissement d'Ecluses pour les Moulins, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Yule* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Progrès.

Et M. *Yule* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

M. l'Orateur ayant mis la Question :

Est-ce le plaisir de la Chambre que le Comité ait la permission de siéger de nouveau ?

La Chambre se divise sur la Question ; si le Comité siégera de nouveau.

La Chambre s'est divisée sur la Question ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

Buchanan,
Cook,
Crane,
Gilchrist,
Hale,

McDonald, (Glen.)
McLean,
Merritt,
Noël,

Parke,
Powell,
Roblin,
Sherwood,

Thorburn,
Turcotte,
Watts,
Yule.—17.

Contre.

Armstrong,
Baldwin,
Barthe,
Berthelot,
Borne,

Boswell,
Boutillier,
Child,
Derbshire,
Johnston,

Moffatt, Hon. G.
Morin,
Parent,
Price,
Raymond,

Ruel,
Smith, (Front.)
Thompson,
Viger,
Williams.—20.

La Question est négative.

Ainsi elle a passé dans la Négative.

Motion pour réserver le Bill à un Comité choisi.

M. *J. S. McDonald* a alors proposé, secondé par M. *McLean*, que le dit Bill soit référé à un Comité choisi, composé de Messieurs *Merritt*, *Thorburn*, *Simpson* et *Parke*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Motion que la considération ultérieure soit remise à trois mois.

M. *Baldwin* a proposé, secondé par M. *Price*, que la considération ultérieure de la dite Motion soit remise de ce jour en trois mois.

La Chambre se divise.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

Armstrong,
Baldwin,

Boswell,
Boutillier,

Morin,
Parent,

Ruel,
Smith, (Front.)

Barthe,
Berthelot,
Borne,

Child,
Derbshire,
Johnston,

Price,
Raymond,

Thompson,
Viger. Hon. D. B.
(18.)

Contre.

Buchanan,
Cook,
Crane,
Gilchrist,
Hale,

McDonald, (Glen.)
McLean,
Merritt,
Moffatt, Hon. G.
Noël,

Parke,
Powell,
Roblin,
Sherwood,
Thorburn,

Turcotte,
Watts,
Williams,
Yule.—19.

Ainsi elle a passé dans la Négative.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, elle a été adoptée par la Chambre, et
Résolu, en conséquence.

La Motion est négative.

La Motion principale est adoptée.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur les Pétitions de divers Habitans du Township de *Oakland*, de *Samuel Garnsey*, et autres, Habitans du Township de *Bayham*, et de *James Covernton*, et autres, Magistrats et Habitans du District de *Talbot*, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Lundi prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur la Pétition des Habitans d'*Oakland* est remis.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer s'il est expédient de changer et amender une certaine Ordonnance passée par le Conseil Spécial de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, intitulée " Ordonnance pour pourvoir à l'amélioration des grands Chemins de la Reine dans cette Province, en hiver, " et pour d'autres objets ;" aussi, une " Ordonnance qui amende les Lois " ayant rapport aux Chemins d'hiver," étant lu ;

La Chambre se forme en Comité sur certaines Ordonnances au sujet des Grands Chemins et Chemins d'hiver.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. Delisle a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et *M. Delisle* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, et adoptée par la Chambre ; et elle est comme suit :

Rapport d'une Résolution qui est adoptée.

Résolu, Qu'il est expédient d'amender l'Ordonnance passée par le Conseil Spécial dans la troisième année du règne de Sa Majesté, intitulée " Ordonnance pour pourvoir à l'amélioration des grands Chemins de la Reine, dans cette Province, en hiver, et pour d'autres objets," et aussi, l'Ordonnance passée dans la quatrième année du règne de Sa Majesté, intitulée " Ordonnance qui amende les Lois ayant rapport aux Chemins d'Hiver," en révoquant telle partie d'icelle qui exige que les chevaux ou bêtes de somme, traînant des voitures d'hiver, soient attelés de manière à marcher devant l'une des lisses de telle voiture ; et telle partie d'icelle qui exige que les Chemins d'Hiver soient ouverts et battus une largeur de douze pieds par toutes les personnes qui sont tenues de les tenir en état de réparation.

Résolution.

Ordonné, Que *M. Armstrong* ait la permission d'introduire un Bill pour amender deux certaines Ordonnances y mentionnées, relatives aux Chemins d'Hiver dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*.

Un Bill pour révoquer certaines Ordonnances relatives aux Chemins d'hiver est adopté.

Seconde lecture
Lundi prochain.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois, Lundi prochain.

Alors, sur Motion de M. J. S. McDonald, secondé par M. Sherwood, La Chambre s'est ajournée.

Jovis, 5^o die Augusti;

Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

Pétitions qui ont été
présentées à la
Chambre.
De J. Hetherington,
et autres.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la Table.

Par M. Crane, la Pétition de John Hetherington, et autres, Habitans du Township de Montague.

De George Holt, et
autres.

Par M. Holmes, la Pétition de George J. Holt, et autres, Inspecteurs de Potasse et de Perlasse de Montréal.

Le Bill de la Société
d'Assurance Mutuelle
est lu une 3^e fois, et
passé.

Un Bill grossoyé pour amender un Acte de la Législature du Bas-Canada, relatif à l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle contre les accidens du Feu, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Envoyé au Conseil
Législatif.

Ordonné, Que l'Honorable M. Viger porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Le Bill du Chemin à
Lisses de Sherbrooke,
est passé.

Un Bill grossoyé pour amender une certaine Ordonnance de la Législature du Bas-Canada, pour faire un Chemin à Lisses depuis Sherbrooke jusqu'à la Rivière Richelieu, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Envoyé au Conseil
Législatif.

Ordonné, Que M. Moore porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Le Bill de la Prison
de Dalhousie, est
passé.

Un Bill grossoyé pour autoriser un nouvel Emprunt, pour achever la construction de la Maison de Justice et de la Prison du District projeté de Dalhousie, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Envoyé au Conseil
Législatif.

Ordonné, Que M. Derbishire porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Le Bill des Assuran-
ces Mutuelles de
Sherbrooke, Stan-
stead, &c. est passé.

Un Bill grossoyé pour amender certains Actes de la Législature de la ci-devant Province du Bas-Canada, y mentionnés, relatifs à l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle, en autant qu'ils ont rapport aux Comtés de Sherbrooke, Stanstead, Drummond et Shefford, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Envoyé au Conseil
Législatif.

Ordonné, Que M. Watts porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Message du Conseil Législatif, par *John Godfrey Spragge*, Ecuyer,
Maître en Chancellerie :

M. L'ORATEUR,

Le Conseil Législatif a passé les Bill suivans, sans amendement :

“ Acte pour permettre aux Membres de l'Assemblée Législative,
pour la partie de la Province qui constituait ci-devant la Province du
Haut-Canada, de résigner en certains cas, et pour d'autres fins.”

“ Acte pour amender et étendre les dispositions d'un Acte de la Légis-
lature de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, intitulé “ Acte pour
constater le paiement de toutes les justes réclamations provenant des
dernières Rébellion et Invasion en cette Province, et pour y pourvoir.”

“ Acte pour incorporer l'Académie du *Haut-Canada*, sous le nom et
titre de “ Collège *Victoria*.”

Et ensuite il s'est retiré.

Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues :

Des Syndics du Séminaire de *Stanstead*, demandant l'allocation or-
dinaire, pour le soutien du dit Séminaire.

Du Clergé et des Membres de l'Eglise Anglicane, résidans dans la
Paroisse de *Montréal*, demandant que les Saintes Ecritures soient
introduites dans les Ecoles, comme livre de classe.

De *Lewis Davenport*, et autres, de *Windsor*, demandant à être incor-
porés sous le nom et titre de “ Compagnie des Mines et Pêches de la
Rive du Lac Supérieur, appartenant au Canada.”

De *Bernard Fitzpatrick*, et autres, confinés pour Dettes dans la
Prison du District de *Midland*, demandant un amendement à la Loi d'em-
prisonnement pour Dettes.

De *N. H. Baird*, Ingénieur Civil, demandant une rémunération pour
sa comparution, pour rendre témoignage devant certains Comités de la
Législature de la ci-devant Province du *Haut-Canada*.

De *Guy H. Youngs*, et autres, Francs-tenanciers et Habitans du
Township de *Athol*, demandant que le Bill, devant cette Chambre, pour
amender les Lois des Cours de Requêtes, ne soit pas passé.

M. *Small* a proposé, secondé par M. *Holmes*, Que la Pétition de
William Cox, *Ezra Annis*, et autres, du Township de *Whitby*, demandant
l'établissement d'Ecoles et l'usage de la Bible en icelles, comme livre de
classe, soit référée à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en exa-
miner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable,
par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes,
papiers et records.

M. *Baldwin* a proposé, secondé par M. *Hincks*, que la considération
ultérieure de la dite Motion soit remise.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi
une division; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme
suit :

Pour.

Baldwin,
Berthelot,

Crane,
Delisle,

Killaly, Hon. *H. H. Price*,
Morin, *Raymond*,

Message du Conseil
Législatif.

Le Bill pour la rési-
gnation des sièges des
Membres;

Le Bill pour le paie-
ment de certaines
réclamations,

Et le Bill du Collège
de *Victoria*, sont passés
par le Conseil.

Pétitions qu' ont été
lues.

Des Syndics du Sémi-
naire de *Stanstead*.

Du Clergé, &c. de
l'Eglise Anglicane de
Montréal.

De *L. Davenport*, et
autres.

De *B. Fitzpatrick*, et
autres.

De *N. H. Baird*, In-
génieur Civil.

De *Guy H. Youngs*,
et autres.

Motion pour que la
Pétition de *W. Cox*,
E. Annis et autres,
soit référée à un Co-
mité Spécial.

Motion en amende-
ment que la considé-
ration ultérieure en
soit remise.
La Chambre se divise
sur cette dernière
motion.

Borne,
Boutillier,
Child,
Christie,
Cook,

De Salaberry,
Gilchrist,
Harrison, Hon. S. B.
Hincks,
Hopkins,

Neilson,
Noël,
Parent,
Parke,

Roblin,
Steele,
Taché,
Viger. Hon. D. B.
(26.)

Contre.

Boswell,
Burnet,
Cameron,
Campbell,
Cartwright,
Day, Hon. C. D.
Foster,

Hale,
Holmes,
Johnston,
Macnab, Sir Allan
Merritt,
Moffatt, Hon. G.

Morris,
Powell,
Prince,
Robertson,
Simpson,
Small,

Strachan,
Thompson,
Thorburn,
Turcotte,
Watts,
Williams.—25.

Qui est emportée.

Ainsi elle a été emportée dans l’Affirmative, et
Ordonné, en conséquence.

Motion que la Pétition du Rév. R. V. Hall, et autres, soit référée à un Comité Spécial.

M. Cameron a proposé, secondé par M. Johnston, que la Pétition du Révérend R. V. Hall, et autres, Habitans du Township de Stanstead, Comté de Stanstead, demandant que la Bible soit adoptée comme livre de classe, dans toutes les Ecoles de cette Province, soit référée à un Comité Spécial de sept Membres, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d’envoyer quérir personnes, papiers et records.

La Chambre se divise sur la Question.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s’en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

Buchanan,
Burnet,
Cameron,
Campbell,
Cartwright,
Day, Hon. C. D.
Dunn, Hon. J. H.

Foster,
Hale,
Holmes,
Johnston,
Macnab, Sir Allan,
McDonald, (Pres.)
Moffatt, Hon. G.

Morris,
Powell,
Prince,
Robertson,
Simpson,
Smith, (Front.)
Smith, (Went.)

Strachan,
Thompson,
Thorburn,
Turcotte,
Watts,
Williams,
Yule.—28.

Contre.

Armstrong,
Baldwin,
Barthe,
Berthelot,
Borne,
Boswell,
Boutillier,
Christie,
Cook,

Crane,
Daly, Hon. C. D.
Delisle,
Derbishire,
De Salaberry,
Dunscumb,
Durand,
Gilchrist,
Harrison, Hon. S. B.

Hincks,
Hopkins,
Killaly, Hon. H. H.
Merritt,
Morin,
Neilson,
Noël,
Parent,

Parke,
Price,
Quesnel,
Raymond,
Roblin,
Steele,
Taché,
Viger.—34.

Passée dans la Négative.

Ainsi elle a passé dans la Négative.

Motion pour que la Pétition soit renvoyée au Comité Général sur le Bill au sujet des Ecoles élémentaires.

M. Watts a proposé, secondé par M. Cameron, Que la Pétition du Révérend R. V. Hall, et autres, Habitans du Township de Stanstead, Comté de Stanstead, demandant que la Bible soit adoptée comme livre de classe dans toutes les Ecoles de cette Province, soit référée au Comité de toute la Chambre sur le Bill pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour pourvoir à l’établissement et maintien d’Ecoles élémentaires dans cette Province.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

La Chambre se divise sur cette Question.

Pour.

<i>Armstrong,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Moffatt,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith, (Front.)</i>
<i>Boswell,</i>	<i>Hale,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Strachan,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Price,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Killaly,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>Macnab, Sir Allan</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Delisle,</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Robertson,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Durand,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Yule.—44.</i>

Contre.

<i>Baldwin,</i>	<i>Christie,</i>	<i>De Salaberry,</i>	<i>Parent,</i>
<i>Borne,</i>	<i>Crane,</i>	<i>Dunscomb,</i>	<i>Raymond,</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>Derbishire,</i>	<i>Harrison,</i>	<i>Viger. Hon.—12.</i>

Ainsi elle a été emportée dans l’Affirmative, et
Ordonné, en conséquence.

Emportée dans l’Affirmative.

Sur Motion de *M. Thompson*, secondé par *M. Powell*,

Résolu, Que les Pétitions, de *Warner Nelles*, et autres, Habitans du Comté de *Haldimand* ; de *John De Cew*, et autres, Habitans du Comté de *Haldimand*, et de *Daniel Hoover*, et autres, du Township de *Walpole*, Comté de *Haldimand*, présentées à la Chambre le deux du courant, soient référées à un Comité choisi, composé de Messieurs *Merritt*, *Powell*, *Child* et *Steele*, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d’envoyer quérir personnes, papiers et records.

Les Pétitions de *W. Nelles*, et autres, *John De Cew*, et autres, et de *D. Hoover*, et autres, sont référées à un Comité choisi.

Sur Motion de *M. Boswell*, secondé par *M. Merritt*,

Résolu, Que la Pétition de *N. H. Baird*, Ingénieur Civil, soit référée à un Comité choisi, composé de Messieurs *Killaly*, *Thorburn*, *Gilchrist* et *Parke*, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d’envoyer quérir personnes, papiers et records.

La Pétition de *N. H. Baird*, est référée à un Comité choisi.

M. Morris, du Comité Spécial auquel a été référé le Retour à une Adresse de cette Chambre, du six du mois dernier, à Son Excellence le Gouverneur Général, au sujet des réclamations de *Christopher Leggo*, de *Brockville*, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la table du Greffier, comme suit :

Le Comité Spécial sur la réclamation de *Christopher Leggo* présente un Rapport.

Après avoir mûrement pesé la nature et l’étendue des pertes que le dit *Christopher Leggo* a essuyées, votre Comité est d’opinion qu’elles sont très graves, et méritent qu’il soit pris des mesures immédiates pour y porter remède ; et votre Comité recommande à votre Honorable Chambre de passer une Adresse, pour appeler l’attention du Gouvernement sur ce sujet.

Le Rapport.

o o o o

Il est référé à un Comité général pour demain.

Ordonné, Que le dit Rapport soit référé à un Comité de toute la Chambre demain.

Les Retours de la Population du H. C. sont mis devant la Chambre.

L'Honorable *S. B. Harrison*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a mis devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, des Retours de la Population de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, pour l'année 1840, en conformité du Statut Provincial, 1^{ère} *Vict.*, ch 21.

Pour les dits Retours, voir Appendice (T.).

Ainsi que les Retours des Cotisations.

Et aussi, des Retours des Cotisations de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, pour l'année 1840, en conformité du Statut Provincial, 59^e *Geo. III*, ch. 7.

Pour les dits Retours, voir Appendice (U.).

Aussi, le Rapport des Commissaires sur la ci-devant Banque de Kingston.

Et aussi, le Rapport des Commissaires nommés par le Statut Provincial, 10^e *Geo. IV*, intitulé "Acte pour régler les affaires de la ci-devant Banque à *Kingston*."

Pour le dit Rapport, voir Appendice (V.).

Le Rapport des Commissaires du Canal de *La Chine* est présenté à la Chambre.

L'Honorable *M. Killaly* a présenté à la Chambre le Rapport des Commissaires du Canal de *La Chine*.

Pour le dit Rapport, voir Appendice (D.).

Adresse votée à Son Excellence, pour obtenir Copies des Dépêches du Lord *John Russell* sur le "Gouvernement responsable." la "Tenure des Charges" et autres Documents.

Sur Motion de *M. Baldwin*, secondé par l'Honorable *M. Viger*, **Résolu**, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien ordonner qu'il soit mis devant cette Chambre, Copie de la Dépêche de Lord *John Russell*, Principal Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies, à Son Excellence le Gouverneur Général, datée du quatorze Octobre 1839, sur le Gouvernement responsable; Copie de celle du seize Octobre 1839, au Lieutenant Gouverneur du *Haut-Canada*, sur la Tenure des charges dans les Colonies, et Copie de cette partie de celle du sept Novembre 1839, à Son Excellence le Gouverneur Général, qui a rapport à ce dernier objet; ensemble, avec Copies des Adresses de la Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*, du dix et du quatorze Décembre 1839, à Son Excellence le Gouverneur Général, sur le même sujet; et des Réponses de Son Excellence à ces Adresses, du treize Décembre 1839, et du quatorze Janvier, 1840, respectivement.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Le Comité général sur le Bill des Corporations Municipales du H. C., devra s'enquérir s'il est expédient d'amender ou de rappeler les Ordonnances du B. C. sur le même sujet.

M. Morin a proposé, secondé par *M. Baldwin*, qu'il soit une Instruction au Comité de toute la Chambre sur le Bill pour mieux pourvoir au gouvernement intérieur de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, par l'établissement d'autorités locales ou municipales en icelle, de s'enquérir s'il est expédient d'abroger ou amender les Ordonnances passées par le Gouverneur et le ci-devant Conseil Spécial de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, de la quatrième *Victoria*, Chapitres 3 et 4, intitulées: "Ordonnance pour pourvoir à " et régler l'élection et la nomination de certains Officiers, dans les différentes Paroisses et Townships de cette Province, et pour faire d'autres

“ dispositions concernant les intérêts locaux des Habitans de ces divisions de la Province ;” et “ Ordonnance qui pourvoit au meilleur gouvernement de cette Province, en établissant des autorités locales et municipales en icelle.”

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

La Chambre se divise

Pour.

<i>Armstrong,</i>	<i>Cook,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith, (Front.)</i>
<i>Aylwin,</i>	<i>Crane,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>No l,</i>	<i>Strachan,</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Borne,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Taschereau,</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Price,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Macnab, Sir A.</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Ruel,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Child,</i>	<i>Moffatt, Hon. G.</i>	<i>Small,</i>	<i>Yule.—46.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Moore,</i>		

Contre.

<i>Boswell,</i>	<i>Derbshire,</i>	<i>Harrison, Hon. S.B.</i>	<i>Robertson,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>De Salaberry,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Roblin,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Dunn, Hon. J. H.</i>	<i>Killaly, Hon. H.H.</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Dunscornb,</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>Foster,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Delisle,</i>	<i>Hale,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Williams.—24.</i>

Ainsi elle a été emportée dans l’Affirmative, et
Ordonné, en conséquence.

Emportée dans l’Affirmative.

Ordonné, Que M. Noël ait la permission de s’absenter de cette Chambre, depuis le huit du courant jusqu’au huit du mois prochain, pour affaires urgentes.

M. Noël obtient un congé d’absence.

L’Honorable M. *Harrison* a proposé, secondé par M. *Prince*, Que l’Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour mieux pourvoir au gouvernement intérieur de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, par l’établissement d’autorités locales ou municipales en icelle, et sur l’Instruction donnée au dit Comité, soit le premier Ordre de ce jour.

Motion que le Comité général sur le Bill des Corporations Municipales, soit le premier Ordre du jour.

M. *Johnston* a proposé, secondé par M. *Aylwin*, que la Chambre s’ajourne maintenant.

Motion d’ajournement.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s’en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

Division sur la Motion principale.

La Question ayant été mise sur la Motion principale, il s’en est aussi suivi une division ; et les noms ayant été demandés, il ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Armstrong,</i>	<i>Delisle,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Raymond,</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Derbshire,</i>	<i>Killaly,</i>	<i>Robertson,</i>
<i>Borne,</i>	<i>De Salaberry,</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boswell,</i>	<i>Dunn, Hon. J. H.</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, (Front.)</i>

<i>Buchanan,</i>	<i>Dunscomb,</i>	<i>Moffatt,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Taschereau,</i>
<i>Child,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Hale,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Crane,</i>	<i>Harrison, Hon. S.B.</i>	<i>Price,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Williams.—46.</i>
<i>Day, Soll. Gén.</i>	<i>Holmes,</i>		

Contre.

<i>Aylwin,</i>	<i>Cook,</i>	<i>Noël,</i>	<i>Strachan,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>Macnab, Sir A.</i>	<i>Prince,</i>	<i>Turcolle,</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Burnel,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Sherwood,</i>	<i>Yule.—22.</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Neilson,</i>		

Elle est emportée dans l'Affirmative.

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et **Ordonné**, en conséquence.

Autre Motion pour un ajournement.

Sir *Allan Macnab* a proposé, secondé par *M. Cartwright*, que la Chambre s'ajourne maintenant.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Aylwin,</i>	<i>Cook,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Roblin,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Smith, (Front.)</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>Macnab, Sir Allan</i>	<i>Noël,</i>	<i>Strachan,</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Parent,</i>	<i>Turcolle,</i>
<i>Burnel,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Moffatt, Hon. G.</i>		<i>(22.)</i>

Contre.

<i>Armstrong,</i>	<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Robertson,</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Delisle,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Borne,</i>	<i>Derbishire,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Boswell,</i>	<i>De Salaberry,</i>	<i>Killaly, Hon. H. H.</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Dunn,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Dunscomb,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taschereau,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Child,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Crane,</i>	<i>Hale,</i>	<i>Price,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Harrison, Hon. S.B.</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Yule.—44.</i>

Négative.

Ainsi elle a passé dans la Négative.

La Chambre se forme en Comité général sur le Bill des Corporations Municipales.

Conformément à l'Ordre, la Chambre s'est alors formée en Comité sur le Bill pour mieux pourvoir au gouvernement intérieur de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, par l'établissement d'autorités locales ou municipales en icelle, et sur l'Instruction donnée au dit Comité.

M. Hopkins a pris le Fauteuil du Comité.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit, Vendredi matin,

Veneris, 6^o die Augusti,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Hopkins* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

M. l'Orateur ayant mis la Question :

Est-ce le plaisir de cette Chambre que le Comité siéger de nouveau ?

La Chambre s'est divisée sur la Question ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Armstrong,</i>	<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Robertson,</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Delisle,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Ruel,</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>Derbshire,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Borne,</i>	<i>Dunn,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Small,</i>
<i>Boswell,</i>	<i>Dunscumb,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Taschereau,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Price,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hale,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Harrison, Hon. S.B.</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Crane,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Williams.—45.</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>			

Contre.

<i>Aylwin,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Macnab, Sir A.</i>	<i>Strachan,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>McLean,</i>		(10.)

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau ce jourd'hui, à trois heures, P. M.

Le Comité siégera de nouveau à trois heures P. M.

L'Ordre du jour pour recevoir le Rapport du Comité de toute la Chambre, sur le Rapport du Comité Spécial auquel a été référé le Bill pour régler les Pêches dans le District de *Gaspé*, et sur le dit Bill, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Mardi prochain.

L'Ordre du jour pour un Comité général sur le Bill des Pêches de *Gaspé*, est remis à Mardi prochain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour changer et amender les Lois maintenant en force dans la partie de cette Province ci-devant le *Haut-Canada*, qui régissent les Cours de District, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Mardi prochain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill des Cours de District du H. C., est remis à Mardi prochain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour le soulagement de *Philippe Aubert De Gaspé*, étant lu ;

P P P P

L'Ordre du jour pour la 2e lecture du Bill concernant P. A. De *Gaspé*, est remis à Mardi prochain.

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Mardi prochain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill du Canal de Welland, est remis à Mardi prochain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour autoriser l'achat par la Province des Actions possédées par les individus dans le Canal de *Welland*, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Mardi prochain.

L'Ordre du jour pour la 2e lecture du Bill du Recensement, est remis à Mardi prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour abroger certaines parties d'un Acte y mentionné, et pour pourvoir à faire un Recensement périodique des Habitans de cette Province, et pour obtenir d'autres informations statistiques y mentionnées, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Mardi prochain.

L'Ordre du jour pour un Comité général sur le Bill des Terres Publiques, est remis à Mardi prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour disposer des Terres Publiques, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Mardi prochain.

L'Ordre du jour pour un Comité général sur le Bill de la Cour de Chancellerie, est remis à Mardi prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill grossoyé du Conseil Législatif, intitulé "Acte pour expliquer et amender un Acte passé dans le Parlement Provincial du *Haut-Canada*, dans la septième année du règne du Roi *Guillaume* Quatre, intitulé "Acte pour établir une Cour de Chancellerie dans cette Province, et pour donner plus d'efficacité aux procédés de la dite Cour," étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Mardi prochain.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à trois heures moins un quart, Vendredi matin, elle s'est ajournée à ce jour.

Veneris, 6^o Augusti ;

Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

Pétitions présentées à la Chambre.

De J. LeBoutillier, et autres.

De J. A. Wilkes, et autres.

De la Société Littéraire et Historique de Québec.

De la Société Littéraire et Historique de Québec.

Idem.

De la Société de Régie des Ecoles Nationales de Québec.

De B. R. Church, et autres.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la Table.

Par M. *Christie*, la Pétition de *John Le Boutillier*, et autres, Habitans de *Percé*, Comté de *Gaspé*.

Par M. *Parke*, la Pétition de *J. A. Wilkes*, et autres, Francs-tenanciers et Habitans du Township de *Brantford*, et de ses environs.

Par l'Honorable M. *Moffatt*, la Pétition du Bureau de Commerce de *Montréal*.

Par M. *Black*, la Pétition de la Société Littéraire et Historique de *Québec*, relativement à une Exploration Géologique de la Province,—la Pétition de la Société Littéraire et Historique de *Québec*, relativement à une Aide pour le soutien de la dite Société,—et la Pétition du Comité de Régie des Ecoles Nationales à *Québec*.

Par M. *Crane*, la Pétition de *B. R. Church*, et autres, Habitans du Township de *Marlborough*, et ses environs, Comté de *Grenville*.

Par M. *Boswell*, la Pétition de *Charles H. Morgan*, et autres, Habitans du Comté de *Northumberland*, dans le District de *Newcastle*.

Par M. *Buchanan*, la Pétition des Juges de Paix de *Home District*, — la Pétition du Maire, des Echevins et Conseillers de la Cité de *Toronto*, relative aux moyens de fournir de l'eau à la Ville, — et la Pétition du Maire, des Echevins et Conseillers, de la Cité de *Toronto*, relative aux argens provenans des Licences d'Auberges, et autres.

Par M. *Delisle*, la Pétition de *Daniel Stott*, et autres, Propriétaires de terres dans la Seigneurie *DeLéry*.

Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues :

Des Commissaires du Chemin de Barrière du District de *Midland*, suggérant des amendemens à l'Acte, intitulé "Acte pour abroger, altérer et amender les Lois maintenant en force pour le règlement des différens Chemins macadamisés dans cette Province."

De *Margaret Brislane*, du Township de *Emily*, dans le District de *Newcastle*, exposant que la Patente de moitié du Lot No. 9, dans la 10^e Concession, pour laquelle son défunt mari, *Joseph Brislane*, avait obtenu un Billet de concession, a été, par erreur, accordée à une autre personne; et demandant une compensation.

Des Directeurs de la Compagnie du Chemin à Lisses de l'*Erié* et de l'*Ontario*, demandant que l'Assemblée Législative autorise la Compagnie à emprunter du Gouvernement deux mille cinq cents livres.

Du Révérend *R. V. Hall*, et autres, Habitans du Township de *Stanstead*, Comté de *Stanstead*, demandant que la Bible soit adoptée comme livre de classe, dans toutes les Ecoles de cette Province.

Ordonné, Que la Pétition du Maire, des Echevins et Conseillers de la Cité de *Toronto*, relative aux moyens de fournir de l'eau à la Ville, soit référée au Comité Spécial auquel ont été référées, la Pétition de *Joseph Masson*, et autres, de *Toronto*, la Pétition de *W. B. Jarvis*, et autres, de la Cité de *Toronto*, et la Pétition du Maire, des Echevins et Conseillers de la Cité de *Toronto*.

M. *Price*, du Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de *John Grubb*, *Thomas Musson*, et autres, Habitans des Townships de *Etobicoke*, *Vaughan*, *King*, et autres lieux, dans le *Home District*, avec pouvoir de faire rapport, par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la Table du Greffier, comme suit :

Votre Comité a examiné la Pétition qui lui a été renvoyée, et trouve en effet que les Habitans de ces Townships éprouvent des inconvéniens graves, faute d'un bon chemin depuis *Humber Bridge*, derrière le Lot No. 12, dans la 5^e Concession de *Etobicoke*, jusqu'à la Taverne *Peacocke*, sur la rue *Dundas*; et les Pétitionnaires ayant demandé à être incorporés en une Compagnie, pour améliorer les chemins entre ces endroits en les empierrant ou faisant un pontage en bois, votre Comité a dressé le Projet d'un Bill à cet effet, qu'il prend la liberté de soumettre à la considération favorable de votre Honorable Chambre.

M. *Price* a alors présenté à la Chambre un Bill pour incorporer certaines personnes y mentionnées, aux fins de faire un Chemin macadamisé,

De *Chas. Morgan*, et autres.

Des Magistrats du *Home District*.

Du Maire, des Echevins, &c. de la Cité de *Toronto*.
Des mêmes.

De *Daniel Stott*, et autres.

Pétitions qui ont été lues.

Des Commissaires de Barrière, District de *Midland*.

De *Margaret Brislane*.

De la Compagnie du Chemin à Lisses de l'*Erié* et de l'*Ontario*.

Du Rév. *R. V. Hall*, et autres.

La Pétition du Maire, &c. de *Toronto*, est référée à un Comité Spécial.

Le Comité sur la Pétition de *J. Grubb*, *Thos. Musson*, et autres, présente son Rapport.

Le Rapport.

Un Bill pour l'établissement d'un Chemin macadamisé de *Dun-*

das et Humber, est présenté et lu.

Seconde lecture à Vendredi prochain.

Le Comité Spécial sur les Résolutions de la Chambre, au sujet de l'indemnité des Membres de la Chambre, présente son Rapport.

Le Rapport.

depuis la rue *Dundas* jusqu'à la rivière *Humber*, dans le Township de *Etobicoke*, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Vendredi prochain.

M. Small, du Comité Spécial auquel ont été référées les Résolutions de cette Chambre, de Lundi le vingt-six du mois dernier, relativement au mode de payer l'indemnité des Membres de la Chambre d'Assemblée, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la Table du Greffier, comme suit :

Votre Comité recommande l'adoption d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, informant Son Excellence des opinions de votre Honorable Chambre, telles qu'exprimées dans ses Résolutions du 26 de Juillet dernier, et priant Son Excellence de vouloir bien communiquer à votre Honorable Chambre son plaisir à cet égard ; et, en conséquence, il soumet, ci-jointe, une Adresse à Son Excellence, pour l'adoption de votre Honorable Chambre, conformément aux dites Résolutions.

A Son Excellence le Très-Honorable *CHARLES*, Baron *Sydenham*, de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent* et de *Toronto*, dans le *Haut-Canada*.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE.

Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, au sujet de l'indemnité des Membres de la Chambre d'Assemblée.

Nous, les fidèles et loyaux Sujets de Sa Majesté, les Communes du *Canada*, réunis en Parlement Provincial, prenons la liberté d'informer respectueusement Votre Excellence, que nous avons déclaré, par Résolutions, le 26^e Juillet dernier, que l'opinion de la Chambre était qu'il est expédient de révoquer un certain Acte de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, intitulé "Acte pour changer le mode de payer l'indemnité des Membres de la Chambre d'Assemblée," et d'indemniser les Membres de l'Assemblée Législative, pendant les Sessions; et que cette indemnité devrait être payée par le Receveur Général de cette Province, à même les deniers non-affectés qui se trouvent entre ses mains : nous transmettons, ci-jointes, Copies des dites Résolutions, et prions Votre Excellence de vouloir bien communiquer à la Chambre votre plaisir à cet égard, aussitôt que possible.

La Chambre concourt dans l'Adresse.

Sur Motion de *M. Small*, secondé par *M. Christie*,
Résolu, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Le Bill concernant P. A. De Gaspé est lu une 2^e fois.

Sur Motion de *M. Christie*, secondé par *M. Black*,
Ordonné, Que l'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour le soulagement de *Philippe Aubert De^e Gaspé*, fixée pour Mardi dernier, soit déchargé, et que le dit Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le dit Bill a en conséquence été lu une seconde fois.

Et référé à un Comité général pour Mardi prochain.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

Le Bill concernant

Ordonné, Que *M. Black* ait la permission d'introduire un Bill pour

régler l'admission des personnes à la profession de Notaire dans cette partie de la Province appelée le *Bas-Canada*.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Mercredi prochain.

Seconde lecture à
Mercredi prochain.

M. Cameron a proposé, secondé par M. Christie, que deux cents Exemplaires du Rapport des Commissaires nommés pour s'enquérir des causes de l'émeute qui a eu lieu à *Toronto*, après la dernière Election pour cette Cité, soient imprimés pour l'usage des Membres de cette Chambre.

200 Exemplaires du
Rapport des Commis-
saires sur l'Emeute
qui a eu lieu à *Toron-*
to, seront imprimés.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

Message du Conseil Législatif, par *John Godfrey Spragge*, Ecuyer, Maître en Chancellerie :

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé "Acte pour abroger deux Ordonnances y mentionnées, et pour établir un Bureau des Travaux Publics en cette Province," sans amendement.

Message du Conseil
Législatif, passation
du Bill du Bureau
des Travaux Publics.

Et ensuite il est retiré.

Sur Motion de M. Powell, secondé par M. Thorburn,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien ordonner à l'Officier à qui il appartient, de mettre devant cette Chambre, un Etat détaillé des deniers qui ont été perçus en vertu d'un Acte de la Législature de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, passé dans la septième année du règne de Feu Sa Majesté Guillaume IV, Chap. 95, intitulé "Acte pour accorder à Sa Majesté une somme d'argent pour l'établissement de certains Phares dans la Province, et pour d'autres objets y mentionnés, depuis 1837 à 1840, inclusivement;" ensemble avec un Etat du coût des différens Phares qui ont été érigés en vertu du dit Acte; des frais respectifs de l'entretien et du soutien des dits Phares, pendant cette période.

Adresse votée à Son
Excellence, pour ob-
tenir un Etat des dé-
niers perçus en vertu
de l'Acte 7e Guill. 4,
ch. 95.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur Motion de M. Small, secondé par M. Christie,

Ordonné, Que le Rapport des Commissaires nommés pour s'enquérir des causes de l'émeute qui a eu lieu à *Toronto*, après la dernière Election de cette Cité, soit référé au Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de *Peter Leppard*, de *Guillimbury Est*, *Home District*, et autres références.

Le Rapport des Com-
missaires sur l'Emeute
de *Toronto* est référé
au Comité sur la Pé-
tition de P. Leppard.

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer le Bureau de Commerce de *Montréal*, soit remis à Lundi prochain.

L'Ordre pour la 2e
lecture du Bill du Bu-
reau de Commerce de
Montréal, est remis à
Lundi prochain.

Sur Motion de l'Honorable M. Moffatt, secondé par M. Delisle,

Ordonné, Que le Bill pour assurer et conférer à *Jacques Alexandre*

Le Bill concernant J.
A. Tailhades est pris
en considération.

Tailhades, Habitant de cette Province, les droits civils et politiques d'un sujet né Britannique, lu une seconde fois, Mercredi le quatorzième jour du mois dernier, soit maintenant pris en considération.

La Chambre a en conséquence procédé à prendre le dit Bill en considération.

Proviso ajouté au Bill.

Ordonné, Que le Proviso suivant soit ajouté à la première Section du dit Bill, et en fasse partie : " Pourvu toujours, qu'afin de se mettre en " état de se prévaloir de cet Acte, le dit *Jacques Alexandre Tailhades* " souscrira, devant le Greffier de la Paix du District de *Montréal*, et prê- " tera le Serment d'allégeance envers Sa Majesté, ses Héritiers et Suc- " cesseurs, et que tel Serment, ainsi prêté et souscrit, sera conservé par " le Greffier de la Paix parmi les records de son Bureau."

Le Bill tel qu'amendé sera grossoyé.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé, et lu pour la troisième fois Lundi prochain.

Tableau des Honoraires accordés au Greffier de la Couronne en Chancellerie, &c.

Sur Motion de *M. Henry Smith*, secondé par *M. Thorburn*,

Résolu, Que les Honoraires suivans soient alloués au Greffier de la Couronne en Chancellerie et au Greffier de cette Chambre, pour le temps d'alors, pour constater et taxer le montant des frais sur les Pétitions relatives aux Elections, quand elles ont été déclarées frivoles et vexatoires, ou lorsque la défense du Membre siégeant sera déclarée frivole et vexatoire.

Au Greffier de la Couronne en Chancellerie, pour chaque taxe et rapport, £1. 5. 0.

Au Greffier de cette Chambre, pour les mêmes services, £1. 5. 0.

Le Bill de l'Administration de la Justice aux Iles de la *Magdeleine*, est présenté et lu.

Ordonné, Que *M. Christie* ait la permission d'introduire un Bill pour pouvoir temporairement à l'administration de la Justice dans les Iles de la *Magdeleine*, dans le *Golfe St. Laurent*.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Seconde lecture Lundi prochain.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour pour un Comité général sur le Bill de l'Association Coloniale, est remis à Vendredi prochain.

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour autoriser l'Association Coloniale Irlandaise de l'*Amérique du Nord* à prêter de l'argent, et continuer certains Travaux Publics dans le Comté de *Beauharnois*, soit remis à Vendredi prochain.

La Chambre se formera en Comité Vendredi prochain sur les Droits imposés sur les produits agricoles.

Sur Motion de *M. Prince*, secondé par *M. Roblin*,

Résolu, Que, Vendredi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour considérer s'il est expédient d'imposer un Droit sur les produits agricoles, et autres, et aussi sur les animaux vivans, importés en cette Province des Etats-Unis de l'*Amérique*.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill des Corporations municipales.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour mieux pourvoir au gouvernement intérieur de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, par l'établissement d'autorités locales ou municipales en icelle, et sur l'Instruction donnée au dit Comité, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. Hopkins a pris le Fauteuil du Comité.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit, Samedi matin,

Sabbati, 7^o die Augusti,

Plusieurs Membres s'étant retirés,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et les noms des Membres présents ont été pris comme suit :

Monsieur l'Orateur.

Messieurs *Baldwin, Borne, Boswell, Boutillier*, le Solliciteur Général *Day, Delisle, Derbishire, Gilchrist, Hale, Harrison, Hopkins, Parke, Powell, Prince, Simpson* et *Viger*.

Et à Minuit et demi, Samedi matin, M. l'Orateur a ajourné la Chambre, faute de *Quorum*, jusqu'à Lundi prochain.

La Chambre s'ajourne,
faute de *Quorum*.

Lunæ, 9^o die Augusti ;

Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :

Par M. le Procureur Général *Draper*, la Pétition de *J. A. Wilkes*, et autres, près de *Grand River*, dans les Districts de *Gore* et de *Niagara*.

Par M. *Harmanus Smith*, la Pétition de *William New*, de la Ville de *Hamilton*.

Par M. *McLean*, la Pétition de *Richard Loucks, Junr.*, et autres, Membres de la Congrégation Presbytérienne de *Osnabruck*.

Par M. *Durand*, la Pétition de *Jacob Hailer*, et autres, Habitans des Townships de *Waterloo, Woolwich*, et autres lieux,—et la Pétition de *Arthur Palmer*, et autres, Membres du Bureau d'Education pour le District de *Wellington*.

Par M. *Crane*, la Pétition de la Congrégation Presbytérienne de *South Gore*, en rapport avec l'Eglise d'*Ecosse*,—et la Pétition de *James Maitland*, et autres, Habitans du Township de *Malborough*, et autres lieux.

Par M. *Robertson*, la Pétition de *Samuel Galloway*, et autres, Habitans de *Wentworth*, Comté du *Lac des Deux Montagnes*,—et la Pétition du Révérend *William Abbott*, Recteur de *St. Andrews*, sur la Rivière *Ottawa*, et des Membres de sa Congrégation.

Par M. *Cameron*, la Pétition de *William Wallace*, et autres, Habitans du Township de *Ramsay*, District de *Bathurst*,—et la Pétition de *H. Glass*, et autres, Habitans de *Perth*, et des environs.

Par M. *Holmes*, la Pétition de *William B. Jarvis*, et autres, Citoyens de *Toronto*, demandant qu'un Acte soit passé en faveur de *Joseph Masson*, et autres, pour les incorporer, sous le titre de "Compagnie" pour "l'Eclairage au Gaz, et fournir d'Eau la Cité de *Toronto*."

Sur Motion de M. *Holmes*, secondé par M. *Parke*,

Ordonné, Que la dite Pétition soit maintenant lue, et que la Règle de

Pétitions qui ont été
présentées à la
Chambre.

De *J. A. Wilkes*, et
autres.

De *William New*.

De *R. Loucks, Junior*,
et autres.

De *Jacob Hailer*, et
autres.
De *Arthur Palmer*, et
autres.

De la Congrégation
Presbytérienne de
South Gore.
De *Jas. Maitland*, et
autres.

De *S. Galloway*, et
autres.
De *W. Abbott*, et
autres.

De *Wm. Wallace*, et
autres.
De *H. Glass*, et autres.

De *Wm. B. Jarvis*, et
autres, laquelle est lue.

cette Chambre, du vingt-huitième de Juin dernier, soit suspendue, quant à la présente Pétition.

La dite Pétition a été lue en conséquence.

Le Bill concernant J. A. Tailhades, est passé.

Un Bill grossoyé pour assurer et conférer à *Jacques Alexandre Tailhades*, Habitant de cette Province, les droits civils et politiques d'un sujet né Britannique, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Moffatt* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Pétitions qui ont été lues.
De J. Hetherington, et autres.

Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues :
De *John Hetherington*, et autres, Habitans du Township de *Montague*, suggérant certains changemens pour faciliter la vente des produits Canadiens.

De *George J. Holt*, et autres.

De *George J. Holt*, et autres, Inspecteurs de Potasse et de Perlasse de *Montréal*, demandant qu'un Bill sur le point d'être introduit dans l'Assemblée Législative, par lequel la Potasse et la Perlasse seront exportées de cette Province sans inspection, ne passe pas, ou qu'on rétablisse les anciens Tarifs d'honoraires, si ce Bill passe.

De J. Le Boutillier, et autres.

De *John Le Boutillier*, et autres, Habitans de *Percé*, Comté de *Gaspé*, demandant une aide pour le soutien d'une Ecole.

De J. A. Wilkes, et autres.

De *J. A. Wilkes*, et autres, Francs-tenanciers et Habitans du Township de *Erantford*, et de ses environs, demandant que telle partie de la onzième Section du dix-neuvième Chapitre du Statut 56^e *George Trois*, qui sépare du Comté de *Haldimand* la division Ouest d'icelui, et en fait une partie du Comté de *Wentworth*, soit abrogée.

Du Bureau de Commerce de Montréal.

Du Bureau de Commerce de *Montréal*, demandant que la seconde Section de l'Ordonnance 2^e *Victoria*, Chap. 19, qui fixe les limites des Ports de *Québec* et de *Montréal*, ne soit pas abrogée.

De la Société Littéraire et Historique de Québec.

De la Société Littéraire et Historique de *Québec*, demandant une Exploration Géologique de la Province.

Idem.

De la Société Littéraire et Historique de *Québec*, demandant une Aide pour le soutien de la dite Société.

Du Comité de Régie des Ecoles Nationales de Québec.

Du Comité de Régie des Ecoles Nationales à *Québec*, demandant une Aide pour le soutien des dites Ecoles.

De B. R. Church, et autres.

De *B. R. Church*, et autres, Habitans du Township de *Malborough*, et ses environs, Comté de *Grenville*, demandant une Aide de deux cents livres, pour faire et réparer un Chemin à travers les dits Townships.

De Chas. Morgan, et autres.

De *Charles H. Morgan*, et autres, Habitans du Comté de *Northumberland*, dans le District de *Newcastle*, demandant une Aide, pour construire un Chemin de pontage en madriers, depuis la Ville de *Cobourg*, jusqu'à *Rice Lake*.

Des Magistrats du Home District.

Des Juges de Paix de *Home District*, demandant qu'un Acte soit passé avec certaines dispositions, pour les mettre en état de payer mille livres dues par le dit District.

Du Maire, des Echevins, &c. de la Cité de Toronto.

Du Maire, des Echevins et Conseillers de la Cité de *Toronto*, demandant que les deniers provenans des Licences sur les Auberges, et autres, accordées dans la Cité, soient placés sous le contrôle de la Corporation.

De Daniel Stott, et autres.

De *Daniel Stott*, et autres, Propriétaires de terres dans la Seigneurie de *Léry*, demandant que dans toute Loi qui sera passée pour commuer la Tenure Féodale, la valeur de la terre seulement, sans égard

aux améliorations, soit la base de calcul des Lods et Ventes, et que le taux originaire des Cens et Rentes soit la base pour constater la valeur des Cens et Rentes.

Sur Motion de M. *Durand*, secondé par M. *Hopkins*,

Résolu, Que la Pétition de *A. Dingwall Fordyce*, et autres, Magistrats et Francs-tenanciers du District de *Wellington*, présentée à la Chambre le cinq du mois dernier, soit référée à un Comité choisi, composé de Monsieur *Harmanus Smith* et Sir *Allan Macnab*, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

La Pétition de *A. Dingwall Fordyce*, et autres, &c. référée à un Comité choisi.

Ordonné, Que la Pétition de *William B. Jarvis*, et autres, Citoyens de *Toronto*, soit référée au Comité Spécial auquel ont été référées, la Pétition de *Joseph Masson*, et autres, de *Toronto*, la Pétition de *W. B. Jarvis*, et autres, de la Cité de *Toronto*, et la Pétition du Maire, des Echevins et Conseillers de la Cité de *Toronto*.

La Pétition de *W. B. Jarvis*, &c. référée au Comité sur la Pétition de *Joseph Masson*, et autres.

Sur Motion de l'Honorable M. *Neilson*, secondé par M. *Christie*,

Résolu, Que, Vendredi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour considérer s'il est expédient de s'adresser à Son Excellence le Gouverneur Général, comme Représentant de la Couronne en cette Province, demandant que la Prérrogative Royale soit exercée, à l'effet d'accorder un libre Pardon, indemnité et oubli de tous les crimes, offenses et délits, qui se rattachent aux troubles politiques qui ont si malheureusement prévalu dans les ci-devant Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*.

La Chambre siégera en Comité général Vendredi prochain, pour prendre en considération une Adresse à Son Excellence relativement à une Amnistie pour crimes et délits politiques.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour amender l'Ordonnance de la troisième *Victoria*, Chap. 31, pour améliorer les Chemins dans les environs de la Cité de *Montréal*, et qui y conduisent, a été lu une seconde fois.

Le Bill des Chemins de *Montréal*, est référé à un Comité général pour Mercredi prochain.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour exempter de Droits tous Exemplaires de l'Écriture Sainte importés en cette Province par l'Océan, a été lu une seconde fois.

Le Bill qui exempté de Droits les exemplaires de l'Écriture Sainte sera grossoyé.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour changer et amender un Acte de la Législature du *Haut-Canada*, intitulé "Acte pour pourvoir à fixer, améliorer et tenir en bon état les Chemins Publics et Chemins dans cette Province, et pour abroger les Lois maintenant en force à cet effet," étant lu ;

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill des Grands Chemins, est remis à Mercredi prochain.

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Mercredi prochain.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour augmenter la somme qui peut être prélevée en vertu d'un certain Acte y mentionné, pour défrayer le coût d'une certaine Bâtisse Publique dans le Comté de *Simcoe*, a été lu une seconde fois.

Le Bill de l'Édifice du Comté de *Simcoe*, est référé à un Comité général pour Mercredi prochain.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

Le Bill pour la protection des Arpenteurs est lu une 2^e fois, et sera grossoyé.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour donner le pouvoir aux Arpenteurs commissionnés d'administrer le serment dans certains cas, et pour les protéger dans l'exécution de leurs devoirs dans l'arpentage des terres, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

Le Bill des Greffiers des Magistrats est lu la 2^e fois.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour régler la nomination des Greffiers des Magistrats dans les Paroisses de Campagne et Townships, et pour leur prescrire, ainsi qu'aux Huissiers, dans la ci-devant Province du *Bas-Canada*, des Règles pour se guider en certains cas, a été lu une seconde fois.

Le Bill pour protéger la Propriété Littéraire est lu une 2^e fois, et référé à un Comité général pour Mercredi prochain.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour protéger la Propriété Littéraire, dans cette partie de la Province qui formait ci-devant le *Haut-Canada*, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

L'Ordre du jour pour la 2^e lecture du Bill des Sociétés d'Agriculture est remis à Lundi prochain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour continuer un Acte relatif aux Sociétés d'Agriculture, et pour d'autres fins y mentionnées, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Lundi prochain.

Le Bill pour consolider les Lois au sujet des Concessionnaires de la Couronne est lu une 2^e fois, et renvoyé à un Comité général pour demain.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour amender et consolider les divers Actes de la Législature du *Haut-Canada*, passés pour fournir un recours aux personnes qui réclament des terres comme représentant les concessionnaires de la Couronne, dans les cas où il n'a pas été émané de Patentes pour ces terres, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre demain.

Le Bill de Judicature de Gaspé est lu une 2^e fois, et renvoyé à un Comité général pour demain.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour pourvoir plus amplement que par le passé à la due administration de la Justice dans la division territoriale de *Gaspé*, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

2^e lecture du Bill au sujet de l'Ordonnance des Aubergistes, et ordre de le grossoyer.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour abroger la deuxième Section d'une Ordonnance du Conseil Spécial, 4^e *Vict.* Chap. 42, relative aux Auberges et aux Aubergistes, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

Le Bill pour amender l'Ordonnance au sujet des Chemins d'Hiver, lu une 2^e fois, et sera grossoyé.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour amender deux certaines Ordonnances y mentionnées, relatives aux Chemins d'hiver, dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*, a été lu une seconde fois.

M. *Armstrong* a proposé, secondé par M. *Neilson*, que le dit Bill soit grossoyé.

M. *Watts* a proposé en amendement, secondé par M. *Holmes*, que le mot "grossoyé", dans la dite Motion, soit retranché, et les mots "référé à un Comité de toute la Chambre, Vendredi prochain," substitués.

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, elle a été adoptée par la Chambre, et

Ordonné, en conséquence.

L'Honorable *D. Daly* a présenté, conformément à une Adresse de cette Chambre, du treize du mois dernier, à Son Excellence le Gouverneur Général, divers Papiers ayant rapport à l'Honorable *John Gawler Thompson*, Juge Provincial du District Inférieur de *Gaspé*.

Pour les dits Papiers, voir Appendice (W.).

Les Documents relatifs à l'Honble. J. G. Thompson, sont présentés à la Chambre.

Et aussi, en conformité d'une Adresse de cette Chambre, du quatre du courant, à Son Excellence le Gouverneur Général, divers Papiers et Documents ayant rapport à l'établissement de Districts Municipaux dans la ci-devant Province du *Bas-Canada*.

Et aussi, divers Documents relatifs aux Districts Municipaux du Bas-Canada.

Pour les dits Papiers et Documents, voir Appendice (X.).

L'Honorable *S. B. Harrison*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur un Message de Son Excellence le Gouverneur Général, signé par Son Excellence.

Message du Gouverneur général.

Et le dit Message a été lu par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts; et il est comme suit :

SYDENHAM.

Le Gouverneur Général informe la Chambre d'Assemblée, en réponse à son Adresse relative à l'Exploration et au Rapport sur les Hâvres projetés aux embouchures de *Annis's Creek*, et de *Black's Creek*, dans le Township de *Whitby*, qu'il a été donné instruction au Bureau des Travaux Publics de mettre les désirs de la Chambre d'Assemblée à effet.

L'Exploration d'*Annis's Creek* et *Black's Creek* est ordonnée.

Maison du Gouvernement, }
Kingston, 9e Août, 1841. }

M. *Small* a proposé, secondé par M. *Woods*, que l'Orateur de cette Chambre ayant reçu intimation que, par suite de ce que *John Shuter Smith*, Ecuyer, Président de la Commission nommée pour recevoir les témoignages sur la Pétition de *Robert Melville* et *John McBride*, Electeurs de la Ville de *Niagara*, se plaignant de l'Élection et du Retour illégal de *Edward Clarke Campbell*, Ecuyer, comme Membre pour représenter la dite Ville de *Niagara*, dans le présent Parlement, a été obligé de laisser la Province pour aller en *Europe*, il est devenu nécessaire d'émaner une nouvelle Commission: qu'il soit, en conséquence, résolu, qu'il émane immédiatement une Commission adressée à *Alexander Grant*, Ecuyer, de la Cité de *Toronto*, *Lorenzo D. Raymond*, Gentilhomme, de *St. Catherines*, et *Jacob Keefer*, Ecuyer, de *Thorold*, et que *Alexander Grant*, Ecuyer, soit Président de la dite Commission.

Il est nommé une nouvelle Commission, pour prendre l'Enquête de l'Élection contestée de *Niagara*.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

Baldwin,
Berthelot,
Borne,
Boutillier,
Buchanan,
Chesley,
Child,
Christie,
Cook,

Crane,
Delisle,
Duggan,
Gilchrist,
Holmes,
Killaly,
Macnab, Sir Allan
McDonald, (Pres.)
McLean,

Merritt,
Moffatt,
Moore,
Morin,
Parent,
Parke,
Powell,
Price,
Raymond,

Robertson,
Small,
Smith, (Front.)
Smith, (Went.)
Steele,
Taché,
Turcotte,
Viger, Hon. D. B.
Yule.—36.

Contre.

Cameron,
Cartwright,

Foster,
Harrison,

Roblin,
Thorburn,

Watts.—7.

Ainsi elle a été emportée dans l’Affirmative, et
Résolu, en conséquence.

Les Documents relatifs
aux Districts municipaux
sont référés au
Comité général sur
le Bill qui a rapport
au même sujet.

Sur Motion de M. *Morin*, secondé par M. *Christie*,

Ordonné, Que les divers Papiers et Documents ayant rapport à
l’établissement de Districts Municipaux dans la ci-devant Province du
Bas-Canada, mis devant cette Chambre, ce jour, par ordre de Son Ex-
cellence le Gouverneur Général, soient référés au Comité de toute la
Chambre sur le Bill pour mieux pourvoir au gouvernement intérieur de
cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, par l’établissement
d’autorités locales ou municipales en icelle.

Ces Documents seront
imprimés.

Ordonné, Que les dits Papiers et Documents soient imprimés pour
l’usage des Membres de cette Chambre.

Le Bill du Bureau
de Commerce de
Montréal, est lu une
2^e fois, et référé à
un Comité général
pour Mercredi pro-
chain.

Conformément à l’Ordre, un Bill pour incorporer le Bureau de
Commerce de *Montréal*, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Cham-
bre Mercredi prochain.

Le Bill pour l’admini-
stration de la Justi-
ce dans les Iles de la
Magdeleine, est lu une
2^e fois, et référé à
un Comité général
pour Vendredi pro-
chain.

Conformément à l’Ordre, un Bill pour pourvoir temporairement à l’ad-
ministration de la Justice dans les Iles de la *Magdeleine*, dans le Golfe
St. Laurent, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Cham-
bre Vendredi prochain.

Le Bill de la Com-
pagnie de Verrerie de
Haldimand, est lu une
2^e fois, et référé à un
Comité général pour
Mercredi prochain.

Conformément à l’Ordre, un Bill pour établir une Compagnie qui
sera appelée “ Compagnie de *Haldimand* pour des ouvrages de Verrerie,”
a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Cham-
bre Mercredi prochain.

La Chambre se forme
en Comité sur le Bill
concernant P. A. De
Gaspé.

L’Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur
le Bill pour le soulagement de *Philippe Aubert De Gaspé*, étant
lu ;

La Chambre s’est en conséquence formée en le dit Comité.
M. *Taché* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé
quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Taché* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, sans y faire aucun amendement ; et le Rapport a été lu de nouveau à la table du Greffier.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour mieux pourvoir au gouvernement intérieur de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, par l'établissement d'autorités locales ou municipales en icelle, et sur l'Instruction donnée au dit Comité, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour prendre en considération la convenance de pourvoir au paiement d'un Salaire annuel à l'Honorable Orateur de cette Chambre, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Boutillier* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Boutillier* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions, qu'il avait ordre de soumettre à la Chambre, quand il lui plairait de les recevoir.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Jeudi prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour prendre en considération s'il est expédient de changer la Loi de Possession, quant à ce qui concerne les Arpentages faux et erronés, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Harmanus Smith* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour régler l'inspection et le mesurage du Bois de construction, Mâts, Esparres, Doutes, Douelles, et autres objets de même nature, dans les Ports de *Québec* et de *Montréal*, et pour d'autres fins y relatives, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Jeudi prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur les Pétitions de divers Habitans du Township de *Oakland*, de *Samuel Garnsey*, et autres, Habitans du Township de *Bayham*, et de *James Covernton*, et autres, Magistrats et Habitans du District de *Talbot*, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Vendredi prochain.

Alors, sur Motion de l'Honorable M. *Viger*, secondé par M. *Baldwin*, La Chambre s'est ajournée.

Le Bil est rapporté sans amendement ; ordonné qu'il soit grossoyé.

L'Ordre du jour pour un Comité général sur le Bill des Municipalités, est remis.

La Chambre se forme en Comité sur la convenance d'accorder un salaire à l'Orateur.

Rapport de plusieurs Résolutions.

Réception du Rapport à Jeudi prochain.

La Chambre se forme en Comité sur la Loi de Possession.

L'Ordre du jour pour un Comité général sur le Bill du mesurage des Bois, est remis à Jeudi prochain.

L'Ordre du jour pour un Comité général sur les Pétitions de divers Habitans d'*Oakland*, est remis à Vendredi prochain.

Martis, 10^o Augusti;

Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

Pétitions présentées à la Chambre.
Des Dames de l'Asile des Orphelins Catholiques de Montréal.

Du Rév. W. Roach, et autres.

De Charles DeLéry, père, ci-devant premier Greffier Assistant du Conseil Législatif du B. C.
De Dame Emilie Gamelin, et autres.
Idem.

Du Rév. A. Balfour, et autres.
De D. Clarke, et autres.

D'Alexandre McMartin, et autres.

De John Smyth, de Toronto.

De Joseph Milburn.

Du Rév. Hugh Paisley, et autres.

Le Bill relatif à P. A. De Gaspé est passé, et envoyé au Conseil Législatif.

Le Bill qui exempte de Droits les exemplaires de l'Écriture Sainte passé et envoyé au Conseil Législatif.

Le Bill pour la protection des Arpenteurs est agréé et envoyé au Conseil Législatif.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la Table.

Par M. *Quesnel*, la Pétition des Dames de l'Asile des Orphelins Catholiques Romains de *Montréal*.

Par M. *Dunscumb*, la Pétition du Révérend *Walter Roach*, et Anciens, de l'Eglise d'*Ecosse* à *Beauharnois*.

Par l'Honorable M. *Viger*, la Pétition de *Charles De Léry*, Sénior, de *Québec*, ci-devant Premier Greffier Assistant du Conseil Législatif du *Bas-Canada*,—la Pétition de Dame *Emilie Gamelin*, et autres, de *Montréal*, relativement à un Acte d'incorporation,—et la Pétition de Dame *Emilie Gamelin*, et autres, de *Montréal*, relativement à une aide de quatre-vingt-dix livres.

Par M. *Foster*, la Pétition du Révérend *A. Balfour*, et autres.

Par M. *J. S. McDonald*, la Pétition de *Daniel Clarke*, et autres, Habitans des Comtés de *Glengary* et *Stormont*,—et la Pétition de *Alexander McMartin*, et autres, Habitans du Comté de *Glengary*, District de l'*Est*.

Par M. *Thorburn*, la Pétition de *John Smyth*, Arpenteur, de la Cité de *Toronto*.

Par M. *Price*, la Pétition de *Joseph Milburn*, du Township de *York*, *Home District*.

Par M. *Aylwin*, la Pétition du Révérend *Hugh Paisley*, et autres, de la Paroisse de *Ste. Catherine*, de *Fossambault*.

Un Bill grossoyé pour le soulagement de *Philippe Aubert De Gaspé*, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Christie* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill grossoyé pour exempter de Droits tous Exemplaires de l'Écriture Sainte importés en cette Province par l'Océan, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe, et que le titre soit " Acte pour exempter de Droits tous Exemplaires de l'Écriture Sainte, importés en cette Province par l'Océan."

Ordonné, Que M. *Holmes* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill grossoyé pour donner le pouvoir aux Arpenteurs commissionnés d'administrer le serment dans certains cas, et pour les protéger dans l'exécution de leur devoir dans l'arpentage des terres, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe, et que le titre soit " Acte pour autoriser les Arpenteurs commissionnés, dans cette partie de la Province ci-devant appelée le *Haut-Canada*, à administrer le serment dans certains cas, et pour les protéger dans l'exercice de leur devoir en arpentant."

Ordonné, Que M. *Roblin* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill grossoyé pour abroger la deuxième Section d'une Ordonnance du Conseil Spécial, 4e *Victoria*, chap. 42, relative aux Auberges et aux Aubergistes, a été lu pour la troisième fois.

M. *Delisle* a proposé, secondé par M. *Black*, que le Bill passe, et que le titre soit "Acte pour abroger la deuxième Section d'une Ordonnance de la Législature du *Bas-Canada*, relative aux Auberges et aux "Aubergistes."

M. *Cameron* a proposé, secondé par M. *Roblin*, que le dit Bill ne passe pas maintenant, mais qu'il soit lu de ce jour en trois mois.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Boswell,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Moffatt,</i> Hon. G.	<i>Roblin,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Child,</i>	<i>McDonald,</i> (Pres.)	<i>Price,</i>	<i>Williams.</i> —23.
<i>Cook,</i>	<i>McDonald,</i> (Glen.)	<i>Robertson,</i>	

Contre.

<i>Armstrong,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Harrison,</i> Hon. S.B.	<i>Raymond,</i>
<i>Aylwin,</i>	<i>Crane,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Daly,</i> Hon. D.	<i>Macnab,</i> Sir Allan	<i>Small,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Day,</i> Hon. C. D.	<i>McLean,</i>	<i>Smith,</i> (Front.)
<i>Berthelot,</i>	<i>Delisle,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Black,</i>	<i>Derbishire,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>De Salaberry,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Draper,</i> Hon. W. H.	<i>Parent,</i>	<i>Woods,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Yule.</i> —37.
<i>Chesley,</i>			

Ainsi elle a passé dans la Négative.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, elle a été adoptée par la Chambre, et

Résolu, en conséquence.

Ordonné, Que M. *Delisle* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill grossoyé pour amender deux certaines Ordonnances y mentionnées, relatives aux Chemins d'Hiver dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*, a été lu pour la troisième fois.

M. *Armstrong* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Neilson*, que le Bill passe, et que le titre soit "Acte pour amender deux certaines "Ordonnances y mentionnées, relatives aux Chemins d'Hiver, dans cette "partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*."

M. *Watts* a proposé en amendement, secondé par l'Honorable M. *Moffatt*, que le Proviso grossoyé suivant soit ajouté au dit Bill en forme de Cavalier, et en fasse partie.

"Pourvu toujours et qu'il soit statué, que les dispositions contenues "dans la première Section de cet Acte ne s'étendront à aucune autre

Le Bill grossoyé relatif aux Aubergistes est lu une 3e fois.

Motion que le Bill passe.

Motion en opposition.

Division sur cette Motion.

La Motion est négative.
La Motion principale est adoptée.

Le Bill envoyé au Conseil Législatif.

Le Bill grossoyé concernant les Chemins d'Hiver lu une 3e fois.

Motion pour que le Bill passe.

Motion pour y ajouter un Cavalier.

“ partie de cette Province que le District de Québec, nonobstant toute chose dans la dite Section en aucune manière à ce contraire.”

La Chambre se divise sur icelle.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Cartwright,</i>	<i>McDonald,</i> (Glen.)	<i>Moffatt,</i> Hon. G.	<i>Watts,</i>
<i>Chesley,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Robertson,</i>	<i>Fule.—9.</i>
<i>Foster,</i>			

Contre.

<i>Armstrong,</i>	<i>Child,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Aylwin,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Macnab,</i> Sir Allan	<i>Raymond,</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Cook,</i>	<i>McDonald,</i> (Pres.)	<i>Roblin,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Daly,</i> Hon. D.	<i>Merritt,</i>	<i>Small,</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>Day,</i> Hon. C. D.	<i>Moore,</i>	<i>Smith,</i> (Front.)
<i>Black,</i>	<i>Delisle,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Borne,</i>	<i>De Salaberry,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Strachan,</i>
<i>Boswell,</i>	<i>Draper,</i> Hon. W.H.	<i>Neilson,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>Dum,</i> Hon. J. H.	<i>Parent,</i>	<i>Taschereau,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Duggan,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Viger,</i> Hon. D. B.
<i>Cameron,</i>	<i>Harrison,</i> Hon. S. B.	<i>Price,</i>	<i>Woods.—48.</i>

Passée dans la Négative.
La Motion principale est adoptée, et le Bill envoyé au Conseil Législatif.

Ainsi elle a passé dans la Négative.
La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, elle a été adoptée par la Chambre, et

Résolu, en conséquence.

Ordonné, Que M. *Armstrong* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

La Pétition du Rev. W. Anderson, et autres, est renvoyée au Comité général sur le Bill des Ecoles Élémentaires.

Ordonné, Que la Pétition du Révérend *William Anderson*, et autres, de *William Henry*, présentée à la Chambre le vingt-sept du mois dernier, soit référée au Comité de toute la Chambre sur le Bill pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour pourvoir à l'établissement et maintien d'Ecoles Élémentaires dans cette Province.

La Pétition des Habitans de Charleston, Hatley, &c. est renvoyée au même Comité.

Ordonné, Que la Pétition des Habitans de *Charleston, Hatley*, et ses environs, dans le Comté de *Stanstead*, présentée à la Chambre le vingt-huit Juin dernier, soit référée au dit Comité.

La Pétition de James George, de l'Eglise Presbytérienne du Canada, est renvoyée au même Comité.

Ordonné, Que la Pétition de *James George*, Modérateur du Synode de l'Eglise Presbytérienne du *Canada*, au nom de la dite Eglise, présentée à la Chambre le vingt-huit du mois dernier, soit référée au dit Comité.

La Pétition du Rév. E. Black, et autres, est renvoyée au même Comité.

Ordonné, Que la Pétition du Révérend *Edward Black*, et autres, de la Cité de *Montréal*, présentée à la Chambre le dix-neuf du mois dernier, soit référée au dit Comité.

La Pétition de N. Gifford, et autres, est renvoyée au même Comité.

Ordonné, Que la Pétition de *Nicholas Gifford*, et autres, du District de *Ottawa*, présentée à la Chambre le vingt-sept du mois dernier, soit référée au dit Comité.

Ordonné, Que la Pétition de *William Cox, Ezra Annis*, et autres, du Township de *Whitby*, présentée à la Chambre le deux du courant, soit référée au dit Comité.

La Pétition de W. Cox, E. Annis et autres, est renvoyée au même Comité.

Ordonné, Que la Pétition du Ministre et des Membres de l'Eglise Anglicane, à la *Rivière du Loup*, présentée à la Chambre le douze du mois dernier, soit référée au dit Comité.

La Pétition du Ministre, &c. de l'Eglise Anglicane de la Rivière du Loup, est renvoyée au même Comité.

Ordonné, Que la Pétition du Ministre et des Membres de l'Eglise Anglicane, résidans dans *St. Armand Ouest*, présentée à la Chambre le vingt-quatre Juin dernier, soit référée au dit Comité.

Do. de do. St. Armand Ouest, est renvoyée au même Comité.

Ordonné, Que la Pétition du Révérend *William Abbott*, Recteur de *St. Andrews*, sur la *Rivière Ottawa*, et des Membres de sa Congrégation, présentée à la Chambre le neuf du courant, soit référée au dit Comité.

La Pétition du Rév. W. Abbott, et autres, de St. Andrews, est renvoyée au même Comité.

Ordonné, Que la Pétition du Révérend *Andrew Balfour*, et autres, résidant dans le Township de *Shefford*, présentée à la Chambre le six du mois dernier, soit référée au dit Comité.

La Pétition du Rév. A. Balfour, et autres, est renvoyée au même Comité.

Ordonné, Que la Pétition de *J. W. Woolsey*, Ecuyer, et autres, de *Québec*, présentée à la Chambre le vingt-trois du mois dernier, soit référée au Comité de toute la Chambre, pour considérer s'il est expédient de s'adresser à Son Excellence le Gouverneur Général, pour lui demander d'accorder un libre Pardon pour toutes offenses commises durant les derniers troubles politiques dans le *Haut* et le *Bas-Canada*.

La Pétition de J. W. Woolsey, et autres, est renvoyée au Comité général sur l'Adresse pour demander une Amnistie générale pour offenses politiques.

Ordonné, Que la Pétition de *Joseph Milburn*, du Township de *York, Home District*, soit référée au Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de *Peter Leppard*, de *Gwillimbury Est, Home District*, et autres références.

La Pétition de Joseph Milburn, est renvoyée au Comité sur la Pétition de Peter Leppard.

Sur Motion de M. *Cartwright*, secondé par M. *Strachan*,

Résolu, Que la Pétition des Commissaires du Chemin de Barrière du District de *Midland*, présentée à la Chambre le quatre du courant, soit référée à un Comité choisi, composé de Messieurs *Harrison, Henry Smith, Killaly* et *Roblin*, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

La Pétition des Commissaires des Barrières du Midland District, est renvoyée à un Comité choisi.

Ordonné, Que la Pétition de *A. Dingwall Fordyce*, et autres, Magistrats et Francs-tenanciers du District de *Wellington*, présentée à la Chambre le cinq du mois dernier, soit référée au Comité choisi, auquel a été référée la Pétition de *A. Dingwall Fordyce*, et autres, Magistrats et Francs-tenanciers du District de *Wellington*, demandant de confirmer l'arrangement de la Dette entre les Districts de *Gore* et de *Wellington*.

La Pétition de A. D. Fordyce, et autres, est renvoyée à un Comité choisi.

Résolu, Que la Pétition de *John Bonner* et *William Petry*, de *Québec*, présentée à la Chambre le vingt du mois dernier, soit référée à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en examiner le contenu et en faire rapport, avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

La Pétition de J. Bonner et W. Petry, est renvoyée à un Comité Spécial.

Ordonné, Que M. *Neilson*, M. *Aylwin*, M. *Burnet*, M. le Procureur Général *Ogden* et M. *Daly* composent le dit Comité.

La Pétition des Juges de Paix du Home District, est renvoyée à un Comité choisi.

Sur Motion de M. *Buchanan*, secondé par M. *Thorburn*,
Résolu, Que la Pétition des Juges de Paix de *Home District*, présentée à la Chambre le six du courant, soit référée à un Comité choisi, composé de Messieurs *Price*, *Small*, *Duggan* et *Baldwin*, pour en examiner le contenu, et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

La Pétition de J. B. Ewart, et autres, est renvoyée à un Comité choisi.

Sur Motion de M. *Durand*, secondé par M. *Baldwin*,
Résolu, Que la Pétition de *James B. Ewart*, et autres, des Townships de *Flamborough Ouest*, *Beverly*, et autres lieux, présentée à la Chambre le trente du mois dernier, soit référée à un Comité choisi, composé de Messieurs *Hopkins*, *Harmanus Smith*, *Merritt* et *Thorburn*, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Le Comité sur le Bill concernant l'Administration de la Justice Criminelle, en fait rapport, avec des amendemens.

M. *Black*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill pour améliorer l'administration de la Justice Criminelle en cette Province, a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait plusieurs amendemens, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la table du Greffier.

Il est renvoyé à un Comité général pour Lundi prochain.

Ordonné, Que le dit Bill et le Rapport soient référés à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

Le Comité sur le Bill au sujet des offenses contre les personnes, en fait rapport, avec des amendemens.

M. *Black*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill pour amender et consolider les Lois de cette Province, relatives aux offenses contre les personnes, a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait plusieurs amendemens, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la table du Greffier.

Il est référé au Comité général sur le Bill de la Justice Criminelle.

Ordonné, Que le dit Bill et le Rapport soient référés au Comité de toute la Chambre sur le Bill pour améliorer l'administration de la Justice Criminelle en cette Province.

Le Comité sur la Pétition de J. De Cew, et autres, présente son Rapport.

M. *Thompson*, du Comité choisi, auquel ont été référées, les Pétitions de *Warner Nelles*, et autres, Habitans du Comté de *Haldimand*, de *John De Cew*, et autres, Habitans du Comté de *Haldimand*, et de *Daniel Hoover*, et autres, du Township de *Walpole*, Comté de *Haldimand*, avec pouvoir de faire rapport, par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la table du Greffier, comme suit :

Le Rapport.

Votre Comité a mûrement considéré la demande des Pétitionnaires, et il est décidément d'opinion que le Comté de *Haldimand*, qui forme actuellement partie du District de *Niagara*, en devrait être séparé, et érigé en un District indépendant, avec *Cayuga*, pour Ville de District.

La grande distance que les Pétitionnaires et autres sont obligés de parcourir pour assister aux Cours dans la Ville de *Niagara*, est un inconvénient grave auquel l'on devrait remédier. Les ressources naturelles du Comté sont très grandes, et quoique sa population ne soit pas considérable, dans le moment actuel, il possède néanmoins des avantages qui suffisent amplement, dans l'opinion de votre Comité, pour lui donner droit d'être érigé en un District distinct et séparé.

Votre Comité a en conséquence dressé un Bill à cet effet, dont il soumet le Projet à votre Honorable Chambre ; et si cette mesure est

adoptée, votre Comité recommande respectueusement que le nouveau District participe aux avantages que doivent conférer les Bills qui sont maintenant devant votre Honorable Chambre, pour établir des autorités municipales dans les différens Districts, et régler la manière de recouvrer les petites Dettes (si ces Bills deviennent lois), immédiatement en entrant en opération.

M. *Thompson* a alors présenté à la Chambre un Bill pour ériger le Comté de *Haldimand* en un District séparé, sous le nom de District de *Manchester*, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois, Lundi le vingt-trois du courant.

M. *Holmes*, du Comité Spécial auquel ont été référées, la Pétition de *Joseph Masson*, et autres, de *Toronto*; la Pétition *W. B. Jarvis*, et autres, de la Cité de *Toronto*, et la Pétition du Maire, des Echevins et Conseillers de la Cité de *Toronto*, et autres références, avec pouvoir de faire rapport par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre un Bill pour incorporer une Compagnie, sous les nom et raison de Compagnie de la Cité de *Toronto*, pour fournir l'Eau et l'Eclairage au Gaz, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois, Mercredi, le dix-huit du courant.

M. *Merritt*, du Comité réuni nommé pour s'enquérir des prix qui sont payés, et des moyens que l'on a adoptés pour le transport de produits par les différentes communications en cette Province, et auquel a été référé le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, en réponse à l'Adresse de cette Chambre du quatorze du mois dernier, au sujet d'une Adresse de la Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*, relativement à l'admission franche et libre des produits de la Province dans les Ports de la *Grande-Bretagne*, avec instruction de prendre en considération toutes les matières qui ont rapport à l'Agriculture et au Commerce de cette Province, et pouvoir de faire rapport de temps à autre, a présenté à la Chambre le premier Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la table du Greffier, comme suit :

Votre Comité partage entièrement les opinions consignées dans les différentes Adresses de l'Assemblée de cette Province, dans lesquelles on demande que les produits du *Canada* soient admis libres de droits, dans les Ports de la *Grande-Bretagne*; qu'une semblable mesure mettrait les sujets de Sa Majesté en cette Province sur un pied d'égalité avec les autres parties de son Empire, établirait une politique certaine et invariable, avancerait la prospérité mutuelle de la Colonie et la Mère-Patrie, et cimenterait leur liaison à perpétuité.

Ordonné, Que le dit Rapport soit référé à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

Sur Motion de M. *Morris*, secondé par M. *Crane*,

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Rapport du Comité Spécial, auquel a été référée la Réponse à une Adresse de cette Chambre à Son Excellence le Gouverneur Général, du six du mois dernier, au sujet des réclamations de *Christopher Leggo*, de *Brockville*, perdu par l'ajournement de la Chambre, Vendredi dernier, soit remis en vigueur, et que, Vendredi prochain, cette Chambre se formera en le dit Comité.

Un Bill relatif au District de *Haldimand*, est présenté et lu.

Seconde lecture à Lundi le 23^e du courant.

Le Comité Spécial sur les Pétitions de *J. Masson*, et divers autres; du Maire, &c. de *Toronto*, fait rapport d'un Bill pour incorporer la Compagnie de l'Eclairage au Gaz de la Cité de *Toronto*, qui est lu.

Seconde lecture à Mercredi le 18^e du courant.

Le Comité Spécial sur le transport des produits, et le Message du Gouverneur Général sur l'admission libre de ces produits dans la *Grande-Bretagne*, présente son Rapport.

Le Rapport.

Il est référé à un Comité général pour Vendredi prochain.

L'Ordre pour un Comité général sur les Réclamations de *C. Leggo*, est remis.

Un Bill pour établir des Banques d'Épargnes est présenté, et lu.

Ordonné, Que M. *Holmes* ait la permission d'introduire un Bill pour encourager l'établissement des Banques d'Épargnes en cette Province, et pour les régir.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Seconde lecture à Mercredi le 15^e du courant.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois, Mercredi le dix-huit du courant.

L'Ordre du jour pour la 2^e lecture du Bill du Chemin de Sydenham Mountain, est remis en vigueur pour demain.

Sur Motion de M. *Durand*, secondé par M. *Hopkins*,

Ordonné, Que l'Ordre du jour, du six du mois dernier, pour la seconde lecture du Bill pour établir une Compagnie sous le nom de "Compagnie du Chemin de *Sydenham Mountain*," soit remis en vigueur, et que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

L'Ordre du jour pour un Comité général sur le Rapport du Comité Spécial sur les Bureaux du Greffier, est remis en vigueur, et sera le 1^{er} ordre pour demain.

Sur Motion de Sir *Allan Macnab*, secondé par M. *Cartwright*,

Ordonné, Que l'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le second Rapport du Comité Spécial, nommé pour s'enquérir quelle assistance il sera nécessaire de donner au Greffier, et quels Bureaux et Départemens il sera expédient d'établir pour conduire les affaires de cette Chambre d'une manière efficace et régulière, perdu par l'ajournement de la Chambre, Lundi le deux du courant, soit remis en vigueur, et que, demain, cette Chambre se formera en le dit Comité, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

Adresse votée à Son Excellence le Gouverneur Général, pour obtenir Copie de ses instructions.

Sur Motion de Sir *Allan Macnab*, secondé par M. *Cartwright*,

Résolu. Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, une Copie des Instructions qu'il a reçues du Gouvernement de Sa Majesté, en prenant les rênes de l'administration dans les Domaines de Sa Majesté de l'*Amérique Britannique du Nord*.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Adresse votée à Son Excellence, pour obtenir Copie des Instructions reçues par Sir *George Arthur*.

Sur Motion de Sir *Allan Macnab*, secondé par M. *Cartwright*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, Copie des Instructions que Sir *George Arthur* a reçues, en prenant les rênes du Gouvernement du *Haut-Canada*.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

La Chambre siégera en Comité général Lundi prochain, sur l'Ordonnance du Chemin à Lisses de Montréal au Côteau du Lac.

Sur Motion de M. *Holmes*, secondé par M. le Solliciteur Général *Day*,

Résolu, Que, Lundi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour considérer s'il est expédient d'amender l'Ordonnance du Conseil Spécial, 4^e *Victoria*, Chap. 41, qui autorise l'établissement d'un Chemin à Lisses, depuis *Montréal*, jusqu'au *Côteau du Lac*.

Adresse à Son Excellence, pour obtenir un Etat des Dépenses du Bureau de Santé à *Bytown*.

Sur Motion de M. *Johnston*, secondé par M. *D. McDonald*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien ordonner à l'Officier qu'il appartient, de faire mettre devant cette Chambre, un Etat des deniers qui ont été dépensés par le Bureau de Santé à *Bytown*, dans les années 1832 et 1834.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur Motion de M. *Chesley*, secondé par M. *McLean*.

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien transmettre à cette Chambre, Copies de tout Rapport ou Correspondance qu'il peut avoir reçu des Commissaires nommés pour améliorer la Navigation du Fleuve *St. Laurent*, relativement à ces travaux, depuis le mois de Janvier 1839.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur Motion de M. *Dunscumb*, secondé par M. *Holmes*.

Résolu, Que, demain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour considérer s'il est expédient d'abroger un Acte passé par le Parlement du *Haut-Canada*, dans la septième année du règne de *George IV*, intitulé "Acte pour établir d'autres dispositions plus efficaces pour prévenir les accidens du Feu dans les différentes Villes en cette Province, qui ont une Police," dans la vue d'en étendre les dispositions à toute la Province.

Sur Motion de M. le Solliciteur Général *Day*, secondé par l'Honorable M. *Harrison*,

Résolu, Qu'il soit nommé un Comité choisi, composé de Messieurs le Procureur Général *Draper*, *Black*, *Quesnel*, *Neilson*, *Boswell* et *Thorburn*, pour s'enquérir des Statuts et Ordonnances maintenant en force en cette Province, ou en aucune partie d'icelle, qui sont sur le point d'expirer, et devraient être continués, pour en faire rapport de temps à autre.

Sur Motion de M. le Solliciteur Général *Day*, secondé par l'Honorable M. *Harrison*,

Résolu, Que, Jeudi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour prendre en considération la convenance de donner le contrôle et la régie de certains Phares, et autres travaux publics, en cette Province, au Bureau des Travaux Publics, et d'amender ou abroger certains Actes qui y sont relatifs.

M. *Durand*, du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour régler les Pêches dans le District de *Gaspé*, a fait rapport, conformément à l'Ordre, des amendemens faits au dit Bill par le Comité, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la table du Greffier, et adoptés par la Chambre.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour pourvoir à l'établissement et maintien d'Ecoles-Elémentaires dans cette Province, et sur les Pétitions qui y sont référées; étant lu;

Sur Motion de M. le Solliciteur Général *Day*, secondé par l'Honorable M. *Harrison*,

Adresse à Son Excellence pour obtenir Copie du Rapport des Commissaires du Fleuve *St. Laurent*.

La Chambre siégera en Comité demain, sur le Bill pour prévenir les accidens du feu.

Comité nommé pour s'enquérir des Loix qui sont sur le point d'expirer.

La Chambre se formera en Comité Jeudi prochain sur le contrôle et la régie des Phares.

Rapport du Bill des Pêches de *Gaspé*, avec amendemens; et ordonné qu'il soit grossoyé.

L'Ordre du jour pour un Comité général sur le Bill des Ecoles Elementaires est déchargé, et le Bill est référé à un Comité choisi.

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit déchargé, et que le dit Bill et les Pétitions soient référés à un Comité choisi, composé de Messieurs *Neilson, Simpson, Cartwright, Moffatt, Cameron, Quesnel, Dunscomb, Merritt, Aylwin, Christie, Morin, Parke, Child, Thorburn, Hincks, Prince, Parent, Robertson, Holmes, Foster* et *Berthelot*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

La Chambre en Comité sur le Bill des Corporations municipales.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour mieux pourvoir au gouvernement intérieur de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, par l'établissement d'autorités locales ou municipales en icelle, et sur l'Instruction donnée au dit Comité, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Hopkins* a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Progrès.

Et M. *Hopkins* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Siégera de nouveau Jeudi.

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau Jeudi prochain.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après Minuit, Mercredi matin,

Mercurii, 11^o die Augusti, 1841.

L'Ordre du jour pour un Comité général sur le Bill des Concessionnaires de la Couronne, est remis à demain.

L'Ordre du jour d'hier, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender et consolider les divers Actes de la Législature du *Haut-Canada*, passés pour fournir un recours aux personnes qui réclament des terres comme représentant les Concessionnaires de la Couronne, dans les cas où il n'a pas été émané de Patentes pour ces terres, a été lu.

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

Le Bill de la Corporation de la Trinité de Québec, lu une 2^e fois, est référé à un Comité choisi.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour abroger et amender en partie certains Actes et une certaine Ordonnance, y mentionnés, et pour étendre les pouvoirs et augmenter les fonds de la Corporation de la Maison de la Trinité de Québec, a été lu une seconde fois.

Sur Motion de l'Honorable M. *Daly*, secondé par l'Honorable M. *Harrison*,

Résolu, Que le dit Bill soit référé à un Comité choisi, composé de Messieurs *Black, Moffatt, Viger, Burnet, Holmes* et *Neilson*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill des Cours de District est remis à Jeudi prochain.

L'Ordre du jour d'hier, pour la seconde lecture du Bill pour changer et amender les Lois maintenant en force dans la partie de cette Province ci-devant le *Haut-Canada*, qui régissent les Cours de District, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Jeudi prochain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill des actions du Welland Canal est remis à Jeudi prochain.

L'Ordre du jour d'hier, pour la seconde lecture du Bill pour autoriser l'achat par la Province des Actions possédées par les individus dans le Canal de *Welland*, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Jeudi prochain.

L'Ordre du jour d'hier pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour abroger certaines parties d'un Acte y mentionné, et pour pourvoir à faire un Recensement périodique des Habitans de cette Province, et pour obtenir d'autres informations statistiques y mentionnées, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Jeudi prochain.

L'Ordre du jour d'hier, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour disposer des Terres Publiques, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Jeudi prochain.

L'Ordre du jour d'hier, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill grossoyé du Conseil Législatif, intitulé "Acte pour expliquer et amender un Acte passé dans le Parlement Provincial du *Haut-Canada*, dans la septième année du règne du Roi *Guillaume* Quatre, intitulé "Acte pour établir une Cour de Chancellerie dans cette Province, et pour donner plus d'efficacité aux procédés de la dite Cour," étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Jeudi prochain.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à Minuit et dix minutes, Mercredi matin, elle s'est ajournée à ce jour.

L'Ordre du jour pour un Comité général sur le Bill du Recensement est remis à Jeudi prochain.

L'Ordre du jour pour un Comité général sur le Bill pour disposer des Terres Publiques, est remis à Jeudi prochain.

L'Ordre du jour pour un Comité général sur le Bill de la Cour de Chancellerie, remis à Jeudi prochain.

Mercurii, 11^o die Augusti ;

Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la Table.

Par M. *Woods*, la Pétition de *William Taylor*, et autres, Franc-tenanciers du Comté de *Kent*,—et la Pétition de *W. Fletcher*, et autres, Habitans de *Bear Creek*, Comté de *Kent*.

Par M. *Durand*, la Pétition de *T. Sandilands*, et autres, Habitans du District de *Wellington*,—la Pétition de *Elam Stimson*, et autres, Habitans des Districts de *Gore* et *Brock*,—et la Pétition de *Jacob Gardner*, et autres, du Township de *Wilmot*, District de *Wellington*.

Par M. *Hopkins*, la Pétition de *James Coleman*, et autres, du Village de *Dundas*, District de *Gore*.

Par Sir *Allan Macnab*, la Pétition de *Alpheus Todd*, de *Toronto*, Député Bibliothécaire de l'Assemblée Législative.

Par M. *Baldwin*, la Pétition de *Reuben White*, du Township de *Sidney*, District de *Victoria*.

Message du Conseil Législatif, par *John Godfrey Spragge*, Ecuyer, Maître en Chancellerie.

Pétitions qui ont été présentées à la Chambre.

De Wm. Taylor, et autres.

De Wm. Fletcher, et autres.

De T. Sandilands, et autres.

De Elam Stimson, et autres.

De Jacob Gardner, et autres.

De J. Coleman, et autres.

De Alpheus Todd, de Toronto.

De Reuben White.

Message du Conseil Législatif, annonçant la passation de plusieurs Bills ; savoir :

M. L'ORATEUR,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivans, sans amendement :

Lois de Milice.

“ Acte pour amender les Lois de Milice de cette partie de la Province qui formait ci-devant la Province du *Haut-Canada*.”

Cour du Banc de la Reine.

“ Acte pour faciliter l'expédition des affaires dans la Cour du Banc de la Reine du *Haut-Canada*.”

Pont de Caledonia.

“ Acte pour incorporer certaines personnes, sous le nom de “Compagnie du Pont de *Caledonia*.”

Et aussi,

Bill pour régler les cautionnemens des Fonctionnaires Publics, passé par le Conseil.

Le Conseil Législatif a passé un Bill, intitulé “ Acte pour régler la manière de donner les cautionnemens pour toutes les charges à l'égard desquelles il doit être donné un cautionnement, et pour empêcher qu'il ne soit accordé aucune charge, si le cautionnement n'est pas donné dans un temps limité, après l'octroi de telle charge,” auquel il demande la concurrence de l'Assemblée.

Et ensuite il s'est retiré.

Le Bill est lu pour la 1ère fois.

Un Bill grossoyé du Conseil Législatif, intitulé “ Acte pour régler la manière de donner les cautionnemens pour toutes les charges à l'égard desquelles il doit être donné un cautionnement, et pour empêcher qu'il ne soit accordé aucune charge, si le cautionnement n'est pas donné dans un temps limité, après l'octroi de telle charge,” a été lu pour la première fois.

Pétitions qui ont été lues.

Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues :

De J. A. Wilkes, et autres.

De *J. A. Wilkes*, et autres, près de *Grand River*, dans les Districts de *Gore* et de *Niagara*, demandant que l'étendue du territoire appelé *Indian Tract*, situé au sud et au sud-est de la rue *Dundas*, et les Townships de *Rainham* et *Walpole*, soient érigés en un District séparé.

De William New.

De *William New*, de la Ville de *Hamilton*, demandant que son nom soit inséré dans la Pétition des Entrepreneurs du Chemin macadamisé de *Hamilton* et *Brantford*, qui réclament les intérêts et dommages qui leur sont dûs, le dit *New* étant l'un des Entrepreneurs.

De R. Loucks, Junior, et autres.

De *Richard Loucks*, Junr., et autres, Membres de la Congrégation Presbytérienne de *Osnabruck*, demandant l'introduction de la Bible comme livre de classe, dans toutes les Ecoles et Colléges de cette Province.

De Jacob Hailer, et autres.

De *Jacob Hailer*, et autres, Habitans des Townships de *Waterloo*, *Woolwich*, et autres lieux, demandant que la Pétition des Magistrats de *Guelph*, et ses environs, pour la continuation d'une Taxe additionnelle, ne soit pas écoutée.

De Arthur Palmer, et autres.

De *Arthur Palmer*, et autres, Membres du Bureau d'Education pour le District de *Wellington*, demandant que les Saintes Ecritures soient enseignées dans toutes les Ecoles de cette Province.

De la Congrégation Presbytérienne de South Gore.

De la Congrégation Presbytérienne de *South Gore*, en rapport avec l'Eglise d'*Ecosse*, demandant qu'il soit adopté un nouveau système d'Education est adopté, l'on fasse usage de la Bible, comme livre de classe.

De Jas. Maitland, et autres.

De *James Maitland*, et autres, Habitans du Township de *Malborough*, et autres lieux, demandant une aide de cent livres, pour com-

pléter la construction d'un Pont sur la Rivière Rideau, aux rapides de Burrets.

De *Samuel Galloway*, et autres, Habitans de *Wentworth*, Comté du Lac des Deux Montagnes, demandant une aide pour le soutien d'une Ecole dans ce Township.

De S. Galloway, et autres.

De *William Wallace*, et autres, Habitans du Township de *Ramsay*, District de *Bathurst*, demandant une aide pour établir un Chemin Public, depuis le *St. Laurent*, jusqu'à la Rivière *Ottawa*.

De Wm. Wallace, et autres.

De *H. Glass*, et autres, Habitans de *Perth*, et des environs, demandant des dispositions législatives, pour détourner les maux qui résultent de l'intempérance.

De H. Glass, et autres.

Ordonné, Que la Pétition de la Congrégation Presbytérienne de *South Gore*, en rapport avec l'Eglise d'Ecosse, soit référée au Comité choisi, auquel a été référé le Bill pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour pourvoir à l'établissement et maintien d'Ecoles Élémentaires dans cette Province, et autres références.

La Pétition des Presbytériens de South Gore, est référée au Comité sur les Ecoles Élémentaires.

Ordonné, Que la Pétition de *Malcolm Fraser*, et autres, Habitans Protestans de la Rivière du Loup, District de Québec, présentée à la Chambre le cinq du mois dernier, soit référée au dit Comité.

Celle de Malcolm Fraser, et autres, est référée au même Comité.

Ordonné, Que la Pétition du Révérend *William Brethour*, et autres, Membres de l'Eglise Anglicane du Comté de *Beauharnois*, présentée à la Chambre le cinq du mois dernier, soit référée au dit Comité.

Celle du Rév. W. Brethour, et autres, est référée au même Comité.

Ordonné, Que la Pétition du Clergé et des Membres de l'Eglise Anglicane de *Melbourne*, et autres lieux, présentée à la Chambre le cinq du mois dernier, soit référée au dit Comité.

Celle du Clergé Anglican de Melbourne, est référée au même Comité.

Ordonné, Que la Pétition du Très-Révérend Evêque de *Montréal*, et autres, de Québec, présentée à la Chambre le quatorze du mois dernier, soit référée au dit Comité.

Celle de l'Evêque Anglican de Montréal, est référée au même Comité.

Ordonné, Que la Pétition de *Richard Loucks*, Junr., et autres, Membres de la Congrégation Presbytérienne de *Osnabruck*, soit référée au dit Comité.

Celle de R. Loucks, et autres, est référée au même Comité.

Sur Motion de *M. Durand*, secondé par *M. Baldwin*,

Résolu, Que la Pétition de *Jacob Hailer*, et autres, Habitans des Townships de *Waterloo*, *Woolwich*, et autres lieux, soit référée à un Comité choisi, composé de Messieurs *Price*, *Hopkins*, *Harmanus Smith* et *Thorburn*, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Celle de J. Hailer, et autres, est référée à un Comité choisi.

Sur Motion de *M. Harmanus Smith*, secondé par *M. Durand*,

Résolu, Que la Pétition de la Compagnie contre les accidens du feu et des Magistrats de la Ville de *Brantford*, présentée à la Chambre le vingt-trois du mois dernier, soit référée à un Comité choisi, composé de Messieurs *Durand*, *Price*, *Parke* et *Powell*, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

La Pétition de la Compagnie contre les accidens du Feu de Brantford, est référée à un Comité choisi.

Le Comité sur la Pétition de A. D. Fordyce en est déchargé, et la Pétition est référée à un autre Comité.

Sur Motion de Sir *Allan Macnab*, secondé par M. *Thorburn*,
Ordonné, Que le Comité choisi auquel a été référée la Pétition de *A. Dingwall Fordyce*, et autres, Magistrats et Francs-tenanciers du District de *Wellington*, soit déchargé de la considération ultérieure d'icelle, et qu'elle soit référée à un Comité choisi, composé de Messieurs *Baldwin*, *Cartwright*, *Aylwin* et *Dunn*, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Le Comité sur le Bill au sujet du crime de Larcin fait rapport, lequel est renvoyé au Comité général sur le Bill de l'Administration de la Justice.

M. *Black*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill pour amender et consolider les Lois de cette Province qui ont rapport au Larcin, et autres offenses y relatives, a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait plusieurs amendemens, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la table du Greffier.

Ordonné, Que le dit Bill et le Rapport soient référés au Comité de toute la Chambre sur le Bill pour améliorer l'administration de la Justice Criminelle en cette Province.

Rapport du Bill au sujet des dommages causés à la propriété, lequel est référé au Comité général sur le Bill de la Justice Criminelle.

M. *Black*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill pour amender et consolider les Lois de cette Province, relatives aux dommages malicieux causés à la propriété, a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait plusieurs amendemens, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la table du Greffier.

Ordonné, Que le dit Bill et le Rapport soient référés au Comité de toute la Chambre sur le Bill pour améliorer l'administration de la Justice Criminelle en cette Province.

Rapport d'un Bill relatif aux Districts de Gore et Wellington; le dit Bill est lu la première fois.

M. *Durand*, du Comité choisi, auquel a été référée la Pétition de *A. Dingwall Fordyce*, et autres, Magistrats et Francs-tenanciers du District de *Wellington*, demandant de ratifier l'arrangement qui a été fait au sujet des Districts de *Gore* et de *Wellington*, avec pouvoir de faire rapport, par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre un Bill pour confirmer un certain arrangement fait par les Magistrats des Districts de *Gore* et de *Wellington*, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois, Lundi prochain.

Seconde lecture
Lundi prochain.

Adresse à Son Excellence, pour demander des États des Salaires portés sur le Revenu des Canadas depuis le 1^{er} Oct. 1839, jusqu'au 10^e Février 1841, et depuis cette époque.

Sur Motion de l'Honorable M. *Moffatt*, secondé par M. *Black*,
Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre, un Etat détaillé de tous les Salaires portés sur les Revenus du *Bas-Canada*, de quelque source qu'ils découlent, entre le premier Octobre 1839, et le dix Février 1841; un Etat semblable de tous les Salaires portés sur les Revenus du *Haut-Canada*, de quelque source qu'ils proviennent, pour la même période, et un Etat semblable de tous les Revenus consolidés de la Province du *Canada*, le ou depuis le dit dix de Février dernier.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Adresse à Son Excellence pour Copie de la Correspondance relative à la destitution de Robert Berrie.

Sur Motion de Sir *Allan Macnab*, secondé par M. *Thorburn*,
Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, Copie de toute la Correspondance qui a eu lieu au sujet de la destitution de *Robert Berrie*, Ecuyer, de la charge de Greffier de la Paix pour le District de *Gore*.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour mettre les personnes autorisées à pratiquer la Médecine et la Chirurgie dans le *Haut* ou le *Bas-Canada*, en état de pratiquer dans la Province du *Canada*, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

Le Bill de la Médecine et Chirurgie est lu une 2^e fois; ordonné qu'il soit grossoyé.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour étendre et définir les limites de la Ville de *Woodstock*, dans le District de *Brock*, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

Le Bill des limites de Woodstock est lu une 2^e fois; ordonné qu'il soit grossoyé.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour empêcher plus efficacement les personnes méchantes et mal-intentionnées de détruire ou détériorer les Propriétés mobilières ou immobilières, a été lu une seconde fois.

Le Bill pour empêcher la destruction des propriétés, est lu une 2^e fois, et référé à un Comité choisi.

M. *Williams* a proposé, secondé par M. *Boswell*, que le dit Bill soit référé à un Comité choisi, composé de Messieurs *Black*, *Baldwin*, *Price* et *Neilson*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et

Résolu, en conséquence.

Ordonné, Que M. le Procureur Général *Draper* et M. *Aylwin* soient ajoutés au dit Comité.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour abroger un Acte passé dans la cinquième Session du Parlement de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, intitulé " Acte pour changer et amender un Acte passé durant la troisième Session du présent Parlement, intitulé " Acte pour autoriser l'établissement de Bureaux de Commissaires pour tracer des Lignes de division dans les différens Districts de cette Province, et pour pourvoir plus amplement à cet égard," a été lu une seconde fois.

Le Bill relatif aux Commissaires des Lignes de division, est lu une 2^e fois, et référé à un Comité choisi.

Sur Motion de M. *Roblin*, secondé par M. *Gilchrist*,

Résolu, Que le dit Bill soit référé à un Comité choisi, composé de Messieurs *Thorburn*, *Morris*, *Chesley*, *Watts*, *Merritt* et *McLean*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

Message du Conseil Législatif, par *John Godfrey Spragge*, Ecuyer, Maître en Chancellerie :

CONSEIL LEGISLATIF, 11^e JOUR D'AOUT, 1841.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a concouru aux Pétitions envoyées par l'Assemblée sur le Commerce des Bois, et que les blancs ont été remplis par les mots " Conseils Législatifs."

Message du Conseil Législatif, annonçant son concours aux Pétitions à la Reine, aux Lords et aux Communes sur le Commerce des Bois.

Ordonné, Qu'un Comité réuni soit requis de préparer une Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, pour accompagner les dites Pétitions, et que cette Chambre a nommé deux de ses Membres pour être un Comité de la part de cette Chambre, qui sera prêt à ren-

Et qu'il soit nommé un Comité réuni, pour préparer une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général.

contrer le Comité de l'Assemblée Législative, dans la Chambre de Comité réuni, demain, à deux heures de l'après-midi.

Attesté.

JAMES FITZGIBBON,
Greffier Conseil Legislat.

Et ensuite il s'est retiré.

Nomination d'un Comité, en conséquence, de la part de la Chambre.

Résolu, Qu'il soit nommé un Comité Spécial de quatre Membres, pour rencontrer le Comité de l'Honorable Conseil Législatif, nommé pour préparer une Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, pour accompagner les Pétitions envoyées par la Chambre, relativement au Commerce des Bois, en conformité du Message reçu de leurs Honneurs ce jour.

Ordonné, Que M. Neilson, M. Black, M. Cameron et M. Johnston composent le dit Comité.

L'Ordre du jour pour la 2e lecture du Bill des Notaires, est remis à Lundi prochain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour régler l'admission des personnes à la profession de Notaire, dans cette partie de la Province appelée le *Bas-Canada*, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Lundi prochain.

L'Ordre du jour pour un Comité général sur les Chemins de Montréal, est remis à Vendredi prochain.

L'Ordre du jour pour que le Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender l'Ordonnance de la troisième *Victoria*, Chap. 31, pour améliorer les Chemins dans les environs de la Cité de *Montréal*, et qui y conduisent, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Vendredi prochain.

Le Bill des grands Chemins H. C. est lu une 2e fois, et renvoyé à un Comité général pour Vendredi prochain.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour changer et amender un Acte de la Législature du *Haut-Canada*, intitulé "Acte pour pourvoir à fixer, améliorer et tenir en bon état les Chemins Publics et Chemins dans cette Province, et pour abroger les Lois maintenant en force à cet effet," a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

Le Bill du Chemin de Sydenham Mountain, est lu une 2e fois, et référé à un Comité général pour Vendredi prochain.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour établir une Compagnie sous le nom de "Compagnie du Chemin de *Sydenham Mountain*," a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

La Chambre se forme en Comité sur le 2e Rapport au sujet des Bureaux du Greffier.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le second Rapport du Comité Spécial, nommé pour s'enquérir quelle assistance il sera nécessaire de donner au Greffier, et quels Bureaux et Départements il sera expédient d'établir pour conduire les affaires de cette Chambre d'une manière efficace et régulière, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. Yule a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Progrès.

Et M. Yule a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Siégera de nouveau Vendredi prochain.

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau Vendredi prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour régler le Cours des Monnaies en cette Province, étant lu ;

La Chambre se forme en Comité général sur le Bill pour régler le Cours monétaire.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. Cook a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. Cook a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait plusieurs amendemens, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la table du Greffier, et adoptés par la Chambre.

Rapport de plusieurs amendemens, lesquels sont adoptés.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour augmenter la somme qui peut être prélevée en vertu d'un certain Acte y mentionné, pour défrayer le coût d'une certaine Bâtisse Publique dans le Comté de Simcoe, étant lu ;

La Chambre se forme en Comité sur le Bill de la Prison de Simcoe.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. Crane a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. Crane a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait un amendement, dont il avait ordre de faire rapport à la Chambre, quand il lui plairait de le recevoir.

Rapport du Bill, avec un amendement.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu Vendredi prochain.

Réception du Rapport Vendredi prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour protéger la Propriété Littéraire, dans cette partie de la Province qui formait ci-devant le Haut-Canada, étant lu ;

L'Ordre du jour pour un Comité général sur le Bill de la Propriété Littéraire, est déchargé, et le Bill référé à un Comité choisi.

Sur Motion de M. Williams, secondé par M. Thorburn,

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit déchargé, et que le dit Bill soit référé à un Comité choisi, composé de Messieurs le Solliciteur Général Day, Black, Holmes et Morin, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records ; et qu'il soit une Instruction au dit Comité d'étendre les dispositions du dit Bill à la Province du Canada.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour incorporer le Bureau de Commerce de Montréal, étant lu ;

La Chambre se forme en Comité sur le Bill du Bureau de Commerce de Montréal.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. Williams a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. Williams a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait plusieurs amendemens, dont il avait ordre de faire rapport à la Chambre, quand il lui plairait de le recevoir.

Rapport du Bill, avec des amendemens.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu demain.

Réception du Rapport demain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour établir une Compagnie qui sera appelée " Compagnie de Haldimand pour des ouvrages de Verrerie," étant lu ;

La Chambre en Comité sur le Bill de la Compagnie de Verrerie de Haldimand.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. Roblin a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. Roblin a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, sans y faire aucun amendement; et le Rapport a été lu de nouveau à la table du Greffier.

Rapport du Bill sans amendement.

ordre de le grossoyer.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

La Chambre se forme en Comité sur les Lois pour prévenir les incendies.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer s'il est expédient d'abroger un Acte passé par le Parlement du *Haut-Canada*, dans la septième année du règne de Sa Majesté *George IV*, intitulé "Acte pour établir d'autres dispositions plus efficaces, pour prévenir les accidens du Feu dans les différentes Villes en cette Province qui ont une Police," dans la vue d'en entendre les dispositions à toute la Province, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. Durand a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Rapport d'une Résolution.

Et *M. Durand* a rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, et adoptée par la Chambre ; et elle est comme suit :

Résolution.

Résolu, Qu'il est expédient et désirable d'abroger un Acte passé par le Parlement du *Haut-Canada*, dans la septième année du règne du Roi *George IV*, intitulé "Acte pour établir d'autres dispositions plus efficaces pour prévenir les accidens du Feu dans les différentes Villes de cette Province qui ont une Police," et de prendre des mesures pour étendre de semblables dispositions à la Province du *Canada*.

1ère lecture du Bill concernant les Compagnies de Pompiers.

Ordonné, Que *M. Dunscomb* ait la permission d'introduire un Bill pour abroger un certain Acte y mentionné, et pour exempter les Membres de Compagnies de Pompiers, légalement organisées, de servir comme Jurés et dans la Milice, excepté dans certains cas.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Seconde lecture à Vendredi 20 d'Août.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Vendredi le vingt du courant.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill relatif aux Concessionnaires de la Couronne.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender et consolider les divers Actes de la Législature du *Haut-Canada*, passés pour fournir un recours aux personnes qui réclament des terres comme représentant les Concessionnaires de la Couronne, dans les cas où il n'a pas été émané de Patentes pour ces terres, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. Armstrong a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Rapport du Bill, avec les amendemens.

Et *M. Armstrong* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait plusieurs amendemens, dont il avait ordre de faire rapport à la Chambre, quand il lui plairait de le recevoir.

Réception du Rapport demain.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu demain.

Alors, sur Motion de l'Honorable *M. Viger*, secondé par *M. Baldwin*, La Chambre s'est ajournée.

Jovis, 12^o Augusti;

Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :

Par M. *Boutillier*, la Pétition de la Sœur *M. M. Huot*, Supérieure de l'Hôpital de *St. Hyacinthe*.

Par M. *Robertson*, la Pétition de *Charles Currie*, et autres, de l'About de *Chatham*, Comté du *Lac des Deux Montagnes*,—et du Révérend *William Muir*, et autres, des Townships de *Chatham et Grenville*.

Par M. *Henry Smith*, la Pétition de *Charles Smyth*, Marchand, de la Cité de *Albany*, Etat de *New-York*.

Par M. *Hincks*, la Pétition du Contre-Amiral *Henry Vansittart*, et autres, Comité de régie de l'Institut des Artisans de *Woodstock*.

Par M. *Black*, la Pétition de *James Black*, et autres, de *Québec*.

Un Bill grossoyé pour mettre les personnes autorisées à pratiquer la Médecine et la Chirurgie, dans le *Haut* ou le *Bas-Canada*, en état de pratiquer dans la Province du *Canada*, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Cameron* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill grossoyé pour étendre et définir les limites de la Ville de *Woodstock*, dans le District de *Brock*, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Hincks* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues :

Des Dames de l'Asyle des Orphelins Catholiques Romains de *Montréal*, demandant à être incorporées, comme tel Asyle.

Du Révérend *Walter Roach*, et Anciens, de l'Église d'*Ecosse* à *Beauharnois*, demandant que les Ecritures soient introduites dans toutes les Ecoles et dans tous les Séminaires, comme Livre de classe.

De *Charles De Léry*, Sénior, de *Québec*, ci-devant Premier Greffier Assistant du Conseil Législatif du *Bas-Canada*, demandant une rémunération pour la perte de ses Salaires et Emolumens, en considération de ses longs services.

De Dame *Emilie Gamelin*, et autres, de *Montréal*, demandant un Acte d'incorporation, sous ce nom : "Asyle des Femmes âgées et infirmes de *Montréal*."

De Dame *Emilie Gamelin*, et autres, de *Montréal*, demandant que la somme de quatre-vingt-dix livres sterling soit appropriée pour le soutien des Femmes âgées et infirmes, sous leur charge.

Du Révérend *A. Balfour*, et autres, demandant une aide pour un certain Chemin près du Village de *Granby*.

De *Daniel Clarke*, et autres, Habitans des Comtés de *Glengary* et *Stormont*, demandant une aide pour établir un Chemin qui traversera les terres des Sauvages.

Pétitions présentées à la Chambre.

De la Sœur *Huot*, Supérieure de l'Hôpital de *St. Hyacinthe*.

De *Chs. Currie*, et autres.

Du Rév. *Wm. Muir*, et autres.

De *C. Smyth*, d'*Albany*.

Du Contre-Amiral *Vansittart*, de *Woodstock*.

De *James Black*, et autres.

3e lecture du Bill de Chirurgie ; le dit Bill est passé par la Chambre.

Il est envoyé au Conseil Législatif.

3e lecture du Bill relatif aux limites de la ville de *Woodstock*;

Le dit Bill est passé par la Chambre.

Pétitions qui ont été lues.
Des Dames de l'Asyle des Orphelins C. R.

Du Rév. *Walter Roach*, et autres.

De *Charles De Léry* père.

De Dame *Emilie Gamelin*, et autres.

De la même.

Du Rév. *A. Balfour*, et autres.

De *Daniel Clarke*, et autres.

De Alexander McMartin.

De *Alexander McMartin*, et autres, Habitans du Comté de *Glengary*, District de l'*Est*, demandant une aide pour bâtir un Pont sur la Rivière aux Raisins.

De John Smyth, Arpenteur.

De *John Smyth*, Arpenteur, de la Cité de *Toronto*, demandant une rémunération, parce que la terre qu'il a obtenue pour ses arpentages n'est d'aucune valeur.

De Joseph Milburn.

De *Joseph Milburn*, du Township de *York*, *Home District*, demandant une indemnité, pour les dommages qui ont été faits à sa maison, durant la dernière Election de la Première Division de *York*.

Du Rév. Hugh Paisley.

Du Révérend *Hugh Paisley*, et autres, de la Paroisse de *St. Catherine*, de *Fossambault*, demandant une appropriation de trois cents livres, pour un certain Chemin.

La Pétition de Henry Weeks est référée à un Comité.

Sur Motion de *M. Morris*, secondé par *M. Child*,

Résolu, Que la Pétition de *Henry Weeks*, de *Yonge*, District de *Johnstown*, présentée à la Chambre le vingt-neuf du mois dernier, soit référée à un Comité choisi, composé de Messieurs *Harrison*, *Day*, *Holmes* et *Roblin*, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

La Pétition de Dame Emilie Gamelin, et autres, est référée à un Comité.

Sur Motion de l'Honorable *M. Viger*, secondé par *M. Quesnel*,

Résolu, Que la Pétition de Dame *Emilie Gamelin*, et autres, de *Montréal*, demandant un Acte d'incorporation sous ce nom : "Asyle pour les Femmes âgées et infirmes de *Montréal*," soit référée à un Comité choisi, composé de Messieurs *Neilson* et *Quesnel*, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

La Pétition des Dames de l'Asile des O. C. R. est référée au même Comité.

Ordonné, Que la Pétition des Dames de l'Asyle des Orphelins Catholiques Romains de *Montréal*, soit référée au dit Comité.

La Pétition de J. Abbott, et autres, est référée à un Comité.

Ordonné. Que la Pétition du Révérend *Joseph Abbott*, et autres, Habitans Protestans du Township de *Grenville*, présentée à la Chambre le vingt du mois dernier, soit référée au Comité choisi, auquel a été référé le Bill pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour pourvoir à l'établissement et maintien d'Ecoles élémentaires dans cette Province, et autres références.

Le Bill des Elections et le Bill pour l'enregistrement des Electeurs sont rapportés avec plusieurs amendemens.

M. Baldwin, du Comité choisi auquel ont été référés, le Bill pour mieux pourvoir à la liberté des Elections dans cette Province, et pour d'autres fins y mentionnées, et le Bill pour pourvoir à l'enregistrement des personnes qui ont droit de voter aux Elections des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province, et pour mieux pourvoir aux lieux où seront tenues telles Elections, a fait rapport que le Comité avait passé les dits deux Bills, et y avait fait plusieurs amendemens, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la table du Greffier.

Les dits Bills sont référés à un Comité Général, pour demain.

Ordonné, Que les dits Bills et le Rapport soient référés à un Comité de toute la Chambre demain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

M. l'Orateur informe la Chambre que le Livre de Poll de l'Election de Saint Maurice a été reçu.

M. l'Orateur a informé la Chambre, qu'en conformité de son Ordre du quatorze du mois dernier, le Protonotaire de la Cour du Banc du Roi du District des *Trois-Rivières*, avait transmis au Greffier de cette

Chambre le Livre de Poll de la dernière Election du Comté de *St. Maurice*.

L'Ordre du jour pour prendre en considération la Pétition de divers Electeurs du Comté de *St. Maurice*, se plaignant du Retour illégal de *Joseph Edouard Turcotte*, Ecuyer, comme Membre pour le dit Comté, étant lu ;

Les Portes de la Chambre ont été fermées.

Les Membres suivans ont pris à la Table le Serment que la Loi prescrit.

Monsieur l'Orateur.

Messieurs *Armstrong, Aylwin, Baldwin, Barthe, Black, Borne, Boswell, Boutillier, Buchanan, Burnet, Cameron, Chesley, Child, Christie, Cook, Crane, Delisle, Derbishire, De Salaberry*, le Procureur Général *Draper, Duggan, Durand, Foster, Gilchrist, Harrison, Hincks, Holmes, Hopkins, Johnston, Sir Allan Macnab, McCulloch, J. S. McDonald, McLean, Moffatt, Morin, Morris, Neilson*, le Procureur Général *Ogden, Parent, Parke, Powell, Price, Quesnel, Raymond, Robertson, Roblin, Simpson, Small, Henry Smith, Harmanus Smith, Steele, Taché, Thompson, Thorburn, Viger, Watts, Williams et Yule*.—59.

Noms des Membres assermentés.

Les Portes ont été alors ouvertes.

Le Conseil pour les Pétitionnaires étant appelé ;

Bartholomew Conrad Augustus Gagy, Ecuyer, est comparu à la Barre comme tel Conseil.

M. l'Orateur a requis les Témoins de se retirer.

Après quoi, M. *Gagy* a adressé la Chambre de la part des Pétitionnaires.

Joseph Eustache Sicard De Carufel, Ecuyer, Officier Rapporteur à la dernière Election pour le Comté de *St. Maurice*, a été appelé à la Barre, et, après serment dûment prêté, a rendu le Témoignage suivant :—

No. 1. Ques.—*Joseph Edouard Turcotte*, Ecuyer, a-t-il été requis, dans le cours de l'Election du Comté de *St. Maurice*, de faire la déclaration prescrite par la 2^{se} Section de l'Acte d'Union, des 3^e et 4^e *Victoria*, Chapitre 28 ? Et s'il l'a été, ayez la bonté de dire quand, et ce qui s'est passé alors ?—Rép.—M. *Turcotte* a été requis de faire cette déclaration par un nommé *Pierre Dugas dit Labrèche*. Il répondit qu'il était qualifié, et qu'il n'était pas nécessaire qu'il se qualifiât de nouveau. Néanmoins, continua-t-il, comme il ne sait pas l'Anglais, je vais lire la déclaration de manière qu'il ne l'entende pas. Il se tourna alors vers moi, et me demanda si j'avais l'Acte d'Union. Je l'avais et le lui remis. Il me tourna ensuite le dos, et lut la vingt-huitième Section en question ; mais je ne puis dire s'il la lut en entier, parce qu'il y avait beaucoup de bruit.

No. 2. Ques.—Avez-vous entendu ce que le dit *Joseph Edouard Turcotte*, Ecuyer, a dit ? a-t-il par exemple mentionné son nom ou comment il possédait sa propriété ?—Rép.—Quant à son nom, je ne suis pas très certain ; mais au meilleur de ma connaissance, je crois avoir entendu prononcer le mot "*Turcotte* ;" mais je ne lui ai rien entendu dire sur la nature de sa propriété.

No. 3. Ques.—De fait, le dit *Joseph Edouard Turcotte*, Ecuyer, lorsqu'il a lu la partie de la déclaration que vous avez entendue, a-t-il spécifié comment il possédait la propriété qu'il prétendait lui appartenir ?—Rép.—Oui.

Le Conseil des Pétitionnaires est appelé, et comparait à la Barre.

Les Témoins se retirent.

M. *Gagy* adresse la Chambre.

L'Officier Rapporteur prête serment et donne son témoignage.

Témoignage de l'Officier Rapporteur de la dernière Election du Comté de Saint Maurice.

No. 4. Ques.—Comment est-il venu en possession du livre qui contenait l'Acte d'Union ? Est-ce avec ou sans votre consentement ? Dites comment il se l'est procuré ?—Rép.—Lorsqu'il me demanda l'Acte d'Union, il me l'arracha des mains avant que je le lui eus donné.

No. 5. Ques.—A-t-on exercé quelque violence, ou fait usage d'un langage menaçant envers vous pendant la dite Election, et si cela est, qui l'a fait et racontez ce qui s'est passé ?—Rép.—Lorsque j'ai commencé à recevoir les votes, je désirais les prendre dans la Salle publique que j'avais choisie pour cela. *M. Turcotte* s'y opposa, en disant qu'il voulait qu'ils fussent pris en plein air. Nous commencâmes alors à les prendre en plein air ; mais le Clerc du Poll m'ayant informé que l'encre était congelée, j'ordonnai que les votes fussent pris dans la Salle publique. *M. Turcotte* dit alors à ses partisans : “ Ils veulent me faire une injustice, avez-vous encore de bons bras ? ” Ses partisans commencèrent à pousser de grands cris, et prirent possession du Poll. En conséquence de ces menaces, j'ordonnai de clore le Poll. *M. Turcotte* vint à moi l'épée à la main, et me dit que si je ne continuais pas de prendre les votes, je serais mis en pièces, ajoutant : “ Vous êtes un sacré cochon, et votre vie est en danger. ” En même tems plusieurs de ses partisans me menaçaient du poing et de leurs bâtons.

No. 6. Ques.—A-t-il menacé de répandre le sang, et aviez-vous peur pour votre vie ?—Rép.—Il me dit qu'il ne répondait pas de ma vie ; et j'avais peur pour mes jours.

No. 7. Ques.—Vous avez déclaré que vous n'aviez pas entendu le dit *J. E. Turcotte*, Ecuyer, lire toute la déclaration ; comment avez-vous pu lui donner un certificat qu'il l'avait lue ?—Rép.—Parce que j'avais peur pour ma vie ; c'est le lendemain de l'ouverture du Poll que je lui ai donné un certificat qu'il avait lu la déclaration.

No. 8. Ques.—Voulez-vous dire par là que les menace que l'on vous a faites et le danger que vous avez couru ont troublé votre jugement alors, et votre mémoire ensuite ?—Rép.—Non ; mais comme c'était la première fois que j'étais Officier Rapporteur, et que *M. Turcotte* me pressait de décider, j'ai fait tout sans trop de réflexion.

No. 9. Ques.—Etiez-vous Officier Rapporteur à la dernière Election du Comté de *St. Maurice*, et le Livre de Poll qui est maintenant produit est-il celui de la dite Election ?—Rép.—Oui.

No. 10. Ques.—Ya-t-il eu de la violence le seconde jour ?—Rép.—Non.

No. 11. Ques.—Lorsque le Membre siégeant a lu la déclaration, comme vous le dites, a-t-il été fait quelque objection à la manière dont il le faisait, et par qui ?—Rép.—Non.

No. 12. Ques.—Quelqu'un a-t-il été frappé en votre présence le premier jour ?—Rép.—Non ; pas à ma connaissance.

No. 13. Ques.—Le certificat de la déclaration de *M. Turcotte* est-il enregistré dans le Livre de Poll ? la déclaration a été faite sur la demande de *Pierre Dugas dit Labrèche* ?—Rép.—Oui.

No. 14. Ques.—N'est-il pas vrai que le Poll a duré trois jours, et que c'est le premier jour que le Membre siégeant vous a fait les menaces dont vous avez parlé ?—Rép.—C'est le premier et le second jour.

No. 15. Ques.—N'est-il pas vrai que le Membre siégeant ne vous a pas demandé de lui donner un certificat qu'il avait lu la déclaration, et que vous avez signé l'entrée qui se trouve dans le Livre du Poll de votre propre mouvement, après avoir été écrite par votre Clerc ?—Rép.—C'est *M. Turcotte* qui m'a requis de le signer, et qui l'a dicté à mon Clerc.

No. 16. Ques.—Le Certificat que vous avez accordé de la dite déclaration, vous a-t-il été arraché par l'intimidation ?—Rép.—Non.

No. 17. Ques.—Est-il vrai qu'une Compagnie des Troupes de Sa Majesté est venue au Poll le second jour, sur la réquisition de M. Gogy ?—Rép.—J'ignore si elle est venue sur la demande de M. Gogy. Les Troupes arrivèrent dans la nuit du premier au second jour de l'Élection.

No. 18. Ques.—Avez-vous objecté vous-même, ou quelqu'autre personne a-t-elle objecté à la déclaration qui a été dressée par votre Clerc et signée par vous ?—Rép.—Non.

No. 19. Ques.—A la réquisition de qui les Troupes sont-elles venues ? est-ce sur la vôtre ? A qui et quand la réquisition a-t-elle été faite ?—Rép.—A la réquisition des Magistrats et de moi-même.

No. 20. Ques.—Est-il vrai que les Troupes sont restées depuis l'ouverture du Poll le second jour jusqu'à la clôture de l'Élection ? sinon quand sont-elles arrivées et quand sont-elles parties ?—Rép.—Elles sont arrivées au commencement du second jour, et elles partirent à la fin du troisième, après que l'Élection fut terminée.

No. 21. Ques.—Avez-vous assisté aux Elections précédentes du Comté de *St. Maurice* ? et y avez-vous remarqué que les Candidats de ce Comté étaient dans l'habitude de porter l'épée durant l'Élection ?—Rép.—Je n'y ai jamais assisté.

No. 22. Ques.—A quelle heure le Membre siégeant vous a-t-il menacé, et a-t-il fait usage des expressions injurieuses dont vous avez parlé ?—Rép.—Je crois que c'est vers une heure ou une heure et demie de l'après-midi du premier jour.

No. 23. Ques.—A-t-il été fait à la clôture du Poll, d'autre Protêt par le Candidat, ou par les Electeurs, que celui qui est mentionné dans le Livre de Poll ?—Rép.—Non.

No. 24. Ques.—Etiez-vous en plein air, ou dans la Salle Publique, lorsque l'on a fait usage contre vous des menaces et des paroles dont vous avez parlé ?—Rép.—Dans la Salle Publique.

No. 25. Ques.—Quelle heure était-il lorsque le Membre siégeant vous a menacé et insulté le seconde jour ?—Rép.—Je ne m'en rappelle pas exactement ; mais je crois que c'est vers huit heures et demie ou huit heures trois quarts du matin.

No. 26. Ques.—N'est-il pas vrai que le Poll a été tenu, comme il a été ouvert, en plein air ?—Rép.—Il n'a été tenu en plein air que fort peu de tems.

No. 27. Ques.—Etiez-vous dans la nécessité d'appeler les Troupes pour conserver ou rétablir l'ordre ?—Rép.—Oui.

No. 28. Ques.—N'est-il pas vrai que vous avez été à *Maskinongé* en voiture avec M. Gogy, le soir du premier jour de l'Élection ?—Rép.—C'est le second jour.

No. 29. Ques.—N'est-il pas vrai que vous avez sollicité des votes pour M. Gogy, lorsque vous avez été avec lui à *Maskinongé*, avant ou après ?—Rép.—Non.

No. 30. Ques.—S'est-il élevé des troubles pendant l'Élection qui aient nécessité l'aide des Troupes pour les réprimer ? et quel parti les a causés ?—Rép.—Je crois avoir déjà répondu à cette question ; les partisans de M. *Turcotte*.

No. 31. Ques.—Pouvez-vous dire qu'il ait été donné un seul coup de poing, ou de bâton, pendant l'Élection ?—Rép.—Non.

M. De Carufel s'est alors retiré.

Le Conseil a alors déclaré le Témoignage terminé de la part des Pétitionnaires, et a remis au Greffier de la Chambre le Papier suivant, coté (A.)

(A.)

Pardevant les Notaires Publics pour la Province du *Bas-Canada*, dont l'un résidant à *Gentilly* et l'autre à *St. Pierre les Becquets*, soussignés : Furent présents *Jean Lablanc*, de la paroisse de *St. Edouard de Gentilly*, et *Josephite Dehai dite Tourigny*, son épouse, de lui dûment autorisée à l'effet des présentes ; lesquels ont volontairement reconnu et confessé avoir fait donation entrevifs, pure, simple et irrévocable, en la meilleure forme que donation puisse se faire, sans pouvoir la révoquer, excepté pour cause d'ingratitude, et pour plus grande sûreté ont (en renonçant aux bénéfices de division) garanti conjointement et solidairement de tous troubles, dons, douaires, dettes, hypothèques, évictions, substitutions et autres empêchemens quelconques, à *Joseph Edouard Turcotte*, Ecuyer, Avocat de la ville des *Trois-Rivières*, à ce présent et acceptant, un certain Lot de terre situé dans la paroisse de *St. Edouard*, première concession de la seigneurie de *Gentilly*, contenant deux arpents et un quart de front, sur quarante arpents de profondeur, borné au nord par le Fleuve *St. Laurent*, et au sud au bout des dits quarante arpents, joignant au nord-est la terre de *Jean Baptiste Guillaume dit Ducormier*, et au sud-ouest celle de *Joseph Panneton*, avec ensemble les bâtimens construits sur le dit lot, tel que le tout est actuellement, circonstances et dépendances, que le dit Donataire dit bien savoir et connaître et dont il se déclare content pour l'avoir vu et visité. Aux dits Donateurs la dite terre appartenant par et en vertu de titres bons et valables, qu'ils s'obligent de fournir et délivrer chaque fois qu'ils en seront requis. Etant la dite terre en la censive et mouvance de la seigneurie de *Gentilly*, envers le Domaine de laquelle elle est chargée de tels cens et rentes qu'elle peut légitimement devoir ; mais quitte de toutes autres charges, dettes, redevances et hypothèques quelconques, et la possession à commencer de ce jour. Les dits Donateurs donnent et cèdent en outre au dit Donataire, ce acceptant, tous les meubles de ménage, ustensiles d'agriculture, voitures, linges et hardes qu'ils possèdent maintenant, et plus particulièrement un poêle de fer et son tuyau, deux lits et leurs garnitures, un lit de plume, un buffet, deux tables, un farinier, une grande marmite, deux chaudrons avec leurs couvercles, une bouilloire de fonte, une chaudière de fer blanc, un fer italien, six chaises à fond d'écorce, une cuiller à pot, une pelle de fer, un cheval, trois vaches, quatre moutons, un agneau, une truie, une cariole, une calèche et une charette avec leurs roues, une charrue avec socs et chaînes de fer, une herse à dents de fer, une pioche, un hache, deux vieux harnais et un collier ; une cuve, un grand miroir, neuf poules et un coq, une poêle à frire, une tourtière. Les dits Donateurs se réservent, pour eux leur vie durant et pour le survivant d'entre eux, leurs meubles de ménage, lits et hardes à leur usage, dans leur Chambre, avec tous leurs ustensiles de cuisine. Les dits Donateurs se réservent aussi pour leur usage un cheval et une voiture convenable à la saison ; excepté seulement durant le tems des semailles, des foins et des récoltes, et aussi une vache à lait durant leur vie, que le dit Donataire fournira de tems à autre et qu'il nourrira et herbegera à ses frais, et enfin six poules et un coq. Se réservent aussi les dits Donateurs leur grande chambre et chambre à coucher au côté sud-ouest de leur maison, durant

leur vie et la vie du survivant d'entre eux ; et pour chauffer laquelle grande chambre le dit Donataire fournira du bois aux dits donateurs selon leur besoin ; lesquels Donateurs auront le droit de faire cuire leur nourriture au feu de la cheminée de la cuisine, et de faire mettre les chevaux des personnes qui les visiteront dans l'écurie, durant tout le tems que dureront leurs visites. Ils se réservent également une brebis dont les petits et la laine leur appartiendront, et que le dit Donataire remplacera de tems à autre et nourrira à ses frais. Le dit Donataire s'oblige de tenir la dite maison close et couverte et en bon ordre. Il s'oblige en outre de faire soigner les dits Donateurs en cas de maladie, de payer leur médecin, et en cas de besoin une servante pour les servir. Cette Donation est faite aussi à la charge par le dit Donataire de payer les dits cens et rentes et autres droits seigneuriaux dus et à échoir sur la dite terre ; et de payer et bailler aux dits Donateurs une pension alimentaire consistant en les articles suivans, c'est à savoir : la fleur que peuvent rendre vingt-six minots de blé, délivrée aux dits Donateurs à leur résidence ; deux cents livres de bon lard salé, un porc d'environ cent livres pesant, cent livres de bon bœuf, les dits articles livrables l'automne ; la viande d'un agneau gras, trente-six livres de beurre salé, quinze livres de sain-doux, vingt-quatre douzaines d'œufs, six couples de poules grasses, vingt-quatre livres de chandelles, vingt minots de patates, trois minots de pois cuisans, douze livre de tabac en poudre pour la Donatrice, six livres de tabac à fumer, huit livres de bon thé, trois livres de café, cent livres de sucre (les premières cent livres payables l'année prochaine), soixante et quinze choux, six livres de riz, deux cents oignons, quinze galons de rum, cinq galons de vin, un demi-minot de sel et six piastres en argent ; tous lesquels articles seront payables annuellement à partir de demain et livrables tous les trois mois. Quant à l'habillement des dits Donateurs, le dit Donataire sera tenu de les vêtir décentement suivant leur état, et pour celui de la Donatrice, il donnera un vêtement d'étoffe tous les ans, une robe, deux coiffes d'indienne et deux coiffes blanches par année, une paire de souliers français tous les ans, un châle tous les deux ans, deux mouchoirs de coton tous les ans, un tablier de coton et un papier d'épingles tous les ans, six livres de savon par année, avec en outre le savon dont ils pourront avoir besoin pour se laver. La dite Donatrice se réserve le droit de disposer de ses hardes à son décès. Laquelle pension annuelle diminuera de moitié à la mort du premier décédé, excepté pour les articles qui seront absolument nécessaires au survivant, comme le chauffage et nettoyage de la Chambre, une vache, l'usage d'une voiture et autres choses qui ne sont pas susceptibles de division ; et au décès du dernier survivant elle sera totalement éteinte et amortie en faveur du Donataire, qui sera obligé de faire inhumer les corps des Donateurs dans le cimetière de la paroisse où ils décèderont, et de faire célébrer un service sur le corps de chacun d'eux ou aussitôt que possible après leur décès, et un autre service au bout de l'an de leur décès, ainsi que cinquante Messes Basses pour le repos de l'âme de chacun d'eux après leur décès respectivement.

Au moyen de quoi les dits Donateurs transportent et abandonnent par ces présentes au dit Donataire tous leurs droits de propriété, fonds, très-fonds et autres qu'ils pourraient avoir dans les biens ci-dessus désignés et donnés, pour par lui en jouir, faire et disposer comme bon lui semblera en vertu des présentes, et sujets aux charges susdites. Et pour faire enrégistrer ces présentes, les dits Donateurs ont constitué leur procureur le porteur d'icelles. Car ainsi, &c. Et pour l'exécution de ces

présentes les dites parties ont élu leur domicile en leurs résidences respectives ; auxquels lieux, &c. Fait et passé à *Gentilly*, demeure des dits Donateurs, le onzième jour de Mai après midi, mil huit cent quarante ; et les dits Donateurs, requis de signer, ont déclaré ne le savoir ; le dit Donataire a signé, lecture faite. Ainsi signé sur la minute demeurée en l'Étude de Maître *Genest*, l'un des Notaires soussignés, *Jean x Leblanc*, *Joseph x Dehai*, *J. E. Turcotte*, *Gamelin Gaucher*, *N. P.*, et le soussigné.

LOUIS GENEST, N. P.

Témoignage de C.
Z. Mailhot, Ecuyer.

Charles Z. Mailhot, Ecuyer, a été appelé à la Barre, et, après serment dûment prêté, a rendu le témoignage qui suit :

No. 32. Ques.—Avez-vous été présent à la dernière Election du Comté de *St. Maurice* ?—Rép.—Oui.

No. 33. Ques.—Pendant combien de jours, et combien de tems chaque jour ?—Rép.—J'ai été présent tous les jours, et toute la journée de chaque jour.

No. 34. Ques.—Avez-vous entendu le Membre siégeant faire une déclaration de qualification ; et quelle est cette déclaration ? Racontez les détails de ce que vous savez à ce sujet ?—Rép.—*M. Turcotte* s'est déclaré qualifié à haute et intelligible voix, en lisant tout haut la 28^e section de l'Acte d'Union.

No. 35. Ques.—Le Membre siégeant en lisant la déclaration a-t-il mentionné son nom ? s'est-il nommé par son nom de Baptême ou surnom ou par les deux à la fois ?—Rép.—Le Membre siégeant a mentionné son surnom et ses noms de Baptême *Joseph Edouard*.

No. 36. Ques.—A quelle distance du Membre siégeant l'Officier Rapporteur était-il lorsque le premier a fait la déclaration ? doit-il avoir entendu cette déclaration ?—Rép.—L'Officier Rapporteur était à vingt ou vingt-cinq pieds, ou environ, du Membre siégeant, et doit avoir entendu la déclaration.

No. 37. Ques.—Le Membre siégeant a-t-il mentionné quelque propriété ou terre possédée en fief, ou en roture ou en franc et commun socage, et quelle propriété a-t-il mentionnée ?—Rép.—Le Membre siégeant a mentionné une terre possédée en roture.

No. 38. Ques.—Où la déclaration du Membre siégeant a-t-elle été faite ?—Rép.—Sur le *Hustings*.

No. 39. Ques.—La déclaration du Membre siégeant a-t-elle été faite publiquement et de manière à être entendue ?—Rép.—Oui.

No. 40. Ques.—Lorsque la déclaration a été faite, avez-vous vu ou entendu quelque tumulte ou bruit parmi les Electeurs, ou autres ?—Rép.—Aucun tumulte quelconque.

No. 41. Ques.—A-t-on fait des menaces à l'Officier Rapporteur en aucun temps ; par qui, et quelles ont été ces menaces ?—Rép.—Aucunes menaces n'ont été faites à l'Officier Rapporteur à ma connaissance.

No. 42. Ques.—Avez-vous eu connaissance que l'on ait fait usage d'expressions injurieuses pour l'Officier Rapporteur ? qui s'est servi de ces expressions, et quelles sont-elles ?—Rép.—Je ne me rappelle pas qu'on ait fait usage de semblables expressions.

No. 43. Ques.—Si des menaces avaient été faites à l'Officier Rapporteur entre midi et deux heures, le premier jour de l'Election, en auriez-vous eu connaissance, et comment ?—Rép.—Il aurait fallu que j'en eusse connaissance, parce que j'étais constamment sur la place.

No. 44. Ques.—Le Membre siégeant a-t-il fait usage de son épée pendant l'Election et de quelle manière ?—Rép.—Le seul usage que je

lui en ai vu faire, c'est de la porter au côté et d'y porter plusieurs fois les mains.

No. 45. Ques.—L'a-t-il fait d'une manière menaçante, et contre qui ces menaces étaient-elles dirigées?—Rép.—Je n'ai pas connaissance qu'il ait fait de menaces.

No. 46. Ques.—Avez-vous assisté à des Elections à *St. Maurice* ou ailleurs? avez-vous remarqué si les Candidats portaient des épées aux Elections?—Rép.—Je n'ai jamais assisté à une Election du Comté de *St. Maurice*, et je n'ai jamais remarqué si les Candidats portaient des épées ailleurs.

No. 47. Ques.—Est-il venu des Troupes de Sa Majesté pendant l'Election? pourquoi sont-elles venues: sont-elles restées long-tems et de quel lieu venaient-elles?—Rép.—Il est arrivé des Troupes le second jour; elles sont restées durant le reste de l'Election.

No. 48. Ques.—Comment les Electeurs se sont-ils conduits; avec violence ou paisiblement?—Rép.—Aussi paisiblement que possible.

No. 49. Ques.—Les Electeurs avaient-ils des bâtons ou d'autres armes?—Rép.—Je n'ai pas vu un seul bâton ni d'autres armes.

No. 50. Ques.—Avez-vous vu en aucun tems le Membre siégeant tirer son épée?—Rép.—Non.

No. 51. Ques.—Avez-vous remarqué dans l'Officier Rapporteur quelque chose qui était de nature à attirer particulièrement votre attention, et dites ce que c'était?—Rép.—J'ai remarqué un grand manque de fermeté chez lui.

No. 52. Ques.—Expliquez longuement en quoi consistait ce manque de fermeté?—Rép.—J'ai remarqué qu'à tout instant il savoit à peine comment procéder.

No. 53. Ques.—Avez-vous vu ou entendu le Membre siégeant dire ou faire quelque chose qui fût de nature à exciter les Electeurs et à troubler la paix?—Rép.—Rien du tout.

No. 54. Ques.—Quelle a été la conduite du Membre siégeant durant l'Election envers l'Officier Rapporteur, le Candidat opposé et les Electeurs en général?—Rép.—Paisible.

Transquestionné par *M. Gogy*, Conseil des Pétitionnaires.

No. 55. Ques.—N'étiez-vous pas un des chauds partisans du Membre siégeant, et n'avez-vous pas pris une part active en sa faveur?—Rép.—Oui.

No. 56. Ques.—Les partisans de *M. Turcotte* n'ont-ils pas sauté sur le *Hustings* le premier jour en jetant de grands cris?—Rép.—Un petit nombre sauta sur le *Hustings*, provoqués qu'ils étaient par l'Officier Rapporteur qui avait ajourné le Poll.

No. 57. Ques.—N'ont-ils pas démoli une partie du *Hustings* ou essayé de le faire?—Rép.—Je n'ai pas eu connaissance de cela, et je ne crois pas qu'ils l'aient fait.

No. 58. Ques.—N'avez-vous pas hier de votre propre mouvement été trouver le Conseil des Pétitionnaires, et ne lui avez-vous pas assuré spontanément que vous n'aviez rien entendu lire de la déclaration de qualification de *M. Turcotte*, et que vous n'étiez pas capable de rien dire à cet égard, ou avez-vous fait usage d'expressions qui comportassent ce sens?—Rép.—Je n'ai rien dit qui pouvait avoir cette signification.

No. 59. Ques.—Avez-vous dit quelque chose de semblable à *M. Carufel*?—Rép.—J'ai dit à *M. Carufel* qu'il pourrait se faire que j'aurais quelque difficulté sur certains points.

No. 60. Ques.—Dites quelles sont ces difficultés et sur quels points?—Rép.—Sur la réalité de la propriété; parce que je n'ai point de connaissance personnelle à cet égard.

No. 61. Ques.—Examinez les charges imposées dans la donation qui vous est maintenant montrée, et dites à quelle somme elles se monteront annuellement.

Il a été objecté à ce que cette question fût posée au Témoin.

M. *Mailhot* s'est alors retiré.

Sur Motion de l'Honorable M. *Viger*, secondé par M. *Raymond*,
Résolu, Que la considération ultérieure de la Pétition de divers Electeurs du Comté de *St. Maurice*, soit remise à demain, et qu'elle soit alors reprise.

L'Ordre du jour pour recevoir le Rapport du Comité Général sur le Salaire de l'Orateur, est remis à demain.

L'Ordre du jour pour recevoir le Rapport du Comité de toute la Chambre pour prendre en considération la convenance de donner un salaire annuel à l'Honorable Orateur de cette Chambre étant lu;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

L'Ordre du jour relatif à l'Incorporation du Bureau de Commerce de Montréal, est remis à demain.

L'Ordre du jour pour recevoir le Rapport du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour incorporer le Bureau de Commerce de *Montréal*, étant lu;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

L'Ordre du jour relatif au Bill des Concessionnaires de la Couronne, est remis à demain.

L'Ordre du jour pour recevoir le Rapport du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour amender et consolider les divers Actes de la Législature du *Haut-Canada*, passés pour fournir un recours aux personnes qui réclament des terres comme représentant les Concessionnaires de la Couronne, dans les cas où il n'a pas été émané de Patentes pour ces terres, étant lu;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

L'Ordre du jour pour un Comité Général sur le Bill de l'inspection et mesurage des Bois, est remis à demain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour régler l'inspection et le mesurage du Bois de construction, mâts, esparres, douves, douelles, et autres objets de même nature, dans les Ports de *Québec* et de *Montréal*, et pour d'autres fins y relatives, étant lu;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

L'Ordre du jour pour un Comité général sur le Bill des Municipalités, est remis à demain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour mieux pourvoir au gouvernement intérieur de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, par l'établissement d'autorités locales ou municipales en icelle, et sur l'Instruction donnée au dit Comité, étant lu;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

L'Ordre du jour pour un Comité général sur le Bill de Recensement, est remis à demain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour abroger certaines parties d'un Acte y mentionné, et pour pourvoir à faire un Recensement périodique des Habitans de cette Province, et pour obtenir d'autres informations statistiques y mentionnées, étant lu;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour changer et amender les Lois maintenant en force dans la partie de cette Province ci-devant le *Haut-Canada*, qui régissent les Cours de District, étant lu ;
Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill des Cours de District est remis à demain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour disposer des Terres Publiques, étant lu ;
Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

L'Ordre du jour pour un Comité général sur le Bill pour la vente des Terres Publiques est remis à demain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill grossoyé du Conseil Législatif, intitulé "Acte pour expliquer et amender un Acte passé dans le Parlement Provincial du *Haut-Canada*, dans la septième année du règne du Roi *Guillaume Quatre*, intitulé "Acte pour établir une Cour de Chancellerie dans cette Province, et pour donner plus d'efficacité aux procédés de la dite Cour," étant lu ;
Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

L'Ordre du jour pour un Comité général sur le Bill de la Cour de Chancellerie est remis à demain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour autoriser l'achat par la Province des Actions possédées par les individus dans le Canal de *Welland*, étant lu ;
Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour l'achat des actions du *Welland Canal* est remis à demain.

Alors, sur Motion de *M. Boswell*, secondé par *M. Thorburn*, La Chambre s'est ajournée.

Veneris, 13° die Augusti;

Anno 5° Victoriae Reginae, 1841.

M. Black a proposé, secondé par *M. le Procureur Général Draper*, que le temps fixé par l'Ordre de cette Chambre, du vingt-trois de Juin dernier, pour prendre en considération les Pétitions des Electeurs de la Seconde Division du Comté de *York*, et de *Connell James Baldwin*, Ecuyer, se plaignant de l'Election et du Retour illégal de *George Duggan*, Ecuyer, soit prolongé jusqu'à Lundi le vingt-trois du courant.

Motion pour prolonger le temps pour décider sur l'Election de la seconde division de *York*.

M. Henry Smith a proposé en amendement, secondé par *M. Baldwin*, que tous les mots après "Que," dans la dite Motion, soient retranchés, et les suivans substitués : "le nombre de Membres qui n'ont pas servi sur aucun Comité pour entendre et décider les Elections contestées, durant la présente Session, est insuffisant pour remplir les fins du Statut de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, passé dans la 4e année du règne du Roi *George IV*, Chap. 4, Section 5e."

Amendement.

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative.

L'amendement est adopté.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, telle qu'amendée, elle a été adoptée par la Chambre, et
Résolu, en conséquence.

Pétitions présentées à la Chambre.

De Peter Dunn et autres.

De Thomas Renwick et autres.

Du Révd. J. G. Geddes et autres.

De William Walker, Président du Bureau de Commerce de Québec.
De M. B. Southwick et autres.

3^e Lecture du Bill des Pêches de Gaspé, quel est passé.

est envoyé au Conseil Législatif.

3^e Lecture du Bill du Cours des Monnaies; le dit Bill est passé.

Et envoyé au Conseil Législatif.

3^e Lecture du Bill de la Compagnie de Haldimand; le dit Bill est passé.

Et envoyé au Conseil Législatif.

Pétitions qui ont été lues.
De Wm. Taylor, et autres.

De Wm. Fletcher, et autres.

De T. Sandilands, et autres.

De Elam Stimson, et autres.

De Jacob Gardner, et autres.

De J. Coleman, et autres.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la Table.

Par M. Holmes, la Pétition de Peter Dunn, et autres, Comité de régie de l'Institut de l'Ecole des Récollets à Montréal.

Par M. Prince, la Pétition de Thomas Renwick, et autres, Habitans du District de l'Ouest.

Par Sir Allan Macnab, la Pétition du Révérend J. G. Geddes, et autres, Ministres des Eglises Anglicane et d'Ecosse, et de l'Eglise Méthodiste de Barton, District de Gore.

Par M. Burnet, la Pétition de William Walker, Président du Bureau de Commerce de Québec,—et la Pétition de M. B. Southwick, et autres, résidans sur la Montagne de St. Hilaire de Rouville, District de Montréal.

Un Bill grossoyé pour régler les Pêches dans le District de Gaspé, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. Christie porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill grossoyé pour régler le Cours des Monnaies en cette Province, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. Holmes porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill grossoyé pour établir une Compagnie qui sera appelée "Compagnie de Haldimand pour des Ouvrages de Verrerie," a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. Merritt porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues :
De William Taylor, et autres, Francs-tenanciers du Comté de Kent, demandant un Acte pour construire et tracer un Chemin de Barrière dans le dit Comté.

De W. Fletcher, et autres, Habitans de Bear Creek, Comté de Kent, demandant un Acte pour empêcher qu'on ne jette des arbres dans la dite rivière.

De T. Sandilands, et autres, Habitans du District de Wellington, pour que la demande d'ouvrir une communication entre les Townships de Arthur et Sydenham, et le Lac Ontario, ne soit pas accordée sans une enquête.

De Elam Stimson, et autres, Habitans des Districts de Gore et Brock, demandant une Charte, pour établir une Compagnie (fonds réunis) pour faire un Chemin dans les dits Districts.

De Jacob Gardner, et autres, du Township de Wilmot, District de Wellington, demandant que la Pétition des Magistrats de Guelph, pour imposer une taxe additionnelle pour la construction de certaines Bâtisses Publiques dans le Township de Guelph, soit rejetée.

De James Coleman, et autres, du Village de Dundas, District de Gore, demandant une Loi pour exempter les Compagnies de Feu, organisées dans les Villes non-incorporées, des devoirs de Milice et autres charges.

De *Alpheus Todd*, de *Toronto*, Député Bibliothécaire de l'Assemblée Législative, demandant une rémunération pour son ouvrage sur la Loi Parlementaire.

De *Alpheus Todd*.

De *Reuben White*, du Township de *Sidney*, District de *Victoria*, exposant que certains effets et la somme de vingt-cinq piastres ont été enlevés et pris de son magasin, par *William Bone*, Ecuyer, le quinze de Décembre 1837, et qu'il a été confiné dans la Prison de *Kingston*, durant quinze jours ; et demandant une indemnité.

De *Reuben White*, de *Sidney*.

Ordonné, Que la Pétition de *James Coleman*, et autres, du Village de *Dundas*, District de *Gore*, soit référée au Comité choisi, auquel a été référée la Pétition de la Compagnie contre les accidens du Feu et des Magistrats de la Ville de *Brantford*.

La Pétition de *James Coleman* et autres, est référée à un Comité.

Ordonné, Que *M. Dunscomb* soit ajouté au dit Comité.

Ordonné, Que la Pétition du Révérend *Walter Rouch*, et Anciens, de l'Eglise d'Ecosse à *Beauharnois*, présentée à la Chambre le dix du courant, soit référée au Comité choisi, auquel a été référé le Bill pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour pourvoir à l'établissement et maintien d'Ecoles élémentaires dans cette Province, et autres références.

La Pétition du Révd. *W. Rouch* et autres, est référée à un Comité.

M. Morris, du Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de *Ichabod Wing*, de *Chautauque*, dans l'Etat de *New-York*, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la Table du Greffier, comme suit :—

Le Comité sur la Pétition de *Ichabod Wing* et autres, présente son Rapport.

“ Que, d'après les témoignages qui lui ont été soumis par le Pétitionnaire, votre Comité a tout lieu de croire que le Pétitionnaire résidait dans le *Haut-Canada* en 1813, possédant, à titre de cens, les Lots Nos. 6 dans les 5^e et 6^e concessions du Township de *Elizabethtown*, District de *Johnstown*.

Que des scrupules religieux l'engagèrent à se joindre à la Société des Amis ; et qu'ayant refusé, à cause de ces scrupules, de remplir le service militaire, il fut jeté dans la Prison du District de *Johnstown* à *Brockville*, et s'y trouvait encore, lorsque cette place tomba entre les mains de l'ennemi dans le mois de Février de la même année. Qu'il fut fait prisonnier par l'ennemi, dans cette occasion, et conduit dans les *Etats-Unis*, avec les autres personnes qui se trouvaient dans la Prison avec lui. Qu'après avoir été mis en liberté par les Autorités Américaines, il continua de résider dans les *Etats-Unis*, dans la crainte d'être emprisonné de nouveau s'il revenait en *Canada*, pour n'avoir pas rempli le service militaire. Qu'il a été tenu une enquête subséquemment, en vertu d'un Acte du Parlement Provincial du *Haut-Canada*, 54^e *George* 3, Chap. 9., et le résultat de cette enquête a été, qu'il avait volontairement laissé la Province ; ses terres ont en conséquence été reprises par la Couronne, et vendues avec les autres terres confisquées.

Que ces terres se trouvant ainsi confisquées et ensuite vendues par l'omission du Pétitionnaire de traverser l'enquête dans le tems voulu par la loi, votre Comité ne croit pas devoir recommander à votre Honorable Chambre d'accéder à la demande du Pétitionnaire, attendu qu'elle ne pourrait le faire qu'en ratifiant la vente de ces terres en faveur du public, et que cela ne procurerait aucun avantage au Pétitionnaire. Votre Comité pense néanmoins que la demande du Pétitionnaire pourrait être recommandée à la considération favorable du Gouvernement de Sa Majesté, afin de lui accorder quelque indemnité, soit en terres ou en argent, si,

après un mûr examen, on trouvait que ses terres n'ont pas été légalement confisquées et vendues en vertu du dit Acte."

Motion pour référer ce Rapport à un Comité général, Mardi prochain.
Négative.

M. *Morris* a proposé, secondé par M. *Baldwin*, que le dit Rapport soit référé à un Comité de toute la Chambre, Mardi prochain.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

Retour concernant la destitution de R. Berrie, Ecuyer.

L'Honorable *S. B. Harrison* a présenté, conformément à une Adresse de cette Chambre, du onze du courant, à Son Excellence le Gouverneur Général, un Retour au sujet de la destitution de *Robert Berrie*, Ecuyer, de la charge de Greffier de la Paix du District de *Gore*.

Pour le dit Retour, voir Appendice (Y.).

L'Honorable *S. B. Harrison*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur un Message de Son Excellence le Gouverneur Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit Message a été lu par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts ; et il est comme suit :

SYDENHAM.

Message de Son Excellence le Gouverneur Général.

Le Gouverneur Général recommande à la Chambre d'Assemblée de pourvoir à constater et liquider toutes les justes réclamations dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*, provenant des Rébellions et des Invasions qui ont eu lieu dans cette partie de la Province.

Kingston, 13e Août, 1841.

Première Lecture du Bill pour amender l'Acte relatif à l'établissement des Compagnies d'Assurance Mutuelle.

M. *Hincks*, du Comité choisi, auquel ont été référées les Résolutions de cette Chambre, du vingt-huit du mois dernier, relativement à l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle, avec pouvoir de faire rapport, par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre un Bill pour amender un Acte du Parlement de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, intitulé "Acte pour autoriser l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle dans les différents Districts de cette Province," lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

Seconde Lecture, à Lundi prochain.

2d Rapport du Comité sur les Banques.

M. *Hincks*, du Comité choisi auquel ont été référées les Pétitions sur le Cours des Monnaies et les Banques, avec pouvoir de faire rapport de temps à autre, a présenté à la Chambre le second Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la table du Greffier, comme suit :

En consultant l'Acte qui octroie une Charte à la Banque du *Haut-Canada*, votre Comité y trouve cette disposition formelle " que la dite Banque sera établie ; les bâtimens nécessaires construits, achetés ou loués ; et les affaires conduites ci-après en tel lieu, au siège du Gouvernement, que les Directeurs, ou la majorité d'entre'eux, pourront fixer " et désigner."

Que la dite Banque a été établie à *Toronto*, siège du Gouvernement de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, et les Directeurs désirent que son principal Comptoir reste dans cette Ville.

En conséquence, votre Comité a cru devoir dresser le Projet d'un Bill pour révoquer cette disposition de l'Acte, et déclarer que la dite Banque sera et demeurera établie, d'une manière permanente, dans la Cité de *Toronto*, nonobstant la convocation de la Législature en tout

autre endroit, et il prend respectueusement la liberté de recommander à votre Honorable Chambre d'agréer le dit Bill.

Résolu, Que le dit Rapport soit maintenant référé à un Comité de toute la Chambre.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *McLean* a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil;

Et M. *McLean* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, et adoptée par la Chambre; et elle est comme suit:

Comité général sur le second Rapport du Comité sur les Banques.

Résolu, Qu'il est expédient d'amender la Loi qui incorpore la Banque du *Haut-Canada*, de manière à mettre cette Institution en état de conduire ses affaires dans la Cité de *Toronto*.

Résolution.

Ordonné, Que M. *Hincks* ait la permission d'introduire un Bill pour permettre que les affaires de la Banque du *Haut-Canada*, soient conduites à *Toronto*, comme à l'ordinaire.

1^{ère} lecture du Bill concernant la Banque du H. C.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

Seconde lecture à Lundi prochain.

Sur Motion de M. *Cartwright*, secondé par M. *Henry Smith*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien transmettre à cette Chambre, Copies de toutes Dépêches du Gouvernement de Sa Majesté à l'Exécutif de cette Province, au sujet de la naturalisation des Aubains; et aussi, Copies des Dépêches que le Gouvernement Provincial peut avoir adressées au Secrétaire Colonial, sur le même sujet, et de tous autres Documents qui y ont rapport.

Adresse au sujet de la naturalisation des Aubains.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Ordonné, Que M. *McCulloch* ait la permission d'introduire un Bill pour régler la pratique de la Médecine, de la Chirurgie et de l'Art Obstétrique dans cette Province.

Première lecture du Bill de Médecine et de Chirurgie.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

Seconde lecture à Lundi prochain.

Sur Motion de M. *Gilchrist*, secondé par M. *Williams*,

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour régler l'inspection et le mesurage du Bois de construction, mâts, esparses, douves, douelles, et autres objets de même nature, dans les Ports de *Québec* et de *Montréal*, et pour d'autres fins y relatives, soit remis à Lundi prochain.

L'Ordre pour un Comité général sur le Bill pour l'inspection et le mesurage des Bois, est remis à Lundi prochain.

M. *Williams*, du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour incorporer le Bureau de Commerce de *Montréal*, a fait rapport, conformément à l'Ordre, des amendemens faits au dit Bill par le Comité, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la table du Greffier, et adoptés par la Chambre.

Les amendemens au Bill du Bureau de Commerce de Montréal, sont agréés.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

L'amendement au Bill de la Prison de Simcoe, est agréé.

M. *Crane*, du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour augmenter la somme qui peut être prélevée en vertu d'un certain Acte y mentionné, pour défrayer le coût d'une certaine Bâtisse publique dans le Comté de *Simcoe*, a fait rapport, conformément à l'Ordre, de l'amendement fait au dit Bill par le Comité, lequel amendement a été lu de nouveau à la table du Greffier, et adopté par la Chambre.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

Les amendemens au Bill relatif aux Concessionnaires de la Couronne sont agréés.

M. *Armstrong*, du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour amender et consolider les divers Actes de la Législature du *Haut-Canada*, passés pour fournir un recours aux personnes qui réclament des terres, comme représentant les Concessionnaires de la Couronne, dans les cas où il n'a pas été émané de Patentes pour ces terres, a fait rapport, conformément à l'Ordre, des amendemens faits au dit Bill par le Comité, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la table du Greffier, et adoptés par la Chambre.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

L'Ordre du jour pour recevoir le Rapport du Comité général au sujet du Salaire de l'Orateur est remis à Lundi prochain.

L'Ordre du jour pour recevoir le Rapport du Comité de toute la Chambre pour prendre en considération la convenance de pourvoir au paiement d'un Salaire annuel à l'Honorable Orateur de cette Chambre, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Lundi prochain.

La Chambre en séance sur l'Élection contestée du Comté de *St. Maurice*.

L'Ordre du jour pour reprendre en considération la Pétition de divers Electeurs du Comté de *St. Maurice*, se plaignant du Retour illégal de *Joseph Edouard Turcotte*, Ecuyer, comme Membre du dit Comté, a été lu.

Les noms des Membres assermentés pour entendre et décider les mérites de la Pétition étant appelés, les Membres suivans se sont trouvés absens, savoir :

M. *Cameron*,
M. *Holmes*,
M. *J. S. McDonald*,
M. *Moffatt*,
M. *Roblin*.

Le Conseil des Pétitionnaires étant appelé ;

M. *Gugy* est comparu de nouveau à la Barre.

M. l'Orateur a alors requis les Témoins de se retirer.

Charles Z. Mailhot, Ecuyer, a été appelé de nouveau, et interrogé.

VENDREDI, 13 AOUT, 1841.

La Chambre a pris en considération la Question soumise hier par M. *Gugy* au Témoin *Charles Z. Mailhot*, et il a été alors—

Résolu, Que la dite Question était inadmissible.

M. *Gugy* a alors soumis la Question suivante au Témoin.

No. 62. Ques.—Avez-vous jamais eu aucune conversation avec *Joseph Edouard Turcotte*, Ecuyer, relativement à sa qualification, et si cela est, veuillez rapporter la nature de cette conversation ?

Il a été objecté à cette Question ; et, après avoir entendu M. *Gugy*, Conseil des Pétitionnaires, il a été—

Résolu, Que la dite Question était inadmissible.

M. *Mailhot* s'est alors retiré.

Le Conseil pour les Pétitionnaires s'est aussi retiré.

Sir *Allan Macnab* a proposé, secondé par M. *Delisle*, que la Question suivante soit proposée au Conseil pour les Pétitionnaires.

La Chambre a-t-elle bien compris le Conseil, en supposant qu'il a déclaré, dans son discours d'ouverture, qu'il n'était pas prêt, de la part des Pétitionnaires, à produire des témoignages sur cette partie de l'affaire qui a rapport à la qualification du Membre siégeant ?

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division; et la dite Motion a passé dans la Négative.

M. *Simpson* a proposé, secondé par M. *McLean*, Que la considération ultérieure de la Pétition de divers Electeurs du Comté de *St. Maurice*, soit remise à Lundi prochain, et alors reprise.

M. *Durand* a alors proposé en amendement, secondé par M. *Borne*, que les mots "Lundi prochain" soient retranchés de la dite Motion, et les mots "demain à dix heures A. M." substitués.

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, telle qu'amendée, elle a été adoptée par la Chambre, et

Résolu, Que la considération ultérieure de la Pétition de divers Electeurs du Comté de *St. Maurice* soit remise à demain, à dix heures A. M., et alors reprise.

La Séance sur l'Élection contestée de *St. Maurice*, est remise à demain à 10 heures A. M.

Sur Motion de l'Honorable M. *Neilson*, secondé par M. *Borne*,
Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer s'il est expédient de s'adresser à Son Excellence le Gouverneur Général, pour lui demander d'accorder un libre Pardon, pour toutes offenses commises durant les derniers troubles politiques dans le *Haut* et le *Bas-Canada*, soit remis à Mercredi prochain.

L'Ordre du jour relatif au Pardon des offenses politiques, est remis à Mercredi prochain.

Sur Motion de M. *Morris*, secondé par M. *Powell*,
Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Rapport du Comité Spécial, auquel a été référée la Réponse à une Adresse de cette Chambre, du six du mois dernier, à Son Excellence le Gouverneur Général, au sujet des réclamations de *Christopher Leggo*, de *Brockville*, soit remis à Mercredi prochain.

L'Ordre du jour concernant la réclamation de *Chris. Leggo*, est remis à Mercredi prochain.

Ordonné, Que lorsque cette Chambre s'ajournera, elle s'ajourne à demain, à Dix heures, A. M.

Sur Motion de M. *Dunscumb*, secondé par M. *Morin*,
Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour autoriser l'Association Coloniale Irlandaise de l'Amérique du Nord à prêter de l'Argent, et continuer certains Travaux Publics dans le Comté de *Beauharnois*, soit remis à Mercredi prochain.

L'Ordre du jour relatif à l'Association C. I. de l'Amérique du Nord est remis à Mercredi prochain.

Sur Motion de M. *Baldwin* secondé par M. *Durand*,
Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour mieux pourvoir à la liberté des Elections dans cette Province, et pour d'autres fins y mentionnées, et sur le Bill pour pourvoir à l'enregistrement des personnes qui ont droit de voter aux Elections des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province, et pour mieux pourvoir aux lieux où seront tenues telles Elections, soit remis à Lundi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

L'Ordre du jour relatif au Bill des Elections sera le premier ordre du jour, Lundi prochain.

L'Ordre du jour relatif au Bill de Judicature de Gaspé, est remis à Lundi prochain.

Sur Motion de *M. Christie*, secondé par *M. Borne*,
Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour pourvoir plus amplement que par le passé à la due administration de la Justice dans la Division territoriale de *Gaspé*, soit remis à Lundi prochain.

Idem du Bill pour l'administration de la Justice dans les Iles de la *Magdeleine*.

Sur Motion de *M. Christie*, secondé par *M. Borne*,
Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour pourvoir temporairement à l'administration de la Justice dans les Iles de la *Magdeleine*, dans le Golfe *St. Laurent*, soit remis à Lundi prochain.

La 2e lecture du Bill du Chemin d'*Etobicoke*, est remise à Mercredi prochain.

Sur Motion de *M. Price*, secondé par *M. Morris*,
Ordonné, Que l'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer certaines personnes y mentionnées, aux fins de faire un Chemin macadamisé, depuis la rue *Dundas* jusqu'à la Rivière *Humber*, dans le Township de *Etobicoke*, soit remis à Mercredi prochain.

Alors, sur Motion de *M. Dunscomb*, secondé par *M. Boswell*,
La Chambre s'est ajourné.

Sabbati, 14^o die Augusti;

Anno 5^o. *Victoriae Reginae, 1841.*

Pétitions qui ont été lues.

De la Sœur *Huot*, Supérieure de l'Hôpital de *St. Hyacinthe*.

Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues:
De la Sœur *M. M. Huot*, Supérieure de l'Hôpital de *St. Hyacinthe*, Comté de *St. Hyacinthe*, demandant un Octroi de cent livres, pour le soutien du dit Hôpital.

De *Chas. Currie*, et autres.

De *Charles Currie*, et autres, de l'About de *Chatham*, Comté du *Lac des Deux Montagnes*, demandant un Acte pour promouvoir l'Education dans cette Province.

Du Rév. *Wm. Muir*, et autres.

Du Révérend *William Muir*, et autres, des Townships de *Chatham et Grenville*; demandant que les Saintes Ecritures soient en usage, comme livre de classe, dans toutes les Ecoles de cette Province.

De *C. Smyth*, d'*Albany*.

De *Charles Smyth*, Marchand, de la Cité de *Albany*, Etat de *New-York*; se plaignant de la Saisie illégale d'une grande quantité de Tabac, et demandant une indemnité.

Du Contre-Amiral *Henry Vansittart*, de *Woodstock*.

Du Contre-Amiral *Henry Vansittart*, et autres, le Comité de régie de l'Institut des Artisans de *Woodstock*; demandant un Octroi de cent livres, pour le soutien du dit Institut.

De *James Black*, et autres.

De *James Black*, et autres, de *Québec*; demandant un Acte pour étendre les dispositions de l'Ordonnance du Conseil Spécial, qui pourvoit à l'amélioration de certains Chemins dans les environs de *Québec*.

La Pétition de *Smyth* est référée à un Comité.

Sur Motion de *M. Henry Smith*, secondé par *M. Delisle*,
Résolu, Que la Pétition de *Charles Smyth*, Marchand, de la Cité de *Albany*, Etat de *New-York*, soit référée à un Comité choisi, composé de

Messieurs *Harrison, Viger, Morin* et *Morris*, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par *Bill* ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que la Pétition de *Alpheus Todd*, de Toronto, Député Bibliothécaire de l'Assemblée Législative, présentée à la Chambre le onze du courant, soit référée au Comité Spécial des Comptes contingens et des Dépenses de cette Chambre, durant la présente Session.

La Pétition de *Alpheus Todd*, est référée au Comité des Comptes contingens.

Sur Motion de *M. Boswell*, secondé par *M. Williams*,
Résolu, Que la Pétition de *Charles H. Morgan*, et autres, Habitans du Comté de *Northumberland*, dans le District de *Newcastle*, présentée à la Chambre le six du courant, soit référée à un Comité choisi, composé de Messieurs *Killaly, Gilchrist, Roblin* et *Parke*, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par *Bill* ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

La Pétition de *C. H. Morgan*, et autres, est référée à un Comité.

L'Ordre du jour pour reprendre en considération la Pétition de divers Electeurs du Comté de *St. Maurice*, se plaignant du Retour illégal de *Joseph Edouard Turcotte*, Ecuyer, comme Membre pour le dit Comté, a été lu.

Les noms des Membres assermentés pour entendre et décider les mérites de la Pétition étant appelés, les Membres suivans se sont trouvés absens, savoir :—

<i>M. Buchanan,</i>	<i>M. Harrison,</i>	<i>M. Roblin,</i>
<i>M. Cameron,</i>	<i>M. J. S. McDonald,</i>	<i>M. Simpson,</i>
<i>M. Gilchrist,</i>	<i>M. McLean,</i>	<i>M. Yule.</i>

Membres absens.

Le Conseil des Pétitionnaires étant appelé;

M. Gogy a comparu de nouveau à la Barre.

M. l'Orateur a alors requis les Témoins de se retirer.

Après quoi, *M. Gogy* a adressé la parole à la Chambre, de la part des Pétitionnaires.

M. Gogy est entendu.

M. Prince a proposé, secondé par *Sir Allan Macnab*, que la considération ultérieure de la Pétition de divers Electeurs du Comté de *St. Maurice*, soit remise à Mercredi prochain, à quatre heures, P. M., et qu'il soit enjoint au Greffier de cette Chambre de fournir immédiatement au Conseil des Pétitionnaires une Copie des Témoignages reçus.

Motion pour ajourner les procédures.

M. Christie a proposé en amendement, secondé par *M. Aylwin*, que tous les mots après "Que," dans la première ligne de la dite Motion soient retranchés, et les suivans substitués: "le Conseil des Pétitionnaires ayant déclaré leurs procédures closes, et le Membre siégeant ayant de la même manière déclaré sa procédure close, le dit Conseil soit maintenant entendu en réplique, de la part des Pétitionnaires."

Amendement.

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, il s'en est suivi une division; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

Armstrong,
Aylwin,
Baldwin,
Barthe,
Borne,
Boutillier,

Child,
Christie,
Cook,
Durand,
Hincks,
Hopkins,

Morin,
Morris,
Neilson,
Parent,
Price,
Raymond,

Small,
Steele,
Taché,
Thompson,
Viger. Hon. D. B.
(23.)

D 5

Contre.

<i>Black,</i>	<i>Derbshire,</i>	<i>Macnab, Sir A.</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Boswell,</i>	<i>De Salaberry,</i>	<i>McCulloch,</i>	<i>Robertson,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Draper, Hon. W. H.</i>	<i>Moffatt, Hon. G.</i>	<i>Smith, (Front.)</i>
<i>Chesley,</i>	<i>Duggan,</i>	<i>Ogden, Hon. C. R.</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Crane,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Delisle,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Williams.—24.</i>

L'amendement est re-
jeté.

Autre amendement.

Ainsi elle a passé dans la Négative.

Sir *Allan Macnab* a alors proposé en amendement à la Motion principale, secondé par M. le Procureur Général *Ogden*, que tous les mots, dans la dite motion, après "Que," dans la première ligne, soient retranchés, et les suivans substitués : "cette Chambre procède maintenant à "interroger l'Officier Rapporteur, ou autres témoins, si la Chambre le juge "à propos, et qu'un délai, jusqu'à Lundi prochain, (après la considéra- "tion des Pétitions sur l'Élection contestée de la Seconde Division du "Comté de *York*) soit accordé au Conseil des Pétitionnaires, pour être "entendu finalement sur les mérites de cette affaire."

Pareillement rejeté.

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, elle a unanimement passé dans la Négative.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, elle aussi a unanimement passé dans la Négative.

Joseph Eustache Sicard de Carufel, Ecuyer, a été appelé de nouveau, et interrogé.

SAMEDI, 14 AOUT.

Interrogatoire de
l'Officier Rapporteur.

Joseph Eustache Sicard de Carufel, Ecuyer, a paru de nouveau à la Barre de la Chambre, et fut interrogé comme suit :—

No. 63. Ques.—En quelle langue le Membre siégeant a-t-il lu, ou prétendu lire, la déclaration de qualification dans l'Acte d'Union?—Rép.—Dans la langue Anglaise.

No. 64. Ques.—Savez-vous cette langue, ou avez-vous une connaissance suffisante de l'Anglais pour pouvoir certifier que cette déclaration avait été faite conformément au désir du Statut?—Rép.—Non, je ne sais pas l'Anglais suffisamment pour cela.

No. 65. Ques.—Voulez-vous dire par là que la déclaration n'était pas de fait conforme au Statut?—Rép.—Je ne puis dire si elle l'était ou non.

No. 66. Ques.—Le Colonel *Gugy* vous a-t-il requis, à la clôture du Poll, de le déclarer dûment élu, et a-t-il protesté verbalement ou autrement contre vous parce que vous refusiez de le faire?—Rép.—Il m'a requis verbalement de le déclarer dûment élu; et il m'a alors donné un Protêt dans le même sens, lequel est annexé au Livre de Poll.

No. 67. Ques.—Quand avez-vous entendu le Colonel *Gugy* faire objection à la manière dont le Membre siégeant avait lu la déclaration de qualification?—Rép.—Le premier jour sur le *Hustings*.

No. 68. Ques.—M. *Johnston* désire savoir pourquoi et pour quel motif on a envoyé chercher le Militaire; est-ce à la demande de l'Officier Rapporteur ou du Candidat malheureux?—Rép.—Parce qu'il y avait eu des troubles le premier jour, et que ma vie était en danger, d'après les menaces que le Membre siégeant et ses partisans me faisaient. Les

Troupes ont été demandées par les divers Magistrats, sujets de Sa Majesté et par moi-même.

No. 69. Ques.—De quel parti à l'Élection étaient ceux qui se sont joints à vous pour demander les Troupes?—Rép.—Je ne les connais pas tous. Il y avait *M. Boucher*, l'ainé, *M. Bazin*, *Antoine Picotte*, et plusieurs autres, dont je ne me rappelle pas les noms. Ceux que j'ai nommés étaient partisans de *M. Gugy*.

M. Morris a proposé, secondé par *M. Boswell*, que l'Orateur laisse le Fauteuil pour une heure.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

L'Interrogatoire a été alors repris et continué.

No. 70. Ques.—Vous avez dit que le Membre siégeant avait lu la vingt-huitième section de l'Acte d'Union: comment savez-vous qu'il l'a lue, si vous ne comprenez pas l'Anglais?—Rép.—Parce que le Membre siégeant lui-même a fait entrer dans le Livre de Poll qu'il l'avait lue.

No. 71. Ques.—Après que le Membre siégeant eut fait la déclaration dont vous lui avez donné acte, *M. Gugy*, a-t-il objecté à la dite déclaration, et comment?—Rép.—Après que le Membre siégeant eut lu sa déclaration, *M. Gugy* me présenta la sienne par écrit, en me disant d'exiger la même chose du Membre siégeant. Je lui demandai sa déclaration par écrit; il me dit qu'il avait fait assez.

No. 72. Ques.—*M. Gugy* a-t-il avancé alors que *M. Turcotte* n'avait pas lu la déclaration; ou s'est-il borné à exiger qu'il la fit par écrit?—Rép.—*M. Gugy* n'a rien dit alors que ce que je viens de mentionner. Il se plaignit de la manière dont elle avait été lue.

No. 73. Ques.—Vous a-t-on fait des menaces comportant qu'il vous serait fait du mal ailleurs que dans votre personne, si vous ne déclariez pas le Membre siégeant élu, et quel était le mal dont on vous a menacé?

Il a été objecté à cette Question, et—

Résolu, Que cette Question n'est pas pertinente.

M. Boswell a proposé, secondé par *M. Morris*, que l'Orateur laisse le Fauteuil pendant une heure.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

L'Interrogatoire a été de nouveau repris et continué.

No. 74. Ques.—Vous dites que vous n'avez pas vu actuellement porter des coups, et, cependant, vous aviez peur pour votre vie; quelles étaient les causes de cette peur?—Rép.—Après l'ouverture du Poll, je voulus prendre les votes dans la Salle publique que j'avais choisie pour cela; le Membre siégeant s'y opposa. En conséquence, je pris sept votes dehors, et ensuite j'ordonnai que les votes fussent pris dans la maison. *M. Turcotte* dit alors à ses gens: "Ils veulent vous faire une injustice." Environ deux cents personnes passèrent immédiatement par dessus le *Hustings* pour entrer dans la Chambre, criant, jurant et brisant les planches du *Hustings*. *M. Turcotte* me dit: "Vous voyez que mes gens commencent à devenir violens, venez et prenez les votes dehors; si vous n'obéissez pas à mes ordres vous serez cause qu'il y aura du sang répandu." Et je me trouvai aussitôt entouré du Membre siégeant et de ses partisans. L'un d'eux s'écria: "Prenez les votes ou je vous tue." Un autre dit: Prenez les votes ou je vais vous faire sauter la cervelle." D'autres me menacèrent de leurs bâtons. Ces menaces etie.

Motion pour permettre à l'Orateur de laisser le fauteuil négative.

Même Motion pareillement négative.

tumulte qui régnait alors, me firent prendre la détermination d'ajourner le Poll. Le Membre siégeant me dit: "Ouvrez le Poll, ou je vais vous faire mettre en pièces." Il me dit une seconde fois d'ouvrir le Poll, et que si je ne le faisais pas, il ne répondait pas de ma vie. Je sortis de la maison comme je pus, et lorsque je fus dehors, j'entendis le Membre siégeant dire à ses partisans que je m'étais sauvé, que je n'avais pas fait mon devoir, mais qu'il me le ferait faire le jour suivant, que je le voulais ou non. Comme je croyais avoir fait mon devoir, et que j'avais peur que le jour suivant le Membre siégeant ne me fit faire quelque chose d'injuste, et comme ses partisans me paraissaient disposés aussi à être tumultueux, et qu'il semblait les exciter à l'être, et que je ne pouvais pas continuer l'Élection sans avoir une force suffisante, nous envoyâmes chercher les Troupes.

No. 75. Ques.—Quelle heure était-il lorsque les Electeurs prirent possession du Poll comme vous l'avez dit?—Rép.—Je crois avoir déjà répondu à cette question. Je ne me le rappelle pas exactement; mais c'est à une heure et demie ou à peu près, et cela dura une demi-heure ou trois quarts d'heure.

No. 76. Ques.—Quelle était la grandeur du *Hustings*? A-t-il été entièrement détruit, ou seulement endommagé, et quelle partie, dans ce cas, a été endommagée?—Rép.—Tout le devant du *Hustings*. Il avait environ douze pieds de long sur cinq pieds de large.

Motion d'ajournement

M. *Thorburn* a proposé, secondé par M. *Johnston*, que cette Chambre s'ajourne à cinq heures, P. M., ce jour.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:

Pour.

<i>Boutillier,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Child,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Cook,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Crane,</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Robertson,</i>	<i>Williams.—17.</i>
<i>Duggan,</i>			

Contre.

<i>Armstrong,</i>	<i>Cartwright,</i>	<i>Macnab, Sir Allan</i>	<i>Price,</i>
<i>Balwin,</i>	<i>Christie,</i>	<i>McCulloch,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Delisle,</i>	<i>Moffat, Hon. G.</i>	<i>Raymond,</i>
<i>Black,</i>	<i>Derbshire,</i>	<i>Ogden, Hon. C. R.</i>	<i>Steele,</i>
<i>Borne,</i>	<i>De Salaberry,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Boswell,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Viger. Hon. D. B.</i>
<i>Burnel,</i>	<i>Hincks,</i>		(26.)

Négative.

Ainsi elle a passé dans la Négative.

L'Interrogatoire a été de nouveau repris et continué.

Interrogatoire de l'Officier Rapporteur.

No. 77. Ques. Voulez-vous dire que vous n'entendez pas l'Anglais du tout, ou que vous ne le savez qu'imparfaitement?—Rép.—Je n'en sais que quelques mots.

No. 78. Ques.—En quelle langue votre Commission était-elle écrite? Si elle était en Anglais, avez-vous compris ce qu'elle contenait?—Rép.—Elle était en Anglais, mais je l'ai fait traduire en Français.

No. 79. Ques.—Qui vous a traduit votre Commission? nommez la personne?—Rép.—M. *Ovide Benjamin Peltier*.

No. 80. Ques.—Avez-vous quelque doute dans votre esprit si la déclaration que M. *Turcotte* a lue lors de l'Élection, était vraiment la déclaration requise par la loi, des personnes éligibles pour siéger dans l'Assemblée, par conséquent pour être candidats ?—Rép.—Je ne doute pas que cette déclaration n'ait été celle qui est requise par la loi, mais j'ai quelque doute quant à la manière dont elle a été lue.

No. 81. Ques.—Comme vous n'entendez pas la langue dans laquelle le Membre siégeant a lu la déclaration, qu'est-ce qui vous a fait supposer que c'était celle que la loi exige ?—Rép.—Parce que, quoique je ne sache pas l'Anglais, le Membre siégeant aurait dû s'adresser à moi pour la lire ; au contraire il s'éloigna de moi, et fut à l'autre bout du *Hustings* pour la lire lui-même ; et comme il y avait plusieurs personnes entre lui et moi, j'étais incapable de l'entendre. Je dois ajouter que, dans le moment, les partisans des deux Candidats faisaient beaucoup de bruit.

La Question ayant été lue de nouveau au témoin, il a ajouté :—Rép.—Parce que le Membre siégeant fit entrer dans le Livre de Poll qu'il avait lu la déclaration sur le *Hustings*.

No. 82. Ques.—Avez-vous eu connaissance si le Membre siégeant a fait la déclaration, qu'il n'avait pas obtenu collusoirement ou sous un faux prétexte la propriété ou la possession de terres et héritages, ou partie d'iceux, dans la vue de se qualifier à pouvoir être élu membre de l'Assemblée Législative de la Province du *Canada* ?—Rép.—Lorsque le Membre siégeant s'est offert comme Candidat, il était notoire qu'il n'était pas qualifié ; et j'ai entendu dire qu'il avait reçu une donation d'un lot de terre valant environ £500, mais à la charge d'une pension viagère de £40.

La Question étant lue de nouveau au Témoin, il a répondu :—Rép.—Non.

No. 83. Ques.—Lorsque le Membre siégeant prit l'Exemplaire de l'Acte d'Union d'entre vos mains, vous a-t-il dit quel usage il en voulait faire ?—Rép.—Non, il me l'arracha des mains sans dire pourquoi c'était.

No. 84. Ques.—Lorsque le Membre siégeant a lu la déclaration, votre Clerc M. *Peltier* était-il présent ? Ce Monsieur n'entend-il pas l'Anglais, et n'a-t-il pas suivi le Membre siégeant lorsqu'il la lisait ?—Rép.—Je ne puis dire s'il était présent, mais je sais qu'il entend bien l'Anglais.

M. *De Carufel* s'est alors retiré.

L'Honorable M. *Neilson* a proposé, secondé par M. *Boswell*, que la Chambre s'ajourne maintenant.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et

La Chambre s'est en conséquence ajournée à Lundi prochain.

Lunæ, 16^o die Augusti;

Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

M. l'Orateur a communiqué à la Chambre la Lettre suivante :

KINGSTON, 16 AOUT, 1841.

Monsieur,

Le Gouverneur Général m'a ordonné de vous informer, que l'intention de Son Excellence est de se rendre à la Chambre du Conseil Législatif, demain à 2½ heures, à l'effet de donner, au nom de Sa Majesté, sa sanction à certains Bills passés par le Conseil Législatif et la Chambre d'Assemblée.

Son Excellence donnera demain sa sanction à certains Bills.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

J. W. C. MURDOCH,
Principal Secrétaire.

A l'Honorable Orateur de la }
Chambre d'Assemblée. }

La Chambre devra s'ajourner à demain à deux heures, P. M.

Ordonné, Que lorsque cette Chambre s'ajournera, elle s'ajourne à demain, à deux heures, P. M.

Message du Conseil Législatif.

Message du Conseil Législatif, par *John Godfrey Spragge*, Ecuyer, Maître en Chancellerie :

M. L'ORATEUR,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivans, sans amendement :

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivans, sans amendement.

Bill du Chemin à Lisses de Sherbrooke.

“ Acte pour amender une certaine Ordonnance de la Législature du *Bas-Canada*, pour faire un Chemin à lisses, depuis *Sherbrooke* jusqu'à la Rivière *Richelieu*.”

Bill pour exempter les Exemplaires de l'Écriture Sainte de payer un Droit.

“ Acte pour exempter de Droits tous Exemplaires de l'Écriture Sainte importés en cette Province par l'Océan.”

Et aussi,

Et avec amendemens.

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivans, avec plusieurs amendemens, auxquels il demande le concours de l'Assemblée :

Bill pour la solemnisation des Mariages.

“ Acte pour permettre aux Ministres Chrétiens de toutes dénominations de solemniser les Mariages, sous certaines restrictions.”

Bill pour autoriser certaines Sociétés Religieuses, à posséder des terres.

“ Acte pour permettre aux Sociétés Religieuses Chrétiennes de toutes dénominations de posséder les terres requises pour certains objets y mentionnés.”

Bill pour obliger les Magistrats à faire rapport des amendes, &c.

“ Acte pour obliger les Juges de Paix à faire des Retours des condamnations et amendes, et pour d'autres fins y mentionnées.”

Et aussi,

CONSEIL LÉGISLATIF, JEUDI, 12 AOÛT, 1841.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a passé une Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien transmettre les Pétitions des deux Chambres, à Sa Majesté et aux deux Chambres du Parle-ment Impérial, au sujet des Droits sur les Bois ; à laquelle Adresse le Conseil demande le concours de l'Assemblée.

Adresse du Conseil Législatif à Son Excellence pour transmettre les Pétitions à Sa Majesté, &c. &c.

(L'Adresse est comme suit :)

A Son Excellence le Très-Honorable CHARLES, Baron *Sydenham*, de *Sydenham* dans le Comté de *Kent* et *Toronto* en *Canada*, Membre du Très-Honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Gouverneur Général de l'*Amérique* Britannique du Nord, Capitaine Général et Gouverneur en Chef des Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de l'*Ile du Prince Edouard*, et Vice Amiral en icelles, &c., &c., &c.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE.

Nous, les fidèles et loyaux Sujets de Sa Majesté, le Conseil Législatif et l'Assemblée de la Province du *Canada*, avons agréé les Pétitions à Sa Très-Gracieuse Majesté et aux Lords et Communes du Royaume-Uni, relativement au changement projeté des Droits qui sont établis depuis long-tems, et existent actuellement sur les Bois Etrangers et Coloniaux, à leur entrée dans la Mère-Patrie, et nous présentons maintenant respectueusement les dites Pétitions à Votre Excellence, et la prions de vouloir bien les transmettre au Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour le Département des Colonies, le priant en même temps de déposer la Pétition à Sa Majesté au pied du Trône, et que les diverses Pétitions à la Très-Honorable Chambre des Lords et à l'Honorable Chambre des Communes, leur soit respectivement soumises.

Adresse.

ROBERT S. JAMESON,
Orateur du Cons. Législatif.

Chambre du Cons. Législatif, }
ce 12^e jour d'Août 1841. }

Et ensuite il s'est retiré.

L'Honorable *S. B. Harrison*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté a remis à M. l'Orateur un Message revêtu de la Signature de Son Excellence le Gouverneur Général.

Et le dit Message a été lu par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts ; et il est comme suit :

SYDENHAM.

Le Gouverneur Général transmet à la Chambre d'Assemblée une Estimation des Salaires des divers Officiers des deux Chambres du Parle-

Message de S. E. le Gouverneur général relatif à des Salaires et Pensions.

ment, et des Pensions de retraite à accorder aux Officiers des ci-devant Chambres du *Haut* et du *Bas-Canada*, dont les services ont été discontinués pour des causes inévitables.

En dressant l'Estimation des Salaires des Officiers du Conseil Législatif, Son Excellence s'est conformé au désir de ce Corps, de payer autant que possible ses Officiers par un vote annuel, et non sur les contingences, comme cela se pratiquait ci-devant ; ce qui ne donne pas au Public une information aussi précise relativement aux Chapitres de dépense.

Quant à l'Estimation pour la Chambre d'Assemblée, le Gouverneur Général ne connaissant pas le vœu de la Chambre, a suivi l'usage de la Chambre d'Assemblée du *Bas-Canada*, par rapport aux Officiers qui doivent être payés par un vote annuel, ou à même les contingences, mais il est prêt à sanctionner tout changement que la Chambre d'Assemblée désirerait faire à cet égard, et à y donner la recommandation de la Couronne.

Maison du Gouvernement, }
Kingston, 16^e Août, 1841. }

Estimation des Salaires et Pensions des Officiers de la Législature.

Estimation des Salaires des Officiers du Conseil Législatif et de l'Assemblée de la Province du *Canada*, et des Pensions de retraite des ci-devant Officiers des Conseils Législatifs et des Assemblées des Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, dont les services ont été discontinués.

SALAIRES.

CONSEIL LEGISLATIF.

Orateur,.....	£1,000
Greffier,.....	500
Deux Assistans Greffiers, à £300 chaque,.....	600
Premier Greffier des Comités, remplissant en même temps les devoirs de Greffier en loi et de Traducteur Anglais,.....	250
Maître en Chancellerie,.....	100
Gentilhomme Huissier de la Verge Noire,.....	100
Sergent d'Armes,.....	100
Chapelain, agissant aussi comme Bibliothécaire,.....	200
Portier,.....	60
Principal Messenger préposé à la garde de la Chambre,.....	100
Trois Messagers pendant la Session, et huit jours après la clôture de la Session, à £45 chaque,.....	135
	<hr/>
	£3,145.

SALAIRES.

CHAMBRE D'ASSEMBLEE.

Orateur,.....	£1,000
Greffier,.....	500
Assistant Greffier,.....	400
Traducteur Anglais, remplissant en même temps les	

devoirs de Greffier en loi,	350
Traducteur Français,	250
Sergent d'Armes,	100
Greffier de la Couronne en Chancellerie,	150
	£2,750

PENSIONS.

CONSEIL LEGISLATIF.

Noms des Officiers.	Charges qu'ils remplissaient.	Montant du Salaire.	Proportion qui devra leur être accordée.	Montant de la Pension.
		Ct.		
W. Smith,	Greffier, <i>Bas-Canada</i> ,	500	2 tiers.	£333 6 8
Do.	Maitre en Chancellerie,	90	do.	60 0 0
C. DeLéry,	Assistant Greffier,	400	do.	266 13 4
J. Voyer,	Greffier des Comités,	250	do.	166 13 4
W. Ginger,	Sergent d'Armes,	100	do.	66 13 4
L. Morcau, }	Messager et Gardien des Bureaux, - -	40	moitié.	20 0 0
				£913 6 8

PENSIONS.

CHAMBRE D'ASSEMBLEE.

Noms des Officiers.	Charges qu'ils remplissaient.	Montant du Salaire.	Proportion qui devra leur être accordée.	Montant de la Pension.
L. B. Pinguet,	Greffier des Comités,	£100	2 tiers.	£ 66 13 4
D. Jardine,		200	do.	133 6 8
W. Coates,		200	do.	133 6 8
S. Waller,	Greffier des Comités,	200	moitié.	100 0 0
J. Brewer,	Bibliothécaire,	200	2 tiers.	133 6 8
Eneas Bell,				18 0 0
F. Rodrigue,	} Portiers,	36	moitié.	18 0 0
Louis Gagné,		36	do.	18 0 0
				£620 13 4

L'Heure fixée pour prendre en considération les Pétitions de divers Electeurs de la Seconde Division du Comté de *York*, et de *Connell James Baldwin*, Ecuyer, se plaignant de l'Electon et du Retour illégal de *George Duggan*, Ecuyer, comme Membre pour représenter la dite Seconde Division du Comté de *York*, dans le présent Parlement, étant arrivée ;
La Chambre a procédé à la nomination d'un Comité choisi, pour entendre et décider les mérites des dites Pétitions.

La Chambre procède sur l'Electon contestée de la 2^e Division de *York*.

M. l'Orateur a donné ordre au Sergent d'Armes d'aller, avec la Masse, dans les places voisines, et de requérir la présence des Membres pour les affaires de la Chambre.

Et il y a été en conséquence.

Et étant de retour, la Chambre a été appelée; et, plus de trente Membres étant présents,

M. l'Orateur a ordonné aux Pétitionnaires, ou à leur Conseil ou Agent, de comparaître à la Barre.

John Ross, Ecuyer, est comparu à la Barre, comme Conseil des Pétitionnaires.

M. l'Orateur a requis le Membre siégeant, ou son Conseil ou Agent, de comparaître à la Barre.

John Duggan, Ecuyer, est comparu à la Barre, comme Conseil du Membre siégeant

M. l'Orateur a alors ordonné au Sergent d'Armes de fermer les Portes.

Et les Portes étant en conséquence fermées, l'Ordre du jour pour prendre les dites Pétitions en considération a été lu, et l'Attestation de l'Orateur ayant été ôtée de dessus la Boîte, dans laquelle, conformément au Statut, les noms de tous les Membres de la Chambre étaient scellés et déposés, la dite Attestation a été lue par le Greffier, comme suit :

Les Portes sont fermées.

Attestation de l'Orateur.

“ Je certifie que cette Boîte a été disposée en ma présence, le quatorzième jour d'Août, 1841, en la manière voulue par un Acte passé dans la quatrième année du règne de feu Sa Majesté le Roi *George IV*, intitulé “ Acte pour révoquer un Acte passé dans la quarante-cinquième année du règne de feu Sa Majesté, intitulé “ Acte pour régler la manière d'entendre et juger les Elections contestées ou les Retours des Membres qui doivent servir dans la Chambre d'Assemblée, et pour établir des dispositions plus efficaces pour la décision de telles Elections.”

AUSTIN CUVILLIER,
Orateur.

La Boîte a été alors ouverte, et l'Attestation du Greffier en a été par lui ôtée, et lue par lui comme suit :

Attestation du Greffier.

“ Je certifie que, Samedi, le quatorzième jour d'Août, 1841, en présence de l'Orateur de cette Chambre, j'ai mis dans une Boîte, où cette Attestation se trouve, les noms de tous les Membres qui composent la présente Assemblée Législative, écrits sur des morceaux de parchemin, et pliés, tel que voulu par un Acte passé dans la quatrième année du règne de feu Sa Majesté le Roi *George IV*, intitulé “ Acte pour révoquer un Acte passé dans la quarante-cinquième année du règne de feu Sa Majesté, intitulé “ Acte pour régler la manière d'entendre et juger les Elections contestées, ou les Retours des Membres qui doivent servir dans la Chambre d'Assemblée, et pour établir des dispositions plus efficaces pour la décision de telles Elections.”

W. B. LINDSAY,
Greffier de l'Assemblée.

Les noms de tous les Membres ont été retirés de la Boîte, et mis dans trois autres Boîtes.

L'on a alors procédé au tirage des noms, en la manière ordinaire ; et les noms suivans ont été retirés, sans qu'il y ait été fait d'objection.

Tirage des noms pour former un Comité choisi.

1 Thompson,	9 Baldwin,	17 Borne,
2 Durand,	10 Taché,	18 Macnab, Sir A.
3 Harrison,	11 Child,	19 Smith, Henry
4 Foster,	12 Armstrong,	20 Parke,
5 Johnston,	13 Merritt,	21 Draper,
6 Barthe,	14 Cook,	22 Crane,
7 Cartwright,	15 Day,	23 Roblin.
8 Moffatt, Hon. G.	16 Prince,	

Quinze autres noms ont été tirés et mis de côté, ou les Membres excusés comme suit :

Six contre lesquels des Pétitions sont pendantes ;

Neuf qui servent sur des Comités d'Elections.

Huit noms de Membres qui, ayant été tirés, se trouvent absens.

M. Hincks a été choisi comme Agent des Pétitionnaires.

M. Aylwin a été choisi comme Agent du Membre siégeant.

John Ross, Ecuyer, Conseil des Pétitionnaires a présenté les Listes des Témoins dans l'affaire des Pétitions de divers Electeurs de la Seconde Division du Comté de York et de Connell James Baldwin, Ecuyer, lesquelles Listes ont été lues par le Greffier, comme suit :

M. Hincks agent des Pétitionnaires.
M. Aylwin agent du Membre siégeant.

Liste des Témoins de la part de Charles Baker et autres, Pétitionnaires contre l'Election et le Retour illégal de George Duggan, Ecuyer, comme Membre pour représenter la Seconde Division du Comté de York, dans le présent Parlement.

Liste des témoins de la part des Pétitionnaires.

NOMS.	RESIDENCE.	NOMS.	RESIDENCE.
John Woodil,	Gore de Toronto.	John Hyde,	Streetsville.
Patrick Freel,	Township de Chinguacousy.	Mad. Hyde,	do.
Peter M'Intyre,	do.	John Ciombie, M. D.,	do.
John Nesbitt, Jun.,	do.	Joshua Bennett,	do.
John Greer,	do.	Josiah Bennett,	do.
Adam Richie,	do.	Richard Cuthbert,	do.
William Richardson,	do.	Ben. Monger, J. P.,	Township de Toronto.
Joseph Bradt,	do.	John Park,	do.
William Dennis,	do.	William Johnston,	do.
James Johnson,	do.	Samuel Brown,	do.
Francis M'Donald,	do.	John M'Mullin,	do.
John Godbolt,	do.	Daniel Douglass,	do.
William Fuller,	do.	Abraham Murrach,	do.
George Bolton,	do.	Robert Walsh,	Gore de Toronto.
Henry Roadhouse,	do.	James Morrison,	do.
John Foster,	Springfield.	Francis Logan,	Cité de Toronto.

JOHN ROSS,
Conseil des Pétitionnaires.

M. Duggan a aussi donné une Liste des Témoins requis de la part du Membre siégeant pour la Seconde Division du Comté de York ; laquelle Liste a aussi été lue par le Greffier, comme suit :

Liste des témoins de la part du Membre siégeant.

NOMS.	RESIDENCE.	PROFESSION.
William H. Patterson,	Township de Toronto.	Marchand.
John Barnhart, Senior,	do. do.	Gentilhomme.
John Barnhart, Junior,	do. do.	Médecin.
George Hawkins,	do. do.	Gentilhomme.
Benjamin Switzer,	do. do.	do.
George L. Allan,	do. do.	Marchand.
John Embleton,	do. do.	Agent des Terres.
John Street,	do. do.	Meunier,
Johu Beatty,	do. do.	do.
Henry Rutledge, Senior,	do. do.	Yeoman.
Henry Rutledge, Junior,	do. do.	do.
John Glendenning,	do. do.	do.
William Duggan,	do. do.	Gentilhomme.
Star Jarvis,	do. do.	Ecuyer.
Nathaniel Stern,	do. do.	Yeoman.
Epraim Stern,	do. do.	do.
Thomas B. Phillips,	do. do.	do.
William Rudsall,	do. do.	Ecuyer.
David Neelands,		
John Lennox,		
James M ^c Bride,		
John Irwin,		
Isaac Wiley,		
John Rutledge, Senior,		
James Crawford,		
William Cox,		
Robert Cox,		
George Cox,		
James Chambers,		
Stephen Street,		
John Street,		
James Aikin,		
Joseph Horning,		
Samuel Switzer, Senior,		
Charles Barnhart,		
Edward W. Thompson,		
Benjamin Monger,		
William Thompson,		
Joseph Dean,		
John Mossop,		
Joseph O'Neil,		
Daniel Merrigold,		
J. R. Meirs,		
Joseph Evens,		
J. M. Chaffee,		
George Wright,		
J. Hector, (Officier Rapp.,)		
Thos. Galt, (Clerc du Poll,)		
William Acheson,		
Robert Cotton,		
James Cotton,		
John Tilt,		
John Wiggins,		
Patrick Heron,		
William Gardner,		
William Kent,		
Francis Kent,		
James Lee,		
John Ekain,		
John Beatty,		
Francis Logan,		
William Beatty,		
William Clay,		
James Trotter,		
	Tous du Township de Toronto, Yeomen.	
	du Township de Toronto,	Ecuyer.
	de do. do.	do.
	de do. do.	do.
	de Chinguacousey,	Yeoman.
	de la Cité de Toronto,	do.
	de Chinguacousey,	do.
	du Township de Toronto,	do.
	do. do.	Marchand.
	do. do.	do.
	do. do.	do.
	do. do.	do.
	de la Cité de Toronto,	Ecuyer.
	do. do.	do.
	de Albion,	Aubergiste.
	du Township de Toronto,	Sellier.
	do. do.	Marchand.
	do. do.	do.
	de Chinguacousey,	Yeoman.
	du Township de Toronto,	Charpentier.
	do. do.	Maçon.
	Esquesing,	Yeoman.
	Chinguacousey,	do.
	du Township de Toronto,	Maître d'Ecole.
	do. do.	Charpentier.
	de la Cité de Toronto,	Marchand.
	do. do.	do.
	do. do.	do.
	Esquesing,	do.
	de la Cité de Toronto,	Aubergiste.

NOMS.	RESIDENCE.	PROFESSION.
John Duggan,	Cité de Toronto,	Ecuyer.
Josiah Bennett,	du Township de Toronto,	Forgeron.
John Park,	do. do.	Yeoman.
Samuel Brown,	do. do.	do.
Andrew Wolf,	do. do.	do.
Peter Casler,	do. do.	do.
John Burns,	do. do.	do.
Henry Cole,	do. do.	do.
Stanous Daniels,	de la Cité de Toronto,	Aubergiste.
James Daniels,	do. do.	Gentilhomme.
John Hewitt,	de Albion,	Yeoman.

JOHN DUGGAN,
Conseil du Membre siégeant.

Kingston, 16e Août, 1841.

A quatre heures moins cinq minutes, P. M., les parties avec M. Alfred Patrick, Greffier du Comité choisi, se sont retirées à l'effet de choisir le dit Comité.

Les parties se retirent.

A quatre heures et vingt minutes, P. M., le Greffier du Comité choisi déposa entre les mains du Greffier de la Chambre une Liste contenant les noms de neuf Membres choisis pour composer le Comité choisi, comme suit :

Le Greffier retourne avec une Liste des noms composant le Comité choisi.

Noms des Membres restés sur la Liste pour entendre et décider les mérites des Pétitions de divers Electeurs de la Seconde Division du Comté de York, et de Connell James Baldwin, Ecuyer, se plaignant de l'Electon et du Retour illégal de George Duggan, Ecuyer, pour servir comme Représentant pour la dite Seconde Division du Comté de York, dans le présent Parlement.

1 Thompson,	4 Armstrong,	7 Henry Smith,
2 Taché,	5 Merritt,	8 Parke,
3 Child,	6 Borne,	9 Roblin.

Agent des Pétitionnaires, M. Hinks ;
Agent du Membre siégeant, M. Aylwin,

ALFRED PATRICK,
Greffier du Comité choisi.

Les dits neufs Membres et les deux personnes agissant pour les parties ont été alors séparément assermentés à la table par le Greffier, en la manière ordinaire.

Sur Motion de M. Hincks, secondé par M. Armstrong,

Ordonné, Que le Comité nommé pour entendre et décider les mérites des Pétitions de divers Electeurs de la Seconde Division du Comté de York, et de Connell James Baldwin, Ecuyer, se plaignant de l'Electon et du Retour illégal de George Duggan, Ecuyer, s'assemble dans la Chambre de Comité de cette Chambre No. 1, demain, à neuf heures, A. M.

Le Comité s'assemblera demain à neuf heures A. M.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la Table.

Pétitions présentées à la Chambre.

Par M. Henry Smith, la Pétition de William Lemoine, et autres, Habitans de la première Concession du Township de Kingston, District de Midland.

De Wm. Lemoine, et autres.

Du Bureau de Commerce de Kingston.

Par l'Honorable M. *Harrison*, la Pétition du Bureau de Commerce de la Cité de *Kingston*.

Du Rév. S. E. Fraser, et autres.

Par l'Honorable M. *Daly*, la Pétition du Révérend S. E. *Fraser*, et autres, du Township de *Inverness*, Comté de *Mégantic*.

De Matthew Rourke.

Par M. *Johnston*, la Pétition de *Matthew Rourke*, Marchand, de *Kingston*.

Le Bill concernant le Comté de *Simcoe* est passé par la Chambre.

Un Bill grossoyé pour augmenter la somme qui peut être prélevée en vertu d'un certain Acte y mentionné, pour défrayer le coût d'une certaine Bâtisse Publique dans le Comté de *Simcoe*, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que le Capitaine *Steele* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Le Bill pour l'incorporation du Bureau de Commerce de Montréal, est passé par la Chambre.

Un Bill grossoyé pour incorporer le Bureau de Commerce de *Montréal*, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Moffatt* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Retour au sujet de la Police dans le Canada Est.

L'Honorable D. *Daly* a présenté, en conformité d'une Adresse de cette Chambre, du vingt-trois du mois dernier, à Son Excellence le Gouverneur Général, un Retour relatif à l'établissement de la Police, dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*.

Pour le dit Retour, voir Appendice (Z.).

Lecture des Pétitions. De Peter Dunn et autres.

Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues : De *Peter Dunn*, et autres, Comité de régie de l'Institut de l'Ecole des Récollets à *Montréal*, demandant une aide pour le soutien de cet Institut.

De Thomas Renwick et autres.

De *Thomas Renwick*, et autres, Habitans du District de l'Ouest, demandant une réduction ultérieure du Droit sur le Tabac, produit de cette Colonie.

Du Révd. J. G. Geddes et autres.

Du Révérend J. G. *Geddes*, et autres, Ministres des Eglises Anglicane et d'Ecosse, et de l'Eglise Méthodiste de *Barton*, District de *Gore*, demandant qu'il soit passé un Acte pour autoriser le Vice-Chancelier de nommer des Syndics pour exécuter le Testament de feu *John Butt*.

De William Walker, Président du Bureau de Commerce de Québec.

De *William Walker*, Président du Bureau de Commerce de *Québec*, suggérant certains amendemens au Bill du Commerce des Bois, maintenant devant cette Chambre.

De M. B. Southwick et autres.

De M. B. *Southwick*, et autres, résidans sur la Montagne de *St. Hilaire* de *Rouville*, District de *Montréal*, demandant une aide, pour établir une Ecole publique Anglaise.

La Pétition de T. Renwick, et autres, est référée à un Comité choisi.

Ordonné, Que la Pétition de *Thomas Renwick*, et autres, Habitans du District de l'Ouest, soit référée au Comité réuni, nommé pour s'enquérir des prix payés et des moyens adoptés pour le transport de produits par les différentes communications en cette Province, et auquel a été référé le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, relativement à l'introduction libre et franche des produits de la Province dans les Ports de la *Grande-Bretagne*.

Sur Motion de M. *Raymond*, secondé par M. *Armstrong*,
Résolu, Que la Pétition des Syndics du Collège de *L'Assomption*, présentée à la Chambre le deux du mois dernier, soit référée à un Comité choisi, composé de Messieurs *Viger*, *Neilson*, *Armstrong* et *Morin*, pour en examiner le contenu, et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

La Pétition des Syndics du Collège de *L'Assomption* est référée à un Comité choisi.

Ordonné, Que la Pétition du Maire, des Echevins et Conseillers de la Cité de *Toronto*, relative aux argens provenans des Licences d'Auberges, et autres, soit référée au Comité choisi, auquel a été référée la Pétition des Juges de Paix du *Home District*, et que le dit Comité ait pouvoir de faire rapport de temps à autre.

La Pétition du Maire et de la Corporation de *Toronto*, est référée à un Comité choisi.

Sur Motion de Sir *Allan Macnab*, secondé par M. *Sherwood*,
Résolu, Que la Pétition du Révérend *J. G. Geddes*, et autres, Ministres des Eglises Anglicane et d'*Ecosse* et de l'Eglise Méthodiste de *Barton*, *Gore District*, soit référée à un Comité choisi, composé de Messieurs *Cartwright* et *Roblin*, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

La Pétition du Rév. *J. G. Geddes* et autres, est référée à un Comité choisi.

Ordonné, Que la Pétition de *P. A. Weilbrenner*, de *Montréal*, présentée à la Chambre le dix-neuf du mois dernier, soit référée au Comité Spécial sur les Comptes contingens et les dépenses de cette Chambre, durant la présente Session.

La Pétition de *P. A. Weilbrenner*, est référée à un Comité Spécial.

Ordonné, Que la Pétition de *William Walker*, Président du Bureau de Commerce de *Québec*, soit référée au Comité de toute la Chambre sur le Bill pour régler l'inspection et le mesurage du Bois de construction, Mâts, Esparres, Douves, Douelles, et autres objets de même nature, dans les Ports de *Québec* et de *Montréal*, et pour d'autres fins y relatives.

La Pétition de *W. Walker*, Président du Bureau de Commerce de *Québec*, est référée à un Comité général.

Ordonné, Que la Pétition du Révérend *William Muir*, et autres, des Townships de *Chatham* et *Grenville*, présentée à la Chambre le douze du courant, soit référée au Comité choisi, auquel a été référé le Bill pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour pourvoir à l'établissement et maintien d'Ecoles élémentaires dans cette Province, et autres références.

La Pétition du Rév. *W. Muir* et autres, est référée à un Comité choisi.

Sur Motion de M. *Durand*, secondé par M. *Hopkins*,

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour établir une Compagnie sous le nom de "Compagnie du Chemin de *Sydenham Mountain*," perdu par l'ajournement de la Chambre, Vendredi dernier, soit remis en vigueur, et que, Vendredi prochain, cette Chambre se formera en le dit Comité.

L'Ordre du jour pour un Comité général sur le Bill de la Compagnie de *Sydenham Mountain*, est remis en vigueur pour Vendredi prochain.

Sur Motion de M. le Procureur Général *Draper*, secondé par M. le Solliciteur Général *Day*,

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour changer et amender les Lois maintenant en force dans la partie de cette Province ci-devant le *Haut-Canada*, qui régissent les Cours de District, perdu par l'ajournement de la Chambre, Vendredi dernier, soit remis en vigueur, et que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

L'Ordre du jour pour la 2e Lecture du Bill des Cours de District du H. C. est remis en vigueur pour demain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour l'achat des actions du Canal de Welland, est remis en vigueur pour demain.

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour autoriser l'achat par la Province des Actions possédées par les individus dans le Canal de *Welland*, perdu par l'ajournement de la Chambre, Vendredi dernier, soit remis en vigueur, et que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Les Amendemens du Bill pour obliger les Juges de Paix à faire des Retours des Amendes, sont pris en considération.

Sur Motion de M. le Procureur Général *Draper*, secondé par M. le Solliciteur Général *Day*,

Ordonné, Que les Amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé "Acte pour obliger les Juges de Paix à faire des Retours des condamnations et amendes, et pour d'autres fins y mentionnées," soient maintenant pris en considération.

La Chambre a en conséquence procédé à prendre les dits Amendemens en considération.

Et les dits Amendemens ont été lus, et sont comme suit :

Amendemens.

Feuille 2, ligne 30.—Après "ajournées," insérez, "de faire publier les dits Retours dans un des Papiers-nouvelles du dit District, et s'il n'y a point de Papiers-nouvelles, dans un des Papiers-nouvelles d'un District voisin et aussi."

Feuille 2, ligne 38.—Après "louis," insérez "outre les frais d'annonce."

Feuille 2, ligne 39.—Après "d'icelui," insérez la Clause suivante: "Et qu'il soit statué, qu'il sera du devoir du Greffier de la Paix dans chaque District, vingt jours après chaque Session des Quartiers de la Paix, de transmettre à l'Inspecteur Général de cette Province, une Copie fidèle de tous tels Retours faits dans son District."

Amendemens grossoyés.

Attesté.

JAMES FITZGIBBON,
Greffier Conseil Législatif.

Et les dits Amendemens ayant été lus de nouveau, ils ont été adoptés par la Chambre.

Les dits Amendemens sont agréés.

Ordonné, Que M. le Procureur Général *Draper* reporte le dit Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendemens.

Sur Motion de l'Honorable M. *Harrison*, secondé par M. le Procureur Général *Draper*,

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill des Municipalités du H. C. est remis en vigueur pour demain.

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour mieux pourvoir au gouvernement intérieur de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, par l'établissement d'autorités locales ou municipales en icelle, et sur l'Instruction donnée au dit Comité, perdu par l'ajournement de la Chambre Vendredi dernier, soit remis en vigueur, et que, demain, cette Chambre se formera en le dit Comité.

L'Ordre du jour relatif au Bill pour la vente des terres publiques, est remis en vigueur pour demain.

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour disposer des Terres Publiques, perdu par l'ajournement de la Chambre, Vendredi dernier, soit remis en vigueur, et que, demain, cette Chambre se formera en le dit Comité.

L'Ordre du jour relatif au Bill qui amende l'Acte pour

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill grossoyé du Conseil Législatif, intitulé "Acte pour

“expliquer et amender un Acte passé dans le Parlement Provincial du Haut-Canada, dans la septième année du règne du Roi Guillaume Quatre, intitulé Acte pour établir une Cour de Chancellerie dans cette Province, et pour donner plus d'efficacité aux procédés de la dite Cour,” perdu par l'ajournement de la Chambre, Vendredi dernier, soit remis en vigueur, et que, demain, cette Chambre se formera en le dit Comité.

Établir une Cour de Chancellerie, est remis en vigueur pour demain.

Sur Motion de M. Powell, secondé par M. Thompson,
Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur les Pétitions, de divers Habitans du Township de Oakland, de Samuel Garnsey, et autres, Habitans du Township de Bayham, et de James Covernton, et autres, Magistrats et Habitans du District de Talbot, perdu par l'ajournement de la Chambre, Vendredi dernier, soit remis en vigueur, et que, Vendredi prochain, cette Chambre se formera en le dit Comité.

L'Ordre relatif aux Pétitions des Habitans de Oakland, est remis en vigueur pour Vendredi.

Ordonné, Que M. Cameron ait la permission d'introduire un Bill pour mettre les personnes autorisées à pratiquer la Loi ou à agir comme Arpenteurs dans le Haut ou le Bas-Canada, en état de pratiquer ou agir dans la Province du Canada.

1ère Lecture du Bill pour permettre aux Avocats et Arpenteurs du H. et B. Canada, de pratiquer dans le Canada.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

Sur Motion de M. Prince, secondé par M. Thorburn,
Ordonné, Que l'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour le soulagement des Acquéreurs à certaines ventes du Shérif, après que le Shérif a été dépossédé de sa charge, perdu par l'ajournement de la Chambre, Lundi dernier, soit remis en vigueur, et que le dit Bill soit lu une seconde fois Mercredi prochain.

L'Ordre du jour pour la 2e lecture du Bill relatif aux Ventes des Shérifs, est remis en vigueur pour Mercredi.

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour abolir l'emprisonnement pour Dettes, dans la partie Ouest du Canada, excepté en certains cas, perdu par l'ajournement de la Chambre, Lundi dernier, soit remis en vigueur, et que le dit Bill soit lu une seconde fois Vendredi prochain.

La seconde lecture du Bill pour abolir l'emprisonnement pour dettes dans le Canada Ouest, sera reprise Vendredi.

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer s'il est expédient d'imposer un Droit sur les produits agricoles, et autres, et aussi sur les animaux vivans, importés dans cette Province des États-Unis de l'Amérique, perdu par l'ajournement de la Chambre, Vendredi dernier, soit remis en vigueur, et que, Vendredi prochain, cette Chambre se formera en le dit Comité.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité relativement à l'imposition d'un droit sur les produits des E. U. est remis en vigueur pour Vendredi.

Ordonné, Que M. Black ait la permission d'introduire un Bill pour pourvoir à la publication des Jugemens prononcés dans les Cours de Justice dans cette partie de la Province appelée le Bas-Canada.

1ère lecture du Bill pour la publication des Jugemens prononcés dans les Cours dans le Canada Est.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Mercredi prochain.

Sur Motion de M. Christie, secondé par M. Borne,
Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour pourvoir plus amplement que par le passé à la due

Le Bill de l'administration de la justice à Gaspé est référé à un Comité choisi.

administration de la Justice dans la Division territoriale de Gaspé, soit déchargé, et que le dit Bill soit référé à un Comité choisi, composé de Messieurs Neilson, Black, Borne et Aylwin, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité général sur le Bill de recensement est remis en vigueur pour Jeudi.

Sur Motion de M. le Solliciteur Général Day, secondé par M. le Procureur Général Draper,

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour abroger certaines parties d'un Acte y mentionné, et pour pourvoir à faire un Recensement périodique des Habitans de cette Province, et pour obtenir d'autres informations statistiques y mentionnées, perdu par l'ajournement de la Chambre, Jeudi dernier, soit remis en vigueur, et que, Jeudi prochain, cette Chambre se formera en le dit Comité.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité général sur le Bill qui amende l'Acte des Chemins du H. C. est remis en vigueur pour Vendredi.

Sur Motion de M. Johnston, secondé par M. Prince,

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour changer et amender un Acte de la Législature du Haut-Canada, intitulé "Acte pour pourvoir à fixer, " améliorer et tenir en bon état les Chemins Publics et Chemins " dans cette Province, et pour abroger les Lois maintenant en force à cet " effet," perdu par l'ajournement de la Chambre, Vendredi dernier, soit remis en vigueur, et que, Vendredi prochain, cette Chambre se formera en le dit Comité.

Adresse à Son Excellence pour obtenir Copie des livres appelés "Blue Books" du H. et du B. Canada.

Sur Motion de M. Aylwin, secondé par l'Honorable M. Viger,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, et pour son information, les Livres communément appelés *Blue Books*, pour les ci-devant Provinces du Bas et du Haut-Canada, pour les deux dernières années.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

L'Ordre du jour pour un Comité général sur 4 Bills relatifs à la Loi Criminelle, est remis.

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour améliorer l'administration de la Justice Criminelle en cette Province; le Bill pour amender et consolider les Lois de cette Province, relatives aux offenses contre les personnes; le Bill pour amender et consolider les Lois de cette Province qui ont rapport au Larcin, et autres offenses y relatives, et le Bill pour amender et consolider les Lois de cette Province relatives aux dommages malicieux causés à la propriété, soit remis à Vendredi prochain.

Seconde lecture du Bill pour confirmer un arrangement des Magistrats de Wellington et de Gore. Le dit Bill est référé à un Comité général Vendredi prochain.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour confirmer un certain arrangement fait par les Magistrats des Districts de Gore et de Wellington, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

Seconde lecture pour régler les Notaires dans le B. C.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour régler l'admission des personnes à la Profession de Notaire, dans cette partie de la Province appelée le Bas-Canada, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour amender un Acte du Parlement de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, intitulé "Acte pour autoriser l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle dans les différens Districts de cette Province," a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

Seconde lecture du Bill des Assurances Mutuelles, et Comité général sur icelui, Mercredi prochain.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour permettre que les affaires de la Banque du *Haut-Canada*, soient conduites à *Toronto* comme à l'ordinaire, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

2^e lecture du Bill relatif à la Banque du H. C. et ordre de le grossoyer.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour régler la pratique de la Médecine, de la Chirurgie et de l'Art Obstétrique dans cette Province, a été lu une seconde fois.

2^e lecture du Bill de Médecine et de Chirurgie.

Sur Motion de *M. McCulloch*, secondé par *M. Boutillier*,

Résolu, Que le dit Bill soit référé à un Comité choisi, composé de Messieurs *Boutillier*, *Taché*, *Foster*, *Harmanus Smith*, *Gilchrist* et *Morin*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Référé à un Comité choisi.

Sur Motion de l'Honorable *M. Neilson*, secondé par *M. Price*,

Résolu, Que la Chambre procède maintenant à entendre et décider les mérites de l'Election contestée du Comté de *St. Maurice*; ce qui se trouvait avoir été interrompu par l'ajournement de Samedi dernier.

La Chambre procède sur l'Election contestée de *St. Maurice*.

La Chambre a en conséquence procédé à décider cette affaire.

Les noms des Membres assermentés pour entendre et décider les mérites de la Pétition, étant appelés, les Membres suivants se sont trouvés absents.

M. Buchanan,
M. Cameron,
M. Chesley,
 M. le Procureur Général *Draper*,
M. Gilchrist,
M. J. S. McDonald,
M. McLean,
M. Simpson.

Membres absents.

Le Conseil des Pétitionnaires étant appelé;

M. Gogy est comparu de nouveau à la Barre.

M. l'Orateur a alors requis les Témoins de se retirer.

M. Gogy a adressé la parole à la Chambre, relativement au droit du Membre siégeant d'interroger d'autres Témoins.

Joseph E. Turcotte, Ecuyer, Membre siégeant a aussi adressé la parole à la Chambre sur le même sujet.

M. Gogy a répliqué.

Le Membre siégeant ayant déclaré qu'il n'avait pas d'autres Témoignages à offrir;

Sur Motion de *M. Boswell*, secondé par *M. Price*,

Ordonné, Que le Conseil des Pétitionnaires soit entendu de nouveau.

Le Membre siégeant déclare qu'il n'a pas d'autres témoignages à offrir.

Le Conseil des Pétitionnaires est entendu de nouveau.

M. Gogy a été en conséquence entendu sur les mérites de l'affaire.

M. Gogy s'est alors retiré.

Les noms des Membres assermentés pour entendre et décider les

Membres absents...

mérites de la Pétition, étant appelés de nouveau, les Membres suivants se sont trouvés absents :—

Membres absens.

M. Buchanan,
M. Burnet,
M. Cameron,
M. Chesley,
M. Derbishire,
M. le Procureur Général Draper,
M. Gilchrist,
M. Harrison,
M. J. S. McDonald,
M. McLean,
M. Roblin,
M. Simpson,
M. Watts.

Résolution déclarant que les Pétitionnaires n'ont pas prouvé leurs allégués.

Alors, sur Motion de M. Price, secondé par M. Borne, **Résolu, Nemine contra dicente**, Que les Pétitionnaires contre le Retour du Membre siégeant pour le Comté de St. Maurice, n'ont pas établi de preuves suffisantes pour faire vaquer le siège du Membre siégeant; et que la dite Pétition soit renvoyée.

Motion pour condamner les Pétitionnaires à payer les frais et dépens.

M. Price a proposé, secondé par M. Borne, que les dits Pétitionnaires soient condamnés à payer les frais et dépens encourus par le Membre siégeant, en défendant son siège contre les dits Pétitionnaires.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

Pour.

Armstrong,	Boutillier,	Hincks,	Quesnel,
Aylwin,	Christie,	Hopkins,	Raymond,
Baldwin,	Cook,	Parent,	Taché,
Barthe,	Durand,	Price,	Viger. Hon. D. B.
Borne,			(17.)

Contre.

Black,	Foster,	Morris,	Smith, (Went.)
Boswell,	Johnston,	Ogden, Hon. C. R. Thompson,	Thornburn,
Crane,	Macnab, Sir Allan	Parke,	Williams.—19.
Delisle,	McCulloch,	Powell,	
Duggan,	Moffatt, Hon. G.	Robertson,	

Négative.

Ainsi elle a passé dans la Négative.

Sur Motion de M. Holmes, secondé par M. Raymond,

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur l'Ordonnance du Chemin à Lisses de Montréal, est remis à Mercredi prochain.

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer s'il est expédient d'amender l'Ordonnance du Conseil Spécial, 4e Victoria, chap. 41, autorisant l'établissement d'un Chemin à Lisses, depuis Montréal jusqu'au Côteau du Lac, soit remis à Mercredi prochain.

Les noms des Membres présents ont été pris comme suit :—

Monsieur l'Orateur.

Messrs. Baldwin, Borne, Boswell, Boutillier, Delisle, Holmes, Hopkins, Johnston, Morin, Parke, Powell, Price, Raymond, Small, Harmanus, Smith et Viger.

Point de Quorum.

Et à dix heures et trois quarts du soir, M. l'Orateur a ajourné la Chambre, faute de Quorum.

Martis, 17^o die Augusti;

Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

Il a été apporté un Message par *Frederick Starr Jarvis*, Ecuyer, Gentilhomme Huissier de la Verge Noire.

M. L'ORATEUR,

Son Excellence le Gouverneur Général désire la présence immédiate de cette Honorable Chambre, dans la Chambre du Conseil Législatif.

En conséquence, M. l'Orateur s'est rendu avec la Chambre dans la Chambre du Conseil Législatif.

Et étant de retour,

M. l'Orateur a fait rapport que, conformément aux Ordres de Son Excellence le Gouverneur Général, la Chambre s'était rendue auprès de Son Excellence, dans la Chambre du Conseil Législatif, où il a plu à Son Excellence de donner, au nom de Sa Majesté, la Sanction Royale aux Bills Publics et Privés suivans :—

“ Bill pour permettre à *Robert John Turner* de pratiquer comme Solliciteur dans la Cour de Chancellerie.”

“ Bill pour amender un Acte de cette partie de la Province ci-devant dénommée le *Haut-Canada*, intitulé “ Acte pour pourvoir à la confection et à l'entretien des Chemin et Pont de *Gwillimbury* Ouest, “ et pour autoriser l'établissement d'une Barrière sur iceux.”

“ Bill pour incorporer la Société Bienveillante des Dames de Montréal.”

“ Bill pour permettre aux Membres de l'Assemblée Législative, pour la partie de la Province qui constituait ci-devant la Province du *Haut-Canada*, de résigner en certains cas, et pour d'autres fins.”

“ Bill pour amender et étendre les dispositions d'un Acte de la Législature de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, intitulé “ Acte pour constater le paiement de toutes les justes réclamations provenant des “ dernières Rébellion et Invasion en cette Province, et pour y pourvoir.”

“ Bill pour abroger deux Ordonnances y mentionnées, et pour établir un Bureau des Travaux Publics en cette Province.”

“ Bill pour amender les Lois de Milice de cette partie de la Province qui formait ci-devant la Province du *Haut-Canada*.”

“ Bill pour faciliter l'expédition des affaires dans la Cour du Banc de la Reine du *Haut-Canada*.”

Bill pour amender une certaine Ordonnance de la Législature du *Bas-Canada*, pour faire un Chemin à Lisses depuis *Sherbrooke* jusqu'à la *Rivière Richelieu*.”

Bill pour exempter de Droits tous Exemplaires de l'écriture Sainte importés en cette Province par l'Océan.”

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la Table :

Par le Capitaine *Steele*, la Pétition du Révérend *James Quinlan*, et autres, de *Barrie*, Comté de *Simcoe*.

La Chambre est priée de se rendre au Conseil Législatif.

Elle s'y transporte.

M. l'Orateur fait rapport que Son Excellence a donné la Sanction Royale à certains Bills.

Bill pour permettre à *R. J. Turner*, de pratiquer en Chancellerie.

Bill pour amender l'Acte du chemin de *Gwillimbury* Ouest.

Bill de la Société bienveillante des Dames de Montréal.

Bill pour permettre aux Membres de la Section Ouest de la Province, de résigner.

Bill pour amender l'Acte relatif aux réclamations provenant de la Rébellion.

Bill des Travaux Publics.

Bill pour amender la loi de Milice du *Canada* Ouest.

Bill pour faciliter l'expédition des affaires dans la Cour du Banc de la Reine.

Bill pour amender l'Ordonnance du Chemin à Lisses de *Sherbrooke*.

Bill pour exempter les Bibles du paiement des Droits.

Pétitions présentées à la Chambre.

Du Rév. *James Quinlan*.

De C. Williams.

Par M. Merritt, la Pétition de *Charles Williams*, du Township de *Rainham*.

De T. Kains, et autres.

Par M. Robertson, la Pétition de *Thomas Kains*, et autres, du Township de *Grenville*.

Le Bill pour permettre à la Banque du H. C. de conduire ses affaires à Toronto, est passé.

Un Bill grossoyé pour permettre que les affaires de la Banque du *Haut-Canada* soient conduites à *Toronto*, comme à l'ordinaire, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Hincks* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

La Pétition de T. Sandilands, et autres, est référée à un Comité choisi.

Sur Motion de M. *Durand*, secondé par M. *Prince*,
Résolu, Que la Pétition de T. *Sandilands*, et autres, Habitans du District de *Wellington*, présentée à la Chambre le onze du courant, soit référée à un Comité choisi, composé de Messieurs *Roblin*, *Steele*, *Hopkins* et *Harmanus Smith*, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Le Comité sur la Pétition de H. Weeks, présente son rapport.

M. *Morris*, du Comité choisi auquel a été référée la Pétition de *Henry Weeks*, de *Yonge*, District de *Johnstown*, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la Table du Greffier, comme suit :—

Rapport.

Le Pétitionnaire a éprouvé des pertes et des inconvéniens graves, par suite d'un arpentage erroné du lot numéro 19, dans la 5^e concession de *Yonge*, District de *Johnstown*, fait par ordre du Gouvernement, et dont le Pétitionnaire a donné les détails dans sa Pétition à votre Honorable Chambre.

Après mûre délibération, votre Comité en est venu à la conclusion, qu'il paraît en effet que le Pétitionnaire a souffert une perte de £350, et il est d'opinion que votre Honorable Chambre devrait recommander fortement sa réclamation au Gouvernement Exécutif.

Le Rapport est référé à un Comité Général.

Ordonné, Que le dit Rapport soit référé à un Comité de toute la Chambre Mercredi le vingt-cinq du courant.

Le Comité sur l'Élection contestée de la 2^e Division de York, s'assemblera aujourd'hui à 4 heures.

Sur Motion de M. *Hincks*, secondé par M. *Roblin*,
Ordonné, Que l'Ordre de la Chambre d'hier, pour que le Comité choisi nommé pour entendre et décider les mérites des Pétitions de divers Electeurs de la Seconde Division du Comté de *York*, et de *Connell James Baldwin*, Ecuyer, se plaignant de l'Élection et du Retour illégal de *George Duggan*, Ecuyer, s'assemblât dans la Chambre de Comité de cette Chambre, numéro un, aujourd'hui, à neuf heures, A. M., soit déchargé, et que le dit Comité s'assemble dans la Chambre de Comité de cette Chambre numéro deux, ce jour, à quatre heures, P. M.

Le Comité sur l'Élection contestée de la Ville de *Niagara*, fait rapport de l'absence de certains Membres.

M. *Hale*, Président du Comité choisi, nommé pour entendre et décider les mérites de la Pétition de *Robert Melville* et *John McBride*, Electeurs de la ville de *Niagara*, se plaignant de l'Élection et du Retour illégal de *Edward Clarke Campbell*, Ecuyer, Membre siégeant pour la dite ville de *Niagara*, a fait rapport, qu'en conformité de l'ordre de la Chambre, le dit Comité s'est assemblé ce jour; que cependant, il n'a pu procéder aux affaires, par suite de l'absence de Messieurs *Chesley* et *Gilchrist*, Membres du dit Comité.

Sur Motion de M. le Procureur Général *Draper*, secondé par M. le Solliciteur Général *Day*,

Résolu, Que cette Chambre se forme maintenant en Comité de toute la Chambre, pour considérer la convenance d'amender telle partie de l'Acte du Parlement du *Haut-Canada*, deuxième *Guillaume IV*, Chap: 13, qui a rapport à la nomination des Directeurs de la Compagnie de la Navigation de *Grand River*.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

Le Capitaine *Steele* a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil;

Et le Capitaine *Steele* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, et adoptée par la Chambre; et elle est comme suit:

Résolu, Que tant que les trois quarts des actions de la Compagnie de la Navigation de *Grand River* seront possédés en Fidei-commis pour les six Nations sauvages, il est juste qu'une partie des Directeurs de cette Compagnie soit nommée par la Couronne, comme gardienne des droits et des propriétés des six Nations sauvages.

Ordonné; Que M. le Procureur Général *Draper* ait la permission d'introduire un Bill pour amender la Loi qui règle l'élection des Directeurs de la Compagnie de la Navigation de *Grand River*.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Jeudi prochain.

M. *Small* a proposé, secondé par M. *Baldwin*, que le temps accordé aux Commissaires chargés de prendre les Témoignages relativement à l'Élection contestée de la ville de *Niagara*, sur la Pétition de *Robert Melville* et *John McBride*, Electeurs de la ville de *Niagara*, se plaignant de l'Élection et du Retour illégal de *Edward Clarke Campbell*, Ecuyer, Membre siégeant pour la dite ville de *Niagara*, pour faire leur rapport à cette Chambre, soit prolongé jusqu'à Samedi, le vingt-et-un du courant.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

Message du Conseil Législatif, par *John Godfrey Spragge*, Ecuyer, Maître en Chancellerie :

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé " Acte pour autoriser les Arpenteurs commissionnés, dans cette partie de la Province ci-devant appelée le *Haut-Canada*, à administrer le Serment dans certains cas, et pour les protéger dans l'exercice de leur devoir en arpentant," sans amendement.

Et aussi,

CONSEIL LEGISLATIF, MARDI, 17^e D'AOUT, 1841.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée

La Chambre se forme en Comité sur la convenance d'amender l'Acte du H. C. relatif à la Navigation de *Grand River*.

Rapport d'une Résolution.

Résolution qu'une partie des Directeurs de la Compagnie de la Navigation de *Grand River*, devrait être nommée par la Couronne.

1^{ère} lecture du Bill qui amende l'Acte relatif à la nomination des Directeurs de la Compagnie de *Grand River*.

Motion pour prolonger le temps auquel la Commission sur l'Élection contestée de *Niagara* fera rapport.

Agréée.

Message du Conseil Législatif.

Bill pour permettre aux Arpenteurs du H. C. d'administrer le serment, passé par le Conseil Législatif.

Le Conseil Législatif demande qu'il soit

permis à Messrs. Armstrong et Watts, de comparaître devant un Comité de la Chambre haute.

Législative, et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif demande qu'il soit permis à *David M. Armstrong* et *Robert N. Watts*, Ecuyers, deux de ses Membres, d'être interrogés devant le Comité Spécial auquel est référé le Bill, intitulé "Acte pour amender deux certaines Ordonnances" y mentionnées, relatives aux Chemins d'hiver, dans cette partie de la "Province ci-devant le *Bas-Canada*," demain, à une heure de l'après-midi. Et ensuite il s'est retiré.

Adresse votée à Son Excellence pour obtenir un Etat du Revenu Casuel et Territorial, et certains autres Etats.

Sur Motion de M. *Hincks*, secondé par M. *Small*,
Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un Etat détaillé des recettes et dépenses du Revenu casuel et territorial de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, depuis l'époque où un semblable Etat a été mis devant la Législature, jusqu'au neuf de Février dernier; aussi, du Receveur général de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, un Etat des recettes et dépenses, depuis le premier Janvier 1841, jusqu'au neuf Février 1841, et un semblable Etat des recettes et dépenses, depuis le neuf Février 1841, jusqu'au trente Juin 1841; aussi, un Etat de la part des saisies appartenant à la Couronne, reçue des Collecteurs dans le *Haut-Canada*, depuis le dernier Retour; des honoraires sur les Licences de mariages, Licences pour pratiquer la Médecine et la Chirurgie, et aussi, un Etat de tous les honoraires perçus dans tous les Bureaux Publics en cette Province, en vertu d'aucune Loi ou autorité quelconque, et à qui payés.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Adresse votée à Son Excellence pour obtenir un Etat des deniers provenant des Biens des Jésuites.

Sur Motion de M. *Neilson*, secondé par M. *Aylwin*,
Résolu, Qu'il soit présenté un humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien ordonner à l'Officier qu'il appartient, de mettre devant cette Chambre, un Etat des sommes d'argent, versées dans la Caisse du Receveur Général, dans chacune des années postérieures au vingt-cinq Février 1832, provenans des Biens du ci-devant Ordre des Jésuites, et du montant des sommes, maintenant entre les mains du Receveur Général, à la disposition de la Législature pour les "fins de l'Education exclusivement," conformément à la première clause du Statut du *Bas-Canada*, de la 2e *Guill. IV*, chap. 41.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Message pour informer le Conseil Législatif que Messrs. Armstrong et Watts, ont la permission de comparaître devant le Comité choisi.

Sur Motion de M. *Morin*, secondé par M. *Christie*,
Résolu, Qu'il soit envoyé un Message au Conseil Législatif, pour informer leurs Honneurs que cette Chambre permet à *David M. Armstrong* et *Robert N. Watts*, Ecuyers, Membres de cette Chambre, de comparaître, s'ils le jugent à propos, devant le Comité Spécial auquel est référé le Bill, intitulé, "Acte pour amender deux certaines Ordonnances y mentionnées, " relatives aux Chemins d'hiver, dans cette partie de la Province ci-devant "le *Bas-Canada*," demain à une heure de l'après-midi.

Ordonné, Que M. *Morin* porte le dit Message au Conseil Législatif.

L'Ordre du jour pour la Comité Général

Sur Motion de M. *Merritt*, secondé par M. *Thorburn*,
Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en

Comité sur le premier Rapport du Comité réuni nommé, pour s'enquérir des prix payés, et des moyens adoptés, pour le transport de produits par les différentes communications dans cette Province, et auquel a été référé le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, relativement à l'introduction franche et libre des produits de la Province dans les Ports de la *Grande-Bretagne*, perdu par l'ajournement de la Chambre Vendredi dernier, soit remis en vigueur, et que, Vendredi prochain, cette Chambre se formera en le dit Comité.

Sur Motion de M. *Aylwin*, secondé par M. *Turcotte*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un Etat de tous les argens payés à l'Honorable M. le Procureur Général *Ogden*, pour services officiels rendus pendant les quatre dernières années, et l'autorité en vertu de laquelle tels services ont été payés.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

M. *Cameron* a proposé, secondé par M. *Hincks*, qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre, le Rapport des Commissaires nommés pour s'enquérir de l'état des Habitans établis et des améliorations dans le Township de *MacNab*, dans le District de *Bathurst*, avec toute autre information qu'il sera au pouvoir de Son Excellence de donner, relativement aux difficultés et plaintes que l'on dit exister entre le *MacNab* et les Habitans établis dans son Township.

Sir *Allan Macnab*, secondé par M. *Aylwin*, a proposé la Question préalable; savoir:

La Question sera-t-elle maintenant mise?

La Chambre s'est divisée sur cette Motion; et les noms ayant été demandés, il ont été pris comme suit:

Pour.

<i>Armstrong,</i>	<i>Dunscomb,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Ruel,</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Duggan,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Small,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Borne,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Boswell,</i>	<i>Harrison, Hon. S.B.</i>	<i>Parke,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Cook,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Price,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Crane,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Killaly,</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Draper, Hon. W. H.</i>	<i>McCulloch,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Williams.—42.</i>
<i>Dunn,</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>		

Contre.

<i>Aylwin,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Moffatt,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>Delisle,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Hale,</i>	<i>Ogden, Hon. C. R.</i>	<i>Woods,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Robertson,</i>	<i>Yule.—19.</i>
<i>Child,</i>	<i>Macnab, Sir A.</i>	<i>Smith, (Front.)</i>	

Ainsi elle a passé dans la Négative.

sur le 1er Rapport du Comité choisi, relativement au transport des produits, est remis en vigueur pour Vendredi.

Adresse votée à Son Excellence pour obtenir un Etat des argens qui ont été payés à M. le Procureur Général *Ogden*, pendant les quatre dernières années.

Adresse votée à Son Excellence pour obtenir le rapport du Commissaire sur l'établissement du Township de *MacNab*.

La Question préalable proposée.

Et Négative.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, la Chambre s'est divisée :

Pour, 42 ; Contre, 19.

Et les noms ayant été demandés, il ont été pris tels que dans la dernière division précédente.

La motion principale est adoptée.

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et
Résolu, en conséquence.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Permission donnée au Comité sur l'Élection contestée de Niagara, de s'ajourner jusqu'au 21 du courant.

Sur Motion de M. *Small*, secondé par M. *Hincks*,

Ordonné, Qu'il soit permis au Comité choisi, nommé pour entendre et décider les mérites de la Pétition de *Robert Melville* et *John McBride*, Electeurs de la Ville de *Niagara*, se plaignant de l'Élection et du Retour illégal de *Edward Clarke Campbell*, Écuyer, Membre siégeant pour la Ville de *Niagara*, d'ajourner jusqu'à dix heures, A. M., Samedi, le vingt-et-un du courant.

Adresse votée à Son Excellence, pour obtenir un Etat des sommes remises en Angleterre par le Député Maître général des Postes, depuis quatre ans.

Sur Motion de M. *Aylwin*, secondé par M. *Thorburn*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un Etat de toutes les sommes d'argent, si aucunes il y a, qui ont été transmises au Gouvernement, par le Député Maître Général des Postes, durant les quatre années dernières, pour port de lettres, et balances par lui prélevées et perçues sur les Sujets de Sa Majesté, dans les ci-devant Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, et dans cette Province; et aussi, informant cette Chambre, en vertu de quelle autorité elles ont été reçues et transmises dans la *Grande-Bretagne*.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Motion pour nommer un Comité sur le Département des Postes.

M. *Aylwin* a proposé, secondé par M. *Thorburn*, Qu'il soit nommé un Comité Spécial de sept Membres, pour enquérir relativement au Département du Député Maître Général des Postes dans cette Province.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

Aylwin,
Baldwin,
Berthelot,

Borne,
Boutillier,

Morin,
Thorburn,

Turcotte,
Viger. Hon. D. B.
(9.)

Contre.

Boswell,
Child,
Christie,
Crane,
Daly, Hon. D.
Day, Hon. C. D.
Draper, Hon. W. H.

Dunscumb,
Durand,
Foster,
Hale,
Harrison, Hon. S. B.
Holmes,
Killaly, Hon. H. H.

McCulloch,
McDonald, (Pres.)
Moffatt, Hon. G.
Morris,
Ogden, Hon. C. R.
Parke,
Powell,

Prince,
Raymond,
Robertson,
Roblin,
Smith, (Went.)
Watts.—27.

Négative.

Ainsi elle a passé dans la Négative.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill de Municipalités du H. C.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour mieux pourvoir au gouvernement intérieur de cette partie [de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, par l'établissement d'autorités loca-

les ou municipales en icelle, et sur l'Instruction donnée au dit Comité, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. Cook a pris le Fauteuil du Comité.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit, Mercredi matin,

Mercurii, 18^o die Augusti,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. Cook a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait plusieurs amendemens, dont il avait ordre de faire rapport à la Chambre, quand il lui plairait de le recevoir.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu à la prochaine Séance de la Chambre.

Les noms des Membres présens ont été pris comme suit :

Monsieur l'Orateur.

Messieurs *Baldwin, Boswell, Buchanan, Daly*, le Solliciteur Général *Day*, le Procureur Général *Draper, Dunscomb, Durand, Foster, Harrison, Hincks, Parke, Powell et Viger*.

Et à minuit et demi, Mercredi matin, M. l'Orateur a ajourné la Chambre, faute de *Quorum*, à ce jour.

Le dit Bill est rapporté avec des amendemens.

Point de Quorum.

Mercurii, 18^o die Augusti ;

Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :

Par M. *Cartwright*, la Pétition du Révérend *Thomas Phillips*, de *Etobicoke*,—et la Pétition du Très-Révérend Evêque et Clergé de *Toronto*.

Par M. *Hale*, la Pétition du Révérend *Joseph Anderson*, et autres, Membres de l'Eglise Congrégationnelle de *Melbourne*, et de ses environs.

Par Sir *Allan Macnab*, la Pétition de *George Munro*, Maire, pour et au nom de la Corporation de la Cité de *Toronto*.

Par M. *McCulloch*, la Pétition de *Alexander Johnston*, et autres, Habitans de *North Gore*.

Par l'Honorable M. *Viger*, la Pétition du Très-Révérend *Rémi Gaulin*, Evêque de *Kingston*, et des Révérends *A. Manseau* et *H. Hudon*, Administrateurs du Diocèse de *Montréal*.

Par M. *Dunscomb*, la Pétition de *Thomas M. Gardner*, et autres, du Comté de *Beauharnois*.

Par M. *Moore*, la Pétition du Révérend *John McMorine*, et autres, Membres de l'Eglise Presbytérienne dans *Melbourne*.

Par M. *Aylwin*, la Pétition de *Charles Wagner*, et autres, Apprentis Pilotes pour le Fleuve *St. Laurent*.

Par M. *Burnet*, la Pétition du Révérend *John Cook, Robert Symes, Andrew Stuart*, et autres, de *Québec*.

Pétitions présentées la Chambre.

Du Rér. T. Phillips, De l'Evêque de Toronto.
Du Rér. J. Anderson, et autres.

De G. Munro, Maire de Toronto.

De A. Johnston, et autres.

Du T. Révd. R. Gaulin, et des Révds. A. Manseau et H. Hudon.

De T. M. Gardner, et autres.

Du Révd. J. McMorine, et autres.

De C. Wagner, et autres.

Du Révd. J. Cook, et autres.

De Macpherson, Crane,
& Cie, et autres.

Par M. *Merritt*, la Pétition de *Macpherson, Crane* et Compagnie, et autres, engagés dans le Commerce de transport.

De P. Langlois, et
autres.

Par l'Honorable M. *Neilson*, la Pétition de *Pierre Langlois*; et autres, Pilotes pour le Hâvre de *Québec*, et au-dessous.

De H. McGilvray, et
autres.

Par M. *Price*, la Pétition de *Hector McGilvray*, et autres, Habitans du Comté de *York*, Cité de *Toronto*.

Pétitions lues.

Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues :

De W. Lemoine et
autres.

De *William Lemoine*, et autres, Habitans de la première Concession du Township de *Kingston*, District de *Midland*, demandant une aide pour construire un Pont sur la Rivière *Cataraquoui*.

Du Bureau de Com-
merce de Kingston.

Du Bureau de Commerce de la Cité de *Kingston*, demandant un Acte pour incorporer une Banque d'Epargnes.

Du Rév. S. C. Fraser
et autres.

Du Révérend S. C. *Fraser*, et autres, du Township de *Inverness*, Comté de *Mégantic*, demandant que les Saintes Ecritures soient mises en usage dans toutes les Ecoles et Séminaires dans cette Province.

De M. Rourke.

De *Matthew Rourke*, Marchand, de *Kingston*, se plaignant qu'une action a été intentée contre lui dans le Banc de la Reine, pour trente-six livres, par *Henry Smith*, Ecuyer, pour frais d'une Election contestée, et demandant une indemnité.

Message du Conseil
Législatif, annonçant
qu'il a passé :

Message du Conseil Législatif, par *John Godfrey Spragge*, Ecuyer, Maître en Chancellerie :

M. L'ORATEUR,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivans, sans amendement :

Le Bill pour naturaliser
J. A. Tailhades.

" Acte pour assurer et conférer à *Jacques Alexandre Tailhades*, Habitant de cette Province, les droits civils et politiques d'un sujet né Britannique."

Le Bill pour le soula-
gement de P. A. De-
Gaspé.

" Acte pour le soulagement de *Philippe Aubert De Gaspé*."

Et aussi,

Le Bill des Assurances
Mutuelles du B. C.,
avec des amendemens.

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé " Acte pour amender un Acte de la Législature du *Bas-Canada*, relatif à l'établissement de " Compagnies d'Assurance Mutuelle contre les accidens du Feu," avec plusieurs amendemens, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Et ensuite il s'est retiré.

La Pétition de G.
Munro, Maire de
Toronto, est lue.

Sur Motion de Sir *Allan Macnab*, secondé par M. *Buchanan*,
Ordonné, Que la Pétition de *George Munro*, Maire, pour et au nom de la Corporation de la Cité de *Toronto*, demandant la nomination d'un Comité pour enquérir et faire rapport de la vérité des allégués contenus dans le Rapport des Commissaires nommés pour s'enquérir des causes des dernières émeutes dans la dite Cité, soit maintenant lue, et que la règle de cette Chambre du vingt-huitième de Juin dernier soit suspendue, quant à la présente Pétition.

Et référée à un Co-
mité.

La dite Pétition a été lue en conséquence.

Ordonné, Que la dite Pétition soit référée au Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de *Peter Leppard*, de *Gwillimbury Est, Home-District*, et autres références.

Membre ajouté au dit
Comité.

Ordonné, Que Sir *Allan Macnab* soit ajouté au dit Comité.

M. *Christie*, Président du Comité choisi, nommé pour entendre et décider les mérites de la Pétition de *William Dunlop*, Ecuyer, de *Gairbraid*, dans le Comté de *Huron*, se plaignant de l'Élection et du Retour illégal de *James McGill Strachan*, Ecuyer, Membre pour représenter le Comté de *Huron*, a fait rapport à la Chambre, que le Comité s'est assemblé, en conformité de l'ajournement, à dix heures, A. M., ce jour-d'hui, et que Messieurs *Burnet* et *Holmes* étaient absents.

Le Comité de l'élection de *Huron*, porte l'absence de certains Membres.

Sur Motion de l'Honorable M. *Neilson*, secondé par M. *Christie*,
Ordonné, Que le Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de *John Bonner* et *William Petry*, de *Québec*, ait pouvoir de faire rapport de temps à autre, par Bill ou autrement.

Permission donnée au Comité sur la Pétition de *Bonner* et *Petry*, de faire rapport de temps à autre.

L'Honorable M. *Neilson* a en conséquence présenté à la Chambre le Premier Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la Table du Greffier, comme, suit :

Le dit Comité présente son premier Rapport.

Après avoir consulté la Pétition, votre Comité a trouvé que les Pétitionnaires se plaignent de ce qu'un certain Lot de terre situé à *Québec*, qu'ils ont acheté du Gouvernement Exécutif, et à compte duquel ils ont payé £222, ne leur a pas été accordé aux conditions convenues.

Rapport.

Votre Comité est d'opinion qu'une plainte de cette nature devrait être portée devant une Cour de Justice, dont le devoir est d'entendre et de décider ces matières ; mais qu'il se présente des difficultés à les porter devant un tribunal judiciaire, lorsque le Gouvernement Exécutif s'y trouve concerné ; c'est pourquoi votre Comité a dressé un Projet de loi pour rendre plus faciles en justice les recours de ceux qui ont des réclamations contre le Gouvernement Provincial, et il prend la liberté de le recommander à l'adoption de votre Honorable Chambre.

L'Honorable M. *Neilson* a alors présenté à la Chambre un Bill pour faciliter le recours légal des personnes qui ont des réclamations contre le Gouvernement Provincial de Sa Majesté, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Première lecture du Bill pour donner un recours en loi contre le Gouvernement.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

Seconde lecture à Lundi prochain.

Sur Motion de M. *Hincks*, secondé par M. *Roblin*,

Résolu, Que cette Chambre désigne et nomme, sous le sceau de l'Orateur, trois Commissaires, aux fins d'interroger les Témoins des parties dans l'affaire de l'Élection contestée de la Seconde Division du Comté de *York*, et que *Lawrence Heydan*, Ecuyer, du Township de *Whitby*, *John Ridout*, Ecuyer, de la Cité de *Toronto*, et *John Barnhart*, Ecuyer, de *Streetsville*, soient tels Commissaires, qui seront autorisés et auront pouvoir de tenir leurs séances à *Streetsville*, Samedi prochain, le vingt-et-un du courant, avec *John Ridout*, Ecuyer, comme Président de la dite Commission.

Commission nommée pour prendre les Témoignages dans l'Élection contestée de la 2^e Division de *York*.

Sur Motion de M. *Hincks*, secondé par M. *Merritt*,

Résolu, Qu'il soit envoyé un Message au Conseil Législatif, pour prier leurs Honneurs de permettre à l'Honorable *John Macaulay*, un de leurs Membres, de venir devant le Comité choisi, auquel est référée telle partie du Message de Son Excellence le Gouverneur Général, qui a rapport aux Estimations pour l'année qui expirera le trente-et-un Décembre, 1841, ensemble avec les Documens qui y ont rapport, demain, le dix-neuf du courant, à onze heures, A. M., pour être interrogé au sujet de la dite référence.

Message envoyé au Conseil Législatif, pour demander la présence de l'Honorable J. Macaulay, devant un Comité.

Ordonné, Que M. *Hincks* porte le dit Message au Conseil Législatif.

Permission donnée au Comité sur l'Élection de la 2e Division de York, de s'ajourner au 1er Septembre.

Sur Motion de M. *Roblin*, secondé par M. *Hincks*,
Ordonné, Qu'il soit permis au Comité choisi, nommé pour entendre et décider les mérites des Pétitions de divers Electeurs de la Seconde Division du Comté de York, et de *Connell James Baldwin*, Ecuyer, se plaignant de l'Élection et du Retour illégal de *George Duggan*, Ecuyer, Membre siégeant pour la dite Seconde Division du Comté de York, d'ajourner jusqu'à Mercredi le premier du mois prochain.

Un Etat des amendes reçues par les Officiers de Milice, est mis devant la Chambre.

L'Honorable *S. B. Harrison* a présenté, en conformité d'une Adresse de cette Chambre, du dix-neuf du mois dernier, à Son Excellence le Gouverneur Général, un Etat des amendes et argens pour exemption de service, reçus par les Officiers commandant la Milice.

200 Exemplaires de cet Etat seront imprimés.

Pour le dit Etat, voir Appendice (A. A.).
Ordonné, Que deux cents Exemplaires du dit Etat soient imprimés pour l'usage des Membres de cette Chambre.

La Chambre se formera demain, en Comité général, sur la Dépêche au sujet de l'Émigration.

Sur Motion de M. *Parke*, secondé par l'Honorable M. *Harrison*,
Résolu, Que, demain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour prendre en considération cette partie du Message de Son Excellence le Gouverneur Général, transmis à cette Chambre le quatorze du mois dernier, qui a rapport à la Dépêche de Lord *John Russell*, au sujet de l'Émigration, et du prélèvement d'un fonds pour pourvoir à soigner les Emigrés malades, et pour mettre les personnes indigentes de cette classe, en état de se rendre au lieu de leur destination, et pourvoir à leur soutien jusqu'à ce qu'elles aient trouvé de l'emploi.

Le Comité du Cours des Monnaies et des Banques, présente son troisième Rapport.

M. *Hincks*, du Comité choisi auquel ont été référées les Pétitions relatives au Cours des monnaies et aux Banques, avec pouvoir de faire rapport de temps à autre par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre le troisième Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la table du Greffier, comme suit :

Rapport.

Votre Comité ayant pris en considération les Lois contre l'Usure, comme formant partie du sujet qui a été renvoyé à son examen, en est venu à la conclusion que ces Lois sont, en bien des cas, productives d'effets contraires au but de leur institution, soit en empêchant ceux à qui il est de la plus grande importance d'obtenir de l'argent, de s'en procurer, soit en les obligeant d'avoir recours à des personnes qui demandent des intérêts exorbitans, à cause du risque qu'elles courent en violant la Loi. Le besoin de capitaux en cette Province ; les nombreuses occasions qui se présentent de les employer avec avantage, et de manière à en retirer un bénéfice excédant de beaucoup le taux légal de l'intérêt ; la circonstance que le taux d'intérêt alloué par les Lois des Etats voisins est plus élevé que celui qui l'est par celles de cette Province ; et le fait aussi que la Législature même d'une partie de cette Province a virtuellement révoqué les Lois usuraires en certains cas, en autorisant des emprunts pour des améliorations publiques, à quelque taux d'intérêt que ce soit ; tout cela a été mûrement considéré et pesé par le Comité, qui n'a pas perdu de vue non plus la tendance immorale de ces Lois, qui exposent l'une des parties à violer l'engagement qu'elle a contracté. Cependant la majorité du

Comité n'a pas voulu aller plus loin que de révoquer ces Lois, en tant qu'elles ont rapport aux transactions commerciales d'une certaine nature ; et afin d'effectuer ce qu'il croit être un amendement à ces Lois jusqu'à ce degré seulement, votre Comité a dressé un Projet de loi, qu'il prend la liberté de soumettre à la considération de votre Honorable Chambre.

M. *Héncks* a alors présenté à la Chambre un Bill pour exempter certaines transactions mercantiles de l'opération des Lois contre l'Usure, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

Première lecture du Bill pour amender les Lois contre l'Usure.

Sur Motion de l'Honorable M. *Neilson*, secondé par M. *Dunscomb*,
Résolu, Que le Message du Conseil Législatif, du douze du courant, accompagné d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien transmettre les Pétitions des deux Chambres à Sa Majesté et aux deux Chambres du Parlement Impérial, relatives aux Droits sur les Bois, soit maintenant pris en considération.

La Chambre se forme en Comité sur l'Adresse à Son Excellence relative aux droits sur les Bois.

La Chambre a en conséquence procédé à prendre en considération le dit Message et l'Adresse qui l'accompagne.

Et les dits Message et Adresse ont été séparément lus.

Résolu, Que cette Chambre concourt avec le Conseil Législatif dans l'Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien transmettre les Pétitions des deux Chambres à Sa Majesté et aux deux Chambres du Parlement Impérial, au sujet des Droits sur les Bois.

Résolution pour agréer cette Adresse.

Résolu, Que M. l'Orateur signe la dite Adresse, de la part de cette Chambre, et qu'elle soit reportée au Conseil Législatif.

Résolu, Que les Résolutions précédentes soient communiquées par Message au Conseil Législatif.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Neilson* porte le dit Message au Conseil Législatif.

Ordonné, Que M. *Morris* ait la permission d'introduire un Bill pour obliger les Candidats dans toute Election future des Membres de l'Assemblée Législative, à faire et souscrire une déclaration détaillée des propriétés qu'ils possèdent, et en vertu desquelles ils prétendent se qualifier.

Première lecture du Bill relatif à la qualification des Candidats aux Elections.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

Sur Motion de M. *Black*, secondé par M. *Thorburn*,

Résolu, Que, Mercredi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre sur l'Ordonnance de la Législature du *Bas-Canada*, passée dans la quatrième année du Règne de Sa Majesté, intitulée "Ordonnance pour pourvoir à l'amélioration de certains Chemins dans le voisinage de la Cité de *Québec*, et y conduisant, et pour établir un fonds pour cet objet," dans la vue de constater jusqu'à quel point il est expédient d'étendre les dispositions de la dite Ordonnance à un certain Chemin au Nord de la Rivière *St. Charles*.

La Chambre se formera en Comité général Mercredi, sur l'Ordonnance des Chemins de Québec.

Ordonné, Que la Pétition de *James Black*, et autres, de *Québec*, présentée à la Chambre le douze du courant, soit référée au dit Comité.

La Pétition de J. Black, et autres, est référée au même Comité.

Sur Motion de M. *Williams*, secondé par M. *Small*,

Ordonné, Que les Amendemens faits par le Conseil Législatif au

Les amendemens du Conseil Législatif au Bill pour permettre

aux Sociétés Religieuses de posséder des propriétés, sont pris en considération.

Bill, intitulé "Acte pour permettre aux Sociétés Religieuses Chétiennes de toutes dénominations de posséder les terres requises pour certains objets y mentionnés," soient maintenant pris en considération.

La Chambre a en conséquence procédé à prendre les dits Amendemens en considération.

Et les dits Amendemens ont été lus, et sont comme suit :—

DANS LE TITRE :

Ligne 1.—Après "pour" retranchez le reste du Titre, et insérez "pouvoir au soulagement de certaines Sociétés Religieuses."

DANS LE BILL :

Ligne 1.—Après "Attendu que" retranchez le reste du Bill, et insérez "par un Acte du Parlement de cette partie de la Province du *Canada* ci-devant appelée le *Haut-Canada*, passé dans la neuvième année du Règne de feu Sa Majesté le Roi *George IV*, intitulé, "Acte pour le soulagement des Sociétés Religieuses y mentionnées," après avoir exposé que des Sociétés Religieuses de diverses dénominations Chrétiennes ont éprouvé des difficultés à s'assurer les Titres des propriétés requises pour bâtir une Eglise, Congrégation (*Meeting House*), Chapelle ou Cimetière, faute d'avoir les pouvoirs d'un corps incorporé pour les tenir et posséder en succession perpétuelle, et qu'il était expédient de pourvoir, en tels cas, à un soulagement sûr et équivalent, il était statué, que lorsqu'aucune Congrégation Religieuse ou Société de Presbytériens, Luthériens, Calvinistes, Méthodistes, Congrégationalistes, Indépendants, Anabaptistes, Quakers, Menonists, Tunkers ou Moravians, aurait occasion d'accepter un transport d'une terre pour quelqu'un des usages susdits, elle pouvait et il lui était loisible de nommer des Syndics, à qui et au successeur de qui (à être nommés en la manière spécifiée dans le contrat,) le terrain requis, pour tous et chacun des buts susdits, pouvait être transporté, et tels Syndics et leurs successeurs en succession perpétuelle, sous le nom exprimé dans tel contrat, pouvaient prendre, tenir et posséder tel terrain; et commencer et soutenir aucune action ou actions en loi ou en équité pour la protection d'icelui et des droits y appartenants; et il était de plus statué qu'une seule Congrégation ne pourrait posséder, pour les fins susdites, plus de cinq acres de terre: et attendu qu'il est expédient d'étendre le soulagement offert par le dit Acte, aussi bien aux Sociétés y nommées, qu'à toutes autres Sociétés de toutes dénominations, professant la Religion Chrétienne: Qu'il soit donc statué par la Très-Excellente Majesté de la Reine, par et de l'avis et consentement du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative de la Province du *Canada*, constitués et assemblés en vertu et sous l'autorité d'un Acte passé dans le Parlement du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, et intitulé, "Acte pour réunir les Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, et pour le Gouvernement du *Canada*," et il est par le présent statué, par la dite autorité, que depuis et après la passation du dit Acte, il sera et pourra être loisible au Chancelier, Vice Chancelier, ou autre personne remplissant les fonctions de Juge de la Haute Cour de Chancellerie en cette Province, sur la Pétition des Ministre, Syndics, Diacres, ou autres personnes remplissant des charges dans aucune Congrégation de Chrétiens d'aucune dénomination; énumérant les croyances particulières des Sociétés auxquelles ils appartiennent, ainsi que le nombre des personnes composant la dite Société, et

Amendemens.

le Township ou lieu dans lequel ils se proposent respectivement de s'assembler; et sur preuve des divers faits contenus dans telle Pétition, d'accorder à tels Ministres, Syndics, Diacres ou autres personnes remplissant des charges dans aucune telle Congrégation, n'étant pas moins de trois, une licence ou permission, sous le sceau de la dite Cour, valable pour eux et leurs successeurs, en succession perpétuelle, en main-morte et à toujours, sous le nom exprimé dans telle licence ou permission, la quantité de terrain requise pour l'emplacement d'une Eglise, Congrégation (*Meeting House*) ou Chapelle, Cimetière, résidence pour le Ministre, Prêtre ou Précepteur de Religion, ou autre personne remplissant les cérémonies religieuses de la Congrégation, des Maisons d'Ecoles et dépendances qui peuvent être nécessaires pour les dites diverses fins spécifiées dans telle Pétition; pourvu qu'il ne soit pas possédé pour les fins susdites, en vertu d'aucune telle Licence ou permission comme susdit, plus de dix acres de terre, pour l'usage d'aucune Congrégation.

" 2. Et qu'il soit statué, que par et en vertu de telle licence ou permission, il sera et pourra être loisible à tels Syndics, d'accepter et recevoir un transport à eux et à leurs successeurs, en main-morte, des terres mentionnées et décrites dans telle Pétition, comme susdit; et eux et leurs successeurs en succession perpétuelle, sous le nom exprimé dans telle licence ou permission, pourront, en vertu de telle licence ou permission, tenir et posséder telle terre, en main-morte, pour toujours, et commencer et soutenir aucune action ou actions en loi ou en équité pour la protection d'icelles, et de leurs droits à icelles: Pourvu toujours, et qu'il soit statué, qu'il ne sera pas loisible au Chancelier, Vice Chancelier, ou autre personne faisant les fonctions de Juge de la Haute Cour de Chancellerie en cette Province, d'accorder aucune telle licence ou permission, pour l'avantage d'aucune Société, comme susdit, dont le nombre des Chefs de familles au temps que l'application sera faite à la dite Cour, ne se montera pas au moins à cinquante.

" 3. Et qu'il soit statué, que les Ministres, Syndics, Diacres, ou autres personnes possédant des charges dans aucune telle Congrégation, à qui telle Licence ou permission sera accordée, comme susdit, feront enrégistrer, au Bureau du Régistrateur du Comté dans lequel la dite terre sera située, dans l'espace de douze mois après la passation d'icelui, tout contrat par lequel telle terre leur sera transportée, en vertu de telle licence ou permission.

" 4. Et qu'il soit statué, que cet Acte sera en force, et ne s'étendra qu'à cette partie de la Province du *Canada* ci-devant connue comme le *Haut-Canada*."

Amendemens grossoyés.

Attesté.

JAMES FITZGIBBON,

Greffier du Conseil Législatif.

Sur Motion de M. *Williams*, secondé par M. *Small*,

Résolu, Que les dits Amendemens soient référés à un Comité choisi, composé de Messrs. *Small*, *Hincks*, *Boswell* et *Price*, pour les examiner et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Les amendemens sont référés à un Comité choisi.

Message du Conseil
Législatif.

Message du Conseil Législatif, par *John Godfrey Spragge*, Ecuyer,
Maître en Chancellerie :

CONSEIL LEGISLATIF, MERCREDI, 18 AOUT, 1841.

Le Conseil permet à
l'Honorable *John*
Macaulay, de compar-
aitre devant un Co-
mité choisi.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Lé-
gislative, et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif permet à
l'Honorable *John Macaulay*, d'aller, s'il le juge à propos, devant le Comi-
té choisi, auquel est référée telle partie du Message de Son Excellence
le Gouverneur Général qui a rapport aux Estimations pour l'année qui
expirera le trente-et-un Décembre, 1841, avec les Documens qui y ont
rapport, demain, le dix-neuf du courant, à onze heures du matin, aux
fins d'être interrogé au sujet de la dite référence.

Et ensuite il s'est retiré.

Les amendemens au
Bill pour la solemnisation
des Mariages,
seront pris en considéra-
tion Mercredi.

Sur Motion de *M. Small*, secondé par *M. Williams*,
Ordonné, Que les Amendemens faits par le Conseil Législatif au
Bill, intitulé, "Acte pour permettre aux Ministres Chrétiens de toutes
" dénominations de solemniser les Mariages, sous certaines restrictions,"
soient pris en considération Mercredi prochain.

Les amendemens au
Bill pour amender
l'Acte des Assurances
Mutuelles au B. C.
sont pris en considéra-
tion.

Sur Motion de l'Hon. *M. Viger*, secondé par *M. Parent*,
Ordonné, Que les Amendemens faits par le Conseil Législatif au
Bill, intitulé "Acte pour amender un Acte de la Législature du *Bas-Canada*,
" relatif à l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle contre
" les Accidens du Feu," soient maintenant pris en considération.

La Chambre a en conséquence procédé à prendre les dits Amende-
mens en considération.

Et les dits Amendemens ont été lus, et sont comme suit :—

Amendemens.

Feuille 1, Ligne 24.—Après "*Rouville*" insérez "*Beauharnois*."

Feuille 1, Ligne 24.—Après "eux" insérez "il sera loisible aux
" Compagnies d'Assurance Mutuelle des Comtés de *Sherbrooke* et
" *Stanstead*, si elles le jugent à propos, d'admettre, comme Membre de la
" dite Compagnie, le propriétaire de toute propriété située dans l'un ou
" l'autre des Comtés de *Shefford* ou *Drummond*."

Feuille 1, Ligne 27.—Après "*Montréal*," insérez "ou dans aucun
" des dits Comtés de *Sherbrooke* ou de *Stanstead*."

Feuille 1, Ligne 28.—Après "des" insérez "aucun des"; pour
" Compagnie" insérez "Compagnies."

Feuille 1, Ligne 30.—Pour "la dite Compagnie," insérez "aucune
" des dites Compagnies."

Amendemens grossoyés.

Attesté.

JAMES FITZGIBBON,

Greff. Cons. Législatif.

Les dits Amendemens
sont adoptés.

Et les dits Amendemens ayant été lus de nouveau, ils ont été adoptés
par la Chambre.

Ordonné, Que l'Honorable *M. Viger* reporte le dit Bill au Conseil
Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs
Amendemens.

Sur Motion de M. *Henry Smith*, secondé par M. *Black*,
Ordonné, Que la rémunération à accorder à l'Orateur de la ci-devant
 Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*, soit référée au Comité Spécial
 des Comptes contingens et des dépenses de cette Chambre, durant la pré-
 sente Session, avec Instruction au dit Comité d'enquérir sur le sujet, et
 d'en faire rapport à la Chambre.

Le Salaire de l'Orateur est référé au Comité des comptes contingens.

Sur Motion de M. *Thorburn*, secondé par M. *Johnston*,
Résolu, Que cette Chambre se forme maintenant en Comité de toute
 la Chambre, pour prendre en considération la convenance de payer ou ré-
 munérer les individus qui peuvent être appelés à rendre témoignage par
 ordre de la Chambre.

Comité général sur la convenance de rémunérer les témoins.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Johnston* a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé
 quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Johnston* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolu-
 tion, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier,
 et adoptée par la Chambre ; et elle est comme suit :—

Rapport d'une Résolu-
 tion.

Résolu, Qu'il est expédient qu'aucune personne, appelée comme
 témoin par ordre de la Chambre d'Assemblée, ne soit payée ou ne re-
 çoive de rémunération, à moins que le Comité des Comptes contingens
 et des dépenses de cette Chambre, durant la présente Session, ne fasse
 rapport à cet égard, et que tel rapport ne soit agréé par la Chambre.

Résolution au sujet du
 paiement des témoins.

M. *Cook*, du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour mieux
 pourvoir au gouvernement intérieur de cette partie de la Province ci-
 devant le *Haut-Canada*, par l'établissement d'autorités locales ou muni-
 cipales en icelle, et sur l'Instruction donnée au dit Comité, a fait rapport,
 conformément à l'Ordre, des amendemens faits au dit Bill par le Comité,
 lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la Table du Greffier.

Le Comité général
 fait rapport d'amende-
 mens au Bill des Mu-
 nicipalités du H. C.

L'Honorable M. *Harrison* a proposé, secondé par M. le Solliciteur
 Général *Day*, que la Question de concours soit maintenant séparément
 mise sur les dits amendemens.

Motion pour la ques-
 tion de concours.

M. *Aylwin* a proposé, secondé par M. *Baldwin*, que la considération
 de la dite Motion soit remise à demain, et que ce soit alors le premier
 Ordre du jour.

Motion pour la re-
 mettre à demain.

La Chambre s'est divisée sur la Question, et les noms ayant été de-
 mandés, il ont été pris comme suit :—

Pour.

Armstrong,
Aylwin,
Baldwin,
Barthe,
Berthelot,
Borne,
Boutillier,

Burnet,
Cartwright,
Christie,
Cook,
Durand,
Johnston,

McDonald, (Glen.)
McLean,
Merritt,
Morin,
Neilson,
Parent,
Price,
Sherwood,
Taché,
Turcotte,
Viger, Hon. D. E.
Woods.—25.

Contre.

Black,
Buchanan,
Cameron,

Dunscumb,
Foster,
Gilchrist,

McCulloch,
McDonald, (Pres.)
Moore,
Ruel,
Simpson,
Small,

<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Hale,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Delisle,</i>	<i>Harrison,</i>	<i>Ogden, Hon. C. R.</i>	<i>Steele,</i>
<i>Derbshire,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Taschereau,</i>
<i>De Salaberry,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Draper, Hon. W.H. Hopkins,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Watts.—35.</i>
<i>Dunn, Hon. J. H. Killaly,</i>	<i>Hon. H.H.</i>	<i>Roblin,</i>	

La Motion d'ajourne-
ment est perdue.

Amendement pour
référer de nouveau le
Bill à un Comité.

Ainsi elle a passé dans la Négative.

M. Baldwin a alors proposé en amendement à la Motion principale, secondé par M. Price, que tous les mots après "Que," dans la dite Motion, soient retranchés, et les suivans substitués: "le dit Bill soit référé de nouveau à un Comité, avec instruction au Comité de limiter la juridiction des autorités locales qu'on a en vue d'établir, proposées par le dit Bill, aux Comtés et Divisions."

La Chambre s'est divisée sur la Motion d'amendement, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:

Pour.

<i>Armstrong,</i>	<i>Boutillier,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Ruel,</i>
<i>Aylwin,</i>	<i>Cartwright,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Cook,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Williams.—23.</i>
<i>Borne,</i>	<i>McDonald, (Glen.)</i>	<i>Price,</i>	

Contre.

<i>Buchanan,</i>	<i>Dunscumb,</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Small,</i>
<i>Child,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Crane,</i>	<i>Hale,</i>	<i>Ogden, Hon. C. R.</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Harrison,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Delisle,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Taschereau,</i>
<i>Derbshire,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>De Salaberry,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Robertson,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Draper, Hon. W.H. Killaly,</i>	<i>Hon. H.H.</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Woods.—33.</i>
<i>Dunn, Hon. J. H. McCulloch,</i>			

L'amendement est
rejeté.

La question principale
est mise aux voix.

Ainsi elle a passé dans la Négative.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, la Chambre s'est divisée sur icelle; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:

Pour.

<i>Buchanan,</i>	<i>Dunn,</i>	<i>Killaly, Hon. H. H.</i>	<i>Robertson,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Dunscumb,</i>	<i>McCulloch,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Child,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Small,</i>
<i>Crane,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Hale,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Delisle,</i>	<i>Harrison, Hon. S.B.</i>	<i>Ogden, Hon. C. R.</i>	<i>Taschereau,</i>
<i>Derbshire,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>De Salaberry,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Draper, Hon. W. H. Hopkins,</i>		<i>Quesnel,</i>	<i>Williams.—36.</i>

Contre.

<i>Armstrong,</i>	<i>Boutillier,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Aylwin,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Cook,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Price,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>McDonald, (Glen.)</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Woods.—26.</i>
<i>Borne,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Ruel,</i>	

Et agée.

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative.

Et le premier des dits Amendemens ayant été lu de nouveau, et la Question de concours ayant été mise sur icelui, la Chambre s'est divisée; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

1er Amendement mis aux voix.

Pour.

<i>Armstrong,</i>	<i>Draper, Hon. W. H.</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Small,</i>
<i>Aylwin,</i>	<i>Dunn, Hon. J. H.</i>	<i>McDonald, (Glen.)</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Dunscomb,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Borne,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taschereau,</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Ogden, Hon. C. R.</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Hale,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Child,</i>	<i>Harrison, Hon. S. B.</i>	<i>Parke,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Crane,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Price,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Delisle,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Derbshire,</i>	<i>Killaly, Hon. H. H.</i>	<i>Robertson,</i>	<i>Woods.—51.</i>
<i>De Salaberry,</i>	<i>McCulloch,</i>	<i>Simpson,</i>	

Contre.

<i>Barthe,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Sherwood.—5.</i>
<i>Cook,</i>			

Ainsi il a été emporté dans l'Affirmative.

Les second et troisième des dits Amendemens ayant été séparément lus de nouveau, et la Question de concours ayant été séparément mise sur iceux, ils ont été adoptés par la Chambre.

Et agrégé.
2e et 3e Amendemens agrégés.

Le quatrième des dits Amendemens ayant été lu de nouveau ;

M. Baldwin a proposé en amendement à icelui, secondé par *M. Price*, que tous les mots après "Que", dans la première ligne de la vingt-sixième Clause soient retranchés, et les suivans substitués : " il y aura un Greffier " de Conseil pour chaque tel District, qui sera nommé de temps en temps, " par chaque tel Conseil, et sera démis en aucun temps par tel Conseil."

Le 4e Amendement est lu.
Autre Amendement.

La Chambre s'est divisée sur l'Amendement proposé, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

Pour.

<i>Armstrong,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Moffatt, Hon. G.</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Cook,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>McDonald, (Glen.)</i>	<i>Parent,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Borne,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Price,</i>	<i>Woods.—21.</i>
<i>Boutillier,</i>			

Contre.

<i>Buchanan,</i>	<i>Dunscomb,</i>	<i>McCulloch,</i>	<i>Small,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Child,</i>	<i>Hale,</i>	<i>Ogden, Proc. Gén.</i>	<i>Steele,</i>
<i>Crane,</i>	<i>Harrison, Hon. S. B.</i>	<i>Parke,</i>	<i>Taschereau,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Delisle,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Robertson,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Derbshire,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Watts,</i>
<i>De Salaberry,</i>	<i>Killaly,</i>	<i>Simpson,</i>	<i>Williams.—33.</i>
<i>Draper, Hon. W. H.</i>			

Ainsi il a passé dans la Négative.

Négativé.

Le 4^e Amendement
est agréé.

Les autres Amende-
mens sont mis aux
voix.

La Question ayant été alors mise sur le dit quatrième Amendement, il a été adopté par la Chambre.

Le reste des dits Amendemens ayant été séparément lus de nouveau, et la Question de concours ayant été séparément mise sur iceux,

La Chambre s'est divisée sur chaque ; et les noms ayant été demandés, il ont été pris comme suit :—

Pour.

<i>Buchanan,</i>	<i>Dunscomb,</i>	<i>McCulloch,</i>	<i>Small,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Child,</i>	<i>Hale,</i>	<i>Ogden, Proc. G.</i>	<i>Steele,</i>
<i>Crane,</i>	<i>Harrison, Hon. S.B.</i>	<i>Parke,</i>	<i>Taschereau,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Delisle,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Robertson,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Derbshire,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Watts,</i>
<i>De Salaberry,</i>	<i>Killaly, Hon. H.H.</i>	<i>Simpson,</i>	<i>Williams.—33.</i>
<i>Draper, Hon. W.H.</i>			

Contre.

<i>Armstrong,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Moffatt, Hon. G.</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Cook,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>McDonald, (Glen.)</i>	<i>Parent,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Borne,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Price,</i>	<i>Woods.</i>
<i>Boutillier,</i>			(21.)

Et agréés.

Ainsi ils ont été emportés dans l'Affirmative, et

Résolu, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans les dits Amendemens.

L'Honorable M. *Harrison* a proposé, secondé par M. le Procureur Général *Draper*, que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé, et lu pour la troisième fois demain.

M. *Baldwin* a proposé en amendement, secondé par M. *Price*, que tous les mots après "Que", dans la dite Motion, soient retranchés, et les suivans substitués : " la quatrième Clause du dit Bill soit amendée comme " suit. Entre le mot *que* et le mot *il*, dans le commencement de la " dite Clause, insérez les mots suivans : *jusqu'au premier Lundi de Janvier " dans l'année de Notre Seigneur, 1845.*"

La Chambre s'est divisée sur la Motion d'amendement ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

Pour.

<i>Armstrong,</i>	<i>Christie,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Parent,</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Cook,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Price,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Moffatt, Hon. G.</i>	<i>Roblin,</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Borne,</i>	<i>McDonald, (Glen.)</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Boutillier,</i>			(21.)

Contre.

<i>Buchanan,</i>	<i>Dunn, Hon. J. H.</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Dunscomb,</i>	<i>Killaly, Hon. H.H.</i>	<i>Small,</i>

Motion que le Bill
soit grossoyé.

Amendement.

<i>Child,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McCulloch,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Crane,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Steele,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Hale,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Taschereau,</i>
<i>Delisle,</i>	<i>Harrison,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Derbishire,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Watts,</i>
<i>De Salaberry,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Robertson,</i>	<i>Woods.—33.</i>
<i>Draper, Hon. W. H.</i>			

Ainsi elle a passé dans la Négative.

M. Baldwin a alors proposé en amendement à la Motion principale, secondé par *M. Price*, que tous les mots après " Que," dans la dite Motion, soient retranchés, et les suivans substitués: " la huitième Clause du dit Bill soit amendée, en retranchant les mots *trois cents Habitans Francs-tenanciers et Tenanciers dans telle Liste de cotisation, comme susdit,* et insérant en leur place les mots *trois cents âmes.*"

La Chambre s'est divisée sur la Motion d'amendement :

Pour, 21 ;
Contre, 33.

Et les noms ayant été demandés, ils ont été pris tels que dans la dernière division précédente.

Ainsi elle a passé dans la Négative.

M. Baldwin a alors proposé en amendement à la Motion principale, secondé par *M. Price*, que tous les mots après " Que," dans la dite Motion, soient retranchés, et les suivans substitués: " la Clause suivante soit ajoutée au dit Bill, et suive la vingt-deuxième Clause:—

" Et qu'il soit statué, que les assemblées des Conseils de chaque District établi dans la partie de cette Province ci-devant la Province du *Bas-Canada*, sous et en vertu d'une certaine Ordonnance du Conseil Spécial de cette Province, passé dans la quatrième année du règne de Sa Majesté, intitulée " Ordonnance qui pourvoit au meilleur gouvernement de cette Province, en établissant des autorités locales et municipales en icelle," seront ouvertes au Public en la même manière qu'il y est pourvu par rapport aux Conseils à établir sous l'autorité de cet Acte, dans la partie de cette Province ci-devant la Province du *Haut-Canada*, et toutes telles assemblées pourront être tenues au lieu maintenant nommé pour tenir telles assemblées, ou à tel autre lieu que tels Conseils, respectivement, désigneront et nommeront dans leurs Districts respectifs, dans leur Session à être tenue dans le mois de Décembre."

La Chambre s'est divisée sur la Motion d'amendement :

Pour, 21 ;
Contre, 33.

Et les noms ayant été demandés, ils ont été pris tels que dans la dernière division précédente.

Ainsi elle a passé dans la Négative.

M. Baldwin a alors proposé en amendement à la Motion principale, secondé par *M. Price*, que tous les mots après " Que," dans la dite Motion, soient retranchés, et les suivans substitués: " la trente-deuxième Clause du dit Bill soit amendée, en insérant les mots *par chacun des Conseils* entre le mot *nommé* et le mot *à,* au commencement de la dite Clause, et retranchant les mots: *l'un desquels sera nommé par le Syndic du District, et l'autre élu par le Conseil.*"

Lequel est rejeté.

Nouvel Amendement.

Lequel est rejeté.

Nouvel Amendement.

Lequel est rejeté.

Autre Amendement.

La Chambre s'est divisée sur la Motion d'amendement; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

Pour.

Armstrong,
Baldwin,
Barthe,
Berthelot,
Borne,

Boutillier,
Cartwright,
Christie,
Cook,

Durand,
Johnston,
Morin,
Neilson,

Parent,
Price,
Turcotte,
Viger, Hon. D. B.
(17.)

Contre.

Buchanan,
Cameron,
Child,
Crane,
Daly, Hon. D.
Delisle,
Derbshire,
DeSalaberry,
Draper, Hon. W. H.

Dunn,
Dunscomb,
Foster,
Gilchrist,
Hale,
Harrison, Hon. S. B.
Hincks,
Holmes,

Hopkins,
Killaly,
McCulloch,
McDonald, (Pres.)
Moore,
Parke,
Powell,
Robertson,

Simpson,
Small,
Smith, (Went.)
Steele,
Taschereau,
Thompson,
Thorburn,
Watts.—33.

Lequel est rejeté.

Autre Amendement.

Ainsi elle a passé dans la Négative.

M. Baldwin a alors proposé en amendement à la Motion principale, secondé par M. Price, que tous les mots après "Que," dans la dite Motion, soient retranchés, et les suivans substitués: "la trente-neuvième Clause du dit Bill soit amendée, en retranchant les mots: *mais il sera loisible à tout Conseil de District d'ordonner, par tel règlement, comme susdit, que les terres incultes en ce District seront cotisées et taxées pour telle partie de la somme à prélever en vertu de telle loi ou règlement que le dit Conseil jugera expédient, et insérant en leur place les mots: et sur toutes telles terres incultes également en proportion de la valeur actuelle de ces terres, laquelle sera constatée et prisee (sujette à un appel à tel Conseil de District de la part de la partie intéressée) par les Cotiseurs des différents Townships; lesquels, avant d'entrer en fonction, prêteront serment de constater et priser la valeur de ces terres avec fidélité et impartialité; et tout Juge de Paix de tel District est par le présent autorisé à administrer ce serment.*"

La Chambre s'est divisée sur la Motion d'amendement; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:

Pour.

Armstrong,
Baldwin,
Barthe,
Berthelot,
Borne,
Boutillier,

Cartwright,
Christie,
Cook,
Durand,
Hincks,
Johnston,

McLean,
Morin,
Neilson,
Parent,
Price,

Sherwood,
Taché,
Turcotte,
Viger, Hon. D. B.
Williams.—22.

Contre.

Buchanan,
Cameron,
Child,
Crane,
Daly, Hon. D.
Delisle,
Derbshire,
DeSalaberry,

Draper, Hon. W. H.
Dunscomb,
Foster,
Gilchrist,
Hale,
Harrison, Hon. S. B.
Holmes,
Hopkins,

Killaly, Hon. H. H.
McCulloch,
McDonald, (Pres.)
Moore,
Ogden, Hon. C. R.
Parke,
Powell,
Simpson,

Small,
Smith, (Went.)
Steele,
Taschereau,
Thompson,
Thorburn,
Watts,
Woods.—32.

Lequel est rejeté.

Ainsi elle a passé dans la Négative.

M. *Baldwin* a alors proposé en amendement à la Motion principale, secondé par M. *Price*, Que tous les mots après "Que," dans la dite Motion, soient retranchés, et les suivans substitués : " la Clause suivante " soit ajoutée au dit Bill, et suive la trente-neuvième Clause :

Autre amendement.

" Et qu'il soit statué, que ni les Conseils de Districts établis par l'Ordonnance du Conseil Spécial de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, pour l'établissement des Conseils de Districts dans cette partie de la Province, ni ceux établis par cet Acte, n'auront, ni aucun d'eux, le pouvoir ou l'autorité d'emprunter aucune somme ou sommes d'argent quelconques, sur le crédit de leurs Districts municipaux respectifs, ou des biens qui leur appartiennent, en leur qualité municipale, ou en aucune autre manière quelconque."

La Chambre s'est divisée sur la Motion d'amendement ; et les noms ayant été demandés, il ont été pris comme suit :—

Pour.

<i>Armstrong,</i>	<i>Boutillier,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Cartwright,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>Cook,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Viger, Hon. D.B.</i>
<i>Borne,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Price,</i>	<i>Williams.—20.</i>

Contre.

<i>Buchanan,</i>	<i>Dunn, Hon. J. H.</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Dunscob,</i>	<i>Killaly, Hon. H.H.</i>	<i>Small,</i>
<i>Child,</i>	<i>Durand,</i>	<i>McCulloch,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Crane,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Steele,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Taschereau,</i>
<i>Delisle,</i>	<i>Hale,</i>	<i>Ogden, Hon. C. R.</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Derbishire,</i>	<i>Harrison,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>De Salaberry,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Draper, Hon. W.H.</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Woods.—36.</i>

Ainsi elle a passé dans la Négative.

Lequel est rejeté.

M. *Baldwin* a alors proposé en amendement à la Motion principale, secondé par M. *Morin*, Que tous les mots après "Que," dans la dite Motion, soient retranchés, et les suivans substitués : " la Clause suivante " soit ajoutée au dit Bill, et suive la quarante-cinquième " Clause :

Autre amendement.

" Et qu'il soit statué, que la partie de la 41e Section de l'Ordonnance du Conseil Spécial de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, pour établir des Conseils de Districts, qui donne au Gouverneur de cette Province le pouvoir de rejeter aucune partie d'un règlement passé par aucun des Conseils de Districts établis en vertu de la dite Ordonnance, et aussi la partie de la même Section de la dite Ordonnance qui prescrit que le Gouverneur pourra prolonger le temps fixé par l'Ordonnance pour rejeter aucun tel règlement au delà des trente jours y mentionnés, seront et elles sont par le présent révoquées : Pourvu toujours que rien de contenu dans le présent ne sera censé pouvoir empêcher le Gouverneur de rejeter tel règlement en entier dans les trente jours prescrits par la dite 41e Section de la dite Ordonnance, en la manière y spécifiée.

La Chambre s'est divisée sur la Motion d'amendement :

Pour, 20 ;
Contre, 36.

Et les noms ayant été demandés, ils ont été pris tels que dans la dernière division précédente.

Lequel est rejeté.

Ainsi elle a passé dans la Négative.

Autre amendement.

M. *Baldwin* a alors proposé en amendement à la Motion principale, secondé par M. *Price*, Que tous les mots après "Que," dans la dite Motion, soient retranchés, et les suivans substitués : " la quarantième " et la quarante-sixième Clauses soient retranchées du dit Bill."

La Chambre s'est divisée sur la Motion d'amendement :

Pour, 20 ;
Contre, 36.

Et les noms ayant été demandés, ils ont été pris tels que dans la dernière division précédente.

Lequel est rejé

Ainsi elle a passé dans la Négative.

Autre amendement.

M. *Baldwin* a alors proposé en amendement à la Motion principale, secondé par M. *Price*, Que tous les mots après "Que," dans la dite Motion, soient retranchés, et les suivans substitués : " la quarante-neuvième Clause soit retranchée du dit Bill."

La Chambre s'est divisée sur la Motion d'amendement :

Pour, 20 ;
Contre, 36.

Et les noms ayant été demandés, ils ont pris tels que dans la dernière division précédente.

Lequel

Ainsi elle a passé dans la Négative.

Autre amendement

M. *Baldwin* a alors proposé en amendement à la Motion principale, secondé par M. *Price*, Que tous les mots après "Que," dans la dite Motion, soient retranchés, et les suivans substitués : " la cinquante-neuvième Clause soit retranchée du dit Bill."

La Chambre s'est divisée sur la Motion d'amendement :

Pour, 20 ;
Contre, 36.

Et les noms ayant été demandés, ils ont été pris tels que dans la dernière division précédente.

Le

Ainsi elle a passé dans la Négative.

A tre amendem
M. *Moria*

M. *Moria* a alors proposé en amendement à la Motion principale, secondé par M. *Borne*, Que tous les mots après "Que," dans la dite Motion, soient retranchés, et les suivans substitués : " le dit Bill soit " référé de nouveau à un Comité, avec instruction au dit Comité de prendre " en considération les propositions suivantes, et amender le Bill dans le " sens de ces propositions, de manière à établir une Loi commune pour les " deux parties de la Province, savoir :

" 1er Que les diverses Clauses des Ordonnances du Conseil Spécial de laci-devant Province du *Bas-Canada*, de la 4e *Victoria*, chapitres 3 et 4, qui se rapportent à l'étendue des Districts et à la nomination des Syndics et des Officiers par le Gouverneur, devraient être amendées, dans la vue de

réduire les Districts aux limites respectives des Comtés, et de rendre les divers Syndics et Officiers électifs par le peuple, de manière à laisser aux autorités municipales à être établies dans chaque District, la régie de leurs propres affaires locales, sans aucune intervention indue, et d'une manière compatible avec l'esprit dans lequel sont créés de pareils corps.

" 2^e Que la majorité des Syndics nommés sous l'autorité de l'Ordonnance mentionnée en dernier lieu, dans la ci-devant Province du *Bas-Canada*, ne possèdent pas la confiance du Pays, et que leur nomination, jointe aux autres dispositions des dites Ordonnances, ne tendra qu'à décourager le peuple, et à l'indisposer contre les institutions libres qu'on a prétendu lui confier par ces Ordonnances.

" 3^e Que les instructions données aux dits Syndics ont une tendance directement opposée au principe avoué des dites Ordonnances, et sont de nature à paralyser la libre action des Conseils Municipaux, que les dits Syndics et autres Officiers auront en leur pouvoir d'arrêter, entraver et contrôler.

" 4^e Qu'un grand nombre des places fixées par les assemblées des dits Conseils Municipaux, sont inconvenables et injustes envers la majorité de la Population des dits Districts Municipaux, et tendront à les priver des avantages d'institutions locales bien réglées, et que le choix de ces places tendra, en plusieurs instances, à favoriser des vues partiales ou sectionnaires, et à rendre les dits Conseils entièrement dépendans des Syndics et autres Officiers nommés sous l'autorité exécutive.

La Chambre s'est divisée sur la Motion d'amendement; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:

Pour.

<i>Armstrong,</i>	<i>Borne,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Price,</i>
<i>Aylwin,</i>	<i>Boutillier,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Berthelot,</i>			(17.)

Contre.

<i>Buchanan,</i>	<i>Dunn, Hon. J. H.</i>	<i>Killaly, Hon. H.H. Roblin,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Dunscomb,</i>	<i>McCulloch, Simpson,</i>
<i>Crane,</i>	<i>Durand,</i>	<i>McDonald, (Pres.) Small,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Foster,</i>	<i>Moore, Smith, (Went.)</i>
<i>Delisle,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Ogden, Hon. C. R. Steele,</i>
<i>Derbshire,</i>	<i>Hale,</i>	<i>Parke, Taschereau,</i>
<i>De Salaberry,</i>	<i>Harrison,</i>	<i>Powell, Thompson,</i>
<i>Draper, Hon. W.H. Hincks,</i>		<i>Quesnel, Thorburn.—32.</i>

Ainsi elle a passé dans la Négative.

Lequel est rejeté.

M. *Christie* a alors proposé en amendement à la Motion principale, secondé par M. *Borne*, Que tous les mots après "Que," dans la dite Motion, soient retranchés, et les suivant substitués: "la Clause suivante soit ajoutée au dit Bill, et soit la dernière Clause d'icelui:

"Et qu'il soit statué, que cet Acte sera et demeurera en vigueur jusqu'au premier jour de Mai, mil-huit-cent-quarante-six, et de là jusqu'à la fin de la Session alors prochaine de la Législature, et pas plus longtemps."

Autre amendement, de M. *Christie*.

La Chambre s'est divisée sur la Motion d'amendement ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Armstrong,</i>	<i>Boutillier,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Aylwin,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Durand</i>	<i>Price,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Borne,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>	(19.)

Contre.

<i>Buchanan,</i>	<i>Dunn,</i>	<i>Killaly, Hon. H. H. Quesnel,</i>	
<i>Cameron,</i>	<i>Dunscumb,</i>	<i>McCulloch,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Crane,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Small,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Delisle,</i>	<i>Hale,</i>	<i>Ogden, Hon. C. R.</i>	<i>Taschereau,</i>
<i>Derbshire,</i>	<i>Harrison, Hon. S.B.</i>	<i>Parke,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>De Salaberry,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Thorburn.—30.</i>
<i>Draper, Hon. W. H.</i>	<i>Holmes,</i>		

Lequel est rejeté.

Ainsi elle a passé dans la Négative.

Autre amendement, de M. Durand.

M. *Durand* a alors proposé en amendement à la Motion principale, secondé par M. *Morin*, Que tous les mots après " Que," dans la dite Motion, soient retranchés, et les suivans substitués : " la quarante-huitième Clause du dit Bill soit amendée, en retranchant tous les mots après " *statué*, dans la première ligne, et substituant les suivans au lieu " d'iceux : *que tout Conseiller pourra recevoir une somme n'excédant pas sept chelins et six deniers courant, par jour, pour le tems qu'il aura employé à remplir ses devoirs au Conseil, et en y allant et revenant.*"

La Chambre s'est divisée sur la Motion d'amendement ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

Pour.

<i>Baldwin,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Borne,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Sherwood,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Taché,</i>	<i>Woods.—18.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Price,</i>		

Contre.

<i>Barthe,</i>	<i>Draper, Hon. W. H.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Dunn, Hon. J. H.</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Dunscumb,</i>	<i>Killaly, Hon. H. H.</i>	<i>Small,</i>
<i>Crane,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McCulloch,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Christie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Taschereau,</i>
<i>Delisle,</i>	<i>Hale,</i>	<i>Ogden, Proc. G.</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Derbshire,</i>	<i>Harrison, Hon. S.B.</i>	<i>Parke,</i>	<i>Watts.—29.</i>
<i>De Salaberry,</i>			

Lequel est rejeté.

Ainsi elle a passé dans la Négative.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale ; savoir :
 “ Que le dit Bill, tel qu’amendé, soit grossoyé, et lu pour la troisième fois
 demain,”

Elle a été unanimement adoptée, et
Ordonné, en conséquence.

Sur Motion de *M. Price*, secondé par *M. Borne*,
Ordonné, Que les noms des Membres de cette Chambre, maintenant à *Kingston*, soient appelés demain à trois Heures, P. M.

Conformément à l’Ordre, un Bill pour changer et amender les Lois maintenant en force dans la partie de cette Province, ci-devant le *Haut-Canada*, qui régissent les Cours de District, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre demain.

Conformément à l’Ordre, un Bill pour autoriser l’achat par la Province des Actions possédées par les individus dans le Canal de *Welland*, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre demain.

Conformément à l’Ordre, un Bill pour incorporer une Compagnie sous les nom et raison de Compagnie de la Cité de *Toronto*, pour fournir l’Eau et l’Eclairage au Gaz, a été lu une seconde fois.

Résolu, Que le dit Bill soit maintenant référé à un Comité de toute la Chambre.

La Chambre s’est en conséquence formée en le dit Comité.

M. Sherwood a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l’Orateur a repris le Fauteuil ;

Et *M. Sherwood* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait plusieurs amendemens, dont il avait ordre de faire rapport à la Chambre, quand il lui plairait de le recevoir.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu demain.

Sur Motion de *M. Baldwin*, secondé par *M. Price*,

Ordonné, Que l’Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour mieux pourvoir à la liberté des Elections dans cette Province, et pour d’autres fins y mentionnées, et sur le Bill pour pourvoir à l’enregistrement des personnes qui ont droit de voter aux Elections des Membres de l’Assemblée Législative de cette Province, et pour mieux pourvoir aux lieux où seront tenues telles Elections, soit remis à demain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

Conformément à l’Ordre, un Bill pour encourager l’établissement des Banques d’Epargnes en cette Province, et pour les régir, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

Les noms des Membres présens ont été pris comme suit :

Monsieur l’Orateur.

Messieurs *Armstrong*, *Boutillier*, *Buchanan*, *Cameron*, *Delisle*, *Du-*

La Motion principale est agrée : ordre de grossoyer le Bill.

Appel nominal demain à trois heures, P. M.

Seconde lecture du Bill pour amender l’Acte des Cours de District du H. C.

Seconde lecture du Bill pour autoriser l’achat des actions du Canal de Welland.

Seconde lecture du Bill de l’Eclairage au Gaz de Toronto.

La Chambre se forme en Comité sur le dit Bill.

Rapport du Bill avec amendemens.

L’Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill des Elections et le Bill d’enregistrement est remis à demain.

Seconde lecture du Bill des Banques d’Epargnes.

Point de Quo, um.

rand, Foster, Gilchrist, Harrison, Hincks, Holmes, McCulloch, Morin, Parke, Powell, Price, Sherwood et Viger.

Et à onze Heures et demie du soir, M. l'Orateur a ajourné la Chambre, faute de *Quorum*.

Jovis, 19^o die Augusti;

Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

Appel de la Chambre.

Conformément à l'Ordre du jour, à trois Heures, P. M., la Chambre a été appelée.

MEMBRES ABSENS.

M. Campbell,
M. DesRivières,
M. Hamilton,
M. Jones, (avec permission.)
M. Killaly,
M. Kimber, (avec permission.)
M. Noël,
M. Strachan.

Pétitions présentées à la Chambre.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la Table.

J. Snider et autres.

Par M. *Prince*, la Pétition de *Jacob Snider*, et autres.

R. E. Vidal et autres.

Par M. *Cameron*, la Pétition de *Richard E. Vidal*, et autres, Habitants du Township de *Sarnia*.

Le Président du Comité de l'Election contestée de Huron rapporte l'absence de M. Neilson.

M. *Christie*, Président du Comité choisi, nommé pour entendre et décider les mérites de la Pétition de *William Dunlop*, Ecuyer, de *Gairbraid*, dans le Comté de *Huron*, se plaignant de l'Election et du Retour illégal de *James McGill Strachan*, Ecuyer, Membre pour représenter le Comté de *Huron*, a fait rapport à la Chambre, que le Comité s'est assemblé, conformément à l'ajournement, cette après-midi, et que l'Honorable *John Neilson* s'est trouvé absent du dit Comité.

Le Bill pour amender les Actes du H. C. relatifs aux Concessionnaires de la Couronne, est passé par la Chambre.

Un Bill grossoyé pour amender et consolider les divers Actes de la Législature du *Haut-Canada*, passés pour fournir un recours aux personnes qui réclament des terres comme représentant les Concessionnaires de la Couronne, dans les cas où il n'a pas été émané de Patentes pour ces terres, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. J. S. *McDonald* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Ordre du jour pour la troisième lecture du Bill des Municipalités du H. C.

L'Ordre du jour pour la troisième lecture du Bill grossoyé pour mieux pourvoir au gouvernement intérieur de cette partie de la Pro-

vince ci-devant le *Haut-Canada*, par l'établissement d'autorités locales ou municipales en icelle, étant lu ;

M. *Baldwin* a proposé, secondé par M. *Price*, que le dit Ordre du jour soit déchargé, et que le dit Bill soit lu pour la troisième fois d'hui en six mois.

La Chambre s'est divisée sur la Question ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Armstrong,</i>	<i>Cartwright,</i>	<i>McDonald,</i> (Glen.)	<i>Smith,</i> (Front.)
<i>Aylwin,</i>	<i>Chesley,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Cook,</i>	<i>Moffatt,</i> Hon. G.	<i>Turcotte,</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>Duggan,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Viger,</i> Hon. D. B.
<i>Borne,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Price,</i>	<i>Woods.</i> —31.
<i>Burnet,</i>	<i>Macnab,</i> Sir A.	<i>Roblin,</i>	

Contre.

<i>Black,</i>	<i>Draper,</i> Hon. W. H.	<i>McCulloch,</i>	<i>Ruel,</i>
<i>Boswell,</i>	<i>Dunn,</i> Hon. J. H.	<i>McDonald,</i> (Pres.)	<i>Simpson,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Dunscomb,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Small,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith,</i> (Went.)
<i>Child,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Ogden,</i> Hon. C. R.	<i>Steele,</i>
<i>Crane,</i>	<i>Hale,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Taschereau,</i>
<i>Daly,</i> Hon. D.	<i>Harrison,</i> Hon. S. B.	<i>Powell,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Day,</i> Hon. C. D.	<i>Hincks,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Delisle,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Derbshire,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Robertson,</i>	<i>Yule.</i> —41.
<i>DeSalaberry,</i>			

Ainsi elle a passé dans la Négative.

M. *Morris* a proposé, secondé par M. *Williams*, que les *Clauses* grossoyées suivantes, marquées A. et B., soient ajoutées au dit Bill en forme de Cavalier, et suivent la septième Clause du dit Bill, et fassent partie d'icelui :—

CLAUSE A.

“ Et qu'il soit statué, qu'avant que la personne présidant à telle élection de Conseiller ou de Conseillers procède à y enrégistrer les votes; elle prêtera et souscrira le serment suivant devant quelque Juge de Paix du District, lequel est par ces présentes autorisé à l'administrer et requis de ce faire, et tel Juge de Paix certifiera tel Affidavit, et le transmettra au Syndic du District, pour être remis par lui au Greffier du Conseil qui le gardera en sûreté parmi les records et papiers du Conseil :— Je, C. D. jure (ou affirme solennellement) que je n'ai reçu ni directement ni indirectement par moi-même ni par aucune autre personne aucune gratification, don, présent ou récompense, soit en argent ou autrement, ni la promesse d'aucune telle chose pour m'engager à déclarer ou faire déclarer aucune personne élue Membre du Conseil de District pour le District de (suivant la circonstance); que Je conduirai au meilleur de ma connaissance et capacité, impartialement, honnêtement et franchement la présente élection pour le choix d'un Membre (ou des Membres selon la circonstance) du dit Conseil, et proclamerai impartialement l'élection du Candidat (ou des Candidats s'il doit être choisi deux Membres,) qui à la clôture finale de l'élection aura la majorité des votes, et que Je ferai tous les efforts possibles pour préserver

Motion que le dit ordre du jour soit déchargé.

Négative.

Cavalier ajouté au Bill.

‘ la paix et l'ordre à telle élection, et pour donner à toute personne ayant droit de voter un accès libre et sans molestation pour se rendre au Poll, et en revenir.’ ”

CLAUSE B.

“ Et qu'il soit statué, que la personne présidant à toute telle élection aura pendant les jour ou jours où telle élection pourra se tenir, pouvoir absolu d'agir comme conservateur de la paix dans et pour le District; et tel Président ou tout Juge de Paix présent à telle élection pourra et devra arrêter ou faire arrêter et juger ou obliger à comparaître pour son procès, ou punir sommairement par amende ou emprisonnement ou par l'un et l'autre, aucune personne ou personnes qui pourraient assaillir, battre, maltraiter ou menacer aucun électeur présent ou venant à l'élection, ou s'en retournant de la dite élection; et, quand ils en seront requis, tous constables ou autres personnes présentes à la dite élection, seront obligés d'aider et assister tel Président et Juge de Paix, à s'acquitter de tel devoir, sous peine d'être considérés coupables de méfaits, et sujets à être punis comme tels; et tous les Juges de Paix résidants dans le Township, où telle élection se fera, lorsqu'ils en auront été notifiés par écrit par tel Président, seront tenus de se rendre à telle élection, pour aider à y maintenir la paix; et tels Juge ou Juges de Paix ou tel Président pourront et devront, quand ils le jugeront nécessaire, nommer et assermenter aucun nombre de Constables spéciaux, n'excédant pas vingt-cinq, pour agir comme Officiers de Paix et aider à maintenir le bon ordre à telle élection.”

Les dites Clauses ont été lues trois fois, et la Question ayant été mise sur icelles, elles ont été adoptées par la Chambre.

Sir *Allan Macnab* a alors proposé, secondé par M. *Cartwright*, que le dit Ordre du jour soit déchargé, et qu'il soit

Résolu, Qu'en l'absence de toute Pétition de la part des Habitans de cette Province, pour un changement dans leurs Institutions locales, cette Chambre croit devoir, en justice à ses Commettans, remettre la considération de ce sujet à la prochaine Session de la Législature, afin que les vœux bien entendus des Habitans de cette Province soient pleinement et clairement exprimés sur une question aussi importante.

La Chambre s'est divisée sur la Question; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:

Pour.

<i>Armstrong,</i>	<i>Cartwright,</i>	<i>Macnab, Sir A.</i>	<i>Roblin,</i>
<i>Aylwin,</i>	<i>Chesley,</i>	<i>McDonald, (Glen.)</i>	<i>Smith, (Front.)</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Christie,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Cook,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>Duggan,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Borne,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Bouillier,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Price,</i>	<i>Woods.—29.</i>
<i>Burnet,</i>			

Contre.

<i>Black,</i>	<i>Draper, Hon. W. H.</i>	<i>McCulloch,</i>	<i>Ruel,</i>
<i>Boswell,</i>	<i>Dunn, Hon. J. H.</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Dunscomb,</i>	<i>Moffatt, Hon. G.</i>	<i>Small,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Child,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Crane,</i>	<i>Hale,</i>	<i>Ogden, Hon. C. R.</i>	<i>Taschereau,</i>

Motion pour remettre la considération de ce Bill, en l'absence de Pétitions de la part des habitans de la Province.

<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Harrison, Hon. S. B.</i>	<i>Parke,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Delisle,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Derbishire,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Yule.—43.</i>
<i>DeSalaberry,</i>	<i>Killaly,</i>	<i>Robertson,</i>	

Ainsi elle a passé dans la Négative.

Négatives.

Conformément à l'Ordre, le dit Bill a été alors lu pour la troisième fois.

3e lecture du Bill.

L'Honorable M. *Harrison* a proposé, secondé par M. le Procureur Général *Draper*, que le Bill passe, et que le Titre soit "Acte pour mieux pourvoir au gouvernement intérieur de cette partie de la Province qui constituait ci-devant la Province du *Haut-Canada*, par l'établissement d'Autorités Locales ou Municipales en icelle."

Motion que le Bill passe.

La Chambre s'est divisée sur la Question; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Black,</i>	<i>Draper, Hon. W. H.</i>	<i>McCulloch,</i>	<i>Ruel,</i>
<i>Boswell,</i>	<i>Dunn, Hon. J. H.</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Dunscumb,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Small,</i>
<i>Cuneron,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Child,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Ogden, Hon. C. R.</i>	<i>Steele,</i>
<i>Crane,</i>	<i>Hale,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Taschereau,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Harrison, Hon. S. B.</i>	<i>Powell,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Delisle,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Derbishire,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Robertson,</i>	<i>Yule.—42.</i>
<i>De Salaberry,</i>	<i>Killaly, Hon. H. H.</i>		

Contre.

<i>Armstrong,</i>	<i>Cartwright,</i>	<i>McDonald, (Glen.)</i>	<i>Roblin,</i>
<i>Aylwin,</i>	<i>Chesley,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Smith, (Front.)</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Merrill,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Cook,</i>	<i>Moffatt, Hon. G.</i>	<i>Taché,</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>Duggan,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Borne,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Price,</i>	<i>Woods.—30.</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Macnab, Sir A.</i>		

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et Résolu, en conséquence.

Agréée.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Harrison* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues: Du Révérend *James Quinlan*, et autres, de *Barrie*, Comté de *Simcoe*; demandant une aide, pour compléter la bâtisse d'une Eglise.

Lecture des Pétitions suivantes.

De *Charles Williams*, du Township de *Rainham*; demandant à être naturalisé.

De *Thomas Kains*, et autres, du Township de *Grenville*; demandant un octroi de mille louis, pour bâtir un Pont sur la Rivière Rouge, dans le dit Township.

Ordonné, Que la Pétition du Révérend *S. C. Fraser*, et autres, du Township de *Inverness*, Comté de *Mégantic*, présentée à la Chambre le

La Pétition du Rév. S. C. Fraser, et autres, est référée au Comité des Ecoles.

seize du courant, soit référée au Comité choisi, auquel a été référé le Bill pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour pourvoir à l'établissement et maintien d'Ecoles Elémentaires dans cette Province, et autres références.

La Pétition du Rév. J. Cook, et autres, est référée au même Comité.

Ordonné, Que la Pétition du Révérend *John Cook, Robert Symes, Andrew Stuart*, et autres, de *Québec*, présentée à la Chambre, hier, soit référée au dit Comité.

La Pétition du Rév. J. Anderson, et autres, est référée au même Comité.

Ordonné, Que la Pétition du Révérend *Joseph Anderson*, et autres, Membres de l'Eglise Congrégationnelle de *Melbourne*, et de ses environs, présentée à la Chambre, hier, soit référée au dit Comité.

1ère lecture du Bill pour l'inspection du Bœuf et du Lard et du Bill pour l'inspection de la Farine.

L'Honorable M. *Moffatt*, du Comité choisi, auquel ont été référées les Résolutions de cette Chambre, du quatre du courant, relativement à l'exportation de cette Province de la Fleur et de la Farine, de la Potasse et de la Perlasse et du Bœuf et du Lard, sans inspection, avec pouvoir de faire rapport par Bill ou Bills, a présenté à la Chambre un Bill pour régler l'inspection du Bœuf et du Lard, et un Bill pour régler l'inspection de la Fleur et de la Farine, lesquels ont été reçus et séparément lus pour la première fois.

Seconde lecture du premier à demain.

Ordonné, Que le Bill pour régler l'inspection du Bœuf et du Lard soit lu une seconde fois demain.

Seconde lecture de ce dernier, à Lundi prochain.

Ordonné, Que le Bill pour régler l'inspection de la Fleur et de la Farine soit lu une seconde fois Lundi prochain.

Comité Général, Lundi, sur la Loi du Bas-Canada, relative à la Propriété Littéraire.

Sur Motion de M. *Williams*, secondé par M. *Dunscob*,

Résolu, Que, Lundi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour considérer s'il est expédient d'abroger l'Acte de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, de la seconde *Guillaume IV*, chapitre 53, relativement à la protection de la Propriété Littéraire, dans la vue d'établir des dispositions sur le même sujet, pour la Province du *Canada*.

Comité Général, demain, sur l'Acte de Judicature de Gaspé.

Sur Motion de M. *Christie*, secondé par M. *Borne*,

Résolu, Que, demain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour prendre en considération s'il est expédient d'amender l'Ordonnance du Gouverneur et du Conseil Spécial de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, 4e *Victoria*, Chap. 45, pour changer et amender la Judicature de la dite Province, en autant seulement que la dite Ordonnance a rapport à la Division Territoriale de *Gaspé*, établie par elle.

L'Ordre du jour pour un Comité Général sur les Bills d'Election et d'Enregistrement, est remis à demain.

Sur Motion de M. *Baldwin*, secondé par M. *Durand*,

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour mieux pourvoir à la liberté des Elections dans cette Province, et pour d'autres fins y mentionnés, et le Bill pour pourvoir à l'enregistrement des personnes qui ont droit de voter aux Elections des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province, et pour mieux pourvoir aux lieux où seront tenues telles Elections, soit remis à demain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

Le Président du Comité sur le Salaire de

M. *Boutillier*, du Comité de toute la Chambre pour prendre en considération la convenance de pourvoir au paiement d'un Salaire annuel à

L'Honorable Orateur de cette Chambre, a fait rapport, conformément à l'Ordre, des Résolutions du dit Comité, lesquelles Résolutions ont été lues de nouveau à la Table du Greffier, comme suit :

L'Orateur, présente des Résolutions.

Résolu, Qu'il est expédient de pourvoir à accorder une rémunération convenable à l'Honorable Orateur de cette Chambre, par forme de salaire annuel.

1ère Résolution.

Résolu, Que la somme de mille louis soit annuellement accordée à Sa Majesté, pour la mettre en état de payer pareille somme à l'Honorable Orateur de cette Chambre.

2e Résolution.

Ordonné, Que la Question de-concours soit maintenant séparément mise sur les dites Résolutions.

Et la première des dites Résolutions ayant été lue de nouveau, et la Question de concours ayant été mise sur icelle, elle a été adoptée par la Chambre, et

La 1ère Résolution est agréée.

Résolu, en conséquence.

La seconde des dites Résolutions ayant été lue de nouveau ;

Ordonné, Que la considération ultérieure de la dite Résolution soit remise à demain, et que ce soit alors le second Ordre du jour.

La 2e Résolution est remise à demain.

M. *Sherwood*, du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour incorporer une Compagnie sous les nom et raison de Compagnie de la Cité de Toronto pour fournir l'eau et l'éclairage au Gaz, a fait rapport, conformément à l'Ordre, des amendemens faits au dit Bill par le Comité, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la Table du Greffier, et adoptés par la Chambre.

Le Président du Comité sur le Bill de l'Eclairage au Gaz de Toronto, rapporte des Amendemens ; lesquels sont agréés.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé, et lu pour la troisième fois demain.

Les noms des Membres présens ont été pris comme suit :

Monsieur l'Orateur.

Messieurs *Baldwin, Black, Borne, Boswell, Boutillier*, le Solliciteur Général *Day, Durand, Gilchrist, Morris, Powell, Quesnel, Raymond, Simpson* et *Viger*.

Point de Quorum.

Et à onze heures du soir, M. l'Orateur a ajourné la Chambre, faute de Quorum.

Veneris, 20° die Augusti ;

Anno 5° Victoriae Reginae, 1841.

M. *Christie*, Président du Comité choisi, nommé pour prendre en considération la Pétition de *William Dunlop*, Ecuyer, de *Gairbraid*, dans le Comté de *Huron*, se plaignant de l'Election et du Retour illégal de *James McGill Strachan*, Ecuyer, comme Membre pour représenter le Comté de *Huron*, dans ce présent Parlement, a présenté à la Chambre le Rapport final du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la Table du Greffier, comme suit :—

Le Comité de l'Election contestée de Huron présente son rapport final.

Résolu, Que le Pétitionnaire *William Dunlop*, Ecuyer, ayant la ma-

Rapport.

majorité de votes légaux sur le Livre de Poll, à la dernière Election pour le Comté de *Huron*, était dûment élu.

Résolu, Que l'opposition à la Pétition du dit Pétitionnaire n'était ni frivole ni vexatoire.

Sur Motion de M. le Procureur Général *Draper*, secondé par M. le Solliciteur Général *Day*,

Ordonné, Que le Greffier de la Couronne en Chancellerie comparaisse immédiatement devant cette Chambre, avec le dernier Retour pour le Comté de *Huron*, et l'amende, en biffant le nom de *James McGill Strachan*, Ecuyer, et en insérant le nom de *William Dunlop*, Ecuyer.

Le Greffier de la Couronne en Chancellerie est comparu, conformément à l'Ordre, et a amendé le dit Retour, pour le Comté de *Huron*.

Ordre donné au Greffier en Chancellerie d'amender le Retour pour le Comté de *Huron*.

W. Dunlop, Ecuyer, prend son siège comme Membre pour le Comté de *Huron*.

William Dunlop, Ecuyer, Membre pour le Comté de *Huron*, ayant préalablement prêté le serment, conformément à la loi, et souscrit devant les Commissaires le Rôle qui le contient, a pris son siège dans la Chambre.

Pétitions présentées à la Chambre.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la Table :—

Du Révd. *P. Mignault* et autres.

Par *M. Yule*, la Pétition du Révérend *P. M. Mignault*, *Augustus Hatt*, et autres, Habitans de *Chambly*.

De *J. May* et autres.

Par *M. Powell*, la Pétition de *James May*, et autres, Habitans du District de *Talbot*.

De *R. Defries* et autres.

Par *M. Prince*, la Pétition de *Robert Defries*, et autres, Messagers et Serviteurs de la ci-devant Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*.

De *A. Ritchie* et autres.

Par *M. Durand*, la Pétition de *Andrew Ritchie*, et autres, du District de *Wellington*.

Troisième Lecture du du Bill pour l'Eclairage au Gaz de *Toronto*.

Un Bill grossoyé pour incorporer une Compagnie sous les nom et raison de "Compagnie de la Cité de *Toronto*, pour fournir l'Eau et l'Eclairage au Gaz", a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que *M. Holmes* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Lectures des Pétitions suivantes.

Du Rév. *T. Phillips*.

Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues :
Du Révérend *Thomas Phillips*, de *Etobicoke*, exposant qu'il est Chapelain de la Législature de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, et demandant à se retirer, avec une pension de cent louis par année.

De l'Evêque et Clergé de *Toronto*.

Du Très-Révérend Evêque et Clergé de *Toronto*, demandant que l'éducation des Enfans de l'Eglise dont ils dépendent soit confiée à leurs propres Pasteurs, et qu'un octroi annuel pris sur les cotisations soit accordé pour leur instruction.

Du Rév. *J. Anderson*, et autres.

Du Révérend *Joseph Anderson*, et autres, Membres de l'Eglise Congrégationnelle de *Melbourne*, et de ses environs ; demandant que les Ecritures soient reconnues comme livre de classe dans les Ecoles et Séminaires de la Province.

De *A. Johnston*, et autres.

De *Alexander Johnston*, et autres, Habitans de *North Gore* ; demandant une aide pour des Chemins et Ponts dans cet endroit.

Du T. Révd. *R. Gaulin*, et des Révds. *A. Manseau* et *H. Hudon*.

Du Très-Révérend *Rémi Gaulin*, Evêque de *Kingston*, et des Révérends *A. Manseau* et *H. Hudon*, Administrateurs du Diocèse de *Montréal* ; exposant leurs objections contre les principes du Bill pour l'établissement d'Ecoles Elémentaires, maintenant devant la Chambre, et

demandant qu'il ne devienne pas Loi, avant que l'opinion des Catholiques et autres dénominations religieuses soit connue.

De *Thomas M. Gardner*, et autres, du Comté de *Beauharnois*; demandant qu'il leur soit permis de devenir Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre les accidens du Feu du Comté de *Montréal*.

De T. M. Gardner, et autres.

Du Révérend *John McMorine*, et autres, Membres de l'Eglise Presbytérienne dans *Melbourne*; demandant que les Ecritures soit reconnues comme Livre de Classe, dans les Ecoles et Séminaires de la Province.

Du Révd. J. McMorine, et autres.

De *Charles Wagner*, et autres, Apprentis Pilotes pour le Fleuve *St. Laurent*; demandant qu'il leur soit accordé des Licences, pour agir comme Pilotes dans le dit Fleuve.

De C. Wagner, et autres.

Du Révérend *John Cook*, *Robert Symes*, *Andrew Stuart*, et autres, de *Québec*; demandant que les Ecritures soient reconnues comme Livre de Classe, dans les Ecoles et Séminaires de la Province.

Du Révd. J. Cook, et autres.

De *Macpherson*, *Crane* et Compagnie, et autres, engagés dans le Commerce de transport; suggérant l'établissement d'un Bureau chargé d'examiner la capacité des personnes qui veulent agir comme Pilotes entre le Village des *Cèdres* et le pied des *Cascades*, et de limiter leurs services à cet endroit; et qu'il soit accordé une rémunération raisonnable comme prime pour former un nombre suffisant de sujets pour ce devoir.

De Macpherson, Crane, & Cie., et autres.

De *Pierre Langlois*, et autres, Pilotes pour le Hâvre de *Québec*, et adessous; demandant qu'il ne soit passé aucun Bill affectant leurs intérêts, sans qu'on leur ait donné l'occasion d'être entendus au sujet de tel Bill.

De P. Langlois, et autres.

De *Hector McGilvray*, et autres, Habitans du Comté de *York*, Cité de *Toronto*; demandant la suppression efficace des Associations Oran-gistes.

De H. McGilvray, et autres.

Sur Motion de *M. Johnston*, secondé par *M. Sherwood*,

Résolu, que la Pétition de *Matthew Rourke*, Marchand, de *Kingston*, présentée à la Chambre le seize du courant, soit référée à un Comité choisi, composé de Messieurs *Armstrong*, *Price*, *Morin*, *Taché*, le Solliciteur Général *Day* et *Roblin*, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir, personnes, papiers et records.

Pétitions référées à des Comités.

Celle de M. Rourke, à un Comité choisi.

Ordonné, que la Pétition de *Macpherson*, *Crane* et Compagnie, et autres, engagés dans le Commerce de transport, soit référée au Comité réuni, nommé pour s'enquérir des prix payés et des moyens adoptés pour le transport de produits par les différentes communications dans cette Province, et auquel a été référé le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, relativement à l'introduction des produits de la Province dans les Ports de la *Grande-Bretagne*, libres de droits.

Celle de Macpherson, Crane et Cie., au Comité sur le transit des produits.

Ordonné, que la Pétition du Très-Révérend Evêque et Clergé de *Toronto* soit référée au Comité choisi, auquel a été référé le Bill pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour pourvoir à l'établissement et maintien d'Ecoles Elémentaires dans cette Province, et autres référances.

Celle de l'Evêque et du Clergé de Toronto, au Comité des Ecoles.

Ordonné, Que la Pétition du Révérend *John McMorine*, et autres, Membres de l'Eglise Presbytérienne dans *Melbourne*, soit référée au dit Comité.

Celle du Rév. J. McMorine, et autres, au même Comité.

Celle de R. E. Vidal, et autres, à un Comité choisi.

Sur Motion de M. Cameron, secondé par M. Durand,
Résolu. Que la Pétition de Richard E. Vidal, et autres, Habitans du Township de Sarnia, présentée à la Chambre, hier, soit référée à un Comité choisi, composé de Messieurs Durand et Neilson, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Celle de P. Langlois, et autres, au Comité sur la Maison de Trinité à Québec.

Ordonné, Que la Pétition de Pierre Langlois, et autres, Pilotes pour le Hâvre de Québec, et au-dessous, soit référée au Comité choisi, auquel a été référée le Bill pour abroger et amender en partie certains Actes et une certaine Ordonnance y mentionnés, et pour étendre les pouvoirs et augmenter les fonds de la Corporation de la Maison de la Trinité de Québec.

Retours relatifs au Gouvernement responsable.

L'Honorable S. B. Harrison a présenté, conformément à une Adresse de cette Chambre, du cinq du courant, à Son Excellence le Gouverneur Général, un Retour relatif au Gouvernement responsable.

Pour le dit Retour, voir Appendice (B.B.).

Et à la naturalisation des Aubains.

Et aussi, un Retour à une Adresse de cette Chambre, du treize du courant, à Son Excellence le Gouverneur Général, au sujet de la naturalisation des Aubains.

RETOUR.

Retour.

A une Adresse de la Chambre d'Assemblée à Son Excellence le Gouverneur Général, du 13e Août 1841, demandant "Copies de toutes les Dépêches que le Gouvernement de Sa Majesté a adressées à l'Exécutif de cette Province, au sujet de la naturalisation des Aubains; et aussi celles qui peuvent avoir été adressées par le Gouvernement Provincial au Secrétaire Colonial sur le même sujet, et tous autres documens y relatifs."

NIL.

N. B. Le Gouverneur Général de l'Amérique Britannique du Nord, a néanmoins reçu une Dépêche pendant son séjour dans le Bas-Canada, et avant l'union des Provinces, dont un Extrait est ci-joint, ainsi que de l'Extrait d'une Dépêche en réponse, relativement aux privilèges à accorder aux Américains pour les engager à s'établir en ce pays.

T. W. MURDOCH.

Kingston, 20e Août, 1841.

Extrait d'une Inclusion dans la Dépêche de Lord John Russell, relativement à la concession de terres à des Américains.

Extrait d'une Lettre des Commissaires de l'Emigration et des Terres en cette Colonie, au Département Colonial, en date du 4e Août, 1840, et incluse dans une Dépêche de Lord John Russell au Gouverneur Général, en date du 8e Septembre, 1840, No. 221.

"Relativement à ce sujet, nous pouvons dire qu'une grande partie de ces occupans de terres sont représentés comme natifs des Etats-Unis, et incapables par conséquent d'acquérir des terres. L'on ne peut douter néanmoins de leur industrie, de leur adresse et de leur grande aptitude à défricher les terres qu'ils occupent. Et dans le fait, on ne peut supposer

qu'aucune classe d'hommes de la vieille *Europe* puisse égaler leur connaissances, leur courage et leur persévérance à lutter contre les obstacles que présentent de nouveaux établissemens dans les forêts. Il est évidemment à désirer qu'une classe d'hommes aussi utile puisse acquérir des titres pour les terres qu'il possèdent; et nous espérons que la Législature en *Canada*, comme nous croyons que cela s'est fait dans la Province supérieure, facilitera la naturalisation des étrangers résidens, honnêtes et industrieux, qui désirent obtenir des titres authentiques pour la propriété de leurs terres.

“ Nous recommandons qu'il soit donné des facilités aux étrangers résidens, dont la conduite est loyale et honnête, afin qu'ils puissent obtenir des titres valables pour les terres qu'ils possèdent.”

Extrait d'une Dépêche du Gouverneur Général au Très-Honorable Lord John Russell, datée Montréal, 12e Octobre, 1840. No. 179.

Extrait d'une Dépêche de Son Excellence à Lord John Russell, relativement aux personnes des Etats-Unis, qui désirent s'établir en cette Province.

“ Je regarderais d'un mauvais œil, dans le moment actuel, tout encouragement donné aux Habitans des *Etats-Unis*, pour s'établir ici, en changeant formellement les lois existantes. Dans la pratique, il n'y a, je crois, aucune difficulté à ce qu'ils acquièrent des terres, mais je ne crois pas qu'il soit avantageux de leur donner, comme droit, ce dont ils ne jouissent maintenant que par la souffrance du Gouvernement Britannique. Je respecte certes leur énergie et leur intelligence; j'admets pleinement que comme pionniers de la civilisation ils sont supérieurs à tout autre peuple, mais je ne crois pas qu'il serait sage de les inviter, par une mesure générale, à s'établir en grand nombre dans les parties les plus peuplées du *Canada*. Il y a parmi les citoyens Américains un esprit de propagande, qui fait qu'il est nécessaire d'en agir avec une grande prudence et circonspection à leur égard. En même temps, je crois qu'il est des cas isolés où l'on devrait admettre, dans l'esprit le plus libéral, leurs réclamations à jouir des droits de sujets Britanniques, à certaines conditions; et je suis heureux de croire que le même esprit de libéralité a prévalu dans les deux Provinces depuis plusieurs années.”

L'Honorable S. B. Harrison, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur deux Messages revêtus de la signature de Son Excellence le Gouverneur Général.

Message de Son Excellence.

Et les dits Messages ont été lus par l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts; et ils sont comme suit :

SYDENHAM.

En réponse aux deux Adresses du 10e Août, le Gouverneur Général informe la Chambre d'Assemblée, que comme le Gouvernement de Sa Majesté a jugé convenable de rendre publiques les “Instructions” qu'il m'a fait l'honneur de me donner en prenant les rênes du Gouvernement des Possessions de Sa Majesté dans l'*Amérique* Britannique Septentrionale, c'est avec un grand plaisir que je les mets devant la Chambre d'Assemblée. Il n'a été adressé aucunes communications à Sir George Arthur, qui soient précisément des “Instructions”; les ordres du Gouvernement de Sa Majesté lui étant transmis, en la manière ordinaire, dans des Dépêches qui touchaient sur différents sujets, selon l'occasion.

Message avec Copie des Instructions de Son Excellence.

Maison du Gouvernement, }
Kingston, 19e Août, 1841. }

No. 1.

Downing Street, 7e Septembre, 1839.

MONSIEUR,

Dépêche transmettant à Son Excellence les Instructions de Sa Majesté, en le chargeant du Gouvernement de l'Amérique Britannique du Nord.

Il a plu à la Reine de vous confier le Gouvernement des Provinces Britanniques de l'Amérique Septentrionale, et je vous transmets les diverses Commissions revêtues du Grand Sceau, par lesquelles vous êtes autorisé à en prendre les rênes et à en remplir les fonctions. La connaissance intime que vous avez acquise, en votre qualité de l'un des Conseillers confidentiels de Sa Majesté, de la marche des affaires Canadiennes, depuis quelques années, et des vues du Gouvernement à cet égard, fait qu'il n'est pas nécessaire pour moi d'entrer dans les diverses explications que j'aurais été obligé de vous donner sans cela. Mais, dans cette occasion, je dois néanmoins vous communiquer, pour vous guider, les intentions des Ministres de la Couronne, relativement aux principales questions de la politique Canadienne, sur lesquelles vous serez appelé à coopérer avec eux comme Gouverneur de ces Provinces.

Le Projet de loi qui a été introduit dans la Chambre des Communes, dans le cours de la Session actuelle du Parlement, renfermait, comme vous le savez, le résultat de délibérations réfléchies sur les diverses suggestions contenues dans le rapport du Lord de *Durham*. L'espoir de voir cette mesure devenir loi avant la vacance parlementaire, n'a pu se réaliser, à cause de diverses circonstances, et particulièrement des informations que nous avons reçues, au commencement du mois de Juin, du Lieutenant Gouverneur du *Haut-Canada*, sur l'état de l'opinion publique dans cette Colonie, telle qu'exprimée dans les Résolutions du Conseil et de l'Assemblée. Nous ne nous sommes jamais dissimulé que le succès d'un plan pour régler les affaires du *Canada*, devait dépendre du concours et de l'appui des Provinces elles-mêmes. C'est pourquoi, le premier et le plus important des devoirs que vous aurez à remplir, sera de connaître leurs vœux formés avec délibération, et d'obtenir leur coopération par des communications personnelles franches et sans réserve.

Dans notre désir de consulter ainsi l'opinion publique des *Canadas*, et d'y déférer autant que possible, au sujet des changemens constitutionnels qui doivent y être opérés, vous devrez faire comprendre que le Gouvernement de Sa Majesté est fermement convaincu que la mesure qu'il a l'intention de proposer à l'assentiment du Parlement est saine et convenable ; et, qu'attachant une importance mineure aux détails secondaires de ce projet de loi, nous n'avons trouvé aucune raison suffisante de nous méfier des principes sur lesquels il est basé. Ces principes sont :—l'Union Législative des deux Provinces ;—un juste égard aux droits de chaque Province dans l'ajustement des conditions de cette Union ;—le maintien des trois Branches de la Législature Provinciale ;—la fixation d'une Liste civile permanente, afin d'assurer l'indépendance des Juges, et cette liberté d'action du Gouvernement Exécutif qui est si nécessaire au bien public, et, enfin, l'établissement d'un système de Gouvernement local, ou de Corps représentatifs librement élus par les diverses Cités et Communes rurales. Ce n'est qu'avec la plus grande répugnance que le Gouvernement de Sa Majesté se verrait obligé d'abandonner les principes énoncés plus haut. Après un mûr examen de tous les plans qui lui ont été suggérés, il n'y a que celui qu'il a adopté qui puisse raisonnablement faire espérer un arrangement satisfaisant. Ainsi votre premier devoir sera de travailler à faire accepter les principes de cette mesure, et à en faire per-

fectionner les détails, de manière à la rendre agréable aux Provinces, et à lui faire produire des avantages permanens. Il y a plusieurs manières d'accomplir cette tâche, et en en donnant une esquisse, Sa Majesté m'a chargé de vous exprimer la confiance qu'elle a dans le jugement que vous vous formerez sur les lieux, à l'égard de celle qui sera la plus propre à donner du contentement et servir les intérêts de ses sujets Canadiens.

1er. Vous pouvez nommer, en vertu de l'autorité exécutive dont vous êtes revêtu, un certain nombre de personnes de poids et d'expérience dans chaque Province, pour dresser les articles de l'Union, qui seront ensuite proposés à la Législature du *Haut-Canada*.

2e. Vous pouvez assembler la Législature du *Haut-Canada*, et lui proposer de nommer un certain nombre de Commissaires pour délibérer avec ceux qui auront été nommés par le Conseil Spécial du *Bas-Canada*.

3e. Si vous trouvez que vos propositions à l'Assemblée du *Haut-Canada* ne sont pas accueillies avec un esprit de conciliation et de justice, vous procéderez à la dissolution de l'Assemblée actuelle, et vous en appellerez aux Habitans de la Province. Mais, dans l'état de trouble dans lequel elle s'est trouvée récemment, en présence d'un mécontentement réprimé, et avec la nécessité de dissoudre une seconde fois l'Assemblée avant que celle de la Province Unie puisse être convoquée, cette démarche ne devra être adoptée qu'après les plus graves délibérations.

De quelque manière que vous procédiez, le Gouvernement de Sa Majesté espère recevoir de vous un Plan de représentation, appuyé d'autorités compétentes, et qui contiendra les divisions de la Province en Cités et Districts, afin qu'il puisse le soumettre au Parlement, avec l'assurance que les données sur lesquelles il aura été formé sont exactes et que l'arrangement général est basé sur la justice.

Je vais maintenant passer à un nouvelle supposition. Si par des difficultés de détails ou d'opposition mutuelle, le projet de l'Union paraissait impraticable, après tous les efforts que vous auriez faits pour le faire réussir, vous vous empresserez de me communiquer, pour l'information de Sa Majesté, les raisons sur lesquelles vous appuyez votre opinion, et la nature de l'alternative qui vous paraîtra la plus propre à promouvoir le bien général.

Mais il importe, par dessus toute chose, d'éviter les délais inutiles. On ne peut terminer trop tôt la discussion qui a déjà été prolongée au prix de tant de maux, et qui a mis encore dans un plus grand péril les intérêts des Province Canadiennes, et ceux de ce Royaume. Le Gouvernement de Sa Majesté attendra donc, avec anxiété le résultat de vos observations sur l'état de l'opinion publique dans les *Canadas*, concernant l'Union projetée, et les conditions auxquelles vous serez d'opinion, qu'il faille l'effectuer. J'espère vivement que ce résultat sera reçu assez tôt dans ce pays pour nous permettre de le communiquer au Parlement au commencement, ou peu de tems après le commencement de la Session de 1840, afin que nous puissions alors procéder à prendre les mesures que pourra nécessiter l'état des affaires.

D'après les nouvelles que j'ai reçues du *Haut-Canada*, il est probable que vous serez appelé à expliquer les vues des Ministres de la Couronne, relativement à une question sur laquelle le projet de loi dont je parle garde nécessairement le silence. Je veux parler de la nature et de l'étendue du contrôle qu'il sera permis à la branche populaire de la Législature Unie d'exercer sur la conduite du Gouvernement Exécutif, et de la continua-

tion de ses principaux Officiers au Service public. Mais il est évidemment impossible de donner la forme d'un acte positif à un principe constitutionnel de cette nature. L'importance qu'il y a de maintenir la plus grande harmonie possible entre la politique de la Législature et celle du Gouvernement exécutif, est trop évidente pour être mise en question, et vous devrez, en conséquence, mettre toute votre sollicitude à tâcher d'appeler à vos Conseils et d'employer pour le Service public des hommes qui, par leur position et leur caractère, ont obtenu la confiance et l'estime générale des habitans de la Province.

La Défense Militaire des *Canadas* est un autre sujet d'intérêt commun aux deux Provinces, sur lequel il est nécessaire que vous soyez informé des vues du Gouvernement de Sa Majesté. Dans la Correspondance échangée entre Lord *Glenely* et Sir *John Colborne*, mais particulièrement dans les Dépêches de ce dernier, vous trouverez une ample discussion des plans qui ont été proposés pour cet objet. Parmi ces plans, est un projet de fortifications étendues, dont la construction et l'entretien coûteraient tellement, qu'il n'est pas évident si l'avantage qui en résulterait pourrait servir de compensation aux dépenses qu'elles entraîneraient.

Pour le présent, du moins, malgré la déférence qui est si justement due aux opinions de cet Officier distingué, les Ministres de la Couronne ne peuvent recommander l'adoption de ce projet. D'un autre côté, le plan suggéré dans ce pays et sanctionné par Sir *John Colborne*, de créer des établissemens militaires sur la frontière, d'après le principe des Bataillons de Vétérans, paraît aux Ministres de la Couronne le système de défense à la fois le plus efficace et le plus économique que l'on puisse adopter ; et en même tems vous ne favoriserez point, au contraire, vous suspendrez autant qu'il sera compatible avec la sûreté publique, soit l'augmentation, soit la continuation des Corps de Volontaires sédentaires, qui ont été formés l'hiver dernier pour renforcer l'Armée régulière. Cependant, sur tous les sujets de cette nature, vous consulterez Sir *Richard Jackson*, dont le jugement et les connaissances militaires vous seront du plus grand service.

Le seul sujet sur lequel il me reste à vous parler, comme affectant les deux Provinces Canadiennes également, c'est celui de former un Fonds d'émigration, à même les produits de la vente des terres de la Couronne. Malheureusement le rapport laborieux qui m'a été présenté par Lord *Durham* à ce sujet, n'a fait que confirmer et placer encore sous un plus grand jour les difficultés (comme nous le savions déjà,) qui enveloppent le progrès de cette importante question. Telle est la grande étendue des terres aliénées, et la proportion minime de celles qui sont restées entre les mains de la Couronne, qu'il n'y a plus à présent lieu d'espérer de pouvoir aider efficacement l'émigration avec les produits de ces terres. La mesure préliminaire qu'il faudrait adopter avant de mettre un tel système en vigueur, serait la reprise par le Gouvernement des grandes étendues de terres qui sont restées en la possession des concessionnaires dans leur état improductif et sauvage. Cela ne pourrait être effectué que par l'imposition d'une taxe sur les terres incultes et par des lois qui, en réglant la perception, en assureraient le paiement. Dans la Province Inférieure, il n'existe pas à présent d'autorité qui puisse imposer cette taxe. Dans la Province Supérieure, l'on ne peut guère s'attendre que dans l'état actuel des affaires l'on puisse surmonter efficacement les difficultés qui environnent cette question. Entre autres avantages que l'on peut attendre de l'Union des Provinces, c'est que la Législature Unie pourra agir sur des sujets de

cette nature avec une grande liberté comparative, car les intérêts de localité n'auront aucune influence induite sur elle, et avec des vues larges relativement aux améliorations permanentes à introduire dans les Provinces; et cette considération n'est pas la moins importante.

Tels étant les principaux sujets d'intérêt communs aux deux Provinces sur lesquels votre attention sera immédiatement appelée, je vais passer maintenant à ceux qui ont rapport exclusivement à la Province du *Bas-Canada*.

L'Acte qui a été passé dans la dernière Session du Parlement en amendement à celui de la première année du règne de Sa Majesté, qui pourvoit à l'administration temporaire du Gouvernement du *Bas-Canada*, vous épargnera à vous et au Conseil Spécial bien des obstacles qui ont entravé la marche de votre prédécesseur immédiat dans les efforts qu'il a faits pour promouvoir les intérêts de la Province. Sir *John Colborne* a indiqué très clairement dans ses Dépêches, et particulièrement dans celle du 15 Mars, 1839, les nombreux objets d'une grande utilité publique qu'il lui a été impossible de réaliser, à cause des restrictions des pouvoirs législatifs qui lui avaient été confiés à lui et au Conseil Spécial. Il va sans dire que vous y porterez votre attention. Quelque regrettable que soit la suspension du Gouvernement constitutionnel du *Bas-Canada*, cet événement ne sera pas sans une grande compensation, si, dans l'intervalle, l'on adopte des arrangemens sagement mûris, qui puissent assurer au peuple en général l'avantage de ces institutions sociales, loin desquelles l'attention de la Législature locale a été entraînée par les disputes qui agitaient la société provinciale.

L'établissement d'Institutions Municipales, pour régler toutes les affaires locales, sera l'un des sujets importants qui attireront votre attention. Je vous renvoie à cet égard au Rapport du Comte de *Durham*, et à l'Appendice marqué C qui l'accompagne. Quoique les Commissaires nommés par Sa Seigneurie pour examiner cette question n'aient pu, à cause de la brièveté du tems, lui soumettre des recommandations concluantes sur cette matière, les informations qu'ils ont recueillies ne vous en seront pas moins d'un grand avantage. Je n'ai pas besoin de m'étendre sur l'importance de ces institutions: la connaissance que vous avez du système de gouvernement municipal en ce pays, vous a appris qu'il n'existe aucun autre mode par lequel les affaires locales peuvent être administrées d'une manière plus convenable, et qu'il est en même tems le plus propre et le plus efficace pour former la grande masse du peuple à l'exercice des devoirs d'une Législation plus élevée.

L'avancement de l'Education parmi toutes les classes du peuple appellera aussi toute votre sollicitude. Je n'ai rien à ajouter sur cette question, aux informations que fournissent les Rapports du Comte de *Gosford* et de ses collègues et du Comte de *Durham*. Ce sera avec la plus sincère satisfaction que le Gouvernement de Sa Majesté facilitera toutes les mesures que vous pourrez adopter pour la réalisation de cet important objet.

Sous quelque point de vue que l'on envisage les affaires de l'*Amérique Britannique*, il est évident que celle du *Haut-Canada* doivent occuper une place très saillante. Je suis persuadé que le zèle pour le bien public et les vues bien au-dessus de considération d'une nature purement personnelle, qui ont animé le Lieutenant Gouverneur actuel dans sa longue carrière comme Officier public, dissiperont vos craintes de le blesser, si vous jugiez nécessaire d'assumer en personne. pendant quelque tems,

l'administration du Gouvernement du *Haut-Canada*, et de le remplacer dans ses fonctions. Vous n'hésitez donc pas de vous rendre à *Toronto*, dans la poursuite de vos efforts pour obtenir autant que possible l'assentiment général au Plan qui sera soumis ci-après au Parlement Impérial. Lorsque vous y serez arrivé, vous profiterez, comme de raison, de l'expérience que Sir *George Arthur* aura acquise et de l'aide que son habileté et sa bonne volonté vous fourniront.

La première question qui devra fixer votre attention dans le *Haut-Canada*, c'est l'état des Finances de la Province. Cette question a été exposée avec le plus grand soin dans les Dépêches récentes du Lieutenant Gouverneur. Quelque embarrassante qu'elle soit, il est néanmoins consolant de voir, par ces communications, que les difficultés financières dans lesquelles se trouve placée la Province, doivent leur origine à des causes qui n'affectent ni les richesses ni les ressources ultérieures de la Province. La Province ayant entrepris de grandes améliorations intérieures, particulièrement le Canal de *Welland* et celui du *Rideau*, avec des moyens insuffisants, ces travaux ont été achevés très imparfaitement, et les revenus sont absorbés par une suite de réparations qui n'auraient pas été nécessaires, si ces Canaux avaient été commencés d'abord avec des plus grands capitaux. Ces travaux ont été faits au moyen d'emprunts, et ces emprunts n'ont pu s'effectuer que moyennant des taux d'intérêt plus élevés que ceux qu'on aurait demandés si le crédit de la Province n'avait pas été diminué par l'absorption des revenus dans ces entreprises. D'ailleurs, il paraît que le Trésor Provincial aurait pu se refaire sans augmenter d'une manière sensible les charges publiques, s'il avait été possible d'augmenter avec modération les droits sur les marchandises importées pour la consommation. Mais avec le concours de ces différentes causes, la dépense est venue à la fin à excéder considérablement la recette, et le rétablissement du Trésor Provincial sur une base solide est devenu une mesure indispensable.

Le Gouvernement de Sa Majesté reconnaît volontiers le grand avantage qui résulterait pour le *Haut-Canada*, s'il recevait l'aide que pourrait lui fournir le Revenu de la *Grande-Bretagne*, ayant toujours égard aux justes intérêts de ce Royaume et des autres parties de l'Empire en général. Cependant, c'est là un sujet qui demande une considération particulière et distincte. Pour le présent, je me bornerai à parler des mesures que la Législature locale a adoptées dans sa dernière Session pour remédier au mal.

La première de ces mesures a été la création d'un Emprunt au moyen de *Déventures* du Gouvernement, et qui a été sanctionnée par une Loi, intitulée "Acte pour donner de nouvelles facilités aux négociations des *Déventures*, pour achever certains travaux publics." Cette loi a été réservée pour la signification du plaisir de Sa Majesté, et confirmée par la Reine en Conseil.

La seconde mesure financière de la Session, a été la passation d'une Loi pour autoriser l'émission de Billets du trésor de £1, jusqu'à concurrence de la somme du £250,000 Sterling. Cette loi a aussi été réservée pour la signification du plaisir de Sa Majesté. Je regrette de vous dire qu'on n'a pu conseiller à Sa Majesté de la confirmer. L'émission d'une pareille somme de Papier-monnaie non-convertible en argent, dans la vue de soutenir le crédit public, n'est pas justifiable même dans l'état actuel des affaires publiques. L'effet de cette mesure sur le cours des monnaies et sur les transactions financières du *Haut-Canada*, ainsi que sur

la valeur des propriétés particulières de la Province serait tel, qu'il contre-balancerait les avantages qui pourraient résulter de ce remède temporaire. Si le crédit du Pays peut servir à soutenir pour un tems les transactions du Trésor local, avec l'emploi de moyens qui soient moins hasardeux et moins sujets à objection, vous accéderez à un plan qui réunira ces conditions. Ce ne sera que par forme d'expédient temporaire que l'on pourra avoir recours à une mesure de cette nature ; et il est d'une grande importance pour le bien-être futur de la Province que le projet qui sera proposé pour faire face aux besoins du moment, ne soit pas de nature à empêcher un retour prochain à un système d'opérations financières plus salulaire.

Une troisième mesure du même caractère général, a été adoptée par la Législature locale, pour indemniser ceux qui ont souffert des incursions hostiles de gens venant des *Etat-Unis*. Le Projet de loi passé pour cet objet, intitulé : " Acte pour constater et pourvoir à payer toutes les justes réclamations provenant des récentes Rébellions et des Invasions en cette Province," a été aussi réservé pour la signification du plaisir de Sa Majesté. Je crains que l'assentiment de Sa Majesté ne puisse être donné à ce Projet de loi dans sa forme actuelle. L'objection n'est pas contre la mesure en elle-même, le Gouvernement de Sa Majesté en approuvant entièrement la convenance ; mais nous pensons qu'il est impossible de conseiller à la Reine de confirmer un Acte qui, par les termes du préambule, comporte l'obligation de la part de Sa Majesté, si elle le sanctionnait, de faire porter ultérieurement cette indemnité sur le Trésor Britannique. Le principe qu'entraîne cette déclaration est d'une trop grande importance pour être reconnu ainsi d'une manière incidente, même dans la supposition où il serait juste de l'admettre. Et Sa Majesté ne pourrait pas non plus donner d'une manière aussi solennelle son acquiescement à une réclamation contre le Revenu de ce pays, sans que cette réclamation eût été auparavant sanctionnée par le Parlement ; sanction qui n'a pas été et qui n'a pas pu être obtenue jusqu'à présent : néanmoins, si un Projet de loi semblable à celui-ci, mais avec l'omission du préambule, était passé, vous pourriez le sanctionner.

La Législature du *Haut-Canada* a aussi passé un Projet de loi qui a été également réservé, et qui accorde une Liste civile à Sa Majesté, en échange des revenus de la Couronne dans la Province, qui a été réservé également. C'est avec un sincère regret que je me vois obligé de vous annoncer que c'est aussi là une mesure à laquelle, dans sa forme actuelle, la Reine ne peut donner son assentiment. L'effet de cette mesure serait d'exclure des octrois de terre de la Couronne, le Clergé qui n'est soutenu que par les revenus de ces terres, et dont la grande majorité ne s'est rendue dans le *Haut-Canada*, que sur l'assurance que ces revenus seraient affectés à leurs appointemens. Or, comme ces appointemens ont été portés par la loi au compte du revenu de la Couronne, et comme celle-ci n'a point d'autres fonds pour les payer, il lui est impossible d'accepter la Liste civile aux conditions auxquelles elle lui a été proposée. Malgré le désir du Gouvernement de Sa Majesté de déférer aux Représentans du Peuple du *Haut-Canada*, dans toutes les matières qui se rattachent au gouvernement intérieur de cette Province, il ne peut consentir à une mesure dont l'exécution entraînerait la violation d'une obligation contractée par la Couronne. Nous ne pouvons nous refuser de remplir l'obligation de conserver les droits du Clergé en question ; et je dois exprimer l'espoir que la Législature locale partagera l'opinion des Ministres de la

Couronne sur la convenance de maintenir ces droits, et qu'elle accordera par la nouvelle loi, une somme suffisante pour payer les appointemens du Clergé. Cette charge cessera avec la vie des bénéficiers actuels, dont le nombre diminue graduellement.

Le dernier des Actes réservés de la dernière Session a rapport à la question depuis si long-temps en litige, au sujet des Réserves du Clergé. La Sanction Royale ne pouvait pas être légalement donnée à cette loi, avant qu'elle eût été trente jours devant les deux Chambres du Parlement. Ce n'est que le 15 Août que j'ai reçu du Lieutenant Gouverneur le Document nécessaire pour me permettre de remplir la condition voulue par l'Acte constitutionnel de 1791. Il était conséquemment impossible que le Bill pût être finalement sanctionné par la Reine en Conseil, avant le commencement de la Session Parlementaire de 1840. Mais, quand même cette difficulté ne se serait pas élevée, il y avait d'autres motifs, qui auraient effectivement empêché Sa Majesté d'agréer cette mesure. J'ai reçu l'avis des Officiers en loi de la Couronne, qui la déclare inconstitutionnelle. Elle est certainement en dehors de l'usage, et présente des inconvéniens. Sa Majesté n'ose présumer que le Parlement accepterait l'Officier qui lui est délégué, et, dans le cas d'un refus, la confirmation de la loi entraînerait des maux sérieux, sans produire d'avantages réels. Elle remettrait à un tems indéfini l'arrangement de cette question, que les Provinces ont tant d'intérêt de voir terminer. D'ailleurs je ne puis reconnaître qu'il soit plus facile de régler cette contestation dans ce Pays que dans le *Haut-Canada*. Au contraire, la Législature Provinciale aura pour la décider, des informations exactes relativement aux besoins et aux opinions générales de la société en *Canada*, qui doivent nécessairement manquer au Parlement ici. Pour toutes ces raisons, Sa Majesté doit refuser de donner son assentiment à cette loi.

J'ai ainsi fait allusion à toutes les principales questions qui devront occuper votre attention comme Gouverneur Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, relativement aux deux *Canadas*, en omettant plusieurs questions mineures qui formeront le sujet d'une Correspondance future, et en laissant de côté, pour le présent, tout ce qui a rapport aux affaires du *Nouveau Brunswick*, de la *Nouvelle Ecosse* et de l'*Ile du Prince Edouard*; je me réserve de les examiner ci-après.

Enfin, j'ai reçu ordre de vous enjoindre de bien inculquer dans l'esprit des sujets de la Reine, dans les Provinces Britanniques de l'*Amérique du Nord*, la détermination inébranlable de Sa Majesté de conserver intacte la connexion qui existe maintenant entre eux et le Royaume-Uni, et d'exercer la haute autorité dont elle a été revêtue par la faveur de la Divine Providence, pour l'avancement de leur bonheur et la sûreté de son Empire.

J'ai, &c.

(Signé)

J. RUSSELL.

SYDENHAM.

Message de Son Excellence concernant les améliorations publiques.

Conformément à la déclaration que contient sa Harangue prononcée du Trône, le Gouverneur Général appelle l'attention de la Chambre d'Assemblée sur les améliorations publiques qu'il serait désirable de mettre à effet dans la Province, et sur les moyens à l'aide desquels ces travaux pourront être entrepris avec sûreté et succès.

Il a paru d'une vive importance au Gouverneur Général que le Parlement et l'Exécutif aient distinctement devant les yeux, dans un plan général, tous les différens travaux qui sont demandés par la voix publique,

et dont la réalisation paraît devoir tendre à l'accroissement du Commerce et à l'avantage du Pays. Les travaux publics que la Législature jugera à propos d'entreprendre, pourront être ainsi conduits et dirigés d'après un système uniforme, ayant égard en même temps à chaque ouvrage en particulier, et à tous les travaux publics à la fois ; et il en résultera de grands avantages, tant par rapport à leur exécution, que pour pourvoir à obtenir les deniers nécessaires pour cette entreprise.

Le Gouverneur Général a, en conséquence, donné ordre au Président du Bureau des Travaux Publics, de dresser un Rapport à ce sujet ; et ce Département étant maintenant établi par la Loi pour toute la Province, il transmet ce document pour la considération de la Chambre d'Assemblée.

On trouvera que ce Rapport embrasse toutes les grandes améliorations qui paraissent devoir être désirées d'ici à quelque temps, ou qui promettent de rapporter un profit pour les capitaux qui y seront employés. L'achèvement du Canal de *Welland*,—l'ouverture de la communication entre *Kingston* et *Montréal* par le Fleuve *St. Laurent*, pour les Goëlettes et les Bateaux à vapeur,—l'amélioration du Lac *St. Pierre*, et de la navigation entre *Québec* et *Montréal*, pour les vaisseaux d'un fort tonnage,—l'ouverture de la Rivière *Richelieu*, de manière à améliorer la navigation de cette Rivière, au moyen du Canal de *Chambly*,—la construction de pentes pour faire écouler les bois et autres travaux sur la Rivière *Ottawa*,—l'amélioration des Rivières intérieures du District de *Newcastle*,—l'établissement d'un Port et de Pharos sur le Lac *Erié*, et l'amélioration du Hâvre de *Burlington Bay*,—l'établissement ou l'amélioration des grandes lignes de chemins depuis *Québec* jusqu'à *Amherstburg*, et au Port *Sarnia*, depuis *Toronto* jusqu'au Lac *Huron*, et entre *Québec* et les Township de l'*Est*,—et l'amélioration du Chemin de *Métis*, et des communications près de la *Baie des Chaleurs*.

Le coût total de tous les travaux publics que l'on vient d'énumérer, entraînerait une dépense d'environ £1,470,000, cours provincial sterling, à répandre sur une période de cinq années, qui sera nécessaire pour les achever.

Soit que le Parlement se décide à entreprendre la totalité ou partie seulement de ces travaux, il est évident, dans l'état actuel des finances de la Province, qu'il faudra pourvoir à tout ce qui sera requis pour leur achèvement, en tirant sur le crédit public.

Le Tableau des recettes et de la dépense de la Province qui a été soumis au Parlement, quoiqu'il établisse un excédant considérable proportionnellement au Revenu, (les charges du service publics payées) n'offre rien néanmoins, comme capital, qui puisse servir à défrayer les frais de travaux publics d'aucune importance.

Le Parlement devra donc pourvoir au moyen de prélever le capital nécessaire pour mettre à effet les travaux publics qu'il se décidera à entreprendre, et donner en même temps les sûretés nécessaires pour payer l'intérêt annuel des emprunts que l'on fera, et parvenir à l'extinction graduelle de la dette jusqu'à ce que les travaux eux-mêmes rapportent quelque profit.

Si l'on se décide à entreprendre la totalité des travaux spécifiés dans le Rapport, l'intérêt de la somme totale requise, calculé d'après le taux ordinaire en cette Province, serait £80,000 à £90,000 ; charge qu'il serait difficile d'imposer au Pays, d'un seul trait.

Il existe néanmoins des moyens de réduire essentiellement l'accroissement de cette charge sur le Revenu de la Province, et de prélever en même temps un Capital.

La réduction de l'intérêt de la Dette publique, au moyen de l'assistance qu'offre le Parlement Impérial, réduirait probablement de £15,000 à £20,000, par année, les charges actuelles sur le Revenu Provincial; cette somme deviendrait ainsi disponible, et pourrait assurer la négociation d'un nouvel emprunt.

Après avoir effectué cette conversion de la Dette, il resterait encore un excédant de £250,000 à £300,000 à prélever sur la garantie impériale, à un taux d'intérêt modique; ce qui serait une nouvelle économie d'environ 6,000 par année.

L'on pourrait aussi prélever une partie considérable du Capital, sans aucune charge quelconque pour l'intérêt, si la Province voulait prendre sur elle d'émettre du Papier monnaie, payable à demande, comme les Banques privées ou les individus qui ne sont assujettis à aucune charge quelconque pour le pouvoir ou le privilège qui leur est ainsi accordé par l'Etat. Si ce pouvoir était repris et exercé par la Province, dans toute son étendue, on pourrait encore par là prélever un Capital représentant un revenu de pas moins de £35,000 par année. Et même, en prenant des arrangements par lesquels on accorderait de grands avantages aux différentes Banques qui font maintenant sortir une émission de billets, pour les indemniser de la perte de ce privilège à l'avenir, on pourrait compter avec confiance sur un revenu de pas moins de £15,000 à £20,000.

L'union des deux Provinces a maintenant placé sous le contrôle du Parlement, le pouvoir de régler les droits des Douanes, chose qui était accompagnée de si graves difficultés sous des Législatures distinctes et séparées; et en réglant et modelant plusieurs de ces droits d'une manière sage et prudente, une semblable mesure aura l'effet de rendre le Revenu plus productif qu'il ne l'est actuellement, et donnerait facilement, sans faire tort au commerce du Pays, ou sans imposer de nouveaux fardeaux sur le Peuple, un moyen de pourvoir aux charges auxquelles il reste à faire face.

Il est aussi une de ces améliorations publiques à laquelle, quelque importance qu'on y attache et avec raison, il serait juste et possible, dans l'opinion du Gouverneur Général, d'apposer une condition qui aurait l'effet de réduire la charge annuelle qui a été soumise plus haut pour la totalité de ces améliorations. La navigation du Fleuve *St. Laurent* entraîne une dépense de près de la moitié de toute la somme estimée pour ces objets. Cette amélioration est sans doute vivement à désirer, mais elle autorise à peine une dépense aussi considérable pour le présent, à moins que l'on ne puisse obtenir quelque réduction de la charge annuelle pour l'intérêt de la somme que l'on désire prélever. Et il y a tout lieu de s'attendre à une semblable réduction. Plusieurs Capitalistes en *Angleterre* sont intéressés à cette amélioration, et surtout à voir la communication entre le Lac *St. Louis* et le Lac *St. François* établie sur la Rive Sud du Fleuve *St. Laurent*. Le Gouverneur Général a tout lieu de croire que l'assistance sera accordée à cette condition, et il ne recommanderait pas que l'on sanctionnât cette entreprise, à moins que l'on pût obtenir la plus grande partie du capital, requis pour cet objet, à un intérêt modique excédant très peu celui que la Province aurait à payer pour la partie de sa dette qui sera garantie par l'*Angleterre*.

Entretien ces opinions, le Gouverneur Général a, en conséquence, donné ordre de soumettre à la Chambre d'Assemblée des mesures qui les embrassent toutes; et il lui recommande de les accueillir favorablement.

Quelque considérables que paraissent les dépenses auxquelles se monteront les améliorations que recommande le Bureau des Travaux Publics, le Gouverneur Général croit qu'il est de son devoir, considérant leur immense importance, de les soumettre au jugement du Pays, et en conséquence il sera présenté à la Chambre une mesure qui les embrassera toutes.

Si ces grands travaux sont entrepris, il est également du devoir du Parlement et du Gouvernement Exécutif, de veiller à se procurer des moyens suffisants pour les achever, et empêcher que le crédit de la Province ne souffre, par suite d'aucuns des engagements qui deviendront nécessaires pour prélever les fonds pour cet objet. Il a donné ordre en conséquence, en proposant ces travaux publics, de soumettre simultanément des mesures à l'Assemblée pour la conversion de la dette, et l'établissement d'une Banque, et pour régler le Département des Douanes; et il s'empresse d'exprimer le vif désir qu'il a de concourir avec l'Assemblée, dans toute décision qu'elle pourra adopter pour parvenir à l'accomplissement d'objets d'une si vive importance au bien-être de la Province, ayant égard en même temps aux intérêts du peuple, au crédit public et au maintien des engagements sans lesquels il serait également injuste et impolitique d'essayer de les mettre à exécution.

Kingston, 20 Août, 1841.

Pour les Documens qui accompagnent le Message relatif aux améliorations publiques voir Appendice (C. C.).

L'Honorable M. *Harrison* a proposé, secondé par M. le Solliciteur Général *Day*, Que cinq cents Exemplaires du Message relatif aux améliorations publiques, ensemble avec les Documens qui l'accompagnent, soient imprimés dans les langues Anglaise et Française, pour l'usage des Membres de cette Chambre.

M. *Holmes* a proposé en amendement, secondé par l'Honorable M. *Neilson*, que les mots "cinq cents" soient retranchés de la dite Motion, et le mot "mille" substitué en leur place.

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, telle qu'amendée, elle a aussi été adoptée par la Chambre, et

Ordonné, en conséquence.

Résolu, Que, Mardi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour prendre en considération le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, relatif aux améliorations publiques, ensemble avec les Documens qui l'accompagnent.

Message du Conseil Législatif, par *John Godfrey Spragge*, Ecuyer, Maître en Chancellerie :

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé "Acte pour abroger les lois maintenant en force dans cette partie de la Province ci-devant appelée *Haut-Canada*, pour le recouvrement des petites Dettes, et établir d'autres dispositions à cet égard," sans amendement.

Motion que 500 exemplaires du Message de Son Excellence sur les Améliorations Publiques soient imprimés en Anglais et en Français.

Motion en amendement, que "1000 exemplaires" soient substitués à 500.

L'amendement est agréé.

Le Message relatif aux Améliorations Publiques, est réservé à un Comité Général Mardi prochain.

Message du Conseil Législatif.

Le Conseil Législatif a passé le Bill pour le recouvrement des Petites Dettes.

Et aussi,

CONSEIL LEGISLATIF, MERCREDI, 18e D'AOUT, 1841.

Les Orateurs devront se rendre auprès de Son Excellence, relativement à l'Adresse réunie au sujet des Droits sur les Bois.

Résolu, Que l'Orateur de cette Chambre se rende auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, avec l'Honorable Orateur de l'Assemblée Législative, pour savoir de Son Excellence, quand il lui plaira recevoir l'Adresse réunie des deux Chambres, avec les Pétitions à Sa Majesté et aux deux Chambres du Parlement Impérial, au sujet des Droits sur les Bois, et pour les présenter.

Ordonné, Que la Résolution précédente soit communiquée à l'Assemblée Législative, par le Maître en Chancellerie, et qu'il lui soit enjoint de demander le concours de la dite Assemblée, pour ce qui a rapport à son Orateur.

Et ensuite il s'est retiré.

Le Message ci-dessus est agréé.

Sur Motion de l'Honorable M. Neilson, secondé par M. le Procureur Général Draper,

Résolu, Que cette Chambre concourt dans le Message du Conseil Législatif, et que l'Orateur de cette Chambre se rende auprès de Son Excellence, pour savoir quand il lui plaira recevoir l'Adresse réunie des deux Chambres, avec les Pétitions à Sa Majesté et aux deux Chambres du Parlement Impérial au sujet des Droits sur les Bois.

Résolu, Que la dite Résolution soit communiquée par Message au Conseil Législatif.

Ordonné, Que l'Honorable M. Neilson porte le dit Message au Conseil Législatif.

Le Comité sur les Pétitions de Dame E. Gamelin, et des Dames de l'Asyle des Orphelins Catholiques Romains de Montréal, fait rapport de deux Bills, qui ont été lus pour la première fois.

L'Honorable M. Viger, du Comité choisi, auquel a été référée la Pétition de Dame *Emilie Gamelin*, et autres, de *Montréal*, et la Pétition des Dames de l'Asyle des Orphelins Catholiques Romains de *Montréal*, avec pouvoir de faire rapport par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre un Bill pour incorporer l'Asyle de *Montréal* pour les femmes âgées et infirmes, et un Bill pour incorporer les Dames de l'Asyle de *Montréal* pour les Orphelins Catholiques Romains, lesquels ont été reçus, et séparément lus pour la première fois.

Ordonné, Que le Bill pour incorporer l'Asyle de *Montréal* pour les femmes âgées et infirmes, soit lu une seconde fois Lundi prochain.

Ordonné, Que le Bill pour incorporer les Dames de l'Asyle de *Montréal*, pour les Orphelins Catholiques Romains, soit lu une seconde fois Lundi prochain.

Le Comité sur la Résolution relativement à l'incorporation de Québec, fait rapport d'un Bill.

L'Honorable M. Neilson, du Comité Spécial auquel a été référée la Résolution de cette Chambre, du vingt-six du mois dernier, au sujet de deux Ordonnances du Gouverneur et du Conseil Spécial de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, relativement à l'incorporation de la Cité de *Québec*, avec pouvoir de faire rapport, par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre un Bill pour amender certaines Ordonnances mentionnées, relatives à l'incorporation de la Cité de *Québec*, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Mercredi prochain.

M. McCulloch, du Comité choisi auquel a été référé le Bill pour régler la pratique de la Médecine, de la Chirurgie et de l'Art. Obstétrique dans cette Province, a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait plusieurs amendements, lesquels amendements ont été lus de nouveau à la Table du Greffier.

Ordonné, Que le dit Bill et le Rapport soient référés à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

Ordonné, Que M. Buchanan, M. Hopkins et M. Thorburn soient ajoutés au Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de Simon McKenzie, Thomas G. Chapman, et autres, du District de Gore.

M. Small a proposé, secondé par M. Harmanus Smith, que son nom soit retranché du Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de Peter Leppard, de *Gwillimbury Est, Home District*, et autres références, et que M. Quesnel soit ajouté au dit Comité.

M. Johnston a proposé en amendement, secondé par M. Turcotte, que M. Aylwin et M. Armstrong soient ajoutés au dit Comité.

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, il s'en est suivi une Division, et la dite Motion a aussi passé dans la Négative.

Sur Motion de M. Parke, secondé par l'Honorable M. Harrison,

Résolu, Que le Rapport des Commissaires nommés par le Statut Provincial de la dixième George Quatre, intitulé, "Acte pour régler les affaires de la ci-devant Banque à Kingston," soit référé à un Comité choisi, composé de Messieurs Baldwin, Hopkins, Price et Small, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que M. Delisle ait la permission de s'absenter de cette Chambre jusqu'au quinze de Septembre prochain, pour affaires urgentes.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour incorporer certaines personnes y mentionnées, aux fins de faire un Chemin macadamisé, depuis la Rue Dundas jusqu'à la Rivière Humber, dans le Township de Etobicoke, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour le soulagement des acquéreurs à certaines Ventes du Shérif, après que le Shérif a été dépossédé de sa charge, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour pourvoir à la publication des Jugemens prononcés dans les Cours de Justice, dans cette partie de la Province appelée le *Bas-Canada*, a été lu une seconde fois.

Sur Motion de M. Aylwin, secondé par M. Prince,

Résolu, Que le dit Bill soit référé à un Comité choisi, composé de Messieurs Viger, Quesnel, le Solliciteur Général Day, Black, Morin et

Le Comité sur le Bill pour régler la pratique de la Médecine, fait rapport du dit Bill avec amendemens.

Le dit Bill est référé à un Comité général pour Lundi prochain.

Membres ajoutés au Comité sur la Pétition de S. McKenzie, et autres.

M. Small propose que M. Quesnel le remplace sur le Comité de la Pétition de P. Leppard.

Amendement.

L'Amendement est rejeté.

La Motion principale est négative.

Le Rapport des Commissaires sur la ci-devant Banque à Kingston est référé à un Comité choisi.

M. Delisle obtient un congé d'absence.

Seconde lecture du Bill du Chemin de Dundas et Humber.

Seconde lecture du Bill pour le soulagement des acquéreurs à certaines ventes du Shérif.

Seconde lecture du Bill pour pourvoir à la publication des Jugemens prononcés dans les Cours de Justice du Bas-Canada.

Le dit Bill est référé à un Comité choisi.

Parent, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Seconde lecture du Bill pour exempter les Membres des Compagnies de Pompiers de servir comme Jurés et dans la Milice.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour adroger un certain Acte y mentionné, et pour exempter les Membres des Compagnies de Pompiers, légalement organisées, de servir comme Jurés et dans la Milice, excepté dans certains cas, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

Seconde lecture du Bill pour abolir l'emprisonnement pour Dettes, dans la partie Ouest du Canada.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour abolir l'emprisonnement pour Dettes, dans la partie Ouest du Canada, excepté en certains cas, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

Permission donnée au Comité sur l'Election contestée de la seconde Division du Comté de York de s'ajourner jusqu'au 26 du courant.

Sur Motion de *M. Baldwin*, secondé par l'Honorable *M. Viger*, *Ordonné*, Que le Comité choisi, nommé pour entendre et décider les mérites des Pétitions de divers Electeurs de la Seconde Division du Comté de York, et de *Connell James Baldwin*, Ecuyer, se plaignant de l'Election et du Retour illégal de *George Duggan*, Ecuyer, Membre siégeant pour la dite Seconde Division du Comté de York, ait la permission de s'ajourner jusqu'à Jeudi le vingt-six du courant.

Seconde lecture du Bill pour régler l'inspection du Bœuf et du Lard.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour régler l'inspection du Bœuf et du Lard, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill pour mieux pourvoir à la liberté des Elections et sur le Bill pour l'enregistrement des personnes qui ont droit de voter aux Elections.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour mieux pourvoir à la liberté des Elections dans cette Province, et pour d'autres fins y mentionnées, et sur le Bill pour pourvoir à l'enregistrement des personnes qui ont droit de voter aux Elections des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province, et pour mieux pourvoir aux lieux où seront tenues telles Elections, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. Gilchrist a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et *M. Gilchrist* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau Lundi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

Le Comité fait rapport de progrès.

Permission donnée de siéger de nouveau Lundi prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour l'inspection des Bois est remis à Mardi prochain.

Sur Motion de *M. Cameron*, secondé par *M. le Solliciteur Général Day*,

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour régler l'inspection et le mesurage du Bois de Construction, Mâts, Esparres, Douves, Douelles, et autre objets de même nature, dans les Ports de Québec et de Montréal, et pour d'autres fins y relatives, soit remis à Mardi prochain.

Les noms des Membres présens ont été pris comme suit :

Monsieur l'Orateur.

Messieurs *Armstrong, Baldwin, Boswell, Boutillier, Cameron*, le Solliciteur Général *Day, Dunlop, Gilchrist, Holmes, Morris, Powell, Raymond, Simpson, Turcotte* et *Viger*.

Point de Quorum.

Et à Minuit, M. l'Orateur a ajourné la Chambre, faute de Quorum, à Lundi prochain.

Lunæ, 23° die Augusti;

Anno 5° Victoriae Reginae, 1841.

M. l'Orateur a fait rapport à la Chambre, que l'Honorable Orateur du Conseil Législatif et lui-même s'étaient rendus auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, avec l'Adresse réunie des deux Chambres à Son Excellence, pour la prier de vouloir bien transmettre les Pétitions réunies, relatives aux Droits sur les Bois, au Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour le Département des Colonies, demandant que la Pétition à Sa Majesté soit mise au pied du Trône, et que les différentes Pétitions à la Très-Honorable Chambre des Lords et à l'Honorable Chambre des Communes leur soient présentées respectivement; et qu'il avait plu à Son Excellence donner la réponse suivante :

M. l'Orateur fait rapport que l'Adresse réunie des deux Chambres à Son Excellence, au sujet des droits sur les Bois, lui avait été présentée.

Honorables Messieurs,
et Messieurs,

Je prendrai la plus prochaine occasion de transmettre au Principal Secrétaire d'Etat la Pétition réunie à la Reine, agréée par les deux Chambres, au sujet des Droits sur les Bois, afin qu'elle soit mise devant Sa Majesté; et aussi les Pétitions aux deux Chambres du Parlement Impérial, afin qu'elles soient présentées à chacune d'elles respectivement.

Réponse de Son Excellence.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la Table :—

Pétitions présentées à la Chambre.

Par M. J. S. *McDonald*, la Pétition de *Malcolm McGillivray*, et autres, Syndics de la Congrégation Presbytérienne de *Lochiel*, dans le District de l'*Est*.

De M. McGillivray, et autres.

Par M. *Dunscumb*, la Pétition de *John Macdonald*, et autres, Censitaires de la Seigneurie de *Beauharnois*,—et la Pétition de *Lewis Lyman*, Commissaire de l'Association Coloniale Irlandaise de l'*Amérique* du Nord, et autres, Habitans du Comté de *Beauharnois*.

De J. Macdonald, et autres.
De L. Lyman, et autres.

Par M. *Burnet*, la Pétition du Révérend *John Maning*, et autres, Membres de l'Eglise Anglicane, dans la Seigneurie de *St. Giles*;—la Pétition du Révérend *Richard Anderson*, et autres, Membres de l'Eglise Anglicane, de *New Ireland*, et autres lieux, Comté de *Mégantic*;—et la Pétition de *William Walker*, et autres, Marchands, de la Cité de *Québec*.

Du Révd. J. Maning, et autres.
Du Révd. R. Anderson, et autres.
De W. Walker, et autres.

Du Très-Révé. Evêque Catholique de Québec, et autre.

Par l'Honorable M. Neilson, la Pétition du Très-Révérénd Evêque Catholique de Québec, et du Très-Révérénd Evêque de Sydime, son Coadjuteur.

De J. Arnold, et autres.

Par M. Hincks, la Pétition de John Arnold, et autres, Habitans du Comté de Oxford.

De J. S. Baldwin, et autres.

Par l'Honorable M. Dunn, la Pétition de J. S. Baldwin, et autres, Citoyens de Toronto.

Lecture des Pétitions suivantes.
De J. Snider, et autres.

Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues :
De Jacob Snider, et autres, demandant une indemnité pour la perte qu'ils ont soufferte, par suite d'un arpentage fait en vertu d'un certain Acte du Parlement de la ci-devant Province du Haut-Canada.

De R. E. Vidal, et autres.

De Richard E. Vidal, et autres, Habitans du Township de Sarnia, demandant qu'il soit permis au nommé George Durand, d'ouvrir un Canal depuis la Rivière aux Perches, jusqu'à la Rivière St. Clair.

Du Révé. P. M. Mignault, et autres.

Du Révérend P. M. Mignault, Augustus Hatt, et autres, Habitans de Chambly, demandant qu'il soit fait des améliorations à la navigation de la Rivière Richelieu.

De J. May, et autres.

De James May, et autres, Habitans du District de Talbot, demandant un octroi de cent Louis, pour un certain Chemin dans le dit District.

De R. Defries, et autres.

De Robert Defries, et autres, Messagers et Serviteurs de la ci-devant Chambre d'Assemblée du Haut-Canada, demandant que la somme de vingt Louis soit payée à chacun d'eux, comme leur dernière année de Salaire.

De A. Ritchie, et autres.

De Andrew Ritchie, et autres, du District de Wellington, demandant qu'il ne soit prélevé aucunes autres Cotisations, que celles maintenant autorisées par la Loi, dans le dit District.

La Pétition de R. F. Gourlay, est référée à un Comité choisi.

Sur Motion de M. Dunlop, secondé par M. Powell,
Résolu, Que la Pétition de Robert F. Gourlay, de Kingston, présentée à la Chambre le vingt-huit du mois dernier, soit référée à un Comité choisi, composé de Messieurs Viger, Neilson, Price et Steele, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Le Comité choisi sur le Bill de l'Administration de la Justice dans le District de Gaspé rapporte le dit Bill tel qu'amendé.

M. Christie, du Comité choisi auquel a été référé le Bill pour pourvoir plus amplement que par le passé à la due administration de la Justice dans la division territoriale de Gaspé, a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait plusieurs amendemens, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la table du Greffier.

Le dit Bill est référé à un Comité général pour demain.

Ordonné, Que le dit Bill et le Rapport soient référés à un Comité de toute la Chambre, demain.

M. Boutillier obtient un congé d'absence.

Ordonné, Que M. Boutillier ait la permission de s'absenter de cette Chambre, depuis le vingt-cinq du courant jusqu'au premier Octobre prochain.

Comité nommé pour compulser les Journaux du Conseil Législatif, par rapport au Bill pour prévenir toutes injustices relativement aux plaintes portées contre la dernière Election générale.

Sur Motion de Sir Allan Macnab, secondé par M. Merritt,
Résolu, Qu'il soit nommé un Comité choisi, composé de Messieurs Cartwright, Thorburn et Neilson, pour compulser les Journaux de l'Honorable Conseil Législatif, relativement aux procédés ayant rapport au Bill envoyé de cette Chambre à cet Honorable Corps, intitulé "Acte pour prévenir toutes injustices relativement aux plaintes portées contre"

“ les Elections ou les Retours illégaux des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province à la dernière Election générale,” et en faire rapport à cette Chambre.

Ordonné, Que M. *Thompson* ait la permission d'introduire un Bill pour étendre aux Comtés de *Haldimand* et *Simcoe*, respectivement, certains privilèges dont ils ne pourraient jouir autrement avant d'être définitivement érigés en Districts.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Vendredi prochain.

Sur Motion de M. le Solliciteur Général *Day*, secondé par M. *Black*, *Ordonné*, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer s'il est expédient de présenter une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de nommer une Commission aux fins de réviser les Statuts et Ordonnances de la partie de cette Province ci-devant *Bas-Canada*, perdu par l'ajournement de la Chambre, Mardi le treize du mois dernier, soit remis en vigueur, et que, demain, cette Chambre se formera en le dit Comité.

Sur Motion de M. le Procureur Général *Draper*, secondé par M. le Solliciteur Général *Day*,

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour amender la loi qui règle l'Election des Directeurs de la Compagnie de la navigation de *Grand River*, soit remis à demain.

M. *Black* a proposé, secondé par M. *Dunscumb*, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour régler l'inspection et le mesurage du Bois de construction, Mâts, Esparres, Douves, Douelles, et autres objets de même nature, dans les Ports de *Québec* et de *Montréal*, et pour d'autres fins y relatives, soit déchargé, et que le dit Bill soit référé de nouveau à un Comité spécial de cinq Membres, pour en faire rapport, avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records, et qu'il soit une instruction au dit Comité de rendre le dit Bill conforme aux Résolutions relatives aux Lois d'inspection, adoptées par cette Chambre le cinq du courant.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

Pour:

<i>Baldwin,</i>	<i>Dunn, Hon. J. H.</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Black,</i>	<i>Dunscumb,</i>	<i>Moffatt, Hon. G.</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Borne,</i>	<i>Hale,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Woods,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Macnab, Sir Allan</i>	<i>Robertson,</i>	<i>Yule.—22.</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>McCulloch,</i>		

Contre.

<i>Armstrong,</i>	<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Raymond,</i>
<i>Boswell,</i>	<i>Dunlop,</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Smith, (Front.)</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Chesley,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Child,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Williams.—24.</i>

Ainsi elle a passé dans la Négative.

Première lecture du Bill pour étendre aux Comtés de Haldimand et Simcoe certains privilèges.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur la convenance de présenter une Adresse à Son Excellence, aux fins de réviser les Statuts, est remis en vigueur pour demain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill qui amende l'Acte relatif à la nomination des Directeurs de la Compagnie de Grand River, est remis à demain.

Motion que le Bill pour l'inspection des Bois soit référé à un Comité Spécial.

La dite Motion est négative.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité relativement à l'imposition d'un droit sur les produits des E. U., est remis à Vendredi prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur l'Adresse à Son Excellence, pour demander le Pardon des offenses politiques, est remis à Vendredi prochain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill relatif à la Banque de Niagara, est remis à Lundi prochain.

Résolution que la Chambre se forme en Comité Général Mardi prochain, sur les réclamations du Bas-Canada.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour ériger le Comté de Haldimand en un District séparé, est remis à Lundi prochain.

La seconde lecture du Bill pour permettre aux Avocats et Arpenteurs du H. et B. Canada, de pratiquer dans le Canada.

Référent à un Comité Général Mercredi prochain.

Instruction d'amender le Bill.

Seconde lecture du Bill pour exempter certaines transactions de l'opération des Lois contre l'Usure.

Le dit Bill est référé à un Comité général pour Vendredi prochain.

Seconde lecture du Bill pour faciliter le recours légal contre le Gouvernement.

Le dit Bill est référé à un Comité général pour Vendredi prochain.

Sur Motion de M. *Prince*, secondé par M. *Merritt*,
Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer s'il est expédient d'imposer un Droit sur les produits agricoles et autres, et aussi, sur les animaux vivans, importés dans cette Province des Etats-Unis de l'*Amérique*, soit remis à Vendredi prochain.

Sur Motion de l'Hon. M. *Neilson*, secondé par M. *Thorburn*,
Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer s'il est expédient de s'adresser à Son Excellence le Gouverneur Général, pour lui demander le libre Pardon de toutes les offenses commises durant les derniers troubles politiques dans le *Haut* et le *Bas-Canada*, soit remis à Vendredi prochain.

Sur Motion de M. *Merritt*, secondé par M. *Henry Smith*,
Ordonné, Que l'Ordre du jour pour la seconde Lecture du Bill pour incorporer diverses personnes sous les nom et raison de Président, Directeurs et Compagnie de la Banque du District de *Niagara*, perdu par l'ajournement de la Chambre, Mercredi le sept du mois dernier, soit remis en vigueur, et que le dit Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

Sur Motion de M. le Solliciteur Général *Day*, secondé par M. *Dunscumb*,
Résolu, Que, Mardi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour prendre en considération s'il est expédient d'établir des dispositions pour le paiement de toutes les justes réclamations provenant des dernières Rébellion et Invasion dans la partie de cette Province ci-devant appelée le *Bas-Canada*.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour ériger le Comté de *Haldimand* en un District séparé, sous le nom de "District de *Manchester*," étant lu;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Lundi prochain.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour mettre les personnes autorisées à pratiquer la Loi ou à agir comme Arpenteur, dans le *Haut* ou le *Bas-Canada*, en état de pratiquer ou agir dans la Province du *Canada*, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

Ordonné, Qu'il soit une Instruction au dit Comité d'amender le Bill, en retranchant d'icelui ce qui a rapport à la pratique de la Loi.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour exempter certaines transactions mercantiles de l'opération des Lois contre l'Usure, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour faciliter le recours légal des personnes qui ont des réclamations contre le Gouvernement Provincial de Sa Majesté, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour régler l'inspection de la Fleur et de la Farine, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer les Dames de l'Asyle de *Montréal* pour les Orphelins Catholiques Romains, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Mercredi prochain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer l'Asyle de *Montréal* pour les Femmes âgées et infirmes, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Mercredi prochain.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour obliger les Candidats dans toute Election à venir des Membres de l'Assemblée Législative, à faire et souscrire une déclaration détaillée des propriétés qu'ils possèdent, et en vertu desquelles ils prétendent se qualifier, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

Message du Conseil Législatif, par *John Godfrey Spragge*, Ecuyer, Maître en Chancellerie :

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivans, avec plusieurs amendemens, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée :

“ Acte pour incorporer ‘la Compagnie d'Assurance du *Canada*, contre les accidens du Feu’.”

“ Acte pour assurer et conférer à certains Habitans de cette Province les Droits civils et politiques de sujets nés Britanniques.”

Et ensuite il s'est retiré.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour mieux pourvoir à la liberté des Elections dans cette Province, et pour d'autres fins y mentionnées, et le Bill pour pourvoir à l'enregistrement des personnes qui ont droit de voter aux Elections des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province, et pour mieux pourvoir aux lieux où seront tenues telles Elections, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

Ordonné, Que le Bill pour pourvoir à l'enregistrement des personnes qui ont droit de voter aux Elections des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province, et pour mieux pourvoir aux lieux où seront tenues telles Elections, soit imprimé, pour l'usage des Membres de cette Chambre.

L'Ordre du jour pour prendre en considération la seconde Résolution, rapportée du Comité de toute la Chambre sur la convenance de pourvoir au paiement d'un Salaire annuel à l'Honorable Orateur de cette Chambre, étant lu ;

Seconde lecture du Bill pour régler l'inspection de la Fleur.

Le dit Bill est référé à un Comité général Vendredi prochain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer les Dames de l'Asyle des Orphelins de *Montréal*, est remis à Mercredi prochain.

Idem—Femmes âgées et infirmes.

Seconde lecture du Bill qui règle la qualification des Candidats.

Le dit Bill est référé à un Comité général pour Vendredi prochain.

Message du Conseil Législatif, annonçant qu'il a amendé :

Le Bill de la Compagnie d'Assurance du *Canada* contre le Feu. Le Bill pour conférer les droits de sujets nés Britanniques.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité général sur les Bills des Elections, est remis à demain.

Ordre d'imprimer le Bill relatif à l'enregistrement des Votes.

La Chambre se forme en Comité général sur la seconde Résolution pour pourvoir au salaire de l'Orateur.

La Chambre a en conséquence procédé à prendre la dite Résolution en considération.

Et la dite Résolution ayant été lue de nouveau, comme suit :

Seconde Résolution.

“ 2. Résolu, Comme l'opinion de ce Comité, que la Somme de mille livres courant soit accordée annuellement à Sa Majesté, pour payer pareille somme à l'Honorable Orateur de cette Chambre ;”

Motion de concours.

M. *Small* a proposé, secondé par M. *Prince*, que la Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution.

Motion en amendement.

M. *Thorburn* a proposé en amendement, secondé par M. *Aylwin*, que le mot “ mille ” soit retranché de la dite Résolution, et les mots “ cinq cents ” substitués au lieu d'icelui.

La Chambre s'est divisée sur la Motion d'amendement ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

Pour.

<i>Aylwin,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Boswell,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Duggan,</i>	<i>Moffatt, Hon. G.</i>	<i>Sherwood,</i>	<i>Walls,</i>
<i>Durand,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Steele,</i>	<i>Williams.—18.</i>
<i>Hincks,</i>	<i>Powell,</i>		

Contre.

<i>Armstrong,</i>	<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Killaly, Hon. H.H.</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Dunn, Hon. J. H.</i>	<i>Macnab, Sir A.</i>	<i>Raymond,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Dunscumb,</i>	<i>McCulloch,</i>	<i>Robertson,</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>Dunlop,</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Ruel,</i>
<i>Black,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Small,</i>
<i>Borne,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>Hale,</i>	<i>Ogden, Proc. G.</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Harrison, Hon. S.B.</i>	<i>Parent,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Woods,</i>
<i>Child,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Yule.—41.</i>
<i>Christie,</i>			

Négative.

Ainsi elle a passé dans la Négative.

Second amendement.

M. *Thorburn* a alors proposé en amendement, secondé par M. *Aylwin*, Que le mot “ mille ” soit retranché de la dite Résolution, et les mots “ sept cents cinquante ” substitués au lieu d'icelui.

La Chambre s'est divisée sur la Motion d'amendement ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Aylwin,</i>	<i>Harrison, Hon. S.B.</i>	<i>Parke,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Boswell,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Duggan,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>	<i>Walls.—19.</i>
<i>Durand,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Sherwood,</i>	

Contre.

<i>Armstrong,</i>	<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Macnab, Sir A.</i>	<i>Raymond,</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Draper, Hon. W.H.</i>	<i>McCulloch,</i>	<i>Robertson,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Dunn, Hon. J. H.</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Ruel,</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>Dunscumb,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Small,</i>
<i>Black,</i>	<i>Dunlop,</i>	<i>Moffatt, Hon. G.</i>	<i>Taché,</i>

<i>Borne,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Ogden, Hon. C. R.</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Hale,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Woods,</i>
<i>Child,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Yule.—42.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Killaly, Hon. H. H.</i>		

Ainsi elle a passé dans la Négative.

M. *Christie* a alors proposé en amendement, secondé par M. *Parent*, Que les mots suivans soient ajoutés à la dite Résolution : "pourvu que le dit Orateur ne tienne aucune charge de profit ou émolument sous la Couronne."

La Question ayant été mise sur la dite Motion d'amendement, elle a été unanimement adoptée.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, savoir : "Que la Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution ;"

La Chambre s'est divisée sur icelle; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Armstrong,</i>	<i>Child,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Aylwin,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Raymond,</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Killaly, Hon. H. H.</i>	<i>Robertson,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Draper, Hon. W. H.</i>	<i>Macnab, Sir A.</i>	<i>Small,</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>Dunn, Hon. J. H.</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Black,</i>	<i>Dunscomb,</i>	<i>McDonald, (Glen.)</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Borne,</i>	<i>Dunlop,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Moffatt, Hon. G.</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hale,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Harrison, Hon. S. B.</i>	<i>Prince,</i>	<i>Yule.—44.</i>

Contre.

<i>Boswell,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Duggan,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Durand,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Steele,</i>	<i>Williams.—14.</i>
<i>Hincks,</i>	<i>Parke,</i>		

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative.

La Question ayant été alors mise sur la dite Résolution, telle qu'amendée, elle a été adoptée, et

Résolu, en conséquence.

Sur Motion de M. *Small*, secondé par M. *Prince*,

Résolu, Que la Résolution de cette Chambre au sujet du Salaire de l'Orateur, soit référée à un Comité choisi, composé de Messieurs *Dunscomb* et *Cartwright*, avec instruction de préparer et rapporter un Bill en conformité d'icelle.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender l'Ordonnance de la troisième *Victoria*, Chap. 31, pour améliorer les Chemins dans les environs de la Cité de *Montréal*, et qui y conduit, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

Le second amendement est négative.

M. l'Orateur ne recevra aucuns autres émolumens de la Couronne.

La Résolution principale est agréée.

Comité choisi, nommé pour dresser un Bill sur ce sujet.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender l'Ordonnance pour améliorer les Chemins dans les environs de Montréal.

M. *Durand* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Durand* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait plusieurs amendemens, dont il avait ordre de faire rapport à la Chambre, quand il lui plairait de le recevoir.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu demain.

Bill rapporté avec des amendemens.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill pour pourvoir à l'administration de la Justice dans les Iles de la *Magdeleine*.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour pourvoir temporairement à l'administration de la Justice dans les Iles de la *Magdeleine*, dans le Golfe *St. Laurent*, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Roblin* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Roblin* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait plusieurs amendemens, dont il avait ordre de faire rapport à la Chambre, quand il lui plairait de le recevoir.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu demain.

Le dit Bill est rapporté avec des amendemens.

Le temps et le lieu pour entendre les témoins sur l'Election contestée de *York* sont changés.

M. *Hincks* a proposé, secondé par M. *Baldwin*, Que le temps et le lieu désignés pour les séances des Commissaires pour entendre les témoins dans l'affaire de l'Election contestée pour la Seconde Division du Comté de *York*, soient changés, et que, Lundi prochain, soit fixé pour la séance des dits Commissaires en la Cité de *Toronto*.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Armstrong,</i>	<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Derbshire,</i>	<i>Killaly, Hon. H. H.</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Berthelot,</i>	<i>Draper, Hon. W. H.</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Small,</i>
<i>Borne,</i>	<i>Dunn, Hon. J. H.</i>	<i>McDonald, (Glen.)</i>	<i>Steele,</i>
<i>Boswell,</i>	<i>Dunscumb,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Boutillier</i>	<i>Durand,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Harrison,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Williams.—36.</i>

Contre.

<i>Aylwin,</i>	<i>Hale,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Black,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Macnab, Sir Allan</i>	<i>Moffatt,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>McCulloch,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Yule.—17.</i>
<i>Dunlop,</i>			

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et
Ordonné, en conséquence.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill des Terres Publiques.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour disposer des Terres Publiques, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *J. S. McDonald* a pris le Fauteuil du Comité.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après Minuit, Mardi matin,

Martis, 24^o die Augusti,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *J. S. McDonald* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait plusieurs amendemens, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la table du Greffier, et adoptés par la Chambre.

L'Honorable M. *Harrison* a proposé, secondé par M. le Solliciteur Général *Day*, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

Pour.

<i>Borne,</i>	<i>Dunlop,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Powell,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Killaly,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>McCulloch,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Derbshire,</i>	<i>Hale,</i>	<i>McDonald, (Glen.)</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Draper, Hon. W.H.</i>	<i>Harrison, Hon. S.B.</i>	<i>Parke,</i>	<i>Watts.—21.</i>
<i>Durand,</i>			

Contre.

Aylwin, *Johnston.—2.*

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et Ordonné, en conséquence.

Les noms des Membres présens ont été pris comme suit :

Monsieur l'Orateur.

Messieurs *Aylwin, Borne, Cameron,* le Solliciteur Général *Day,* le Procureur Général *Draper, Dunlop, Gilchrist, Hale, Harrison, Killaly, J. S. McDonald, Parke, Viger* et *Watts.*

Et à deux Heures, Mardi matin, M. l'Orateur a ajourné la Chambre, faute de *Quorum*, à ce jour.

La Chambre s'ajourne faute de *Quorum.*

Martis, 24^o die Augusti;

Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la Table.

Par M. *Robertson,* la Pétition de *John Miller,* et autres, Habitans de *Ste. Scholastique,* Comté du *Lac des Deux Montagnes,*—la Pétition de

Pétitions présentées à la Chambre.

De J. Miller et autres.

De A. Timins, et autres.
De A. Campbell, Senior, et autres.
De J. Young, et autres.
De A. Campbell, Junior, et autres.

Andrew Timins, et autres, Habitans de la Seigneurie d'*Argenteuil*,—la Pétition de *Archibald Campbell*, Senr., et autres, des Townships de *Grenville* et *Harrington*, Comté du *Lac des Deux Montagnes*,—la Pétition de *James Young*, et autres, Habitans de *Grenville*, Comté du *Lac des Deux Montagnes*,—et la Pétition de *Archibald Campbell*, Junr., et autres, Habitans du Township de *Grenville*, Comté du *Lac des Deux Montagnes*.

Du Rév. A. Mann, et autres.
De *Froome Talfourde*, et autres.
De *J. MacNab* et *Angus MacNab*.

Par M. *Cameron*, la Pétition du Révérend *Alexander Mann*, et autres, des Townships de *Fitzroy* et *Torbolton*,—la Pétition de *Froome Talfourde*, et autres, Habitans de la Division Nord du Comté de *Kent*,—et la Pétition de *John MacNab* et *Angus MacNab*, Exécuteurs Testamentaires de la Succession de feu *Duncan Macnab*.

De W. Coates.

Par Sir *Allan Macnab*, la Pétition de *William Coates*, Clerc de la Chambre d'Assemblée de la ci-devant Province du *Haut-Canada*.

La Pétition de *Horace Keating*, et autres, est référée à un Comité choisi.

Sur Motion de M. *Cameron*, secondé par M. *Johnston*,

Résolu, Que la Pétition de *Horace Keating*, et autres, présentée à la Chambre le quatorze du mois dernier, soit référée à un Comité choisi, composé de Messieurs *Prince*, *Woods*, *Durand*, *Thompson*, *Parke* et *Steele*, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

La Pétition de *H. Glass*, et autres, est référée à un Comité choisi.

Sur Motion de M. *Cameron*, secondé par M. *Roblin*,

Résolu, Que la Pétition de *H. Glass*, et autres, Habitans de *Perth*, et des environs, présentée à la Chambre le neuf du courant, soit référée à un Comité choisi, composé de Messieurs *Thorburn*, *Roblin*, *McCulloch* et *Gilchrist*, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Les Pétitions de *Wm. Muir*, et autres, de *J. Huston*, et autres, de *J. Kennedy*, et autres, de *Wm. Young* et *D. W. Phail*, de *J. McCrea*, et autres, de *S. Galloway*, et autres, et de *C. Currie*, et autres, sont référées au Comité choisi auquel a été référée le Bill des Ecoles Élémentaires.

Ordonné, Que les Pétitions, du Révérend *William Muir*, et autres, des Townships de *Chatham* et *Grenville*, présentée à la Chambre le douze du courant; de *Joseph Huston*, et autres, du Township de *Chatham*, dans le Comté du *Lac des Deux Montagnes*, présentée à la Chambre le vingt du mois dernier; de *James Kennedy*, et autres, du Township de *Chatham*, Comté du *Lac des Deux Montagnes*, et de *William Young* et *Donald W. Phail*, du Township de *Chatham*, Comté du *Lac des Deux Montagnes*, présentées à la Chambre le vingt-six du mois dernier; de *James McCrea*, et autres, Habitans de l'établissement *Est* dans la Seigneurie d'*Argenteuil*, Comté du *Lac des Deux Montagnes*, présentée à la Chambre le trente du mois dernier; de *Samuel Galloway*, et autres, Habitans de *Wentworth*, Comté du *Lac des Deux Montagnes*, présentée à la Chambre le neuf du courant, et de *Charles Currie*, et autres, de l'About de *Chatham*, Comté du *Lac des Deux Montagnes*, présentée à la Chambre le douze du courant, soient référées au Comité choisi auquel a été référé le Bill pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour pourvoir à l'établissement et maintien d'Ecoles Élémentaires dans cette Province, et autres références.

La Pétition du Rév. *J. Maning*, et autres, est référée au même Comité.

Ordonné, Que la Pétition du Révérend *J. Maning*, et autres, Membres de l'Eglise Anglicane, dans la Seigneurie de *St. Giles*, demandant que les Ecritures soient en usage comme Livre de Classe dans les Ecoles et Séminaires, et soient mises entre les mains de tous les Ecoliers, soit référée au dit Comité.

La Pétition du Rév. *R. Anderson*, et autres,

Ordonné, Que la Pétition du Révérend *Richard Anderson*, et autres, Membres de l'Eglise Anglicane, de *New Ireland*, et autres lieux, Comté de

Négantie, demandant que les Ecritures soient en usage comme Livre de Classe dans les Ecoles et Séminaires, et soient mises entre les mains de tous les Ecoliers, soit référée au dit Comité.

est référée au même Comité.

L'Honorable M. *Moffatt*, du Comité choisi auquel ont été référées les Résolutions de cette Chambre, du quatre du courant, relativement à l'exportation de cette Province de la Fleur et de la Farine, de la Potasse et de la Perlasse et du Bœuf et du Lard, sans inspection, avec pouvoir de faire rapport par Bill ou Bills, a présenté à la Chambre un Bill pour régler l'inspection de la Potasse et de la Perlasse, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Première lecture du Bill pour régler l'inspection de la Potasse et de la Perlasse.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Vendredi prochain.

La seconde lecture en est remise à Vendredi prochain.

M. *Hale*, Président du Comité choisi, nommé pour entendre et décider les mérites de la Pétition de *Robert Melville* et *John McBride*, Electeurs de la Ville de *Niagara*, se plaignant de l'Election et du Retour illégal de *Edward Clarke Campbell*, Ecuyer, Membre siégeant pour la dite Ville de *Niagara*, a fait rapport à la Chambre, que, comme la Commission nommée pour prendre les témoignages dans l'Election contestée de la Ville de *Niagara*, conformément à l'Ordre de la Chambre, du dix-sept de ce mois, qui limite le rapport qu'elle doit faire au vingt-et-un du courant, a fait un rapport, d'après lequel il appert qu'elle n'a pas eu un temps suffisant pour interroger tous les témoins de la part du Membre siégeant; il est—

Rapport sur l'Election contestée de *Niagara*.

Résolu. Que le Président de ce Comité fasse rapport d'icelui à la Chambre, pour qu'elle ordonne en conséquence.

M. *Roblin* a proposé, secondé par M. *Black*, Que la première Règle permanente de cette Chambre soit suspendue pour le reste de cette Session, en autant qu'elle a rapport à la réunion de la Chambre, et qu'elle s'assemble à dix heures du matin; et, si à dix heures il n'y a pas de *Quorum*, M. l'Orateur pourra prendre le Fauteuil, et ajourner.

Motion que la Chambre s'assemble à 10 heures A. M.

L'Honorable M. *Moffatt* a proposé en amendement, secondé par M. *Robertson*, qu'entre le mot "matin" et le mot "et", dans la dite Motion, les mots "Lundi prochain, et après ce jour" soient insérés.

Amendement.

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, il s'en est aussi suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et

La Motion principale est agréée.

Ordonné, en conséquence.

Sur Motion de M. *Boutillier*, secondé par l'Honorable M. *Viger*, **Ordonné**, Que le Retour de Son Excellence le Gouverneur Général à l'Adresse de cette Chambre, relativement à l'établissement de la Police dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*, soit imprimé en Anglais et en Français, cent vingt-cinq Exemplaires dans chaque langue, pour l'usage des Membres de cette Chambre.

L'impression du Retour relatif à l'établissement de la Police, est ordonnée.

Sur Motion de M. *Boutillier*, secondé par M. *J. S. McDonald*, **Ordonné**, Que l'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour régler la nomination des Greffiers des Magistrats dans les Paroisses de Campagne et Townships, et pour leur prescrire, ainsi qu'aux Huissiers, dans la ci-devant Province du *Bas-Canada*, des règles pour se guider en certains cas, perdu par l'ajournement de la Chambre, Lundi, le neuf du

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour régler la nomination des Greffiers des Magistrats de Campagne est remise en vigueur pour demain.

courant, soit remis en vigueur, et que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

La considération des Amendemens au Bill de la Compagnie d'Assurance du Canada contre le Feu, est remise à demain.

Sur Motion de M. *Black*, secondé par M. *Burnet*,
Ordonné, Que les Amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé "Acte pour incorporer la Compagnie d'Assurance du Canada, " contre les Accidens du Feu," soient pris en considération demain.

Des Commissaires sont nommés de nouveau sur l'Election contestée de Niagara.

Sur Motion de M. *Boswell*, secondé par M. *Roblin*,
Résolu, Que cette Chambre désigne et nomme immédiatement, sous le seing et sceau de l'Orateur, trois Commissaires, aux fins de continuer à interroger les Témoins des parties dans l'affaire de l'Election contestée pour la Ville de *Niagara*, et que *Alexander Grant*, *Jacob Keefer*, et *Lorenzo D. Raymond*, Ecuyers, soient nommés Commissaires, lesquels seront autorisés et auront pouvoir de tenir leurs différentes séances en la Ville de *Niagara*, Lundi prochain, le trente du courant, avec *Alexander Grant*, Ecuyer, comme Président de la dite Commission, et que les dits Commissaires fassent leur rapport à cette Chambre avec toute la diligence convenable.

Permission est accordée à Michel Borne, Ecr. de s'absenter des séances du Comité nommé pour l'Election du Comté de York.

Sur Motion de M. *Roblin*, secondé par M. *Boswell*,
Ordonné, Que *Michel Borne*, Ecuyer, Membre pour *Rimouski*, soit dispensé de servir sur le Comité choisi, nommé pour entendre et décider les mérites de l'Election contestée de la Seconde Division du Comté de *York*, pour le reste de ses séances.

Congé d'absence est accordé à M. *Duggan*, jusqu'au 1er Sept. prochain.

Ordonné, Que M. *Duggan* ait la permission de s'absenter de cette Chambre jusqu'au premier du mois prochain, aux fins d'assister aux témoignages qui seront pris par la Commission, sur l'Election contestée pour la Seconde Division du Comté de *York*.

Message du Conseil Législatif.

Message du Conseil Législatif, par *John Godfrey Spragge*, Ecuyer, Maître en Chancellerie :

M. L'ORATEUR,

Bill passé par le Conseil Législatif, pour définir les limites de *Woodstock*, sans amendement.

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé "Acte pour étendre et " définir les limites de la Ville de *Woodstock*, dans le District de *Brock*," sans amendement.

Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivans, avec plusieurs amendemens, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée :

Bill pour incorporer le Bureau de Commerce de *Montréal*, et Bill relatif au Chemins d'hiver, avec des amendemens.

" Acte pour incorporer le Bureau de Commerce de *Montréal*."
" Acte pour amender deux certaines Ordonnances y mentionnées, relatives aux Chemins d'hiver, dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*."

Et ensuite il s'est retiré.

Le Comité auquel a été référé le Bill pour assurer l'indépendance des Juges présente son rapport.

M. *Aylwin*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill pour mieux assurer l'indépendance et l'intégrité des Juges, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la table du Greffier, comme suit :

Le principe du Projet de loi qui a été soumis à la considération de votre Comité, est un principe incontestable, et qui a été mis en pratique il

y a long-tems en *Angleterre*, en *France* et dans les Etats-Unis d'*Amerique*, où il a donné satisfaction. Dans cette Colonie même, le Statu du *Haut-Canada* de la 4e *Guillaume* 4, chap. 2, est identique en principe avec le Projet de loi actuel, mais il en diffère dans ses détails.

Le Comité est d'opinion, qu'il est de la plus grande importance de conserver, autant que possible, l'uniformité dans la Législation des deux sections de cette Province, et il a, en conséquence, agréé le dernier Proviso du préambule du Statu du *Haut-Canada*, et la seconde section du même Acte, et les a insérés dans le présent Projet de loi."

Ordonné, Que les dits Bill et Rapport soient référés à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

Le Bill et le Rapport sont référés à un Comité général.

Ordonné, Que M. *Borne* ait la permission de s'absenter de cette Chambre, depuis le vingt-cinq du courant, pour le reste de la Session.

M. Borne obtient un congé d'absence.

Sur Motion de l'Honorable M. *Harrison*, secondé par M. le Procureur Général *Draper*,

Résolu, Que, Mardi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour prendre en considération le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, relatif aux salaires de l'Honorable Orateur du Conseil Législatif et de l'Honorable Orateur de cette Chambre; et aux salaires des Officiers des deux Chambres.

La Chambre se formera en Comité général sur les salaires des Officiers, Mardi prochain.

Sur Motion de M. *Hale*, secondé par M. *Thorburn*,

Ordonné, Qu'il soit permis au Comité choisi, nommé pour entendre et décider les mérites de la Pétition de *Robert Melville* et *John McBride*, Electeurs de la ville de *Niagara*, se plaignant de l'Electon et du Retour illégal de *Edward Clarke Campbell*, Ecuyer, Membre siégeant pour la ville de *Niagara*, de s'ajourner jusqu'à dix heures, Vendredi, le trois du mois prochain.

Permission donnée au Comité choisi sur l'Electon contestée de *Niagara* de s'ajourner jusqu'au 3 de Sept. prochain.

Sur Motion de l'Honorable M. *Moffatt*, secondé par M. *Holmes*,

Ordonné, Que les Amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé "Acte pour incorporer le Bureau de Commerce de *Mont-réal*," soient pris en considération demain.

La considération des amendemens au Bill pour incorporer le Bureau de Commerce de *Montréal* est remise à demain.

Sur Motion de M. *Duggan*, secondé par l'Hon. M. *Neilson*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant la Chambre, Copies de toutes les Instructions qui ont été adressées au Visiteur d'Ecoles, nommé en vertu de l'Ordonnance du Conseil Spécial de la 2de *Victoria*, chapitre 43, et de tous les Rapports qui ont été reçus de lui, relativement à l'état actuel des Maisons d'Ecoles, à l'état de l'Education, et aux autres matières qui se rattachent à l'Education dans le *Bas-Canada*, auxquels la dite Ordonnance réfère.

Adresse votée à Son Excellence pour obtenir le Rapport d'un Visiteur d'Ecoles.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui se trouvent former partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur Motion de M. *Armstrong*, secondé par l'Hon. M. *Viger*,

Ordonné, Que les Amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé "Acte pour amender deux certaines Ordonnances y mentionnées, relatives aux Chemins d'Hiver dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*," soient pris en considération demain.

La considération des amendemens au Bill relatif aux Chemins d'hiver est remise à demain.

Première lecture du Bill pour incorporer le Bureau de Commerce de Québec.

Ordonné, Que M. Burnet ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer le Bureau de Commerce de Québec.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Vendredi prochain.

La Pétition du Très-Rév. Evêque Catholique de Québec, est référée à un Comité choisi.

Ordonné, Que la Pétition du Très-Révérénd Evêque Catholique de Québec et du Très-Révérénd Evêque de Sidyme, son Coadjuteur, exposant qu'ils forment l'espoir que lorsque la Chambre adoptera une Loi pour l'encouragement de l'Education en cette Province, elle veillera avec attention à ce qu'il n'y soit rien statué qui puisse préjudicier, en aucune manière, aux intérêts des sujets Catholiques de Sa Majesté, en même temps qu'elle sera basée sur des principes de justice, soit référée au Comité choisi, auquel a été référé le Bill pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour pourvoir à l'établissement et maintien d'Ecoles élémentaires dans cette Province, et autres références.

Le Bill pour pourvoir à l'administration de la Justice dans les Iles de la Magdeleine, est rapporté avec des amendemens.

M. Roblin, du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour pourvoir temporairement à l'administration de la Justice dans les Iles de la Magdeleine, dans le Golfe St. Laurent, a fait rapport, conformément à l'Ordre, des amendemens faits au dit Bill par le Comité, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la Table du Greffier, et adoptés par la Chambre.

Ordre de le grossoyer.

M. Christie a proposé, secondé par M. Borne, que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

Armstrong,	Dunlop,	Moore,	Smith, (Went.)
Baldwin,	Gilchrist,	Morin,	Steele,
Berthelot,	Hincks,	Morris,	Taché,
Boutillier,	Holmes,	Neilson,	Thompson,
Campbell,	Hopkins,	Parent,	Thorburn,
Chesley,	Johnston,	Parke,	Turcotte,
Christie,	Killaly, Hon. H. H.	Powell,	Viger, Hon. D. B.
Crane,	Macnab, Sir A.	Prince,	Williams,
Lynn,	McDonald, (Pres.)	Raymond,	Woods,
Duggan,	McLean,	Roblin,	Yule.—43.
Durand,	Moffatt, Hon. G.	Small,	

Contre.

Black,	Cameron,	Foster,	Hale.—4.
--------	----------	---------	----------

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et *Ordonné*, en conséquence.

Le Bill pour améliorer les Chemins d'hiver dans les environs de Montréal, est rapporté avec des amendemens.

M. Durand, du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour amender l'Ordonnance de la troisième Victoria, Chapitre trente-et-un, pour améliorer les Chemins dans les environs de la Cité de Montréal, et qui y conduisent, a fait rapport, conformément à l'Ordre, des amendemens faits au dit Bill par le Comité, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la table du Greffier, et adoptés par la Chambre.

Ordre de le grossoyer.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour amender la loi qui règle l'élection des Directeurs de la Compagnie de la navigation de *Grand River*, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Jeudi prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour prendre en considération le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, relatif aux Améliorations publiques, ensemble avec les Documents qui l'accompagnent, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Chesley* a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Chesley* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau Jeudi prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Rapport du Comité Spécial, auquel a été référée la Réponse à une Adresse de cette Chambre, du six du mois dernier, à Son Excellence le Gouverneur Général, au sujet des réclamations de *Christopher Leggo*, de *Brockville*, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Cameron* a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Cameron* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, et adoptée par la Chambre ; et elle est comme suit :

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, relativement à la réclamation de *Christopher Leggo*, de la Ville de *Brockville*, dont le magasin a été enfoncé sans provocation, le printemps de 1838, par quelques Volontaires qui étaient alors stationnés dans la dite Ville, pour la protection de ses habitans, et pour laquelle offense plusieurs des dits Volontaires ont été jugés et condamnés; informant Son Excellence, que la perte du dit *Christopher Leggo*, qui s'est montée à deux cent quarante six louis, est une perte grave et qui exige une indemnité immédiate; et priant Son Excellence de vouloir bien prendre instamment cette matière en sa sérieuse considération, et accorder telle indemnité que la nature de cette affaire semble exiger.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui se trouvent former partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour mieux pourvoir à la liberté des Elections dans cette Province, et pour d'autres fins y mentionnées, et le Bill pour pourvoir à l'enregistrement des personnes qui ont droit de voter aux Elections des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province, et pour mieux pourvoir aux lieux où seront tenues telles Elections, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

Seconde lecture du Bill qui amende l'Acte relatif à la nomination des Directeurs de la Compagnie de *Grand River*, et il est référé à un Comité général Jeudi prochain.

Comité général sur les Améliorations Publiques.

Fait rapport de progrès.

Permission de siéger de nouveau Jeudi prochain.

La Chambre se forme en Comité sur la réponse à l'Adresse au sujet de *C. Leggo*.

Rapport d'une Résolution.

Adresse à Son Excellence au sujet de *C. Leggo*.

Comité général sur le Bill des Elections.

M. *Turcotte* a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

Le Bill est rapporté avec des amendemens.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil;

Et M. *Turcotte* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill pour mieux pourvoir à la liberté des Elections dans cette Province, et pour d'autres fins y mentionnées, et y avait fait plusieurs amendemens, dont il avait ordre de faire rapport à la Chambre, quant il lui plairait de le recevoir; et aussi, qu'il lui était enjoint par le Comité de demander permission de siéger de nouveau.

La réception du Rapport est remise à demain.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu demain.

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau demain.

Les Ordres du jour dont il n'a pas été disposé, sont remis à demain.

Sur Motion de M. *Aylwin*, secondé par M. *J. S. McDonald*,
Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à demain.

M. *Aylwin* a proposé, secondé par M. *J. S. McDonald*, que la Chambre s'ajourne maintenant.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et

La Chambre s'est en conséquence ajournée.

Mercurii, 25° die Augusti;

Anno 5° *Victoriae Reginae, 1841.*

Pétitions présentées à la Chambre.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la Table.

Du Rév. H. *Urquhart*, et autres.

Par M. *McLean*, la Pétition du Révérend *Hugh Urquhart*, et Anciens, de l'Eglise de *St. Johns, Cornwall*,—la Pétition de *Michael Kelly*, et autres, Habitans des Townships de *Roxborough* et *Finch*,—et la Pétition de *Allan McDonell*, de *St. Andrews*, Township de *Cornwall*.

De M. *Kelly*, et autres.
De A. *McDonell*.

De A. *West*.

Par Sir *Allan Macnab*, la Pétition de *Amos West*, du Township de *Gwillimbury* Ouest.

Troisième lecture du Bill pour améliorer les Chemins dans les environs de Montréal.

Un Bill grossoyé pour amender l'Ordonnance de la troisième *Victoria*, chapitre trente-et-un, pour améliorer les Chemins dans les environs de la Cité de *Montréal* et qui y conduisent, a été lu pour la troisième fois.

Titre au Bill.

Résolu, Que le Bill passe, et que le Titre soit "Acte pour amender les Ordonnances de la Législature de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, qui pourvoient à l'amélioration des Chemins dans les environs de la Cité de *Montréal*."

Ordonné, Que M. *Holmes* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Troisième lecture du Bill pour pourvoir à

Un Bill grossoyé pour pourvoir temporairement à l'administra-

tion de la Justice dans les Iles de la *Magdeleine*, dans le Golfe *St. Laurent*, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Christie* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill grossoyé pour disposer des Terres Publiques a été lu pour la troisième fois.

M. *Hincks* a proposé, secondé par M. *Thompson*, que les Clauses grossoyées suivantes, marquées A. et B., soient ajoutées au dit Bill en forme de Cavalier, et fassent partie d'icelui.

l'administration de la Justice dans les Iles de la Magdeleine.

Troisième lecture du Bill pour disposer des Terres Publiques.

Cavalier proposé au Bill.

(A.)

Et qu'il soit statué, que les deniers payés au Receveur Général par le Commissaire des terres de la Couronne, en vertu des dispositions de cet Acte, ou par toute autre personne ou Officier, comme deniers provenant des Ventes des Terres de la Couronne, effectuées soit avant, soit après la passation de cet Acte, formeront un fonds distinct séparé, qui sera mis à part des autres deniers que le Receveur Général aura en sa possession, et ce fonds sera par lui employé de temps à autre en achats de sécurités provinciales ou de sécurités émises par le Conseil d'aucun District municipal de cette Province, conformément aux instructions qu'il recevra de temps à autre du Gouverneur ou de la personne chargée de l'administration du Gouvernement; lesquelles instructions seront dressées de manière à toujours donner la préférence, autant que possible, à chaque District municipal respectivement, qui offrira ainsi ses sécurités pour le montant net supposé provenu de la vente des terres situées dans ce même district, et qui se trouvera entre les mains du Receveur Général; et chaque fois que les sécurités seront payées et rachetées, la somme principale sera réunie et consolidée au fonds mis à part comme susdit, pour être (lorsque l'occasion s'en présentera) employée de nouveau de la manière mentionnée au présent, et l'intérêt seulement des deniers qui formeront le dit fonds séparé, sera applicable aux besoins généraux de la Province; et cet intérêt sera reçu par le Receveur Général, s'il provient d'un prêt fait à un District Municipal, et porté au crédit du compte des fonds et revenus consolidés de la Province, s'il provient d'aucune sécurité provinciale; et dans l'un ou l'autre cas il sera employé comme les autres deniers publics qu'il aura entre les mains, et il en rendra compte de la même manière; mais dans tous les cas le principal restera intact, comme fonds séparé et destiné à produire un revenu comme il est dit ci-dessus.

(B.)

Et qu'il soit statué, que la commission qui sera allouée aux divers Agens de District, sur les deniers qu'ils recevront en vertu de cet Acte, n'excèdera en aucune circonstance cinq pour cent de leurs recettes, nonobstant toutes choses dans les sections précédentes de cet Acte à ce contraires.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

L'Hon. M. *Harrison* a proposé, secondé par M. *Parke*, Que le Bill passe.

Le Bill est passé.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et Résolu, en conséquence.

Le Bill est envoyé au Conseil Législatif.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Harrison* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Lecture, des Pétitions suivantes.
De M. *McGillivray*, et autres.

Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues:
De *Malcolm McGillivray*, et autres, Syndics de la Congrégation Presbytérienne de *Lochiel*, dans le District de l'Est; demandant qu'il soit passé une loi, pour les mettre en état de faire un contrat de transport de partic d'un certain lot de terre.

De J. *Macdonald*, et autres.

De *John Macdonald*, et autres, Censitaires de la Seigneurie de *Beauharnois*; demandant l'abolition de la Tenure Féodale.

De L. *Lyman*, et autres.

De *Lewis Lyman*, Commissaire de l'Association Coloniale Irlandaise de l'Amérique du Nord, et autres, Habitans du Comté de *Beauharnois*; demandant, relativement à l'amélioration de la Navigation du Fleuve *St. Laurent*, que la Chambre adopte tels moyens que dans sa sagesse et justice elle trouvera convenables.

De W. *Walker*, et autres.

De *William Walker*, et autres, Marchands, de la Cité de *Québec*; demandant un Acte d'Incorporation pour le Bureau de Commerce de la dite Cité.

De J. *Arnold*, et autres.

De *John Arnold*, et autres, Habitans du Comté de *Oxford*; demandant que les intérêts agricoles de la Province soient protégés, en imposant des droits sur les produits importés dans la Province.

De J. S. *Baldwin*, et autres.

De *J. S. Baldwin*, et autres, Citoyens de *Toronto*; priant la Chambre de s'adresser à Sa Majesté, pour lui demander de tenir le Parlement du *Canada*, alternativement à *Toronto* et à *Québec*, ou d'indemniser ces Cités des grandes pertes qu'elles souffriront, s'il en est autrement.

La Pétition de *Malcolm McGillivray*, et autres, est référée à un Comité choisi.

Sur Motion de M. J. S. *McDonald*, secondé par M. *Price*, Résolu, Que la Pétition de *Malcolm McGillivray*, et autres, Syndics de la Congrégation Presbytérienne de *Lochiel*, dans le District de l'Est, soit référée à un Comité choisi, composé de Messieurs *Thorburn* et *Cameron*, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

La Pétition du Très-Révérend R. *Gaulin*, Evêque de *Kingston*, et autres, est référée au Comité des Ecoles.

Ordonné, Que la Pétition du Très-Révérend *Rémi Gaulin*, Evêque de *Kingston*, et des Révérends *A. Manseau* et *H. Hudon*, Administrateurs du Diocèse de *Montréal*, présentée à la Chambre le dix-huit du courant, soit référée au Comité choisi, auquel a été référé le Bill pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour pourvoir à l'établissement et maintien d'Ecoles Élémentaires dans cette Province, et autres références.

Retour en réponse à une Adresse à Son Excellence, du 17 Août

L'Honorable *D. Daly* a présenté, en conformité d'une Adresse de cette Chambre, du dix-sept du courant, à Son Excellence le Gouverneur Général, un Retour au sujet des deniers payés au Receveur Général, subseqüemment au vingt-cinq Février, 1832, provenant des Biens des Jésuites.

Retour à une Adresse de la Chambre d'Assemblée à Son Excellence le Gouverneur Général, en date du 17 Août 1841, priant Son Excellence de vouloir bien transmettre " un Etat des sommes d'argent reçues par

le Receveur Général, tous les ans, subséquemment au 25 Février 1832, provenant des Biens du ci-devant Ordre des Jésuites, et de la somme qu'il y a maintenant entre les mains du Receveur Général, à la disposition de la Législature, pour "des fins d'éducation exclusivement," conformément à la première clause du Statut du *Bas-Canada*, de la 2e *Guillaume* 4, chap. 41."

D. DALY,
Secrétaire.

Bureau du Secrétaire, }
Kingston, 20e Août, 1841. }

Etat des sommes d'argent reçues par le Receveur Général, tous les ans, subséquemment au 25 Février 1832, provenant des Biens du ci-devant Ordre des Jésuites, et de la somme qu'il y a maintenant entre les mains du Receveur Général, à la disposition de la Législature, pour "des fins d'éducation exclusivement," conformément à la première clause du Statut du *Bas-Canada*, de la 2e *Guillaume* 4, chap. 41.

	COURS ACTUEL.		
Balance entre les mains du Receveur Général le 10 Octobre, 1831.....	1,870	10	8½
Montant reçu en 1832.....	2,695	14	9½
do: do. en 1833.....	1,600	6	6½
do: do. en 1834.....	1,654	11	6½
do: do. en 1835.....	1,767	5	8½
do: do. en 1836.....	2,139	2	9
do: do. en 1837.....	2,207	17	11
do: do. en 1838.....	1,911	4	8½
do: do. en 1839.....	1,563	5	5½
do: do. en 1840.....	1,923	7	6½
do: do. en 1841.....	1,497	18	8½
Total, Cours actuel, £	20,831	6	4½
Moins le montant des sommes payées en 1832, affectées par l'Acte de la 2e <i>Guillaume</i> 4, chap. 41.....	917	11	11
Balance maintenant entre les mains du Receveur Général, en Cours actuel,.....£	19,913	14	5½
Egale en Sterling à.....£	17,922	7	0

Etat des deniers provenant des Biens des Jésuites.

JOSEPH CARY,

Inspecteur Général des Comptes.

Kingston, 20e Août, 1841.

Sur Motion de l'Honorable M. *Neilson*, secondé par M. *Raymond*, Ordonné, Que le dit Retour soit référé au Comité choisi, auquel a été référé le Bill pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour pourvoir à l'établissement et maintien d'Ecoles Elémentaires dans cette Province, et autres références.

Le dit Retour est référé au Comité des Ecoles.

Le Comité choisi sur la Pétition des Syndics du Collège de L'Assomption, fait rapport par un Bill pour incorporer le dit Collège.

M. *Raymond*, du Comité choisi auquel a été référée la Pétition des Syndics du Collège de L'Assomption, avec pouvoir de faire rapport par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre un Bill pour incorporer le Collège de L'Assomption, dans le Comté de *Leinster*, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

La Chambre prend en considération les amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill de Naturalisation.

Sur Motion de l'Honorable M. *Harrison*, secondé par M. le Procureur Général *Draper*,

Ordonné, Que les Amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé "Acte pour assurer et conférer à certains Habitans de cette Province les Droits civils et politiques de sujets nés Britanniques," soient maintenant pris en considération.

La Chambre a en conséquence procédé à prendre les dits Amendemens en considération.

Et les dits Amendemens ont été lus, et sont comme suit :

1ère Presse, ligne 15—Après "le" retranchez "cinq", et insérez "sept."

1ère Presse, ligne 16—Après "pour", retranchez "cinq", et insérez "sept."

1ère Presse, ligne 39—Après "Province" retranchez "cinq", et insérez "sept."

2e Presse, ligne 3—Après "pour" retranchez "cinq", et insérez "sept."

2e Presse, ligne 6—Après "tel" retranchez "cinq", et insérez "sept."

2e Presse, ligne 10—Après "de" retranchez "cinq", et insérez "sept."

2e Presse, ligne 30—Après "de" retranchez "cinq", et insérez "sept."

6e Presse,—Dans la Déclaration, 4e Colonne, retranchez "cinq", et insérez "sept."

Amendemens grossoyés.

JAMES FITZGIBBON,

Greffier du Conseil Législatif.

Et les dits Amendemens ayant été lus de nouveau ;

Motion de concours.

L'Honorable M. *Harrison* a proposé, secondé par M. le Solliciteur Général *Day*, que cette Chambre concourt avec le Conseil Législatif, dans les Amendemens faits au dit Bill.

Motion pour ajourner l'adoption des amendemens.

Sir *Allan Macnab* a proposé en amendement à la dite Motion, secondé par M. *Cartwright*, que les dits Amendemens soient adoptés le quatre de Juillet prochain.

Négative.

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

Motion principale agréée.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, elle a été adoptée par la Chambre, et

Résolu, en conséquence.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Harrison* reporte le dit Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendemens.

M. Baldwin fait choix du Comté de Hastings pour le représenter.

Robert Baldwin, Ecuyer, ayant été choisi Chevalier pour servir dans ce présent Parlement Provincial pour la Quatrième Division du Comté de *York*, et aussi pour le Comté de *Hastings*, a fait choix du Comté de *Hastings*, pour le représenter.

Ordre d'envoyer un Writ d'Élection pour

Ordonné, Que M. l'Orateur expédie son *Warrant* au Greffier de la

Couronne en Chancellerie, pour dresser un nouveau *Writ* pour l'Élection d'un Chevalier pour servir dans le présent Parlement Provincial, pour la Quatrième Division du Comté de *York*, en remplacement du dit *Robert Baldwin*, Ecuyer.

la 4^e Division du
Comté de *York*.

Sur Motion de M. *Christie*, secondé par M. *Aylwin*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un Etat des confiscations qui ont eu lieu dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*, par suite des Insurrections en 1837 et 1838 ; spécifiant dans cet Etat les différents immeubles qui ont été confisqués et vendus, les noms des personnes auxquelles ils appartenaient respectivement, les dépenses encourues par la Couronne pour les poursuites, le montant réalisé par la vente de chaque immeuble, et la somme totale versée dans le Trésor de cette Province, provenant de telles confiscations ; et priant aussi Son Excellence de vouloir bien aussi faire mettre devant cette Chambre, une Liste des noms de toutes les personnes, de la dite Province du *Bas-Canada*, qui ont été mises hors la loi, par aucun Acte Législatif ou procédés judiciaires, et aussi, de toutes celles qui sont en exil, par suite d'aucunes offenses politiques commises dans la ci-devant Province susdite.

Adresse votée à Son
Excellence pour un
Etat des confiscations
dans le *Bas-Canada*.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Ordonné, Que M. *Christie* ait la permission d'introduire un Bill pour rendre le Juge de la Cour de Vice-Amirauté de Sa Majesté inéligible comme Membre de l'Assemblée Législative de la Province.

1^{ère} lecture du Bill
pour rendre inéligible
le Juge de la Cour de
Vice-Amirauté.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

Sur Motion de M. *Johnston*, secondé par M. *Aylwin*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien informer cette Chambre, quels emplois ou places de profits et émolumens possèdent, sous le Gouvernement de cette Province, les Commissaires qui ont été nommés pour s'enquérir des derniers troubles qui ont éclaté à *Toronto*, et quelles rémunérations ont été payées aux dits Commissaires en leur dite qualité.

Adresse à Son Excel-
lence pour un Retour
des emplois que pos-
sèdent les Commis-
saires nommés pour
s'enquérir des dernie-
res émeutes à *Toronto*.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Ordonné, Que Sir *Allan Macnab* soit ajouté au Comité choisi, auquel a été référée telle partie du Message de Son Excellence le Gouverneur Général, qui a rapport aux Estimations pour l'année qui expirera le trente-et-un Décembre 1841, avec les Documens qui y sont relatifs.

Sir *Allan Macnab* est
ajouté au Comité sur
les Estimations et
Comptes publics.

Sur Motion de M. *Aylwin*, secondé par M. *Parent*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, pour son information, Copies de toutes communications, qui ont eu lieu entre les Ministres de Sa Majesté, ou aucun d'eux, et le Gouvernement Provincial, au sujet de la Seigneurie de

Adresse votée à Son
Excellence pour obte-
tenir certains docu-
mens concernant la
Seigneurie de *Lauzon*.

Lauzon ; de tous Documens relatifs à quelques compromis entre la Couronne et le Seigneur de *Lauzon* des réclamations sur la dite Seigneurie, en vertu de deux certains jugemens obtenus par la Couronne contre le dit Seigneur, dans la Cour du Banc du Roi pour le District de *Québec*, et un Etat de tous les Deniers reçus par la Couronne, durant les cinq dernières années, comme rentes, produits et profits de la dite Seigneurie, et un Etat de l'emploi de tels Deniers, avec l'autorité en vertu de laquelle tel emploi a été fait.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Motion que la Chambre se forme en Comité général sur la Pétition du Rév. W. Ryerson et autres, pour un octroi à l'Académie du H. C.

M. *Boswell* a proposé, secondé par M. *Gilchrist*, que cette Chambre se forme maintenant en Comité de toute la Chambre pour prendre en considération cette partie de la Pétition du Révérend *William Ryerson*, et autres, formant le Bureau de l'Académie du *Haut-Canada*, où l'on demande une aide pour cette Institution, afin de maintenir et étendre ses utiles opérations.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

Boswell,
Cameron,
Campbell,
Crane,
Derbishire.

Dunn, Hon. J. H.
Durand,
Dunlop,
Foster,
Gilchrist,

Harrison,
Holmes,
Hopkins,
Morris,
Parke,

Roblin,
Smith, (Went.)
Small,
Thompson,
Woods —20.

Contre.

Armstrong,
Aylwin,
Baldwin,
Barthe,
Boutillier,
Burnet,

Cartwright,
Christie,
Dunscomb,
Hincks,
Johnston,
McDonald, (Glen.)

Neilson,
Parent,
Price,
Quesnel,
Ruel,

Taché,
Turcotte,
Viger, Hon. D. B.
Watts,
Yule.—22.

Négative.

Ainsi elle a passé dans la Négative.

Le Président du Comité général sur le Bill des Elections en fait rapport avec des amendemens.

M. *Turcotte*, du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour mieux pourvoir à la liberté des Elections dans cette Province, et pour d'autres fins y mentionnées, et le Bill pour pourvoir à l'enregistrement des personnes qui ont droit de voter aux Elections des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province, et pour mieux pourvoir aux lieux où seront tenues telles Elections, a fait rapport, conformément à l'Ordre, des amendemens faits au premier des dits Bills par le Comité, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la Table du Greffier.

Ordonné, Que la Question de concours soit maintenant séparément mise sur les dits amendemens.

La Question de concours est mise aux voix.

Les amendemens, depuis le 1er jusqu'au 18e inclusivement, sont agréés.

Et les dits amendemens, depuis le premier jusqu'au dix-huitième inclusivement, ayant été séparément lus de nouveau, et la Question de concours ayant été séparément mise sur iceux, ils ont été adoptés par la Chambre.

Le dix-neuvième et dernier des dits amendemens ayant été lu de nouveau, et la Question de concours ayant été mise sur icelui, il a unanimement passé dans la Négative.

Le 19^e amendement est négatif.

M. *Watts* a proposé, secondé par M. *Johnston*, que le Proviso suivant soit ajouté à la fin de la trente-quatrième Clause du dit Bill: "Pourvu toujours que rien dans cette Clause ne sera censé s'étendre au Drapeau National."

Un Proviso est proposé à la 34^e clause du Bill.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Campbell,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Ogden, Hon. C. R.</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Derbshire,</i>	<i>Hale,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Dunscumb,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Sherwood,</i>	<i>Williams.—18.</i>
<i>Dunlop,</i>	<i>Macnab, Sir Allan</i>		

Contre.

<i>Armstrong,</i>	<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Ruel,</i>
<i>Aylwin,</i>	<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>Parent,</i>	<i>Small,</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Barthe,</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Price,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Christie,</i>			(25.)

Ainsi elle a passé dans la Négative.

Et négatif.

Sir *Allan Macnab* a proposé, secondé par M. *Cartwright*, que la trente-quatrième Clause du dit Bill soit retranchée.

Motion que la 34^e clause soit retranchée.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Cartwright,</i>	<i>Dunscumb,</i>	<i>Macnab, Sir A.</i>	<i>Steele,</i>
<i>Derbshire,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Watts.—8.</i>

Contre.

<i>Armstrong,</i>	<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Morin,</i>	<i>Ruel,</i>
<i>Aylwin,</i>	<i>Day, Hon. C. R.</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Small,</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Dunlop,</i>	<i>Ogden, Hon. C. R.</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Hale,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Price,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Child,</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Williams.—36.</i>

Ainsi elle a passé dans la Négative.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

Négative.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour incorporer l'Asyle de *Mont-réal* pour les femmes âgées et infirmes, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

2^e lecture du Bill pour incorporer l'Asyle de Montréal pour les femmes âgées et infirmes.

2^e lecture du Bill pour incorporer les Dames de l'Asyle de Montréal pour les Orphelins Catholiques Romains.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour incorporer les Dames de l'Asyle de *Montréal* pour les Orphelins Catholiques Romains, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

2^e lecture du Bill pour régler la nomination des Greffiers des Magistrats.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour régler la nomination des Greffiers des Magistrats dans les Paroisses de Campagne et Townships, et pour leur prescrire, ainsi qu'aux Huissiers, dans la ci-devant Province du *Bas-Canada*, des règles pour se guider en certains cas, a été lu une seconde fois.

Sur Motion de M. *Bouillier*, secondé par l'Hon. M. *Viger*,

Le Bill est réteré à un Comité choisi

Résolu, Que le dit Bill soit référé à un Comité choisi, composé de Messieurs *Quesnel*, *Aylwin*, *Yule* et *Taché*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quêrir personnes, papiers et records.

La Chambre se forme en Comité sur l'Ordonnance pour améliorer les Chemins dans le voisinage de Québec.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur l'Ordonnance de la Législature du *Bas-Canada*, passée dans la quatrième année du Règne de Sa Majesté, intitulée "Ordonnance pour pourvoir à l'amélioration de certains Chemins dans le voisinage de la dite Cité de Québec, et y conduisant, et pour établir un fonds pour cet objet," dans la vue de constater jusqu'à quel point il est expédient d'étendre les dispositions de la dite Ordonnance à un certain Chemin au Nord de la Rivière *St. Charles*, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Morris* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Rapport d'une Résolution.

Et M. *Morris* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, et adoptée par la Chambre ; et elle est comme suit :

Résolution.

Résolu, Qu'il est expédient d'étendre les dispositions de l'Ordonnance passée dans la quatrième année du Règne de Sa Majesté, chapitre seize, à un certain Chemin sur la rive Nord de la Rivière *St. Charles*, dans le District de *Québec*.

1^{ère} lecture du Bill pour étendre les dispositions de l'Ordonnance pour améliorer les Chemins dans le voisinage de Québec.

Ordonné, Que M. *Black* ait la permission d'introduire un Bill pour étendre les dispositions d'une Ordonnance y mentionnée, à un certain Chemin au Nord de la Rivière *St. Charles*, dans le District de *Québec*.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

La Chambre prend en considération les amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill des Mariages.

L'Ordre du jour pour prendre en considération les Amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé "Acte pour permettre aux Ministres Chrétiens de toutes dénominations de solemniser les Mariages, sous certaines restrictions," étant lu ;

La Chambre a en conséquence procédé à prendre les dits Amendemens en considération.

Et les dits Amendemens ont été lus, et sont comme suit.

DANS LE TITRE :

Amendemens.

Ligne 1^{ère}—Après "pour" retranchez le reste, et insérez "pourvoir à la célébration des Mariages entre certaines personnes y mentionnées."

DANS LE BILL :

Ligne 1ère—Après “Attendu que” retranchez le reste du Bill, et insérez : “certains Sujets de Sa Majesté, habitans de cette Province, qui n'appartiennent à aucune des Eglises ou Dénominations Religieuses, dont les Ministres ou le Clergé sont autorisés par la Loi à célébrer les Mariages, ont des scrupules religieux relativement à la célébration de cette cérémonie par les dits Ministres ou Clergé ; et attendu qu'il est expédient de pourvoir à la légalité de la célébration des Mariages de ces personnes, et autres, qui désireraient se prévaloir d'une pareille disposition, et d'assurer d'une manière régulière et certaine l'enregistrement des Mariages ainsi célébrés ; qu'il soit donc statué par la Très-Excellent Majesté de la Reine, par et de l'avis et consentement du Conseil Législatif et de l'Assemblée de la Province du *Canada*, constitués et assemblés en vertu et sous l'autorité d'un Acte passé dans le Parlement du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, intitulé, “Acte pour réunir les Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, et pour le Gouvernement du *Canada*,” et qu'il soit statué par la dite autorité, que dans tout cas où l'on se proposera de contracter mariage, il sera et pourra être loisible à l'une des parties qui se proposera ainsi de contracter mariage, de s'adresser à tout Juge de Paix de Sa Majesté, résidant dans le Comté où l'on se propose de célébrer le dit Mariage, lequel Juge de Paix est autorisé et requis sur telle application et la réception de

courant, d'afficher dans au moins un lieu public fréquenté du dit Comté, et dans le même Township où l'une des parties résidera, un Avis d'après la formule de la Cédule annexée à cet Acte et marquée A., et aussi de transmettre au Régistrateur du Comté, dans lequel l'on se proposera de célébrer le Mariage, sous le seing du dit Juge de Paix, une vraie copie du dit avis, lequel avis et le certificat du Juge de Paix ci-après mentionné, seront entrés au long sur un livre tenu à cet effet par le Régistrateur.

“ II. Et qu'il soit statué, qu'après que le dit avis aura été ainsi affiché publiquement pendant l'espace de vingt-un jours, il sera et pourra être loisible au dit Juge de Paix, et il est par le présent requis, sur la réception de courant, de transmettre au Régistrateur du Comté, un Certificat attestant que le dit avis a été ainsi affiché suivant la formule de la Cédule ci-annexée, marquée B. ; et en le recevant le dit Régistrateur fera dans son Livre, immédiatement au-dessous de l'entrée du dit avis, l'entrée de la publication d'icelui, conformément à la dite Cédule B., et de plus un certificat sous son seing, d'après la formule de la Cédule annexée à cet Acte, marquée C.

“ III. Et qu'il soit statué, que lorsque ces diverses entrées auront été complétées, ou que l'on produira une licence de mariage légalement émanée, il sera et pourra être loisible à chacune des parties mentionnées dans tel avis ou dans telle licence, de faire, au Bureau d'enregistrement, et en la présence du Régistrateur ou de son Député, et de deux ou plusieurs témoins dignes de foi, la Déclaration suivante : “ Je déclare solennellement que je ne connais aucun empêchement légal, à raison duquel, Je, A. B. ne devrais pas être uni par mariage à C. D. ” ; et alors chacune des dites parties dira à l'autre : “ Je prends à témoin les personnes ici présentes que Je, A. B. te prends C. D. pour ma légitime épouse (ou époux, suivant le cas). ” Et aussitôt après cette déclaration, le Régistrateur entrera un certificat dans son dit Livre, qui sera signé par lui-même,

les parties contractantes et les témoins, suivant la formule de la Cédule annexée à cet Acte, marquée D.; après quoi les dites parties seront considérées comme légalement mariées l'une à l'autre, aussi valablement que si le dit mariage eût été célébré suivant les formalités maintenant permises par la Loi, ou par aucune personne maintenant autorisée à célébrer les mariages, et qu'une copie certifiée de l'entrée dans le Livre du Régistrateur, suivant la formule de la dite Cédule marquée D., sera considérée comme un témoignage *primâ facie* de tel mariage, dans toutes Cours et procédures légales quelconques.

“ IV. Et qu'il soit statué, que les personnes qui contracteront ainsi mariage pourront, si bon leur semble, faire célébrer la cérémonie du mariage par aucun Ministre ou autre personne, suivant tels rites et formalités qu'elles jugeront convenables, sans que la célébration de la dite cérémonie expose la personne qui s'en acquittera, à aucune peine ou pénalité, nonobstant aucune loi ou usage en cette Province à ce contraire.

“ V. Et qu'il soit statué, que toute personne dont le consentement sera ou pourra être nécessaire à tout tel mariage, ou qui connaîtra ou pourra connaître quelque empêchement légal à tel mariage, pourra en tout temps avant tel mariage, sur application au Régistrateur du Comté, faire entrer dans le dit livre, le *caveat* de la personne, (suivant la formule de la Cédule annexée à cet Acte marquée E.) pour s'opposer à tel mariage, énumérant les raisons pour lesquelles elle s'oppose au dit mariage; et si lorsque cette entrée aura été faite, avant ou après le jour marqué pour tel mariage, les personnes qui se proposent ainsi de contracter mariage au aucune d'elles, confessent et admettent la vérité des faits énumérés dans le dit *caveat*, et si les dits faits forment un empêchement légal au dit mariage, le dit mariage ne sera pas célébré.

“ VI. Et qu'il soit statué, que si aucune des dites parties qui se proposent de contracter mariage, nie volontairement et frauduleusement l'existence de tout tel empêchement à tout tel mariage, le dit mariage sera nul, et la personne faisant telle fausse déclaration sera passible des peines et pénalités imposées pour parjure volontaire et corrompu.

“ VII. Et qu'il soit statué, que toute personne qui fera sciemment et volontairement aucune fausse déclaration, ou signera aucun faux certificat requis par cet Acte, dans la vue de faire célébrer aucun mariage, et toute personne qui alléguera faussement quelque empêchement à tel mariage dans aucun tel *caveat*, ou qui alléguera faussement que son consentement à tel mariage est requis par la Loi, sera passible des peines et pénalités imposées pour parjure volontaire et corrompu.

“ VIII. Et qu'il soit statué, que toute personne qui, après la passation du dit Acte, célébrera sciemment et volontairement aucun mariage illégal, sera coupable de félonie.

“ IX. Et qu'il soit statué, que toute poursuite en vertu de cet Acte sera commencée dans l'espace de trois ans après l'offense commise.

“ X. Et qu'il soit statué, qu'avant de faire aucune telle première entrée, comme susdit, le Régistrateur du Comté susdit, aura droit de demander et recevoir de la personne ce requérant, la somme de courant, et rien de plus, laquelle somme sera son seul honoraire pour telle entrée, aussi bien que pour toutes entrées subséquentes, certificat de mariage, ou copie d'iceux donnée aux parties contractant tel mariage, et aura droit aussi de demander et recevoir, de toute personne requérant un *caveat* contre aucun tel mariage, avant l'entrée d'icelui, la somme de courant, et rien de plus.

“ XI. Et qu'il soit statué, que cet Acte sera en vigueur, et ne s'étendra qu'à cette partie de la Province du *Canada* ci-devant connue comme le *Haut-Canada*.”

CEDULE A.

Avis de Mariage,

A être contracté devant le Régistrateur du Comté de *Frontenac*, dans le District de *Midland*.

Avis est par le présent donné, qu'il y a promesse de Mariage entre les parties y nommées et désignées, savoir :—

Nom.	Etat.	Rang ou Profession.	Age.	Résidence.	Temps de la Résidence.	District et Comté dans lesquels l'autre partie réside, quand les parties demeurent en différens lieux.
James Smith. Martha Gre	Veuf. Fille.	Charpentier.	En Age. Mineure.	Kingston. Cobourg.	Trois Ans. Un An.	Comté de Northumberland. District de New Castle.

Témoin, mon seing, ce dixième jour de Février, 1842.

JOSEPH SMITH, J. P.

(Les diverses colonnes de cette Cédule seront remplies, selon la circonstance.)

CEDULE B.

Certificat du Magistrat.

Au Régistrateur du Comté de *Frontenac*, dans le District de *Midland*.

Je, *Joseph Smith*, un des Juges de Paix de Sa Majesté pour le District de *Midland*, certifie par le présent, que le dixième jour de Février, un Avis du Mariage projeté entre les parties y nommées et désignées, a été affiché publiquement dans le Township de *Kingston*, dans le Comté de *Frontenac*, dans le District de *Midland*, et est demeuré ainsi affiché pendant l'espace de vingt-un jours, conformément à la Loi.

Nom.	Etat.	Rang ou Profession.	Age.	Résidence.	Temps de la Résidence.	District et Comté dans lesquels l'autre partie réside, quand elles demeurent en différens lieux.
James Smith. Martha Green.	Veuf. Fille.	Charpentier.	En Age. Mineure.	Kingston. Cobourg.	Trois Ans. Un An.	Comté de Northumberland. District de New Castle.

Témoin, mon seing, ce quatrième jour de Mars, 1842.

JOSEPH SMITH, J. P.

(Les diverses colonnes de cette Cédule doivent être remplies, suivant la circonstance.)

 CEDULE C.

Je, *John Cox*, Régistrateur du Comté de *Frontenac*, dans le District de *Midland*, certifie par le présent, que j'ai aujourd'hui reçu un Certificat, sous le seing de *Joseph Smith*, Ecuyer, un des Juges de Paix de Sa Majesté pour le dit District, que l'Avis du mariage projeté entre les parties ci-dessus mentionnées et désignées, a été affiché publiquement dans le Township de *Kingston*, dans le Comté de *Frontenac*, dans le District de *Midland*, et qu'il est demeuré ainsi affiché pendant l'espace de vingt-un jours, conformément à la Loi.

Date de l'Avis entré, dix Février, 1842.

Date du Certificat donné, quatre Mars, 1842.

La célébration du Mariage n'a été interdite par aucune personne autorisée à ce faire.

Témoin, mon seing, ce cinquième jour de Mars, mil huit cent quarante-deux.

JOHN COX, Régistrateur.

(Les dates, &c. doivent être changées, suivant la circonstance.)

 CEDULE D.

Certificat de Mariage.

Je, *John Cox*, Régistrateur du Comté de *Frontenac*, dans le District de *Midland*, dans la Province du *Canada*, certifie par le présent, qu'aujourd'hui, par devant moi et les témoins ci-après nommés, les parties ci-après nommées et désignées, ont été unies par mariage, suivant les termes d'un Acte de cette Province, intitulé, "Acte pour pourvoir à la célébration des mariages entre certaines personnes y mentionnées," savoir: *James Smith*, Veuf, Charpentier, Majeur, résidant à *Kingston*, dans le Comté de *Frontenac*, dans le District de *Midland*, à *Martha Green*, Fille mineure, résidante à *Cobourg*, dans le Comté de *Northumberland*, dans le District de *New Castle*, en la présence de *Peter Hastings*, de la susdite Ville de *Kingston*, Charpentier, et de *George Green*, de *Cobourg* susdit, Boucher.

Ce Mariage a été célébré entre nous.	} <i>JAMES SMITH,</i> } <i>MARTHA GREEN.</i>
En notre présence.	} <i>PETER HASTINGS,</i> } <i>GEORGE GREEN.</i>

Par devant moi, ce dixième jour de Mars, mil huit cent quarante-deux.

JOHN COX, Régistrateur.

(Les mots en Italiques dans cette Cédule doivent être changés, suivant la circonstance.)

CEDULE E.

Formule d'un Caveat.

Province du Canada, District de }
 Midland, Comté de Frontenac. }

Au Régistrateur du Comté de Frontenac.

Soyez informé par les présentes que Je, *Robert Green*, de *Port Hope*, dans le Comté de *Durham*, dans le District de *Newcastle*, Boucher, mets empêchement au mariage projeté entre *James Smith*, Veuf, Charpentier, Majeur, de *Kingston*, dans le Comté de *Frontenac*, dans le District de *Midland*, et *Martha Green*, Fille Mineure de *Cobourg*, dans le Comté de *Northumberland*, dans le District de *Newcastle*, parce que Je, le dit *Robert Green*, qui suis (le Père de la dite Mineure, n'ai pas consenti au dit Mariage, ou exposez toute autre cause suivant la circonstance.)

ROBERT GREEN.

Signé en présence de }
 WILLIAM ROBERTSON,
 FELIX O'NEILL,
 JAMES DOUGALL.

Tous de *Port Hope*, Journaliers.

(Les dates, &c. à être changées suivant la circonstance.)

Amendemens grossoyés.

Attesté.

JAMES FITZGIBBON,
 Greffier du Cons. Législatif.

M. *Small* a proposé, secondé par M. *Hincks*, que les dits Amendemens soient référés à un Comité de toute la Chambre, Lundi le six du mois prochain.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et **Ordonné**, en conséquence.

Les dits amendemens sont référés à un Comité général pour le 6 Sept. prochain.

M. *Small* a proposé, secondé par M. *Price*, que trois cents Exemplaires du dit Bill et Amendemens, soient imprimés pour l'usage des Membres de cette Chambre.

M. *Johnston* a proposé en amendement, secondé par M. *Thompson*, que les mots "trois cents" soient retranchés de la dite Motion, et les mots "cent cinquante" substitués.

Motion pour l'impression de 300 exemplaires du Bill et des amendemens.

Motion d'amendement.

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

Négative.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, il s'en est aussi suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et

La Motion principale est agréée.

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour amender certaines Ordonnances y mentionnées, relatives à l'incorporation de la Cité de *Québec*, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

Seconde lecture du Bill pour amender les Ordonnances relatives à l'incorporation de Québec.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill des Banques d'Épargnes.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour encourager l'établissement des Banques d'Épargnes en cette Province, et pour les régir, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Aylwin* a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil;

Le Bill est rapporté avec des amendemens.

Et M. *Aylwin* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait plusieurs amendemens, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la Table du Greffier, et adoptés par la Chambre.

Ordre de le grossoyer.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

Message du Conseil Législatif, annonçant qu'il a passé:

Message du Conseil Législatif, par *John Godfrey Spragge*, Ecuyer, Maître en Chancellerie :

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivans, sans amendement :

Le Bill pour établir des municipalités dans le Haut-Canada;

“ Acte pour mieux pourvoir au gouvernement intérieur de cette partie de la Province qui constituait ci-devant la Province du *Haut-Canada*, par l'établissement d'autorités locales ou municipales en icelle.”

Le Bill pour permettre à la Banque du H. C. de conduire ses affaires à Toronto;

“ Acte pour permettre que les affaires de la Banque du *Haut-Canada* soient conduites à *Toronto*, comme à l'ordinaire.”

Le Bill pour établir la Compagnie de Haldimand pour des ouvrages de Verrerie, et

“ Acte pour établir une Compagnie qui sera appelée “ Compagnie de Haldimand pour des Ouvrages de verrerie.”

Et aussi,

Le Bill autoriser un emprunt pour le District de Dalhousie, avec des amendemens.

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé “ Acte pour autoriser un nouvel Emprunt pour achever la construction de la Maison de Justice et de la Prison du District projeté de *Dalhousie*,” avec plusieurs amendemens auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

Et aussi,

CONSEIL LEGISLATIF, MARDI, 24. D'AOUT, 1841.

Message avec des Résolutions relatives à la Commission sur l'Éducation.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a adopté les Résolutions qui accompagnent ce Message, au sujet de la nomination d'une Commission pour préparer un Rapport sur un système d'Éducation général, et la prie de vouloir se réunir à cette Chambre pour préparer une mesure à cette fin.

Résolutions du Conseil Législatif relatives à la nomination d'une Commission sur l'Éducation.

Résolu, Qu'il est important pour la paix et le bonheur du Peuple de cette Province, qu'un système général d'Éducation efficace et bien organisé, soit établi sans plus de retard, sur des bases justes et libérales, par le moyen duquel toutes les classes des sujets de Sa Majesté jouiront d'avantages réciproques; et que les Habitans de cette partie de la Province appelée le *Haut-Canada*, aient la liberté de profiter des avantages de la disposition libérale de Sa Majesté, le Roi *George Trois*, pour l'éducation de ses Sujets de cette partie de la Province.

Résolu, Que dans la vue de s'assurer l'assistance des personnes les mieux qualifiées pour donner un plan sage, efficace et général d'Éducation pour le Peuple, il est important de nommer une Commission qui sera

chargée de représenter pleinement les intérêts de la communauté en général, qui siégera pendant la vacance, et fera rapport par l'entremise du Gouverneur, à la prochaine Session de la Législature, du résultat de ses travaux, et d'un Projet de Loi pour établir des Ecoles Élémentaires et des Ecoles Grammaticales de District, pour préparer l'éducation des pupilles pour le Collège du *Haut-Canada*, ou pour toute autre Université qui sera ci-après établie.

Attesté.

JAMES FITZGIBBON,
Greffier du Conseil Législatif.

Et ensuite il s'est retiré.

Sur Motion de M. *Morris*, secondé par M. *Roblin*,

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Rapport du Comité choisi, auquel a été référée la Pétition de *Henry Weeks*, de *Yonge*, District de *Johnstown*, soit remis à Mercredi prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité général sur la Pétition de *H. Weeks*, est remis à Mercredi prochain.

Sur Motion de M. *Christie*, secondé par M. *McLean*,

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à demain.

Les Ordres du jour sont remis à demain.

Alors, sur Motion de M. *Quesnel*, secondé par l'Honorable M. *Viger*, La Chambre s'est ajournée.

Jovis, 26^o die Augusti;

Anno 5^o *Victoriæ Reginae, 1841.*

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la Table:

Par M. *Aylwin*, la Pétition de *P. M. Benson*, Instituteur, de *Muskinongé*, dans le Comté de *St. Maurice*.

Par M. *Price*, la Pétition de *James Read*, et autres, Francs-tenanciers du District de l'*Ouest*.

Par l'Honorable M. *Viger*, la Pétition de *Joseph Bolduc*, de la Cité de *Québec*.

Par M. *Cameron*, la Pétition de *H. Graham*, et autres, du District de *Bathurst*.

Pétitions présentées à la Chambre.

De *P. M. Benson*.

De *James Read*, et autres.

De *J. Bolduc*.

De *H. Graham*, et autres.

Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues:
De *John Miller*, et autres, Habitans de *Ste. Scholastique*, Comté du *Lac des Deux Montagnes*, demandant une allocation convenable pour le soutien des Maîtres d'Ecoles.

De *Andrew Timins*, et autres, Habitans de la Seigneurie d'*Argenteuil*, demandant une allocation convenable pour le soutien des Maîtres d'Ecoles.

De *Archibald Campbell*, Senr., et autres, des Townships de *Grenville* et *Harrington*, Comté du *Lac des Deux Montagnes*, demandant une allocation convenable pour le soutien des Maîtres d'Ecoles.

Lecture des Pétitions suivantes.

De *J. Miller*, et autres.

De *A. Timins*, et autres.

De *A. Campbell*, Senior, et autres.

De J. Young, et autres.

De *James Young*, et autres, Habitans de *Grenville*, Comté du *Lac des Deux Montagnes*, demandant une allocation convenable pour le soutien des Maîtres d'Ecoles.

De A. Campbell, Junior, et autres.

De *Archibald Campbell*, Junr., et autres, Habitans du Township de *Grenville*, Comté du *Lac des Deux Montagnes*, demandant une allocation convenable pour le soutien des Maîtres d'Ecoles.

Du Rév. A. Mann, et autres.

Du Révérend *Alexander Mann*, et autres, des Townships de *Fitzroy* et *Torbolton*, demandant que les Ecritures soient mises en usage comme Livre de Classe dans les Ecoles et Séminaires.

De Froome Talfourde, et autres.

De *Froome Talfourde*, et autres, Habitans de la Division Nord du Comté de *Kent*, demandant que le dit Comté soit érigé en un nouveau District.

De J. MacNab et Angus McNab.

De *John MacNab* et *Angus McNab*, Exécuteurs Testamentaires de la Succession de feu *Duncan Macnab*, demandant, comme tels, à être suffisamment rémunérés, pour la construction d'un Pont sur la Rivière *Madawaska*, suivant leur Contrat.

De W. Coates.

De *William Coates*, Clerc de la Chambre d'Assemblée de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, demandant qu'il lui soit accordé une somme de soixante-quatre livres dix schellings, pour que son Salaire de l'année dernière égale £200.

Pétitions référées.
La Pétition de R. Defries, et autres, est référée au Comité sur les Comptes Contingens.

Ordonné, Que la Pétition de *Robert Defries*, et autres, Messagers et Serviteurs de la ci-devant Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*, présentée à la Chambre le vingt du courant, soit référée au Comité Spécial sur les Comptes Contingens et les Dépenses de cette Chambre durant la présente Session.

La Pétition de J. S. Baldwin, et autres, est référée à un Comité choisi.

Sur Motion de l'Honorable M. *Dunn*, secondé par le Capitaine *Steele*,

Résolu, Que la Pétition de *J. S. Baldwin*, et autres, Citoyens de *Toronto*, présentée à la Chambre le vingt-trois du courant, soit référée à un Comité choisi, composé de Sir *Allan Macnab*, Messieurs *Price*, *Small*, *Morin*, *Parent* et *Tachereau*, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Les Pétitions de J. Miller, et autres ;
De A. Timins, et autres ;
De A. Campbell, senior, et autres ;
De J. Young, et autres ;
De A. Campbell, Junior, et autres,

Ordonné, Que les Pétitions, de *John Miller*, et autres, Habitans de *Ste. Scholastique*, Comté du *Lac des Deux Montagnes*, de *Andrew Timins*, et autres, Habitans de la Seigneurie d'*Argenteuil*, de *Archibald Campbell*, Senior, et autres, des Townships de *Grenville* et *Harrington*, Comté du *Lac des Deux Montagnes*, de *James Young*, et autres, Habitans de *Grenville*, Comté du *Lac des Deux Montagnes*, et de *Archibald Campbell*, Junr., et autres, Habitans du Township de *Grenville*, Comté du *Lac des Deux Montagnes*, soient référées au Comité choisi, auquel a été référé le Bill pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour pourvoir à l'établissement et maintien d'Ecoles élémentaires dans cette Province, et autres références.

sont référées au Comité sur les Ecoles Élémentaires.

La Pétition de J. & A. MacNab est référée à un Comité choisi.

Sur Motion de M. *Cameron*, secondé par M. *Chesley*,
Résolu, Que la Pétition de *John MacNab* et *Angus McNab*, Exécuteurs Testamentaires de la Succession de feu *Duncan Macnab*, soit référée à un Comité choisi, composé de Messieurs *Hincks* et *Durand*, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que la Pétition de *Froome Talfourde*, et autres, Habitans de la Division Nord du Comté de *Kent*, soit référée au Comité choisi auquel a été référée la Pétition de *Horace Keating*, et autres.

De F. Talfourde, et autres, au Comité sur la Pétition de H. Keating, et autres.

L'Honorable M. *Moffatt*, du Comité choisi auquel a été référée la Pétition du Bureau de Commerce de *Montréal*, demandant un Octroi d'argent pour améliorer le Chenal du Lac *St. Pierre*, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la table du Greffier.

Le Comité sur la Pétition du Bureau de Commerce de Montréal, relativement au Chenal du Lac St. Pierre, fait rapport.

Pour le dit Rapport, voir Appendice (D. D.).

Ordonné, Que le dit Rapport soit référé au Comité de toute la Chambre, pour prendre en considération le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, relatif aux Améliorations publiques, ensemble avec les Documents qui l'accompagnent.

Le Rapport est référé au Comité Général sur les Améliorations Publiques.

Le Rapport devra être imprimé.

Ordonné, Que le dit Rapport soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

M. *Merritt*, du Comité réuni, nommé pour s'enquérir des prix payés et des moyens adoptés pour le transport de produits par les différentes communications en cette Province, et auquel a été référé le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, en réponse à l'Adresse de cette Chambre du quatorze du mois dernier, au sujet d'une Adresse de la Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*, relativement à l'introduction des produits de la Province dans les Ports de la *Grande-Bretagne*, libres de droits, avec une instruction de prendre en considération toutes les matières qui ont rapport à l'Agriculture et au Commerce de cette Province, et pouvoir de faire rapport de temps à autre, a présenté à la Chambre le second Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la table du Greffier.

Le Comité sur les Prix payés pour le transport des produits, fait son 2^e Rapport.

Pour le dit Rapport, voir Appendice (E. E.).

Ordonné, Que le dit Rapport soit référé au Comité de toute la Chambre, pour prendre en considération le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, relatif aux Améliorations publiques, ensemble avec les Documents qui l'accompagnent.

Le Rapport est référé au Comité général sur les Améliorations Publiques.

Ordonné, Que deux cents Exemplaires du dit Rapport soient imprimés pour l'usage des Membres de cette Chambre.

200 Exemplaires de Rapport devant être imprimés.

M. *J. S. McDonald*, du Comité choisi auquel a été référée la Pétition de *Malcolm McGillivray*, et autres, Syndics de la Congrégation Presbytérienne de *Lochiel*, dans le District de l'*Est*, avec pouvoir de faire rapport par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre un Bill pour autoriser certains Syndics y mentionnés, à transporter partie d'un certain Lot de terre, situé dans le Township de *Lochiel*, dans le District de l'*Est*, au Révérend *John McIsaac*, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Le Comité sur la Pétition de M. McGillivray, et autres, rapporte un Bill pour autoriser le transport de partie d'un lot de terre dans Lochiel.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

Ordonné, Que M. *Chesley* ait la permission de s'absenter de cette Chambre, pendant une semaine, depuis Lundi prochain.

Congé d'absence est accordé à M. Chesley.

1ère lecture du Bill pour pourvoir à la traduction des Loix en Français.

Ordonné, Que *M. Parent* ait la permission d'introduire un Bill pour pourvoir à ce que les Loix de cette Province soient traduites dans la langue Française, et pour d'autres objets y mentionnés.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

1ère lecture du Bill pour augmenter le Capital de la Banque de la Cité, de Montréal.

Ordonné, Que *M. Dunscomb* ait la permission d'introduire un Bill pour prolonger la Charte de la "Banque de la Cité," de Montréal, et pour augmenter son Capital.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Vendredi le trois du mois prochain.

1ère lecture du Bill pour augmenter le Capital de la Banque de Montréal.

Ordonné, Que *M. Holmes* ait la permission d'introduire un Bill pour prolonger la Charte de la Banque de Montréal, et pour augmenter son Capital.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Mercredi prochain.

1ère lecture du Bill pour prolonger la Charte de la Banque de Québec.

Ordonné, Que *M. Black* ait la permission d'introduire un Bill pour prolonger la Charte de la Banque de Québec.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Vendredi le trois du mois prochain.

Comité nommé pour prendre en considération le meilleur mode pour mettre les Avocats en état de pratiquer dans les deux sections de la Province

Sur Motion de *M. Baldwin*, secondé par *M. Barthe*,

Résolu, Qu'il soit nommé un Comité choisi, composé de Messieurs *Cameron* et *Price*, et de tous les Messieurs du Barreau qui sont Membres de cette Chambre, pour considérer le meilleur mode à adopter pour mettre la Profession du Barreau, dans toutes ses branches, sur le même pied dans les deux sections de cette Province, et ordonner que les personnes admises à pratiquer dans aucune branche de la Profession, dans une partie de la Province, soient aussi admises à pratiquer dans l'autre partie d'icelle.

Adresse votée à Son Excellence, pour un Etat des affaires des Biens des Jésuites.

Sur Motion de *M. Aylwin*, secondé par *M. Christie*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un Etat détaillé de la dépense, par le Gouvernement de Sa Majesté, de tous les Deniers, pris dans la Caisse Publique de la Province du *Bas-Canada*, et qui ont été versés entre les mains du Receveur Général, comme rentes, produits et profits des Biens appartenant au ci-devant Ordre des Jésuites, pour les cinq dernières années, et demandant un Etat de l'autorité en vertu de laquelle telle dépense a été faite.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

1ère lecture du Bill pour augmenter le Capital de la Banque Commerciale du District de Midland.

Ordonné, Que *M. Cartwright* ait la permission d'introduire un Bill pour augmenter le Capital de la Banque Commerciale du District de *Midland*.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Mardi prochain.

Ordonné, Que M. *Hincks* ait la permission d'introduire un Bill pour augmenter le Capital de la Banque du *Haut-Canada*.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Mardi prochain.

Sur Motion de M. *Aylwin*, secondé par M. *Parent*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, Copie de la Commission de la personne qui occupe actuellement la charge de Collecteur des Douanes au *Côteau du Lac*, et demandant à être informée du jour où il a accepté la dite charge.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour prendre en considération le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, relatif aux Améliorations publiques, ensemble avec les Documents qui l'accompagnent, et autres références, étant lu;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *D. McDonald* a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil;

Et M. *D. McDonald* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau demain.

M. l'Orateur a communiqué à la Chambre la Lettre suivante:

BUREAU DU PRINCIPAL SECRETAIRE, 26e AOUT 1841.

Monsieur,

J'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, de vous informer, que l'intention de Son Excellence est de se rendre à la Chambre du Conseil Législatif, demain, à une heure, à l'effet de sanctionner, au nom de Sa Majesté, un Bill passé par le Conseil Législatif et l'Assemblée.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

T. W. C. MURDOCH,
Principal Secrétaire.

L'Hon. Orateur de la
Chambre d'Assemblée. }

Première lecture du Bill pour augmenter le capital de la Banque du H. C.

Adresse votée à Son Excellence, pour obtenir Copie de la Commission du Collecteur des Douanes, au Côteau du Lac.

La Chambre se forme en Comité général sur les Messages relatifs aux améliorations publiques.

Le Président fait rapport de progrès.

M. l'Orateur communique à la Chambre une Lettre de Son Excellence, l'informant que Son Excellence se rendra à la Chambre du Conseil Législatif, demain.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender l'Acte relatif à la nomination des Directeurs de la Compagnie de Grand River.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender la Loi qui règle l'élection des Directeurs de la Compagnie de la navigation de *Grand River*, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Moore* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Moore* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, sans y faire aucun amendement ; et le Rapport a été lu de nouveau à la table du Greffier.

Le Bill est rapporté sans amendement.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

Ordre de le grossoyer.

Sur Motion de M. *Cameron*, secondé par M. *Roblin*,

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité général, sur le Bill pour régler l'inspection du Bois, est remis à Mercredi prochain.

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour régler l'inspection et le mesurage du Bois de construction, Mâts, Esparres, Douves, Douelles, et autres objets de même nature, dans les Ports de *Québec* et de *Montréal*, et pour d'autres fins y relatives, soit remis à Mercredi prochain.

La Chambre se forme en Comité sur le Message de Son Excellence relatif à l'Emigration.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité, pour prendre en considération cette partie du Message de Son Excellence le Gouverneur Général, transmis à cette Chambre le quatorze du mois dernier, qui a rapport à la Dépêche de Lord *John Russell*, au sujet de l'Emigration, et le prélèvement d'un fonds pour défrayer la dépense de pourvoir de soins médicaux les Emigrés malades, et pour mettre les personnes indigentes de cette classe, en état de se rendre au lieu de leur destination, et pourvoir à leur soutien jusqu'à ce qu'elles aient trouvé de l'emploi, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Foster* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Foster* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, et adoptée par la Chambre ; et elle est comme suit :

Résolution.

Résolu. Qu'il est expédient que la Législature adopte des moyens pour rendre profitable à la Province le secours offert par le Gouvernement de Sa Majesté, à l'effet de prélever un fonds pour défrayer la dépense de pourvoir de soins médicaux les Emigrés malades, et pour mettre les personnes indigentes de cette classe en état de se rendre au lieu de leur destination, et pourvoir à leur soutien jusqu'à ce qu'elles aient trouvé de l'emploi : payable en la manière suggérée dans la Dépêche de Lord *John Russell*, du trois de Mai dernier, et communiquée à cette Chambre, par le Message de Son Excellence du quatorze du mois dernier.

Première lecture du Bill pour créer un fonds pour le soulagement des Emigrés.

Ordonné, Que M. *Parke* ait la permission d'introduire un Bill pour créer un fonds destiné à payer les frais du transport des Emigrés indigents au lieu de leur destination, et à les maintenir jusqu'à ce qu'ils puissent se procurer de l'emploi.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Mardi prochain.

M. *Christie* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Viger*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à demain.

Motion pour remettre les Ordres du jour.

L'Hon. M. *Moffatt* a proposé, secondé par M. *Morris*, Que la Chambre s'ajourne à sept heures, P. M., ce jour.

Motion d'ajournement jusqu'à 7 heures P. M. Agréée.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et La Chambre s'est en conséquence ajournée à sept heures, P. M., ce jour.

Jovis, 26^o die Augusti,

Sept Heures, P. M.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour autoriser l'achat par la Province des Actions possédées par les individus dans le Canal de *Welland*, étant lu ;

La Chambre se forme en Comité sur le Bill pour autoriser l'achat des actions du Canal de Welland.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Taché* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Taché* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, sans y faire aucun amendement ; ce dont il avait ordre de faire rapport à la Chambre quand il lui plairait de le recevoir.

Le Bill est rapporté sans amendement.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu demain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour changer et amender les Lois, maintenant en force dans la partie de cette Province ci-devant le *Haut-Canada*, qui régissent les Cours de Districts, étant lu ;

La Chambre se forme en Comité sur le Bill des Cours de District du H.C.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Tachereau* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Tachereau* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait plusieurs amendemens, dont il avait ordre de faire rapport à la Chambre, quand il lui plairait de le recevoir.

Le Bill est rapporté avec amendemens.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu demain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour abroger certaines parties d'un Acte y mentionné, et pour pourvoir à faire un Recensement périodique des Habitans de cette Province, et pour obtenir d'autres informations statistiques y mentionnées, étant lu ;

La Chambre se forme en Comité sur le Bill relatif au Recensement périodique.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Simpson* a pris le Fauteuil du Comité.

Plusieurs Membres s'étant retirés,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et les noms des Membres présens ont été pris comme suit :

Monsieur l'Orateur.

Messieurs *Boswell*, le Solliciteur Général *Day*, le Procureur Génér-

ral Draper, Dunscomb, Durand, Foster, Gilchrist, Hale, Hincks, J. S. McDonald, Powell, Quesnel, Raymond, Simpson et l'Honorable M. Viger.

Point de Quorum.

Et à neuf Heures et un quart de soir, M. l'Orateur a ajourné la Chambre, faute de Quorum.

Veneris, 27° die Augusti;

Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

Pétition présentée à la Chambre.
De E. O'Donnell, et autres.

La Pétition suivante a été présentée et mise sur la Table.
Par M. Buchanan, la Pétition de Edward O'Donnell, et autres, Habitans de la Cité de Toronto.

Lecture des Pétitions suivantes.

Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues :

Du Rév. H. Urquhart, et autres.

Du Révérend Hugh Urquhart, et Anciens, de l'Eglise de St. Johns, Cornwall, demandant que les Saintes Ecritures soient en usage dans toutes les Ecoles en cette Province qui reçoivent des Octrois Publics.

De M. Kelly, et autres.

De Michael Kelly, et autres, Habitans des Townships de Roxborough et Finch, demandant qu'une somme d'argent leur soit accordée pour achever le Chemin depuis Cornwall jusqu'à Roxborough.

De A. McDonnell.

De Allan McDonnell, de St. Andrews, Township de Cornwall, exposant que son fils Alexander McDonnell, qui était son seul soutien et celui de sa famille, est mort à la suite des fatigues qu'il a essuyées au service de Sa Majesté, durant la dernière Rébellion, dans le Bas-Canada ; et demandant un secours.

De A. West.

De Amos West, du Township de Gwillimbury Ouest, demandant que le Chemin qui passe sur sa terre soit pratiqué ailleurs.

Pétitions référées à des Comités.

De L. Lyman, et autres, au Comité général sur les Améliorations Publiques.

Ordonné, Que la Pétition de Lewis Lyman, Commissaire de l'Association Coloniale Irlandaise de l'Amérique du Nord, et autres, Habitans du Comté de Beauharnois, présentée à la Chambre, le vingt-trois du courant, soit référée au Comité de toute la Chambre pour prendre en considération le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, relatif aux Améliorations Publiques, ensemble avec les Documens qui l'accompagnent, et autres références.

De A. West, à un Comité choisi.

Sur Motion de Sir Allan Macnab, secondé par M. Harmanus Smith,

Résolu, Que la Pétition de Amos West, du Township de Gwillimbury Ouest, soit référée à un Comité choisi, composé de Messieurs Steele et Roblin, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que *M. Thompson* ait la permission d'introduire un Bill pour amender la Charte et augmenter le Capital de la Banque de *Gore*.
Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

1^{ère} lecture du Bill pour augmenter le Capital de la Banque de *Gore*.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois : Mardi prochain.

Ordonné, Que lorsque cette Chambre s'ajournera, elle s'ajourne à demain à dix heures, A. M.

La Chambre est ajournée à demain à dix heures A. M.

Sur Motion de *M. Derbshire*, secondé par le Capitaine *Steele*,

Ordonné, Que les Amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé "Acte pour autoriser un nouvel Emprunt pour achever la construction de la Maison de Justice et de la Prison du District projeté de *Dalhousie*," soient pris en considération demain.

Les amendemens au Bill qui autorise un emprunt pour le District de *Dalhousie*, seront pris en considération demain.

M. Hincks, du Comité choisi auquel ont été référées les Pétitions sur le Cours des Monnaies et les Banques, avec pouvoir de faire rapport de temps à autre, a présenté à la Chambre le Rapport final du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la table du Greffier.

Le Comité sur le Cours des Monnaies et les Banques fait un Rapport final.

Pour le dit Rapport, voir Appendice (O.).

L'Adresse est comme suit :

A LA TRES-EXCELLENTE MAJESTE DE LA REINE.

TRES-GRACIEUSE SOUVERAINE,

Nous, les loyaux et fidèles Sujets de Votre Majesté, l'Assemblée Législative du *Canada*, réunie en Parlement Provincial, demandons très-humblement, qu'il nous soit permis d'appeler l'attention de Votre Majesté sur un sujet d'une importance grave pour les fidèles sujets de Votre Majesté en cette Province. Pendant le cours de la Session actuelle du Parlement, nous avons appris avec un vif regret, que Votre Majesté avait été avisée d'accorder une Charte Royale à une Compagnie dans la Cité de *Londres*, associée pour faire et conduire les opérations d'une Banque dans les Colonies de l'*Amérique* Britannique du Nord, sous les nom et raison de "La Banque de l'*Amérique* Britannique du Nord ;"—et que cette Charte, outre les autres privilèges qu'elle lui accorde, autorise la dite Compagnie à faire une émission de Billets de Banque en cette Province.

Adresse qui accompagne le Rapport.

Il est de notre devoir, de la part du Public du *Canada*, dont nous sommes les Représentans, de protester solennellement contre une semblable intervention dans nos droits constitutionnels.

Nous prenons la liberté d'exposer très-humblement à Votre Majesté, que le Statut du Parlement Impérial, en vertu duquel nous sommes maintenant assemblés, avait en vue de conférer au peuple du *Canada* le pouvoir de régir ses propres affaires locales ; nous nous étions flattés, d'après la teneur des Dépêches récentes du Secrétaire d'Etat de Votre Majesté pour les Colonies, adressées au Représentant de Votre Majesté en cette Province, que la non-intervention serait le principe qui guiderait à l'avenir les Conseils de Votre Majesté, relativement aux affaires de cette Colonie.

Nous ne voulons pas diminuer la force de cette remontrance, en signalant à Votre Majesté les inconvéniens auxquels la Législature Provinciale pourra être exposée, et les pertes qui pourront résulter pour les habitans de cette Province, par l'exercice de la Prérogative Royale dans cette instance.

Nous sollicitons humblement et respectueusement Votre Majesté, d'accueillir favorablement cette Adresse, persuadés que le droit constitutionnel de la Législature Provinciale de contrôler et régir les affaires intérieures de la Province, est un principe que le peuple de cette importante Colonie est décidé de maintenir d'une manière irrévocable.

Nous renouvelons l'assurance de notre entier dévouement envers la personne et le Gouvernement de Votre Majesté.

Ordonné, Que le dit Rapport et l'Adresse soient référés à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

Ordonné, Que le dit Rapport et l'Adresse soient imprimés pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Le Rapport et l'Adresse sont référés à un Comité général pour Vendredi prochain.
Ordre de les imprimer.

Le Bill pour l'établissement d'Ecoles d'Anatomie est rapporté avec des amendemens.

M. *Simpson*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill pour l'établissement d'Ecoles d'Anatomie et pour l'encouragement de la Science Anatomique, a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait plusieurs amendemens, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la table du Greffier.

Ordonné, Que le dit Bill et le Rapport soient référés à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

Le Bill est référé à un Comité général Vendredi prochain.

Motion pour une Adresse à Son Excellence, pour obtenir Copie de la correspondance au sujet de l'Union.

M. *Aylwin* a proposé, secondé par M. *Parent*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, Copies de toutes Dépêches, Communications et Correspondances qui ont eu lieu entre le Gouvernement Impérial et le Gouvernement Provincial, relativement à l'Union des Provinces du *Bas* et du *Haut-Canada*.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

Négative.

Le Président du Comité général sur le Bill pour autoriser l'achat des actions du Canal de *Welland*, rapporte le Bill sans amendement.

M. *Taché*, du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour autoriser l'achat par la Province des Actions possédées par les individus dans le Canal de *Welland*, a fait rapport, conformément à l'Ordre, du dit Bill sans amendement. Et le Rapport a été lu de nouveau à la table du Greffier.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

Ordre de le grossoyer.

Le Président du Comité général sur le Bill des Cours de District du H. C., rapporte le Bill avec plusieurs amendemens.

M. *Taschereau*, du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour changer et amender les Lois maintenant en force dans la partie de cette Province ci-devant le *Haut-Canada*, qui régissent les Cours de Districts, a fait rapport, conformément à l'Ordre, des amendemens faits au dit Bill par le Comité, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la table du Greffier, et adoptés par la Chambre.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

Ordre de le grossoyer.

Seconde lecture du Bill pour étendre certains privilèges aux comtés de *Haldimand* et *Simcoe*.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour étendre aux Comtés de *Haldimand* et *Simcoe*, respectivement, certains privilèges dont ils ne pourraient jouir autrement avant d'être définitivement érigés en Districts, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour abroger certaines parties d'un Acte y menti-

onné, et pour pourvoir à faire un Recensement périodique des Habitans de cette Province, et pour obtenir d'autres informations statistiques y mentionnées, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Simpson* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Simpson* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait plusieurs amendemens, dont il avait ordre de faire rapport à la Chambre, quand il lui plairait de le recevoir.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu demain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour abolir l'emprisonnement pour Dettes dans la partie Ouest du *Canada*, excepté en certains cas, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Mercredi prochain.

L'Ordre du jour pour prendre en considération les Amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé "Acte pour incorporer la Compagnie d'Assurance du *Canada* contre les accidens du Feu," étant lu ;

La Chambre a en conséquence procédé à prendre les dits Amendemens en considération.

Et les dits Amendemens ont été lus, et sont comme suit :

Presse 2, ligne 2—Après "quatre-vingts", insérez "à moins que cet Acte ne soit dans l'intervalle révoquée par la Législature."

Presse 2, ligne 14—Après "avoir", retranchez tous les mots jusqu'à "Corporation" dans la 15^e ligne inclusivement, et insérez à la place "hypothèque sur des propriétés foncières."

Presse 2, ligne 28—Retranchez "Actions de Banque", et insérez "les fonds d'aucune Banque incorporée."

Presse 2, ligne 34—Après "Actionnaires", insérez "d'après la majorité des voix données à telle Assemblée, comme il est ci-après prescrit."

Presse 2, ligne 40—Retranchez depuis "Pourvu" jusqu'au mot "Pourvu" dans la 44^e ligne inclusivement, et insérez "Et avec telle majorité, comme susdit, la dite Corporation pourra élire et choisir tels Directeurs et autres Officiers, et leur conférer tels pouvoirs, selon que la majorité le croira expédient et convenable pour les fins susdites ; mais les Directeurs nommés ou qui le seront avant aucune telle Assemblée générale, seront tenus de rester en charge, jusqu'à ce qu'il en ait été élu d'autres à quelque Assemblée générale, et les dites règles, réglemens et statuts seront faits par les Directeurs nommés ou qui pourront ci-après l'être, et seront soumis aux Actionnaires de la dite Corporation, pour être approuvés et confirmés à une Assemblée générale, qui sera convoquée à cet effet, et qui devra se tenir en la manière mentionnée ci-après, ou à aucune Assemblée générale annuelle."

Presse 3, ligne 41 et 42—Retranchez "Ordonnances" et insérez "Acte."

Presse 4—Après Clause 3, insérez la nouvelle Clause suivante, A.

CLAUSE A.

"Et qu'il soit statué, que le nombre de voix auquel tout Actionnaire, Compagnie, Corps politique ou incorporé, ayant des actions dans la dite Corporation, auront droit en toute occasion où les votes des Membres de

relatif au Recensement périodique.

Le dit Bill est rapporté avec des amendemens.

L'Ordre du jour pour la Chambre en Comité sur le Bill pour abolir l'emprisonnement pour dettes, est remis à Mercredi prochain.

La Chambre prend en considération les amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill pour incorporer la Compagnie d'Assurance du *Canada*.

Amendemens.

la dite Corporation doivent, conformément aux dispositions du présent Acte, être donnés; sera en la proportion suivante, savoir : pour une action, et pas plus de deux, une voix, pour chaque deux actions au-dessus de deux et n'excédant pas dix, une voix, faisant cinq voix pour dix actions ; pour chaque quatre actions au-dessus de dix et n'excédant pas trente, une voix, faisant dix voix pour trente actions ; pour chaque six actions au-dessus de trente, et n'excédant pas soixante, une voix, faisant seize voix pour soixante actions, et pour chaque huit actions au-dessus de soixante et n'excédant pas un cent, une voix, faisant vingt voix pour cent actions ; mais aucune personne, compagnie, corps politique ou incorporé, membres de la dite Corporation n'auront droit à un plus grand nombre de voix que celui de vingt.

Presse 4, Ligne 2—Après “ le ” retranchez tous les mots jusqu'à “ a-cun ” dans la 5e Ligne, inclusivement, et insérez “ la dite Corporation ne commencera pas, ni ne fera les dites affaires d'Assurance contre les accidens du feu, avant que le versement d'une somme égale à au moins dix par cent sur le montant du capital entier de cent mille Louis n'ait été fait et soit à la disposition de la dite Corporation, ni avant que la somme d'au moins cinquante mille Louis du dit capital n'ait été souscrite, et aucune Police d'Assurance ne sera en aucun temp donnée, ni renouvelée par la dite Corporation, à moins qu'il ne lui reste en mains et à sa disposition, comme susdit, une somme versée égale à au moins dix par cent sur son capital entier, comme susdit, après le paiement fait de toutes réclamations légales contre elle, et aucun.”

Presse 4, Ligne 10—Avant “ capital ” insérez “ tout le.”

Presse 4, Ligne 10—Retranchez “ souscrit ” et insérez “ comme susdit.”

Presse 5, Ligne 1—Après “ noms ” insérez “ excepté par rapport à aucuns contrat ou contrats d'Assurance faits ou passés avant que la dite Corporation commence ses opérations, en vertu des dispositions du présent Acte.”

Amendemens grossoyés.

JAMES FITZGIBBON,

Greffier du Conseil Législatif.

Les amendemens sont agréés.

Et les dits Amendemens ayant été lus de nouveau, ils ont été adoptés par la Chambre.

Ordonné, Que M. *Black* reporte le dit Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendemens.

La Chambre prend en considération les amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill pour incorporer le Bureau de Commerce de Montréal.

L'Ordre du jour pour prendre en considération les Amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé “ Acte pour incorporer le Bureau de Commerce de *Montréal*,” étant lu ;

La Chambre a en conséquence procédé à prendre les dits Amendemens en considération.

Et les dits Amendemens ont été lus, et sont comme suit :

Presse 2, Ligne 14—Retranchez “ pour toujours.”

Presse 2, Ligne 31—Après “ que ” insérez “ le.”

Presse 3, Ligne 28—Retranchez “ jour ” et insérez “ Lundi.”

Presse 3, Ligne 41—Retranchez “ jour ” et insérez “ Lundi.”

Amendemens.

Les amendemens sont agréés.

Et les dits Amendemens ayant été lus de nouveau, ils ont été adoptés par la Chambre.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Moffatt* reporte le dit Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendemens.

L'Ordre du jour pour prendre en considération les Amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé "Acte pour amender deux certaines Ordonnances y mentionnées, relatives aux Chemins d'hiver, dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*," étant lu ;

La Chambre a en conséquence procédé à prendre les dits Amendemens en considération,

Et les dits Amendemens ont été lus, et sont comme suit :

Presse 1, Ligne 15—Retranchez tous les mots après "des" jusqu'au mot "de" inclusement, dans la 19^e Ligne.

Presse 1, Ligne 21—Retranchez tous les mots après "requiert" jusqu'à "requiert," inclusivement, dans la 32^e Ligne.

PREAMBULE.

Ligne 2—Pour "Ordonnances" lisez "Ordonnance."

Ligne 6—Retranchez "Législatif."

TITRE.

Ligne 1—Retranchez "deux certaines Ordonnances" et insérez "une certaine Ordonnance."

Et les dits Amendemens ayant été lus de nouveau, ils ont été adoptés par la Chambre.

Ordonné, Que M. *Armstrong* reporte le dit Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendemens.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour pourvoir à l'enregistrement des personnes qui ont droit de voter aux Elections des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province, et pour mieux pourvoir aux lieux où seront tenues telles Elections, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Mardi prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour autoriser l'Association Coloniale Irlandaise de l'*Amérique* du Nord, à prêter de l'argent, et continuer certains travaux publics dans le Comté de *Beauharnois*, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Hopkins* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Hopkins* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau ce jour.

Il a été apporté un Message par *Frederick Starr Jarvis*, Ecuyer, Gentilhomme, Huissier de la Verge Noire :

M. l'Orateur,

Son Excellence le Gouverneur Général désire la présence immédiate de cette Honorable Chambre dans la Chambre du Conseil Législatif.

La Chambre prend en considération les amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill relatif au Chemins d'hiver dans le B. C.

Amendemens.

Les dits amendemens sont agréés.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill relatif à l'enregistrement des voteurs, est remis à Mardi prochain.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill pour autoriser l'Association Coloniale Irlandaise de l'Amérique du Nord, à prêter de l'argent.

Le Président fait rapport de progrès.

La Chambre est priée de se rendre au Conseil Législatif.

Elle s'y transporte.

En conséquence, M. l'Orateur s'est rendu avec la Chambre dans la Chambre du Conseil Législatif.

Et étant de retour,

M. l'Orateur fait rapport que Son Excellence a donné la Sanction Royale à certains Bills.

M. l'Orateur a fait rapport que, conformément aux ordres de Son Excellence le Gouverneur Général, la Chambre s'était rendue auprès de Son Excellence, dans la Chambre du Conseil Législatif, où il a plu à Son Excellence de donner, au nom de Sa Majesté, la Sanction Royale aux Bills Publics et Privés suivans :

Bill du Collège Victoria.

“ Acte pour incorporer l'Académie du *Haut-Canada*, sous le nom et titre de “ Collège *Victoria*.”

Bill de Naturalisation.

“ Acte pour assurer et conférer à certains Habitans de cette Province les droits civils et politiques de sujets nés Britanniques.”

Bill pour le recouvrement des Petites Dettes, H. C.

“ Acte pour abroger les Lois maintenant en force, dans cette partie de la Province ci-devant appelée *Haut-Canada*, pour le recouvrement des Petites Dettes, et établir d'autres dispositions à cet égard.”

Bill—Retours d'amendes par les Magistrats.

“ Acte pour obliger les Juges de Paix à faire des Retours des condamnations et amendes, et pour d'autres fins y mentionnées.”

Bill pour amender l'Acte des Assurances Mutuelles du B. C.

“ Acte pour amender un Acte de la Législature du *Bas-Canada*, relatif à l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle contre les accidens du Feu.”

Bill pour naturaliser J. A. Tailhades.

“ Acte pour assurer et conférer à *Jacques Alexandre Tailhades*, Habitant de cette Province, les droits civils et politiques d'un sujet né Britannique.”

Bill pour autoriser les Arpenteurs du H. C. à administrer le Serment.

“ Acte pour autoriser les Arpenteurs commissionnés, dans cette parties de la Province ci-devant appelée le *Haut-Canada*, à administrer le serment dans certains cas, et pour les protéger dans l'exercice de leur devoir en arpentant.”

Bill pour définir les limites de Woodstock.

“ Acte pour étendre et définir les limites de la Ville de *Woodstock*, dans le District de *Brock*.”

Bill relatif aux Municipalités dans le H. C.

“ Acte pour mieux pourvoir au gouvernement intérieur de cette partie de la Province qui constituait ci-devant la Province du *Haut-Canada*, par l'établissement d'autorités locales ou municipales en icelle.”

Le Bill des Elections est passé.

Un Bill grossoyé pour mieux pourvoir à la liberté des Elections dans cette Province, et pour d'autres fins y mentionnées, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe, et que le titre soit “ Acte pour pourvoir à la liberté des Elections dans cette Province, et pour d'autres fins y mentionnées.”

Ordonné, Que M. *Baldwin* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill pour autoriser l'Association Coloniale Irlandaise de l'Amérique du Nord, à prêter de l'argent, que du Nord, à prêter de l'argent.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour autoriser l'Association Coloniale Irlandaise de l'Amérique du Nord à prêter de l'argent, et continuer certains travaux publics dans le Comté de *Beauharnois*, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Hopkins* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Le Bill est rapporté avec des amendemens.

Et M. *Hopkins* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait plusieurs amendemens, dont il avait ordre de faire rapport à la Chambre, quand il lui plairait de le recevoir.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu demain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender un Acte du Parlement de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, intitulé, "Acte pour autoriser l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle dans les différens Districts de cette Province," étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Crane* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Crane* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait plusieurs amendemens, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la table du Greffier, et adoptés par la Chambre.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité, pour considérer s'il est expédient d'amender l'Ordonnance du Conseil Spécial, *4e Victoria*, chapitre 41, autorisant l'établissement d'un Chemin à Lisses, depuis *Montréal*, jusqu'au *Côteau du Lac*, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Lundi prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour établir une Compagnie, sous le nom de "Compagnie du Chemin de *Sydenham Mountain*," étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Powell* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Powell* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau demain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur les Pétitions de divers Habitans du Township de *Oakland*, de *Samuel Garnsey*, et autres, Habitans du Township de *Bayham*, et de *James Covernton*, et autres, Magistrats et Habitans du District de *Talbot*, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Burnet* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Burnet* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, comme suit :

Résolu, Qu'il est expédient, pour la convenance locale des Habitans du Township de *Bayham*, d'annexer, par une disposition législative, ce Township au Comité de *Norfolk*, dans le District de *Talbot*.

M. *Powell* a proposé, secondé par M. *Durand*, que la Question de concours soit maintenant mise sur la dite Résolution.

M. *Henry Smith* a proposé en amendement, secondé par M. *Johnston*, que tous les mots après "que," dans la dite Motion, soient retranchés, et les suivans substitués : "la Pétition de *Samuel Garnsey*, et autres, Habitans du Township de *Bayham*, soit référée à un Comité choisi, composé de Messieurs *Hincks*, *Durand*, *Parke* et *Powell*, pour

La Chambre se forme en Comité sur le Bill des Assurances Mutuelles du H. C.

Le Bill est rapporté avec des amendemens.

Ordre de le grossoyer.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender l'Ordonnance du Chemin à lisses depuis Montréal jusqu'au Côteau du Lac, est remis à Lundi prochain.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill de la Compagnie du Chemin de *Sydenham Mountain*.

Le Président fait rapport de progrès.

La Chambre se forme en Comité sur les Pétitions de *S. Garnsey*, et autres.

Résolution.

Motion que la Question de concours soit mise aux voix.

Motion d'amendement pour référer le Bill à un Comité choisi.

“ en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.”

La motion d'amendement est agréée.

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, elle a été adoptée par la Chambre.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, telle qu'amendée, elle a aussi été adoptée par la Chambre, et
Résolu, en conséquence.

Message du Conseil Législatif, annonçant qu'il a passé.

Message du Conseil Législatif, par *John Godfrey Spragge*, Ecuyer, Maître en Chancellerie :

M. L'ORATEUR,

Le Bill pour régler le Cours des Monnaies.

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé “ Acte pour régler le “ Cours des monnaies en cette Province,” avec plusieurs amendemens, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

Et ensuite il s'est retiré.

La Chambre se forme en Comité sur les 4 Bills de M. Black, relatifs aux lois criminelles.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour améliorer l'administration de la Justice criminelle en cette Province ; le Bill pour amender et consolider les Lois de cette Province, relatives aux offenses contre les personnes ; le Bill pour amender et consolider les Lois de cette Province qui ont rapport au Larcin, et autres offenses y relatives, et le Bill pour amender et consolider les Lois de cette Province relatives aux dommages malicieux causés à la propriété, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Johnston* a pris le Fauteuil du Comité.

Plusieurs Membres s'étant retirés,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et les noms des Membres présens ont été pris comme suit :

Monsieur l'Orateur.

Messieurs *Armstrong, Baldwin, Black, Boutillier*, le Solliciteur Général *Day, Durand, Hale, Holmes, Johnston, Morin, Powell, Raymond, Simpson, Harmanus Smith, Thompson*, l'Honorable *Viger* et *Watts*.

Point de Quorum.

Et à six Heures moins un quart, P. M., M. l'Orateur a ajourné la Chambre, faute de *Quorum*.

Sabbati, 28^o die Augusti ;

Anno 5^o *Victoriæ Reginæ, 1841.*

Pétitions présentées à la Chambre.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la Table.

De *Gerald Alley*, et autres.

Par le Capitaine *Steele*, la Pétition de *Gerald Alley*, et autres, Habitans de *Orillia*, et places adjacentes.

Par M. *Johnston*, la Pétition de *Lewis Lyman*, de *Beauharnois*, Commissaire de l'Association Coloniale Irlandaise de l'Amérique du Nord.

De L. Lyman.

Un Bill grossoyé pour encourager l'établissement des Banques d'Épargnes en cette Province, et pour les régir, a été lu pour la troisième fois.

3^e lecture du Bill des Banques d'Épargnes.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Holmes* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill grossoyé pour incorporer l'Asyle de *Montréal*, pour les femmes âgées et infirmes, a été lu pour la troisième fois.

3^e lecture du Bill pour incorporer l'Asyle de Montréal pour les femmes âgées et infirmes.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que l'Honble. M. *Viger* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill grossoyé pour incorporer les Dames de l'Asyle de *Montréal*, pour les Orphelins Catholiques Romains, a été lu pour la troisième fois.

3^e lecture du Bill relatif aux Orphelins Catholiques Romains de Montréal.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Quesnel* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill grossoyé pour autoriser l'achat par la Province des Actions possédées par les individus dans le Canal de *Welland*, a été lu pour la troisième fois.

3^e lecture du Bill qui autorise l'achat des Actions du Canal de Welland.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. le Procureur Général *Draper* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill grossoyé pour amender la Loi qui règle l'élection des Directeurs de la Compagnie de la navigation de *Grand River*, a été lu pour la troisième fois.

3^e lecture du Bill qui amende l'Acte relatif à la nomination des Directeurs de la Compagnie de Grand River.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. le Procureur Général *Draper* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues :
De *P. M. Benson*, Instituteur, de *Muskinongé*, dans le Comté de *St. Maurice*, demandant à être payé des arrérages qui lui sont dus, depuis le premier Mai 1836.

Lecture des Pétitions suivantes.
De P. M. Benson.

De *James Read*, et autres, Francs-tenanciers du District de l'Ouest, demandant qu'il soit pourvu à l'amélioration des Chemins et Ponts, depuis *Amherstburg* jusqu'à *Chatham*, dans le dit District.

De James Read, et autres.

De *Joseph Bolduc*, de la Cité de *Québec*, demandant à être rémunéré pour ses services passés, comme Messager du Conseil Législatif de la ci-devant Province du *Bas-Canada*.

De J. Bolduc.

De *H. Graham*, et autres, du District de *Bathurst*, exposant qu'il n'y a pas de communication entre le front et la profondeur des Townships du dit District, et demandant que la Chambre considère ce sujet.

De H. Graham, et autres.

Ordonné, Que la Pétition de *Joseph Bolduc*, de la Cité de *Québec*, soit référée au Comité de toute la Chambre, sur le Message de Son Ex-

La Pétition de Jos. Bolduc est référée au

Comité général
sur le salaire des
Orateurs, &c.

cellence le Gouverneur Général, relativement aux Salaires de l'Honorable Orateur du Conseil Législatif et de l'Honorable Orateur de cette Chambre, et des Salaires des Officiers des deux Chambres.

La Chambre se formera en Comité sur l'Index des Journaux du H. et du B. Canada, Lundi prochain.

Sur Motion de M. *Parent*, secondé par l'Honorable M. *Viger*,
Résolu, Que, Lundi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour considérer s'il est expédient de faire faire un Index général aux Journaux des Chambres d'Assemblées, des ci-devant Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*.

La Chambre prendra en considération les amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill pour régler le Cours des Monnaies, Lundi prochain.

Sur Motion de M. *Holmes*, secondé par l'Honorable M. *Moffatt*,
Ordonné, Que les Amendemens faits par le Conseil Législatif a Bill, intitulé "Acte pour régler le Cours des Monnaies en cette Province," soient pris en considération Lundi prochain.

Le Président du Comité général sur le Bill du Recensement Périodique, le rapporte avec des amendemens.

M. *Simpson*, du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour abroger certaines parties d'un Acte y mentionné, et pour pourvoir à faire un Recensement périodique des Habitans de cette Province, et pour obtenir d'autres informations statistiques y mentionnées, a fait rapport, conformément à l'Ordre, des amendemens faits au dit Bill par le Comité, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la table du Greffier, et adoptés par la Chambre.

Ordre de le grossoyer.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

Le Président du Comité général sur le Bill qui autorise l'Association Coloniale Irlandaise de l'Amérique du Nord à prêter de l'argent, rapporte le Bill avec des amendemens.

M. *Hopkins*, du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour autoriser l'Association Coloniale Irlandaise de l'Amérique du Nord, à prêter de l'argent et continuer certains Travaux Publics dans le Comté de *Beauharnois*, a fait rapport, conformément à l'Ordre, des amendemens faits au dit Bill par le Comité, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la table du Greffier, et adoptés par la Chambre.

Ordre de le grossoyer.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

La Chambre se forme en Comité sur les 4 Bills de M. *Black*, relatifs aux Lois Criminelles.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour améliorer l'administration de la Justice Criminelle en cette Province ; le Bill pour amender et consolider les Lois de cette Province, relatives aux offenses contre les personnes ; le Bill pour amender et consolider les Lois de cette Province, qui ont rapport au Larcin, et autres offenses y relatives, et le Bill pour amender et consolider les Lois de cette Province relatives aux dommages malicieux causés à la propriété, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Johnston* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Les Bills sont rapportés avec des amendemens.

Et M. *Johnston* a fait rapport que le Comité avait passé les dits Bills, et avait fait à chacun d'eux plusieurs amendemens, dont il avait ordre de faire rapport à la Chambre, quand il lui plairait de le recevoir.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu Lundi prochain.

La Chambre se forme en Comité sur le premier Rapport du Comité sur le transport des produits.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le premier Rapport du Comité réuni, nommé pour s'enquérir des prix payés et des moyens adoptés pour le transport de produits par les différentes communications dans cette Province, et auquel a été référé le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, en réponse à

L'Adresse de cette Chambre, du quatorze du mois dernier, au sujet d'une Adresse de la Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*, relativement à l'introduction des produits de la Province dans les Ports de la *Grande-Bretagne*, libre de droits, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Kimber* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Kimber* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, et adoptée par la Chambre ; et elle est comme suit :

Résolution rapportée.

Résolu, Que cette Chambre partage pleinement l'opinion exprimée dans différentes Adresses de l'Assemblée de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, relativement à l'introduction libre des produits du *Canada*, dans les Ports de la *Grande-Bretagne* ; et que cette mesure placerait non-seulement les sujets de Sa Majesté en cette Province sur le même pied que les autres parties de l'Empire de Sa Majesté, mais établirait de plus une politique fixe et certaine, avancerait la prospérité mutuelle de la Colonie et de la Mère-Patrie, et cimenterait à l'avenir leur liaison à perpétuité.

Résolution.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour prendre en considération la convenance d'amender l'Ordonnance du Gouverneur et du Conseil Spécial de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, 4^e *Victoria*, chapitre 41, pour changer et amender la Judicature de la dite Province, en autant seulement que la dite Ordonnance a rapport à la Division Territoriale de *Gaspé*, établie par la dite Ordonnance, étant lu ;

La Chambre en Comité pour amender l'Ordonnance relativement à la Judicature de *Gaspé*.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Parke* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Parke* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, et adoptée par la Chambre ; et elle est comme suit :

Résolu, Qu'il est expédient de changer et amender une Ordonnance du Gouverneur et du Conseil Spécial de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, passée dans la quatrième année du règne de Sa Majesté, intitulée " Ordonnance pour établir de nouvelles Divisions Territoriales du " *Bas-Canada*, et pour changer et amender la Judicature et pourvoir à " une administration plus avantageuse et plus efficace de la Justice dans " toute cette Province," en autant qu'elle a rapport à la Division Territoriale de *Gaspé*, en statuant que la quatrième division de la Cour des Plaidoyers Communs, qui doit être établie en vertu de la dite Ordonnance, se composera de deux ou plusieurs Juges, au lieu d'un ou de plusieurs Juges de la Cour des Plaidoyers Communs, tel que prescrit par la septième clause ou section de la dite Ordonnance.

Résolution.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour confirmer un certain arrangement fait par les Magistrats des Districts de *Gore* et de *Wellington*, étant lu ;

La Chambre se forme en Comité sur le Bill pour confirmer l'arrangement entre les Districts de *Gore* et de *Wellington*.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Harmanus Smith* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Le Bill est rapporté sans amendement.

Et M. *Harmanus Smith* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, sans y faire aucun amendement; et le Rapport a été lu de nouveau à la table du Greffier.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

La Chambre se forme en Comité sur l'Acte pour protéger la Propriété Littéraire.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer s'il est expédient d'abroger l'Acte de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, de la seconde *Guillaume IV*, chapitre 53, relativement à la protection de la Propriété Littéraire, dans la vue d'établir des dispositions, sur le même sujet, pour la Province du *Canada*, étant lu;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Christie* a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil;

Résolution rapportée.

Et M. *Christie* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la table du Greffier, et adoptée par la Chambre; et elle est comme suit:

Résolution.

Résolu, Qu'il est expédient d'abroger l'Acte de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, passé dans la seconde année du règne de Feu Sa Majesté le Roi *Guillaume Quatre*, intitulé "Acte pour protéger la Propriété Littéraire."

La Résolution est référée au Comité choisi sur le Bill pour protéger la Propriété Littéraire.

Ordonné, Que la dite Résolution soit référée au Comité choisi, auquel a été référé le Bill pour protéger la Propriété Littéraire dans cette partie de la Province qui formait ci-devant le *Haut-Canada*.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill relatif à l'Administration de la Justice dans le District de Gaspé, remis à Lundi prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour pourvoir plus amplement que par le passé à la due administration de la Justice dans la Division Territoriale de *Gaspé*, étant lu;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Lundi prochain.

La Chambre se forme en Comité pour considérer s'il est expédient d'adresser Son Excellence au sujet d'une Commission pour réviser les Statuts du B. C.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer s'il est expédient de présenter une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de nommer une Commission aux fins de réviser les Statuts et Ordonnances de la partie de cette Province ci-devant le *Bas-Canada*, étant lu;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Foster* a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil;

Résolution rapportée.

Et M. *Foster* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, et adoptée par la Chambre; et elle est comme suit:

Adresse votée à Son Excellence pour nommer une Commission pour réviser les Statuts du B. C.

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien nommer une Commission pour réviser les Statuts et Ordonnances de cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*, et pour consolider ceux des dits Statuts et Ordonnances qui ont rapport aux mêmes sujets, ou qui peuvent être réunis en un seul Acte avec avantage; et assurant Son Excellence que cette Chambre fera bon de telle somme qui sera recommandée par Son Excellence, comme nécessaire pour subvenir aux frais et dépenses de la dite Commission.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer s'il est expédient d'établir des dispositions pour le paiement de toutes les justes réclamations provenant des dernières Rébellion et Invasion dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Turcotte* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Turcotte* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, qu'il avait ordre de soumettre à la Chambre quand il lui plairait de la recevoir.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Lundi prochain.

L'Ordre du jour pour prendre en considération les Amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé "Acte pour autoriser un "nouvel Emprunt pour achever la construction de la Maison de Justice et "de la Prison du District projeté de *Dalhousie*," étant lu ;

La Chambre a en conséquence procédé à prendre les dits Amendemens en considération.

Et les dits Amendemens ont été lus, et sont comme suit :

Presse 1, ligne 20—Après le mot "*Ottawa*," retranchez tous les mots jusqu'à "projeté," dans la 21^{me} ligne, inclusivement, et insérez "que l'on se propose de comprendre dans le."

Presse 1, ligne 25—Après "limites," retranchez les mots "du dit "District projeté," et insérez "que l'on se propose de comprendre dans "le dit nouveau."

Presse 1, ligne 31—Retranchez "*Gloucester, Osgoode*."

Presse 1, ligne 34—Retranchez "et les Townships de *Gloucester* et "*Osgoode*."

Presse 1, ligne 35—Après le mot "Townships," retranchez tous les mots jusqu'à "projeté," dans la 36^e ligne inclusivement, et insérez "que l'on se propose de comprendre dans le dit."

Presse 1, ligne 41—Après le mot "*Ottawa*," retranchez tous les mots jusqu'à "projeté," inclusivement, dans la quarante-deuxième ligne, et insérez "que l'on se propose de comprendre dans le dit nouveau."

Presse 2, ligne 1—Après le mot "Districts," retranchez tous les mots jusqu'à "*Osgoode*," inclusivement, dans la deuxième ligne.

Presse 2, ligne 6—Retranchez tous les mots depuis "ou" jusqu'à "*Osgoode*," inclusivement, dans la même ligne.

Presse 2, ligne 11—Retranchez tous les mots après "*Ottawa*," jusqu'à "*Osgoode*," inclusivement, dans la douzième ligne.

Presse 2, ligne 28—Après "avancé," insérez, "en vertu de cet "Acte."

Presse 2, ligne 33—Retranchez tous les mots après "ne" jusqu'à "intérêt," inclusivement, et insérez "porteront pas un intérêt plus élevé "que six par cent, par année."

Presse 3, ligne 16—Après "Districts," retranchez tous les mots jusqu'à "*Osgoode*," inclusivement, dans la même ligne.

La Chambre se forme en Comité sur le paiement des pertes causées par la Rébellion dans le B. C.

Résolution rapportée.

La Chambre prend en considération les amendemens du Conseil Législatif au Bill qui autorise un emprunt pour le District de Dalhousie.

Amendemens.

PREAMBULE :

Ligne 3—Après le mot “emprunt,” retranchez le reste du Préambule, et insérez les mots suivans : “autorisé par la Loi pour y construire une Prison et un Palais de Justice, a été trouvé insuffisant à cet effet, et vu qu’il est à désirer qu’il soit pourvu, sans plus de délai, au moyen de compléter la dite Prison et Palais de Justice.”

Amendemens grossoyés.

Attesté.

JAMES FITZGIBBON,
Greffier du Conseil Législatif.

Les Amendemens sont agréés.

Et les dits Amendemens ayant été lus de nouveau, ils ont été adoptés par la Chambre.

Ordonné, Que M. *Derbshire* reporte le dit Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendemens.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill qui exempte les Pompiers de certains devoirs.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour abroger un certain Acte y mentionné, et pour exempter les Membres de Compagnies de Pompiers, légalement organisées, de servir comme Jurés et dans la Milice, excepté dans certains cas, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Thorburn* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Le Bill est rapporté sans amendement.

Et M. *Thorburn* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, sans y faire aucun amendement ; et le Rapport a été lu de nouveau à la table du Greffier.

Ordre de le grossoyer.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill relatif au Chemin de Sydenham Mountain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour établir une Compagnie sous le nom de “Compagne du Chemin de Sydenham Mountain,” étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

Le Capitaine *Steele* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Le Bill est rapporté avec des amendemens.

Et le Capitaine *Steele* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait plusieurs amendemens, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la Table du Greffier, et adoptés par la Chambre.

Ordre de le grossoyer.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill pour régler l'admission des Notaires dans le Canada Est.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour régler l'admission des personnes à la Profession de Notaire, dans cette partie de la Province appelée le *Bas-Canada*, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Quesnel* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Le Président fait rapport de progrès.

Et M. *Quesnel* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau Samedi prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour incorporer certaines personnes y mentionnées, aux fins de faire un Chemin macadamisé, depuis la Rue *Dundas* jusqu'à la Rivière *Humber*, dans le Township de *Etobicoke*, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Child* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Child* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, sans y faire aucun amendement ; et le Rapport a été lu de nouveau à la table du Greffier.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

Sur Motion de M. *Baldwin*, secondé par M. *Quesnel*,

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité, pour considérer s'il est expédient de s'adresser à Son Excellence le Gouverneur Général, pour lui demander d'accorder le Pardon de toutes les offenses commises pendant les troubles politiques du *Haut* et du *Bas-Canada*, soit remis à Lundi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

Les noms des Membres présens ont été pris comme suit :

Monsieur l'Orateur.

Messieurs *Baldwin*, *Boutillier*, *Child*, *Christie*, *Durand*, *Hopkins*, *Kimber*, *McLean*, *Parke*, *Price*, *Quesnel*, *Roblin*, *Harmanus Smith*, *Steele*, *Taché*, *Thompson*, *Thorburn* et l'Honorable M. *Viger*.

Et à quatre Heures moins un quart, P. M., M. l'Orateur a ajourné la Chambre, faute de *Quorum*.

Lunæ, 30^o die Augusti ;

Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la Table :

Par M. *Prince*, la Pétition de *Aeneas Bell*, Premier Messager et Gardien de la ci-devant Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*.

Par l'Honorable M. *Viger*, la Pétition de *Pierre Lacroix*, de *Québec*.

Par M. *Aylwin*, la Pétition d' *E. Parent*, Ecuyer.

Par M. *Morin*, la Pétition de *Joseph Edouard Turcotte*, Ecuyer, Représentant du Comté de *St. Maurice*.

Par M. *Williams*, la Pétition de *John Lister*, et *Bowman & Cie.*, Marchands.

Par M. *Morris*, la Pétition de *John Parish*, et autres, Habitans du Township de *Yonge*,—et la Pétition de *Stephen Scovie*, et autres, Habitans du Township de *Yonge*.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill relatif au Chemin de la rue *Dundas* et de la Rivière *Humber*.

Le Bill est rapporté sans amendement.

Ordre de le grossoyer.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur une Adresse à Son Excellence, pour le pardon des offenses politiques, est remis à Lundi prochain.

Point de Quorum.

Pétitions présentées à la Chambre.

De *Aeneas Bell*.

De P. Lacroix.

D'E. Parent, Ecr.

De J.E. Turcotte, Ecr.

De J. Lister, et autres.

De J. Parish, et autres.

De S. Scovie, et autres.

De C. McPherson, et autres.

Par M. Simpson, la Pétition de Charles McPherson, et autres, de St. Polycarpe, Comté de Vaudreuil.

3e lecture du Bill relatif aux Compagnies d'Assurance Mutuelle du H. C.

Un Bill grossoyé pour amender un Acte du Parlement de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, intitulé "Acte pour autoriser l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle dans les différents Districts de cette Province," a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. Hincks porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

3e lecture du Bill qui autorise l'Association Coloniale Irlandaise de l'Amérique du Nord à prêter de l'argent.

Un Bill grossoyé pour autoriser l'Association Coloniale Irlandaise de l'Amérique du Nord à prêter de l'argent, et continuer certains travaux publics dans le Comté de *Beauharnois*, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe, et que le titre soit "Acte pour autoriser l'Association Coloniale Irlandaise de l'Amérique du Nord à prêter de l'argent dans le Comté de *Beauharnois*."

Ordonné, Que M. Dunscomb porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

3e lecture du Bill relatif au Recensement périodique.

Un Bill grossoyé pour abroger certaines parties d'un Acte y mentionné, et pour pourvoir à faire un Recensement périodique des Habitans de cette Province, et pour obtenir d'autres informations statistiques y mentionnées, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. le Solliciteur Général Day porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Pétitions qui ont été lues.
De E. O'Donnell, et autres.

Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues :
De *Edward O'Donnell*, et autres, Habitans de la Cité de *Toronto*, demandant le Vote au Scrutin dans les Elections Municipales.

De G. Alley, et autres.

De *Gerald Alley*, et autres, Habitans de *Orillia*, et places voisines, demandant que les Saintes Ecritures soient enseignées comme Livre de classe dans tous les Séminaires et Ecoles de la Province.

De L. Lyman.

De *Lewis Lyman*, de *Beauharnois*, Commissaire de l'Association Coloniale Irlandaise de l'Amérique du Nord, demandant à être naturalisé.

Le Comité nommé pour compiler les Journaux du Conseil Législatif, relativement au Bill qui a rapport aux dernières Elections, fait son rapport.

Sir *Allan Macnab*, du Comité choisi, pour compiler les Journaux de l'Honorable Conseil Législatif, afin de constater quels procédés ont été adoptés relativement au Bill envoyé de cette Chambre à cet Honorable Corps, intitulé "Acte pour prévenir toutes injustices relativement aux plaintes portées contre les Elections ou les Retours illégaux des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province à la dernière Election Générale," et en faire rapport à cette Chambre, a fait rapport que le Comité avait en conséquence compulsé les dits Journaux, et avait pris Copies des procédés de leurs Honneurs sur le dit Bill, et le Rapport a été lu comme suit :

Rapport

En obéissance à votre Honorable Chambre, votre Comité s'est transporté au Bureau du Greffier de l'Honorable Conseil Législatif, et ayant compulsé les Journaux de la Chambre Haute, il prend la liberté de faire rapport comme suit :

Mardi, 20^e Juillet, 1841.

"Un Message de l'Assemblée Législative, par Sir *Allan Macnab*, et autres, avec un Bill, intitulé "Acte pour prévenir toutes injustices

“ relativement aux plaintes portées contre les Elections ou les Retours illégaux des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province à la dernière Election Générale” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

“ Le dit Bill a été lu pour la première fois.

“ *Ordonné*, Que cinquante Copies du dit Bill soit imprimées pour l'usage des Membres.

“ *Ordonné*, Que le Bill dernièrement mentionné soit lu une seconde fois Jeudi prochain.

Mercredi, 21e Juillet, 1841.

“ L'Honorable M. *Morris* a proposé qu'il soit

“ *Résolu*, Qu'il soit envoyé un Message à l'Assemblée Législative, pour prier cette Chambre de vouloir bien communiquer au Conseil Législatif les Témoignages à l'appui desquels elle a passé le Bill, intitulé “ Acte pour prévenir toutes injustices relativement aux plaintes portées contre les Elections ou les Retours illégaux des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province à la dernière Election Générale.”

“ La Question de concurrence étant mise, la Chambre y a acquiescé, et il a été

“ *Ordonné*, en conséquence, et

“ *Ordonné*, Que le Maître en Chancellerie porte le dit Message à l'Assemblée Législative.

“ Le Maître en Chancellerie qui avait été envoyé aujourd'hui à l'Assemblée Législative, pour la prier de vouloir bien communiquer au Conseil Législatif les Témoignages à l'appui desquels elle a passé le Bill, intitulé “ Acte pour prévenir toutes injustices relativement aux plaintes portées contre les Elections ou les Retours illégaux des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province à la dernière Election Générale,” a informé la Chambre, que l'Assemblée Législative a fait réponse qu'elle enverrait une réponse par ses Messagers.

Jeudi, 22e Juillet, 1841.

“ L'Ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du Bill, intitulé “ Acte pour prévenir toutes injustices relativement aux plaintes portées contre les Elections ou les Retours illégaux des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province à la dernière Election Générale,” il a été

“ *Ordonné*, Qu'il soit déchargé.

Mercredi, 4e Août, 1841.

“ Un Message de l'Assemblée Législative, par Sir *Allan Macnab*, et autres, comme suit :

(Voir le Message de l'Assemblée.)

“ Le dit Message a été alors lu par l'Orateur, et ensuite par le Greffier avec la Cédule des documens qui l'accompagnaient.

“ Il a été proposé qu'il soit nommé un Comité Spécial de cinq Membres, pour prendre en considération le Message et les Documens reçus de l'Assemblée Législative aujourd'hui, et faire rapport à cette Chambre, si les Témoignages offerts par l'Assemblée sont suffisans pour maintenir le Préambule d'un Bill, intitulé “ Acte pour prévenir toutes injustices rela-

“ tivement aux plaintes portées contre les Elections ou les Retours illé-
 “ gaux des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province à la
 “ dernière Election Générale.”

“ La Question étant mise en conséquence, il a été

“ *Résolu*, dans l’Affirmative.

“ *Ordonné*, Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs
De Blaquièrre, Morris, Pemberton, John Fraser et Bruneau, qui s’assem-
 bleront et s’ajourneront à loisir.

“ L’Honorable M. *Sullivan* a donné avis qu’il proposerait Vendredi
 prochain que le Bill dernièrement mentionné soit remis sur les Ordres du
 jour.

“ Il a été proposé que le Comité Spécial nommé aujourd’hui soit
 déchargé.

“ La Question étant mise sur la dite Motion, il a été

“ *Résolu*, dans l’Affirmative.

Vendredi, 6e Août, 1841.

“ Conformément à avis, l’Honorable M. *Sullivan* a proposé, que le Bill
 intitulé “ Acte pour prévenir toutes injustices relativement aux plaintes
 “ portées contre les Elections ou les Retours illégaux des Membres de
 “ l’Assemblée Législative de cette Province à la dernière Election
 “ Générale,” soit remis sur les Ordre du jour; et que le dit Bill soit lu une
 seconde fois Lundi prochain.

“ La Question de concurrence étant mise, il a été résolu dans l’Affir-
 mative, et il a été

“ *Ordonné*, en conséquence.

Mardi, 10e Août, 1841.

“ L’Ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture de Bill, intitulé,
 “ Acte pour prévenir toutes injustices relativement aux plaintes portées con-
 “ tre les Elections ou les Retours illégaux des Membres de l’Assemblée
 “ Législative de cette Province à la dernière Election Générale,” il a été

“ *Ordonné*, Qu’il soit déchargé.

“ *Ordonné*, Que le Bill dernièrement mentionné et le Message de
 l’Assemblée Législative, communiqués à cette Chambre le 30 du mois der-
 nier, soient référés à un Comité Spécial, pour faire son rapport sur icelui
 pour l’information de cette Honorable Chambre, et que le dit Comité ait ordre
 d’examiner et de s’informer, quels sont les témoignages, si aucuns il y a,
 dans le dit Message ou dans les Documens qui l’accompagnaient, à
 l’appui du Préambule du Bill, intitulé “ Acte pour prévenir toutes injusti-
 “ ces relativement aux plaintes portées contre les Elections ou les Re-
 “ tours illégaux des Membres de l’Assemblée Législative de cette
 “ Province à la dernière Election Générale.”

“ *Ordonné*, Que les Honorables Messieurs *De Blaquièrre, Pemberton,*
Alexander Fraser, Bruneau et McDonald composent le dit Comité.

Vendredi, 20e Août, 1841.

“ L’Honorable M. *Pemberton*, du Comité Spécial auquel a été référé le
 Bill, intitulé “ Acte pour prévenir toutes injustices relativement aux plain-
 “ tes portées contre les Elections ou les Retours illégaux des Membres
 “ de l’Assemblée Législative de cette Province à la dernière Election
 “ générale,” avec les Témoignages transmis par l’Assemblée, sur lesquels ils
 était fondé, a présenté son Rapport.

“ *Ordonné*, Qu’il soit reçu, et

“ Il a été alors lu par le Greffier, comme suit : :

“ CHAMBRE DES COMITES, CONSEIL LEGISLATIF, }
18e AOUT, 1841. }

“ Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé “ Acte pour prévenir toutes injustices relativement aux plaintes portées contre les Elections ou les Retours illégaux des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province à la dernière Election générale,” ainsi que le Message et les Documens transmis par l'Assemblée Législative, le 4e courant, contenant les Témoignages sur lesquels le dit Bill a été fondé, demande à faire rapport :

“ Qu'il a, conformément aux instructions de votre Honorable Chambre, examiné attentivement le dit Message, et Documens, et qu'il n'a trouvé dans le dit Message et Documens aucunes preuves à l'appui du Préambule du dit Bill.

“ Le tout néanmoins humblement soumis :

(Signé).

G. PEMBERTON,
Président.

“ *Ordonné*, Que le Bill dernièrement mentionné, et le Rapport sur icelui, soient référés à un Comité de toute la Chambre.

“ *Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill et le Rapport, Lundi prochain.

Lundi, 23e Août, 1841.

“ L'Ordre du jour étant lu pour que la Chambre se mette en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé “ Acte pour prévenir toutes injustices relativement aux plaintes portées contre les Elections ou les Retours illégaux des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province à la dernière Election générale,” et le Rapport du Comité Spécial sur icelui, il a été

“ *Ordonné*, Qu'il soit déchargé, et que le Bill et le Rapport soient mis sur les Ordres du jour de demain.

Mardi, 24e Août, 1841.

“ L'Ordre du jour étant lu pour que la Chambre se mette en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé “ Acte pour prévenir toutes injustices relativement aux plaintes portées contre les Elections ou les Retours illégaux des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province à la dernière Election générale,” avec le Rapport du Comité Spécial sur icelui, il a été

“ *Ordonné*, Qu'il soit déchargé, et que le dit Bill et le Rapport soient mis sur les Ordres du jour pour demain, immédiatement après la troisième lecture des Bills.

Mercredi, 25e Août, 1841.

“ La Chambre, conformément à l'Ordre, s'est ajournée à loisir; et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé “ Acte pour prévenir toutes injustices relativement aux plaintes portées contre les

“ Elections ou les Retours illégaux des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province à la dernière Election générale,” et le Rapport sur icelui.

“ Quelque temps après la Chambre s'est remise, et l'Honorable M. Bruneau a fait rapport que le Comité s'était levé.”

Les Pétitions de divers Habitans de Oakland, et de James Covernton, et autres, sont référées au Comité sur la Pétition de S. Garnsey, et autres.

Ordonné, Que les Pétitions, de divers Habitans du Township de *Oakland*, présentée à la Chambre le vingt-deux Juin dernier, et de *James Covernton*, et autres, Magistrats et Habitans du District de *Talbot*, présentée à la Chambre le cinq du mois dernier, soient référées au Comité choisi auquel a été référée la Pétition de *Samuel Garnsey*, et autres, Habitans du Township de *Bayham*.

Membres ajoutés au dit Comité.

Ordonné, Que le Capitaine *Steele* et M. *Child* soient ajoutés au dit Comité.

Adresse votée à Son Excellence, pour des documens qui ont rapport à une exploration de l'Ottawa.

Sur Motion de M. *Johnston*, secondé par M. *Powell*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, Copies de tous Rapports de tous les Ingénieurs, ou autres personnes, employés, soit par le Bureau des Travaux Publics, soit autrement, relativement à une Exploration de la Rivière *Ottawa*, et aux améliorations sur icelle, en contemplation dans le Message de Son Excellence du vingt-six de courant; le temps qu'on emploierait à faire telle exploration; les dépenses qu'elle coûterait, et les différentes localités sur lesquelles on propose de faire les améliorations auxquelles le dit Message fait allusion.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sept Membres du Comité des Ecoles, formeront un Quorum.

Sur Motion de M. le Solliciteur Général *Doy*, secondé par M. *Prince*,

Résolu, Que sept Membres du Comité choisi, auquel a été référé le Bill pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour pourvoir à l'établissement et au maintien d'Ecoles élémentaires dans cette Province, et autres références, soient déclarés et soient un *Quorum* pour toutes les fins des dites références.

Le Comité sur la Pétition de R. E. Vidal, et autres, rapporte un Bill pour autoriser *George Durand* à construire un Canal pour établir des Moulins.

M. *Cameron*, du Comité choisi auquel a été référée la Pétition de *Richard E. Vidal*, et autres, Habitans du Township de *Sarnia*, avec pouvoir de faire rapport par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre un Bill pour autoriser *George Durand*, Ecuyer, à construire un Canal pour établir des Moulins dans le Township de *Sarnia*, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Mercredi prochain.

M. Viger est ajouté au Comité des Ecoles.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Viger* soit ajouté au Comité choisi, auquel a été référé le Bill pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour pourvoir à l'établissement et au maintien d'Ecoles Elémentaires dans cette Province, et autres références.

Congé d'absence accordé à M. Hale.

Ordonné, Que M. *Hale* ait la permission de s'absenter de cette Chambre jusqu'au quinze Septembre prochain, pour affaires publiques.

Ordonné, Que M. Prince ait la permission d'introduire un Bill pour établir une Cour en cette Province, pour la décision des Accusations (*Impeachments*).

1ère lecture du Bill pour établir une Cour d'Impeachments.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Vendredi prochain.

Ordonné, Que M. Burnet ait la permission d'introduire un Bill pour étendre les avantages d'un certain Acte de la Législature du *Haut-Canada* aux Créanciers résidans dans le *Bas-Canada*.

1ère lecture du Bill pour le soulagement des créanciers dans le B. C.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Mercredi prochain.

M. Johnston, du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour améliorer l'administration de la Justice Criminelle en cette Province ; le Bill pour amender et consolider les Lois de cette Province relatives aux offenses contre les personnes ; le Bill pour amender et consolider les Lois de cette Province qui ont rapport au Larcin, et autres offenses y relatives, et le Bill pour amender et consolider les Lois de cette Province relatives aux dommages malicieux causés à la propriété, a fait rapport, conformément à l'Ordre, des amendemens faits aux dits Bills par le Comité, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la table du Greffier.

Le Président du Comité général sur les 4 Bills de M. Black, relativement aux lois criminelles, rapporte des amendemens.

Ordonné, Que la Question de concours soit maintenant séparément mise sur les amendemens faits au Bill pour améliorer l'administration de la Justice criminelle en cette Province.

Et les dits amendemens ayant été séparément lus de nouveau, et la Question de concours ayant été séparément mise sur iceux, ils ont été adoptés par la Chambre.

Les amendemens au Bill relatif à la Justice Criminelle, sont agréés.

Ordonné, Que les mots " le premier jour de Janvier mil huit cent quarante-deux," dans la dernière clause du dit Bill, soient retranchés, et les suivans insérés en leur place : " depuis et après la fin de la Session prochaine du Parlement Provincial."

La dernière clause du Bill est amendée.

Ordonné, Que la quarante-quatrième clause du dit Bill, au sujet de la compétence des témoins dans les poursuites pour faux, soit retranchée.

La 44e clause est retranchée.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

Ordre de le grossoyer.

Ordonné, Que la Question de concours soit maintenant séparément mise sur les amendemens faits au Bill pour amender et consolider les Lois de cette Province, qui ont rapport au Larcin, et autres offenses y relatives.

Et les dits amendemens ayant été séparément lus nouveau, et la Question de concours ayant été séparément mise sur iceux, ils ont été adoptés par la Chambre.

Les amendemens au Bill relatif au Larcin, sont agréés.

Ordonné, Que les mots " le premier jour de Janvier mil huit cent quarante-deux," dans la première clause du dit Bill, soient retranchés, et les mots suivans insérés en leur place : " depuis et après la fin de la Session prochaine du Parlement Provincial."

La 1ère clause du Bill est amendée.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

Ordre de le grossoyer.

Ordonné, Que la Question de concours soit maintenant mise sur l'amendement fait au Bill pour amender et consolider les Lois de cette Province, relatives aux dommages malicieux causés à la propriété.

L'amendement au Bill relatif aux dommages malicieux causés à la propriété, est agréé.

Et le dit amendement ayant été lu de nouveau, et la Question de concours ayant été mise sur icelui, il a été adopté par la Chambre.

La 1ère clause du Bill est amendée.

Ordonné, Que les mots "le premier jour de Janvier dans l'année mil huit cent quarante-deux," dans la première clause du dit Bill soient retranchés, et les mots suivans insérés en leur place : " depuis et après la fin de la prochaine Session du Parlement Provincial."

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

Ordre de le grossoyer.

Ordonné, Que la Question de concours soit maintenant séparément mise sur les amendemens faits au Bill pour amender et consolider les Lois de cette Province, relatives aux offenses contre les personnes.

Les amendemens au Bill relatif aux offenses contre les personnes, sont agréés.

Et les dits amendemens ayant été séparément lus de nouveau, et la Question de concours ayant été séparément mise sur iceux, ils ont été adoptés par la Chambre.

La 1ère clause est amendée.

Ordonné, Que les mots " le premier jour de Janvier mil huit cent quarante-deux," dans la première clause du dit Bill, soient retranchés, et les mots suivans insérés en leur place : " depuis et après la fin de la prochaine Session du Parlement Provincial."

Ordre de le grossoyer.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

Le Président du Comité général sur le paiement des pertes souffertes durant la Rébellion dans le B. C., rapporte une Résolution.

M. *Turcotte*, du Comité de toute la Chambre pour prendre en considération s'il est expédient d'établir des dispositions pour le paiement de toutes les justes réclamations provenant des dernières Rébellion et Invasion dans la partie de cette Province ci-devant le *Bas-Canada*, a fait rapport, conformément à l'Ordre, de la Résolution du dit Comité, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, et adoptée par la Chambre ; et elle est comme suit :

Résolution.

Résolu. Qu'il est expédient d'établir des dispositions pour pourvoir au paiement de toutes les justes réclamations, dans la partie de cette Province ci-devant le *Bas-Canada*, provenant des dernières Rébellion et Invasion dans cette partie de la Province, pourvu que cela n'excède pas la Somme de vingt mille livres courant, laquelle sera prélevée par Débentures.

1ère lecture du Bill pour payer les réclamations provenant de la Rébellion dans le B. C.

Ordonné, Que M. le Solliciteur Général *Day* ait la permission d'introduire un Bill pour constater et pourvoir au paiement de toutes les réclamations, dans cette partie de la Province ci-devant appelée le *Bas-Canada*, provenant des dernières Rébellions et Invasions dans cette partie de la Province.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Jeudi prochain.

2e lecture du Bill pour ériger le Comté de *Haldimand* en un District séparé.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour ériger le Comté de *Haldimand* en un District séparé, sous le nom de " District de *Manchester*," a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit réservé à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

L'Ordre du jour pour la 2e lecture du Bill pour incorporer le Collège de *L'Assomption*, est remis à demain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer le Collège de *L'Assomption*, dans le Comté de *Leinster*, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour rendre le Juge de la Cour de Vice-Amirauté de Sa Majesté, inéligible comme Membre de l'Assemblée Législative de la Province, étant lu ;

Ordonné, Que la considération ultérieure du dit Bill soit remise.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour étendre les dispositions d'une Ordonnance y mentionnée, à un certain Chemin au Nord de la Rivière *St. Charles*, dans le District de *Québec*, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour pourvoir à ce que les Lois de cette Province soient traduites dans la langue Française, et pour d'autres objets y mentionnés, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour incorporer le Bureau de Commerce de *Québec*, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour régler l'inspection de la Potasse et de la Perlasse, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité, pour considérer s'il est expédient de s'adresser à Son Excellence le Gouverneur Général, comme Représentant de la Couronne dans cette Province, pour lui demander le Pardon de toutes offenses commises pendant les troubles politiques du *Haut* et du *Bas-Canada*, et sur la Pétition de *J. W. Woolsey*, Ecuyer, et autres, de *Québec*, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. Barthe a pris le Fauteuil du Comité, et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et *M. Barthe* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, comme suit :

Résolu, Comme l'opinion de ce Comité, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, comme Représentant la Couronne en cette Province, pour lui demander d'exercer la Prérrogative Royale, en accordant un libre Pardon, indemnité et oubli de tous les crimes, offenses et délits, et d'étendre le *Pardon Royal aux Sujets égarés de Sa Majesté, en autant que cela sera compatible avec la sûreté de la Couronne, et de cette Province*, qui, aux derniers malheureux troubles, ont eu lieu dans les ci-devant Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, et ont été commis, ou que l'on suppose avoir été commis pendant les quatre dernières années ; et de toutes les convictions et mises hors la loi pendant la même période, et de toutes les sentences ou jugemens rendus par les Cours Civiles ou Militaires, qui équivalent à telles convictions et mises hors la loi ; assurant très-humblement Son Excellence, que lorsqu'il plaira à Sa Très-Gracieuse Majesté, par l'entremise de son Représentant, et de son libre gré et propre mouvement, de transmettre à l'Assemblée Provinciale un Bill à cet effet, cette Chambre le recevra avec une vive reconnaissance, et qu'un semblable Bill aura l'effet

L'Ordre du jour pour la 2^e lecture du Bill pour rendre le Juge de la Cour de Vice-Amirauté inéligible, est remis.

2^e lecture du Bill pour étendre une Ordonnance à un Chemin au Nord de la Rivière *St. Charles*.

Ordre de le grossoyer.

2^e lecture du Bill pour pourvoir à la traduction des Lois en Français.

Ordre de le grossoyer.

2^e lecture du Bill relatif au Bureau de Commerce de *Québec*.

L'Ordre du jour pour la 2^e lecture du Bill pour régler l'inspection de la Potasse, est remis à demain.

La Chambre se forme en Comité sur l'Adresse votée à Son Excellence pour obtenir le pardon des offenses politiques.

Rapport d'une Résolution.

Résolution.

d'affermir de plus en plus l'affection des fidèles sujets de Sa Majesté en cette Province, et de cimenter l'union qui existe heureusement entre cette Province et l'Empire de Sa Majesté.

Motion de concours
mise aux voix.

L'Honorable M. *Neilson* a proposé, secondé par M. *Baldwin*, que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution.

La Question préalable
est proposée.

L'Honorable M. *Moffatt*, secondé par M. le Procureur Général *Ogden*, a proposé la Question préalable ; savoir :

La Question sera-t-elle maintenant mise ?

La Chambre s'est divisée sur cette Motion ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Armstrong,</i>	<i>De Salaberry,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Small,</i>
<i>Aylwin,</i>	<i>Dunn,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Smith, (Front.)</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Dunlop,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Price,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Taschereau,</i>
<i>Child,</i>	<i>Kimber,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Christie,</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Cook,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Ruel,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Morin,</i>	<i>Simpson,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>

(40.)

Contre.

<i>Burnet,</i>	<i>Hale,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Roblin,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Harrison,</i>	<i>Moffatt, Hon. G.</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Chesley,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Day, Soll. Gén.</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Ogden, Hon. C. R.</i>	<i>Williams,</i>
<i>Draper, Hon. W. H.</i>	<i>Macnab, Sir A.</i>	<i>Parke,</i>	<i>Woods,—</i>
<i>Foster,</i>	<i>McDonald, (Glen.)</i>	<i>Robertson,</i>	<i>Yule.—25.</i>
<i>Gilchrist,</i>			

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, il s'en est encore suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Armstrong,</i>	<i>Dunn,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Aylwin,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Price,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>Kimber,</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Taschereau,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Child,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Ruel,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Simpson,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Cook,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Small,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Smith, (Front.)</i>	<i>Woods.—42.</i>
<i>De Salaberry,</i>	<i>Parent,</i>		

Pour.

<i>Burnet,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Macnab, Sir Allan</i>	<i>Ogden, Hon. C. R.</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>McDonald, (Glen.)</i>	<i>Parke,</i>
<i>Chesley,</i>	<i>Hale,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>Harrison, Hon. S. B.</i>	<i>Moffatt, Hon. G.</i>	<i>Williams,</i>
<i>Draper, Hon. W. H.</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Yule.—22.</i>
<i>Dunlop,</i>	<i>Johnston,</i>		

La motion principale
est agréée.

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et
Résolu, en conséquence.

Sur Motion de M. Prince, secondé par M. Aylwin,

Ordonné, Que la dite Résolution soit maintenant référée de nouveau à un Comité de toute la Chambre.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. Barthe a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil;

Et M. Barthe a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la table du Greffier, comme suit :

Résolu, Comme l'opinion de ce Comité, qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, comme Représentant la Couronne en cette Province, pour lui demander d'exercer la Prérrogative Royale, en accordant un libre Pardon, indemnité et oubli de tous les crimes, offenses et délits qui se rattachent aux derniers malheureux troubles qui ont éclaté, dans les ci-devant Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, aux sujets égarés de Sa Majesté, en autant que cela sera compatible avec la sûreté de la Couronne et la tranquillité de la Province; et de toutes les condamnations et mises hors la loi, pendant une période de quatre années; assurant très-humblement Son Excellence, que lorsqu'il plaira à sa Très-Gracieuse Majesté, par l'entremise de son Représentant, et de son libre gré et propre mouvement, de transmettre à l'Assemblée Provinciale un Bill à cet effet, cette Chambre le recevra avec une humble reconnaissance, et que cette mesure aura l'effet d'affermir de plus en plus l'affection des fidèles sujets de Sa Majesté en cette Province, et de cimenter l'union qui existe heureusement entre cette Province et l'Empire de Sa Majesté.

Ordonné, Que la Question de concours soit maintenant mise sur la dite Résolution.

Et la dite Résolution ayant été lue de nouveau, et la Question de concours ayant été mise sur icelle,

La Chambre s'est divisée; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

Armstrong,
Aylwin,
Baldwin,
Barthe,
Boutillier,
Buchanan,
Cameron,
Child,
Christie,
Cook,

Daly, Hon. D.
Durand,
Dunlop,
Hincks,
Hopkins,
Kimber,
Merritt,
Moore,
Morin,
Morris,

Neilson,
Parent,
Powell,
Price,
Prince,
Quesnel,
Raymond,
Robertson,
Roblin,
Ruel,

Small,
Smith, (Front.)
Smith, (Went.)
Taché,
Taschereau,
Thompson,
Thorburn,
Turcotte,
Viger, Hon. D. B.
(39.)

Contre.

Chesley,
Foster,
Hale,

Johnston,
Macnab, Sir A.

McDonald, (Glen.)
McLean,
Moffatt, Hon. G.
Watts.—9.

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et **Résolu**, en conséquence.

Ordre de référer de nouveau la Résolution à un Comité général.

Rapport d'une Résolution.

La Résolution.

La Question de concours est mise aux voix.

Et agréée.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Motion pour permettre aux Pétitionnaires de Niagara et au Membre siégeant de donner une Liste additionnelle de témoins.

M. *Thorburn* a proposé, secondé par M. *Thompson*, qu'il soit permis à *Robert Melville* et *John McBride*, Electeurs de la Ville de *Niagara*, se plaignant de l'Election et du Retour illégal de *Edward Clarke Campbell*, Ecuyer, Membre siégeant pour la dite Ville de *Niagara*, et au dit *Edward Clarke Campbell*, Ecuyer, de remettre au Greffier de la Chambre, une Liste additionnelle des Témoins, le ou avant le troisième jour du mois prochain, dans l'affaire de la dite Election contestée; la dite Liste sera transmise par le Greffier de la Chambre aux Commissaires nommés pour recevoir des Témoignages dans la dite Election contestée.

Négative.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill pour le soulagement des acquéreurs aux ventes du Shérif.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour le soulagement des acquéreurs à certaines ventes du Shérif, après que le Shérif a été dépossédé de sa charge, étant lu;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Child* a pris le Fauteuil du Comité.

Plusieurs Membres s'étant retirés,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil;

Et les noms des Membres présents ont été pris comme suit :

Monsieur l'Orateur.

Messieurs *Baldwin*, *Burnet*, *Child*, *Cook*, *Dunlop*, *Gilchrist*, *Hale*, *Hincks*, *Hopkins*, *Merritt*, *Moffatt*, *Morris*, *Prince*, *Roblin*, *Henry Smith*, *Thompson*, *Thorburn* et *Viger*.

Point de Quorum.

Et à six Heures moins un quart, P. M., M. l'Orateur a ajourné la Chambre, faute de *Quorum*.

Martis, 31° die Augusti;

Anno 5° Victoriae Reginae, 1841.

Pétitions présentées à la Chambre.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la Table.

De M. *McCarty*.

Par M. *Dunscornb*, la Pétition de *Michael McCarty*,—et la Pétition de *Alfred Todd* et *Thaddeus Patrick*, Clercs dans le Bureau du Greffier de l'Assemblée Législative.

De A. *Todd* et T. *Patrick*.

De A. *Malcomson*, et autres.

Par M. *Robertson*, la Pétition de *Alexander Malcomson*, et autres, Habitans de la profondeur de l'augmentation du Township de *Grenville*.

De T. B. *Pientiss*, et autres.

Par M. le Solliciteur Général *Day*, la Pétition de *Thomas B. Prientiss*, et autres, Habitans du Township de *Hull*, Comté de *Ottawa*.

Par M. *Boswell*, la Pétition de *Benjamin Clark*, et autres, Habitans de la Ville de *Cobourg*.

De B. Clark, et autres

Par M. *Foster*, la Pétition de *S. S. Foster*, Ecuyer, et autres, résidans dans *Stukely*, *Bolton*, et autres lieux.

De S. S. Foster, et autres.

Un Bill grossoyé pour confirmer un certain arrangement fait par les Magistrats des Districts de *Gore* et de *Wellington*, a été lu pour la troisième fois.

3e lecture du Bill pour confirmer un arrangement entre les Magistrats de Gore et de Wellington.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Durand* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill grossoyé pour établir une Compagnie sous le nom de "Compagnie du Chemin de *Sydenham Mountain*," a été lu pour la troisième fois.

3e lecture du Bill pour établir la Compagnie du Chemin de Sydenham Mountain.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Durand* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill grossoyé pour pourvoir à ce que les Lois de cette Province soient traduites dans la langue Française, et pour d'autres objets y mentionnés, a été lu pour la troisième fois.

3e lecture du Bill pour pourvoir à la traduction des Lois en Français.

Résolu, Que le Bill passe, et que le titre soit "Acte pour pourvoir à ce que les Lois de cette Province soient traduites dans la Langue Française, et pour d'autres objets y relatifs."

Ordonné, Que M. *Parent* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill grossoyé pour abroger un certain Acte y mentionné, et pour exempter les Membres des Compagnies de Pompiers, légalement organisées, de servir comme Jurés et dans la Milice, excepté dans certains cas, a été lu pour la troisième fois.

3e lecture du Bill relatif aux Pompiers.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Dunscomb* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill grossoyé pour incorporer certaines personnes y mentionnées, aux fins de faire un Chemin macadamisé, depuis la Rue *Dundas*, jusqu'à la Rivière *Humber*, dans le Township de *Etobicoke*, a été lu pour la troisième fois.

3e lecture du Bill relatif au Chemin de Dundas et Humber.

Résolu, Que le Bill passe, et que le titre soit "Acte pour incorporer certaines personnes y mentionnées, aux fins de faire un Chemin macadamisé, depuis la Rue *Dundas* jusqu'à la Rivière *Humber*, dans le Township de *York*."

Ordonné, Que M. *Price* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill grossoyé pour étendre les dispositions d'une Ordonnance y mentionnée, à un certain Chemin au Nord de la Rivière *St. Charles*, dans le District de *Québec*, a été lu pour la troisième fois.

3e lecture du Bill pour étendre une Ordonnance à un certain Chemin au Nord de la Rivière St. Charles.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Black* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

La Pétition de L. Lyman, est référée à un Comité choisi.

Sur Motion de M. *Johnston*, secondé par M. *Henry Smith*,
Résolu, Que la Pétition de *Lewis Lyman*, de *Beauharnois*, Commissaire de l'Association Coloniale Irlandaise de l'Amérique du Nord, présentée à la Chambre le vingt-huit du courant, soit référée à un Comité choisi, composé de Messieurs le Solliciteur Général *Day*, *Dunscomb*, *Morin* et *Neilson*, pour en examiner le contenu, et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Le Comité choisi sur les Comptes et Estimations publics, fait son rapport.

L'Honorable M. *Harrison*, du Comité choisi auquel a été référée telle partie du Message de Son Excellence le Gouverneur Général, qui a rapport aux Estimations pour l'année qui expirera le trente-et-un Décembre, 1841, avec les Documents qui y ont rapport, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la table du Greffier.

Pour le dit Rapport, voir Appendice (F.F.)

Ordre d'imprimer 500 exemplaires du dit Rapport.

Ordonné, Que cinq cents Exemplaires du dit Rapport soient imprimés dans les langues Anglaise et Française, pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Motion pour un Comité général de Subsides, Jeudi prochain.

L'Honorable M. *Harrison* a proposé, secondé par M. le Solliciteur Général *Day*, que, Jeudi prochain, cette Chambre se formera en Comité de Subsides, pour prendre en considération le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, relatif aux Estimations pour l'année qui expirera le trente-et-un Décembre 1841, ainsi que le dit Rapport.

Motion que Mardi soit substitué à Jeudi.

M. *Aylwin* a proposé en amendement, secondé par M. *Price*, que le mot "Jeudi" soit retranché de la dite Motion, et le mot "Mardi" substitué à la place.

L'amendement est agréé.

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, elle a été unanimement adoptée.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, telle qu'amendée, elle a aussi été unanimement adoptée, et

Résolu, en conséquence.

Le Comité sur la Pétition de H. Keating, et autres, fait son rapport, et présente un Bill.

M. *Cameron*, du Comité choisi auquel a été référée la Pétition de *Horace Keating*, et autres références, avec pouvoir de faire rapport par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la table du Greffier, comme suit :

Rapport.

Votre Comité a mûrement délibéré sur cette Pétition, et la demande qu'elle contient; et, en considérant la grande étendue et la situation du District de l'Ouest, il trouve en effet que les Pétitionnaires éprouvent des inconvéniens graves et sérieux; que les Jurés ne peuvent que difficilement remplir leurs devoirs; que les droits des Demandeurs et Défendeurs relativement aux Jurés sont éludés, qu'il arrive souvent que les Criminels échappent aux bras de la Justice; et que l'état des Chemins, des Rivières et des localités, aggrave encore les maux qu'entraîne l'éloignement de la Ville de District. En conséquence, votre Comité prend la liberté de recommander, que la suggestion du Comité de conférence, nommé en 1837, pour régler la question de la division des Districts, soit mise à effet; et, dans cette vue, il a dressé un Bill, qu'il a maintenant l'honneur de présenter à la Chambre.

1ère lecture du Bill relatif à certains Townships du Comté de Kent.

M. *Cameron* a alors présenté à la Chambre un Bill pour l'érection de certains Townships, dans le Comté de *Kent*, en un District séparé, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Vendredi prochain.

M. Durand, du Comité choisi auquel a été référée la Pétition de James B. Ewart, et autres, des Townships de Flamborough Ouest, Beverly, et autres lieux, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la Table du Greffier, comme suit :

Pour le dit Rapport, voir Appendice (R. R.).

Ordonné, Que le dit Rapport soit référé à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

M. Williams, du Comité choisi auquel a été référé le Bill pour protéger la Propriété Littéraire, dans cette partie de la Province ci-devant le Haut-Canada, ainsi que la Résolution de cette Chambre, du 28 de ce mois, pour révoquer l'Acte de la ci-devant Province du Bas-Canada, intitulé "Acte pour protéger la Propriété Littéraire," a fait rapport que le Comité avait examiné le dit Bill, et y avait fait plusieurs amendemens, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la table du Greffier.

Ordonné, Que le dit Bill et le Rapport soient référés à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

M. Merritt, du Comité Spécial auquel a été référé le Rapport du Commissaire du Cure-Môle à Vapeur de la Province, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la table du Greffier, comme suit :

Votre Comité, après avoir mûrement examiné le Rapport du Commissaire, trouve qu'il reste une somme de £446 4s. 2d. qui est due aux personnes suivantes, à compte des dépenses du Cure-Môle; savoir :

1. Lyon et Howard, suivant l'Appendice du Journal de la 3e Session du 13e Parlement du Haut-Canada, 1837-8, page 349, No. 5, Pièces justificatives fournies par les Commissaires à cet effet. £125 0 0
2. Jacob Randall, pour services rendus en sa qualité de Maître du Cure-Môle, 1839.—Voir l'Appendice du Journal de la 5e Session du 13e Parlement, 1er vol. 1ère partie, p. 397-8. 28 9 3
3. Joseph Anniseth Sklecon, Ingénieur, pendant le temps que Jacob Randall, a agi en qualité de Maître. Voir le même Appendice, page. 13 14 9
4. Le Commissaire, montant qui lui est dû suivant l'Appendice du Journal de la 5e Session, 13e Parlement, page 394, 1er vol. 1ère partie, 1839-40. 107 6 0
5. Montant du Compte des Commissaires pour port de lettres et autres dépenses incidentes depuis le dernier Rapport. 5 9 7
6. Compte de Francis Hall, Ecuyer, Ingénieur Civil, pour assistance professionnelle. 15 0 0
7. Alloué au Commissaire pour surveillance, depuis la date de sa Commission en 1835 jusqu'à ce jour. 112 0 0
8. Dépense encourue pour relever le Cure-Môle qui avait été coulé à fond par les Incendiaires en Novembre 1839, d'après l'Etat annexé. 39 4 7

£446 4 2

Le Comité choisi sur la Pétition de J. B. Ewart, et autres, fait son rapport.

Référé à un Comité général Vendredi prochain.

Le Comité sur le Bill de la Propriété Littéraire du H. C. et Résolution, rapporte le Bill amendé.

Le Comité sur le Rapport du Commissaire du Cure-Môle à Vapeur fait son rapport.

Rapport.

Votre Comité recommande à votre Honorable Chambre de payer ces différentes sommes, et il a, à cet effet, préparé une Résolution, d'après laquelle l'on pourra dresser une Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général.

Votre Comité recommande aussi que le Commissaire devrait être exonéré de sa charge, pour les motifs qu'il a donnés dans son Rapport à Son Excellence le Gouverneur Général, et que le Cure-Môle soit remis immédiatement sous la surveillance du Président du Bureau des Travaux Publics, avec toutes les chaloupes, chalands, et autres matériaux qui en dépendent. Il recommande aussi que le Commissaire actuel soit tenu de fournir au Président du Bureau des Travaux Publics, Copies des Marchés, Comptes, Pièces justificatives, règles et réglemens, et de tous autres documens qui s'y rattachent.

Votre Comité, après avoir soigneusement examiné tous les comptes et les arrangemens qui ont été faits par le Commissaire pour le guider dans l'accomplissement de ses devoirs, les trouve très détaillés et satisfaisans, et n'hésite pas à dire, qu'il a rempli sa charge onéreuse, avec fidélité et honneur pour lui-même, et avec avantage pour le Public, autant que les circonstances ont pu le lui permettre.

En définitive, votre Comité prend la liberté de remarquer, qu'en sus de la somme de £446 4 2, signalée plus haut dans ce Rapport, il paraît qu'il a encourue une dépense de £3,400 pour l'achat du Cure-Môle.

Ordonné, Que le dit Rapport soit référé à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

M. Dunscomb du Comité choisi auquel ont été référées les Résolutions de cette Chambre, du vingt-huit du mois dernier, relatives aux Lois de cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*, concernant la Tenure des terres, et communément connue sous le nom de Tenure Féodale, avec pouvoir de faire rapport par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la table du Greffier, cômme suit :

Le Comité sur les Résolutions de la Chambre relatives à la Tenure Féodale, fait son rapport.

Rapport.

Après avoir lu et considéré attentivement les Résolutions qui lui ont été renvoyées, votre Comité est d'opinion que le meilleur moyen d'abolir graduellement les lois et les usages de la Tenure Féodale, serait de nommer une Commission chargée de faire une Enquête à cet égard. Votre Comité a dressé une Résolution pour baser une Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général; et il prend la liberté de la soumettre à la Chambre, avec un Projet de loi pour permettre la commutation volontaire des terres possédées sous la Tenure Féodale.

M. Dunscomb a alors présenté à la Chambre un Bill pour pourvoir à la Commutation volontaire de la Tenure Seigneuriale dans les Seigneuries du *Bas-Canada*, lequel été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Vendredi prochain.

Ordonné, Que le dit Rapport soit référé à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

Ordonné, Que deux cent cinquante Exemplaires du dit Rapport soient imprimés dans chacune des langues Anglaise et Française, pour l'usage des Membres de cette Chambre.

1ère lecture du Bill pour pourvoir à la commutation de la Tenure Féodale.

Rapport référé à un Comité général Lundi prochain.

Ordre d'en imprimer 250 exemplaires.

Ordres du jour remis à demain.

Sur Motion de l'Honorable **M. Moffatt**, secondé par **M. Baldwin**,
Ordonné, Que les Ordres du jour d'hier, dont il n'a pas été disposé, soient remis à demain, et qu'ils soient alors les premiers Ordres du jour.

Ordonné, Que M. *Buchanan* soit ajouté au Comité choisi, auquel a été référée la Pétition de *J. S. Baldwin*, et autres, Citoyens de *Toronto*.

Un Membre est ajouté au Comité sur la Pétition de *J. S. Baldwin*, et autres.

Sur Motion de M. *Morin*, secondé par M. *Ruymond*,

Ordonné, Que *David M. Armstrong*, Ecuyer, Membre pour *Berthier*, soit dispensé de servir sur le Comité choisi, nommé pour entendre et décider les mérites de l'Élection contestée de la Seconde Division du Comté de *York*, pendant le reste de ses Séances, pour cause de mauvaise santé.

Congé d'absence accordé à M. *Armstrong*.

Ordonné, Que M. *Armstrong* ait la permission de s'absenter de cette Chambre jusqu'au quinze Septembre prochain, pour cause de mauvaise santé.

Sur Motion de l'Honorable M. *Harrison*, secondé par M. le Solliciteur Général *Day*,

La Chambre se formera en Comité Vendredi, sur l'Acte d'Incorporation de *Kingston*.

Résolu, Que, Vendredi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour considérer s'il est expédient de faire des changemens à l'Acte qui règle la Corporation de la Ville de *Kingston*.

Sur Motion de M. *Small*, secondé par l'Honorable M. *Harrison*,

Résolu, Que, demain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour prendre en considération la convenance d'abroger les différentes Lois maintenant en force dans cette partie de la Province ci-devant appelée le *Haut-Canada*, qui établissent des Bureaux de Commissaires pour fixer les Lignes de Division dans les différents Districts de la dite Province.

La Chambre se formera en Comité demain, sur les Lignes de Division des Districts du H. C.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour incorporer diverses personnes sous les nom et raison de Président, Directeurs et Compagnie de la Banque du District de *Niagara*, a été lu une seconde fois.

2^e lecture du Bill pour incorporer la Banque de *Niagara*.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour autoriser certains Syndics, y mentionnés, à transporter partie d'un certain Lot de terre, situé dans le Township de *Lochiel*, dans le District de l'*Est*, au Révérend *John McIsaac*, a été lu une seconde fois.

2^e lecture du Bill pour autoriser le transport d'un certain lot de terre au Révérend *John McIsaac*.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

Ordre de le grossoyer.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour augmenter le Capital de la Banque Commerciale du District de *Midland*, a été lu une seconde fois.

2^e lecture du Bill pour augmenter le Capital de la Banque Commerciale du District de *Midland*.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour augmenter le Capital de la Banque du *Haut-Canada*, a été lu une seconde fois.

2^e lecture du Bill pour augmenter le Capital de la Banque du H. C.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour prolonger la

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du

Bill pour augmenter le Capital de la Banque de Montréal, est remis à Jeudi prochain.

Charte de la Banque de *Montréal*, et pour augmenter son Capital, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Jeudi prochain.

2^e lecture du Bill relatif aux Emigrés.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour créer un Fonds destiné à payer les frais du transport des Emigrés indigens au lieu de leur destination, et à les maintenir jusqu'à ce qu'ils puissent se procurer de l'emploi, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Jeudi prochain.

L'Ordre du jour pour la 2^e lecture du Bill pour augmenter le Capital de la Banque de *Gore*, est remis à Jeudi prochain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour amender la Charte et augmenter le Capital de la Banque de *Gore*, étant lu ;

Ordonné, Que dit Ordre du jour soit remis à Jeudi prochain.

2^e lecture du Bill pour incorporer le Collège de *L'Assomption*

Conformément à l'Ordre, un Bill pour incorporer le Collège de *L'Assomption*, dans le Comté de *Leinster*, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre demain.

2^e lecture du Bill pour régler l'inspection de la Potasse et de la Perlasse.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour régler l'inspection de la Potasse et de la Perlasse, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

La Chambre se forme en Comité sur le Message de Son Excellence, relatif aux améliorations publiques.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour prendre en considération le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, relatif aux Améliorations Publiques, ensemble avec les Documens qui l'accompagnent, et autres références, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Gilchrist* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Gilchrist* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, qu'il avait ordre de soumettre à la Chambre quand il lui plairait de la recevoir ; et aussi, qu'il lui était enjoint par le Comité de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau demain.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

Et le Rapport a été reçu, et la Résolution a été lue de nouveau à table du Greffier, comme suit :

Résolution.

Résolu, Que c'est l'opinion de ce Comité, qu'il n'est pas expédient de prendre ultérieurement en considération, durant la présente Session, l'établissement d'une Banque Provinciale d'Emission, ou d'autoriser toute autre émission de Papier-monnaie courant sur la foi de la Province.

Motion de concours.

M. *Baldwin* a proposé, secondé par M. *Aylwin*, que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une pivation ; et les noms ayant été demandés, il ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Armstrong,</i>	<i>Dunscomb,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Aylwin,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Hale,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Tascherèau,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Black,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Boutillier,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Price,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Kimber,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Viger. Hon. D. B.</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Macnab, Sir A.</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Carlwright,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Woods,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>	<i>Yule.—40.</i>

Contre.

<i>Boswell,</i>	<i>De Salaberry,</i>	<i>Killaly, Hon. H. H. Prince,</i>	
<i>Cameron,</i>	<i>Draper, Hon. W. H.</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Robertson,</i>
<i>Chesley,</i>	<i>Dunlop,</i>	<i>McDonald, (Glen.)</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Child,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Small,</i>
<i>Cook,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Moffatt, Hon. G.</i>	<i>Smith, (Front.)</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Harrison, Hon. S. B.</i>	<i>Ogden, Hon. C. R.</i>	<i>Steele,</i>
<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Williams.—29.</i>
<i>Derbishire,</i>			

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et
Résolu, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution. Elle est agréée.

Sur Motion de M. *Aylwin*, secondé par M. *Roblin*,
Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à demain. Ordres du jour remis.

Alors, sur Motion de M. *Aylwin*, secondé par M. *Barthe*,
 La Chambre s'est ajournée.

Mercurii, 1° die Septembris;

Anno 5° Victoriae Reginae, 1841.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la Table:

Par M. *Woods*, la Pétition de *Thomas L. Crooke*, et autres, Habitans du Comté de *Kent*.

Par M. *Sherwood*, la Pétition de *Alexander Morris*, et autres, Habitans de la Ville de *Brockville*, District de *Johnstown*.

Par M. *Prince*, la Pétition de *Ann Richardson*, de *Amherstburgh*, District de l'*Ouest*.

Pétitions présentées à la Chambre.

De T. L. Crooke, et autres.

De A. Morris, et autres.

De Ann Richardson.

Un Bill grossoyé pour autoriser certains Syndics y mentionnés, à transporter partie d'un certain Lot de terre, situé dans le Township de

3e lecture du Bill pour autoriser le transport d'un certain lot de ter-

re au Rév. John Mc-
Isaac.

Lochiel, dans le District de l'*Est*, au Révérend *John McIsaac*, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que *M. J. S. McDonald* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

3e lecture du Bill
relatif aux Cours de
District du Haut-Canada.

Un Bill grossoyé pour changer et amender les Lois maintenant en force dans la partie de cette Province, ci-devant le *Haut-Canada*, qui régissent les Cours de District, a été lu pour la troisième fois.

Sir Allan Macnab a proposé, secondé par *M. Sherwood*, que la Clause grossoyée suivante, marquée A., soit ajoutée au dit Bill en forme de Cavalier, suivie la dernière Clause du Bill, et en forme partie.

(A.)

Pourvu toujours, et qu'il soit statué, que rien, dans le présent Acte ou dans un Acte passé pendant la présente Session de la Législature, intitulé "Acte pour abroger les lois maintenant en force dans cette partie de la Province ci-devant appelée *Haut-Canada*, pour le recouvrement "des Petites Dettes, et établir d'autres dispositions à cet égard," n'aura l'effet d'empêcher aucune personne qui était Juge d'aucune Cour de District, dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, lors de la passation du dit Acte ou du présent Acte, et qui est aussi maintenant Membre de l'Assemblée Législative de cette Province, de continuer de siéger et voter dans la dite Assemblée, pendant le présent Parlement ; nonobstant toute chose à ce contraire dans le dit Acte ou dans le présent Acte.

La dite Clause a été lue trois fois, et la Question ayant été mise sur icelle, elle a été adoptée par la Chambre.

M. J. S. McDonald a proposé, secondé par *M. Thorburn*, que la Clause grossoyée, marquée B., soit ajoutée au dit Bill, en forme de Cavalier, et en forme partie.

(B.)

Et qu'il soit statué, que depuis et après le premier jour de Janvier mil huit cent quarante-deux, personne ne sera ou ne pourra être nommé Juge de District pour aucun District du *Canada Ouest*, à moins qu'elle ne réside dans le District pour lequel elle sera nommé Juge.

Le Capitaine *Steele* a proposé, secondé par *M. Gilchrist*, que la Clause grossoyée suivante, soit ajoutée au dit Bill en forme de Cavalier, au lieu de la Clause B., maintenant soumise à la Chambre.

Et qu'il soit statué, que depuis et après le premier jour de Janvier, mil huit cent quarante-deux, personne ne sera ou ne pourra être nommé Juge de District pour aucun District du *Canada Ouest*, à moins qu'elle ne réside dans le District pour lequel elle sera nommée Juge, et personne ne sera nommée, ou continuera à remplir les fonctions de Juge dans aucune telle Cour de District, après le dit premier jour de Janvier, à moins qu'elle ne soit un Avocat du Barreau dans cette partie du *Canada*, ci-devant le *Haut-Canada*.

Sur Motion de l'Honorable M. Neilson, secondé par M. Christie, Ordonné, Que la considération ultérieure du dit Bill et des Cavaliers offerts à la Chambre soit remise à demain.

Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues :
De *Aeneas Bell*, Premier Messenger et Gardien de la ci-devant Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*, demandant que la Chambre veuille bien lui accorder son salaire ordinaire, pour la période de temps pendant laquelle la Chambre d'Assemblée n'a pas eu de Session.

De *Pierre Lacroix*, de *Québec*, demandant que la Chambre d'Assemblée veuille bien lui accorder une rémunération pour ses services passés, comme Messenger du ci-devant Conseil Législatif du *Bas-Canada*.

D'*E. Parent*, Ecuyer, demandant une rémunération, pour ses services comme Greffier en Loi de la Chambre d'Assemblée de la ci-devant Province du *Bas-Canada*.

De *Joseph Edouard Turcotte*, Ecuyer, Représentant du Comté de *St. Maurice*, se plaignant d'avoir été condamné à payer les frais qu'il a encourus pour défendre son Election pour le dit Comté, et demandant une indemnité.

De *John Lister*, et *Bowman & Cie.*, Marchands, exposant qu'ils ont souffert des pertes par le Vol de la Malle, entre *Kingston* et *Brockville*, le ou vers le 26 Avril, 1839, et demandant une indemnité.

De *John Parish*, et autres, Habitans du Township de *Yonge*, demandant qu'une division soit faite depuis la ligne de concession entre les quatrième et cinquième Concessions dans *Yonge* et *Yonge* ci-devant *Escott*.

De *Stephen Scovie*, et autres, Habitans du Township de *Yonge*, demandant que cette partie du dit Township, ci-devant connue sous le nom de *Escott*, soit érigée en une division distincte, dans l'intérêt du Township.

De *Charles McPherson*, et autres, de *St. Polycarpe*, Comté de *Vaudreuil*, demandant un Acte pour les autoriser à ouvrir un Chemin, le long de la Rive Nord de la Rivière à *Beaudette*.

Sur Motion de M. Woods, secondé par M. Cameron,

Résolu, Que la Pétition de *William McCrea*, *Duncan McGregor*, et autres, Magistrats et Habitans du District de l'Ouest, présentée à la Chambre le douze de Juillet dernier, soit référée à un Comité choisi, composé de Messieurs *Prince*, *Cameron* et *Henry Smith*, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Sur Motion de M. Baldwin, secondé par M. Price,

Résolu, Que la Pétition d'*E. Parent*, Ecuyer, soit référée à un Comité choisi, composé de Messieurs *Daly*, *Dunn*, *Morin* et *Aylwin*, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que la Pétition de *Pierre Lacroix*, de *Québec*, soient référée au Comité de toute la Chambre, pour prendre en considération le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, relatif aux Salaires

Pétitions qui ont été lues.

De *Aeneas Bell*.

D *P. Lacroix*.

D'*E. Parent*, Ecr.

De *J.E. Turcotte*, Ecr.

De *J. Lister*, et autres.

De *J. Parish*, et autres.

De *S. Scovie*, et autres.

De *C. McPherson*, et autres.

La Pétition de *Wm. McCrea*, *Duncan McGregor*, et autres, est référée à un Comité choisi.

La Pétition d'*E. Parent*, est référée à un Comité choisi.

La Pétition de *Pierre Lacroix*, est référée au Comité Général sur le Message de Son Excellence, relatif aux salaires des Orateurs.

de l'Honorable Orateur du Conseil Législatif et de l'Honorable Orateur de cette Chambre, et des Salaires des Officiers des deux Chambres.

La Pétition de J. E. Turcotte est référée à un Comité choisi.

Sur Motion de M. *Christie*, secondé par M. *Buchanan*,

Résolu, Que la Pétition de *Joseph Edouard Turcotte*, Ecuyer, Représentant du Comté de *St. Maurice*, soit référée à un Comité choisi, composé de Sir *Allan Macnab*, Messieurs *Quesnel*, *Prince*, *Morin* et *Price*, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

La Pétition de E. O'Donnell, et autres, est référée au Comité choisi sur la Pétition des Juges de Paix de Home District.

Ordonné, Que la Pétition de *Edward O'Donnell*, et autres, Habitans de la Cité de *Toronto*, présentée à la Chambre le vingt-sept du mois dernier, soit référée au Comité choisi auquel a été référée la Pétition des Juges de Paix du *Home District*, et autres références.

La Pétition de A. McDonell est référée à un Comité choisi.

Sur Motion de M. *Simpson*, secondé par M. le Solliciteur Général *Day*,

Résolu, Que la Pétition de *Allan McDonell* de *St. Andrews Township* de *Cornwall*, présentée à la Chambre le vingt-cinq du mois dernier, soit référée à un Comité choisi, composé de Messieurs *J. S. McDonald*, *D. McDonald*, *McLean* et *Robertson*, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Retour des charges possédées par les Commissaires sur les troubles à Toronto, mis devant la Chambre.

L'Honorable M. *Harrison* a présenté, conformément à l'Adresse de cette Chambre à Son Excellence le Gouverneur Général, du vingt-cinq du mois dernier, un Retour relatif aux charges ou places de profit, possédées sous le Gouvernement de cette Province, par les Commissaires nommés pour s'enquérir des derniers troubles qui ont éclaté à *Toronto*.

Retour.

“ Retour à une Adresse de la Chambre d'Assemblée à Son Excellence le Gouverneur Général, du 25 Août 1841, pour demander quelles charges ou places de profit possèdent, sous le Gouvernement de cette Province, les Commissaires qui ont été nommés pour s'enquérir des derniers troubles qui ont éclaté à *Toronto*, et quelle rémunération ils ont reçue en leur dite qualité.

“ *W. N. Coffin*, Commissaire de Police pour cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*.

“ *N. Fullan*, n'a pas de charge sous la Couronne.

“ Dépenses de la Commission, £162 6 9 Ct.

“ T. W. C. MURDOCH.”

“ *Kingston*, 30 Août, 1841.”

Et aussi, conformément à une Adresse de cette Chambre du six du mois dernier, à Son Excellence le Gouverneur Général, un Retour au sujet des Phares dans la ci-devant Province du *Haut-Canada*.

Pour le dit Retour, voir Appendice (A.).

Le Comité choisi sur la Pétition de J. S. Baldwin, et autres, fait un Rapport.

Sir *Allan Macnab*, du Comité choisi, auquel a été référée la Pétition de *J. S. Baldwin*, et autres, Citoyens de *Toronto*, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la table du Greffier, comme suit :

Rapport.

Après avoir donné à cette Pétition l'attention la plus réfléchie, et

après avoir mûrement considéré la demande qu'elle contient, de faire siéger la Législature à *Québec* et à *Toronto* alternativement, votre Comité est pleinement convaincu que cette mesure serait vue d'un bon œil par la grande masse des Habitans du *Canada*, et qu'il en résulterait une grande économie pour le Public. En conséquence, votre Comité a dressé un Projet d'Adresse à Sa Majesté, pour être transmise aux pieds du Trône, par Son Excellence le Gouverneur Général, et il recommande à la Chambre de vouloir bien l'agréer.

Ordonné, Que le dit Rapport soit référé à un Comité de toute la Chambre demain.

Référé à un Comité général demain.

M. Williams, du Comité choisi auquel ont été référés les amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé "Acte pour permettre aux Sociétés Religieuses Chrétiennes de toutes dénominations de posséder les terres requises pour certains objets y mentionnés," a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la table du Greffier.

Rapport référé à un Comité général, Vendredi.

Ordonné, Que le dit Rapport et les amendemens soient référés à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

L'Honorable *M. Daly*, du Comité choisi, auquel a été référé le Bill pour abroger et amender en partie certains Actes et une certaine Ordonnance y mentionnés, et pour étendre les pouvoirs et augmenter les fonds de la Corporation de la Maison de la Trinité de *Québec*, a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait plusieurs amendemens, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la table du Greffier.

Le Comité choisi sur le Bill relatif à la Corporation de la Trinité de Québec, rapporte le Bill avec des amendemens.

Ordonné, Que le dit Bill et le Rapport soient référés à un Comité de toute la Chambre demain.

Référé à un Comité général, demain.

L'Honorable *M. Daly*, du Comité Spécial, chargé de prendre en considération les affaires et la régie du Pénitencier Provincial de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, et la convenance d'étendre l'opération de cette Institution à la partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*; avec pouvoir de faire rapport, par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la table du Greffier, comme suit :

Le Comité sur le Pénitencier présente un Rapport et un Bill.

Le Comité Spécial chargé de prendre en considération les affaires et la régie du Pénitencier Provincial de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, et la convenance d'étendre l'opération de cette Institution à cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*; prend la liberté de présenter un Bill pour donner suite à ce dernier objet, ainsi que les Rapports annuels du Préfet et des Inspecteurs de cet établissement, et les documens y annexés. (Voir Appendice M.)

Votre Comité a visité le Pénitencier, et il est parfaitement satisfait, de l'ordre et de la régularité qui y règnent, et de la régie générale de l'Établissement.

L'Honorable *M. Daly* a alors présenté à la Chambre un Bill pour rendre le Pénitencier érigé près de *Kingston*, dans le District de *Midland*, le Pénitencier Provincial pour le *Canada*, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

1^{ère} lecture du Bill relatif au Pénitencier Provincial.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Jeudi prochain.

2^e lecture Jeudi.

Retour au sujet des
Biens des Jésuites mis
devant la Chambre.

L'Honble. *D. Daly* a présenté, en conformité d'une Adresse de cette Chambre du vingt-six du mois dernier, à Son Excellence le Gouverneur Général, un Retour au sujet des Biens appartenant au ci-devant Ordre des Jésuites.

Retour.

Etat détaillé de la Dépense, par le Gouvernement de Sa Majesté, de tous les Deniers pris dans la Caisse Publique de la Province du *Bas-Canada*, et qui ont été versés entre les mains du Receveur Général, comme rentes, produits et profits des Biens appartenant au ci-devant Ordre des Jésuites, pour les cinq dernières années.

(NIL.)

Il n'a été dépensé pendant les cinq dernières années sur la Caisse publique de la Province du *Bas-Canada*, aucun argent versé entre les mains du Receveur Général, comme rentes et profits des Biens appartenant au ci-devant Ordre des Jésuites.

JOS. CARY,
Insp. Gén. des Comptes Publics.

Kingston, 27e. d'Août, 1841.

Aussi, Copie d'une Commission nommant *William Benjamin Simpson*, Ecuyer, Collecteur des Douanes de Sa Majesté au Port du *Côteau du Lac*.

Aussi, Copie d'une
Commission nommant
W. B. Simpson, Ecr.
Collecteur des Douanes
au Côteau du Lac.

PROVINCE DU }
CANADA. }

L. S.

(Signé) SYDENHAM.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Protectrice de la Foi.

A tous ceux qui ces présentes verront ou qu'icelles pourront concerner.

SALUT :

Sachez que, mettant Notre confiance dans la loyauté, l'intégrité et la prudence de Notre fidèle et bien aimé *William Benjamin Simpson*, Ecuyer, du *Côteau du Lac*, dans Notre District de *Montréal*, Nous avons de Notre grâce spéciale, connaissance certaine, et propre mouvement, nommé et constitué, et par ces présentes Nous nommons et constituons le dit *William Benjamin*

Commission nommant *William Benjamin Simpson*, Ecuyer, Collecteur des Douanes de Sa Majesté au Côteau du Lac.

FIAT.

Enregistré au Bureau des Archives de Québec, le huitième jour de Mars 1841, dans le 16e Régistre des Lettres Patentes et Commissions.

(Signé) T. W. D. MURDOCH,
Rég.

min Simpson, Notre Collecteur de Nos Douanes au Port du *Côteau du Lac*, dans Notre dit District de *Montréal*, dans cette partie de Notre Province du *Canada*, formant ci-devant Notre Province du *Bas-Canada*, avec plein pouvoir et autorité de faire et remplir tous les actes, matières et choses qui pourront être nécessaires et qu'exigera la nature de son office, aux fins de prélever, percevoir, collecter et recevoir tous et chacun les droits, impôts et revenus de Douanes, dus et qui deviendront dus et Nous seront payables à Nous, Nos Héritiers et Successeurs, et qui seront prélevés et perçus au dit Port du *Côteau du Lac*. Pour par le dit *William Benjamin Simpson*, avoir, posséder et remplir la charge de Collecteur de Douanes comme susdit, avec tous et chacun les pouvoirs, autorité, salaire, honoraires, profits et avantages attachés à la dite charge, ou qui devraient y être attachés de droit, pour et durant sa résidence dans Notre dit District de *Montréal*, et Notre plaisir royal.

Commission nommant
M. W. B. Simpson,
Collecteur des Douanes
au Côteau du Lac.

En témoignage de quoi, Nous avons fait rendre ces Lettres Patentes, et apposer à icelles le Grand Sceau de Notre dite Province du *Canada*.

Témoin Notre très fidèle et bien aimé le Très-Honorable CHARLES, Baron *Sydenham*, de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent* et de *Toronto* en *Canada*, l'un des Membres du Très-Honorable Conseil Privé, Gouverneur Général de l'*Amérique* Britannique du Nord, Capitaine Général et Gouverneur en Chef de Nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, et du *Nouveau Brunswick*, et de l'Île du *Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles.

En Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de *Montréal*, en Notre dite Province du *Canada*, le cinquième jour de Mars, dans l'année de Notre Seigneur, Mil huit cent quarante-et-un, et dans la quatrième année de Notre Règne.

(Signé)

D. DALY,
Secrétaire.

Vraie Copie.

D. DALY,
Secrétaire.

Sur Motion de Sir *Allan Macnab*, secondé par M. *Thorburn*.

Ordonné, Que le Rapport du Comité choisi, nommé pour compiler les Journaux de l'Honorable Conseil Législatif, afin de connaître les procédés qui s'y trouvent relativement au Bill envoyé de cette Chambre à cet Honorable Corps, intitulé "Acte pour prévenir toutes injustices relativement aux plaintes portées contre les Elections ou les Retours illégaux des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province, à la dernière Election Générale," et en faire rapport à cette Chambre, soit référé à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

Le Rapport du Comité chargé de compiler les Journaux du Conseil Législatif, relativement aux dernières Elections Générales, est référé à un Comité général, Vendredi.

M. *Roblin*, Président du Comité choisi, nommé pour entendre et décider les mérites des Pétitions de divers Electeurs de la Seconde Division du Comté de *York*, et de *Connell James Baldwin*, Ecuyer, se plaignant de l'Election et du Retour illégal de *George Duggan*, Ecuyer, comme Membre pour représenter la dite Division, a fait rapport, que, conformément à l'Ordre de la Chambre, le dit Comité s'est assemblé, et, après avoir attendu pendant une heure, conformément au Statut fait et passé en pareil cas, il s'est ajourné à neuf heures et demie, A. M., demain, en conséquence de l'absence de Messieurs *Aylwin* et *Parke*, Membres du dit Comité.

Le Comité sur l'Election de la 2e Division de *York*, rapporte l'absence de deux Membres.

M. *Buchanan*, du Comité choisi, auquel a été référée la Pétition des Juges de Paix du *Home District*, et autres références, avec pouvoir de faire rapport de temps à autre, a présenté à la Chambre le premier Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la table du Greffier, comme suit :

Le Comité sur la Pétition des Juges de Paix du *Home District*, présente son rapport.

Votre Comité a examiné la dite Pétition, et il recommande à votre Honorable Chambre d'acquiescer à la demande qu'elle contient, savoir : que les dettes des vieille et nouvelle Prisons du *District de Home*, soient consolidées, et que le principal et l'intérêt soient payables sur les fonds du *District* qui resteront, défalcation faite de la cotisation ordinaire d'un denier par louis, et que le bloc d'immeubles de la vieille Prison et de la Cour de Justice, soit hypothéqué pour sûreté du paiement ; et qu'il soit pourvu aussi à ce que les divers *Townships* qui

Rapport.

forment maintenant partie du *Home District*, mais qui vont par la loi faire partie du nouveau District de *Simcoe*, soient affranchis de l'obligation de payer leur part de la vieille dette du District.

La Chambre se forme en Comité sur dit Rapport.

M. *Buchanan* a proposé, secondé par le Capitaine *Steele*, que le dit Rapport soit maintenant référé à un Comité de toute la Chambre.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Williams* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Rapport de Résolutions.

Et M. *Williams* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions, lesquelles Résolutions ont été lues de nouveau à la Table du Greffier, et adoptées par la Chambre ; et elles sont comme suit :

1^{ère} Résolution.

Résolu, Qu'il est expédient de consolider les Dettes de l'ancienne et de la nouvelle Prison du *Home District*, et d'employer, à liquider telles Dettes consolidées, toutes les sûretés et tous les revenus maintenant applicables à chacune de ces Dettes.

2^e Résolution.

Résolu, Qu'il est expédient que les Townships, maintenant compris dans le *Home District*, et qui doivent constituer à l'avenir le District de *Simcoe*, soient déchargés de l'obligation de payer leur part de l'ancienne Dette du *Home District*.

1^{ère} lecture du Bill pour consolider les Dettes du *Home District*.

Ordonné, Que M. *Buchanan* ait la permission d'introduire un Bill pour consolider certaines Dettes dues par le District de *Home*, et pourvoir au paiement d'icelles.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

Sur Motion de M. le Procureur Général *Ogden*, secondé par l'Honorable M. *Harrison*,

Résolu, Que, Samedi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour considérer s'il est expédient d'abroger une certaine Ordonnance du Gouverneur et du Conseil Spécial de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, intitulée " Ordonnance pour pourvoir à l'administration facile et expéditive de la Justice dans les affaires et matières civiles d'un montant et intérêt pécuniaire peu considérable, par toute cette Province," et pourvoir par d'autres dispositions législatives à cet objet, et que le dit Ordre soit alors le premier Ordre du jour.

2^e lecture du Bill pour autoriser G. Durand à construire un Canal pour établir des moulins.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour autoriser *George Durand*, Ecuyer, à construire un Canal pour établir des moulins dans le Township de *Sarnia*, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

Message du Conseil Législatif.

Message du Conseil Législatif, par *John Godfrey Spragge*, Ecuyer, Maître en Chancellerie :

M. l'Orateur,

Bills amendés.

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivans, avec plusieurs amendemens, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée :

“ Acte pour régler les Pêches dans le District de Gaspé.”
 “ Acte pour disposer des Terres Publiques.”
 Et ensuite il s'est retiré.

Bill relatif aux Pêches de Gaspé.
 Bill pour disposer des Terres Publiques.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité, pour prendre en considération le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, relatif aux Améliorations publiques, ensemble avec les Documents qui l'accompagnent, et autres références, étant lu ;

La Chambre se forme en Comité sur les Améliorations publiques.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Gilchrist* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Gilchrist* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Rapport de progrès.

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau demain.

Ordres du jour remis à demain.

Sur Motion de M. *Christie*, secondé par M. *Parent*,

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à demain.

Alors, sur Motion de M. *Cartwright*, secondé par M. *Simpson*,
 La Chambre s'est ajournée.

Jovis, 2^o die Septembris ;

Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la Table.

Pétitions présentées à la Chambre.

Par M. *Dunlop*, la Pétition du Révérend *Daniel Allan*, et autres, Habitans de *Stratford*, et des environs.

Du Révérend D. Allan, et autres.

Par M. *De Salaberry* la Pétition de *Françoise Nadeau*, Veuve de *Joseph Trudeau*, de la Paroisse de *St. Cyprien*,—et la Pétition de *François Dénicourt*, Cultivateur, de la Paroisse de *Ste. Marie*.

De *Françoise Nadeau*,
 Veuve *Jos. Trudeau*,
 De *F. Dénicourt*.

Par M. *Taschereau*, la Pétition de *P. E. Taschereau*, et autres, Habitans du District de *Chaudière*.

De *P. E. Taschereau*,
 et autres.

Par M. *Prince*, la Pétition de *Henry Smith*, Préfet du Pénitencier Provincial.

De *H. Smith*.

Par M. *Cameron*, la Pétition de *N. Starke*, et autres, Habitans des Comtés de *Carleton* et *Lanark*.

De *N. Starke*, et autres.

Par M. *Merritt*, la Pétition de *James Cummings*, et autres, Habitans du District de *Niagara*.

De *J. Cummings*, et autres.

Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues :

Lecture des Pétitions suivantes.

De *Michael McCarty* ; exposant que par suite de l'union des Provinces, il n'a pas été employé comme Messager dans l'Assemblée du

De *M. McCarty*.

Haut-Canada, tel que ci-devant, et demandant à être rémunéré en conséquence.

De A. Todd et T. Patrick.

De *Alfred Todd* et *Thaddeus Patrick*, employés dans le Bureau du Greffier de l'Assemblée Législative, demandant que la Chambre veuille bien augmenter leurs Salaires; pour l'année dernière, jusqu'à concurrence de la somme de deux cents Louis.

De A. Malcomson, et autres.

De *Alexander Malcomson*, et autres; Habitans de la profondeur de l'augmentation du Township de *Grenville*, demandant qu'il soit passé une Loi, pour établir un système général d'Education dans la Province.

De T. B. Prentiss, et autres.

De *Thomas B. Prentiss*, et autres; Habitans du Township de *Hull*, Comté de *Ottawa*, demandant une aide pour bâtir des Ponts sur la Rivière *Gatineau*.

De B. Clark, et autres.

De *Benjamin Clark*, et autres; Habitans de la Ville de *Cobourg*; demandant que les Pétitions de certaines Banques, qui demandent une augmentation de Capitaux, soient favorablement accueillies.

De P. S. Foster, et autres.

De *P. S. Foster*, Ecuyer, et autres, résidant dans *Stukely*, *Bolton*, et autres lieux; demandant une aide de soixante et quinze Louis, pour un Instituteur.

La Pétition de A. Todd et T. Patrick, est référée au Comité sur les Comptes Contingens.

Ordonné, Que la Pétition de *Alfred Todd* et *Thaddeus Patrick*, employés dans le Bureau du Greffier de l'Assemblée Législative, soit référée au Comité Spécial sur les Comptes Contingens et les Dépenses de cette Chambre, durant la présente Session.

La Pétition de M. McCarthy, est référée au même Comité.

Ordonné, Que la Pétition de *Michael McCarty* soit référée au dit Comité.

Bill des Cours de District et Cavaliers proposés pris en considération.

Conformément à l'Ordre, la Chambre a pris ultérieurement en considération le Bill grossoyé, pour changer et amender les Lois maintenant en force dans la partie de cette Province, ci-devant le *Haut-Canada*, qui régissent les Cours de District, et les Cavaliers qu'on a proposé d'y ajouter.

La Clause grossoyée marquée B., offerte par *J. S. McDonald*, a été lue trois fois, et la Question ayant mise sur icelle, il s'en est suivi une division; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:

Pour.

<i>Aylwin,</i>	<i>Crane,</i>	<i>McDonald, (Glen.)</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Price,</i>	<i>Thorburn.—19.</i>
<i>Cook,</i>	<i>Macnab, Sir Allan</i>	<i>Roblin,</i>	

Contre.

<i>Baldwin,</i>	<i>Draper, Hon. W. H.</i>	<i>Morris,</i>	<i>Robertson,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Dunlop,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Child,</i>	<i>Dunscomb,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.,</i>
<i>Derbshire,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Watts.—18.</i>
<i>De Salaberry,</i>	<i>Holmes,</i>		

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative.

M. le Procureur Général *Draper* a proposé, secondé par Sir *Allan Macnab*, Que le Bill passe.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

Aylwin,
Baldwin,
Burnet,
Cameron,
Child,
Christie,
Crane,
Derbshire,
DeSalaberry,

Draper, Hon. W. H.
Dunscomb,
Dunlop,
Foster,
Gilchrist,
Holmes,
Hopkins,
Johnston,

Macnab, Sir Allan
McDonald, (Pres.)
McDonald, (Glen.)
Moffatt, Hon. G.
Morris,
Parke,
Powell,
Price,

Robertson,
Roblin,
Sherwood,
Steele,
Taché,
Taschereau,
Viger, Hon. D. B.
Watts.—33.

Contre.

Buchanan,
Cook,

Durand,
Merritt,

Neilson,

Thorburn.—6.

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et
Résolu, en conséquence.

Ordonné, Que M. le Procureur Général *Draper* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Emportée.

Un Bill grossoyé pour autoriser *George Durand*, Ecuyer, à construire un Canal pour établir des Moulins dans le Township de *Sarnia*, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Cameron* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

3^e lecture du Bill pour construire un Canal pour des moulins à Sarnia.

Un Bill grossoyé pour améliorer l'administration de la Justice Criminelle en cette Province, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Black* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

3^e lecture du Bill pour l'administration de la Justice Criminelle.

Un Bill grossoyé pour amender et consolider les Lois de cette Province, qui ont rapport au Larcin, et autres offenses y relatives, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Black* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

3^e lecture du Bill relatif au Larcin.

Un Bill grossoyé pour amender et consolider les Lois de cette Province relatives aux dommages malicieux causés à la propriété, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Black* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

3^e lecture du Bill relatif aux dommages malicieux.

Un Bill grossoyé pour amender et consolider les Lois de cette Pro-

3^e lecture du Bill re-

atif aux offenses contre les personnes.

vince relatives aux offenses contre les personnes, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe, et que le titre soit " Acte pour amender et consolider les Statuts de cette Province, relatifs aux offenses contre les personnes."

Ordonné, Que M. *Black* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Sur Motion de M. *Christie*, secondé par l'Honorable M. *Viger*,

Ordonné, Que les amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé " Acte pour régler les Pêches dans le District de *Gaspé*," soient pris en considération demain.

La Chambre devra s'ajourner tous les jours à 5 heures, les Samedis exceptés.

L'Honorable M. *Moffatt* a proposé, secondé par M. *Black*, Que depuis ce jour inclusivement, jusqu'à la fin de la Session (les Samedis exceptés, ne devant pas y avoir de Séances du soir ces jours-là), l'Orateur, sans que la Question soit mise, ajourne la Chambre à cinq heures, P. M., pour s'assembler de nouveau à sept heures.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et

Résolu, en conséquence.

L'Ordre du jour que la Chambre se forme en Comité sur le 2e rapport concernant le Bureau du Greffier, est remis en vigueur, pour Samedi.

Sur Motion de Sir *Allan Macnab*, secondé par M. *Sherwood*,

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le second Rapport du Comité Spécial, nommé pour s'enquérir quelle assistance il sera nécessaire de donner au Greffier, et quels Bureaux et Départemens il sera expédient d'établir, pour conduire les affaires de cette Chambre d'une manière efficace et régulière, perdu par l'ajournement de cette Chambre Vendredi, le treize du mois dernier, soit remis en vigueur, et que, Samedi prochain, cette Chambre se formera en le dit Comité, et que ce soit alors le second Ordre du jour.

Le Comité sur l'Election de la 2e Division de York obtient permission d'ajourner.

Sur Motion de M. *Roblin*, secondé par M. *Aylwin*,

Ordonné, Qu'il soit permis au Comité choisi, nommé pour entendre et décider les mérites des Pétitions de divers Electeurs de la Seconde Division du Comté de *York*, et de *Connell James Baldwin*, Ecuyer, se plaignant de l'Election et du Retour illégal de *George Duggan*, Ecuyer. Membre siégeant pour la dite Seconde Division du Comté de *York*, d'ajourner jusqu'à Mardi prochain.

Motion pour imprimer les Journaux tous les jours.

M. *Derbshire* a proposé, secondé par M. *Prince*, Que les Votes et Procédés de la Chambre soient imprimés tous les jours, et qu'ils soient transportés à la demeure de chaque Membre, tous les matins, avec les Ordres du jour, aussi imprimés.

Négative.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

2e lecture du Bill pour pourvoir aux réclamations provenant des dernières Rébellions dans le B. C.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour constater et pourvoir au paiement de toutes les justes réclamations dans cette partie de la Province ci-devant appelée le *Bas-Canada*, provenant des dernières Rébellions et Invasions dans cette partie de la Province, a été lu une seconde fois.

Le dit Bill est référé à un Comité général mardi prochain.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Mardi prochain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour prolonger la Charte de la Banque de *Montréal*, et pour augmenter son Capital, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour amender la Charte et augmenter le Capital de la Banque de *Gore*, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Samedi prochain.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour rendre le Pénitencier, érigé près de *Kingston*, dans le District de *Midland*, le Pénitencier, Provincial pour le *Canada*, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

Ordonné, Que M. *Berthelot* ait la permission de s'absenter de cette Chambre jusqu'au quinze du courant, pour cause de mauvaise santé.

Sur Motion de l'Honorable M. *Harrison*, secondé par M. le Solliciteur Général *Day*,

Ordonné, Que les Amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé "Acte pour disposer des Terres Publiques," soient maintenant pris en considération.

La Chambre a en conséquence procédé à prendre les dits Amendemens en considération.

Et les dits Amendemens ont été lus, et sont comme suit :

Presse 3, ligne 10 —Après la 16^e Clause, insérez la Clause A.

CLAUSE A.

"Et qu'il soit statué, qu'aucun Agent de District nommé en vertu de cet Acte, ne pourra, soit directement ou indirectement, acheter les terres qu'il sera chargé de vendre ; et si tel Agent contrevient à cette disposition de l'Acte, il perdra sa charge."

Presse 6, dernière ligne.—Après "Ayans cause," insérez le Proviso suivant :—"Pourvu toujours que si le ou les témoins qui ont signé tel transport, venaient à décéder ou à laisser la Province, il sera et pourra être loisible au dit Commissaire d'enregistrer le transport, sur un affidavit ou affidavits, attestant le décès ou l'absence de tel témoin ou témoins, ainsi que sa ou leur signature."

Même Presse.—Après la 39^e Clause, insérez la Clause suivante, B.

CLAUSE B.

" Et qu'il soit statué que toute personne ou personnes qui jureront volontairement et faussement que tel transport a été fait, qu'il a été signé de tel ou tels témoins, et qu'ils sont décédés ou absents, seront passibles des peines et pénalités imposées pour parjure volontaire et corrompu."

Et les dits Amendemens ayant été lus de nouveau, ils ont été adoptés par la Chambre.

Ordonné, Que l'Honble. M. *Harrison* reporte le dit Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendemens.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour prolonger la Charte de la Banque de Montréal est remis à demain.

2^e lecture du Bill pour augmenter le Capital de la Banque de Gore.

2^e lecture du Bill relatif au Pénitencier Provincial.

Ordre de le grossoyer.

Congé d'absence accordé à M. Berthelot.

La Chambre prend en considération les amendemens du Conseil Législatif au Bill pour disposer des Terres Publiques.

Amendemens.

Les amendemens sont agréés.

La Chambre se forme en Comité sur le Message de Son Excellence relatif aux améliorations publiques.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour prendre en considération le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, relatif aux Améliorations Publiques, ensemble avec les Documents qui l'accompagnent, et autres références, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Durand* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Durand* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau demain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

Le Président fait rapport de progrès.

A cinq Heures, M. l'Orateur a déclaré la Chambre ajournée jusqu'à sept Heures, P. M.

Jovis, 2^o die Septembris.

Sept Heures, P. M.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill pour régler l'inspection du Bœuf et du Lard.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour régler l'inspection du Bœuf et du Lard, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Morris* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Morris* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait plusieurs amendemens, dont il avait ordre de faire rapport à la Chambre, quand il lui plairait de le recevoir.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu demain.

Le Bill est rapporté avec plusieurs amendemens.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité au sujet d'un droit à imposer sur les produits agricoles, est remis à Samedi prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité, pour considérer s'il est expédient d'imposer un Droit sur les produits agricoles, et autres, et aussi sur les animaux vivans, importés dans cette Province des Etats-Unis de l'*Amérique*, étant lu ;

Ordonné, que le dit Ordre du jour soit remis à Samedi prochain.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill relatif aux lois contre l'Usure.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour exempter certaines transactions mercantiles de l'opération des lois contre l'Usure, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

Le Capitaine *Steele* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et le Capitaine *Steele* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau demain.

Le Président fait rapport de progrès.

Les autres Ordres du jour sont remis à demain.

Sur Motion de M. *Morris*, secondé par l'Honorable M. *Moffatt*,
Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à demain, et qu'ils soient alors les premiers Ordres du jour.

Alors, sur Motion de M. *Dunscomb*, secondé par M. *Morris*,
La Chambre s'est ajournée.

Veneris, 3^o die Septembris;

Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la Table.

Par M. Morris, la Pétition de *William Logie*, et autres, Habitans de *Kingston*, et ses environs,—la Pétition de *William Smart*, et autres, Habitans de la Ville de *Brockville*,—et la Pétition de *A. Gale*, et autres, Syndics de l'Ecole du District de *Gore*.

Par M. Powell, la Pétition de *James Covernton*, et autres, Habitans du District de *Talbot*.

Par M. Hincks, la Pétition de *J. Whitehead*, et autres, Habitans du Comté de *Oxford*.

Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues :

De *Thomas L. Crooke*, et autres, Habitans du Comté de *Kent*, demandant que l'Assemblée Législative s'efforce d'obtenir l'admission des produits Canadiens dans les Ports de la *Grande-Bretagne*, libre de droits.

De *Alexander Morris*, et autres, Habitans de la Ville de *Brockville*, District de *Johnstown*, demandant que la Chambre, avant sa prorogation, prenne la Loi de Banqueroute en sa sérieuse considération.

De *Ann Richardson*, de *Amherstburg*, District de l'Ouest; disant que feu son mari a servi le Gouvernement Britannique pendant quarante années, en qualité de Contre-maître et Assistant Chirurgien, Contre-maître Chirurgien et Chirurgien, et qu'il est mort dans le service, la laissant dépourvue de tout, ainsi que sa nombreuse famille; et demandant une indemnité.

Ordonné, que la Pétition du Révérend *Hugh Urquhart*, et Anciens, de l'Eglise de *St. Johns, Cornwall*, présentée à la Chambre le vingt-cinq du mois dernier, soit référée au Comité choisi, auquel a été référé le Bill pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour pourvoir à l'établissement et au maintien d'Ecoles élémentaires dans cette Province, et autres références.

M. Johnston, du Comité choisi auquel a été référée la Pétition de *Lewis Lyman*, de *Beauharnois*, Commissaire de l'Association Coloniale Irlandaise de l'Amérique du Nord, avec pouvoir de faire rapport par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre un Bill pour assurer et conférer à *Lewis Lyman*, Habitant de cette Province, les droits civils et politiques d'un sujet né Britannique, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

M. Roblin, du Comité choisi auquel a été référé le Bill pour abroger un Acte passé dans la cinquième Session du Parlement de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, intitulé " Acte pour changer et amender un " Acte passé durant la troisième Session du présent Parlement, " intitulé Acte pour autoriser l'établissement de Bureaux de Com-

Pétitions présentées à la Chambre.

De W. Logie, et autres.
De W. Smart, et autres.
De A. Gale, et autres.

De J. Covernton, et autres.

De J. Whitehead, et autres.

Pétitions lues.
De T. L. Crooke, et autres.

De A. Morris, et autres.

De Ann Richardson.

La Pétition du Rév. H. Urquhart, et autres, est référée au Comité choisi sur le Bill des Ecoles Elémentaires.

Le Comité sur la Pétition de L. Lyman, présente un Bill pour naturaliser le dit L. Lyman, lequel Bill est lu pour la première fois.

Le Comité sur l'Acte relatif aux Lignes de division des Districts du H. C. présente le Bill tel qu'amendé.

“ missaires, pour tracer des Lignes de division dans les différents Districts de cette Province et pour pourvoir plus amplement à cet égard,” a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait plusieurs amendemens, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la table du Greffier.

Ordonné, Que le dit Bill et le Rapport soient référés à un Comité de toute la Chambre demain.

Le Bill est référé à un Comité de toute la Chambre demain.

Le Comité sur la Pétition d'E. Parent, fait son Rapport.

M. *Baldwin*, du Comité choisi, auquel a été référée la Pétition d'E. Parent, Ecuyer, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la table du Greffier, comme suit :

Rapport.

Le Comité auquel a été renvoyée la Pétition d'*Etienne Parent*, Ecr., Greffier en Loi de la ci-devant Chambre d'Assemblée du *Bas-Canada*, a soigneusement examiné cette Pétition; et, s'étant convaincu de l'exactitude des faits qui y sont allégués, il en est venu unanimement aux conclusions suivantes :

Qu'il n'est pas juste que le Pétitionnaire souffre des difficultés qui se sont élevées, quant à la manière dont sa nomination a été faite, particulièrement depuis qu'il a été reconnu dans une Dépêche du Secrétaire d'Etat, transmise à la Chambre d'Assemblée par Son Excellence le Gouverneur en Chef de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, que c'était là une matière de pure formalité; ce qui est d'autant plus vrai, que les prétentions du Gouvernement Exécutif, relativement à cette nomination, n'étaient pas exprimées d'une manière absolue, et se bornaient simplement à soulever une question qui restait à déterminer subséquemment entre les deux hautes autorités constituées. M. *Parent* aurait fait acte de présomption, si, durant la discussion de cette question, il avait pris sur lui de préjuger la question, en refusant de remplir les devoirs de cette charge.

Que cette question, n'a jamais été réglée ni même discutée, à cause des circonstances particulières dans lesquelles s'est trouvée la ci-devant Province du *Bas-Canada*; et votre Comité est d'opinion qu'elle a cessé maintenant d'être un sujet dont il soit convenable de reprendre la discussion.

M. *Parent* est devenu depuis Représentant du Peuple, et comme tel il a des devoirs à remplir qui sont incompatibles avec l'emploi dont on vient de parler; mais votre Comité est d'opinion qu'il devrait être, en justice, placé sur le même pied que tous les autres Officiers de la ci-devant Chambre d'Assemblée du *Bas-Canada*, jusqu'au jour où il a consenti à se faire élire Membre de votre Honorable Chambre.

Votre Comité est également d'opinion, qu'ayant été privé, pendant plusieurs années, de la rémunération qu'il avait droit de réclamer comme Officier de la Chambre d'Assemblée de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, et ayant rempli les devoirs de sa charge jusqu'à la suspension de la Constitution de cette même Province, M. *Parent* devrait recevoir une compensation raisonnable pour les pertes qu'il a souffertes, par suite de ce qu'il n'a pas reçu, par le défaut du paiement, ce qui, dans l'opinion de votre Comité, lui était légitimement dû, tandis que, dans le même tems, l'on payait aux autres Officiers de la Chambre le montant de leurs réclamations respectives.

Le Comité sur la Pétition de S. Garnsey, et autres, fait son Rapport.

M. *Powell*, du Comité choisi, auquel a été référée la Pétition de *Samuel Garnsey*, et autres, Habitans du Township de *Bayham*, et autres

références, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la table du Greffier, comme suit :

Votre Comité a soigneusement et mûrement considéré la Pétition de *John Toyne*, et autres, du Township de *Oakland*, et est d'opinion que, d'après la situation particulière de ce Township, dans un endroit éloigné de la Ville du District de *Brock*, et encore plus de la Ville du District de *Talbot*, l'intérêt des habitans de ce Township exige qu'il soit annexé à ce dernier District ; néanmoins, comme il a été prouvé devant votre Comité, qu'une partie des habitans de ce Township est opposée à ce changement, votre Comité n'est pas d'opinion de recommander à la Chambre d'acquiescer à la demande de la Pétition à présent.

Rapport.

Quant à la Pétition de *Samuel Garnsey*, et autres, du Township de *Bayham*, votre Comité est d'opinion que ce Township a de forts motifs pour être annexé au Comté de *Norfolk*, et, entre autres raisons, on peut énumérer les suivantes.

1o. Sa proximité de la Ville du District de *Talbot*.

2o. La situation douteuse dans laquelle ce Township se trouve placé, quant à savoir de quel Comté il fait actuellement partie, si toutefois il fait partie d'un Comté.

3o. L'anxiété très générale manifestée par les habitans du Township de voir ce Township annexé au Comté de *Norfolk*, ainsi qu'il paraît par leurs diverses Pétitions et lettres.

Votre Comité a aussi considéré la Pétition de *James Governton*, et autres, du District de *Talbot*, et il est d'opinion que l'étendue très limitée de ce District, tel que désigné dans cette Pétition, fournit une nouvelle raison d'y annexer le Township de *Bayham*.

En conséquence, votre Comité recommande que le Township de *Bayham*, soit réuni au Comté de *Norfolk*, dans le District de *Talbot*.

Ordonné, Que le dit Rapport soit référé à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

Référé à un Comité Général Lundi prochain.

Ordonné, Que M. *Duggan* ait la permission de s'absenter de cette Chambre, jusqu'au dix du courant.

Congé d'absence accordé à M. Duggan.

L'Ordre du jour pour prendre en considération les Amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé "Acte pour régler le cours des Monnaies en cette Province, étant lu ;

La Chambre a en conséquence procédé à prendre les dits Amendemens en considération.

Et les dits Amendemens ont été lus, et sont comme suit:

Presse 3, Ligne 8.—Retranchez "trois" et insérez "quatre."

Presse 4, ligne 17.—Après "monnoyées", insérez "avant la passation de cet Acte."

Presse 4, ligne 23.—Après "monnoyées," insérez "avant la passation de cet Acte."

Presse 4, ligne 28.—Après "monnoyées," insérez "avant la passation de cet Acte."

Presse 4, ligne 38.—Après "chelins," insérez "et un denier."

Presse 4, ligne 39.—Après "et," insérez "la Demi-Piastre d'aucune des dites Nations, Etats ou Gouvernemens, et de la date ci-dessus mentionnée, et du même poids, passera pour deux chelins et demi et un demi-denier courant, chaque, et telle Piastre ou Demi-Piastre."

Presse 4, ligne 39.—Après le mot "montant," retranchez tous les mots jusqu'à "aucun," dans la quarantième ligne, et insérez "mais l'autre."

Presse 4, ligne 41.—Retranchez "quand," et insérez "et."

La Chambre prend en considération les amendemens du Conseil Législatif au Bill pour régler le cours des monnaies.

Amendemens.

Presse 4, ligne 42.—Après “poids,” insérez passeront aux taux ci-après mentionnés, savoir ; le quart de Piastre, pour un chelin et trois deniers courant; le huitième pour sept deniers et demi, courant ; et le seizième, pour trois deniers et demi, courant.”

Presse 4, ligne 44.—Retranchez “ cinq louis ” et insérez “ deux louis dix chelins.”

Presse 5, ligne 20.—Après “ chelins,” insérez “ et un denier.”

Presse 5, ligne 20.—Après “courant,” retranchez tous les mots jusqu’à “taux,” dans la vingt-septième ligne, et insérez “ laquelle Piastre Britannique, et toutes les autres divisions de pièces d’argent du Royaume-Uni de la Grand-Bretagne et d’Irlande, ayant cours légal en icelui, d’un poids égal, auront cours pour de pareilles sommes, et.”

Presse 4, ligne 28.—Retranchez “ cinq Louis ” et insérez “ deux Louis dix chelins.”

Et les dits Amendemens, depuis le premier jusqu’au cinquième, inclusivement, ayant été séparément lus de nouveau, et la Question de concours ayant été séparément mise sur iceux, ils ont été adoptés par la Chambre.

Le sixième et le septième des dits Amendemens ayant été séparément lus de nouveau, et la Question de concours ayant été séparément mise sur iceux, une division s’en est suivie sur chaque, et ils ont été emportés dans l’Affirmative.

Et le reste des dits Amendemens ayant été séparément lus de nouveau, et la Question de concours ayant été séparément mise sur iceux, ils ont été adoptés par la Chambre.

Ordonné, Que *M. Holmes* reporte le dit Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendemens.

M. Baldwin a proposé de résoudre, secondé par l’Honorable *M. Viger*, que le plus important comme le plus incontestable des droits politiques du Peuple de cette Province, est celui de posséder un Parlement Provincial, pour protéger ses libertés, exercer une influence constitutionnelle sur les Départemens Exécutifs de son Gouvernement, et législater sur toutes les matières qui ne sont pas, de nécessité absolue, du ressort de la juridiction du Parlement Impérial, comme pouvoir suprême de l’Empire.

L’Honorable *M. Moffatt* a proposé, secondé par *M. Sherwood*, que les Ordres du jour soient maintenant appelés.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s’en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

Sir Allan Macnab a proposé, secondé par le Capitaine *Steele*, que la dite Résolution soit prise en considération dans un Comité de toute la Chambre demain.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s’en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

L’Honorable *M. Harrison* a alors proposé en amendement à la Motion principale, secondé par *M. DeSalaberry*, que tous les mots après “que,” dans la dite Motion, soient retranchés, et les suivans substitués : “ le plus important et le plus incontestable des droits politiques du Peuple de cette Province, est celui d’avoir un Parlement Provincial pour la protection de ses libertés, pour exercer une influence constitutionnelle sur les Départemens Exécutifs de son Gouvernement, et pour législater sur toutes les matières de gouvernement intérieur.”

Les amendemens depuis le 1er jusqu’au 5e sont agréés.

Ainsi que le 6e et le 7e.

Et les autres.

Résolution concernant l’influence du Parlement sur le Gouvernement Exécutif.

Motion que les Ordres du jour soient appelés.

Négative.

Motion que la dite Résolution soit référée à un Comité général demain.

Négative.

Motion d’amendement

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, elle a été unanimement adoptée par la Chambre.

Laquelle est agréée.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, telle qu'amendée, elle a aussi été adoptée, et

La Motion principale telle qu'amendée est agréée.

Résolu, en conséquence.

M. *Baldwin* a proposé de résoudre, secondé par l'Honorable M. *Viger*, que le Chef du Gouvernement Exécutif de la Province, étant, dans les limites de son Gouvernement, le Représentant du Souverain, il n'est responsable, d'après la Constitution, à nulle autre autorité qu'à celle de l'Empire.

Résolution déclarant que le Gouverneur n'est responsable qu'au Gouvernement Impérial.

L'Honble. M. *Harrison* a proposé en amendement, secondé par M. *DeSalaberry*, que tous les mots après "Que", dans la dite Motion, soient retranchés, et les suivans substitués : "le Chef du Gouvernement Exécutif de la Province étant, dans les limites de son Gouvernement, le Représentant du Souverain, est responsable aux Autorités Impériales seules; mais que, néanmoins, nos affaires locales ne peuvent être conduites par lui qu'avec l'assistance et au moyen, par l'avis et d'après les informations d'Officiers subordonnés dans la Province."

Amendement.

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, elle a été unanimement adoptée.

L'amendement est agréé.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, telle qu'amendée, elle a aussi été adoptée, et

La Motion principale telle qu'amendée est agréée.

Résolu, en conséquence.

M. *Baldwin* a proposé de résoudre, secondé par l'Honorable M. *Viger*, que le Représentant du Souverain, pour conduire les affaires publiques d'une manière convenable et efficace, doit nécessairement prendre l'avis et l'assistance d'Officiers subordonnés, pour l'administration de son Gouvernement.

Résolution déclarant que le Gouverneur doit prendre l'avis d'officiers subordonnés.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, elle a passé unanimement dans la Négative.

M. *Baldwin* a proposé de résoudre, secondé par l'Honorable M. *Viger*, qu'afin de conserver cette harmonie entre les différentes Branches du Parlement Provincial, qui est essentielle pour la gestion des affaires publiques, les principaux Officiers subordonnés, Conseillers du Représentant du Souverain, et formant comme tels son administration provinciale, comme Chef du Gouvernement Provincial, devraient toujours être des hommes jouissant de la confiance publique, dont les opinions et la politique en harmonie avec celle des Représentans du Peuple, donneraient une garantie que les vœux et les intérêts bien entendus du Peuple, que notre Gracieuse Souveraine a déclaré devoir être la règle du Gouvernement Provincial, seront en tout temps fidèlement représentés au Chef de ce Gouvernement, et, par son entremise, au Souverain et au Parlement Impérial.

Résolution déclarant que les principaux Officiers du Gouvernement doivent posséder la confiance publique.

L'Honble. M. *Harrison* a proposé en amendement, secondé par M. *De Salaberry*, Que tous les mots après "Que", dans la dite Motion, soient retranchés, et les suivans substitués : "pour maintenir entre les différentes branches du Parlement Provincial, l'harmonie qui est essentielle à la paix, aux bien-être et au bon gouvernement de la Province, les principaux Conseillers du Représentant du Souverain, constituant sous lui une administration provinciale, doivent être des hommes qui possèdent la confiance des Représentans du Peuple, offrant ainsi une garantie que les vœux et les intérêts bien entendus, que notre Gracieuse Souveraine a déclaré devoir être en toutes occasions la règle du Gouvernement provincial, seront fidèlement représentés et défendus."

Amendement.

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, il 'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Aylwin,</i>	<i>De Salaberry,</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Ruel,</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Draper, Hon. W.H.</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Dunlop,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Small,</i>
<i>Boswell,</i>	<i>Dunn,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith, (Front.)</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Dunscomb,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Chesley,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Child,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Harrison,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Cook,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Price,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Crane,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Day, Soll. Gén.</i>	<i>Killaly, Hon. H.H.</i>	<i>Robertson,</i>	<i>Woods,</i>
<i>Derbshire,</i>	<i>Kimber,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Yule.—56.</i>

Contre.

<i>Burnet,</i>	<i>Macnab, Sir A.</i>	<i>Moffatt, Hon. G.</i>	<i>Watts.</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Sherwood,</i>	(7.)

L'amendement est agréé.

La motion principale telle qu'amendée est agréée.

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, telle qu'amendée, elle a été adoptée, et

Résolu, en conséquence.

Résolution pour rendre les Conseillers du Gouvernement responsables de ses actes.

M. *Baldwin* a proposé de résoudre, secondé par l'Honorable M. *Viger*, que comme il est toujours au choix de ces Conseillers de continuer en office ou de se retirer à volonté, cette Chambre a le droit constitutionnel de tenir ces Conseillers responsables, politiquement, de tout acte du Gouvernement Provincial d'une nature locale, qui est sanctionné par tel Gouvernement, tant que ces Conseillers continuent en office.

Amendement.

L'Honorable M. *Harrison* a proposé en amendement, secondé par M. *DeSalaberry*, que tous les mots après "Que", dans la dite Motion, soient retranchés, et les suivans substitués: "le Peuple de cette Province a le droit d'attendre de telle Administration Provinciale, qu'elle emploiera tous ses efforts à ce que l'Autorité Impériale, dans ses limites constitutionnelles, soit exercée de la manière la plus conforme à ses vœux et intérêts bien entendus."

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, elle a été unanimement adoptée.

La Motion principale telle qu'amendée est agréée.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, telle qu'amendée, elle a aussi été adoptée, et

Résolu, en conséquence.

Résolution relative à l'exercice des pouvoirs du Parlement Impérial.

M. *Baldwin* a proposé de résoudre, secondé par l'Honorable M. *Viger*, que, par la même raison, cette Chambre a pareillement le droit d'exiger de tels Conseillers, tant qu'ils continuent en office, qu'ils emploieront tous leurs efforts pour obtenir des Autorités Impériales, qu'elles exerceront leurs pouvoirs dans les limites constitutionnelles et d'une manière conforme aux vœux et aux intérêts bien entendus du Peuple de cette Province.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, elle a unanimement passé dans la Négative.

M. *Baldwin* a proposé, secondé par M. *Aylwin*, que le Rapport du Comité choisi, auquel a été référée la Pétition d' *E. Parent*, Ecuyer, soit référé à un Comité de toute la Chambre demain.

M. *Thorburn* a proposé en amendement, secondé par le Capitaine *Steele*, que tous les mots après "référé," dans la dite Motion, soient retranchés, et les suivans substitués : "au Comité spécial sur les Comptes contingens et les dépenses de cette Chambre pendant la présente Session."

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, elle a été unanimement adoptée.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, telle qu'amendée, elle a aussi été adoptée, et

Ordonné, en conséquence.

Ordonné, Que M. *Aylwin* et M. *Morin* soient ajoutés au dit Comité.

Sur Motion de M. *Williams*, secondé par M. *Small*,

Ordonné, Qu'il soit permis au Comité choisi, nommé pour entendre et décider les mérites de la Pétition de *Robert Melville* et *John McBride*, Electeurs de la Ville de *Niagara*, se plaignant de l' Election et du Retour illégal de *Edward Clarke Campbell*, Ecuyer, Membre siégeant pour la dite Ville de *Niagara*, d'ajourner jusqu'au huit du courant, en conséquence de ce que la Commission nommée pour recevoir des Témoignages dans la dite Election contestée n'a pas fait de rapport, et de la probabilité qu'il sera reçu ce jour-là.

M. *Durand* a proposé, secondé par M. *Price*, Que cinq cents Exemplaires des procédés de cette Chambre au sujet du Gouvernement Responsable soient imprimés dans chacune des langues Anglaise et Française, pour l'usage des Membres de cette Chambre.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

M. *Morris*, du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour régler l'inspection du Bœuf et du Lard, a fait rapport, conformément à l'Ordre, des amendemens faits au dit Bill par le Comité, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la table du Greffier, et adoptés par la Chambre.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour prolonger la Charte de la Banque de la Cité de *Montréal*, et pour augmenter son Capital, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour prolonger la Charte de la Banque de *Québec*, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour l'érection de certains Townships, dans le Comté de *Kent*, en un District séparé, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Lundi prochain.

Négative.

Motion pour référer le Rapport sur la Pétition d' *E Parent* Ecuyer, à un Comité général.

Amendement.

La Motion telle qu'amendée, est agréée.

Membres ajoutés au Comité des Contingences.

Permission donnée au Comité de l' Election de *Niagara* d'ajourner jusqu'au 8e du courant.

Ordre d'imprimer 600 exemplaires des procédés au sujet du Gouvernement Responsable, en Français et en Anglais.

Le Président du Comité sur le Bill pour l'inspection du Bœuf et du Lard, rapporte le Bill avec des amendemens.

L'Ordre du jour pour la 2e lecture du Bill pour augmenter le capital de la Banque de la Cité de *Montréal* est remis à demain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour prolonger la charte de la Banque de *Québec*, est remis à demain.

L'Ordre du jour pour la 2e lecture du bill pour établir un nouveau District dans *Kent*, est remis.

2e lecture du Bill pour établir un Cour d'Impeachments.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour établir une Cour en cette Province, pour la décision des Accusations (*Impeachments*), a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit réservé à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

L'Ordre du jour pour la 2e lecture du Bill relatif à la Tenure Seigneuriale, est remis à Lundi prochain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à la commutation volontaire de la Tenure seigneuriale dans les Seigneuries du *Bas-Canada*, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Lundi prochain.

2e lecture du Bill pour augmenter le Capital de la Banque de Montréal.

Conformément à l'Ordre; un Bill pour prolonger la Charte de la Banque de *Montréal*, et pour augmenter son Capital, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

Message du Conseil Législatif, annonçant qu'il a passé :

Message du Conseil Législatif, par *John Godfrey Spragge*, Ecuyer, Maître en Chancellerie :

M. L'ORATEUR,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivans, sans amendement :

Le Bill relatif aux chemins dans les environs de Montréal;

“ Acte pour amender l'Ordonnance de la Législature de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, qui pourvoit à l'amélioration des Chemins dans les environs de la Cité de *Montréal*.”

Le Bill relatif à une certaine bâtisse publique dans le Comté de *Simcoe*, et

“ Acte pour augmenter la somme qui peut être prélevée en vertu d'un certain Acte y mentionné, pour défrayer le coût d'une certaine Bâtisse publique dans le Comté de *Simcoe*.”

Et aussi,

Le Bill pour pourvoir à l'Administration de la Justice dans les Iles de la *Magdeleine*, avec des amendemens.

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé “ Acte pour pourvoir temporairement à l'Administration de la Justice dans les Iles de la “ *Magdeleine*, dans le Golfe *St. Laurent*,” avec plusieurs amendemens, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

Et ensuite il s'est retiré.

La Chambre se forme en Comité sur le Message relatif aux Améliorations publiques.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité, pour prendre en considération le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, relatif aux Améliorations Publiques, ensemble avec les Documents qui l'accompagnent, et autres références, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. Durand a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et *M. Durand* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau demain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill relatif aux Lois contre l'Usure.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour exempter certaines transactions mercantiles de l'opération des Lois contre l'Usure, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Christie* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Christie* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau à la prochaine Séance de la Chambre.

Le Président fait rapport de progrès.

A cinq heures, M. l'Orateur a déclaré la Chambre ajournée jusqu'à sept heures, P. M.

Veneris, 3^o die Septembris.

Sept Heures, P. M.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour exempter certaines transactions mercantiles de l'opération des Lois contre l'Usure, étant lu ;

La Chambre se forme en Comité sur le Bill relatif aux Lois contre l'Usure.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

Le Capitaine *Steele* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour le soulagement des acquéreurs à certaines ventes du Shérif, après que le Shérif a été dépossédé de sa charge, étant lu ;

La Chambre se forme en Comité sur le Bill relatif aux réclamations aux Ventes du Shérif.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Derbishire* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour faciliter le recours légal des personnes qui ont des réclamations contre le Gouvernement Provincial de Sa Majesté, étant lu ;

La Chambre se forme en Comité sur le Bill relatif aux réclamations contre le Gouvernement Provincial.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Röblin* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Röblin* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill sans y faire aucun amendement ; ce dont il avait ordre de faire rapport à la Chambre, quand il lui plairait de le recevoir.

Le Président rapporte le Bill sans amendement.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu demain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour régler l'inspection de la Fleur et de la Farine, étant lu ;

La Chambre se forme en Comité sur le Bill pour régler l'inspection de la Fleur et de la Farine.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Thorburn* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Thorburn* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait plusieurs amendemens, dont il avait ordre de faire rapport à la Chambre, quand il lui plairait de le recevoir.

Le Président rapporte le Bill avec plusieurs amendemens.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu demain.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill relatif à la qualification des Candidats aux Elections.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour obliger les Candidats dans toute Election future des Membres de l'Assemblée Législative, à faire et souscrire une déclaration détaillée des propriétés qu'ils possèdent, et en vertu desquelles ils prétendent se qualifier, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Henry Smith* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Henry Smith* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, sans y faire aucun amendement ; et le Rapport a été lu de nouveau à la table du Greffier.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

Les Ordres du jour sont remis à demain.

M. *Cartwright* a proposé, secondé par Sir *Allan Macnab*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à demain, et qu'ils soient alors les premiers Ordres du jour.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

Alors, sur Motion de M. *Derbshire*, secondé par M. *Henry Smith*, La Chambre s'est ajournée.

Sabbati, 4^o die Septembris;

Anno 5^o *Victoriae Reginae, 1841.*

Pétitions présentées à la Chambre.

De J. *Brady*, et autres.

Du Bureau de Commerce de Toronto. Des Directeurs de la Compagnie du Chemin à Lisses de Toronto.

De J. *Crooks*.

La dite Pétition est lue.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la Table :

Par M. *Watts*, la Pétition de *James Brady*, et autres, Habitans du Comté de *Drummond*.

Par M. *Buchanan*, la Pétition du Bureau de Commerce de Toronto, — et la Pétition des Directeurs de la Compagnie du Chemin à Lisses de Toronto et du Lac *Huron*.

Par M. *Merritt*, la Pétition de *James Crooks*, de *Flamborough* Ouest ; exposant, que treize jours avant la dernière guerre avec les *Etats-Unis*, les Américains ont capturé une Goëlette qui lui appartenait ; et demandant une indemnité.

M. *Merritt* a proposé, secondé par M. *Thorburn*, Que la dite Pétition soit maintenant lue, et que la règle de cette Chambre du vingt-huitième de Juin dernier soit suspendue quant à la présente Pétition.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative.

La dite Pétition a été lue en conséquence.

Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues :

Du Révérend *Daniel Allan*, et autres, Habitans de *Stratford*, et des environs ; demandant que l'on se serve de la Bible comme Livre de Classe, dans toutes les Ecoles de cette Province.

De *Françoise Nadeau*, Veuve de feu *Joseph Trudeau*, de la Paroisse de *St. Cyprien* ; demandant à être rémunérée, pour les pertes qu'elle a essuyées pendant la dernière Rébellion.

De *François Dénicourt*, Cultivateur, de la Paroisse de *Ste. Marie* ; demandant une indemnité, pour les pertes qu'il a essuyées pendant la dernière Rébellion.

De *P. E. Taschereau*, et autres, Habitans du District de *Chaudière* ; demandant qu'il soit passé une Loi pour changer la manière en laquelle l'Ordonnance pour établir des Conseils de Districts est sur le point d'être mise en opération.

De *Henry Smith*, Préfet du Pénitencier Provincial ; exposant que depuis le mois de Mars 1838, il a été dans la nécessité de payer ses domestiques, et qu'il a lui-même rempli les devoirs de Député depuis le mois de Mai 1838 ; et demandant une indemnité.

De *N. Starke*, et autres, Habitans des Comtés de *Carleton* et *Lanark* ; demandant que l'Assemblée Législative adopte des mesures pour l'amélioration du Chemin depuis *Bytown* jusqu'à *Sydenham*.

De *James Cummings*, et autres, Habitans du District de *Niagara* ; demandant que l'Assemblée Législative adopte des mesures, pour s'enquérir de l'état des Prisonniers Canadiens exilés pour offenses politiques, à la Terre de *Dieman*, et ailleurs.

M. Merritt a proposé, secondé par l'Hon. *M. Moffatt*, Que la Pétition de *James Crooks*, de *Flamborough*. Ouest, soit référée à un Comité choisi, composé de Messieurs *Moffatt*, *Simpson*, *Dunlop* et *Thorburn*, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Aylwin,</i>	<i>Dunscumb,</i>	<i>Price,</i>	<i>Taschereau,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Macnab, Sir A.</i>	<i>Roblin;</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Small,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Moffatt, Hon. G.</i>	<i>Sherwood,</i>	<i>Woods,</i>
<i>Cook,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Steele,</i>	<i>Yule.—27.</i>
<i>Dunlop,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Taché,</i>	

Contre.

<i>Baldwin,</i>	<i>Derbishire,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>De Salaberry,</i>	<i>Ogden, Hon. C. R.</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Crane,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Watts.—14.</i>
<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>Johnston,</i>		

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et Résolu, en conséquence.

Lecture des Pétitions suivantes.

Du Révérend *D. Allan*, et autres.

De *Françoise Nadeau* Veuve *Jos. Trudeau*.

De *F. Dénicourt*.

De *P. E. Taschereau*, et autres.

De *H. Smith*.

De *N. Starke*, et autres.

De *J. Cummings*, et autres.

Motion que la Pétition de *J. Crooks* soit référée à un Comité choisi.

Elle est emportée dans l'Affirmative.

La Pétition de P. E. Taschereau, est référée à un Comité choisi.

Sur Motion de M. *Taschereau*, secondé par M. *Taché*,
Résolu, Que la Pétition de P. E. *Taschereau*, et autres, Habitans du District de *Chaudière*, soit référée à un Comité choisi, composé de Messieurs *Duly*, *Neilson*, *Morin* et *Aylwin*, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

La Pétition du Révérend D. Allan, est référée au Comité sur le Bill des Ecoles.

Ordonné, Que la Pétition du Révérend *Daniel Allan*, et autres, Habitans de *Stratford*, et des environs, soit référée au Comité choisi, auquel a été référée le Bill pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour pourvoir à l'établissement et au maintien d'Ecoles Elémentaires dans cette Province, et autres références.

Le Comité sur la Pétition de Adam Stull et Peter Lampman, fait son rapport.

M. *Merritt*, du Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de *Adam Stull* et *Peter Lampman*, *J. Decow* et *John Kalar*, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la table du Greffier, comme suit :

Rapport.

Votre Comité a examiné la Pétition de *John Kalar*, et interrogé l'Honorable *W. H. Draper*, (Procureur Général Ouest,) qui a corroboré les allégués du Pétitionnaire, mais n'a pu indiquer aucun moyen de le soulager, dans les circonstances particulières de cette affaire. Il a aussi interrogé l'Honorable *S. B. Harrison*, à cet égard. D'après les renseignemens qu'il a obtenus, votre Comité est décidément d'opinion, que le Pétitionnaire a droit à une indemnité de la part du Gouvernement Provincial, pour les pertes qu'il a essayées.

Ordonné, Que le dit Rapport soit référée à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

Congé d'absence accordé à M. Prince.

Ordonné, Que M. *Prince* ait la permission de s'absenter de cette Chambre pour le reste de la présente Session.

Lundi prochain la Chambre se formera en Comité général sur l'Acte du H. C. relatif aux Chemins macadamisés.

Sur Motion de M. *Small*, secondé par M. *Christie*,
Résolu, Que, Lundi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour prendre en considération la convenance d'expliquer et amender certaines parties d'un Acte passé durant la dernière Session du Parlement de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, intitulé "Acte pour abroger, changer et amender les lois maintenant en force pour régir les différens Chemins macadamisés dans cette Province."

Les amendemens du Conseil Législatif au Bill relat à l'Administration de la Justice dans les Iles de la Magdeleine, seront pris en considération Lundi prochain.

Sur Motion de M. *Christie*, secondé par M. *Thompson*,
Ordonné, Que les amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé "Acte pour pourvoir temporairement à l'administration de la Justice dans les Iles de la *Magdeleine*, dans le Golfe *St. Laurent*," soient pris en considération Lundi prochain.

1ère lecture du Bill relatif aux Cours de District et de Division dans *Simcoe*.

Ordonné, Que le Capitaine *Steele* ait la permission d'introduire un Bill pour permettre qu'il soit tenu des Cours de District et des Cours de Division dans et pour le Comté de *Simcoe*.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Mercredi prochain.

Motion que la Chambre se forme en Comité sur l'Ordre du

M. *Prince* a proposé, secondé par M. *Buchanan*, qu'il soit permis de prendre en considération l'Ordre du jour pour que la Chambre se

forme en Comité pour considérer s'il est expédient d'imposer un droit sur les produits agricoles, et autres, et aussi sur les animaux vivans, importés dans cette Province des Etats-Unis de l'*Amérique*.

jour pour considérer s'il est expédient d'imposer un droit sur les produits agricoles.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Buchanan,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Price,</i>	<i>Taschereau,</i>
<i>Cook,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Crane,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>De Salaberry,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Small,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Dunlop,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Smith, (Front.)</i>	<i>Woods.—24.</i>

Pour.

<i>Aylwin,</i>	<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>Kimber,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Derbshire,</i>	<i>Moffatt, Hon. G.</i>	<i>Taché,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Dunscob,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Black,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Ogden, Hon. C. R.</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Harrison, Hon. S. B.</i>	<i>Parent,</i>	<i>Yule.—23.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Simpson,</i>	

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et

La Motion est agréée.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Turcotte* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Turcotte* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, qu'il avait ordre de soumettre à la Chambre, quand il lui plairait de la recevoir.

Le Président rapporte une Résolution.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Lundi prochain.

L'Honorable *S. B. Harrison*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur un Message signé de Son Excellence le Gouverneur Général.

Message de Son Excellence.

Et le dit Message a été lu par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts ; et il est comme suit :

SYDENHAM.

En réponse à son Adresse du 30 Août, le Gouverneur Général assure la Chambre d'Assemblée, que chaque fois qu'il sera appelé à donner son avis à la Reine, ou à exercer lui-même la prérogative de la Couronne, quand ce pouvoir tombera dans ses attributions, il désire vivement traiter avec la plus grande indulgence toutes les offenses qui se rattachent aux troubles qui ont malheureusement éclaté dans la Province, autant que cela sera compatible avec l'honneur de la Couronne et la sûreté de la Province.

Message en réponse à l'Adresse pour obtenir le pardon des offenses politiques.

Le Gouverneur Général ne manquera pas de mettre l'expression des vœux de la Chambre d'Assemblée, telle que transmise dans son Adresse, sous les yeux du Gouvernement de Sa Majesté.

Kingston, 4 Septembre, 1841.

Adresse à Son Excellence, pour demander Copie de la Commission du ci-devant Collecteur au Côteau du Lac.

Sur Motion de M. *Aylwin*, secondé par M. *Parent*,
Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, Copie de la Commission du prédécesseur immédiat de celui qui occupe maintenant la charge de Collecteur des Douanes au Côteau du Lac, et la date de la résignation ou démission du dit prédécesseur immédiat.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Le Président du Comité Général sur le Bill relatif aux réclamations contre le Gouvernement Provincial, le rapporte sans amendement.

M. *Roblin*, du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour faciliter le recours légal des personnes qui ont des réclamations contre le Gouvernement Provincial de Sa Majesté, a fait rapport, conformément à l'Ordre, du dit Bill sans amendement; et le Rapport a été lu de nouveau à la table du Greffier.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

Le Président du Comité sur le Bill pour régler l'inspection de la Fleur, &c. le rapporte avec des amendemens.

M. *Thorburn*, du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour régler l'inspection de la Fleur et de la Farine, a fait rapport, conformément à l'Ordre, des amendemens faits au dit Bill par le Comité, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la table du Greffier, et adoptés par la Chambre.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

2e lecture du Bill pour naturaliser Lewis Lyman.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour assurer et conférer à *Lewis Lyman*, Habitant de cette Province, les droits civils et politiques d'un sujet né Britannique, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

2e lecture du Bill pour augmenter le Capital de la Banque de la Cité de Montréal.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour prolonger la Charte de la Banque de la Cité de *Montréal*, et pour augmenter son Capital, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

2e lecture du Bill pour prolonger la Charte de la Banque de Québec.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour prolonger la Charte de la Banque de *Québec*, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

La Chambre se forme en Comité sur l'Ordonnance des Petites Dettes.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité, pour considérer s'il est expédient d'abroger une certaine Ordonnance du Gouverneur et du Conseil Spécial de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, intitulée "Ordonnance pour pourvoir à l'administration facile et expéditive de la Justice dans les affaires et matières civiles d'un montant et intérêt pécuniaire peu considérable par toute cette Province," et pourvoir par d'autres dispositions législatives à cet objet, étant lu;

Sur Motion de M. le Procureur Général *Ogden*, secondé par M. *Aylwin*,

Ordonné, Qu'il soit une Instruction au dit Comité, de considérer la convenance d'étendre les pouvoirs donnés au Gouverneur Général, pour mettre à effet l'Ordonnance, 4e *Vict.* Chap. 26, intitulée "Ordonnance

Instruction au Comité relatif à plusieurs Ordonnances.

“ pour faciliter l'expédition des affaires maintenant devant la Cour du Banc du Roi pour le District de *Montréal*,” et aussi d'étendre la période pendant laquelle il sera loisible au Gouverneur de mettre à effet, par Proclamation, l'Ordonnance, 4e Vict. Chap. 45, intitulée “Ordonnance pour établir de nouvelles Divisions Territoriales du *Bas-Canada*, et pour changer, et amender la Judicature, et pourvoir à une administration plus avantageuse et plus efficace de la Justice dans toute cette Province,” et telles autres Ordonnances et parties d'Ordonnances qui peuvent être essentielles à l'exécution de l'Ordonnance citée en dernier lieu, et qui ne sont pas encore en vigueur.

La Chambre s'est alors formée en le dit Comité.

M. *Taché* a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil;

Et M. *Taché* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions, lesquelles Résolutions ont été lues de nouveau à la Table du Greffier, et adoptées par la Chambre; et elles sont comme suit :

Le Président rapporte plusieurs Résolutions.

Résolu, Qu'il est expédient de révoquer une certaine Ordonnance du Gouverneur et du Conseil Spécial de cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*, intitulée “Ordonnance pour pourvoir à l'administration facile et expéditive de la Justice dans les affaires et matières civiles d'un montant et intérêt pécuniaire peu considérable, par toute cette Province.”

1ère Résolution.

Résolu, Qu'il est expédient d'étendre les pouvoirs donnés au Gouverneur Général, pour mettre à effet une certaine Ordonnance du Gouverneur et du Conseil Spécial, intitulée “Ordonnance pour établir de nouvelles Divisions Territoriales du *Bas-Canada*, et pour changer et amender la Judicature, et pourvoir à une administration plus avantageuse et plus efficace de la Justice dans toute cette Province.”

2e Résolution.

Résolu, Qu'il est expédient de continuer, pour un temps limité, une certaine Ordonnance du Gouverneur et du Conseil Spécial, intitulée “Ordonnance pour faciliter l'expédition des affaires maintenant devant la Cour du Banc du Roi pour le District de *Montréal*.”

3e Résolution.

Ordonné, Que M. le Procureur Général *Ogden* ait la permission d'introduire un Bill pour pourvoir à administrer la Justice d'une manière plus facile et économique dans les Causes Civiles, et autres matières d'une valeur pécuniaire modique, dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*.

1ère lecture du Bill des Petites Dettes.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

Message du Conseil Législatif, par *John Godfrey Spragge*, Ecuyer, Maître en Chancellerie :

Message du Conseil Législatif, annonçant qu'il a passé:

M. L'ORATEUR,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants, sans amendement.

“ Acte pour incorporer l'Asyle de *Montréal*, pour les femmes âgées et infirmes.”

Le Bill pour incorporer l'Asyle de Montréal, pour les femmes âgées;

“ Acte pour étendre les dispositions d'une Ordonnance y mentionnée, à un certain Chemin au Nord de la Rivière *St. Charles*, dans le District de *Québec*.”

Le Bill relatif au Chemin sur la Rive Nord de la Rivière *St. Charles*;

“ Acte pour amender la loi qui règle l'élection des Directeurs de la Compagnie de la navigation de *Grand River*.”

Le Bill pour régler l'élection des Directeurs de la Compagnie de *Grand River*;

Le Bill relatif aux actions du Canal de Welland, et

“ Acte pour autoriser l'achat par la Province des Actions possédées par les individus dans le Canal de *Welland.*”

Et aussi,

Le Bill relatif à la Compagnie de l'éclairage au Gaz de Toronto, avec des amendemens.

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé “ Acte pour incorporer une Compagnie sous les nom et raison de Compagnie de la Cité de *Toronto*, pour fournir l'Eau et l'Eclairage au Gaz,” avec plusieurs amendemens, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

Et ensuite il s'est retiré.

La Chambre se forme en Comité sur le Message relatif aux Améliorations Publiques.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité, pour prendre en considération le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, relatif aux Améliorations publiques, ensemble avec les Documens qui l'accompagnent, et autres références, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Durand* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Le Président fait rapport de plusieurs Résolutions.

Et M. *Durand* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions, qu'il avait ordre de soumettre à la Chambre, quand il lui plairait de les recevoir.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Lundi prochain.

Rapports des Phares mis devant la Chambre.

L'Honorable *S. B. Harrison*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a mis devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, des Rapports et autres Documens, relatifs aux Phares, en conformité des Statuts Provinciaux, 7e *Guillaume IV*, chap. 95 et 96.

Pour les dits Rapports et Documens, voir Appendice (G. G.).

Les Ordres du jour sont remis à Lundi prochain.

Sur Motion de M. *Aylwin*, secondé par M. *Christie*,
Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Lundi prochain.

M. l'Orateur a alors déclaré la Chambre ajournée jusqu'à Lundi prochain, à dix heures, A. M.

Lunæ, 6^o die Septembris ;

Anno 5^o *Victoriæ Reginae, 1841.*

Pétitions présentées à la Chambre.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la Table.

De J. Portt, et autres

Par M. *Baldwin*, la Pétition de *John Portt*, et autres, Habitans des Townships de *Tyendinaga* et *Richmond*.

De J. R. Forsyth, et autres.

Par l'Hon. M. *Harrison*, la Pétition de *John R. Forsyth*, et autres, Comité de Régie de l'Institut des Artisans de *Kingston*.

De B. Thorne, et autres.

Par M. *Price*, la Pétition de *Benjamin Thorne*, et autres, Commissaires pour la Régie des Chemins de Barrière du *Home District*.

Par M. Cameron, la Pétition du Révérend *Alexander Mann*, et autres, Habitans du Township de *Packenham*, — la Pétition de *John Paris*, et autres, Habitans des Townships de *MacNab* et *Horton*, — et la Pétition de *Allan Stewart*, et autres, Habitans du Township de *MacNab*.

Du Révd. A. Mann, et autres.
De J. Paris, et autres.
De A. Stewart, et autres.

Par M. Sherwood, la Pétition de *Paul Glasford*, et autres, de la Ville de *Brockville*.

De P. Glasford, et autres.

Par M. Johnston, la Pétition de *Samuel Rowlands*, Imprimeur, de la Ville de *Niagara*.

De S. Rowlands.

Un Bill grossoyé pour faciliter le recours légal des personnes qui ont des réclamations contre le Gouvernement Provincial de Sa Majesté, a été lu pour la troisième fois.

3e lecture du Bill relatif aux réclamations contre le Gouvernement Provincial.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que l'Honorable M. Neilson porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill grossoyé pour régler l'Inspection du Bœuf et du Lard a été lu pour la troisième fois.

3e lecture du Bill pour régler l'inspection du Bœuf, &c.

L'Honorable M. Moffatt a proposé, secondé par M. Child, que le Bill passe.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

Pour.

<i>Aylwin,</i>	<i>Dunscorn,</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Black,</i>	<i>Harrison, Hon. S.B.</i>	<i>Powell,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Price,</i>	<i>Viger, Hcn. D. B.</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Macnab, Sir Allan</i>	<i>Smith, (Front)</i>	<i>Woods.—25.</i>
<i>Child,</i>			

Contre..

<i>Cameron,</i>	<i>Cook,</i>	<i>Dunlop,</i>	<i>Johnston.—5.</i>
<i>Chesley,</i>			

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et

Résolu, en conséquence.

Ordonné, Que l'Honorable M. Moffatt porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill grossoyé pour assurer et conférer à *Lewis Lyman*, Habitant de cette Province, les droits civils et politiques d'un sujet né Britannique, a été lu pour la troisième fois.

3e lecture du Bill pour naturaliser Lewis Lyman.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. Johnston porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill grossoyé pour rendre le Pénitencier érigé près de Kingston, dans le District de *Midland*, le Pénitencier Provincial pour le *Canada*, a été lu pour la troisième fois.

3e lecture du Bill relatif au Pénitencier.

M. Thorburn a proposé, secondé par le Capitaine *Steele*, Que la Clause grossoyée suivante, marquée A, soit ajoutée au dit Bill en forme de Cavalier, et suive la quatrième Clause.

Motion pour y ajouter un Cavalier.

CLAUSE A.

“ Et qu'il soit statué, qu'il sera permis au Préfet du dit Pénitencier d'employer des Serviteurs parmi les Prisonniers détenus dans le dit Pénitencier.”

Négative.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Daly* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Lecture des Pétitions suivantes.
De W. Logie, et autres.

Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues :
De *William Logie*, et autres, Habitans de *Kingston*, et ses environs, demandant à l'Assemblée Législative d'adopter des mesures, pour la régie des Ecoles de Grammaire dans cette Province, qui puissent commander la confiance de toutes les classes de la société.

De W. Smart, et autres.

De *William Smart*, et autres, Habitans de la Ville de *Brockville*, demandant à l'Assemblée Législative d'adopter des mesures pour la régie des Ecoles de Grammaire dans cette Province, qui puissent commander la confiance de toutes les classes de la société.

De A. Gale, et autres.

De *A. Gale*, et autres, Syndics de l'Ecole de *Gore District*, demandant certains amendemens à l'Acte qui établit des Ecoles d'arrondissement, et à l'Acte 2e *Victoria*, chap 10, qui les transforme en Ecoles de Grammaire.

De J. Covernton, et autres.

De *James Covernton*, et autres, Habitans du District de *Talbot*, demandant qu'il soit imposé des droits sur les produits des *Etats-Unis*.

De J. Whitehead, et autres.

De *J. Whitehead*, et autres, Habitans du Comté de *Oxford*; demandant qu'il soit adopté certaines mesures pour protéger les intérêts agricoles et commerciaux de cette Province.

De J. Brady, et autres.

De *James Brady*, et autres, Habitans du Comté de *Drummond*; demandant à la Législature une somme d'argent pour construire un Pont sur la Rivière *St. François*.

Du Bureau de Commerce de l'Ontario.

Du Bureau de Commerce de *Toronto*; demandant que le Bill pour l'établissement d'une Banque d'Emission ne reçoive pas la sanction de la Chambre.

Des Directeurs du Chemin à Lisses de Toronto.

Des Directeurs de la Compagnie du Chemin à Lisses de *Toronto* et du *Luc Huron*; demandant que la Législature leur permette de faire un Chemin en madriers, aux mêmes conditions que le Chemin à Lisses.

Le Président du Comité sur le Bill relatif aux Ecoles Élémentaires, le rapporte avec des amendemens.

L'Honorable M. *Day*, du Comité choisi, auquel a été référé le Bill pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour pourvoir à l'établissement et au maintien d'Ecoles Élémentaires dans cette Province, et autres références, a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait plusieurs amendemens, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la Table du Greffier.

Ordonné, Que le dit Bill et le Rapport soient référés à un Comité de toute la Chambre, Jeudi prochain.

Le Comité sur le Rapport des Commissaires pour régler les affaires de la ci-devant Banque à Kingston fait son rapport.

M. *Price*, du Comité choisi, auquel a été référé le Rapport des Commissaires nommés par le Statut Provincial de la dixième *George Quatre*, intitulé, “Acte pour régler les affaires de la ci-devant Banque à *Kingston*,” avec pouvoir de faire rapport par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la Table du Greffier, comme suit :—

Que les affaires de la Banque ont été primitivement, par un Acte du Parlement Provincial du *Haut-Canada*, passé le 19^e Mars, 1823, dans la 4^e *George* 4, chap. 22, (Session 1^{ère}.), placées sous la régie de l'Honorable *George Herchimer Markland*, de *John Kirby* et de *John Macaulay*, Ecrs., nommés Commissaires et Syndics sous le nom de "Commission pour régler les affaires de la prétendue Banque du *Haut-Canada*, établie ci-devant à *Kingston*, en cette Province." Cette Commission était revêtuë de la propriété de tous les biens, tant meubles qu'immeubles, obligations, billets, traites et autres sécurités, actions de Banque, créances et effets de l'Institution, avec pouvoir de poursuivre en justice, de vendre et de disposer de toutes les terres, biens, héritages, marchandises ou effets qui pourraient tomber en sa possession en vertu de cet Acte, et d'en employer le produit, après avoir payé les dépenses nécessitées pour mettre ses dispositions à effet, à la liquidation de certains certificats qui devaient être donnés par la Commission aux personnes dont les réclamations contre la Banque auraient été approuvées. Plus tard, de nouvelles dispositions législatives furent adoptées à l'égard de la même Institution, et consacrées dans les Actes du Parlement du *Haut-Canada*, de la 4^e *George* 4, chap. 21 (Session 2^e) ; de la 9^e *George* 4, chap. 11 ; de la 10^e *George* 4, chap. 7, et de la 6^e *Guil.* 4, chap. 22.

Les premiers Commissaires et Syndics ayant résigné, *Hugh C. Thompson* et *John Strange*, maintenant décédés, et *Henry Smith*, Ecuyers, furent nommés Commissaires par l'Acte de la 10^e *George* 4, chap. 7, avec pouvoir de nommer de nouveaux Commissaires, pour remplir les vocances, une semaine après qu'elles ont lieu. Après plusieurs changemens dans le personnel des Commissaires, soit par décès, changement de résidence hors du District, résignation ou omission d'en nommer de nouveaux dans le tems prescrit par la loi, la Commission se trouve enfin réduite à un seul Commissaire, *Thomas McNider*, Ecuyer. En conséquence, tous les procédés ont été suspendus.

Cet état de choses est dû en grande partie à la difficulté de trouver des personnes qui veuillent se charger de la responsabilité d'agir comme Commissaires ; mais votre Comité est heureux de pouvoir déclarer aujourd'hui, que deux Messieurs qui résident dans la Ville de *Kingston*, et qui sont qualifiés sous tous les rapports pour en remplir les devoirs, ont été enfin induits à agir comme Commissaires ; savoir : *James Nichols*, Ecuyer, Avocat et Greffier de la Paix du District de *Midland*, et *George Alexander Cumming*, Ecuyer, Avocat. En conséquence, votre Comité recommande de nommer ces Messieurs pour former la Commission, conjointement avec le Commissaire qui reste, *Thomas McNider*, Ecuyer, afin de terminer les affaires de cette Institution.

Votre Comité désire garder le silence sur la régie des affaires de l'Institution par le passé, mais il recommande d'exiger des Commissaires, qui seront maintenant nommés, qu'ils fassent, dans le cours de l'année, à Son Excellence le Gouverneur Général, un rapport complet, de l'état de ses affaires, pour le soumettre aux deux Chambres du Parlement.

Il paraît que le Secrétaire de la Commission a présenté un Compte pour argent dépensé, et services rendus dans l'exécution de ses devoirs, qui n'a pas été soldé. Votre Comité recommande qu'il soit voté une somme pour liquider cette réclamation, ainsi que cela a déjà été fait dans la Législature du *Haut-Canada*, par l'Acte de la 10^e *George* 4, chap. 7, par rapport à l'Agent nommé par les ci-devant Directeurs de la Banque.

Votre Comité a, dans cette vue, dressé un Projet de loi, qu'il recommande à votre Honorable Chambre, de vouloir bien agréer.

1^{ère} Lecture du Bill
relatif à la ci-devant
Banque de Kingston.

M. Price a alors présenté à la Chambre un Bill pour nommer des Commissaires additionnels pour régler les affaires de la ci-devant prétendue Banque du Haut-Canada à Kingston, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Mercredi prochain.

Motion que 100 exemplaires de l'Adresse relative aux offenses politiques soient imprimés en Anglais et en Français.

Le Capitaine Steele a proposé, secondé par l'Honorable M. Neilson, que cent Exemplaires de l'Adresse de cette Chambre à Son Excellence le Gouverneur Général, pour l'amnistie des offenses politiques, et de la Réponse de Son Excellence à icelle, soient imprimés dans chacune des langues Anglaise et Française, pour l'usage des Membres de cette Chambre.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division ; et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

Motion pour donner lecture des procédés du Parlement du H. C. relatifs à A. Manahan.

Sur Motion de M. Dunlop, secondé par M. Aylwin, **Ordonné**, Que les Procédés de la dernière Session du Parlement du Haut-Canada, relatifs à la Pétition de Anthony Manahan, Ecuyer, soient lus.

Les dits Procédés ont été lus en conséquence.

L'Adresse de la Chambre du Haut-Canada relative à A. Manahan, est référée à un Comité.

Résolu, Que l'Adresse de la ci-devant Chambre d'Assemblée du Haut-Canada, en faveur de Anthony Manahan, Ecuyer, soit référée à un Comité Spécial de trois Membres, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que M. Dunlop, M. Thorburn et M. Cooke composent le dit Comité.

Ordre de remettre aux Pétitionnaires les 25 Louis qu'ils ont déposés.

Sur Motion de M. Dunscomb, secondé par M. Prince, **Ordonné**, Que les £20 déposés conformément à une Règle de cette Chambre, (qui a été rescindée depuis) sur le Bill pour autoriser l'Association Coloniale Irlandaise de l'Amérique du Nord à prêter de l'argent dans le Comté de Beauharnois, soient remis aux Pétitionnaires.

Congé d'absence accordé à M. Boswell.

Ordonné, Que M. Boswell ait la permission de s'absenter de cette Chambre, jusqu'au vingt-sept du courant.

La Chambre se forme en Comité sur l'Ordonnance relative aux Passe-ports.

Sur Motion de M. Black, secondé par M. Neilson, **Résolu**, Que cette Chambre se forme maintenant en Comité de toute la Chambre, pour considérer s'il est expédient d'abroger une Ordonnance passée par le Gouverneur et le Conseil de la Province de Québec, dans la dix-septième année du règne de feu Sa Majesté le Roi George Trois, intitulée "Ordonnance pour empêcher qui que ce soit de quitter la Province sans un Passe-port."

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. Child a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil;

Le Président fait rapport d'une Résolution.

Et M. Child a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, et adoptée par la Chambre; et elle est comme suit :

Résolution.

Résolu, Qu'il est expédient d'abroger une Ordonnance passée par

le Gouverneur et le Conseil de la Province de Québec, intitulée "Ordonnance pour empêcher qu'il ne soit de quitter la Province sans un Passe-port."

Ordonné, Que M. *Black* ait la permission d'introduire un Bill pour abroger une Ordonnance passée par le Gouverneur et le Conseil de Québec, dans la dix-septième année du Règne de feu Sa Majesté le Roi *George* Trois, pour empêcher les personnes de laisser la Province sans un Passe-port.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

L'Honorable M. *Harrison* a proposé, secondé par M. *Dunscob*, comme l'opinion de cette Chambre, qu'il est expédient de surveiller, plus strictement qu'il n'a été fait jusqu'à ce jour, les personnes qui sont préposées à la collection et à la perception des Revenus, et que cette Chambre devrait présenter une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de nommer à cet effet, sous le Grand Sceau de la Province, un Contrôleur des Douanes, dont le devoir, entre autres choses, serait de visiter les personnes préposées à la perception des Deniers Publics, et examiner la manière dont leurs comptes, pièces justificatives et livres sont tenus, de même que le mode dont ils se servent pour faire leurs Retours, et que tel Contrôleur aura le pouvoir de donner, selon qu'il le jugera convenable, toutes instructions et ordres relativement à la manière dont les livres et les comptes devront être tenus, avec pouvoir de suspendre de leurs charges, pour le temps d'alors, tous les officiers qui ne se conformeraient pas à ces instructions, ou qui à l'avenir refuseraient ou négligeraient d'agir conformément aux instructions que l'on aurait jugé nécessaire de leur donner, assurant Son Excellence que cette Chambre pourvoira à la rémunération de cet Officier.

Motion pour la nomination d'un Contrôleur des Douanes.

M. *Aylwin* a proposé en amendement, secondé par M. *Buchanan*, que tous les mots après, "*Dunscob*," dans la dite Motion, soient retranchés, et les suivans substitués: "Qu'il soit nommé un Comité Spécial de sept Membres, pour s'enquérir de la manière dont les Droits de Douane sont prélevés par les Collecteurs Provinciaux de cette Province ci-devant le *Haut-Canada*, et aussi de la manière dont les Collecteurs rendent compte des deniers qu'ils ont prélevés, et aussi pour s'enquérir des abus qui se sont introduits dans la manière de percevoir les Droits de Douane et en rendre compte, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records."

Motion d'amendement.

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, elle a été adoptée par la Chambre.

Elle est agréée.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, telle qu'amendée, elle a aussi été adoptée, et

La Motion principale amendée, est adoptée.

Résolu, en conséquence.

Ordonné, Que M. *Aylwin*, M. *Thorburn*, M. *Neilson*, M. *Morris*, M. *Hincks*, M. *Chesley* et M. *Price* composent le dit Comité.

Ordonné, Que M. *Powell* ait la permission d'introduire un Bill pour prolonger le temps limité par la loi pour construire et achever le Havre de *Port Dover*.

1ère Lecture du Bill relatif au Havre de Port Dover.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois, Mercredi prochain.

Sur Motion de M. *Holmes*, secondé par M. *Cameron*,

Ordonné, qu'il soit enjoint au Greffier de cette Chambre, de remettre à toutes les personnes, qui en ont fait application, l'honoraire de vingt louis qu'elles ont déposé pendant cette Session, pour l'introduction de Bills privés.

Ordre au Greffier de remettre tous les argens déposés pour les Bills privés.

Sur Motion de M. *Morin*, secondé par M. *Raymond*,

Ordonné, Qu'il soit une Instruction au Comité Spécial sur les Comptes Contingens et les Dépenses de cette Chambre, durant la présente Session, de prendre en considération le montant du Salaire, des profits et des émolumens dont jouissait le Greffier de cette Chambre lorsqu'il était en charge dans la ci-devant Province du *Bas-Canada*, comme Greffier de la Chambre d'Assemblée et Greffier du Conseil Spécial de cette Province.

Le Comité des Contingens est chargé de prendre en considération le salaire et les émolumens du Greffier de cette Chambre lorsqu'il était en charge dans le *Bas-Canada*.

Sur Motion de M. *Holmes*, secondé par M. *Buchanan*,

Ordonné, Que les Amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé "Acte pour incorporer une Compagnie sous les nom et "raison de Compagnie de la Cité de Toronto, pour fournir l'eau et "l'éclairage au Gaz," soient maintenant pris en considération.

La Chambre prend en considération les amendemens du Conseil Législatif au Bill relatif à la Compagnie pour l'éclairage au Gaz de Toronto.

La Chambre a en conséquence procédé à prendre les dits Amendemens en considération.

Et les Amendemens ont été lus, et sont comme suit:—

Presse 1, ligne 15.—Après "Compagnie," insérez le Proviso suivant: Pourvu toujours, que les dites propriétés immobilières que pourra posséder la dite Corporation, serviront aux objets et aux besoins de la dite Compagnie, pour la construction des ouvrages nécessaires d'icelle, et pour nul objet quelconque, et n'excéderont en aucun tems la valeur annuelle de mille livres courant.

Presse 2, ligne 23.—Après "Election," insérez "choisiront parmi eux immédiatement à leur première assemblée un Président et Vice-Président, qui resteront en charge, respectivement, pendant l'espace de tems pour lequel les dits Directeurs auront été élus comme susdit, et commenceront alors."

Presse 2, ligne 40.—Après "Propriétaires," insérez "et tels Directeurs subséquemment élus, ou restant en charge, choisiront parmi eux à leur première assemblée après telle élection, ou au jour fixé par le présent Acte, pour tenir telle assemblée annuelle, un Président et un Vice-Président, qui resteront en charge, respectivement, pendant les douze mois alors suivans, ou jusqu'à une élection subséquente, à une assemblée des dits Actionnaires ou propriétaires, suivant la circonstance; et il sera loisible aux dits Directeurs, pour le tems d'alors, dans le cas de décès, résignation, absence de la Province, ou de déplacement des personnes ainsi choisies pour être Président ou Vice-Président, ou Directeurs ou d'aucun d'eux, de choisir en leur place une ou plusieurs personnes parmi eux, pour être Président ou Vice-Président, ou parmi les autres Actionnaires ou propriétaires, une ou plusieurs autres personnes pour être Directeur ou Directeurs, respectivement, lesquels continueront d'être en charge jusqu'à la prochaine assemblée annuelle, comme susdit."

Presse 3, ligne 26.—Après "Corporation" insérez "après trois jours d'avis par écrit donné à l'intendant (Chamberlain) de la dite cité de Toronto."

Presse 3, Ligne 33.—Retranchez depuis “Pourvu” jusqu’à “Toronto,” dans la quarante-cinquième ligne, inclusivement, et insérez “sans y causer de dommages inutiles, et ayant soin, autant que possible, de conserver un passage libre et non interrompu dans les dites rues et places publiques, lorsque l’ouvrage sera en opération, et faisant dans telles parties des dites rues et places publiques, telles ouvertures que l’Inspecteur de Cité, sous la direction du Conseil de la dite Cité, pourra raisonnablement permettre et prescrire; et en plaçant aussi des garde-fous ou clôtures avec des lampes, et postant des gardes pendant la nuit et prenant toutes les autres précautions nécessaires pour éviter aux passans et autres les accidens que pourraient occasionner telles ouvertures; et achevant aussi l’ouvrage et remettant les dites rues et places publiques dans un aussi bon état qu’elles l’étaient avant le commencement de l’ouvrage, sans aucun retard inutile: et dans le cas de négligence d’aucun des devoirs prescrits par ces présentes, comme susdit, la dite Corporation sera amendable en la somme de cinq livres courant, pour chaque jour que durera telle négligence, laquelle sera recouvrable par information devant la Cour du Banc de la Reine de Sa Majesté, au nom de Sa Majesté, ses Héritiers et Successeurs, pour l’usage public de la Province, en sus de tels dommages qui pourront être recouverts contre la dite Corporation par aucune Action Civile.”

Amendemens au Bill de la Compagnie du Gaz et de l’Eau de Toronto.

Presse 3, Ligne 44.—Après la 8e Clause, insérez, en addition, les Clauses A et B.

CLAUSE A.

“ Et qu’il soit de plus statué que dans le cas où la dite Corporation ouvrirait aucune rue ou place publique dans la dite Cité, et négligerait d’en laisser le passage libre et non interrompu, autant que faire se pourra, ou de placer des garde-fous ou clôtures, ou de poster des gardes de nuit, ou de prendre toutes autres précautions nécessaires pour éviter les accidens aux passans et autres, ou de fermer et rétablir les dites rues et places publiques, sans retardement inutile, comme il est pourvu ci-dessus, l’Inspecteur de Cité, sous la direction du Conseil de Ville de la dite Cité, fera immédiatement exécuter le devoir qui pourra ainsi avoir été négligé, et les dépenses en seront payées par la dite Corporation, sur la demande de l’Inspecteur de Cité, par le Caissier ou Trésorier ou aucun Directeur de la dite Corporation, ou à défaut de tel paiement, la montant de la dite réclamation pourra être et sera recouvé de la dite Corporation, à la poursuite du Maire, Aldermans et Conseillers de la dite Cité, par une action de dette, devant aucune Cour de juridiction compétente.”

CLAUSE B.

“ Et qu’il soit statué, que la dite Corporation sera tenue et obligée de faire, construire, réparer, et conserver en bon état, à ses propres frais et dépens, dans telles parties de la Cité de Toronto, que pourra choisir le Conseil de Ville d’icelle, tel nombre de Robinets n’excédant pas vingt, selon que le dit Conseil de Ville le trouvera nécessaire, pour fournir les Pompes d’eau dans les cas d’incendie, et pour donner tel autre secours qui pourra être nécessaire pour éteindre le feu, et en empêcher la communication. Pourvu toujours, que la dite Corporation ne sera pas tenue de faire ou construire aucuns Robinets, comme il est mentionné ci-dessus, dans aucune partie de la Cité de Toronto, où elle n’aura pas fait et construit des tuyaux pour conduire l’eau.

Presse 4, Ligne 6.—Retranchez “à être” et insérez “pourra.”

Presse 4, Ligne 6.—Retranchez “avec dépens.”

Amendemens au Bill
de la Compagnie du
Gaz et de l'Eau de
Toronto.

Presse 4, Ligne 11.—Après “ endommagera,” insérez “ brisera, dérangera.”

Presse 4, Ligne 4.—Après “ tuyau,” insérez “ engin, réservoir, robinet ou autre ouvrage, ou l'appareil, appartenances ou dépendances d'iceux, ou aucun ouvrage ou chose déjà faite ou qui pourra l'être pour les objets susdits, ou aucun des matériaux employés et préparés pour les dits objets, ou.”

Presse 4, Ligne 13.—Après le premier “ ou,” insérez “ ou qui fera volontairement en aucune manière aucun autre tort ou dommage dans le but d'obstruer, empêcher ou embarrasser la construction, perfection, maintien ou réparation des dits ouvrages, ou sera cause de tel dommage, ou qui baignera, lavera ou nettoiera aucunes hardes ou linges, laine, cuir, peaux, animaux, ou aucune chose nuisible ou malpropre, ou qui fera, permettra ou souffrira que l'eau d'aucun égout ou canal coule ou soit conduite dans aucuns réservoirs, citernes, étangs, sources ou fontaine, d'où pourra venir l'eau qui sera fournie à la dite Cité, ou qui causera.”

Presse 4, Ligne 19.—Après “ méfait,” insérez “ et sur conviction d'icelui, la Cour devant laquelle telle Personne sera poursuivie et convaincue, aura pouvoir et autorité de la condamner à payer une pénalité n'excédant pas cinq livres courant, ou à être incarcérée dans la Prison Commune du District, pendant un espace de tems n'excédant pas trois mois, selon que la Cour le jugera convenable.”

Presse 4, Ligne 21.—Retranchez tous les mots depuis “ sera ” jusqu'à “ quelconque, ” dans la 22e ligne, inclusivement, et insérez “ ne s'étendra ni ne sera censé s'étendre à empêcher aucunes personne ou personnes, corps politique ou incorporé, de construire aucuns ouvrages pour l'approvisionnement d'eau ou de gaz pour leur propre usage, ni à empêcher la Législature de la Province, de changer, modifier ou révoquer, en aucun tems ci-après, les pouvoirs, privilèges ou autorités donnés ci-dessus à la dite Corporation.”

Presse 4, Ligne 26.—Après la 12e Clause du Bill, insérez les Clauses C. et D.

CLAUSE C.

“ Et qu'il soit statué, que les pénalités imposées par le présent Acte, appartenant à Sa Majesté, Ses Héritiers et Successeurs, seront destinées aux besoins publics de la Province, et pour le soutien du Gouvernement d'icelle ; et il sera rendu compte de la due application des dites pénalités, à Sa Majesté, Ses Héritiers et Successeurs, par la voie des Lords Commissaires de la Trésorerie de Sa Majesté, pour le tems d'alors, en la manière qu'il plaira à Sa Majesté, Ses Héritiers et Successeurs l'ordonner.”

CLAUSE D.

“ Et qu'il soit statué, que rien dans le présent Acte n'affectera, ni ne sera censé affecter en aucune manière quelconque, les droits de Sa Majesté, Ses Héritiers et Successeurs, ni d'aucunes personne ou personnes ni d'aucuns corps politiques, incorporés ou collégiaux, excepté seulement comme il est mentionné ci-dessus.”

Amendemens grossoyés.

JAMES FITZGIBBON,
Greffier Cons. Lég.

Et les dits Amendemens ayant été lus de nouveau, ils ont été adoptés par la Chambre.

Ordonné, Que M. *Holmes* reporte le dit Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendemens.

Les amendemens
sont agréés.

M. *Turcotte*, du Comité de toute la Chambre, pour considérer s'il est expédient d'imposer un droit sur les produits agricoles, et autres, et aussi sur les animaux vivans, importés dans cette Province des Etats-Unis de l'*Amérique*, a fait rapport, conformément à l'Ordre, de la Résolution du dit Comité, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, comme suit :—

Résolu, Que c'est l'opinion de ce Comité, qu'il est expédient d'imposer un droit sur les produits agricoles, et animaux vivans, et ceux morts, importés dans cette Province des Etats-Unis de l'*Amérique*, pour la consommation du pays.

M. *Prince* a proposé, secondé par M. *Roblin*, que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, s'il en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

Pour.			
<i>Baldwin,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Price,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Chesley,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Robertson,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Cook,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Williams.</i>
<i>De Salaberry,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Small,</i>	<i>Woods,</i>
<i>Dunlop,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>	<i>Yule.—30.</i>
<i>Durand,</i>	<i>Parke,</i>		

Contre.

<i>Aylwin,</i>	<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>Kimber,</i>	<i>Parent,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Draper, Hon. W. H.</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Black,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Moffat, Hon. G.</i>	<i>Raymond,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Harrison, Hon. S. B.</i>	<i>Morin,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Child,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Killaly, Hon. H. H.</i>	<i>Ogden, Hon. C. R.</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>

(24.)

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et

Résolu, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution.

M. *Prince* a proposé, secondé par M. *Roblin*, qu'il lui soit permis d'introduire un Bill pour imposer des droits sur les produits agricoles et autres, et sur les animaux importés dans ce pays des Etats-Unis de l'*Amérique*.

La Chambre s'est divisée sur la Question :

Pour, 30 ;

Contre, 24.

Et les noms ayant été demandés, ils ont été pris tels que dans la dernière division précédente.

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative ;

Et il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Vendredi prochain.

M. *Durand*, du Comité de toute la Chambre pour prendre en considération le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, relatif aux Améliorations Publiques, ensemble avec les Documens qui l'accompa-

Le Président du Comité général sur les droits à imposer sur les produits des Etats-Unis, fait rapport de la Résolution du Comité.

Résolution.

Question de concours mise aux voix.

La motion est agréée.

Motion pour l'introduction d'un Bill pour imposer des droits sur les produits importés des Etats-Unis.

La motion est agréée.

Et le Bill est lu pour le 1ère fois.

Le Président du Comité Général sur les Améliorations Publiques, fait rapport des Résolutions du dit Comité.

gnent, et autres références, a fait rapport, conformément à l'Ordre, des Résolutions du dit Comité, lesquelles Résolutions ont été lues de nouveau à la Table du Greffier, comme suit :—

1ère Résolution :
Emprunt de £1,500,000 sterling.

Résolu, Que pour diminuer l'intérêt de la Dette publique actuelle du *Canada*, il est désirable d'emprunter une somme de £1,500,000, cours Sterling de la *Grande-Bretagne*, aux meilleures conditions que l'on pourra obtenir, avec la garantie qu'offre et propose la Dépêche du Très-Honorable Secrétaire d'Etat des Colonies, du 3e de Mai dernier, et de commencer par employer cet emprunt à la liquidation de la Dette publique, en achetant les débetures maintenant en circulation, en tel temps et de telle manière qu'il sera jugé le plus favorable pour les intérêts de cette Province.

2ème Résolution :
Pour augmenter le Revenu, en élevant les droits de douane.

Résolu, Que l'augmentation de revenu qui pourra être nécessaire pour mettre en état de donner les sûretés suffisantes, lorsqu'on empruntera les sommes requises pour compléter les travaux publics qui vont être entrepris, soit effectuée en élevant les droits de Douanes imposés sur les divers articles importés en cette Province.

3ème Résolution :
Octrois d'argent pour divers travaux publics, (1ère classe).

Résolu, Que les Travaux Publics suivans soient commencés et complétés en cette Province, sous la surveillance du Conseil des Travaux Publics, et que les diverses sommes ci-après mentionnées soient accordées à Sa Majesté pour cet objet.

PREMIERE CLASSE.

Canal de *Welland*,.....£450,000

Et pour compléter l'ouverture d'un passage entre la partie occidentale de la Province, le *St. Laurent* et la Mer,

une somme de,..... 315,070

Dans laquelle est compris le montant de l'estimation des travaux à faire jusqu'au Lac *St. Louis*, afin d'avoir une navigation sur les eaux mortes, depuis *Montréal* jusqu'à *Kingston*.

Rivière *Richelieu*,..... 21,000

Rivière *Ottawa*,..... 28,000

Canal de la Baie de *Burlington*,..... 45,000

Eaux intérieures du District de *Newcastle*,..... 50,000

Hâvre, Phares et Chemins pour y conduire,..... 74,000

4ème Résolution :
Taxe de 1 pour cent par année sur la circulation des billets de Banque.

Résolu, Qu'il est expédient, afin d'augmenter le revenu de cette Province, et de pouvoir être en état de donner les sûretés requises lorsqu'on empruntera une partie de l'argent nécessaire pour achever les Travaux Publics, soumis à la considération de la Législature, par un Message de Son Excellence le Gouverneur Général, qu'un taux d'un pour cent par année soit imposé sur le montant moyen de la circulation des billets de toutes les Banques de cette Province.

5ème Résolution
Taxe sur les distilleries.

Résolu, Qu'il est expédient, afin d'augmenter le revenu, jusqu'au chiffre nécessaire pour l'accomplissement des objets susdits, d'imposer une taxe sur les Distilleries de la partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*.

6ème Résolution :
Taxe sur les ventes par encan.

Résolu, Qu'il est expédient, afin d'augmenter le revenu jusqu'au chiffre nécessaire pour l'accomplissement des objets susdits, d'imposer une taxe sur les ventes par encan dans toute la Province.

7ème Résolution :
Octrois d'argent pour

Résolu, Que les diverses sommes suivantes soient accordées à Sa Majesté :—

DEUXIEME CLASSE.

travaux publics, (2^{ème}
Classe).

Pour le Chemin de la <i>Baie des Chaleurs</i> ,.....	£15,000
Le Chemin de <i>Gosford</i> ,.....	10,000
Le Grand Chemin du <i>Nord</i> ,.....	30,000
Le Grand Chemin de la Province, de <i>Québec</i> à <i>Amherst-</i> <i>burg</i> et <i>Port Sarnia</i> , certaines parties, savoir :	
Des <i>Cascades</i> au <i>Côteau du Lac</i> ,	15,000
De <i>Brantford</i> à <i>Londres</i> ,	55,000
De <i>Londres</i> à <i>Port Sarnia</i> ,.....	15,000
De <i>Londres</i> à <i>Chatham</i> , <i>Sandwich</i> et <i>Amherstburg</i> ,.....	36,000

Et que le Gouvernement de cette Province soit autorisé à emprunter, sur le crédit des revenus consolidés du *Canada*, les sommes d'argent nécessaires au plus modique taux d'intérêt possible.

Résolu, Qu'il soit accordé à Sa Majesté une somme n'excédant pas £34,000 pour la construction des ponts sur les grandes rivières qui se trouvent entre *Québec* et *Montréal*, dont le passage en certaines saisons est très dangereux, et accompagné quelquefois de la perte de la vie des voyageurs.

Résolu, Qu'une somme de £58,500 soit accordée à Sa Majesté pour l'amélioration de la navigation du *Lac St. Pierre*.

Résolu, Qu'une somme de £376,612 soit accordée à Sa Majesté, pour achever de rendre le *St. Laurent* navigable.

L'Honorable M. *Harrison* a proposé, secondé par M. le Solliciteur Général *Day*, Que la Question de concours soit maintenant séparément mise sur les dites Résolutions.

M. *Hincks* a proposé en amendement, secondé par M. *Buchanan*, que tous les mots après " Que, " dans la dite Motion, soient retranchés, et les suivans substitués : " le dit Rapport, soit immédiatement référé " de nouveau à un Comité de toute la Chambre."

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, telle qu'amendée, elle a été adoptée; et

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Parent* a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil;

Et M. *Parent* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution additionnelle, qu'il avait ordre de soumettre à la Chambre, quand il lui plairait de la recevoir; et aussi, qu'il lui était enjoint par le Comité de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu demain.

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau demain.

Message du Conseil Législatif, par *John Godfrey Spragge*, Ecuyer, Maître en Chancellerie :

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivans, sans amendement.

8^{ème} Résolution :
£34,000.—Ponts entre
Québec et Montréal.

9^{ème} Résolution :
£58,500.—Lac St.
Pierre.

10^{ème} Résolution :
£376,612.—Navigation
du St. Laurent.

Motion que la question
de concours soit mise
sur les Résolutions.

Motion d'amendement.

La motion d'amende-
ment est agréée.

La motion principale
telle qu'amendée est
agréée.

La Chambre se forme
en Comité sur le Rap-
port.

Le président fait rap-
port d'une résolution
additionnelle.

Message du Conseil
Législatif, annonçant
qu'il a passé :

Le Bill de la Compagnie du Chemin de Sydenham Mountain;

Le Bill relatif à l'Association Coloniale Irlandaise de l'Amérique du Nord;

Le Bill relatif à un arrangement entre les Magistrats de Gore et de Wellington;

Le Bill pour la traduction des Lois en Français;

Le Bill relatif au Chemin macadamisé de Dundas à la Rivière Humber;

Le Bill relatif aux Médecins et Chirur-giens;

Le Bill relatif aux Compagnies d'Assurance mutuelle du Haut-Canada;

Le Bill relatif à l'Asyle de Montréal pour les Orphelins Catholiques;

Le Bill pour autoriser G. Durand à construire un Canal;

Le Bill pour autoriser le transport d'un lot de terre au Rév. J. McIsaac;

Le Bill relatif aux Pompiers;

Le Bill relatif aux Cours de Districts du Haut-Canada, et

Le Bill relatif à la liberté des Elections, avec des amendemens.

Le Bill relatif au monnaies de cuivre.

Le Bill relatif à l'Education.

1^{ère} Lecture de ces deux derniers Bills.

“ Acte pour établir une Compagnie sous le nom de “ Compagnie du Chemin de *Sydenham Mountain*.”

“ Acte pour autoriser l'Association Coloniale Irlandaise de l'Amérique du Nord, à prêter de l'argent dans le Comté de *Beauharnois*.”

“ Acte pour confirmer un certain arrangement fait par les Magistrats des Districts de *Gore* et de *Wellington*.”

“ Acte pour pourvoir à ce que les lois de cette Province soient traduites dans la langue Française, et pour d'autres objets y relatifs.”

“ Acte pour incorporer certaines personnes y mentionnées, aux fins de faire un Chemin macadamisé, depuis la Rue *Dundas* jusqu'à la Rivière *Humber*, dans le Township de *York*.”

“ Acte pour mettre les personnes autorisées à pratiquer la Médecine et la Chirurgie dans le *Haut* ou le *Bas-Canada*, en état de pratiquer dans la Province du *Canada*.”

“ Acte pour amender un Acte du Parlement de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, intitulé “ Acte pour autoriser l'établissement de Compagnies d'Assurance mutuelle dans les différens Districts de cette Province.”

“ Acte pour incorporer les Dames de l'Asyle de *Montréal* pour les Orphelins Catholiques-Romains.”

“ Acte pour autoriser *George Durand*, Ecuyer, à construire un Canal pour établir des moulins, dans le Township de *Sarnia*.”

“ Acte pour autoriser certains Syndics y mentionnés, à transporter partie d'un certain lot de terre, situé dans le Township de *Lochiel*, dans le District de l'*Est*, au Révérend *John McIsaac*.”

“ Acte pour abroger un certain Acte y mentionné, et pour exempter les Membres des Compagnies de Pompiers, légalement organisées, de servir comme Jurés, et dans la Milice, excepté dans certain cas.”

“ Acte pour changer et amender les Lois maintenant en force dans la partie de cette Province, ci-devant le *Haut-Canada*, qui régissent les Cours de Districts.”

Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé, “ Acte pour pourvoir à la liberté des Elections dans cette Province, et pour d'autres fins y mentionnées,” avec plusieurs amendemens, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivans, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

“ Acte pour empêcher de fabriquer, importer ou circuler, d'une manière frauduleuse, les monnaies de cuivre falsifiées.”

“ Acte pour abroger un certain Acte y mentionné, relativement à l'Education, et pour établir d'autres dispositions pour son encouragement.”

Et ensuite il s'est retiré.

Un Bill grossoyé du Conseil Législatif, intitulé “ Acte pour empêcher de fabriquer, importer ou circuler, d'une manière frauduleuse, les monnaies de cuivre falsifiées,” a été lu pour la première fois.

Un Bill grossoyé du Conseil Législatif, intitulé “ Acte pour abroger un certain Acte y mentionné, relativement à l'Education, et pour d'autres dispositions pour son encouragement,” a été lu pour la première fois.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour consolider certaines Dettes dues par le District de *Home*, et pourvoir au paiement d'icelles, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

2e. Lecture du Bill relatif à l'Education.

Ordre de le grossoyer.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour l'érection de certains Townships dans le Comté de *Kent*, en un District séparé, a été lu une seconde fois.

M. Cameron a proposé, secondé par *M. Thompson*, que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et *Ordonné* en conséquence.

5e. Lecture du Bill relatif à certains townships dans le comté de Kent.

Ordre de référer le dit Bill à un Comité Général vendredi prochain.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour pourvoir à la commutation volontaire de la Tenure Seigneuriale dans les Seigneuries du *Bas-Canada*, a été lu une seconde fois.

M. Dunscomb a proposé, secondé par *M. Simpson*, que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

M. Christie a proposé, secondé par *M. Aylwin*, que la considération ultérieure du dit Bill soit remise.

La Question ayant été mise sur cette Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et *Ordonné* en conséquence.

2e. lecture du Bill relatif à la Tenure Seigneuriale.

Motion pour régler le dit Bill à un Comité Général mercredi prochain.

Ordre que la considération ultérieure du dit Bill soit remise.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour pourvoir à administrer la justice d'une manière plus facile et économique, dans les causes civile et autres matières d'une valeur pécuniare modique, dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*, a été lu une seconde fois.

Sur Motion de *M. le Procureur Général Ogden*, secondé par *M. Quesnel*,

Résolu, Que le dit Bill soit référé à un Comité choisi, composé de *M. Viger*, *M. Quesnel*, *M. Black*, *M. Aylwin*, *M. Turcotte* et *M. Child*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers, et records.

2e. lecture du Bill relatif aux petites Causes.

Le dit Bill est référé à un Comité choisi.

A cinq Heures, *M. l'Orateur* a déclaré la Chambre ajournée jusqu'à sept Heures, P. M.

Lunæ, 6^o die Septembris ;

Sept Heures, P. M.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le second Rapport du Comité Spécial, nommé pour s'enquérir quelle assistance il sera nécessaire de donner au Greffier, et quels Bureaux et Départements ils sera expédient d'établir pour conduire les affaires de cette Chambre d'une manière efficace et régulière, étant lu ;

La Chambre se forme en Comité sur le second Rapport du Comité sur les Départemens de la Chambre.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. Dunlop a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Le Président fait rapport de plusieurs Résolutions.

Et M. *Dunlop* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions, qu'il avait ordre de soumettre à la Chambre quand il lui plairait de les recevoir.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu demain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill relatif au Comté de *Haldimand* est remis à Vendredi prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour ériger le Comté de *Haldimand* en un District séparé sous le nom de District de *Manchester*, étant lu ;

Ordonné, que le dit Ordre du jour soit remis à Vendredi prochain.

La Chambre se forme en Comité sur le Rapport du Comité sur la Tenure Féodale.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Rapport du Comité choisi, auquel a été référée la Résolution de cette Chambre, du vingt-huit de Juillet dernier, relative aux Lois de cette partie de la Province ci-devant connue sous le nom de *Bas-Canada*, concernant la Tenure des terres, communément connue sous le nom de Tenure Féodale, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Burnet* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Burnet* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, qu'il avait ordre de soumettre à la Chambre, quand il lui plairait de la recevoir.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu demain.

Le Président fait rapport d'une Résolution.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Rapport du Comité choisi, auquel a été référée la Pétition de *Samuel Garnsey*, et autres, Habitans du Comté de *Bayham*, et autres références, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *D. McDonald* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *D. McDonald* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, et adoptée par la Chambre, et elle est comme suit :—

Le Président fait rapport d'une Résolution.

Résolu, Qu'il est expédient de définir les limites du Comté de *Norfolk*, et d'annexer à ce Comté le Township de *Bayham*.

Résolution.

Ordonné, Que M. *Powell* ait la permission d'introduire un Bill pour établir et déterminer les limites Ouest du Comté de *Norfolk*.

1^{ère} lecture du Bill pour établir les limites ouest de *Norfolk*.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois, Mercredi prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill relatif aux *Impeachments*.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour établir une Cour en cette Province pour la décision des Accusations (*Impeachments*), étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Mercredi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

La Chambre se forme en Comité sur les amendemens du Conseil Législatif au Bill relatif aux Mariages.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur les amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé "Acte pour permettre aux Ministres Chrétiens de toutes dénominations de solemniser les Mariages sous certaines restrictions", étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

Le Capitaine *Steele* a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour prendre en considération la convenance d'expliquer et amender certaines parties d'un Acte passé durant la dernière Session du Parlement de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, intitulé "Acte pour abroger, chan-

ger et amender les lois maintenant en force pour régir les différens "Chemins macadamisés dans cette Province," étant lu;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Christie* a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil;

Et M. *Christie* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions, lesquelles Résolutions ont été lues de nouveau à la Table du Greffier, comme suit:—

Résolu, Qu'il soit établi des dispositions pour expliquer et amender un certain Acte passé dans la dernière Session du Parlement de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, intitulé "Acte pour abroger, changer et amender les lois maintenant en force pour régir les différens chemins macadamisés dans cette Province", de manière à empêcher toute commutation des travaux imposés par le Statut, par les personnes qui résident à un demi-mille de l'un ou de l'autre côté des chemins qui ne sont pas actuellement améliorés, et pour d'autres fins.

Résolu, Qu'il soit passé une loi pour séparer les différentes Commissions de Barrières dans le *Home District*.

Ordonné, Que la Question de concours soit maintenant séparément mise sur les dites Résolutions.

Et la première des dite Résolutions ayant été lue de nouveau, et la Question de concours ayant été mise sur icelle, elle a été adoptée par la Chambre.

La seconde des dites Résolutions ayant été lue de nouveau, et la Question de concours ayant été mise sur icelle,

La Chambre s'est divisée; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

Pour.

Aylwin,
Baldwin,
Barthe,
Buchanan,
Burnet,
Cameron,
Child,

Christie,
Cook,
Daly, Hon. D.
Durand,
Foster,
Gilchrist,

Holmes,
McDonald, (Pres.)
McLean,
Morin,
Powell,
Price,

Roblin,
Small,
Smith, (Went.)
Steele,
Turcotte,
Viger, Hon. D. B.
(25.)

Contre.

Black,
Cartwright,
Chesley,

Draper, Hon. W.H.
Moffatt,
Raymond,

Sherwood,
Thorburn,

Williams,
Woods.—10.

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et

Résolu, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans les dites Résolutions.

La Chambre se forme en Comité sur l'Acte du Haut-Canada, relatif aux chemins macadamisés.

Le Président fait rapport de certaines Résolutions.

1ère Résolution.

2de Résolution.

La 1ère Résolution est agréée.

La 2de Résolution est agréée.

Ère lecture du Bill
relatif aux Chemins de
Barrières du Haut-
Canada.

Ordonné, Que M. *Small* ait la permission d'introduire un Bill pour expliquer et amender un Acte de la Législature du *Haut-Canada*, qui a rapport aux Commissaires pour la régie des Barrières Publiques de District.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois, Vendredi prochain.

La Chambre prend en
considération les
amendemens du Con-
seil Législatif au Bill
relatif à l'Administra-
tion de la Justice dans
les Iles de la Magde-
leine.

L'Ordre du jour pour prendre en considération les Amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé " Acte pour pourvoir temporairement à l'administration de la Justice dans les Iles de la *Magdeleine* dans le Golfe *St. Laurent*," étant, lu ;

La Chambre a en conséquence procédé à prendre les dits Amendemens en considération.

Et les dits Amendemens ont été lus et sont comme suit :—

Amendemens.

Feuille 1, ligne 37 et 38.—Retranchez " quelque personne comme son Greffier, qu'il nommera à cet effet," et insérez " le Greffier devant être nommé comme il est dit ci-après."

Feuille 1, ligne 40.—Après la seconde Clause, insérez la Clause suivante A :—

CLAUSE A.

" Et qu'il soit statué, qu'il sera et pourra être loisible au Gouverneur, Lieutenant Gouverneur, ou à la personne ayant l'administration du Gouvernement de la Province pour le temps d'alors, de nommer, en vertu d'une Commission sous son seing et sceau, une personne propre et convenable, résidant dans les dites Iles, pour agir comme Greffier de la dite Cour de Commissaire ; et le dit Greffier, avant de remplir les devoirs de sa charge, fera et passera devant le plus ancien Juge de Paix résidant dans les dites Iles, un engagement, conjointement et solidairement avec des cautions que le Juge de Paix approuvera, pour la somme de livres, courant, qu'il remplira fidèlement les devoirs de sa dite charge, transcrira et gardera des Minutes fidèles de toutes les procédures, entrées et jugemens de la dite Cour ; et prêtera et souscrira en outre un serment devant le dit Juge de Paix (lequel serment le dit Juge de Paix, est par le présent autorisé et requis d'administrer), dans les termes suivans, savoir : " Je, A. B. promets et jure, que je remplirai fidèlement, diligemment et honnêtement la charge et les devoirs de Greffier de la Cour de Commissaire des Iles de la *Magdeleine*, du mieux que je pourrai. Ainsi que Dieu me soit en aide." Lequel serment sera déposé et demeurera parmi les Régîtres de la dite Cour."

Presse 1, ligne 47.—Après la troisième Clause du Bill, insérez les Clauses suivantes, B et C :—

CLAUSE B.

" Et qu'il soit statué, qu'il sera du devoir du dit Greffier, en conformité à tout jugement prononcé par le Commissaire, d'émaner les *Writs* d'Exécution contre les biens et effets mobiliers de toute personne contre laquelle le dit jugement aura été prononcé, à l'expiration du délai accordé par cet Acte, ou par le Commissaire, en vertu des dispositions de cet Acte ; lesquels dits *Writs* d'Exécution auront avant cela été signés et scellés par le dit Commissaire, et tenus sous la garde du dit Greffier."

CLAUSE C.

“ Et qu'il soit statué, que dans le cas où il serait fait quelque opposition à la vente de quelques biens et effets mobiliers saisis par et en vertu de quelque *Writ* d'Exécution, émané comme susdit, il sera et pourra être loisible au dit Greffier d'administrer le serment à la personne qui fait opposition à la dite vente, sur la vérité des allégués contenus dans la dite opposition, et d'ordonner en conséquence la suspension de toutes procédures en vertu du dit *Writ* d'Exécution, jusqu'au retour de la dite opposition, à la session suivante de la Cour, et alors les parties pourront être entendues sur les mérites de la dite opposition.”

Presse 2, ligne 6.—Après “donné,” insérez “ou au Greffier.”

Presse 2, ligne 9.—Après “Jugement, insérez “et le dit Greffier transmettra aussitôt après la publication du dit avis et l'entrée du dit cautionnement, avec toute la diligence convenable, et à l'instance et réquisition de l'appelant, une copie exacte et certifiée du Record de la cause ainsi évoquée, à la dite Cour du Banc du Roi, ou Cour des Plaidoyers Communs, à Québec; et l'appelant payera au Greffier pour la copie du dit record, à raison de _____ pour chaque cent mots, et rien de plus.”

Presse 2, ligne 18.—Après “deniers,” insérez, “pour chaque entrée d'une opposition _____ denier.”

Presse 2, ligne 18.—Après la cinquième Clause du Bill, insérez la Clause D.

CLAUSE D.

“ Et qu'il soit statué, que le dit Commissaire aura plein pouvoir et autorité de nommer et constituer le nombre d'Huissiers qu'il jugera convenable et nécessaire pour servir et mettre à exécution tous *Writs*, ordres ou règles de la dite Cour, et tel huissier, avant de remplir les devoirs de sa charge, donnera caution, au montant que le dit Commissaire jugera convenable, pour l'accomplissement fidèle de ses devoirs, ainsi que pour le paiement et la reddition d'un compte exact de tous les deniers qui seront payés entre ses mains.”

Presse 2, ligne 40.—Après “statué,” retranchez tous les mots jusqu'à la fin de la huitième Clause du Bill, et insérez à la place, “que dans le cas des décès, maladie ou absence du Greffier, le plus ancien Juge de Paix résidant dans les dites Iles, donnera aussitôt avis, avec toute la diligence convenable, des dits décès, maladie ou absence, au Gouverneur, Lieutenant Gouverneur, ou à la personne ayant l'administration du Gouvernement de la dite Province pour le temps d'alors; et il sera et pourra être loisible au dit plus ancien Juge de Paix, de nommer et constituer, en vertu d'un *Warrant* sous son seing et sceau, une personne convenable et qualifiée, résidante dans les dites Iles, pour agir comme Greffier de la dite Cour, jusqu'à ce qu'il ait été nommé un autre Greffier par le Gouverneur, Lieutenant Gouverneur, ou la personne ayant l'administration du Gouvernement pour le tems d'alors, et la dite personne qui remplira ainsi les fonctions de Greffier, aura, recevra et possédera tous les pouvoirs, autorités, privilèges et profits, accordés au Greffier qui devra être nommé, comme susdit.”

Presse 3, ligne 7.—Après le neuvième Clause du Bill, insérez la Clause suivante E :

CLAUSE E.

“ Et qu'il soit statué, que si, en aucun temps, il ne se trouvait point

de Juge de Paix résidant dans les dites Iles, tous les pouvoirs, autorités conférés par le présent au dit Juge de Paix et les devoirs requis de lui, seront dévolus au plus ancien Missionnaire résidant dans la dite Ile, et par lui remplis."

Sur Motion de M. *Christie*, secondé par M. *Barthe*,
Ordonné, Que les dits Amendemens soient maintenant référés à un Comité de toute la Chambre.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Price* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Price* a fait rapport que le Comité avait passé les dits amendemens, et y avait fait plusieurs amendemens, dont il avait ordre de faire rapport à la Chambre, quand il lui plairait de le recevoir.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu demain.

L'Honorable *D. Daly* a présenté, en conformité d'une Adresse de cette Chambre du dix-septième du mois dernier, à Son Excellence le Gouverneur Général,—Retour contenant un Etat de tous les deniers payés à l'Honorable M. le Procureur Général *Ogden*, pour services officiels rendus pendant les quatre dernières années, avec l'indication de l'autorité en vertu de laquelle ces paiemens ont été faits.

Etat de tous les Deniers payés à l'Honorable M. le Procureur Général *Ogden*, pour services officiels rendus et pour frais d'administration de Justice dans le Département du Procureur Général, pendant les quatre dernières années, avec l'indication des autorités en vertu desquelles les paiemens ont été faits.

Rapport.

SERVICES.	MONTANT STERLING.			EN VERTU DE QUELLE AUTORITE.
	£	s.	d.	
Montant du compte de dépenses contingentes pour le semestre expiré le 10 Avril 1837,.....	1008	18	9	{ Payé sur les revenus qui étaient alors à la disposition de la Couronne.
Do. pour do. expiré le 10 Octobre,.....	982	15	0	Ordonnance du Conseil Spécial 1ère Vict. Chap. 12.
Montant de la rémunération à lui accordée pour services additionnels du 4 Novembre 1837, au 17 Mai 1838, occasionés par la Rébellion dans le District de Montréal,.....	1500	0	0	Do.—2de Vict. Chap. 5.
En plein pour tous les services additionnels par lui rendus entre le 4 Novembre 1837 et le 17 Mai 1838,.....	1500	0	0	Do.—3e Vict. Chap. 23.
Pour services ordinaires par lui rendus pendant le semestre expiré le 10 Avril, 1838,.....	572	9	0	Do.—1ère Vict. Chap. 12.
Montant qui lui a été alloué en liquidation de compte, pour services rendus au Gouvernement entre le 11 Avril 1838 et le 10 Avril 1840,.....	9600	19	1	{ Ordonnance 1ère Vict. Chap. 12. —do.—2e Vict. Chap. 39. —do.—3e Vict. Chap. 22. —do.—4e Vict. Chap. 9.
	15,165	1	10	Pour l'année 1837, payé sur le prêt fait par la Trésorerie Impériale, dont il a été fait bon par l'Ordonnance de la 1ère Vict. Chap. 11 ; et pour les années suivantes, sur les subsides accordés annuellement par diverses Ordonnances.
Salaire pour 4 ans expirés le 30 Septembre 1840, à £300 par année,	1200	0	0	
Total Sterling,.....	£ 16,865	1	10	

Kingston, 29e Août, 1841.

JOS. CARY,
Insp. Gén. des Comptes.

NORG.—Les Comptes des Dépenses Contingentes du Procureur Général pour le semestre expiré le 10 Octobre 1840, n'ont pas encore été finalement examinés ni payés.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour mieux assurer l'indépendance et l'intégrité des Juges, étant lu ; La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

L'Honble. M. *Moffatt* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et l'Honble. M. *Moffatt* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, sans y faire aucun amendement ; et le Rapport a été lu de nouveau à la table du Greffier.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

Sur Motion de M. *Christie*, secondé par M. *Barthe*,

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à demain, et qu'ils soient alors les premiers Ordres du jour.

Sur Motion de M. *Roblin*, secondé par M. *Hincks*,

Ordonné, Qu'il soit permis au Comité choisi, nommé pour entendre et décider les mérites des Pétitions de divers Electeurs de la Seconde Division du Comté de *York*, et de *Connell James Baldwin*, Ecuyer, se plaignant de l'Election, et du Retour illégal de *George Duggan*, Ecuyer, Membre siégeant pour la dite Seconde Division du Comté de *York*, d'ajourner jusqu'à Samedi le onze du courant.

Alors, sur Motion de M. *Cartwright*, secondé par M. le Procureur Général *Draper*,

La Chambre s'est ajournée.

Martis, 7^o die Septembris ;

Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la Table :

Par M. *Harmanus Smith*, la Pétition de *William Holms*, et autres, Habitans du Township de *Brantford*, dans le District de *Gore*.

Par M. *Burnet*, la Pétition des Maître, Député Maître et Gardiens de la Maison de la Trinité de *Québec*.

Un Bill grossoyé pour obliger les Candidats dans toute Election future des Membres de l'Assemblée Législative, à faire et souscrire une déclaration détaillée des propriétés qu'ils possèdent, et en vertu desquelles ils prétendent se qualifier, a été lu pour la troisième fois.

M. *Christie* a proposé, secondé par M. *Thompson*, que la Clause grossoyée suivante, marquée A., soit ajoutée au dit Bill, en forme de Cavalier, et fasse partie d'icelui.

CLAUSE A.

“Et attendu qu'il peut arriver que la maladie ou autre cause inévitable

La Chambre se forme en Comité sur le Bill pour l'indépendance des Juges.

Bill rapporté sans amendement.

Ordre de le grossoyer.

Les Ordres du jour, sont remis à demain.

Permission est accordée au Comité de l'élection de *G. Duggan*, de s'ajourner au onze du courant.

Pétitions présentées à la Chambre.

De *W. Holms*, et autres.

La Pétition de la Maison de la Trinité de *Québec*.

3e lecture du Bill pour la qualification des Candidats aux Elections.

Cavalier proposé.

empêche quelque Candidat de se trouver présent à l'Élection, et que les Electeurs peuvent être ainsi frustrés de leur libre choix, à moins qu'il ne soit fait des dispositions à cet égard : Qu'il soit en conséquence déclaré et statué, que tout Candidat qui délivrera ou fera délivrer, à l'Officier Rapporteur, au jour fixé pour l'Élection, une déclaration en la formule prescrite par la vingt-huitième Section du dit Acte du Parlement de la Grande-Bretagne et d'Irlande, intitulé "Acte pour réunir les Provinces du Haut et du Bas-Canada et pour le Gouvernement du Canada," signée par tel Candidat et faite devant un Juge de Paix en cette Province, qui la recevra et l'attestera, ainsi qu'une déclaration en la formule prescrite par le présent Acte, aussi signée par lui et assermentée ou affirmée devant aucun Juge de Paix en cette Province, qui la recevra et l'attestera, sera réputé avoir satisfait aux exigences du dit Acte et du présent, quand à la déclaration de qualification requise de lui ; et tout faux exposé fait volontairement dans aucune telle déclaration, comme susdit, sera considéré être un méfait, pour lequel la personne qui s'en rendra coupable sera sujette au peines auxquelles les personnes coupables de parjure volontaire et malicieux sont sujettes, dans le lieu où telle déclaration aura été faite : Pourvu toujours, que sur toute poursuite pour telle offense et pour les fins du présent Acte, toute telle déclaration sera réputée avoir été faite le jour où elle aura été délivrée à l'Officier Rapporteur, par ordre du Candidat, quelle que soit la date où elle aura été signée, reçue et attestée, comme susdit ; et la possession d'aucune telle déclaration sera *prima facie* une preuve du pouvoir qu'aura donné le Candidat de la délivrer à tel Officier Rapporteur."

La Motion est agréée.

Motion que le Bill soit référé de nouveau à un Comité général.

Négative.

Motion d'amendement.

Et la dite Clause a été lue trois fois, et la Question ayant été mise sur icelle, elle a été adoptée par la Chambre.

M. Christie a proposé, secondé par l'Honorable M. Viger, Que le dit Bill soit référé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, demain.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

M. Morris a proposé, secondé par M. Chesley, Que le Bill passe.

L'Honorable M. Viger a proposé en amendement, secondé par M. Barthe, Que tous les mots après "Que," dans la dite Motion, soient retranchés, et les suivans substitués : "la considération ultérieure du dit Bill" soit remise de ce jour en trois mois."

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

Baldwin,
Barthe,
Christie,
De Salaberry,

Durand,
Kimber,
McDonald, (Pres.)

Merritt,
Neilson,
Parent,

Price,
Taché,
Viger. Hon. D.B.
(13.)

Contre.

Black,
Buchanan,
Burnet,
Cameron,
Chesley,
Derbishire,
Dunscomb,

Gilchrist,
Harrison, Hon. S. B.
Holmes,
Hopkins,
Johnston,
Killaly, Hon. H. H.

Macnab, Sir A.
Moffatt, Hon. G.
Morris,
Parke,
Roblin,
Smith, (Front.)

Smith, (Went.)
Sherwood,
Thompson,
Thorburn,
Watts,
Yule.—25.

Ainsi elle a passé dans la Négative.

Négative.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Black,</i>	<i>Dunscumb,</i>	<i>Killaly, Hon. H. H. Smith, (Went.)</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Macnab, Sir A. Sherwood,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Moffatt, Hon. G. Steele,</i>
<i>Chesley,</i>	<i>Harrison,</i>	<i>Morris,</i>
<i>Cook,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Day, Soll. Gén.</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Derbshire,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Watts</i>
<i>Dunlop,</i>		<i>Yule.—29.</i>

Contre.

<i>Aylwin,</i>	<i>De Salaberry,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Price,</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Kimber,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Véger. Hon. D. B.</i>
<i>Christie,</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>		<i>(14.)</i>

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et
Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Morris* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

La motion principale est agréée.

Un Bill grossoyé pour consolider certaines Dettes dues par le District de *Home* et pourvoir au paiement d'icelles, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Buchanan* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

3e lecture du Bill relatif à certaines dettes dues par le District de Home.

Un Bill grossoyé pour régler l'inspection de la Fleur et de la Farine, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Moffatt* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

3e lecture du Bill pour régler l'inspection de la Fleur, &c.

Un Bill grossoyé pour mieux assurer l'indépendance et l'intégrité des Juges, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Aylwin* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

3e lecture du Bill pour assurer l'indépendance des Juges.

Sur Motion de M. *Thorburn*, secondé par M. *Dunlop*,

Résolu, Que la Résolution de cette Chambre du vingt-six Juillet dernier, qui met les Officiers, Clercs et Serviteurs employés par la Chambre, sous les ordres de l'Orateur durant les Sessions et la vacance, soit rescindée.

La Résolution de la Chambre du 26 Juillet dernier, relatif aux Officiers de la Chambre est rescindée.

Résolu, Que le Greffier de cette Chambre soit responsable de la garde et de la sûreté de tous les Papiers et Régistres de cette Chambre ; et qu'il soit chargé de la direction et du contrôle des Officiers et Serviteurs employés dans ses Bureaux, sujet aux ordres qu'il pourra recevoir de temps à autre de M. l'Orateur et de la Chambre.

Résolution qui déclare que tous les Officiers seront sous le contrôle du Greffier.

La Pétition des Directeurs du Chemin à Lisses de Toronto est référée au Comité sur la Pétition des Juges de P. du Home District.

Ordonné, Que la Pétition des Directeurs de la Compagnie du Chemin à Lisses de *Toronto* et du Lac *Huron*, présentée à la Chambre le quatre du courant, soit référée au Comité choisi, auquel a été référée la Pétition des Juges de Paix du *Home District*, et autres références.

Ordonné, Que M. *Dunlop* soit ajouté au dit Comité.

Rapport des Commissaires sur l'établissement du Township de *MacNab*.

L'Honorable *S. B. Harrison* a présenté, conformément à une Adresse de cette Chambre, à Son Excellence le Gouverneur Général, du dix-sept du mois dernier, un Retour contenant le Rapport des Commissaires relativement au Township de *MacNab*.

Pour le dit Retour, voir Appendice (H. H.).

Aussi, conformément à une Adresse de cette Chambre, à Son Excellence le Gouverneur Général, du quinze de Juillet dernier, un Retour relatif aux Droits prélevés sur les Bois, dans le District de *Ottawa*.

Pour le dit Retour, voir appendice (I. I.).

Et aussi, conformément à une Adresse de cette Chambre, du onze du mois dernier, à Son Excellence le Gouverneur Général, un Retour relatif à tous les salaires portés sur les Revenus du *Bas-Canada*, du *Haut-Canada* et de la Province du *Canada*, entre le 1^{er} Octobre 1839 et le 10 Février 1841.

Pour le dit Retour, voir Appendice (J. J.).

M. *Dunlop*, du Comité Spécial auquel a été référée l'Adresse passée par la ci-devant Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*, en faveur de *Anthony Manahan*, Ecuyer, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la Table du Greffier, comme suit :

Après mûre délibération, votre Comité est d'opinion que les allégués du Pétitionnaire *Anthony Manahan*, Ecuyer, sont parfaitement vrais, comme on peut le voir en consultant les journaux de la dernière Session de la Chambre d'Assemblée de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, page 368, où se trouve une Adresse de la dite Chambre à Son Excellence le Gouverneur Général, dans laquelle elle recommande d'indemniser M. *Manahan* de ses pertes ; et page 378, où se trouve la réponse de Son Excellence à cette Adresse ; aussi, le premier volume de l'Appendice du même Journal, qui contient le rapport du Comité choisi auquel avait été renvoyée la Pétition de M. *Manahan*.

C'est pourquoi, votre Comité n'hésite pas de recommander à votre Honorable Chambre de présenter une Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, pour le prier d'accorder à M. *Manahan* l'indemnité et la réparation qu'il réclame, et pour exprimer en même tems le désir et la volonté de la Chambre de pourvoir ci-après au paiement de la somme qui pourra être avancée pour cet objet ; et il a, en conséquence, dressé une Résolution dans cette vue, laquelle accompagne ce Rapport.

Ordonné, Que le dit Rapport soit référé à un Comité de toute la Chambre demain.

Adresse à Son Excellence relative aux 450.000 votés pour l'a-

Sur Motion de *Thorburn*, secondé par M. *McLean*,
Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence

le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien informer cette Chambre, quand la Balance qui reste due sur les cinquante mille louis votés pour l'amélioration des Chemins dans la ci-devant Province du *Haut-Canada*, par un Acte passé dans la sixième année du règne de feu Sa Majesté *Guillaume* Quatre, Chapitre trente-sept, intitulé "Acte pour accorder à Sa Majesté une somme d'argent pour l'amélioration des Chemins et Ponts dans les différents Districts de cette Province," pourra être obtenue pour les fins de cet Acte, et d'un Acte passé dans la première Session du treizième Parlement de la dite Province de la septième *Guillaume* Quatre, chapitre cent-sept; aussi, quand on pourra s'attendre que la somme de douze mille cinq cents louis accordée pour l'amélioration de la navigation de *Grand River*, en vertu d'un Acte passé dans la septième année du Règne de feu Sa Majesté *Guillaume* Quatre, chapitre soixante-et-treize sera payée.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur Motion de M. *Baldwin*, secondé par M. *Durand*,

Ordonné, Que les Amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé "Acte pour pourvoir à la liberté des élections dans cette Province, et pour d'autres fins y mentionnées," soit maintenant pris en considération.

La Chambre a en conséquence procédé à prendre les dits Amendemens en considération.

Et les dits Amendemens ont été lus et sont comme suit :—

Presse 2, ligne 16.—Retranchez "loi," et insérez "lois des ci-devant Provinces du *Haut* ou du *Bas-Canada* qui sont maintenant."

Presse 2, ligne 18.—Après le mot "places" retranchez tous les mots jusqu'à "ne," dans la vingt-deuxième ligne, inclusivement, et insérez, "qui sont nommés par et en vertu des dites lois du *Bas-Canada*, ou du *Haut-Canada* respectivement, pour tenir les dites assemblées pour l'élection des dits Officiers, soit que les expressions Paroisse ou Township soient ou ne soient pas strictement applicables à telle place ou places."

Presse 7, ligne 31.—Avant "Poll," insérez "Election ou."

Presse 7, ligne 34.—Avant "Poll," insérez "Election ou."

Presse 7, ligne 35.—Avant "Poll," insérez "Election ou."

Presse 7, ligne 37.—Après "qui," insérez "avec le dit nouvel Officier Rapporteur ou agissant comme tel, ou le Député Officier Rapporteur."

Presse 7, ligne 37.—Après "sur" retranchez tous les mots jusqu'à "Greffier," dans la trente-huitième ligne, et insérez "leurs devoirs respectivement."

Presse 8, ligne 3.—Avant "six deniers," insérez "voyagé."

Presse 9, ligne 7.—Retranchez "juge," et insérez "jugé."

Presse 10, ligne 13.—Retranchez "Chambre d'Assemblée," et insérez, "Assemblée Législative."

Presse 10, ligne 19.—Retranchez "Chambre d'Assemblé," et insérez "Assemblée Législative."

Et les dits Amendemens ayant été lus de nouveau, ils ont été adoptés par la Chambre.

Ordonné, Que M. *Baldwin* reporte le dit Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendemens.

mélioration des chemins du Haut-Canada, dans la 6^e année du règne de Guillaume IV.

La Chambre prend en considération les amendemens du Conseil Législatif au Bill des Elections.

Amendemens.

Message au Conseil Législatif, pour la comparution de l'Honorable John Macaulay devant un Comité.

Sur Motion de M. *Aylwin*, secondé par M. *Thorburn*,
Résolu, Qu'il soit envoyé un Message à l'Honorable Conseil Législatif, pour prier leurs Honneurs de permettre à l'Honorable *John Macaulay*, un de leurs Membres, de venir devant le Comité Spécial de cette Chambre, nommé pour s'enquérir au sujet des Comptes des Collecteurs de Douanes en cette Province, demain à neuf heures du matin, pour être interrogé au sujet de la dite référence.

Ordonné, Que M. *Aylwin* porte le dit Message au Conseil Législatif.

Motion que 300 exemplaires du Rapport relatif au Township de MacNab, soient imprimés.

M. *Cameron* a proposé, secondé par M. *Hincks*, que trois cents Exemplaires du Rapport de l'Agent du District de *Bathurst*, relativement au Township de *MacNab*, avec les Remarques et Lettres du Chef *MacNab*, relatives à ce Rapport, soient imprimés pour l'usage des Membres de cette Chambre.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Barthe,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Cook,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Price,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Dunscumb,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>	<i>Williams.—25.</i>
<i>Durand,</i>			

Contre.

<i>Aylwin,</i>	<i>Derbishire,</i>	<i>Macnab, Sir A.</i>	<i>Robertson,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Dunn, Hon. J. H.</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Smith, (Fron.)</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Harrison, Hon. S. B.</i>	<i>McLean,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chesley,</i>	<i>Kimber,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Yule.—17.</i>
<i>Christie,</i>			

Elle est agréée.

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et
Ordonné, en conséquence.

Ordre que 300 exemplaires du compte courant de D. McDonell, soient imprimés.

Ordonné, Que trois cents Exemplaires du Compte courant de *Duncan McDonell, (Greenfield)* avec l'Arpenteur Général de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, soient imprimés pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Le Président du Comité général sur le rapport du Comité sur les Bureaux de la Chambre, fait rapport de plusieurs Résolutions.

M. *Dunlop*, du Comité de toute la Chambre sur le second Rapport du Comité Spécial, nommé pour s'enquérir quelle assistance il sera nécessaire de donner au Greffier, et quels Bureaux et Départemens il sera expédient d'établir, pour conduire les affaires de cette Chambre d'une manière efficace et régulière, a fait rapport, conformément à l'Ordre, des Résolutions du dit Comité, lesquelles Résolutions ont été lues de nouveau à la Table du Greffier, et adoptées par la Chambre ; et elles sont comme suit :

1^{ère} Résolution : Salaire de l'Assistant Traducteur français.

Résolu, Qu'*Alexandre Lemoine*, Assistant Traducteur Français, soit payé, à raison d'un louis par jour de six heures, et de dix chelins par jour pour les heures additionnelles de travail.

2^e Résolution : 10s par jour, à R. Defries, Messager.

Résolu, Qu'il soit alloué dix chelins, par jour, à *R. Defries*, Messager préposé à la distribution des Lettres, pour le temps qu'il sera employé, sans autre émolument.

Résolu, Que *Alfred Todd*, *Thaddeus Patrick* et *Charles Fitzgibbon*, soient employés aux mêmes taux que les autres Ecrivains additionnels, et qu'il soient aussi employés pendant la vacance, tant que le Greffier aura besoin de leurs services.

3e Résolution : certains écrivains à être employés pendant la vacance.

M. Burnet, du Comité de toute la Chambre sur le Rapport du Comité choisi, auquel a été référée la Résolution de cette Chambre du vingt-huit de Juillet dernier, relative aux Lois de cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*, concernant la Tenure des Terres, et communément connue sous le nom de Tenure Féodale, a fait rapport, conformément à l'Ordre, de la Résolution du dit Comité, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, comme suit :

Le Président du Comité général sur le Rapport du Comité sur la Résolution relative à la Tenure Féodale, fait rapport d'une Résolution.

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, exposant, que la Chambre désirant améliorer la condition et le bien-être du Peuple, en faisant disparaître d'une manière équitable pour tous les intéressés, les difficultés et les inconvéniens qui ont résulté, et pourront ci-après résulter de la Tenure des Terres connues sous le nom de Tenure Seigneuriale, telle qu'établie dans cette partie de la Province ci-devant appelée le *Bas-Canada*,—et étant d'avis, que pour faciliter la législation sur cet important sujet, il devrait être institué une enquête sur l'état de la Loi, et autres circonstances relatives à la dite Tenure et à son opération en général,—sur la position relative des Seigneurs et des Censitaires,—et sur les moyens d'établir un système de commutation uniforme et général sur une base juste et équitable ; cette Chambre s'adresse humblement à Son Excellence le Gouverneur Général et lui fait connaître ses vues et ses opinions à cet égard, et prie humblement Son Excellence de vouloir bien nommer une Commission pour faire et continuer la dite enquête, et elle assure son Excellence qu'elle fera bon de toutes les dépenses qui seront encourues pour l'accomplissement de cet objet. La Chambre expose de plus à Son Excellence, que le meilleur moyen, selon elle, d'atteindre le but que l'on a en vue, serait de nommer une personne convenable pratiquant au Barreau, ou un Notaire d'une longue expérience, résidant dans cette partie de cette Province ci-devant le *Bas-Canada*, et versée dans la Loi et la pratique de la dite Tenure, aux fins de s'enquérir de la Tenure Féodale et Seigneuriale, et aussi de nommer deux autres personnes qui ont résidé depuis long-temps dans cette dite partie de la Province, pour être Commissaires conjointement avec la personne ci-dessus mentionnée : et le dit principal Commissaire sera tenu de faire les recherches nécessaires dans tous les Régistres Publics et les Actes Notariés depuis l'établissement du Pays ; constater, pendant différentes périodes distinctes, les véritables conditions auxquelles les Terres ont été concédées par la Couronne en Seigneurie, ou en Arrière-Fiefs, en Censive ou en Roture ;—recueillir tous les renseignemens nécessaires relatifs aux dits sujets : s'enquérir des lois qui ont, de temps à autre, régi et qui régissent maintenant la dite Tenure ; s'enquérir généralement de l'opération du système actuel, par des recherches convenables dans chaque Section du *Bas-Canada*, dans un nombre de Seigneuries choisies indifféremment par les dits Commissaires, pour établir et constater autant que possible les rentes, redevances, réserves et charges actuelles, de quelque nature qu'elles soient ; la quantité des Terres Seigneuriales qui ne sont pas encore concédées dans la Province, leur qualité et leur valeur,—la quantité de Terres concédées mais non améliorées,—la valeur des Moulins Seigneuriaux en la Province,—et la valeur moyenne annuelle des Lods et Ventes payés ou dus sur iceux, avec telle autre information qui pourra tendre à jeter de la lumière sur le sujet.—Il sera aussi tenu

Résolution pour une Adresse à Son Excellence au sujet de la Tenure Féodale.

de consulter les Seigneurs et les Censitaires respectivement, sur le mode le plus juste et le plus convenable d'effectuer par la Loi les Commutations des Tenures Féodales et Seigneuriales, ayant égard aux droits et aux intérêts de toutes les parties; et aussi, le moyen le plus convenable d'effectuer un arbitrage, dans le cas où cela serait nécessaire; et qu'en considération des renseignements et états ainsi obtenus, les dits Commissaires devront faire rapport à Son Excellence de leurs procédés et opinions, afin qu'ils soient soumis à la Législature Provinciale, avec les minutes elles-mêmes de leurs procédés.

La Motion est mise aux voix.

M. *Dunscomb* a proposé, secondé par M. *Watts*, que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Baldwin,</i>	<i>DeSalaberry,</i>	<i>Macnab,</i> Sir <i>Allan Smith,</i> (Went.)
<i>Buchanan,</i>	<i>Dunn,</i> Hon. <i>J. H. McLean,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Dunscomb,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Chesley,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Viger,</i> Hon. <i>D. B.</i>
<i>Daly,</i> Hon. <i>D.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Day,</i> Hon. <i>C. D.</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Derbshire,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Yule.</i> —32.

Contre.

<i>Barthe,</i>	<i>Cook,</i>	<i>Kimber,</i>	<i>Neilson.</i> —5.
<i>Christie,</i>			

Et agréée.

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et Résolu, en conséquence.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Le Président du Comité général sur les amendemens du Conseil Législatif au Bill relatif à l'Administration de la Justice dans les Iles de la Magdeleine, a fait rapport des amendemens du Comité.

M. *Price*, du Comité de toute la Chambre sur les amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé "Acte pour pourvoir temporairement à l'administration de la Justice dans les Iles de la Magdeleine, dans le Golfe *St. Laurent*," a fait rapport, conformément à l'Ordre, des amendemens faits aux dits amendemens par le Comité, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la table du Greffier, et adoptés par la Chambre; et ils sont comme suit :

Amendemens.

Remplissez le blanc dans la Clause A, par le mot "cinquante."

Dans le cinquième amendement,

Ligne 10—Remplissez le blanc par les mots "six deniers."

Dans le sixième amendement,

Ligne 2—Remplissez le blanc par le mot "neuf."

Ordre de les grossoyer.

Ordonné, Que les dits amendemens soient grossoyés.

Le Président du Comité général sur les améliorations publiques fait rapport d'une Résolution.

M. *Parent*, du Comité de toute la Chambre chargé de prendre en considération le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, relatif aux Améliorations Publiques, ensemble avec les Documents qui l'accompagnent, et autres références, a fait rapport, conformé-

ment à l'Ordre, de la Résolution additionnelle du dit Comité, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la table du Greffier, comme suit :

Résolu, Que le Gouvernement de cette Province devrait être de plus autorisé à prélever, sur le Fonds consolidé des Revenus, la somme de £109,355, et à l'employer à l'achèvement des Chemins suivans, qui ne sont pas encore achevés, et ont été commencés sur la foi d'Actes de la Législature Provinciale. Pourvu toujours que les intérêts de toutes sommes ainsi avancées, soient garantis par des Péages, et par une Taxe directe imposée sur les Districts où ces Chemins sont situés.

11e Résolution :
£109,355, pour ache-
ver certains Chemins.

Chemin de <i>Queenston et Grimsby</i> ,.....	£42,500
Do. de <i>Kingston et Napanee</i> ,.....	6,000
Chemin de <i>Toronto, Nord</i> ,.....	25,000
Do. do. <i>Est</i> ,.....	7,777
Do. do. <i>Ouest</i> ,.....	9,078
Chemin de <i>Hamilton et Brantford</i> ,.....	9,000
Do. de <i>Dundas et Waterloo</i> ,.....	10,000
	£109,355

Ordonné, Que la Question de concours soit maintenant séparément mise sur les différentes Résolutions rapportées hier et celle maintenant rapportée par le dit Comité.

La question de con-
cours est mise sur les
Résolutions d'hier, et
celle ci-dessus.

La première des dites Résolutions ayant été lue de nouveau;

L'Hon. M. *Neilson* a proposé, secondé par M. *Aylwin*, que la dite Résolution soit de nouveau référée à un Comité, avec instruction de l'amender, de manière à omettre toute reconnaissance d'aucune dette publique qui n'a pas été contractée par et du consentement des Représentans du Peuple de la ci-devant Province du *Bas-Canada*.

La 1ère Resolution est
mise aux voix.
(Emprunt de £1,500,
000 stig.)

Amendement proposé.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division; et les noms ayant été demandés, ils sont été pris comme suit :

Pour.

<i>Aylwin,</i>	<i>Child,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Kimber,</i>	<i>Price,</i>	<i>Viger. Hon. D.B.</i>
			(16.)

Contre.

<i>Buchanan,</i>	<i>Dunlop,</i>	<i>Macnab, Sir Allan</i>	<i>Smith, (Front.)</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Dunn, Hon. J. H.</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Dunscumb,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Chesley,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Cook,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Moffatt, Hon. G.</i>	<i>Thomson,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Harrison, Hon. S.B.</i>	<i>Morris,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Ogden, Hon. C. R.</i>	<i>Watts,</i>
<i>Derbishire,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Williams,</i>
<i>De Salaberry,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Robertson,</i>	<i>Woods,</i>
<i>Draper, Hon. W.H.</i>	<i>Killaly, Hon. H.H.</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Yule.—40.</i>

Ainsi elle a passé dans la Négative.

La Question ayant été alors mise sur la dite Résolution, elle a été adoptée par la Chambre.

L'amendement
négative.
La 1ère Résolution est
agréée.

Le 2^e Résolution est agréée.

La seconde des dites Résolutions ayant été lue de nouveau, et la Question de concours ayant été mise sur icelle, elle a été adoptée par la Chambre.

La 3^e Résolution est mise aux voix. (Octroi pour travaux publics, 1^{ère} classe.)

La troisième des dites Résolutions ayant été lue de nouveau, et la Question de concours ayant été mise sur icelle, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Aylwin,</i>	<i>De Salaberry,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, (Front.)</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Draper, Hon. W.H.</i>	<i>Moffatt, Hon. G.</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Dunlop,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Dunn, Hon. J. H.</i>	<i>Morris,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Harrison, Hon. S.B.</i>	<i>Ogden, Proc. Gén.</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Chesley,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Child,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Killaly, Hon. H.H.</i>	<i>Price,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Cook,</i>	<i>Kimber,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Macnab, Sir A.</i>	<i>Robertson,</i>	<i>Woods,</i>
<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Yule.—55.</i>
<i>Derbshire,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Simpson,</i>	

Contre.

Johnston.—1.

Et agréée.

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative.

La 4^e Résolution est mise aux voix. (Taux de 1 pour cent sur les Banques.) Amendement.

La quatrième des dites Résolutions ayant été lue de nouveau ; *M. Aylwin* a proposé, secondé par l'Honorable *M. Neilson*, que la Dépêche de Lord *John Russell* à Son Excellence le Gouverneur Général, du trois Mai 1841, qui promet la garantie du Gouvernement de Sa Majesté, avait pour objet de faciliter l'Emprunt d'un million et demi de louis, à l'effet de racheter la Dette de cette Province à un taux favorable, et de compléter les travaux publics nécessaires pour ouvrir un passage libre depuis la partie Ouest de la Province, jusqu'au Fleuve *St. Laurent* et la Mer, et pour ces deux fins-là seulement.

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Aylwin,</i>	<i>Child,</i>	<i>Moffatt, Hon. G.</i>	<i>Price,</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Parent,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Merritt,</i>		(18.)

Pour.

<i>Buchanan,</i>	<i>Dunscomb,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Ogden, Hon. C. R.</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Cook,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Harrison, Hon. S.B.</i>	<i>Powell,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Derbshire,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Robertson,</i>	<i>Watts,</i>
<i>De Salaberry,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Draper, Hon. W. H.</i>	<i>Killaly, Hon. H. H.</i>	<i>Small,</i>	<i>Woods,</i>
<i>Dunlop,</i>	<i>Kimber,</i>	<i>Smith, (Front.)</i>	<i>Yule.—38.</i>
<i>Dunn,</i>	<i>McLean,</i>		

L'amendement est négatif.

Ainsi elle a passé dans la Négative.

M. *Cartwright* a alors proposé, secondé par M. *Burnet*, que l'imposition d'une taxe sur les Banques est une violation de la foi publique qui a été solennellement garantie aux différentes Banques, par les diverses Chartes qui leur ont été accordées par leurs différens Actes d'incorporation ; qu'il est très impolitique et inexpédient de le faire, vu que cette mesure détournera probablement les Capitalistes d'y placer leurs Capitaux, qui, de l'aveu de tous, sont d'un grand avantage aux intérêts agricoles et commerciaux de la Province.

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

La Question ayant été alors mise sur la dite quatrième Résolution, il s'en est suivi une division, et la dite Résolution a été emportée dans l'Affirmative.

Les cinquième et sixième des dites Résolutions ayant été séparément lues de nouveau, et la Question de concours ayant été séparément mise sur icelle, elles ont été adoptées par la Chambre.

La septième, la huitième et la neuvième des dites Résolutions ayant été séparément lues de nouveau, et la Question de concours ayant été séparément mise sur icelles, une division s'en est suivie sur chaque, et elles ont été emportées dans l'Affirmative.

La dixième des dites Résolutions ayant été lue de nouveau, et la Question de concours ayant été mise sur icelle, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Aylwin,</i>	<i>Dunlop,</i>	<i>Moffatt,</i> Hon. G.	<i>Simpson,</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Dunn,</i> Hon. J. H.	<i>Morin,</i>	<i>Smith,</i> (Went.)
<i>Buchanan,</i>	<i>Dunscomb,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Chesley,</i>	<i>Harrison,</i> Hon. S.B.	<i>Ogden,</i> Proc. Gén.	<i>Taché,</i>
<i>Child,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Cook,</i>	<i>Killaly,</i> Hon. H.H.	<i>Powell,</i>	<i>Viger,</i> Hon. D. B.
<i>Daly,</i> Hon. D.	<i>Kimber,</i>	<i>Price,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Day,</i> Hon. C. D.	<i>Macnab,</i> Sir A.	<i>Quesnel,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Derbishire,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Robertson,</i>	<i>Woods,</i>
<i>De Salaberry,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Yule.</i> —49.
<i>Draper,</i> Hon. W.H.			

Contre.

<i>Cartwright,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>McDonald,</i> (Pres.)	<i>Smith,</i> (Front.)
<i>Durand,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Small,</i>	(7.)

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative.

La onzième et dernière des dites Résolutions ayant été lue de nouveau, et la Question de concours ayant été mise sur icelle, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Buchanan,</i>	<i>Harrison,</i> Hon. S.B.	<i>Merritt,</i>	<i>Smith,</i> (Front.)
<i>Cameron,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Smith,</i> (Went.)
<i>Cartwright,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Dunlop,</i>	<i>Killaly,</i> Hon. H.H.	<i>Powell,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Dunn,</i>	<i>Kimber,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Durand,</i>	<i>Macnab,</i> Sir A.	<i>Small,</i>	<i>Woods.</i> —25.
<i>Foster,</i>			

Autre amendement
proposé.

Aussi négative.

La 4^e Résolution est
agréée.

Les 5^e et 6^e Résolu-
tions agréées, (Taxe
sur les Distilleries et
les Encans).

Les 7^e, 8^e et 9^e Résolu-
tions sont agréées,
(Octrois pour les Ponts
de Québec, et le Lac
St. Pierre).

La 10^e Résolution est
mise aux voix.
(£375,612 pour le St.
Laurent).

Et agréée.

La 11^e Résolution est
mise aux voix.
£109,356, pour ache-
ver certains Chemins.

Contre.

*Aylwin,
Baldwin,
Barthe,
Black,
Chesley,
Child,
Christie,*

*Cook,
De Salaberry,
Draper, Hon. W. H.
Johnston,
McDonald, (Pres.)
McLeau,*

*Moffatt, Hon. G.
Morin,
Neilson,
Price,
Quesnel,
Raymond,*

*Simpson,
Sherwood,
Taché,
Turcotte,
Viger, Hon. D. B.
Yule.—25.*

La 11^e Résolution est négative par la voix prépondérante de l'Orateur.

Les voix étant également divisées, M. l'Orateur a donné sa voix prépondérante dans la Négative.

1^{ère} lecture du Bill pour la négociation d'un emprunt.

Ordonné, Que M. le Procureur Général *Draper* ait la permission d'introduire un Bill pour faciliter la négociation d'un Emprunt en *Angleterre*, et pour d'autres objets y mentionnés.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

1^{ère} lecture du Bill pour imposer un droit sur les marchandises importées en cette Province.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Harrison* ait la permission d'introduire un Bill pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour consolider les Lois relatives aux Droits Provinciaux à prélever sur les Effets et Marchandises qui sont emportés en cette Province.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

1^{ère} lecture du Bill pour imposer une taxe sur les billets de Banque.

Ordonné, Que M. le Procureur Général *Ogden* ait la permission d'introduire un Bill pour imposer une certaine taxe ou impôt, sur les Billets de Banque émis ou en circulation dans cette Province.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

1^{ère} lecture du Bill relatif aux améliorations publiques.

Ordonné, Que M. le Solliciteur Général *Day* ait la permission d'introduire un Bill pour affecter certaines sommes d'argent à des améliorations publiques en cette Province, et à d'autres objets y mentionnés.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

1^{ère} lecture du Bill pour imposer un droit sur les Distilleries.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Harrison* ait la permission d'introduire un Bill pour imposer un Droit sur les Distilleries, dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

1^{ère} lecture du Bill relatif aux Encans.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Harrison* ait la permission d'introduire un Bill pour faire certains changemens aux Lois relatives aux Droits imposés sur les effets et marchandises vendus par encan.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour abroger une Ordonnance passée par le Gouverneur et le Conseil de Québec, dans la dix-septième année du règne de feu Sa Majesté le Roi George Trois, pour empêcher les personnes de laisser la Province sans un Passe-port, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité de Subsidés, pour prendre en considération le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, relatif aux Estimations pour l'année qui expirera le trente-et-un Décembre 1841, et le Rapport du Comité choisi, auquel a été référée telle partie du dit Message qui a rapport aux dites Estimations, avec les Documens qui y ont rapport, étant lu ;

L'Honorable M. *Neilson* a proposé, secondé par M. *Baldwin*, que tous les Octrois et Subsidés accordés à Sa Majesté, sont le pur don de l'Assemblée ; et que cette Chambre ne procède à délibérer sur l'Aide ou les Subsidés à accorder à Sa Majesté, que dans le seul espoir qu'il sera rendu justice aux Habitans de cette Province, à l'égard d'une appropriation qui a été faite par le Parlement du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, pour le soutien du Gouvernement Civil de cette Province, à même les deniers prélevés sur les sujets en icelle.

M. *Hincks* a proposé en amendement, secondé par M. *Dunlop*, que que tous les mots après "Que", dans la dite Motion, soient retranchés, et les suivans substitués : " c'est le droit indispensable de l'Assemblée d'accorder tous les Aides et Subsidés à Sa Majesté, tant pour le soutien du Gouvernement Civil de la Province que pour toutes autres fins quelconques."

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Cook,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Small,</i>
<i>Dunlop,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Smith. (Went.)</i>
<i>Dunscomb,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Roblin,</i>	(11.)

Contre.

<i>Aylwin,</i>	<i>Draper, Hon. W.H.</i>	<i>McLean,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Dunn, Hon. J. H.</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Moffatt, Hon. G.</i>	<i>Smith, (Front.)</i>
<i>Black,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Harrison, Hon. S.B.</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Ogden, Hon. C. R.</i>	<i>Taschereau,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Killaly, Hon. H.H.</i>	<i>Parke,</i>	<i>Viger, Hon. D.B.</i>
<i>Chesley,</i>	<i>Kimber,</i>	<i>Price,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Macnab, Sir Allan</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Robertson,</i>	<i>Woods,</i>
<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>McDonald, (Glen.)</i>	<i>Ruel,</i>	<i>Yule.—49.</i>
<i>De Salaberry,</i>			

Ainsi elle a passé dans la Négative.

Négative.

2^e lecture du Bill pour révoquer l'Ordonnance relative aux Passe-ports.

L'Ordre du jour que la Chambre se forme en Comité général sur les Estimations pour 1841, est lu.

Motion au sujet de l'appropriation faite par le Parlement Impérial pour le soutien du Gouvernement Provincial.

Amendement.

Autre amendement.

M. le Procureur Général *Draper* a alors proposé en amendement à la Motion principale, secondé par l'Honorable M. *Harrison*, que tous les mots après "Que", dans la dite Motion, soient retranchés, et les suivans substitués: "durant la première Session du Parlement de la Province du *Canada*, en vertu de l'Acte d'Union, il n'est pas expédient " d'entrer dans aucune discussion du principe sur lequel cette mesure " est fondée, ni d'exprimer une censure prématurée dans ses " détails."

L'Ordre du jour et la motion principale sont remis à demain.

Sur Motion de l'Honorable M. *Harrison*, secondé par M. *Cartwright*, *Ordonné*, Que le dit Ordre du jour, ainsi que la considération ultérieure de la Motion principale, maintenant offerte, et de l'amendement proposé à icelle, soient remis à demain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

L'Ordre du jour relatif aux Améliorations Publiques est remis à Jeudi prochain.

Sur Motion de l'Honorable M. *Harrison*, secondé par M. le Solliciteur Général *Day*,

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité, pour prendre en considération le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, relatif aux Améliorations Publiques, ensemble avec les Documens qui l'accompagnent, et autres références, soit remis à Jeudi prochain.

Message du Conseil Législatif, annonçant qu'il a passé

Message du Conseil Législatif, par *John Godfrey Spragge*, Ecuyer, Maître en Chancellerie :

M. L'ORATEUR,

Le Bill relatif aux lois contre l'Usure.

Le Conseil Législatif a passé un Bill, intitulé " Acte pour amender " les Lois contre l'Usure," auquel il demande la concurrence de l'Assemblée.

Et aussi,

CONSEIL LEGISLATIF, MARDI, 7 SEPTEMBRE, 1841.

Permission accordée à l'Hon. M. *Macaulay* de paraître devant un Comité.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée, et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif permet à l'Honorable *John McCaulay*, de se rendre, s'il le juge à propos, devant le Comité spécial de cette Chambre, nommé pour s'enquérir au sujet des Comptes des Collecteurs de Douanes en cette Province, demain, à neuf heures du matin, pour être interrogé au sujet de la dite référence.

Et ensuite il s'est retiré.

1ère lecture du Bill relatif aux lois contre l'Usure.

Un Bill grossoyé du Conseil Législatif, intitulé " Acte pour amender les lois contre l'Usure", a été lu pour la première fois.

Messages de Son Excellence.

L'Honorable *S. B. Harrison*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur deux Messages signés de Son Excellence le Gouverneur Général.

Et les dits Messages ont été lus par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts; et ils sont comme suit :

SYDENHAM.

Message transmettant le Rapport du Conseil de *King's College* sur les terres des Ecoles.

Le Gouverneur Général transmet, pour l'information de la Chambre d'Assemblée, un Rapport du Comité du Conseil de *King's College*, chargé, le 26e Février 1840, de s'enquérir et faire rapport de l'état des

terres affectées au soutien des Ecoles dans la ci-devant Province du *Haut-Canada*, ensemble avec divers autres Documents qui accompagnent ce Rapport, afin que la Chambre puisse avoir occasion de les prendre en considération, en même temps que les autres mesures relatives à l'Education, qui sont maintenant devant elle.

Kingston, 7e Septembre, 1841.

Pour le Rapport auquel le dit Message réfère, voir Appendice (K. K.).

SYDENHAM.

Le Gouverneur Général recommande à la Chambre d'Assemblée de prendre en considération la convenance de pourvoir au paiement d'une somme de £446 4 2, due à *David Thorburn*, Ecuyer, un des Commissaires nommés en vertu des Actes du Parlement de la Province du *Haut-Canada*, 5e *Guill* 4, chap 30, et 6e *Guill*. 4, chap 46, pour un Cure-môle, dans la vue de mettre la machine et ses dépendances à l'avenir sous la surveillance du Bureau des Travaux Publics.

Kingston, 7e Septembre, 1841.

Message recommandant de payer une certaine somme due au Commissaire du Cure-môle à Vapeur.

Ordonné, Que le Retour de Son Excellence le Gouverneur Général, à l'Adresse de cette Chambre, du onze du mois dernier, demandant un Etat détaillé de tous les Salaires portés sur les Revenus du *Bas-Canada* et du *Haut-Canada*, et sur le Revenu consolidé de la Province du *Canada*, soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Ordre donné pour l'impression du Retour à l'Adresse relative aux Revenus du Haut et du Bas-Canada.

A cinq heures, l'Orateur a déclaré la Chambre ajournée jusqu'à sept heures, P. M.

Martis, 7^o die Septembris ;

Sept Heures, P. M.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité, sur le Bill pour pourvoir plus amplement que par le passé à la due administration de la Justice dans la Division Territoriale de *Gaspé*, étant lu ;

La Chambre se forme en Comité sur le Bill relatif à l'administration de la Justice dans le District de *Gaspé*.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Parke* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Parke* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait plusieurs amendemens, dont il avait ordre de faire rapport à la Chambre, quand il lui plairait de le recevoir.

Le Président rapporte le Bill avec plusieurs amendemens.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu demain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer s'il est expédient de faire faire un Index général des Journaux des Chambres d'Assemblées des ci-devant Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, étant lu ;

La Chambre se forme en Comité sur l'Index des Journaux du H. et du B. C.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Watts* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Le Président fait rapport de plusieurs Résolutions.

Et M. *Watts* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions, qu'il avait ordre de soumettre à la Chambre, quand il lui plairait de les recevoir.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu demain.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill d'incorporation de Québec.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender certaines Ordonnances y mentionnées, relatives à l'Incorporation de la Cité de Québec, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Dunscomb* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Le Président rapporte le Bill avec plusieurs amendemens.

Et M. *Dunscomb* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait plusieurs amendemens, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la table du Greffier, et adoptés par la Chambre.

Ordre de le grossoyer.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill pour régler l'inspection du Bois, &c.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour régler l'inspection et le mesurage du Bois de construction, Mâts, Esparres, Douves, Douelles, et autres objets de même nature dans les Ports de Québec et de Montréal, et pour d'autres fins y relatives, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Foster* a pris le Fauteuil du Comité.

Plusieurs Membres s'étant retirés,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et les noms des Membres présens ont été pris comme suit :

Monsieur l'Orateur.

Messieurs *Black*, *Cameron*, le Solliciteur Général *Day*, *Dunlop*, *Gilchrist*, *J. S. McDonald*, *Simpson*, *Harmanus Smith*, *Steele* et *Viger*.

Point de Quorum.

Et à dix Heures et demie du soir, M. l'Orateur a ajourné la Chambre, faute de *Quorum*.

Mercurii, 8^o die Septembris ;

Anno 5^o *Victoriae Reginae, 1841.*

Pétitions présentées à la Chambre.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la Table :

D'A. Jobin.

Par M. *Morin*, la Pétition d'*André Jobin*, Notaire, de *Ste. Geneviève*, dans le District de *Montréal*.

De A. Gardiner, et autres.

Par M. *Morris*, la Pétition de *A. Gardiner*, et autres, Habitans des Townships de *Nichol* et *Garafraxa*, Comté de *Waterloo* et District de *Wellington*,—et la Pétition de *James Chep*, et autres, Habitans de *Flamborough* Ouest et *Ancaster*, dans le District de *Gore*.

De J. Chep, et autres.

Par M. *Black*, la Pétition de *Siméon Lelièvre*, de la Cité de Québec.

De S. Lelièvre.

Un Bill grossoyé pour abroger une Ordonnance passée par le Gouverneur et le Conseil de Québec, dans la dix-septième année du Règne de Feu Sa Majesté le Roi George Trois, pour empêcher les personnes de laisser la Province sans un Passe-port, a été lu pour la troisième fois:

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. Black porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

3e lecture du Bill pour abroger l'Ordonnance relative aux Passe-ports.

Sur Motion de M. Christie, secondé par l'Honorable M. Viger, *Ordonné*, Que les amendemens faits pas le Conseil Législatif au Bill, intitulé "Acte pour pourvoir temporairement à l'administration de la Justice dans les Iles de la Magdeleine, dans le Golfe St. Laurent," tels qu'amendés, soient maintenant lus pour la troisième fois.

3e lecture des amendemens du Conseil Législatif au Bill relatif à l'administration de la Justice dans le District de Gaspé.

Les dits amendemens ont été en conséquence lus pour la troisième fois.

Résolu, Que les dits amendemens, tels qu'amendés, passent.

Les amendemens tels qu'amendés sont agréés.

Ordonné, Que M. Christie reporte le dit Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendemens, avec plusieurs amendemens, auxquels elle demande leur concours.

Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues :

Lecture des Pétitions suivantes.

De John Portt, et autres, Habitans des Townships de Tyendinaga et Richmond; demandant une octroi de deux cents Louis, à dépenser sur un certain Chemin.

De J. Portt, et autres.

De John R. Forsyth, et autres, le Comité de régie de l'Institut des Artisans de Kingston, demandant une somme d'argent, pour l'avancement des fins de l'Institut.

De J. R. Forsyth, et autres.

De Benjamin Thorne, et autres, Commissaires pour la régie des Chemins de Barrière du Home District, demandant qu'une certaine partie de l'Acte qui établit les dits Chemins soit abrogée.

De B. Thorne, et autres.

Du Révérend Alexander Mann, et autres, Habitans du Township de Pakenham, demandant que les Ecritures Saintes soient employées, comme livre de classe, dans les Ecoles et Séminaires.

Du Révérend A. Mann, et autres.

De John Paris, et autres, Habitans des Townships de MacNab et Horton, demandant que les Ecritures Saintes soient employées comme livre de classe, dans les Ecoles Séminaires.

De J. Paris, et autres.

De Allan Stewart, et autres, Habitans du Township de MacNab, exposant certaines accusations contre le Chef MacNab, et demandant un secours.

De A. Stewart, et autres.

De Paul Glasford, et autres, de la Ville de Brockville, demandant que l'Acte pour l'Incorporation de la dite Ville soit abrogé.

De P. Glasford.

De Samuel Rowlands, Imprimeur, de la Ville de Niagara, demandant une rémunération pour la perte qu'il prétend avoir soufferte, en conséquence de la violation d'un certain contrat.

De S. Rowlands.

M. le Procureur Général Ogden, du Comité choisi auquel a été référé le Bill pour pourvoir à administrer la Justice d'une manière plus facile et économique dans les causes civiles, et autres matières d'une valeur pécuniaire modique, dans cette partie de la Province ci-devant le Bas-Canada, a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait plusieurs amendemens, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la table du Greffier.

Le Président du Comité sur le Bill des petites causes rapporte le Bill avec plusieurs amendemens.

Le Bill et le Rapport sont référés à un Comité général demain.

Ordonné, Que le dit Bill et le Rapport soient référés à un Comité de toute la Chambre demain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

L'Ordre pour l'impression de 300 exemplaires du Rapport relatif au township de MacNab, est rescindé; et le dit rapport est référé à un Comité Spécial.

Sur Motion de Sir *Allan Macnab*, secondé par M. *Cartwright*,
Ordonné, Que l'Ordre de la Chambre d'hier, pour faire imprimer trois cents Exemplaires du Rapport de l'Agent du District de *Bathurst*, relativement au Township de *MacNab*, avec les remarques et lettres du Chef *MacNab*, relatives à ce Rapport, soit rescindé, et que les dits documents soient référés à un Comité Spécial de sept Membres, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que Sir *Allan Macnab*, M. *Cameron*, M. *Dunlop*, M. *Thorburn*, M. *Quesnel*, M. *Buchanan* et M. *Parke* composent le dit Comité.

Motion qu'une Adresse de condoléance soit présentée au Gouverneur Général.

M. *Cameron* a proposé, secondé par M. *Williams*, Qu'il soit présenté une humble Adresse de condoléance à Son Excellence le Gouverneur Général, assurant Son Excellence que cette Chambre ressent une vive sympathie pour l'accident grave qui lui est arrivé, et qu'elle partage la vive inquiétude de la société en général pour son prompt rétablissement.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et

Elle est agréée.

Résolu, en conséquence.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

L'ongé d'absence accordé à l'Honorable M. *Moffatt*.

Ordonné. Que l'Honorable M. *Moffatt* ait la permission de s'absenter de cette Chambre, depuis ce jour jusqu'à la fin de la présente Session, pour affaires urgentes.

Le Comité choisi sur la Pétition de R. *Melville* et J. *McBride*, obtient permission d'ajourner à Lundi prochain.

Sur Motion de M. *Small*, secondé par M. *Williams*,

Ordonné, Qu'il soit permis au Comité choisi, nommé pour entendre et décider les mérites de la Pétition de *Robert Melville* et *John McBride*, Electeurs de la Ville de *Niagara*, se plaignant de l'Election et du Retour illégal de *Edward Clarke Campbell*, Ecuyer, Membre siégeant pour la dite Ville de *Niagara*, d'ajourner jusqu'à Lundi prochain, le Rapport des Commissaires nommés pour recevoir les témoignages dans l'affaire de la dite Election contestée n'ayant pas été reçu.

La Chambre se formera demain en Comité général sur les Contingens de la dernière Session de la Législature du H. C.

Sur Motion de M. *Thorburn*, secondé par M. *Dunlop*,
Résolu, Que, demain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour prendre en considération la convenance de pourvoir au paiement de la balance des Dépenses Contingentes de la dernière Session de la Législature du *Haut-Canada*.

Ordre que l'Ordre du jour relatif au Bill de la Banque de *Niagara* soit le premier ordre du jour ce soir.

Sur Motion de M. *Merritt*, secondé par M. *Thorburn*,
Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour incorporer diverses personnes, sous les nom et raison de Président, Directeurs et Compagnie de la Banque du District de *Niagara*, soit le premier Ordre du jour pour la séance de ce soir, et que les Comités de toute la Chambre sur les différens autres Bills de Banque viennent ensuite

Sur Motion de l'Honorable M. *Harrison*, secondé par M. J. S. *McDonald*,

Ordonné, Que le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, d'hier, relatif au montant dû à *David Thorburn*, Ecuyer, comme Commissaire nommé pour acheter le Cure-môle à vapeur, soit référé au Comité de toute la Chambre sur le Rapport du Comité Spécial, auquel a été référé le Rapport du Commissaire du Cure-môle à vapeur Provincial.

Sur Motion de l'Honorable M. *Harrison*, secondé par M. *Roblin*,

Ordonné, Que le Bill grossoyé du Conseil Législatif, intitulé "Acte pour amender les Lois contre l'Usure," soit lu une seconde fois demain.

M. *Parke*, du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour pourvoir plus amplement que par le passé à la due administration de la Justice dans la Division Territoriale de *Gaspé*, a fait rapport, conformément à l'Ordre, des amendemens faits au dit Bill par le Comité, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la table du Greffier, et adoptés par la Chambre.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

M. *Watts*, du Comité de toute la Chambre pour considérer s'il est expédient de faire faire un Index général des Journaux des Chambres d'Assemblées des ci-devant Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, a fait rapport, conformément à l'Ordre, des Résolutions du dit Comité, lesquelles Résolutions ont été lues de nouveau à la table du Greffier, et adoptées par la Chambre; et elles sont comme suit :

Résolu, Qu'il est expédient d'autoriser le Greffier de cette Chambre de faire faire un Index général des Journaux des Chambres d'Assemblées des ci-devant Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*.

Résolu, Que l'Orateur de cette Chambre soit autorisé d'avancer de temps à autre, au Greffier, à même les Fonds Contingens de cette Chambre, telle somme ou sommes d'argent qu'il jugera nécessaire pour faciliter cet ouvrage.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour permettre qu'il soit tenu des Cours de District et des Cours de Division dans et pour le Comté de *Simcoe*, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre demain.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour nommer des Commissaires additionnels pour régler les affaires de la ci-devant prétendue Banque du *Haut-Canada* à *Kingston*, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour prolonger le temps limité par la loi pour construire et achever le Hâvres du Port *Dover*, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour établir et déterminer les limites Ouest du Comté de *Norfolk*, étant lu;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour faciliter la négociation d'un Emprunt en *Angleterre*, et pour d'autres objets y mentionnés, a été lu une seconde fois.

Le Message de Son Excellence relatif à la balance due à *D. Thorburn*, est référé au Comité général sur le Rapport du Cure-môle à Vapeur.

Le Bill pour amender les Lois contre l'Usure sera lu demain une seconde fois.

Le Président du Comité général sur le Bill relatif à l'Administration de la Justice dans le District de *Gaspé*, rapporte le Bill avec des amendemens.

Le Président du Comité général sur l'Index des Journaux du Haut et du B. C.

1^{ère} Résolution.

2^e Résolution.

2^e lecture du Bill relatif aux Cours de District de *Simcoe*.

Le Bill est référé à un Comité général demain.

2^e lecture du Bill pour nommer de nouveaux Commissaires pour régler les affaires de la ci-devant Banque de *Kingston*.

2^e lecture du Bill relatif au Hâvre du Port *Dover*.

L'Ordre du jour pour la 2^e lecture du Bill pour établir les limites Ouest de *Norfolk*, est remis à demain.

2^e lecture du Bill pour faciliter la Négociation d'un emprunt en *Angleterre*.

Le Bill est référé à un Comité général demain.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre demain.

2^e lecture du Bill relatif aux droits sur les marchandises.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour consolider les lois relatives aux Droits Provinciaux à prélever sur les effets et marchandises qui sont importés en cette Province, a été lu une seconde fois.

Le Bill est référé à un Comité général demain.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre demain.

2^e lecture du Bill pour imposer une taxe sur les Billets de Banque.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour imposer une certaine taxe ou impôt sur les Billets de Banque émis ou en circulation dans cette Province, a été lu une seconde fois.

Le Bill est référé à un Comité général demain.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre demain.

2^e lecture du Bill relatif aux améliorations publiques.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour affecter certaines sommes d'argent à des améliorations publiques en cette Province, et à d'autres objets y mentionnés, a été lu une seconde fois.

Le Bill est référé à un Comité général demain.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre demain.

2^e lecture du Bill pour imposer un droit sur les Distilleries.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour imposer un Droit sur les Distilleries dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*, a été lu une seconde fois.

Le Bill est référé à un Comité général demain.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre demain.

2^e lecture du Bill relatif aux Encans.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour faire certains changemens aux lois relatives aux Droits imposés sur les effets et marchandises vendus par encan, a été lu une seconde fois.

Le Bill est référé à un Comité général demain.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre demain.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill pour régler l'inspection des Bois, &c.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour régler l'inspection et le Mesurage du Bois de construction, Mâts, Esparres, Douves, Douelles, et autres objets de même nature, dans les Ports de *Québec* et de *Montréal*, et pour d'autres fins y relatives, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Williams* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Le Président fait rapport de plusieurs amendemens au Bill.

Et M. *Williams* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait plusieurs amendemens, dont il avait ordre de faire rapport à la Chambre, quand il lui plairait de le recevoir.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu demain.

Message du Conseil Législatif, annonçant qu'il a passé

Message du Conseil Législatif, par *John Godfrey Spragge*, Ecuyer, Maître en Chancellerie :

M. l'Orateur,

Le Bill du Recensement.

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé " Acte pour abroger certaines parties d'un Acte y mentionné, et pour pourvoir à faire un Recensement périodique des Habitans de cette Province, et pour obté-

“ nir d'autres informations statistiques y mentionnées,” avec un amendement, auquel il demande la concurrence de l'Assemblée.

Et ensuite il s'est retiré.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité de Subsidés, pour prendre en considération le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, relatif aux Estimations pour l'année qui expirera le trente-et-un Décembre 1841, et le Rapport du Comité choisi auquel a été référée telle partie du dit Message, qui a rapport au dites Estimations, avec les Documens qui y ont rapport ;

Et pour la considération ultérieure de la Motion de l'Honorable M. Neilson, d'hier, savoir : “ Que tous les Octrois et Subsidés accordés à Sa Majesté sont le pur don de l'Assemblée ; et que cette Chambre ne procède à délibérer sur l'aide ou les subsidés à accorder à Sa Majesté, que dans le seul espoir qu'il sera rendu justice aux Habitans de cette Province, à l'égard d'une appropriation qui a été faite par le Parlement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, pour le soutien du Gouvernement Civil de cette Province, à même les deniers prelevés sur les sujets en icelle ;”

Et aussi, de la Motion en amendement à icelle de M. le Procureur Général Draper, savoir : “ Que tous les mots après *Que*, dans la dite Motion, soient retranchés, et les suivans substitués : *durant la présente Session du Parlement de la Province du Canada, en vertu de l'Acte d'Union, il n'est pas expédient d'entrer dans aucune discussion du principe sur lequel cette mesure est fondée, ni d'exprimer une censure prématurée de ses détails,*” a été lu.

La Question ayant été alors mise sur la dite Motion d'amendement, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Black,</i>	<i>Draper, Hon. W. H.</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Dunlop,</i>	<i>McDonald, (Glen.)</i>	<i>Steele,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Dunn,</i>	<i>Moffatt, Hon. G.</i>	<i>Taschereau,</i>
<i>Chesley,</i>	<i>Dunscomb,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Child,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Ogden, Hon. C. R.</i>	<i>Watts,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>Harrison, Hon. S. B.</i>	<i>Powell,</i>	<i>Woods,</i>
<i>Derbishire,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Robertson,</i>	<i>Yule.—35.</i>
<i>De Salaberry,</i>	<i>Killaly, Hon. H. H.</i>	<i>Roblin,</i>	

Contre.

<i>Aylwin,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, (Front.)</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Kimber,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Macnab, Sir Allan</i>	<i>Price,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Ruel,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Cook,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Small,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Durand,</i>			(29.)

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et

L'Amendement est agréé.

L'Ordre pour que la Chambre se forme en Comité de subsidés, et sur la motion de M. Neilson relative aux subsidés ; et aussi la motion en amendement de M. le Procureur Général Draper, est lu.

La Question est remise sur la motion principale telle qu'amendée.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, telle qu'amendée, la Chambre s'est divisée de nouveau :

Pour, 35 ;
Contre, 29.

Même division que la précédente.

Et les noms ayant été demandés, ils ont été pris tels que dans la dernière division précédente.

Motion que nul vote pour accorder de nouveaux salaires, ne soit censé lier la Chambre à l'avenir.

L'Honorable M. *Neilson* a proposé, secondé par M. *Baldwin*, Que nul vote de cette Chambre, dans la Session actuelle, pour accorder des allocations ou salaires permanens plus élevés que ceux qui ont été reconus par les votes sur lesquels sont basées les appropriations qui ont été octroyées par l'Acte de 1832, pour le soutien du Gouvernement Civil du *Bas-Canada*, ou par les votes de l'Assemblée de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, ne sera censé lier cette Chambre à l'avenir, quant au montant de ces salaires et allocations, et ne sera non plus regardé comme une reconnaissance des salaires ou des allocations qui n'ont pas déjà été ci-devant votés par les Assemblées Représentatives des dites Provinces respectivement.

Motion d'amendement.

M. le Procureur Général *Draper* a proposé en amendement, secondé par M. *Purke*, Que tous les mots après " Que," dans la dite Motion, soient retranchés, et les suivans, substitués : " cette Chambre, en différant " ainsi l'expression de ses sentimens, est mue par un vif désir d'en venir à " une conclusion qui sera basée sur une expérience réelle, d'après laquelle " elle sera prête à exercer son droit constitutionnel de réclamer de la " justice du Souverain et du Parlement Impérial, telle modification et " changement qu'elle jugera nécessaires pour la paix, le bien-être et le bon " gouvernement de cette Province."

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Black,</i>	<i>Dunn, Hon. J. H.</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Dunscomb,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Ogden, Hon. C. R.</i>	<i>Taschereau,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>Harrison,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Derbshire,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Robertson,</i>	<i>Woods,</i>
<i>De Salaberry,</i>	<i>Killaly, Hon. H. H.</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Yule.—29.</i>
<i>Draper, Hon. W. H.</i>			

Contre.

<i>Aylwin,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Kimber,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Macnab, Sir A.</i>	<i>Price,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Moffatt, Hon. G.</i>	<i>Ruel,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Small,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Cook,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, (Front.)</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Durund,</i>			<i>(29.)</i>

M. l'Orateur donne sa voix prépondérante contre l'amendement.

Les voix étant également divisées, M. l'Orateur a donné sa voix prépondérante dans la Négative.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, il s'en est aussi suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Aylwin,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Kimber,</i>	<i>Price,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Macnab, Sir A.</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Ruel,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Moffatt,</i>	<i>Small,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith, (Fron.)</i>	<i>Viger. Hon. D. B.</i>
<i>Cook,</i>	<i>Morris,</i>		(30.)

Contre.

<i>Black,</i>	<i>Dunlop,</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Dunn, Hon. J. H.</i>	<i>Moore,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Child,</i>	<i>Dunscumb,</i>	<i>Ogden, Hon. C. R.</i>	<i>Taschereau,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Foster,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Derbshire,</i>	<i>Harrison, Hon. S. B.</i>	<i>Robertson,</i>	<i>Woods,</i>
<i>DeSalaberry,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Yule.—30.</i>
<i>Draper, Hon. W. H.</i>	<i>Killaly,</i>		

Les voix étant également divisées, M. l'Orateur a donné sa voix prépondérante dans l'Affirmative.

L'Honorable M. *Neilson* a proposé, secondé par M. *Baldwin*, Qu'il soit mis devant la Chambre, sous dix jours après l'ouverture de chaque Session de la Législature, des Etats de tous les honoraires et allocations octroyés pour les services de tout Officier Public commissionné en cette Province, établissant l'autorité en vertu de laquelle ces honoraires sont prélevés, et le montant payé à tel officier respectivement ; avec un Tableau de toutes les avances qui ont été faites à tel Officier ou Commissaire Public, et de tous les engagements par lesquels le crédit de la Province est affecté en faveur des Syndics, Commissaires ou autrement, et dont il n'aura pas été rendu compte, lorsque ce tableau sera présenté, et pour lequel tel Officier ou Commissaire ou Syndic n'aura pas obtenu de quittance, et aussi de tous arrérages ou balances dus par tout Receveur ou Collecteur ; ensemble avec la date de telles avances, et quand tels arrérages ou balances deviennent dus.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, elle a été unanimement adoptée, et

Résolu, en conséquence.

La Chambre s'est alors formée en Comité de Subsidés, pour prendre en considération le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, relatif aux Estimations pour l'année qui expirera le trente-et-un Décembre 1841, et le Rapport du Comité choisi, auquel a été référée telle partie du dit Message qui a rapport aux dites Estimations, avec les Documens qui y ont rapport.

M. *Morris* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

L'Orateur donne sa voix prépondérante en faveur de la motion principale.
Motion relative aux honoraires des Officiers Publics.

Agréée.

La Chambre se forme en Comité sur les Estimations pour l'année 1841.

Le Président fait rapport de progrès.

Et M. *Morris* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau demain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

Message du Conseil Législatif, annonçant qu'il a passé

Message du Conseil Législatif, par *John Godfrey Spragge*, Ecuyer, Maître en Chancellerie :

M. L'ORATEUR,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivans, avec plusieurs amendemens, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée :

Le Bill pour améliorer l'administration de la Justice Criminelle, et Le Bill relatif au Larcin.

“ Acte pour améliorer l'administration de la Justice Criminelle en cette Province.”

“ Acte pour amender et consolider les Loix de cette Province qui ont rapport au Larcin, et autres offenses y relatives.”

Et ensuite il s'est retiré.

A cinq heures, M. l'Orateur a déclaré la Chambre ajournée jusqu'à sept heures, P. M.

Mercurii, 8^o die Septembris.

Sept Heures, P. M.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill pour augmenter le Capital de la Banque de Midland.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour augmenter le Capital de la Banque Commerciale du District de *Midland*, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Burnet* a pris le Fauteuil du Comité.

Plusieurs Membres s'étant retirés,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et les noms des Membres présens ont été pris comme suit :

Monsieur l'Orateur.

Messieurs *Baldwin, Buchanan, Burnet, Cameron, Cartwright, Durand, Hincks, Holmes, Moffatt, Morin, Morris, Price, Simpson, Henry Smith, Thompson* et *Viger*.

Point de Quorum.

Et à dix heures du soir, M. l'Orateur a ajourné la Chambre, faute de Quorum.

Jovis, 9^o die Septembris ;

Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues :
De *William Holms*, et autres, Habitans du Township de *Brantford*, dans le District de *Gore*, demandant qu'il soit imposé un Droit sur les produits importés des *Etats-Unis*.

Lecture des Pétitions suivantes :
De *W. Holms*, et autres.

Des Maître, Député-Maître et Gardiens de la Maison de la Trinité de *Québec*, demandant que certaines Clauses que l'on se propose d'introduire dans le Bill, maintenant devant la Chambre, relatif à la Corporation de la Maison de la Trinité de *Québec*, soient rejetées.

De la Maison de la Trinité de *Québec*.

Sur Motion de *M. Morris*, secondé par *M. Roblin*,
Résolu, Que les Pétitions, de *William Logie*, et autres, Habitans de *Kingston*, et ses environs, de *William Smart*, et autres, Habitans de la Ville de *Brockville*, de *A. Gale*, et autres, Syndics de l'Ecole du District de *Gore*, présentées à la Chambre le trois du courant ; et les Pétitions de *A. Gardiner*, et autres, Habitans des Townships de *Nichol* et *Garafraxa*, Comté de *Waterloo* et District de *Wellington*, et de *James Chep*, et autres, Habitans de *Flamborough Ovest* et *Ancaster*, dans le District de *Gore*, présentées à la Chambre, hier, soient référées à un Comité choisi, composé de Messieurs *Thorburn*, *Merritt*, *Dunscomb* et *Roblin*, pour en examiner le contenu, et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Les Pétitions de *W. Logie*, et autres ; de *W. Smart*, et autres ; de *A. Gale*, et autres ; de *A. Gardiner*, et autres ; et de *J. Chep*, et autres, sont référées à un Comité choisi.

Sur Motion de *M. Black*, secondé par *M. Parent*,
Résolu, Que la Pétition de *Siméon Lelièvre*, de la Cité de *Québec*, présentée à la Chambre, hier, soit référée à un Comité choisi, composé de Messieurs *Parent*, *Aylwin*, *Taché* et *Taschereau*, pour en examiner le contenu, et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

La Pétition de *Siméon Lelièvre*, est référée à un Comité choisi.

Un Bill grossoyé pour pourvoir plus amplement que par le passé à la due administration de la Justice dans la Division Territoriale de *Gaspé*, a été lu pour la troisième fois.

Se lecture du Bill pour l'administration de la Justice dans le District de *Gaspé*.

M. Christie a proposé, secondé par *M. Parent*, que la Clause grossoyée suivante, marquée A, soit ajoutée au dit Bill, entre les neuvième et dixième Clauses d'icelui, en forme de Cavalier, et fasse partie du dit Bill.

Motion pour ajouter un Cavalier au Bill.

CLAUSE A.

“ Et qu'il soit statué, que tant que cet Acte continuera en vigueur, les Sessions Générales de Quartiers de la Paix, du dit District, seront tenues seulement dans le temps et aux lieux ci-après désignés ; c'est-à-savoir : à *Percé*, depuis le dix jusqu'au quatorze de Février, inclusive-ment, et à *New Carlisle*, depuis le vingt-cinq jusqu'au vingt-huit de

de Février, inclusivement ; nonobstant tout Statut ou Loi en aucune manière ci-devant à ce contraire.”

Agréée.

La dite Clause a été lue trois fois ; et la Question ayant été mise sur icelle, elle a été adoptée par la Chambre.

Résolu, Que le Bill passe, et que le titre soit “Acte pour pourvoir “ plus amplement que par le passé à la due administration de la Justice “ dans le District de *Gaspé.*”

Ordonné, Que M. *Christie* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

3e lecture du Bill pour l'incorporation de Québec.

Un Bill grossoyé pour amender certaines Ordonnances y mentionnées, relatives à l'incorporation de la Cité de *Québec*, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Neilson* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Sur Motion de M. *Black*, secondé par M. *Cartwright*,

Ordonné, Que les Amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé “Acte pour améliorer l'administration de la Justice “ Criminelle en cette Province,” soient maintenant pris en considération.

La Chambre a en conséquence procédé à prendre les dits Amendemens en considération.

Et les Amendemens ont été lus, et sont comme suit :—

Presse 8, ligne 8.—Retranchez depuis “déporté,” jusqu'à “emprisonné,” dans la neuvième ligne, inclusivement, et insérez “condamné aux travaux forcés, dans le Pénitencier Provincial, pour une période de pas moins de sept années, ou sera emprisonné dans aucune autre “ Prison ou lieu de détention.”

Presse 8, ligne 11.—Retranchez depuis “et” jusqu'à “ainsi,” dans la dix-septième ligne, inclusivement.

Presse 9, ligne 19.—Après “Prison,” insérez “ou.”

Presse 9, ligne 20.—Retranchez “ou Pénitencier.”

Presse 9, ligne 32.—Retranchez depuis “soit” jusqu'à “déportation,” dans les trente-troisième et trente-quatrième lignes, inclusivement, et insérez, “d'emprisonnement, la Cour.”

Presse 9, ligne 35 et 36.—Retranchez “ou déportation.”

Presse 9, ligne 37 et 38.—Retranchez “ou déportation, respectivement.”

Presse 8, ligne 38 et 39.—Retranchez “l'une ou l'autre de ces “ punitions,” et insérez “telle punition.”

Presse 10, ligne 6.—Retranchez depuis “déporté,” jusqu'à “années,” dans la huitième ligne, inclusivement, et insérez “condamné aux travaux forcés dans le Pénitencier Provincial, pour une période de pas moins “ de sept années, ou sera emprisonné dans aucune autre Prison ou lieu “ de détention pour un terme n'excédant pas deux années.”

Presse 10, ligne 31.—Retranchez depuis “déporté,” dans les trente-deuxième et trente-troisième lignes, inclusivement, et insérez, “condamné aux travaux forcés dans le Pénitencier Provincial, pour une période de “ pas moins de sept années, ou sera emprisonné dans aucune autre Prison ou lieu de détention.”

La Chambre prend en considération les Amendemens du Conseil Législatif au Bill relatif à l'administration de la Justice Criminelle.

Presse 18, ligne 26.—Après la cinquante-deuxième Clause, insérez la Clause A.

(A.)

“ Et qu’il soit statué, que la période de l’emprisonnement dans le Pénitencier Provincial, par suite d’aucune sentence prononcée en vertu de cet Acte ou d’aucun autre Acte qui a rapport aux punitions des offenses par la détention et l’emprisonnement dans le Pénitencier Provincial, sera censée commencer du moment que la sentence aura été prononcée, soit que l’on envoie immédiatement au Pénitencier Provincial le Condamné contre lequel la sentence sera prononcée, ou qu’on le détienne dans aucune autre Prison ou lieu de détention avant qu’il ait été ainsi transféré.”

Presse 18, ligne 28.—Retranchez tous les mots après “après” jusqu’à “Parlement” dans la vingt-neuvième ligne inclusivement, et, insérez “le premier jour de Janvier, mil huit cent quarante-deux.”

Et les dits Amendemens ayant été lus de nouveau, ils ont été adoptés par la Chambre.

Ordonné, Que M. *Black* reporte le dit Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendemens.

Sur Motion de M. le Solliciteur Général *Duy*, secondé par M. *Dunscob*,

Ordonné, Que l’Amendement fait par le Conseil Législatif au Bill, intitulé “Acte pour abroger certaines parties d’un Acte y mentionné, et pour pourvoir à faire un Recensement périodique des Habitans de cette Province, et pour obtenir d’autres informations statistiques y mentionnées,” soit maintenant pris en considération.

La Chambre a en conséquence procédé à prendre le dit Amendement en considération.

Et le dit Amendement a été lu, et est comme suit :

Retranchez la Cédule annexée au dit Bill, et substituez-y la Cédule suivante :

La Chambre prend en considération l’Amendement du Conseil Législatif au Bill de Recensement.

Amendement.

CEDULE.

Amendement
du Conseil Légi-
slatif au Bill
du Recensement
Périodique.

“ RAPPORT de l'Énumération des Habitans de———ainsi que des autres
“ informations statistiques à être obtenus dans tel———en vertu d'un
“ Acte, intitulé ‘ Acte pour abroger certaines parties d'un Acte y men-
“ tionné, et pour pourvoir à faire un Recensement Périodique des
“ Habitans de cette Province, et pour obtenir d'autres informations statis-
“ tiques y mentionnés.”

Maisons avec leurs positions locales dans aucun Rang, Conces- sion, Rue, &c.		Mâles.
Maisons habitées.		
Maisons inhabitées.		
Maisons en construction.		
Nom du Chef de chaque Famille.		
Propriétaires de Biens-Fonds.		
Non-Propriétaires de Biens-Fonds.		
Locataires ayant droit de voter à aucune Election de Cité, Ville, &c.		
Métier ou Profession.		
Nombre total de personnes dans chaque Famille, Mâles et Femelles, y résidant maintenant.		
Nombre de personnes appartenant à la Famille, Mâles ou Femelles, et temporairement absentes.		
Nombre de natifs d'Angleterre appartenant à chaque Famille.		
Nombre de natifs d'Irlande appartenant à chaque Famille.		
Nombre de natifs d'Ecosse appartenant à chaque Famille.		
Nombre de natifs du Canada, appartenant à chaque Famille, d'origine Française.		
Nombre de natifs du Canada, appartenant à chaque Famille, d'origine Britannique.		
Nombre de natifs du Continent d'Europe, ou autrement, les désignant séparément.		
Nombre de natifs des États-Unis de l'Amérique.		
Nombre d'années que chaque personne, n'étant pas native de cette Province, y a résidé.		
Nombre d'Aubains qui ne sont pas naturalisés.		
Mâles.	Nombre de personnes dans la Famille, âgées de cinq ans et au-dessous.	
Femelles.		
Mâles.	Nombre de personnes dans la Famille au-dessus de cinq et au-dessous de quatorze ans.	
Femelles.		
Mariés.	14 et au-dessous de 18.	
Non-Mariés.	18 et au-dessous de 21.	
Mariés.	21 et au-dessous de 30.	
Non-Mariés.	30 et au-dessous de 60.	
Mariés.	60 et au-dessus.	
Non-Mariés.		
Total		

CÉDULE—*continué.*

Mariés.	14 et au-dessous de 45.	Femelles.
Garçons.		
Mariés.	45 et au-dessus.	
Garçons.		
Mâles.	Nombre des Sourds et Muets dans chaque Famille, et les occupations pour lesquelles ils montrent le plus d'aptitude.	
Femelles.		
Mâles.	Nombre d'Aveugles dans chaque Famille.	
Femelles.		
Mâles.	Nombre d'Idiots dans chaque Famille.	
Femelles.		
Mâles.	Nombre de Lunatiques dans chaque Famille.	
Femelles.		
Nombre de Personnes dans chaque Famille, appartenant à l'Eglise d'Angleterre.		
Nombre de Personnes dans chaque Famille, appartenant à l'Eglise d'Ecosse.		
Nombre de Personnes dans chaque Famille, appartenant à l'Eglise de Rome.		
Nombre de Méthodistes Wesleyens Britanniques dans chaque Famille.		
Nombre de Méthodistes Wesleyens Canadiens dans chaque Famille.		
Nombre de Méthodistes Episcopaux dans chaque Famille.		
Nombre d'autres Méthodistes dans chaque Famille.		
Nombre de Presbytériens, qui ne sont pas en relation avec l'Eglise d'Ecosse dans chaque Famille.		
Nombre de Congrégationalistes ou d'Indépendants dans chaque Famille.		
Nombre de Baptistes et d'Anabaptistes dans chaque Famille.		
Nombre de Luthériens dans chaque Famille.		
Nombre de Quakers dans chaque Famille.		
Nombre de Moravians et de Tunkers dans chaque Famille.		
Nombre de personnes dans chaque Famille appartenant à l'Eglise R. formée de la Hollande.		
Nombre de Juifs dans chaque Famille.		
Nombre de Personnes de toutes autres Dénominations Religieuses dans chaque Famille.		
Nombre de Personnes Mâles de Couleur dans chaque Famille.		
Nombre de Personnes Femelles de Couleur dans chaque Famille.		
Nombre d'Engagés employés à l'Agriculture dans chaque Famille.		
Nombre d'Engagés employés autrement, dans chaque Famille.		
Nombre de Servantes dans chaque Famille.		
Nombre de Personnes qui s'occupent du Négoce ou du Commerce.		
Nombre de Personnes dans chaque Famille qui subsistent par le moyen de l'Aumône.		
Nombre d'Acres ou Arpens de terre occupés par chaque Famille.		

CÉDULE—*continué.*

—	Nombre de Moulins à Scie dans chaque tel lieu.
—	Nombre de Moulins pour la Fabrique de l'Huile, dans chaque tel lieu.
—	Nombre de Moulins à Foulon dans chaque tel lieu.
—	Nombre de Moulins à Carder dans chaque tel lieu.
—	Nombre de Moulins à Battre dans chaque tel lieu.
—	Nombre de Moulins pour la Fabrique du Papier dans chaque tel lieu.
—	Nombre de Fabriques pour le Fer dans chaque tel lieu.
—	Nombre de Gros Marteaux de Fonderies de Fer dans chaque tel lieu.
—	Nombre de Fabrique de Cloux dans chaque tel lieu.
—	Le Poids des Cloux fabriqués dans chaque tel lieu.
—	Nombre de Distilleries dans chaque tel lieu.
—	Nombre de Brasseries dans chaque tel lieu.
—	Nombre de Tanneries dans chaque tel lieu.
—	Nombre de Fabriques pour la Polasse et la Perlasse dans chaque tel lieu.
—	Nombre de Fabriques de toutes autres espèces dans chaque tel lieu, dont le Mécanisme est mû par le vent, l'eau, la vapeur ou la force animale, indiquant les usages auxquels on fait servir tel mécanisme, et quelle est la force motrice.
—	Prix-moyen du Blé de froment, dans chaque tel lieu, depuis la dernière récolte.
—	Taux moyen des gages payés dans chaque tel lieu aux Engagés employés à l'Agriculture.

“ Je, A. B. jure que le Rapport ci-dessus est vrai et fidèle au meilleur de ma connaissance; que je n'y ai rien constaté sciemment de faux, et que j'ai diligemment essayé d'obtenir des renseignements corrects sur toutes les matières auxquelles il a rapport.—

“ AINSI QUE DIEU ME SOIT EN AIDE.

(Signature) A. B., Asséreur pour—

“ Assermenté devant moi, un des Juges de Paix de Sa Majesté, pour le—de—à— jour de—, 18—

“ (Signature) C. D., J. P.”

Motion de concours.

M. le Solliciteur Général *Day* a proposé, secondé par M. *Dunscomb*, que cette Chambre concourt avec le Conseil Législatif dans le dit Amendement.

Motion d'amendement.

M. *Roblin* a proposé en amendement, secondé par M. *Child*, que tous les mots après "Que," dans la dite Motion, soient retranchés, et les suivans substitués: "la Cédule annexée au Bill soit amendée, en re-tranchant les *diverses dénominations de Méthodistes*, et y insérant une *colonne seulement pour Méthodistes.*"

L'Amendement est négatif.

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

La Motion principale est agréée.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, elle a été adoptée par la Chambre, et

Résolu, en conséquence.

Ordonné, Que M. le Solliciteur Général *Day* reporte le dit Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur Amendement.

2^e Lecture du Bill d'Education.

Sur Motion de M. *Morris*, secondé par M. *Merritt*,

Ordonné, Que le Bill grossoyé du Conseil Législatif, intitulé "Acte pour abroger un certain Acte y mentionné, relativement à l'Education, et pour établir d'autres dispositions pour son encouragement," soit maintenant lu une seconde fois.

Le dit Bill a en conséquence été lu une seconde fois.

La Pétition de S. Rowlands est référée à un Comité choisi.

Sur Motion de M. *Johnston*, secondé par M. *Thompson*,

Résolu, Que la Pétition de *Samuel Rowlands*, Imprimeur, de la Ville de *Niagara*, présentée à la Chambre le six du courant, soit référée à un Comité choisi, composé de Sir *Allan Macnab* et de M. *Morin*, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Le Président du Comité sur la Pétition de *Amos West* présente un Bill pour autoriser un changement au Chemin de Barrière dans *Gwillimbury Ouest*.

Sir *Allan Macnab*, du Comité choisi auquel a été référée la Pétition de *Amos West*, du Township de *Gwillimbury Ouest*, avec pouvoir de faire rapport par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre un Bill pour autoriser un certain changement au sujet du lieu d'un Chemin de Barrière dans le Township de *Gwillimbury Ouest*, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

1^{ère} lecture du Bill pour définir les limites de la ville de *Hamilton*.

Ordonné, Que Sir *Allan Macnab* ait la permission d'introduire un Bill pour amender un certain Acte, passé dans la troisième année du Règne de feu Sa Majesté *Guillaume Quatre*, intitulé "Acte pour définir les limites de la Ville de *Hamilton*, dans le District de *Gore*, et pour établir une Police et un Marché Public en icelle."

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

La Chambre se forme en Comité pour amender les lois des Cours de Districts.

Sur Motion de Sir *Allan Macnab*, secondé par M. *Cartwright*,

Résolu, Que cette Chambre se forme maintenant en Comité de toute la Chambre, pour considérer s'il est expédient de changer et amender les Lois qui régulent les différentes Cours de Districts.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Taché* a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Taché* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, et adoptée par la Chambre; et elle est comme suit:—

Le Président du Comité rapporte une Résolution.

Résolu, Qu'il est expédient de changer, améliorer et amender les Lois maintenant en force qui établissent les différentes Cours de Districts en cette Province.

Résolution.

Ordonné, Que Sir *Allan Macnab* ait la permission d'introduire un Bill pour améliorer, changer et amender les lois maintenant en force qui établissent les différentes Cours de Districts en cette Province.

1ère lecture du Bill pour amender les lois qui établissent des Cours de Districts.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

M. *Aylwin* a proposé, secondé par M. *Cartwright*, Que la Commission nommée pour entendre et décider sur l'Élection contestée de *George Duggan*, Ecuyer, pour la Seconde Division du Comté de *York*, soit autorisée à siéger à *Streetsville*, pour examiner les Témoins du Membre siégeant, pour la dite Seconde Division du Comté *York*, et que *Joseph C. Morrison*, Ecuyer, soit le Président de la dite Commission.

Motion pour autoriser la Commission sur l'Élection de G. Duggan, à siéger à Streetsville.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:

Pour.

<i>Aylwin,</i>	<i>Cook,</i>	<i>Macnab, Sir A.</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>McLean,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Draper, Hon. W.H.</i>	<i>Moore,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Chesley,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Smith, (Front.)</i>	<i>Yule.—19.</i>
<i>Child,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Steele,</i>	

Contre.

<i>Baldwin,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Small,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Derbishire,</i>	<i>Kimber,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Dunlop,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Price,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Durand,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Viger. Hon. D. B.</i>
			(24.)

Ainsi elle a passé dans la Négative.

Elle est négative.

L'Honorable M. le Solliciteur Général *Day*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur un Message signé de Son Excellence le Gouverneur Général.

Message de Son Excellence.

Et le dit Message a été lu par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts; et il est comme suit:

SYDENDAM.

Le Gouverneur Général recommande à la Chambre d'Assemblée de pourvoir à l'établissement et au maintien d'Ecoles Élémentaires dans la Province.

Kingston, 8 Septembre 1841.

Lettre du Principal
Secrétaire.

M. l'Orateur a communiqué à la Chambre la Lettre suivante :

BUREAU DU PRINCIPAL SECRETAIRE, 9 SEPTEMBRE, 1841.

Monsieur,

Le Gouverneur Général m'a donné ordre de vous informer, que c'est l'intention de Son Excellence, si l'état des affaires publiques le permet, de proroger la Législature Provinciale, Mercredi prochain le 15 du courant.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-obéissant humble serviteur,

T. W. C. MURDOCH,
Principal Secrétaire.

L'Hon. Orateur de la
Chambre d'Assemblée,
&c., &c., &c. }

Le Président du Comité général sur le Bill pour régler l'inspection des Mâts, Esparres, &c. fait rapport des amendemens.

M. *Williams*, du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour régler l'inspection et le mesurage du Bois de construction, Mâts, Esparres, Douvres, Douelles, et autres objets de même nature, dans les Ports de Québec et de Montréal, et pour d'autres fins y relatives, a fait rapport, conformément à l'Ordre, des amendemens faits au dit Bill par le Comité, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la table du Greffier, et adoptés par la Chambre.

M. *Black* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Neilson*, Que l'amendement suivant soit fait au dit Bill.

PREAMBULE.

Amendement.

Après " icelui," insérez " et pour établir le principe de l'inspection et du mesurage volontaire par rapport à ces objets, tel qu'il a été adopté pour d'autres objets qui sont soumis à l'inspection en cette Province."

Négativé.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

Autre amendement.

M. *Black* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Neilson*, Que l'amendement suivant soit fait au dit Bill.

Négativé.

Après le mot " décrit," insérez " quand tel mesurage et inspection, ou l'un ou l'autre, seront demandés par aucune partie intéressée."

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

Autre amendement.

M. *Black* a proposé, secondé par M. *Burnet*, Que l'amendement suivant soit fait au dit Bill.

Dans la dernière ligne. Après le mot " Spécification," insérez " par la personne qui se sera adressée à lui pour l'examiner; mais si un article est vendu sujet à l'inspection, tels taux, s'ils sont payés par l'acheteur, pourront être recouverts du vendeur; à moins qu'il n'ait été stipulé lors du contrat, d'en passer par telle inspection, et tout tel marché impliquera une garantie que le Bois dont il s'agit est vraiment de la qualité pour laquelle il est vendu, suivant la description donnée de telle qualité; et que toutes les autres réquisitions de cet Acte, relatives aux Bois de chaque qualité, ont été remplies et observées."

Négativé.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

M. Black a proposé, secondé par l'Honorable M Neilson, Que le Proviso suivant, dans la vingt-et-unième Clause, soit retranché :

Motion pour retrancher le Proviso dans la 21^e clause.

“ Pourvu toujours que le Bois travaillé de nouveau, ce qui aura l'effet d'en changer nécessairement le mesurage ou les dimensions, sera mesuré de nouveau, conformément aux dispositions de cet Acte, par un Inspecteur de Bois pour les vaisseaux.”

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division ; et la dite Motion a passé dans la Négative.

Négative

Sur Motion de M. Aylwin, secondé par M. Johnston, Ordonné, Que la Clause suivante soit ajoutée au dit Bill et suive la vingt-neuvième Clause.

Clause ajoutée après la 29^e clause.

“ Qu'il soit de plus statué et pourvu, qu'aucun Surintendant des Inspecteurs de Bois ne sera éligible comme Membre de l'Assemblée Législative de cette Province.”

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

Conformément à l'Ordre, un Bill grossoyé du Conseil Législatif, intitulé “ Acte pour amender les Lois contre l'Usure,” a été lu une seconde fois.

2^e lecture du Bill relatif à l'Usure.

M. Price a proposé, secondé par l'Honorable M. Neilson, Que la considération ultérieure du dit Bill soit remise d'hui en trois mois.

Motion pour remettre la considération du Bill à trois mois.

L'Honorable M. Harrison a proposé en amendement, secondé par l'Honorable M. Daly, Que tous les mots après “ Que,” dans la dite Motion, soient retranchés, et les suivans substitués: “ le dit Bill soit référé à “ un Comité de toute la Chambre Mardi prochain.”

Motion d'amendement.

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

Black,	Dunlop,	Merritt,	Sherwood,
Buchanan,	Dunn, Hon. J. H.	Morris,	Steele
Cameron,	Dunscomb,	Ogden, Hon. C. R.	Thompson,
Child,	Foster,	Parke,	Watts,
Daly, Hon. D.	Gilchrist,	Robertson,	Williams,
Day, Hon. C. D.	Harrison, Hon. S.B.	Simpson,	Woods,
Derbshire,	Hincks,	Small,	Yule.—31.
Draper, Hon. W.H.	Holmes,	Smith, (Front.)	

Contre.

Aylwin,	Cook,	McDonald, (Pres.)	Price,
Baldwin,	Durand,	McDonald, (Glen.)	Roblin,
Burnet,	Hopkins,	McLean,	Smith, (Went.)
Cartwright,	Johnston,	Morin,	Thorburn,
Chesley,	Kimber,	Neilson,	Turcotte,
Christie,	Macnab, Sir Allan	Powell,	Viger. Hon. D.B.
			(24.)

L'Amendement est agréé.

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, telle qu'amendée,

La Chambre s'est divisée de nouveau sur icelle :

Pour, 31 ;
Contre, 24.

Et les noms ayant été demandés, ils ont été pris tels que dans la dernière division précédente.

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et
Ordonné en conséquence.

La motion principale telle qu'amendée est agréée.

2^e lecture du Bill pour déterminer les limites ouest de Norfolk.
Ordre de le grossoyer.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour établir et déterminer les limites Ouest du Comté de *Norfolk*, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill pour le recouvrement des petites Dettes.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité, sur le Bill pour pourvoir à administrer la Justice d'une manière plus facile et économique dans les causes civiles, et autres matières d'une valeur pécuniaire modique, dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Chesley* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Le Président fait rapport des amendemens au Bill.

Et M. *Chesley* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait plusieurs amendemens, dont il avait ordre de faire rapport à la Chambre, quand il lui plairait de le recevoir.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu demain.

Message de Son Excellence, recommandant une appropriation pour le Chemin de Hamilton et Port Dover.

L'Honorable *S. B. Harrison*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur, deux Messages signés de Son Excellence le Gouverneur Général.

Et les dits Messages ont été lus par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts ; et ils sont comme suit :

SYDENHAM.

Considérant l'avantage qui résulterait au Public, de l'établissement d'une Ligne de chemin depuis *Hamilton*, jusqu'au Port *Dover*, le Gouverneur Général recommande à la Chambre d'Assemblée de prendre en considération la convenance d'affecter une somme de £20,000 pour cet objet.

Kingston, 9^e Septembre, 1841.

SYDENHAM.

Considérant que l'achèvement du Chemin Militaire, depuis la Rivière *Ottawa* près de l'*Orignal*, jusqu'au Fleuve *St. Laurent*, serait d'un grand avantage pour le Public, le Gouverneur Général recommande à la Chambre d'Assemblée de prendre en considération la convenance d'affecter une somme de £1,500, pour cet objet.

Maison du Gouvernement, }
Kingston, 9^e Septembre, 1841. }

Message recommandant une appropriation pour le Chemin entre l'*Ottawa* et le *St. Laurent*.

La Chambre se forme en Comité de Subsides.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité de Subsides, pour considérer le Message de Son Excellence le Gouverneur Général,

relatif aux Estimations pour l'année qui expirera le trente-et-un Décembre 1841, et le Rapport du Comité choisi auquel a été référée telle partie du dit Message qui a rapport aux dites Estimations, avec les Documens qui y ont rapport, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Roblin* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Roblin* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau à la prochaine Séance de cette Chambre.

Message du Conseil Législatif, par *John Godfrey Spragge*, Ecuyer, Maître en Chancellerie :

M. L'ORATEUR,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivans, sans amendement :

“ Acte pour rendre le Pénitencier érigé près de *Kingston*, dans le District de *Midland*, le Pénitencier Provincial pour le *Canada*.”

“ Acte pour obliger les Candidats dans toute Election future des Membres de l'Assemblée Législative, à faire et souscrire une déclaration détaillée des propriétés qu'ils possèdent, et en vertu desquelles ils prétendent se qualifier.”

Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé “ Acte pour amender “ et consolider les Lois de cette Province, relatives aux dommages malicieux causés à la propriété,” avec plusieurs amendemens, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Et ensuite il s'est retiré.

A cinq heures, M. l'Orateur a déclaré la Chambre ajournée, jusqu'à sept heures, P. M.

Jovis, 9^o die Septembris ;

Sept Heures, P. M.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité de Subsidés, pour prendre en considération le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, relatif aux Estimations pour l'année qui expirera le trente-et-un Décembre, 1841, et le Rapport du Comité choisi auquel a été référée la partie du dit Message qui a rapport aux dites Estimations, avec les Documens qui y ont rapport, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Roblin* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Roblin* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions, qu'il avait ordre de soumettre à la Chambre quand il lui plairait de les recevoir.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu demain.

Le Président fait rapport de progrès.

Message du Conseil Législatif, annonçant qu'il a passé :

Le Bill relatif au Pénitencier ;

Le Bill pour la qualification des Candidats aux Elections, et

Le Bill relatif aux dommages malicieux causés à la propriété, avec des amendemens.

La Chambre se forme en Comité de Subsidés.

Le Président fait rapport de plusieurs Résolutions.

Les Ordres du jour
sont remis à demain

Sur Motion de M. *Williams*, secondé par M. *Price*,
Ordonné, Que les Ordres du jour dont il n'a pas été disposé, soient
remis à demain, et qu'ils soient alors les premiers Ordres du jour.

Alors, sur Motion de M. *Price*, secondé par M. *Morris*.
La Chambre s'est ajournée.

Veneris, 10° die Septembris ;

Anno *Victoriae, 5° Reginae, 1841.*

Pétitions présentées à
la Chambre.

Du Revd. J. Machar
et autres.
De Maria McCrea.

De W. McClellan, et
autres.

De W. Leslie, et autres.

De J. Z. S. Dunbar
Moodie, et autres.

De J. Murray, et autres.

De W. Moore.

De l'Archidiacre
Stuart.

3e lecture du Bill pour
déterminer les limites
Ouest de Norfolk.

3e lecture du Bill pour
achever le Hâvre du
Port Dover.

3e lecture du Bill re-
latif à la ci-devant
Banque à Kingston.

Lecture des Pétitions
suivantes :

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur
la Table :—

Par M. *Cameron*, la Pétition du Révérend *John Machar*, et des
Anciens de la Congrégation de l'Eglise de *St. Andrews, Kingston*.

Par M. *Dunlop*, la Pétition de *Maria McCrea*.

Par M. *Thompson*, la Pétition de *William McClellan*, et autres,
Habitans du Township de *Thorold*.

Par l'Honorable M. *Dunn*, la Pétition de *William Leslie*, et autres,
Habitans de *Streetsville* et des environs.

Par M. *Baldwin*, la Pétition de *J. Z. S. Dunbar Moodie*, et autres,
Habitans de la Ville de *Belleville*, et des environs,—et la Pétition de
James Murray, et autres, Habitans de la Ville de *Belleville* et des
environs.

Par M. *Holmes*, la Pétition de *William Moore*, Inspecteur de Bœuf
et de Lard, de la Cité de *Montréal*.

Par M. *Parke*, la Pétition du Vénérable Archidiacre *Stuart*, et
autres, Habitans de la Ville de *Kingston*.

Un Bill grossoyé pour établir et déterminer les limites Ouest du
Comté de *Norfolk*, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Powell* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et
demande son concours.

Un Bill grossoyé pour prolonger le temps limité par la Loi pour
construire et achever le Hâvre du Port *Dover*, a été lu pour la troisième
fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Powell* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et
demande son concours.

Un Bill grossoyé pour nommer des Commissaires additionnels pour
régler les affaires de la ci-devant prétendue Banque du *Haut-Canada*, à
Kingston, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Price* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et
demande son concours.

Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes sont été lues :

D'André Jobin, Notaire, de Ste. Geneviève, dans le District de Montréal, demandant à être payé de ses honoraires, comme l'un des Commissaires nommés pour recevoir les Témoignages dans l'Élection contestée d'Olivier Berthelot, Ecuyer.

D'André Jobin.

De A. Gardiner, et autres, Habitans des Townships de Nichol et Garafraxa, Comté de Waterloo et District de Wellington; priant l'Assemblée Législative d'adopter telles mesures, pour la régie des Ecoles de Grammaire en cette Province, qui pourront commander la confiance de toutes les classes de la Société.

De A. Gardiner, et autres.

De James Chep, et autres, Habitans de Flamborough Ouest et Ancaster, dans le District de Gore; priant l'Assemblée Législative d'adopter telles mesures, pour la régie des Ecoles de Grammaire en cette Province, qui pourront commander la confiance de toutes les classes de la Société.

De J. Chep et autres.

De Siméon Lelièvre, de la Cité de Québec; demandant que son salaire, comme Interprète de la Cour du Banc du Roi, soit augmenté.

De Siméon Lelièvre.

Ordonné, Que la Pétition d'André Jobin, Notaire, de Ste. Geneviève, dans le District de Montréal, soit référée au Comité Spécial sur les Comptes contingens et les Dépenses de cette Chambre, durant la présente Session.

La Pétition d'A. Jobin est référée au Comité des Contingens.

M. le Solliciteur Général Day, du Comité choisi, nommé pour s'enquérir quels Statuts et Ordonnances maintenant en force dans cette Province ou en aucune partie d'icelle sont sur le point d'expirer et devraient être continués, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la Table du Greffier, comme suit:—

Le Comité nommé pour s'enquérir des lois qui sont sur le point d'expirer fait son rapport.

Conformément à l'Ordre de votre Honorable Chambre, le Comité a consulté avec soin les Livres de Statuts des deux Provinces du Haut et du Bas-Canada, et il trouve que les Lois suivantes sont sur le point d'expirer.

Rapport.

L'Ordonnance du Conseil Spécial de la ci-devant Province du Bas-Canada, passée dans la dernière Session du dit Conseil, et intitulée "Ordonnance pour faciliter l'expédition des affaires maintenant devant la Cour du Banc du Roi du District de Montréal" expirera le 31^e jour de Décembre prochain.

L'Acte du Parlement de la ci-devant Province du Haut-Canada, passé dans la première Session du treizième Parlement, et intitulé "Acte pour révoquer et amender certains Actes de cette Province, concernant les Monnaies d'Or et d'Argent qui ont cours par la loi, et pour établir d'autres dispositions relativement aux taux auxquels les Monnaies d'Or et d'Argent auront cours en cette Province," expirera à la fin de la Session actuelle du Parlement.

L'Acte passé dans la première Session du même Parlement, et intitulé "Acte pour établir des Sociétés d'Agriculture et pour encourager l'Agriculture dans les différens Districts de cette Province" expirera à la fin de la Session actuelle du Parlement.

L'Acte passé dans la seconde Session du dixième Parlement de la même Province, et intitulé "Acte pour autoriser les Sessions de Quartier du Home District, à venir en aide des Insensés dénués de moyens dans ce District," et aussi l'Acte passé dans la troisième Session du onzième Parlement, intitulé "Acte pour continuer un Acte passé dans la onzième année du Règne de feu Sa Majesté, intitulé 'Acte pour autoriser les Sessions de Quartier du Home District à venir en aide

“ des Insensés dénués de moyens, et pour en étendre les dispositions
“ aux autres Districts de cette Province, ” expireront à la fin de la Ses-
sion actuelle.

Ordonné, Que le dit Rapport soit maintenant référé à un Comité
de toute la Chambre.

La Chambre se forme
en Comité sur le dit
Rapport.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Parke* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé
quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Le Président du Co-
mité, fait rapport
d'une Résolution.

Et M. *Parke* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution,
laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, et a-
doptée par la Chambre ; et elle est comme suit :

La Résolution.

Résolu, Qu'il est expédient de continuer un Acte passé dans le
douzième Parlement de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, intitulé
“ Acte pour abroger un Acte passé dans la quarante-neuvième année
“ du Règne de Feu Sa Majesté le Roi George Trois, intitulé ‘ Acte pour
“ encourager la destruction des Loups dans cette Province, et pour éta-
“ blir d'autres dispositions pour l'extermination de ces animaux destruc-
“ teurs. ’ ”

1ère lecture du Bill
pour continuer un Acte
pour la destruction des
Loups.

Ordonné, Que M. le Solliciteur Général *Day* ait la permission d'in-
troduire un Bill pour continuer pour une période limitée un certain Acte
y mentionné.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été
reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Le Comité sur la Pé-
tition de S. Lelièvre,
fait son rapport.

M. *Black*, du Comité choisi auquel a été référée la Pétition de
Siméon Lelièvre, de la Cité de *Québec*, a présenté à la Chambre le Rap-
port du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la Table du Greffier,
comme suit :

Rapport.

Le Pétitionnaire est Interprète de la Cour Criminelle du District de
Québec, et il remplit cette charge depuis le 3e Juillet, 1835.

L'usage des deux langues Française et Anglaise, parmi la population
du District de *Québec*, rend le ministère d'un Interprète absolument né-
cessaire et indispensable pendant les Termes Criminels, et l'importance
de cette charge ne peut être appréciée, comme elle le mérite, que par
ceux qui sont dans l'habitude de fréquenter la Cour pendant ces
Termes.

Votre Comité est convaincu que le Pétitionnaire est un Officier de
mérite, et qu'il possède toutes les qualifications requises pour remplir
les devoirs de sa charge, qui exigent une connaissance parfaite des deux
langues, et de l'aptitude et de la véracité à exprimer et rendre dans une
langue ce qui a été dit dans une autre.

Votre Comité a constaté que le Pétitionnaire est tenu d'assister, tous
les ans, aux deux Termes de la Cour Criminelle, et aux quatre Termes de
la Cour des Sessions de Quartier, et que ses devoirs comme Interprète
sont très pénibles à remplir.

Le Salaire attaché à la charge du Pétitionnaire est de quarante Louis
Sterling, et a continué tel depuis la création de cette charge ; et votre
Comité est surpris, quand il considère que les Salaires de presque tous
les Serviteurs Publics ont été augmentés dans le *Bas-Canada*, depuis la
Conquête, et qu'il réfléchit que les devoirs qu'il a à remplir comme In-

terprète sont très difficiles et ardues, que le Salaire de cet Officier soit si modique, et si peu proportionné aux émolumens des autres Officiers de la Cour, et des Officiers du Gouvernement en général.

Votre Comité doit exprimer son regret, qu'il ne soit pas en son pouvoir de faire autre chose que de reconnaître et admettre la justice de la réclamation du Pétitionnaire, étant nécessaire que ce dernier obtienne la recommandation et la sanction du Gouvernement Exécutif, avant que la Chambre puisse rien faire pour lui; le Comité ne peut donc faire plus, dans ce moment, que de déclarer son opinion que le Salaire du Pétitionnaire devrait être augmenté jusqu'à la concurrence de £120 sterling.

Message du Conseil Législatif, par *John Godfrey Spragge*, Ecuyer, Maître en Chancellerie:

Message du Conseil, annonçant qu'il a passé

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé "Acte pour abroger une Ordonnance passée par le Gouverneur et le Conseil de Québec, dans la dix-septième année du règne de feu Sa Majesté le Roi George Trois, pour empêcher les personnes de laisser la Province sans un Passe-port," sans amendement.

Le Bill pour abroger l'Ordonnance relative aux Passe-ports.

Et aussi,

Le Conseil Législatif a acquiescé aux Amendemens faits par l'Assemblée aux Amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé "Acte pour pourvoir temporairement à l'administration de la Justice dans les Iles de la *Magdeleine*, dans le Golfe *St. Laurent*."

Le Conseil acquiesce aux Amendemens de la Chambre aux Amendemens du Conseil au Bill pour l'administration de la Justice dans les Iles de la Magdeleine, et a passé

Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé "Acte pour amender et consolider les Statuts de cette Province, relatifs aux offenses contre les personnes," avec plusieurs amendemens, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

Le Bill relatif aux offenses contre les personnes.

Et ensuite il s'est retiré.

M. *Thorburn*, du Comité Spécial sur les Comptes Contingens et les Dépenses de cette Chambre durant la présente Session, et autres références, avec pouvoir de faire rapport de temps à autre, a présenté à la Chambre le Troisième Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la Table du Greffier, comme suit:—

Le Comité des Contingens fait son 3^e Rapport.

Votre Comité a examiné la Résolution qui lui a été renvoyée par votre Honorable Chambre, relativement à la rémunération de l'Orateur de la ci-devant Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*, et il trouve qu'il n'a pas reçu de salaire depuis le 30 Juin, 1840, à cause (comme le suppose votre Comité) de l'expiration du Parlement, quoiqu'il ait toujours continué de remplir les devoirs qui lui avaient été imposés par la 16^e règle permanente de cette Chambre. Comme les salaires des autres Officiers de la Législature du *Haut-Canada* leur ont été payés jusqu'au commencement de la Session actuelle, votre Comité a en conséquence dressé une Résolution qu'il soumet à la considération de votre Honorable Chambre, pour accorder au ci-devant Orateur telle rémunération qui sera jugé convenable.

Rapport.

Quant à la Pétition de *Alfred Todd* et de *Thaddeus Patrick*, votre Comité a trouvé que ces deux personnes étaient employées comme Ecrivains dans le Bureau du dernier Greffier de l'Assemblée du *Haut-Canada*, et payés à raison d'un taux qui depuis plusieurs années équivalait à £200, par an, terme moyen ; mais l'année dernière, la Législature ne s'étant pas réunie, il s'en faut de beaucoup qu'ils aient reçu cette somme. C'est pourquoi, comme l'union des Province a eu inévitablement l'effet de priver ces individus de leurs emplois permanens dans les Bureaux de la Chambre, et comme votre Honorable Chambre a déjà fait une allocation semblable à l'un de ses Greffiers placé dans les mêmes circonstances, votre Comité prend la liberté de recommander que le déficit dans leurs salaires de l'année dernière leur soit payé ; et il soumet à cet effet une Résolution en blanc à la Chambre.

La Pétition de *P. A. Weilbrenner*, par laquelle il réclame la somme de £27 9s., comme rémunération pour ses services en qualité de Greffier, nommé pour écrire les témoignages relatifs à l'élection d'*Olivier Berthelet*, Ecuyer, comme Membre de l'Assemblée du *Bas-Canada*, pour le Quartier Est de la Cité de *Montréal*, en 1833 et 1834, et en faire des copies, a subi l'examen du Comité. Cette réclamation a déjà été reconnue par cette dernière Assemblée, et votre Comité est d'opinion qu'il a droit de recevoir cette somme ; et il a dressé une Résolution en conséquence.

Votre Comité a aussi examiné la Pétition d'*André Jobin*, et constaté qu'il lui est dû une somme de £32 5s., pour ses services comme Commissaire chargé de recevoir les témoignages au sujet de la même Election. Cette somme lui a été accordée par une Résolution de la Chambre d'Assemblée du *Bas-Canada*, du 26 Février 1836, mais n'a pas été payée, parce que le Bill des Subsidés dans lequel elle était comprise n'a pas été passé. En conséquence, votre Comité a dressé une Résolution en sa faveur.

Quant à la Pétition d'*Alpheus Todd*, qui demande d'être rémunéré pour un ouvrage compilé par lui, et intitulé : *The practice and privileges of the two Houses of Parliament*, votre Comité a constaté que cet ouvrage a été imprimé par ordre de la ci-devant Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*, pour l'usage de la Législature, avec la condition que le Pétitionnaire recevrait telle somme à la prochaine Session, qui serait considérée comme suffisante, après un examen convenable de l'ouvrage, pour payer son travail et ses recherches. La somme réclamée par le Pétitionnaire est de £200. Cette œuvre qui exigeait une application toute particulière l'a occupé plus d'une année. Votre Comité, convaincu que votre Honorable Chambre connaît suffisamment le mérite de cet ouvrage, a préparé une Résolution, laissant en blanc la somme que la Chambre pourra regarder comme proportionnée à l'importance de l'ouvrage.

Le Rapport que le Comité choisi a fait sur la Pétition d'*Etienne Parent*, Ecuyer, a été soigneusement examiné par votre Comité. Voici les faits, suivant lui. *M. Parent* a été nommé par la Chambre d'Assemblée de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, Greffier en Loi de cette branche de la Législature le 13 Novembre 1835, moyennant un salaire annuel de £200 ; mais, quoiqu'il ait rempli les fonctions de sa charge, il n'en a jamais reçu aucune partie, par suite de quelque malentendu de la part du Gouvernement Exécutif. Votre Comité recommande, en conséquence, de passer une Résolution pour lui accorder son salaire en plein, à raison de £200 par année, jusqu'à la suspension de la Constitution du

Bas-Canada, le 30 Mars 1838, et la moitié de son salaire, (proportion allouée pendant la même période aux autres Officiers de la Législature) ou £100 par année, à partir de cette époque jusqu'au jour de son élection comme Membre de votre Honorable Chambre, avec telle autre rémunération que votre Honorable Chambre croira raisonnable pour l'indemniser d'avoir été si long-tems privé de ses appointemens.

Pour ce qui est des Pétitions de *Robert Defries*, et autres, et *Michael McCarty*, Messagers de la ci-devant Chambre du *Haut-Canada*, demandant chacun £20, par suite de ce qu'il n'y a pas eu de Session du Parlement l'année dernière, votre Comité ne trouve point qu'ils ont droit à cette somme; mais, vu les circonstances, il recommande de leur allouer à chacun la somme de £10, en satisfaction de toutes leurs demandes, de quelque nature que ce soit, jusqu'au commencement de la présente Session.

Votre Comité a aussi examiné les Comptes suivans qui sont dus par la ci-devant Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*; et les ayant trouvés exacts et justes, il recommande, en conséquence, qu'ils soient payés immédiatement; et il a dressé une Résolution dans laquelle ils sont compris, savoir:

3^e Rapport du Comité des Contingens.

R. Brewer, compte pour reliure, 5 ^e Session du 13 ^e Parlement,.....	£28	6	8
Le Bibliothécaire de l'Assemblée du <i>Haut-Canada</i> , salaire du 7 ^e Novembre, 1840, au 14 ^e Juin 1841, £75 par année,.....	45	0	0
Au Député Bibliothécaire, do. salaire de do. à do. £25,.....	15	0	0
<i>King Barton</i> , salaire comme Messager de la Chambre de do. à do. à £30,.....	18	0	0
<i>Hugh Scobie</i> , annonces au sujet des Livres manquant dans la Bibliothèque,.....	0	12	6
<i>Henry Hamilton</i> , 12 Cordes de Bois,.....	7	10	0
<i>Simon Wiggins</i> ,.....	5	14	6
	£120	3	8

Votre Comité pense que ces Comptes comprennent tous ceux qui restent maintenant dus par les Chambres d'Assemblée des deux Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*.

Ordonné, Que le dit Rapport soit référé à un Comité de toute la Chambre demain.

Rapport référé à un Comité de toute la Chambre demain.

Sur Motion de M. *Black*, secondé par M. *Cartwright*,

Ordonné, Que les Amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé "Acte pour amender et consolider les Lois de cette Province qui ont rapport au Larcin, et autres offenses y relatives," soient maintenant pris en considération.

La Chambre prend en considération les amendemens fait par le Conseil Législatif au Bill relatifs au Larcin.

La Chambre a en conséquence procédé à prendre les dits Amendemens en considération.

Et les dits Amendemens ont été lus, et sont comme suit:—

Presse 1, ligne 15.—Retranchez tous les mots après "après" jusqu'à "Parlement" dans la seizième ligne, inclusivement, et insérez "le premier jour de Janvier, mil huit cent quarante-deux."

Amendemens.

Presse 1, ligne 33.—Retranchez depuis "déporté" jusqu'à "emprisonné" dans la trente-quatrième ligne, inclusivement, et insérez "con-

“ damné aux travaux forcés dans le Pénitencier Provincial, pour un terme qui ne sera pas moins de sept années, ou à être emprisonné dans aucune autre prison ou lieu de détention.”

Presse 1, ligne 43.—Après “Prison,” insérez “ou.”

Presse 1, ligne 44.—Retranchez “ou Pénitencier.”

Presse 3, ligne 2.—Retranchez depuis “déporté” jusqu’à “années” dans la cinquième ligne inclusivement, et insérez, “condamné aux travaux forcés dans le Pénitencier Provincial pour le reste de sa vie, ou pour un terme qui ne sera pas moins de sept années, ou à être emprisonné dans aucune autre prison ou lieu de détention, pour un terme n’excédant pas deux années.”

Presse 3, ligne 20.—Retranchez depuis “déporté” jusqu’à “années” dans la vingt-troisième ligne, inclusivement, et insérez, “condamné aux travaux forcés dans le Pénitencier Provincial pour le reste de sa vie, ou pour un terme qui ne sera pas moins de sept années, ou à être emprisonné dans aucune autre prison ou lieu de détention, pour un terme n’excédant pas deux années.”

Presse 3, ligne 27.—Retranchez depuis “déporté” jusqu’à “années” dans la trentième ligne, inclusivement, et insérez, “condamné aux travaux forcés dans le Pénitencier Provincial, pour un terme n’excédant pas quatorze années, ni moins de sept années, ou à être emprisonné dans aucune autre prison ou lieu de détention, pour un terme n’excédant pas deux années.”

Presse 4, ligne 11.—Retranchez depuis “déporté” jusqu’à “années,” dans la treizième ligne, inclusivement, et insérez, “emprisonné aux travaux forcés dans le Pénitencier Provincial pour un terme qui ne sera pas moins de sept années, ou à être emprisonné dans aucune autre prison ou lieu de détention, pour un terme n’excédant pas deux années.”

Presse 4, ligne 19.—Retranchez depuis “déporté” jusqu’à “années” dans la ving-deuxième ligne, et insérez, “condamné aux travaux forcés dans le Pénitencier Provincial pour un terme qui ne sera moins de sept années, ou à être emprisonné dans aucune autre prison ou lieu de détention, pour un terme n’excédant pas deux années.”

Presse 4, ligne 31.—Retranchez depuis “déporté” jusqu’à “années” dans la trente-troisième ligne, et insérez “condamné aux travaux forcés dans le Pénitencier Provincial pour le reste de sa vie, ou pour un terme qui ne sera pas moins de sept années, ou à être emprisonné dans aucune autre prison ou lieu de détention, pour un terme n’excédant pas deux années.”

Presse 5, ligne 4.—Retranchez depuis “déporté” jusqu’à “années” dans la septième ligne, inclusivement, et insérez, “condamné aux travaux forcés dans le Pénitencier Provincial pour un terme n’excédant pas quatorze années, ni moins de sept années, ou à être emprisonné dans aucune autre prison ou lieu de détention, pour un terme n’excédant pas deux années.”

Presse 5, ligne 27.—Retranchez depuis “déporté” jusqu’à “années” dans la trentième ligne, inclusivement, et insérez, “condamné aux travaux forcés dans le Pénitencier Provincial, pour un terme n’excédant pas quatorze années, ni moins de sept années, ou à être emprisonné dans aucune autre prison ou lieu de détention, pour un terme n’excédant pas deux années.”

Presse 6, ligne 6.—Retranchez depuis “déporté” jusqu’à “années” dans la neuvième ligne, et insérez “condamné aux travaux forcés dans le Pénitencier Provincial, pour un terme n’excédant pas quatorze années, ni moins de sept années, ou à être emprisonné dans aucune

“ autre prison ou lieu de détention, pour un terme n'excédant pas deux
“ années.”

Presse 7, ligne 7 et 8.—Retranchez “record” et insérez “justice.”

Presse 7, ligne 17.—Retranchez depuis “déporté” jusqu’à “années”
dans la dix-huitième ligne, inclusivement, et insérez, “condamné aux
“ travaux forcés dans le Pénitencier Provincial pour un terme n'excédant
“ pas quatorze années, ni moins de sept années, ou à être emprisonné
“ dans aucune autre prison ou lieu de détention, pour un terme n'excé-
“ dant pas deux années.”

Presse 8, ligne 30.—Retranchez depuis “déporté” jusqu’à “années”
dans la trente-deuxième ligne, inclusivement, et insérez, “comdamné aux
“ travaux forcés dans le Pénitencier Provincial; pour un terme n'excé-
“ dant pas quatorze années, ni moins de sept années, ou à être emprison-
“ né dans aucune autre prison ou lieu de détention, pour un terme
“ n'excédant pas deux années.”

Presse 11, ligne 4.—Retranchez depuis “déporté” jusqu’à “années”
dans la sixième ligne, inclusivement, et insérez, “condamné aux travaux
“ forcés dans le Pénitencier Provincial, pour un terme n'excédant pas
“ quatorze années, ni moins de sept années, ou à être emprisonné dans
“ aucune autre prison ou lieu de détention, pour un terme n'excédant pas
“ deux années.”

Presse 12, ligne 10.—Retranchez depuis “déporté” jusqu'aux mots
“sept années” dans la onzième ligne, inclusivement, et insérez, “con-
“ damné aux travaux forcés dans le Pénitencier Provincial, pour un
“ terme qui ne sera pas moins de sept années, ou à être emprisonné
“ dans aucune autre prison ou lieu de détention, pour un terme n'excé-
“ dant pas deux années.”

Presse 13, ligne 15.—Retranchez depuis “déporté” jusqu'aux mots
“sept années,” inclusivement, dans la septième ligne, et insérez, con-
“ damné aux travaux forcés dans le Pénitencier Provincial, pour un
“ terme qui ne sera pas moins de sept années, ou à être emprisonné dans
“ aucune autre prison ou lieu de détention, pour un terme n'excédant pas
“ deux années.”

Presse 14, ligne 9.—Retranchez depuis “déporté” jusqu'à “sept
“ années,” inclusivement, dans la dixième ligne, et insérez, “condamné aux
“ travaux forcés dans le Pénitencier Provincial, pour un terme n'excé-
“ dant pas quatorze années, ni moins de sept années, ou à être empri-
“ sonné dans aucune autre prison ou lieu de détention, pour un terme
“ n'excédant pas deux années.”

Presse 14, ligne 36.—Retranchez “déporté” jusqu'à “années,” dans
la trente-neuvième ligne, inclusivement, et insérez “condamné aux tra-
“ vaux forcés dans le Pénitencier Provincial, pour un terme n'excédant
“ pas quatorze années, ni moins de sept années, au à être emprisonné
“ dans aucune autre prison ou lieu de détention, pour un terme n'excé-
“ dant pas deux années.”

Presse 15, ligne 11.—Retranchez depuis “déporté” jusqu'à “empri-
sonné” dans la douzième ligne, inclusivement, et insérez, “condamné aux
“ travaux forcés dans le Pénitencier Provincial, pour un terme qui ne
“ sera pas moins de sept années, ou à être emprisonné dans aucune
“ autre prison ou lieu de détention.”

Presse 16, ligne 22.—Retranchez depuis “déporté” jusqu'à “années”
dans la vingt-quatrième ligne, inclusivement, et insérez “condamné aux
“ travaux forcés dans le Pénitencier Provincial, pour un terme qui ne
“ sera pas moins de sept années, ou à être emprisonné dans aucune

“ autre prison ou lieu de détention, pour un terme n'excédant pas deux
“ années.”

Amendemens agréés.

Et les dits Amendemens ayant été lus de nouveau, ils ont été adoptés par la Chambre.

Ordonné, Que *M. Black* reporte le dit Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendemens.

La Chambre prend en considération les amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill relatif aux dommages causés à la propriété.

Sur Motion de *M. Black*, secondé par *M. Cartwright*,

Ordonné, Que les Amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé “Acte pour amender et consolider les Lois de cette Province, “ relatives aux dommages malicieux causés à la propriété,” soient maintenant pris en considération.

La Chambre a en conséquence procédé à prendre les dits Amendemens en considération.

Et les dits Amendemens ont été lus, et sont comme suit :

Les amendemens.

Presse 1, ligne 10.—Retranchez tous les mots après “après” jusqu'à “Parlement,” dans la onzième ligne, inclusivement, et insérez “le premier jour de Janvier, mil huit cent quarante-deux.”

Presse 1, ligne 44.—Retranchez depuis “déporté” jusqu'à “années,” dans la vingt-sixième ligne, inclusivement, et insérez, “condamné aux travaux forcés dans le Pénitencier Provincial, pour le reste de sa vie, “ ou pour un terme qui ne sera pas moins de sept années, ou à être “ emprisonné dans aucune autre prison ou lieu de détention, pour un “ terme n'excédant pas deux années.”

Presse 1, ligne 43.—Retranchez depuis “déporté” jusqu'à “emprisonné,” dans la quarante-quatrième ligne inclusivement, et insérez, “ condamné aux travaux forcés dans le Pénitencier Provincial, pour un “ terme qui ne sera pas moins de sept années, ou à être emprisonné dans “ aucune autre prison ou lieu de détention.”

Presse 2, ligne 1.—Retranchez “quatre” et insérez “deux.”

Presse 2, ligne 11.—Retranchez depuis “déporté” jusqu'à “emprisonné,” dans la douzième ligne, inclusivement, et insérez “condamné aux travaux forcés dans le Pénitencier Provincial, pour un terme qui ne sera pas moins de sept années, ou dans aucune autre prison ou lieu de détention.”

Presse 2, ligne 24.—Retranchez depuis “déporté” jusqu'à “années,” dans la vingt-sixième ligne, inclusivement, et insérez, “condamné aux travaux forcés dans le Pénitencier Provincial, pour le reste de sa vie, “ ou pour un terme qui ne sera pas moins de sept années, ou à être “ emprisonné dans aucune autre prison ou lieu de détention, pour un “ terme n'excédant pas deux années.”

Presse 2, ligne 46.—Retranchez depuis “déporté” jusqu'à “années,” dans la seconde ligne, feuille troisième, inclusivement, et insérez, “ condamné aux travaux forcés dans le Pénitencier Provincial, pour le “ reste de sa vie, ou pour aucun autre terme qui ne sera pas moins de “ sept années, ou à être emprisonné dans aucune autre prison ou lieu de “ détention, pour un terme n'excédant pas deux années.”

Presse 3, ligne 16.—Retranchez depuis “déporté,” jusqu'à “années,” dans la dixième ligne, inclusivement, et insérez, “ condamné aux travaux forcés dans le Pénitencier Provincial, pour le reste de sa vie, ou pour un terme qui ne sera pas moins de sept années, ou à être emprisonné dans aucune autre prison ou lieu de détention, pour un terme n'excédant pas trois années.”

Presse 3; ligne 8.—Retranchez depuis “dépporté,” jusqu’à “années,” dans la dix-huitième ligne, inclusivement, et insérez “condamné aux travaux forcés dans le Pénitencier Provincial, pour un terme qui ne sera pas moins de sept années, ou à être emprisonné dans aucune autre prison ou lieu de détention, pour un terme n’excédant pas deux années.”

Presse 4, ligne 21.—Retranchez depuis “dépporté,” jusqu’à “années,” dans la vingt-troisième ligne, inclusivement, et insérez “condamné aux travaux forcés dans le Pénitencier Provincial, pour un terme qui ne sera pas moins de sept années, ou à être emprisonné dans aucune autre prison ou lieu de détention, pour un terme n’excédant pas deux années.”

Presse 4, ligne 28.—Retranchez depuis “dépporté,” jusqu’à “années,” dans la trentième ligne, inclusivement, et insérez “condamné aux travaux forcés dans le Pénitencier Provincial, pour le reste de sa vie, ou pour un terme qui ne sera pas moins de sept années, ou à être emprisonné dans aucune autre prison ou lieu de détention, pour un terme n’excédant pas deux années.”

Presse 6, ligne 45.—Après “Prison,” insérez “ou.”

Presse 6, ligne 46.—Retranchez “ou Pénitencier.”

Et les dits Amendemens ayant été lus de nouveau, ils ont été adoptés par la Chambre.

Amendemens agréés.

Ordonné, Que M. *Black* reporte le dit Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendemens.

Sur Motion de *Black*, secondé par M. *Cartwright*,

Ordonné, Que les Amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé “Acte pour amender et consolider les Statuts de cette Province relatifs aux offenses contre les personnes,” soit maintenant pris en considération.

Amendemens du Conseil Législatif au Bill relatif aux offenses contre les personnes.

La Chambre a en conséquence procédé à prendre les dits Amendemens en considération.

Et les dits Amendemens ont été lus, et sont comme suit:—

Presse 1, ligne 13.—Retranchez tous les mots après “après” jusqu’à “Parlement,” dans la quatorzième ligne, inclusivement, et insérez “le premier jour de Janvier, mil huit cent quarante-deux.”

Amendemens.

Presse 1, ligne 26.—Retranchez depuis “dépporté” jusqu’à “années,” dans la vingt-huitième ligne, inclusivement, et insérez “condamné aux travaux forcés dans le Pénitencier Provincial, pour le reste de sa vie, ou pour un terme qui ne sera pas moins de sept années, ou à être emprisonné dans aucune autre prison ou lieu de détention, pour un terme n’excédant pas deux années.”

Presse 2, ligne 30.—Retranchez depuis “dépporté” jusqu’à “années,” dans la trente-deuxième ligne, inclusivement, et insérez “condamné aux travaux forcés dans le Pénitencier Provincial, pour le reste de sa vie, ou pour un terme qui ne sera pas moins de sept années, ou à être emprisonné dans aucune autre prison ou lieu de détention, pour un terme n’excédant pas deux années.”

Presse 3, ligne 15.—Retranchez depuis “dépporté” jusqu’à “années,” dans la dix-huitième ligne, inclusivement, et insérez “condamné aux travaux forcés dans le Pénitencier Provincial, pour le reste de sa vie, ou pour un terme qui ne sera pas moins de sept années, ou à être emprisonné dans aucune autre prison ou autre lieu de détention, pour un terme n’excédant pas deux années.”

Presse 3, ligne 30.—Retranchez depuis “déporté” jusqu’à “années,” dans la trente-troisième ligne, inclusivement, et insérez “condamné aux travaux forcés dans le Pénitencier Provincial, pour le reste de sa vie, ou pour un terme qui ne sera pas moins de sept années, ou à être emprisonné dans aucune autre prison ou lieu de détention, pour un terme n’excédant pas deux années.”

Presse 4, ligne 6.—Retranchez depuis “déporté” jusqu’à “années,” dans la neuvième ligne, inclusivement, et insérez “condamné aux travaux forcés dans le Pénitencier Provincial, pour le reste de sa vie, ou pour un terme qui ne sera pas moins de sept années, ou à être emprisonné dans aucune autre prison ou autre lieu de détention, pour un terme n’excédant pas deux années.”

Presse 4, ligne 17.—Retranchez depuis “déporté” jusqu’à “années,” dans la vingtième ligne, inclusivement, et insérez “condamné aux travaux forcés dans le Pénitencier Provincial, pour le reste de sa vie, ou pour un terme qui ne sera pas moins de sept années, ou à être emprisonné dans aucune autre prison ou lieu de détention, pour un terme n’excédant pas deux années.”

Presse 5, ligne 38.—Retranchez depuis “déporté” jusqu’à “années,” dans la quarante-unième ligne, inclusivement, et insérez, “condamné aux travaux forcés dans le Pénitencier Provincial, pour un terme qui ne sera pas moins de sept années, ou à être emprisonné dans aucune autre prison ou lieu de détention, pour un terme n’excédant pas deux années.”

Presse 6, ligne 24.—Retranchez depuis “déporté” jusqu’à “emprisonné,” dans la vingt-cinquième ligne, inclusivement, et insérez “condamné aux travaux forcés dans le Pénitencier Provincial, pour un terme qui ne sera pas moins de sept années, ou à être emprisonné dans aucune autre prison ou lieu de détention.”

Presse 6, ligne 41.—Retranchez depuis “déporté” jusqu’à “emprisonné” dans la quarante-deuxième ligne, inclusivement, et insérez “condamné aux travaux forcés dans le Pénitencier Provincial, pour un terme qui ne sera pas moins de sept années, ou à être emprisonné dans aucune autre prison ou lieu de détention.”

Presse 7, ligne 36.—Retranchez depuis “déporté” jusqu’à “déterminera” dans la trente-neuvième ligne, inclusivement, et insérez “condamné aux travaux forcés dans le Pénitencier Provincial, pour un terme qui ne sera pas moins de sept années, ou à être emprisonné dans aucune autre prison ou lieu de détention, pour un terme n’excédant pas deux années.”

Presse 8, ligne 43.—Retranchez “deux Juges de Paix,” et insérez “aucun Juge de Paix.”

Presse 9, ligne 1.—Retranchez “eux” et insérez “lui.”

Presse 9, ligne 3.—Retranchez “eux” et insérez “lui.”

Presse 9, ligne 5.—Retranchez “eux” et insérez “lui.”

Presse 9, ligne 18.—Retranchez “Juges de Paix” et insérez “Juge de Paix.”

Presse 9, ligne 21.—Retranchez “Juges de Paix” et insérez “Juge de Paix.”

Presse 9, ligne 22.—Retranchez “eux” et insérez “lui.”

Presse 9, ligne 26.—Retranchez “Juges de Paix” et insérez “Juge de Paix.”

Presse 9, ligne 32.—Retranchez “ils” et insérez “il.”

Presse 9, ligne 33.—Rétranchez “leur” et insérez “son.”

Presse 9, ligne 35 et 36.—Après “portée,” insérez “et si ces frais ne sont pas payés immédiatement après son renvoi, ou dans la période que le Juge de Paix marquera au tems du dit renvoi, il lui sera loisible d’émaner son *Warrant* pour prélever le montant de ces frais, après un délai marqué dans le dit *Warrant*; et dans le cas où les effets saisis ne suffiraient pas pour satisfaire le montant du dit *Warrant*, de faire emprisonner la personne à laquelle il aura été ordonné de payer les dits frais, comme susdit, dans la Prison Commune du District, Comté ou Division que l’on désignera comme le lieu où l’offense a été commise, pour un terme n’excédant pas dix jours, à moins que ces frais ne soient payés dans l’intervalle.”

Presse 10, ligne 2.—Après la vingt-huitième Clause, insérez la Clause A.

A.

“ Et qu’il soit statué, que lorsqu’une personne sera convaincue sommairement devant un Juge de Paix d’une offense contre cet Acte, il sera loisible à tel Juge de Paix, si bon lui semble, d’acquitter le délinquant de sa condamnation, sur le paiement qu’il fera à la partie lésée des dommages et frais, ou l’un des deux, qui seront désignés par le dit Juge de Paix.”

Presse 10, ligne 4.—Retranchez “Juges de Paix” et insérez “Juge de Paix.”

Presse 10, ligne 7.—Retranchez “ils” et insérez “il.”

Presse 10, ligne 9.—Retranchez “ils” et insérez “il.”

Presse 10, ligne 12.—Retranchez “Juges de Paix” et insérez “Juge de Paix.”

Presse 10, ligne 17.—Après la vingt-neuvième Clause, insérez les Clauses suivantes :—

B.

“ Et qu’il soit statué, que si quelque personne trouble à dessein, interrompt ou dérange des personnes assemblées pour remplir leurs devoirs religieux, par des discours profanes, une conduite insolente et malhonnête, ou en faisant du bruit, soit dans l’endroit où la cérémonie a lieu, ou, si près d’icelui, elle trouble l’ordre et la solennité de l’assemblée, la dite personne en étant convaincue devant un Juge de Paix, sur le serment d’un ou plusieurs témoins dignes de foi, encourra et paiera une somme d’argent n’excédant pas cinq louis, suivant que le dit Juge de Paix le jugera convenable.”

C.

“ Et qu’il soit statué, qu’à défaut du paiement de toute amende imposée en vertu de cet Acte, sur conviction sommaire devant un

“ Juge de Paix, ainsi que les frais encourus, dans la période marquée pour
 “ le paiement d’icelle au temps de la condamnation par le Juge qui l’aura
 “ prononcée, il sera et pourra être loisible au dit Juge d’émaner son *War-*
 “ *rant*, adressé à un Connétable, pour prélever le montant de la dite
 “ amende et les frais, après un certain délai spécifié dans le dit *Warrant*;
 “ et dans le cas où les effets saisis ne suffiraient pas pour satisfaire le mon-
 “ tant, il lui sera loisible d’emprisonner le délinquant dans la Prison Com-
 “ mune du District où l’offense a été commise, pour un terme n’excédant
 “ pas un mois, à moins que l’amende et les frais ne soient payés avant ce
 “ temps-là.”

D.

“ Et qu’il soit statué, que toute personne qui se croira lésée par au-
 “ cune condamnation ou décision sommaire en vertu de cet Acte,
 “ comme susdit, pourra en appeler à la Cour des Sessions Générales ou
 “ de Quartier, qui sera tenue pas moins de douze jours après telle con-
 “ damnation ou décision pour le District où la cause de l’accusation au-
 “ ra eu lieu. Pourvu toujours que la dite personne donnera à l’autre
 “ partie avis par écrit de tel appel, et de la cause et raison d’icelui,
 “ dans l’espace de trois jours après la dite condamnation ou décision, et
 “ sept jours au moins avant les dites Sessions; et demeurera aussi en
 “ prison jusqu’aux dites Sessions, ou bien donnera un cautionnement,
 “ avec deux cautions solvables devant un Juge de Paix, s’obligeant de
 “ comparaître personnellement aux dites Sessions, et de poursuivre le dit
 “ appel et s’en rapporter au jugement de la Cour sur icelui, et de payer
 “ les frais qui seront accordés par la dite Cour; et aussitôt que cet avis
 “ et cautionnement auront été donnés, le Juge devant lequel le dit cau-
 “ tionnement aura été donné, libérera la dite personne de prison, si elle
 “ s’y trouve; et la Cour, aux dites Sessions, entendra et jugera la ma-
 “ tière du dit appel, et fera tel ordre sur icelui, avec ou sans frais à l’une
 “ ou l’autre des parties, suivant que la Cour le jugera à propos; et, dans
 “ le cas du renvoi de l’appel et de la confirmation de la condamnation,
 “ ordonnera et prononcera jugement pour que le délinquant soit puni sui-
 “ vant la condamnation, et qu’il paie les frais qui seront adjugés, et, s’il
 “ est nécessaire, émanera un ordre pour mettre le dit jugement à exé-
 “ cution.”

E.

“ Et qu’il soit statué, que toutes les fois que l’on appellera de la dé-
 “ cision d’un Juge de Paix en vertu de cet Acte, comme susdit, il sera
 “ au pouvoir de la Cour des Sessions Générales ou de Quartier, de
 “ choisir un Jury pour entendre l’affaire qui aura été l’objet de la dé-
 “ cision, et la Cour, sur la détermination du dit Jury assermenté, pro-
 “ noncera son jugement suivant que les circonstances l’exigeront.
 “ Pourvu toujours que la dite Cour n’adjugera, en aucun temps, le
 “ paiement d’une amende excédant cinq louis, à part des frais, ou n’or-
 “ donnera l’emprisonnement de la personne ainsi condamnée pour plus
 “ d’un mois; et toutes amendes imposées et recouvrées en vertu de
 “ jugemens de la dite Cour, seront appliquées de la même manière,
 “ que les autres amendes recouvrées en vertu des dispositions de cet
 “ Acte.”

Presse 10, ligne 31.—Après “ Prison ” insérez “ ou.”

Presse 10, ligne 31.—Retranchez “ ou Pénitencier.”

Ligne 10, ligne 37.—Retranchez depuis “ pourvu,” jusqu’à “ mois,” inclusivement, dans la quarante-unième ligne.

Presse 11, ligne 14.—Après la trente-troisième Clause, insérez la Clause

F.

“ Et qu’il soit statué, qu’il sera loisible à Sa Majesté la Reine, et au Gouverneur, Lieutenant Gouverneur, ou à la personne ayant l’administration du Gouvernement de cette Province, d’accorder le pardon Royal à toute personne emprisonnée en vertu de cet Acte, quoique son emprisonnement ait eu lieu pour n’avoir pas payé des argents dus à d’autres personnes qu’à la Couronne.”

Presse 11, ligne 20.—Retranchez depuis “ avant ” jusqu’à “ Paix,” inclusivement, dans la vingt-unième ligne.

Presse 11, ligne 20.—Retranchez depuis “ avant ” jusqu’à “ Paix,” inclusivement, dans la vingt-unième ligne.

Presse 11, ligne 24.—Retranchez “ Juges ” et insérez, “ Juge.”

Presse 11, ligne 26.—Retranchez “ leur,” et insérez “ son.”

Presse 11, ligne 27.—Retranchez “ eux ” et insérez “ lui-même,” ou “ quelqu’autre Juge de Paix.”

Presse 11, ligne 36.—Retranchez “ Juges ” et insérez, “ Juge.”

Presse 12, ligne 4.—Retranchez “ nous (nommant les Juges) deux ” et insérez “ Je (nommant le Juge) un.”

Presse 12, ligne 8.—Retranchez “ nous les dits Juges de Paix ” et insérez “ moi le dit Juge de Paix.”

Presse 12, ligne 11.—Retranchez “ nous ” et insérez “ Je.”

Presse 12, ligne 17.—Retranchez “ nous ” et insérez “ Je.”

Presse 12, ligne 19.—Retranchez “ nous ” et insérez “ Je.”

Presse 12, ligne 24.—Retranchez “ nous,” et insérez “ Je.”

Presse 12, ligne 26.—Retranchez “ nos seings ” et insérez “ mon seing.”

Et les dits Amendemens ayant été lus de nouveau, ils ont été adoptés par la Chambre.

Ordonné, Que M. Black reporte le dit Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendemens.

Sur Motion de M. Cartwright, secondé par M. Buchanan,

Ordonné, Que l’Ordre de cette Chambre, du vingt-sept du mois dernier, qui réfère le Rapport final du Comité choisi sur le cours des Monnaies et les Banques à un Comité de toute la Chambre, soit déchargé, et que le dit Rapport soit référé au Comité de toute la Chambre sur le Bill pour augmenter le Capital de la Banque Commerciale du District de Midland.

M. Dunlop a proposé, secondé par M. Morin, Que l’Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le rapport du Comité Spécial auquel a été référé l’Adresse passée par la ci-devant Chambre d’Assemblée du Haut-Canada, en faveur de Anthony Manahan, Ecuyer, soit maintenant lu.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s’en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

Ordre qui décharge l’Ordre du jour sur le Rapport du Comité par rapport au cours des monnaies, et réfère le dit Rapport au Comité Général sur le Bill relatif à la Banque Commerciale de Midland.

Motion que la Chambre se forme en Comité sur le rapport relatif à Anthony Manahan.

Ordre d'imprimer un tableau général des affaires de la Chambre pendant la Session actuelle.

Sur Motion de M. *Parent*, secondé par l'Honorable M. *Neilson*,
Ordonné, Que le Greffier de cette Chambre soit chargé de faire faire et imprimer, pour l'usage des Membres de cette Chambre, un tableau général des affaires de cette Chambre pendant la Session actuelle, indiquant le nombre de Pétitions qui ont été introduites, et le nombre des Comités qui ont été nommés; les titres de tous les Bills introduits dans la Chambre et de ceux qui ont été transmis au Conseil Législatif, et ensuite de ceux qui ont été envoyés par le Conseil Législatif, distinguant ceux qui ont été passés ou rejetés dans l'une ou l'autre Chambre, d'avec ceux qui n'ont pas reçu l'assentiment de Son Excellence, ou qui ont été réservés pour la signification du plaisir de Sa Majesté, et ceux dont les amendemens adoptés dans une Chambre n'ont pas été agréés dans l'autre.

Demain cette Chambre se formera en Comité sur l'Acte d'Education du H. C.

Sur Motion de M. *Roblin*, secondé par M. *Merritt*,
Résolu, Que demain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour prendre en considération s'il est expédient d'abroger un Acte de la Législature de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, passé dans la deuxième année du Règne de Sa Majesté, intitulé "Acte pour pourvoir à l'avancement de l'Education dans cette Province."

Les Résolutions du Conseil relatives à la Bibliothèque de la Chambre, seront référées à un Comité général demain.

Sur Motion de M. *Quesnel*, secondé par l'Honorable M. *Neilson*,
Ordonné, Que les Résolutions du Conseil Législatif, relatives à la Bibliothèque du Conseil Législatif, de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, et à la moitié des livres appartenant à la Législature du *Haut-Canada*, communiquées à cette Chambre, par Message, le vingt-neuf de Juillet dernier, soient référées à un Comité de toute la Chambre demain.

Instruction relative aux livres qui peuvent être renvoyés à Québec.

Ordonné, Qu'il soit une instruction au dit Comité de s'enquérir si aucuns des ouvrages appartenants à la Bibliothèque de la Législature de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, peuvent être laissés ou renvoyés pour être gardés dans la maison du Parlement à Québec, sans inconvénient pour le service public.

Motion pour l'impression de 300 exemplaires des procédés de la Chambre avant d'entrer en Comité des Subsidés.

Sur Motion de M. *Aylwin*, secondé par l'Honorable M. *Neilson*,
Ordonné, Que cinq cents Exemplaires des procédés de cette Chambre, avant d'entrer en Comité des subsidés, soient imprimés dans les deux langues Anglaise et Française, pour l'usage des Membres de cette Chambre.

La Chambre prendra en considération, aujourd'hui, certains Bills après les affaires de routine.

Sur Motion de l'Honorable M. *Harrison*, secondé par M. le Solliciteur Général *Day*,

Ordonné, Que les différents Ordres du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour faciliter la négociation d'un emprunt en *Angleterre*, et pour d'autres objets y mentionnés; le Bill pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour consolider les Lois relatives aux droits Provinciaux à prélever sur les effets et marchandises qui sont importés en cette Province; le Bill pour faire certains changemens aux lois relatives aux droits imposés sur les effets et marchandises vendus par Encan; le Bill pour imposer une certaine taxe ou impôt sur les billets de Banque émis ou en circulation dans cette Province; le Bill pour imposer un droit sur les Distilleries dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*, et le Bill pour affecter certaines sommes d'argent à des améliorations publiques en cette Province, et à d'autres objets y mentionnés, soient pris en considération, et qu'on procède sur iceux après les affaires de routine de ce jour.

M. Chesley, du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour pourvoir à administrer la Justice d'une manière plus facile et économique dans les causes civiles, et autres matières d'une valeur pécuniaire modique, dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*, a fait rapport conformément à l'Ordre, des amendemens faits au dit Bill par le Comité, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la Table du Greffier, et adoptés par la Chambre.

M. le Procureur Général *Ogden* a proposé, secondé par M. *Aylwin*, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative, et *Ordonné*, en conséquence.

Un Bill grossoyé pour pourvoir à administrer la Justice d'une manière plus facile et économique dans les causes civiles, et autres matières d'une valeur pécuniaire modique, dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. le Procureur Général *Ogden*, porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

M. *Roblin*, du Comité de Subsidés, chargé de prendre en considération le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, relatif aux Estimations pour l'année qui expirera le trente-et-un Décembre 1841, et le rapport du Comité choisi auquel a été référée telle partie du dit Message qui a rapport aux dites Estimations, avec les documens qui y ont rapport, a fait rapport, conformément à l'Ordre, des Résolutions du dit Comité, lesquelles Résolutions ont été lues de nouveau à la Table du Greffier, comme suit :

1. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas dix neuf livres, trois chelins et six deniers courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer le Salaire d'un Clerc dans le Bureau du Lieutenant Gouverneur dans cette partie de la province ci-devant le *Haut-Canada*, du 1er de Janvier au 9e Février, 1841, ces deux jours inclus.

2. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas deux cent dix-neuf livres, trois chelins et six deniers courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer les dépenses contingentes du Bureau du Lieutenant Gouverneur dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, pour la même période.

3. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trente-huit livres, sept chelins et un denier courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer le salaire du principal Clerc du Bureau du Secrétaire et Régistrateur (premier département) dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, pour la même période.

4. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trente huit livres, sept chelins et un denier courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer les salaires des deux Clercs subordonnés, dans le Bureau du Secrétaire et Régistrateur (premier département) dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, pour la même période.

5. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trente deux livres, dix-sept chelins et six deniers courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer le premier Clerc dans le Bureau du Secrétaire et Régistrateur (deuxième département) dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, pour la même période.

Le Président du Comité général sur le Bill pour le recouvrement des Petites Dettes fait rapport des amendemens qui sont agréés.

Ordre de le grossoyer.

2e lecture du Bill pour le recouvrement des Petites Dettes dans le Canada Est.

Le Président du Comité des Subsidés fait rapport des Résolutions du dit Comité.

1ère Résolution : £19 3s 6d, Salaire d'un Clerc dans le bureau du Gouverneur, du H. C. jusqu'au moment de l'Union.

2e Résolution : £219 3s 6d, Dépenses contingentes du même bureau.

3e Résolution : £38 7s 1d, Premier Clerc du bureau du Secrétaire et Régistrateur H. C. (1er dépt.)

4e Résolution : £38 7s 1d, Clercs en second, même bureau.

5e Résolution : £32 17s 6d, Premier Clerc (2e dépt.) même bureau.

6e Résolution :
£32 17s 6d, Premier
Clerc (3e dépt.) même
bureau

6. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trente deux livres, dix sept chelins et six deniers courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer le salaire du premier Clerc dans le bureau du Secrétaire et Régistrateur (troisième département) dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, pour la même période.

7e Résolution :
£38 7s 1d, aux Clercs
en second, même dépt

7. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trente huit livres, sept chelins et un denier courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer le salaire de deux Clercs subordonnés dans le bureau du Secrétaire et Régistrateur (troisième département) dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, pour la même période.

8e Résolution :
£51 15s 10d, Dépenses
contingentes, même
bureau.

8. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cinquante quatre livres, quinze chelins et dix deniers courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer les dépenses contingentes du bureau du Secrétaire et Régistrateur de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, pour la même période.

9e Résolution :
£22 1s 1d, Quatre
Clercs bureau du Con-
seil Exécutif, H. C.

9. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatrevingt douze livres, un chelin et un denier courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer le salaire de quatre Clercs dans le bureau du Conseil Exécutif dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, pour la même période.

10e Résolution :
£21 18s 4d, Dépenses
contingentes, même
bureau.

10. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas vingt et une livres, dix huit chelins et quatre deniers courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer les dépenses contingentes du bureau du Conseil Exécutif de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, pour la même période.

11e Résolution :
£73 8s 5d, Clerc bu-
reau du Receveur Gé-
néral, H. C.

11. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas soixante et treize livres, huit chelins et cinq deniers courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer le salaire de trois Clercs dans le bureau du Receveur Général de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, pour la même période.

12e Résolution :
£21 18s 4d, Dépenses
contingentes, même
bureau.

12. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas vingt et une livres, dix huit chelins et quatre deniers courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer les dépenses contingentes du bureau du Receveur Général de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, pour la même période.

13e Résolution :
£73 8s 5d, Clerc de
l'Inspecteur Général,
H. C.

13. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas soixante et treize livres, huit chelins et cinq deniers courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer le salaire de trois Clercs dans le bureau de l'Inspecteur Général de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, pour la même période.

14e Résolution :
£27 7s 11d, Dépenses
contingentes, même
bureau.

14. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas vingt sept livres, sept chelins et onze deniers courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer les dépenses contingentes du bureau de l'Inspecteur Général de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, pour la même période.

15e Résolution :
£32 17s 6d, Premier
Arpenteur, bureau de
l'Arpenteur Général,
H. C.

15. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trente deux livres, dix-sept chelins et six deniers courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer le salaire du Premier Arpenteur dans le bureau de l'Arpenteur Général de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, pour la même période.

16e Résolution :
£129 6s 3d, Clercs
même bureau.

16. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cent vingt neuf livres, six chelins et trois deniers courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer le salaire de six Clercs dans le bureau de l'Arpenteur Général de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, pour la même période.

17. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas treize livres et trois chelins courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer les dépenses contingentes du Bureau de l'Arpenteur Général de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, pour la même période.

18. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas dix huit livres, douze chelins et sept deniers courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer le salaire d'un Clerc dans le Bureau de l'Adjudant Général de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, pour la même période.

19. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trente deux livres, dix sept chelins et six deniers courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer les dépenses contingentes du Bureau de l'Adjudant Général de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, pour la même période.

20. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatrevingt quatorze livres, dix neuf chelins et six deniers courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer le salaire additionnel du Procureur Général de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, pour la même période.

21. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quarante une livres, huit chelins courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer le salaire additionnel du Solliciteur Général de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, pour la même période.

22. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatrevingt sept livres, treize chelins et cinq deniers courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer les frais des poursuites criminelles dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, pour la même période.

23. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre livres, sept chelins et huit deniers courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer le salaire de l'Huissier et Gardien de la Cour du Banc de la Reine dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, pour la même période.

24. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatrevingt deux livres, trois chelins et dix deniers courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer les frais d'Impression du Gouvernement de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, pour la même période.

25. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatrevingt sept livres, treize chelins et cinq deniers courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer les dépenses contingentes des Bureaux publics de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, pour la même période.

26. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas six livres, onze chelins et six deniers courant, soit accordée à Sa Majesté, pour payer les dépenses contingentes du Bureau du Greffier de la Couronne de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, pour la même période.

27. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas six cent dix neuf livres, trois chelins et six deniers courant, soit accordée à Sa Majesté, pour payer les frais de l'appropriation annuelle des deniers votés pour les Ecoles Élémentaires de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, pour la même période.

28. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cinq mille livres courant, soit accordée à Sa Majesté, pour payer les arrérages des dépenses contingentes de la Législature de la partie de cette Province ci-devant le *Haut-Canada*, pour la même période.

29. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas deux cents livres courant, soit accordée à Sa Majesté, pour payer les dépenses accidentelles et

17e Résolution :
£13 3s, Dépenses contingentes, même Bureau.

18e Résolution :
£18 12s 7d, Clerc, Bureau de l'Adjudant Général, H. C.

19e Résolution :
£32 17s 6d, Dépenses contingentes, même Bureau.

20e Résolution :
£94 19s 6d, Salaire additionnel du Procureur Général, H. C.

21e Résolution :
£41 8s, Salaire additionnel du Sol. Génl. H. C.

22e Résolution :
£17 13s 5d, Poursuites criminelles, H. C.

23e Résolution :
£4 7s 8d, Huissier et Gardien de la Cour du Banc de la Reine, H. C.

24e Résolution :
£82 3s 10d, Impressions du Gouvernement, H. C.

25e Résolution :
£87 13s 5d, Dépenses contingentes des Bureaux publics, H. C.

26e Résolution :
£6 11s 6d, Dépenses contingentes, Greffier de la Couronne, H. C.

27e Résolution : £619 3s 6d, Appropriation annuelle pour les Ecoles Élémentaires, H. C.

28e Résolution :
£5000, Arrérages des dépenses contingentes de l'Assemblée Législative, H. C.

29e Résolution :
£200, Dépenses accidentelles et extraordinaires, H. C.

extraordinaires de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, pour la même période.

30e Résolution :
£5,030 16s 6d, Ecoles
élémentaires, H. C.

30. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cinq mille trente livres, seize chelins et six deniers courant, soit accordée à Sa Majesté pour le soutien des Ecoles Elémentaires dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, du 10 Février au 31 Décembre 1841, ces deux jours inclus.

31e Résolution :
£939 6s 10½d, Collège
H. C.

31. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas neuf cent quatrevingt neuf livres six chelins et dix deniers et demi courant, soit accordée à Sa Majesté pour co-opérer au soutien du Collège du *Haut-Canada*, pour la même période.

32e Résolution :
£371 0s 1½d, Ecole
centrale, Toronto.

32. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cent soixante onze livres, un denier et un quart courant, soit accordée à Sa Majesté pour le soutien de l'Ecole Centrale de la Cité de *Toronto*, pour la même période.

33e Résolution :
£66 16s 7½d, Ecole de
Peterborough.

33. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas soixante et six livres quinze chelins et sept deniers et demi courant, soit accordée à Sa Majesté pour le soutien de l'Ecole de *Peterborough*, dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, pour la même période.

34e Résolution :
£53 5s 6d, Dépenses
Contingentes, Greffier
de la Couronne, H. C.

34. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cinquante trois livres, huit chelins et six deniers courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer les dépenses contingentes du bureau du Greffier de la Couronne de cette partie de la Province, ci-devant le *Haut-Canada*, pour la même période.

35e Résolution :
£11,271, Pénitencier.

35. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas onze mille deux cent soixante et onze livres courant, soit accordée à Sa Majesté pour le soutien du Pénitencier Provincial de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, pour la même période.

36e Résolution :
£3,000, Impression
des Statuts révisés.

36. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois mille livres courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer l'impression des Statuts révisés de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, pour la même période.

37e Résolution :
£2,500, Chemin
d'Owen's Sound.

37. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cents livres courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer les dépenses nécessaires pour achever le chemin de *Garafraxa*, à *Owen's Sound*, dans cette partie de la Province, ci-devant le *Haut-Canada*.

38e Résolution :
£500, Hôpital de
Toronto.

38. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cinq cents livres courant, soit accordée à Sa Majesté pour le soutien de l'Hôpital Général de *Toronto*, pour la même période.

39e Résolution :
£350, Maison d'In-
dustrie, Toronto.

39. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cent cinquante livres courant, soit accordée à Sa Majesté pour co-opérer au soutien de la Maison d'Industrie de *Toronto*, pour la même période.

40e Résolution :
£350, Malades et
Pauvres, Kingston.

40. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cent cinquante livres courant, soit accordée à Sa Majesté, pour secourir les malades et indigens à *Kingston*, pour la même période.

41e Résolution :
£500, Commissaires
des pertes occasion-
nées par la dernière
Rebellion.

41. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cinq cents livres courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer les frais des Commissaires qui seront nommés afin de constater les réclamations pour pertes souffertes pendant la dernière rébellion dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, pour la même période.

42e Résolution :
£300, Dépenses Cas-
suelles et extraordi-
naires, H. C.

42. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cents livres courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer les dépenses accidentelles extraordinaires de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, pour la même période.

43e Résolution :
£112 10s stg. Adju-
dant Général des
Milices, H. C.

43. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cent douze livres dix chelins, sterling, soit accordée à Sa Majesté pour payer le salaire de

l'Adjudant Général des Milices de cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*, du 1^{er} Octobre au 31^e Décembre 1841.

44. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas soixante-et-sept livres dix chelins, sterling, soit accordée à Sa Majesté pour payer le salaire du Député Adjudant-Général des Milices de do., pour la même période.

45. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trente-une livres, un chelin, sterling, soit accordée à Sa Majesté pour payer le salaire du Second Clerc dans le Bureau de l'Adjudant Général des Milices de do., pour la même période.

46. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas vingt livres quatorze chelins, sterling, soit accordée à Sa Majesté pour payer le salaire du second Clerc dans le Bureau de l'Adjudant Général des Milices de do., pour la même période.

47. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cinquante livres, sterling, soit accordée à Sa Majesté pour payer les dépenses contingentes d'impressions, de papeterie, de port de lettres et du Messenger du Bureau de l'Adjudant Général des Milices de do., pour la même période.

48. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatrevingt-dix livres, sterling, soit accordée à Sa Majesté pour payer le salaire de deux Aides-de-Camp Provinciaux, pour la même période.

49. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas douze livres, dix chelins, sterling, soit accordée à Sa Majesté pour payer les frais de traduction en français des Documens Publics, pour la même période.

50. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas deux cent cinquante livres, sterling, soit accordée à Sa Majesté pour payer les frais de réparations et changemens ordinaires, et de garde des Bâtimens Publics, pour la même période.

51. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas douze livres dix chelins, sterling, soit accordée à Sa Majesté pour payer le salaire de l'Inspecteur des Grands Chemins, et des Rues dans le District de *Gaspé*, pour la même période.

52. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas six livres cinq chelins, sterling, soit accordée à Sa Majesté pour payer le salaire de l'Inspecteur des Cheminées des *Trois-Rivières*, pour la même période.

53. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trente sept livres, dix chelins, sterling, soit accordée à Sa Majesté pour payer le salaire de trois Gardiens de Dépôts de Provisions sur le Fleuve *St. Laurent*, pour le secours des naufragés, pour la même période.

54. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cinq cent livres, sterling, soit accordée à Sa Majesté pour payer les dépenses imprévues et indispensables des diverses branches du Service Public, pour la même période.

55. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas soixante-et-trois livres dix chelins, sterling, soit accordée à Sa Majesté pour payer le salaire du Maître de l'Ecole de Grammaire de *Montréal*, et le loyer, pour la même période.

56. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq livres, sterling, soit accordée à Sa Majesté, afin de payer le salaire du Secrétaire de l'Institution Royale pour l'avancement de l'Education, pour la même période.

57. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas neuf livres, sterling, soit accordée à Sa Majesté, afin de payer au Secrétaire de l'Institution Royale pour l'avancement des connaissances, l'allocation qui lui a été faite pour un Clerc et ses dépenses contingentes, pour la même période.

58. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas six livres cinq chelins, sterling, soit accordée à Sa Majesté, pour payer au Secrétaire de l'Ins-

44e Résolution :
£67 10s stig. Député
Adj. Génl. B. C.

45e Résolution :
£31 1s stig. Premier
Clerc Bureau de
l'Adj. Génl. B. C.

46e Résolution :
£20 14s stig. Second
Commis Bureau de
l'Adj. Génl. B. C.

47e Résolution :
£50 stig. Dépenses
Contingentes du même
Bureau.

48e Résolution :
£90 stig. 2 Aides-de-
Camp Provinciaux.

49e Résolution :
£12 10s stig. Traduc-
tion de Documens
Publics.

50e Résolution :
£250 stig. Réparation
des Bâtimens Publics.

51e Résolution :
£12 10s stig.
Inspecteur des
Grands Chemins,
Gaspé.

52e Résolution :
£6 5s stig. Inspecteur
des Cheminées, l'roi-
s-Rivières.

53e Résolution :
£37 10s Stig. 3 gar-
diens de dépôts de
provisions.

54e Résolution :
£500 Stig. Dépenses
imprévues, service pu-
blic.

55e Résolution :
£63 10s Stig. Ecole
de Grammaire, Mon-
tréal.

56e Résolution :
£25 Stig. Secrétaire
de l'Inst. R. pour
l'avancement des con-
naissances.

57 Résolution :
£9 stig. Commis, &c.

58e Résolution :
£6 5s stig. Messenger.

titution Royale pour l'avancement de l'Education, l'allocation qui lui a été faite pour un Messenger, pour la même période.

52^e Résolution :
£119 10s 7d stg. pour
transporter la Biblio-
thèque à Kingston.

59. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cent dix neuf livres dix chelins et sept deniers, sterling, soit accordée à Sa Majesté pour payer les frais encourus pour emballer, charroyer et assurer la Bibliothèque de la Chambre d'Assemblée à Québec, afin de la transporter à Kingston,

60^e Résolution :
£22 10s stg. Député
Collecteur de Philips-
burg.

60. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas vingt-deux livres dix chelins, sterling, soit accordée à Sa Majesté pour payer le salaire du Député Collecteur du Port de *Philipsburg*; relevant de celui de *St. Jean*, pour la même période.

61^e Résolution :
£5 12s 6d stg. Loyer
d'une Maison de
Douanes.

61. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cinq livres douze chelins et six deniers, sterling, soit accordée à Sa Majesté pour payer l'allocation faite au Député Collecteur du Port de *Philipsburg*, pour loyer de Maison de Douane, pour la même période.

62^e Résolution :
£9 stg. Douanier Sur-
veillant à Philipsburg.

62. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas neuf livres, sterling, soit accordée à Sa Majesté pour payer le salaire d'un Douanier surveillant les débarquemens au Port de *Philipsburg*, pour la même période.

63^e Résolution :
£45 stg. Commis du
Collecteur de St. Jean.

63. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quarante-cinq livres, sterling, soit accordée à Sa Majesté, afin de payer le salaire d'un Assistant ou Commis pour le Collecteur de *St. Jean*, pour la même période.

64^e Résolution :
£430 stg Soutien des
Insensés, &c. à Qué-
bec.

64. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre cent trente livres, sterling, soit accordée à Sa Majesté pour le secours des insensés, des enfans trouvés et des malades indigens dans le District de Québec, pour la même période.

65^e Résolution :
£287 10s stg. do.
Montréal.

65. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas deux cent quatrevingt-sept livres dix chelins, soit accordée à Sa Majesté pour le secours des insensés, et le soutien des enfans trouvés et des malades indigens dans le District de *Montréal*, pour la même période.

66^e Résolution :
£170. stg. do. Trois
Rivières.

66. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cent-soixante-et-dix livres sterling, soit accordée à Sa Majesté pour le secours des insensés et le soutien des enfans trouvés et des malades indigens dans le District des *Trois-Rivières*, pour la même période.

67^e Résolution :
£225. stg. Hopital de
Montréal.

67. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas deux cent vingt-cinq livres sterling, soit accordée à Sa Majesté pour payer les dépenses courantes de la Corporation de l'Hopital Général de Montréal, pour la même période.

68^e Résolution :
£22 10s stg. Asyle
des Orphelins, Québec.

68. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas vingt deux livres dix chelins, sterling, soit accordée à Sa Majesté pour l'Asyle des Orphelins de Québec, pour la même période.

69^e Résolution :
£22 10s stg. Asyle
des Orphelins protes-
tans de Montréal.

69. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas vingt-deux livres dix chelins, sterling, soit accordée à Sa Majesté pour l'Asyle des Orphelins Protestans de *Montréal*, pour la même période.

70^e Résolution :
£22 10s stg. Dames
de la Société Bien-
veillante, Montréal.

70. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas vingt-deux livres dix chelins, sterling, soit accordée à Sa Majesté pour les Dames de la Société Bienveillante des Veuves et Orphelins de Montréal, pour la même période.

71^e Résolution :
£22 10s stg. Asyle
des Orphelins Catho-
liques, Québec.

71. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas vingt-deux livres dix chelins, sterling, soit accordée à Sa Majesté pour l'Asyle des Orphelins Catholiques Romains de Québec, pour la même période.

72^e Résolution :
£22 10s stg. Asyle
des Orphelins mâles,
Québec.

72. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas vingt-deux livres dix chelins, sterling, soit accordée à Sa Majesté pour l'Asyle des Orphelins du sexe masculin de Québec, pour la même période.

73. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas vingt-deux livres dix chelins, sterling, soit accordée à Sa Majesté, pour l'Asyle des Orphelins Catholiques Romains de *Montréal*, pour la même période.

73e Résolution :
£22 10s. stg. Asyle
des Orphelins Catho-
liques, Montréal.

74. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas deux cent soixante-et-dix livres sterling, soit accordée à Sa Majesté, pour le soutien de l'Asyle des Insensés à *Montréal*.

74e Résolution :
£270 stg. Asyle des
Insensés, Montréal.

75. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas six cent quatre-vingt-quinze livres, sterling, soit accordée à Sa Majesté, pour le soutien de diverses Institutions Scolaires, pour l'encouragement de l'Education dans la ci-devant Province du *Bas-Canada*, pour la même période, savoir : celles pour lesquelles il a été fait des allocations à venir jusqu'au 1er Octobre, 1841.

75e Résolution :
£695 stg. Ecoles du
Bas-Canada.

76. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas mille huit cents livres, sterling, soit accordée à Sa Majesté, pour payer l'impression des Ordonnances de la dernière Session du Conseil Spécial, et les dépenses contingentes de ce corps.

76e Résolution :
£1,800 stg. Impression
des Ordonnances du
Conseil Spécial.

77. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas deux mille livres, sterling, soit accordée à Sa Majesté, pour couvrir le déficit qui pourrait se trouver dans le produit des péages, et pour payer l'intérêt des divers emprunts pour les chemins dans les Districts de *Montréal* et de *Québec*.

77e Résolution :
£2,000, stg. Intérêt des
emprunts pour les che-
mins de Montréal et
de Québec.

78. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas vingt-deux livres dix chelins, sterling, soit accordée à Sa Majesté, pour payer le salaire du gardien de la Maison du Parlement à *Québec*, du 1er Octobre au 31 Décembre, 1841.

78e Résolution :
£22 10s. stg. Gardien
de la Maison du Parle-
ment, Québec.

79. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas deux mille deux cent quatre-vingt-neuf livres quatre chelins et huit deniers, sterling, soit accordée à Sa Majesté, afin de rembourser pareille somme avancée par la Caisse militaire, pour défrayer les dépenses nécessitées pour le transport des Emigrés au lieu de leur destination après leur arrivée en la Province du *Bas-Canada*, en 1840.

79e Résolution :
£2,289 4s 8d stg. Rem-
boursement des deniers
avancés pour le trans-
port d'Emigrés en 1840.

80. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois mille cinq cents livres, sterling, soit accordée à Sa Majesté, pour payer les Dépenses probables à faire pour transporter les Emigrés au lieu de leur destination après leur arrivée dans la Province, en 1841.

80e Résolution :
£3,500, stg. transport
d'Emigrés en 1841.

81. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas mille cinq cents livres, sterling, soit accordée à Sa Majesté, pour payer les dépenses probables d'une Exploration géologique de la Province.

81e Résolution :
£1,500, stg. Exploration
géologique.

82. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas huit cents livres courant, soit accordée à Sa Majesté, afin de payer les honoraires du Greffier de la Couronne en Chancellerie, pour les *Writs* d'élection, et les frais de leur transmission.

82e Résolution :
£800, et Frais du Greff.
C. en Chancellerie
pour *Writs* d'Electio-
n.

83. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas soixante et deux livres un chelin et huit deniers sterling, soit accordée à Sa Majesté, pour payer les frais d'envoi des *Writs* d'Electio par des exprès, pour la même période.

83e Résolution :
£62 1s. 8d. stg. Envoi
des *Writs* d'Electio.

Ordonné, Que la Question de concours soit maintenant séparément mise sur les dites Résolutions.

Les dites Résolutions
sont mises aux voix.

Et les dites Résolutions, depuis la première jusqu'à la vingt-huitième, inclusivement, ayant été séparément lues de nouveau, et la Question de concours ayant été séparément mise sur icelles, elles ont été adoptées par la Chambre.

Les Résolutions des-
puis la 1ère jusqu'à
la 28e sont agréées.

La vingt-neuvième des dites Résolutions ayant été lue de nouveau, et la Question de concours ayant été mise sur icelle, il s'en est suivi une division; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

La 29e Résolution est
mise aux voix (£200
Dép. casuelles, H. C.)

Pour.

Buchanan,
Cameron,
Chesley,
Day, Hon. D.
Dunscomb,
Foster,

Gilchrist,
Harrison, Hon. S. B.
Hincks,
Holmes,
Morris,
Ogden, Hon. C. R.

Parke,
Powell,
Quesnel,
Raymond,
Robertson,
Roblin,

Small,
Smith, (Went.)
Steele,
Thompson,
Watts,
Williams.—21

Contre.

Aylwin,
Baldwin,
Burnet,

Christie,
Cook,
Johnston,

Merrill,
Morin,
Neilson,

Price,
Smith, (Front.)
Viger, Hon. D. B.
(12.)

Et agréée.

Les Résolutions depuis
la 30e jusqu'à la 41e
sont agréées.

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative.

Et les dites Résolutions, depuis la trentième jusqu'à la quarante-et-unième, inclusivement, ayant été séparément lues de nouveau, et la Question de concours ayant été séparément mise sur icelles, elles ont été adoptées par la Chambre.

La 42e Résolution est
mise aux voix (£300
Dépenses Casuelles et
extra, H. C.)

La quarante-deuxième des dites Résolutions ayant été lue de nouveau, et la Question de concours ayant été mise sur icelle, il s'en est suivie une division; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

Buchanan,
Cameron,
Chesley,
Day, Hon. C. D.
Dunscomb,
Foster,

Gilchrist,
Harrison, Hon. S. B.
Hincks,
Holmes,
Morris,
Ogden, Hon. C. R.

Parke,
Powell,
Quesnel,
Raymond,
Robertson,
Roblin,

Small,
Smith, (Went.)
Steele,
Thompson,
Watts,
Williams.—24.

Contre.

Aylwin,
Baldwin,
Burnet,

Christie,
Cook,
Johnston,

Merrill,
Morin,
Neilson,

Price,
Smith, (Front.)
Viger, Hon. D. B.
(12.)

Et agréée.

Les Résolutions de-
puis la 43e jusqu'à la
53e sont agréées.

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative.

Et les dites Résolutions, depuis la quarante-troisième jusqu'à la cinquante-troisième, inclusivement, ayant été séparément lues de nouveau, et la Question de concours ayant été séparément mise sur icelles, elles ont été adoptées par la Chambre.

La 54e Résolution est
mise au voix.

La cinquante-quatrième des dites Résolutions ayant été lue de nouveau, et la Question de concours ayant été mise sur icelle, il s'en est suivie une division; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

Buchanan,
Cameron,

Dunlop,
Foster,

Macnab, Sir A.
Morris,

Quesnel,
Raymond,

<i>Chesley,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Ogden, Hon. C. R.</i>	<i>Robertson,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Harrison, Hon. S. B.</i>	<i>Parke,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Watts.—22.</i>
<i>De Salaberry,</i>	<i>Holmes,</i>		

Contre.

<i>Aylwin,</i>	<i>Cook,</i>	<i>Price,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Small,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Child,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, (Front.)</i>	<i>Williams.—18.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Neilson,</i>		

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative.

Et les dites Résolutions, depuis la cinquante-cinquième jusqu'à la cinquante-huitième, inclusivement, ayant été séparément lues de nouveau, et la Question de concours ayant été séparément mise sur icelles, elles ont été adoptées par la Chambre.

La cinquante-neuvième des dites Résolutions ayant été lue de nouveau, et la Question de concours ayant été mise sur icelle, il s'en est suivi une division; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:

Et agréée.
Les Résolutions depuis la 55e jusqu'à la 58e sont agréées.

La 59e Résolution est mise aux voix.

Pour.

<i>Baldwin,</i>	<i>De Salaberry,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Roblin,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Dunscumb,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Small,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Ogden, Hon. C. R.</i>	<i>Smith, (Front.)</i>
<i>Chesley,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Child,</i>	<i>Harrison, Hon. S. B.</i>	<i>Powell,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Price,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Cook,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Macnab, Sir Allan</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Robertson,</i>	<i>Williams.—36.</i>

Contre.

Aylwin, *Neilson.—2.*

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative.

Et les dites Résolutions, depuis la soixantième jusqu'à la soixante-seizième, inclusivement, ayant été séparément lues de nouveau, et la Question de concours ayant été séparément mise sur icelles, elles ont été adoptées par la Chambre.

La soixante-et-dix-septième des dites Résolutions ayant été lue de nouveau, et la Question de concours ayant été mise sur icelle, il s'en est suivi une division, et la dite Résolution a été emportée dans l'Affirmative.

La soixante-et-dix-huitième et la soixante-et-dix-neuvième des dites Résolutions ayant été séparément lues de nouveau, et la Question de concours ayant été séparément mise sur icelles, elles ont été adoptées par la Chambre.

Les dites Résolutions, depuis la quatre-vingtième jusqu'à la quatre-vingt-troisième et dernière, inclusivement, ayant été séparément lues de nouveau, et la Question de concours ayant été séparément mise sur icelles, une division s'en est suivie sur chaque, et elles ont été emportées dans l'Affirmative, et

Et agréée.

Les dites Résolutions depuis la 60e jusqu'à la 76e sont agréées.

La 77e Résolution est agréée.

Les 78e et 79e Résolutions sont agréées.

Les autres Résolutions sont agréées.

Résolu, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans les dites Résolutions.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Harrison* ait la permission d'introduire un Bill pour accorder à Sa Majesté certaines sommes y mentionnées, pour payer les Dépenses du Gouvernement Civil, pour l'année qui expirera le 31^e jour de Décembre, 1841.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois à la prochaine séance de cette Chambre.

L'Honorable S. B. *Harrison*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a mis devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, le Rapport de l'Honorable Vice-Chancelier, l'un des Commissaires nommés pour la régie de l'Asyle temporaire des Insensés à *Toronto*, avec les Documens qui y ont rapport.

Pour le dit Rapport, voir Appendice (L. L.).

Et aussi, Rapport de *William Chisholm*, Ecuyer, et de M. *McDonald*, Arpenteur, sur l'Etablissement d'*Owen Sound*, avec les observations de l'Honorable R. B. *Sullivan*, sur le dit Rapport.

Pour le dit Rapport, voir Appendice (M. M.).

L'Honorable S. B. *Harrison*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur un Message signé de Son Excellence le Gouverneur Général.

Et le dit Message a été lu par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts; et il est comme suit:—

SYDENHAM.

En réponse à son Adresse du 26^e Juillet, le Gouverneur Général informe la Chambre d'Assemblée qu'il sanctionnera avec plaisir, au nom de la Couronne, une Loi pour payer l'indemnité des Membres pendant la Session, ainsi que leurs frais de voyage; et Son Excellence a donné ordre de dresser le Projet d'une loi à cet effet, qu'il soumettra à la considération de la Chambre.

Maison du Gouvernement, 10^e Septembre, 1841.

Sur Motion de l'Honorable M. *Harrison*, secondé par M. le Solliciteur Général *Day*,

Résolu, Que demain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre sur le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, recommandant de pourvoir au paiement de l'indemnité des Membres de l'Assemblée Législative.

Ordonné, Que cent cinquante Exemplaires du Rapport de l'Honorable Vice-Chancelier, l'un des Commissaires nommés pour la régie de l'Asyle temporaire des Insensés à *Toronto*, et du Rapport de *William Chisholm*, Ecuyer, et de M. *McDonald*, Arpenteur, sur l'Etablissement d'*Owen Sound*, avec les Observations de l'Honorable R. B. *Sullivan*, sur le dit Rapport, soient imprimés pour l'usage des Membres de cette Chambre.

1^{re} lecture du Bill pour payer les Dépenses du Gouvernement Civil.

Le Rapport de l'Honorable Vice-Chancelier relatif à l'Asyle des Insensés à *Toronto*, est mis devant la Chambre.

Et aussi le Rapport de M. *Chisholm* sur l'Etablissement d'*Owen Sound*.

Message de Son Excellence au sujet de l'indemnité des Membres.

La Chambre se formera demain en Comité général sur l'indemnité des Membres.

Ordre d'imprimer 150 exemplaires du Rapport du Vice-Chancelier relatif à l'Asyle des Insensés à *Toronto*, et du Rapport de W. *Chisholm* sur l'Etablissement d'*Owen Sound*.

Un Bill grossoyé pour expliquer et amender un Acte de la Législature du *Haut-Canada*, qui a rapport aux Commissaires pour la régie des Barrières Publiques de District, a été lu pour la troisième fois.

3e lecture du Bill relatif aux Chemins de Barrière du Haut Canada.

M. *Morris* a proposé, secondé par M. *Small*, que la Clause marquée A, soit ajoutée au Bill, en forme de Cavalier, et en fasse partie :—

Motion pour ajouter un Cavalier au dit Bill.

CLAUSE A.

“ Et qu’il soit statué, que dans le cas où les Commissaires pour aucun chemin mis par l’Acte cité en premier lieu sous le contrôle des Commissaires pour la régie des Barrières de District, auraient, avant la passation du dit-Acte, pour l’objet de tel chemin, pris possession de certaines terres, ou auraient causé quelque dommage à quelque personne, par l’exercice des pouvoirs qui leur sont donnés par la loi, et qu’aucune compensation n’aurait été, avant la passation du présent Acte, payée ni offerte à la partie qui aura été dépossédée de sa terre comme susdit, ou souffert tel dommage, comme susdit, il sera loisible aux Commissaires pour la régie des Barrières de District d’établir et offrir telle compensation, et si la liquidation et les offres n’étaient pas faites dans les six mois après la passation du présent Acte, ou si la partie n’en était pas satisfaite, le montant de telle compensation sera déterminé par un Juri du District à la Cour des Sessions de Quartier, et qui pourra être organisé et assermenté à cet effet, sur la réquisition de la partie ayant droit à la compensation, et s’il n’avait pas été offert de compensation et qu’un verdict pour telle compensation fût rendu, ou si le verdict accordait une somme plus forte que celle offerte, comme susdit, les Commissaires payeront les frais de la procédure, autrement ils seront payés par la partie réclamant la compensation, et le montant de la compensation liquidée, offerte, ou adjugée par verdict en vertu des dispositions de la présente section, pourra être et sera payé par les Commissaires pour la régie des Barrières de District à même tous deniers entre leurs mains applicables aux objets de l’Acte précité en premier lieu.”

La dite Clause ayant été lue trois fois, et la question de concurrence étant mise sur icelle, la Chambre y a acquiescé.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Small*, porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.



Conformément à l'Ordre, un Bill pour imposer des droits sur les produits agricoles, et autres, et sur les animaux, importés dans ce Pays des Etats-Unis de l'*Amérique*, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre demain.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour expliquer et amender un Acte de la Législature du *Haut-Canada*, qui a rapport aux Commissaires pour la régie des Barrières publiques de District, a été lu une seconde fois.

Sur Motion de M. *Price*, secondé par M. *Baldwin*,

Ordonné, Que la seconde Clause du dit Bill soit retranchée.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour autoriser un certain changement au sujet du lieu d'un Chemin de Barrière dans le Township de *Gwillimbury* Ouest, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour imposer une certaine taxe ou impôt, sur les Billets de Banque émis ou en circulation dans cette Province, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Thorburn* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Thorburn* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait plusieurs amendemens, dont il avait ordre de faire rapport à la Chambre, quand il lui plairait de le recevoir.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu demain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour imposer un Droit sur les Distilleries, dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *De Salaberry* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *De Salaberry* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait plusieurs amendemens, dont il avait ordre de faire rapport à la Chambre, quand il lui plairait de le recevoir.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu demain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour faciliter la négociation d'un Emprunt en *Angleterre*, et pour d'autres objets y mentionnés, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Gilchrist* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Gilchrist* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait plusieurs amendemens, dont il avait ordre de faire rapport à la Chambre, quand il lui plairait de le recevoir.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu demain.

2e lecture du Bill pour imposer des Droits sur les produits importés des Etats-Unis.

Le Bill est référé un Comité général demain.

2e lecture du Bill relatif aux Chemins de Barrière du H. C.

2e clause est retranchée.
Ordre de le grossoyer.

2e lecture du Bill relatif au Chemin de Barrière de Gwillimbury Ouest.

Ordre de grossoyer le dit Bill.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill pour imposer une taxe sur les billets de Banque.

Le Président rapporte le Bill avec plusieurs amendemens.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill pour imposer une taxe sur les Distilleries, dans le B. C.

Le Président fait rapport de plusieurs Amendemens.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill pour negocier un emprunt en Angleterre

Le Président fait rapport de plusieurs amendemens.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill relatif aux Encans.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour faire certains changemens aux Loix relatives aux Droits imposés sur les effets et marchandises vendus par encan, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Watts* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Watts* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait plusieurs amendemens, dont il avait ordre de faire rapport à la Chambre, quand il lui plairait de le recevoir.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu demain.

Le Président fait rapport de plusieurs amendemens.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill relatif aux droits sur les marchandises.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour consolider les Loix relatives aux Droits Provinciaux à prélever sur les Effets et Marchandises qui sont emportés en cette Province, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Quesnel* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Quesnel* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau demain.

Le Président fait rapport de progrès.

La Commission du prédécesseur du Collecteur des Douanes au Côteau du Lac, est mise devant la Chambre.

Conformément à une Adresse de cette Chambre, du quatre du courant, à Son Excellence le Gouverneur Général, l'Honorable *D. Daly* a présenté une Copie de la Commission du prédécesseur immédiat de celui qui remplit maintenant la charge de Collecteur des Douanes au Côteau du Lac, et la date de la résignation de son dit prédécesseur immédiat.

PROVINCE DU }
BAS-CANADA. }

Signé AYLNER.

GUILLAUME Quatre, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Protecteur de la Foi.

A tous ceux qui ces présentes verront ou qu'icelles pourront concerner,

SALUT :

Commission nommant John Simpson, Collecteur des Douanes au Côteau du Lac.

Sachez que, mettant Notre confiance dans la loyauté, l'intégrité et la prudence de Notre fidèle et bien aimé *John Simpson*, Ecuyer, du Côteau du Lac, dans Notre District de *Montréal*, Nous avons de Notre grâce spéciale, connaissance certaine, et propre mouvement, nommé et constitué, et par ces présentes Nous nommons et constituons le dit *John Simpson*, Notre Collecteur de Nos Douanes au Port du Côteau du Lac, dans Notre dit District de *Montréal*, dans Notre Province du *Bas-Canada*, avec plein pouvoir et autorité de faire remplir tous les actes, matières et choses qui pourront être nécessaires et qu'exigera la nature de son office, aux fins de prélever, percevoir, collecter et recevoir tous et chacun les droits, impôts et revenus de Douanes, dus et qui deviendront dus et

Nous seront payables à Nous, Nos Héritiers et Successeurs, et qui seront prélevés et perçus au dit Port du *Côteau du Lac*. Pour par le dit *John Simpson*, avoir, posséder et remplir la charge de Collecteur de Douanes comme susdit, avec tous et chacun les pouvoirs, autorité, salaire, honoraires, profits et avantages attachés à la dite charge; ou qui devraient y être attachés de droit, pour et durant sa résidence dans Notre dit District de *Montréal*, et Notre plaisir royal.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du *Bas-Canada*.

Témoin, Notre fidèle et bien aimé *Matthew, Lord Aylmer*, Chevalier Commandeur du Très-Honorable Ordre Militaire du Bain, Lieutenant-Général Commandant Nos Forces dans les Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, &c., &c., &c., et Administrateur de Notre dite Province du *Bas-Canada*.

A Notre Château *St. Louis*, dans Notre Cité de *Québec*, dans Notre dite Province, ce onzième jour de Décembre, en l'année de Notre Seigneur, Mil huit cent trente, et la première de Notre Règne.

(Signé) D. DALY,
Secrétaire.

BUREAU DU REGISTRAIRE DE LA PROVINCE DU CANADA,
Kingston, 9^e Septembre, 1841.

Je certifie que ce qui précède est un Copie fidèle de la Commission nommant *John Simpson*, Ecuyer, Collecteur au Port du *Côteau du Lac*, laquelle Commission est enregistrée dans le Douzième Régistre des Lettres Patentes et Commissions; folio 173.

R. A. TUCKER,
Régistrare.

Date de la Résignation du dit ci-devant Collecteur au *Côteau du Lac* :—
“ 4^e Mars, 1841.”

A cinq heures, M. l'Orateur a déclaré la Chambre ajournée jusqu'à sept heures, P. M.

Veneris 7^o die Septembris ;

Sept Heures, P. M.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour accorder à Sa Majesté certaines sommes y mentionnées, pour payer les dépenses du Gouvernement Civil, pour l'année qui expirera le 31^e jour de Décembre, 1841, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour augmenter le capital de la Banque Commerciale du District de *Midland*, et sur le Rapport final du Comité choisi auquel ont été réservés les Pétitions sur le Cours des monnaies et les Banques, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Burnet* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

2^e lecture du Bill pour payer les Dépenses du Gouvernement Civil.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill pour augmenter le Capital de la Banque Commerciale de *Midland*.

Le Président fait rapport de plusieurs amendemens.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;
Et M. *Burnet* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait plusieurs amendemens, dont il avait ordre de faire rapport à la Chambre, quand il lui plairait de le recevoir.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu demain.

Ordre pour que la Chambre s'ajourne à sept heures, P. M.

Sur Motion de M. *Merritt*, secondé par M. *Buchanan*,
Ordonné, Que lorsque cette Chambre s'ajournera, demain à cinq heures, elle s'ajournera à sept heures, P. M.

Les Ordres du jour sont remis à demain.

Sur Motion de M. *Buchanan*, secondé par M. *Cartwright*,
Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à demain, et que les Comités de toute la Chambre sur les Banques soient les premiers Ordres du jour dans la séance du soir.

Alors, sur Motion de M. *Small*, secondé par M. *Holmes*,
La Chambre s'est ajournée.

Sabbati, 11^o die Septembris ;

Anno 5^o *Victoriae Reginae, 1841.*

Pétition présentée la Chambre. La Pétition de W. Tanner, et autres.

La Pétition suivante a été présentée et mise sur la Table.
Par M. *Powell*, la Pétition de *William Tanner*, et autres, Habitans des Townships de *Grimsby, Gainsborough, Clinton* et *Caistor*.

3^{ème} lecture du Bill pour régler l'inspection des Bois de Construction. &c.

Un Bill grossoyé pour régler l'inspection et le mesurages du Bois de construction, mâts, esparres, douves, douelles, et autres objets de même nature, dans les Ports de *Québec* et de *Montréal*, et pour d'autres fins y relatives, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Cameron* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

3^{ème} lecture du Bill pour payer les Dépenses du Gouvernement Civil.

Un Bill grossoyé pour accorder à Sa Majesté certaines sommes y mentionnées, pour payer les dépenses du Gouvernement Civil, pour l'année qui expirera le 31^e jour de *Décembre, 1841*, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Harrison* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

3^{ème} lecture du Bill relatif au Chemin de Barrière de *Gwillimbury* Ouest.

Un Bill grossoyé pour autoriser un certain changement au sujet du lieu d'un Chemin de Barrière dans Township de *Gwillimbury* Ouest, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, que le Bill passe.

Ordonné, Que Sir *Allan Macnab* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Ordonné, Que la Pétition des Maîtres et Propriétaires de Vaisseaux Britanniques, faisant le Commerce au Port de Québec, et des Pilotes du Fleuve St. Laurent, présentée à la Chambre le vingt cinq Juin dernier, soit référée au Comité de toute la Chambre sur le Bill pour abroger et amender en partie certains Actes, et une certaine Ordonnance y mentionnés, et pour étendre les pouvoirs et augmenter les fonds de la Corporation de la Maison de la Trinité de Québec.

La Pétition des Propriétaires de Vaisseaux Britanniques est référée au Comité général sur le Bill relatif à la Maison de la Trinité de Québec.

M. *Taschereau*, du Comité choisi auquel a été référée la Pétition de P. E. *Taschereau* et autres, Habitans du District des Chaudières, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la table du Greffier, comme suit :

Le Comité sur la Pétition de P. E. *Taschereau*, et autres, fait son rapport.

Pour le dit Rapport, voir Appendice (S. S.).

Ordonné, Que le dit Rapport soit référé à un Comité de toute la Chambre Mardi prochain.

M. *Dunlop*, du Comité choisi auquel a été référée la Pétition de Robert F. *Gourlay*, de Kingston, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la table du Greffier, comme suit :

Le Comité sur la Pétition de R. F. *Gourlay*, fait son rapport.

Pour le dit Rapport, voir Appendice (T. T.)

Ordonné, Que le dit Rapport soit référé à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

Sur Motion de M. *Small*, secondé par M. *Baldwin*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, à la prochaine Session du Parlement, un Etat du montant prélevé et perçu dans la ci-devant Province du Haut-Canada, pour construire un Asyle pour les Insensés, indiquant quelle proportion a été perçue dans chaque District de la dite Province.

Adresse à Son Excellence pour demander un Etat du montant prélevé pour la construction d'un Asyle pour les Insensés à Toronto.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

M. *Thorburn* a proposé, secondé par M. *Cameron*, Qu'il soit nommé un Comité choisi, composé de Sir *Allan Macnab*, Messieurs *Merritt*, *Cartwright*, le Procureur Général *Draper* et *Tompson*, pour s'enquérir de l'état dans lequel se trouve le Monument de *Brock*, et s'il a été accordé aucune somme d'argent sur la Caisse Publique pour le reconstruire, et aussi si certaines Médailles d'Or et d'Argent, frappées pour les miliciens, ont été distribuées, et à qui ; pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Motion pour nommer un Comité relativement au Monument de *Brock*.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit

Pour.

Baldwin,
Buchanan,
Cameron,
Chesley,
Cook,
De Salaberry,
Dunn, Hon. J. H.
Durand,

Gilchrist,
Harrison, Hon. S. B.
Holmes,
Hopkins,
Macnab Sir A. N.
McLean,
Merritt,
Morris,

Parent,
Parke,
Powell,
Quesnel,
Robertson,
Roblin,
Simpson,
Smith, (Front.)

Smith, (Went.)
Steele,
Taschereau,
Thompson,
Thorburn,
Turcotte,
Woods.—31.

Contre.

Barthe,
Burnet,
Cartwright,
Christie,

Day, Hon. C. D.
Foster,
Hincks,
McDonald, (Pres.)
Ruel,

Neilson,
Ogden, Hon. C. R.
Raymond,

Taché,
Viger, Hon. D. B.
Yule.—18.

La Motion est agréée.

Ainsi elle a été emportée dans l’Affirmative, et
Résolu, en conséquence.

2^e lecture du Bill relatif aux monnaies de Cuivre.

Sur Motion de M. *Hincks*, secondé par M. *Moore*,
Ordonné, Que le Bill grossoyé du Conseil Législatif, intitulé “ Acte
“ pour empêcher de fabriquer, importer ou circuler, d’une manière
“ frauduleuse, les monnaies de cuivre falsifiées,” soit maintenant lu une
seconde fois.

Le dit Bill a en conséquence été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu pour la troisième fois Lundi prochain.

La Chambre se forme en Comité de Subsidés pour des améliorations Publiques.

Sur Motion de l’Honorable M. *Harrison*, secondé par M. le Solliciteur Général *Day*,

Résolu, Que cette Chambre se forme maintenant en Comité de Subsidés relativement aux améliorations publiques, afin de prendre en considération les deux Messages de Son Excellence le Gouverneur Général, au sujet du chemin de *Port Dover* et *Hamilton*, et du Chemin Militaire dans le District de l’*Est*.

La Chambre s’est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Durand* a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l’Orateur a repris le Fauteuil;

Et M. *Durand* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions, qu’il avait ordre de soumettre à la Chambre, quand il lui plairait de les recevoir.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu Lundi prochain.

Le Président fait rapport de plusieurs Résolutions.

Motion que la Chambre ne procède sur aucune nouvelle mesure, pendant la Session.

M. *Williams* a proposé, secondé par le Capitaine *Steele*, Que la Chambre ne procèdera sur aucune nouvelle mesure, soit par Bill ou Résolution durant la présente Session, à moins qu’elle ne soit envoyée par l’Honorable Conseil Législatif.

Négative.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s’en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

L’Honorable M. *Daly*, l’un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à M. l’Orateur un Message signé de Son Excellence le Gouverneur Général.

Et le dit Message a été lu par M. l’Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts; et il est comme suit:

SYDENHAM.

Message annonçant que Son Excellence consent à nommer une Commission pour reviser les Statuts du Bas-Canada.

En réponse à son Adresse du 28 du mois dernier, le Gouverneur Général informe la Chambre d’Assemblée qu’il prendra avec plaisir les démarches nécessaires pour accéder à la demande de la Chambre de nommer une commission pour reviser les Statuts et Ordonnances de cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*, et réunir en une seule loi, les statuts et ordonnances qui ont trait aux mêmes sujets, et qui pourront l’être avec avantage et utilité.

Kingston, 11 Septembre, 1841.

M. *Gilchrist*, du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour faciliter la négociation d'un emprunt en *Angleterre*, et pour d'autres objets y mentionnés, a fait rapport, conformément à l'Ordre, des amendemens faits au dit Bill par le Comité, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la table du Greffier.

M. le Procureur Général *Draper*, a proposé, secondé par M. le Procureur Général *Ogden*, que la Question de concours soit maintenant séparément mise sur les dits amendemens.

L'Honorable M. *Neilson* a proposé en amendement, secondé par M. *Christie*, que tous les mots après "Que" dans la dite Motion, soient retranchés, et les suivans substitués : " le dit Bill soit référé de nouveau à un Comité, avec instruction de l'amender de manière à omettre toute reconnaissance qu'ils pourraient contenir d'aucune partie de la Dette Publique qui n'aurait pas été consentie par le vote de l'Assemblée de la ci-devant Province du *Bas-Canada*."

La Question ayant été mise sur la dite Motion d'amendement, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

Barthe,
Burnet,

Christie,
Morin,

Neilson,
Taché,

Viger, Hon. D. B.
(7.)

Contre.

Baldwin,
Black,
Buchanan,
Cameron,
Cartwright,
Chesley,
Child,
Cook,
Daly, Hon. D.
Day, Soll. Gén.

De Salaberry,
Draper, Hon. W.H.
Dunn,
Dunscomb,
Durand,
Foster,
Gilchrist,
Harrison, Hon.S.B.
Hincks,
Holmes,

Macnab, Sir A.
McDonald, (Pres.)
McDonald, (Went.)
McLean,
Merritt,
Ogden, Hon. C. R.
Parke,
Powell,
Quesnel,
Raymond,

Robertson,
Roblin,
Smith, (Front.)
Smith, (Went.)
Thorburn,
Thompson,
Watts,
Williams,
Yule.—39.

Ainsi elle a passé dans la Négative.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, elle a été adoptée par la Chambre.

Et les dits amendemens ayant été séparément lus de nouveau, et la question de concours ayant été séparément mise sur iceux, ils ont été adoptés par la Chambre.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

Un Bill grossoyé, intitulé "Acte pour faciliter la négociation d'un Emprunt en *Angleterre*, et pour d'autres objets y mentionnés," a été lu pour la troisième fois.

M. le Procureur Général *Draper* a proposé, secondé par M. le Procureur Général *Ogden*, que le Bill passe.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

Black,
Buchanan,

Draper, Hon. W. H. McDonald, (Glen.)
Dunn,
McLean,

Smith, (Front.)
Smith, (Went.)

Le Président du Comité général sur le Bill pour négocier un emprunt en Angleterre, rapporte les amendemens au dit Bill.

Motion que la question de concours soit mise aux voix.

Amendement proposé.

La Motion d'amendement est négative. La Motion principale est agréée.

Les amendemens sont agréés.

Ordre de grossoyer le dit Bill.

3e lecture du Bill pour négocier un Emprunt en Angleterre.

Motion que le Bill passe.

<i>Cameron,</i>	<i>Dunscomb,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Ogden, Hon. C.R.</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Chesley,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Child,</i>	<i>Harrison, Hon. S.B.</i>	<i>Powell,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Cook,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Woods,</i>
<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>Macnab, Sir Allan</i>	<i>Robertson,</i>	<i>Yule.—39.</i>
<i>De Salaberry,</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Roblin,</i>	

Contre.

<i>Baldwin,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Burnet,</i>			(9.)

La Motion est agréée.

Ainsi elle a été emportée dans l’Affirmative, et
Résolu, en conséquence.

Ordonné, Que M. le Procureur Général *Draper* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Le Président du Comité sur le Bill pour imposer une taxe sur les Billets de Banque, rapporte les amendemens au dit Bill.

M. *Thorburn*, du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour imposer une certaine taxe ou impôt sur les Billets de Banque émis ou en circulation dans cette Province, a fait rapport, conformément à l’Ordre, des amendemens faits au dit Bill par le Comité, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la table du Greffier.

Motion que la question de concours soit mise aux voix.

M. le Procureur Général *Ogden* a proposé, secondé par M. le Procureur Général *Draper*, que la Question de concours soit maintenant séparément mise sur les dits amendemens.

Motion d’amendement

M. *Merritt* a proposé en amendement, secondé par l’Honorable M. *Neilson*, que tous les mots après “Que”, dans la dite Motion, soient retranchés, et les suivans substitués : “ le dit Bill soit de nouveau référé à un Comité, aux fins d’affecter la taxe ou impôt qui sera prélevé par ce Bill, au paiement de la Dette à être créée ci-après pour la confection de divers Travaux Publics, autorisés durant la présente Session, conformément aux Résolutions de cette Chambre, et nullement à d’autres objets.”

La Question ayant été mise sur la Motion d’amendement, il s’en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Baldwin,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Neilson,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Black,</i>			(9.)

Contre.

<i>Burnet,</i>	<i>Durand,</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Roblin,</i>
<i>Child,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McDonald, (Glen.)</i>	<i>Smith, (Front.)</i>
<i>Cook,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Harrison,</i>	<i>Ogden, Proc. Gén.</i>	<i>Steele,</i>
<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Draper, Hon. W.H.</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Dunlop,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Woods,</i>
<i>Dunn, Hon. J. H.</i>	<i>Macnab, Sir A.</i>	<i>Robertson,</i>	<i>Yule.—32.</i>

Amendement perdu.

Ainsi elle a passé dans la Négative.

La Motion principale au agréée.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, elle a été adoptée par la Chambre.

Et les dits amendemens ayant été séparément lus de nouveau, et la Question de concours ayant été séparément mise sur iceux, ils ont été adoptés par la Chambre.

Ordonné, Que le dit Bill tel qu'amendé, soit grossoyé.

Un Bill grossoyé pour imposer une certaine taxe ou impôt sur les Billets de Banques émis ou en circulation dans cette Province, a été lu pour la troisième fois.

M. le Procureur Général *Ogden* a proposé, secondé par M. le Procureur Général *Draper*, Que le Bill passe.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:

Pour.

<i>Baldwin,</i>	<i>Durand,</i>	<i>McDonald,</i> (Glen.)	<i>Roblin,</i>
<i>Child,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Smith,</i> (Front.)
<i>Cook,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith,</i> (Went.)
<i>Daly,</i> Hon. D.	<i>Harrison,</i> Hon. S. B.	<i>Ogden,</i> Hon. C. R.	<i>Steele,</i>
<i>Day,</i> Hon. C. D.	<i>Hincks,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Draper,</i> Hon. W. H.	<i>Holmes,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Dunlop,</i>	<i>Macnab,</i> Sir A.	<i>Raymond,</i>	<i>Woods,</i>
<i>Dunn,</i> Hon. J. H.	<i>McDonald,</i> (Pres.)	<i>Robertson,</i>	<i>Yule.</i> —32.

Contre.

<i>Barthe,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Black,</i>	<i>Dunscomb,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Turcolte,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Viger.</i> Hon. D. B.
			(12.)

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et *Résolu*, en conséquence.

Ordonné, Que M. le Procureur Général *Ogden*, porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

M. *DeSalaberry*, du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour imposer un Droit sur les Distilleries dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*, a fait rapport, conformément à l'Ordre, des amendemens faits au dit Bill par le Comité, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la table du Greffier.

L'Honorable M. *Harrison* a proposé, secondé par M. le Solliciteur Général *Day*, que la Question de concours soit maintenant séparément mise sur les dits amendemens.

M. *Merritt* a proposé, en amendement, secondé par l'Honorable M. *Neilson*, que tous les mots après "Que," dans la dite Motion, soient retranchés, et les suivans substitués: "le dit Bill soit de nouveau référé à un Comité, aux fins d'affecter le droit à être prélevé par le Bill au paiement de la Dette qui sera ci-après créée pour la confection de divers Travaux Publics, autorisés durant la présente Session, en conformité des Résolutions de cette Chambre, et à nul autre objet."

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, il s'en est suivi une division; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:

Pour.

<i>Baldwin,</i>	<i>Buchanan,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Turcolte,</i>
<i>Black,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Viger.</i> Hon. D. B.
<i>Christie,</i>			(13.)

Les amendemens du Bill sont agréés.

3^{ème} lecture du dit Bill.

Motion que le Bill passe.

Agréée.

Le Président du Comité sur le Bill pour imposer un Droit sur les Distilleries dans le Bas-Canada fait rapport des amendemens au dit Bill.

Motion que la question de concours soit mise aux voix.

Motion d'amendement

Contre.

<i>Cartwright,</i>	<i>Durand,</i>	<i>McDonald, (Glen.)</i>	<i>Smith, (Front.)</i>
<i>Child,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Cook,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Ogden, Hon. C. R.</i>	<i>Steele,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Harrison,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Draper, Hon. W. H.</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Woods,</i>
<i>Dunlop,</i>	<i>Macnab, Sir A.</i>	<i>Robertson,</i>	<i>Yule.—31.</i>
<i>Dunn, Hon. J. H.</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Roblin,</i>	

Elle est négative.

La Motion principale est agréée.

Les amendemens sont agréés.

Amendemens à la 3^e Clause du Bill.

Ordre de grossoyer.

3^e lecture du Bill relatif aux Distilleries dans le B. C.

Motion que le Bill passe.

Ainsi elle a passé dans la Négative.

La Question ayant été mise sur la Motion principale, elle a été unanimement adoptée,

Et les dits amendemens ayant été séparément lus de nouveau, et la Question de concours ayant été séparément mise sur iceux, ils ont été adoptés par la Chambre.

Ordonné, Que la troisième Clause du dit Bill soit retranchée, et la suivante substituée : "Et qu'il soit statué, que toute personne qui tiendra ou emploiera une Distillerie sera tenue d'obtenir une Licence de l'Inspecteur de District, laquelle Licence continuera et sera en vigueur jusqu'au trente-unième jour de Décembre de l'année dans laquelle cette Licence sera accordée, et non après, et sera renouvelée annuellement."

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

Un Bill grossoyé pour imposer un Droit sur les Distilleries dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*, a été lu pour la troisième fois.L'Honorable M. *Harrison* a proposé, secondé par M. le Solliciteur Général *Day*, que le Bill passé, et que le titre soit "Acte pour imposer un Droit sur les Distilleries dans cette Province ci-devant le *Bas-Canada*."

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Baldwin,</i>	<i>Dunn,</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Roblin,</i>
<i>Black</i>	<i>Dunscomb,</i>	<i>McDonald, (Glen.)</i>	<i>Smith, (Front.)</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Durand,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Child,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Merrill,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Cook,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Ogden, Hon. C. R.</i>	<i>Watts,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Harrison, Hon. S. B.</i>	<i>Parke,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Woods,</i>
<i>Draper, Hon. W. H.</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Yule.—35.</i>
<i>Dunlop,</i>	<i>Macnab, Sir A.</i>	<i>Robertson,</i>	

Contre.

<i>Barthe,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Taché,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Johnston,</i>			(9.)

Agréée.

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et Résolu, en conséquence.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Harrison* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Le Président du Comité sur le Bill pour amender les Lois

M. *Watts*, du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour faire certains changemens aux Lois relatives aux Droits imposés sur les effets

et marchandises vendus par Encan, a fait rapport, conformément à l'Ordre, des amendemens faits au dit Bill par le Comité, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la table du Greffier.

L'Honorable M. *Harrison* a proposé, secondé par M. le Solliciteur Général *Day*, que la Question de concours soit maintenant séparément mise sur les dits amendemens.

M. *Merritt* a proposé en amendement, secondé par M. *Neilson*, que tous les mots après "Que," dans la dite Motion, soient retranchés, et les suivans substitués: "le dit Bill soit de nouveau référé à un Comité, aux fins d'affecter le droit qui sera prélevé par le Bill au paiement de la Dette à être créée ci-après pour la confection de divers Travaux Publics, autorisés durant la présente Session, en conformité des Résolutions de cette Chambre, et à nul autre objet."

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, il s'en est suivi une division; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:

Pour.

Baldwin,
Barthe,
Black,
Christie,

Dunscomb,
Johnston,
Merritt,

Morin,
Neilson,
Parent,

Taché,
Turcotte,
Viger, Hon. D.B.
(13,)

Contre.

Cartwright,
Child,
Cook,
Daly, Hon. D.
Day, Hon. C. D.
Draper, Hon. W. H.
Dunlop,
Dunn, Hon. J. H.

Durand,
Foster,
Gilchrist,
Harrison, Hon. S.B.
Hincks,
Holmes,
Macnab, Sir Allan
McDonald, (Pres.)

McDonald, (Glen.)
McLean,
Ogden, Hon. C. R.
Parke,
Powell,
Raymond,
Robertson,
Roblin,

Smith, (Front.)
Smith, (Went.)
Steele,
Watts,
Williams,
Woods.
Yule.—31.

Ainsi elle a passé dans la Négative.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, elle a été adoptée.

Et les dits amendemens ayant été lus de nouveau, et la Question de concours ayant été séparément mise sur iceux, ils ont été adoptés par la Chambre.

Ordonné, Que le dit Bill tel qu'amendé, soit grossoyé.

Un Bill grossoyé pour faire certains changemens aux Loix relatives aux Droits imposés sur les effets et marchandises vendus per Encan, a été lu pour la troisième fois.

L'Honorable M. *Harrison* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Draper*, Que le Bill passe, et soit intitulé, "Acte pour faire certains changemens aux loix relatives aux droits imposés sur les effets et marchandises vendus par encan."

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:

Pour.

Baldwin,
Black,
Cartwright,

Dunn,
Dunscomb,
Durand,

McDonald, (Pres.)
McDonald, (Glen.)
McLean,

Roblin,
Smith, (Front.)
Smith, (Went.)

relatives aux Encans, fait rapport des amendemens au dit Bill.

Motion que la Question de concours soit mise aux voix.

Motion d'amendement.

Négative.

La motion principale est agréée.

Les Amendemens sont agréés.

Ordre de grossoyer le Bill.

3e lecture du Bill relatif aux droits imposés sur les marchandises.

Motion que le Bill passe.

<i>Child,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Cook,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Ogden, Hon. C. R.</i>	<i>Watts,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Harrison, Hon. S. B.</i>	<i>Parke,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Woods,</i>
<i>Draper, Hon. W. H.</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Yule.—35.</i>
<i>Dunlop,</i>	<i>Macnab, Sir A.</i>	<i>Robertson,</i>	

Contre.

<i>Barthe,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Taché,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Johnston,</i>			(9.)

Agréé.

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et
Résolu, en conséquence.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Harrison* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Le Président du Comité sur le Bill pour augmenter le Capital de la Banque Commerciale de Midland, fait rapport des amendemens au dit Bill.

M. *Burnet*, du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour augmenter le Capital de la Banque Commerciale du District de *Midland*, et sur le Rapport final du Comité choisi, auquel ont été référées les Pétitions sur le Cours des Monnaies et les Banques, a fait rapport, conformément à l'Ordre, des amendemens faits au dit Bill par le Comité, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la table du Greffier.

Ordre que la Question de concours soit mise aux voix.

Ordonné, Que la Question de concours soit maintenant séparément mise sur les dits amendemens.

Les amendemens depuis le premier jusqu'au huitième sont agréés.

Et les dits amendemens, depuis le premier jusqu'au huitième inclusivement, ayant été séparément lus de nouveau, et la Question de concours ayant été séparément mise sur iceux, ils ont été adoptés par la Chambre.

Le neuvième amendement est agréé.

Le neuvième et dernier des dits amendemens ayant été lu de nouveau, et la Question de concours ayant été mise sur icelui, il s'en est suivi une divison, et il a été emporté dans l'affirmative.

Ordre que le Bill soit grossoyé.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé soit grossoyé.

2e lecture du Bill pour continuer un Acte y mentionné.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour continuer, pour une période limitée, un certain Acte y mentionné, a été lu une seconde fois.

Le dit Bill est référé à un Comité général.

Ordonné, Que le dit Bill soit maintenant référé à un Comité de toute la Chambre.

Instruction au dit Comité d'amender le dit Bill.

Ordonné, Qu'il soit une instruction au dit Comité, d'amender le dit Bill, en étendant les dispositions d'icelui à l'Acte de la Législature du *Haut-Canada*, de la onzième *George IV*, tel qu'amendé par un Acte de la troisième *Guillaume IV*, chapitre quarante-six; et aussi à l'Acte de la dite Législature de la septième *Guillaume IV*, chapitre vingt-trois.

La Chambre se forme en Comité sur le dit Bill.

La Chambre s'est alors formée en le dit Comité.

Le Capitaine *Steele* a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

Le Président du Comité rapporte le Bill avec des amendemens, qui sont agréés.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil;

Et le Capitaine *Steele* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait plusieurs amendemens; lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la table du Greffier, et adoptés par la Chambre.

Ordre de grossoyer le dit Bill.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

L'Honorable S. B. *Harrison*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur un Message signé de Son Excellence le Gouverneur Général.

Et le dit Message a été lu par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts; et il est comme suit :

SYDENHAM.

Relativement à l'Adresse de la Chambre d'Assemblée du vingt-quatre du mois dernier, le Gouverneur Général recommande à la Chambre d'accorder la somme de £246 à *Christopher Leggo*, de la Ville de *Brockville*, pour les pertes qu'il a essuyées, par suite de ce que certains volontaires qui étaient alors stationnés à *Brockville*, sont entrés par la force et la violence dans son magasin, et pour laquelle offense plusieurs de ces individus ont été jugés et condamnés.

Message recommandant d'accorder £246 à C. Leggo.

Maison du Gouvernement,
Kingston, 10e Sept. 1841. }

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour consolider les lois relatives aux Droits Provinciaux à prélever sur les effets et marchandises qui sont importés en cette Province, étant lu,

La Chambre se forme en Comité sur le Bill relatif aux Droits à imposer sur les marchandises.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Thorburn* a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil;

Et M. *Thorburn* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait plusieurs amendemens, dont il avait ordre de faire rapport à la Chambre, quand il lui plairait de le recevoir.

Le Président du Comité fait rapport de plusieurs amendemens au dit Bill.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu Lundi prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, recommandant de pourvoir par une loi au paiement de l'indemnité des Membres de l'Assemblée Législative, étant lu,

La Chambre se forme en Comité sur le Message de Son Excellence au sujet de l'indemnité des Membres de l'Assemblée.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Parent*, a pris le Fauteuil du Comité, et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil;

Et M. *Parent* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, comme suit :

Le Président du Comité fait rapport d'une Résolution.

Résolution.

Résolu, Que c'est l'opinion de ce Comité, qu'il est expédient de pourvoir, par une loi, à payer les Membres de l'Assemblée Législative, chaque session de la Législature.

L'Honorable M. *Harrison* a proposé, secondé par M. *Cameron*, que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution.

La Motion de concours est mise aux voix.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

Aylwin,
Baldwin,

Dunlop,
Dunn, Hon. J. H. *Merritt,*

McLean,
Merritt,
z. 7

Raymond,
Roblin,

<i>Cameron,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Ruel,</i>
<i>Chesley,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Child,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Steel,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Harrison, Hon. S. B.</i>	<i>Ogden, Hon. C. R.</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cook,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Taschereau,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>Macnab, Sir A. N.</i>	<i>Powell,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>DeSalaberry,</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>

(40.)

Contre.

Black,
*Burnet,**McDonald, (Glen.)* *Watts,**Williams.—5.*

Et agréée.

Ainsi elle a été emportée dans l’Affirmative, et
Résolu, en conséquence.

Motion pour l’introduction du Bill relatif au paiement des Membres.

L’Honorable M. *Harrison* a proposé, secondé par M. le Solliciteur Général *Day*, qu’il lui soit permis d’introduire un Bill pour pourvoir par une loi, à payer les Membres de l’Assemblée Législative chaque session de la Législature.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, la Chambre s’est divisée :

Pour, 40 ;

Contre, 5.

Et les noms ayant été demandés, ils ont été pris tels que dans la dernière division précédente.

Elle est agréée.
1ère lecture du dit Bill.Ainsi elle a été emportée dans l’Affirmative,
Et le dit Bill a été reçu, et lu pour la première fois.*Ordonné,* Que le dit Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

Le Message de Son Excellence, relatif à Christopher Leggo, est référé.

Sur Motion de M. *Morris*, secondé par M. *Cameron*,
Ordonné, Que le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, au sujet de la réclamation de *Christopher Leggo*, de la Ville de *Brockville*, soit référé au Comité de toute la Chambre sur le Rapport du Comité Spécial auquel a été référé le rapport du Commissaire du Cure-Môle à Vapeur Provincial, et autres références.L’Honorable *D. Daly*, l’un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à M. l’Orateur un Message signé de Son Excellence le Gouverneur Général.

Et le dit Message a été lu par M. l’Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts, et il est comme suit :—

SYDENHAM.

Message de Son Excellence concernant la Tenure Féodale.

En réponse à son Adresse du 7 du courant, le Gouverneur Général informe la Chambre d’Assemblée, qu’il prendra les mesures nécessaires pour se conformer à son désir relativement à la nomination d’une Commission chargée de s’enquérir de la Tenure des terres, communément appelée Tenure Seigneuriale, telle qu’elle est établie dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*.

Kingston, 11e Septembre, 1841.

Sur Motion de M. le Solliciteur Général Day, secondé par l'Honorable M. Harrison,

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour pourvoir à l'établissement et au maintien d'Ecoles élémentaires dans cette Province, et autres références, soit remis à Lundi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité Général sur le Bill relatif aux Ecoles élémentaires, est remis à Lundi prochain.

A cinq heures, M. l'Orateur a déclaré la Chambre ajournée jusqu'à sept heures, P. M.

Sabbati, 11^o die Septembris.

Sept Heures, P. M.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour incorporer diverses personnes sous les noms et raison de Président, Directeurs et Compagnie de la Banque du District de *Niagara*, étant lu,

La Chambre se forme en Comité sur le Bill relatif à la Banque de Niagara.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Thorburn* a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil,

Et M. *Thorburn* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, sans y faire aucun amendement; et le Rapport a été lu de nouveau à la Table du Greffier.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

Ordre de le grossoyer

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour augmenter le Capital de la Banque du *Haut-Canada*, étant lu,

La Chambre se forme en Comité sur le Bill pour augmenter le Capital de la Banque du H. C.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Thorburn* a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil,

Et M. *Thorburn* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, sans y faire aucun Amendement; et le Rapport a été lu de nouveau à la Table du Greffier.

Ordonné, Que le Bill soit grossoyé.

Le Président du Comité rapporte le Bill sans amendement.

Ordre de le grossoyer

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender la Charte et augmenter le Capital de la Banque de *Gore*, étant lu;

La Chambre se forme en Comité sur le Bill pour augmenter le Capital de la Banque de Gore.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Thorburn* a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil;

Et M. *Thorburn* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, sans y faire aucun amendement; et le Rapport a été lu de nouveau à la table du Greffier.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

Le Président du Comité rapporte le Bill sans amendement.

Ordre de le grossoyer

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour prolonger la Charte de la Banque de *Montréal*, et pour augmenter son Capital, étant lu;

La Chambre se forme en Comité sur le Bill pour augmenter le Capital de la Banque de Montréal.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Thorburn* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Thorburn* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, sans y faire aucun amendement ; et le rapport a été lu de nouveau à la Table du Greffier.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

Le Président du Comité rapporte le Bill sans amendement.

Ordre de le grossoyer.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill de la Banque de la Cité.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour prolonger la Charte de la Banque de la Cité de *Montréal*, et pour augmenter son Capital, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Thorburn* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Thorburn* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill sans y faire aucun amendement ; et le rapport a été lu de nouveau à la Table du Greffier.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

Le Président du Comité rapporte le Bill sans amendement.

Ordre de le grossoyer.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill pour prolonger la Charte de la Banque de Québec.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour prolonger la Charte de la Banque de *Québec*, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Thorburn* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Thorburn* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill sans y faire aucun amendement ; et le rapport a été lu de nouveau à la Table du Greffier.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

Le Président du Comité rapporte le Bill sans amendement.

Ordre de le grossoyer.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité général sur le Bill relatif à certains Townships du Comté de Kent, est remis à Lundi prochain.

Sur Motion de M. *Cameron*, secondé par M. *Derbshire*,

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour l'érection de certains Townships, dans le Comté de *Kent*, en un District séparé, soit remis à Lundi prochain.

Congé d'absence accordé à M. *Duggan*.

Ordonné, Que M. *Duggan* ait encore la permission de s'absenter de cette Chambre, durant la présente Session.

Les Ordres du jour sont remis à Lundi prochain.

Sur Motion de M. *Morris*, secondé par M. *Williams*,

Ordonné, Que les Ordres du jour dont il n'a pas été disposé soient remis à Lundi prochain, et qu'ils soient alors les premiers Ordres du jour.

Alors, sur Motion de M. *Quesnel*, secondé par l'Honorable M. *Viger*.

La Chambre s'est ajournée.

Lunæ, 13^o die Septembris;

Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

Un Bill grossoyé pour prolonger la Charte de la Banque de *Montréal*, et pour augmenter son Capital, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe, et que le titre soit "Acte pour renouveler la Charte de la Banque de *Montréal*, et pour augmenter son Capital."

Ordonné, Que M. *Holmes* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

3e lecture du Bill pour augmenter le Capital de la Banque de Montréal.

Un Bill grossoyé pour augmenter le Capital de la Banque du *Haut-Canada*, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Buchanan* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

3e lecture du Bill pour augmenter le Capital de la Banque du H. C.

Un Bill grossoyé pour augmenter le Capital de la Banque Commerciale du District de *Midland*, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe, et soit intitulé, "Acte pour augmenter le Capital de la Banque Commerciale du District de *Midland*."

Ordonné, Que M. *Cartwright* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

3e lecture du Bill pour augmenter le Capital de la Banque de Midland.

Un Bill grossoyé pour continuer, pour une période limitée, certains Actes y mentionnés, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe, et que le titre soit "Acte pour continuer, pour une période limitée, certains Actes y mentionnés."

Ordonné, Que M. le Solliciteur Général *Day*, porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

3e lecture du Bill relatif à certains Actes y mentionnés.

Un Bill grossoyé pour prolonger la Charte de la Banque de la Cité de *Montréal*, et pour augmenter son capital, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe, et que le titre soit "Acte pour prolonger la Charte de la Banque de la Cité de *Montréal*, et pour augmenter son Capital."

Ordonné, Que M. *Dunscumb* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

3e lecture du Bill pour augmenter le Capital de la Banque de Montréal.

Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues:

Du Révérend *John Machar*, et des Anciens et de la Congrégation de l'Eglise de *St. Andrews, Kingston*, demandant que les Ecritures Saintes soient employées comme livre de Classe, dans les Ecoles et Séminaires.

De *Maria McCrea*, exposant qu'elle a été placée dans la Chambre en attendant la Session de la Législature, dans l'espoir d'être nommée Gardienne, et demandant une rémunération pour la perte qu'elle souffre en conséquence.

Lecture des Pétitions suivantes :
Du Rév. J. Machart, et autres.

De *Maria McCrea*.

De W. McClellan, et autres.

De *William McClelland*, et autres, Habitans du Township de *Thorold*, demandant que la Compagnie du Canal de *Welland* soit obligée de bâtir un Pont sur le Canal, à l'endroit où il traverse le chemin de *Allansburg* à *St. Catherines*.

De W. Leslie, et autres,

De *William Leslie*, et autres, Habitans de *Streetsville*, et des environs, demandant que les Ecritures Saintes soient employées, comme livre de Classe, dans les Ecoles qui pourront être établies dans la Province.

De J. J. S. Dunbar Moodie, et autres.

De *J. J. S. Dunbar Moodie*, et autres, Habitans de la Ville de *Belleville*, et des environs, demandant une loi, pour déclarer illégales toutes sociétés et assemblées secrètes.

De J. Murray, et autres.

De *James Murray*, et autres, Habitans de la Ville de *Bellville*, et des environs, demandant une Loi, pour déclarer illégales toutes sociétés et assemblées secrètes.

De W. Moore.

De *William Moore*, Inspecteur de Bœuf et de Lard, de la Cité de *Montréal*, exposant que par le Bill maintenant devant la Chambre pour régler l'Inspection du Bœuf et du Lard, le Pétitionnaire souffrira des pertes considérables, et demandant une indemnité.

Du Vénéérable Archidiacre Stuart, et autres.

Du Vénéérable Archidiacre *Stuart*, et autres, Habitans de la Ville de *Kingston*, demandant l'établissement d'une Magistrature Stipendiaire dans la dite Ville.

De W. Tanner, et autres.

De *William Tanner*, et autres, Habitans des Townships de *Grimsby*, *Gainsborough*, *Clinton* et *Caistor*, demandant que le Bill pour ériger le Comté de *Haldimand* en un District, ne soit pas sanctionné par l'Assemblée.

La Pétition de W. Tanner, et autres, est référée à un Comité Général.

Ordonné, Que la Pétition de *William Tanner*, et autres, Habitans des Townships de *Grimsby*, *Gainsborough*, *Clinton* et *Caistor*, soit référée au Comité de toute la Chambre sur le Bill pour ériger le Comté de *Haldimand*, en un District séparé, sous le nom de "District de *Manchester*."

La Pétition de Maria McCrea, est référée au Comité des Comptes Contingens.

Ordonné, Que la Pétition de *Maria McCrea*, soit référée au Comité Spécial sur les comptes contingens et les dépenses de cette Chambre, durant la présente Session.

Le Comité sur la Pétition de Jacob Glen, et autres, fait son rapport.

L'Honorable M. *Viger*, du Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de *Jacob Glen*, et autres, propriétaires de terres et d'emplacements au Bassin de *Chumbly*, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la Table du Greffier, comme suit :
Pour le dit Rapport, voir Appendice (U. U.)

L'Ordre du jour au sujet de la réclamation de *Christopher Leggo*, est déchargé.

Sur Motion de M. *Morris*, secondé par M. *Cameron*,
Ordonné, Que l'Ordre de cette Chambre, d'hier, référant le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, au sujet de la réclamation de *Christopher Leggo*, de la Ville de *Brockville*, au Comité de toute la Chambre sur le Rapport du Comité Spécial, auquel a été référé le Rapport du Commissaire du Cure-Môle à Vapeur de la Province, soit déchargé.

1ère lecture du Bill pour indemniser *Christopher Leggo*.

Ordonné, Que M. *Morris* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser le paiement d'une certaine somme d'argent à *Christopher Leggo*.
Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Ordonné, Que M. *Morris* soit ajouté au Comité Spécial sur les comptes contingens, et les dépenses de cette Chambre durant la présente Session.

M. Morris est ajouté au Comité sur les comptes contingens.

Sur Motion de Sir *Allan Macnab*, secondé par l'Honorable M. *Dunn*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien prolonger la présente Session du Parlement Provincial jusqu'à Vendredi prochain, afin de mettre cette Chambre en état de mener à fin plusieurs mesures importantes, qui, autrement se trouveraient perdues.

Adresse à Son Excellence pour lui demander de prolonger la prorogation de la Législature.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

L'Honorable *S. B. Harrison*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur un Message signé de Son Excellence le Gouverneur Général.

Message de Son Excellence.

Et le dit Message a été lu par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts; et il est comme suit :

SYDENDAM.

Le Gouverneur Général recommande à la Chambre d'Assemblée d'affecter une somme n'excédant pas £500, en faveur des Syndics du Collège Victoria, pour les fins de cette Institution.

Message recommandant un octroi en faveur du Collège Victoria.

Son Excellence a appris, que, sans cette aide, l'objet pour lequel l'Acte qui a rapport à ce Collège a été passé, ne pourra pas être mis à effet, et elle recommande en conséquence cette appropriation à la considération de la Chambre.

Maison du Gouvernement, 13e Septembre 1841.

Sur Motion de l'Honorable M. *Harrison*, secondé par M. le Procureur Général *Ogden*,

Résolu, Que demain, cette Chambre se formera en Comité de Subsidés.

La Chambre se formera en Comité de Subsidés demain.

Ordonné, Que le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, au sujet d'un octroi de cinq cents louis au Collège Victoria, soit référé au Comité de Subsidés.

Le Message de Son Excellence relatif au Collège Victoria, est référé au Comité de Subsidés.

Sur Motion de M. *Christie*, secondé par M. *Morin*,

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour prendre en considération les amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé "Acte pour régler les Pêches dans le District de *Gaspé*," soit maintenant lu.

La Chambre se forme en Comité sur les amendemens du Conseil Législatif au Bill pour régler les Pêches de *Gaspé*.

L'Ordre du jour pour prendre en considération les amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé "Acte pour régler les Pêches dans le District de *Gaspé*," étant lu,

La Chambre a en conséquence procédé à prendre le dit Amendement en considération.

Et les dits Amendemens ont été lus, et sont comme suit :

Presse 1, ligne 28.—Après "Majesté," insérez "ou ses Prédécesseurs Royaux."

Amendemens.

Presse 1, ligne 29.—Après “Majesté” insérez “ou ses Prédécesseurs Royaux.”

Presse 1, ligne 33.—Avant les mots “cette Province,” insérez “la ci-devant Province du *Bas-Canada*, ou de”

Presse 1, ligne 37.—Retranchez “domaines,” et insérez “possessions.”

Presse 1, ligne 37.—Après “appartenant,” insérez “aussi bien que tous les autres sujets de Sa Majesté.”

Presse 2, ligne 5.—Après “Majesté,” insérez “ou ses Prédécesseurs Royaux.”

Presse 2, ligne 5.—Après “Majesté,” insérez “ou ses Prédécesseurs Royaux.”

Presse 2, ligne 9.—Avant les mots “cette Province,” insérez “la ci-devant Province du *Bas-Canada*, ou de”

Presse 2, ligne 31.—Après “Banc,” insérez “pour la pêche.”

Presse 2, ligne 37.—Après “comme,” insérez “sciemment.”

Presse 2, ligne 38.—Après “sera,” insérez “sciemment.”

Presse 3, ligne 1.—Après “détruites,” insérez “Pourvu toujours qu’aucun tels Rets ou Seines, comme susdit, ne seront tendus ou mis en usage de manière à incommoder ou à obstruer la navigation et le mouillage dans aucun Havre, Rade, Ance ou lieu nécessaire à la navigation.”

Presse 4, ligne 18.—Retranchez “Juge,” et insérez “Juges.”

Presse 4, ligne 31.—Retranchez “susdit,” et insérez “aussitôt que telle Cour sera en opération.”

Presse 4, ligne 32.—Après “avertissement,” insérez “dans les langues Anglaise et Française.”

Presse 5, ligne 10.—Après “Cour,” insérez “ou de la quatrième Division de la Cour des Plaidoyers Communs susdite.”

Presse 5, ligne 34.—Retranchez “trente jours,” et insérez “six mois.”

Presse 6, ligne 26.—Après “Cour,” insérez “ou la quatrième Division de la Cour des Plaidoyers Communs susdite.”

Presse 7, ligne 3.—Après “District,” insérez “ou du Juge qui présidera la quatrième Division de la Cour des Plaidoyers Communs susdite.”

Presse 9, ligne 12.—Avant le premier “de,” insérez “Cour.”

Et les dits Amendemens ayant été lus de nouveau, ils ont été adoptés par la Chambre.

Ordonné, Que M. *Christie*, reporte le dit Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendemens.

Sur Motion de M. *Merritt*, secondé par M. *Morin*,

Résolu, Que cette Chambre se forme maintenant en Comité de toute la Chambre pour considérer le Projet d’une Adresse à Sa Majesté, fondée sur une Résolution de cette Chambre, du cinq du mois dernier, au sujet de l’admission libre des produits de cette Province dans les Ports de la *Grande-Bretagne*.

La Chambre s’est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Roblin*, a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l’Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Roblin*, a fait rapport que le Comité avait passé une humble Adresse à Sa Majesté, laquelle Adresse a été lue de nouveau à la Table du Greffier, et adoptée par la Chambre ; et elle est comme suit :

Les amendemens sont agréés.

La Chambre se forme en Comité sur le projet d’Adresse à Sa Majesté relative à l’admission des produits de cette Province dans la Grande-Bretagne.

Le Président fait rapport d’une Adresse qui est agréée.

A LA TRES-EXCELLENTE MAJESTE DE LA REINE.

TRES-GRACIEUSE SOUVERAINE,

Nous, les loyaux et fidèles Sujets de Sa Majesté l'Assemblée Législative du Canada, réunis en Parlement, prenons la liberté d'exposer respectueusement à Votre Majesté, que nous agréons pleinement les différentes adresses que la Chambre d'Assemblée de cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, a présentées à Votre Majesté, pour demander l'admission libre des Produits du Canada dans les Ports de la *Grande Bretagne*, et que cette mesure placerait les Sujets de Votre Majesté en cette Province sur le même pied que les autres parties de l'Empire de Votre Majesté, établirait une politique fixe et certaine, avancerait mutuellement les intérêts de la Colonie et de la Mère-Patrie, et cimenterait à perpétuité notre heureuse liaison avec la Métropole. Nous supplions donc Votre Majesté de prendre notre Adresse en sa gracieuse considération Royale, et de vouloir bien recommander au Parlement Impérial d'accéder à notre humble demande.

Ordonné, Que la dite Adresse soit grossoyée.

Sur Motion de M. *Cartwright*, secondé par M. *Morris*,

Ordonné, Que le Bill grossoyé du Conseil Législatif, intitulé "Acte pour régler la manière de donner les cautionnements pour toutes les charges à l'égard desquelles il doit être donné un cautionnement, et pour empêcher qu'il ne soit accordé aucune charge, si le cautionnement n'est pas donné dans un temps limité après l'octroi de telle charge," soit maintenant lu une seconde fois.

Le dit Bill a en conséquence été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu pour la troisième fois demain.

Un Bill grossoyé pour amender la Charte et augmenter le Capital de la Banque de *Gore*, a été lu pour la troisième fois.

Sir *Allan Macnab* a proposé, secondé par M. le Solliciteur Général *Day*, que la Clause grossoyée suivante, marquée A, soit ajoutée au dit Bill, en forme de Cavalier, et en fasse partie:—

(A.)

" Et qu'il soit statué qu'il ne sera loisible à aucun actionnaire de la dite Banque, de transporter aucune action, ou actions de la dite Banque à quelque personne que ce soit, dans la vue de l'autoriser à voter à une élection de Directeurs de la dite Banque, ou de la qualifier comme Directeur, à moins qu'il ne transporte telle action, ou actions de bonne foi à cette personne pour son propre usage, et sans qu'il y ait eu de promesse ni d'engagement de la part de telle personne ou personnes, de transporter cette action ou ces actions, ou de les posséder pour le bénéfice du cédant, ni de lui payer directement ou indirectement aucune partie des dividendes, profits ou produits de telle action ou actions; et nulle personne ne pourra non plus accepter aucun tel transport illégal, ni voter en vertu d'icelui ou agir comme si elle était qualifiée par ce transport pour être Directeur, sous peine d'encourir une amende de cent livrés courant, qui sera recouvrée de la partie qui fera, ou de celle qui acceptera ce transport illégal et qui votera en vertu d'icelui, soit en personne, ou par procureur, ou qui agira en qualité de Directeurs comme susdit, au moyen d'une poursuite civile intentée, dans toute Cour ayant juris-

Adresse.

2e lecture du Bill du Conseil Législatif relatif aux cautionnements des Officiers Publics.

3e lecture du Bill pour augmenter le Capital de la Banque de Gore.

Motion pour y ajouter un Cavalier.

diction compétente, par tout actionnaire de la dite Banque qui en poursuivra le recouvrement : Pourvu toujours que, dans toute telle poursuite, l'une ou l'autre des parties à tel transport illégal (si elle n'est pas défenderesse dans la cause) pourra être témoin compétent, et forcée de comparaître en Cour comme tel ; mais, si elle est interrogée comme témoin, elle sera ensuite affranchie de la passibilité d'aucune pénalité, pour raison de tel transport illégal ; à moins qu'un verdict, ou jugement, n'ait été précédemment rendu contre elle emportant la même pénalité : et la moitié de cette pénalité appartiendra à Sa Majesté pour les besoins publics de la Province, et l'autre moitié à la personne qui aura intenté la poursuite."

La Motion est agréée.

La dite Clause a été lue trois fois, et la Question ayant été mise sur icelle, il s'en est suivi une Division ; et la dite Clause a été emportée dans l'Affirmative.

Motion qu'un autre Cavalier soit ajouté au dit Bill.

M. *Johnston* a proposé, secondé par M. *Dunlop*, que la clause grossoyée suivante, marquée (B.) soit ajoutée au dit Bill en forme de Cavalier, et en fasse partie :—

(B.)

“ Et qu'il soit statué que rien de contenu dans cet Acte ne pourra, ni ne sera interprété comme pouvant autoriser ou donner pouvoir à aucune Banque, Banque Succursale, ni à aucune agence, de poursuivre, recouvrer, demander, recevoir ou accepter aucune somme, ou sommes d'argent, pour et à raison de tout protêt d'aucun tireur, accepteur ou endosseur de toute lettre de change de l'intérieur, ou de tout souscripteur ou endosseur d'aucun billet promissoire fait et payable en cette Province.”

La Motion est négative.

La Question ayant été mise sur la dite motion, il s'en est suivi une Division ; et la dite motion a passé dans la Négative.

Resolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Thompson* porte le dit Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Permission accordée au Comité sur l'Élection de George Duggan, d'ajourner Samedi le 15 du courant.

Sur Motion de M. *Roblin*, secondé par M. *Hincks*,
Ordonné. Qu'il soit permis au Comité choisi, nommé pour entendre et décider des mérites des Pétitions de divers Electeurs de la seconde Division du Comté de *York*, et de *Connell James Baldwin*, Ecuyer, se plaignant de l'Élection et du Retour illégal de *George Duggan*, Ecuyer, Membre siégeant pour la dite seconde Division du Comté de *York*, d'ajourner jusqu'à Samedi, le dix-huit du courant.

Permission est accordée au Comité sur l'Élection de la Ville de Niagara, d'ajourner à Samedi le 18 du courant.

Sur Motion de M. *Williams*, secondé par M. *Gilchrist*,
Ordonné, Qu'il soit permis au Comité choisi, nommé pour entendre et décider des mérites de la Pétition de *Robert Melville* et *John McBride*, électeurs de la Ville de *Niagara*, se plaignant de l'Élection et du retour illégal de *Edward Clarke Campbell*, Ecuyer, comme Membre pour représenter la dite ville de *Niagara* dans le présent Parlement, de s'ajourner jusqu'à Samedi, le dix-huit du courant.

Résolu qu'il sera fait, dans la prochaine Session, une Enquête au sujet des dernières Elections du Canada Est.

Sur Motion de Sir *Allan Macnab*, secondé par M. *Buchanan*,
Résolu, nemine contrà dicente, que le Comité choisi de la Chambre, chargé de compulser les Journaux du Conseil Législatif, au sujet du Bill

qui a été passé par cette Chambre, intitulé "Acte pour prévenir toutes injustices relativement aux plaintes portées contre les Elections ou les Retours illégaux des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province à la dernière Election générale," fait rapport que le dit Bill n'avait pas été agréé par le Conseil Législatif.

Que les Pétitions auxquelles il est fait allusion, dans le dit Bill, allèguent qu'il a été commis des outrages de la nature la plus grave; lesquels, s'ils ont été réellement commis, sont non seulement nuisibles à la tranquillité du Pays, mais tendent de plus à renverser les principes de la Constitution, et à détruire la liberté des Elections, sur laquelle repose le caractère de cette Chambre, comme représentation fidèle du Peuple.

Que cette Chambre considère qu'il est de son devoir, comme la grande enquête du Pays, et comme gardienne des libertés du Peuple, d'instituer une Enquête Publique relativement aux dits allégués, afin que (s'ils sont vrais) les mêmes évènements ne se renouvellent plus à l'avenir, et qu'il y soit porté remède par cette Chambre et la Législature.

Que cette Chambre procèdera sur la dite Enquête de bonne heure dans la Session prochaine, conformément aux Lois, Privilèges et usages Parlementaires.

M. *Durand*, du Comité de Subsidés pour améliorations publiques, pour prendre en considération les deux Messages de Son Excellence le Gouverneur Général, au sujet du chemin de *Port Dover* et *Hamilton*, et du chemin militaire dans le District de l'*Est*, a fait rapport, conformément à l'Ordre, des Résolutions du dit Comité, lesquelles Résolutions ont été lues de nouveau à la Table du Greffier, comme suit :

Résolu, Qu'une somme n'excédant pas quinze cents louis soit accordée à Sa Majesté pour achever le chemin militaire, depuis la Rivière *Ottawa*, près de *L'Orignal*, jusqu'au *St. Laurent*.

Résolu, Qu'une somme n'excédant pas trente mille louis soit accordée à Sa Majesté, pour établir une ligne de chemin depuis *Hamilton* jusqu'à *Port Dover*.

Ordonné, Que la Question de concours soit maintenant séparément mise sur les dites Résolutions.

Et la première des dites Résolutions ayant été lue de nouveau, et la Question de concours ayant été mise sur icelle, il s'en est suivi une division, et la dite Résolution a été emportée dans l'Affirmative.

La seconde des dites Résolutions ayant été lue de nouveau, et la Question de concours ayant été mise sur icelle, il s'en est aussi suivi une division; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

Pour.

Aylwin,
Buchanan,
Burnet,
Cartwright,
Christie,
De Salaberry,
Durand,
Foster,

Gilchrist,
Harrison, Hon. S.B.
Hopkins,
Macnab, Sir A. N.
McDonald, (Pres.)
Morin,
Neilson,
Ogden, Hon. C. R.

Parke,
Powell,
Quesnel,
Raymond,
Robertson,
Roblin,
Smith, (Went.)

Sherwood,
Steele,
Taché,
Thompson,
Williams,
Woods,
Yule.—30.

Le Président du Comité des Subsidés, fait rapport des Résolutions du dit Comité.

1ère Résolution :
£1500—Chemin de l'Ottawa et du St. Laurent.

2de Résolution :
£30000—Chemin de Hamilton et Port Dover.

La 1ère Résolution est agréée.

La 2de Résolution est mise aux voix.

Contre.

Baldwin,
Barthe,

Cook,
Johnston,

Merritt,
Morris,

Thorburn,
Viger. Hon. D.B.
(8.)

Ainsi elle a été emportée dans l’Affirmative.

Et agréée.
Les dites Résolutions
sont référées au Co-
mité Général sur le
Bill relatif aux Amé-
liorations Publiques.

Ordonné, Que les dites Résolutions soient référées au Comité de toute la Chambre sur le Bill pour affecter certaines sommes d’argent, pour des améliorations publiques en cette Province, et pour d’autres objets y mentionnés.

L’Ordre du jour pour recevoir le Rapport du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour consolider les Lois relatives aux Droits Provinciaux à prélever sur les effets et marchandises qui sont importés en cette Province, étant lu ;

Motions que les dits
Bill et Rapport soient
maintenant référés à
un Comité Général.

L’Honorable M. *Harrison* a proposé, secondé par M. *Parke*, que les dits Bill et Rapport soient maintenant référés de nouveau à un Comité de toute la Chambre.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s’en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

Cartwright,
Child,
Christie,
Day, Hon. C. D.
De Salaberry,
Durand,
Foster,
Gilchrist,

Harrison, Hon. S. B. Morris,
Hincks,
Hopkins,
Macnab, Sir A. N.
McDonald, (Pres.)
McDonald, (Glen.)
McLean,
Merritt,

Smith, (Went.)
Steele,
Taché,
Thompson,
Thorburn,
Watts,
Williams.—30

Contre.

Aylwin,
Baldwin,
Barthe,

Buchanan,
Burnet,

Cook,
Morin,

Neilson,
Viger, Hon. D. B.
(9.)

La Motion est agréée.
Et la Chambre se
forme en Comité.

Ainsi elle a été emportée dans l’Affirmative, et
La Chambre s’est alors formée en le dit Comité.

M. *Aylwin* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l’Orateur a repris le Fauteuil ;

Le Président du Co-
mité fait rapport de
plusieurs Amendemens
au Bill.

Et M. *Aylwin* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait plusieurs Amendemens, dont il avait ordre de faire rapport à la Chambre, quand il lui plairait de le recevoir.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu demain.

2^e lecture du Bill re-
latif à l’indemnité des
Membres de l’Assem-
blée.

Conformément à l’Ordre, un Bill pour pourvoir, par une Loi, à payer les Membres de l’Assemblée Législative, chaque Session de la Législature, a été lu une seconde fois.

Motion que le Bill soit
référé à un Comité
Général, demain.

L’Honorable M. *Harrison* a proposé, secondé par M. le Solliciteur Général *Day*, que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre demain.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Cook,</i>	<i>Harrison, Hon. S. B.</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Robertson,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Dunn,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Durand,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Simpson,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Foster,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Smith, (Front.)</i>	<i>Woods.—21.</i>
<i>Gilchrist,</i>			

Contre.

<i>Aylwin,</i>	<i>Christie,</i>	<i>McDonald, (Glen.)</i>	<i>Parent,</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>De Salaberry,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Black,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Macnab, Sir A. N.</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Burnet,</i>			(17.)

Ainsi elle a été emportée dans l’Affirmative, et Ordonné, en conséquence.

La Motion est agréée

Conformément à l’Ordre, un Bill grossoyé du Conseil Législatif, intitulé “ Acte pour empêcher de fabriquer, importer ou circuler, d’une manière frauduleuse, les monnaies de cuivre falsifiées,” a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Hincks* reporte le dit Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l’a adopté sans Amendemens.

3e lecture du Bill relatif aux monnaies de Cuivre.

Bill passé.

L’Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour pourvoir à l’établissement et au maintien d’Ecoles élémentaires dans cette Province, et autres références, étant lu,

La Chambre s’est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *J. S. McDonald* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l’Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *J. S. McDonald* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait plusieurs amendemens, dont il avait ordre de faire rapport à la Chambre, quand il lui plairait de le recevoir.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu demain.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill relatif aux Ecoles élémentaires.

Le Président du Comité fait rapport de plusieurs amendemens au dit Bill.

Un Message du Conseil Législatif, par *John Godfrey Spragge*, Ecuyer, Maître en Chancellerie.

Message du Conseil Législatif annonçant qu’il a passé, sans amendemens.

M. l’Orateur,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivans, sans amendement :

“ Acte pour régler l’inspection du Bœuf et du Lard.”

“ Acte pour nommer des Commissaires additionnels pour régler les affaires de la ci-devant prétendue Banque du Haut-Canada, à Kingston.”

“ Acte pour prolonger le temps limité par la Loi pour construire et achever le Havre de Port Dover.”

Le Bill pour régler l’inspection du Bœuf. Le Bill relatif à la prétendue Banque du Haut-Canada.

Le Bill relatif au Havre de Port Dover.

Et aussi,

Et avec amendemens:

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivans, avec plusieurs amendemens, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée :

Le Bill relatif aux Banques d'Épargnes.

“ Acte pour encourager l'établissement des Banques d'Épargnes en cette Province, et pour les régir.”

Le Bill pour régler l'inspection de la Fleur.

“ Acte pour régler l'inspection de la Fleur et de la Farine.”

Et aussi,

Le Bill relatif aux vendeurs de propriétés immobilières dans le Haut-Canada.

Le Conseil Législatif a passé un Bill, intitulé “ Acte pour venir en aide en certains cas, des vendeurs des propriétés immobilières dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*,” auquel il demande la concurrence de l'Assemblée.

Et ensuite il s'est retiré.

1ère lecture du Bill du Conseil relatif aux vendeurs de propriétés immobilières dans le H. C.

Un Bill grossoyé du Conseil Législatif, intitulé “ Acte pour venir en aide en certains cas, des vendeurs de propriétés immobilières dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*,” a été lu pour la première fois.

T. W. C. Murdoch, Principal Secrétaire, remet à M. l'Orateur un Message de Son Excellence.

T. W. C. Murdoch, Ecuyer, Principal Secrétaire de Son Excellence le Gouverneur Général, a été admis en dedans de la Barre, et a remis à M. l'Orateur un Message signé de Son Excellence le Gouverneur Général.

Et ensuite il s'est retiré.

Et le dit Message a été lu par l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts ; et il est comme suit :

SYDENHAM.

Message par lequel Son Excellence remercie la Chambre de son Adresse de condoléance.

Le Gouverneur Général prie la Chambre de vouloir bien agréer ses remerciemens au sujet de l'Adresse qu'elle lui a présentée le huit du courant, et il prend cette occasion d'exprimer le plaisir que lui a causé, au milieu des souffrances dont il est affligé, cette expression de la sympathie de la Chambre.

Maison du Gouvernement, }
13e Septembre, 1841. }

La Chambre se forme en Comité sur le Bill relatif aux Emigrés indigens.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour créer un Fonds destiné à payer les frais du transport des Emigrés indigens au lieu de leur destination, et à les maintenir jusqu'à ce qu'ils puissent se procurer de l'emploi, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. D. McDonald a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et *M. D. McDonald* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait plusieurs amendemens, dont il avait ordre de faire rapport à la Chambre, quand il lui plairait de le recevoir.

Le Président du Comité fait rapport de plusieurs amendemens au Bill.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu demain.

A cinq heures, *M.* l'Orateur a déclaré la Chambre ajournée jusqu'à sept heures, P. M.

Lunæ, 13^o die Septembris ;

Sept Heures, P. M.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour prendre en considération s'il est expédient d'abroger un Acte de la Législature de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, passé dans la deuxième année du Règne de Sa Majesté, intitulé "Acte pour pourvoir à l'avancement de l'Education dans cette Province," étant lu ;

La Chambre se forme en Comité sur l'Acte du Haut-Canada relatif à l'Education.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *McLean* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *McLean* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, et adoptée par la Chambre, et elle est comme suit :

Le Président du Comité fait rapport d'une Résolution qui est agréée.

Résolu, Qu'il est expédient d'abroger un Acte de la Législature de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, passé dans la seconde année du règne de Sa Majesté, intitulé "Acte pour pourvoir à l'avancement de " l'Education dans cette Province."

Résolution.

Ordonné, Que M. *Roblin* ait la permission d'introduire un Bill pour pourvoir temporairement à l'emploi des fonds provenant de la vente des terres des Ecoles, dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, et pour d'autres objets.

1^{ère} lecture du Bill relatif à la vente des terres des Ecoles dans le H. C.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le troisième Rapport du Comité Spécial sur les comptes contingens et les dépenses de cette Chambre, durant la présente Session, et autres références, étant lu ;

La Chambre se forme en Comité sur le 3^e Rapport du Comité des comptes contingens.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Buchanan* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Buchanan* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions, qu'il avait Ordre de soumettre à la Chambre, quand il lui plairait de les recevoir.

Le Président fait rapport de plusieurs Résolutions.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu demain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour abroger et amender en partie certains Actes et une certaine Ordonnance y mentionnés, et pour étendre les pouvoirs et augmenter les fonds de la Corporation de la Maison de la Trinité de *Québec*, et sur la Pétition des Maîtres et Propriétaires de Vaisseaux Britanniques, faisant le Commerce au Port de *Québec*, et des Pilotes du Fleuve *St. Laurent*, étant lu ;

La Chambre se forme en Comité sur le Bill relatif à la Corporation de la Trinité de Québec, et autres références.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Hopkins* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Hopkins* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill,

Le Président fait rapport de plusieurs amendemens au Bill.

et y avait fait plusieurs amendemens, dont il avait ordre de faire rapport à la Chambre, quand il lui plairait de le recevoir.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu demain.

Sur Motion de M. *Morin*, secondé par le Capitaine *Steele*,

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à demain, et qu'ils soient alors les premiers Ordres du jour.

Sur Motion de M. *Morin*, secondé par l'Honorable M. *Viger*,
La Chambre s'est ajournée.

Martis, 14^o die Septembris ;

Anno *Victoriae, 5^o Reginae, 1841.*

Pétitions présentées
à la Chambre.

De Messieurs *Freeland* et *Taylor*, et
autres.

De C. *Treadwell*, et
autres.

De T. *Lee*, et autres.

3e lecture du Bill re-
latif à la Banque de
Niagara.

3e lecture du Bill rela-
tif à la Banque de
Québec.

La Pétition de Mes-
sieurs *Freeland* et
Taylor, et autres, est
lue.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la Table.

Par M. *Buchanan*, la Pétition de Messieurs *Freeland* et *Taylor*, et autres, fabriquans de savon et de chandelles à *Toronto*.

Par M. le Solliciteur Général *Day*, la Pétition de *Charles P. Treadwell*, *Ecuyer*, et autres, Membres de la Société de la Bible du District de l'*Ottawa*,—et la Pétition de *James Lee*, et autres, Membres de la Société d'Agriculture de *Missisquoi*.

Un Bill grossoyé pour incorporer diverses personnes sous les nom et raison de Président, Directeurs et Compagnie de la Banque du District de *Niagara*, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Merritt* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill grossoyé pour prolonger la Charte de la Banque de *Québec*, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Black* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Sur Motion de M. *Buchanan*, secondé par M. *Thorburn*,

Ordonné, Que la Pétition de Messieurs *Freeland* et *Taylor*, et autres, fabriquans de savon et de chandelles à *Toronto*, demandant qu'il soit imposé un Droit sur le suif importé des *Etats-Unis*, soit maintenant lue, et que la règle de cette Chambre du vingt-huitième de Juin dernier soit suspendue, quant à la présente Pétition.

La dite Pétition a été lue en conséquence.

Ordonné, Que la dite Pétition soit référée au Comité de toute la Chambre sur le Bill pour imposer des Droits sur les produits agricoles, et les animaux importés dans ce pays des *Etats-Unis de l'Amérique.*

Référée au Comité général sur le Bill pour imposer un droit sur les produits des Etats-Unis.

M. *Aylwin*, du Comité Spécial nommé pour s'enquérir comment les droits des Douanes sont prélevés dans la partie de cette Province ci-devant le *Haut-Canada*, par les Collecteurs Provinciaux, et aussi comment les Collecteurs rendent compte des argens qu'ils ont prélevés, et aussi des abus qui se sont introduits dans la manière de percevoir les Droits des Douanes, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la Table du Greffier, comme suit :

Le Comité sur les Douanes du Haut-Canada, fait son rapport.

Pour le dit Rapport, voir Appendice (V. V.)

Résolu, Que cette Chambre concourt avec le Comité Spécial dans le dit Rapport.

Le Rapport est agréé.

Sur Motion de M. *Aylwin*, secondé par M. *Thorburn*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien nommer une personne convenable Commissaire pour s'enquérir du mode maintenant en usage pour percevoir le revenu, dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, et des abus qui peuvent exister dans le système qui est actuellement suivi, et suggérer les remèdes nécessaires pour faire disparaître tous es abus qui existent maintenant, et introduire un système salubre et judicieux.

Adresse votée à Son Excellence pour nommer un Commissaire d'Enquêtes sur les Douanes du H. C.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

M. *Merritt*, du Comité choisi, auquel a été référée la Pétition de *James Crooks* de *Flamborough* Ouest, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la Table du Greffier, comme suit :

Le Comité sur la Pétition de J. Crooks, fait son rapport.

“ La Pétition a été présentée à une époque si avancée de la Session, que votre Comité est d'opinion qu'il n'aurait point le temps de donner au sujet dont il y est parlé, la considération que son importance pourrait réclamer, et qu'il ne serait pas judicieux de le soumettre à la considération de votre Honorable Chambre avant la prochaine Session de la Législature.”

M. *Burnet*, du Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de *John William Woolsey*, et autres, de la Cité de *Québec*, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la Table du Greffier.

Le Comité sur la Pétition de J.W. Woolsey, et autres, fait son rapport.

Pour le dit Rapport, voir Appendice (N. N.)

Ordonné, Que deux cents exemplaires du dit Rapport et des Témoignages soient imprimés dans les deux langues *Anglaise* et *Française*, pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Ordre donné pour l'impression de 200 exemplaires du dit rapport en anglais et en français.

M. *Morin*, du Comité choisi auquel a été référée la Pétition de *Joseph Edouard Turcotte*, Ecuyer, Représentant du Comté de *St. Maurice*, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la Table du Greffier, comme suit :—

Le Comité sur la Pétition de J. E. Turcotte, fait son rapport.

“ Après avoir pris en considération la Pétition de *J. E. Turcotte*, Ecuyer, Membre représentant le Comté de *St. Maurice*, les témoignages rendus sur la contestation de son Election, et toutes les circonstances dans lesquelles cette contestation a été commencée, continuée et terminée, votre Comité est unanimement d'opinion que les allégués que contient cette Pétition sont vrais et plus particulièrement les allégués qui suivent :—

Qu'il y a des contradictions manifestes dans le témoignage donné par l'Officier Rapporteur, qui autorisaient le Pétitionnaire à croire que ce témoignage serait entièrement rejeté, d'autant plus qu'il a été contredit par un témoin digne de foi.

Que si le Pétitionnaire, n'a fait venir qu'un seul témoin, et s'il s'est abstenu d'en faire entendre d'autres, c'est seulement pour se conformer au désir clairement et distinctement exprimé par le plus grand nombre des Membres de votre Honorable Chambre.

Votre Comité a aussi tout lieu de croire que, sans le respect et la déférence du Pétitionnaire pour le désir exprimé par un grand nombre de Membres de votre Honorable Chambre, il aurait pu non seulement contredire par ses témoins, comme il l'a déjà fait par l'un d'eux, le témoignage de l'Officier Rapporteur, mais qu'il aurait aussi prouvé que loin d'avoir cherché à éluder la présence, ou les directions de l'Officier Rapporteur, pour faire la déclaration de qualification, il pria cet Officier de venir avec lui sur le *Hustings* pour en être témoin, et que cet officier, alléguant qu'il ne savait pas l'*Anglais*, ordonna au Clerc d'accompagner le Pétitionnaire ; ce qu'il fit actuellement : et après que la déclaration eût été faite sous les yeux mêmes du Clerc qui entendait parfaitement l'*Anglais*, l'Officier Rapporteur lui demanda si tout avait été fait dans les formes, et le Clerc répondit que tout était exact.

Votre Comité est aussi d'opinion que cet Officier Rapporteur a prouvé qu'il était incapable de remplir les importantes fonctions que la loi lui avait imposées pendant l'élection ; et que si la Pétition des Electeurs du Comté de *St. Maurice*, comme votre Honorable Chambre l'a décidé, n'était ni frivole ni vexatoire en ce qui les concernait, il en était certainement de même à l'égard du Membre représentant ce Comté ; et votre Comité a tout lieu de croire qu'il n'y aurait jamais eu lieu à la Pétition si l'Officier Rapporteur avait été capable de remplir son devoir.

Votre Comité doit aussi déclarer que le Pétitionnaire a offert de faire entendre des témoins pour prouver la vérité des allégués que contient sa pétition ; mais que votre Comité, considérant d'abord qu'il n'y avait aucune raison de douter de la vérité de ces allégués, et ensuite que les dépenses qu'il faudrait encourir pour faire venir des témoins, seraient aussi considérables que celles qui ont déjà été faites, n'a pas cru devoir acquiescer à cette proposition. En conséquence, votre Comité est unanimement d'opinion que votre Honorable Chambre ne fera qu'un acte de justice en accédant à la demande du Pétitionnaire ; et comme votre Honorable Chambre a constitutionnellement le droit de payer les témoins qui ont été assignés pour comparaître devant elle, ainsi que les frais d'assignation, et comme l'exercice de ce droit, appuyé qu'il l'est, par plusieurs précédens même dans les cas d'élections contestées dans la ci-devant Province du *Bas-Canada*, ne serait, dans la circonstance

actuelle rien autre chose qu'un acte de justice, votre Comité a donc unanimement adopté la Résolution suivante.

Résolu, Que les comptes des témoins assignés par cette Chambre pour comparaître devant elle à la Barre, et qui par suite de cette assignation ont comparu de la part de *J. E. Turcotte*, Ecuyer, pendant la contestation de son Election pour le Comté de *St. Maurice*, et aussi les dépenses encourues pour assigner ces témoins, soient sur le rapport de ces assignations, taxés par le Greffier de cette Chambre et par lui payés sur les deniers qui sont entre ses mains pour défrayer les dépenses contingentes de cette Chambre, dès que cette taxation aura été approuvée par l'Orateur."

Ordonné, Que le dit Rapport soit référé à un Comité de toute la Chambre, à la séance du soir de ce jour.

Sur Motion de *M. Merrit*, secondé par *M. Morris*,

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Rapport du Comité choisi, auquel a été référé le Rapport du Commissaire du Cure-Môle à Vapeur Provincial, et autres références, soit déchargé.

Ordonné, Que le Rapport du Comité choisi, auquel a été référé le Rapport du Commissaire du Cure-Môle à Vapeur Provincial, soit référé au Comité de Subsidés.

M. Williams, Président du Comité choisi, nommé pour entendre et décider les mérites de la Pétition de *Robert Melville* et *John McBride*, Electeurs de la ville de *Niagara*, se plaignant de l'Election et du Retour illégal de *Edward Clarke Campbell*, Ecuyer, Membre siégeant pour la dite Ville de *Niagara*, a fait rapport à la Chambre, que le dit Comité s'est assemblé ce matin à dix heures, A. M., conformément à l'ajournement, et qu'il n'a pu procéder aux affaires, par rapport à l'absence de Messrs. *Hale* et *Chesley*.

M. Johnston a proposé, secondé par *M. Sherwood*, qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien dissoudre le présent Parlement Provincial, ou bien de le proroger, aux fins de constater les vœux bien entendus des Electeurs de la Province du *Canada*, sous la nouvelle loi d'Election pour la Province.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

Pour

Aylwin,
Barthe,

Burnet,
Durand,

Johnston,
Macnab, Sir A. N. Sherwood.—S.

Smith, (Went.),

Contre.

Black,
Buchanan,
Cameron,
Campbell,
Christie,
Cook,

Dunn, Hon. J. H. Moore,
Foster, Morris,
Gilchrist, Neilson,
Harrison, Hon. S. B. Parent,
Hincks, Parke,
Hopkins, Powell,

Taché,
Tuschereau,
Thompson,
Thorburn,
Viger, Hon. D. B.
Williams,

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Rapport du Comité auquel a été référé le Rapport du Commissaire du Cure-Môle à Vapeur, et autres références, est déchargé ; Et le dit Rapport du Commissaire est référé au Comité de Subsidés.

Le Comité sur l'Election de la Ville de *Niagara* fait rapport de l'absence de certains Membres.

Motion qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence pour dissoudre le Parlement.

Daly, Hon. D. *Killaly*, Hon. H. H. *Raymond*,
Day, Hon. C. D. *McLean*, *Roblin*,
Dunlop, *Merritt*, *Steele*,

Woods,
Yule.—35.

Négative.

Ainsi elle a passé dans la Négative.

L'Ordre de la Chambre relatif au Rapport du Comité réuni sur le transport des produits dans cette Province, est déchargé, et référé à un Comité Général demain.

Sur Motion de M. *Merritt*, secondé par l'Honorable M. *Dunn*,
Ordonné, Que l'Ordre de cette Chambre, du vingt-six du mois dernier, référant le second Rapport du Comité Réuni, nommé pour s'enquérir des prix payés et des moyens adoptés pour le transport de produits par les différentes voies de communication en cette Province, et auquel a été référé le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, en réponse à l'Adresse de cette Chambre du quatorze de Juillet dernier, au sujet d'une Adresse de la Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*, relative à l'admission libre des produits de la Province dans les Ports de la *Grande Bretagne*, au Comité de toute la Chambre pour prendre en considération le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, relatif aux améliorations publiques, ensemble avec les Documens qui l'accompagnent, soit déchargé; et que, demain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre sur le dit Rapport.

Adresse votée à Son Excellence relative à l'admission des produits de cette Province dans la Grande Bretagne.

Sur motion de M. *Merritt*, secondé par M. *Cameron*,
Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, informant Son Excellence que cette Chambre a voté une humble Adresse à Sa Majesté, au sujet de l'admission libre des Produits du *Canada* dans les Ports de la *Grande Bretagne*, et priant Son Excellence de vouloir bien transmettre la dite Adresse au Gouvernement de Sa Majesté en Angleterre, pour être déposée au pied du Trône.

Ordonné, Que la dite Adresse soit grossoyée.

Ordonné, Que la dite Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, et aussi l'Adresse de cette Chambre à Sa Majesté, soient présentées à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Motion que la Chambre se forme en Comité sur le Rapport du Comité la Pétition de J. Baldwin, et autres.

Sir *Allan Macnab* a proposé, secondé par M. *Buchanan*, qu'il soit permis de s'occuper de l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Rapport du Comité choisi, auquel a été référée la Pétition de J. S. Baldwin, et autres, citoyens de *Toronto*.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:

Pour.

Aylwin,
Barthe,
Black,
Buchanan,

Dunn, Hon. J. H. *Morin*,
Durand, *Neilson*,
Macnab, Sir A. N. *Parent*,

Price,
Taché,
Viger, Hon. D. B.
(13.)

Contre.

Burnet,
Cameron,

Hincks,
Hopkins,

Parke,
Powell,

Sherwood,
Steele

<i>Christie,</i>	<i>Killaly, Hon. H. H.</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Cook,</i>	<i>McDonald, (Glen.)</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Thornburn,</i>
<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>McLean,</i>	<i>Simpson,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Foster,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, (Front.)</i>	<i>Woods,</i>
<i>Gilchrist,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>	<i>Yule.—30.</i>
<i>Harrison, Hon. S. B.</i>	<i>Ogden, Hon. C. R.</i>		

Ainsi elle a passé dans la Négative.

Négative

M. *Aylwin*, du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour consolider les lois relatives aux Droits Provinciaux à prélever sur les effets et marchandises qui sont importés en cette Province, a fait rapport, conformément à l'Ordre, des amendemens faits au dit Bill par le Comité, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la Table du Greffier.

Le Président du Comité Général sur le Bill relatif aux Droits imposés sur les marchandises, fait rapport des amendemens au dit Bill.

Ordonné, Que la Question de concours soit maintenant séparément mise sur les dits amendemens.

Et les dits amendemens, depuis le premier jusqu'au dix-huitième, inclusivement, ayant été séparément lus de nouveau, et la Question de concours ayant été séparément mise sur iceux, ils ont été adoptés par la Chambre.

Les dits amendemens depuis le 1er jusqu'au 18e sont agréés.

Le dix-neuvième des dits amendemens ayant été lu de nouveau, et la Question de concours ayant été mise sur icelui, il s'en est suivi une division; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:

Le 19e Amendement est mis aux voix.

Pour.

<i>Cameron,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Ogden, Hon. C. R.</i>	<i>Small,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Killaly, Hon. H. H.</i>	<i>Parke,</i>	<i>Steel,</i>
<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>Macnab, Sir A. N.</i>	<i>Powell,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Foster,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Gilchrist,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Simpson,</i>	<i>Woods.—26.</i>
<i>Harrison, Hon. S. B.</i>	<i>Morin,</i>		

Contre.

<i>Aylwin,</i>	<i>Burnet,</i>	<i>McDonald, (Glen.)</i>	<i>Taché,</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Cook,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Thornburn,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Dunlop,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Black,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Smith, (Front.)</i>	<i>Yule.—19.</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Sherwood,</i>	

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative.

Et agréé.

Le vingtième et le vingt-et-unième des dits amendemens ayant été séparément lus de nouveau, et la Question de concours ayant été séparément mise sur iceux, une division s'en est suivie sur chaque, et ils ont été emportés dans l'Affirmative.

Les 20e et 21e Amendemens sont agréés.

Le vingt-deuxième amendement ayant été lu de nouveau, et la Question de concours ayant été mise sur icelui, il s'en est aussi suivi une division, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

Le 22e Amendement est mis aux voix.

Pour.

<i>Baldwin,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Harrison, Hon. S. B.</i>	<i>Morris,</i>	<i>Small,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Ogden, Hon. C. R.</i>	<i>Smith, (Front.)</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Killaly, Hon. H. H.</i>	<i>Powell,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Macnab Sir A. N.</i>	<i>Price,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Dunlop,</i>	<i>McDonald, (Glen.)</i>	<i>Robertson,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Durand,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Watts.—38.</i>
<i>Foster,</i>	<i>Merritt,</i>		

Contre.

<i>Aylwin,</i>	<i>Burnet,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Cook,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Black,</i>			(9.)

Et agréé.

Ainsi que le reste des amendemens.

Motion que le Bill soit grossoyé.

Motion d'amendement.

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative.

Le reste des dits amendemens ayant été séparément lus de nouveau, et la Question de concours ayant été séparément mise sur iceux, ils ont été adoptés par la Chambre.

L'Honorable M. *Harrison* a proposé, secondé par M. le Procureur Général *Ogden*, que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

M. *Merritt* a proposé en amendement secondé par l'Honorable M. *Neilson*, que tous les mots après "Bill," dans la dite Motion, soient retranchés, et les suivans substitués : " soit référé de nouveau à un Comité, aux fins d'affecter l'impôt additionnel de deux et demi par cent, créé par ce Bill, au remboursement exclusif de l'emprunt qui sera fait, pour la confection des divers Travaux Publics qui ont été autorisés pendant la Session actuelle, et à nul autre objet."

La Question ayant été mise sur la dite Motion d'amendement, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

Pour.

<i>Aylwin,</i>	<i>Burnet,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Price,</i>
<i>Baldwin,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Barthe,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Black,</i>			(9.)

Contre.

<i>Buchanan,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Harrison, Hon. S. B.</i>	<i>Morris,</i>	<i>Small,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Ogden, Hon. C. R.</i>	<i>Smith, (Front.)</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>
<i>Cook,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Powell,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Killaly, Hon. H. H.</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>Macnab, Sir A. N.</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Dunlop,</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Robertson,</i>	<i>Yule.—35.</i>
<i>Foster,</i>	<i>McDonald, (Glen.)</i>	<i>Roblin,</i>	

Négative.

Ainsi elle a passé dans la Négative.

M. *Aylwin* a proposé, secondé par M. *Christie*, Que la considération de la Motion principale, soit remise à demain.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

La Question ayant été alors mise sur la motion principale, elle a été adoptée par la Chambre, et

Ordonné, Que le dit Bill tel qu'amendé, soit grossoyé.

Un Bill grossoyé pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour consolider les Lois relatives aux Droits Provinciaux à prélever sur les effets et marchandises qui sont importés en cette Province, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Harrison*, porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

M. *J. S. McDonald*, du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour pourvoir à l'établissement et au maintien d'Ecoles Élémentaires dans cette Province, et autres références, a fait rapport, conformément à l'Ordre, des amendemens faits au dit Bill par le Comité, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la Table du Greffier, et adoptés par la Chambre.

L'Honorable M. *Neilson* a proposé, secondé par M. *Christie*, Que la seizième Clause du dit Bill soit retranchée.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

Cartwright,

Neilson,

Viger, Hon. D. B.—3.

Contre.

Baldwin,

Durand,

Morris,

Smith, (Front.)

Buchanan,

Foster,

Parent,

Smith, (Went.)

Cameron,

Harrison, Hon. B.S.

Parke,

Steele,

Campbell,

Hincks,

Powell,

Taché,

Cook,

Hopkins,

Price,

Thompson,

Daly, Hon. D.

McDonald, (Pres.)

Raymond,

Thorburn,

Day, Hon. C. D.

McDonald, (Glen.)

Robertson,

Watts,

Dunlop,

McLean,

Roblin,

Williams,

Dunn, Hon. J. H.

Morin,

Simpson,

Yule.—36.

Ainsi elle a passé dans la Négative.

M. le Solliciteur Général *Day* a proposé, secondé par M. *Parke*, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

L'Honorable M. *Viger* a proposé en amendement, secondé par M. *Barthe*, Que tous les mots après " Que," dans la dite motion, soient retranchés, et les suivans substitués : " quatre cents Exemplaires du dit Bill " soient imprimés dans les Langues Anglaise et Française, pour l'usage " des Membres de cette Chambre."

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, il s'en est suivi une division ; et la dite Motion a passé dans la Négative.

La Question ayant été alors mise sur la Motion principale, elle a été adoptée par la Chambre, et

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

Motion que la Motion principale soit prise en considération, demain.

Négative.

La motion principale est agréée.

Ordre de grossoyer le Bill.

3e lecture du Bill relatif aux droits à imposer sur les marchandises importées en cette Province.

Le Président du Comité général sur le Bill des Ecoles Élémentaires, fait rapport des amendemens au Bill.

Motion que la 16e clause du dit Bill, soit retranchée.

Négative.

Motion que le Bill soit grossoyé.

Motion d'amendement.

Négative.

La Motion principale est agréée.

Ordre que le dit Bill soit grossoyé.

3^{ème} lecture du Bill
relatif aux Ecoles
Elémentaires.

Un Bill grossoyé pour abroger certains Actes y mentionné, et pour pourvoir à l'établissement et au maintien d'Ecoles Elémentaires dans cette Province, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. le Solliciteur Général Day, porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Le Président du
Comité général sur
le Bill relatif aux Emi-
grés indigens, fait
rapport des amende-
mens au Bill, lesquels
sont agréés.

M. D. McDonald, du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour créer un fonds destiné à payer les frais de transport des Emigrés indigens au lieu de leur destination, et à les maintenir jusqu'à ce qu'ils puissent se procurer de l'emploi, a fait rapport, conformément à l'Ordre, des amendemens faits au dit Bill par le Comité, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la Table du Greffier, et adoptés par la Chambre.

Ordonné, Que le dit Bill tel qu'amendé, soit grossoyé.

Ordre de grossoyer le
dit Bill.

3^e lecture du Bill re-
latif aux Emigrés in-
digens.

Un Bill grossoyé pour créer un fonds destiné à payer les frais de transport des Emigrés indigens au lieu de leur destination, et à les maintenir jusqu'à ce qu'ils puissent se procurer de l'emploi, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. Parke, porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Le Président du Co-
mité général sur le
Bill relatif à la Cor-
poration de la Maison
de la Trinité de Qué-
bec, fait rapport des
amendemens au Bill,
lesquels sont agréés.

M. Hopkins, du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour abroger et amender en partie certains Actes et une certaine Ordonnance y mentionnés, et pour étendre les pouvoirs et augmenter les fonds de la Corporation de la Maison de la Trinité de Québec, a fait rapport conformément à l'Ordre, des amendemens faits au dit Bill par le Comité, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la Table du Greffier, et adoptés par la Chambre.

Ordonné, Que le dit Bill tel qu'amendé soit grossoyé.

Ordre que le Bill soit
grossoyé.

3^e lecture du dit Bill.

Un Bill grossoyé pour abroger et amender en partie certains Actes et une certaine Ordonnance y mentionnés, et pour étendre les pouvoirs et augmenter les fonds de la Corporation de la Maison de la Trinité de Québec, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que l'Honorable M. Daly, porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Le Président du Co-
mité général sur le
3^e Rapport du Comité
sur les Contingens,
fait rapport des Résol-
utions du Comité.

M. Buchanan, du Comité de toute la Chambre sur le troisième Rapport du Comité Spécial sur les Comptes Contingens et les Dépenses de cette Chambre, durant la présente Session, et autres références, a fait Rapport, conformément à l'Ordre, des Résolutions du dit Comité, lesquelles Résolutions ont été lues de nouveau à la Table du Greffier, comme suit :

Résolu, Qu'une somme de cinquante neuf louis, dix chelins, soit payée à Alfred Todd, et que pareille somme de cinquante neuf louis, dix chelins, soit payée à Thaddeus Patrick, afin de porter leurs salaires, de l'année dernière, comme Clercs dans le Bureau du Greffier de la ci-devant Assemblée du Haut-Canada, jusqu'à £200.

Résolu, Que la somme de vingt sept louis, dix chelins, soit payée à P.A. Weilbrenner pour le remunerer de ses services en recevant les témoignages touchant l'Election de Olivier Berthelet, Ecuyer.

1^{ère} Résolution :
£59 10s, chacun, à A.
Todd, et T. Patrick.

2^e Résolution :
£27 10s, à P. A.
Weilbrenner.

Résolu, Que la somme de trente deux louis, cinq chelins, soit accordée à *André Jobin*, Ecuyer, pour le remunerer de ses services comme Commissaire chargé de recevoir les témoignages touchant l'Election de *Olivier Berthelet*, Ecuyer.

Résolu, Que la somme de deux cents louis courant, soit payée à *Alpheus Todd*, pour le remunerer de son travail et de ses recherches, en compilant "*The Practice and Privileges of the two Houses of Parliament.*"

Résolu, Que la somme de huit cent quatrevingt quatorze louis, treize chelins et onze deniers, soit payée à *Etienne Parent*, Ecuyer, pour toutes réclamations pour ses services comme Greffier en loi de la Chambre d'Assemblée de la ci-devant Province du *Bas-Canada*.

Résolu, Que la somme de dix louis soit payée à chacun des Messagers ci-après mentionnés, pour toutes réclamations quelconques jusqu'au commencement de cette Session, savoir : *Robert Defrie's*, *John Fenwick*, *William Dixon*, *John Kay* et *Michael McCarty*.

Résolu, Que la somme de cent vingt louis, trois chelins et huit deniers, soit placée entre les mains du Greffier de cette Chambre pour le mettre en état de payer les divers comptes détaillés dans le troisième Rapport du Comité choisi sur les Dépenses contingentes de la présente Session.

Ordonné, Que la Question de concours soit maintenant séparément mise sur les dites Résolutions.

Et les dites Résolutions, depuis la première jusqu'à la quatrième, inclusivement, ayant été séparément lues de nouveau, et la Question de concours ayant été séparément mise sur icelles, elles ont été adoptées par la Chambre.

La cinquième des dites Résolutions ayant été lue de nouveau ;

L'Honorable M. *Viger* a proposé en amendement, secondé par M. *Williams*, Que les mots " £894 13s 11d," dans la dite Résolution, soient retranchés, et les suivans substitués : " £773 4s 1½d."

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, il s'en est suivi une division ; et la dite Motion a été emportée dans l'Affirmative.

La Question ayant été alors mise sur la dite Résolution, telle qu'amendée, elle a été adoptée par la Chambre.

La sixième et la septième des dites Résolutions ayant été séparément lues de nouveau, et la Question de concours ayant été séparément mise sur icelles, elles ont été adoptées par la Chambre.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour autoriser le paiement d'une certaine somme d'argent à *Christopher Leggo*, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le Bill soit grossoyé.

Un Bill grossoyé pour autoriser le paiement d'une certaine somme d'argent à *Christopher Leggo*, a été lu pour la troisième fois.

M. *Moris* a proposé, secondé par M. *Thorburn*, Que le Bill passe.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Black,</i>	<i>Durand,</i>	<i>Killaly,</i>	<i>Robertson,</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Roblin,</i>
<i>Burnet,</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Harrison, Hon. S.B.</i>	<i>Powell,</i>	<i>Steele,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Price,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Daly Hon. D.</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Thorburn.—24.</i>

F S

3e Résolution :
£32 6s, à A. Jobin.

4e Résolution :
£200, à A. Todd.

5e Résolution :
£394 13s 11d, à E. Parent, comme Greffier en loi de l'Assemblée du B. C.

6e Résolution :
£10 chacun à certains Messagers.

7e Résolution :
£120 3s 8d, pour payer certains comptes.

Les Résolutions depuis la 1ère jusqu'à la 4e sont agréées.

La 5e Résolution est mise aux voix, (£894 13s 11d, à E. Parent.) Amendement pour y substituer £773 4s 1½d. L'Amendement est agréé.

La 5e Résolution telle qu'amendée, est agréée.

Les 6e et 7e Résolutions sont agréées.

2e lecture du Bill pour indemniser *Christopher Leggo*. Ordre de grossoyer le Bill.

3e lecture du Bill pour indemniser *Christopher Leggo*.

Motion que le Bill passe.

Contre.

Barthe,
Cartwright,

Christie,
Dunn, Hon. J. H.

Morin,
Taschereau,

Viger. Hon. D. B.
(7.)

Elle est emportée
dans l'Affirmative.

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et
Résolu, en conséquence.

Ordonné, Que M. *Morris* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

De lecture du Bill du
Conseil relatif aux cau-
tionnements des Officiers
publics.

Conformément à l'Ordre, un Bill grossoyé du Conseil Législatif, intitulé "Acte pour régler la manière de donner les cautionnements pour toutes les charges à l'égard desquelles il doit être donné un cautionnement, et pour empêcher qu'il ne soit accordé aucune charge si le cautionnement n'est pas donné dans un temps limité après l'Octroi de telle charge," a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Cartwright* reporte le dit Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a adopté, sans aucun amendement.

De lecture du Bill re-
latif aux terres des
Ecoles du Haut-Can-
ada.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour pourvoir temporairement à l'emploi des fonds provenant de la vente des terres des Ecoles dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, et pour d'autres objets, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit maintenant référé à un Comité de toute la Chambre.

La Chambre se forme
en Comité sur le dit
Bill.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Woods* a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil;

Le Président du Co-
mité fait rapport de
plusieurs Amend-
mens au Bill.

Et M. *Woods* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait plusieurs amendemens dont il avait ordre de faire rapport à la Chambre, quand il lui plairait de le recevoir.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu demain.

La Chambre se forme
en Comité sur les Ré-
solutions du Conseil,
relatives aux livres de
la Bibliothèque de la
Législature du Bas-
Canada.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur les Résolutions du Conseil Législatif, relatives à la Bibliothèque du Conseil Législatif de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, et à la moitié des Livres appartenants à la Législature du *Haut-Canada*, communiquées à cette Chambre, par Message, le vingt-neuf de Juillet dernier, avec une Instruction au dit Comité, étant lu;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Christie* a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil;

Le Président du Co-
mité fait rapport d'une
Résolution.

Et M. *Christie* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier et adoptée par la Chambre, et elle est comme suit:—

Résolution.

Résolu, Que cette Chambre agrée la Résolution du Conseil Législatif du 29e Juillet dernier, communiquée à cette Chambre par Message, recommandant la nomination d'un Comité réuni chargé de s'enquérir du

nombre de volumes qui appartenait à la ci-devant Législature du *Haut-Canada*, et du mode le plus convenable de les partager entre les deux Chambres, et d'en faire un Rapport aux deux Chambres.

Résolu, Qu'il soit nommé un Comité Spécial de quatre Membres, pour mettre la dite Résolution à effet.

Ordonné, Que M. *Quesnel*, M. *Neilson*, M. *Morin*, Sir *Allan Macnab*, composent le dit Comité.

Résolu, Que la dite Résolution soit communiquée par Message au Conseil Législatif, pour son information.

Ordonné, Que M. *Quesnel* porte le dit Message au Conseil Législatif.

L'Honorable M. *Neilson* a proposé, secondé par M. *Baldwin*, qu'il soit une Instruction au Comité Spécial, nommé de la part de cette Chambre, de s'enquérir de la convenance de faire choix des livres qui se trouvaient dans les Bibliothèques du Conseil Législatif et de l'Assemblée de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, et qui ne sont pas nécessaires pour former les Bibliothèques du Conseil Législatif et de l'Assemblée de la Province du *Canada*, afin de remettre les livres ainsi choisis, ou les retenir à *Québec*, pour les conserver dans la Bibliothèque du ci-devant Conseil Législatif.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

Pour.

Aylwin,
Baldwin,
Barthe,
Black,
Burnet,
Price,
Raymond,
Robertson,
Roblin,

Campbell,
Christie,
Cook,
Day, Hon. C. D.
Dunn, Hon. J. H.
Ruel,
Small,
Steele,
Taché,

Harrison, Hon. S. B. *Merritt*,
Hincks, *Morin*,
Killaly, Hon. H. *Neilson*,
Macnab, Sir A. N. *Parent*,
McDonald, (Pres.) *Parke*,
Taschereau, *Watts*,
Thorburn, *Woods*,
Viger, Hon. D. B. *Yule*.—34.

Contre.

Dunlop,
Foster,

Johnston,
McLean,

Moore,

Thompson.—6.

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative, et
Ordonné, en conséquence.

Agréée.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité de Subsidés; et sur certains objets y relatifs, étant lu;

La Chambre se forme en Comité de subsidés.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Taschereau* a pris le Fauteuil du Comité, et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil,

Et M. *Taschereau* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions, qu'il avait ordre de soumettre à la Chambre, quand il lui plairait de les recevoir.

Le Président du Comité fait rapport de plusieurs Résolutions.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu demain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le

La Chambre se forme.

en Comité sur le Bill du Conseil pour amender les lois contre l'usure.

Bill grossoyé du Conseil Législatif, intitulé " Acte pour amender les Lois " contre l'Usure," étant lu,

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Price* a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil;

Le Président fait rapport de progrès.

Et M. *Price* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau demain.

Message à Son Excellence.

L'Honorable *S. B. Harrison*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur un Message signé de Son Excellence le Gouverneur Général.

Et le dit Message a été lu par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts; et il est comme suit:

SYDENHAM.

Message pour prolonger l'époque de la prorogation.

Le Gouverneur Général accède avec plaisir à la demande de la Chambre, contenue dans son Adresse du 13 de ce mois, de permettre à la Législature de siéger jusqu'à Vendredi prochain, afin de la mettre en état de passer les mesures importantes qui sont maintenant devant elle, et qui sans cela, seraient perdues.

Maison du Gouvernement, }
Kingston, 14 Septembre, 1841. }

Autre Message de Son Excellence.

L'Honorable M. le Solliciteur Général *Day*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur un Message signé de Son Excellence le Gouverneur Général.

Et le dit Message a été lu par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts, et il est comme suit:—

SYDENHAM.

Message recommandant un octroi de £925 pour l'établissement de Phares sur le Fleuve St Laurent.

Le Gouverneur Général recommande à la Chambre d'Assemblée de pourvoir à mettre le Gouvernement en état d'avancer la somme de £925 pour construire certains Phares sur le Fleuve *St. Laurent*, laquelle somme sera remboursée sur les deniers provenant des droits qui seront imposés et prélevés sur les vaisseaux par la Maison de la Trinité de *Montréal*.

Maison du Gouvernement, }
Kingston, 14 Septembre, 1841. }

A cinq heures, M. l'Orateur a déclaré la Chambre ajournée, jusqu'à sept heures, P. M.

Martis 14^o die Septembris;

Sept Heures, P. M.

La Chambre se forme en Comité sur les Phares du Fleuve St. Laurent.

Sur Motion de M. le Solliciteur Général *Day*, secondé par M. *Parke*.

Résolu, Que cette Chambre se forme maintenant en Comité de toute la Chambre, pour prendre en considération la convenance de pourvoir à avancer la somme de neuf cent vingt-cinq louis, pour construire certains

Phares sur le Fleuve *St. Laurent*; laquelle somme devra être remboursée par un impôt sur les vaisseaux.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Parent* a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil;

Et M. *Parent* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, qu'il avait ordre de soumettre à la Chambre quand il lui plairait de la recevoir.

Le Président du Comité fait rapport d'une Résolution.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu demain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour prendre en considération le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, qui a rapport aux salaires de l'Honorable Orateur du Conseil Législatif et de l'Honorable Orateur de cette Chambre, et des salaires des Officiers des deux Chambres, et autres références, étant lu,

La Chambre se forme en Comité sur les salaires des Orateurs du Conseil Législatif et de la Chambre.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Thorburn* a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil;

Et M. *Thorburn* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, qu'il avait ordre de soumettre à la Chambre quand il lui plairait de la recevoir; et aussi qu'il lui était enjoint par le Comité de demander permission de siéger de nouveau.

Le Président du Comité fait rapport d'une Résolution.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu demain.

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau demain.

Sur Motion de M. *Thompson*, secondé par M. *Cameron*,

Ordonné, Que les Ordres du jour dont il n'a pas été disposé soient remis à demain, et qu'ils soient alors les premiers Ordres du jour.

Les Ordres du jour sont remis à demain.

Alors, sur Motion de l'Honorable M. *Viger*, secondé par M. *Baldwin*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercurii, 15^o die *Septembris*;

Anno 5^o *Victoriae Reginae*, 1841.

La Pétition suivante a été présentée et mise sur la Table.

M. *Campbell* présente la Pétition de *Robert McGill*, et autres, de la Ville de *Niagara*, dans le District de *Niagara*.

Pétition présentée à la Chambre De R. McGill, et autres.

M. *Small*, du Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de *A. M. Farewell*, *Abram Butterfield*, et autres, des Townships de *Whitby* et *Darlington*, et autres références, avec pouvoir de faire rapport par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la Table du Greffier, comme suit:—

Le Comité sur la Pétition de A. M. Farewell, A. Butterfield, et autres, fait son rapport.

“ Votre Comité a pesé mûrement les réclamations contenues dans Rapport.

les deux Pétitions par lesquelles les signataires demandent à être incorporés pour construire des Havres aux embouchures de *Black* et de *Annis Creeks* respectivement, ainsi que le rapport de l'Ingénieur auquel le Gouvernement Exécutif avait ordonné d'explorer les deux places, et il est d'opinion qu'il n'est pas expédient pour le présent, d'incorporer les deux Compagnies, à cause de la contiguïté des deux Havres qui ne sont à guère plus d'un quart de mille de distance l'un de l'autre. D'après le rapport de l'Ingénieur dont on vient de parler, il paraît à votre Comité qu'il serait très désirable d'acquiescer à la demande contenue dans la Pétition de *John B. Warren* et autres; il a en conséquence préparé un projet de loi à l'effet d'incorporer une Compagnie pour construire un Havre à l'embouchure de *Annis Creek*; et il a maintenant l'honneur de le présenter à votre Honorable Chambre."

1ère lecture du Bill relatif à la Compagnie du Havre de Sydenham.

M. *Small* a alors présenté à la Chambre un Bill pour incorporer certaines personnes y dénommées, sous les nom et raison de la "Compagnie du Havre *Sydenham*," lequel a été reçu et lu pour la première fois.
Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Le Comité sur la Pétition de A. McDonnell, fait son Rapport.

M. *Simpson*, du Comité choisi auquel a été référée la Pétition de *Allan McDonnell*, de *St. Andrews*, Township de *Cornwall*, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la Table du Greffier, comme suit:—

Rapport.

"Votre Comité a consulté la dite Pétition, et il recommande d'agréer la demande qu'elle contient, savoir: d'ouvrir un chemin depuis le Côteau du Lac jusqu'à celui appelé *Dundas Street*, conduisant à travers la sixième concession de *Lancaster*, dans le District de l'Est, où la Rivière *Beaudette* traverse la ligne qui divisait ci-devant les Provinces du Haut et du Bas-Canada; mais la grande accumulation des affaires devant votre Honorable Chambre à cette époque avancée de la Session présente tant d'obstacles, qu'il est impossible de donner effet à cette mesure par une loi pendant cette Session.

En conséquence, il prend la liberté de recommander que toute action dans cette matière soit suspendue, et qu'un projet de loi soit introduit dans la prochaine Session de la Législature pour donner suite à cette mesure."

Le Comité sur la Pétition de S. McKenzie, T. G. Chapman, et autres, fait son Rapport.

M. *Durand*, du Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de *Simon McKenzie*, *Thomas G. Chapman*, et autres, du District de *Gore*, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la Table du Greffier, comme suit:—

Rapport.

"Votre Comité a soigneusement considéré la demande des Pétitionnaires, et après un examen attentif des divers documens officiels, et des témoignages qui ont été mis devant lui, il trouve que le Gouvernement Exécutif n'a pas encore pris de décision au sujet de l'affaire dont il s'agit; mais d'après les témoignages donnés par plusieurs Membres du Gouvernement, votre Comité est porté à croire qu'elle va être bientôt menée à sa fin.

Votre Comité ne peut dans ces circonstances, faire d'autre rapport à présent que de laisser cette matière entre les mains de l'Exécutif, et il a pleine confiance qu'ample justice sera rendue aux Pétitionnaires qui ont évidemment beaucoup souffert, et dont l'affaire est une de celles dont la prompte conclusion ne doit pas souffrir de délai."

Sur Motion de M. *Christie*, secondé par M. *Parent*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire instituer une Enquête, afin de constater s'il existe quelques abus (et quels abus) dans l'administration de la Justice du District Inférieur de *Gaspé*, qui rendent une réforme nécessaire dans la judicature de ce District.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Adresse votée à Son Excellence relative à l'administration de la Justice dans le district de *Gaspé*.

Sur Motion de M. *Aylwin*, secondé par M. *Buchanan*,

Ordonné, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour pourvoir par une loi, à payer les Membres de l'Assemblée Législative, chaque Session de la Législature, soit le premier Ordre du jour, après la réception des Rapports de Comité de toute la Chambre.

Ordre que le Bill de l'indemnité des Membres soit le premier Ordre du jour.

M. *McLean* a proposé, secondé par M. *Christie*, qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien ordonner à l'Officier préposé à cet effet, de compiler une Carte du *Canada*, pour l'usage des différents Bureaux de Districts, donnant deux exemplaires à chaque District, et que cette Chambre paiera les dépenses nécessaires pour cet objet, lors de la prochaine Session.

Motion pour présenter une Adresse à Son Excellence pour compiler une carte du Canada à l'usage des Bureaux de Districts.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

Négative.

M. *Aylwin* a proposé, secondé par M. *Parent*, que la Commission nommée pour recevoir des Témoignages sur l'Élection contestée et le Retour de *George Duggan*, Ecuyer, Membre siégeant pour la seconde Division du Comté de *York*, ait ordre de suspendre tous procédés ultérieurs, depuis et après Vendredi prochain, et jusqu'à la prochaine réunion du Parlement.

Motion que la Commission sur l'Élection de *G. Duggan* ait ordre de suspendre ses procédés jusqu'à la prochaine Session du Parlement.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division, et la dite Motion a passé dans la Négative.

Négative.

Sur Motion de M. *Merritt*, secondé par M. *Gilchrist*,

Ordonné, Que les amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé "Acte pour régler l'Inspection de la Fleur et de la Farine," soient maintenant pris en considération.

La Chambre a en conséquence procédé à prendre les dits amendemens en considération.

Et les dits amendemens ont été lus, et sont comme suit :

Presse 1, ligne 2.—Retranchez depuis "dans" jusqu'à "*Canada*," inclusivement, dans la troisième ligne, et insérez "dans les différentes Sections de la Province."

La Chambre prend en considération les amendemens du Conseil au Bill pour régler l'Inspection de la Fleur.

Amendemens.

Presse 2, ligne 9.—Après "Farine," insérez "et un certain Acte de la Législature de la Province du *Haut-Canada*, passé dans la quarante-unième année du Règne de Sa Majesté le Roi *George* Trois, intitulé 'Acte pour autoriser le Gouverneur, Lieutenant Gouverneur, ou la personne ayant l'administration du Gouvernement, de nommer des Inspecteurs de Fleur, de Potasse et Perlasse, en cette Province;' et un certain autre Acte de la dite Législature, passé dans la soixantième année du Règne de Sa Majesté le Roi *George* Trois, intitulé 'Acte.

“ pour amender et étendre les dispositions d'un Acte passé dans la
 “ quarante-unième année du Règne de Sa Majesté, intitulé, ‘ Acte pour
 “ autoriser le Gouverneur, Lieutenant Gouverneur, ou la personne
 “ ayant l'administration du Gouvernement, de nommer des Inspecteurs
 “ de Fleur, de Potasse et Perlasse, en cette Province.’ ”

Presse 3, ligne 5.—Retranchez “ ou *Hamilton*.”

Presse 10, ligne 6.—Retranchez “ pour.”

Presse 11, ligne 13.—Retranchez “ et ” et insérez “ ou.”

Presse 13, ligne 18.—Retranchez “ le même,” et insérez “ aucune
 “ marque ou marques considérées comme la marque ou les marques de
 “ l'Inspecteur, ou d'aucun Manufacturier, ou Emballeur (Packer,) soit
 “ avec les propres instruments à marquer de tel Inspecteur, Manufactu-
 “ rier ou Emballeur, ou avec de fausses représentations d'iceux.”

Presse 13, ligne 27.—Après “ marques,” insérez “ et si aucune per-
 “ sonne dans l'emploi d'aucun Manufacturier ou Emballeur (Packer.)
 “ de Fleur ou de Farine, loue ou prête les marques de celui qui l'em-
 “ ploie à aucune personne quelconque, ou s'il consent ou devient partie
 “ à aucune évasion frauduleuse des dispositions de cet Acte.”

Et les dits amendemens ayant été lus de nouveau, ils ont été adop-
 tés par la Chambre.

Ordonné, Que M. *Merritt* reporte le dit Bill au Conseil Législatif, et
 informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendemens.

Sur Motion de l'Honorable M. *Harrison*, secondé par M. *Quesnel*,

Ordonné, Que les amendemens faits par le Conseil Législatif au
 Bill, intitulé “ Acte pour encourager l'établissement des Banques d'E-
 “ pargnes en cette Province, et pour les régir,” soient maintenant pris
 en considération.

La Chambre a en conséquence procédé à prendre les dits amende-
 mens en considération.

Et les dits amendemens ont été lus, et sont comme suit :—

Presse 1, ligne 22.—Retranchez depuis “ leurs ” jusqu'à “ Adminis-
 “ trateurs,” dans la vingt-troisième ligne, inclusivement.

Presse 1, ligne 26.—Retranchez “ leurs Exécuteurs ou Adminis-
 “ trateurs.”

Presse 3, ligne 8.—Retranchez “ et leurs Représentants.”

Presse 4, ligne 5.—Retranchez depuis “ leurs ” jusqu'à “ Adminis-
 “ trateurs,” dans la sixième ligne, inclusivement.

Presse 4, ligne 49.—Après “ leurs,” insérez “ Héritiers.”

Presse 4, ligne 50.—Retranchez “ et ” et insérez “ Curateurs.”

Presse 4, ligne 50.—Après “ Ayans cause ” insérez “ ou autres Re-
 “ présentants Légitimes.”

Presse 5, ligne 32.—Retranchez depuis “ Et ” jusqu'à “ succession ”
 dans la quarante-deuxième ligne, inclusivement, étant la huitième Clause
 du Bill.

Presse 5, ligne 43.—Retranchez la neuvième Clause, et insérez à
 la place la Clause A.

CLAUSE A.

“ Et qu'il soit statué, que tous les biens, droits, titres, privilèges et
 “ immunités qu'aucune personne acquerra en vertu de cet Acte, pas-
 “ seront et seront dévolus aux Héritiers, Exécuteurs, Administrateurs ou
 “ ayant cause de la dite personne ou personnes, ou au Curateur de la

Les amendemens sont
 agréés.

La Chambre prend en
 considération les amen-
 demens du Conseil au
 Bill pour établir des
 Banques d'Epargnes.

Amendemens.

“ succession ou autre Représentant légitime de telle personne ou personnes, conformément à la Loi relative aux propriétés mobilières et immobilières de la partie de la Province dans laquelle aucune telle Banque d'Épargnes sera ou pourra être établie.”

Presse 7, ligne 8.—Retranchez “ ou reconnues.”

Et les dits amendemens ayant été lus de nouveau, ils ont été adoptés par la Chambre.

Les dits Amendemens sont agréés.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Harrison* reporte le dit Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendemens.

Sur Motion de M. *Merritt*, secondé par l'Honorable M. *Neilson*,

Résolu, Que cette Chambre se forme maintenant en Comité de toute la Chambre sur le second Rapport du Comité réuni, nommé pour s'enquérir des prix payés et des moyens adoptés pour le transport de produits par différentes communications dans cette Province, et auquel a été référé le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, en réponse à l'Adresse de cette Chambre, du quatorze de Juillet dernier, au sujet d'une Adresse de la Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*, relativement à l'admission libre des produits de la Province dans les Ports de la *Grande-Bretagne*.

La Chambre se forme en Comité sur le second Rapport du Comité sur le transit des produits.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Gilchrist* a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil;

Et M. *Gilchrist* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions, qu'il avait ordre de soumettre à la Chambre, quand il lui plairait de les recevoir.

Le Président du Comité fait rapport de plusieurs Résolutions.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu demain.

Sur Motion de M. *Cartwright*, secondé par M. *McLean*,

Ordonné, Que le Bill grossoyé du Conseil Législatif, intitulé “ Acte pour venir en aide dans certains cas des Vendeurs de propriétés immobilières dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*,” soit maintenant lu une seconde fois.

Le dit Bill a en conséquence été lu une seconde fois.

2e lecture du Bill du Conseil relatif aux vendeurs de propriétés immobilières dans le H. Canada.

M. *Williams*, Président du Comité choisi, nommé pour entendre et décider les mérites de la Pétition de *Robert Melville* et *John McBride*, Electeurs de la ville de *Niagara*, se plaignant de l'Élection et du Retour illégal de *Edward Clarke Campbell*, Ecuyer, membre siégeant pour la dite ville de *Niagara*, a fait rapport à la Chambre que le dit Comité s'est assemblé ce matin à dix heures, A. M. conformément à l'ajournement, et qu'il n'a pu procéder aux affaires, par rapport à l'absence de Messieurs *Hale* et *Chesley*.

Le Comité sur l'Élection contestée de la Ville de Niagara, fait rapport de l'absence de deux Membres.

Sur Motion de M. *Small*, secondé par M. *Hopkins*,

Ordonné, Qu'il soit enjoint au Comité choisi, nommé pour entendre et décider les mérites de la Pétition de *Robert Melville* et *John McBride*, Electeurs de la Ville de *Niagara*, se plaignant de l'Élection et du Retour illégal de *Edward Clarke Campbell*, Ecuyer, Membre siégeant pour la dite Ville de *Niagara*, de procéder à entendre et décider cette affaire,

Ordre au Comité de procéder sans M. M^{rs}. Hale et Chesley.

nonobstant l'absence de Messrs. *Hale* et *Chesley*, vu que la Chambre leur a permis de s'absenter.

Message du Conseil
Législatif annonçant
qu'il a passé.

Message du Conseil Législatif par *John Godfrey Spragge*, Ecuyer,
Maître en Chancellerie.

M. L'ORATEUR,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivans, sans amendement :

Le Bill pour natura-
liser *Lewis Lyman*.

“ Acte pour assurer et conférer à *Lewis Lyman*, Habitant de cette Province, les droits civils et politiques d'un sujet né Britannique.”

Bill de l'emprunt.

“ Acte pour faciliter la négociation d'un Emprunt en *Angleterre*, et pour d'autres objets y mentionnés.”

Le Bill pour imposer
une taxe sur les Bil-
lets de Banque.

“ Acte pour imposer une certaine Taxe ou Impôt sur les Billets de Banque émis ou en circulation dans cette Province.”

Le Bill relatif aux
Distilleries du Bas-
Canada.

“ Acte pour imposer un Droit sur les Distilleries dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*.”

Le Bill pour payer
les dépenses du Gou-
vernement Civil.

“ Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes y mentionnées, pour payer les Dépenses du Gouvernement Civil, pour l'année qui expirera le 31^e jour de Décembre, 1841.”

Le Bill relatif aux
droits imposés sur les
Ventes par Encan.

“ Acte pour faire certains changemens aux Loix relatives aux Droits imposés sur les effets et marchandises vendues par Encan.”

Le Bill pour conti-
nuer certains Actes
y mentionnés.

“ Acte pour continuer, pour une période limitée, deux certains Actes y mentionnés.”

Le Bill pour le recou-
vrement des petites
dettes.

“ Acte pour pourvoir à administrer la Justice d'une manière plus facile et plus économique dans les causes civiles, et autres matières d'une valeur pécuniaire modique, dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*.”

Et ensuite il s'est retiré.

Le Président du Co-
mité Général sur le
Bill relatif aux terres
des Ecoles du Haut-
Canada, fait rapport
des amendemens du
dit Bill.

M. *Woods*, du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour pourvoir temporairement à l'emploi des fonds provenant de la vente des terres des Ecoles, dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, et pour d'autres objets, a fait rapport, conformément à l'Ordre, des amendemens faits au dit Bill par le Comité, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la Table du Greffier, et adoptés par la Chambre.

On dit que le Bill soit
grossoyé.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

3^e lecture du Bill re-
latif aux terres des
Ecoles du Haut Ca-
nada.

Un Bill grossoyé pour pourvoir temporairement à l'emploi des fonds provenant de la vente des terres des Ecoles, dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, et pour d'autres objets, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Roblin* porte le dit Bill au Conseil Législatif; et demande son concours.

Le Président du Co-
mité des Subsidés fait
rapport des Résolu-
tions du dit Comité.

M. *Taschereau*, du Comité de Subsidés, et auquel certains objets ont été référés, a fait rapport, conformément à l'Ordre, des Résolutions du dit Comité, lesquelles Résolutions ont été lues de nouveau à la Table du Greffier, comme suit :—

1^{re} Résolution :

Résolu, Qu'il soit accordée à Sa Majesté une somme n'excédant

pas cinq cents livres, courant, pour donner une aide pécuniaire aux Syndics du Collège *Victoria*.

Résolu, Qu'il soit accordé à Sa Majesté la somme de quatre cent quarante-sept livres, quatre chelins et deux deniers courant, pour mettre Sa Majesté en état de compter pareille somme à *David Thorburn*, Ecu-
yer, agissant comme Commissaire du Cure-Môle à Vapeur de la ci-de-
vant Province du *Haut-Canada*, pour payer les sommes suivantes aux
personnes ci-après mentionnées, auxquelles elles sont dues pour le dit
Cure-Môle, ainsi qu'il appert par le Rapport du Comité choisi :

Messieurs <i>Lyon</i> et <i>Howard</i>	£125	0	0
<i>Jacob Randal</i>	29	9	3
<i>Joseph Aniseth Shleenson</i>	13	14	9
<i>David Thorburn</i>	112	15	7
<i>Francis Hall</i>	15	0	0
La Compagnie du Havre de <i>Port Hope</i> , pour lever le Cure-Môle du fond de l'eau.....	39	4	7
Le Commissaire, pour ses services jus- qu'à ce jour.....	112	0	0

Ordonné, Que la Question de concours soit maintenant séparément mise sur les dites Résolutions.

Et la première des dites Résolutions ayant été lue de nouveau, et la Question de concours ayant été mise sur icelle, elle a été adoptée par la Chambre.

La seconde des dites Résolutions ayant été lue de nouveau, *M. Small* a proposé, secondé par *M. D. McDonald*, que les mots " La Compagnie du Havre de *Port Hope*, pour lever le Cure-Môle du " fond de l'eau, £39 4 7 ", soient retranchés de la dite Résolution.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une Division; et la dite Motion a passé dans la Négative.

La Question ayant été alors mise sur la dite seconde Résolution, elle a été adoptée par la Chambre.

Ordonné, Que l'Honorable *M. Harrison* ait la permission d'introduire un Bill pour accorder une certaine somme d'argent comme une aide au Collège *Victoria*

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le dit Bill a en conséquence été lu une seconde fois.

Ordonné, Que dit Bill soit grossoyé.

Ordonné, Que l'Honorable *M. Harrison* ait la permission d'introduire un Bill pour affecter une somme d'argent, pour payer certains frais relatifs au Cure-Môle à Vapeur Provincial du *Haut-Canada*, et pour d'autres objets relatifs au dit Cure-Môle à Vapeur.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le dit Bill a en conséquence été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

M. Parent, du Comité de toute la Chambre pour prendre en considération la convenance de pourvoir à avancer la somme de neuf cent

£500 aux Syndics du Collège *Victoria*.

2^e Résolution :
£447 4 2, à *D. Thorburn*, Commissaire du Cure-Môle à Vapeur.

La première Résolution est agréée.

2^e Résolution.
Amendement.

L'amendement est négative.

La dite 2^e Résolution est agréée.

1^{ère} lecture du Bill relatif au Collège *Victoria*.

2^e lecture du dit Bill.

1^{ère} lecture du Bill relatif au Cure-Môle à Vapeur Provincial.

2^e lecture du dit Bill.
Ordre de le grossoyer.

Le Président du Comité Général sur les Phares du Fleuve

St. Laurent, fait rapport de la Résolution du dit Comité, qui est agréée.

vingt-cinq louis, pour construire certains Phares sur le Fleuve *St. Laurent*, laquelle somme devra être remboursée par un impôt sur les vaisseaux, a fait rapport, conformément à l'Ordre, de la Résolution du dit Comité, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, et adoptée par la Chambre, et elle est comme suit :

Résolution accordant £905 pour ériger des Phares sur le St. Laurent.

Résolu, Qu'il est expédient de pourvoir à avancer la somme de neuf cent vingt-cinq louis, afin d'ériger certains Phares sur le Fleuve *St. Laurent*, remboursable la dite somme à même les deniers provenant de la taxe qui sera imposée sur les vaisseaux et perçue par la Maison de la Trinité de *Montréal*.

1ère lecture du Bill relatif aux Phares du Port de Montréal.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Harrison* ait la permission d'introduire un Bill pour pourvoir à la construction de certains Phares dans le Port de *Montréal*.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois dans la séance du soir de ce jour.

Le Président du Comité général relatif aux salaires des Orateurs fait rapport de la Résolution du dit Comité.

M. *Thorburn*, du Comité de toute la Chambre pour prendre en considération le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, qui a rapport aux salaires de l'Honorable Orateur du Conseil Législatif et de l'Honorable Orateur de cette Chambre, et aux salaires des Officiers des deux Chambres, et autres références, a fait rapport, conformément à l'Ordre, de la Résolution du dit Comité, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, comme suit :

Résolu, Qu'une somme n'excédant pas mille louis courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer le salaire de l'Honorable Orateur du Conseil Législatif, pour une année, pourvu qu'il ne possède pas d'autre place de profit ou d'émolument de la Couronne; ou s'il en possède dont le salaire soit moins de mille louis par année, telle somme d'argent qui, avec ce salaire, formera celle de mille louis.

£1,000, salaire de l'Orateur du Cons. Lég. (conditionnel.)

L'Honorable M. *Harrison* a proposé, secondé par M. *Parke*, que cette Chambre ne concoure pas maintenant dans la dite Résolution; mais qu'elle soit immédiatement référée de nouveau à un Comité, aux fins de voter une indemnité à l'Orateur du Conseil Législatif, pour la présente Session.

Motion pour référer de nouveau cette Résolution à un Comité.

M. *Aylwin* a proposé en amendement, secondé par M. *Buchanan*, que tous les mots après "Chambre," dans la dite Motion, soient retranchés, et les suivans substitués : "concourt avec le Comité dans la dite Résolution."

Motion d'amendement

La Question ayant été mise sur la Motion d'amendement, elle a été unanimement adoptée.

La Motion d'amendement est agréée.

La Question ayant été alors mise sur la dite Motion principale, telle qu'amendée, elle a aussi été adoptée, et

La Motion principale amendée, est agréée.

Résolu, en conséquence.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill de l'indemnité des Membres, est déchargé.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour pourvoir, par une Loi, à payer l'indemnité des Membres de l'Assemblée Législative, pendant la Session de la Législature, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit déchargé.

La Chambre se forme en Comité sur les salaires des Officiers de la Législature.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour prendre en considération le Message de Son Excellence le Gouverneur

Général, relatif aux salaires de l'Honorable Orateur du Conseil Législatif et de l'Honorable Orateur de cette Chambre, et aux salaires des Officiers des deux Chambres, et autres références, étant lu ;

Sur Motion de l'Honorable M. *Harrison*, secondé par M. le Solliciteur Général *Day*,

Ordonné, Qu'il soit une instruction au dit Comité, de considérer la convenance d'accorder une indemnité aux Membres de l'Assemblée Législative, pour leurs services, pendant la Session actuelle, telle que recommandée par le Message de Son Excellence le Gouverneur Général à ce sujet.

Instruction au dit Comité.

La Chambre s'est alors formée en le dit Comité.

M. *Gilchrist* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Gilchrist* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions, lesquelles Résolutions ont été lues de nouveau à la Table du Greffier, et adoptées par la Chambre, et elles sont comme suit :

Le Président fait rapport que le Comité a passé plusieurs Résolutions.

Résolu, Qu'une somme n'excédant pas cinq cents louis, soit accordée à Sa Majesté pour payer pareille somme à l'Honorable Orateur du Conseil Législatif, afin de l'indemniser des dépenses qu'il a encourues pendant l'année courante.

1^{ère} Résolution :
£500, salaire du Greffier du Cons. Lég.

Résolu, Qu'une somme n'excédant pas cinq cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour payer le salaire du Greffier du Conseil Législatif, pour une année.

2^e Résolution :
£500, salaire du Greffier du Cons. Lég.

Résolu, Qu'une somme n'excédant pas sept cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer le salaire de deux Assistant-Greffiers du Conseil Législatif, pour une année, à raison de trois cent cinquante livres chacun.

3^e Résolution :
£700, deux Assistans Greffiers du Cons. Lég.

Résolu, Qu'une somme n'excédant pas deux cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer le salaire du Greffier des Comités, qui remplira aussi les fonctions de Greffier en Loi et du Traducteur Anglais du Conseil Législatif, pour une année.

4^e Résolution :
£250, Greffier des Comités, &c. Cons. Lég.

Résolu, Qu'une somme n'excédant pas cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer le salaire d'un Maître en Chancellerie, pour une année.

5^e Résolution :
£100, Maître en Chancellerie.

Résolu, Qu'une somme n'excédant pas cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer le salaire du Gentilhomme-Huissier de la Verge Noire, pour une année.

6^e Résolution :
£100, Gent. Huissier de la Verge Noire.

Résolu, Qu'une somme n'excédant pas cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer le salaire du Sergent d'Armes du Conseil Législatif, pour une année.

7^e Résolution :
Sergent d'Armes, Cons. Lég.

Résolu, Qu'une somme n'excédant pas deux cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer le salaire d'un Chapelain qui remplira aussi les fonctions de Bibliothécaire du Conseil Législatif, pour une année.

8^e Résolution :
£200, Chapelain et Bibliothécaire du Cons. Lég.

Résolu, Qu'une somme n'excédant pas soixante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer le salaire du Portier du Conseil Législatif, pour une année.

9^e Résolution :
£60, Portier Cons. Lég.

Résolu, Qu'une somme n'excédant pas cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer le salaire du Premier Messager du Conseil Législatif, pour une année.

10^e Résolution :
£100, Premier Messager Cons. Lég.

11^e Résolution :
£135, Trois Messagers
Cons. Lég.

Résolu, Qu'une somme n'excédant pas cent trente-cinq livres, courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer le salaire de trois Messagers du Conseil Législatif, pour leurs services durant la présente Session et huit jours après sa clôture, à raison de quarante-cinq livres chacun.

12^e Résolution :
£1,000, Orateur de
l'Assemblée.

Résolu, Qu'une somme n'excédant pas mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer le salaire de l'Orateur de la Chambre d'Assemblée pour une année, pourvu qu'il ne possède pas d'autre place de profit ou d'émolument sous la Couronne.

13^e Résolution :
£500, Greffier de l'As-
semblée.

Résolu, Qu'une somme n'excédant pas cinq cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer le salaire du Greffier de la Chambre d'Assemblée, pour une année.

14^e Résolution :
£400, Assistant Gref-
fier de l'Assemblée.

Résolu, Qu'une somme n'excédant pas quatre cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer le salaire de l'Assistant-Greffier de la Chambre d'Assemblée, pour une année.

15^e Résolution ;
£350, Traducteur
Anglais, et Greffier en
Loi de l'Assemblée.

Résolu, Qu'une somme n'excédant pas trois cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer le salaire du Traducteur Anglais, qui remplira aussi les fonctions de Greffier en Loi de la Chambre d'Assemblée, pour une année.

16^e Résolution :
£250, Traducteur
Français de l'Assem-
blée.

Résolu, Qu'une somme n'excédant pas deux cent cinquante livres courant, soit accordée à Sa Majesté, pour payer le salaire du Traducteur Français de la Chambre d'Assemblée, pour une année.

17^e Résolution :
£100, Sergent d'Ar-
mes de l'Assemblée.

Résolu, Qu'une somme n'excédant pas cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer le salaire du Sergent d'Armes de la Chambre d'Assemblée, pour une année.

18^e Résolution :
£150, Greffier de la
Couronne en Chan-
cellerie.

Résolu, Qu'une somme n'excédant pas cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer le salaire du Greffier de la Couronne en Chancellerie, pour une année.

19^e Résolution :
£300 6s 8d, Pension
de W. Smith.

Résolu, Qu'une somme n'excédant pas trois cent quatrevingt treize livres, six chelins et huit deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer la pension de William Smith, Ecuyer, Greffier et Maître en Chancellerie du Conseil Législatif de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, pour une année.

20^e Résolution :
£200 13s 4d, Pension
de C. DeLery, Père.

Résolu, Qu'une somme n'excédant pas deux cent soixante six livres, treize chelins et quatre deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour payer la pension de *Charles DeLery*, père, Ecuyer, Assistant-Greffier du Conseil Législatif de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, pour une année.

21^e Résolution :
£160 13s 4d, Pension
de Jacques Voyer.

Résolu, Qu'une somme n'excédant pas cent soixante six livres, treize chelins, et quatre deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer la pension de *Jacques Voyer*, Ecuyer, Greffier de Comité du Conseil Législatif de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, pour une année.

22^e Résolution :
£60 13s 4d, Pension
de W. Ginger.

Résolu, Qu'une somme n'excédant pas soixante six livres, treize chelins, et quatre deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer la pension de *William Ginger*, Sergent d'Armes du Conseil Législatif de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, pour une année.

23^e Résolution :
£20, Pension de Louis
Noreau.

Résolu, Qu'une somme n'excédant pas vingt livres, courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer la pension de *Louis Noreau*, Messenger et Gardien du Conseil Législatif de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, pour une année.

24^e Résolution :
£90 13s 4d, Pension
de L. B. Pinguet.

Résolu, Qu'une somme n'excédant pas soixante six livres, treize chelins, et quatre deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer la pension de *Louis B. Pinguet*, Greffier de Comité de la Chambre

d'Assemblée de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, pour une année.

Résolu, Qu'une somme n'excédant pas cent trente trois livres, six chelins et huit deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer la pension de *David Jardine*, écrivain dans les Bureaux de la Chambre d'Assemblée de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, pour une année.

25e Résolution :
£133 6s Sd, Pension
de D. Jardine.

Résolu, Qu'une somme n'excédant pas cent trente trois livres, six chelins et huit deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer la pension de *William Coates*, écrivain dans les Bureaux de la Chambre d'Assemblée de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, pour une année.

26e Résolution :
£133 6s Sd, Pension
de W. Coates.

Résolu, Qu'une somme n'excédant pas cent livres courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer la pension de *Samuel Waller*, Greffier de Comité de la Chambre d'Assemblée de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, pour une année.

27e Résolution :
£100, Pension de S.
Waller.

Résolu, Qu'une somme n'excédant pas cent trente trois livres, six chelins et huit deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer la pension de *Jasper Brewer*, Bibliothécaire de la Chambre d'Assemblée de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, pour une année.

28e Résolution :
£133 6s Sd, Pension
de T. Brewer.

Résolu, Qu'une somme n'excédant pas dix huit livres, courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer la pension d'*Ænéas Bell*, Messenger de la Chambre d'Assemblée de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, pour une année.

29e Résolution :
£18, Pension de E.
Bell.

Résolu, Qu'une somme n'excédant pas dix huit livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour payer la pension de *François Rodrigue*, Messenger de la Chambre d'Assemblée de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, pour une année.

30e Résolution :
£18, Pension de F.
Rodrigue.

Résolu, Qu'une somme n'excédant pas dix huit livres, courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer la pension de *Louis Gagné*, l'un des Messagers de la Chambre d'Assemblée de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, pour une année.

31e Résolution :
£18, Pension de L.
Gagné.

Résolu, Qu'une somme n'excédant pas six mille huit cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté pour payer l'allocation faite aux Membres de cette Chambre, afin de les indemniser de leurs déboursés en assistant à cette Session, et de leurs frais de voyage en allant et revenant du siège de la Législature.

32e Résolution :
£6,800, Indemnité des
Membres.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Harrison* ait la permission d'introduire un Bill pour pourvoir à payer les salaires et allocations de certains Officiers de la Législature, pour une période limitée, et pour d'autres objets.

1ère lecture du Bill
pour payer les salaires
des Officiers de la
Législature.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit maintenant lu une seconde fois.

2e lecture du dit Bill.

Le dit Bill a en conséquence été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

Ordre de le grossoyer.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Harrison*, ait la permission d'introduire un Bill pour payer une indemnité pour la Session aux Membres de l'Assemblée Législative de cette Province.

1ère lecture du Bill
relatif à l'Indemnité
aux Membres de l'As-
semblée.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit maintenant lu une seconde fois.

2^e lecture du dit Bill.

Le dit Bill a en conséquence été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit maintenant référé à un Comité de toute la Chambre.

La Chambre se forme en Comité sur le dit Bill.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Campbell* a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

Le Président du Comité fait rapport de plusieurs Amendemens au dit Bill.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil,

Et M. *Campbell* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait plusieurs amendemens, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la Table du Greffier.

Ordonné, Que la Question de concours soit maintenant séparément mise sur les dits amendemens.

Le 1^{er} amendement est lu.

Et le premier des dits amendemens ayant été lu de nouveau;

Motion pour amender le dit amendement.

M. *Cameron*, a proposé en amendement, secondé par M. *J. S. MacDonald*, que les mots "soixante et cinq," soient retranchés du dit amendement, et le mot "cinquante," substitué.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

<i>Aylwin,</i>	<i>Harrison, Hon. S. B.</i>	<i>McDonald, (Glen.)</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>McLean,</i>	<i>Small,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Macnab, Sir A. N.</i>	<i>Morris,</i>	<i>Thompson.—13.</i>
<i>Foster,</i>			

Contre.

<i>Baldwin,</i>	<i>Hopkins,</i>	<i>Parent,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Johnston,</i>	<i>Parke,</i>	<i>Taschereau,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Killaly, Hon. H. H.</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Thorburn,</i>
<i>Cook,</i>	<i>McDonald, (Pres.)</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Dunn, Hon. J. H.</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Roblin,</i>	<i>Viger, Hon. D. B.</i>
<i>Durand,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith, (Front.)</i>	<i>Williams.—27.</i>
<i>Gilchrist,</i>	<i>Neilson,</i>	<i>Smith, (Went.)</i>	

Négative.

Ainsi elle a passé dans la Négative.

Le 1^{er} amendement est agréé.

La Question ayant été alors mise sur le dit premier amendement, il a été adopté par la Chambre.

Le 2^e amendement est aussi agréé.

Le second des dits amendemens ayant été lu de nouveau, et la Question de concours ayant été mise sur icelui, il a été aussi adopté par la Chambre.

Ordre de grossoyer le dit Bill.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

Message du Conseil Législatif annonçant qu'il a passé.

Message du Conseil Législatif, par *John Godfrey Spragge*, Ecuyer, Maître en Chancellerie :

M. L'ORATEUR,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivans, sans amendement :

Le Bill relatif aux droits à prélever sur les Marchandises.

"Acte pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour consolider les lois relatives aux Droits Provinciaux à prélever sur les effets et marchandises qui sont importés en cette Province."

Le Bill relatif aux Emigrés indigens.

"Acte pour créer un fonds destiné à payer les frais de transport des Emigrés indigens au lieu de leur destination, et à les maintenir jusqu'à ce qu'ils puissent se procurer de l'emploi."

“ Acte pour autoriser le paiement d'une certaine somme d'argent à Christopher Leggo.”

Le Bill relatif à Christopher Leggo.

Et aussi,

Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé “ Acte pour prolonger la Charte de la Banque de Québec,” avec plusieurs amendemens, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

Le Bill pour prolonger la Charte de la Banque de Québec, avec des amendemens.

Et aussi,

CONSEIL LÉGISLATIF, 15 SEPTEMBRE, 1841.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a nommé les Honorables Messieurs *Morris* et *Hamilton*, pour former un Comité de la part de cette Chambre qui sera prêt à rencontrer le Comité nommé par l'Assemblée Législative, au sujet de la Bibliothèque, demain, à onze heures du matin, dans la Bibliothèque

Message annonçant que le Conseil a nommé les Honorables *Morris* et *Hamilton* pour rencontrer le Comité de l'Assemblée au sujet de la Bibliothèque.

Attesté,

JAMES FITZGIBBON,

Greff. Cons. Lég.

Et ensuite il s'est retiré.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour affecter certaines sommes d'argent à des améliorations publiques en cette Province, et à d'autres objets y mentionnés, étant lu ;

La Chambre se forme en Comité sur le Bill relatif aux Améliorations Publiques.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Roblin* a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Roblin* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait plusieurs amendemens; lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la Table du Greffier, et adoptés par la Chambre.

Le Président fait rapport de plusieurs amendemens au Bill.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

Ordre de grossoyer le Bill.

Sur Motion de M. *Black*, secondé par M. *Merritt*,

Ordonné, Que les amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé “ Acte pour prolonger la Charte de la Banque de Québec,” soient maintenant pris en considération.

La Chambre prend en considération les amendemens du Conseil Législatif au Bill pour prolonger la Charte de la Banque de Québec.

La Chambre a en conséquence procédé à prendre les dits amendemens en considération.

Et les dits amendemens ont été lus, et sont comme suit :

Presse 9, ligne 20—Retranchez tous les mots après “ félonie,” jusqu'à “ en conséquence,” inclusivement.

Presse 10, ligne 14—Retranchez “ pour la première offense.”

Presse 10, ligne 15—Retranchez tous les mots après “ de ” jusqu'à “ félonie,” dans la vingtième ligne, inclusivement, et insérez, “ félonie.”

Presse 11, ligne 9—Retranchez les mots après “ de ” jusqu'à “ en conséquence,” dans la dixième ligne, et insérez “ félonie.”

Presse 11, ligne 13—Après la vingt-deuxième Clause, insérez la Clause suivante, marquée A :

A.

Amendemens.

“ Et qu'il soit statué, que toute personne convaincue de félonie en vertu de cet Acte, sera punie par l'emprisonnement aux travaux forcés dans le Pénitencier Provincial, pour un terme qui ne sera pas moins de sept années, ou par emprisonnement dans aucune autre Prison ou lieu de détention pour un terme n'excédant pas deux années.”

Les amendemens sont agréés.

Et les dits amendemens ayant été lus de nouveau, ils ont été adoptés par la Chambre.

Ordonné, Que M. *Black* reporte le dit Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendemens.

Message du Conseil Législatif annonçant qu'il a passé.

Un Message du Conseil Législatif, par *John Godfrey Spragge*, Ecuyer, Maître en Chancellerie.

M. L'ORATEUR,

Le Bill pour augmenter le Capital de la Banque de Montréal, avec plusieurs amendemens.

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé “ Acte pour renouveler la Charte de la Banque de *Montréal*, et pour augmenter son Capital,” avec plusieurs amendemens, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Et ensuite il s'est retiré.

La Chambre prend en considération les amendemens du Conseil au Bill pour augmenter le Capital de la Banque de Montréal.

Sur Motion de M. *Black*, secondé par M. *Burnet*,
Ordonné, Que les amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé “ Acte pour renouveler la Charte de la Banque de *Montréal*, et pour augmenter son Capital,” soient maintenant pris en considération.

La Chambre a en conséquence procédé à prendre les dits amendemens en considération.

Et les dits amendemens ont été lus, et sont comme suit :

Amendemens.

Presse 19, ligne 13—Retranchez “ et punis en conséquence.”

Presse 19, ligne 26—Retranchez “ pour la première offense.”

Presse 19, ligne 27—Retranchez tous les mots après “ de ” jusqu'à “ en conséquence,” dans la presse vingt, ligne quatre, et insérez, “ félonie.”

Presse 20, ligne 20—Retranchez tous les mots après “ félonie,” jusqu'à “ en conséquence,” inclusivement, dans la vingt-unième ligne, et insérez, “ et la preuve que telle planche, papier, rouleau, ou autre outil, “ instrument ou matériaux, comme susdit, ont été formés, faits, gravés, ou “ réparés, ou ont été en la possession de telle personne pour quelqu'un “ sage licite retombera sur lui ou elle.”

Presse 20, ligne 21—Après la trente-sixième Clause, insérez la Clause suivante, marquée A :

A.

“ Et qu'il soit statué, que toute personne convaincue de félonie en vertu de cet Acte, sera punie par l'emprisonnement aux travaux forcés dans le Pénitencier Provincial, pour un terme qui ne sera pas moins de sept années, ou par emprisonnement dans aucune autre prison ou lieu de détention pour un terme n'excédant pas deux années.”

Et les dits amendemens ayant été lus de nouveau, ils ont été adoptés par la Chambre.

Ordonné, Que M. *Black* reporte le dit Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendemens.

Les amendemens sont agréés.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer s'il est expédient d'amender l'Ordonnance du Conseil Spécial, 4^e Vict., chap. 41, qui autorise l'établissement d'un Chemin à Lisses, depuis *Montréal* jusqu'au *Côteau du Lac*, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Morris* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Morris* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, et adoptée par la Chambre ; et elle est comme suit :

Résolu, Qu'il est expédient d'amender la 53^e Clause de l'Ordonnance du Conseil Spécial 4^e Vict., chap. 41, en prolongeant la période, qui s'y trouve déterminée, pour déposer le record désigné dans la dite Clause.

Ordonné, Que M. *Cameron* ait la permission d'introduire un Bill pour prolonger la période limitée par la 53^e Clause de l'Ordonnance, 4^e Vict., chap. 41, qui établit une Compagnie pour faire un Chemin à Lisses depuis *Montréal* jusqu'au *Côteau du Lac*.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

A cinq heures, M. l'Orateur a déclaré la Chambre ajournée jusqu'à sept heures, P. M.

Mercurii 15^o die Septembris ;

Sept Heures, P. M.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour imposer des Droits sur les Produits Agricoles, et autres, et sur les animaux importés dans ce Pays des *Etats-Unis*, de l'*Amérique*, étant lu,

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Cook* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Un Message du Conseil Législatif, par *John Godfrey Spragge*, Ecuyer, Maître en Chancellerie.

M. L'ORATEUR,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivans, sans amendement :

“ Acte pour étendre le bénéfice du système d'Emmagasinage établi par un certain Acte du Parlement Impérial passé dans la Session tenue dans les troisième et quatrième années du Règne de Feu Sa Majesté, aux droits qui sont imposés par les Actes Provinciaux.”

“ Acte pour consolider certaines Dettes dues par le District de *Home*, et pour pourvoir au paiement d'icelles.”

“ Acte pour expliquer et amender un Acte de la Législature du *Haut-Canada*, qui a rapport aux Commissaires pour la régie des Barrières Publiques de District.”

La Chambre se forme en Comité sur l'Ordonnance relative au Chemin à Lisses de Montréal au Côteau du Lac.

Le Président du Comité fait rapport d'une Résolution qui est agréée.

Résolution.

1^{ère} lecture du Bill pour amender l'Ordonnance relative au Chemin à Lisses de Montréal au Côteau du Lac.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill pour taxer les produits des Etats-Unis.

Message du Conseil Législatif annonçant qu'il a passé, sans amendemens.

Le Bill relatif au système d'Emmagasinage.

Le Bill relatif aux Dettes du Home District.

Le Bill relatif aux Commissaires des Chemins de Barrière du H. C.

Le Bill relatif aux Terres des Ecoles du Haut-Canada.

“ Acte pour pourvoir temporairement à l'emploi des fonds provenant de la vente des terres des Ecoles, dans cette partie de la Province “ ci-devant le *Haut-Canada*, et pour d'autres objets.”

Et aussi,

Le Bill pour augmenter le Capital de la Banque de la Cité, avec amendemens.

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé “ Acte pour prolonger la Charte de la “ Banque de la Cité,” de *Montréal*, et pour “ augmenter son Capital,” avec plusieurs amendemens, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

Et aussi,

Le Bill pour naturaliser le Révd. W. Sharts.

Le Conseil Législatif a passé un Bill, intitulé “ Acte pour naturaliser le Révd. *William Sharts*,” auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Et ensuite il s'est retiré.

1ere lecture du Bill du Conseil pour naturaliser le Révd. Wm. Sharts.

Un Bill grossoyé du Conseil Législatif, intitulé “ Acte pour naturaliser le Révérend *William Sharts*,” a été lu pour la première fois.

2de lecture du Bill relatif aux Phares du Port de Montréal.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour pourvoir à la construction de certains Phares dans le Port de *Montréal*, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit maintenant référé à un Comité de toute la Chambre.

La Chambre se forme en Comité sur le dit Bill.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Cameron* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Le Président du Comité rapporte le Bill sans amendement.

Et M. *Cameron* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill sans y faire aucun amendement, et le rapport a été lu de nouveau à la Table du Greffier.

Ordre de grossoyer le Bill.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill pour incorporer le Bureau de Commerce de Québec.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour incorporer le Bureau de Commerce de *Québec*, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Thorburn* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Le Président du Comité rapporte le Bill sans amendement.

Et M. *Thorburn* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, sans y faire aucun amendement, et le rapport a été lu de nouveau à la Table du Greffier.

Ordre de grossoyer le Bill.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

La Chambre se forme en Comité sur le Bill pour incorporer le Collège de l'Assomption.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour incorporer le Collège de *L'Assomption*, dans le Comté de *Leinster*, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Thorburn* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Le Président du Comité rapporte le Bill sans amendement.

Et M. *Thorburn* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, sans y faire aucun amendement, et le rapport a été lu de nouveau à la Table du Greffier.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

Ordre de grossoyer le dit Bill.

Les noms des membres présens ont été pris comme suit :

Monsieur l'Orateur,

Messieurs *Armstrong, Baldwin, Campbell*, le Solliciteur Général *Day, Dunlop, Durand, Foster, Gilchrist, Hopkins, Morin, Raymond, Roblin, Simpson, Steel* et l'Honorable M. *Viger*.

Et à dix heures du soir, M. l'Orateur a ajourné la Chambre, faute de Quorum. Point de Quorum.

Jovis, 16^o die Septembris ;

Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

M. l'Orateur a communiqué à la Chambre la lettre suivante :

Lettre du Greffier de la Chambre concernant la nomination de W. P. Patrick, Ecr. comme son Député.

BUREAU DU GREFFIER DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Kingston, 15e Septembre, 1841:

MONSIEUR,

Comme j'ai encore à surveiller une partie considérable de l'ouvrage qui a rapport à l'impression des Journaux de la dernière session du Conseil Spécial, et que cet ouvrage a été commencé et doit s'achever à Québec, je désire, avec la permission de l'Honorable Chambre Législative, me prévaloir du pouvoir qui m'a été conféré par ma commission, comme son Greffier, afin de nommer un Député pour agir à ma place durant la vacance ; c'est pourquoi je vous prie respectueusement de soumettre cette demande à la Chambre, si vous pensez qu'elle puisse l'accorder sans inconvénient. La personne que je me propose de nommer mon Député est *William Poyntz Patrick*, Ecuyer, l'un des officiers de cette Chambre ; une longue expérience acquise au service de l'Assemblée de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, en a fait un homme parfaitement propre à remplir les devoirs que je lui délègue, et j'ai la plus grande confiance dans sa diligence et dans son attention.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

W. B. LINDSAY,

Greffier de l'Assemblée.

A l'Honorable Président de }
l'Assemblée Législative. }

Le Chambre approuve la nomination de W. P. Patrick, comme D^eputé du Greffier de cette Chambre.

Sur Motion de l'Honorable M. *Neilson*, secondé par M. *Aylwin*,
Résolu, Que cette Chambre approuve que le Greffier de cette Chambre nomme *William Poyntz Patrick*, Ecuyer, pour agir comme son D^eputé, durant la vacance du Parlement.

Pétition présentée à la Chambre.

La Pétition suivante a été présentée et mise sur la Table :

De A. Green, et autres

Par M. D. *McDonald*, la Pétition de *Alexander Green*, et autres, habitans du District de *Ottawa*.

3^e lecture du Bill relatif à l'indemnité des Membres de l'Assemblée.

Un Bill grossoyé pour le paiement d'une indemnité aux Membres de l'Assemblée Législative, chaque session de la Législature, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe, et que le titre soit, " Acte pour pourvoir " en partie à indemniser les Membres de l'Assemblée Législative de " cette Province."

Ordonné, Que l'Honorable M. *Harrison* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

3^e lecture du Bill relatif aux Salaires des Officiers de la Législature.

Un Bill grossoyé pour pourvoir à payer les salaires et allocations de certains Officiers de la Législature, pour une période limitée, et pour d'autres objets, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Harrison* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

3^e lecture du Bill relatif au Collège Victoria.

Un Bill grossoyé pour accorder une certaine somme d'argent comme aide au Collège *Victoria*, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Harrison* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

3^e lecture du Bill relatif aux Améliorations Publiques.

Un Bill grossoyé pour affecter certaines sommes d'argent à des Améliorations Publiques, en cette Province, et à d'autres objets y mentionnés, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. le Solliciteur Général *Day* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

3^e lecture du Bill relatif aux Phares du Port de Montréal.

Un Bill grossoyé pour pourvoir à la construction de certains Phares dans le Port de *Montréal*, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. le Solliciteur Général *Day* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

3^e lecture du Bill relatif au Cure-Môle à Vapeur.

Un Bill grossoyé pour affecter une certaine somme d'argent pour payer certains frais relatifs au Cure-Môle à Vapeur Provincial du *Haut-Canada*, et pour d'autres objets relatifs au dit Cure-Môle à Vapeur, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. le Solliciteur Général *Day* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Conformément à l'Ordre du jour, les Pétitions suivantes ont été lues :

Lecture des Pétitions suivantes :

De *Charles P. Treadwell*, Ecuyer, et autres, Membres de la Société de la Bible du District de *Ottawa*, demandant que l'on emploie la Bible, comme livre de classe, dans toutes les Ecoles et Séminaires de cette Province.

De *C. Treadwell*, et autres ;

De *James Lee*, et autres, Membres de la Société d'Agriculture de *Missisquoi* ; demandant que certains amendemens soient faits à l'Acte de la 4^e *Guill. IV*, Chapitre 8, Section 2^e.

De *J. Lee*, et autres.

Sir Allan McNab, du Comité Spécial auquel ont été référées la Pétition de *Peter Leppard*, de *Gwillimbury Est, Home District* ; la Pétition de *George Munro*, Maire, au nom de la Corporation de la Cité de *Toronto*, et autres, et autres références, avec pouvoir de faire rapport de temps à autre, a présenté à la Chambre le premier rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la Table du Greffier.

Le Comité sur les Pétitions de *P. Leppard*, de *G. Munro*, et autres, et autres références, fait son premier Rapport.

Pour le dit Rapport voir Appendice (O. O.)

Ordonné, Qu'il soit imprimé, pour l'usage des Membres de cette Chambre, un nombre d'exemplaires du dit Rapport et des Documens qui l'accompagnent, égal à celui qui a été ordonné au sujet du rapport des Commissaires nommés pour s'enquérir des causes de l'émeute qui a éclaté à *Toronto*, après la dernière élection pour cette cité.

Ordre d'imprimer le dit Rapport.

Ordonné, Que la considération ultérieure de la Pétition de *George Munro*, Maire, au nom de la Corporation de la Cité de *Toronto*, soit remise jusqu'à la prochaine session du Parlement.

La considération ultérieure de la Pétition de *G. Munro*, et autres, est remise à la prochaine Session.

M. Roblin, du Comité choisi, auquel a été référée la Pétition de *Matthew Rourke*, Marchand, de *Kingston*, a présenté à la Chambre le rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la Table du Greffier, comme suit :

Le Comité sur la Pétition de *M. Rourke*, fait son Rapport.

Votre Comité a constaté qu'une pétition, signée par le dit *Rourke*, et autres, dans laquelle on se plaint que *Henry Smith*, Ecuyer, a été déclaré élu Membre du Comté de *Frontenac*, a été présentée à votre Honorable Chambre au commencement de cette session.

Rapport.

Que votre Honorable Chambre n'a pas fixé de jour pour nommer un Comité sur la dite Pétition.

Que *James Mathewson*, Ecuyer, a présenté à votre Honorable Chambre, le dernier jour fixé par la loi pour la nomination d'un Comité, une autre Pétition qui était, en substance, semblable à celle dont il est parlé plus haut, et que le vingt-deuxième jour de *Juillet* avait été fixé pour nommer un Comité chargé d'en examiner les mérites.

Qu'il paraît à votre Comité que *M. Smith* a permis que l'on gardât le silence sur la Pétition de *Rourke* et autres, jusqu'au 20^e de *Juillet*, qu'il proposa qu'elle fut renvoyée au Comité qui serait nommé pour examiner la Pétition de *James Mathewson*, ce qui fut ordonné par la Chambre.

Qu'il paraît à votre Comité que *M. Smith* a été informé vers le premier de *Juillet*, que l'on ne s'occuperait pas de la Pétition de *Rourke* et autres.

Qu'il paraît à votre Comité que le renvoi de la dite Pétition de *Matthew Rourke*, et autres, n'a pas été signifié aux Pétitionnaires, ni à leur Conseil ou agent.

Que lorsque le Comité, nommé pour décider du mérite de la Pétition de M. *Mathewson*, s'est assemblé, le Conseil du Pétitionnaire a informé le Comité, en présence de M. *Smith*, que l'on n'avait pas l'intention de s'occuper de la Pétition de *Rourke*, et autres, et en effet, il ne fut rien fait à cet égard.

Que le Comité a, dans son rapport sur les dites Pétitions, déclaré celle de *Rourke*, et autres, vexatoires, et exprimé clairement l'opinion qu'il ne pouvait être encouru de frais pour la défendre."

Ordre de réviser la taxation des frais sur la Pétition de M. *Rourke*.

Ordonné, Qu'il soit enjoint aux officiers de cette Chambre qu'il appartient, d'examiner de nouveau et réviser la taxation des frais et dépens sur la Pétition de *Matthew Rourke*, Marchand, de *Kingston*, et réduire les dits frais et dépens ou les désapprouver, conformément aux témoignages qui seront produits relativement aux procédés devant le Comité auquel telle Pétition a été référée.

Le Comité sur les Pétitions des Juges de Paix, du Home District, des Directeurs de la Compagnie du Chemin à Lisses de Toronto, et autres références, présente son second Rapport.

Rapport.

M. *Buchanan*, du Comité choisi auquel ont été référées, la Pétition des Juges de Paix du *Home District*, et la Pétition des Directeurs de la Compagnie du Chemin à Lisses de *Toronto* et du *Lac Huron*, et autres références, a présenté à la Chambre le second rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la Table du Greffier, comme suit:

" Votre Comité a constaté que l'on demande, par cette Pétition, que l'Acte d'incorporation de la Compagnie du Chemin de Fer de *Toronto* et du *Lac Huron*, soit amendé de manière à conférer à cette Compagnie le droit de faire un Chemin pavé en madriers, ou macadamisé, aux mêmes termes et aux mêmes conditions auxquels elle est maintenant autorisée par une loi de construire un Chemin de Fer d'un Lac à l'autre.

En établissant une communication facile et directe entre le *Lac Ontario* et le *Lac Huron*, la Compagnie a pour objet d'ouvrir une immense étendue de pays qui est à présent privée de débouchés pour le marché, et d'assurer à *Toronto*, ainsi qu'aux autres ports sur le *Lac Ontario*, une partie du commerce considérable et croissant de l'Ouest, et de les faire participer aux pêches du *Lac Huron*, source inépuisable de richesses dont les habitans des *Etats-Unis* ont le monopole. Ceux-ci n'ont pas expédié l'année dernière moins de quatrevingt mille quarts de poisson aux marchés de l'*Ohio* et de l'*Illinois*. Votre Comité pense avec les Pétitionnaires, " que les avantages, qui résulteraient d'une pareille amélioration, seraient plus grands, au point de vue commercial et agricole, que ceux qui pourraient découler de presque toute autre entreprise." Et il n'hésiterait pas de recommander à la Chambre d'accéder à leur prière, s'il n'était d'opinion qu'en remettant à la prochaine session la réalisation de ce projet, l'on pourra adopter une direction telle que la route aboutira sur un point mieux choisi que celui que l'on adopterait aujourd'hui.

Votre Comité est d'opinion qu'au lieu de faire prendre au Chemin une direction au *Nord* pour arriver au *Lac Huron*, il devrait en suivre une à l'Ouest qui aboutirait au *Lac Huron* à 50 ou 60 miles au *Nord* de *Goderich*.

Les derniers 60 miles, ou les miles les plus occidentaux de cette ligne de communication, traverseraient le centre d'une étendue de plus d'un million d'acres des meilleures terres du *Canada*, qui appartiennent au public et qui, sans ce Chemin, devront rester d'ici à cinquante ans aussi inutiles et inproductives que si elles étaient couvertes par le *Lac Huron*.

Votre Comité est convaincu qu'il résulterait les plus grands avan-

tages pour la Province de la confection aux frais du pays d'un Chemin pavé en madriers qui traverserait ce territoire ; et dans ce plan, la Compagnie du Chemin de *Toronto* et du Lac *Huron* remplirait son but en faisant terminer son Chemin à un point intérieur, ou à l'angle, ou près de l'angle *Nord-Ouest* du Township de *Mono*, où ce Chemin pourrait rencontrer celui projeté ci-dessus et qui traverserait les Townships qui sont à présent inhabités et dont les terres appartiennent au public.

Les Pétitionnaires espèrent que cette entreprise produirait au Public les avantages suivans, que votre Comité n'a aucune raison de regarder comme douteux, et qui sont par conséquent une garantie qu'elle serait profitable—" les Voyageurs venant de l'Ouest des *Etats-Unis d'Amérique* et désirant se rendre à *New York*, préféreraient ce chemin, s'il était fait, à toute autre voie, parcequ'ils s'épargneraient des frais et du temps, et qu'ils éviteraient par là les dangers de la navigation du Lac *Erie*. Une personne en partant de *Michilimackinac* sur le Lac *Huron*, lieu où s'arrêtent tous les Bateaux-à-vapeur qui naviguent sur ce lac et le lac *Michigan*, en remontant et en descendant, pourrait se rendre à *Toronto* en 24 heures ; tandis que par les routes maintenant suivies il ne faut pas moins de quatre jours. En cas de guerre, cette nouvelle route fournirait de nouvelles facilités aux Habitans de la Province et ajouterait à leur sécurité."

En conséquence, votre Comité prend la liberté de recommander à votre Honorable Chambre de présenter une adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, pour le prier de faire mettre devant votre Honorable Chambre, à la prochaine Session, un Rapport du Bureau des Travaux Publics, dans lequel, après une investigation pleine et entière de la question, le Gouvernement annoncerait si, en vue de l'augmentation de valeur d'une si grande étendue de terres publiques et de l'avantage général de la Province, il n'était pas disposé à recommander de faire faire, aux frais du public, ou au moyen de l'aliénation des terres par où le chemin devra passer, la partie de ce Chemin qui traverserait le pays inhabité ; et si les péages, indépendamment de ceux qui seraient payés par les Voyageurs des *Etats-Unis*, n'offraient point l'espoir d'être suffisans pour payer l'intérêt du capital employé, et les réparations qui pourraient être nécessaires.

Résolu, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans le dit Rapport.

Sur Motion de M. *Buchanan*, secondé par M. *Dunlop*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, pour communiquer à Son Excellence une copie du dit Rapport, et prier Son Excellence de vouloir bien prendre le dit Rapport en sa considération favorable.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

M. *Thorburn*, du Comité choisi nommé pour s'enquérir de l'Etat dans lequel se trouve le monument de *Brock*, et s'il a été donné quelque argent sur la Caisse Publique pour le reconstruire, et aussi si certaines Médailles d'Or et d'Argent frappées pour les Miliciens ont été distribuées et à qui, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la Table du Greffier, comme suit :—

Adresse votée à Son Excellence pour lui communiquer une copie du dit Rapport.

Le Comité sur le Monument de Brock présente un Rapport.

Le Rapport du Comité sur le Monument de Brock.

“ Votre Comité prend la liberté d'appeler l'attention de votre Honorable Chambre sur l'état actuel du Monument élevé à la mémoire de feu le Major Général Sir *Isaac Brock*. Le matin du 17 Avril, 1840, quelque mécréant dont on ignore le nom, a fait la tentative malicieuse de détruire le Monument en le faisant sauter par la poudre, et cette tentative a réussi au point de rendre la démolition de la colonne nécessaire.

Après la perpétration de cet Acte diabolique, une assemblée eut lieu sur les hauteurs de *Queenston*, le 30 Juillet suivant, que Son Excellence Sir *George Arthur* a présidée, et à laquelle assistèrent des officiers de milice et d'autres personnes de toutes les parties de la Province. L'Assemblée ayant exprimé l'indignation que cet outrage lui avait inspiré, résolu de travailler à lever l'argent, par souscription, pour rebâtir le Monument; et il fut nommé un Comité pour établir la somme qui était nécessaire, et trouver les moyens de la former au moyen des donations volontaires qui seraient faites pour cet objet, et enfin pour adopter les mesures que pourrait nécessiter l'érection d'un nouveau Monument. Il paraît par les rapports que ces souscriptions ne s'élèvent jusqu'à] présent qu'à la somme de £2,800, et qu'elle a été employée en achats de débentures du Gouvernement portant intérêt; mais cette somme étant jugée insuffisante pour reconstruire le monument d'une manière convenable, il n'a pas été encore pris de mesures pour commencer l'ouvrage, et il est plus que probable, vu l'état avancé de la saison, que rien ne sera fait cette année. Les matériaux qui forment partie du Monument ayant été ébranlés et rompus par l'explosion, il s'en détache fréquemment des morceaux. Les Commissaires nommés par la 55e *George 4*, chap. 15, étant décédés, il n'y a personne à présent qui soit légalement autorisé à prendre charge de ces matériaux, et ils sont exposés à être enlevés par tous ceux qui pensent qu'ils valent la peine d'être ramassés.

En conséquence, votre Comité prend la liberté de recommander que deux ou trois personnes résidant près du Monument en soient chargées temporairement, jusqu'à ce que l'on procède à le reconstruire.

Résolu, Que *David Thorburn*, *Samuel Street* et *Joseph Hamilton*, *Ecuyers*, soient nommés Commissaires pour prendre sous leur charge, le Monument érigé à la mémoire de feu le Major Général Sir *Isaac Brock*, jusqu'à ce qu'il ait été pris des mesures pour le reconstruire.

Un Bill grossoyé pour incorporer le Bureau de Commerce de *Mont-réal* a été lu pour la troisième fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit maintenant référé de nouveau à un Comité de toute la Chambre.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Small* a pris le Fauteuil du Comité, et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil,

Et M. *Small* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait un amendement, lequel amendement a été lu de nouveau à la Table du Greffier, et adopté par la Chambre.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

Le dit Bill, tel qu'amendé, a été alors lu de nouveau.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Burnet* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Commissaires nommés pour prendre le Monument de Brock sous leur charge.

De lecture du Bill pour incorporer le Bureau de Commerce de Montréal.

La Chambre se forme de nouveau en Comité sur le dit Bill.

Le Président du Comité rapporte le Bill avec un amendement, qui est agréé.

Ordre de grossoyer le Bill.

Un Bill grossoyé pour incorporer le Collège de *L'Assomption*, dans le Comté de *Leinster*, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Raymond* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

3^{ème} lecture du Bill pour incorporer le Collège de l'Assomption.

Sur Motion de M. *Cartwright*, secondé par M. *Cook*,

Ordonné, Que le Bill grossoyé du Conseil Législatif, intitulé "Acte pour naturaliser le Révérend *William Sharts*," soit maintenant lu une seconde fois.

2^{de} lecture du Bill du Conseil pour naturaliser le Révd. W. Sharts.

Le dit Bill a en conséquence été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit maintenant lu pour la troisième fois.

3^e lecture du dit Bill.

Le dit Bill a en conséquence été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Cartwright* reporte le dit Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a adopté sans aucun amendement.

Sur Motion de M. *Black*, secondé par M. *Cartwright*,

Ordonné, Que les amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé "Acte pour prolonger la Charte de la Banque de la Cité, et pour augmenter son Capital," soient maintenant pris en considération.

La Chambre prend en considération les amendemens du Conseil au Bill pour prolonger la Charte de la Banque de la Cité.

La Chambre a en conséquence procédé à prendre les dits amendemens en considération.

Et les dits amendemens ont été lus, et sont comme suit:—

Presse 23, ligne 7.—Retranchez tous les mots après "félonie" jusqu'à "en conséquence," tous deux inclusivement.

Amendemens.

Presse 23, lignes 26 et 27.—Retranchez "pour la première offense."

Presse 24, ligne 1.—Retranchez tous les mots après "de" jusqu'à "en conséquence" dans la onzième ligne, inclusivement, et insérez "félonie."

Presse 25, ligne 7.—Retranchez tous les mots après "félonie" jusqu'à "en conséquence," inclusivement, dans la huitième ligne, et insérez "et la preuve que telle planche, papier, rouleau, et autre outil, instrument ou matériaux, comme susdit, ont été formés, faits, gravés ou réparés, ou étaient en la possession de telle personne pour quelqu'usage licite, retombera sur lui ou elle."

Presse 25, ligne 8.—Après la trente-troisième Clause, insérez la Clause suivante A.

CLAUSE A.

"Et qu'il soit statué, que toute personne convaincue de félonie en vertu de cet Acte, sera punie par l'emprisonnement aux travaux forcés dans le Pénitencier Provincial, pour un terme qui ne sera pas moins de sept années, ou par l'emprisonnement dans aucune prison ou lieu de détention pour un terme n'excédant pas deux années."

Et les dits amendemens ayant été lus de nouveau, ils ont été adoptés par la Chambre.

Les Amendemens sont agréés.

Ordonné, Que M. *Black* reporte le dit Bill au Conseil Législatif, et

informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendemens.

Le Président du Comité général sur le 2^e Rapport du Comité réuni des produits dans cette Province, fait rapport des Résolutions du dit Comité.

M. *Gilchrist*, du Comité de toute la Chambre sur le second Rapport du Comité réuni, nommé pour s'enquérir des prix payés et des moyens adoptés pour le transport de produits par les différentes communications établies dans cette Province, et auquel a été référé le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, en réponse à l'Adresse de cette Chambre du quatorze Juillet dernier, au sujet d'une Adresse de la Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*, relative à l'admission libre des Produits de la Province dans les Ports de la *Grande Bretagne*, a fait rapport, conformément à l'Ordre, des Résolutions du dit Comité, lesquelles Résolutions ont été lues de nouveau à la Table du Greffier, et adoptées par la Chambre, et elles sont comme suit :—

1^{ère} Résolution.

Résolu, Que les bateaux, radeaux, ou embarcations de toute description, passant d'une partie de la Province à l'autre, ne soient plus sujets à aucunes charges, délais ou restrictions quelconques, au *Côteau du Lac*.

2^e Résolution.

Résolu, Que l'attention du Gouvernement de Sa Majesté devrait être appelée immédiatement sur l'importance d'élargir les trois écluses du Canal de *Grenville*, pour les raisons exposées dans le rapport d'un Comité choisi de cette Chambre au sujet des communications par eau.

3^e Résolution.

Résolu, Que l'attention du Bureau des Travaux Publics, soit portée sur la convenance d'enlever les ponts qui se trouvent sur le canal de *Lachine*, de donner les facilités nécessaires aux bateaux montans de passer les rapides de *St. Anne* jusqu'à ce que l'écluse soit finie, et d'établir un nombre suffisant de remorqueurs entre *Lachine* et *Kingston* pour former une ligne journalière, afin que les bâtimens d'un petit tirant d'eau puissent remonter aux Lacs Supérieurs des ports de *Québec* et de *Montréal* sans être exposés aux frais et aux délais qu'entraînent les transbordemens ; que les péages soient augmentés pour en défrayer le coût et les dépenses, et que cette Chambre fera bon de toutes les avances qui seront nécessaires pour remplir le but qu'ont en vue les présentes Résolutions.

2^e lecture du Bill relatif à l'Ordonnance du chemin à lisses de Montréal au Côteau du Lac.

Conformément à l'Ordre, un Bill pour prolonger la période limitée par la 53^e Clause de l'Ordonnance, 4^e *Victoria*, Chap. 41, qui établit une Compagnie pour faire un Chemin à Lisses depuis *Montréal* jusqu'au *Côteau du Lac*, a été lu une seconde fois.

Ordre de grossoyer le Bill.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

3^e lecture du Bill relatif à l'Ordonnance du chemin à lisses de Montréal au Côteau du Lac.

Un Bill grossoyé pour prolonger la période limitée par la 53^e Clause de l'Ordonnance, 4^e *Victoria*, Chap. 41, qui établit une Compagnie pour un Chemin à Lisses depuis *Montréal* jusqu'au *Côteau du Lac*, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe, et que le titre soit "Acte pour étendre les dispositions d'une Ordonnance de la Législature de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, intitulée 'Ordonnance pour pourvoir à la construction d'un Chemin à Lisses entre la Cité de *Montréal* et la ligne de la Province, à ou près de la *Pointe à Beaudet*.'"

Ordonné, Que M. *Cameron* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

2^e lecture du Bill rela-

Conformément à l'Ordre, un Bill pour incorporer certaines per-

sonnes y dénommées, sous les noms et raison de la "Compagnie du Havre Sydenham," a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

M. *Aylwin* a proposé, secondé par M. *Taché*, que cette Chambre en passant le Bill, intitulé "Acte pour faciliter la négociation d'un emprunt en Angleterre, et pour d'autres objets y mentionnés," n'a consenti au dit Bill que dans la ferme confiance que le Gouvernement Exécutif de cette Province, ne nommerait personne comme agent pour mettre le dit Bill à effet, en supposant qu'il devint une Loi, à moins que la personne ainsi nommée ne fût établie permanemment dans cette Province, et en état de donner bonne et suffisante sûreté pour la due et fidèle exécution de ses devoirs, en vertu de cette Loi.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour.

Aylwin,
Baldwin.
Buchanan,
Durand,

Johnston,
Merritt,
Morris,
Neilson,

Parent,
Smith, (Went.)
Taché,
Taschereau,

Thompson,
Viger, Hon. D. B.
Yule.—15.

Contre.

Black,
Campbell,
Cook,
Dunn, Hon. J. H.
Foster,

Gilchrist,
Harrison, Hon. S.B.
Hincks,
Macnab Sir A. N.
McDonald, (Pres.)

Parke,
Powell,
Robertson,
Roblin,

Simpson,
Steele,
Watts,
Williams.—18

Ainsi elle a passé dans la Négative.

Négative.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour pourvoir à l'enregistrement des personnes qui ont droit de voter aux Elections des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province, et pour mieux pourvoir aux lieux où seront tenues telles Elections, étant lu ;

La Chambre se forme en Comité sur le Bill des Elections.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Parke* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil,

Et M. *Parke* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait plusieurs amendemens, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la Table du Greffier, et adoptés par la Chambre.

Le Président du Comité fait rapport de plusieurs amendemens.

Ordonné, Que le dit Bill tel qu'amendé, soit grossoyé.

Message du Conseil Législatif, par *John Godfrey Spragge*, Ecuyer, Maître en Chancellerie :

Message du Conseil Législatif annonçant qu'il a passé.

M. L'ORATEUR,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé "Acte pour incorporer diverses personnes sous les nom et raison de Président, Directeurs et

Le Bill relatif à la Banque de Niagara.

“ Compagnie de la Banque du District de *Niagara*,” avec plusieurs amendemens, auxquels ils demande le concours de l'Assemblée.

Et ensuite il s'est retiré.

Sur Motion de M. *Merritt*, secondé par M. *Hincks*,

Ordonné, Que les amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé “ Acte pour incorporer diverses personnes sous les nom et raison de Président, Directeurs et Compagnie de la Banque du District de *Niagara*,” soient maintenant pris en considération.

La Chambre a en conséquence procédé à prendre les dits amendemens en considération.

Et les dits amendemens ont été lus, et sont comme suit :

Amendemens lus.

Presse 24, ligne 14.—Retranchez tous les mots après “félonie,” jusqu'à “années,” inclusivement, dans la vingtième ligne.

Presse 25, ligne 10.—Retranchez les mots “pour la première offense.”

Presse 25, ligne 11.—Retranchez tous les mots après “de” jusqu'à “félonie,” inclusivement, dans la dix-huitième ligne, et insérez, “félonie.”

Presse 26, ligne 13.—Retranchez tous les mots après “de” jusqu'à “en conséquence,” inclusivement, dans la quinzième ligne, et insérez, “félonie.”

Presse 26, ligne 20.—Après la quarante-quatrième Clause, insérez la Clause A.

CLAUSE A.

“ Et qu'il soit statué, que toute personne convaincue de félonie en vertu de cet Acte, sera punie par l'emprisonnement aux travaux forcés dans le Pénitencier Provincial, pour un terme qui ne sera pas moins de sept années, ou par l'emprisonnement dans aucune autre prison ou lieu détention pour un terme n'excédant pas deux années.”

Et les dits amendemens ayant été lus de nouveau, ils ont été adoptés par la Chambre.

Ordonné, Que M. *Merritt* reporte le dit Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendemens.

M. *Thorburn*, du Comité Spécial sur les comptes contingens et les dépenses de cette Chambre, durant la présente Session, et autres références, a présenté à la Chambre le quatrième rapport du dit Comité lequel a été lu de nouveau à la Table du Greffier, comme suit :

En obéissance aux instructions de votre Honorable Chambre “ de prendre en considération le montant du salaire, des allocations et des émolumens que recevait le Greffier de cette Chambre lorsqu'il exerçait les fonctions de Greffier de la Chambre d'Assemblée et du Conseil Spécial de la ci-devant Province du *Bas-Canada*,” votre Comité a fait les recherches nécessaires et a constaté qu'indépendamment de son salaire annuel de £500, cet Officier recevait £100 par année pour le loyer d'une maison, et aussi £100 par année, pour surveiller l'impression des Ordonnances et un pour cent sur les deniers par lui payés ; à quoi il faut ajouter, lorsqu'il assistait aux Sessions du Conseil Spécial à *Montréal*,

Les amendemens sont agréés.

Le Comité des comptes contingens présente son 4^e Rapport.

Rapport.

15s. par jour, qui lui étaient alloués pour faire face à ses dépenses pendant son absence de sa maison. En conséquence, votre Comité propose, par une Résolution, d'allouer à cet Officier, outre son salaire, la somme de £100 pour lui tenir lieu de loyer et de chauffage, et un pour cent sur tous les paiemens qu'il fera à compte des dépenses contingentes de la Chambre.

L'Assistant Greffier de votre Honorable Chambre a présenté une demande à votre Comité, par laquelle il expose que lorsqu'il remplissait le même emploi dans le *Bas-Canada*, il recevait un salaire annuel de £400, et qu'il avait encore à traduire le Journal de la Chambre en Français, ouvrage qui lui rapportait annuellement une somme moyenne de £65, à £84 ; mais, que dans sa position actuelle, quoique son salaire reste le même, la traduction des Journaux étant faite par des Officiers nommés pour cet objet, il se trouve par là privé d'une partie de ses émolumens. Vu les longs services du réclamant comme Officier de la Législature, votre Comité ne peut s'empêcher de soumettre à la considération de votre Honorable Chambre une Résolution en blanc, dans laquelle l'on pourra insérer la somme qui sera jugée suffisante pour lui tenir lieu de compensation.

Quant à la Pétition de *Maria McCrea*, votre Comité s'est assuré qu'elle a été placée dans la Maison du Parlement, pour en être Gardienne, par le Greffier de l'Honorable Conseil Législatif, avant le commencement de la présente Session, avec l'espoir qu'elle en serait nommée concierge ; et elle a depuis continué d'en remplir les devoirs ; mais comme il a été décidé que cet emploi serait donné au premier Messenger, votre Comité recommande qu'il lui soit alloué telle somme que votre Honorable Chambre jugera convenable pour ses services pendant la présente Session, et pour l'indemniser des dépenses qu'elle a nécessairement dû faire dans cette circonstance, et du désappointement qu'elle a eu à souffrir en conséquence.

Votre Comité a aussi reçu une demande du Sergent d'Armes, exposant que son salaire actuel de £100 par année est totalement insuffisant pour le soutenir, et priant la Chambre d'y ajouter quelque chose sur le fonds des dépenses contingentes de la Chambre. Votre Comité a constaté que le Sergent d'Armes de la ci-devant Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*, recevait £50 par année, en vertu d'un mandat (*Warrant*) du Gouvernement Exécutif, et £100 de plus en vertu d'un vote annuel de la Chambre ; il pense que le salaire de cet Officier n'est pas à présent proportionné à ses services ni à son rang, et il soumet en conséquence, une Résolution en blanc dans laquelle sera insérée l'allocation additionnelle que votre Honorable Chambre jugera convenable.

Votre Honorable Chambre a passé une règle qui déclare que, quand des personnes seront assignées pour rendre témoignage devant un de ses Comités, le compte des frais de ces témoins devront être soumis à ce Comité afin qu'il puisse en faire rapport ; c'est pourquoi il prend la liberté de déclarer qu'il a examiné, conformément à cette règle, les comptes suivans de certains témoins assignés devant le Comité auquel ont été renvoyées les Pétitions de *Peter Lepard*, *W. W. Baldwin*, et autres, et de *Joseyh Milburn*, relativement à certaines émeutes qui ont eu lieu dans *Yonge Street*, District de *Home*, ainsi que dans la Cité de *Toronto*, et ces témoins ayant été assignés pour affaires publiques, votre Comité soumet leurs comptes à Votre Honorable Chambre, savoir :..

<i>John Lindsay</i> , (Pétition de <i>Lepard</i>),	£4	15	0	
<i>P. Lepard</i> ,	do.	4	10	0
<i>J. Dallas</i> ,	do.	6	5	0
<i>J. Cummer</i> ,	do.	3	15	0
<i>J. Elliot</i> ,	do.	4	5	0
<i>J. Trotter</i> ,	do.	4	10	0
<i>F. Jackes</i> ,	do.	4	5	0
<i>J. Buchan</i> ,	do.	4	5	0
<i>J. Snider</i> ,	do.	4	5	0
<i>W. B. Crew</i> ,	do.	5	12	0
<i>J. Milburn</i> , (Pétition de <i>Baldwin</i> et autres),	4	0	0	
<i>J. Munshaw</i> , (Pétition de <i>J. Milburn</i>),	4	0	0	

Montant à la somme de.....£54 7 6

Une Résolution a été dressée pour pourvoir au paiement de cette somme.

La Maison du Parlement à *Toronto*, ayant été laissée sous la garde d'*Aeneas Bell*, ci-devant premier Messager de l'Assemblée du *Haut-Canada*, votre Comité a dressé une Résolution à l'effet de lui allouer, pour ses soins, 3s. 9d. par jour, depuis le commencement de cette Session, époque à laquelle son salaire a cessé, jusqu'à la fin du présent mois, que l'édifice dont il s'agit sera livré aux soins du Président du Bureau des Travaux Publics.

Votre Comité prend aussi la liberté de proposer une Résolution pour allouer à *King Burton*, Page de la Chambre, la somme de £10, en sus de son salaire, pour la Session actuelle.

Votre Comité prend la liberté de recommander à la Chambre de faire une allocation au Premier Messager, pour lui permettre de s'assurer des services d'un garçon pour l'aider dans ses devoirs durant la prochaine Session, et il a, en conséquence, dressé une Résolution en blanc à cet effet.

Ayant constaté qu'il s'était élevé quelques difficultés au sujet du montant qui doit être payé au Portier par Mandat du Gouvernement Exécutif, votre Comité prend la liberté de recommander qu'il lui soit alloué une somme de £20, indépendamment du salaire qui lui a été accordé par votre Honorable Chambre, en sorte que ce salaire se trouvera fixé pour cette année à £80, en y comprenant toutes les allocations de quelques sources qu'elles proviennent.

Estimation du montant requis pour payer les Dépenses de l'Assemblée Législative de l'année courante.

BUREAU DU GREFFIER.

Salaires des Employés, Traducteurs, &c, du 14e Juin au 31 Décembre, 1841.....	£2,074	5	10
Papéterie,.....	450	0	0
Pour faire l'Index des Journaux, à compte,...	100	0	0

BIBLIOTHEQUE.

Salaires du Bibliothécaire et du Député jus- qu'au 31e Décembre,.....	165	4	1½
--	-----	---	----

Porté en l'autre part, ..£2,739 9 10½

Rapporté de ci-contre,...	£2,789	9	10½
Achat de livres,.....	300	0	0
Papiers-nouvelles,.....	110	0	0
Portiers et Messagers,.....	520	0	0

IMPRESSIONS.

Impression des Bills, &c., pendant la Session,	900	0	0
Impression des Journaux (français et anglais,)	2,800	0	0
Papier pour do.	250	0	0
Reliure de do.	250	0	0
Ouvrages de Charpenterie,	250	0	0
Bureau de la Poste,.....	1,650	0	0
Fret des Poëles depuis <i>Toronto</i> , £20, bois £60, sciage de do. £15,.....	95	0	0
Montant requis pour achever de payer les dépenses du service dans le <i>Haut</i> et le <i>Bas-Canada</i> ; l'estimation £5000, se trouvant au dessous de la somme requise de,.....	117	11	4
Pour payer divers comptes vérifiés par le Co- mité des dépenses contingentes, pour articles fournis, &c. pendant la présente Session,.....	601	11	11½
Montant probable requis pour payer à diverses personnes, et qui a été recommandé dans ce rapport par des Résolutions,.....	480	0	0
	£11,113	13	3

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour prendre en considération s'il est expédient de pourvoir au paiement de la balance des dépenses contingentes de la dernière Session de la Législature du *Haut-Canada*, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Williams* a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Williams* a fait rapport, que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, et adoptée par la Chambre, et elle est comme suit :

Résolu, Qu'une somme n'excédant pas six mille huit cents livres, quatorze chelins, un denier et trois quarts, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour faire bon de pareille somme avancée et payée par le Receveur Général de Sa Majesté, en conformité d'une Adresse de la ci-devant Chambre d'Assemblée de la partie de cette Province ci-devant le *Haut-Canada*, pour le paiement des dépenses contingentes de la dernière Session de la Législature du *Haut-Canada* susdit.

Ordonné, Que M. *Thorburn* ait la permission d'introduire un Bill pour faire bon de certaines sommes avancées pour payer les dépenses contingentes des deux Chambres de la Législature de la ci-devant Province du *Haut-Canada*.

La Chambre se forme en Comité pour faire face aux dépenses contingentes de la dernière Session du H. C.

Le Président du Comité fait rapport d'une Résolution.

Résolution.

1ère lecture du Bill pour payer les dépenses contingentes de la Législature du H. C.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le dit Bill a en conséquence été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

Sur Motion de l'Honorable M. *Harrison*, secondé par M. *Parke*,

Résolu, Que l'humble Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général.

A Son Excellence le Très-Honorable *Charles*, Baron *Sydenham*, de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent*, et de *Toronto* en *Canada*, l'un des Membres du Très-Honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Gouverneur Général de l'*Amérique* Britannique Septentrionale, Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et pour les Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick*, et de l'Île du *Prince Edouard*, et Vice-Amiral en icelles.

Qu'il plaise à votre Excellence,

Nous, les Loyaux et Fidèles Sujets de Sa Majesté, le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative de la Province du *Canada*, réunis en Parlement Provincial, demandons qu'il nous soit permis d'informer Votre Excellence que nous avons, pendant la présente Session, passé un Bill, intitulé "Acte pour disposer des Terres Publiques," lequel Bill contient des clauses qui affectent la Prérrogative de Sa Majesté, en ce qui concerne l'octroi de terres incultes de la Couronne, dans la dite Province; et en conséquence, et dans la vue de donner effet au dit Bill, nous prions Votre Excellence de vouloir bien le transmettre sans délai en *Angleterre*, afin qu'il soit mis devant le Parlement avant que la sanction de Sa Majesté soit donnée à ce Bill.

Ordonné, Que la dite Adresse soit grossoyée.

Ordonné, Que la dite Adresse soit communiquée par Message au Conseil Législatif, pour demander le concours de leurs Honneurs à cette Adresse.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Harrison* porte le dit Message au Conseil Législatif.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Rapport du Comité choisi; auquel a été référée la Pétition de *J. S. Baldwin*, et autres, citoyens de *Toronto*, étant lu;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Merritt* a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil;

Et M. *Merritt* a fait rapport que le Comité avait passé une humble Adresse à Sa Majesté; laquelle Adresse a été lue de nouveau à la Table du Greffier, et elle est comme suit:

A LA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ DE LA REINE.

TRÈS GRACIEUSE SOUVERAINE :

Nous, les loyaux et fidèles sujets de Votre Majesté, l'Assemblée Législative du Canada réunie en Parlement, ôsons humblement appro-

Se lecture du dit Bill.

Adresse à Son Excellence pour lui demander de transmettre à Sa Majesté le Bill pour disposer des terres publiques.

Ordre de communiquer l'Adresse par Message au Conseil Législatif.

La Chambre se forme en Comité sur le Rapport du Comité et sur la Pétition de *J. S. Baldwin*, et autres.

Le Président du Comité fait Rapport d'une Adresse à Sa Majesté.

Adresse à Sa Majesté relativement au siège du Gouvernement.

cher de Votre Majesté pour lui renouveler l'expression de notre attachement et de notre dévouement envers Votre personne Royale et son Gouvernement

Nous prenons très respectueusement la liberté de représenter à Votre Majesté que les habitants de la Province, aujourd'hui le *Canada*, n'ayant jamais été formellement appelés à exprimer leur opinion sur l'Union des Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, nous ne prétendons pas, dans la présente occasion, imposer à Votre Majesté nos vues et nos opinions sur cette mesure; nous nous contenterons, à présent, qu'elle est effectuée, d'exprimer nos vœux les plus ardents que tous les avantages qu'en attendent ses auteurs puissent se réaliser complètement.

Que les habitants de ces Provinces ne supposaient pas que l'adoption de l'Union pût mettre les intérêts vitaux d'une partie de la population en danger, comme ils en semblent menacés par des événements récents; parcequ'il n'y a aucun principe plus solidement établi en législation, que lorsqu'une loi, quoique nécessaire pour le bien de la société, pèse sévèrement sur des sections particulières et cause des pertes et des inconvéniens graves et sérieux, une entière rémunération, s'il est possible, doit être accordée, sur les deniers du public, pour l'avantage duquel ces pertes et ces inconvéniens sont soufferts.

Qu'en considérant l'Union des Provinces, les habitants des Cités de *Québec* et de *Toronto* n'ignoraient pas qu'ils seraient peut-être appelés à faire de plus grands sacrifices qu'aucune autre partie de la Province; mais ils ne s'attendaient pas que ces désavantages seraient plus grands que ceux qui pourraient résulter de la convocation du Parlement Provincial alternativement à *Toronto* et à *Québec*; car ils s'étaient convaincus que leur Très Gracieuse Souveraine, la Reine, en exerçant ses justes prérogatives, serait entièrement guidée dans le choix du lieu pour assembler la Législature, par les égards qui sont dûs aux intérêts et aux droits existants, ainsi qu'à la convenance de la Province en général.

Que lorsque la question de l'union était encore en délibération, il n'y avait que deux villes qui paraissaient avoir des droits à devenir le siège du Gouvernement, *Québec* et *Toronto*; elles avaient été les capitales des deux Provinces depuis leur première origine; elles possédaient toutes les commodités nécessaires à une Ville où siège l'autorité exécutive; enfin les grands intérêts qui s'étaient formés dans chacune respectivement par suite de la circonstance qu'elles étaient le siège du Gouvernement, méritaient une considération favorable.

La vaste étendue de la Province unie (suffisante dans le système de nos voisins pour former six ou sept états souverains) semble s'opposer au choix permanent d'un lieu, quelque près du centre de la Province qu'il soit, pour y fixer le siège du Parlement, entr'autres pour les raisons suivantes:

Le principal but de l'Union est d'amalgamer autant que possible, et former en un seul peuple, la population des deux Provinces; d'assimiler graduellement et insensiblement leurs lois et leurs coutumes, leurs espérances et leurs intérêts. Nous prenons respectueusement la liberté d'exprimer sincèrement notre conviction qu'aucune mesure ne pourra activer aussi facilement la réalisation de ces heureux résultats que la réunion de la Législature quatre années au milieu d'une population, et quatre années au milieu de l'autre.

Les représentans du *Canada Est* et du *Canada Ouest* apprendraient ainsi à connaître les habitants de ces deux sections; leurs habitudes et leurs vues; leurs besoins et leurs espérances; par là ils se mettraient en

état de satisfaire leurs justes desirs; et d'adopter les mesures qui, sans faire violence à leurs sentimens ni même à leurs préjugés, en ferait au bout d'un tems raisonnable, un seul peuple.

Que la mesure des Parlements alternatifs dans de pareilles circonstances, n'est pas sans plusieurs précédents; et, dans le cas actuel, cette mesure serait accompagnée de plusieurs avantages puissans et essentiels. La seule objection que l'on puisse y faire se borne à une minime question de dépense qui n'a aucune proportion avec l'intérêt des sommes très considérables qu'il faudrait pour construire les différens édifices nécessaires pour la Législature et les divers départemens publics, qui existent déjà à *Toronto* et à *Québec*.

Quoique ces motifs puissent être regardés comme les principaux qui militent en faveur des Parlements alternatifs à *Québec* et à *Toronto*, il y a d'autres raisons qui semblent d'une nature locale, il est vrai jusqu'à un certain point, sur lesquelles nous appelons respectueusement la considération de Votre Majesté. *Toronto*, par le changement du siège du Gouvernement, est menacé d'une plus grande perte encore que *Québec* par suite de la translation des cours supérieures. Or ce déplacement occasionnerait des inconvéniens graves et sérieux pour le *Canada Ouest*. *Toronto* est situé très près du centre de cette section de la Province, étant à environ 280 miles de la Pointe à Beaudet, son extrémité est, et 270 miles d'*Amherstburg* son extrémité ouest; en conséquence cette Ville est plus commodément située que toutes les autres Villes pour les affaires publiques de la Province.

Cette Cité renferme tous les édifices nécessaires; et comme les lois, les usages et les habitudes des deux Provinces, diffèrent essentiellement aujourd'hui, bien des années pourront s'écouler avant qu'elles puissent être assimilées de manière à pouvoir réunir leurs deux administrations judiciaires.

Ajoutons à tout cela que les sept dixièmes de la population du *Canada* occidental se trouveront toujours dans le pays qui est situé à l'ouest de la *Baie de Quinté*; et pour eux, les pertes et les inconvéniens résultant de l'administration de leurs affaires, seront considérablement augmentés par la disparition des cours de *Toronto*; et ils n'en recevront point le moindre équivalent.

Plusieurs des habitans des ci-devant Provinces du *Bas* et du *Haut-Canada*, se reposant sur les expressions emphatiques de feu Sa Majesté le Roi *Guillaume Quatre* "que l'Union des Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada* n'était pas une mesure propre à être recommandée au Parlement," et ne s'attendant pas, en conséquence, que cette loi serait passée, ont, dans la conviction que *Toronto* et *Québec* continueraient à être le siège du Gouvernement des deux Provinces respectives, employé la plus grande partie de leurs moyens et capitaux sur des biens fixes et réels; en conséquence, ils vont se trouver appauvris, et plusieurs d'entre eux exposés aux plus grands sacrifices si le siège du Gouvernement est transféré ailleurs pour toujours.

En effet, les marchands et les artisans commencent déjà à en ressentir les effets; quelques uns vont être entièrement ruinés, et tous devront souffrir si l'on n'y porte pas remède; car la dépréciation des propriétés foncières causée par un événement aussi désastreux, ne peut pas être de moins de plusieurs centaines de mille louis.

C'est pourquoi nous supplions très instamment qu'il plaise à Votre Majesté d'ordonner, dans l'exercice de sa prérogative royale, que le Par-

lement du Canada s'assemble ci-après alternativement à Québec et à Toronto, les deux capitales respectives des ci-devant Provinces du Haut et du Bas-Canada, ou que si cette prière n'était pas jugée admissible et qu'une autre mesure fût adoptée, qu'une rémunération équitable et suffisante soit accordée aux habitants de Toronto et de Québec, pour les indemniser des pertes que la mesure de l'Union fera peser sur eux.

(Attesté,)

W. B. LINDSAY,

Greffier de l'Assemblée.

16e Septembre, 1841.

Sir Allan MacNab a proposé, secondé par M. Buchanan,

Motion de concours.

Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Adresse à Sa Majesté.

La Question ayant été mise sur la dite Motion, il s'en est suivi une division; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:

Pour.

Armstrong,
Aylwin,
Baldwin,
Barthe,
Black,
Buchanan,
Campbell,

Christie,
Dunn, Hon. J. H.
Durand,
Hincks,
Hopkins,
Macnab, Sir A. N.
Merritt,

Moore,
Neilson,
Parent,
Quesnel,
Ruel,Small,

Steele,
Taché,
Taschereau,
Thompson,
Turcotte,
Viger, Hon. D. B.
(26.)

Contre.

Cameron,
Cartwright,
Cook,
Daly, Hon. D.
Day, Hon. C. D.
Derbishire,

De Salaberry,
Dunlop,
Foster,
Gilchrist,
Harrison, Hon. S. B.
Parke,

Johnston,
McDonald, (Pres.)
Morris,
Ogden, Hon. C. R.

Roblin,
Simpson,
Smith, (Front.)
Smith, (Went.)
Sherwood.—21.

Ainsi elle a été emportée dans l'affirmative, et Résolue, en conséquence.

Elle est agréée.

Sir Allan MacNab a proposé, secondé par l'Honorable M. Dunn, Que la dite Adresse soit grossoyée.

Motion que l'Adresse soit grossoyée.

La Question ayant été mise sur la dite motion, il s'en est suivi une division:

Pour, 26.

Contre, 21.

Et les noms ayant été demandés, ils ont été pris tels que dans la dernière division précédente.

Ainsi elle a été emportée dans l'affirmative, et Ordonnée, en conséquence.

Agréée.

M. Small a proposé de résoudre, secondé par Sir Allan MacNab,

Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, informant Son Excellence que cette Chambre a voté une humble Adresse à Sa Majesté, au sujet du siège du Gouvernement, et qu'il plaise à Son Excellence transmettre la dite Adresse au Gouvernement de Sa Majesté en Angleterre, pour être déposée au pied du Trône.

Adresse à Son Excellence pour lui demander de transmettre la dite Adresse pour être déposée au pied du Trône.

La question ayant été mise sur la dite motion, il s'en est suivi une division.

Pour, 26.
Contre, 21.

Et les noms ayant été demandés, ils ont été pris tels que dans la dernière division précédente.

Ainsi elle a été emportée dans l'affirmative, et
Résolu, en conséquence.

Ordonné, Que la dite Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, ainsi que l'Adresse de cette Chambre à Sa Majesté, soient présentées à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels membres de cette Chambre qui forme partie du Conseil Exécutif de cette Province.

3e lecture du Bill
relatif la Compagnie
du Havre *Sydenham*.

Un Bill grossoyé pour incorporer certaines personnes y dénommées, sous les nom et raison de la "Compagnie du Havre *Sydenham*," a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Small* porte le dit Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

3e lecture du Bill
relatif aux contingences
de la Législature du
Haut-Canada.

Un Bill grossoyé pour faire bon de certaines sommes avancées pour payer les dépenses contingentes des deux Chambres de la Législature de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Thorburn* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

La Chambre se forme
en Comité sur le Bill
des Ecoles d'Anatomie.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour l'établissement d'Ecoles d'Anatomie, et pour l'encouragement de la science anatomique, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Taschereau* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil.

La Chambre se forme
en Comité sur le Bill
relatif aux Comtés
de *Haldimand* et
Simcoe.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour étendre aux Comtés de *Haldimand* et *Simcoe*, respectivement, certains privilèges dont ils ne pourraient jouir autrement, avant d'être définitivement érigés en District, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Parent*, a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Parent* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait plusieurs amendemens, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la Table du Greffier, et adoptés par la Chambre.

Le Président fait rap-
port du dit Bill avec
des amendemens.

Ordre de le grossoyer.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

La Chambre se forme
en Comité sur la Pé-
tition de J. B. *Ewart*.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le rapport du Comité choisi, auquel a été référée la Pétition de *James B.*

Ewart, et autres, des Townships de *Flamborough Ouest*, *Beverly*, et autres lieux, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Simpson* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour protéger la Propriété littéraire, dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Johnston* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Johnston* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait plusieurs amendemens, lesquels amendemens ont été lus de nouveau à la Table du Greffier, et adoptés par la Chambre.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé.

Sur motion de M. *Thorburn*, secondé par le Capitaine *Steele*,
Ordonné, Que le quatrième rapport du Comité Spécial sur les comptes contingens et les dépenses de cette Chambre durant la présente Session, soit maintenant référé à un Comité de toute la Chambre.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

Le Capitaine *Steele* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et le Capitaine *Steele* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau dans la prochaine séance de cette Chambre.

Message du Conseil Législatif, par *John Godfrey Spragge*, Ecuyer, Maître en Chancellerie.

M. L'ORATEUR,

Le Conseil Législatif a passé un Bill intitulé, "Acte pour autoriser les Banques ci-devant chartées en vertu d'Actes des ci-devant Provinces du *Haut* et du *Bas-Banada*, d'étendre leurs transactions dans toute cette Province," auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Et aussi—

CONSEIL LEGISLATIF, 16^E SEPTEMBRE, 1841.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a agréé l'Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de transmettre en *Angleterre* le Bill passé par les deux Chambres, intitulé "Acte pour disposer des Terres publiques," et a nommé les Hono-

La Chambre se forme en Comité sur le Bill de la propriété littéraire du H. C.

Le Bill est rapporté avec des amendemens.

Ordre de le grossoyer.

La Chambre se forme en Comité sur le 4^e Rapport du Comité des Comptes Contingens.

Le Président fait rapport de progrès.

Message du Conseil Législatif annonçant qu'il a passé.

Le Bill pour étendre les opérations des Banques à toute la Province.

Adresse à Son Excellence pour le prier de transmettre en Angleterre le Bill pour disposer des terres publiques.

rables Messieurs *Sullivan* et *Morris*, pour être un Comité de sa part, chargé de rencontrer un Comité de la part de l'Assemblée Législative, aux fins de se rendre auprès du Gouverneur Général, pour savoir de Son Excellence quand il lui plairait recevoir la dite Adresse, et pour la présenter.

(Attesté,)

JAMES FITZGIBBON,
Greffier du Conseil Législatif.

Et ensuite il s'est retiré.

1^{ère} lecture du Bill pour étendre les opérations des Banques.

Un Bill grossoyé du Conseil Législatif, intitulé "Acte pour autoriser les Banques ci-devant chartées en vertu d'Actes des ci-devant Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, d'étendre leurs transactions dans toute cette Province," a été lu pour la première fois.

Nomination d'un Comité pour rencontrer le Comité du Conseil Législatif pour porter l'Adresse ci-dessus.

Sur Motion de l'Honorable M. *Harrison*, secondé par M. *Cameron*, Résolu, Qu'il soit nommé un Comité Spécial de quatre Membres, de la part de cette Chambre, pour rencontrer le Comité du Conseil Législatif nommé aux fins de se rendre auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, pour savoir quand il plairait à Son Excellence recevoir l'Adresse réunie des deux Chambres, au sujet du Bill, intitulé "Acte pour disposer des Terres publiques," et pour la présenter.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Harrison*, M. *Cameron*, M. *Hopkins*, et M. *D. McDonald* composent le dit Comité.

Ordonné, Que la dite Résolution et le dit Ordre soient communiqués par Message au Conseil Législatif.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Harrison* porte le dit Message au Conseil Législatif.

2^e lecture du Bill pour étendre les opérations des Banques.

Sur Motion de M. *Black*, secondé par M. *Quesnel*, Résolu, Que le Bill grossoyé du Conseil Législatif, intitulé "Acte pour autoriser les Banques ci-devant chartées en vertu d'Actes des ci-devant Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, d'étendre leurs transactions dans toute cette Province," soit maintenant lu une seconde fois.

Le dit Bill a en conséquence été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit maintenant lu pour la troisième fois.

Le dit Bill a en conséquence été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Black* reporte le dit Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a adopté, sans aucun amendement.

A cinq heures, M. l'Orateur a déclaré la Chambre ajournée jusqu'à sept heures, P. M.

Jovis, 16^o die Septembris.

Sept Heures, P. M.

3^e lecture du Bill pour accorder certains privilèges aux Comtés de *Haldimand* et *Simcoe*.

Un Bill grossoyé pour étendre aux Comtés de *Haldimand* et *Simcoe*, respectivement, certains privilèges dont ils ne pourraient jouir.

autrement avant d'être définitivement érigés en Districts, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe, et que le titre soit " Acte pour étendre " aux Comtés de *Haldimand* et de *Simcoe*, et à une partie du Comté de " *Kent*, certains privilèges dont ils ne pourraient jouir autrement avant " d'être définitivement érigés en Districts."

Ordonné, Que M. *Thompson* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le quatrième rapport du Comité Spécial sur les comptes contingens et les dépenses de cette Chambre, durant la présente session, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

Le Capitaine *Steele* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et le Capitaine *Steele* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions, lesquelles Résolutions ont été lues de nouveau à la Table du Greffier, et adoptées par la Chambre, et elles sont comme suit :

Résolu, Qu'il soit alloué au Greffier de cette Chambre la somme de £100, en sus de son salaire, pour payer son loyer et son chauffage, pendant cette année.

Résolu, Qu'il soit alloué au Greffier de cette Chambre un pour cent sur tous les paiemens qui seront faits par lui à compte des dépenses contingentes de cette Chambre.

Résolu, Qu'il soit alloué à l'Assistant Greffier la somme de £60, en sus de son salaire, pour cette année.

Résolu, Qu'il soit ordonné au Greffier de cette Chambre de payer à *Maria McCrea* la somme de £20, pour services rendus par elle en remplissant les devoirs de Concierge durant la présente Session, et pour l'indemniser en plein de tous les frais qu'elle peut avoir faits.

Résolu, Qu'il soit accordé au Sergent d'Armes la somme de £50, en sus de son salaire, pour la présente année.

Résolu, Que la somme de £54 7s. 6d. soit accordée pour défrayer les dépenses de certaines personnes assignées pour rendre témoignage devant un Comité choisi de cette Chambre, (ainsi qu'il appert par le quatrième Rapport du Comité choisi sur les dépenses contingentes.)

Résolu, Qu'il soit alloué à *Aeneas Bell*, ci-devant Premier Messenger de la Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*, la somme de £18 15s. comme ayant été chargé de la garde de la Maison du Parlement à *Toronto*, depuis le commencement de cette Session jusqu'à la fin de ce mois.

Résolu, Que la somme de £10 soit accordée à *King Barton*, le Page de la Chambre, en sus de ce qui lui est alloué pour la présente Session.

Résolu, Qu'il soit alloué au Premier Messenger de cette Chambre, en sus de son salaire de £100, la somme de £25 pour payer les services d'un garçon pour l'aider durant la vacance.

Résolu, Que la somme de £20 soit allouée au Portier de cette Chambre, afin de porter son salaire à £80, toutes ses allocations comprises.

Sur Motion de M. *Thorburn*, secondé par le Capitaine *Steele*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence

La Chambre se forme en Comité sur le 4^e Rapport du Comité des Comptes Contingens.

Le Président rapporte plusieurs Résolutions.

1^{ère} Résolution : £100, alloué au Greffier pour le loyer d'une maison, &c.

2^e Résolution : 1 pour cent alloué au Greffier sur tous ses paiemens.

3^e Résolution : £60, à l'Assistant Greffier.

4^e Résolution : £20, alloués à M^{de} McCrea comme Concierge.

5^e Résolution : £50 de salaire additionnel au Sergent d'Armes.

6^e Résolution : £54 7d 6d. pour payer les témoins.

7^e Résolution : £18 15s. à *Aeneas Bell*.

8^e Résolution : £10 de salaire additionnel au Page de la Chambre.

9^e Résolution : £25, alloué au Premier Messenger pour payer un garçon.

10^e Résolution : £20 de salaire additionnel alloués au Portier.

Adresse à Son Excellence demandant une avance de £11663 pour payer les dépenses Cons-

tingentes de la Cham-
bre.

le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien émaner son *Warrant* en faveur de *William Burns Lindsay*, Ecuyer, Greffier de cette Chambre, pour onze mille soixante trois livres, treize chelins et trois deniers courant, pour payer les dépenses contingentes de cette Chambre; et assurant Son Excellence que cette Chambre fera bon de cette somme à la prochaine Session de la Législature.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Message du Conseil
Législatif annonçant
qu'il a passé.

Message du Conseil Législatif, par *John Godfrey Spragge*, Ecuyer, Maître en Chancellerie.

M. L'ORATEUR,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants, sans amendement.

“ Acte pour incorporer le Collège de l'*Assomption*, dans le Comté
“ de *Leinster*.”

Le Bill pour incorporer
le Collège de l'As-
somp-tion.

“ Acte pour incorporer le Bureau de Commerce de *Québec*.”

Le Bill pour incorporer
le Bureau de Commerce
de Québec.

“ Acte pour étendre les dispositions d'une Ordonnance de la Lé-
gis-lature de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, intitulée “ Ordon-
“ nance pour pourvoir à la construction d'un Chemin à Lisses entre la
“ Cité de *Montréal* et la ligne de la Province, à ou près de la *Pointe à*
“ *Beaudet*.”

Le Bill pour amender
l'Ordonnance relative
au Chemin de Fer entre
Montréal et la *Pointe à*
Beaudet.

“ Acte pour pourvoir à la construction de certains Phares dans le
“ Port de *Montréal*.”

Le Bill pour la con-
struction de certains
Phares.

“ Acte pour affecter certaines sommes d'argent à des améliorations
“ publiques en cette Province, et à d'autres objets y mentionnés.”

Le Bill pour affecter
certaines sommes d'ar-
gent à des améliorations
publiques.

“ Acte pour affecter une certaine somme d'argent pour payer cer-
tains frais relatifs au *Cure-Môle à Vapeur* Provincial du *Haut-Can-
da*, et pour d'autres objets relatifs au dit *Cure-Môle à Vapeur*.”

Le Bill pour payer cer-
taines dépenses du
Cure-Môle à Vapeur
Provincial.

“ Acte pour accorder une certaine somme d'argent, comme aide au
“ Collège *Victoria*.”

Le Bill pour accorder
une aide au Collège
Victoria.

“ Acte pour abroger et amender en partie certains Actes et une cer-
taine Ordonnance y mentionnés, et pour étendre les pouvoirs et aug-
“ menter les fonds de la Corporation de la Maison de la Trinité de
“ *Québec*.”

Le Bill relatif à la mai-
son de la Trinité de
Québec.

Et aussi—

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé “ Acte pour pourvoir à
“ payer les salaires et allocations de certains Officiers de la Législature
“ pour une période limitée, et pour d'autres objets,” avec un amendement,
auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Et le Bill relatif aux
Salaires des Officiers
de la Législature avec
un amendement.

Et ensuite il s'est retiré.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le
Bill pour permettre aux Sociétés Religieuses Chrétiennes de toutes dé-
nominations de posséder les terres requises pour certains objets y men-
tionnés, étant lu;

La Chambre se forme
en Comité sur les
amendements du Con-
seil Législatif au Bill
relatif aux terres des
Sociétés Religieuses
Chrétiennes.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Roblin* a pris le Fauteuil du Comité, et après y avoir siégé quel-
que temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité Spécial, auquel a été référée l'Adresse passée par la ci-devant Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*, en faveur de *Anthony Manahan*, Ecuyer, étant lu ;

La Chambre se forme en Comité sur l'affaire de A. Manahan.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Derbshire* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Derbshire* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, et adoptée par la Chambre ; et elle est comme suit :

Le Président fait rapport d'une Résolution.

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien prendre en considération les réclamations de *Anthony Manahan*, Ecuyer, au sujet des pertes qu'il a souffertes par suite de la saisie illégale de certains objets qui lui appartenaient, par le Collecteur du Port de *Kingston*, à *Carleton Island*, dans l'année 1821, les dites réclamations appuyées sur le Rapport et l'Adresse de la Chambre d'Assemblée de la ci-devant Province du *Haut-Canada*.

Résolution pour une Adresse à Son Excellence en faveur de A. Manahan, Ecuyer.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Rapport du Comité choisi, auquel a été référée la Pétition de *Robert Gourlay*, de *Kingston*, étant lu ;

La Chambre se forme en Comité sur le Rapport relatif à la Pétition de R. F. Gourlay.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Gilchrist* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Gilchrist* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier, et adoptée par la Chambre, et elle est comme suit :

Le Président fait rapport d'une Résolution.

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, lui communiquant une copie du Rapport du Comité choisi de cette Chambre dans l'affaire de *Robert F. Gourlay*, Ecuyer, et demandant que des mesures soient prises pour mettre à effet les recommandations que le dit Rapport contient.

Résolution pour présenter une Adresse à Son Excellence pour lui communiquer le Rapport sur la Pétition de R. F. Gourlay.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Harrison* ait la permission d'introduire un Bill pour pourvoir au paiement de certaines dépenses de la Législature de cette Province et des ci-devant Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*.

1^{ère} lecture du Bill relatif à certaines dépenses de la Législature.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le dit Bill a en conséquence été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le Bill soit grossoyé.

2^e lecture du dit Bill.
Ordre de le grossoyer.

Message du Conseil
Législatif annonçant
qu'il a passé.

Message du Conseil Législatif, par *John Godfrey Spragge*, Ecuyer,
Maître en Chancellerie :

M. L'ORATEUR,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivans, sans amendement :

“ Acte pour faire bon de certaines sommes avancées pour payer les
“ dépenses contingentes des deux Chambres de la Législature de la ci-
“ devant Province du *Haut-Canada*.”

“ Acte pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour pourvoir à
“ l'établissement et au maintien d'Ecoles élémentaires dans cette Province.”

Et ensuite il s'est retiré.

Le Bill pour payer
les dépenses contin-
gentes de la dernière
Session du H. C.

Et le Bill des Ecoles
élémentaires.

1^{ère} lecture du Bill
pour obliger les Tré-
soriers de District à
payer certaines
sommes d'argent au
Receveur Général.

Ordonné, Que M. le Solliciteur Général *Day* ait la permission d'in-
troduire un Bill pour obliger les Trésoriers de District des Districts
dans cette Partie de la Province appelée le *Haut-Canada*, à payer certaines
sommes d'argent au Receveur Général et pour d'autres objets.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été
reçu, et lu pour la première fois.

2^e lecture du dit Bill.

Ordonné, Que le dit Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé.

3^e lecture du Bill pour
pourvoir au paiement
de certaines dépenses
de la Législature.

Un Bill grossoyé pour pourvoir au paiement de certaines dépenses
de la Législature de cette Province et des ci-devant Provinces du *Haut*
et du *Bas-Canada*, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Harrison* porte le dit Bill au Conseil
Législatif, et demande son concours.

3^e lecture du Bill qui
pourvoit à l'enrégis-
trement des Electeurs.

Un Bill grossoyé pour pourvoir à l'enregistrement des personnes
qui ont droit de voter aux élections des Membres de l'Assemblée Légis-
lative de cette Province, et pour mieux pourvoir aux lieux où seront
tenues telles élections, a été lu pour la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe, et que le titre soit “ Acte pour pourvoir
“ à l'enregistrement des personnes qui ont droit de voter pour l'élection
“ des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province.”

Ordonné, Que l'Honorable M. *Harrison* porte le dit Bill au Conseil
Législatif, et demande son concours.

La Chambre se forme
en Comité sur le
Rapport relatif à la
Pétition de J. E.
Turcotte, Ecuyer.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur
le Rapport du Comité choisi, auquel a été référée la Pétition de *Joseph*
Edouard Turcotte, Ecuyer, représentant du Comté de *St. Maurice*,
étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Johnston* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé
quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Le Président fait rap-
port d'une Résolution.

Et M. *Johnston* a fait rapport que le Comité avait passé une Résol-
ution, laquelle Résolution a été lue de nouveau à la Table du Greffier
et adoptée par la Chambre, et elle est comme suit :—

La Résolution est
agréée.

Résolu, Que cette Chambre concourt dans le Rapport du Comité
choisi auquel a été référée la Pétition de *Joseph Edouard Turcotte*,
Ecuyer, Représentant du Comté de *St. Maurice*.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le
Bill pour établir une Cour en cette Province pour la décision des
accusations (*impeachments*), étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. *Durand* a pris le Fauteuil du Comité ; et après y avoir siégé quelque tems,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil ;

Et M. *Durand* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Le Président fait rapport de progrès.

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau demain.

Un Bill grossoyé pour obliger les Trésoriers de District, des District dans cette partie de la Province appelée le *Haut-Canada*, à payer certaines sommes d'argent au Receveur Général, et pour d'autres objets, a été lu pour la troisième fois.

3e lecture du Bill pour obliger les Trésoriers de District à payer certaines sommes d'argent au Receveur Général.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. le Solliciteur Général *Day*, porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill grossoyé pour protéger la Propriété Littéraire dans cette partie de la Province qui formait ci-devant le *Haut-Canada*, a été lu pour la troisième fois.

3e lecture du Bill relatif à la propriété littéraire.

Résolu, Que le Bill passe, et que le titre soit "Acte pour protéger les Droits d'Auteurs dans cette Province."

Ordonné, Que M. *Campbell* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

M. *Quesnel*, du Comité réuni des deux Chambres de la Législature, nommé pour s'enquérir et faire rapport aux Chambres respectives du nombre de volumes qui appartiennent à la ci-devant Législature du *Haut-Canada*, et comment ils pourraient être plus convenablement partagés entre les deux Chambres, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la Table du Greffier, comme suit :

Le Comité réuni s'est assemblé aujourd'hui, et a agréé la Résolution qui suit :

Résolu, Qu'afin de partager convenablement les livres qui appartiennent à la Bibliothèque du Parlement de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, il sera du devoir, des Bibliothécaires, des Greffiers, et des Greffiers en loi des deux Chambres, de partager ces livres, à la fin de la Session, de manière à servir également les intérêts de l'une et l'autre Chambre de la Législature, et à ne laisser autant que possible qu'un exemplaire de chaque ouvrage dans l'une et l'autre Bibliothèque ; et ils veilleront aussi à donner à l'une et l'autre Chambre de la Législature, une série de Journaux de la Chambre des Lords et de la Chambre des Communes.

Rapport du Comité réuni au sujet de la Bibliothèque de la ci-devant Législature du H. C.

Résolu, Que cette Chambre concourt avec le Comité réuni dans le dit rapport.

Le Rapport est agréé.

Ordonné, Que M. *Hopkins*, ait la permission de s'absenter de cette Chambre pour le reste de la Session.

M. Hopkins obtient congé d'absence.

Alors, sur motion de M. *Roblin*, secondé par M. *Campbell*,

La Chambre s'est ajournée.

Veneris, 17^o die Septembris ;

Anno Victoriae, 5^o Reginae, 1841.

Le Comité sur la Pétition de Peter Leppard, présente son 2^e Rapport.

M. *Small*, du Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de *Peter Leppard*, de *Gwillimbury Est, Home District*, et autres références, a présenté à la Chambre le Second Rapport du Comité, lequel a été lu de nouveau à la Table du Greffier, comme suit :

“ Il paraît à votre Comité que, conformément à une annonce publique, une assemblée nombreuse des principaux habitans et cultivateurs résidans dans un rayon de 20 à 30 miles de *Toronto*, eut lieu le 15^e Octobre, 1839, dans *Yonge street*, près de cette Cité, dans la vue de prendre en considération l'état de la Province, l'Union des *Canadas*, et le Rapport de Lord *Durham*. L'Assemblée avait été convoquée par des personnes qui partageaient les principes de la responsabilité gouvernementale, et faisaient partie d'une classe politique des sujets de Sa Majesté dans le *Haut-Canada*, connus sous le nom de “*REFORMISTES*.”

Une réquisition avait été antérieurement adressée au Shérif du *Home District*, (*M. Jarvis*), résidant à *Toronto*, pour le prier de convoquer l'Assemblée ; mais il avait refusé, en donnant pour raison qu'il ne croyait pas les Pétitionnaires assez nombreux ; les informant en même tems qu'il avait reçu une contre-pétition du Maire, des Echevins et de plus de deux cents citoyens de *Toronto* ; et que dans l'état d'excitation dans lequel se trouvait l'esprit public, il craignait qu'il n'éclatât des troubles.

Les Résolutions qui devaient être proposées aux habitans réunis à cette assemblée, le projet d'adresse à Sa Majesté et les autres papiers et procédés relatifs aux objets qui devaient être discutés, ont été soumis à votre Comité ; ils paraissent être d'une nature loyale et constitutionnelle ; et il paraît également que l'on n'avait pas l'intention d'y discuter aucune matière d'une tendance contraire. L'Assemblée était composée, selon le témoignage unanime de tous les témoins qui ont été interrogés à ce sujet, de personnes sans armes, et dont la conduite paisible et régulière était celle qu'on devait attendre, à tous égards, de propriétaires légitimement assemblés pour délibérer sur des matières publiques qui intéressaient leur pays.

Il paraît que le Shérif a assisté à cette Assemblée accompagné d'un parti nombreux d'habitans de *Toronto* et du voisinage, y compris le Maire de la Cité, plusieurs Echevins, Magistrats et autres fonctionnaires publics, portant des couleurs ou insignes ; et qu'il assumait la direction des procédés de l'Assemblée dans l'intention de faire manquer le but de ceux qui en avaient demandé la convocation, et généralement des réformistes ; et que c'est à ceux qui le suivaient et qui se désignaient eux-mêmes sous le nom de Conservateurs, qu'il faut principalement attribuer l'émeute qui éclata dans cette occasion.

Les procédés de la journée, ainsi que le choix du Monsieur qui, dans l'opinion des personnes qui avaient convoqué l'Assemblée, était le plus propre à présider ses délibérations, avaient été déterminés d'avance ; mais l'arrivée du Shérif et de ceux qui le suivaient, fit manquer tous ces

arrangemens et amena la cause des troubles. Cet officier en arrivant sur la place prit possession du hustings, ou plateforme, érigé pour l'occasion, et après avoir prononcé un discours assez long à la multitude, il conclut par l'inviter à nommer un Président, et proposa un Monsieur qu'il nomma, intimant en même tems à l'Assemblée de se diviser. La division qui s'ensuivit, juste ou non, fut l'occasion de l'émeute qui éclata. On objecta que le Shérif, sans donner le temps à l'Assemblée d'opérer la division d'une manière équitable, ni permettre à d'autres d'exprimer leurs opinions, comme ils en étaient requis par quelques uns de ceux qui étaient présens, sur le choix d'un président, déclara que le Monsieur qu'il avait proposé était celui que choisissait l'Assemblée, et il l'installa comme Président.

Cependant, plusieurs de ceux qui ont été interrogés déclarent que la division se fit équitablement, et que la décision du Shérif fut approuvée par la majorité de l'Assemblée; d'autres au contraire le nient, et affirment positivement que l'on n'a pas donné le tems de faire une division, et qu'en effet aucune division n'a eu lieu. Quoiqu'il en soit, cette circonstance créa beaucoup de mécontentement, et les réformistes en masse abandonnèrent le terrain qu'ils avaient ainsi préalablement choisi pour se réunir, et se transportèrent à une distance d'environ 150 verges de là avec l'intention de séparer leur Assemblée de celle qui composaient les habitans venus de *Toronto*. Cette démarche porta ombrage à ce dernier parti qui (quoique le témoignage soit contradictoire et nullement concluant sur ce point) se considérait comme formant la majorité, et qui croyait par cette raison que son suffrage devait l'emporter dans l'Assemblée. Les gens de ce parti pensaient aussi qu'ils ne devaient pas permettre à l'Assemblée de se partager en deux partis, dans la crainte que les Résolutions du plus petit nombre ne passassent aux yeux du public, et ne lui fussent imposées comme l'expression de l'opinion de la majorité d'une Assemblée qui avait eu lieu dans le District de *Home*.

Les réformistes qui s'étaient séparés d'eux, étaient assemblés autour d'un *waggon*; monté sur cette voiture l'un de leurs meneurs prononçait un discours, lorsqu'ils furent attaqués soudainement par l'autre parti qui, ayant à passer une clôture en planche qui se trouvait dans son chemin, en brisa une partie pour se faire des armes, avec lesquelles il fit une charge furieuse sur la multitude désarmée et sans défense qu'il dispersa, battant cruellement et blessant plusieurs personnes. Immédiatement après cet évènement, et durant la perpétration des actes de violence qui en furent la suite, un homme fut tué, le fils du Pétitionnaire, *M. Leppard*.

La part que le Shérif et les autres officiers publics présents prirent dans cette occasion ne paraît pas sous un aspect bien satisfaisant. Ils vinrent de *Toronto* avec ceux qui commencèrent l'émeute, les conduisirent sur la place, s'identifièrent avec leur parti et portaient des couleurs et insignes. Il paraît néanmoins, que le Shérif tâcha personnellement de secourir quelques uns des individus qui étaient assaillis par son parti; mais il lui est échappé une expression, selon le témoignage d'un témoin, qui n'était pas celle que l'on devait attendre d'un Officier spécialement chargé, comme Shérif, de la conservation de la paix publique.

Votre Comité ne peut s'empêcher de regretter profondément qu'une assemblée nombreuse et respectable de cultivateurs réunis paisiblement et légalement pour discuter d'une manière délibérée comme sujets britanniques, des matières d'une grande importance pour eux-mêmes et pour la Province du *Haut-Canada* en général, ait été assaillie, dispersée et maltraitée de la manière qu'il paraît que l'ont été par leurs co-sujets,

ceux qui étaient assemblés à *Yonge Street*, le 15 Octobre 1839, et ait été empêchée d'exprimer ses vues, quelles qu'elles fussent, sur les affaires publiques du Pays ; et il regrette encore plus particulièrement que la violence dont on se plaint, ait été, comme il lui paraît, l'œuvre principalement de gens qui résident dans la Capitale du *Haut-Canada*, et parmi lesquels se trouvaient plusieurs des autorités de cette Cité et autres personnes tenant des places de la Couronne, dont le devoir Spécial était de conserver la paix publique, de maintenir l'ordre et d'éviter de prendre une part active comme partisans politiques.

Mais la culpabilité des émeutiers est éclipsée, dans l'opinion de votre Comité, par le crime encore plus grave des Officiers en loi de la Couronne et du Gouvernement Exécutif d'alors. Ils ne pouvaient pas ignorer, et en effet il paraît à votre Comité qu'ils connaissaient bien que cette émeute avait eu lieu, et cependant ils n'y firent aucun attention. Les autorités publiques laissèrent passer les Assises qui suivirent immédiatement cet événement sans prendre aucune mesure pour amener une investigation ; et depuis cette époque jusqu'à ce moment, il n'a été fait aucune enquête ni démarche judiciaire relativement à ce sujet ; cette omission n'a pas besoin de commentaire. Le temps de faire une enquête est passé maintenant, et votre Comité pense qu'à cette époque éloignée de l'évènement, aucun bien pratique ne pourrait résulter d'une investigation.

Pour ce qui est de la pétition de *Joseph Milburn* dont la maison a été attaquée par la populace lors de la dernière élection du premier quartier de *York*, et très endommagée, votre Comité ne peut recommander à la Chambre de l'indemniser sur les fonds de la Province ; il est néanmoins d'opinion que le tort et les dommages qu'il a éprouvés pourraient constituer une juste réclamation à exercer contre le District où ils ont été commis, et devraient comme tels attirer l'attention du Conseil Municipal de cette localité."

Sur Motion de *M. Johnston*, secondé par *M. Derbishire*,
Ordonné, Que cent cinquante Exemplaires additionnels du compte courant de *Duncan McDonell, Greenfield*, avec le Gouvernement pour la perception des droits sur les Bois, sur l'*Ottawa*, soient imprimés pour l'usage des Membres de cette Chambre.

M. Hincks a proposé, secondé par *M. Small*, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill grossoyé du Conseil Législatif, intitulé "Acte pour amender les Lois contre l'Usure," perdu par l'ajournement de la Chambre, hier, soit remis en vigueur, et que cette Chambre se forme maintenant en le dit Comité.

M. Baldwin, secondé par l'Honorable *M. Neilson*, a proposé la Question préalable ; savoir : la Question sera-t-elle maintenant mise ?

La Chambre s'est divisée sur cette Motion ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

Pour.

<i>Black,</i>	<i>Dunlop,</i>	<i>Ogden, Hon. C. R.</i>	<i>Smith, (Front.)</i>
<i>Buchanan,</i>	<i>Dunn, Hon. J. H.</i>	<i>Parke,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Raymond,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Daly, Hon. D.</i>	<i>Gilchrist,</i>	<i>Robertson,</i>	<i>Watts,</i>
<i>Day, Hon. C. D.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Simpson,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Derbishire,</i>	<i>Killaly, Hon. H. H.</i>	<i>Small,</i>	<i>Woods.—25.</i>
<i>De Salaberry,</i>			

Ordre d'imprimer cent cinquante exemplaires du Compte de *M. McDonell*, pour perception de droits sur les Bois.

Motion pour remettre en vigueur l'Ordre du jour pour un Comité général sur le Bill relatif aux lois contre l'Usure.

Question préalable.

Contre.

Armstrong,
Baldwin,
Barthe,
Cartwright,
Chesley,
Christie,
Cook,

Durand,
Johnston,
Macnab, Sir A. N.
McDonald, (Pres.)
McDonald, (Glen.)
Moore,

Neilson,
Parent,
Powell,
Quesnel,
Roblin,
Ruel,

Smith, (Went.)
Taché,
Taschereau,
Thorburn,
Turcotte,
Viger, Hon. D. B.
(25.)

Les voix étant également divisées, M. l'Orateur a donné sa voix prépondérante dans la Négative.

La Question préalable est rejetée par la voix prépondérante de l'Orateur.

Un Message du Conseil Législatif, par *John Godfrey Spragge*, Ecuyer, Maître en Chancellerie.

Message du Conseil Législatif annonçant qu'il a passé

M. L'ORATEUR,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivans, sans amendemens :

“ Acte pour pourvoir au paiement de certaines dépenses de la Législature de cette Province, et des ci-devant Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*.”

Le Bill pour le paiement de certaines dépenses de la Législature.

“ Acte pour obliger les Trésoriers de District des Districts dans cette partie de la Province appelée le *Haut-Canada*, à payer certaines sommes d'argent au Receveur Général, et pour d'autres objets.”

Le Bill pour obliger les Trésoriers de District de payer certaines sommes d'argent au Receveur Général.

Et ensuite il s'est retiré.

L'Honorable *S. B. Harrison*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur quatre Messages signés de Son Excellence le Gouverneur Général.

Messages de Son Excellence.

Et les dits Messages ont été lus par l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts ; et ils sont comme suit :

SYDENHAM.

Le Gouverneur Général accède à la demande de la Chambre d'Assemblée et transmettra au Secrétaire d'Etat, pour la déposer au pied du Trône l'Adresse de la Chambre à Sa Majesté, par laquelle on demande l'admission libre des produits du *Canada*, dans les Ports de la *Grande-Bretagne*.

Message du Gouverneur, annonçant qu'il transmettra en Angleterre l'Adresse à Sa Majesté pour demander l'admission libre, dans la Grande Bretagne, des produits du Canada.

Kingston, 15 Septembre, 1841.

SYDENHAM.

Conformément à la demande de la Chambre d'Assemblée, le Gouverneur Général, transmettra au Secrétaire d'Etat, pour la déposer au pied du Trône, l'Adresse agréée par la Chambre, relativement au siège du Gouvernement.

Autre Message annonçant qu'il transmettra aussi l'Adresse à Sa Majesté relativement au siège du Gouvernement.

Maison du Gouvernement, }
Kingston, 16 Septembre, 1841. }

SYDENHAM.

Conformément au désir de la Chambre d'Assemblée, le Gouverneur Général émanera son Mandat (Warrant) en faveur de *W. B. Lindsay*,

Message en réponse à l'Adresse demandant une avance pour payer

Les dépenses contingentes de la Chambre.

Ecuyer, Greffier de la Chambre, pour £11,036 13s. 6d. courant, pour payer les dépenses contingentes de la Chambre.

Maison du Gouvernement, }
Kingston, 17 Septembre, 1841. }

SYDENHAM.

Message priant la Chambre de s'assembler à la Maison du Gouvernement, à 3 heures.

Le Gouverneur Général ne pouvant à présent, en conséquence d'une indisposition, se transporter en personne dans la Chambre du Conseil Législatif, et désirant donner la Sanction Royale aux Bills qui ont été passés par le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative, prie l'Assemblée Législative lorsqu'elle s'ajournera aujourd'hui, de vouloir bien s'ajourner, pour s'assembler à la Maison du Gouvernement, à trois heures de l'après midi.

Maison du Gouvernement, }
Kingston, 17 Septembre, 1841. }

Sur Motion de l'Honorable M. *Harrison*, secondé par M. le Solliciteur Général *Day*.

La Chambre s'assemblera à la Maison du Gouvernement, à 3 heures.

Ordonné, Que l'orsque cette Chambre s'ajournera, ce jour, elle s'ajourne à trois heures, P. M. pour s'assembler à la Maison du Gouvernement :—

Message du Conseil Législatif annonçant qu'il a passé,

Un Message du Conseil Législatif, par *John Godfrey Spragge*, Ecuyer, Maître en Chancellerie.

M. L'ORATEUR,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivans, sans amendement :

Le Bill pour incorporer la Compagnie du Havre Sydenham.

“ Acte pour incorporer certaines personnes y dénommées, sous les noms et raisons de la “ Compagnie du Havre *Sydenham*.”

Le Bill relatif à la propriété littéraire.

“ Acte pour protéger les droits d'Auteurs dans cette Province.”

Et aussi,

CONSEIL LEGISLATIF, VENDREDI, 17 SEPTEMBRE, 1841.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et communique à cette Chambre, pour son information, l'Extrait ci-joint d'un Rapport du Comité choisi du Conseil Législatif au sujet de la Bibliothèque.

Attesté,

JAMES FITZGIBBON,
Greff. Cons. Lég.

Extrait du rapport du Comité du Conseil Législatif au sujet de la Chambre et devant occupée comme Bibliothèque.

Extrait du Rapport du Comité choisi du Conseil Législatif, au sujet de la Bibliothèque, daté le 17 Septembre, 1841 :

“ Comme le partage que propose le Comité, donnera la libre disposition d'une grande chambre au premier étage de cet édifice, votre Comité prend la liberté de suggérer la convenance de quelque arrangement par lequel cette Chambre serait exclusivement destinée à l'usage de l'Assemblée Législative, à la place d'une des Chambres qu'elle occupe

maintenant au dernier étage ; ce qui remédierait en grande partie à l'inconvénient qu'éprouve le Conseil, faute d'un nombre suffisant de Chambres de Comités.

Attesté,

JAMES FITZGIBBON,
Greff. Cons. Lég.

Et ensuite il s'est retiré.

L'Honorable *S. B. Harrison*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur trois Messages signés de Son Excellence le Gouverneur Général.

Et les dits Messages ont été lus par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts, et ils sont comme suit :—

SYDENHAM.

Conformément au désir de la Chambre d'Assemblée, le Gouverneur Général prendra en considération la Pétition des Directeurs de la Compagnie du Chemin de Fer de *Toronto* et du *Lac Huron*.

Kingston, 17 Septembre, 1841.

SYDENHAM.

Conformément à la demande de la Chambre d'Assemblée qui se trouve consignée dans son Adresse du 16 de ce mois, le Gouverneur Général prendra en considération la réclamation de *A. Manahan*, Ecuyer, par laquelle il demande à être indemnisé des pertes qu'il a essuyées par suite de la saisie illégale que le collecteur du Port de *Kingston*, a faite de sa propriété, sur l'île de *Carleton*, en l'année 1821.

Kingston, 17 Septembre 1841.

SYDENHAM.

Le Gouverneur Général prendra en considération le Rapport du Comité choisi de la Chambre d'Assemblée, sur l'affaire de *R. F. Gourlay*, Ecuyer, conformément à la demande de la Chambre, du 16 de ce mois.

Kingston, 17 Septembre, 1841.

La Chambre s'est alors ajournée.

Veneris, 17^o die *Septembris* ;

Trois Heures, P. M.

L'Honorable *S. B. Harrison*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, s'est levé à sa place, et a informé M. l'Orateur et la Chambre, qu'en conséquence de l'indisposition grave du Gouverneur Général, Son Excellence ne pourra ce jour rencontrer la Chambre pour donner la Sanction Royale à certains Bills qui ont été passés par le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative.

Alors sur motion de l'Honorable *M. Harrison*, secondé par M. le Solliciteur Général *Day*,

La Chambre s'est ajournée à demain à midi.

Messages de Son Excellence.

Message au sujet de la Pétition de Compagnie du Chemin de fer de *Toronto* et du *Lac Huron*.

Message au sujet de la réclamation de *A. Manahan* Ecuyer.

Message par rapport à l'affaire de *R. F. Gourlay*, Ecuyer.

Son Excellence ne pourra rencontrer la Chambre, pour cause d'indisposition.

Sabbati, 18^o die Septembris;

Anno 5^o Victoriae Reginae, 1841.

Message du Député Gouverneur, par *Frederick Starr Jarvis*, Ecuyer, Gentilhomme Huissier de la Verge Noire.

M. L'ORATEUR,

Message priant la
Chambre de se trans-
porter au Conseil Lé-
gislatif.

Le Député Gouverneur
Sanctionne les Bill-
suivans.

Le Député Gouverneur m'a ordonné d'informer cette Honorable Chambre, que son plaisir est que les Membres d'icelle se transportent immédiatement auprès de lui dans la Chambre du Conseil Législatif.

En conséquence, M. l'Orateur et la Chambre se sont transportés auprès du Député Gouverneur, dans la Chambre du Conseil Législatif, et alors il a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la Sanction Royale aux Bills publics et privés suivans :

- Chemins d'hiver, B. C. " Acte pour amender deux certaines Ordonnances y mentionnées, relatives aux chemins d'hiver, dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*."
- Assurance du Canada. " Acte pour incorporer la Compagnie d'Assurance du *Canada*, contre les accidents du Feu."
- Pont de Caledonia. " Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de la Compagnie du Pont de *Caledonia*."
- Emprunt pour la maison de Justice du District de Dalhousie. " Acte pour autoriser un nouvel emprunt pour achever la construction du Palais de Justice et de la Prison du District projeté de *Dalhousie*."
- P. Aubert de Gaspé. " Acte pour le soulagement de *Philippe Aubert de Gaspé*."
- Pêches de Gaspé. " Acte pour régler les Pêches dans le District de *Gaspé*."
- Bâtisses publiques de Simcoe. " Acte pour augmenter la somme qui peut être prélevée en vertu d'un certain Acte y mentionné pour défrayer le coût d'un certain édifice public dans le Comté de *Simcoe*."
- Eclairage au Gaz de Toronto. " Acte pour incorporer une Compagnie sous les nom et raison de Compagnie de la Cité de *Toronto*, pour l'éclairage au Gaz et l'eau."
- Chemins aux environs de Montréal. " Acte pour amender les Ordonnances de la Législature de la ci-devant Province du *Bas-Canada* qui pourvoient à l'amélioration des Chemins dans les environs de la Cité de *Montréal*."
- Judicature des Iles de La Magdeleine. " Acte pour pourvoir temporairement à l'administration de la Justice dans les Iles de *La Magdeleine*, dans le *Golf St. Laurent*."

" Acte pour incorporer l'Asyle de <i>Montréal</i> pour les femmes âgées et infirmes."	L'Asile de Montréal pour les femmes infirmes.
" Acte pour étendre les dispositions d'une Ordonnance y mentionnée, à un certain chemin au nord de la Rivière <i>St. Charles</i> , dans le District de <i>Québec</i> ."	Chemin près de la Rivière <i>St. Charles</i> à <i>Québec</i> .
" Acte pour amender la loi qui règle l'élection des Directeurs de la Compagnie de la navigation de la <i>Grande Rivière</i> ."	Navigation de la <i>Grande Rivière</i> .
" Acte pour autoriser l'achat par la Province des actions possédées par les individus dans le Canal de <i>Welland</i> ."	Achat d'actions dans le Canal de <i>Welland</i> .
" Acte pour autoriser certains Syndics y mentionnés, à transporter partie d'un certain lot de terre, situé dans le Township de <i>Lochiel</i> , dans le District de l'Est, au Révérend <i>John McIsaac</i> ."	Transport au Révd. <i>J. McIsaac</i> .
" Acte pour mettre les personnes, autorisées à pratiquer la Médecine et la Chirurgie dans le <i>Haut</i> ou le <i>Bas-Canada</i> , en état de pratiquer dans la Province du <i>Canada</i> ."	Médecins et Chirugiens des deux Provinces.
" Acte pour encourager l'établissement des Banques d'Epargnes, en cette Province, et pour les régir."	Banque d'Epargnes.
" Acte pour incorporer certaines personnes y mentionnées, aux fins de faire un chemin macadamisé, depuis la rue <i>Dundas</i> jusqu'à la rivière <i>Humber</i> , dans le Township de <i>York</i> ."	Chemin de <i>Dundas</i> à la rivière <i>Humber</i> .
" Acte pour amender un Acte du Parlement de la ci-devant Province du <i>Haut-Canada</i> , intitulé, ' Acte pour autoriser l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle dans les différents Districts de cette Province.'	Compagnies d'Assurance Mutuelle du H. C.
" Acte pour incorporer les Dames de l'Asile de <i>Montréal</i> pour les Orphelins Catholiques Romains."	Asile des Orphelins Catholiques Romains de <i>Montréal</i> .
" Acte pour abroger un certain Acte y mentionné et pour exempter les Membres des Compagnies de Pompiers légalement organisées, de servir comme Jurés et dans la Milice, excepté dans certains cas."	Compagnies de Pompiers.
" Acte pour autoriser l'Association Coloniale Irlandaise de l'Amérique du Nord à prêter de l'argent dans le Comté de <i>Beauharnois</i> ."	Prêts dans le Comté de <i>Beauharnois</i> .
" Acte pour pourvoir à ce que les lois de cette Province soient traduites dans la langue <i>Française</i> , et pour d'autres objets y relatifs."	Traduction des Lois en français.
" Acte pour établir une Compagnie sous le nom de ' Compagnie du Chemin de la <i>Montagne Sydenham</i> .'"	Chemin de la <i>Montagne Sydenham</i> .
" Acte pour confirmer un certain arrangement fait par les Magistrats des Districts de <i>Gore</i> et de <i>Wellington</i> ."	Arrangement des Magistrats de <i>Gore</i> et de <i>Wellington</i> .
" Acte pour changer et amender les lois maintenant en force dans cette partie de la Province, ci-devant le <i>Haut-Canada</i> , qui régissent les Cours de Districts."	Cours de District du H. C.

- De la Justice Criminelle. " Acte pour améliorer l'administration de la Justice en matière criminelle dans cette Province."
- Du Larcin. " Acte pour consolider et amender les Lois de cette Province qui ont rapport au Larcin et autres offenses y relatives."
- Des Lois relatives à la propriété. " Acte pour consolider et amender les Statuts de cette Province, relatifs aux dommages malicieux causés à la propriété."
- Des lois relatives à la personne. " Acte pour consolider et amender les Statuts de cette Province relatifs aux offenses contre les personnes."
- Concernant George Durand. " Acte pour autoriser *George Durand*, Ecuyer, à construire un Canal pour établir des Moulins dans le Township de *Sarnia*."
- Concernant Lewis Lyman. " Acte pour assurer et conférer à *Lewis Lyman*, habitant de cette Province, les droits civils et politiques d'un sujet né Britannique."
- Des dettes du District de Home. " Acte pour consolider certaines dettes dues par le *District* de *Home*, et pour pourvoir au paiement d'icelles."
- Du Pénitencier. " Acte pour rendre le Pénitencier érigé près de *Kingston*, dans le District de *Midland*, le Pénitencier Provincial pour le *Canada*."
- Pour la qualification des Membres. " Acte pour obliger les candidats dans toute Election future des Membres de l'Assemblée Législative, à faire et souscrire une déclaration détaillée des propriétés qu'ils possèdent, et en vertu desquelles ils prétendent se qualifier."
- Abrogeant l'Ordonnance au sujet des Passe-ports. " Acte pour abroger une Ordonnance passée par le Gouverneur et le Conseil de *Québec*, dans la dix-septième année du Règne de feu Sa Majesté le Roi *George* Trois, pour empêcher les personnes de laisser la Province sans un Passe-Port."
- Pour l'administration plus facile de la Justice, dans les causes civiles, B. C. " Acte pour pourvoir à administrer la justice d'une manière plus facile et expéditive dans les causes civiles, et autres matières d'une valeur pécuniaire modique, dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*."
- De la prétendue Banque du H. C. à Kingston. " Acte pour nommer des Commissaires additionnels pour régler les affaires de la ci-devant prétendue Banque du *Haut-Canada* à *Kingston*."
- Du Havre de Port Dover. " Acte pour prolonger le temps limité par la loi pour construire et achever le Havre de *Port Dover*."
- D'Emmagasinage. " Acte pour étendre le bénéfice du système d'emmagasinage établi par un certain Acte du Parlement Impérial passé dans la Session tenue dans les troisième et quatrième années du Règne de feu Sa Majesté, aux Droits qui sont imposés par les Actes Provinciaux."
- Continuant 3 Actes. " Acte pour continuer pour une période limitée certains Actes y mentionnés."
- Des Barrières de District, H. C. " Acte pour expliquer et amender un Acte de la Législature du *Haut-Canada*, qui a rapport aux Commissaires pour la régie des chemins de Barrière de Districts."

- “ Acte pour créer un fonds destiné à payer les frais du transport des Emigrés indigents au lieu de leur destination, et à les maintenir jusqu'à ce qu'ils puissent se procurer de l'emploi.”
 Au sujet d'un fond en faveur des Emigrés indigents.
- “ Acte pour autoriser le paiement d'une certaine somme d'argent à *Christopher Leggo*.”
 De C. Leggo.
- “ Acte pour pourvoir temporairement à l'emploi des fonds provenant de la vente des terres des Ecoles, dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, et pour d'autres objets.”
 Des terres des Ecoles.
- “ Acte pour abroger et amender en partie certains Actes et une certaine Ordonnance y mentionnés, et pour étendre les pouvoirs et augmenter les fonds de la Corporation de la Maison de la Trinité de *Québec*.”
 De la Trinité de Québec.
- “ Acte pour pourvoir à la construction de certains Phares dans les limites du Port de *Montréal*.”
 Des Phares de Montréal.
- “ Acte pour incorporer le Collège de l'*Assomption* dans le Comté de *Leinster*.”
 Du Collège de l'Assomption.
- “ Acte pour affecter une somme d'argent pour payer certains frais relatifs au Cure-Môle à Vapeur Provincial du *Haut-Canada*, et pour d'autres objets relatifs au dit Cure-Môle à Vapeur.”
 De l'octroi pour le Cure-Môle du H. C.
- “ Acte pour accorder une certaine somme d'argent, comme aide au *Collège Victoria*.”
 De l'octroi au Collège Victoria.
- “ Acte pour étendre les dispositions d'une Ordonnance de la Législature de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, intitulée 'Ordonnance pour pourvoir à la construction d'un chemin à lisses entre la Cité de *Montréal* et la ligne de la Province, à ou près de la Pointe à *Beaudet*.' ”
 Du chemin à la Pointe à Beaudet.
- “ Acte pour incorporer certaines personnes y dénommées, sous les nom et raison de 'Compagnie du Hâvre de *Sydenham*.' ”
 Du Hâvre de Sydenham.
- “ Acte pour faire bon de certaines sommes avancées pour payer les dépenses contingentes des deux Chambres de la Législature de la ci-devant Province du *Haut-Canada*.”
 Des Contingents du H. C.
- “ Acte pour protéger les droits d'auteurs, en cette Province.”
 De la propriété littéraire.
- “ Acte pour empêcher de fabriquer, importer ou circuler d'une manière frauduleuse, des Monnaies de cuivre falsifiées.”
 Monnaies de cuivre.
- “ Acte pour naturaliser le Révérend *William Sharts*.”
 Le Révd. W. Sharts.
- Les titres des Bills suivans ont alors été lus :—
- “ Acte pour régler le cours des Monnaies en cette Province.”
 Cours des Monnaies.
- “ Acte pour incorporer le Bureau de Commerce de *Montréal*.”
 Bureau de Commerce de Montréal.
- “ Acte pour établir une Compagnie sous le nom de 'Compagnie pour la fabrique de la Verrerie à *Haldimand*.' ”
 Compagnie de Verrerie de Haldimand.

Affaires de la Banque
du Haut-Canada.

“ Acte pour permettre à la Banque du *Haut-Canada* de conduire ses affaires à *Toronto*, comme à l'ordinaire.”

Disposition des terres
publiques.

“ Acte pour disposer des Terres Publiques.”

Liberté des Elections

“ Acte pour pourvoir à la liberté des Elections dans cette Province, et pour d'autres fins y mentionnées.”

Inspection du Bœuf et
du Lard.

“ Acte pour régler l'inspection du Bœuf et du Lard.”

Inspection de la Fleur
et de la Farine.

“ Acte pour régler l'inspection de la Fleur et de la Farine.”

Renouvellement de la
charte de la Banque de
Montréal.

“ Acte pour renouveler la charte de la Banque de *Montréal*, et pour augmenter son Capital.”

Banque de la Cité.

“ Acte pour prolonger la charte de la Banque de la *Cité*, et pour augmenter son capital.”

Banque de Québec.

“ Acte pour prolonger la charte de la Banque de *Québec*.”

Banque Niagara.

“ Acte pour incorporer diverses personnes sous les noms et raison de ‘Président, Directeurs et Compagnie de la Banque du District de *Niagara*.’”

Bureau de Commerce
de Québec.

“ Acte pour incorporer le Bureau de Commerce de *Québec*.”

Cautionnements des Of-
ficiers Publics.

“ Acte pour régler la manière de donner les cautionnements pour toutes les charges à l'égard desquelles il doit être donné un cautionnement, et pour empêcher qu'il ne soit accordé aucune charge, si le cautionnement n'est pas donné dans un temps limité, après l'octroi de telle charge.”

Pour étendre les opéra-
tions des Banque du
Canada.

“ Acte pour autoriser les Banques ci-devant chartées en vertu d'Actes des ci-devant Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, d'étendre leurs transactions dans toute cette Province.”

A chacun desquels Bills, il a plu au Député Gouverneur de dire, qu'il réservoir les dits Bills pour la signification du plaisir de Sa Majesté.

Alors, l'Honorable Orateur de la Chambre d'Assemblée a dit :—

MONSIEUR,

Bills d'Argent présen-
tés par l'Orateur.

Au nom et de la part des Fidèles et Loyales Communes de Sa Majesté, j'ai l'honneur de présenter, pour votre sanction, plusieurs Bills d'aide, qui ont été accordés à Sa Majesté durant cette Session, lesquels sont comme suit :

Pour obliger les Trésoriers de District à payer certaines sommes au Receveur Général.

“ Acte pour obliger les Trésoriers de District, des Districts dans cette partie de la Province appelée le *Haut-Canada*, à payer certaines sommes d'argent au Receveur Général, et pour d'autres objets.”

Dépenses de la
Législature.

“ Acte pour pourvoir au paiement de certaines dépenses de la Législature de cette Province, et des ci-devant Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*.”

“ Acte pour imposer un Droit sur les Distilleries dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*.” Droit sur les Distilleries dans le B. C.

“ Acte pour imposer une certaine taxe ou impôt sur les Billets de Banque, émis ou en circulation dans cette Province.” Taxe sur les Billets de Banque.

“ Acte pour faciliter la négociation d'un Emprunt en *Angleterre*, et pour d'autres objets y mentionnés.” Négociation d'un Emprunt en Angleterre.

“ Acte pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour pourvoir à l'établissement et au maintien d'Ecoles Elémentaires en cette Province.” Ecoles Elémentaires.

“ Acte pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour consolider les Lois relatives aux Droits Provinciaux à prélever sur les effets et marchandises importés en cette Province.” Droits Provinciaux.

“ Acte pour affecter certaines sommes d'argent à des Améliorations Publiques en cette Province, et d'autres objets y mentionnés.” Améliorations publiques.

“ Acte pour faire certains changemens aux Lois relatives aux Droits imposés sur les Effets et marchandises vendus par encan.” Droits sur les encans.

“ Acte pour abroger certaines parties d'un Acte y mentionné, et pour pourvoir à ce qu'il soit fait un Recensement périodique des Habitans de cette Province, et pour obtenir d'autres informations statistiques y mentionnés.” Recensement.

“ Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes y mentionnées, pour payer les Dépenses du Gouvernement Civil, pour l'année qui expirera le trente-unième jour de Décembre mil huit cent quarante-et-un.” Subsides.

A chacun desquels, à l'exception du dernier, il a plu au Député Gouverneur de donner la Sanction Royale dans les mots suivans :— Bills sanctionnés.

Au nom de Sa Majesté, Je Sanctionne ce Bill.

Et au dernier, il a plu au Député Gouverneur de donner la Sanction Royale dans les mots suivans :

“ Au Nom de Sa Majesté, Je remercie ses Loyaux Sujets, accepte leur bienveillance, et sanctionne ce Bill.”

Et ensuite, il a plu au Député Gouverneur d'adresser aux deux Chambres, le Discours suivant :

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif, et
Messieurs de la Chambre d'Assemblée ;*

Le Gouverneur Général se trouvant sérieusement indisposé, m'a chargé de vous signifier le plaisir de Sa Majesté sur les divers Bills que vous avez passés pendant cette Session, et de vous dispenser d'assister plus longtemps au Parlement. En remplissant ce devoir, je dois vous féliciter sur les nombreuses et importantes mesures que vous avez entreprises et achevées, et sur l'harmonie qui a régné généralement dans vos

Discours du Député
Gouverneur lors de la
Prorogation.

procédés, malgré les difficultés qui se rencontrent lors de la première réunion d'une nouvelle Législature.

Messieurs de la Chambre d'Assemblée :

Je vous remercie, au nom de Sa Majesté, de l'empressement avec lequel vous avez voté les Subsidés requis pour le Service Public et le maintien du crédit de la Province.

Honorables Messieurs, et Messieurs :

Je suis persuadé que vous prendrez part au profond chagrin que me fait éprouver la maladie du Gouverneur Général, et que vous partagerez avec moi l'espoir que les souffrances dont il a plu au Tout-Puissant de l'affliger, ne seront que passagères. Je vous engage, en même temps, à faire tous vos efforts, lorsque vous serez de retour dans vos foyers, pour achever les grandes améliorations qui sont déjà en voie de progrès, d'oublier les difficultés passées et de cultiver à l'avenir cet esprit d'entreprise et de contentement que donne de si grandes espérances. En suivant ces conseils, vous avancerez les intérêts de votre pays, et vous vous attirerez la reconnaissance de vos concitoyens ;—et puisse cette Providence qui vous a protégés jusqu'à présent d'une manière si remarquable couronner vos efforts du plus heureux succès.

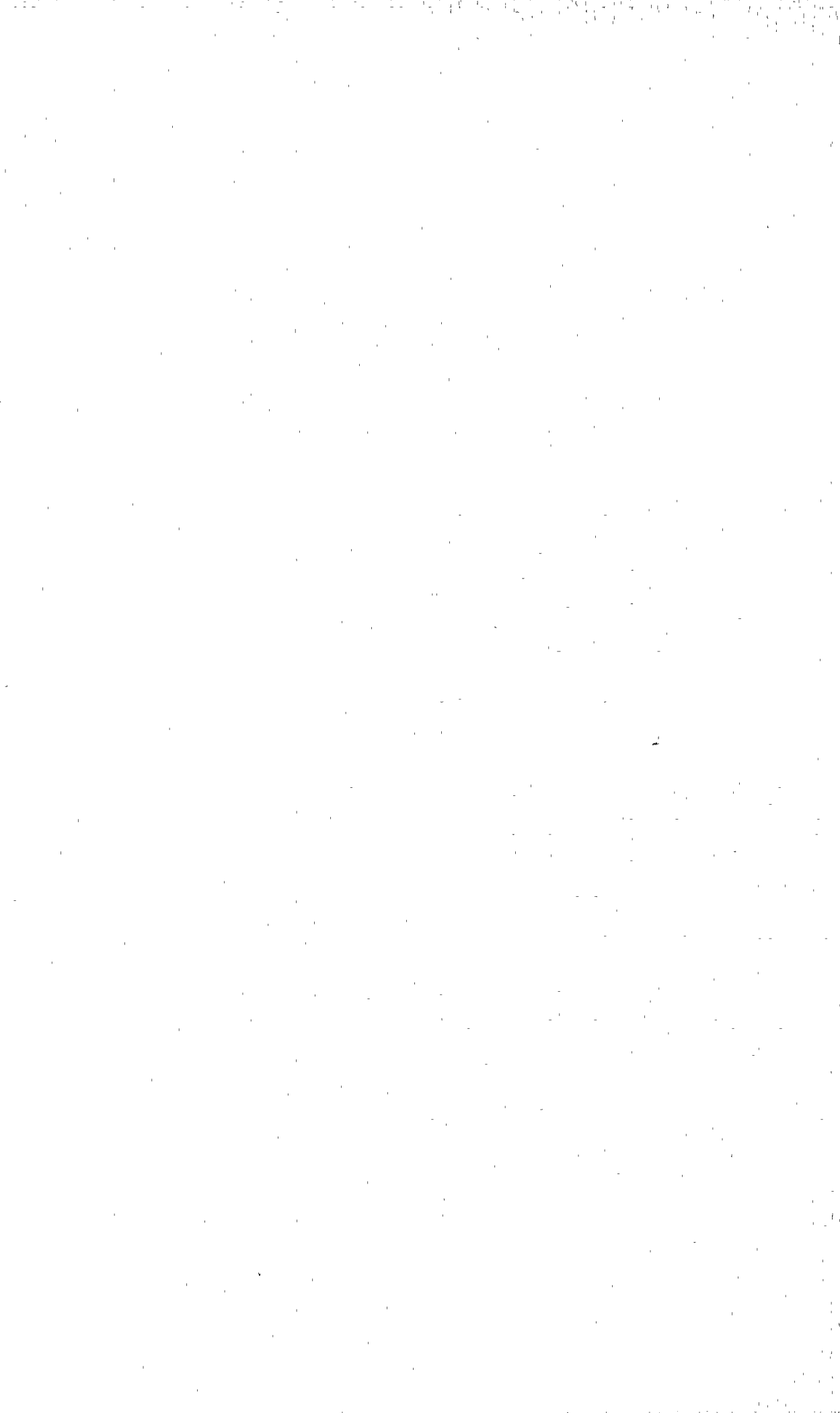
Après quoi l'Honorable Orateur du Conseil Législatif a dit :

*Messieurs du Conseil Législatif, et
Messieurs de la Chambre d'Assemblée :*

C'est la volonté et le plaisir du Député Gouverneur, que ce Parlement Provincial soit prorogé à *Lundi*, le vingt-cinquième jour d'*Octobre* prochain ; et ce Parlement Provincial est en conséquence prorogé à *Lundi*, le vingt-cinquième jour d'*Octobre* prochain.

Le Parlement est prorogé au 25^e Octobre.





INDEX

DU

PREMIER VOLUME DES JOURNAUX

DU

PARLEMENT UNI DU CANADA.

PREMIERE SESSION.

1841.

ACADÉMIE DE SHEFFORD—Pétition de l', demandant des secours, 180, 193.

—— DE SHERBROOKE—Pétition des Syndics de l', demandant assistance, 112, 142.

—— DU HAUT-CANADA—Vide *Collège Victoria*.

ACCUSATIONS—Vide *Jugement d'accusations, (impeachments.)*

ACTES CONTINUE'S—Bill pour continuer certains Actes y mentionnés, présenté et lu, 614. Renvoyé à un Comité; Instruction, 648. Considéré; Rapport du Bill, 648. Passé, 653. Par le Conseil, 682. Sanction royale, 726. 4e et 5e Vict. Chap. 23.
(Sociétés d'Agriculture; Insensés et nécessaires; Loups, destruction des.)

ADRESSES A LA REINE—Au sujet de la Charte de la Banque de l'Amérique Britannique du Nord—proposée par le Comité du cours des Monnaies et des Banques, 495.

—— Sur l'admission libre des Produits de cette Province dans les Ports de la Grande-Bretagne; adoptée, 657.—Vide *Adresses, (58.)*

—— Relative à la tenue du Parlement de cette Province, alternativement à Québec et à Toronto, 706—adoptée après division, 709.

ADRESSES REUNIES—A Son Excellence, pour transmettre les Pétitions à la Reine et aux deux Chambres du Parlement Impérial, au sujet des Droits sur les Bois—Apportée du Conseil, 395. Adoptée, 419. Sera présentée par les Orateurs des deux Chambres, 454. Réponse, 457.

—— A Son Excellence pour transmettre le Bill réglant la disposition des Terres Publiques—envoyée au Conseil, 706. Adoptée par leurs Honneurs, 711. Comité nommé pour présenter l'Adresse, 712.

ADRESSES AU GOUVERNEUR GÉNÉRAL—Vide *Questions négatives*.

- 1.—Comité Spécial nommé pour préparer le Projet d'une Adresse, en réponse à la Harangue de Son Excellence, à l'ouverture de la Session, conformément aux Résolutions passées par la Chambre, 64. Projet d'Adresse rapporté, 66. Concours sur chaque Paragraphe proposé, 69. Débats ; amendemens proposés et *négativés* après divisions, 69, 71. Amendement proposé et *adopté* après division, 72. Adresse agréée ; sera grossoyée ; sera présentée par toute la Chambre, et Membres nommés pour se rendre auprès de Son Excellence, afin de savoir quand elle voudra la recevoir, 73. Rapport du tems fixé, 76. Adresse présentée ;—Réponse, 78.
- 2.—Pour demander un Etat des Droits perçus dans le District de Gaspé, et des deniers publics qui y ont été dépensés depuis l'année 1835, 109. Présenté, 235. Appendice (N.)
- 3.—Pour demander Copies de Retours des amendes et pénalités imposées par les Juges de Paix du Haut-Canada, 114.
- 4.—Pour demander un Retour des Droits perçus à Bytown sur les Bois descendus à flot par la Rivière Ottawa, durant les cinq dernières années, 114. Présenté, 184. Appendice (G.) A être imprimé, 210.
- 5.—Pour demander Copie de toute la Correspondance entre les Ministres de Sa Majesté et le Gouverneur Général, relative au changement des Droits sur les Bois des Colonies ou de l'étranger importés dans la Grande Bretagne, 114. Réponse, 149. Présentée, 196.—Vide *Commerce des Bois*.
- 6.—Pour demander Copie du Rapport et des procédés de la Commission chargée de s'enquérir des dernières Emeutes dans la Cité de Toronto, 115. Réponse, 150. Présentée, 311.—Vide *Emeutes à Toronto*.
- 7.—Pour demander la Réponse du Gouvernement de Sa Majesté à une Adresse de la ci-devant Chambre d'Assemblée du Haut-Canada, en faveur de Christopher Leggo, 150. Réponse, 270.—Vide *Dépêches ; Leggo, Christopher*.
- 8.—Pour demander un *Warrant* en faveur de M. l'Orateur, pour £5000, afin de payer les Dépenses Contingentes de la Législature de la ci-devant Province du Haut-Canada, ainsi que ceux de la présente Session, 185. Réponse par Message, 207.—Vide *Messages* (4.)
- 9.—Pour demander Copie des Rapports et de la Correspondance du Visiteur d'Ecoles du Comté de Beauharnois, 185. Présentée, 200.—Vide *Visiteur d'Ecoles, Beauharnois*.
- 10.—Pour être informé si le Gouvernement a l'intention de recommander la continuation du Canal de St. Laurent, de manière à ouvrir la communication d'ici à l'Océan, 190. Réponse par Message, 207.—Vide *Messages* (5.)
- 11.—Pour demander la date de la nomination de Robert Baldwin, Ecuyer, à la charge de Conseiller Exécutif de Sa Majesté, et du jour auquel il a été assermenté et a accepté la dite charge, 190. Réponse par Message, 206.—Vide *Messages* (3.)
- 12.—Pour être informé si la Sanction Royale a été donnée, ou si elle sera probablement donnée, à un Bill passé dans le Haut-Canada, pour imposer des Droits sur certains Articles importés en cette Province des Etats-Unis, et pour demander toute autre information sur le sujet que Son Excellence jugera convenable de donner, 191. Réponse par Message, 223.—Vide *Messages* (8.)
- 13.—Pour demander Copie de la Défense de l'Honorable John Gawler Thompson, Juge Provincial du District Inférieur de Gaspé contre les accusations (ou *Impeachments*) de l'Assemblée du Bas-Canada, et des Dépêches du Gouvernement en Angleterre, relatives aux dites accusations, 191. Présentée, 351. Appendice (W.)
- 14.—Pour demander une Réponse à l'Adresse de la Chambre d'Assemblée du Haut-Canada, au sujet de l'introduction des Produits de cette Province dans

ADRESSES AU GOUVERNEUR GÉNÉRAL.—CONTINUÉES.

- les Ports de la Grande-Bretagne francs de droit, 202. Réponse par Message, 222.—Vide *Messages* (7.)
- 15.—Pour demander Copie de toutes Communications entre Son Excellence et le Gouvernement en Angleterre, relativement au siège du Gouvernement, 202. Réponse par Message, 222.—Vide *Messages* (6.)
- 16.—Pour demander Copie de tous papiers relatifs à l'acceptation, avis ou intimation d'acceptation, par Robert Baldwin, Ecuyer, de la charge de Conseiller Exécutif, et Copie des *Warrants* émanés pour payer son salaire comme tel Conseiller, 211. Présentées, 223. Appendice (L.)
- 17.—Pour demander un Etat de tous les Droits, sur les Bois perçus dans le District de l'Ottawa depuis 1835, 211. Présenté, 578. Appendice (I. I.)
- 18.—Pour demander un Etat du nombre des poursuites intentées dans la Cour de Chancellerie, depuis le 6 Février 1840, et autres informations relatives à la dite Cour, 225. Présenté, 292. Appendice (P.)
- 19.—Pour demander Copie des Retours faits par les différents Officiers commandant la Milice, des amendes et deniers par eux reçus, pour exemption de service, en vertu de la Loi de Milice du Haut-Canada, 225. Présentée, 418. Appendice (A. A.) A être imprimée, *ibid.*
- 20.—Pour demander un Etat de tous les prêts faits par le Gouvernement aux Compagnies des Havres de Cobourg, Port Hope et Oakville; des cautionnements obtenus, &c.; des intérêts dus, et des démarches qui ont été adoptées pour en obtenir le paiement; et aussi un pareil état des prêts faits aux Corporations et aux individus dans la ci-devant Province du Haut-Canada, 230. Présentés, 292.—Vide *Havres*.
- 21.—Pour demander un état des Magistrats Stipendiaires, Officiers et Hommes de Police employés dans le Bas-Canada, et des dépenses annuelles de la Police généralement, 255. Présenté, 402.—Vide *Police, Bas-Canada*.
- 22.—Pour demander quelque marque de faveur royale pour Louis B. Pinguet, David Jardine, William Coates, Samuel Waller, Jasper Brewer, F. Rodrigue, et Louis Gagné, pour leurs longs et fidèles services, comme officiers et serviteurs de la ci-devant Chambre d'Assemblée du Haut et du Bas-Canada, 305. Réponse par Message, 395.—*Messages* (15.)
- 23.—Pour demander une exploration de *Annis et Black's Creeks*, dans le Township de Whitby, 309. Réponse, 351.
- 24.—Pour demander Copie de toutes Proclamations, ou Instrumens, émanés pour ériger des Districts Municipaux dans la ci-devant Province du Bas-Canada, en vertu de l'Ordonnance de la 4e Victoria, Chap. 4., et pour fixer le nombre des Conseillers et les lieux de réunion des Conseils; une Liste des Gardiens et autres Officiers, et Copie de leurs Instructions, 317. Présentées, 351.—Vide *Districts Municipaux, Bas-Canada*.
- 25.—Pour communiquer les Résolutions passées par l'Assemblée Législative, relativement à l'Indemnité des Membres de la dite Assemblée, 344. Réponse par Message, 636.—Vide *Messages* (24.)
- 26.—Pour demander un Etat détaillé des deniers perçus en vertu de l'Acte du Haut-Canada, pour l'établissement de certains Phares dans la dite Province, 345. Présenté, 530. Appendice (G. G.)
- 27.—Pour demander Copie de la Dépêche de Lord John Russell, du 14 Octobre, 1839, sur le Gouvernement Responsable;—de celle du 16 Octobre 1839, au Lieutenant Gouverneur du Haut-Canada, sur la possession des emplois; de telle partie de celle au Gouverneur Général du 7 Novembre 1839, qui a rapport à ce dernier objet;—des Adresses de la Chambre d'Assemblée du Haut-Canada, du 10 et du 14 Décembre 1839, au Gouverneur Général, sur le même sujet, et des Réponses de Son Excellence à ces Adresses, du 13 Décembre 1839, et 14 Janvier 1840, 338. Présentée, 442.—Vide *Gouvernement Responsable*.

ADRESSES AU GOUVERNEUR GÉNÉRAL—CONTINUE'S.

27. (2)—Au sujet de l'abrogation de l'Acte du Haut-Canada, relatif au paiement de l'Indemnité de Membres, 344.
- 28.—Pour demander Copie des Instructions qu'elle a reçues, en prenant les rênes du Gouvernement de l'Amérique Britannique du Nord, 360. Réponse par Message, 443.—Vide *Messages* (16.)
- 29.—Pour demander Copie des Instructions que Sir George Arthur a reçues en prenant les rênes du Gouvernement du Haut-Canada, 360. Réponse par Message, 443.—voir *Message* (16.)
- 30.—Pour demander un Etat des deniers dépensés par le Bureau de Santé à Bytown en 1832 et 1834, 360.
- 31.—Pour demander Copie du Rapport ou de la Correspondance des Commissaires nommés pour améliorer la navigation du St. Laurent, depuis Janvier 1839, 361.
- 32.—Pour demander un Etat des Salaires payés sur les Revenus du Bas-Canada, entre le 1er Octobre 1839, et le 10e Février 1841 ;—un pareil état des salaires payés sur les Revenus du Haut-Canada, pour la même période,—et un pareil état des salaires payables sur les Revenus consolidés de la Province du Canada, le ou depuis le 10 Février dernier, 366. Présentés, 578. Appendice (J. J.) A être imprimés, 189.
- 33.—Pour demander Copie de toute la Correspondance au sujet de la destitution de Robert Berrie, Ecuyer, comme Greffier de la Paix, pour le District de Gore, 366. Présentée, 384. Appendice (Y.)
- 34.—Pour demander Copie de toutes les Dépêches reçues ou envoyées par le Gouvernement de Sa Majesté, au sujet de la naturalisation des Aubains, 385. Présentée, 442.
- 35.—Pour demander le Livre Bleu des ci-devant Provinces du Haut-Canada et du Bas-Canada, 406.
- 36.—Pour demander un Etat détaillé du Revenu casuel et territorial de la ci-devant Province du Haut-Canada, jusqu'au 9 Février dernier, un état des recettes et dépenses du Receveur Général depuis le 1er Janvier jusqu'au 9 Février 1841 ; un pareil état général depuis le 9 Février jusqu'au 30 Juin 1841 ; un état de la proportion du produit de saisies appartenant à la Couronne et reçue depuis le dernier Retour ; un état des honoraires reçus sur les Licences de Mariages et pour pratiquer la Médecine et la Chirurgie ; et enfin, un état de tous les honoraires reçus dans les Bureaux Publics en cette Province, avec l'indication de l'autorité en vertu de laquelle ils ont été perçus et de ceux à qui ils ont été payés, 412.
- 37.—Pour demander un Etat des sommes d'argent versées dans la caisse du Receveur Général, chaque année, subséquemment au 25 Février 1832, provenant des Biens du ci-devant Ordre des Jésuites, et du montant de celles qui sont à la disposition de la Législature pour es "fins de l'Education exclusivement," conformément au statut du Bas-Canada, 2e Guill. 4, chap. 41, 412. Présenté, 475. Référé au Comité choisi sur le Bill des Ecoles Elémentaires, 475. Vide *Education et Ecoles*.
- 38.—Pour demander un Etat de tous les deniers payés à M. le Procureur Général Ogden, pour services officiels rendus pendant les quatre dernières années, avec l'indication de l'autorité en vertu de laquelle ils ont été payés, 413. Présenté, 574.
- 39.—Pour demander le Rapport des Commissaires nommés pour s'enquérir de l'Etat des Habitans établis dans le Township de MacNab, 413. Présenté, 578. Vide *MacNab, Township de*.
- 40.—Pour demander un Etat de tous les deniers transmis au Gouvernement d'Angleterre par le Député Maître Général des Postes durant les quatre dernières années, et provenant de ports de lettres, et balance de ports de lettres perçus dans le Bas et le Haut-Canada, et dans cette Province, avec l'indication de l'autorité en vertu de laquelle ils ont été transmis, 414.

ADRESSES AU GOUVERNEUR GENERAL—CONTINUE'ES.

- 41.—Pour demander copie de toutes les instructions adressées au Visiteurs d'Écoles nommés en vertu de l'Ordonnance de la 2^e Vict. chap. 43, et des rapports reçus de lui, 469.
- 42.—Relative aux pertes éprouvées par C. Leggo, 475. Réponse par Message, 649. *Vide Message, (26.)*
- 43.—Pour demander un Etat des confiscations effectuées dans le Bas-Canada, par suite des insurrections qui y ont eu lieu en 1837—1838, 477.
- 44.—Pour demander si les Commissaires nommés pour s'enquérir des dernières émeutes de Toronto, possèdent des places de profits et d'émolumens, et qu'elle rémunération leur a été donnée en leur qualité de Commissaire, 477. Présentée 530.—*Vide Emeute de Toronto.*
- 45.—Pour demander Copie de toutes les communications échangées entre les Ministres de Sa Majesté et le Gouvernement Provincial, et de certains autres documens touchant la seigneurie de Lauzon, 477.
- 46.—Pour demander un Etat détaillé de la dépense par le Gouvernement de Sa Majesté de tous les deniers provenant des biens du ci-devant Ordre des Jésuites, pour les dernières cinq années, avec l'indication de l'autorisation de cette dépense, 490. Présenté, 532.
- 47.—Pour demander Copie de la Commission du Collecteur actuel des Douanes du Coteau du Lac, avec la date de son acceptation d'emploi, 491. Présentée, 638.
- 48.—Pour demander la nomination d'un Commissaire pour reviser les Statuts et les Ordonnances de la ci-devant Province du Bas-Canada, 506. Réponse par Message, 462. *Vide Messages, (25.)*
- 49.—Pour demander Copie des rapports faits par les Ingénieurs et autres au sujet de l'exploration de la rivière Ottawa et des améliorations qui y sont proposées par le Message de Son Excellence, 574.
- 50.—Pour demander que la Reine accorde libre pardon, indemnité et oubli pour tous les crimes &c. qui se rattachent aux troubles qui ont eu lieu dans le Haut et le Bas-Canada, en tant que cela sera compatible avec la sécurité de la Couronne et de cette Province, 517. Réponse par Message, 553.—*Vide Messages, (18.)*
- 51.—Pour demander copie de la Commission de prédécesseur immédiat du Collecteur actuel des Douanes du Coteau du Lac, avec la date de sa destitution ou résignation, 554. Présentée, 638.
- 52.—Pour demander quand l'on peut espérer que seront payées la balance due sur les £50,000 accordés pour les Chemins dans le Haut-Canada, par la 6^e Guil. 4, chap. 37, et la somme de £12,500 accordée pour la navigation de la Grande Rivière, par la 7^e Guil. 4, chap. 79, 578.
- 53.—Pour demander la nomination d'une commission d'enquête sur la situation relative des seigneurs et des censitaires et les moyens d'établir un système uniforme et général basé sur la justice et l'équité, &c. 581. Réponse par Message, 650.—*Vide Messages, (27.)*
- 54.—De condoléance.—Voir *Gouverneur Général ; Messages, (29.)*
- 55.—Pour demander un état des deniers prélevés dans le Haut-Canada pour construire un Asyle pour les Insensés, 641.
- 56.—Pour prolonger le tems de la prorogation, 655. Réponse par Message, 676.—*Vide Messages (30.)*
- 57.—Pour demander la nomination d'un Commissaire pour s'enquérir du mode adopté dans le Haut-Canada relatif à la perception du revenu public, 665.
- 58.—Pour demander de transmettre une Adresse à Sa Majesté la priant d'admettre les produits du Canada dans les ports de la Grande Bretagne, francs de droits, 668. Réponse par Message 721.—*Voir Messages, (32.)*
- 59.—Pour demander une enquête sur les abus de l'administration de la Justice dans le District inférieur de Gaspé, 679.

ADRESSES AUGOUVERNEUR GENERAL.—CONTINUE'ES.

- 60.—Avec Copie du rapport du Comité choisi relatif à la Pétition des Directeurs de la Compagnie du Chemin de Fer de Toronto et du Lac Huron, 697. Réponse par Message, 723.—Voir *Messages*, (36.)
- 61.—Pour demander de transmettre une Adresse à Sa Majesté sur les Parlemens alternatifs, 709. Réponse par Message, 721.—Voir *Messages*, (33.)
- 62.—Pour demander l'émanation d'un Warrant en faveur du Greffier de la Chambre pour la somme de £11,063 13s. 3d. afin de payer les dépenses contingentes de cette Chambre, 713.—Réponse par Message, 721.—Voir *Messages*, (34.)
- 63.—Pour demander d'indemniser A. Manahan, Ecuyer, conformément au rapport et à l'adresse de la Chambre d'Assemblée du Haut-Canada à ce sujet, 715. Réponse par Message, 723.—Voir *Messages*, (37.)
- 64.—Communiquant le rapport d'un Comité choisi au sujet de Robert F. Gourlay, Ecuyer, 715. Réponse par Message, 723.—Voir *Messages*, (38.)

AGRICULTURE—Vide *Droits sur les Importations*.

AGRICULTURE ET COMMERCE—Comité réuni—(Vide *Droits sur les Importations ; et Transport de Produits*)—avec instruction de considérer toutes les matières qui ont rapport à l'Agriculture et au Commerce de la Province, et de faire rapport de temps à autres, 261. Premier Rapport ; référé à un Comité général, 359. Pétitions de T. Renwick et autres, et de McPherson, Crane et Compagnie, référées au Comité réuni, 402, 441. Le Comité général siège, 504. Résolution rapportée et adoptée, 505. Résolution référée à un Comité ; considérée ;—Rapport d'une Adresse à Sa Majesté, laquelle est adoptée, 656. Second Rapport ;—Référé au Comité général sur les *Améliorations Publiques*, et à être imprimé, 489. Comité déchargé, et la Chambre résout de se former en Comité sur ce Rapport, 668. Considéré, 681. Trois Résolutions rapportées, et adoptées, 700.

AIDE ET SUBSIDES—Règles pour procéder relativement aux, 46.—Vide *Subsides*.

AJOURNEMENS—Vide *Assemblée Législative ; Messages* 35.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE CRIMINELLE—Bill pour améliorer l', présenté et lu, 22. Référé, 144. Rapporté ;—Référé à un Comité général, 358.—Considéré, 504. Rapporté, 515. Passé, 537. Par le Conseil, avec des amendemens, 598. Amendemens considérés, 600. Adoptés, 601. Sanction Royale, 726, 4e et 5e Vict. chap. 61.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—Vide *Iles de la Magdeleine*.

AMELIORATIONS PUBLIQUES—Message du Gouverneur Général au sujet des Améliorations Publiques de la Province, avec documens, présenté, 453. Appendice (C.C.) sera imprimé ; la Chambre résout de se former en Comité pour le considérer, *ibid.* Considéré, 471, 489, 526. Rapport d'une Résolution qui est agréée 526. (Banque d'Emission) ; considéré de nouveau 526, 535, 548, 556. Rapport de dix Résolutions, 565. Rapport renvoyé à un Comité, 567. Rapport d'une Résolution additionnelle, 582. La première des dix Résolutions (pour faire un emprunt de £1,500,000 sterling,) mise aux voix ; motion de renvoyer le Rapport à un Comité avec instruction de l'amender de manière à ôter toute responsabilité aux représentans du peuple de l'ancienne Province du Bas-Canada, 583. Question sur la motion négative, *ibid.* Première Résolution agréée ; Seconde Résolution (changemens des Droits de Douanes) agréée ; Troisième Résolution (plaçant certains ouvrages publics sous la surveillance du Bureau des Travaux Publics, (1ERE.

AMÉLIORATIONS PUBLIQUES.—CONTINUÉES.

CLASSE) agréée après division ; Quatrième Résolution, (un pour cent sur la circulation des billets de Banque) lue ; Amendemens proposés et *négligés* après division, 584, 585. Résolution agréée ; Les cinquième et sixième Résolutions (taxe sur les Distilleries et sur les Ventes à l'Encan,) agréées ; septième, huitième et neuvième Résolutions, (2^E CLASSE, pour des Ponts entre Québec et Montréal, et l'amélioration de la navigation du Lac St. Pierre) agréées ; La dixième Résolution (Améliorations du St. Laurent) agréée après division, 585. La onzième Résolution (£109,355 pour compléter certains chemins,) *négligée* par la voix prépondérante de l'Orateur, 586. *Infra* Vide aussi *Billets de Banque, Taxe sur les ; Droits de Douanes ; Distilleries ; Emprunt en Angleterre ; Ventes par Encan.*

—Sujets renvoyés à des Comités :—Rapport d'un Comité choisi sur la Pétition de la Chambre de Commerce de Montréal, pour améliorer le Chenal du Lac St. Pierre, 489. Second Rapport du Comité sur l'*Agriculture et le Commerce, ibid.* (Dernier renvoi déchargé.) Pétition de Lewis Lyman, Commissaire, &c. 494.

—La Chambre résoud de se former en Comité sur les Messages (22-33,) relatifs au Chemin d'Hamilton et Port Dover, et au Chemin Militaire du District de l'Est ; considération, 642. Rapport de deux Résolutions, qui sont agréées, 659. Elles sont renvoyées à un Comité de toute la Chambre sur le Bill pour les améliorations publiques, 660.

—Bill pour approprier certaines sommes d'argent aux améliorations publiques en cette Province, présenté et lu, 586. Renvoyé à un Comité, 594. Résolutions en faveur du Chemin d'Hamilton et de Port Dover, et du Chemin Militaire du District de l'Est, renvoyées au Comité sur le Bill, 660. Bill considéré ; Rapport du Bill, 789. Passé, 694. Par le Conseil, 714. Sanction Royale, 729—4^e et 5^e Vict. chap. 26.

AMENDEMENTS—Vide *Bills.*

AMENDES ET FORFAITURES—Vide *Adresses* (3), *Juges de Paix.*

ANNIS'S CREEK—Vide *Adresses* (23).

—Pétition de J. B. Warren et autres, demandant un Acte pour la construction d'un Havre, 180, 193. Référée, 195. Vide *Withby, Marais de.*

ARONDISSEMENS D'ÉCOLES—Vide *Education et Ecoles.*

APPRENTIS PILOTES—Vide *Pilotes.*

ARTHUR ET SYDENHAM. Townships de—Pétition de T. Sandilands et autres, contre l'ouverture d'une Communication entre ces Townships, 363, 382. Référée, 410.

ALKALI. Voir *Potasse et Perlasse.*

APPELS DE LA CHAMBRE—Vide *Assemblée Législative.*

ASSURANCE DU CANADA contre les accidens du Feu. Compagnie d'. Pétition de ses Président et Directeurs pour un Acte d'Incorporation, 77. Référée, *ibid.* Bill rapporté et lu, 101. Référé à un Comité général, 122. Considéré, rapporté, 257. Passé, 259. Par le Conseil, avec des amendemens, 461. Amendemens considérés, 497. Adoptés, 498. Sanction Royale, 724, 4^e et 5^e Vict. chap. 57.

ARPEUTEURS—Vide *Arpenteurs licenciés ; Avocats et Arpenteurs.*

ARPENTAGES OU EXPLORATIONS—Vide Adresses (23.)

ARPEUTEURS LICENCIÉS—Pétition de W. H. Kilburn, et autres, demandant à être autorisés à administrer le serment en certains cas, 142.

—Bill pour autoriser les Arpenteurs licenciés à administrer le serment en certains cas et pour leur protection, présenté et lu, 254. Seconde lecture, 350. Passé 354. Par le Conseil, Sanction Royale, 500—4e et 5e Vict. chap. 9.

ASSOCIATION COLONIALE IRLANDAISE DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

—Pétition de P, demandant l'autorisation de prêter de l'argent au Conseil de District pour la construction des chemins, &c., dans le Comté de Beauharnais, 189, 205. Renvoyée à un Comité, 194. Rapport d'un Bill qui est lu, 224. Renvoyé à un Comité général, 237. Considéré, 265, 499. 500. Rapport du Bill, 504. Passé, 510. Par le Conseil, 568. Sanction Royale, 725.—4e et 5e Vict. chap. 54.

ASSEMBLEE LÉGISLATIVE—Vide Membres ; Orateur.

—Se rend, sur l'Ordre du Gouverneur Général, à la Salle du Conseil Législatif, 2, 115, 409, 499.

—Se rend chez Son Excellence à l'Hôtel du Gouvernement, 77.

—Se rend, sur l'ordre du Député Gouverneur, à la Salle du Conseil Législatif, 640.

—Adopte les règles et réglemens de la ci-devant Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, en attendant le rapport du Comité, 14.

—Règles et Réglemens de P, 42.

—S'ajourne après division, 2, 87, 257, 472.

—S'ajourne n'étant pas en nombre, 153, 203, 257, 265, 268, 306, 347, 408, 415, 439, 457, 465, 494, 502, 509, 520, 590, 598, 693.

—S'ajourne à des jours futurs, 130, 215, 255, 292.

—S'ajourne à des heures particulières de jours futurs, 15, 35, 40, 57, 88, 115, 493. 556, 640,

—S'ajourne à des heures particulières le même jour, 39, 53, 115, 493, 639.

—S'ajourne suivant le Statut de la 4e Geo. 4 chap. 4, 161, 164, 168, 171, 241.

—Motions de s'ajourner, *Négativées*, 79, 219, 275 339, 340.

Procédés journaliers de P, 105.

—Suspension de la première règle relative au tems de l'entrée en Séance 179, 467. Vide *Questions Négativées*.

—Appels de la Chambre, 154, 168, 172, 239, 242.

—Elle résoud de prendre les règles adoptées par le Bas-Canada, pour guide au sujet de certaines élections contestées, 75.

—Procède à considérer les Pétitions relatives aux élections contestées, 115, 133, 154, 162, 165, 168, 172, 177, 240, 242, 372, 389, 398, 407, 434.

—Deux séances tous les jours (les Samedis exceptés) pour le reste de la Session, 538.

ASSISTANT GREFFIER—Vide Greffier de la Chambre ; Faribault, G. B.

ASSURANCE BRITANNIQUE ET AMÉRICAINNE sur la Vie et contre les accidens du Feu. Etat de ses affaires demandé, 59. Présenté, 162. Appendice (F.)

ASYLE DES FEMMES VIELLES ET INFIRMES DE MONTRÉAL—

Pétition de Dame Emilie Gamelin et autres, demandant un Acte d'incorporation, 354, 371, Renvoyée à un Comité, 372. Rapport du Bill et première lecture, 454. Seconde lecture 480. Passé 503. Par le Conseil, 555. Sanction Royale, 725.—4e et 5e Vict. chap. 67.

—Pétition de Dame Emilie Gamelin, et et autres, demandant des secours, 354, 371.—Vide *Subsides, (Résolutions.)*

- ASYLE DES ORPHELINS CATHOLIQUES ROMAINS DE MONTRÉAL**—Pétition de l', demandant un Acte d'incorporation, 354, 371. Renvoyée à un Comité, 372. Rapport d'un BILL, lequel est lu, 454. Seconde lecture, 480. Passé, 503. Par le Conseil, 568. Sanction Royale, 725.—4e et 5e Vict. chap. 66.—Vide *Subsides*, (*Résolutions*.)
- ASYLE DES ORPHELINES PROTESTANTES DE QUÉBEC**—Pétition de l', demandant continuation de secours, 180, 193.—Vide *Subsides*, (*Résolutions*.)
- ASYLE DES ORPHELINS CATHOLIQUES ROMAINS DE QUÉBEC**—Vide *Subsides*, (*Résolutions*.)
- ASYLE DES ORPHELINS MALES DE QUÉBEC**—Pétition de l', demandant secours, 233, 252.—Vide *Subsides*, (*Résolutions*.)
- ASYLE DES INSENSÉS**—Vide *Asyles des Insensés de Toronto*; *Adresses* (55.)
—Secours pour l',—Vide *Subsides*, (*Résolutions*.)
- ASYLE DES INSENSÉS DE TORONTO**.—Rapport des Commissaires présenté, 636, Appendice (L.L.) Vide *Adresses* (55.)
- AUBAINS**—Vide *Adresses* (34); *Naturalisation*.
—Bill pour mettre les Aubains en état de posséder des Biens immeubles en cette Province présenté et lu, 79. Seconde lecture remise, 121.
- ALMA JOHN**—Officier Rapporteur (Election de Niagara.) Pétition de—au sujet d'accusations portées contre lui dans la Pétition de R. Melville et J. McBride, 288, 299.
- AUBERGES ET AUBERGISTES**—Pétition de J. W. Kurczyn et autres, demandant l'abrogation d'une partie de l'Ordonnance de la 4e Vic. Chap. 42, 180, 193.
—La Chambre résoud de se former en Comité pour considérer s'il est expédient d'amender une Ordonnance de la 4e Vic. Chap. 42, relative aux Auberges et aux Aubergistes, 216. Considération; Rapport d'une Résolution qui est agréée, 320. BILL pour révoquer la Seconde section de la dite Ordonnance présenté et lu, 320. Seconde lecture, 350. Passé après division, 355.—Vide *Questions négatives*.
- BAIRD N. H.** Sa Pétition demandant rémunération pour comparution afin de rendre témoignage devant des Comités choisis de la Législature du Haut-Canada, 306, 335. Référé, 337.
- BALDWIN ROBERT, Ecuyer**—Voir *Adresses*, (11, 16,) fait choix du Comté de Hastings pour le représenter, 476.
- BAIE DES CHALEURS. Chemin de la**—Vide *Améliorations Publiques*, Bill des; *Subsides* (*Résolutions*.)
- BAYONNE, Pont de la RIVIERE**—Pétition de Louis Mousseau, et autres, pour une aide pour bâtir un Pont sur la dite Rivière, 179, 192. Référée, 229.
- BEAR CREEK**—Pétition de W. Fletcher, et autres, pour empêcher qu'on ne jette des arbres dans la rivière, 363, 382.
- BEAUDETTE, Chemin de la Rivière à**—Pétition de Charles McPherson, et autres, pour un Acte les autorisant à ouvrir le dit chemin, 510, 529.

BEAUHARNOIS, Comté de—Vide *Elections contestées; Visiteur d'Écoles, Beauharnois.*

BŒUF ET LARD—Bill pour régler l'inspection du Bœuf et du Lard, présenté et lu, 438. Référé à un Comité général, 456. Considéré, 540. Rapporté, 547. Passé après division, 557. Par le Conseil, 661. Réservé pour la signification du plaisir de Sa Majesté, 728.

—Pétition de W. Moor de Montréal, 612, 654.

BANQUES—Etats des affaires des Banques qui ont des Chartes à être mis devant la Chambre, 81. Présentés, 139, 146, 164, 168, 157. Appendice (C.)

—Pétition de B. Clark, et autres, de Cobourg, en faveur de l'augmentation du capital de certaines Banques, 521, 536.

—Bill pour autoriser les Banques chartées du Haut et du Bas-Canada d'étendre leurs transactions dans toute la Province, apporté du Conseil, 711. Lu trois fois; passé, 712. Réservé pour la signification du plaisir de Sa Majesté, 728.

—Vide *Banque à Kingston; Banque de l'Amérique Britannique Septentrionale; Banque Commerciale de Midland District; Banque de Gore; Banque de Montréal; Banque de la Cité, Montréal; Banque de Niagara; Banque de Québec; Banque d'Épargnes; Banque des Trois-Rivières; Banque du Haut-Canada.*

BANQUE D'EMISSION—Résolu, Qu'il n'est pas expédient d'établir durant la présente Session, une Banque Provinciale d'Émission, ou de faire sortir un papier-monnaie courant, sur la foi de la Province, 526. (Rapportée par le Comité général sur les améliorations publiques.)

—Pétition du Bureau de Commerce de Toronto, contre la, 558.

BANQUE DE LA CITÉ DE MONTREAL—Présentation de l'Etat des affaires de la, 139. Appendice (C.)

—Pétition de la, demandant le renouvellement de sa charte et le droit d'augmenter son capital, 112, 142.

—Bill pour prolonger la charte et augmenter le capital de la, présenté et lu, 490. Renvoyé à un Comité, 554, considéré; rapport du Bill, 652. Passé, 652; par le Conseil avec amendemens, 692. Considéré; agréé 699. Réservé pour la sanction de Sa Majesté, 728.

—**DE QUÉBEC**—Etat de ses affaires, 146. Appendice (C.)

—Pétition de la, demandant prolongation de sa charte, 146, 182. Renvoyée à un Comité, 183—Vide *Banque du Haut-Canada.*

—Bill pour prolonger sa charte présenté et lu, 491. Renvoyé à un Comité, 554. Considéré; rapport du Bill, 652. Passé, 664, par le Conseil avec amendemens, 689, considéré, ibid. Agréé, 690. Réservé pour la sanction de Sa Majesté, 728.

—**DE MONTREAL**—Présentation de l'état de ses affaires, 168. Appendice (C.)

—Pétition de la, demandant une extension de pouvoir et le droit d'augmenter son capital, 107, 125. Renvoyée à un Comité, 126—Vide *Banque du Haut-Canada.*

—Bill pour prolonger la charte et augmenter le capital de la, présenté et lu, 490. Renvoyé à un Comité général, 548. Considéré; rapport du Bill, 652. Passé, 653. Par le Conseil avec amendemens, 690, considéré et agréé, ibid. Réservé pour la sanction de Sa Majesté, 728.

—**DES TROIS-RIVIÈRES**—Pétition de Moses Hart, et autres, demandant un Acte d'incorporation, 112, 142.

- BANQUE DU HAUT-CANADA**—Etat de ses affaires présenté, 164. Appendice (C.)
- Pétition de la, demandant la permission d'augmenter son capital, 107, 125. Renvoyée à un Comité, *ibid.*
 - Pétition de la, demandant la révocation de la partie de son Acte d'incorporation qui fixe la localité de son principal comptoir, 125. Renvoyée à un Comité, 125. La Pétition de la dite Banque, pour augmentation de capital, y est aussi renvoyée; aussi les pétitions de la Banque Commerciale du District de Midland; de la Banque de Montréal; de la Banque de Québec; de la Banque de Gore, 126, 183, 193. Ce Comité est incorporé dans celui du cours monétaire, 185—*Vide Cours Monétaire et Banques.*
 - Pétition de la, demandant la permission d'augmenter son capital et ses affaires, 189, 205—Renvoyée au Comité du cours monétaire et des Banques, 205.
 - Bill, pour permettre à la Banque de faire son négoce à Toronto, présenté et lu, 384, seconde lecture, 407. Passé, 410. Par le Conseil, 486. Réserve pour la sanction de Sa Majesté, 728.
 - Bill pour augmenter le Capital de la Banque présenté et lu, 491. Renvoyée à un Comité 525. Considéré, rapport du Bill, 651. Passé, 653.
- **DE GORE**—Présentation de l'état de ses affaires, 146. Appendice (C.)
- Pétition de la, demandant un accroissement de capital, 180, 193. Renvoyée à un Comité, 195—*Vide Banque du Haut-Canada.*
 - Bill pour augmenter le capital de la dite Banque présenté et lu, 495. Renvoyé à un Comité, 539. Considéré; rapport du Bill, 651. Cavalier, Clause A agréée; Clause B négative; Bill passé, 653.
- **COMMERCIALE DU DISTRICT DE MIDLAND**—Etat de ses affaires présenté, 125. Appendice (C.)
- Pétition pour une augmentation de capital, 91. Référé, 127—*Vide Banque du Haut-Canada.*
 - Bill pour augmenter son Capital présenté et lu, 490. Référé à un Comité général. Considéré—point de Quorum, 598. Rapport final du Comité choisi sur le cours des monnaies et les Banques aussi référé à ce Comité 625. Bill et rapport considérés, 639. Bill rapporté, 648. Passé, 653.
- **A KINGSTON**—Rapport des Commissaires pour régler ses affaires présenté, 338. Appendice (V.) Le rapport rélé, 455. Rapport et Bill, 558. Bill pour nommer des Commissaires additionnels pour régler les affaires de la ci-devant prétendue Banque à Kingston, lu la première fois, 560. seconde lecture, 593. Passé, 612. Par le Conseil, 661. Sanction Royale, 726,—4e et 5e Vict. chap. 51.
- **DU DISTRICT DE NIAGARA**.—Pétition de Geo. Rykert, et autres, demandant à être incorporés, 21. Renvoyée à un Comité, 78. Rapport d'un Bill qui est lu, 430. Renvoyé à un Comité, 525. Considéré; Rapport du Bill, 651. Passé, 664. Par le Conseil avec amendemens, 701. Considéré; agréé, 702. Réserve pour la Sanction de Sa Majesté, 728.
- BANQUE DE L'AMERIQUE BRITANNIQUE SEPTENTRIONALE**—Etats de ses affaires présentés, Québec, 139, Toronto, 146, Branches Canadiennes, 257. Appendice (C.)
- BANQUES D'EPARGNES**—Bill pour encourager l'établissement, des, et pour les régir, présenté et lu; 360. Renvoyé à un Comité, 433. Considéré, 486. Rapport du Bill 503. Par le Conseil avec amendemens, 662. Considéré, agréé, 680. Sanction Royale, 725, 4e et 5e Vict. Chap. 32.

- BILLETS DE BANQUE**, Taxe sur les—Bill pour imposer une certaine taxe ou impôt sur les Billets de Banque émis, ou en circulation dans cette Province, présenté et lu, 586. Référé à un Comité général, 594. Considéré, 637. Rapporté; Proposition pour le référer de nouveau à un Comité, *négligé*; Bill passé après division, 644. Par le Conseil, 682. Sanction Royale, 729, 4e et 5e Vict. Chap. 29.
- BANQUEROUTE, LOIS DE**—Pétitions demandant la considération des dites Lois: De la Chambre de Commerce de Montréal, 189, 204. De la Chambre de Commerce de Toronto, 277, 299. D'Alexandre Morris et autres, 527, 541.
- BAPTEMES, MARIAGES ET SÉPULTURES**—Retours d'iceux dans le Bas-Canada, pour les années 1838, 1839 et 1840 à être insérés dans l'Appendice des Journaux, 270. Appendice (P. P.)
- BIBLIOTHÈQUE**—Réglemens de la, 50.
 —Résolutions du Conseil Législatif touchant la, 278. Renvoyées à un Comité, 626. Considérées; Rapport d'une Résolution, laquelle est agréée; Renvoyée à un Comité réuni; Résolution communiquée au Conseil; Instructions au Comité, après division, 674. Comité nommé par le Conseil, 689. Rapport du Comité réuni, 717. Agréé, *Ibid.*
 — Extrait d'un Rapport du Comité choisi du Conseil au sujet de la Bibliothèque, 722.
 — Transport de la Bibliothèque de Québec à Kingston—Vide *Subsides*, (*Résolutions.*)
- BIBLES.**—Vide *Société de la Bible de Montréal; Education et Ecoles; Ecritures Saintes exemptées de Droits.*
- BILLS**—Du Conseil Législatif.—Voir *Banques; Cour de Chancellerie; Commission relative aux Héritiers et Légataires; Cautionnemens; Monnaies de cuivre falsifiées; Education et Ecoles; Naturalisation; Lois d'Usure; Vendeurs de Biens-immubles.*
 — Publics et Privés—Règles concernant les, 46, 47.
 — Vide *Actes continués—Administration de la Justice Criminelle—Sociétés d'Agriculture—Aubains,—Ecoles d'Anatomie—Scrutin—Billets de Banque, Taxe sur les—Banque à Kingston—Banques—Inspection du Bœuf et du Lard—Bénéfice du Clergé—Bureau des Travaux Publics—Lignes de Division, Acte des Commissaires des—Caledonia, Pont de—Assurance du Canada, Compagnie d', contre les accidens du Feu—Recensement—Réclamations pour pertes—Greffiers des Magistrats—Banque Commerciale du District de Midland—Dépenses Contingentes—Propriété Littéraire du Haut-Canada—Cascades et Côteau du Lac, Chemin de Fer des—Cours du Banc de la Reine—Cours des Requêtes, Bas-Canada—Cours des Requêtes, Haut-Canada—Secours des Créanciers—Cours Monétaire—Droits de Douanes—Dalhousie, District de—Gaspé, (P. A. De)—Infirmes—Distilleries—Cours de District, Lois des—Dundas et Humber, Chemin macadamisé de—Droits à l'Importation—Education et Ecoles—Elections—Emigration—Tenure Féodale—Compagnies contre les accidens du Feu—Inspection de la Fleur et Farine—Gaspé, Pêches du District de—Gaspé, Actes de Judicature du District de—Gaspé, Notaires du District de—Banque de Gore—Gore, Bâtisses Publiques dans le District de—Grande Rivière, Navigation de la—Haldimand et Simcoe, Comtés de—Haldimand, Verrerie de—Hamilton, Limites de—Héritiers et Légataires, Acte des—Héritiers et Légataires, Commission relative aux—Home, Juges de Paix du District de—Emprisonnement pour Dettes—Indépendance des Juges—Juge de la*

Cour de Vice Amiralité—Juges de Paix—Kent, Comté de—Terres Publiques—Larcin—Collège de l'Assomption—Loi et Arpentage—Law report—Recours légal—Leggo, Christopher—Arpenteurs Licenciés—Phares—Emprunt en Angleterre—Commerce des Bois—Magdeleine, Îles de la—Dommages causés malicieusement à la propriété—Dommages causés malicieusement à la propriété, compensation pour les—Manchester, District de—Mariages—Médecine et Chirurgie—Membres—Milice, Loi de—Chaussées de Moulins—Banque de Montréal—Chambre de Commerce de Montréal—Asyle de Montréal pour les femmes âgées et infirmes—Banque de la Cité, Montréal—Société Bienveillante des Dames de Montréal—Chemins des environs de Montréal—Asyle de Montréal, pour les Orphelins Catholiques Romains—Municipalités du Haut-Canada—Compagnie d'Assurance Mutuelle du Bas-Canada, contre les accidens du feu—Compagnie d'Assurance Mutuelle du Haut-Canada—Naturalisation—Banque du District de Niagara—Norfolk, Comté de—Association Coloniale Irlandaise de l'Amérique du Nord—Notariat—Offenses contre les personnes—Passe-port, Abrogation de l'Ordonnance y relative—Médecine ou Chirurgie—Port Dover, Hâvre du—Inspection des Alkalis—Congrégation Presbytérienne de Lochiel—Améliorations Publiques—Pénitencier Provincial—Banque de Québec—Chambre de Commerce de Québec—Corporation de Québec—Chemins des environs de Québec—Sociétés Religieuses, Terres des—Chemins du Haut-Canada, Acte des—Salaires des Officiers de la Législature—Ventes par Encan—Sarnia, Canal de—Banques d'Epargnes—Ecritures Saintes, exemptées de droits—Cautionnemens au sujet des charges—Vendeurs de Biens-immeubles—Paye des Membres en Session—Chemin de fer de Sherbrooke et Richelieu—Compagnie d'Assurance de Sherbrooke et Stanstead, contre les accidens du Feu—Ventes par le Shérif—Simcoe, Comté de—Simcoe, District de—Cure-Môle à Vapeur—Subsides—Sydenham, Hâvre de—Sydenham, Chemin de la Montagne de—Tailhades, J. A.—Auberges et Aubergistes—Compagnie de l'éclairage au Gas de Toronto—Traduction des Lois—Jugement des accusations (Impeachments)—Maison de la Trinité—Turner, R. J.—Chemins de Barrière—Banque du Haut-Canada—Lois d'Usure—Collège Victoria—Emmagasinage—Welland, Canal de—West, Amos—Gwillimbury Ouest, Acte du Chemin de—Voitures d'Hiver—Chemin d'Hiver—Woodstock, Ville de.

- Passés après division, 308, 437, 536, 576, 643, 646, 647, *ibid*, 673.
- Amendemens, 217, 221, 238, 346, 515.
- Renvoyés à un Comité choisi, 40, 75, 122, 144, 151, 187, 263, 314, 362, *ibid*, 367, 369, 405, 407, 455, 480, 569.
- Amendemens par le Conseil, 420, 422, 476, 480, 497, 498, 507, 539, 543, 562, 572, 579, 600, 601, 617, 620, 621, 679, 680, 689, 699, 702.
- Cavaliers.—*Vide Clauses*.
- Dépôts d'argent sur des Bills Privés à être rendus, 560.
- Amendemens aux Amendemens du Conseil, 582.
- Les Bills d'argent ne peuvent être amendés par le Conseil, 46.

BIENS IMMEUBLES—Pétition de la Chambre de Commerce de Montréal, relative aux Hypothèques sur les Immeubles, 189, 204.—*Vide Vendeurs d'Immeubles*.

BELL, AENEAS—Sa Pétition pour une place de Messenger dans l'Assemblée Législative, 180, 193. Référée au Comité sur les *Officiers et Departemens de la Chambre*, 195. Rapport, 301. Résolution pour une pension, 687. Résolution lui accordant une allocation pour avoir gardé l'Hôtel du Parlement à Toronto, 713.

- Pétition d', demandant son salaire ordinaire pour le tems pendant lequel il n'y a pas eu de Session, 509, 529.

- BELL, JULIA**—Sa Pétition pour une rémunération comme Gardienne de la ci-devant Chambre d'Assemblée du Haut-Canada, 112, 142. Référée au Comité sur les *Officiers et Départemens de la Chambre*, 195. Rapport, 301.
- BELLEVILLE, VILLE DE.**—Vide *Elections contestées*.
- BÉNÉFICE DU CLERGÉ.**—Bill pour abroger les Statuts relatifs au,—présenté et lu, 23. Seconde lecture remise, 144.
- BENSON, P. M.**—La Pétition de, demandant les arrérages qui lui sont dus comme Instituteur, 487, 503.
- BERRIE, ROBERT.**—Voir *Adresse* (33.)
- BILLS PRIVÉS.**—Vide *Bills Publics et Privés*.
- BONAVENTURE, COMTÉ DE.**—Vide *Elections contestées*.
— Pétition de William Burton, et autres, demandant qu'aux Elections, à l'avenir, les Polls soient tenus dans différens endroits dans le dit Comté, 288; 299. Aussi, Pétitions des Habitans de Ristigouche; des Habitans de Shoolbred, et de Frederick Dugas, et autres, demandant que New Carlisle ne soit plus la seule place de Poll du dit Comté, 36, 180, 193.
- BONNER, JOHN, ET WM. PETRY**—Leur Pétition, au sujet d'une Patente pour une terre en franc et commun soccage, 229, 252. Référée, 357. Rapport avec un Bill, 417.—Voir *Recours légal*.
- BROCK, MONUMENT DE.**—Comité nommé au sujet de ce Monument, 641. Rapport du Comité, 697. Commissaires nommés pour prendre charge du Monument, 798.
- BROCKVILLE, INCORPORATION de.**—Pétition de Paul Glasford et autres, pour l'abrogation de l'Acte qui incorpore la dite Ville, 557, 591.
- BRANDFORD ET LONDON, CHEMIN DE.**—Vide *Améliorations Publiques Bills* des; *Subsides* (Résolutions).
- BRISLANE MARGARET**—Sa Pétition, pour une compensation, parce qu'un lot de terre que son mari avait obtenu a été par erreur accordé à une autre personne, 315, 343.
- BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS.**—La Chambre résout de se former en Comité pour considérer s'il est expédient d'abroger les Ordonnances qui y ont rapport, et d'établir d'autres dispositions à cet égard, 128. Considération du sujet, 152. Résolution rapportée et adoptée, 153. Bill présenté et lu, *ibid.* Référé à un Comité général, 212. Considéré, 233, 268. Lu la troisième fois 277. Cavalier proposé, *ibid*; *négligé*, 278. Proposition de le référer de nouveau à un Comité, *négligé*, et le Bill passé, *ibid.* Par le Conseil, 345. Sanction royale, 409. 4e et 5e Vict. Chap. 38.
— La Chambre résout de se former en Comité pour considérer s'il est expédient de donner le contrôle de certains Phares, et autres Travaux Publics, au Bureau des Travaux Publics, et amender ou abroger certains Actes qui y sont relatifs, 361.
- BOLDUC, JOSEPH**—Sa Pétition, pour une rémunération pour des services comme Messenger du ci-devant Conseil Législatif du Bas-Canada, 487, 503. Référée au Comité général sur les salaires des Officiers de la Législature, 503. Résolution accordant une pension.

- BURLINGTON, CANAL DE LA BAIE DE**—Vide *Améliorations Publiques, Bill des*. (Résolutions.)
- BUTT, JOHN.**—Pétition de J. G. Geddes, et autres, pour autoriser le Vice-Chancelier à nommer des Exécuteurs pour mettre à effet le Testament de feu John Butt, 382, 402. Référée, 403.
- BYTOWN, CHEMIN A BARRIÈRE DE.**—Pétition de Archibald McDonell, et autres, pour sa construction, 266, 280.
- CAUTIONNEMENS DES OFFICIERS PUBLICS**—Bill pour régler la manière de prendre des Cautionnemens; apporté du Conseil et lu, 364. Seconde lecture, 657. Passé, 674. Réserve pour la sanction de Sa Majesté, 728.
- CAUTIONNEMENS**—Vide *Elections contestées ; Orateur.*
- CALEDONIA, PONT DE**—Pétition des Habitans des terres de Grand River, pour un Acte d'Incorporation, 22. Référé, 113. Bill rapporté et lu, 207. Référé à un Comité général, 276. Considéré, 304. Rapporté, 318. Passé, 317. Par le Conseil, 364. Sanction Royale, 724. 4e et 5e Vict. chap. 79.
- CALDER, DONALD**—Sa Pétition, pour être indemnisé par rapport à un chemin qui passe sur sa terre, 41. Référée, 107.
- CASCADES ET COTEAU DU LAC, CHEMIN DES**—Vide *Améliorations Publiques Bill des ; Subsidés. (Résolutions.)*
- CAS IMPRÉVUS**—Dans les cas imprévus les usages et les formalités du Parlement Impérial seront observés, 45.
- CANAL DE LACHINE**—Rapport des Commissaires présenté, 338. Appendice (D.)
- CHAMBRE DE COMMERCE DE QUÉBEC**—Pétition de William Walker, et autres, demandant un Acte d'Incorporation, 457, 474.
— Bill pour incorporer la dite Chambre de Commerce, présenté et lu, 470. Renvoyé à un Comité; considéré; rapport du Bill, 692. Renvoyé de nouveau à un Comité; considéré; rapport du Bill; passé, 698. (Lisez dans le Journal Québec au lieu de Montréal mis par erreur.) Par le Conseil, 714. Réserve à la sanction de Sa Majesté, 728.
— **DE MONTRÉAL**—Pétition de R. Armour, et autres, demandant un Acte d'Incorporation, 179, 192. Renvoyée à un Comité, 189. Rapport d'un BILL qui est lu, 309. Renvoyé à un Comité général, 352. Considéré, 369. Rapport du Bill, 385. Passé, 402. Par le Conseil avec des amendemens, 468. considéré, 498. Agréé, *ibid.* Réserve pour la sanction de Sa Majesté, 727.
- CHAMBRE D'ASSEMBLEE DU HAUT-CANADA**—Réclamations contre la—
Vide *Dépenses Contingentes de la Chambre. (1er, 2e et 3e Rapports.)*
- CHAMBRE DES COMMUNES**—Vide *Pétitions.*
- CHAMBRE DES LORDS**—Vide *Pétitions.*
- CHANGE**—Vide *Cours Monétaire.*

- CHAUSSEES DE MOULINS**—Pétitions de l'Honorable J. McGillivray, et autres, du District de l'Est, demandant la liquidation des dommages causés au propriétés submergées par suite de l'érection de Chaussées de Moullins, 220, 234.
- Bill pour liquider d'une Manière plus facile et moins dispendieuse qu'aujourd'hui les dommages éprouvés par les propriétaires des terres submergées par suite de l'érection de chaussées, présenté et lu, 225. Renvoyé à un Comité général, 256. Considéré, 298, 322. Bill renvoyé à un Comité choisi, *ibid*—*Vide Questions négativées.*
- CHAMBLY, CANAL DE**—Rapport des Commissaires, présenté, 131. Appendice (D.)
- CHAMPLAIN ET ST. LAURENT, CHEMIN DE FER DE**—Etat de ses affaires présenté, 139. Appendice (E.)
- CHANCELLERIE**—*Vide Cour de Chancellerie.*
- CHRÉTIENS SELON LA BIBLE**—Leur Pétition au sujet de terrains pour des sites de Chapelles et Cimetières, 59. Référée au Comité sur la Pétition de *Sharrard W. et Thomas Henry, ibid.*
- CHEMINS, GRANDS**—Pétition d'Archibald McDonald, et autres, demandant qu'il soit imposé une taxe sur les terres incultes pour l'amélioration des Grands Chemins, 248, 259. Renvoyée à un Comité, 316.
- CHEMIN MILITAIRE DU DISTRICT DE L'EST**—*Vide Messages (23); Bill des Améliorations publiques; subsides (Résolutions.)*
- CHEMIN D'HIVER**—La Chambre résout de se former en Comité pour considérer s'il est expédient de révoquer ou d'amender les Statuts et les Ordonnances du Bas Canada, touchant l'amélioration des chemins royaux en hiver, 231. Considération, pas de rapport, 275.
- La Chambre résout de se former en Comité pour considérer s'il est expédient de changer et amender certaines Ordonnances du Conseil Spécial touchant les Grands Chemins de la Reine et les chemins d'hiver, 312. Considération; rapport d'une résolution qui est agréée, 333. *BILL* pour amender deux certaines Ordonnances du Conseil Spécial relatives aux chemins d'hiver du Bas-Canada, présenté et lu, 333. Seconde lecture, 350. Motion pour renvoyer le *Bill* à un Comité général, *négativée*, 350. Cavalier proposé et *négativé*; passé, 355. Par le Conseil, 468. Sanction Royale, 724—4e et 5e Vict. chap. 30.
- CHEMINS DE BARRIÈRES**—Pétition des Commissaires de la régie des Chemins à Barrières du District de Midland, demandant que l'Acte des chemins macadamisés du Haut-Canada soit amendé, 315, 343. Renvoyée à un Comité, 357.
- Pétition de Benjamin Thorn, et autres, Commissaires des Chemins à Barrières du District de Home, demandant la révocation d'une certaine portion du dit Acte, 556, 591.
- Comité choisi nommé pour les Chemins de Barrière du District de Gore, 104. Pétition des habitans du District de Gore touchant la commutation du travail personnel sur les chemins macadamisés, 60. Renvoyée au dit Comité, 78. Fera rapport de tems à autre 147. Rapport d'un *Bill* pour révoquer une certaine section d'un Acte du Haut-Canada relative aux chemins macadamisés, lequel est lu, 235. Renvoyé à un Comité, 263. Pétition du Comté

CHEMINS DE BARRIERES—CONTINUE'S.

de Leeds; touchant le chemin macadamisé de Victoria, renvoyée au Comité sur le Bill, 270; rapport du Bill; renvoyé à un Comité général, 291. Considéré—pas de rapport, 305.

— La Chambre résout de se former en Comité pour considérer s'il est expédient d'expliquer et d'amender certaines parties d'un Acte du Haut-Canada relatif aux chemins macadamisés, 552. Considération; rapport de deux résolutions qui sont agréées, 571. BILL pour expliquer et amender un Acte du Haut-Canada relatif aux chemins de barrière de District, présenté et lu, 572. Seconde lecture, 637. Seconde clause effacée, *ibid.* Cavalier ajouté (Clause A,) 640. Bill passé *ibid.* Par le Conseil, 691. Sanction Royale, 726. 4e et 5e Vict. chap. 63.

— DANS LES ENVIRONS DE QUEBEC.—Pétition de James Black, et autres, pour étendre les dispositions de l'Ordonnance du Conseil Spécial relative aux dits Chemins, 371, 388. Renvoyée à un Comité, 419.

— La Chambre se forme en Comité pour considérer l'Ordonnance du Bas-Canada, 4e Vic., touchant un certain Chemin du côté Nord de la Rivière St. Charles, 419. Pétition de James Black et autres renvoyée à un Comité, *ibid.* Considérée, 480. Rapport d'une Résolution qui est adoptée, *ibid.* BILL pour étendre les dispositions d'une Ordonnance y mentionnée à un certain Chemin du côté Nord de la Rivière St. Charles, dans le District de Québec, présenté et lu, *ibid.* Seconde lecture, 517. Passé, 521. Par le Conseil, 555. Sanction Royale, 725. 4e et 5e Vic. Chap. 72.

— DE MONTREAL ET QUEBEC.—Vide *Subsides, (Résolutions.)*

— DU FLEUVE DE MONTREAL.—Pétition de Jacob Glenn, et autres, contre la décision des Syndics du dit Chemin, 124, 142. Renvoyée à un Comité, 143. Rapport, 654. Appendice (U. U.)

— DES ENVIRONS DE MONTREAL.—Pétition de J. B. Milliette, et autres, se plaignant de l'Ordonnance de la 3e Vic. Chap. 31, relative aux dits Chemins, 288, 299.

— La Chambre résout de se former en Comité pour amender l'Ordonnance du Conseil Spécial pour l'amélioration des Chemins dans les environs de Montréal, 225. Considération; Rapport d'une Résolution, 272. BILL présenté et lu, *ibid.* Renvoyé à un Comité, 349. Considéré, 463. Rapport du Bill, 470. Passé, 472. Par le Conseil, 548. Sanction Royale, 724. 4e et 5e Vic. Chap. 35.

— DU NORD.—Vide BILL, *Améliorations Publiques; Subsides, (Résolutions.)*

CHEMIN DE FER DE SHERBROOKE ET RICHELIEU.—Pétition d'Alexander Reid, et autres, demandant une étude et estimé du dit Chemin, et la révocation de la partie de l'Ordonnance qui le concerne, 124, 142.

— La Chambre résout de se former en Comité pour considérer l'Ordonnance du Conseil Spécial au sujet du dit Chemin, 226. Considération, 274. Rapport d'une Résolution qui est agréée, *ibid.* BILL pour amender une certaine Ordonnance touchant la confection d'un Chemin de Fer de Sherbrooke à la Rivière Richelieu, présenté et lu, 272. Seconde lecture, 318. Passé, 334. Par le Conseil, 394. Sanction Royale, 409. 4e et 5e Vic. Chap. 47.

CHEMINS MACADAMISÉS DU HAUT-CANADA.—Vide *Chemins de barrières.*

CHEMIN DE FER D'ERIE ET ONTARIO.—Pétition des Directeurs du, demandant un emprunt au Gouvernement, 315, 343.

CHEMINS DU HAUT-CANADA, ACTE DES.—La Chambre résout de se former en Comité pour considérer s'il est expédient d'amender l'Acte des Chemins du Haut-Canada, (50e Geo. 3, Chap 1.) 216. Considération; Rapport d'une Résolution qui est agréée, 296. BILL présenté et lu, *ibid.* Renvoyé à un Comité général, 368. Considération remise, 406.

CHEMINS.—Pétition de John Burn, et autres, du Township de Durham, demandant que les travaux à faire sur les Chemins, le soient à l'entreprise, 248, 259.

CHEMINS ET PONTS.—Secours demandés pour les, par Alexander Garner, et autres, pour un Chemin, District de Niagara, 11. William Clark et autres, Township de Markham; H. Troup et autres, pour des Chemins, Township d'Asphodel et Dummer, 112, 142. D. Jones et autres pour le Chemin postal de Cornwall à l'Original, 140, 182. L'Evêque de Montréal pour un Pont; Alex. Lewis et autres des Townships de Caledon, Albion &c.; William Robinson et autres, Trafalgar, pour des Chemins, 146, 179, *ibid.* Frederick Dugas et autres, Carleton, pour un Chemin, 180, 193. M. Townsend et autres, de Foucault, pour un Pont; Henry Trout et autres, Township d'Asphodel et Dummer; J. Montgomery et autres, Roxborough, pour des Chemins, 189, 204. Les Habitans du Township de Douro; Michael Healy et autres, Township de Adjala, pour des Chemins, 192, 214. John C. Hendershot et autres, Township de Mersea et Gosfield, pour un Chemin, 224. Christopher Cheyne et autres, Township de Toronto, pour un Pont; James Clarke et autres, Township de Caledon; James Gillespie et autres, Township de Caledon; J. B. Phillips et autres, District de Home; William Light et autres, District de Brock, pour certains Chemins, 220, 234. C. S. Ruttan et autres, Townships d'Eldon et Mariposa, pour un Chemin, 234, 252. James Stock et autres, Township d'Etobicoke, pour un Chemin, 248, 259. John Cameron, pour un Chemin dans le Township de Finch, 266, 280. William Millar et autres, de Finch et Roxborough, pour un Chemin, 277, 299. James Maitland et autres, de Marlboro', pour un Pont; William Wallace et autres, Township de Ramsay, pour un grand Chemin, 347, 364. Révd. A. Balfour et autres, pour un Chemin près du Village de Grimsby; Daniel Clarke et autres, Comtés de Glengarry et Stormont, pour des Chemins, 354, 371. Alex. McMartin et autres, Comté de Glengarry, pour un Pont; Révd. Hugh Paisley et autres, Ste. Catherine de Fossambault, pour un Chemin, 372, *ibid.* W. Lemoine et autres, pour le Pont de Cataraqi; Alex. Johnston et autres, North Gore, pour un Chemin, 416, 440. H. Robinson et autres, pour un Chemin dans le Comté de Shefford, 266, 280. James May et autres, pour un Chemin dans le District de Talbot, 440, 458. Michael Kelly et autres, pour finir le Chemin de Cornwall à Roxborough, 472, 494. James Read et autres, pour améliorer le Chemin d'Amherstburgh à Chatham, 487, 503. H. Graham et autres, pour faire certaines Communications, 487, 503. Thos. P. Prentiss et autres, pour bâtir des Ponts sur la Rivière Gatineau, 520, 536. N. Starke et autres, pour améliorer le Chemin de Bytown à Sydenham, 536, 551. James Brady et autres, Comté de Drummond, pour bâtir un Pont sur la Rivière St. François, 550, 558. John Portt et autres, Tyendinaga et Richmond, pour un certain Chemin, 556, 591.

—Vide aussi : *Bayonne, Port de la Rivière—Beaudette, Chemin de la Rivière—Bytown, Chemin à Barrière de—Caledonia, Pont de—Champlain et St. Laurent, Chemin de fer de—Rice Lake et Cobourg, Chemin de—Chemin de fer du Coteau du Lac—Cross Point, Chemin de—Dundas Street et Humber, Chemin Macadamisé de—Chemin de fer d'Erie et Ontario—Gananogue, Pont de—Gore et Brock, Chemin du district de—Kent, Chemin à Barrière de—Mada-waska, Port de—Chemins des environs de Montréal—Owen's Sound, Chemin de—Améliorations publiques, Bills des—Chemins des environs de Québec—Queenston et Grimsby, Chemin macadamisé de—Chemins du Haut-Canada,*

CHEMINS ET PONTS—CONTINUE'S.

Acte des—Chemins—Rouge, Pont—Chemin de fer de Sherbrooke et Richelieu—Subsides (Résolutions)—Sydenham, Chemin de la Montagne de—Tecumseth, Chemin de—Exemption de Péage—Compagnie du Chemin de fer de Toronto et Huron—Chemins de Barrières—Chemin Macadamisé de Victoria—West, Amos—Gwillimbury Ouest, Acte de Chemin et du Pont de—Chemins d'hiver.

CHEMIN MACADAMISÉ DE VICTORIA.—Pétition des habitans du Comté de Leeds, exposant qu'ils souffrent des dommages de ce que le dit Chemin passe sur leurs terres, 58. Renvoyée à un Comité, 270.—Vide *Chemins de barrières.*

CHEMIN DE FER DU CÔTEAU DU LAC.—La Chambre résout de se former en Comité pour considérer s'il est expédient d'amender l'Ordonnance de la 4e Vic. Chap. 41, autorisant la construction d'un Chemin de Fer de Montréal au Côteau du Lac, 630. Considération, 691. Rapport d'une Résolution qui est agréée ; **BILL** présenté et lu, *ibid.* Seconde lecture, 700. Passé, *ibid.* Par le Conseil, 714. Sanction Royale, 727. 4e et 5e Vic. Chap. 49.

CÔTEAU DU LAC.—Vide *Collecteur de Douanes, Côteau du Lac.*

CLAUSES.—Ajoutées à des Bills, comme Cavaliers, 435, 528, 563, 601, 640, 657.
— Proposées comme Cavaliers et *négligées*, 355, 473, 658.

COLLEGE DE L'ASSOMPTION.—Pétition des Syndics du demandant des secours ; et un Acte d'incorporation, 124, 142. Renvoyée à un Comité, 403. Rapport d'un **BILL**, lequel est lu, 476. Renvoyé à un Comité, 426. Considéré ; Rapport du Bill, 693. Passé, 699. Par le Conseil, 714. Sanction Royale, 727. 4e et 5e Vic. Chap. 68.

COLLEGE DU HAUT-CANADA.—Vide *Collèges du Roi et du Haut-Canada.*

COLLEGES DU ROI ET DU HAUT-CANADA.—Etats des dits Collèges présentés, 207. Appendice (J.)—Vide *Subsides. (Résolutions.)*

COLLEGE VICTORIA.—Pétition du Révd. Wm. Ryerson, et autres, demandant l'Incorporation de l'Académie du Haut-Canada, sous le nom du " Collège Victoria" et des secours pour ce Collège, 146, 182.—Vide *Questions négatives.* Renvoyée à un Comité, 183. Rapport d'un **BILL** qui est lu, 215. Seconde lecture, 236. Passé, 251. Par le Conseil, 335. Sanction Royale, 500. 4e et 5e Vic. Chap. 37.

— Message de Son Excellence (28) recommandant, de faire un octroi au dit Collège, 655. Renvoyé au Comité de Subsides, *ibid.* Rapport d'une Résolution qui est agréée ; **BILL** présenté et lu deux fois, 683. Passé, 694. Par le Conseil, 714. Sanction Royale, 727. 4e et 5e Vic. Chap. 34.

COMPTES CONTINGENS.—Voir *Dépenses Contingentes de la Chambre.*

— **PUBLICS.**—De la ci-devant Province du Haut-Canada, pour 1839 et 1840, présentés, 164. Appendice (B.)

— **Etat du Revenu et de la Dépense probables de la Province, et Estimation de la Dépense jusqu'au 31e Décembre 1841, transmis par Message (10), 229. Appendice (B.)** A être imprimé, 253. Ce qui a rapport à l'Estimation, renvoyé à un Comité choisi, 266. Un Membre ajouté, 477. Rapport ; Appendice (F. F.) A être imprimé, 522. Message et Rapport renvoyés à un Comité, 522. Ordre pour leur considération, lu ; Motion ;— Amendement à icelle *négligé* après division, 587. Autre amendement ;— considération ultérieure de la motion et de l'amendement remise, 588. Con-

COMPTES PUBLICS—CONTINUE'S.

sidérés de nouveau ;—Amendement passé après division, 595. Autre motion ; —amendement à icelle *négligé* par la voix prépondérante de l'Orateur ;— Motion passée par la voix prépondérante de l'Orateur, 596. Autre motion adoptée ;—Message et Rapport considérés, 597, 610, 611. Procédés à être imprimés 626. Rapport de Quatre-vingt-trois Résolutions, 627. Lesquelles sont adoptées, 633, 634, 635. Bill ordonné, 636.—Voir *Subsides*.

COMMERCE.—Vide *Agriculture et Commerce ; Droits à l'importation ; Commerce des Bois ; Transit des produits*.

COMMERCE DES BOIS.—Vide *Adresses* (5.)

- Correspondance entre les Ministres de Sa Majesté et le Gouverneur Général, relativement aux changemens dans les Droits sur les Bois, présentée, 195. Appendice (H.) Sera imprimé, 199.
- Pétitions relatives aux Droits sur les Bois ;—de William Walker, et autres, de Québec ; sera imprimée, 21. De George P. Ridout, Président de la Chambre de Commerce, Toronto, 189, 205. Renvoyée à un Comité, 205.
- La Chambre résout de se former en Comité pour considérer la Pétition de William Walker et autres, 150. Pétition de Geo. P. Ridout renvoyée aussi à un Comité, 205. Question pour qu'elle soit considérée immédiatement, *négligée*, 256. Pétitions considérées ; Rapport de quatre Résolutions qui sont agréées, 263. Ordonné de préparer des Pétitions à Sa Majesté et aux deux Chambres du Parlement Impérial basées sur les Résolutions, 264. Comité nommé pour dresser les dites Pétitions, *ibid.* Rapport des Pétitions, lesquelles sont agréées, 281. Vide *Pétitions ; Adresses réunies*.
- Pétition de divers Marchands de Bois et autres, touchant le mesurage et l'inspection du bois, 54. Renvoyée à un Comité, 195. *Infra*.
- Bill pour régler l'inspection et le mesurage du bois, des mâts, &c. dans les Ports de Québec et Montréal, présenté et lu, 101. Son impression ordonnée, *ibid.* Renvoyé à un Comité, 187. Pétition de divers Marchands de bois et autres, renvoyée au même Comité, 195. Aussi Pétition de Duncan Patton et autres, 266. Rapport du BILL, 316. Renvoyé à un Comité, 316. Pétition de William Walker, renvoyée à un Comité de toute la Chambre sur le Bill, 402. Motion pour décharger l'ordre du renvoi à un Comité, et pour renvoyer le Bill à un Comité choisi, *négligée*, 459. Bill considéré, 590, 594. Rapport du Bill ; Amendé ; D'autres amendemens proposés et *négligés*, 608. Passé, 640.
- Pétitions suggérant des changemens dans le Bill de l'Inspection des Bois :— De Duncan Patton, et autres, 258, 269. Renvoyées au Comité choisi du Bill, 266. Et de William Walker, Président de la Chambre de Commerce de Québec, 382, 402. Renvoyée au Comité général sur le Bill, 403.

COMMISSAIRES—Vide *Banque à Kingston—Brock, Monument de—Chambly, Canal de—La Chine, Canal de—St. Paul et Scattarie, Phares de—MacNab, Township de—Cure-Mole à Vapeur—Ementes à Toronto*.

COMMISSAIRES D'ELECTION.—Vide *Elections contestées (Huron—Niagara—York, Seconde Division de)*.

COMITE'S SPECIAUX OU CHOISIS.—Formation et nomination, 50, 321.

- Le nom d'un Membre entré dans un Rapport, comme s'y opposant, 224.
- Déchargés de la considération d'une Pétition, 366.
- Instructions à des, 261, 369, 562, —, 675.
- Devront faire rapport de temps à autre, 128, 131, 143, 147, 185, 254, 260, 261, 274, 361.

COMITE'S PERMANENS.—La Chambre résout de procéder à choisir au scrutin un Comité pour préparer et faire rapport des Listes de Comités Permanens, 38. Ordre déchargé, sur division, 87.

COMITE'S PERMANENS CHOISIS ET SPECIAUX.—Listes de, à être, par le Greffier, placées d'une manière apparente dans quelque endroit de la Chambre, 86.

COMITES DE PRIVILEGES.—Vide *Privilèges*.

COMITES REUNIS.—Projet d'Adresse à Son Excellence, pour la prier de transmettre les Pétitions à la Reine et au Parlement Impérial relativement au Commerce des Bois, 368.

—Au sujet de la Bibliothèque, 674.—Vide *Bibliothèque*.

COMITES DE TOUTE LA CHAMBRE.—Voir les Titres suivans:—*Comptes Publics—Actes Continués—Administration de la Justice Criminelle—Agriculture et Commerce—Ecoles d'Anatomie—Scrutin—Banque d'Emission—Billets de Banque, taxe sur les—Inspection du Bœuf et du Lard—Bureau des Travaux Publics—Lignes de Division, Acte des Commissaires des—Caledonia, Pont de—Assurance du Canada, Compagnie d' contre les accidens du feu—Recensement—Réclamations pour pertes—Banque Commerciale du District de Midland—Dépenses Contingentes de la Chambre—Propriété Littéraire, Bas-Canada—Propriété Littéraire, Haut-Canada—Chemin de fer du Coteau du Lac—Cours des Requêtes, Bas-Canada—Cours des Requêtes, Haut-Canada—Cours Monétaire—Cours Monétaire et Banques—Droits de Douanes—Dalhousie, District de—Gaspé, P. A. de—Desjardins, Canal—Distilleries—Lois sur les Cours de District—Dundas et Humber, Chemin madamisé de—Droits à l'Importation—Education et Ecoles—Elections—Emigration—Lois expirantes—Tenure Féodale—Pompier—Inspection de la Fleur et de la Farine—Lois relatives à la Chasse—Gaspé, Pêches du District de—Gaspé, Actes de Judicature du District de—Gaspé, Division Territoriale de—Banque de Gore—Gore, Bâtisses Publiques dans le District de—Gourlay, R. F.—Grande Rivière, Navigation de la—Haldimond et Simcoe, Comtés de—Haldimand, Verrerie de—Héritiers et Légataires, Acte des—Héritiers et Légataires, Commission des—Juges de Paix du District de Home—Emprisonnement pour Dettes—Indépendance des Juges—Index des Journaux—Inspection, Lois d'—Journaux—Juges de Paix—Kent, Comté de—Corporation de Kingston, Acte de la—Terres Publiques—Larcin—Collège de l'Assomption—Loi de Possession—Recours légal—Emprunt en Angleterre—Commerce des Bois—Magdeleine, Iles de la—Dommages causés malicieusement à la propriété—Dommages causés malicieusement à la propriété, compensation pour les—Manahan, A.—Manchester, District de, Mariage—Révocation de l'indemnité des Membres—Résignation des Membres—Banque de Montréal—Chambre de Commerce de Montréal—Banque de la Cité, Montréal—Compagnie d'Assurance contre le feu du Comté de Montréal—Milice, Lois de—Chaussées de Moulins—Société Bienveillante des Dames de Montréal—Chemins des environs de Montréal—Municipalités du Haut-Canada—Compagnie d'Assurance Mutuelle du Haut-Canada—Naturalisation—Banque du District de Niagara—Association Coloniale Irlandaise de l'Amérique du Nord—Offenses contre les personnes—Officiers et Départemens de la Chambre—Pardon—Parlement du Canada—Passeport—Améliorations Publiques—Banque de Québec—Chambre de Commerce de Québec—Corporation de Québec—Chemins dans les environs du Québec—Terres des Sociétés Religieuses—Chemins du Haut-Canada, Acte des—Règles et Réglemens—Salaires des Officiers de la Législature—Vente par Encan—Banques d'Epargnes—Paie des Membres en Session—Sherbrooke et Richelieu, chemin de fer de—Ventes par le Shérif—Simcoe, District*

COMITÉS DE TOUTE LA CHAMBRE—CONTINUES.

de—Statuts et Ordonnances—Cure-Môle à Vapeur—Subsides—Sydenham, Havre de—Tailhades. J. A.—Talbot, District de—Auberges et Aubergistes—Jugement des accusatioas (Impeachements)—Compagnie de l'Eclairage au Gaz de Toronto—Maison de la Trinité—Turcotte. J. E. Ecr—Chemins de Barrières—Banque du Haut-Canada—Lois d'Usure—Emmagasinage—Welland, Canal de—Gwillimbury Ouest, Acte de—Voitures d'hiver—Chemins d'hiver—Témoins.

- Règles à observer dans ces Comités, 45.
- Se lèvent, faute de Quorum, 203, 268, 347, 593, 502, 520, 590, 598.
- Se lèvent sans faire de rapport, 192, 275, 296, 304, 353, 549, 571, 710, 711.
- Instructions, 338, 460, 554, 685.
- Déchargés de la considération de certains objets, 362, 654, 667, 668, 684.

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON, TERRES DE LA—Pétition des Miliciens, et autres, habitans du Comté de Saguenay, demandant la permission d'occuper ces terres, 82.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE TORONTO ET HURON—Pétition de la, demandant la permission de faire un pavé de madriers, aux mêmes conditions que le chemin de fer, 550, 558. Renvoyée à un Comité, 778. Vide *Juges de Paix du District de Home.*

COMPAGNIE D'ECLAIRAGE AU GAZ DE TORONTO—Pétition demandant l'incorporation de la Compagnie :—De J. Masson, et autres, 266, 280. De la Corporation de la Cité, 266, 280, 343, 347. De W. B. Jarvis, et autres, 266, 280, 347. Pétitions renvoyées à un Comité, 280, 343, 347. Rapport d'un BILL qui est lu, 359. Renvoyé à un Comité; considéré, 433. Rapport du Bill, 439. Passé, 440. Par le Conseil avec amendemens, 556. Considéré, 562. Agréé, 564. Sanction royale, 724—4e et 5e Vict. chap. 65.

COMPAGNIES DU FEU—Pétition de la Compagnie du Feu de Brantford demandant certains privilèges, 248, 259. Et de James Colman, et autres, demandant que les Membres des Compagnies du Feu des Villes non incorporées soient exemptés de certains devoirs, 363, 382. Pétitions renvoyées à un Comité, 365, 383.

- La Chambre résout de se former en Comité pour considérer s'il est expédient de révoquer l'Acte du Haut-Canada, 7e Geo. 4, et prendre des dispositions pour prévenir les accidens par le feu, 361. Considération; rapport d'une résolution laquelle est agréée, 370. BILL présenté et lu, 370. Renvoyé à un Comité, 456. Considéré; rapport, 508. Passé, 521. Par le Conseil, 568. Sanction royale, 725—4e et 5e Vict. chap. 43.

COMPAGNIES D'ASSURANCE—Vide *Assurance Britannique et Américaine sur la vie et contre les accidens du Feu; Assurance du Canada contre les Accidens du Feu; Compagnie d'Assurance du Comté de Montréal contre les accidens du Feu; Compagnie d'Assurance Mutuelle; Compagnie d'Assurance de Sherbrooke et Stanstead contre les accidens du Feu.*

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU DU COMTÉ DE MONTRÉAL—Pétition pour demander à devenir Membres de la dite Compagnie :—De G. W. Blanchard, et autres, Comté du Lac des Deux Montagnes; De R. Mackenzie, et autres, Comté de Terrebonne; De Félix Lusier, et autres, Comté de Verchères; De J. E. Mignault, et autres, Comté de Richelieu; D'Isidore L. Lafontaine, et autres, Comté de Berthier; De J. Lemay, et autres, Comté de Rouville; De J. C. Wetherall, et autres, Comté de Huntingdon; De A. Archambault, et autres, Comté de St. Hyacinthe,

- COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU—CONTINUEE.**
140, 180, 181. Et de Thomas Gardiner, et autres, Comté de Beauharnois, 415, 441. Pétitions renvoyées à un Comité, 182, 195. Rapport; renvoyé à un Comité général, 224. Considéré; rapport d'une résolution qui est agréée, 295—Vide *Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Canada*.
- Pétition de Pierre Beaubien, et autres, Membres de la dite Compagnie, demandant que les Juges et les Juges de Paix, Membres de la dite Compagnie, ne puissent pas siéger en jugement dans les procédures légales où la Compagnie est intéressée, et que les autres Membres ne puissent pas servir de témoins pour ou contre la dite Compagnie, 204, 223.
- COMPAGNIES D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DU BAS-CANADA—**Bill pour amender l'Acte du Bas-Canada relatif à l'établissement des Compagnies d'Assurance Mutuelle contre le feu, présenté et lu, 295. Seconde lecture, 318. Passé, 334. Par le Conseil avec des amendemens, 416. Amendé, *ibid.* Amendemens agréés, 422. Sanction royale, 500—4e et 5e Vict. chap. 40.
- COMPAGNIES D'ASSURANCE MUTUELLE DU HAUT-CANADA—**La Chambre résout de se former en Comité pour considérer s'il est expédient d'amender l'Acte du Haut-Canada relatif à l'établissement des Compagnies d'Assurance Mutuelle en icelui, 235. Considération, 276. Rapport de résolutions qui sont renvoyées à un Comité choisi, 276. Rapport d'un BILL lequel est lu, 384. Renvoyé à un Comité, 407. Considération; rapport du Bill, 501. Passé, 510. Par le Conseil, 568. Sanction royale, 725—4e et 5e Vict. chap. 64.
- COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU DE SHERBROOKE ET STANSTEAD—**Pétitions de James Millar, et autres, Comté de Drummond; et de H. Robinson, et autres, Comté de Shefford, demandant à être réunis à la dite Compagnie, 180, 193, 258, 269. Renvoyées à un Comité, 195, 289. Rapport d'un BILL qui est lu, 311. Seconde lecture, 318. Passé, 334.
- COATES, WILLIAM—**Sa Pétition, comme Clerc dans l'un des Bureaux de la ci-devant Assemblée du Haut-Canada, demandant que sa paie soit augmentée jusqu'à £200, pour l'année dernière, 466, 488.
- Résolution accordant une Pension, 687.
- COBOURG, HAVRE DE—**Vide *Adresses* (20); *Havres*.
- COBOURG ET RICE LAKE, CHEMIN DE—**Pétition de Charles H. Morgan, demandant une aide pour construire un chemin en madriers, 343, 348. Référée, 389.
- COLLECTEURS DE DOUANES—**Vide *Contrôleurs de Douanes*.
- COLLECTEUR DE DOUANES du Côteau du Lac—**Vide *Adresses* (47, 51.)
- COMMUTATION DU TRAVAIL PERSONNEL—**Vide *Chemins de Barrière*.
- CONTROLEUR DES DOUANES—**Motion au sujet de la nomination et du salaire d'un Contrôleur de Douanes, sous le Grand Sceau de la Province, avec certains droits. Amendement afin de nommer un Comité choisi pour s'enquérir des collections de Douanes dans le Haut-Canada—Amendement agréé, 561. Rapport adopté, 665—Vide *Adresses* (57.)

CONFÉRENCES—Comment elles auront lieu avec le Conseil Législatif, 44.

CONFISCATIONS—Vide *Adresses* (43.)

CONGRÉGATION PRESBYTÉRIENNE DE LOCHIEL—Pétition de Malcolm McGillivray, et autres, syndics de la dite Congrégation, demandant l'autorisation d'aliéner un certain lot de terre, 457, 474. Renvoyée à un Comité, 474. Rapport d'un **BILL**, lequel est lu, 489. Seconde lecture, 525. Passé, 527. Par le Conseil, 568. Sanction royale, 725—4e et 5e Vict. chap. 87.

CONTRACTEURS DE LA MALLE—Vide *Exemption de péage*.

CONSEIL LÉGISLATIF—Vide *Bills du; conférences, Bibliothèque; Message du et Messages au;*

— Compulsation des Journaux de l'Assemblée législative, 45.

— Comité choisi pour compiler les Journaux du, 458.

CONSEILLERS LÉGISLATIFS—Place à eux destinée pour écouter les débats, 44.

CONSEILS DE DISTRICT—Vide *Municipalités; Districts Municipaux, Bas-Canada.*

COURS DE DISTRICT, LOIS DES—La Chambre résout de se former en Comité pour considérer les lois du Haut-Canada relatives au paiement des Juges et des Greffiers des dites cours, 266. Considération; rapport d'une résolution, elle est agréée, 297. **BILL** pour changer et amender les lois du Haut-Canada, relatives aux Cours de District, présenté et lu, 302. Renvoyé à un Comité, 433. Considéré, 493. Rapport du bill, 496. Troisième lecture; cavalier, (Clause A), agréé, 528. Cavalier (Clause B) proposé, *ibid.*, et amendement du dernier cavalier; considération du Bill et cavalier remise, 529. Considérés de nouveau, 536. Cavalier (Clause B) agréé après division; Bill passé après division, 537. Par le Conseil, 568. Sanction royale, 725—4e et 5e Vict. chap. 8.

— La Chambre résout de se former en Comité pour considérer s'il est expédient de changer ou amender la loi réglant les différentes Cours de District. Considération; rapport d'une résolution, elle est agréée, 606. **BILL** présenté et lu, 607.

COUR DE REQUETES DU HAUT-CANADA.—La Chambre résout de se former en Comité sur la cour de requêtes du Haut-Canada, 110. Considération; rapport d'une Résolution qui est agréée, 150. **BILL** pour abroger les Lois maintenant en force dans cette partie de la Province ci-devant le Haut-Canada pour le recouvrement des petites dettes, &c, présenté et lu; sera imprimé, 151. Renvoyé à un Comité, 212. Considération, 233, 287. Rapport du Bill, 293. Le 30e amendement amendé après division, *ibid.* A la troisième lecture, la motion pour décharger l'Ordre du Comité, et la Résolution proposée sont *Négatives*, 307. Passé après division, 308. Par le Conseil, 453. Sanction Royale, 500. 4e et 5e Vict. Chap. 3. Pétitions contre le Bill:—de Charles Bockus, et autres, 269, 389. De Guy H. Youngs et autres, 306, 335.

COUR DE VICE-AMIRANTE.—Vide *Juge de la Cour de Vice-Amirauté.*

COUR DU BANC DE LA REINE.—Bill pour faciliter les affaires de la Cour du Banc de la Reine, dans le Haut-Canada, présenté et lu, 301. Seconde lecture, 314. Passé, 283. Par le Conseil, 364. Sanction royale, 409—4e et 5e Vict. chap. 5.

COUR DES REQUETES DU BAS-CANADA—Pétitions de Thos. Hains, et autres, et de Thos. Barron, et autres, demandant le rétablissement de l'acte de la 6e Guil. 4, chap. 17, pour la décision sommaire des petites causes; 228, 252, 228, 252.

— La Chambre résout de se former en Comité pour considérer s'il est expédient de révoquer une Ordonnance du Bas-Canada touchant le recouvrement des petites dettes, 534. Instructions données au Comité relativement à certaines Ordonnances du Bas-Canada; considération, 554. Rapport de trois Résolutions qui sont agréées, 555. BILL pour pourvoir à administrer la Justice d'une manière facile et économique, &c. présenté et lu, *ibid.* Renvoyé à un Comité, 569. Rapport du Bill, 592. Bill renvoyé à un Comité, 593. Considéré, 610. Rapport du Bill, 627. Passé, *ibid.* Par le Conseil, 682. Sanction Royale, 726. 4e et 5e Vic. Chap. 20.

COUR DE CHANCELLERIE.—Vide *Adresses* (18.)

— Bill pour expliquer et amender un Acte du Haut-Canada, établissant une,— apporté du Conseil et lu, 267. Renvoyé à un Comité, 314. Considération remise, 405.

COMTE' DE MONTREAL.—Vide *Elections contestées*.

CORPORATION DE QUEBEC.—Pétition de la, demandant que les habitans de la Cité de Québec soient représentés dans le Conseil de Ville par des membres élus, 140, 180. Renvoyée à un Comité, 183.

— La Chambre se forme en Comité pour considérer deux Ordonnances relatives à la Corporation de Québec, 183. Pétition de la Corporation de Québec renvoyée au dit Comité, *ibid.* Considérée; Rapport d'une Résolution, laquelle est agréée et renvoyée à un Comité, 264. Rapport d'un BILL pour amender certaines Ordonnances y mentionnées relatives à l'incorporation de la Cité de Québec, lequel est lu, 454. Renvoyé à un Comité, 485. Considéré, 590. Rapport du Bill, *ibid.* Passé, 600.

CORPORATION DE MONTREAL.—Pétition de la, demandant la permission de donner un taux d'intérêt plus élevé que six pour cent sur ses emprunts d'argent, 189, 204.

CORPORATION DE TORONTO.—Pétition de la, demandant que les deniers provenant des licences d'Auberges et autres licences de la Cité, soient placés sous son contrôle, 343, 348. Renvoyée à un Comité, 403.—Vide *Juges de Paix du District de Home*.

COTISATIONS DE STORMONT.—Pétition de Duncan McDonald, et autres, de la Ville de Cornwall, demandant à être exemptés du paiement de cette cotisation, 146, 181.

COTISATIONS—Retours des—De la ci-devant Province du Haut-Canada, présentés, 338. Appendice (U.)

CROOKS, JAMES—Pétition de, demandant une indemnité pour avoir perdu une Goëlette qui fut capturée par les Américains pendant la dernière guerre avec les Etats-Unis, 550. Renvoyée à un Comité, *ibid.* Rapport, 565.

CROSS POINT—Chemin de, Pétitions de Mungo Murray, et autres, de Shoobred, et de Norman McLeod, et autres, de la Rivière Ristigouche, demandant secours pour ouvrir un Chemin de Cross Point à Carleton (du consentement de Son Excellence,) 107, 125.

COURS MONETAIRE—Pétitions au sujet du :—de la Chambre de Commerce de Montréal, 56. Renvoyée à un Comité, 143. *Infra*.—renvoyée de nouveau au Comité du *Cours monétaire et des Banques*, 189. De Geo. P. Ridout, Président de la Chambre de Commerce, Toronto, 189, 205. Renvoyée au même Comité, 205.

— Comité choisi nommé pour s'occuper du change et du cours monétaire de la Province, 109. Membres ajoutés, 127, 131. Pétition de la Chambre de Commerce de Montréal renvoyée au Comité, 143. Comité incorporé avec celui des Pétitions relatives aux Banques, 184.—Vide *Cours monétaire et Banques*.

— BILL pour régler le cours monétaire de cette Province présenté et lu, 296. Renvoyé à un Comité, 318. Considération ; Rapport du Bill, 369. Passé, 382. Par le Conseil avec amendemens, 502. Renvoyé à un Comité, 504. Considéré, et agréé, 543. Réservé à la Sanction Royale, 727.

COURS MONETAIRE ET BANQUES.—Comités choisis pour le cours monétaire et les Pétitions relatives aux Banques incorporés en un seul ; il fera rapport de tems à autre, 184. Deux Membres ajoutés ; Instruction de s'enquérir des Lois d'usure, 185. Sujets renvoyés à lui :—Pétitions de la Chambre de Commerce de Montréal, 189. De la Banque du Haut-Canada demandant permission d'augmenter son Capital et ses opérations ; deux Pétitions de George P. Ridout sur le cours monétaire, et sur les Lois usuraires, 205. Premier Rapport, Appendice (O.) 260. Renvoyé à un Comité, *ibid.* Considération ; Rapport de trois Résolutions, 295. Agréées, *ibid.*—Vide *Cours monétaire*. Second Rapport, 384. Renvoyé à un Comité ; Considération ; Rapport d'une Résolution ; Agréée, 385.—Vide *Banque du Haut-Canada*. Troisième Rapport avec Bill, 418.—Vide *Lois d'usure*. Rapport final, Appendice (O.) avec une Adresse à Sa Majesté relative à la Charte de la Banque de l'Amérique Britannique du Nord, 495. Renvoyé à un Comité ; sera imprimé, 496. Ordre au Comité déchargé ; Renvoyé à un Comité de toute la Chambre sur la *Banque Commerciale*, le Bill du *District de Midland*, 625.

CURE-MOLE A VAPEUR.—Présentation du Rapport du Commissaire du Cure-Môle à Vapeur Provincial, 293, Appendice (R.) Renvoyé à un Comité, *ibid.* Rapport, 523. Renvoyé à un Comité, 524. Message (20) de Son Excellence relatif à la somme due au Commissaire, lequel est aussi renvoyé au Comité, 593. Aussi le Message (26) en réponse à l'Adresse relative à la réclamation de C. Leggo, 649. Dernier renvoi à un Comité déchargé, et BILL introduit.—Vide *Leggo, Christopher*, 654. Les autres renvois sont déchargés et soumis au Comité général sur les Subsidés, 667. Rapport d'un BILL pour défrayer certaines dépenses relatives au Cure-Môle à Vapeur, lu deux fois, 683. Passé, 694. Par le Conseil, 714. Sanction Royale, 727. 4e et 5e Vic. Chap. 44.

DAVIDSON, D'ALEX—Pétition, demandant le droit exclusif de publier le *Canadian Spelling Book*, 180, 193.

DEPUTE' GOUVERNEUR.—Vide *Messages ; Député Gouverneur*.

— Bills Sanctionnés par lui, 724.

— Bills réservés pour la signification du plaisir de Sa Majesté, 728.

— Son Discours à la clôture de la Session, 645.

DEPARTEMENT DU DEPUTE' MAITRE GENERAL DES POSTES.—Vide *Adresses* (40.). Motion pour nommer un Comité afin de s'enquérir du, *négligée*, 414.

- DESJARDINS CANAL.**—Pétition de James Ewart, et autres, demandant que le Gouvernement assume la propriété de ce Canal, 288, 299. Renvoyée à un Comité, 358. Rapport, Appendice (R. R.) Renvoyé à un Comité, 523. Considéré,—pas de rapport, 711.
- DEPECHEs.**—De Lord John Russell expliquant les vues du Gouvernement de Sa Majesté sur plusieurs des points les plus importants touchant le Canada, 196. Sera imprimé, 199.
 — Extrait de, touchant l'Adresse de la Chambre d'Assemblée du Haut-Canada, au sujet de Christopher Leggo, 270. Renvoyé à un Comité, 281.—Vide *Leggo, Christopher*.
 — Extrait de, du Gouverneur Général sur l'encouragement des Emigrés des Etats-Unis, 443.
- DEBENTURES DU GOUVERNEMENT.**—Cédule de, présenté par le Receveur Général, 85. Appendice (B.)
- DEFENSE.**—Vues du Gouvernement de Sa Majesté sur la défense de la Province, 196.
- DEFRIES, ROBERT.**—Allocation de 10s. par jour comme Messenger pour porter les lettres, 580.
 — **ET AUTRES.**—Messagers de la ci-devant Chambre d'Assemblée du Haut-Canada, Pétition de, demandant £20 chacun, pour leur salaire de l'année dernière, 440, 458. Renvoyée au Comité choisi des *Dépenses contingentes de la Chambre*, 488. Rapport, 615. Agréé, 672.
- DE GASPE', PHILIPPE AUBERT**—Pétition de, demandant à être élargi de son emprisonnement, 214. Renvoyée à un Comité, 229. Quatre Membres ajoutés au Comité, 236. Rapport, 310. BILL pour son secours, présenté et lu, 311. Renvoyé à un Comité général, 344. Considéré, 350. Passé, 353. Par le Conseil, 416. Sanction Royale, 724. 4e et 5e Vic. Chap. 83.
- DEPUTE' GREFFIER.**—W. P. Patrick, Ecr., nommé Député Greffier durant la vacacion du Parlement, 693.
- DEPENSES CONTINGENTES DE LA LEGISLATURE DU HAUT-CANADA.**
 —Vide *Dépenses contingentes de la Chambre*.
- DEPENSES CONTINGENTES.**—Jour fixé pour prendre en Considération le paiement de la balance des Dépenses Contingentes de la dernière Session de la Législature du Haut-Canada, 592. Considération; Rapport d'une Résolution proposée qui est agréée, 705. BILL présenté et lu deux fois, *ibid.* Passé, 710. Par le Conseil, 715. Sanction Royale, 728. 4e et 5e Vic. Chap. 46.
- DEPENSES CONTINGENTES DE LA CHAMBRE.**—Vide *Adresses (8), Gouverneur Général*.
 — Frais de Poste sur toutes Lettres de pas plus d'une once, et Papiers imprimés adressés aux ou par les Membres et Pétitions incluses, seront portés au Comptes Contingens de la Chambre, 10.
 — Cinq cents exemplaires du *Canadian Mirror of Parliament* seront portés au même compte, 108.
 — Comité Spécial nommé sur les Comptes contingens de la Chambre durant la présente Session, et fera rapport de temps à autre, 131. Sujets y référés : —Pétitions, de Alfred Patrick, 289. De Alpheus Todd, 359. De P. A. Weilbrenner, 403. La rémunération à accorder à l'Orateur de la ci-devant.

DEPENSES CONTINGENTES DE LA CHAMBRE.—CONTINUE'ES.

Chambre d'Assemblée du Haut-Canada, 423. Pétition de Robert Defries et autres, 488. Pétitions de A. Todd et Thaddeus Patrick, et de M. McCarty, 535. Rapport du Comité choisi sur la Pétition d'E. Parent, Ecr., 547. Pétition d'A. Jobin, 613. Premier Rapport, 207. Référé à un Comité général, 209. Considéré, 223. Résolution rapportée et adoptée, 232. Second Rapport, 300. Référé à un Comité général; considéré, 301. Quatre Résolutions rapportées et adoptées, 313. Deux Membres ajoutés, 547. Instruction de considérer quel était le montant du salaire et des émolumens du Greffier de cette Chambre lorsqu'il était en charge dans le Bas-Canada, 562. Troisième Rapport, 615. Référé à un Comité Général, 617. Un Membre ajouté, 655. Le dit Rapport considéré, 663. Sept Résolutions rapportées, 672. La cinquième Résolution amendée, les autres adoptées, 673. Quatrième Rapport, 702. Référé à un Comité général; considéré, 711, 713. Dix Résolutions rapportées et adoptées, 713.—Vide *Adresses* (62.)

DEPARTEMENT DES POSTES.—Vide *Adresses* (40.) *Questions négatives.*

DEFRANCHISSEMENT DE QUEBEC.—Pétition de John W. Woolsey, et autres, se plaignant du défranchissement de la plus grande portion des Electeurs, 124, 142. Renvoyée à un Comité, 143. Rapport; Appendice (N. N.) Sera imprimé, 665.

DISCOURS.—Vide *Gouverneur Général; Député Gouverneur.*

DISTILLERIES.—Bill pour imposer une Taxe sur les Distilleries de la partie de la Province ci-devant le Bas-Canada, présenté et lu, 586. Renvoyé à un Comité, 594. Considéré, 637. Rapport du Bill, proposition de le renvoyer à un Comité *négative*, 646. Bill amendé; passé après division, 646. Par le Conseil, 682. Sanction Royale, 729. 4e et 5e Vic. Chap. 31.

DISTRICTS MUNICIPAUX DU BAS-CANADA.—Vide *Adresses* (24.)

— Papiers et documens ayant rapport à l'élection des Districts Municipaux du Bas-Canada, présentés, 351. Appendice (X.) Renvoyés au Comité Général sur les *Municipalités du Haut-Canada*, seront imprimés, 352.

— Pétition de P. E. Taschereau, et autres, du District de Chaudière, demandant des changemens dans l'Ordonnance du Bas-Canada, touchant les Conseils de District, 535, 551. Renvoyée à un Comité, 552. Rapport; Appendice (S. S.) Rapport renvoyé à un Comité, 641.

DOMMAGE A LA PROPRIETE'.—Vide *Domages causés malicieusement à la Propriété; Compensation pour les Domages causés malicieusement à la Propriété.*

DOMMAGES CAUSE'S MALICIEUSEMENT A LA PROPRIETE'.—Bill pour consolider et amender les Lois relatives aux, présenté et lu, 23. Renvoyé à un Comité, 144. Rapport du Bill; renvoyé à un Comité, 366. Considéré,—pas en nombre, 502. Considéré de nouveau, 504. Rapport du Bill, 516. Passé, 537. Par le Conseil avec amendemens, 611. Considéré, 620. Agréé, 621. Sanction Royale, 726. 4e et 5e Vic. Chap. 26.

COMPENSATION POUR LES DOMMAGES CAUSE'S MALICIEUSEMENT A LA PROPRIETE'.—Bill pour empêcher les personnes méchantes et malicieuses d'endommager ou de détruire les biens meubles et immeubles, présenté et lu, 318. Renvoyé à un Comité général, 366.

DOUAIRE.—Pétition des habitans du District de Home, touchant la Loi du Douaire, 21. Renvoyée à un Comité, 54.

DUNDAS ET HUMBER, CHEMIN MACADAMISE' DE.—Pétition de J. Grubb et S. Musson, demandant à être incorporés, 22. Renvoyée à un Comité, 281. BILL proposé par le Comité et lu, 343. Renvoyé à un Comité général, 455. Considéré; Rapport du Bill, 509. Passé, 521. Par le Conseil, 568. Sanction Royale, 725. 4e et 5e Vic. Chap. 60.

DURAND, GEO.—Vide *Sarnia, Canal de.*

DURHAM, TOWNSHIP DE.—Pétitions de divers propriétaires demandant un nouvel arpentage du dit Township, 104. Et de Bernard Smith demandant que la question de l'arpentage soit renvoyée aux Cours de Justice, 288, 299. Pétitions renvoyées à un Comité, 104, 308. Un Membre ajouté au Comité, 308. Rapport, 317.

DROITS PROTECTEURS.—Vide *Droits à l'importation.*

DROITS SUR LES MARCHANDISES VENDUES PAR ENCAN.—Vide *Ventes par Encan.*

DROITS A L'EXPORTATION.—Vide *Adresses (14.)*

— Message du Gouverneur Général (7) envoyé à la suite d'une adresse de la Chambre d'Assemblée du Haut-Canada, relative à l'introduction des produits de la Province dans les Ports de la Grande-Bretagne francs de droit, 222. Renvoyé à un Comité, 254. Ce Comité incorporé avec celui du *Transit des Produits*, 261.—Vide *Agriculture et Commerce.*

— Pétition de Thomas L. Crooke, et autres, touchant l'admission des produits Canadiens dans la Grande-Bretagne francs de droit, 527, 541.

DROITS A L'IMPORTATION.—Message relatif à l'Acte du Haut-Canada qui impose des Droits sur les Marchandises importées des Etats-Unis, 222.

— La Chambre résout de se former en Comité pour considérer les Lois qui imposent des droits sur les Marchandises importées en cette Province, 114, Considération; Rapport d'une Résolution; elle est agréée, 272.—Vide *Ecritures Saintes exemptées des Droits. Adresses (12.)*

— Pétitions demandant l'imposition d'un Droit protecteur sur les produits Américains: Des habitans du Township d'Innisfil, 58. D'A. Murphy et autres, 258, 269. De J. Arnold et autres, 458, 474. De J. Whitehead et autres, 541, 558. De J. Croventon et autres, 541, 558. De W. Holmes et autres, 575, 599.

— La Chambre résout de se former en Comité pour considérer s'il est expédient d'imposer un Droit sur les produits Agricoles et autres importés des Etats-Unis, 346. Considération, 553. Rapport d'une Résolution, 565; elle est agréée, 565. BILL présenté et lu, 565. Renvoyé à un Comité, 637. Pétition de Messrs. Freeland et Taylor contre les Droits sur le Suif, renvoyée au Comité du Bill *Infra.*

DROITS SUR LES BOIS.—Vide *Commerce des Bois. Adresses, (4. 5. 17.)*

DROITS DE DOUANES.—Bill pour révoquer certains Actes, et pour consolider les Lois relatives aux Droits Provinciaux perçus sur les Marchandises importées en cette Province, présenté et lu, 586. Renvoyé à un Comité, 594. Considération, 637, 647. Renvoyé de nouveau à un Comité; considération, 660. Rapport du Bill; agréé après division, 669. Motion pour le renvoyer de nouveau à un Comité, *négligée*; une autre motion pour en remettre la considération, *négligée*, 670. BILL passé, 671. Par le Conseil, 688. Sanction Royale, 729. 4e et 5e Vic. Chap. 14.

DALHOUSIE, DISTRICT DE—Pétition de F. McKay, et autres, demandant un emprunt pour y bâtir une Prison et une Cour de Justice, 220, 234.

— La Chambre résout de se former en Comité général pour considérer les Actes des 1^e et 3^e Vic. touchant la construction d'une Prison et d'une Cour de Justice dans ce District, 230. Considération; Rapport d'une Résolution, elle est agréée, 239. BILL pour autoriser de faire un nouvel emprunt pour achever la Cour de Justice et la Prison du dit District, présenté et lu, 239. Renvoyé à un Comité général, 263. Considération,—pas de Quorum, 305. Considéré de nouveau, 313. Rapport du Bill, 318. Passé, 334. Parle Conseil avec amendemens, 486. Considéré et agréé, 508. Sanction Royale, 724. 4^e et 5^e Vic. Chap. 76.

EAUX INTÉRIEURES DU DISTRICT DE NEWCASTLE—Vide *Bill des améliorations publiques; Subsidés (Résolutions.)*

EDUCATION ET ECOLES—Pétitions demandant l'introduction des Saintes Ecritures comme livre de classe dans les écoles et les Séminaires de la Province:—De William King, et autres, du Township de Bury et Lynwich, 36. Du Ministre et des Membres de l'église anglicane de St. Armand Ouest, 76. Des habitans de Charleston et Hatley dans le Comté de Stanstead, 104. Du Révérend J. Torrance, et autres, de Mascouche; du clergé et des membres de l'église anglicane de Melbourne; De Malcolm Fraser, et autres, de la Rivière du Loup; Du Révérend William Brethour, et autres, de Beauharnois, 140, 181. Du Révérend Andrew Balfour, et autres, de la Ville de Shefford, 147, 182. Du clergé et des membres de l'église anglicane, dans les Townships de l'Est du District de Montréal, 179, 192. Du ministre et des membres de l'église anglicane de la Rivière du Loup, 180, 194. Du très-Révérend Evêque de Montréal, et autres, de Québec, 192, 214. Du Révérend Edward Black, et autres, de la Cité de Montréal, 220, 234. Du Révérend Joseph Abbott, et autres, de Grenville, 228, 251. De A. A. Adams, et autres du Comté de Stanstead, 248, 259. De James George, modérateur de Synode, 270, 288. De William Cox, et autres, Township de Whitby, 298, 335. Du clergé et des membres de l'église anglicane, paroisse de Montréal, 306, 335. Du révérend R. V. Hall, et autres, du Township de Stanstead, 315, 343. De Richard Loucks, et autres, membres de l'église presbytérienne à Osnabruck; d'Arthur Palmer, et autres, bureau d'éducation, District de Wellington; de la congrégation presbytérienne de South Gower; du Révérend William Abbott, recteur de St. Andrews, Rivière Ottawa, et autres, 347, 372. Du Révérend Walter Roach et des anciens de l'église écossaise de Beauharnois, 354, 371. Du Révérend William Muir, et autres, des Townships de Chatham et Grenville, 371, 388. Du Révérend S. C. Fraser, et autres, du Township d'Inverness, 402, 416. Du Révérend Joseph Anderson, et autres, de l'église congrégationale à Melbourne, 415, 440. Du Révérend John McMorine, et autres, de l'église presbytérienne de Melbourne; du Révérend John Cook, et autres, de Québec, 415, 441. Du Révérend Alexandre Mann, et autres, des Townships de Fitzroy et Torbolton, 466, 488. Du Révérend Richard Anderson, et autres, de l'église anglicane, dans le Township de New Ireland; du Révérend John Maning, et autres, de l'église anglicane dans la seigneurie de St. Giles, 457, 466. Du Révérend Hugh Urquhart et des anciens de l'église de St. Jean, Cornwall, 472, 494. De Gerald Alley, et autres, du Township d'Orillia, 502, 510. De Daniel Allan, et autres, habitans de Stratford, 535, 551. Du Révérend Alexander Mann, et autres, Township de Pakenham, 557, 591. De John Paris, et autres, des Townships de MacNab et Horton, *ibid.* Du Révérend J. Madhar et des anciens de la congrégation de l'église de St. Andrews, Kingston, 612, 653. De W. Leslie, et autres, de Streetsville, *ibid.* De C. P. Treadwell, et autres, 664, 695.

EDUCATION ET ECOLES—CONTINUE'ES.

- Renvois des Pétitions susdites au Comité choisi du Bill des écoles élémentaires, 336, 356, 365, 372, 383, 403, 437, 438, 441, 466, 552.
- Pétitions demandant des secours pour l', ou relatives à l'établissement et à la régie des écoles:—De J. Rae, et autres, du chemin de Kempt, Comté de Bonaventure, secours pour payer un maître, 147, 182. De Joseph Meagher, et autres, de Carleton, Comté de Bonaventure, allocation pour l'éducation; de la société d'éducation, Ville des Trois-Rivières, secours pour une école, 180, 194. De l'Honorable Jno. G. Thompson, et autres, de New Carlisle, secours pour l'éducation, 204, 224. Du Révérend William Muir, et autres; de Joseph Huston, et autres, du Township de Chatham, Lac des deux Montagnes, pour établir des écoles, 228, 251. De William Bowron, et autres, Godmanchester, demandant un Système efficace d'éducation dans les parties orientales de la Province, 248, 259. Du Révérend William Anderson, et autres, de William Henry; de James Kennedy, et autres, du Township de Chatham, Comté du Lac des deux Montagnes, pour établir et soutenir des écoles dans toute la Province, 266, 281. De William Young, du même lieu, secours pour une école, 266, 281. Du Révérend Andrew Balfour, Township de Waterloo, Comté de Shefford, secours pour une école, 269, 289. De James McCrae, et autres, de la seigneurie d'Argenteuil, secours pour une école, et pour bâtir une maison pour le maître, 288, 299. De Neil McDonald, et autres, syndics d'écoles du Township de Georgina, secours pour une école, maison et maître, 298, 315. Des Syndics du séminaire de Stanstead, secours pour ce séminaire, 306, 335. De John Le Boutillier, et autres, de Percé, Comté de Gaspé, secours pour une école, 342, 348. De Samuel Galloway, et autres, de Wentworth, Comté du Lac des Deux Montagnes, secours pour une école, 347, 365. De Charles Currie, et autres, de Gore of Chatham, secours en faveur de l'éducation dans toute la Province, 371, 388. De M. B. Southwich, et autres, de St. Hilaire de Rouville, secours pour établir une école anglaise, 382, 402. De John Miller, et autres, habitans de Ste. Scholastique; d'Andrew Timins, et autres, de la seigneurie d'Argenteuil; d'Archibald Campbell, père, et autres, du Township de Grenville et Harrington; de James Young, habitans de Grenville; d'Archibald Campbell, Junior, et autres, de Grenville, tous du Comté du Lac des Deux Montagnes, secours pour les maîtres d'écoles, 465, 487. D'Alexander Malcomson, et autres, du Township de Grenville, en faveur d'un système général d'éducation dans toute la Province, 520, 536.
- Renvois des Pétitions susdites au Comité choisi du Bill des écoles élémentaires, 356, 466, 488, 541, *Infra*.
- Pétition du très Révérend évêque et du clergé de Toronto, demandant que l'éducation des enfans de leur église, soit confiée à leurs propres pasteurs, et qu'il soit fait une allocation pour cet objet à même le fonds des cotisations, 415, 440. Renvoyée au Comité du Bill des écoles élémentaires, 441. *Infra*.
- Pétition du très Révérend Remegius Gaulin, évêque catholique de Kingston, et autres, touchant les principes du Bill des écoles élémentaires, et priant que ce Bill ne devienne pas loi avant que les opinions des Catholiques et des autres sectes religieuses soient connues à cet égard, 415, 440. Renvoyée au Comité du Bill des écoles élémentaires, 474. *Infra*.
- Pétitions de William Logie, et autres, de la Ville de Kingston; de William Smart, et autres, de la Ville de Brockville, pour demander de mettre les écoles de grammaire sur un pied plus efficace, 541, 558. De A. Gale, et autres, demandant des amendemens à l'acte des écoles de District, 541, 558. De A. Gardiner, et autres, et de J. Chef, et autres, demandant des encouragemens pour les écoles de grammaire, 590, 613. Renvoyées au Comité, 599.
- La Chambre résout de se former en Comité pour considérer s'il est expédient de révoquer certaines lois relatives aux écoles élémentaires du Haut-Canada, et pourvoyant au soutien de ces écoles en cette Province, 221.

Considération, 232. Rapport d'une Résolution ; elle est agréée, 232. BILL pour révoquer certains Actes y mentionnés et pourvoir à l'établissement et au soutien des écoles élémentaires dans toute la Province, présenté et lu, 232. Sera imprimé, *ibid.* Renvoyé à un Comité, 313. La Pétition du Révérend R. O. Hall, et autres, de Stanstead renvoyée au Comité de toute la Chambre sur le Bill, 336. Aussi d'autres pétitions renvoyées au dit Comité, 356. Le Comité de toute la Chambre déchargé, et le dit Bill et les Pétitions renvoyés à un Comité choisi, 362. Autres Pétitions renvoyées au Comité choisi du Bill, 365, 372, 383, 403, 437, 438, 441, 466, 477, 488, 541. Réponse à une adresse au Gouverneur Général touchant certains deniers provenant des biens des Jésuites, renvoyé au même Comité, 474. Sept Membres formeront un quorum, 514. Un Membre est ajouté au Comité, *ibid.* Rapport du BILL ; renvoyé à un Comité, 558. Considération, 661. Rapport du Bill (*Vide questions négatives.*) Passé, 672. Par le Conseil, 716. Sanction royale, 729—4e et 5e Vict. chap. 18.

—BILL pour abroger un certain Acte y mentionné relatif à l'éducation, et pour établir d'autres dispositions, apporté du Conseil et lu, 568. Seconde lecture, 606.

—La Chambre résout de se former en Comité pour considérer s'il est expédient de révoquer l'Acte du Haut-Canada qui pourvoit à l'avancement de l'éducation, 626, considération, 663. Rapport d'une Résolution, laquelle est agréée, 663. BILL pour approprier les fonds provenant de la vente de certaines terres réservées pour les écoles dans le Haut-Canada, présenté et lu, 663. Renvoyé à un Comité ; Considéré, 674. Rapport du Bill ; passé, 682. Par le Conseil 692. Sanction Royale, 727.—4e et 5e Vic. Chap. 19.

ECOLES ET SEMINAIRES.—*Vide Ecoles d'Anatomie; Education et écoles; Colléges du Roi et du Haut-Canada; Collége de l'Assomption; Ecole de Médecine; Ecole libre Américaine de Montréal; Ecole des Récollets de Montréal; Ecole Nationale de Québec; Visiteur d'école de Beauharnois; Académie de Shefford; Académie de Sherbrook; Collége de Victoria.*

ECOLE DES RECOLLETS DE MONTREAL—Pétition de Peter Dunn, et autres, demandant des secours pour cette institution, 382, 402.

ECOLES NATIONALES DE QUEBEC.—Pétition du Comité de régie demandant des secours, 342, 348.

ECOLE LIBRE AMERICAINE DE MONTREAL.—Pétition de John E. Mills et autres, demandant des secours, 298, 315.

ECOLES ELEMENTAIRES.—*Vide Education et Ecoles.*

ECOLE DE MEDECINE.—Pétition du Bureau de Médecine du District de Montréal, 65. Et de la faculté de Médecine du Collége de McGill pour l'Etablissement d'une, 179, 192.

ECOLES D'ANATOMIE.—Bill pour l'Etablissement d', présenté et lu, 78. Référé, 122. Rapporté ; Référé à un Comité général, 496. Considéré, point de Rapport, 710.

EDIFICES PUBLICS.—Réparations des—*Vide Subsidés, (Résolutions.)*

EGLISES, BATISSE D'—Pétition de James Quinlan, et autres, demandant des secours pour bâtir une Eglise dans Barrie, 409, 437.

ECRITURES SAINTES EXEMPTÉES DES DROITS.—Bill pour exempter des Droits tous exemplaires de l'écriture Sainte importés en cette Province par l'Océan, présenté et lu, 272. Seconde lecture, 349. Passé, 354. Par le Conseil 394. Sanction Royale, 409—5e Vict. chap. 6.

ELIZABETH TOWN.—Pétition de divers habitans de, relative au travail personnel dans ce Township, 40.

ELECTIONS MUNICIPALES.—Vide *Ballot*.

ELECTIONS.—Bill pour pourvoir à la liberté des Elections, présenté et lu, 12. Sera imprimé, 109. Seconde lecture, 201. Renvoyé à un Comité, 284, considéré 289. Considéré de nouveau, Comité déchargé et Bill renvoyé à un Comité choisi, 314. Rapport du Bill; Renvoyé à un Comité général, 372. Considéré, 456, 471. Rapport du Bill; Bill amendé, 478. Nouveaux amendemens proposés et *négalivés*, 479. Bill passé, 500. Par le Conseil avec des amendemens, 568. Considéré, 579, agréé, *ibid*. Réservé pour la Sanction de Sa Majesté, 728.

—Bill pour pourvoir à l'enregistrement des personnes qui ont droit de voter aux élections des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province, 284. L'Ordre de la seconde lecture déchargé; et Bill renvoyé à un Comité choisi du Bill de la liberté des élections, 314. Rapport du Bill, renvoyé à un Comité, 372. Considéré 456. Sera imprimé 461. Considéré de nouveau 471, 478. Rapport du Bill, 701. Passé 716.

—Bill pour obliger les Candidats dans toute élection future des Membres de l'Assemblée Législative à faire et signer une déclaration détaillée des propriétés qu'ils possèdent, &c., présenté et lu, 419. Renvoyé à un Comité 461. Considéré. Rapport du Bill 550. Troisième lecture, 575. Cavalier (Clause A,) Agréé, *ibid*.—Motion pour renvoyer le Bill de nouveau à un Comité, *négalivée*; passé après division, 577. Par le Conseil, 611. Sanction Royale, 726.—4e et 5e Vic. Chap. 52.

—CONTESTÉES.—La Chambre résout de se former en Comité pour considérer les ordres adoptés par la ci-devant Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, afin de régler ses procédés dans les cas d'élections contestées, 75. Considération 110, 191. Pas de rapport.

—Bill pour prévenir toutes injustices relativement aux plaintes portées contre les élections ou les retours illégaux des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province, à la dernière élection générale, présenté et lu, 201. Motion pour lire le Bill une seconde fois de là en trois mois, *négalivée*, 216. Lu une seconde fois, 216. Bill amendé après division, *ibid*.—Renvoyé à un Comité après division, 219. Rapport du Bill; lu une troisième fois—motion pour le renvoyer de nouveau à un Comité, *négalivée*.—Renvoyé de nouveau à un Comité,—rapport, 220. Sur la question de passer le Bill, le Comité des privilèges a proposé de s'enquérir du mérite des pétitions; proposition *négalivée*; Bill passé après division, 221. Message du Conseil relatif au Bill, renvoyé à un Comité choisi après division, 249. Rapport 289. Communiqué au Conseil, 291. Comité choisi nommé pour compulsor les Journaux du Conseil relativement aux procédés de ce corps à l'égard du Bill, 458. Rapport, 510. Rapport du Comité choisi renvoyé à un Comité, 533. Résolution, *nem. con.* 658.

—COMTÉ DE BEAUHARNAIS.—Pétition de Jacob DeWitt, Candidat opposant, se plaignant de cette élection, 30. Aussi la pétition de Charles M. LeBrun et autres électeurs; de J. S. Lewis et autres électeurs faisant la même plainte, 179.

—COMTÉ DE BONAVENTURE.—Pétition de divers habitans du dit Comté, électeurs, se plaignant de cette élection, 37. Motion pour ne point prendre cette pétition en considération; considération remise, 101, 112. Motion considérée; pétition déchargée, 215.

ELECTIONS—CONTINUE'ES.

- COMTÉ DE CHAMBLY.—Pétition de Louis Michel Viger, Ecr., Candidat opposant, se plaignant de cette élection, 88. Pétition de divers électeurs du dit Comté portant la même plainte, 89.
- COMTÉ DE FRONTENAC.—Pétition de divers habitans électeurs du dit Comté, se plaignant de cette élection, 74. Pétition de James Mathewson, Candidat opposant portant la même plainte, 94. Cautionnement, 75. Jour fixé pour prendre ces Pétitions en considération, 102, 229. Pétitions considérées, 240. Noms tirés, pas en nombre suffisant, 241. Pétitions de nouveau 242. Comité nommé, 244. Listes de témoins, *ibid.* Motion pour nommer une Commission afin d'interroger les témoins *négalivée, ibid.* Rapport: absence d'un Membre, 258. Un Membre est admis à ne pas faire partie du Comité, *ibid.* Rapport final, 271.
- COMTÉ DE HASTINGS.—Pétition de T. Parker et autres, électeurs, se plaignant de cette élection, 3, cautionnement, 40. Jour fixé pour prendre la Pétition en considération, 102, 150. Pétition considérée, 160. Noms tirés, pas en nombre suffisant, 161. Considérée de nouveau, 162. Noms tirés, pas en nombre suffisant, 164. Considérée encore, 165. Noms tirés, pas en nombre suffisant, 168. Membres tirés qui n'ont pas droit d'être du Comité, parcequ'ils font partie d'un autre Comité d'Election, *ibid.* Agent du Pétitionnaire aussi retranché, 170. Pétition considérée de nouveau, 170.—*Vide questions négativées.* Noms tirés par un nombre suffisant, 170. Deux sont retranchés parceque ces Membres sont Agens des Pétitionnaires et du Membre siégeant, *ibid.* Considérée de nouveau, 172. Comité nommé, 178. Témoins des Pétitionnaires, et du Membre Siégeant, 174, 177. Un Membre du Comité obtient la permission de s'absenter pour cause de mauvaise santé, 179. Comité obtient permission de s'ajourner, 214. Rapport, 309.
- COMTÉ DE HURON.—Pétition de William Dunlop, Candidat opposant, se plaignant de l'Election, 15.—Cautionnement, 40. Jour fixé pour prendre la Pétition en considération, 106. Pétition considérée, 133. Listes des témoins, *ibid.* 136. Comité nommé, 138. Commission nommée pour interroger les témoins; émanation de Writ d'Assignation ordonnée, 138. Rapport d'un Membre absent pour cause de maladie, 164. Rapport d'absence de Membres; Président de la Commission nommé; exhibition du livre de Poll ordonnée, 178. Comité ajourné, *ibid.* Un autre Commissaire nommé au lieu et place de celui qui a refusé d'agir, 215. Dernier ordre annullé, et un autre Commissaire nommé, *ibid.* Rapport: Membres absents 417, 434. Rapport final, 439. Rapport amendé, 440.
- COMTÉ DE KENT.—Pétition de Jos. Woods, se plaignant de cette Election, 10. Retour du dit Comté sera présenté à la barre de la Chambre par le Greffier en Chancellerie, 19. Présenté; Renvoyé à un Comité; considéré; Rapport de quatre Résolutions, lesquelles sont agréées, 35; retour amendé, 35.—*Vide Questions négativées.*
- LENNOX ET ADDINGTON.—(Comtés Incorporés en un seul) Pétition de David Roblin et autres, électeurs, se plaignant de cette Election, 16. Pétition de Benjamin Ham, candidat opposé, portant même plainte, 17. Cautionnement, 27. Jour fixé pour prendre les Pétitions en considération, 98. Pétitions considérées, 115. Listes de témoins, 116, 117. Comité nommé, 122. Rapport qu'aucun Membre ne doit être reçu ni entendu devant lui soit comme conseil du Membre siégeant, ou de ceux qui ont pétitionné contre son Election, 124. Rapport final, 209.

ELECTIONS—CONTINUE'ES.

—COMTÉ DE MONTREAL.—Pétition de divers électeurs de Montréal, se plaignant de cette Election, 19. De James Leslie, candidat opposé portant même plainte, 20.

—VILLE DE NIAGARA.—Pétition de Robert Melville et John McBride, électeurs, se plaignant de cette Election, 12.—(Vide *Alma John*.) Prolongation du tems fixé pour donner cautionnement, 102. Jour fixé pour prendre la Pétition en considération, 102. Cautionnement, 146. Pétition considérée, 154. Listes des témoins, 154, 155. Comité nommé, 160. Commission nommée pour interroger les témoins, 177. Rapport : absence de Membres, *ibid*. Comité ajourné, 178. Les pétitionnaires et les Membres siégeans se communiqueront leurs listes de voteurs, 179. Le nom de John Shuter Smith est effacé de la Commission, et celui d'Arthur Achland, inséré à la place, 191. Copie certifiée du livre de Poll de la dite Election sera fournie à la Commission, 210. Nouvelle Commission ordonnée, 248. Comité ajourné, 258. Prolongation du tems dans lequel la commission devait faire rapport, 316. Comité ajourné de nouveau, 318. Nouvelle commission ordonnée, 351. Rapport : absence de Membres, 410. Prolongation du tems dans lequel la commission devait recevoir les témoignages, 411. Comité ajourné de nouveau, 414. Rapport que la commission n'avait pas assez de tems pour recevoir le témoignage du Membre siégeant, 467. Nouvelle commission nommée, 468. Comité ajourné, 469. Motion pour que les pétitionnaires fournissent une nouvelle liste de témoins, *négligée*, 520. Comité ajourné de nouveau, 547. Motion pour que la Commission siège à Streetsville, *négligée*, 607. Comité ajourné, 658. Rapport : absence de membres, 667, 681. Le Comité procède malgré absence de Membres, 681.

—COMTÉ DE ROUVILLE.—Pétitions de divers électeurs du dit Comté, se plaignant de cette Election, 27. De Thimothé Franchère candidat opposant, portant même plainte, 29.

—COMTÉ DE ST. MAURICE.—Pétition de divers Electeurs du dit Comté, se plaignant de cette Election, 99. Cautionnement, 101. Déclaré, que si les allégués de la dite Pétition sont vrais, ils sont suffisans pour annuler l'Election, 101. Considération de la motion remise, 101, 111, 151, 190. Motion considérée, agréée, 203. Jour fixé pour prendre la Pétition en considération; exhibition du Livre de Poll ordonnée, *ibid*. Assignation de l'Officier Rapporteur *négligée*, 210. Listes de Témoins seront fournies, 211. Prolongation du tems dans lequel doivent être fournies les Listes, 255. Tems fixé pour prendre la Pétition en considération prolongé, 261, 302. Officier Rapporteur assigné pour rendre témoignage, *ibid*. Livre de Poll reçu, 372. Pétition considérée, *ibid*. Membres présents assermentés, 373. Interrogatoire de l'Officier Rapporteur, *ibid*. Le Conseil des Pétitionnaires remet un papier (A.) 376. Charles G. Mailhot interrogé, 378. Considération ultérieure remise, 380. Nouvelle considération, 386. Question à faire au Conseil des Pétitionnaires *négligée*; considération ultérieure remise, 387. Nouvelle considération, 389. Le Conseil des Pétitionnaires est entendu; sur la motion de remise, deux amendemens *négligés*, *ibid*. L'Officier Rapporteur est interrogé de nouveau, 390. Motion pour que M. l'Orateur laisse le Fauteuil une heure, *négligée*, 391, 391. Motion pour que la Chambre s'ajourne *négligée*, 392. Pétition considérée de nouveau; le Conseil des Pétitionnaires est entendu de nouveau; noms des Membres assermentés et absents; Résolu que les Pétitionnaires n'ayant pu réussir à annuler l'Election du Membre siégeant, la Pétition soit renvoyée—*nem. con.* Motion pour que les Pétitionnaires paient tous les frais encourus par le Membre siégeant en défendant son siège, *négligée*, 407.—Vide *Turcotte, J. E., Ecr.*

ELECTIONS—CONTINUE'ES.

- COMTE' DE SHEFFORD.—Pétition d'Alphonse Wells, Ecr., se plaignant de cette Election, 84. Retirée à la demande du Pétitionnaire, 254.
- COMTE' DE TERREBONNE.—Pétitions de A. Gigonell, et autres électeurs, se plaignant de cette Election, 23. De Louis H. Lafontaine, candidat opposé, portant même plainte, 25.
- CITE' DE TORONTO.—Pétition de Henry Sherwood, candidat opposé se plaignant de cette Election, 92. Jour fixé pour prendre la Pétition en considération, 94. Considération remise, 178. Considération de la Pétition et ordres y relatifs, déchargés, 190.
- COMTE' DE VAUDREUIL.—Pétitions de divers Electeurs du, se plaignant de cette Election, 32. D'André Jobin, candidat opposé, portant même plainte, 33.
- COMTE DE YORK, (Second Quartier.)—Pétition de divers Electeurs du, se plaignant de cette Election, 95. Pétition de Connell James Baldwin, candidat opposé, portant même plainte, 96. Jour fixé pour prendre les Pétitions en considération, 102. Cautionnement, 164. Considération remise, 179, 253. Pétitions considérées, 397. Témoins des Pétitionnaires et du Membre siégeant, 399. Comité nommé, 401. Temps et lieu de réunion du Comité, 401. Dernier ordre déchargé, 410. Commission nommée pour interroger les témoins, 417. Comité ajourné, 418, 456. Temps et lieu pour la réunion de la Commission changés, 464. Membres excusés de faire partie du Comité, 468, 525. Rapport: absence de Membres, 533. Comité ajourné, 538, 575. Motion pour ajourner les procédés de la Commission jusqu'à la prochaine Session, *négligée*, 679.
- Que le nombre des Membres de cette Chambre qui n'ont pas fait partie d'un Comité pour la décision d'une Election contestée, pendant la présente Session, est insuffisant pour remplir les fins de la Loi, 235, 381.

EMANATION DE WRITS ORDONNE'E PENDANT LA SESSION.—

Pour quel endroit.	A la place de.	Pour quelle raison.
Middlesex, Ville de Kingston. Second Quartier du Comté de York.	Thomas Parke, Ecr. Anthony Manahan, Ecr. } Robert Baldwin, Ecr.	Nommé Arpenteur Général, 15. " Collecteur de Douanes, 40. Accepte le Comté de Hastings, 476.

- Motion pour que l'Orateur donne son Warrant pour l'émanation d'un Writ afin que le Comté de Hastings élise un Membre à la place du Membre siégeant qui a accepté un emploi, *négligée*, 235.
- Frais d'émanation de Writs pour les dernières Elections.—Voir *Subsides*. (*Résolutions*.)

EMMAGASINAGE.—La Chambre résout de se former en Comité pour considérer s'il est expédient de prendre des mesures pour régler l'emmagasinage et l'entrepôt des Marchandises, 114. Considération; Rapport de Résolutions qui sont agréées, 212.—Vide *Questions négatives*. BILL pour étendre le bénéfice du système d'emmagasinage établi par un certain Acte du Parlement Impérial, 213. Renvoyé à un Comité, 255. Considéré; Rapport du Bill, 295. Passé, 306. Par le Conseil, 691. Sanction Royale, 726. 4e et 5e Vic. Chap. 16.

EMPLOIS.—Vide *Vacance, Emplois en.*

EMIGRATION.—Vide *Naturalisation.*

—Vues du Gouvernement de Sa Majesté à ce sujet, 198.

—La Chambre résout de se former en Comité pour considérer le Message du Gouverneur Général, et la Dépêche de Lord John Russell à ce sujet, 418. Considération, 492. Rapport d'une Résolution, elle est agréée, 492. BILL pour créer un fonds afin de payer les dépenses nécessaires pour transporter les Emigrés indigènes au lieu de leur destination, &c, présenté et lu, 492. Renvoyé à un Comité, 526. Considéré, 662. Rapport 672. Passé, *ibid.* Par le Conseil, 688. Sanction Royale, 727. 4e et 5e Vict., chap. 13.

EMEUTES.—Vide *Emeutes de la Cité de Toronto; Emeutes du District de Home.*

EMEUTES DE TORONTO.—Vide *Adresses* (6. 44.)

—Message de Son Excellence avec Copie du Rapport des Commissaires touchant l'Emeute de Toronto, présenté, 311. Appendice (S.) sera imprimé 345. Renvoyé à un Comité, 345.—Vide *Emeutes du District de Home.*

—Pétition de George Monro, Ecuyer, Maire, au nom de la Corporation, demandant une enquête relativement à la vérité des allégués du rapport des Commissaires, 415. Renvoyée à un Comité, 416.—Vide *Emeutes du District de Home.*

—Réponse à une adresse (44) au sujet des places et offices de profit, que possèdent les Commissaires qui ont fait l'investigation des dites émeutes, 530.

EMEUTES DU DISTRICT DE HOME.—Vide *Questions Négatives.*

—Pétition de Peter Leppard demandant qu'il soit fait une enquête au sujet des Emeutes qui ont eu lieu le 15 Octobre 1839, 248, 259. Renvoyée à un Comité qui fera rapport de tems à autres, 260. Pétition de W.W. Baldwin renvoyée aussi à un Comité, 289. Aussi le Rapport des Commissaires sur les Emeutes de la Cité de Toronto; et la Pétition de Joseph Milburne, 345, 357. Aussi la Pétition de George Monro, 416. Rapport: Appendice (O. O.) sera imprimé, 695. Nouvelle considération de la Pétition de George Monro, Ecuyer, remise à la prochaine Session, *ibid.* Second Rapport, 718.

EMPRISONNEMENT POUR DETTES.—Pétition de Bernard Fitz Patrick et autres, de la Prison du District de Midland, demandant l'amendement de la loi, 306, 335.

—Bill pour abolir l'emprisonnement pour dettes dans le Canada Ouest, excepté en certains cas, présenté et lu, 303. Renvoyé à un Comité, 456. Considération remise, 497.

EMPRUNT EN ANGLETERRE.—Vide *Questions Négatives.*

—Bill pour faciliter l'emprunt en Angleterre, présenté et lu, 586. Renvoyé à un Comité, 593. Considéré, 637. Rapport du Bill; 643. Motion pour renvoyer le Bill à un Comité *négligée* après division. Passé après division, 643. Par le Conseil, 682. Sanction Royale, 729. 4e et 5e Vict. chap. 33.

ESCOTT, TOWNSHIP D'—Pétition de Joseph Dowsley, et autres, demandant que ce Township soit séparé de celui de Yonge, 269, 288.

ESTIMATIONS.—Vide *Comptes Publics.*

ETRANGERS—Pourront être admis dans la Chambre des Séancés, 44.

EXPORTATIONS.—Vide *Droits à l'exportation; Importations et Exportations.*

EXEMPTION DE PEAGE.—Pétitions de G. P. Wilgress, et autres, demandant à être exemptés du péage sur le chemin de barrières de Lachine, 248, 259. De George Babcock, et autres, ayant le transport de la Malle, demandant à être exemptés du péage sur les routes où ils passent avec la Malle, 248, 259. Dernière Pétition renvoyée à un Comité, 260.

EXPLORATION GEOLOGIQUE.—Pétition de la Société d'Histoire Naturelle de Montréal, demandant qu'il soit fait une Exploration Géologique Systématique de la Province, 140, 181. Renvoyée à un Comité, 143. Pétition de la Société Littéraire et Historique de Québec pour le même objet, 342, 343. Vide *Subsides (Résolutions.)*

FARIBAUT, GEO. BARTHELEMI, nommé Assistant Greffier, 60.
—Résolution, addition à son salaire, 713.

FINANCES.—Vues du Gouvernement de Sa Majesté au sujet des Finances de la Province, 197.

GANANOQUE, PONT DE—Pétition de J. McDonald, et autres, demandant permission de bâtir un Pont sur la rivière Gananoque, 140, 181. Renvoyée à un Comité, 269.

GASPÉ, COMTÉ DE—Pétition de W. Kelly, et autres, se plaignant du manque de chemins et d'écoles, et de la difficulté à assister à la Cour de Circuit en été dans ce Comté, 146, 182.

—**DISTRICT DE**—Vide *Adresses (2.)*

—**PECHES DE**—Bill pour régler les pêches du District de Gaspé, présenté et lu, 10. Renvoyé à un Comité, 75. Rapport rejeté, 147. Le Comité fait un nouveau rapport, 184. Le Bill et le rapport sont renvoyés à un Comité, *ibid.* Considérés, 228, 239, 319. Rapport du Bill, 361. Passé, 382. Par le Conseil avec des amendemens, 535. Sera considéré, 538. Considéré, 655. Agréé, 656. Sanction royale, 724—4e et 5e Vict. chap. 36.

—**ACTES DE JUDICATURE DU DISTRICT DE**—La Chambre résout de se former en Comité pour considérer s'il est expédient d'amender les Actes de Judicature du District Inférieur de Gaspé, 187. Considération, 276, 319. Rapport d'une résolution; elle est agréée, *ibid.* **BILL** pour faire de plus amples provisions pour la due administration de la Justice dans le District de Gaspé, présenté et lu, 319. Renvoyé à un Comité, 350. Comité déchargé et le Bill renvoyé à un Comité choisi, 405. Rapport du Bill; renvoyé à un Comité, 458. Considéré, 589. Rapport du Bill, 593. Troisième lecture; Cavalier (Clause A) agréé; Bill passé, 599—Vide *Adresses (52.)*

—**NOTAIRES DE**—Bill pour pourvoir d'une manière permanente à l'absence de Notaires dans le District Inférieur de Gaspé, présenté et lu, 12. Renvoyé à un Comité, 40—Vide *questions négativées.* Deux Membres ajoutés, 131. Rapport du Bill, 190. Renvoyé à un Comité, *ibid.*

—**DIVISION TERRITORIALE DE**—La Chambre résout de se former en Comité pour considérer s'il est expédient d'amender l'Ordonnance du Conseil Spécial de la 4e Vict. chap. 45, relative à la dite division, 438. Considération; rapport d'une Résolution; elle est agréée, 505.

GOVERNEMENT CIVIL—Vide *Comptes Publics ; Subsidés.*

GOVERNEMENT RESPONSABLE.—Vide *Adresses (27) ; Questions négatives.*

—Réponse à une Adresse au sujet du, présenté, 442. Appendice (B. B.)

—Certaines Résolutions proposées au sujet du Gouvernement responsable, avec des amendemens, 544, 546 ; seront imprimées, 547.

GORE ET BROCK, CHEMIN DES DISTRICTS DE—Pétition d'Elam Stinson et autres, demandant à être incorporés pour construire un chemin dans les dits Districts, 363, 382.

— **BÂTIMENS PUBLICS DU DISTRICT DE**—Pétition de A. Dingwall Fordyce et autres du District de Wellington, touchant la dette des bâtimens publics du District de Gore, 141, 182. Renvoyée à un Comité. Aussi une autre Pétition de A. D. Fordyce (Vide *Wellington, District de,*) Renvoyée à un Comité, 357. Comité déchargé de la considération de la dernière Pétition, 366. Rapport d'un Bill pour confirmer les arrangemens entre les Magistrats des Districts de Gore et de Wellington ; Bill lu, 366. Renvoyé à un Comité, 406. Considéré. Rapport du Bill, 505. Passé, 521. Par le Conseil, 568. Sanction Royale, 725. 4e et 5e Vic. chap. 75.

GOSFORD, CHEMIN DE—Vide Bill des *Améliorations Publiques ; Subsidés, (Résolutions.)*

GOURLAY, ROBERT F.—Pétition de, se plaignant des pertes qu'il a éprouvées de la part du Gouvernement Exécutif du Haut-Canada, 269, 289. Renvoyée à un Comité, 458. Rapport ; appendice (T. T.) Renvoyé à un Comité, 641. Considéré. Rapport d'une résolution, laquelle est agréée, 715. Vide *Adresses (64.)*

GOVERNEUR GÉNÉRAL.—Vide *Messages du, Adresses au.*

— Rapport de son discours à l'ouverture de la Session, 6. Ordre de l'imprimer ; renvoyé à un Comité, 9. Considéré, 39, 53, 57, 60. Rapport de résolutions, lesquelles sont agréées, 60—Vide *Adresses (1)*

— Il lui sera transmis une copie des Journaux tous les jours, 44.

— Informe la Chambre par la voie d'un Conseiller Exécutif qu'il concourra aux mesures ayant pour objet d'approprier telles sommes de deniers pour les dépenses contingentes de la Chambre qu'elle pourra juger nécessaires dans le cours de la présente Session, 79.

— Annonce son intention de se rendre à la Chambre Législative pour donner son assentiment à des Bills, 110, 394, 491.

— Sanctionne certains Bills, 115, 409, 499.

— Instructions qu'il a reçues en prenant les rênes du Gouvernement, 443.—Vide *Adresses (28.)*

— Adresse au, dans laquelle la Chambre lui fait part de la vive sympathie qu'elle éprouve à l'occasion de l'accident sérieux qui lui est arrivé, et qu'elle participe avec la société en général au désir anxieux de sa prompte guérison, 592. Ses remerciemens, 662.

— Annonce son intention de proroger la Législature, 608. Vide *Adresses (56.)*

— Prie la Chambre de s'assembler à l'Hotel du Gouvernement pour la prorogation, 722.

— L'un des Membres du Conseil Exécutif de Sa Majesté informe la Chambre qu'en conséquence de l'indisposition sévère du Gouverneur Général, Son Excellence ne pourra pas recevoir la Chambre ce jour là, pour la prorogation, 723.—Vide *Député Gouverneur.*

- GRANDE RIVIERE, NAVIGATION DE LA**—La Chambre résout de se former en Comité pour considérer s'il est expédient d'amender l'Acte du Haut-Canada relatif à la nomination des Directeurs. Considération; rapport d'une Résolution qui est agréée, 411. BILL pour amender la loi relative à l'élection des Directeurs de la Compagnie de la Navigation de la Grande Rivière, présenté et lu, *ibid.* Renvoyé à un Comité, 471. Considéré; Rapport du Bill, 492. Passé, 503. Par le Conseil, 555. Sanction Royale, 725.—4e et 5e Vict. chap. 74.
- GRENVILLE, CANAL DE**—Pétition de C. C. Grece, et autres, demandant à être indemnisés des dommages que les Officiers d'Artillerie de Sa Majesté ont faits à leurs propriétés situées sur le Canal, 220, 234.
- GRIMSBY, HAVRE DE**—Pétition du Président et des Directeurs du, demandant des secours, 12.
- GREFFIERS DES MAGISTRATS**.—Bill pour régler la nomination des Greffiers des Magistrats dans le Bas-Canada, présenté et lu, 285. Lu une seconde fois. 350. Référé, 480.
- GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE**.—Vide *Assemblée Législative; Elections Contestées*.
 —Pour comparaître à la Barre avec le Retour du Comté de Kent, 19.
 —Ses certificats de l'Election de Membres, Ville de Kingston, 113. Comté de Middlesex, 188.
 —Ses honoraires pour chaque taxation et rapport sur des Pétitions d'Election, 346.
- GREFFIER DE LA CHAMBRE**.—Vide *Baptêmes, Mariages et Sépultures*.
 —Autorisé à souscrire aux Papiers-nouvelles de la Province, 22.
 —Fera un Index aux Journaux, 44.
 —Nommera un Assistant Greffier, 54. (Vide *Faribault Geo. B.*)
 —Devra souscrire à 500 Exemplaires du *Canadian Mirror of Parliament*, 108.
 —Remettra la somme de £20, que R. J. Turner lui a payée, la Pétition ayant été présentée avant l'adoption des Règles de la Chambre, 302.
 —Ses honoraires pour chaque taxation et rapport sur des Pétitions d'Election, 346.
- GREFFIER EN LOI**.—Ses fonctions relativement aux Bills Publics, 47.
- GWILLIMBURY OUEST, ACTE DU CHEMIN ET PONT DE**.—Bill pour amender le dit Acte, présenté et lu, 36. Renvoyé à un Comité, 87. Considéré; rapport, 111. Passé, 124. Par le Conseil, 164. Sanction Royale, 409.—4e et 5e Vict. chap. 73.
- HALDIMAND ET SIMCOE, COMTÉS DE**—Bill pour leur accorder certains privilèges, présenté et lu, 459. Renvoyé à un Comité, 496. Considéré, 710. Rapport d'un Bill, 710. Passé, 712.
 — **COMTÉ DE**—Pétitions de Warner Nellis et autres—De John DeCew et autres—Et de Daniel Hoover et autres, pour ériger le dit Comté en District séparé, 298, 315. Renvoyé à un Comité, 337. Rapport du Bill, 516.—Vide *Manchester, District de*.
 — **VERRERIE DE**—Pétition de John DeCew, et autres, demandant un Acte d'incorporation, 11. Renvoyé à un Comité, 113. Rapport du Bill, lequel est lu, 200. Renvoyé à un Comité, 352. Considéré, 369. Passé, 382. Par le Conseil Législatif, 436. Réservé pour la Sanction de Sa Majesté, 727.
- HAMILTON ET PORT DOVER, CHEMIN DE**—Vide *Messages (22.)* Bill des *Améliorations Publiques; Subsides, (Résolutions.)*

- HAMILTON, HAVRE ET CHANTIER DE CONSTRUCTION DE**—Pétition d'Andrew Millar, demandant un Acte d'incorporation, 248; 259.
- HAMILTON, LIMITES DE**—Bill pour amender la 3e Guil. 4, fixant ces limites, présenté et lu, 606.
- HAVRES.**—Vide *Adresses* (20). *Annis' Creek*; *Grimsby, Havre de*; *Hamilton, Havre et Chantier de construction de*; *Sydenham, Havre de*; *Whitby Marsh*.
 — Réponse à l'Adresse (20) au sujet des prêts faits aux Havres de Cobourg, Oakville et Port Hope, 292. Appendice (Q.) Renvoyée à un Comité, 302.
 — **ET PHARES.**—Vide Bill des *Améliorations Publiques*; *Subsides*. (*Résolutions*.)
- HERITIERS ET LEGATAIRES, ACTES DES**—Bill pour amender les actes des Héritiers et Légataires, présenté et lu, 34. Seconde lecture ordonnée, *ibid*.
 — La Chambre résout de se former en Comité pour amender et consolider les Actes du Haut-Canada relatifs aux, 285. Considération, 296. Rapport d'une Résolution qui est agréée, 297. BILL présenté et lu, 297. Renvoyé à un Comité, 350. Considéré, 370. Rapport du Bill, 380. Passé, 434.
 — **COMMISSIONS DES**—Bill pour changer durant une période limitée le siège de la Commission des Héritiers et Légataires de la ci-devant Province du Haut-Canada; apporté du Conseil, et lu, 74. Renvoyé à un Comité, 80. Considéré, 87. Passé, *ibid*. Sanction Royale, 115. 4e et 5e Vic. Chap. 1.
- HOLLANDE, RIVIERE**—Pétition d'Horace - Keating, et autres, demandant l'amélioration de la navigation de la, 192, 214.
- HOME, DISTRICT DE**—Bill pour consolider deux certaines Dettes dues par le District de Home, présenté et lu, 534. Renvoyé à un Comité; considéré, 569. Passé, 577. Par le Conseil, 691. Sanction Royale, 726. 4e et 5e Vic. Chap. 58.
- HOPITAUX**,—Secours pour les.—Vide *Subsides*, (*Résolutions*).
- HURON, COMTE' DE**—Vide *Elections contestées*.
- HEURES DE BUREAUX**,—Présence des Officiers de la Chambre et des Commissaires durant la Session, 51.
- ILE DE BICQUET.**—Pétition des Propriétaires et Patrons de Navires allant à Québec, et des Pilotes demandant l'érection d'un Phare sur l', 87. Renvoyée au Comité général sur le Bill de la *Maison de la Trinité*, 641.
- INDEX GENERAL.**—Vide *Index des Journaux*.
- INDEMNITE' DES MEMBRES.**—Vide *Révocation de l'Indemnité des Membres*; *Paie ou Indemnité des Membres en Session*.
- INFIRMES.**—Bill pour secourir les personnes Infirmes et hors d'état de gagner leur vie, présenté et lu, 22. Renvoyé à un Comité, 111. Considéré; négativé, 256.
- IMPRESSION.**—Vide *Journaux*; *Questions négativées*.
 — Matières dont l' est ordonnée, 9, 11, 21, 52, 101, 109, 151, 199, 200, 202, 210, 232, 253, 345, 352, 418, 453, 461, 467, 489, 496, 522, 524, 547, 560, 580, 580, 589, (ordre rescindé, 592,) 626, 665, 695, 720.

IMPRESSION—CONTINUE'E.

— Comité nommé pour surveiller les impressions durant la présente Session, 35. Premier Rapport ; agréé, 81. Second Rapport, 108. Renvoyé à un Comité ; considéré, 123. Considération ultérieure déchargée, et le Rapport renvoyé au Comité choisi, 147. Troisième Rapport du Comité, 291. Renvoyé à un Comité ; considéré, *ibid.* Rapport de Résolutions qui sont agréées, 292.

— **ORDONNANCES ET STATUTS REVISE'S.**—Vide *Subsides, (Résolutions.)*

INSENSE'S ET NECESSITEUX.—Vide *Actes continués ; Subsides, (Résolutions.)*

INSTITUTION BIENVIELLANTE DES DAMES DE MONTREAL.—Pétition de l', demandant un Acte d'incorporation, 61. Renvoyée à un Comité, 183. Rapport d'un Bill, lequel est lu, 207. Seconde lecture, 228. Renvoyé à un Comité, 238. Passé, 251. Par le Conseil, 278. Sanction Royale, 409. 4e et 5e Vic. Chap. 66.

— Pétition de l', demandant des secours, 179, 192.—Vide *Subsides, (Résolutions.)*

INSTITUT DES ARTISANS DE WOODSTOCK.—Pétition du Contre-Amiral Vansittart, et autres, demandant des secours, 371, 388.

INSTITUT DES ARTISANS DE PORT HOPE.—Pétition de M. F. Whitehead, et autres, demandant des secours, 233, 252.

INSCRIPTION DES VOTES.—Vide *Elections.*

INDEPENDANCE DES JUGES.—Bill pour mieux assurer l'indépendance et l'honnêteté des Juges, présenté et lu, 11. Renvoyé à un Comité, 75. Rapport du Bill, 468. Renvoyé à un Comité, 469. Considéré ; Rapport du Bill, 575. Passé, 577.

INDEX DES JOURNAUX.—Vide *Journaux.*

IMPORTATIONS.—Vide *Droits à l'importation ; Droits sur les bois ; Importations et Exportations.*

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS.—Tableaux des, sera mis devant la Chambre par le Greffier à chaque Session, 51.

— Pétition de John Hetherington, et autres, touchant les importations et les exportations, 334, 348.

INSPECTION DE LA FLEUR ET DE LA FARINE.—Bill pour régler l'Inspection de la Fleur et de la Farine, présenté et lu, 438. Renvoyé à un Comité, 461. Considéré, 549. Rapport du Bill, 554. Passé, 577. Par le Conseil avec amendemens, 662. Considéré, 679. Agréé, 680. Réservé à la Sanction Royale, 728.

INSPECTION DES ALKALIS.—Bill pour régler l'inspection des Alkalis, présenté et lu, 467. Renvoyé à un Comité, 526.

INSPECTION, LOIS D'—Pétitions de la Chambre de Commerce de Montréal au sujet des dites Lois, 55. De Geo. P. Ridout, Président de la Chambre de Commerce de Toronto, au même sujet, 189 et 205. Pétitions renvoyées à un Comité, 205. *Infra.*

— Pétition de George Holt, et autres, contre les changemens des Lois actuelles, 334, 348.

INSPECTIONS—CONTINUE'ES.

— La Chambre résout de se former en Comité pour considérer s'il est expédient d'amender les dites Lois, 108. Pétitions de la Chambre de Commerce de Montréal, et de Geo. P. Ridout, renvoyées à un Comité, 205. Considération ; Rapport de trois Résolutions qui sont agréées, 319. Renvoyées à un Comité choisi, *ibid.* Rapport de DEUX BILLS, 438.—Vide *Inspection du Bœuf et du Lard ; Inspection de la Fleur et de la Farine.* Le Comité propose un autre BILL, 467.—Vide *Inspection des alkalis.*

INSPECTION DES BOIS.—Vide *Commerce des Bois.*

INSTRUCTIONS.—Vide *Gouverneur Général ; Comités généraux ; Comités choisis.*

INTEMPERANCE—Pétition de H. Glass, et autres, pour la suppression de l', 347, 365. Renvoyée à un Comité, 466.

JENNER, JOHN—Pétition de Geo. P. Kirby, et autres, demandant qu'il lui soit permis de bâtir un Moulin sur la Rivière la Tamise, 189, 204.

JESSOP, HENRY.—Pétition de, demandant à être admis comme Procureur de la Cour de Banc de la Reine, 189, 204. Renvoyée à un Comité.

JESUITES, BIENS DES—Vide *Adresses (37, 46.)*

JOBIN, ANDRÉ—Pétition d', demandant que ses honoraires comme Commissaire nommé pour recevoir les témoignages dans l'Élection contestée de E. Berthelot, Ecuyer, en 1833, lui soient payés, 590, 613. Renvoyée au Comité choisi des *Dépenses Contingentes de la Chambre*, 613. Rapport d'une Résolution, 616. Laquelle est agréée, 673.

OURNAUX.—Vide *Gouverneur Général ; Conseil Législatif.*

—Modèle pour l'impression des, le même que celui des Journaux du dernier Parlement du Haut-Canada, 81.

—La Chambre résout de se former en Comité pour considérer s'il est expédient de les imprimer et de les distribuer durant le présent Parlement ; considération, 261. Rapport d'une Résolution laquelle est agréée, 267.

—Impression et reliure des, de la présente Session, 303.

—Le Greffier de la Chambre fera un index des Journaux à la fin de chaque Session, 44.

—La Chambre résout de se former en Comité pour considérer s'il est expédient de faire faire un index général des Journaux de la Chambre d'Assemblée des ci-devant Provinces du Bas et du Haut-Canada, 504. Considération, 589. Rapport de deux Résolutions, lesquelles sont agréées, 593. Vide *Greffier de la Chambre ; Orateur.*

JUGE DE LA COUR DE VICE AMIRAUTE'.—Bill pour rendre le Juge de la dite Cour de Sa Majesté inéligible dans l'Assemblée Législative, présenté et lu, 577. Considération ultérieure remise, 617.

JUGES.—Vide *Indépendance des Juges.*

JUGES DE PAIX.—Vide *Adresses (3.) Juges de Paix du District de Home.*

—Bill pour les obliger à faire des retours des condamnations et amendes ; présenté et lu, 3. Renvoyé à un Comité, 151. Rapport du Bill ; Renvoyé à un Comité, 260. Considéré, 275, 286. Rapport du Bill, 293. Passé, 298. Par le Conseil avec amendemens, 394. Amendemens agréés, 404. Sanction Royale, 500. 4e et 5e Vict. chap. 12.

- JUGES DE PAIX DU DISTRICT DE HOME.**—Pétition des, pour les mettre en état de payer une dette due par le District, 343, 348. Renvoyée à un Comité, 358. Pétition de la Corporation de Toronto au sujet des licences renvoyée aussi à un Comité, 403. Aussi la Pétition d'Eward O'Donnell, 530. Rapport : Renvoyé à un Comité ; considéré, 534. Rapport de deux Résolutions qui sont agréées, 534. *Infra (Bill)*. Pétition des Directeurs de la Compagnie du Chemin de fer de Toronto et Huron, renvoyée à un Comité ; un Membre ajouté, 578. Rapport au sujet de la Pétition du Chemin de fer de Toronto et Huron, 696. Rapport agréé, 697. Vide *Adresses* (60.)
- JUSTICE CRIMINELLE,** Vide *Administration de la Justice Criminelle ; Bénifice du Clergé ; Larcins aux Iles de la Magdeleine ; Dommages causés Malicieusement à la propriété ; Offenses contre les personnes.*
- JUGEMENT DES ACCUSATIONS.**—Bill pour juger les accusations (Impeachment) présenté et lu, 515. Renvoyé à un Comité, 548. Considéré, 716.
- JUGEMENS INJUSTES.**—Pétition de J. Kalar se plaignant des Jugemens injustes des Cours de Requêtes et de District, 12. Renvoyée à un Comité. Vide *Milice, Pensions de*. Rapport, 552. Renvoyé à un Comité. *ibid.*
- KENT, COMTÉ DE**—Vide *Elections contestées.*
 — Pétitions demandant l'érection du dit Comté en District :—De Horace Keating, et autres, 204, 224. De Froome Talfourde, et autres, 466, 489. Pétitions renvoyées à un Comité, 466, 489. Rapport d'un Bill pour ériger le Comté de Kent en district séparé, 522. Première lecture, *ibid.* Renvoyé à un Comité, 569. Considération remise, 652.
- KENT, CHEMIN A BARRIÈRE DE**—Pétition de William Taylor, et autres, demandant le tracé et la construction du dit chemin, 363, 382.
- KINGSTON**—Vide *Elections (Writs)*
- ACTE D'INCORPORATION DE**—La Chambre résout de se former en Comité pour faire certains changemens au dit Acte, 525.
- INSTITUT DES ARTISANS DE**—Pétition de John R. Forsyth, et autres, demandant des secours, 556, 591.
- LACHINE, CHEMIN A BARRIÈRE DE,**—Vide *Exemption de péage.*
- LACROIX, PIERRE,**—Pétition de, qui demande à être récompensé pour les services qu'il a rendus comme Messager du Conseil Législatif du Bas-Canada, 509, 529. Renvoyée au Comité général sur le salaire des Officiers de la Législature, 529. Résolution pour accorder une pension.
- LAC ST. PIERRE.**—Pétition de la Chambre de commerce de Montréal demandant que le chenal du dit Lac soit amélioré, 179, 192. Renvoyée à un Comité, 252. Rapport, 489. Appendice (D.D.) Renvoyé au Comité général sur les Améliorations Publiques, et sera imprimé, 489.—Vide *Bill des Améliorations Publiques ; Subsidés, (Résolutions.)*
- LANG, ANNA ET AUTRES**—Pétition de, en qualité d'héritiers de Jacob Herchy de l'État de la Pennsylvanie, demandant que le Révd. Benjamin Eby, du Township de Waterloo, district de Wellington, soit autorisé par une loi, à exécuter les Actes de transmutation nécessaires relativement aux biens du dit Jacob Herchy, 258, 269.

- LARCIN.**—Bill pour consolider et amender les lois relatives au larcin présenté et lu, 22. Renvoyé à un Comité, 144. Rapport du Bill; renvoyé à un Comité général, 366. Considéré,—pas en nombre, 502. Considéré de nouveau, 504. Rapport du Bill, lequel est amendé, 515. Passé, 537. Par le Conseil avec amendemens, 598. Considéré, 617. Agréé, 620. Sanction Royale, 726. 4e et 5e Vic. chap. 25.
- LAUZON, SEIGNEURIE DE**—Vide *Adresses*, (43.)
- LENNOX ET ADDINGTON.**—Vide *Elections contestées*.
- LEINSTER, COMTE DE**—Pétition des franc tenanciers de, se plaignant de la restriction faite dans la représentation du dit Comté, 41.
- LELIEVRE, SIMON.**—Pétition de, demandant que son salaire, comme interprète de la Cour du Banc de la Reine, soit augmenté, 590, 613. Renvoyée à un Comité, 599. Rapport, 614.
- LEGGO, CHRISTOPHER.**—Vide *Adresses*, (7. 42.)
- Extrait de dépêche en réponse à l'adresse de la ci-devant Assemblée du Haut-Canada sur sa réclamation, 270. Renvoyé à un Comité, 281. Rapport, 337. Renvoyé à un Comité; Considéré; Rapport d'une Résolution, 471. Message, (26) au sujet de sa réclamation renvoyé au Comité général sur le *Cure-môle-à-Vapeur*, 650. Ordre de renvoi déchargé, 654.
- BILL pour autoriser le paiement d'une certaine somme d'argent à C. Leggo, présenté et lu, 654. Seconde lecture, 673. Passé après division, *ibid.* Par le Conseil, 689. Sanction Royale, 727. 4e et 5e Vic. chap. 71.
- LICENCES D'AUBERGISTES.**—Vide *Auberges et Aubergistes*.
- LIGNES DE DIVISION, COMMISSAIRES DES**—Pétition de Michael M. Traxler et autres, de Chatham, district de l'Ouest, contre leurs décisions, 180, 193. La Chambre résout de se former en Comité, pour considérer s'il est expédient d'abroger les lois du Haut-Canada, au sujet des Commissaires des lignes de division, 525.
- ACTE des Commissaires des—La Chambre résout de se former en Comité pour considérer s'il est expédient d'amender les lois du Haut-Canada, au sujet des Commissaires des lignes de division, 254. Considération de ce sujet, 320. Résolution rapportée et adoptée, 321. Bill présenté et lu, *ibid.* Référé, 367. Rapport, 541.
- LIVRE BLEU.**—Vide *Adresses*, (35.)
- LIBERTÉ DES ELECTIONS**—Vide *Elections*. (Bill pour mieux pourvoir à la liberté des.)
- LANGUE FRANCAISE**—Vide *Traduction des Lois*.
- LOIS DE CHASSE**—La Chambre résout de se former en Comité pour amender l'Acte du Haut-Canada relatif aux lois de chasse, 127. Considération remise, 152.
- LOI**—Voir *Profession de loi; Loi et Arpentage*.
- LOI ET ARPENTAGE**—Bill pour autoriser les hommes de loi et les arpenteurs du Haut et du Bas-Canada, à pratiquer dans la Province du Canada, présenté et lu, 405. Renvoyé à un Comité avec instruction de retrancher du Bill ce qui a rapport à la pratique du droit, 460.

- LOIS D'ENRÉGISTREMENT**—Pétition de Noah Freer, et autres, de Québec, au sujet des lois d'hypothèques, 180, 194.
- LOIS DE POSSESSION**—La Chambre résout de se former en Comité au sujet de la, en tant qu'elle se rapporte aux arpentages erronés, 261. Considération—Pas de rapport, 353.
- LAW REPORTS**—Bill pour pourvoir à la publication des Law Reports du Bas-Canada, présenté et lu, 405. Renvoyé à un Comité, 455.
- LOIS**—Vide *Traduction des lois*.
- LOIS EXPIRANTES**—Comité choisi pour s'enquérir des Statuts et des Ordonnances qui sont sur le point d'expirer, et en faire rapport de tems à autres, 361. Rapport, 613. Rapport renvoyé à un Comité; considéré; résolution proposée et agréée, 614—Vide *Actes continués*.
- LOIS D'USURE**—Pétitions demandant un changement dans les lois usuraires de la Province:—De la Chambre de Commerce de Montréal, 54. De Geo. R. Ridout, Président de la Chambre de Commerce, Toronto, 189, 205. Renvoyées au Comité du Cours Monétaire et des Banques, 189, 205—Vide aussi *Corporation de Montréal*.
- La Chambre résout de se former en Comité pour considérer les lois usuraires de la Province, 59. Considération, 106. Sujet renvoyé au Comité du Cours Monétaire et des Banques, 185.
- **BILL** pour exempter certaines transactions mercantiles de l'opération des lois de l'Usure, présenté et lu, 419. Renvoyé à un Comité, 460. Considéré, 540. Considéré de nouveau—Pas de rapport, 549.
- **BILL** pour amender les lois d'Usure; apporté du Conseil et lu, 588. Seconde lecture, 609. Motion pour qu'il soit considéré de nouveau en trois mois; amendement pour renvoyer le Bill à un Comité agréé, 609. Considéré, 676. Sur la motion de le considérer de nouveau, la motion préalable proposée—la question principale sera-t-elle mise aux voix? est *négligée* par la voix préponderante de l'Orateur, 720.
- LONDRES ET AMHERTSBURGH, CHEMIN DE**—Vide *Bill des Améliorations Publiques; Subsidés (Résolutions)*.
- **ET PORT SARNIA, CHEMIN DE**—Vide *Bill des Améliorations Publiques; Subsidés (Résolutions)*.
- **DISTRICT DE**—Pétition de Joseph B. Clench, demandant des secours pour y bâtir une prison et une cour de Justice, 233, 252.
- LOUPS, DESTRUCTION DES**—Vide *Actes continués*.
- MADAWASKA, PONT DE**—Pétition de J. et A. MacNab, demandant rémunération pour le Pont qu'il a bâti sur la Rivière Madawaska, 466, 488. Renvoyée à un Comité, 488.
- MAGDELEINE, ILES DE LA**—Bill pour pourvoir temporairement à l'administration de la Justice en icelles, présenté et lu, 346. Renvoyé à un Comité, 352. Considéré, 464. Rapport du Bill, 470. Passé, 473. Par le Conseil avec amendemens, 548. Sera considéré, 552. Considéré, 572. Renvoyé à un Comité, —. Considéré de nouveau, 574. Rapport des amendemens faits aux amendemens du Bill, 582. Agréés, 591. Amendemens agréés par le Conseil, 615. Sanction Royale, 724. 4e et 5e Vic. Chap. 22.

- MAGISTRATURE STIPENDIAIRE.**—Pétition du Très Révd. Archidiacre Stuart, et autres, de Kingston, demandant l'établissement de cette Magistrature dans la dite ville, 612, 654.
- MANAHAN A.**—Lettre de, résignant son siège comme Membre de la Chambre, 39. Les procédés relatifs à sa Pétition à l'Assemblée de la ci-devant Province du Haut-Canada, sont lus, 560. Sujet renvoyé à un Comité, *ibid.* Rapport; renvoyé à un Comité, 578. Considération immédiate *négligée*, 625. Considéré; Rapport d'une Résolution qui est agréée, 715.—Vide *Adresses* (63.)
- MANCHESTER, DISTRICT DE**—Bill pour ériger le Comté de Haldimand en un District séparé sous le nom de District de Manchester, présenté et lu, 359. Renvoyé à un Comité, 576. Considération remise, 570. Pétition de W. Tanner et autres renvoyée à un Comité général sur le Bill, 654.
- Pétition de W. Tanner et autres contre le Bill, 640, 654. Renvoyée à un Comité, 654. *Supra.*
- MARIAGE.**—Vide *Sharrard, J. U. et Henry, T.*
- BILL pour autoriser les Ministres de toutes les sectes Chrétiennes à célébrer les Mariages. présenté et lu, 183. Renvoyé à un Comité, 229. Considéré; Rapport du Bill, 238. Passé, 251. Par le Conseil avec amendemens, 394. Sera considéré, 422. Considéré, 480. Amendemens renvoyés à un Comité, et seront imprimés, 485. Considérés de nouveau,— pas de rapport, 570
- McCARTY, M.**—Pétition de, demandant à être rémunéré comme Messager de la Législature de la ci-devant Province du Haut-Canada, 520, 535. Renvoyée au Comité choisi des *Dépenses contingentes de la Chambre*, 535. Rapport, 617. Agréé, 673.
- McCRAE, MARIA**—Pétition de, demandant rémunération pour la perte qu'elle a éprouvée en n'étant pas nommée concierge de l'Assemblée, 612, 653. Renvoyée au Comité choisi sur les *Dépenses contingentes de la Chambre*, 654. Rapport d'une Résolution qui est agréée, 713.
- McDONELL, ALLAN**—Pétition de, exposant que son fils, son seul appui et le seul de sa famille, est mort des fatigues et de la misère qu'il a endurées dans la dernière Rébellion du Bas-Canada, lorsqu'il était au Service de Sa Majesté, et demandant des secours, 472, 494. Renvoyée à un Comité, 494. Rapport, 678.
- McKENZIE, S. ET AUTRES**—Pétition de, touchant une perte occasionnée par un certain Arpentage, 60. Renvoyée à un Comité, 150. Un Membre est ajouté au Comité, 455. Rapport, 678.
- McNAB, TOWNSHIP DE**—Vide *Adresses* (39).
- Rapport des Commissaires nommés pour faire Rapport de l'état du dit Township, présenté, 578. Appendice (H. H.) Sera imprimé, 580. Cet ordre est rescindé. et les documens renvoyés à un Comité choisi, 592.
- Pétition d'Allan Stuart et autres, portant plusieurs accusations contre le Chef MacNab, et demandant protection, 557, 592.
- MARCHANDISES ET DENRE'ES.**—Vide *Droits de Douanes.*
- MAISON DE LA TRINITE'.**—La Chambre résout de se former en Comité pour considérer s'il est expédient de révoquer et amender les Lois relatives aux Pilotes et aux Navires dans le Port et Havre de Québec, et l'amélioration de la navigation du St. Laurent; considération, 285. Rapport d'une Résolution qui est agréée, 285. Rapport d'un BILL qui est lu, 286. Renvoyé à un Comité,

MAISON DE LA TRINITE.—CONTINUE'E.

362. Pétition de Peter Langlois et autres renvoyée à un Comité, 441. Rapport d'un BILL ; renvoyé à un Comité, 531. Pétition des Patrons et Propriétaires de Navires Britanniques, et des Pilotes du St. Laurent renvoyée aussi au Comité sur le Bill, 641. Considérée, 663. Rapport du Bill ; Passé, 672. Par le Conseil, 714. Sanction Royale, 727. 4e et 5e Vic. Chap. 15.
- Pétition de Peter Langlois et autres, Pilotes, demandant qu'il ne soit passé aucun Acte affectant leurs intérêts sans avoir été entendus, 416, 441. Renvoyée à un Comité, 442. *Supra.*
- Pétition du Maître, Député Maître et Syndic de la Maison de la Trinité de Québec, contre certaines clauses du Bill ci-dessus, 575, 599.

MAISON D'INDUSTRIE DE TORONTO.—Pétition du Très-Révérend Evêque de Toronto, et autres, demandant des secours pour la, 179, 193.—Vide *Subsides, (Résolutions.)*

MEDECINE OU CHIRURGIE, PRATIQUE DE LA—Bill pour permettre aux personnes autorisées à exercer la Médecine ou la Chirurgie dans le Haut ou dans le Bas-Canada, à l'exercer dans la Province du Canada, présenté et lu, 311. Seconde lecture, 367. Passé, 371. Par le Conseil, 568. Sanction Royale, 725. 4e et 5e Vic. Chap. 41.

MEDECINE ET CHIRURGIE—Bill pour régler la pratique de la, présenté et lu, 385. Renvoyé à un Comité, 407. Rapport du Bill, 455. Bill et Rapport renvoyés à un Comité, *ibid.*

MEMBRES.—Vide *Adresses (24). Dépenses contingentes de la Chambre ; Elections contestées ; Assemblée Législative ; Révocation de l'Indemnité des Membres ; Résignation des Membres ; Messages ; Paie des Membres en Session.*

- Règles concernant les, 43.
- Prêtent serment et prennent leurs sièges, 1, 35, 107, 114, 204, 242, 440.
- Congés d'absence accordés, 65, 109, 113, 115, 184, 210, 220, 266, 280, 292, 339, 455, 458, 468, 469, 489, 514, 525, 539, 543, 552, 560, 592, 652, 717.
- Ajoutés à des Comités, 15, 109, 127, 131, 185, 195, 236, 308, 383, 455, 477, 514, 525, 547, 578, 655.
- Absens aux appels de la Chambre, 154, 168, 172, 239, 242, 434.
- Dispensés de faire partie d'un Comité d'Election, 468, 525.
- N'agiront pas comme Conseils dans les questions d'Elections contestées, 124.
- Dispensés de voter, 218.
- Résignant leurs sièges, 39.
- Permissions accordées de comparaître devant des Comités choisis du Conseil Législatif, 412.
- Choix du lieu qu'ils veulent représenter lorsqu'ils ont été élus par deux endroits, 476.
- Seront appréhendés au corps lorsqu'ils ne seront pas présents aux appels de la Chambre, 167, 170, 241.

MESSAGE DU DEPUTE' GOUVERNEUR.—Désirant la présence de l'Assemblée Législative dans la Salle du Conseil Législatif, 724.

MESSAGES DU GOUVERNEUR GENERAL.—Désirant la présence de l'Assemblée Législative dans la Salle du Conseil Législatif, 2, 115, 409.

- 1.—Communiquant la nouvelle de la Sanction Royale donnée à l'Acte réservé du Haut-Canada, autorisant la vente des actions privées de la Compagnie du Canal de Welland, 149. Renvoyé à un Comité, 231. Vide *Welland, Canal de.*

MESSAGES DU GOUVERNEUR GENERAL—CONTINUE'S.

- 2.—Avec une dépêche de Lord J. Russell sur plusieurs des sujets les plus importants qui se rattachent au Canada, 196.—Vide *Dépêches*.
- 3.—En Réponse à une Adresse (11.) sur la nomination, &c., de Robert Baldwin, Ecuyer, comme Membre du Conseil Exécutif de Sa Majesté, 206.
- 4.—En Réponse à une adresse (8) demandant l'émanation d'un mandat en faveur de M. l'Orateur pour £5000, pour liquider les dépenses contingentes de la Législature de la ci-devant Province du Haut-Canada, 207.
- 5.—En Réponse à une adresse (10) pour savoir si le Gouvernement de Sa Majesté avait l'intention de recommander la continuation du Canal St. Laurent, 207.
- 6.—En Réponse à une adresse (15) demandant copie des communications échangées entre Son Excellence et le Gouvernement en Angleterre touchant le siège du Gouvernement, 222.
- 7.—En Réponse à une Adresse (14) au sujet d'une adresse de l'Assemblée de la ci-devant Province du Haut-Canada, touchant l'introduction des produits de cette Province dans les Ports de la Grande Bretagne francs de droits, 222. Renvoyé à un Comité, 254. Vide *Droits à l'Exportation*.
- 8.—En Réponse à une adresse (12) demandant si la Sanction Royale a été donnée, ou si elle sera probablement donnée au Bill réservé passé dans le Haut-Canada, et imposant des droits sur certains articles importés des Etats-Unis en cette Province, 223.
- 9.—Recommandant la convenance de pourvoir à l'acquisition des parts des actionnaires du Canal de Welland, conformément à un Bill passé par l'Assemblée du Haut-Canada, 229. Renvoyé à un Comité, 231. Vide *Welland, Canal de*.
- 10.—Avec un état du revenu et de la dépense probable de la Province, et un estimé de la dépense jusqu'au 31 Décembre 1841, 229. Vide *Comptes Publics*.
- 11.—Recommandant qu'il soit pourvu aux salaires des Juges et des Greffiers des Cours de District et de Division du Haut-Canada, 267.
- 12.—Avec copie du Rapport des Commissaires touchant les dernières émeutes à Toronto, 311. Vide *Emeutes de la Cité de Toronto*.
- 13.—En Réponse à une adresse (23) relative à l'étude et au Rapport du havre projeté à l'embouchure de Annis et Black's Creek, 351.
- 14.—Recommandant de pourvoir à la manière de constater et liquider toutes les justes réclamations qui pourront être faites dans le Bas-Canada pour pertes occasionnées par la Rebellion et les invasions de cette partie de la Province, 384.
- 15.—Avec un estimé des salaires des divers officiers des deux Chambres du Parlement, et des allocations de retraite aux officiers des Législatures des ci-devant Provinces du Haut et du Bas-Canada, 395. Vide *Salaires des Officiers de la Législature*.
- 16.—Concernant des adresses (28. 29.) relatives aux instructions qu'ils ont reçues lui et Sir George Arthur en prenant les rênes de leurs Gouvernements respectifs, 443.
- 17.—Au sujet des améliorations publiques de la Province, 450. Vide *Améliorations Publiques*.
- 18.—En Réponse à une adresse (50) demandant que l'autorité royale exerce sa prérogative en accordant pardon pour certains crimes et offenses, 553. Adresse et réponse seront imprimées, 560.
- 19.—Avec le Rapport du Comité du Conseil du Collège du Roi, sur l'état des terres des écoles dans la ci-devant Province du Haut-Canada, avec divers documens, 588. Appendice (K. K.)
- 20.—Recommandant de payer £446 4s 2d, à David Thorburn, Ecr., Commissaire du Cure-môle à vapeur, 589. Renvoyé à un Comité, 593. Vide *Cure-môle*.

MESSAGES DU GOUVERNEUR GENERAL—CONTINUE'S.

21. Recommandant de pourvoir à l'établissement et au soutien des écoles élémentaires dans toute la Province, 607.
- 22.—Recommandant d'approprier £2000 pour former une ligne de chemin depuis Hamilton jusqu'à Port Dover, 610. Renvoyé à un Comité, 642. Vide *Améliorations Publiques*.
- 23.—Recommandant d'approprier £1500 pour compléter le chemin militaire depuis l'Ottawa près de l'Orignal jusqu'au St. Laurent, 610. Renvoyé à un Comité, 642. Vide *Améliorations Publiques*.
- 24.—En Réponse à une adresse (25) relative à l'indemnité des Membres en Session, 636. Renvoyé à un Comité, *ibid.* Vide *Paie des Membres en Session*.
- 25.—En Réponse à une Adresse (48) demandant la nomination d'une Commission pour reviser les Statuts et les Ordonnances du Bas-Canada, 642.
- 26.—En Réponse à une Adresse (42) en faveur de C. Leggo, 649. Renvoyé à un Comité, 650.—Vide *Curc-Môle à Vapeur ; Leggo, Christopher*.
- 27.—En Réponse à une Adresse (53) relative à la nomination d'une Commission touchant la Tenure Féodale, 650.
- 28.—Recommandant d'accorder £500 au Collège Victoria, 655.—Vide *Collège Victoria*.
- 29.—De remerciemens à la Chambre pour son Adresse de Condoléance, 662.
- 30.—En Réponse à une Adresse (56) sur la prorogation de la Législature, 676.
- 31.—Recommandant d'approprier £925 pour ériger certains Phares sur le Fleuve St. Laurent, 676.
- 32.—Informant la Chambre que Son Excellence transmettra à Sa Majesté son Adresse sur l'admission des Produits du Canada dans les Ports de la Grande Bretagne, francs de droits, 721.
- 33.—Informant la Chambre que Son Excellence transmettra à Sa Majesté son Adresse au sujet du siège du Gouvernement, 721.
- 34.—Informant la Chambre que Son Excellence émanera son Warrant en faveur de son Greffier pour £11,063 13s. 3d. courant, pour ses Dépenses contingentes, 722.
- 35.—Priant la Chambre que quand elle s'ajournera aujourd'hui, elle s'ajourne pour se réunir à trois heures de l'après midi à l'Hotel du Gouvernement, 722.
- 36.—Informant la Chambre que Son Excellence prendra en considération la Pétition des Directeurs de la Compagnie du chemin de fer de Toronto et du Lac Huron, 723.
- 37.—Informant la Chambre que Son Excellence prendra la réclamation de A. Manahan, Ecr., en considération, 723.
- 38.—Informant la Chambre que Son Excellence prendra en considération le rapport du Comité choisi à l'occasion de R. F. Gourlay, Ecr. 723.

MESSAGES DU CONSEIL LÉGISLATIF :—

- Avec des Bills introduits par lui, 73, 267, 364, 568, 588, 662, 711.
- BILLS envoyés par l'Assemblée et agréés par le Conseil sans amendemens, 164, 278, 335, 345, 363, 394, 411, 416, 453, 468, 548, 555, 567, 568, 615, 611, 615, 661, 682, 688, 691, 714, 716, 721, 722.
- BILLS envoyés par l'Assemblée et agréés par le Conseil avec amendemens, 194, 394, 415, 461, 468, 486, 502, 556, 568, 594, 615, 595, 598, 611, 615, 662, 689, 690, 692, 702, 714.
- Informant la Chambre que les Membres du Conseil pourront comparaître devant des Comités de l'Assemblée pour rendre témoignage, 194, 210, 234, 422, 580, 588.
- Demandant que les Membres de l'Assemblée puissent rendre témoignage devant des Comités du Conseil, 411, 417.
- Avec une Résolution et une copie manuscrite des règles de cet Honorable Corps, 73.

MESSAGES DU CONSEIL LEGISLATIF—CONTINUE'S.

- Demandant les témoignages sur lesquels l'Assemblée a passé le Bill pour prévenir toutes injustices relativement à l'Élection de certains Membres à la dernière Election générale, 234. Renvoyé à un Comité choisi, 249.—*Vide Elections (BILL pour prévenir toutes injustice, &c); Messages au Conseil. Législatif.*
- Informant la Chambre que le Conseil donne son assentiment aux Pétitions à la Reine, à la Chambre des Lords, et à la Chambre des Communes, au sujet des droits sur les bois, 367.
- Avec une Adresse au Gouverneur Général le priant de transmettre les Pétitions au sujet des droits sur les bois, 395.
- Relatif à la présentation de l'Adresse réunie à Son Excellence par les deux Orateurs, 454.
- Avec des Résolutions relatives à la nomination d'une commission pour préparer un système général d'éducation et en faire rapport, 486.
- Informant la Chambre que le Conseil a agréé les amendemens qu'elle a faits à ses propres amendemens, 615.
- Informe la Chambre qu'il a nommé un Comité au sujet de la Bibliothèque, 689.
- Informe la Chambre qu'il donne son assentiment à l'Adresse priant Son Excellence de transmettre en Angleterre le Bill de la vente des terres publiques, 711.
- Avec un extrait d'un rapport du Comité choisi au sujet de la Bibliothèque, 722.

MESSAGES ENVOYÉS AU CONSEIL LEGISLATIF :—

- Demandant que leurs Honneurs puissent comparaître devant des Comités de l'Assemblée, 186, 210, 227, 417, 580.
- Avec un Rapport d'un Comité choisi sur le Message du Conseil, relatif au Bill pour prévenir toutes injustices relativement à certaines Elections du Bas-Canada, 291.
- Communiquant une Résolution concernant la Bibliothèque, 675.
- Avec une adresse au Gouverneur Général, le priant de transmettre en Angleterre le Bill de la vente des terres publiques, 706.

MIDDLESEX, COMTÉ DE—*Vide Elections (Writs); Greffier de la Couronne en Chancellerie.*

MILBURN, JOSEPH—Pétition de, demandant une compensation pour les dommages qu'il a éprouvés durant la dernière élection du premier quartier du Comté de York, 354, 372; Renvoyée à un Comité, 357—*Vide Emeutes du District de Home.*

MINE ET PECHE—Pétition de Lewis Devenport, et autres, de Windsor, demandant un Acte d'incorporation, 335.

MIROIR DU PARLEMENT—*Vide Questions négativées.*

— Il sera souscrit pour cinq cents exemplaires du, 148. Ordre rescindé, 261.

MILICE, AMENDES DE—*Vide Adresses (19.)*

— Pétition de Jacob Gross et Daniel High, relative à l'exemption de la, 11. Renvoyé à un Comité, 77.

— LOI DE—Bill pour amender la loi de Milice de la ci-devant Province du Haut-Canada, présenté et lu, 103. Renvoyé à un Comité, 294. Considéré; rapport du Bill, 305. Passé, 306. Par le Conseil, 364. Sanction Royale, 409. 4e et 5e Vict. 2.

MILICE, PENSIONS DE—Pétitions relatives aux :—De John Cole, 11. De A. Stull et P. Lampman, 12. De Rebecca McIntee, 112, 142. Pétition de A. Stull et P. Lampman, renvoyée à un Comité, 112. Pétition de John DeCew et John Kaler, renvoyée au même Comité, 113, 113. Rapport du Comité, 200, 552—Vide *Haldimand, Verrerie d' ; Jugemens injustes.*

— ADJUDANT GÉNÉRAL DE—Département de l'. Vide *Subsides (Résolutions.)*

MONNAIES DE CUIVRE FALSIFIÉES—Bill pour empêcher de fabriquer, importer ou circuler d'une manière frauduleuse, les monnaies de cuivre falsifiées, apporté du Conseil et lu, 568. Seconde lecture, 642. Passé, 661. Sanction Royale, 727—4e et 5e Vict. chap. 71.

MONTREAL, PORT DE—Vide *Phares.*

MOTIONS ET QUESTIONS—Règles relatives aux, 45.

MUNICIPALITÉS DU HAUT-CANADA—Pétition de James Adams, et autres, du Township d'Oro, demandant l'établissement des Conseils de District, 189, 204.

— BILL pour mieux pourvoir au Gouvernement intérieur de cette partie de la Province ci-devant le Haut-Canada par l'établissement d'autorités locales ou municipales en icelle, présenté et lu, 201. Sera imprimé, *ibid.* Renvoyé à un Comité général, 268. Considéré, 314. Le Comité reçoit instruction de considérer l'expédience d'abroger ou amender les Ordonnances du Conseil Spécial du Bas-Canada, 4 Vict. chap. 3 et 4, au sujet des autorités locales ou municipales dans cette partie de la Province, après division, 338. Ordonné que l'ordre que la Chambre se forme en Comité général, soit le premier ordre du jour, après division, 339. Considéré de nouveau, 340, 341, 346. Papiers et documens relatifs aux Districts Municipaux du Bas-Canada renvoyés au Comité ci-dessus, 352. Nouvelle considération, 362, 414. Rapport du Bill, 423. Amendemens proposés et *negativés* après division, 424 à 425. Les amendemens du Bill proposés par le Comité agréés, 426. Sur la question de la troisième lecture, amendemens proposés et *negativés* après division, 426 à 433. Question sur la motion pour remettre la troisième lecture à six mois *negativée*, 435. Clause ajoutée, 435. Motion de décharger l'ordre de la troisième lecture *negativée*, après division, 436. Bill passé après division, 437. Par le Conseil, 486. Sanction Royale, 500—4e et 5e Vict. chap. 10.

NATURALISATION.—Vide *Adresses (34.)*

—Pétitions de diverses personnes demandant à être naturalisées :—De Cyprian Morgan ; De Harvy Clarke, 18. De William H. Edwoods et autres, 30. De G. Frederick Verhoeff et autres, 36. D'Emery Osgood Tyler, 41. De J. C. Moulton, 54. D'Israel Williams, 59. De Benjamin P. Smith ; du Révd. William Sharts, 107. D'Abraham Van C. Pruyn ; De A. H. Blake, 107, 125. De James Oswal ; De Thomas Oswal ; D'Ursan Harvey ; De Richard Collier, 140, 181. De Daniel Quadrinbush ; De John F. Sixsmith, 180, 193. De H. Donthitt, 189, 204. De John Cook et autres, pour la naturalisation du Révd. H. Sharts, 258, 269. De Charles Williams, 410, 437. De Lewis Lyman, de Beauharnais, 503, 510.

—Pétitions de G. Frederick Verhoeff et autres ; et de John C. Moulton, renvoyées à un Comité 85. Rapport d'un Bill pour naturaliser certaines personnes, lequel est lu, 114. Seconde lecture ordonnée, *ibid.*

—Pétition de Lewis Lyman, renvoyée à un Comité, 522. Rapport d'un Bill pour lui conférer les droits civils et politiques d'un sujet Britannique, présenté et lu, 541. Seconde lecture, 554. Passé, 557. Par le Conseil, 682. Sanction Royale, 726. 4e et 5e Vic. chap. 84.

NATURALISATION—CONTINUE'E.

—BILL pour conférer et assurer à certains Habitans de cette Province les droits civils et politiques de sujets nés Britanniques, présenté et lu, 187. Renvoyé à un Comité, 227. Considéré,—pas en nombre, 268. Considéré de nouveau 270. Rapport du Bill, 271. Motion pour décharger l'ordre de la troisième lecture proposée et *négligée*, 279. Troisième lecture; et motion pour le renvoyer de nouveau à un Comité *négligée*, Bill passé, 280. Par le Conseil avec des amendemens, 461. Amendemens agréés, 476. Sanction Royale, 500—4e et 5e Vic. chap. 7.

—BILL pour naturaliser le Révd. William Shorts.—Apporté du Conseil, 692. Lu, 692. Lu deuxième et troisième fois et passé, 699. Sanction Royale, 727—4e et 5e Vic. chap. 85.

NEW, WILLIAM.—Pétition de, demandant que son nom soit inséré dans la Pétition des entrepreneurs du chemin macadamisé d'Hamilton et Brantford, étant un des entrepreneurs, 347, 364.

NIAGARA.—Vide.—*Elections Contestées* (Ville de Niagara.)

NOTARIAT.—Bill pour régler l'admission à la profession de Notaire dans le Bas-Canada, présenté et lu, 344. Renvoyé à un Comité, 406. Considéré, 508.

NICHOLS, GEORGE.—Pétition de, demandant des secours en conséquence des blessures qu'il a reçues au service de Sa Majesté, 288, 299.

NORFOLK, COMTE' DE—BILL pour définir les limites Ouest du Comté de Norfolk, présenté et lu, 570. Seconde lecture, 610. Passé, 612. Vide *Talbot, District de*.

NORREAU, JAMES.—Pétition de, demandant à être réinstallé dans son Office de Messenger du Conseil Législatif, ou à être indemnisé de la perte de cet emploi, 248, 259. Renvoyée à un Comité, 260. Vide *Officiers et Départemens de la Chambre*. (*Résolution accordant une pension*, 686.)

OAKVILLE, HAVRE DE—Vide *Adresses* (20.) *Havres*.

OFFENSES CONTRE LES PERSONNES—BILL pour considérer et amender les lois relatives aux, présenté et lu, 23. Renvoyé à un Comité, 144. Rapport du Bill; Bill et rapport renvoyés à un Comité, 358. Considérés, Comité pas en nombre, 502. Considérés de nouveau, 504. Rapport du Bill, 516. Bill passé, 538. Par le Conseil avec amendemens, 615. Considéré, 621. Agréé, 552. Sanction Royale, 726—4e et 5e Vict. chap. 27.

OFFENSES POLITIQUES—Vide *Pardon; Prisonniers Canadiens*.

OFFICIERS ET DÉPARTEMENS DE LA CHAMBRE—Vide *Salaires des Officiers de la Législature; Salaire de l'Orateur*.

—Comité choisi nommé pour considérer quelle assistance il est nécessaire de donner au Greffier, et combien il faut de Commis et de Départemens pour les affaires de la Chambre, 85. Il fera rapport de tems à autre, 128. Pétitions renvoyées au Comité:—De L. B. Pinguet, 92. D'Alpheus Todd, 107. D'Æneas Bell; de Julia Bell, 193. De Louis Norreau; d'Alfred Todd et deux autres, 260. Premier rapport, 128. Renvoyé à un Comité, 130. Considéré, 203, 211, 305. Rapport de résolutions qui sont agréées, 223, 305.—Vide *Adresses* (22.) Second rapport, 300. Renvoyé à un Comité, 301. Considéré, 368, 569. Rapport de trois résolutions, lesquelles sont agréées, 580.

OGDEN, MR. LE PROCUREUR GÉNÉRAL—Vide *Adresses* (38.)

ORATEUR—Austin Cuvillier, Ecuyer, Membre du Comté de Nicolet, nommé Orateur *nem. con.* 2.

- Se présente à Son Excellence; obtient les privilèges ordinaires, et en fait rapport à la Chambre, 3.
- Fait rapport du discours de Son Excellence à l'ouverture de la Session, 6.
- Fait rapport que certains Pétitionnaires ont donné les cautionnements requis, 27, 40, 75, 101, 146, 164, 171.
- Fait rapport qu'un Membre a rendu son siège vacant, 39.
- Fait rapport d'une lettre du Sergent d'Armes demandant permission de nommer un Député, 58—d'une autre lettre sur la nomination de ce Député, 65.
- Fait rapport de l'intention de Son Excellence de se rendre à la Salle du Conseil Législatif pour Sanctionner des Bills, 110, 394, 491.
- Fait rapport de la sanction royale donnée à des Bills, 115, 409, 500.
- Fait rapport des certificats que le Greffier de la Couronne en Chancellerie a donnés touchant des élections, conformément aux Writs, 113, 188.
- Fait rapport des Etats de Banques, soumis, 125, 139, 146, 164, 168, 257.
- Fait rapport des Etats d'affaires présentés par le Chemin de Fer de Champlain et St. Laurent, 139.
- Fait rapport des Etats présentés par la Compagnie d'Assurance contre le Feu, 162.
- Règle concernant l', 42.
- Instructions sur la Manière de faire les notifications aux parties dans les cas d'élections contestées, 94, 98, 103, 103, 106, 150, 177.
- Donne sa voix prépondérante, 586, 596, 721.
- Nommera les Messagers, 50.
- Fera émaner les assignations dans les cas d'élections contestées, 123, 139, 210, 302, 312.—Vide *Questions négativées*.
- Fera émaner son Warrant pour nouveaux Writs, 15, 40, 476.
- Donnera des ordres sur toutes les matières concernant la conservation des Archives (records,) et les Officiers et Serviteurs de la Chambre, 262. Pouvoir révoqué, 577.
- Avancera de tems à autre au Greffier sur les fonds contingens, telles sommes qui seront nécessaires pour faire un Index général des Journaux de la Chambre d'Assemblée du Haut et du Bas-Canada, 593.
- Annonce l'intention de Son Excellence de proroger la Législature Provinciale, 608.
- Communique la lettre du Greffier de la Chambre sur la nomination de son Député, durant la vacation, 693.
- Adresse de l', en présentant les Bills de secours et de subsides à la Sanction Royale, 728.

—DE L'ANCIENNE ASSEMBLÉE DU HAUT-CANADA—rémunération de l', renvoyée au Comité choisi sur les *Dépenses Contingentes de la Chambre*, 423. Rapport, 615.

—SALAIRE DE L'.—Vide—*Salaires des Officiers de la Législature*.

- La Chambre résout de se former en Comité pour considérer s'il est expédient de pourvoir au Salaire de Mr. l'Orateur. Considération, 303, 353. Rapport de deux Résolutions.—Première Résolution agréée, 439. Considération de la seconde remise, *ibid.* Elle est considérée, 462. Deux amendemens y sont proposés et *négativés* après division, 462, 463. Résolution amendée par l'addition des mots "pourvu que le dit Orateur ne possède aucune charge de profit ni d'emolument de la Couronne," est agréée, 463, 463. Comité nommé pour dresser un Bill,—*ibid.*

ORDRES DU JOUR.—Vide—*Questions négatives.*

—Ordres particuliers, 35.

—Seront mis sur la table de l'Orateur et placardés dans le Corridor, 105.

—Lus, 110

—Déchargés, 30, 147, 215, 314, 362.

ORDRES DE LA CHAMBRE.—Rescindés, 577, 592.

ORDONNANCE DU CONSEIL LEGISLATIF DE QUEBEC.—Vide—*Passport, Révocation de la loi de.*

ORDONNANCES DU CONSEIL SPECIAL.—Pétition des Habitans du Comté de Port-neuf, se plaignant que certaines lois qui imposent des charges, ont été passées par le dit Conseil, dans lequel ils n'étaient pas représentés, et demandant qu'il leur soit fait droit, 60. Pétition de divers Habitans du Bas-Canada portant même plainte, 80. Pétitions renvoyées à un Comité, 145.

—Vide aussi :—*Bureau des Travaux Publics ; Gaspé, Division Territoriale de ; Chemins des environs de Montréal ; Ponts entre Québec et Montréal ; Impression ; Corporation de Québec ; Chemins des environs de Québec ; Sherbrooke et Richelieu, Chemin de fer de ; Tait, Charles et autres ; Auberges et Aubergistes ; Voitures d'hiver ; Chemins d'hiver.*

OTANABEE, RIVIÈRE.—Pétition de Thomas Card et autres, demandant des secours pour construire une digue sur la dite Rivière, 229, 248.

OTTAWA, DISTRICT DE L'.—Vide—*Adresses, (17.)*

—Pétition de Nicholas Gifford et autres, demandant une nouvelle prison et une nouvelle Cour de Justice dans une partie plus centrale du District, 266, 280.

—RIVIÈRE.—Vide *Adresses, (44;) Bill des Améliorations publiques ; Subsidés (Résolutions.)*

—ET ST. LAURENT.—Vide—*Messages (23) ; Bill des Améliorations publiques ; Subsidés—(Résolutions.)*

OWENS SOUND, CHEMIN DE.—Rapport sur ce chemin, avec des observations de l'Honorable R. B. Sullivan, présenté, 636. Sera imprimé, *ibid.*—Vide *Subsidés (Résolutions.)*

PAIE OU INDEMNITÉ DES MEMBRES EN SESSION.—Vide *Messages, (24) ; Salaires des Officiers de la Législature ; Questions Négatives.*

—La Chambre résout de se former en Comité pour considérer le Message de Son Excellence relatif au paiement des Membres en Session, 636. Considération ; Rapport d'une Résolution, laquelle est agréée, après division, 649. BILL pour pourvoir au paiement des Membres de l'Assemblée Législative en Session, présenté et lu, après division, 650. Renvoyé à un Comité après division, 660. Renvoi au Comité déchargé, et la Question renvoyée au Comité de toute la Chambre sur les *Salaires des Officiers de la Législature*, 684. Bill présenté, 687. Lu deux fois ; Renvoyé à un Comité ; Considéré ; Rapport du Bill ; Amendement proposé et *Négative*, 688. Passé, 694.

—BILL pour pourvoir au paiement de certains deniers par les trésoriers du District du Haut-Canada au Receveur Général et pour d'autres fins, présenté et lu deux fois, 716. Passé, 717. Par le Conseil, 721. Sanction Royale, 728. 4e et 5e Vict. chap. 55.

PAGE DE LA CHAMBRE.—£10 d'allocation additionnelle, 704.

PARLEMENS ALTERNATIFS.—Vide *Parlement du Canada*.

PAPIERS-NOUVELLES.—Vide *Miroir du Parlement*.

—Le Greffier s'abonnera aux Papiers-nouvelles de la Province, 22. Sujet renvoyé à un Comité, 78. Rapport, 108. Renvoyé à un Comité, *ibid.* Considéré, 123. Rapport d'une Résolution qui est agréée, après division, 148.—Vide *Questions Négatives*.

PAPIERS.—Vide *Papiers-nouvelles ; Miroir du Parlement*.

—Manière dont il en sera disposé lorsqu'ils seront mis devant la Chambre, 49.

PARDON.—Pétition de J. W. Woolsey, et autres, de Québec, demandant l'intercession de la Législature auprès du Gouvernement de Sa Majesté pour le prier d'accorder un pardon entier et général à toutes les personnes concernées dans les derniers troubles de cette Province, 248, 259. Renvoyée à un Comité, 357.

— La Chambre résout de se former en Comité pour considérer s'il est expédient de présenter une adresse à Son Excellence pour lui demander d'accorder, en vertu de la prérogative royale, un pardon pour les crimes, &c., qui se rattachent aux derniers troubles politiques, 349. Pétition de J. W. Woolsey, et autres, renvoyée aussi au dit Comité, 357. Considération du sujet ; Rapport d'une Résolution. Question :—La Question principale sera-t-elle maintenant mise aux voix ? *Réponse affirmative*, après division, 517. Résolution renvoyée à un Comité ; Rapport de la Résolution, laquelle est agréée, 518.—Vide *Adresses* : (50.)

PARENT, ET. ECR.,—Pétition de, demandant à être rémunéré des services qu'il a rendus comme Greffier en loi de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, 509, 529. Renvoyée à un Comité, 529. Rapport, 547. Rapport renvoyé au Comité choisi sur les *Dépenses Contingentes de la Chambre*, 547. Rapport d'une résolution, 616. Amendement ; agréé, 673.

PARLEMENT, HOTEL DU—Québec—Vide *Subsides (Résolutions) Toronto*, Vide *Bell, Eneas*.

—DU CANADA.—Pétition de S. S. Baldwin, et autres, de Toronto, demandant que la Chambre présente une adresse à Sa Majesté pour que le Parlement du Canada s'assemble alternativement à Toronto et à Québec, ou pour rémunérer ces Villes, de la perte qu'elles vont faire, 458, 474. Renvoyée à un Comité, 488. Un Membre ajouté, 525. Rapport, 530. Renvoyé à un Comité général 531. Motion de le considérer immédiatement *négligée*, 668. Sujet considéré ; Rapport d'une adresse à Sa Majesté, 706. Laquelle est agréée, après division, 709.—Vide *Adresses à la Reine*. Adresse (61) à Son Excellence pour la prier de transmettre l'adresse à Sa Majesté, agréée, après division, 709.—Vide *Adresses*.

—PROVINCIAL.—Vide *Proclamation ; Parlement du Canada ; Questions Négatives*.

PASSE-PORT, REVOCATION DE LA LOI DE.—La Chambre résout de se former en Comité pour considérer s'il est expédient de révoquer l'Ordonnance du Gouverneur et Conseil de la Province de Québec, de la 17e Geo., 3, défendant de quitter la Province sans Passe-port ; Considération ; Rapport d'une Résolution qui est agréée, 560. BILL pour abroger une Ordonnance de la Province de Québec qui défend de quitter la Province sans Passe-port, présenté et lu, *ibid.* Seconde lecture, 587. Passé, 591. Par le Conseil, 615. Sanction Royale, 726. 4e et 5e Vict chap. 53.

PATRICK, ALFRED.—Pétition de, commis de la ci-devant Assemblée du Haut-Canada, demandant que son Salaire soit porté à £200, pour l'année dernière, 288. Renvoyée au Comité sur les *Dépenses Contingentes de la Chambre*, 280. Rapport, lequel est agréé, 300.

PATRICK, W. P.—Vide *Député Greffier*.

PATTON, ANDREW—Pétition d', demandant une augmentation de Salaire comme Douanier surveillant les débarquemens au Port de Stanstead, 189, 204.

PENSIONS CIVILES.—Pétitions de Jacques Voyer, 179, 193. De William Ginger, 228, 252. Et de Charles De Léry, père, 354, 371—Officiers de l'ancienne législature de Bas-Canada.

—Estimation des pensions de retraite des Officiers et Serviteurs des Législatures des ci-devant Provinces du Haut et du Bas-Canada, transmise par Son Excellence, 395. Renvoyée à un Comité, 469. Considérée, 677. Rapport de Résolutions qui sont agréées, 686, 687.—Vide *Salaires des Officiers de la Législature*—Bill.

PETITIONS.—Règles concernant les, 49.

—Relatives à des Elections contestées, déclarées frivoles et vexatoires, 310.

—Relatives à des Elections contestées, et déchargées, 190, 215, 254.

—A la REINE ; à la Chambre des LORDS, et à la Chambre des COMMUNES, au sujet des droits sur les bois importés des Colonies dans le Royaume-Uni, 282, *ibid*, 283. Envoyées au Conseil pour y avoir son concours, 284. Agréées par le Conseil, 367. Comité réuni pour préparer une adresse à Son Excellence pour lui demander de transmettre ces Pétitions, *ibid*. Vide *Adresses réunies*.

PETITIONS PRESENTÉES PAR :—

A

Abbott, Révd. Josh., et autres, vide *Education et Ecoles*—(écritures S.)

Abbott, Révd. Wm. et autres, vide *Education et Ecole* (écritures S.)

Adams, A. A., vide *Education et Ecoles* (écritures S.)

Adams, George, vide *Queenstown et Grimsby*, *Chemin macadamisé de*,

Adams, Jas. et autres, vide *Municipalités du Haut-Canada*.

Allen, David.

Allay, Gerald et autres, vide *Education et Ecoles* (écritures, S.)

Alma, John S.

Anderson, Révd. Josh., et autres, vide *Education et Ecoles* (écritures S.)

Anderson, Révd. Richd. et autres, vide *Education et Ecoles*. (écritures S.)

Anderson, Révd. Wm. et autres, vide *Education et Ecoles* (secours, &c.)

Andress, Saml S. R., vide *Réclamations pour pertes*.

Annis, David, vide *Whitby, Marais de*.

Association Coloniale Irlandaise de l'Amérique du Nord.

Archambault, A. et autres, vide *Compagnie d'Assurance de Montréal*.

Armour, Robt. et autres, vide *Chambre de Commerce de Montréal*.

Arnold, Jno., et autres, vide *Droits à l'Importation*.

Atkinson, Jno. vide *Réclamations pour pertes*.

B

Babcock, Geo., et autres, vide *Exemption de péage*.

Babcock, J., vide *Naturalisation*.

Baird, N. H.

Baldwin, Connell J., vide *Elections contestées* (York, 2e Quartier.)

Baldwin, J. S., et autres, vide *Parlement du Canada*.

Baldwin, W. W., vide *Sociétés Orangistes*.

Balfour, Révd. Andrew, vide *Education et Ecoles* (écritures S.)

Balfour, Révd. A., vide *Education et Ecoles* (Secours, &c.)

Balfour, Révd. A., vide *Chemins et Ponts* (aide, &c.)

PETITIONS PRESENTE'ES.—CONTINUATION.

- Barron, Thos. et autres, vide *Cour de Requête du Bas Canada.*
- Beaubien, Pierre et autres, vide *Compagnie d'Assurance contre le feu, de Montréal.*
- Bell, Æneas (deux pétitions.)
- Bell, Hon. M., et autres, vide *Trois Rivières, District des*
- Bell, Julia.
- Bell, Révd. Wm., vide *Tay, Acte de Navigation du.*
- Benson, P. M.
- Black, James, et autres, vide *Chemins des environs de Québec.*
- Black, Révd. Edwd., et autres, vide *Education et Ecoles (Ecritures S.)*
- Black, Alfred H., vide *Naturalisation.*
- Blanchard, G. W., et autres, vide *Compagnie d'Assurance contre le feu de Montréal.*
- Bochus, Chs., et autres, vide *Cour de Requête, Haut Canada.*
- Bolduc, Joseph.
- Bonaventure, Habitans du Comté de, vide *Elections contestées.*
- Bonner, John et William Petry.
- Bowron, Wm., et autres, vide *Education et Ecoles (Ecritures S.)*
- Boyle, Richd. M., vide *Queenston et Grimsby, Chemin Macadamisé de.*
- Bureau de Médecine, District de Montréal, vide *Ecole de Médecine.*
- Brady, Jas., et autres, vide *Chemins et Ponts (aide.)*
- Brantford, Compagnie du Feu de, vide *Compagnies du Feu.*
- Brethour, Révd. Wm., et autres, vide *Education et Ecoles (Ecritures S.)*
- Brislane, Margaret.
- Burn, Jno., et autres, vide *Chemins.*
- Burton, Wm. et autres, vide *Bonaventure, Comté de,*
- Banque Commerciale du District de Midland.
- C
- Canada, Banque du Haut, (3 pétitions.)
- Calder, Donald.
- Cameron, John, vide *Chemins et Ponts (aide.)*
- Campbell, Archibald, Jun., et autres, vide *Education et Ecoles (aide, &c.)*
- Campbell, Archibald, Senr., et autres, vide *Education et Ecoles (aide, &c.)*
- Canada, Compagnie d'Assurance du.
- Carly, John, vide *Réclamations pour pertes.*
- Caron, Jean L., vide do. do.
- Carr, Thomas, et autres, vide *Otanabee, Rivière.*
- Carr, Thomas, Junr., et autres, vide *Rice Lake et Cobourg.*
- Carrall, James, et autres, vide *Wookstock, Ville de.*
- Chambly, Habitans du Comté de, vide *Elections contestées.*
- Charleston, Habitans de, vide *Education et Ecoles.*
- Chep, J. et autres, vide *Education et Ecoles.*
- Cheyne, Christopher, vide *Chemins et Ponts.*
- Church, B. R., et autres, vide *Chemins et Ponts.*
- Clark, W., et autres, vide *Chemins et Ponts, (aide.)*
- Clarke, D., et autres, vide *Chemins et Ponts, (aide.)*
- Clarke, Harvey, vide *Naturalisation.*
- Clarke, James, et autres, vide *Chemins et Ponts, (aide.)*
- Clench, Jos. P., vide *Londres, District de Coates, William.*
- Cole, John, vide *Milice, Pensions de.*
- Coleman, Jas., et autres, vide *Compagnies du Feu.*
- Collier, Richard, vide *Naturalisation.*
- Commissaires de la régie des Chemins à barrières du District de Midland, vide *Chemins de Barrières.*
- Cook, John, et autres, vide *Naturalisation.*
- Cook, Révd. James, et autres, vide *Education et Ecoles.*
- Convernton, Jas., et autres, vide *Droits à l'importation.*
- Convernton, Jas., et autres, vide *Talbot, District de.*
- Cox, William, et autres, vide *Education et Ecoles.*
- Crooke, Thos. L., et autres, vide *Droits à l'exportation.*
- Crooks, James.
- Cummings, James, et autres, vide *Prisonniers Canadiens.*
- Currie, Charles, et autres, vide *Education et Ecoles.*
- Chrétiens selon la Bible.
- Chambre de Commerce de Montréal.
- Do. do. vide *Banqueroute, Lois de.*
- Do. do. vide *Cours monétaire.*
- Do. do. vide *Inspection, Lois d.*
- Do. do. vide *Lac St. Pierre.*
- Do. do. vide *Ports de Québec et Montréal.*
- Do. do. vide *Biens immeubles.*
- Do. do. vide *Usure.*

PETITIONS PRESENTÉES.—CONTINUATION.

Chambre de Commerce de Toronto, vide
Banque d'émission.

Do. do. vide *Banqueroute, Lois de.*
Congrégation Presbytérienne, South Gower,
vide *Education et Ecoles.*

D

Davenport, Lewis, et autres, vide *Mine
et Pêche.*

Davenport, Lewis, vide *Naturalisation.*
Davidson, Alexander.

DeCew, John, et autres, vide *Haldimand,
Comté de.*

DeCew, John, et autres, vide *Haldimand,
Verrerie de.*

Defries, Robert, et autres.

De Gaspé, Philip Aubert.

De Léry, Charles, Senr., vide *Pensions
Civiles.*

Denicourt, François, vide *Réclamations
pour pertes.*

De Rouville, Jean B. R. H., vide *Réclama-
tions pour pertes.*

Desgagnés, Michel, et autres, vide *Sague-
nay, Comté de.*

De Witt, Jacob, vide *Elections contestées,
(Beauharnois.)*

Douro, Habitans du Township de, vide
Chemins et Ponts, (aide).

Dcuthitt, Henry, vide *Naturalisation.*

Dowsley, Joseph, et autres, vide *Escott,
Township d'.*

Dugas, Fredk., et autres, vide *Bonaventure,
Comté de.*

Dugas, Fredk., et autres, vide *Chemins et
Ponts (aide.)*

Dunlop, William, vide *Elections contestées,
(Comté de Huron.)*

Dunn, Peter, et autres, vide *Ecole des Ré-
collets de Montréal.*

Durham, Habitans du Township de.

E

Edwoods, Wm. H., vide *Naturalisation.*

Elder, D., vide *Réclamations pour pertes.*
Elizabethtown, Habitans de.

Ellice, Edward, et autres, vide *Réclama-
tions pour pertes.*

*Erie et Ontario, Compagnie du Chemin de
Fer d'.*

Ewart, Jas. B., et autres, vide *Desjardins,
Canal.*

Evêque et Clergé de Toronto, vide *Edu-
cation et Ecoles.*

F

Faculté de Médecine, Collège McGill,
vide *Ecole de Médecine.*

Farewell, A. M., vide *Whitby, Marais de.*

FitzPatrick, Bernard, et autres, vide *Em-
prisonnement pour Dettes.*

Fletcher, Wm, et autres, vide *Bear Creek.*

Fordyce, A. Dingwall, et autres, vide *Gore,
Bâtimens Publics du District de.*

Fordyce, A. Dingwall, et autres, vide
Wellington, District de.

Forsyth, J. R., et autres, vide *Institut des
Artisans de Kingsto n*

Foster, P. S., Ecr., et autres, vide *Educa-
tion et Ecoles, (aide &c.)*

Foucalt, Habitans de la seigneurie de,
vide *Réclamations pour pertes.*

Franchère, Timothé, vide *Education et
Ecoles.*

Fraser, Malcolm, et autres, vide *Education
et Ecoles.*

Fraser, Révd. S. C., et autres, vide *Educa-
tion et Ecoles.*

Freer, Noah, et autres, vide *Lois d'Enré-
gistrement.*

Freeland et Taylor, Messrs., vide *Droits à
l'Importation.*

Frontenac, Habitans du Comté de, vide
Elections contestées.

G

Gale, A., et autres, vide *Education et
Ecoles.*

Galloway, Sam., et autres, vide *Education
et Ecoles, (aide &c.)*

Gamelin, Dame Emelie, et autres, (deux
pétitions) vide *Asyle des Femmes
vieilles et infirmes de Montréal.*

Gardiner, A., et autres, vide *Education et
Ecoles.*

Gardner, Jacob, et autres, vide *Wellington,
District de.*

Gardner, Thos., et autres, vide *Compagnie
d'Assurance contre le Feu de Mon-
tréal.*

Garner, Alex., et autres, vide *Chemins et
Ponts.*

Garnsey, Samuel, et autres, vide *Talbot,
District de.*

Gaulin, Très-Révd. Remegius, et autres,
vide *Education et Ecoles.*

Geddes, J. G., et autres, vide *Butt, John.*

George, James, vide *Education et Ecoles.*

PETITIONS PRÉSENTÉES.—CONTINUATION.

- Gifford, Nicholas, et autres, vide *Ottawa, District de l'.*
- Gigonell, et autres, vide *Elections contestées, (Terrebonne, Comté de.)*
- Gillespie, James, et autres, vide *Chemins et Ponts, (aide.)*
- Ginger, William, vide *Pensions Civiles.*
- Glasford, Paul, et autres, vide *Brockville, Incorporation de.*
- Glass, H., et autres, vide *Intempérance.*
- Glenn, Jacob, et autres, vide *Montréal, Port de.*
- Gore, Banque du District de.
- Gore, Habitans du District de, vide *Chemins de barrières.*
- Gourlay, Robt. F.
- Graham, H., et autres, vide *Chemins et Ponts (aide.)*
- Grande Rivière, Habitans de la, vide *Caledonia, Pont de.*
- Grece, C. C., et autres, vide *Grenville, Canal de.*
- Grimby, du Havre de, Président et Directeurs.
- Goss, Jacob, et D. High, vide *Milice, Amendes de.*
- Grubb, John, et Thomas Mason, vide *Dundas et Humber, Chemin macadamisé de.*
- H
- Hailer, Jacob, et autres, vide *Wellington, District de.*
- Hains, Thos., et autres, vide *Cour de Requêtes B. C.*
- Hall, Révd. R. V., vide *Education et Ecoles.*
- Ham, Benjamin, vide *Elections contestées, (Lennox et Addington.)*
- Hart, Moses, et autres, vide *Banque des Trois-Rivières.*
- Harvey, Urson, vide *Naturalisation.*
- Healey, Michael, et autres, vide *Chemins et Ponts (aide.)*
- Hendershot, John, et autres, vide *Chemins et Ponts (aide.)*
- Hetherington, John, et autres, vide *Importations et Exportations.*
- Holmes, Wm., et autres, vide *Droits à l'importation.*
- Holt, Geo. J., et autres, vide *Inspection, Lois d'.*
- Home, Habitans du District de, vide *Douaire.*
- Hoover, Daniel, et autres, vide *Haldimand, Comté de.*
- Huot, La Mère, M. M., vide *St. Hyacinthe, Hôpital de.*
- Huston, Joshua, et autres, vide *Education et Ecoles.*
- I
- Innisfil, Habitans de, vide *Droits à l'importation*
- J
- Jarvis, W. B., et autres, vide *Compagnie de la Cité de Toronto, pour lui fournir l'eau et l'éclairage au Gaz.*
- Jessop, Henry.
- Jobin, André.
- Johnston, Alex., et autres, vide *Chemins et Ponts (aide.)*
- Jones, David, vide *Chemins et Ponts (aide.)*
- Juges de Paix, vide *Juges de Paix du District de Home.*
- K
- Kains, Thomas, et autres, vide *Rouge, Pont de la Rivière.*
- Kalar, John.
- Keating, Horace, et autres, vide *Holland, Rivière de.*
- Keating, J. W., vide *Kent, Comté de.*
- Kelly, Michael, et autres, vide *Chemins et Ponts (aide.)*
- Kelly, Wm., et autres, vide *Gaspé, Comté de.*
- Kenedy, James, et autres, vide *Education et Ecoles (aide &c.)*
- Kilborn, Wm. Henry, vide *Arpenteurs licenciés.*
- King, Wm., vide *Education et Ecoles.*
- Kirby, George P., et autres, vide *Jenner, John.*
- Kurczyn, Nicholas J. W., vide *Auberges et Aubergistes.*
- Kingston, Chambre de Commerce de, vide *Banques d'Épargnes.*
- L
- Lacroix, Pierre.
- Lafontaine, Louis H., vide *Elections contestées. (Terrebonne, Comté de.)*
- Lang, Anna.
- Langlois, Pierre, et autres, *Maison de la Trinité.*

PETITIONS PRÉSENTÉES—CONTINUATION.

- L'Assomption, Collège de P.*
 LeBoutillier, Jno. et autres, vide *Education & Ecoles* (aide &c.)
 LeBrun, Chs. M., vide *Elections contestées*, (Beauharnois, Comté de.)
 Lee, J. et autres, vide *Sociétés d'Agriculture*.
 Leeds, Habitans du Comté de, vide *Chemin macadamisé de Victoria*.
 Leinster, Franctenanciers de.
Lelièvre Siméon.
 Lemay, Thos. et autres vide *Compagnie d'Assurance contre le Feu de Montréal*.
 Lemoine, Wm. et autres, vide *Chemins et Ponts*.
 Leppard, Peter, vide *Emeutes du District de Home*.
 Leslie, W. et autres, vide *Education et Ecoles*.
 Lewis, Alexander, vide *Chemins et Ponts* (aide.)
 Lister, Jno. Bowman & Co. vide *Vol de la Malle*.
 Logie, Wm. et autres, vide *Education et Ecoles*.
 Loucks, Richard, vide *Education et Ecoles*.
 Bas-Canada—Divers Habitans du, vide *Ordonnances du Conseil Spécial*.
 Luissier, Félix, vide *Compagnie d'Assurance contre le feu de Montréal*.
 Lyman, Lewis et autres, vide *Améliorations du St. Laurent*.
 Lyman, Lewis, vide *Naturalisation*.
- M
- McCarty, Michael*.
McCrae, Maria.
 McCrae, Wm. et autres, vide *Tecumseth, Chemin de*.
 McCrae, James et autres, vide *Education et Ecoles*, (aide &c.)
 McDonald, Arch'd et autres, vide *Bytown, Chemin à Barrières de*.
 McDonald Arch'd. et autres, vide *Chemins Grands*.
 McDonald, Duncan, vide *Cotisation de Stormont*.
 McDonald, J. et autres, vide *Gananoque Pont de*.
 McDonald, John et autres, vide *Education et Ecoles*, (aide &c.)
 McDonald, Neil et autres, vide *Education et Ecoles*, (aide &c.)
McDonnell Allan.
 McGillivray, M. et autres, vide *Congrégation n. Presbytérienne*.
 McGilvray, Hector et autres, vide *Sociétés Orangistes*.
 Machar, Révd. J. et autres, vide *Education et Ecoles*.
 McIntee, Rebecca, vide *Milice, Pensions de*.
 McKay, F. et autres, *Dalhousie, District de*.
 McKenzie, R. et autres, vide *Compagnie d'Assurance contre le Feu de Montréal*.
McKenzie, Simon et autres.
 McLelland, W. et autres, vide *Welland, Canal de*.
 McLeod, Norman et autres, vide *Cross Point, Chemin de*.
 McMartin, Alex. et autres, vide *Chemins et Ponts* (aide.)
 McMorine, Révd. et autres, vide *Education et Ecoles*.
MacNab, Jno. et Angus MacNab.
 McPherson, Chas. et autres, vide *Beau-dette, Chemin de la Rivière*.
 McPherson, Crane & Co. vide *Pilotes*.
 Malcolmson, Alex. et autres, vide *Education et Ecoles*.
 Maning, Révd. J. et autres, vide *Education et Ecoles*.
 Mann, Alex. et autres, vide *Education et Ecoles*.
 Mann, Révd. Alex., vide *Education et Ecoles*.
 Masson, J. et autres, vide *Compagnie de Toronto pour l'eau et l'éclairage au Gaz*.
 Maîtres, et autres, de la Maison de la Trinité, vide *Maison de la Trinité*.
 Mathewson, James., vide *Elections contestées* (Comté de Frontenac.)
 May, James, et autres, vide *Chemins et Ponts* (aide.)
 Mcagher, Jos. et autres, vide *Education et Ecoles* (aide &c.)
 Melville, Robert, et John McBride, vide *Elections contestées* (Niagara, Ville de.)
 Ménonistes et Tunkers, vide *Milice, amendes de*.
 Mercer, Jas. et autres, vide *Talbot, District de*.
 Midcalf, Jno. vide *Réclamations pour pertes*.
 Mignault, J. E. et autres, vide *Compagnie d'Assurance contre le Feu de Montréal*.

PETITIONS PRÉSENTÉES—CONTINUATION.

Mignault, Révd. P. M. et autres, vide *Richardieu, Rivière de.*

Milburn, Joseph.

Millar, Andrews, vide *Hamilton, Port et Havre d'.*

Millar, John, et autres, vide *Education et Ecoles.*

Millar, James, et autres, vide *Compagnie d'Assurance contre le Feu de Sherbrooke et Stanstead.*

Millar, William, et autres, vide *Chemins et Ponts (aide.)*

Milliette, Jean B., vide *Chemins des environs de Montréal.*

Mills, Jno. E., et autres, vide *Ecole libre Américaine de Montréal.*

Monro, George, Maire de Toronto, vide *Émeutes de la Cité de Toronto.*

Montgomery, J. et autres, vide *Chemins et Ponts.*

Montréal, Asyle des femmes vieilles et infirmes de.

Do. Banque de.

Do. Société Biblique de.

Do. Banque de la Cité de.

Do. Corporation de.

Do. Institution bienveillante des Dames de.

Do. Société Naturelle et Historique, vide Exploration Géologique.

Do. Asyle des Orphelins Catholiques de,

Montréal, Evêque de, vide Chemins et ponts.

Modie, J. J. S. D. et autres, vide *Sociétés Secrètes.*

Moore, W., vide *Inspection du Bœuf et du Lard.*

Morgan, Chs. H. et autres, vide *Rice Lake et Cobourg, Chemin de.*

Morgan, Cyprian, vide *Naturalisation.*

Morin, Félicite, vide *Réclamations pour pertes.*

Morris, Alex. et autres, vide *Banqueroute, Lois de.*

Mosseau, Louis, et autres, vide *Bayonne, Pont de la rivière.*

Moulton, Jno. Clough, vide *Naturalisation.*

Muir, Révd. Wm. et autres, vide *Education Ecoles (aide &c.)*

Muir, Rév. Wm. et autres, vide *Education et Ecoles.*

Murphy, A. et autres, vide *Droits à l'Importation.*

Murray, J. et autres, vide *Sociétés Secrètes.*

N

Nadeau, Françoise, vide *Réclamations pour pertes.*

Nellis, Warner, et autres, vide *Haldimand, Compagnie de.*

New, William.

Nicholas, George.

Norreau, James.

O

Oakland, Habitans de, vide *Talbot, District de.*

O'Brien, Edward, et autres, vide *Simcoe, District de.*

O'Donnell, Edward, et autres, vide *Ballot.*

Oswald, Jas. vide *Naturalisation.*

Oswald, Thos., vide *Naturalisation.*

P

Patrons et Pilotes de Navires, vide *Ile de Bicquet.*

Paisley, Révd. Hough et autres, vide *Chemins et Ponts (aide.)*

Palmer, Arthur et autres, vide *Education et Ecoles.*

Parent, E.

Paris, John et autres, vide *Education et Ecoles.*

Parish, John et autres, vide *Yonge, Township de.*

Parker, T. et autres, vide *Elections contestées (Hastings, Comté de.)*

Patrick, Alfred.

Patton, Andrew.

Patton, Duncan et autres, vide *Commerce des Bois.*

Phillipps, J. B. et autres, vide *Chemins et Ponts (aide.)*

Phillips, Révd. Thos.

Pinguet, Louis B.

Portneuf, divers Habitans du Comté de, vide *Ordonnances du Conseil Spécial.*

Portt, Jno. et autres, vide *Chemins et Ponts (aide.)*

Prentiss, Thos. B. et autres, vide *Chemins et Ponts (aide.)*

Pruyn, Abm., vide *Naturalisation.*

Q

Quackenbush, Daniel, vide *Naturalisation Québec, Banque de.*

PETITIONS PRÉSENTÉES—CONTINUATION.

Québec, Corporation de.

Do. Société Littéraire et Historique de,
vide *Exploration Géologique de*.

Do. Société des Orphelins mdles de.

Do. Société Nationale.

Do. Société des Orphelines Protes-
tantes de.

Quinlan, James et autres, vide *Eglises*.

R

Rae, et autres, vide *Education et Ecoles*
(aide &c.)

Read, James et autres, vide *Chemins et*
Ponts (aide.)

Reid, Alex. et autres, vide *Sherbrooke et*
Richelieu, Chemin de Fer de.

Reid, John et Robert Shepherd.

Renwick, Thos. et autres, vide *Droit sur*
le Tabac.

Richardson, Ann.

Ridout, Geo. P., vide *Banqueroute, Lois*
de; Cours monétaire; Inspection, Lois
d'; Commerce des Bois; Usure.

Ristigouche, Habitans de, vide *Comté de*
Bonaventure.

Ritchie, Andrew et autres, vide *District*
de Wellington.

Roach, Révd. Walter et autres, vide *Edu-*
cation et Ecolès.

Robinson, H. et autres, vide *Chemins et*
Ponts (aide.)

Robinson, H. et autres, vide *Compagnie*
d'Assurance contre le feu de Sher-
brooke.

Robinson, William et autres, vide *Chemins*
et Ponts (aide.)

Roblin, David et autres, vide *Elections*
contestées (Lennox et Addington.)

Rourke, Matthew.

Rouville divers Electeurs du Comté de,
vide *Elections contestées*.

Row Peter, vide *Réclamations pour pertes*.

Rowlands, Samuel.

Ruttan, C. S. et autres, vide *Chemins et*
Ponts, (aide.)

Ryerson, Révd. Wm., vide *Collège Vic-*
toria.

Rykert, Geo. et autres, vide *Banque du*
District de Niagara.

S

Saguenay, Habitans du Comté de, vide
Compagnie de la Baie d'Hudson,
Terres de la.

St. Armand, West Clergy, &c., vide *Edu-*
cation et Ecoles.

St. Eustache, Habitans de, vide *Réclama-*
tions pour pertes.

St. Maurice Electeurs du Comté de, vide
Elections contestées.

Sandilands, J. et autres, vide *Arthur et*
Sydenham, Townships de.

Schofield, Ara, vide *Chemins et Ponts*
(aide.)

Scovie, John, et autres, vide *Yonge, Town-*
ship de.

Secord, David.

Sharrard, James W., et Thomas Henry.

Sharts, Révd. W., vide *Naturalisation*.

Shefford, Président et Directeurs de l'*Ac-*
adémie de.

Sherbrooke, Syndics de l'*Académie de*.

Sherwood, Henry, vide *Elections contes-*
tées (Toronto, Cité de.)

Shoolbred, Habitans de, vide *Bonaventure,*
Comté de.

Sixsmith, Jno., vide *Naturalisation*.

Smart, Wm., et autres, vide *Education et*
Ecoles.

Smith, Benjamin P., vide *Naturalisation*.

Smith, Bernard, et autres, vide *Durham,*
Township de.

Smith, Henry, vide *Pénitencier Provincial*.

Smyth, Charles.

Smyth, John.

Snider, Jacob, et autres.

Société d'Education de Trois-Rivières,
vide *Education et Ecoles* (aide &c.)

Southwick, M.D., et autres, vide *Education*
et Ecoles (aide &c.)

Stanstead, Seminaire de, vide *Education*
et Ecoles (aide &c.)

Stark, N., et autres, vide *Chemins et Ponts*
(aide &c.)

Stewart, Allan, et autres, vide *McNab,*
Township de.

Stinson, Elam, et autres, vide *Gore et*
Brook, Chemin de.

Stock, James, et autres, vide *Chemins et*
Ponts (aide.)

Stott, Daniel, et autres.

Stuart, Très Révd. Archidiacre, vide *Ma-*
gistrature Stipendiaire.

Stull, Adam, et P. Lampman, vide *Milice,*
Pensions de.

T

Taillhadès, Jacques.

Tait, Charles, et autres.

PETITIONS PRÉSENTÉES—CONTINUATION.

- Talfourd Froome, et autres, vide *Kent, Comté de.*
 Tanner, Wm., et autres, vide *Manchester, District de.*
 Taschereau, P. E., vide *Districts Municipaux du Bas-Canada.*
 Taylor, Emery, vide *Naturalisation.*
 Taylor, Thomas, vide *Naturalisation.*
 Taylor, Wm., et autres, vide *Kent, Chemin à barrière de.*
 Thompson, Hon. J. G., vide *Education et Ecoles (aide &c.)*
 Thorne, Benjamin, et autres, vide *Chemins de barrières.*
 Timins, Andrew, et autres, vide *Education et Ecoles (aide &c.)*
 Todd, Alfred, et Thaddeus Patrick.
 Todd, Alfred, et autres.
 Todd, Alpheus, (deux pétitions.)
 Toronto et Lac Huron, Compagnie du Chemin de fer de.
 Toronto, Corporation de.
 Toronto, Corporation de, 2 pétitions, vide *Compagnie de la Cité de Toronto, pour fournir l'eau et l'éclairage au Gaz.*
 Torrance, Rév. John, et autres, vide *Education et Ecoles.*
 Townsend, M., et autres, vide *Chemins et Ponts (aide.)*
 Traxler, Michl. M., vide *Commissaires des Lignes de division.*
 Treadwell, C. P., et autres, vide *Education et Ecoles.*
 Troup, H., et autres, vide *Chemins et Ponts (aide.)*
 Trout, Henry, et autres, vide *Chemins et Ponts (aide.)*
 Turcotte, Ed., Ecr.
- U
- Urquhart, Rév. H., et Anciens, vide *Education et Ecoles.*
- V
- Vansittart, Contre-Amiral, et autres, vide *Institut des Artisans de Woodstock.*
 Vaudreuil, Electeurs du Comté de, *Elections contestées.*
 Verhoeff, G. Frederick, vide *Naturalisation.*
 Vidal, Rich. E., vide *Sarnia, Canal de.*
 Viger, Louis M., vide *Elections contestées, (Chambly, Comté de.)*
- Vosburgh, Abraham P., et Ann, vide *Réclamations pour pertes.*
 Voyer, Jacques, vide *Pensions Civiles.*
- W
- Wagner, Charles, et autres, vide *Pilotes.*
 Wait, Norval.
 Walker, William, et autres, vide *Chambre de Commerce de Québec.*
 Walker, Wm., vide *Commerce des bois, (deux pétitions.)*
 Wallace, Wm., et autres, vide *Chemins et Ponts (aide.)*
 Warren, John B., et autres, vide *Annis' Creek.*
 Weeks, Henry.
 Weilbrumer, P. A.
 Well, Alphonse, vide *Elections contestées (Shefford, Comté de.)*
 West, Amos.
 Wetherall, C., et autres, vide *Compagnie d'Assurance contre le Feu de Montréal.*
 Wheeler, W., vide *Réclamations pour pertes. White, Reuben.*
 Whitehead, J., et autres, vide *Droits à l'importation.*
 Whitehead, M. F., et autres, vide *Institut des Artisans de Port Hope.*
 Wilgress, J. P., et autres, vide *Exemption de péage.*
 Wilkes, J. A., et autres, vide *Haldimand, Comté de.*
 Wilkes, J. A., et autres, vide *Territoire des Sauvages.*
 Williams, Charles, vide *Naturalisation.*
 Williams, Israel, vide *Naturalisation.*
 Wing, Ichabod.
 Woods, vide *Elections contestées (Kent, Comté de.)*
 Woolsey, John Wm., vide *Pardon.*
 Woolsey, John Wm., *Défranchissement de Québec.*
- Y
- Young, Alexander, vide *Tenure Féodale.*
 Young, James, et autres, vide *Education et Eccles (aide &c.)*
 Young, William, vide *Education et Eccles (aide &c.)*
 Youngs, Guy H., vide *Cour de Requêtes du Haut-Canada.*

- PENITENCIER PROVINCIAL.**—Rapport annuel, pour 1840, présenté, 230. Appendice (M.) Vide *Subsides (Résolutions.)*
- Comité choisi nommé pour considérer les affaires et l'administration du Pénitencier Provincial du Haut-Canada; et la question de son extension à la Province du Canada, 225. Rapport et Bill, 531. BILL pour rendre le Pénitencier, proche de Kingston, le Pénitencier Provincial du Canada, lu, 531. Seconde lecture, 539. Cavalier proposé et *Négativé*; BILL passé, 557. Par le Conseil, 611. Sanction Royale, 726.—4^e et 5^e Vict. chap. 69.
- Pétition de Henry Smith, préfet du dit Pénitencier, demandant une indemnité pour dépenses faites et devoirs remplis par lui, 535, 551.
- PECHES.**—Vide *Gaspé, District de; Mine et Pêche.*
- PERTES.**—Vide *Réclamations pour pertes.*
- PETITES DETTES.**—Vide *Cours de Requêtes du Bas-Canada.*
- PHARES.**—Rapport présenté au sujet des phares dans le Haut-Canada, 530. Appendice, (G. G.)
- Rapport et autres documens relatifs aux phares, Appendice, (G. G.)
- Message de Son Excellence demandant de pourvoir à l'entretien de certains phares sur le fleuve St. Laurent, 676. Renvoyé à un Comité; considéré, *ibid.* Rapport d'une résolution, qui est agréée; BILL pour construire des phares dans le port de Montréal, présenté et lu, 683. Renvoyé à un Comité; Considéré; Rapport du Bill, 692. Passé, 694. Par le Conseil, 714. Sanction Royale, 727.—4^e et 5^e Vict. chap. 59.
- Vide *Adresses (26) Bureau des Travaux Publics; Ile de Bicquet; St. Paul et St. Scatarie, Iles de. Bill des Améliorations Publiques, Subsides, (Résolutions.)*
- PHILIPS, REVD. THOMAS**—Pétition du, demandant une allocation de £100 par année pour avoir été chapelain de l'ancienne Législature du Haut-Canada, 415, 440.
- PILOTES.**—Vide *Maison de la Trinité.*
- Pétition de Charles Wagner et autres, apprentis pilotes, demandant licence pour exercer le métier de Pilote sur le fleuve St. Laurent, 414, 441.—Pétition de McPherson, Crane & Cie, demandant qu'une censure soit établie pour décider de la capacité des Pilotes d'entre les Cèdres et le pied des Cascades, 416, 441. Dernière Pétition renvoyée à un Comité, 441.—Vide *Agriculture et Commerce.*
- PINGUET, LOUIS B.**—Pétition de, demandant secours, n'étant plus capable de remplir les fonctions de Greffier de Comité de l'Assemblée Législative, 92. Renvoyée au Comité sur les *Officiers et les Départemens de la Chambre*, 92. Résolution accordant une pension, 686.
- POINTE AU BEAUDET.**—Vide *Chemin de fer du Côteau du Lac.*
- POLICE, BAS-CANADA.**—Réponse à une adresse, (21) Présentée, 402. Appendice (Z.) Sera imprimée, 467.
- PHILIPSBURG, PORT DE,**—Vide *Subsides, (Résolutions.)*
- PORTNEUF, COMTÉ DE**—Vide *Elections contestées.*
- PONTS ENTRE QUEBEC ET MONTREAL.**—Vide *Améliorations Publiques, Subsides (Résolutions.)*

- POPULATION DU HAUT-CANADA, TABLEAUX DE LA.—Présentés, 338.
Appendice (T.)
- PORT DOVER, HAVRE DU.—BILL pour prolonger le tems dans lequel le dit Havre doit être achevé, présenté et lu, 561. Seconde lecture, 593. Passé, 612. Par le Conseil, 661. Sanction Royale, 726.—4^e et 5^e Vict. chap. 77.
- PORT HOPE, HAVRE DE.—Vide *Adresses* (20); *Havres*.
- POSSESSION.—Vide Lois de Possession.
- PORT DE LETTRES.—Vide *Dépenses Contingentes de la Chambre*.
- PORTIER, son Salaire porté à £80, 713.
- PRISONNIERS CANADIENS.—Pétition de James Cummings, et autres, demandant que l'Assemblée adopte des mesures pour s'enquérir de l'état des prisonniers Canadiens exilés pour offenses politiques, 535, 551.
- PRISONS ET COURS DE JUSTICE.—Vide *Dalhousie, District de*; *Londres, District de*; *Simcoe, District de*; *Ottawa, District de l'*; *Wellington, District de*.
- PRIVILEGE.—Règles concernant les matières de, 50.
—Nomination d'un Comité de, 258.
- PROCLAMATIONS.—Vide le commencement du volume.
- PROFESSION DE LOI.—Comité choisi nommé pour considérer quels sont les meilleurs moyens de mettre la profession de loi, dans toutes ses branches, sur le même pied dans les deux sections de cette Province, et pour établir des privilèges réciproques dans l'exercice de cette profession dans ces deux sections, 490.
- PROROGATION DE LA LEGISLATURE PROVINCIALE.—Lettre à M. l'Orateur annonçant l'intention de Son Excellence de proroger la Législature Provinciale Mercredi le 15 Septembre, 608. Adresse demandant de prolonger la durée de la Session, 655. Réponse par Message, 676. Vide *Gouverneur Général*; *Messages* (35.) Aussi Proclamations au commencement du volume.
- PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE, BAS-CANADA.—La Chambre résout de se former en Comité pour considérer s'il est expédient de révoquer l'Acte du Bas-Canada, de la 2^e Guil. 4, chap. 53, relatif à la protection de la Propriété Littéraire, et pour passer une nouvelle loi pour le Canada, 438. Sujet considéré, 506. Rapport d'une Résolution qui est agréée, renvoyée au Comité choisi du Bill de la Propriété Littéraire du Haut-Canada, 506. *Infra*.
- HAUT-CANADA. BILL pour protéger la Propriété Littéraire dans le Haut-Canada, présenté et lu, 202. Renvoyé à un Comité, 350, ordre déchargé; Renvoyé à un Comité avec instruction d'en étendre les dispositions à la Province du Canada, 369. La Résolution sur la Propriété Littéraire lui est également renvoyée, 506. Rapport d'un BILL; renvoyé à un Comité, 523. Considéré; Rapport du Bill, 711; Passé, 717. Par le Conseil, 722. Sanction Royale, 727. 4^e et 5^e Vict. chap. 61.
- QUALIFICATIONS DES CANDIDATS AUX ELECTIONS.—Vide—*Elections* (Bill.)

QUEBEC ET MONTREAL, PORTS DE.—Pétitions de la Chambre de Commerce de Montréal; demandant que l'Ordonnance de la 2e Vic. Chap. 19, fixant les limites des, ne soit pas révoquée, 342, 348.

QUEENSTON ET GRIMSBY, CHEMIN MACADAMISE DE.—Pétition de Geo. Adams, et autres, demandant des secours, 233, 252.

—Pétition de Richard Boyle et autres, demandant à être rémunérés de certaines dépenses qu'ils ont faites comme entrepreneurs, 112, 142.

QUESTIONS NEGATIVES :—

—Qu'un Comité soit nommé pour considérer le retour fait par l'Officier Rapporteur sur le Writ d'Election du Comté de Kent, 39.

—Pour résilier la 71e des règles et réglemens, 52.

—Sur les amendemens à l'Adresse en réponse au discours de Son Excellence, à l'ouverture de la Session 71.

—Que le Greffier s'abonne pour 500 exemplaires du Miroir du Parlement, 78. Qu'il retire son abonnement, 231.

—Pour ajouter un nombre au Comité sur le Bill du notariat de Gaspé, 104.

—Sur la nomination d'un Comité de toute la Chambre au sujet de la révocation de l'Acte du Haut-Canada de la 6e Guil. 4 chap. 27, 109.

Sur un amendement à une motion d'ajourner la Chambre à une heure particulière, 112.

—Sur les amendemens au Bill en faveur de R. J. Turner; et sur la passation du Bill en six mois, 132, 141.

—Sur l'appel des ordres du jour, 145, 544, 668.

—Sur la réception du Rapport d'un Comité choisi sur le Bill des pêcheries de Gaspé, 147.

—Sur le concours du Rapport du Comité de toute la Chambre fait sur le Rapport du Comité choisi touchant les papiers-nouvelles, 148.

—Pour suspendre la 71e règle de la Chambre relativement au Bill du chemin de la Montagne Sydenham; 151.

—Pour l'appel de la Chambre, 164.

—Pour rescinder une Résolution de la Chambre, qui empêche un membre qui fait déjà partie d'un Comité d'Election, de faire partie d'un autre, jusqu'à ce que le premier Comité ait fait rapport, 170.

—Pour imprimer 1,200 au lieu de 500 exemplaires du Bill des municipalités du Haut-Canada, 202.

—Pour que Mr. l'Orateur donne ordre à l'Officier Rapporteur du Comté de St. Maurice de comparaitre devant la Chambre, 210.

—Pour que la seconde lecture du Bill pour prévenir toutes injustices relativement à certaines dernières Elections dans le Bas-Canada, ait lieu dans trois mois, 216.

—Pour nommer un Comité de privilège au sujet des dites Elections, 222.

—Qu'un Writ soit émané pour le Comté de Hastings, afin de procéder à l'Election d'un membre à la place de Robert Baldwin, Ecuyer, qui a accepté un emploi, 235.

—Qu'une Commission soit nommée pour interroger les témoins touchant l'Election contestée du Comté de Frontenac, 248.

—Pour amender une motion de renvoyer à un Comité choisi le Message du Conseil Législatif, touchant le témoignage sur lequel le Bill pour prévenir toutes injustices dans les Elections, &c., était fondé, 249.

—Pour renvoyer à un Comité le Bill pour le secours des infirmes, 256.

—Pour effacer les mots "par Bill ou autrement" en renvoyant à l'examen d'un Comité choisi les Résolutions du Comité de toute la Chambre sur la tenure féodale, 274.

—Pour différer la considération des amendemens du Conseil Législatif au Bill d'Emigration, et adopter certaines Résolutions, 280. Pour renvoyer le dit

QUESTIONS NEGATIVES—CONTINUES.

- Bill à un Comité, 280. Pour considérer les amendemens que le Conseil a faits au Bill, le 4e Juillet prochain, 476.
- Pour décharger l'ordre de la troisième lecture du Bill de la Cour des Requêtes du Haut-Canada, et pour adopter certaines Résolutions, 307.
 - Pour donner permission au Comité de toute la Chambre sur le Bill des dommages causés par les chaussées de Moulins, de siéger de nouveau, 322.
 - Pour renvoyer le dit Bill au Comité choisi dans trois mois, *ibid.*
 - Pour renvoyer la pétition du Révérend R. U. Hall, et autres, à un Comité choisi, 336.
 - Pour renvoyer à un Comité le Bill touchant les chemins d'hiver, 350. Pour ajouter un Cavalier au dit Bill, 355.
 - Pour lire le dit Bill de là en trois mois, 355.
 - Pour renvoyer à un Comité le rapport sur la pétition d'Ichabad Wing, 384.
 - Diverses motions relatives à la considération de la Pétition contre l'élection de Joseph E. Turcotte, Ecuyer—Vide *Elections contestées* (St. Maurice.)
 - Pour nommer un Comité choisi pour faire une enquête sur le département du Député Maître Général des postes, 414.
 - Divers amendemens au Bill des Corporations Municipales du Haut-Canada, 423, 432. Troisième lecture en six mois, 435. Pour décharger l'ordre de la troisième lecture, 436.
 - Pour décharger un Membre d'un Comité choisi et en nommer un autre, 455.
 - Pour décharger l'ordre du jour qui renvoie le Bill de l'inspection des bois à un Comité général; et le renvoyer à un Comité choisi, 459.
 - Sur un amendement à une motion pour suspendre la première règle de la Chambre, 467.
 - Cavaliers proposés au Bill de la vente des terres publiques, 473.
 - Pour renvoyer à un Comité général la pétition de William Ryerson, et autres, relative à un secours pour l'Académie du Haut-Canada, 478.
 - Pour concourir dans le 19e amendement du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour la liberté des élections (unanimement); — Pour ajouter un proviso à la 34e clause du dit Bill, "pourvu toujours que rien de contenu dans cette clause ne puisse s'étendre au drapeau national," 479. aussi pour effacer la 34e clause, 479.
 - Pour présenter une adresse à Son Excellence afin de demander copie de tous les documents échangés entre le Gouvernement Impérial et le Gouvernement Provincial sur l'Union des Provinces du Bas et du Haut-Canada, 496.
 - Pour que les pétitionnaires de l'élection contestée de Niagara fournissent une nouvelle liste de témoins, 520.
 - Pour imprimer tous les jours les votes et les procédés de la Chambre, 538.
 - Pour remettre à un tems ultérieur la considération des Résolutions proposées sur le Gouvernement responsable, 544. Et certaines autres Résolutions proposées, 545, 547.
 - Cavalier au Bill du Pénitencier Provincial à l'effet de permettre au préfet de prendre des domestiques parmi les condamnés, 558.
 - Pour renvoyer à un Comité le Bill pour obliger les Candidats à faire une déclaration de leurs biens aux élections, 576. Pour en remettre la considération à trois mois, *ibid.*
 - Certains amendemens aux résolutions du Comité de toute la Chambre sur les améliorations publiques, 583, 584, 585.
 - La onzième résolution du Comité de toute la Chambre sur les améliorations publiques (£109,355 pour achever certains chemins,) 586.
 - Que c'est le droit indubitable de l'Assemblée d'accorder tous les secours et subsides à sa Majesté, tant pour le soutien du gouvernement Civil de la Province que pour toutes autres fins que ce soit, 587.
 - Pour amender un amendement du Conseil Législatif au Bill du recensement, 606.

- Pour considérer le Rapport d'un Comité choisi de l'ancienne Assemblée du Haut-Canada en faveur d'Anthony Manahan, Ecuyer, 625.
- Que la Chambre ne s'occupe d'aucune autre matière, durant le reste de la Session, que de celle qui lui sera envoyée par le Conseil, 642.
- Pour renvoyer à un Comité le Bill d'emprunt afin qu'il soit amendé de manière à omettre la reconnaissance, par l'Assemblée de l'ancienne Province du Bas-Canada, d'aucune portion de la dette publique non consentie par elle, 643.
- Pour renvoyer à un Comité le Bill de la taxe sur les Billets de Banque afin de l'amender, 644.
- Pour renvoyer à un Comité le Bill de la taxe sur les Distilleries afin de l'amender, 645.
- Pour renvoyer à un Comité le Bill de la taxe sur les ventes par encan, afin de l'amender, 647.
- Clause (B) au Bill de la Banque de Gore, 658.
- Pour présenter une adresse demandant la dissolution du présent Parlement, 667.
- Pour renvoyer à un Comité le Bill des droits de douanes et en remettre la considération à un tems ultérieur, 670.
- Pour effacer la 16^e clause du Bill des écoles élémentaires; pour imprimer le dit Bill, 671.
- Pour présenter une adresse à Son Excellence à l'effet de faire compiler une carte du Canada, 679.
- Pour amender le Bill pour payer les Membres en Session, 688.
- Que la personne nommée pour mettre à exécution les dispositions du Bill de l'emprunt, ait sa résidence permanente dans la Province, &c. 701.
- Pour ajouter un Cavalier au Bill du Bureau des travaux publics, 277. Pour renvoyer de nouveau le dit Bill à un Comité, 278.

QUORUM.—Vide—*Assemblée Législative; Comités de toute la Chambre; Comités choisis.*

RECENSEMENT.—La Chambre résout de se former en Comité pour considérer s'il est expédient d'établir des dispositions pour faire un Recensement périodique de la Province et obtenir d'autres informations statistiques, 211. Le Sujet considéré; Rapport d'une Résolution qui est adoptée, 237. Bill présenté et lu, *ibid.* Renvoyé à un Comité général, 286. Considéré;—point de Quorum, 493. Considéré de nouveau, 496. Rapport du Bill, 504. Passé, 510. Par le Conseil avec des amendemens, 594. Amendemens considérés, 601. Rapport d'iceux; un amendement *Négative*; amendemens adoptés, 606. Sanction Royale, 729. 4^e et 5^e Vict. chap. 42.

RECLAMATIONS POUR PERTES.—Pétitions demandant des indemnités:—De divers Habitans de St. Eustache, relative à l'incendie des Eglise et Couvent de cette Paroisse, par les Troupes de Sa Majesté, 80. De divers Habitans de la Seigneurie de Foucault, relativement à des pertes occasionnées par des Rébelles, et autres, des Etats-Unis, 81. De A. et M. Vosburg, et autres, pour des pertes semblables, 82. De J. Atkinson (avec le consentement de Son Excellence,) semblables plaintes, 103. De Loop Odell; de Jean L. Caron, pour perte durant la Rébellion, 112, 141, 142. De D. Elder, pour la perte d'un cheval, 142. De J. B. R. H. De Rouville; de S. et S. R. Andres, pour pertes durant la Rébellion, 124, 142. De E. Ellice et autres, pour un semblable objet, 140, 181. De J. O'Carroll, pour torts faits à lui et sa famille par des volontaires à Belleville, 180, 194. De J. Midcalf de Kingston, au sujet d'un Bateau pris pour l'attaque de la Caroline, 214, 224. De Félicite Morrin, pour pertes durant la Rébellion, 248, 259. De W. Wheeler; de Peter Row, pour pertes causées par les incendiaires; de John Carley, pour services par lui

RECLAMATIONS POUR PERTES—CONTINUE'ES.

rendus, 288, 299. De F. Nadeau, Veuve de feu J. Trudeau, de St. Cyprien, pour pertes durant la Rébellion ; de F. Dénicourt, de Ste. Marie, pour le même objet, 535, 551.

—Pétitions de J. Atkinson ; de W. Wheeler, et de P. Row, renvoyées à un Comité, 145, 300.

—La Chambre résout de se former en Comité, pour considérer s'il est expédient d'amender l'Acte du Haut-Canada qui pourvoit au paiement des réclamations pour les pertes occasionnées par la dernière Rébellion, 127. Le sujet considéré ; Rapport d'une Résolution qui est adoptée, 151, 152. Bill présenté et lu, *ibid.* Renvoyé, à un Comité général ; considéré, 212, 237. Rapport du Bill, 238. Passé, 251. Par le Conseil, 335. Sanction Royale, 409. 4e et 5e Vict. chap. 39.

—La Chambre résout de se former en Comité, pour considérer s'il est expédient d'établir des dispositions afin de payer les réclamations pour les pertes occasionnées par les dernières Rébellions dans le Bas-Canada, 460. Considéré, 507. Rapport d'une Résolution, laquelle est adoptée, 516. Bill présenté et lu, 516. Renvoyé à un Comité général, 538.

RECOURS LEGAL.—Bill pour faciliter le recours en justice aux personnes qui ont des réclamations contre le Gouvernement Provincial, présenté et lu, 417. Renvoyé à un Comité général, 460. Considéré, 549. Rapport du Bill, 554. Passé, 557.

REINE,—Vide *Adresses ; Pétitions.*

—**BANC DE LA**—Vide *Cour du Banc de la Reine.*

—**CHEMINS DE LA.**—Vide *chemins d'hiver.*

REID, JOHN, ET ROBERT SHEPHARD.—Pétition de, demandant à être payé de ce qui leur est dû pour le Canal St. Laurent, 269, 288, 289.

RELIURE DES JOURNAUX.—Voir *Journaux.*

REPONSES.—Vide *Adresses au Gouverneur Général.*

REQUETES.—Vide *Cour des Requête du Bas-Canada ; Cour des Requête du Haut-Canada.*

RESOLUTIONS TOUCHANT LES SUBSIDES.—Vide *Subsides (Résolutions.)*

RESIGNATION DES MEMBRES.—Bill pour autoriser les Membres du Haut-Canada à résigner leurs sièges en certains cas, présenté et lu, 59. Renvoyé à un Comité ; considéré ; rapport du Bill, 236. Passé, 251. Par le Conseil, 335. Sanction Royale, 409. 4e et 5e Vic. Chap. 4.

REVISION DES STATUTS ET ORDONNANCES,—Vide *Statuts et Ordonnances, Revision des.*

RICE LAKE ET COBOURG, NAVIGATION ENTRE—Pétition de Thos. Carr, et autres, pour l'amélioration des Communications par eau entre le Lac Rice et Cobourg, 248, 259.

RICHARDSON, ANN—Pétition demandant des secours, et exposant que son mari a été quarante ans au service public, 527, 541.

RICHELIEU, NAVIGATION DE LA RIVIERE—Pétition du Révd. P. M. Mignault, et autres, demandant l'amélioration de la, 440, 458.—Vide *Bill des Améliorations Publiques ; Subsidés, (Résolutions.)*

REVOCACTION DE L'INDEMNITE' DES MEMBRES.—La Chambre résout de se former en Comité pour considérer s'il est expédient de révoquer ou d'amender un Acte du Haut-Canada, relatif au paiement de l'Indemnité des Membres de la Chambre d'Assemblée ; considération, 203, 256. Rapport d'une Résolution qui est agréée, 262. Résolution renvoyée à un Comité, 302. Rapport d'une Adresse à Son Excellence, 344. Agréée, *ibid.*—Vide *Adresses, (27.)*

ROUGE, PONT DE LA RIVIERE—Pétition de Thomas Kains, et autres, demandant un Pont sur la Rivière Rouge, dans le Township de Grenville, 410, 437.

ROURKE, MATTHEW—Pétition de, demandant secours à l'occasion d'un procès intenté contre lui, pour les frais d'une Election contestée, 402, 416. Renvoyée à un Comité, 441. Rapport, 695. La taxation des frais sur la Pétition sera révisée et examinée suivant le témoignage, 696.

ROWLANDS, SAMUEL—Pétition de, demandant à être rémunéré de la perte par lui soufferte comme imprimeur, par suite de la violation d'un certain marché, 557, 591. Renvoyée à un Comité, 606.

REGLES ET REGLEMENS.—Comité choisi nommé pour dresser les règles et réglemens pour la conduite de la Chambre, 9. En attendant le Rapport du Comité, les Règles et Réglemens de l'Assemblée du Bas-Canada seront adoptés, 14. Membres ajoutés au Comité, 15. Rapport, 30. Renvoyé à un Comité général, 34. Considéré, 39. Rapport, 42. Agréé, 52.

— Copie manuscrite des, sera envoyée au Conseil Législatif, 52.

— La Chambre résout de se former en Comité pour considérer la convenance de changer, rescinder ou amender les Règles de la Chambre, 186. Considération, 321. Rapport de Résolutions qui sont agréées, *ibid.*

— Suspendus, 179, 187, 190, 194, 230, 252, 254, 266, 274, 314, 319.—Vide *Questions négatives.*

SARNIA, CANAL DE—Pétition de Richard E. Vidal, et autres, demandant que George Durant ait la permission de faire un Canal de la Rivière aux Perches au Lac Ste. Claire, dans le Township de Sarnia, 434, 458. Renvoyée à un Comité, 442. Bill pour autoriser George Durand, Ecuyer, à construire un Canal pour l'usage d'un Moulin, présenté et lu, 514. Seconde lecture, 534. Passé, 537. Par le Conseil, 568. Sanction Royale, 726. 4e et 5e Vic. Chap. 81.

SAGUENAY, COMTE' DE—Vide *Voitures d'hiver.*

— Pétition de Michel Desgagnés, touchant le lieu du Poll dans le dit Comté, 83.

ST. HYACINTHE, HOPITAL DE—Pétition de M. M. Huot, Supérieure de l', demandant des secours, 371, 388.

ST. LAURENT, AMELIORATION DU—Pétition de Louis Lyman, Commissaire de l'Association Coloniale Irlandaise de l'Amérique du Nord, et autres habitans du Comté de Beauharnois, touchant les dites améliorations, 494.—Vide *Adresses (10, 31.) Reid, J., et R. Sheppard ; Bill des Améliorations Publiques ; Subsidés (Résolutions.)*

ST. PAUL ET SCATTARIE, PHARES DE.—Rapport des Commissaires présenté, 81. Appendice (A.).

SALAIRES DES OFFICIERS DE LA LEGISLATURE.—Vide *Orateur, Salaire de l'*; *Messages* (15, 24); *Paie des Membres en Session*.

— La Chambre résout de se former en Comité pour considérer le Message (15), de Son Excellence, relatif aux Salaires des Orateurs et des Officiers des deux Chambres, 469. Pétitions de Joseph Bolduc et de Pierre Lacroix renvoyées à un Comité, 303, 529. Considération, 677. Rapport d'une Résolution, 684. Elle est agréée unanimement, 684. Message (24) de Son Excellence sur le paiement des Membres en Session; considéré; rapport de trente-deux Résolutions qui sont agréées, 685. Bill pour pourvoir aux Salaires et aux allocations des Officiers de la Législature, présenté et lu deux fois, 687. Passé, 694. Par le Conseil avec un amendement, 714.

— BILL pour pourvoir à certaines dépenses de la Législature de cette Province et des Provinces du Haut et du Bas-Canada, présenté, lu deux fois et passé, 715. Par le Conseil, 721. Sanction Royale, 728. 4e et 5e Vic. Chap. 45.

SCRUTIN.—Bill pour autoriser la votation au Scrutin aux Elections des Membres de l'Assemblée Législative, présenté et lu, 103. Renvoyé à un Comité général, 256. Considéré—point de rapport, 296.

— Pétition de E. O'Donnell, et autres, de Toronto, demandant la votation au scrutin aux Elections Municipales, 494, 510. Renvoyée à un Comité, 530.—Vide *Juges de Paix du District de Home*.

SERGEANT D'ARMES.—Nomination d'un Député, 58, 65. Résolution; addition à son salaire, 713.

SECOURS DES CREANCIERS.—Bill pour étendre les avantages d'un certain Acte du Haut-Canada aux Créanciers du Bas-Canada, présenté et lu, 515.

SIMCOE, COMTE' DE.—Bill pour autoriser les Cours de District et de Division à siéger dans le dit Comté, présenté et lu, 552. Renvoyé à un Comité général, 593.

— DISTRICT DE—Pétition d'Edward O'Brien, et autres, pour lever une nouvelle somme d'argent afin d'achever la Prison et la Cour du dit Comté, 124, 143. Renvoyée à un Comité, 299, *Infra*.

— La Chambre résout de se former en Comité pour considérer s'il est expédient de permettre d'effectuer un emprunt additionnel pour achever la Prison et la Cour du dit District, 110. Pétition d'Edward O'Brien, et autres, renvoyée aussi au Comité, 299. Considération, 304. Rapport d'une Résolution qui est agréée, *ibid*. Bill présenté et lu, *ibid*. Renvoyé à un Comité, 349. Considéré, 369. Rapport d'un Bill, 386. Passé, 402. Par le Conseil, 548. Sanction Royale, 724. 4e et 5e Vic. Chap. 78.

SHARRARD, JAMES ET THOMAS HENRY—Pétition de, Ministres Chrétiens, demandant l'autorisation de célébrer des Mariages et de posséder des terres pour certaines fins, 9. Renvoyée à un Comité, 59. Pétition des "Chrétiens selon la Bible" renvoyée au même Comité, *ibid*. Rapport, 183.—Vide *Terres des Sociétés Religieuses; Mariages*.

SHARTS, REVD. W.—Vide *Naturalisation*.

SIEGE DU GOUVERNEMENT.—Vide *Adresses* (15); *Parlement du Canada*.

- SECORD, DAVID**—Pétition de, demandant une rémunération pour ses services durant la Révolution Américaine et la dernière guerre avec les États-Unis, 140, 181.
- SOCIÉTÉS SECRÈTES.**—Pétitions de J. Z. S. Moodie, et autres, de Belleville, et de J. Murray et autres, du même lieu, demandant un Acte pour supprimer toutes les Sociétés Secrètes, 612, 654.
- SMITH, CHARLES**—Pétition de, de la Cité d'Albany, (N.Y.) se plaignant de la saisie illégale d'une quantité considérable de tabac, 371, 388. Renvoyée à un Comité, *ibid.*
- SMITH, JOHN**—Pétition de, demandant une rémunération, la terre qu'il a eue, en prix de ses travaux d'arpentage, n'étant d'aucune valeur, 354, 372.
- SNYDER, JACOB, ET AUTRES.**—Pétition de, pour perte soufferte par suite d'un certain arpentage fait en vertu d'un Acte du Haut-Canada, 434, 458.
- SOCIÉTÉ BIENVEILLANTE DES DAMES DE MONTREAL**—Pétition de la, présentée, 81.
- SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE**—Bill pour continuer l'Acte relatif aux, présenté et lu, 312.—Vide *Actes continués.*
— Pétition de J. Lee, et autres, Membres de la Société d'Agriculture de Missisquoi, demandant des amendemens à l'Acte de la 4e Guill. 4, Chap. 8, 664, 695.
- SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE DE QUEBEC**—Pétition de la, demandant des secours, 342, 348.
- SOCIÉTÉ DE LA BIBLE DE MONTREAL**—Pétition de la, demandant à être exemptée du paiement des Droits sur les Bibles importées en cette Province, 86.—Vide *Écritures Saintes exemptées des Droits.*
- SOCIÉTÉS ORANGISTES.**—Pétitions de W.W. Baldwin, demandant leur suppression, 107. Renvoyée à un Comité, 289. Vide *Émeutes du District de Home.* Pétition d'Hector McGillivray pour le même objet, 416, 441.
- STATUTS ET ORDONNANCES, REVISION DES**—La Chambre résout de se former en Comité pour considérer s'il est expédient de présenter une Adresse à Son Excellence, afin de lui demander de nommer une Commission pour reviser les Statuts et Ordonnances du Bas-Canada, 128. Considération; Rapport d'une Résolution qui est agréée, 506.—Vide *Adresses*, (48.)
- STENOGRAPHES.**—Ce qui en est dit dans le Rapport du Comité choisi sur les Papiers-nouvelles, 108.
- STOTT, DANIEL, ET AUTRES.**—Pétition des Propriétaires de terre dans la Seigneurie DeLéry, demandant que dans la commutation des terres, la valeur de la terre serve de base pour calculer la valeur des Lods et Ventes; et le taux auquel elles ont été originairement concédées, de base pour évaluer les Cens et Rentes, 343, 348.
- SUBSIDES.**—Vide—*Comptes publics; Améliorations publiques.*
—BILL pour accorder certaines sommes à Sa Majesté pour le soutien du Gouvernement pour l'année expirant le 31e Décembre 1841. Présenté et lu, 636. Seconde lecture, 639. Passé, 640. Par le Conseil, 682. Sanction Royale, 729. 4e et 5e Vic. chap. 50.

SUBSIDES—CONTINUE'S.

—La Chambre résout de se former en Comité de, 655. Message (28.) touchant le secours au Collège Victoria renvoyé au Comité, *ibid.*—Aussi le Rapport du Commissaire du Cure-môle Provincial et le Message (20) sur le même sujet, 667. Sujets considérés, 675. Rapport de deux Résolutions qui sont agréées, 682. Vide—*Collège Victoria ; Cure-môle-à-Vapeur.*

RESOLUTIONS TOUCHANT LES SUBSIDES.

Rapport de Résolutions.	Agrées.	Pour quelles Fins.	Sommes accordées.		
			<i>Courant.</i>		
			£	s.	d.
566	584	Canal de Welland,	450000	0	0
ib.	ib.	Pour achever d'ouvrir un passage libre entre la partie ouest du Canada, le St. Laurent et l'Océan,	315070	0	0
ib.	ib.	Rivière Richelieu,	21000	0	0
ib.	ib.	Rivière Ottawa,	28000	0	0
ib.	ib.	Canal Burlington,	45000	0	0
ib.	ib.	Eaux intérieures du District de New Castle,	50000	0	0
ib.	ib.	Havres et Phares, maisons et chemins y conduisant,	74000	0	0
ib.	585	Chemin de la Baie des Chaleurs,	15000	0	0
ib.	ib.	Chemin de Gosford,	10000	0	0
ib.	ib.	Grand chemin du Nord,	30000	0	0
ib.	ib.	Cascades du Côteau du Lac,	15000	0	0
ib.	ib.	De Brantford à Londres,	55000	0	0
ib.	ib.	De là au Port Sarnia,	15000	0	0
ib.	ib.	De Londres à Chatham, Sandwich et Amherstburg,	36000	0	0
567	ib.	Pour Ponts entre Québec et Montréal,	34000	0	0
ib.	ib.	Navigation du Lac St. Pierre,	58500	0	0
ib.	ib.	Navigation du St. Laurent,	376612	0	0
659	659	Chemin Militaire de l'Ottawa au St. Laurent,	1500	0	0
ib.	ib.	Chemin d'Hamilton et du Port Dover,	30000	0	0
627	672	Somme accordée pour divers départemens publics (Salaire et dép. Contingentes.)	1010	18	5
629	685	Salaire additionnel, Procureur Général, Haut-Canada,	94	19	6
629	ib.	Do. Solliciteur Général do.	41	8	0
629	ib.	Poursuites Criminelles, do.	87	13	5
ib.	ib.	Huissier et Gardien du Banc de la Reine, do.	4	7	8
ib.	ib.	Impression du Gouvernement, do.	82	3	10
ib.	ib.	Dépenses Contingentes des Bureaux publics, do.	87	13	5
ib.	ib.	Do. du Greffier de la Couronne do. (Deux Périodes.)	60	0	0
ib.	ib.	Do. de la Législature, do.	5000	0	0
ib.	ib.	Dépenses accidentelles et extraordinaires. do.	200	0	0
ib.	ib.	Ecole Élémentaires, (Deux Périodes.)	5650	0	0
ib.	ib.	Collège du Haut-Canada,	989	6	10 $\frac{1}{2}$
ib.	ib.	Ecole centrale de Toronto,	371	0	1 $\frac{1}{4}$
ib.	ib.	Do. de Peterborough,	66	15	7 $\frac{1}{2}$
630	ib.	Pénitencier Provincial,	11271	0	0
ib.	ib.	Impression des Statuts révisés,	3000	0	0
ib.	ib.	Chemin d'Owen Sound,	2500	0	0

RÉSOLUTIONS TOUCHANT LES SUBSIDES—CONTINUATION.

Rapport de Résolutions.	Agrées.	Pour quelles fins.	Sommes accordées.
			<i>Sterling.</i>
			£ s. d.
630	633	Hopital Général de Toronto,	500 0 0
ib.	ib.	Maison d'Industrie, do.	350 0 0
ib.	ib.	Malades et pauvres de Kingston,	350 0 0
ib.	ib.	Commissaires pour les pertes causées par la dernière Re- bellion,	500 0 0
ib.	ib.	Dépenses Accidentelles et extraordinaires, Haut-Canada,	300 0 0
			<i>Sterling.</i>
ib.	ib.	Adjudant Général des Milices, Haut-Canada, .. .	112 10 0
631	ib.	Département de l'Adjudant Général des Milices, Bas- Canada,	169 5 0
ib.	ib.	Deux Aides de Camp Provinciaux,	90 0 0
ib.	ib.	Traduction des Documens publics,	12 10 0
ib.	ib.	Réparations des Edifices publics,	250 0 0
ib.	ib.	Inspecteur des Grands chemins, Gaspé.	12 10 0
ib.	633	Inspecteur des Cheminées, Trois-Rivières,	6 5 0
ib.	ib.	Trois Gardiens de dépôts de provisions,	37 10 0
ib.	634	Dépenses imprévues, service public,	500 0 0
ib.	ib.	Ecole de Grammaire de Montréal,	63 10 0
ib.	ib.	Officiers et Messagers de l'Institution royale pour l'avan- cement des connaissances,	40 5 0
632	ib.	Transport de la Bibliothèque de Québec à Kingston,	119 10 7
ib.	ib.	Collecteur et Douanier surveillant les débarquemens du Port de Phillipsbourg,	37 2 6
ib.	ib.	Commis du Collecteur de St. Jean,	45 0 0
ib.	ib.	Secours pour les insensés et pour le soutien des enfans trouvés et des malades indigens à Québec, Montréal et Trois-Rivières,	887 10 0
ib.	ib.	Hopital de Montréal	225 0 0
ib.	ib.	Divers asyles pour les Orphelins à Québec et Montréal (£22 10 sterling chacun,)	112 10 0
633	ib.	Société Bienveillante des Dames de Montréal,	22 10 0
ib.	ib.	Asyle des insensés de Montréal,	270 0 0
ib.	ib.	Ecoles du Bas-Canada,	695 0 0
ib.	ib.	Impression des Ordonnances du Conseil Spécial, .. .	1800 0 0
ib.	ib.	Intérêt des emprunts pour les chemins de Montréal et Québec,	2000 0 0
ib.	ib.	Gardien de l'Hôtel du Parlement, Québec, .. .	22 10 0
ib.	ib.	Pour transporter les Emigrés en 1840 et 1841,	5789 4 8
ib.	ib.	Pour une exploration géologique,	1500 0 0
633	ib.	Frais et dépenses sur les Writs d'Electon,	862 1 8
			<i>Courant.</i>
683	683	Secours pour le Collège Victoria	500 0 0
ib.	ib.	Au Commissaire du Cure-Môle à Vapeur Provincial, .. .	447 4 2
684	684	Phares sur le Fleuve St. Laurent,	925 0 0
685	685	Orateurs et Officiers de la Législature,	5495 0 0
687	687	Pensions à certains Officiers et Serviteurs des Législatures des ci-devant Provinces du Haut et du Bas-Canada,	1534 0 0
ib.	ib.	Indemnité aux Membres en Session,	6800 0 0
		Par Adresse (62) pour les dépenses contingentes de l'As- semblée Législative jusqu'au 31 Décembre, 1841, .. .	11063 13 3

- SYDENHAM, CHEMIN DE LA MONTAGNE DE**—Pétition des franctenanciers du District de Gore, demandant un Acte d'Incorporation, 18. Renvoyée à un Comité, 78. Rapport d'un Bill qui est lu, 105. Renvoyé à un Comité, 368. Vide *Questions négatives*. Considéré, 501, 508. Rapport du Bill, *ibid.* Passé, 521. Par le Conseil, 568. Sanction royale, 725—4e et 5e Vict. chap. 80.
- SYDENHAM, HAVRE DE**—Bill pour incorporer une Compagnie afin de construire le, présenté et lu, 678. Seconde lecture, 701. Passé, 710. Par le Conseil, 722. Sanction royale, 727—4e et 5e Vict. chap. 56.
- SHEFFORD, COMTE DE**—Vide *Elections Contestées*.
- TABAC, DROITS SUR LE**—Pétition de Thomas Renwich et autres, du District de l'Ouest, demandant la réduction des, 382, 402. Renvoyée à un Comité, 402. Vide.—*Agriculture et Commerce*.
- TAILHADES, JACQUES A.**—Avocat, de France; Pétition de, exposant qu'il réside à Montréal depuis plusieurs années, et demande à pouvoir être examiné au bout des quatre années de sa cléricature, 53. Renvoyée à un Comité, 105. Rapport d'un Bill qui est lu, 130; Renvoyé à un Comité, 212. Considéré, 345. Passé, 348. Par le Conseil, 416. Sanction Royale, 500. 4e et 5e Vic. chap. 86.
- TAIT, C. ET AUTRES**—Pétition de, demandant la passation d'un Acte pour prolonger l'époque fixée par la 53e Section de l'Ordonnance de la 4e Vic. chap. 31, 266, 281.
- TALBOT DISTRICT DE**—Pétitions des Habitans du Township d'Oakland; de S. Garnsey et autres, du Township de Bayham; de J. Mercer et autres, du Township de Walpale; et de J. Covernton et autres, demandant l'agrandissement du dit Township 60, 146, 181. Pétitions renvoyées à un Comité, 289. Considérées, 501. Rapport d'une Résolution; lorsque la question de concours à la Résolution a été faite, l'amendement: que la Pétition de Samuel Garnsey soit renvoyée à un Comité choisi, a été agréé, 502. Les Pétitions des Habitans d'Oakland et celle de James Covernton ont été renvoyées au même Comité, 514. Deux Membres ajoutés, 514. Rapport, 542. Renvoyé à un Comité, 543. Considéré, 570. Rapport de Résolutions qui sont agréées, 570. Vide.—*Norfolk, Comté de*.
- TAY, ACTE DE NAVIGATION DU**—Pétition du Révd. W. Bill, demandant l'amendement de l', 124, 142.
- TECUMSETH, CHEMIN DE**—Pétition de W. McCrae et autres, demandant l'achèvement du, 180, 193. Renvoyée à un Comité, 529.
- TERREBONNE, COMTE DE**—Vide *Elections contestées*.
- THOMPSON, Hon. J. G.**—Vide *Adresses*, (13.)
- TEMOIGNAGES**—Vide *Témoins*.
- TEMOINS**—Listes de, dans les cas d'Elections contestées, présentées, 116, *ibid.*, 133, 136, 154, 155, 174, 177, 244, 312, 399.

TEMOINS—CONTINUE'S.

- La Chambre résout de se former en Comité pour considérer s'il est expédient de payer les personnes assignées comme témoins par ordre de la Chambre ; Considération ; Rapport d'une Résolution qui est agréée, 423.
- Résolution de payer les témoins assignés pour rendre témoignage devant un Comité choisi, 713.

TERRES DES ECOLES.—Vide *Education et Ecoles ; Messages (19.)*

TERRES DES SOCIÉTÉS RELIGIEUSES.—Bill pour autoriser toutes les Sociétés Religieuses à posséder des terres pour certaines fins, présenté et lu, 183. Renvoyé à un Comité, 227. Considéré ; Rapport du Bill, 237. Passé 251. Par le Conseil avec amendemens 394. Considéré, 419. Renvoyé à un Comité choisi, 421. Rapport du Bill ; renvoyé au Comité Général, 531. Considéré ; Pas de Rapport ; 714.

TERRES PUBLIQUES—Vide *Terres des Sociétés Religieuses.*

- Papiers relatifs aux terres publiques présentés, 207. Appendice K.
- Comptes courans du Département des terres de la Couronne du Haut-Canada, jusqu'au 7e Juin 1841, présentés, 235. Appendice (K.)
- La Chambre résout de se former en Comité pour considérer s'il est expédient de révoquer la loi du Haut-Canada qui en règle la vente et pour prendre d'autres dispositions qui s'étendent à toute la Province, 270. Considération, 286. Rapport d'une Résolution qui est agréée, 286. Bill pour régler la vente des terres publiques, présenté et lu, 287. Renvoyé à un Comité, 314. Considéré ; Rapport du Bill, 464. Cavalier proposé et négative, 473. Bill passé, 474. Par le Conseil avec amendemens, 535. Amendemens considérés et agréés, 539. Adresse à Son Excellence pour la prier de transmettre le Bill, 706. Vide *Adresses réunies.* Bill réservé à la Sanction de Sa Majesté, 72.

TRAVAUX PUBLICS.—Vide *Bureau des Travaux publics ; Améliorations Publiques.*

TERRITOIRE DES INDIENS.—Pétition de J. A. Wilkes, et autres, demandant que le Territoire des Indiens situé au sud et au sud-est de Dundas Street et des Townships de Rainham et Walpole, soit érigé en District séparé, 347, 364.

TENURE SEIGNEURIALE.—Vide *Tenure féodale.*TENURE FÉODALE—Vide *Stull Daniel, et autres.*

- Pétitions demandant que la tenure féodale soit commuée :—D'Alexandre Young, et autres, censitaires des Seigneuries de Noyan et Foucault, 141, 182. De Lewis Odell, et autres, censitaires de la seigneurie de Lacolle, 180, 193. Pétition de John McDonald, et autres, censitaires de la Seigneurie de Beauharnois en faveur de l'abolition de la tenure féodale, 457, 472.
- La Chambre résout de se former en Comité pour considérer les lois du Bas-Canada relatives à la tenure féodale, 103. Considération, 273. Rapport de résolutions, lesquelles sont agréées, 273. Résolutions renvoyées à un Comité, lequel fera rapport de tems à autre, 274. Vide *Questions négatives.* Rapport d'un Bill et d'une résolution avec une adresse à Son Excellence, (Bill infra) ; rapport renvoyé à un Comité ; sera imprimé, 524. Considéré 570. Rapport d'une résolution, 581. Elle est agréée, 582.—Vide *Adresses (53.)*.
- BILL pour pourvoir à la commutation volontaire de la tenure seigneuriale du Bas-Canada, présenté et lu, 524. Renvoyé à un Comité ; considération remise, 569.

- TODD, ALFRED ET AUTRES**—Pétition d', concernant leur service comme clercs au Bureau du Greffier de la Chambre, 233, 252. Renvoyée au Comité choisi sur les *Officiers et les Départemens de la Chambre*, 260. Rapport, 300. Agréé, 580.
- **ET T. PATRICK**—Pétition de, demandant que leur salaire comme clercs au Bureau de l'Assemblée de la ci-devant Province du Haut-Canada, soit porté à £200, chacun, pour l'année dernière, 520, 536. Renvoyée au Comité choisi sur les *Dépenses Contingentes de la Chambre*, 536. Rapport, 615. Agréé 673.
- TODD, ALPHEUS**—Pétition de, au sujet de son ouvrage sur la loi Parlementaire, laquelle est lue, 79. Renvoyée au Comité choisi sur les *Officiers et Départemens de la Chambre*, 107.
- Pétition de, demandant une rémunération pour son ouvrage sur la loi Parlementaire, 363, 383. Renvoyée au Comité choisi sur les *dépenses contingentes de la Chambre*, 389. Rapport, 616. Agréé, 673.
- TORONTO**—Vide *Elections contestées ; Maison d'industrie*.
- TRANSIT DES PRODUITS**—Comité choisi nommé pour examiner quels sont les prix payés et les modes adoptés pour le transport des produits en cette Province, 131. Ce Comité est incorporé avec celui des *Droits à l'exportation*, 261—Vide *Agriculture et Commerce*.
- TRADUCTION DES LOIS**—Bill pour pourvoir à la Traduction des Lois en français, présenté et lu, 490. Seconde lecture, 517. Passé, 521. Par le Conseil, 568. Sanction royale, 725—4e et 5e Vict. chap. 11.
- TRAVAIL PERSONNEL**—Vide *Elizabethtown ; Chemins de barrières*.
- TRESORIERIERS DE DISTRICT, HAUT-CANADA**—Vide *Paie des Membres en Session*.
- TROIS-RIVIÈRES, DISTRICT DES**—Pétition de l'Honorable M. Bell, et autres, contre le démembrement du District, 146, 182.
- TURCOTTE, J. E. Ecuyer**—Pétition de, demandant à être libéré des frais de la contestation d'élection du Comté de St. Maurice, dont il a été chargé, 509, 529. Renvoyée à un Comité, 530. Rapport, 665. Rapport renvoyé à un Comité, 667. Considéré; rapport d'une Résolution qui est agréée, 716.
- TURNER R. J.**—Pétition de, demandant à être autorisé à pratiquer comme Solliciteur et Procureur dans la Cour de Chancellerie et la Cour du Banc de la Reine en cette Province, 18. Renvoyée à un Comité, 78. Rapport d'un Bill qui est lu, 108. Seconde lecture, 131. Bill amendé, 132. (Vide *Questions négativées*.) Passé, 141. Par le Conseil avec amendement, 194. Considéré; agréé, 201. Sanction royale, 409—4e et 5e Vict. Chap. 82.
- UNION DES PROVINCES**.—Motion pour présenter une Adresse au Gouverneur Général touchant l', *négativée*, 496.
- VACANCES DANS LES EMPLOIS DE LA CHAMBRE**—Comment elles seront remplies, 51.
- VAUDREUIL, COMTE' DE**—Vide *Elections contestées*.

- VENDEURS DE BIENS-IMMEUBLES**—Bill pour secourir les, dans le Haut-Canada ; apporté du Conseil et lu, 662. Seconde lecture, 681.
- VENTES DU SHERIF**.—Bill pour le secours des acheteurs aux ventes du Shérif, présenté et lu, 303. Renvoyé à un Comité, 455. Considéré, 520, 549. Pas de Rapport.
- VENTES PAR ENCAN**—Bill pour faire certains changemens aux Lois relatives aux droits imposés sur les ventes par Encan, présenté et lu, 586. Renvoyé à un Comité, 594. Considéré, 638. Rapport ; motion pour renvoyer de nouveau le Bill à un Comité, *négligée*, 647. Bill passé après division, 647. Par le Conseil, 682. Sanction Royale, 729. 4e et 5e Vic. chap. 21.
- VERRERIE D'HALDIMAND**.—Vide *Haldimand, Verrerie de*.
- VISITEUR D'ECOLES DE BEAUHARNOIS**.—Vide *Adresses (9)*
— Rapport du, fait en conformité de l'Ordonnance de la 2e Vic. Chap. 43. Présenté, 200. Appendice (I.) Renvoyé à un Comité, *ibid*.
- VOITURES D'HIVER**.—Pétition des Habitans du Comté de Saguenay relative à l'Ordonnance du Conseil Spécial du Bas-Canada, stutuant sur les voitures d'hiver, 83. Renvoyée à un Comité, 143. Bill pour soustraire les Habitans du Comté de Saguenay à l'opération de certaines Ordonnances, présenté et lu, 253. Renvoyé à un Comité ; considéré,—pas de Rapport, 304.
- VOL DE LA MALLE**.—Pétition de John Lister Bowman & Cie., demandant une indemnité, comme victime du vol de la Malle entre Kingston et Brockville, 509, 529.
- WAIT, NORVAL, ET AUTRES**.—Pétition de, demandant rémunération pour avoir servi comme Jurés à la Cour du District de Home, 204, 224.
- WEEKS, HENRY**.—Pétition de, demandant une compensation pour avoir été obligé de déguerpir d'un lot de terre, à cause d'une erreur commise dans l'arpentage du Gouvernement, 277, 299. Renvoyée à un Comité, 372. Rapport, 410. Renvoyé à un Comité, *ibid*. Considération remise, 487.
- WEILBRUNER, P. A.**—Pétition de, demandant à être payé de ses services comme écrivain à l'occasion d'une contestation d'élection, 220, 234. Renvoyée au Comité choisi sur les *Dépenses contingentes de la Chambre*, 403. Rapport, 616. Agréée, 672.
- WELLAND, CANAL DE**—Vide *Messages (19) ; Améliorations Publiques ; Subsidés (Résolutions)*
— Comptes du, présentés, 230. Appendice (D.)
— La Chambre résout de se former en Comité pour considérer s'il est expédient d'accorder une somme d'argent pour acheter des actions du Canal Welland, 191. Message (9) de Son Excellence recommandant d'affecter des fonds pour cet objet, renvoyé à un Comité, 231. Considéré, 297. Rapport d'une Résolution qui est agréée, 304. Bill pour autoriser l'achat par la Province des actions possédées par des individus dans le Canal de Welland, présenté et lu, 317. Renvoyé à un Comité, 433. Considéré, 493. Rapport du Bill, 496. Passé, 503. Par le Conseil, 556. Sanction Royale, 725. 4e et 5e Vic. Chap. 48.
— Pétition de W. McClelland, et autres, de Thorold, demandant que la Compagnie du Canal de Welland soit obligée à bâtir un Pont sur le dit Canal, 612, 654.

- WELLINGTON, DISTRICT DE—Pétition de A. Dingwall Fordyce, touchant la construction d'une Cour de Justice et d'une Prison, 141, 182. Renvoyée à un Comité, 357.—vide *Gore, Bâtimens Publics du District de*.
- Pétitions contraires :—De Jacob Hailer, et autres, 347, 364. Renvoyées, 365. De Jacob Gardiner et autres, 363, 382. D'Andrew Ritchie et autres, 440, 458.
- WEST, AMOS—Pétition de, demandant que l'on change la direction d'un certain Chemin, 472, 494. Renvoyée à un Comité, *ibid.* Rapport d'un Bill qui est lu, 606. Seconde lecture, 637. Passé, 640.
- WHITBY MARSH—Pétition de A. M. Farewell, et autres, demandant un Acte d'Incorporation pour un Havre, 112, 142. Renvoyée à un Comité, 125. Pétition de J. B. Warren renvoyée aussi à un Comité auquel un membre est ajouté, 195. Pétition de D. Annis renvoyée au Comité, 252. Rapport, 308, 677.—Vide *Adresses (25.) ; Sydenham, Havre de*.
- Pétition de David Annis contre celle de A. M. Farewell, et autres, 233, 252. Renvoyée à un Comité, 252. *Infra*.
- WHITE, REUBEN—Pétition de, demandant une indemnité pour l'argent pris de son magasin par William Borne, Ecuyer, 363, 382.
- WING, ICHABOD—Pétition de, demandant une indemnité pour avoir été emprisonné en 1813, ayant refusé de prendre les armes étant Quakre, 22. Renvoyée à un Comité, 269. Rapport, 383.—Vide *Questions négatives*.
- WOODSTOCK, VILLE DE—Pétition de James Carrall, et autres, demandant l'agrandissement de la dite Ville, 179, 192. Renvoyée à un Comité, 224. Rapport et Bill, 316. Bill pour étendre et définir les limites de la Ville de Woodstock, présenté et lu, 317. Seconde lecture, 367. Passé, 371. Par le Conseil, 468. Sanction Royale, 500. 4e et 5e Vic. Chap. 70.
- WRITS.—Vide *Elections, (Wrists.)*
- YONGE, TOWNSHIP DE—Pétition de John Parish, et autres, demandant que le dit Township soit divisé en deux par la ligne qui sépare la 4e de la 5e concession, 509, 529.
- Pétition de Hugh Scobie, et autres, demandant que la partie du dit Township connue autrefois par le nom d'Escott, soit érigée en un Township distinct, 509, 529.
- YORK, COMTE' DE—Vide *Elections contestées*...

